HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVe SIÈCLE A NOS JOURS

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DU IVe SIÈCLE A NOS JOURS

Ouvrage publié sous la direction de MM.

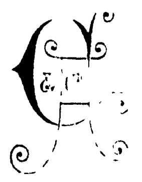
Ernest LAVISSE
Membre de l'Académie française
Professeur à la Faculté des lettres de Paris.

Alfred RAMBAUD
Professeur d'histoire moderne et contemporaine
à la Faculté des lettres de Paris.

TOME VI

Louis XIV

1643-1715



Armand Colin & Cie. Éditeurs
Paris, 5, rue de Mézières
1895

LOUIS XIV

1643-1715

CHAPITRE I

LE CONSULAT

HISTOIRE INTÉRIEURE

1799-1804

I. — Le Consulat provisoire.

L'opinion au lendemain du 18 brumaire. — La France apprit avec étonnement la nouvelle des événements si imprévus qui venaient de se passer à Saint-Cloud, la violence faite au Corps législatif, la suppression du Directoire, la création d'une *Commission consulaire exécutive*, composée des citoyens Siéyès, Roger Ducos et Bonaparte [1]. C'était là un coup d'État qui n'avait l'excuse d'aucun grave péril intérieur ou extérieur. Mais il y avait eu depuis 1789 tant de *journées* faites par le peuple ou par les gouvernants, et, en dernier lieu, la Constitution de l'an III avait été si souvent violée, que les illégalités commises les 18 et 19 brumaire causèrent plus de surprise que d'indignation A Paris, les ouvriers des faubourgs ne se levèrent pas pour prendre la défense des députés démocrates qui avaient été victimes du coup d'État. Depuis les événements de prairial an III, l'élément populaire se trouvait presque annihilé dans la capitale. Il n'existait plus à Paris de club des Jacobins. L'opinion démocratique n'y avait plus de centre ni de moyens

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 401 et suiv.

d'action : elle resta inerte. La bourgeoisie se sentit rassurée, surtout le haut commerce. Le tiers consolidé était, le 17 brumaire, à 11 fr. 38. Le 18, il monta à 12 fr. 88; le 19, à 14 fr. 38; le 21, à 15 fr. 63; le 24, à 20 fr. Mais personne ne se réjouit, sauf les royalistes, qui eurent d'abord la naïveté de croire que Bonaparte allait ramener Louis XVIII. Ils insultèrent les républicains par des chansons et des comédies. Cela passa vite, et on peut dire qu'à Paris l'opinion, en général, demeura froide, presque indifférente, presque apathique.

Il n'en fut pas tout à fait de même dans les départements. Il s'y produisit plusieurs actes d'opposition formelle. Beaucoup de fonctionnaires, administrateurs élus des départements et des cantons, ou commissaires du Directoire, protestèrent, refusèrent d'enregistrer les décrets du 19 brumaire. Le président du tribunal criminel de l'Yonne fit de même. Les *Consuls provisoires* eurent de ce chef un assez grand nombre de révocations à prononcer. Il arriva même qu'une administration départementale, celle du Jura, ne se contenta pas de protester : elle décréta la formation d'une force armée pour marcher contre les « tyrans usurpateurs », mais ne fut pas obéie.

Plusieurs clubs firent entendre des protestations, notamment ceux de Versailles, de Metz, de Lyon, de Clermont-Ferrand. Les Jacobins de Toulouse appelèrent (sans succès) les citoyens aux armes. Il y eut donc des paroles d'opposition républicaine dans les départements; mais ce fut l'opposition d'une minorité de clubistes et de fonctionnaires. Nulle part, semble-t-il, elle n'eut d'écho dans les masses populaires, nulle part on n'eut à réprimer même un commencement d'insurrection pour la défense de la loi. Les royalistes exultèrent en province comme à Paris : mais il n'y eut pas de collision sanglante entre les républicains et eux. On peut dire que la masse de la nation attendit sans grande émotion, pour se prononcer sur cette nouvelle *journée*, les actes de Bonaparte, de Siéyès et de Roger Ducos.

Politique et actes des Consuls provisoires. — Les Consuls provisoires exercèrent leurs fonctions du 20 brumaire an VIII au 3 nivôse suivant (11 novembre-24 décembre 1799). A leur première séance, il fut proposé de nommer un président

du Consulat. Les Consuls décidèrent qu'il n'en serait pas nommé, et que les fonctions en seraient remplies alternativement chaque jour par un d'eux, qui n'aurait d'autre titre que celui de *Consul du jour*. C'est le hasard de l'ordre alphabétique des noms qui donna à Bonaparte la présidence de la première séance; Roger Ducos présida la seconde; Siéyès, la troisième; et ainsi de suite. Bonaparte ne reçut donc pas officiellement la dictature au lendemain du coup d'État, et il n'est point vrai de dire qu'il l'ait alors exercée en fait. S'il eut dans les affaires militaires une prépondérance analogue à celle que Carnot avait obtenue au Comité de salut public, il n'est pas possible de citer une circonstance authentique où il ait parlé et agi en maître avant le vote de la Constitution de l'an VIII, sauf toutefois dans les incidents qui marquèrent la préparation de cette constitution. C'est une politique presque anonyme qui fut le plus souvent suivie pendant ces premières semaines, et le Consulat n'est alors qu'un Directoire réduit à trois membres, parmi lesquels Bonaparte n'apparut au public qu'entre ses deux collègues, non pas certes amoindri et effacé, mais au même rang d'honneur légal et d'autorité officielle.

La politique du Consulat provisoire fut modeste et conciliante. Les vainqueurs des *journées* antérieures — 31 mai, 9 thermidor, 18 fructidor — s'étaient vantés de foudroyer l'erreur et le vice au nom de la vérité et de la vertu. Les nouveaux sauveurs de la République en brumaire an VIII sont d'habiles gens qui se sont glissés au pouvoir tant bien que mal, plus brutalement qu'ils ne l'avaient souhaité, et qui veulent se faire pardonner leur incartade en étant plus sages et plus heureux que leurs devanciers. C'est l'association d'un général populaire et d'un philosophe dégoûté, qui s'offrent, non à changer la société, mais à guérir ses plaies par d'opportuns expédients. Personne ne parle de dictature militaire : Bonaparte a troqué son uniforme de général contre un frac civil (les journaux l'annoncent), et c'est un gouvernement civil qu'on veut établir. On ne se pique pas de faire grand ni de faire neuf, mais de faire pour le mieux en froissant le moins de gens possible.

On s'occupa de rallier les républicains avancés. Comme le

coup d'État du 18 brumaire avait eu pour prétexte le péril jacobin, un arrêté consulaire du 20 brumaire bannit du territoire continental de la France trente-quatre « Jacobins », entre autres Destrem, Aréna, Félix Le Peletier, et ordonna l'internement à La Rochelle de dix-neuf autres, Briot, Antonelle, Talot, Delbrel, etc. Mais cet arrêté fut rapporté le 4 frimaire suivant; on se borna alors à placer provisoirement les trente-quatre sous la surveillance de la police, et il n'y eut, semble-t-il, aucune proscription réelle avant l'établissement de la Constitution de l'an VIII. Plusieurs des soixante et un députés exclus le 19 brumaire se rallièrent au nouveau régime. Le général Jourdan échangea avec Bonaparte une correspondance courtoise. Parmi les survivants des Montagnards de l'an II, Barère écrivit une lettre d'adhésion, qui fut publiée dans le *Moniteur* et eut un grand retentissement. Même les ex-députés républicains qui ne se rallièrent pas, comme Delbrel, Talot, Destrem, Briot, et qui comprirent que la liberté était perdue, se gardèrent de faire aucun acte d'opposition, et on peut dire que la plupart des républicains acceptèrent le coup d'État ou s'y résignèrent. Les Consuls envoyèrent en mission dans les départements vingt-quatre délégués, parmi lesquels d'anciens conventionnels, Jard-Panvillier, Mallarmé, Pénières, et ses nouveaux représentants en mission plaidèrent habilement la cause du nouveau régime et achevèrent de rassurer les républicains. On désavoua les royalistes, on affecta de maintenir et de glorifier les formes républicaines. Le ministre de l'intérieur Laplace invita les administrations départementales, par une circulaire du 30 brumaire an VIII, à faire observer « avec la plus scrupuleuse exactitude » le calendrier républicain, et déclara « que la superstition n'aurait pas plus à s'applaudir que le royalisme des changements opérés le 18 brumaire ». Dans une circulaire du 6 frimaire, le ministre de la police Fouché lança l'anathème aux émigrés, que la patrie « rejette éternellement de son sein ». Si les lois terroristes sur les otages et sur l'emprunt forcé furent rapportées, les républicains ne virent dans cette mesure aucune idée de réaction, mais la conclusion naturelle des débats déjà engagés dans les deux Conseils à ce sujet avant le 18 brumaire.

Préparation de la Constitution de l'an VIII. — Il est possible qu'à cette époque Bonaparte ait rêvé un instant la gloire d'un Washington et que cette politique, d'apparence si libérale et conciliatrice, ait été sincère. Mais au moment même où elle produisit ses effets, quand il vit les républicains rassurés ou résignés, quand il fut certain de n'avoir à craindre aucune résistance, quoique la presse fût plus libre qu'elle ne l'avait été sous le Directoire, son ambition personnelle se réveilla, et ce sentiment de confiance générale que la modération du Consulat provisoire avait éveillé dans la nation, il en abusa pour obtenir le vote d'une Constitution qui fit de lui le maître de la France.

On se rappelle que les deux Commissions législatives intermédiaires, émanées du Corps législatif et le remplaçant provisoirement, devaient préparer les changements à apporter à la Constitution de l'an III [1]. Elles créèrent à cet effet deux « sections ». Celle des *Cinq-Cents* avait pour membres Chazal, Lucien Bonaparte, Daunou, Marie-Joseph Chénier, Boulay (de la Meurthe), Cabanis et Chabaud; celle des *Anciens*, Garat, Laussat, Lemercier, Lenoir-Laroche et Régnier. Ces sections semblent avoir décidé d'abord d'adopter pour base le projet de Siéyès. Mais ce projet n'était pas rédigé, et on ne put obtenir du célèbre penseur que des conversations et des ébauches. On crut voir qu'il voulait concilier l'idée monarchique et l'idée démocratique. Le peuple est souverain, mais il ne doit pas exercer sa souveraineté directement, n'étant pas assez éclairé pour cela. Il faut qu'il la délègue. La « confiance » doit venir d'en bas, et le « pouvoir » doit venir d'en haut. Sommé de préciser, Siéyès se laissa arracher deux ébauches confuses. Dans la première, le peuple dressait des listes de *notabilités*, où un *proclamateur-électeur* choisissait les fonctionnaires. Le gouvernement était exercé par un Conseil d'État de cinquante membres. Le peuple nommait une assemblée législative. Il y avait aussi un *tribunat*, un *jury constitutionnaire*, un *sénat conservateur*, sorte de cour de cassation dans l'ordre politique. Ce sénat nom-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 110.

mait le *proclamateur-électeur*, et l'*absorbait*, s'il devenait ambitieux, comme il absorbait aussi les tribuns trop populaires. Ce système était figuré par une pyramide ayant à sa base le peuple et à son sommet le proclamateur-électeur. Bonaparte ne vit dans ce projet aucune place pour son ambition, et il se moqua du proclamateur-électeur, l'appelant *cochon à l'engrais*. Siéyès élabora un second projet, où il confiait le pouvoir exécutif, non plus à un Conseil d'État, mais à deux Consuls, l'un de la paix, l'autre de la guerre. C'était réserver une place à Bonaparte, mais Siéyès avait, dans ce second plan comme dans le premier, multiplié les garanties de liberté et les précautions contre l'ambition de Bonaparte. Les sections inclinaient à accepter ce projet. Habilement, Bonaparte empêcha la discussion et forma chez lui un petit comité avec Siéyès, Rœderer et Boulay (de la Meurthe). Il essaya d'intimider le « philosophe », et, pour la première fois, parla en maître. Siéyès se tut, et son projet parut abandonné. Les deux sections élaborèrent alors un plan de constitution, dont la base était le régime censitaire, l'intronisation de la classe bourgeoise, le pouvoir exécutif étant d'ailleurs organisé comme dans le projet de Siéyes. Les journaux firent grise mine à ce plan. Bonaparte menaça de faire bâcler une Constitution par n'importe qui, et de la soumettre lui-même au peuple. Alors Daunou rédigea un projet qui, sous les noms de Consulat, de Sénat, de Tribunat, n'était autre chose que la Constitution de l'an III, mais démocratisée par la suppression du cens. Bonaparte n'accepta pas ce projet, qui eût ruiné son ambition. Il prit le parti de dicter lui-même à ce petit comité qu'il réunissait chez lui le projet qui devint la Constitution de l'an VIII. Rédigée dans le salon de Bonaparte, elle ne fut même pas soumise au vote des Commissions législatives, dont les membres la signèrent individuellement (22 frimaire). Bonaparte l'imposa, et ce fut là un coup d'État autrement grave que celui des 18 et 19 brumaire : car le pouvoir personnel en sortit directement.

La Constitution de l'an VIII. — Cette Constitution, véritable caricature des idées de Siéyès et de Daunou, est formée de 95 articles, disposés sans aucun ordre méthodique. La Déclaration des droits n'y est même pas rappelée, il n'y est pas

question de la liberté de la presse, et il ne s'y trouve qu'une disposition libérale, la garantie de la sûreté individuelle par les articles 76 à 82. Ce qu'il y a d'essentiel dans cette Constitution, c'est qu'on y ôte à la nation, tout en la reconnaissant souveraine, le droit d'élire ses députés, de faire des lois par eux, de régler par eux les recettes et les dépenses. Tous les Français âgés de vingt et un ans, non domestiques à gages, domiciliés depuis un an, sont citoyens. — Tous les citoyens de chaque arrondissement « communal » se réduisent eux-mêmes à un dixième de leur nombre. Ce dixième forme la *liste communale* ou *d'arrondissement*, dans laquelle doivent être pris les fonctionnaires de l'arrondissement. — Les listes d'arrondissement de chaque département se réduisent ensuite à un dixième : c'est la *liste départementale*, où doivent être pris les fonctionnaires du département. Mais qui désignera ces fonctionnaires, de département ou d'arrondissement? La Constitution n'est pas très explicite sur ce point. Sans doute, à l'article 41, dans la longue énumération des pouvoirs du premier Consul, il est dit qu'il nommera les « membres des administrations locales »; mais c'est dit en passant, sans clarté et sans détail, et l'opinion ne pouvait prévoir cette loi du 28 pluviôse an VIII qui, une fois la Constitution acceptée, institua les préfets, les sous-préfets, les conseils généraux et les conseils municipaux, tous nommés par le Premier Consul, et ôta à la France toute trace de libertés régionales ou communales, même celles dont elle avait joui sous l'ancien régime. — Toutes les listes départementales devaient se réduire elles-mêmes au dixième, et c'était la *liste nationale* des éligibles aux « fonctions publiques nationales », c'est-à-dire aux fonctions de député, de tribun, etc. Ces diverses listes de candidats étaient dressées pour toujours. Quant aux vacances qui s'y produiraient par décès, il n'y serait pourvu que tous les trois ans. Enfin on reculait à l'an IX la formation des listes d'éligibles : si bien qu'au début de l'organition des diverses fonctions publiques, les électeurs n'y devaient concourir, et en effet n'y concoururent, en aucune manière. C'est ainsi que, par une parodie du système de Siéyès, Bonaparte organisait, à la base de la pyramide, la « confiance », source des « pouvoirs » placés au sommet.

Un de ces pouvoirs, chargé d'élire et de maintenir, c'était un *Sénat conservateur* de 60 membres (inamovibles et à vie, âgés de quarante ans au moins), qui, par une addition annuelle de deux nouveaux sénateurs pendant dix ans, s'élèveraient au nombre de 80. L'origine du Sénat était toute révolutionnaire et dictatoriale. Il était dit (art. 24) : « Les citoyens Siéyès et Roger Ducos, consuls sortants, sont nommés membres du Sénat conservateur; ils se réuniront avec le second et le troisième consuls nommés par la présente Constitution. Ces quatre citoyens nomment la majorité du Sénat, qui se complète ensuite lui-même, et procède aux élections qui lui sont confiées. » Plus tard, le Sénat comblerait les vides qui se produiraient en lui par une cooptation, sur une liste de trois candidats présentés par le Corps législatif, par le Tribunat, par le Premier Consul. Les principales fonctions du Sénat étaient : 1° d'élire les législateurs, les tribuns, les consuls, les juges de cassation et les commissaires à la comptabilité; 2° de maintenir ou d'annuler les actes qui lui seraient déférés comme inconstitutionnels par le Tribunat ou par le gouvernement.

Quant au pouvoir législatif, le gouvernement avait seul la proposition des lois. Rédigées par un *Conseil d'État*, qui fut l'organe le plus actif du nouveau système, elles étaient soumises à un *Tribunat* et à un *Corps législatif*. Le Tribunat était composé de 100 membres, nommés par le Sénat pour cinq ans, renouvelables par cinquième tous les ans, rééligibles, âgés de vingt-cinq ans au moins. Le Corps législatif comptait 300 membres, nommés et renouvelables de même, âgés d'au moins trente ans. Il devait s'y trouver toujours au moins un citoyen de chaque département de la République. Le Tribunat discutait les projets de loi, en votait l'adoption ou le rejet, envoyait trois orateurs pris dans son sein pour exposer et défendre devant le Corps législatif les motifs de ces « vœux ». Le Corps législatif entendait également des orateurs du gouvernement, conseillers d'État, et statuait au scrutin secret et sans aucune discussion. Le Corps législatif ne siégeait que quatre mois. Quand le Tribunat s'ajournait, il nommait une commission permanente.

Le pouvoir exécutif était confié à trois Consuls, nommés pour

dix ans et indéfiniment rééligibles. C'est le Sénat qui devait les élire; mais, pour cette première fois, c'est la Constitution elle-même qui les désignait, à savoir : Bonaparte premier Consul, Cambacérès second Consul, Le Brun troisième Consul. Toute la réalité du pouvoir était entre les mains du Premier Consul, qui se trouvait beaucoup plus puissant que ne l'avait été Louis XVI sous la Constitution de 1791 : « Le Premier Consul promulgue les lois; il nomme et révoque à volonté les membres du Conseil d'État, les ministres, les ambassadeurs et autres agents extérieurs en chef, les officiers de l'armée de terre et de mer, les membres des administrations locales et les commissaires du gouvernement près les tribunaux. Il nomme tous les juges criminels et civils autres que les juges de paix et les juges de cassation, sans pouvoir les révoquer (art. 41). — Dans les autres actes du gouvernement, le second et le troisième Consul ont voix consultative ; ils signent le registre de ces actes pour constater leur présence, et, s'ils le veulent, ils y consignent leurs opinions, après quoi la décision du Premier Consul suffit (art. 42). » Aucune barrière légale ne s'opposait aux volontés de Bonaparte. L'article 45 disait bien qu'une loi annuelle déterminerait le montant des recettes et des dépenses. Mais c'est le gouvernement qui proposait cette loi, que le Corps législatif devait accepter ou rejeter en bloc, sans amendement. Par une sorte d'hommage dérisoire aux principes des gouvernements libéraux, il était dit (art. 55) qu'aucun acte du gouvernement ne pouvait avoir d'effet, s'il n'était signé par un ministre, et (art. 72) que les ministres étaient responsables. Mais il n'y avait aucune responsabilité pour les sénateurs, législateurs, tribuns, consuls, conseillers d'État (art. 69). Les agents du gouvernement ne pouvaient être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions qu'en vertu d'une décision du Conseil d'État (art. 75). Ainsi, il n'y avait aucun recours constitutionnel contre Bonaparte : c'était la dictature, encore inavouée, et cachée sous des formules, mais prête à s'organiser.

Plébiscite sur la Constitution. — La Constitution de l'an VIII devait être « offerte de suite à l'acceptation du peuple français ». On mit tout en œuvre pour assurer le succès de ce

plébiscite. Au lieu de convoquer ces Assemblées primaires qui avaient voté jadis sur les Constitutions de 1793 et de l'an III, on les considéra comme abolies de fait, parce qu'on redoutait les discussions qui s'y seraient produites, et on résolut de faire voter les citoyens isolément, à la muette, par écrit et publiquement. Il fut ouvert dans chaque commune des registres d'acceptation et de non-acceptation, sur lesquels chaque citoyen inscrirait un *oui* ou un *non*.

Comme ce vote n'eut pas lieu partout ni tout de suite, ni en même temps (fin frimaire à Paris, pendant tout le mois de nivôse dans les départements), Bonaparte eut le temps de préparer l'opinion par diverses mesures. La principale fut un nouveau coup d'État, qui aggrava encore le caractère révolutionnaire de tout ce qui se faisait depuis le 18 brumaire : par une loi du 3 nivôse, rendue longtemps avant l'achèvement du plébiscite, la Constitution fut mise en vigueur, et les Consuls entrèrent en fonctions le 4 nivôse. La plupart des électeurs eurent donc à se prononcer sur une constitution qui fonctionnait déjà.

C'est ainsi qu'on les intimida; mais aussi on les rassurait par une politique habile. La France avait soif de paix à l'extérieur et à l'intérieur. Bonaparte, on le verra, fit des offres de paix éclatantes à l'Angleterre et à l'Autriche. En même temps il afficha l'intention de fermer les plaies de la guerre civile et de réconcilier tous les Français restés en France. La pacification de la Vendée avait été commencée par le Directoire, qui avait chargé le général de Hédouville, ancien chef d'état-major de Hoche, d'amener à soumission les insurgés royalistes, découragés par les victoires de Brune et de Masséna. L'honneur de cette entreprise revint au Consulat, parce que les effets n'en furent visibles qu'après le 18 brumaire. C'est le 23 frimaire an VIII, a Pouancé, que d'Autichamp, Frotté, Bourmont et autres signèrent un armistice. Restait à faire la paix. Hédouville s'y employa avec une patience qui irrita Bonaparte. Par un arrête du 7 nivôse, il exigea des insurgés qu'ils déposassent les armes dans les dix jours, sous la menace d'être mis « hors la Constitution ». Mais l'habileté de Hédouville portait déjà ses fruits : à ce moment la rive gauche

de la Loire faisait sa soumission. La rive droite suivit cet exemple quelques jours après. Seul, Frotté en Normandie restait en armes. Jaloux de ce succès, Bonaparte ôta son commandement à Hédouville pour le donner à Brune; 6000 hommes sont envoyés contre Frotté, qui fait sa soumission, est capturé et fusillé au mépris d'un sauf-conduit (29 pluviôse an VIII). Il n'y avait plus de Vendée, plus de chouannerie. Le meurtre de Frotté est postérieur au plébiscite : mais la pacification était d'avance assurée, au moment même où les citoyens votaient.

La question religieuse était encore irritante : le Consulat pratiqua le régime de la séparation de l'Église et de l'État avec l'habileté et le succès qui avaient manqué au Directoire. Tout en rassurant les libres penseurs par le maintien du décadi et du calendrier républicain, on rapporta les lois les plus rigoureuses contre les prêtres ; on réprima le zèle de certaines autorités locales qui ne voulaient ouvrir les temples aux catholiques que le décadi; on proclama a nouveau la liberté des cultes; on parut tenir la balance égale entre les réfractaires ou ultramontains, le clergé ci-devant constitutionnel et les théophilanthropes [1].

Parmi les fêtes nationales, il y en avait qui étaient des *fêtes de combat*, comme celles du 21 janvier, du 9 thermidor, du 18 fructidor; elles furent réduites à deux : celle de la prise de la Bastille et celle de la fondation de la République.

Quant aux émigrés, on continua à interdire l'entrée de la France à ceux qui en étaient sortis volontairement pour combattre leur patrie. Les autres, c'est-à-dire les bannis, ou les déportés, ou les proscrits à divers titres, furent l'objet de diverses mesures de clémence. Les « fructidorisés » furent rappelés, entre autres Carnot. On rappela aussi d'ex-constituants libéraux, comme La Fayette, La Tour-Maubourg, La Rochefoucauld-Liancourt, et des républicains avancés, comme Barère et Vadier. Parmi les monarchistes, Pichegru, et parmi les républicains, Billaud-Varenne, furent exceptés de ces mesures de clémence. On rapporta les dispositions de l'arrêté du 4 frimaire qui, tout

1. Voir ci-dessous, le chapitre *L'Église et les cultes*.

en levant la proscription édictée le 20 brumaire contre 34 républicains, les avait placés sous la surveillance de la police.

Tous les partis bénéficièrent de cette politique, à la veille du plébiscite ou pendant le plébiscite : il y eut comme un désarmement général des opinions, et au recensement des votes (18 pluviôse an VIII), la Constitution se trouva acceptée, si l'on en croit les chiffres que donna le *Bulletin des lois*, par 3 011 007 *oui*, contre 1562 *non*. Parmi les opposants, on remarqua les ex-conventionnels Camus et Le Cointre. Parmi les acceptants, nous avons relevé sur les registres de Paris beaucoup d'artistes, des savants, des littérateurs, des professeurs du Muséum, du Collège de France, de l'École de médecine, des membres de l'Institut, toute l'élite intellectuelle. On voit là aussi les noms des ex-conventionnels montagnards Merlino, Leyris, Lequinio et Bréard, et le nom plus significatif encore de l'ex-ministre de la guerre Bouchotte, un ferme républicain.

II. — Le Consulat décennal.

Application de la Constitution de l'an VIII. — Les trois Consuls désignés par la nouvelle Constitution commencèrent à siéger le 4 nivôse an VIII (25 décembre 1799), c'est-à-dire quarante-quatre jours avant que l'on sût si le peuple avait accepté cette Constitution [1]. Dès cette première séance, ce ne sont plus les tâtonnements du Consulat provisoire : l'activité de Bonaparte entraîne ses collègues comme dans un vertige. Dans cette journée du 4 nivôse, il y eut des paroles et des actes considérables. Une proclamation du Premier Consul aux Français inaugura un style nouveau : stabilité du gouvernement, armée forte, ordre, justice, modération, voilà les mots que l'on substitua au langage et aux principes révolutionnaires. Les ministres furent nommés, au nombre de sept, à savoir : *Justice*, Abrial ; *Relations extérieures*, Talleyrand ; *Guerre*, Berthier ; *Intérieur*, Lucien Bona-

1. Ils avaient même déjà tenu une réunion préparatoire la veille, à 8 heures du soir

parte; *Finances*, Gaudin; *Marine et colonies*, Forfait; *Police générale*, Fouché [1]. Les Consuls ont un secrétaire d'État, qui tient le procès-verbal des séances et contresigne les actes du gouvernement : c'est H.-B. Maret, le futur duc de Bassano. Le Conseil d'État est créé et organisé depuis la veille, 3 nivôse. Chargé de rédiger les projets de loi et les règlements d'administration publique, ce Conseil préparait, en matière contentieuse, les décisions des Consuls. C'est aussi lui qui décidait si un fonctionnaire devait être traduit devant les tribunaux. Il avait le pouvoir vague et redoutable de « développer le sens des lois » sur la demande des Consuls. C'est là que Bonaparte organisa son gouvernement, sa politique, son règne, présidant, pérorant, amenant les conseillers à ses idées par la persuasion avant que la victoire de Marengo l'eût rendu despote, les subjuguant ensuite et les tyrannisant par l'expression, souvent brutale, de sa volonté. On n'a plus les procès-verbaux de ce Conseil, mais on a les souvenirs de plusieurs conseillers d'État, Thibaudeau, Rœderer, Pelet (de la Lozère), Miot de Melito. Voici quels furent, au début, l'organisation et le personnel : *Section de la guerre* : Brune, président; Dejean, Lacuée, Marmont, Petiet; *Section de la marine* : Ganteaume, président; Champagny, Fleurieu, Lescalier, Rédon, Cafarelli; *Section des finances* : Defermon, président, Duchâtel (de la Gironde), Devaisnes, Dubois (des Vosges), Jollivet, Régnier, Defresne; *Législation civile et criminelle* : Boulay (de la Meurthe), président, Berlier, Moreau de Saint-Méry, Emmery, Réal; *Section de l'intérieur* : Rœderer, président, Benezech, Crétet, Chaptal, Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely), Fourcroy; secrétaire général du Conseil : Locré [2]. Le même jour 4 nivôse, à

1. Voici les modifications que subit ce ministère pendant le Consulat : à la Justice, Abrial fut remplacé par Regnier, grand-juge, en fructidor an X; à la Guerre, Berthier fut remplacé par Carnot, mais seulement pendant la campagne de Marengo; à l'Intérieur, Chaptal succéda à Lucien Bonaparte en brumaire an IX; à la Marine, Decrès succéda à Forfait en l'an IX. Le ministère de la Police fut réuni à celui de la Justice en fructidor an X. Un *ministère du Trésor* fut créé en pluviôse an IX, et confié à Barbé-Marbois.

2. Parmi ces conseillers, cinq étaient chargés de fonctions qui en faisaient les auxiliaires, ou plutôt les surveillants des ministres. En effet, l'article 7 du règlement du Conseil d'État était ainsi conçu : « Cinq conseillers d'État sont spécialement chargés de diverses parties d'administration, quant à l'instruction

quatre heures, ce Conseil est installé, et aussitôt il exprime l'avis que la Constitution a implicitement abrogé les lois qui excluaient des fonctions publiques les ex-nobles et parents d'émigrés. C'est très grave : Bonaparte montre déjà qu'au besoin il saura légiférer par le Conseil d'État, sans le concours du Tribunat et du Corps législatif [1].

Conformément à la Constitution, Siéyès, Roger Ducos, Cambacérès et Le Brun avaient désigné les citoyens qui formeraient la majorité du Sénat conservateur. Leur choix tomba sur des hommes distingués et qui avaient presque tous bien mérité de la Révolution, comme Monge, Volney, Garat, Garran-Coulon, Kellermann, Cabanis. Siéyès et Roger Ducos entraient de droit au Sénat, qui fut aussitôt complété par cooptation jusqu'à ce que le nombre constitutionnel de 60 membres eût été atteint. Ces seconds choix portèrent sur des hommes moins célèbres : on y remarque cependant Daubenton, Lagrange, François (de Neufchâteau). Aussitôt le Sénat nomma les 300 membres du Corps législatif et les 100 membres du Tribunat, et il ne fit pas ces nominations dans un esprit étroit ou servile. Au contraire, il composa presque entièrement le Corps législatif de l'élite des anciens membres des diverses assemblées révolutionnaires, avec une préférence marquée pour les hommes de 1789, mais sans exclure d'ardents républicains, comme Grégoire, Bréard, Florent Guiot, ou même des adversaires personnels de Bonaparte, comme Dalphonse, qui, aux Anciens, avait fait une opposition très vive au coup d'État du 18 brumaire. Le Tribunat fut composé d'hommes que leur caractère et leur passé rendaient aptes au rôle d'opposition constitutionnelle pour lequel cette assemblée semblait créée. Andrieux, Bailleul, Marie-Joseph Chénier, Benjamin Constant, Jean de Bry, Démeunier, Ginguené, S. Girardin, Jard-Panvillier, Laloy, Laromiguière, Pénières. Le Tribunat et le Corps

seulement : ils en suivent les détails, signent la correspondance, reçoivent et appellent toutes les informations, et portent aux ministres les propositions de décisions que ceux-ci soumettent aux Consuls ». C'est ainsi que Chaptal fut chargé de l'instruction publique ; Dufresne, du trésor public ; Regnier, des domaines nationaux ; Lescallier, des colonies, Crétet, des travaux publics.

1. Des conseillers d'État furent envoyés en mission dans les départements, et y firent des enquêtes, y portèrent la parole du Premier Consul

législatif remplirent avec fermeté et intelligence leur devoir contre le despotisme naissant et repoussèrent plusieurs projets de loi illibéraux. Mais ces assemblées, si distinguées par leur personnel, ne constituaient pas une représentation nationale; elles ne représentaient même pas les *notables*, dont les listes ne devaient être formées qu'en l'an IX. Aussi leur opposition fut-elle stérile et impuissante : Bonaparte aura peu de peine à la briser.

Nouveau régime de la presse. — Tant que la presse périodique était libre, Bonaparte courait le danger de voir l'opinion se réveiller et se concerter contre lui. Une partie des journaux, grâce à l'indulgence du Consulat provisoire, s'étaient enhardis, non pas jusqu'à faire une opposition violente, ou même décidée, mais jusqu'à signaler quelques-uns des inconvénients de la Constitution nouvelle et les premiers abus du despotisme. Ainsi, on put lire dans la *Gazette de France* du 26 frimaire : « La Constitution a été proclamée le 24 dans tous les arrondissements de Paris. Voici une anecdote qui fera connaître l'esprit des Parisiens. Un municipal lisait la Constitution, et chacun s'agitait si bien pour en entendre la lecture que personne n'en attrapait une phrase de suite. Une femme dit à sa voisine : « Je n'ai rien entendu. — Moi, je n'ai pas perdu un mot. — Eh bien! qu'y a-t-il dans la Constitution? — Il y a Buonaparte. » C'est par ces anecdotes épigrammatiques que cette opposition de quelques journaux se manifestait. Bonaparte craignit qu'associée à l'opposition du Tribunat et du Corps législatif, elle l'empêchât de devenir le maître. Le 27 nivôse an VIII, il prit un arrêté pour supprimer, pendant la durée de la guerre, tous les journaux politiques de Paris, sauf les treize suivants : *Moniteur*, *Journal des Débats*, *Journal de Paris*, *Bien Informé*, *Publiciste*, *Ami des lois*, *Clef du cabinet*, *Citoyen français*, *Gazette de France*, *Journal des hommes libres*, *Journal du soir des frères Chaigneau*, *Journal des défenseurs de la patrie*, *Décade philosophique*. Sans doute l'élite de la presse parisienne se trouvait ainsi maintenue, même l'opposante *Gazette de France*. Mais le *Moniteur*, le plus important des journaux d'alors, était devenu officiel depuis le 7 nivôse, et les douze autres étaient menacés de suppression

immédiate, s'ils inséraient « des articles contraires au respect dû au pacte social, à la souveraineté du peuple et à la gloire des armées », ou s'ils publiaient « des invectives contre les gouvernements et les nations amis ou alliés de la République, lors même que ces articles seraient extraits des feuilles périodiques étrangères ». En somme, toute opposition quelconque fut interdite à la presse, et l'ambition du Premier Consul put s'exercer impunément, et dans un silence de l'opinion presque absolu. De l'arrêté du 27 nivôse an VIII date, en fait, le commencement du despotisme.

Établissement des préfectures: organisation administrative. — Le despotisme se trouvait déjà dans la Constitution de l'an VIII, mais implicitement, à demi caché sous des formules, que Bonaparte avait voulu, comme il le dira plus tard à propos de la Constitution italienne, courtes et obscures. Le jour même où il fut certain que la nation avait accepté la Constitution, le masque tomba, et le Premier Consul présenta au Tribunat et au Corps législatif le projet de loi (qui devint la loi du 28 pluviôse an VIII) sur la réorganisation administrative, projet qui établissait au profit d'un homme une centralisation absolue, et par lequel tout droit d'élection quelconque de fonctionnaires était retiré au peuple (qui ne gardait plus guère, de son ancienne souveraineté, que le droit d'élire immédiatement les juges de paix). La Constitution avait déclaré que le territoire de la République était divisé en *départements* et en *arrondissements communaux*. On maintint la division en 88 départements, sans autre changement que la suppression du département du Mont-Terrible, que l'on réunit à celui du Haut-Rhin. Quant aux *arrondissements communaux*, que la Constitution avait nommés sans les définir, on avait pu croire que c'était le maintien de ces municipalités cantonales par lesquelles les auteurs de la Constitution de l'an III avaient essayé d'établir une véritable vie communale. Mais, précisément, ces communes, assez fortes pour vivre et agir, auraient pu faire obstacle à la centralisation despotique. On rétablit toutes les municipalités telles que la Constituante les avait jadis établies, et telles que nous les avons encore, c'est-à-dire qu'on en revint à cet éparpillement

stérilisant de la vie municipale. Sous le nom d'*arrondissements*, on reconstitua les districts, abolis par la Convention, mais on en diminua le nombre. Quant aux administrateurs, la Constitution avait fait prévoir qu'ils seraient nommés par le pouvoir exécutif, mais non pas que l'administration serait confiée, dans les départements et dans les arrondissements, à un seul homme. La loi du 28 pluviôse porta, article 3, que « le préfet sera chargé seul de l'administration ». Il aura dans chaque arrondissement des sous-préfets à ses ordres. C'était la résurrection des intendants et de leurs subdélégués, mais bien plus forts que sous l'ancien régime, car ils ne pouvaient plus être contrariés par aucun corps, aucune institution, aucune tradition. L'exposé des motifs posait en principe « *qu'administrer* doit être le fait d'un homme, et *juger* le fait de plusieurs ». Il y a deux sortes de jugements : 1° les jugements qui consistent à répartir l'impôt : ils furent confiés à des *Conseils généraux*, à des *Conseils d'arrondissement* et à des *répartiteurs municipaux*; 2° les jugements du contentieux : ils furent confiés à des *Conseils de préfecture*. Nommés pour trois ans, les Conseils généraux et d'arrondissement ne siègent que 15 jours par an, pour la répartition des contributions directes entre les arrondissements ou entre les communes. En outre le Conseil général vote, pour les dépenses du département, des *centimes additionnels*, que le préfet emploie à son gré, sous la réserve d'en rendre compte une fois par an au Conseil général, qui se bornera à « entendre » ce compte, et à exprimer son opinion sur les besoins du département. Les attributions des *Conseils municipaux* sont un peu plus étendues : ils peuvent entendre et débattre le compte des recettes et dépenses qui sera rendu par le maire au sous-préfet, lequel l'arrêtera définitivement; ils délibèrent sur les emprunts, les octrois, etc. L'état civil est confié aux maires et aux adjoints, ainsi que la police. Mais, dans les villes au-dessus de cent mille âmes, la police est aux mains du gouvernement. A Paris, c'est un régime d'exception, avec un *préfet de police*. Préfets, sous-préfets, membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, maires, adjoints, conseillers municipaux, sont nommés, les uns par le Premier Consul, les autres par les

préfets. Quant au tribunal contentieux établi dans chaque département sous le nom de *Conseil de préfecture*, et composé, selon les départements, de 5, 4 ou 3 membres, les membres en étaient nommés par le Premier Consul, et ce tribunal pouvait être présidé par le préfet, qui, en cas de partage des voix, avait voix prépondérante. C'est ainsi qu'après avoir distingué l'administration du jugement, les auteurs de la loi confondaient ensuite, dans l'intérêt du despotisme, l'administration et le jugement.

Le Tribunat fut épouvanté par la présentation de ce projet, et les libéraux de cette assemblée n'y virent qu'un code de tyrannie. Le rapporteur, qui fut Daunou, le cribla de critiques, mais conclut à l'adoption, par l'unique motif qu'il *serait dangereux* de le rejeter. La presse étant muette, le Tribunat se sentait impuissant. Il y eut d'éloquents discours contre cette suppression de toutes les libertés. Mais finalement le Tribunat adopta par 71 voix contre 25, et le Corps législatif fit de même, par 217 voix contre 68. Ainsi s'organisa le despotisme; mais on n'en vit d'abord que d'heureux effets, à cause des intelligents choix de préfets et de sous-préfets que fit Bonaparte[1], et parce qu'au début il put ainsi opérer rapidement les améliorations de toute nature que lui inspira son génie. L'administration fut rapide, simple. On la trouva équitable. L'Europe parut « nous l'envier ». C'est peu à peu qu'elle devint brutale et tyrannique, à mesure que le maître lui-même se transformait de bon despote en mauvais despote.

Nouvelles mœurs. — Cette transformation fut lente, et les diverses phases en furent mal saisies par les contemporains. Au moment du vote de la Constitution de l'an VIII, Bonaparte gardait encore une sorte de simplicité républicaine. Ce n'est

1. Ces préfets et ces sous-préfets étaient en partie l'élite du personnel politique et administratif qui s'était formé pendant la Révolution. Contrairement à ce qu'on dit d'ordinaire, il n'y eut parmi eux qu'un petit nombre de Montagnards. Ce sont les libéraux modérés, ex-constituants, ex-législateurs, membres de la Gironde ou de la Plaine à la Convention, qui se montrèrent les plus nombreux et les plus zélés à servir le Consulat. — Au début, plusieurs d'entre eux voulurent prendre l'attitude de représentants en mission, firent des proclamations, publièrent des journaux : on les rappela bientôt à la modestie de leurs fonctions d'agents subalternes, et on obtint d'eux une obéissance à toute épreuve. — L'histoire de l'administration française sous le Consulat, par le moyen des préfets et des sous-préfets, n'est pas encore faite, et les éléments s'en trouvent à l'état inédit dans les diverses archives.

que le 30 pluviôse qu'il alla s'installer aux Tuileries, ainsi qu'une loi l'y autorisait. Il n'y eut pas encore de cour consulaire : c'est d'une cour de statues héroïques que Bonaparte songea d'abord à s'entourer. Il ordonna que la grande galerie des Tuileries fût ornée des effigies de Démosthène, d'Alexandre, d'Annibal, de Scipion, de Brutus, de Cicéron, de César, de Turenne, de Condé, de Washington, de Frédéric, de Mirabeau, de Marceau, etc. Il garda une partie de l'étiquette républicaine, et le titre de citoyen resta seul usité[1]. A la nouvelle de la mort de Washington, un ordre du jour ordonna un deuil au nom des idées de *liberté* et d'*égalité*. Mais, à côté des usages républicains, s'annonçaient de nouvelles mœurs, ou plutôt les anciennes mœurs reparaissaient timidement Les bals de l'Opéra se rouvraient : on s'y déguisait en religieux, en conseiller au Parlement, autant par réaction que par parodie Une brillante soirée donnée par Talleyrand le 6 ventôse an VIII (25 février 1800) fit paraître l'intention du Premier Consul de rallier autour de lui le personnel de l'ancien régime et celui du nouveau . on y vit MM. de Coigny, Dumas, Portalis, Ségur l'aîné, La Rochefoucauld-Liancourt, de Crillon, Mmes de Vergennes, de Castellane, d'Aiguillon, de Noailles. Au coup d'État du 18 brumaire et pendant le Consulat provisoire, Bonaparte avait presque uniquement composé son cortège d'hommes de 1789, de libéraux, de membrès de l'Institut. Il commence maintenant à se procurer des éléments nouveaux pour former sa future cour, et il les demande à l'ancien régime. Car, dit-il en parlant des nobles, « il n'y a que ces gens-là qui sachent servir ». Quant aux libéraux, qui prennent au sérieux leur rôle de tribuns ou de législateurs et qui font déjà de l'opposition, il a de l'humeur contre eux, et les flétrit du nom d'*idéologues*.

Effets de la victoire de Marengo à l'intérieur. — Les négociations avec l'Autriche ayant échoué, Bonaparte a l'occasion de se procurer une nouvelle gloire militaire, qui lui sera utile pour assurer sa domination à l'intérieur. Mais la Constitution ne lui confère pas le commandement de l'armée. Ce

1. Mais Bonaparte donna l'exemple de dire *Madame* et non plus *Citoyenne*.

commandement est donné à Berthier, qui cède le ministère de la guerre à Carnot. Le Premier Consul n'assistera à la campagne qu'en *témoin*, mais ce *témoin* sera le véritable chef de l'armée. Les préparatifs de guerre furent accompagnés de précautions contre la liberté. Trois journaux furent suspendus : le *Bien Informé*, le *Journal des hommes libres*, le *Journal des défenseurs de la patrie*. La censure théâtrale fut rétablie, et on vit la fin de ce théâtre aristophanesque qui avait pu jusque-là se donner assez libre cours, et qui n'a guère reparu depuis. Pendant son absence, qui dura du 16 floréal an VIII au 12 messidor suivant, Bonaparte n'osa pas garder l'exercice du pouvoir exécutif, et cet exercice fut confié, selon la Constitution, au second Consul, Cambacérès, qui s'acquitta avec succès de ses fonctions intérimaires. Il parut que la machine gouvernementale pouvait marcher sans Bonaparte, et même il se répandit que le gouvernement intérimaire avait réglé par avance l'élection du successeur du Premier Consul, au cas où celui-ci périrait pendant la guerre. Aussi le vainqueur de Marengo se hâta-t-il de rentrer à Paris, sans recueillir tous les fruits de son éclatante et téméraire victoire. Il fut accueilli avec honneur, mais sans platitude, et le Tribunat affecta même de louer plutôt l'héroïsme de Desaix. Mais dans la masse rurale et ouvrière, il y eut un élan d'enthousiasme, et le peuple se mit à croire à l'*étoile*, à la *mission providentielle* du Premier Consul. C'est le moment, semble-t-il, où se précise et se formule tout le rêve ambitieux de Bonaparte dans son esprit. Il va se procurer par le Concordat le plus efficace moyen de les réaliser, et les traités de Lunéville et d'Amiens, en ajoutant à sa gloire militaire une gloire de pacificateur, vont achever de l'élever à la toute-puissance.

Proscription des républicains. — Le 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), comme Bonaparte, se rendant à l'Opéra, passait en voiture dans la rue Saint-Nicaise, un royaliste nommé Saint-Régeant tenta de l'assassiner par l'explosion d'un baril de poudre caché dans une charrette. Il y eut quatre personnes tuées, et une soixantaine blessées. Le Premier Consul ne fut pas atteint. Aussitôt sa colère se combina avec ses intérêts politiques, et il attribua le crime aux « Jacobins », c'est-à-dire aux répu-

blicains restés fidèles à la République. Le temps était passé où il se mettait auprès d'eux en frais de bonne grâce pour assurer le succès du plébiscite. Il les haïssait et les redoutait plus qu'aucun autre parti. Les cris de *hors la loi!* dont ils l'avaient harcelé à la journée du 19 brumaire, retentissaient toujours à ses oreilles. Il vit l'occasion bonne pour se débarrasser de quelques-uns d'entre eux et intimider les autres. Il voulait aussi donner un éclatant démenti à Pitt, qui avait appelé le Premier Consul *fils et champion des Jacobins,* et se poser devant l'Europe en homme d'ordre. Les preuves affluaient que l'attentat de la rue Saint-Nicaise avait été royaliste. Bonaparte n'en persista pas moins à vouloir frapper les républicains. Une loi de proscription n'eût pu être obtenue du Tribunat et du Corps législatif. On prit l'expédient d'un « acte du gouvernement », rédigé en conseil d'État, le 14 nivôse. Cet acte, soumis aussitôt au Sénat, qui le déclara « une mesure conservatrice de la Constitution », fut promulgué le 18 nivôse. C'était la proscription de 130 républicains, qui devaient être « mis en surveillance spéciale hors du territoire européen de la République », non plus comme complices du crime de Saint-Régeant, mais comme septembriseurs et anarchistes, c'est-à-dire comme opposants. Tous innocents, ces proscrits républicains, auxquels on en ajouta quelques autres, sans nouveau sénatus-consulte, furent fort inégalement traités. Les plus marquants, Talot, Félix Le Peletier, le prince de Hesse, Choudieu évitèrent la déportation, sans doute grâce au double jeu que jouait le ministre de la police Fouché. Mais Destrem, ex-membre des Cinq-Cents, qui avait sévèrement apostrophé Bonaparte à Saint-Cloud, fut déporté à la Guyane et ne revit pas la France. Une quarantaine de déportés allèrent aussi à la Guyane. Les autres, parmi lesquels l'ex-général Rossignol, furent transportés à Mahé, l'une des Seychelles. L'odyssée romanesque de ces infortunés excéderait les bornes de ce récit. Il n'en survécut guère qu'une vingtaine, qui rentrèrent en France sous la Restauration.

Ce ne sont pas les seules mesures que Bonaparte prit contre les républicains. Par arrêté du 17 nivôse an IX on mit en état de surveillance dans l'intérieur de la France, avec interdiction

de résider dans la Seine et départements voisins, 52 citoyens connus par leurs sentiments démocratiques, Antonelle, Moyse Bayle, Laignelot, Le Cointre, Sergent, etc. On incarcéra sans jugement des femmes ou veuves de républicains, les veuves de Chaumette, de Marat, de Babeuf [1]. Il y eut aussi du sang versé et d'illégales condamnations à mort. Traduits devant une commission militaire, les nommés Chevalier, Veycer, Metge, Humbert et Chapelle, englobés dans une prétendue conspiration que la police avait organisée, furent fusillés dans la plaine de Grenelle. D'autres républicains moins obscurs, Aréna, Ceracchi, Topino-Lebrun, Demerville, furent condamnés à mort par le tribunal criminel de la Seine, quoiqu'ils ne fussent coupables que de propos hostiles à Bonaparte, ou tout au plus de quelques velléités de conspiration, et guillotinés le 10 pluviôse an IX. Quant aux véritables auteurs de l'attentat de la rue Saint-Nicaise, le royaliste Saint-Régeant et son complice Carbon, accablés sous les preuves, ils furent condamnés à mort et exécutés le 16 germinal suivant (6 avril 1801).

Les tribunaux spéciaux. — Contrairement à ce qu'ont écrit plusieurs historiens, l'ordre matériel n'était pas assuré en France sous le Consulat. Les brigands royalistes arrêtaient les diligences, comme sous le Directoire, assassinaient les patriotes, pillaient à la campagne les maisons des acquéreurs de biens nationaux. Au commencement de l'an IX, une bande de chouans enleva le sénateur Clément de Ris, en villégiature dans son château de Touraine; une autre bande assassina l'évêque « constitutionnel » Audrein, en tournée pastorale dans le Finistère. La gendarmerie, les colonnes mobiles, les commissions militaires auraient dû suffire contre ces attentats. Mais Bonaparte profita de l'indignation publique pour obtenir la création de *tribunaux spéciaux*, qui le débarrasseraient au besoin non seulement des brigands royalistes, mais des opposants républicains. Par la loi du 18 pluviôse an IX, que le Tribunat et le Corps législatif ne votèrent qu'à une majorité relativement faible, le gouvernement fut autorisé à établir, dans les départements où

1. Cependant Bonaparte fit une pension à la sœur de Robespierre.

il le jugerait nécessaire, un tribunal spécial, composé du président et de deux juges du tribunal criminel, de trois militaires et de deux civils désignés par le Premier Consul. Ce tribunal devait connaître de presque tous les crimes qui seraient de nature à inquiéter le gouvernement, et cela sans appel et sans recours en cassation, sauf pour la question de compétence. Bonaparte pouvait donc se procurer à son gré, dans chaque département, une sorte de tribunal révolutionnaire pour l'exécution de ses vengeances, et, en fait, il en établit dans 32 départements.

Épuration du Tribunat et du Corps législatif — Les progrès du despotisme de Bonaparte n'intimidaient pas les libéraux du Tribunat et du Corps législatif. Les trois premiers titres du Code civil, préparés en Conseil d'État avec la collaboration personnelle et prépondérante du Premier Consul, furent l'objet d'une vive critique au Tribunat, comme étant peu conformes aux principes de 1789 et marquant une réaction par rapport à l'ancien projet déjà voté en partie par la Convention. Le titre premier fut rejeté par le Tribunat et par le Corps législatif, et le titre second, également repoussé par le Tribunat, allait être soumis au Corps législatif quand le gouvernement retira le projet par un message injurieux (nivôse an X). A la même époque, le Corps législatif et le Tribunat accentuaient leur opposition en désignant comme candidats aux fonctions de sénateur des *idéologues* comme Daunou. Quand Bonaparte revint de son voyage triomphal à Lyon, rapportant le titre de président de la République italienne et le prestige d'une popularité qui excitait plus d'enthousiasme dans les départements qu'à Paris, il se sentit assez fort pour châtier par un coup de force les chefs de l'opposition dans les deux assemblées censées représentatives. Le moment approchait de procéder, selon la Constitution, au renouvellement par cinquième du Tribunat et du Corps législatif. Au lieu de procéder par la voie du sort à la désignation des membres sortants, le Premier Consul, inspiré (dit-on) par Cambacérès, eut l'idée de faire désigner par le Sénat ceux des membres de ces deux assemblées qui resteraient en fonction. Le sénatus-consulte du 27 ventôse an X désigna en effet, dans le Corps législatif, 240 membres, et dans le Tri-

bunat 80 membres comme devant n'être pas soumis à la réélection, et c'est ainsi que furent éliminés les chefs de l'opposition, entre autres les tribuns Daunou, Bailleul, Isnard, Thibault, et surtout Benjamin Constant, qui s'était révélé orateur et tacticien. On les remplaça par des hommes plus maniables. Cependant, c'est alors que Carnot entra au Tribunat. Ainsi épurées, ces Assemblées furent dociles. Mais elles gardèrent encore, comme on le verra, une certaine indépendance.

III. — Le Consulat à vie.

Opposition du Tribunat et du Sénat aux projets de Consulat à vie. — La conclusion du Concordat, la paix d'Amiens, les incroyables succès militaires et diplomatiques de Bonaparte préparèrent l'opinion à des changements illibéraux dans une constitution si peu libérale cependant, mais qui du moins bornait à une période de dix années d'exercice les pouvoirs du Premier Consul, et on vit bien dans l'entourage de Bonaparte que, si ces changements ne lui étaient pas accordés, il saurait les opérer de force. Le second consul Cambacérès fit entendre au Tribunat qu'il serait bon d'accorder à Bonaparte, à l'occasion de la paix d'Amiens, une récompense nationale. Le Tribunat émit un vœu conforme (16 floréal an X), mais la députation qu'il envoya à ce sujet à Bonaparte déclara qu'il s'agissait d'une récompense purement honorifique. Or, le titre de pacificateur ou de père du peuple ne suffisait pas à l'ambition du Premier Consul. Il se tourna vers le Sénat, auquel le vœu du Tribunat avait été transmis, et les sénateurs furent sollicités individuellement de décerner le Consulat à vie. Ils eurent le courage de s'y refuser, et, par une délibération du 18 floréal, ils se bornèrent à réélire d'avance le Premier Consul pour une seconde période de dix années. Bonaparte dissimula son dépit, écrivit au Sénat qu'il allait consulter le peuple pour savoir s'il devait accepter le « sacrifice » qu'on lui demandait en prolongeant sa magistrature, et partit pour la Malmaison, afin de

laisser le champ libre à son collègue Cambacérès, dont le zèle se montra ingénieux et hardi. Il convoqua le Conseil d'État (20 floréal) pour délibérer, à propos de la lettre du Premier Consul, comment et sur quoi on consulterait le peuple. Bigot de Préameneu proposa « de ne pas restreindre l'émission du vœu public dans les limites du sénatus-consulte ». Rœderer déclara que, dans l'intérêt même de cette « stabilité » gouvernementale que le Sénat avait dit vouloir assurer, il fallait soumettre au peuple la double question de savoir si le Premier Consul serait nommé à vie, et s'il aurait le droit de désigner son successeur. On écarta l'idée de faire une loi pour formuler ce plébiscite, et le Conseil d'État adopta, malgré l'opposition de la minorité, le projet de Rœderer. A son retour, Bonaparte feignit de se fâcher, gronda Rœderer, dont il reçut une lettre d'excuse, parla d'annuler l'arrêté, et finit par l'accepter, mais en retranchant l'article sur le droit de désigner son successeur. C'est donc sur un simple avis du Conseil d'État que fut décidé ce plébiscite, et, comme rien dans la Constitution n'autorisait ce mode de procéder, ce fut un véritable coup d'État, qu'on se borna à notifier au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat, sans leur demander avis. Le Sénat, irrité, nomma une commission pour rechercher les mesures à prendre : mais cette commission déclara (27 floréal) qu'il n'y avait rien à faire « quant à présent » Le Tribunat et le Corps législatif s'inclinèrent devant le fait accompli. Sur les registres qu'ils ouvrirent pour y consigner les votes individuels de leurs membres pour le Consulat à vie (registres que nous n'avons pas retrouvés), il n'y eut, d'après Fauriel, que quatre votes négatifs, un au Tribunat (celui de Carnot), et trois au Corps législatif. Mais, en présentant ces votes au Premier Consul (24 floréal), le Corps législatif lui fit entendre le conseil épigrammatique de gouverner par la liberté, et l'orateur du Tribunat, Chabot (de l'Allier), osa faire une satire indirecte, mais sanglante, de l'ambition de Bonaparte.

Plébiscite sur le Consulat à vie. — C'est au Sénat que fut infligé l'honneur de dépouiller les procès-verbaux de ce plébiscite, qui eut lieu, comme le précédent, à registre ouvert. Le

14 thermidor an X (2 août 1802) il fut proclamé qu'il y avait eu 3 568 885 *oui*, et 8374 *non*. Et le Sénat rendit le décret suivant : « Article premier. Le peuple français nomme et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte Premier Consul à vie. — Art. 2. Une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier de la victoire, et de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la nation. — Art. 3. Le Sénat portera au Premier Consul l'expression de la confiance, de l'amour et de l'admiration du peuple français » — Cette fois, il y avait eu 500 000 *oui* de plus qu'en l'an VIII. L'ingérence des préfets ne suffit pas à expliquer cet accroissement de la majorité. Il faut l'expliquer surtout par ce fait que la nation était heureuse de la paix d'Amiens, qui semblait clôturer à jamais une sanglante période de dix ans de guerre. D'autre part, beaucoup de royalistes qui s'étaient abstenus en l'an VIII votèrent cette fois pour Bonaparte, par reconnaissance d'un sénatus-consulte du 6 floréal an X, qui accorda une amnistie conditionnelle aux émigrés [1], et aussi parce que l'établissement du Consulat à vie semblait ramener, sinon les Bourbons, du moins les institutions monarchiques. C'est le moment où un grand nombre de royalistes désarment et se rallient, au grand dépit de Louis XVIII, dont Bonaparte essaye vainement d'obtenir l'abdication. Le clergé papiste, heureux du Concordat, fut en outre un excellent agent électoral. C'est donc une majorité de droite, semble-t-il, qui se prononça pour le Consulat à vie. Cette fois la plupart des hommes de la Révolution s'abstinrent de voter, et dans les registres de Paris on ne retrouve presque aucun de ces noms de constituants, de conventionnels, de savants, de membres de l'Institut, gens de 89 ou gens de 93, qui avaient adhéré à la Constitution de l'an VIII. Quant aux 8374 citoyens qui votèrent *non*, ce serait peu pour nos mœurs électorales d'à présent et dans un vote secret : ce fut beaucoup pour l'époque, dans un scrutin public, et par rapport aux 1500 *non* du plébis-

1. Étaient exceptés de cette amnistie les chefs de rassemblement armé, les agents de guerre civile, etc. Les autres émigrés étaient amnistiés, mais à la condition d'être rentrés en France avant le 1er vendémiaire an XI (23 septembre 1802) et de prêter le serment de fidélité à la République. Ceux de leurs biens qui n'auraient pas été aliénés leur seraient rendus.

cite de l'an VIII. La plupart de ces votes négatifs furent donnés dans l'armée. A Ajaccio, sur les 300 suffrages de la garnison, il y eut (d'après Miot de Melito) 66 *non*, et dans une compagnie de 50 hommes il se rencontra 38 opposants. Le vote négatif de La Fayette fit grand bruit. Il l'envoya à Bonaparte avec une lettre où il lui disait que *le 18 brumaire avait sauvé la France*, que la dictature avait été *réparatrice*, mais qu'il ne voulait pas donner finalement pour résultat à la Révolution un *régime arbitraire*. Le plébiscite sur le Consulat à vie marque la rupture de Bonaparte avec ces hommes de 89, avec ces *idéologues*, qui l'avaient si naïvement aidé à renverser la constitution de l'an III, et qui, selon le mot d'un conventionnel rapporté par Mme de Staël, n'ayant pu obtenir des lois la liberté, avaient cru pouvoir l'obtenir d'un homme.

Constitution de l'an X. — Dès que Bonaparte fut certain d'être consul à vie, il résolut de prendre ce qu'il avait refusé d'abord, le droit de se perpétuer par la désignation de son successeur. C'était une grave modification à faire à la constitution de l'an VIII : il en profita pour remanier cette constitution de telle sorte que, bien que l'acte du 16 thermidor an X (4 août 1802), qui consacre ces changements, soit intitulé *senatus-consulte organique de la constitution*, c'est presque une constitution nouvelle, et les historiens la désignent souvent sous le nom de *constitution de l'an X*. C'est bien l'œuvre personnelle de Bonaparte, qui la dicta à son secrétaire Bourienne et la corrigea ensuite de sa main (Rœderer vit et copia cet écrit). Imposé au Conseil d'État, qui dut le voter presque sans débat, cet acte fut soumis au Sénat, transformé illégalement en corps constituant. Terrorisé par la popularité de Bonaparte, et cerné (assure-t-on) par des grenadiers, le Sénat écarta tout débat, vota par oui ou par non, et adopta le projet « à la majorité absolue ».

Si cette nouvelle constitution, la cinquième depuis 1789, détruisait en fait la République, dont elle maintenait le nom et quelques formes, il ne faudrait pas croire qu'elle organisât purement et simplement la dictature d'un homme, ou plutôt, si elle l'organisait, c'était en faisant à l'opinion des concessions assez notables.

Voici ce que le pouvoir de Bonaparte y gagnait. Il se fortifiait d'abord d'une sorte d'hérédité. Le Premier Consul recevait le droit de présenter au Sénat un citoyen pour lui succéder après sa mort. Si le Sénat n'en voulait pas, il présentait un second candidat, et, en cas de refus, un troisième, qui serait nécessairement nommé. Et même Bonaparte parut modéré en établissant des restrictions quelconques à son droit de désigner son successeur, puisque plusieurs milliers d'électeurs, lors du plébiscite sur le Consulat à vie, avaient spontanément inscrit à la suite de leur *oui* ces mots : *Avec le droit de désigner son successeur*. Toute indépendance était ôtée au Sénat : il continuerait à se compléter par cooptation, mais sur une liste de trois candidats dressée par le Premier Consul, et pris sur la liste dressée par les collèges de département. Or, il y avait alors 14 places à remplir, le Sénat ne comptant encore que 66 membres au lieu de 80. De plus, le Premier Consul pourrait nommer lui-même 40 nouveaux sénateurs et porter le nombre total des membres du Sénat à 120. Il était donc sûr de se procurer ainsi une majorité. Enfin, c'est lui qui présiderait le Sénat, ou le ferait présider par le second ou le troisième consul. Ainsi subordonné, le Sénat voyait ses attributions s'accroître : non seulement il interpréterait la Constitution, mais il réglerait « tout ce qui n'a pas été prévu par la Constitution, et qui est nécessaire à sa marche ». Il pourrait dissoudre le Corps législatif et le Tribunat. Il était omnipotent, mais par et pour Bonaparte. — Le Conseil d'État n'avait pas accepté sans opposition les diverses mesures despotiques déjà prises : cette opposition fut annihilée à l'avenir par l'établissement d'un *Conseil privé*, nommé par le Premier Consul et qui préparerait les projets de sénatus-consultes organiques. — Le Tribunat était réduit à 50 membres à dater de l'an XIII. — Le seul vestige d'élection populaire directe qu'eût maintenu la Constitution de l'an VIII disparaissait : les électeurs ne nommaient plus les juges de paix, mais désigneraient deux candidats à chaque place de juge de paix. — Le Premier Consul était autorisé à ratifier les traités de paix et d'alliance, sur le simple avis du Conseil privé, et sans l'intervention du Tribunat et du Corps législatif. Pour les promulguer, il lui suffisait d'en

« donner connaissance au Sénat ». Enfin il recevait le droit royal de faire grâce.

Voici maintenant quelles concessions fit Bonaparte en échange de ces avantages. Le fait que le second et le troisième consuls devinrent, comme lui, consuls à vie laissa l'opinion indifférente. Mais elle fut fort sensible à une sorte de rétablissement de l'exercice de la souveraineté nationale. Le système des listes de notabilité fut aboli, et au lieu de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers de candidats aux fonctions, les électeurs n'en désignent plus désormais, pour chaque fonction, que deux au choix du Sénat ou du pouvoir exécutif. Il y eut des *assemblées de canton*, des *collèges électoraux d'arrondissement*, des *collèges électoraux de département*. Les assemblées de canton, formées de tous les citoyens, nommaient deux candidats pour les fonctions de juges de paix, et, dans les villes de 5000 âmes, pour chacune des places du conseil municipal (renouvelable par moitié tous les dix ans), deux candidats pris « sur la liste des cent plus imposés du canton ». Enfin les assemblées de canton nommaient les membres du collège électoral d'arrondissement, sans qu'aucune condition de cens fût exigée de ces élus, et les membres du collège électoral du departement, mais en les choisissant parmi les 600 plus imposés. (C'est ainsi que, dans la nouvelle constitution, le régime démocratique était tempéré par le régime censitaire.) Les collèges d'arrondissement devaient compter au moins 120 membres, au plus 200 : les collèges de département, au moins 200 membres, au plus 300. Le Premier Consul avait le droit d'adjoindre 10 membres aux collèges d'arrondissement, et 20 aux collèges de département. Les membres des deux collèges étaient nommés à vie, et il ne devait être procédé aux élections complémentaires nécessitées par les décès que quand les deux tiers des places seraient vacantes, si bien que ces élections, faites sous l'heureuse impression de la paix d'Amiens, servirent pour toute la durée du Consulat et de l'Empire. Les collèges d'arrondissement présentaient deux candidats pour chaque place vacante dans le conseil d'arrondissement, et aussi deux citoyens pour faire partie de la liste sur laquelle devaient être choisis les membres du Tribunat. Les

collèges de département faisaient de même pour chaque place vacante au conseil général, et concouraient de même à dresser la liste des candidats au Sénat. Quant à la liste sur laquelle devaient être choisis les membres du Corps législatif, chaque collège d'arrondissement et chaque collège de département désignaient deux citoyens. Il y eut donc encore des électeurs, des élections, des élus : l'opinion fut si contente de ce retour aux idées et aux pratiques de la Révolution, qu'elle accepta et les restrictions qui rendaient illusoire ce droit de suffrage, et l'extension donnée, par les autres articles du sénatus-consulte, au pouvoir personnel de Bonaparte.

La cour consulaire. — A partir du Consulat à vie, Bonaparte renonça à cette attitude de président de République à l'américaine qu'il avait jusqu'alors à peu près gardée. Dans le sénatus-consulte qui le proclama consul à vie, ce ne fut plus le « citoyen Bonaparte », mais « Napoléon Bonaparte ». Ainsi sortait de l'ombre ce prénom aux syllabes sonores qui allait devenir un nom d'empereur. L'adulation bête commença : le *Journal des défenseurs de la patrie* déclara gravement que *Napoléon*, suivant sa racine grecque, signifiait *Vallée du lion*. Une circulaire du ministre de l'intérieur du 16 thermidor an X invita les préfets à célébrer le 27 thermidor (15 août) l'anniversaire de la naissance du Premier Consul. Ce jour-là, il y eut à Paris des illuminations splendides, et partout apparurent les initiales *N. B.* Sur l'éperon du Pont-Neuf se dressa cette statue de la Paix que le Sénat avait décrétée comme un conseil et un avertissement, mais elle ne s'y dressa que pour un jour. Bientôt Bonaparte se fit donner une liste civile de six millions, que le ministre des finances Gaudin introduisit dans le budget de l'an XI (au lieu des 500 000 francs que la Constitution de l'an VIII avait accordés au Premier Consul). — Depuis Marengo, et surtout depuis la paix, l'habitation de Bonaparte aux Tuileries, d'abord simple, était devenue luxueuse, monarchique. Il y eut un gouverneur du palais, Duroc, et des préfets du palais. Quatre dames furent attachées à la personne de Mme Bonaparte : c'étaient Mmes de Luçay, de Lauriston, de Talhouët et de Rémusat. Au début toute militaire et grossière, cette cour se

transforma sous l'influence de Joséphine, et aussi par la volonté de Bonaparte, qui voulait que son entourage ne fût ni tout à fait militaire, ni tout à fait civil. On y porta d'abord l'habit à la française, avec le sabre et les bottes, ce qui faisait sourire. Bonaparte, à la fête du 14 juillet 1802, se montra en habit de soie rouge de Lyon, sans manchettes et avec une cravate noire. Après le Consulat à vie, l'épée et les bas de soie remplacèrent le sabre et les bottes. Les questions de costume devinrent une affaire. C'était faire sa cour au Premier Consul que de porter la bourse à cheveux et de se poudrer, comme le fit le ministre des finances Gaudin. Bonaparte ne se poudra pas et porta ses cheveux comme avant : mais il poussa à ces futilités, à ces singeries de l'ancien régime, à tout ce qui pouvait transformer ses fonctionnaires et ses généraux en courtisans divisés entre eux et occupés de niaiseries. Le caractère de cette nouvelle cour et ce par quoi elle différa surtout de l'ancienne, c'est que, si les femmes en firent l'ornement, elles n'y exercèrent aucune influence politique, ou elles n'y furent que les instruments de la politique de Bonaparte, qui, dans son palais comme dans la France, resta le seul maître.

La Légion d'honneur. — De tous les actes de Bonaparte sous le consulat, celui qui parut aux contemporains, après le Concordat, le plus monarchique, ce fut la création d'une *Légion d'honneur* (29 floréal an X). Cette Légion, dont le Premier Consul était le chef, se composait d'un *grand conseil d'administration*, et de quinze *cohortes*, comprenant chacune sept *grands officiers*, au traitement de 5000 francs, vingt *commandants*, au traitement de 2000 francs, trente *officiers*, au traitement de 1000 francs, et 350 *légionnaires*, au traitement de 250 francs, tous nommés à vie. Il était affecté à chaque cohorte « des biens nationaux portant 200 000 francs de rente ». Un hospice devait être établi dans chaque cohorte, pour les légionnaires infirmes. Nommés par le grand conseil d'administration, que présidait le Premier Consul, les membres de la Légion d'honneur étaient choisis parmi les militaires qui avaient « rendu des services majeurs à l'État dans la guerre de la liberté » (ceux qui avaient reçu des armes d'honneur en faisaient partie de droit), et parmi

« les citoyens qui, par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, ont contribué à établir ou à défendre les principes de la République, ou fait aimer et respecter la justice ou l'administration publique ». Chaque individu admis dans la Légion d'honneur devait « jurer sur son honneur de se dévouer au service de la République, à la conservation de son territoire dans son intégrité, à la défense de son gouvernement, de ses lois et des propriétés qu'elles ont consacrées ; de combattre, par tous les moyens que la justice, la raison et les lois autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal, à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut ; enfin, de concourir de tout son pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité ». En dépit de ces formules républicaines, le projet d'institution de la Légion d'honneur rencontra une vive opposition au Conseil d'État. Des orateurs du Tribunat le critiquèrent amèrement comme contre-révolutionnaire. Il ne fut adopté par cette assemblée qu'à la majorité de 56 voix contre 38, et par le Corps législatif à la majorité de 170 voix contre 110.

Gouvernement personnel de Bonaparte. — De 1802 à 1804, l'histoire intérieure du consulat peut se résumer d'un mot : c'est le gouvernement personnel de Bonaparte. Après la rupture de la paix d'Amiens, l'opinion, dont tous les organes sont entre les mains du Premier Consul, semble uniquement occupée par la guerre contre l'Angleterre, par le camp de Boulogne, par les rêves de gloire militaire. A l'intérieur, toutes les oppositions abdiquent ou se cachent. Mme de Staël, dont le salon avait été le rendez-vous des libéraux mécontents, va être bannie. L'ex-jacobin Fouché, que Bonaparte soupçonne de connivence avec tous les partis, quitte le ministère de la police pour devenir sénateur.

Si toute la France est muette, il y a encore des républicains qui ne peuvent se résigner au despotisme, quoique ce despotisme, par une habile administration, eût ramené le bien-être. C'est dans l'armée que Bonaparte rencontra le plus d'adversaires. Moreau ne conspirait pas, mais le seul fait que cet illustre général républicain vécût dans la retraite et l'indépendance était une protestation contre le dictateur. Bernadotte,

commandant en chef de l'armée de l'Ouest, ne cachait pas son mécontentement. Est-il vrai qu'il ait organisé à Rennes un complot contre le Premier Consul? Toujours est-il que son chef d'état-major Simon et son aide de camp Marbot furent arrêtés. D'autres complots militaires eurent lieu, avec l'idée de tuer le Premier Consul, soit en l'assassinant, soit par une sorte de duel forcé. Le principal de ces complots fut celui auquel prirent part les généraux Donadieu et Delmas, le colonel Fournier, et d'autres officiers. Delmas s'échappa. Les autres furent arrêtés. Mais Bonaparte eut soin de cacher à l'opinion toutes ces tentatives, que l'on ne connut que plus tard. L'Europe put croire que le silence de la France annonçait une adhésion universelle et sans exception à la politique de l'homme de génie qui s'apprêtait à s'introniser lui-même. Le Corps législatif et le Tribunat, réduits à l'impuissance, votaient sans opposition, outre le budget, les levées d'hommes que nécessitait la reprise de la guerre, et les sessions de l'an XI et de l'an XII furent consacrées sans aucun incident bruyant à l'examen et au vote de lois relatives, par exemple, à l'exercice de la médecine, à l'organisation du notariat, à l'établissement de chambres consultatives pour les manufactures, les arts et les métiers, à l'administration forestière, aux écoles de droit, au code civil, qu'on acheva enfin. Il n'y avait plus trace d'opposition au Sénat, que Bonaparte se concilia par la création (14 nivôse an XII) de *sénatoreries*, à raison d'une « par arrondissement de tribunal d'appel ». Chaque sénatorerie, possédée à vie, était « dotée d'une maison, et d'un revenu annuel, en domaines nationaux, de 25 000 francs », sans autre condition que d'y résider au moins trois mois par année. Les titulaires de ces lucratives sinécures étaient nommés par le Premier Consul sur une liste de trois sénateurs dressée par le Sénat. Le dévouement du Sénat fut dès lors du zèle. Il se prêta à restreindre encore les faibles prérogatives du Corps législatif, et un sénatus-consulte du 28 frimaire an XII (20 décembre 1803) ôta à cette assemblée le droit de nommer son président : elle ne put désormais que désigner cinq candidats à la présidence, parmi lesquels le Premier Consul choisirait, et il choisit Fontanes. Le Corps législatif

vota (3 germinal an XII) l'érection, dans le lieu de ses séances, d'un buste de Bonaparte en marbre blanc.

Cadoudal; Pichegru et Moreau; le duc d'Enghien. — Ceux des émigrés qui étaient groupés, en Angleterre, autour du comte d'Artois, du duc de Berry et du prince de Condé, songèrent, après la rupture du traité d'Amiens, à former un complot contre la personne même de Bonaparte. Pichegru était près d'eux. On essaya de l'aboucher avec le général Moreau. La police consulaire n'était pas étrangère à cette tentative, afin de perdre le vainqueur de Hohenlinden, le seul rival de Bonaparte en gloire militaire. Moreau consentit à se réconcilier avec Pichegru, mais non à entrer dans le complot, qui se fit quand même, par la suggestion d'un agent du gouvernement français, Méhée de La Touche. Un général ami de Pichegru, nommé Lajolais, fit croire aux émigrés que Moreau était rallié à la cause royaliste. Georges Cadoudal et quelques chouans vingent secrètement à Paris. Ils espéraient provoquer, par Moreau, une insurrection militaire dans la capitale même. Déçus dans cet espoir, ils formèrent le projet d'attaquer le Premier Consul dans la rue, avec un nombre d'hommes égal à celui de sa garde. Pichegru, le marquis de Rivière, les deux Polignac, rejoignirent Georges (janvier 1804). Le comte d'Artois et le duc de Berry devaient débarquer en France, si le coup réussissait. La police consulaire savait tout et laissait faire. On espérait que Moreau se compromettrait enfin; on espérait aussi amener le comte d'Artois à débarquer en France, c'est-à-dire à se livrer. On se décida enfin à interroger quelques chouans complices, qu'on avait arrêtés antérieurement. L'un d'eux, Bouvet de Lozier, déposa qu'ils avaient compté sur Moreau, mais que Moreau avait refusé de les servir. Aussitôt, et bien qu'au fond cette déposition innocentât Moreau, Bonaparte le fit arrêter (15 février 1804) comme complice des chouans assassins, et, dans ses journaux, le calomnia. Pichegru fut également arrêté quelques jours plus tard, ainsi que Georges, les deux Polignac et le marquis de Rivière. Le comte d'Artois et le duc de Berry ne débarquèrent pas en France, et Bonaparte, n'ayant pu se saisir de leurs personnes, tourna sa vengeance vers un autre Bourbon, celui-là

étranger au complot, le duc d'Enghien, qui résidait depuis deux ans à Ettenheim, sur le territoire badois. Violant ce territoire, un détachement de dragons alla saisir le jeune prince (15 mars 1804). Ses papiers prouvèrent jusqu'à l'évidence son innocence quant au complot machiné contre Bonaparte. Il n'en fut pas moins condamné à mort par une commission formée des colonels de la garnison de Paris, et aussitôt fusillé dans les fossés du château de Vincennes (21 mars). Ce crime excita dans toute l'Europe un sentiment d'horreur et de peur. Bientôt on apprit (avril 1804) que le général Pichegru s'était étranglé dans sa prison, et tout le monde ne crut pas à la réalité de ce suicide. Plusieurs contemporains affirment que c'est Bonaparte qui avait fait périr Pichegru pour éviter l'éclat de sa défense publique dans le procès qui se préparait.

Établissement de l'Empire. — La découverte de la conspiration de Georges Cadoudal amena un élan d'adulation envers Bonaparte, dont il profita pour couronner enfin son rêve d'ambition. Quelques adresses, plus ou moins spontanées, avaient demandé que le consulat fût héréditaire dans la famille de Bonaparte. Le 6 germinal an XII (27 mars 1804), sur la motion de Fouché, le Sénat pria le « grand homme » de ne pas différer « d'achever son ouvrage en le rendant immortel comme sa gloire », c'est-à-dire en rendant son autorité héréditaire. Le mot d'*empire* n'était pas prononcé, et le vœu du Sénat restait vague. Le Conseil d'État, consulté sur ce vœu, délibéra pendant quatre séances, et ne s'accorda pas. Sept conseillers votèrent même l'ajournement. Lucien Bonaparte avait beau menacer les hésitants (et c'était presque tout le monde) d'une acclamation de l'armée, qui aurait salué le Premier Consul du titre d'empereur, Cambacérès lui-même avait peur de l'empire. C'est seulement après plusieurs semaines d'intrigues et d'hésitations qu'un membre du Tribunat, nommé Curée, fit une motion d'ordre (23 avril 1804), « tendant à ce que Napoléon Bonaparte, actuellement Premier Consul, fût déclaré Empereur des Français, et à ce que la dignité impériale fût déclarée héréditaire dans sa famille ». Alors Bonaparte invita le Sénat « à lui faire connaître sa pensée tout entière ». Le Sénat nomma une commission, qui

attendit de savoir ce que ferait le Tribunat. Celui-ci, le 10 floréal, commença à discuter la motion de Curée, que tous les orateurs soutinrent, sauf Carnot, qui (11 floréal) déclara « factice » le mouvement d'opinion en faveur de la « monarchie héréditaire », puisque la presse n'était plus libre, et, tout en concédant que le 18 brumaire et le pouvoir absolu « avaient retiré l'État des bords de l'abîme », exprima l'avis que la dictature devait prendre fin : « La liberté, dit-il, fut-elle donc montrée à l'homme pour qu'il ne pût jamais en jouir? Fut-elle sans cesse offerte à ses vœux comme un fruit auquel il ne peut porter la main sans être frappé de mort? Ainsi la nature, qui nous fait de cette liberté un besoin si pressant, aurait voulu nous traiter en marâtre! Non, je ne puis consentir à regarder ce bien, si universellement préféré à tous les autres, sans lequel tous les autres ne sont rien, comme une simple illusion : mon cœur me dit que la liberté est possible, que le régime en est facile, et plus stable qu'aucun gouvernement arbitraire, qu'aucune oligarchie ». Mais il se déclara prêt à se soumettre aux mesures contre lesquelles il opinait. Cette protestation, si modérée, et d'ailleurs élogieuse pour Bonaparte, resta sans écho dans le Tribunat. Une commission fut nommée, au nom de laquelle l'ex-conventionnel Jard-Panvillier fit un rapport favorable, le 13 floréal an XII (3 mai 1804), qui pouvait se résumer ainsi : « Le vœu général s'est prononcé pour l'unité individuelle dans le pouvoir et pour l'hérédité de ce pouvoir. La France doit attendre de la famille Bonaparte, plus que d'aucune autre, le maintien des droits et de la liberté du peuple qui la choisit, et toutes les institutions propres à les garantir. Cette dynastie est aussi intéressée à maintenir tous les avantages de la Révolution que l'ancienne le serait à les détruire. » Le Tribunat émit donc un vœu conforme à la motion de Curée, et le transmit au Sénat, qui, par un message au Premier Consul, déclara partager les sentiments du Tribunat. Le Corps législatif n'était pas en session : le président Fontanes fit voter par ceux de ses membres qui se trouvaient à Paris une adresse conforme aux vœux du Tribunat et du Sénat. Ce n'étaient encore que des vœux. Le 26 floréal, le Sénat, présidé par Cambacérès, fut saisi d'un

projet de sénatus-consulte présenté au nom du Conseil d'État par Portalis. Une commission spéciale de dix membres en demanda et en fit voter l'adoption, le 28 floréal (18 mai 1804), par l'organe de Lacépède. Ce sénatus-consulte, c'est la Constitution impériale, que nous analyserons plus loin. Elle devait être soumise à un plébiscite, mais dès le jour même Napoléon Bonaparte reçut et prit le titre d'*Empereur des Français*. Le nom de *République* n'était pas supprimé, et fut encore conservé pendant quelque temps.

BIBLIOGRAPHIE

Sources officielles. — *Registre des délibérations du Consulat provisoire*, publié par **A. Aulard**, 1894, in-8 (dans la collection de la Société de l'hist. de la Rév.). — *Procès-verbaux* (inédits) *des séances des consuls*, Arch. nat., AF* IV, 4-15. — *Correspondance des préfets et divers doc. administratifs* (inédits), Arch. nat., série F, *passim*, et dans les diverses archives départementales et municipales. — *Procès-verbaux* (inédits) *des séances du Sénat conservateur*, Arch. nat., CC, 1-22. — *Procès-verbal des séances du Corps législatif* (6e à 10e législature), de l'an VIII à l'an XII, s. d., 25 vol. in-8. — *Procès-verbal des séances du Tribunat* (6e à 10e législature), de l'an VIII à l'an XII, s. d., 59 vol. in-8. — Rapports, opinions et pièces relatifs au Sénat, au Corps législatif et au Tribunat (imprimés), Bibl. nat., Le 49 à 51.

Recueils de documents. — *Procès instruit contre Demerville, Ceracchi, Aréna et autres*, an IX, in-8. — *Correspondance de Napoléon*. Voir ci-dessous, p. 117. — **Rocquain**, *État de la France au 18 brumaire*, 1874, in-12 (rapports des conseillers d'État). — *Archives parlementaires*, par Mavidal et Laurent. — *Choix de rapports, opinions et discours*, par Lallement de Metz. — *Conseil général de la Haute-Vienne : analyse des délibérations*, de 1800 à 1839; Limoges, 1892, in-8.

Journaux et périodiques. — Voir t. VIII, p. 411, la liste des journaux sous le Directoire, et plus haut, p. 15, la liste des treize journaux conservés par l'arrêté consulaire du 27 nivôse an VIII. Le *Moniteur* devient journal officiel à partir du 7 nivôse an VIII : c'est depuis lors un important recueil de documents. — Parmi les journaux publiés à l'étranger, consulter de préférence les journaux anglais, et en outre le journal français de Peltier, *Paris pendant les années* 1799, 1800, 1801, 1802, Londres, in-8. (Ce journal disparaît après la paix d'Amiens.) — Le *Mercure britannique*, publié à Londres par Mallet du Pan, s'arrête au 25 mars 1800. — Divers écrivains français émigrés ont aussi publié, à Hambourg, un journal intitulé *le Spectateur français*, 1797-1802, 24 vol. in-8. — La *Gazette de Leyde* continue à paraître, sous le titre de *Nouvelles politiques*, jusqu'au 5 octobre 1804 (puis, à partir du 23 oct. 1804, sous le titre de *Journal politique*).

Mémoires, correspondances, histoires et écrits divers émanés de contemporains. — Outre les mémoires, déjà mentionnés, de La Fayette, de Miot de Melito, de Gohier, de Stan. Girardin, et les *Considérations* de Mme de Staël, voir **Hase**, *Briefe und Tagebücher 1801-1802*,

dans *Deutsche Revue*, 1881. — **F.-J.-L. Meyer**, *Briefe im Jahre 1801*, Tübingen, 1802, in-8. — **J.-F. Reichardt**, *Vertraute Briefe aus Paris*, Hambourg, 1805, in-8 (trad. fr. Laquiante, sous ce titre : *Un hiver à Paris sous le Consulat*, 1896, in-8). — **Kotzbue**, *Erinnerungen aus Paris im Jahre 1804*, Berlin, 1804, in-8. — **Mme de Staël**, *Dix ans d'exil*, 1818, in-8; édit. P. Gautier, 1904, in-8. — **Fescourt**, *Hist. de la double consp. de 1800 et de la deportation*, etc., 1819, in-8. — **Duc de Gaëte** (Gaudin), *Memoires*, 1826, 2 vol. in-8. — **Thibaudeau**, *Mém. sur le Consulat*, 1826, 2 vol. in-8. — Du même, *Hist. generale de Napoleon Bonaparte*, 1827-1828, 6 vol. in-8. — Du même, *Le Consulat et l'Empire*, 1834-1835, 10 vol. in-8. — **Duc de Rovigo** (Savary), *Mémoires*, 1828, 2 vol. in-8. — **Bignon**, *Hist. de France depuis le 18 brumaire*, 1829-1830, 6 vol. in-8. (Il y a une suite, formant les tomes VI à XIV, 1838-1850) — **Lavalette**, *Mémoires*, 1831, 2 vol. in 8. — **Pelet** (de la Lozère), *Opinions de Napoleon* au Conseil d'État, 1833, in-8. — **Desmarets**. *Temoignages historiques, quinze ans de haute police sous Napoleon*, 1833, in-8. — **Mollien**, *Memoires*, 1837, 4 vol. in-8. — **Rœderer**, *Œuvres*, 1854-1859, 8 vol. in-8 (surtout le tome III). — **Stendhal**, *Vie de Napoléon*, 1877, in-8. — **Lucien Bonaparte**, *Memoires*, publ. par Th. Jung, 1883, 3 vol. in-8. — **Fauriel**, *Les derniers jours du Consulat*, publ. par L. Lalanne, 1886, in-8. — **Lucchesini**, ministre de Prusse à Paris, rapports et lettres dans *Preussen und Frankreich* par B. Bailleu, t. II, Leipzig, 1887, in-8. — **Pasquier**, *Memoires*, t. I, 1893, in 8. — **Chaptal**, *Souvenirs sur Napoleon*, 1893, in-8. — **Rambuteau**, *Memoires*, 1905, in 8.

Histoires et monographies diverses émanées d'écrivains non contemporains du Consulat. — **A. Thiers**, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, 1845 et années suivantes, 20 vol. in-8. — **Duvergier de Hauranne**, *Hist. du gouvernement parlementaire*, 1857-1872, 10 vol. in 8. — **J. Barni**, *Napoleon et son historien M. Thiers*, 1865, in-12. — **L. Passy**, *Frochot, prefet de la Seine*, 1867, in 8. — **Lanfrey**, *Hist. de Napoleon*, t. II et III, 1868-1869, in-12. — **L. Aucoc**, *Le Conseil d'État*, 1876, in-8. — **J. Destrem**, *Les deportations du Consulat et de l'Empire*, 1885, in-12; *Le dossier d'un deporte de 1804*, 1904, in 12. — **Dr Auguste Fournier**, *Napoleon I; ein Biographie*, Leipzig et Prague, 1886-1889, 3 vol. in-8 (trad. en fr. par E. Jaeglé, 1891-1892, 2 vol. in-8). Contient une bibliogr., detaillée des sources imprimées. — **G. de Cadoudal**, *Georges de Cadoudal et la chouannerie*, 1887, in-8. — **Welschinger**, *Le duc d'Enghien*, 1888, in-8. — **Boulay de la Meurthe**, Corresp. et documents sur le duc d'Enghien, t. I, 1904, in 8. — **E. Picard**, *Bonaparte et Moreau*, 1905, in-8. — **P. Gautier**, *Mme de Staël et Napoleon*, 1902, in-8. — **Gilbert Stenger**, *La Société fr. pendant le Consulat*, 1904. — **H. Taine**, *Les origines de la France contemporaine : le régime moderne*, t. I, 1891, in-8. — **E. Daudet**, *La police et les chouans sous le Consulat et l'Empire*, 1895, in 18. — **E. Guillon**, *Les conspirations militaires sous le Consulat et l'Empire*, 1894, in 18. — **A. Aulard**, *Hist. polit. de la Rév. franç.*, p. 701-780, 1901. — Du même, *Paris sous le Consulat*, recueil de documents, 1903-1904, en cours de publication. — Du même, *Le lendemain du 18 brumaire* et *L'établissement du consulat à vie*, dans ses *Etudes et Leçons*, 2e série. — **A. Vandal**, *L'avénement de Bonaparte*, 1903, in-8. — **L. de Lanzac de Laborie**, *Paris sous Napoleon : Consulat*, 190., in 12. — **P. Holzhausen**, *Der erste Konsul Bonaparte und seine deutschen Besucher*, Bonn, 1900, in-8.

Compléter cette bibliographie du Consulat avec les nombreux imprimés relatés dans le *Catalogue de l'hist. de la France* à la Bibl. nat., serie Lb 43.

CHAPITRE II

LE CONSULAT

LA DIPLOMATIE ET LES GUERRES

De 1799 à 1804.

I. — La guerre contre l'Autriche.

Nécessité d'une nouvelle campagne contre l'Autriche et contre l'Angleterre. — Le Directoire avait craint le retour de Bonaparte d'Égypte autant qu'il le souhaitait. Ses craintes étaient justifiées, puisque Bonaparte prit le pouvoir à la suite du 18 brumaire. Ses espérances ne l'étaient pas moins, puisqu'il réduisit à néant la seconde coalition. A la suite de la glorieuse retraite de Souvorof devant Masséna vainqueur, Paul Ier avait rappelé ses troupes; il était déterminé à ne plus fournir aucune aide à ses alliés de la veille[1]. Travailler à donner l'Italie à l'Autriche et les côtes de la Hollande à l'Angleterre, le tsar n'y pouvait songer. Malgré son abstention, la coalition n'en restait pas moins redoutable. L'empereur François II s'apprêtait à lancer ses deux grandes armées victorieuses au delà des Alpes et du Rhin sur le sol de cette République détestée qu'il se croyait à la veille d'anéantir. L'Angleterre tenait Malte et l'Égypte étroitement bloquées et prodiguait l'or sur le conti

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 477.

nent pour achever d'écraser sa rivale. Les cours de Naples et de Sardaigne, les princes de Bavière, de Würtemberg et de Mayence envoyaient leurs contingents. La France était forcée d'acheter la paix au prix de nouveaux combats.

La prolongation de la guerre pouvait seule assurer à Bonaparte, pour l'avenir, la souveraineté. Mais il savait que la nation faisait des vœux ardents pour la paix : il voulut donc témoigner publiquement du désir qu'il avait de la conclure. Il adressa au roi George et à François II deux lettres conçues dans le même esprit. Au premier il écrivait (25 déc. 1729) : « La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe... peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles?... Votre Majesté ne verra dans cette ouverture que mon désir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut être pour déguiser la dépendance des États faibles, ne décèlent dans les États forts que le désir mutuel de se tromper. » L'Autriche répondit qu'elle ne voulait pas traiter sans ses alliés. Grenville, qui prit la parole au nom de son souverain, à qui l'usage interdisait de répondre, fit une réponse évasive et presque outrageante. Dès lors la guerre redevenait nationale. Bonaparte avait réussi à mettre de son côté les apparences de la modération. Il publia les démarches qu'il avait faites. Une loi mit à sa disposition 200 000 conscrits. Il rappela sous les drapeaux 30 000 vétérans. Il avait les moyens de vaincre.

La campagne d'été (1800). — L'Autriche avait mis en ligne deux grandes armées de 120 000 hommes chacune. La première en Souabe, sous les ordres de Kray, successeur de l'archiduc Charles, devait couvrir la vallée du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Schaffouse. Tout en se tenant sur la défensive, elle pouvait se porter avec une égale facilité sur l'Alsace ou en Suisse. L'autre, commandée par le baron de Mélas, était chargée de prendre l'offensive. Elle devait chasser de la Ligurie les débris de notre malheureuse armée d'Italie, franchir le Var,

soulever la Provence et enlever Toulon avec l'aide d'une troupe de 20 000 Anglais qui se réunissaient à Minorque. Bonaparte opposa aux forces alliées deux armées très inégales. L'une, confiée à Moreau, fut envoyée contre l'armée de Souabe, pour menacer ses communications et la rejeter en Bavière. Elle comptait 110 000 hommes. L'autre, forte seulement de 25 000 hommes, sous les ordres de Masséna, devait se borner à retenir le plus longtemps possible les Autrichiens du baron de Mélas dans les parages de la rivière de Gênes. Ainsi le vide allait se produire au centre de la ligne ennemie. Le Premier Consul se proposait de jeter à travers les Alpes une armée de réserve, qui n'existait encore que sur le papier, mais qu'il commanderait en personne, et qui reprendrait l'Italie perdue. Bonaparte se garda, il est vrai, de dévoiler à ses lieutenants toute l'étendue de ce plan. Il avait besoin de rester à Paris pour affermir son autorité. La Constitution de l'an VIII était muette sur la question de savoir si le Premier Consul pouvait prendre en personne le commandement des armées. Moreau ne le croyait pas et il avait fait comprendre qu'il n'était pas disposé à servir en sous-ordre sous Bonaparte. Celui-ci se contenta de faire appel au patriotisme de ses deux lieutenants sans s'expliquer complètement sur le rôle destiné à l'armée de réserve.

Moreau et Kray en Allemagne : armistice de Parsdorf. — L'objectif de Moreau était d'empêcher l'armée de Souabe de porter secours en aucun cas à l'armée d'Italie. Par une feinte habile, il attira vers le pont de Kehl et le val d'Enfer le gros des forces de Kray, et pendant ce temps il franchit le fleuve par les ponts de Strasbourg, de Brisach, de Bâle (25 avril). L'armée française se trouva tout entière sur la rive droite du Rhin. Les opérations, combinées sur une étendue de quarante lieues, avaient été effectuées avec la précision du champ de manœuvre. Une double bataille s'engagea le 3 mai 1800 : Lecourbe à Stockach, Moreau, aidé de Gouvion-Saint-Cyr, à Engen mirent en fuite les Autrichiens. Kray abandonna 7000 prisonniers et une vingtaine de canons. Il était en fuite sur le Danube, ayant à son flanc l'armée française victorieuse. Chaque fois qu'il voulut lui faire face, il fut vaincu. A Mœs-

kirch, Moreau enleva d'importants magasins, malgré l'inaction de Gouvion-Saint-Cyr, qui prétendit ne pas avoir reçu les aides de camp de son chef (5 mai). A Biberach, Gouvion-Saint-Cyr répara sa faute par une furieuse attaque qui lui valut une belle victoire. Kray essaya de gagner le Vorarlberg par Memmingen, il fut rejeté sur Ulm par Lecourbe. Si à ce moment Moreau avait reçu les renforts destinés à l'armée d'Italie, il aurait pu investir Ulm et forcer l'armée de Souabe à y capituler, comme le fit Bonaparte en 1805. Au contraire, il dut détacher vers l'Italie 18 000 hommes de ses troupes, tout l'ancien corps de Lecourbe, qui passa sous le commandement de Moncey afin de former l'aile gauche de l'armée d'Italie. Moreau travaillait une fois de plus pour la gloire d'un rival; il s'était résigné à l'avance à un rôle de dépendance et d'expectative. Ainsi affaibli, il manœuvra pendant tout un mois devant Ulm pour faire sortir Kray de son camp retranché. Menacé d'être coupé de la route de Vienne, Kray chercha à enlever successivement la ligne du Lech et de l'Isar. Mais serré de près par son prudent et énergique adversaire, il fut battu à Hochstædt, à Neubourg, à Oberhausen[1], et réduit à implorer l'armistice de Parsdorf, qui laissa entre les mains de l'armée française toute la Bavière à l'ouest de l'Isar, jusqu'à Munich et à Ratisbonne (15 juillet 1800). Les belles opérations de Moreau avaient éte comme le prologue de la victoire de Marengo.

Masséna à Gênes. — Masséna n'y contribua pas moins. Il avait été chargé de la tâche ingrate de réorganiser les tristes débris de l'armée d'Italie tant de fois vaincue. Sans solde, sans vêtements, sans vivres, ses régiments, plus semblables à une troupe de brigands qu'à des soldats réguliers, repassaient en masse la frontière. Masséna, dont les grandes responsabilités excitaient l'héroïsme et le génie, rallia tous ces fuyards, leur rappela leur passé glorieux, signa des traités pour l'habillement

1. Dans le combat d'Oberhausen périt La Tour d'Auvergne. Capitaine en 1792, il avait refusé d'émigrer, mais avait promis de ne jamais accepter aucun avancement. Il reprit du service en 1800 pour remplacer sous les drapeaux le dernier fils de son ami Le Brigant, et voulut servir comme simple grenadier. Le Premier Consul fit décerner des honneurs exceptionnels au *premier grenadier de France*

et la nourriture de ses hommes, et se trouva en quelques semaines en mesure d'affronter l'ennemi avec une armée réconfortée, petite par le nombre, mais forte par la discipline et le désir de vaincre. A combien de souffrances ces nobles troupes allaient-elles encore être en proie! Masséna, avec ses 25 000 hommes, était chargé de défendre toute la côte de Ligurie. Il fut obligé de les disperser de Nice jusqu'à la Spezzia. La tentation était forte pour Mélas de couper en deux ce mince cordon. Forçant le passage de Cadibone, il rejeta Soult sur Gênes et Suchet sur le Var. En vain Masséna chercha-t-il à se relier avec Suchet : il fut forcé de s'enfermer à Gênes avec la ferme volonté de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Alors commença ce siège mémorable, où Masséna paralysa plus de 50 000 Autrichiens, immobilisa la flotte anglaise de l'amiral Keith et, par ses vigoureuses et presque journalières sorties, tua à l'ennemi 15 000 hommes, autant qu'il avait lui-même de troupes. Bientôt la famine fit d'épouvantables ravages. Pendant les derniers jours du siège, on n'avait plus d'autre nourriture qu'une pâte noirâtre et gluante composée d'avoine, d'amidon, de fèves et de cacao, qui était qualifiée de pain. Les prisonniers faits aux Autrichiens, que Keith refusa de nourrir, furent obligés de dévorer le cuir de leurs havresacs. On n'osait plus leur envoyer de gardiens de peur qu'ils ne les mangeassent. Et pourtant, dans cette foule de 15 000 Génois, la plupart hostiles aux Français, réduits à vivre de racines et d'animaux immondes, il n'y eut pas une seule tentative d'émeute, tant la fière attitude et la fermeté de Masséna inspiraient de crainte et de respect! Et lorsqu'après un mois de ces épouvantables souffrances il fallut enfin capituler, quand la garnison était réduite de moitié, et la population à la veille de mourir de faim, Masséna obtint les honneurs de la guerre. Il exigea que les blessés français fussent bien soignés; qu'aucun des Génois amis des Français ne fût inquiété. Il avait menacé de faire la trouée à la baïonnette à travers les rangs autrichiens. Ott savait Masséna capable de tenir sa promesse. D'ailleurs il était rappelé en hâte par Mélas pour combattre l'armée de Bonaparte. Lorsqu'il fut question de la capitulation, Ott se préparait à lever le siège. L'héroïque défense

de Masséna (21 avril-4 juin 1800) est pour sa mémoire un aussi beau titre de gloire que sa victoire de Zürich[1].

L'armée de réserve. — Tandis que Moreau et Masséna attiraient ainsi les deux grandes armées autrichiennes et rendaient libres les routes vers Turin et Milan, Bonaparte organisait dans le plus grand secret l'armée de réserve. Il avait annoncé à grands cris qu'elle se formait à Dijon; les espions de la coalition envoyés dans cette ville n'y virent parader qu'un état-major avec quelques invalides; ils en conclurent un peu trop vite qu'elle n'existait pas, et le *Hochkriegsrath* de Vienne prescrivit à Mélas de n'en pas tenir compte. Des caricatures furent répandues à ce propos: l'une d'elles représentait un enfant de douze ans ayant à son côté un invalide avec une jambe de bois, et cette légende « Armée de réserve de Bonaparte ». La coalition finit cependant par ne pas se méprendre sur la valeur des rassemblements formés à Dijon. Mais elle put croire que ces troupes étaient destinées à renforcer l'armée du Rhin, dont l'aile droite s'appuyait à la Suisse. Le Premier Consul entretenait avec soin cette erreur : il avait réussi cependant à constituer, par détachements nombreux et soigneusement dispersés, sept divisions d'infanterie qui devaient se masser sur Genève. L'aile droite, commandée par Thureau, passerait au Mont-Cenis; l'aile gauche, sous les ordres de Moncey, formée du détachement enlevé à l'armée de Moreau, franchirait le Saint-Gothard. C'était une masse de 60 000 bons soldats qu'il allait jeter en Italie pour couper Mélas et reconquérir en une courte et brillante campagne tout le terrain que les Autrichiens avaient mis tant de mois à occuper. Lui-même cherchait encore à donner le change; il quitta Paris d'abord pour passer une revue à Dijon; puis pour suivre les opérations de l'armée dont Berthier était nommé commandant en chef. Il ne voulait pas violer ouvertement l'esprit de la Constitution qui faisait du

1. Les mémoires de Thiébaut (t. III) font ressortir la perfidie de Suchet et de Soult à l'égard de Masséna. Soult, très actif et très persévérant, mais cupide et jaloux, calomnia Masséna auprès de Bonaparte qui aimait à rabaisser les hommes de premier mérite. Il faut bien reconnaître que Masséna se montrait impitoyable dans le service. Marbot raconte qu'il dégrada et força à servir comme simple soldat le colonel Sacleux, coupable seulement d'un petit retard un jour de sortie. Marbot fit ses premières armes à Gênes et y perdit son père.

Consulat une magistrature d'un caractère civil, incompatible avec le commandement effectif des troupes. Mais il eut en réalité la conception et la direction de toute la campagne, il choisit son heure et sa route.

Passage du grand Saint-Bernard. — Il se décida à mener par le grand Saint-Bernard le gros de l'armée. Le passage commença le 15 mai; les soldats eurent beaucoup de fatigues à endurer, mais ils les supportaient gaiement. On leur avait dit que « M. Annibal, avec des éléphants, avait jadis suivi les mêmes routes ». L'ingénieur Marescot avait sommairement reconnu le passage; Marmont fit enfermer les canons et les obusiers dans des troncs d'arbres creusés; 100 hommes qui se relayaient souvent les traînaient à grand'peine. Bonaparte, monté sur son mulet (et non sur le cheval fougueux que lui attribue David), guidé par un montagnard du pays, animait tout de sa présence. Au sommet du col, les bons religieux, prévenus, avaient dressé des tables où les soldats se réconfortèrent. Des ateliers de bourreliers réparèrent les harnais. Une compagnie d'ouvriers pourvus de forges de campagne stationna à Saint-Remy, où recommence sur le versant italien la route carrossable, pour remonter les voitures de l'artillerie et replacer les pièces sur leurs affûts. Mais la descente fut plus difficile que la montée. Un obstacle imprévu faillit tout arrêter : le fort de Bard obstruait la route; il fallut détacher de nouveau les canons de leurs affûts, les envelopper de paille, les traîner à bras au pied des murailles du fort pendant une nuit obscure et dans le plus profond silence.

Cette descente, à travers les glaciers des Alpes, dans les belles plaines de l'Italie, d'une armée française qui semblait tomber du ciel, fut un véritable coup de théâtre. Tandis que Mélas attendait encore les Français du côté de Gênes, Bonaparte entrait en vainqueur à Milan, au milieu d'une population enthousiaste à qui « le bâton autrichien » avait fait vite oublier la chaîne française. Il faisait grand bruit de ces manifestations qui frappaient les imaginations et consolidaient son autorité.

La Lombardie était reconquise. Bonaparte aurait pu courir droit sur Gênes, prendre les corps dispersés de Mélas entre ses

60 000 hommes de troupes fraîches et les braves vétérans de Suchet et de Masséna. Il eût épargné aux héros de Gênes l'humiliation d'une capitulation. Il aima mieux diminuer la gloire de Masséna pour augmenter la sienne. Masséna capitula à Gênes, et Bonaparte se prépara à livrer à Mélas une bataille qui devait décider du sort de l'Italie et où l'une des deux armées devait périr. C'était hasarder en joueur la fortune de la France : la fortune faillit lui manquer.

Montebello ; Marengo (14 juin 1800). — L'armée française fut en effet obligée de se disperser pour contenir les Autrichiens dans toutes les directions. Duchesne occupa la ligne de l'Adda. Moncey garda celle du Tessin ; Lannes et Murat étaient postés à Plaisance pour tenir celle du Pô. Un cercle complet d'investissement se formait autour de Mélas. Mais Bonaparte n'allait plus avoir à sa disposition que 30 000 hommes pour l'attaquer ; tandis que Mélas, qui avait rappelé en hâte Ott de Gênes, et Elsnitz de Céva, où il avait été rejeté en désordre par Suchet, allait pouvoir mettre en ligne 50 000 hommes et choisir le point où il percerait la ligne d'investissement. C'était donc bien une partie à gagner, et Mélas semblait avoir pour lui les chances les plus favorables. Dès le 10 juin, Ott, avec 20 000 hommes, voulut forcer le défilé de la Stradella. Mais il se heurta contre l'avant-garde française Lannes, avec 8000 hommes seulement, réussit à culbuter les Autrichiens dans le brillant combat de Montebello. Enfin, le 14 juin, Bonaparte vint offrir à l'ennemi la bataille décisive dans le champ clos de Marengo, à peu de distance d'Alexandrie. La bataille fut sur le point d'être perdue. Trois fois Lannes, sur la route de Castel Ceriolo, Victor sur celle de San Giuliano, et Bonaparte lui-même à Marengo, furent obligés de reculer devant les Autrichiens. A trois heures l'ennemi semblait être maître du terrain : déjà Mélas rentré à Alexandrie envoyait des courriers dans toutes les directions pour annoncer sa victoire, et laissait à Zach, son chef d'état-major, le soin de poursuivre les vaincus. Mais Desaix, qui revenait d'Égypte et que Bonaparte avait envoyé la veille du côté de Novi pour prévenir un mouvement tournant des Autrichiens, entendit le canon et

vint au secours de son chef. « La première bataille est perdue, s'écria-t-il, mais nous avons le temps d'en gagner une seconde. » La colonne autrichienne, qui occupait le champ de bataille, était isolée. Marmont met en batterie quelques pièces disponibles pour la mitrailler. Kellermann, le fils du vainqueur de Valmy, lance contre elle ses dragons qui renversent tout. Les soldats de Lannes, de Victor et la garde consulaire reviennent à la charge et regagnent en une heure tout le terrain perdu pendant huit heures de lutte. Malheureusement Desaix, le vrai vainqueur, était tombé l'un des premiers en tête de la ligne de bataille : « Ah! si j'avais pu l'embrasser après la bataille, que cette journée eût été belle[1]! » s'écriait Bonaparte le soir de cette lutte mémorable! La bataille de Marengo, bien que mal gagnée, eut d'immenses résultats. Mélas, dès le lendemain, signa l'armistice d'Alexandrie qui stipulait une suspension d'armes de cinq mois et l'évacuation par les Autrichiens de toute l'Italie jusqu'au Mincio (15 juin).

Campagne d'hiver; armistices de Trévise et de Foligno. — La campagne fut reprise en Italie à l'expiration de l'armistice, Masséna semblait tout désigné pour la diriger; mais il avait manifesté quelque opposition au 18 brumaire : de plus, il avait le tort de montrer trop de rapacité à l'égard des vaincus. Sous prétexte de lui enlever l'occasion de piller, Bonaparte confia le commandement à Brune, l'organisateur de la République helvétique et le vainqueur de Bergen. La situation des Autrichiens en Italie était encore redoutable. Le maréchal Bellegarde, successeur de Mélas, s'était fortement établi entre le Mincio et l'Adige dans les quatre forteresses du quadrilatère. Il se reliait par le corps de Laudon, qui occupait la haute vallée de l'Adige, avec Hiller, qui gardait le cours supérieur de l'Inn. Pour le forcer dans cette position inexpugnable, Brune attendit les renforts que Macdonald devait lui amener

1. « C'était le Bayard de l'armée, a dit de lui Ségur, un guerrier habile sans peur et sans reproche. » Un jour il fit transporter chez lui et garda jusqu'à sa guérison un soldat atteint d'une maladie contagieuse, que l'hôpital de Mayence avait refusé de recevoir. « Je battrai l'ennemi, disait Desaix, tant que je serai aimé de mes soldats. » Son mausolée, élevé près de Strasbourg où il avait vécu pendant les premières années de la Révolution, a été gardé jusqu'en 1870 par un soldat français retraité.

de Suisse. Macdonald, parti de Coire avec 12 000 hommes, s'engagea en plein hiver dans les passes neigeuses du Splügen et, après avoir failli dix fois périr sous les avalanches, dans les précipices, et par l'impossibilité de ravitailler sa petite poignée de braves, il réussit, à force d'énergie et d'audace, à tromper la surveillance de Hiller, déboucha dans la Valteline et s'installa fortement à Trente. Brune força le passage du Mincio à Pozzolo et à Mozembano, celui de l'Adige à Bussolengo, prit Vérone, opéra sa jonction avec Macdonald, et, poussant Bellegarde l'épée dans les reins au delà du Bacchiglione et de la Brenta, le força à signer l'armistice de Trévise (16 janvier 1801) qui rejetait les Autrichiens au delà du Tagliamento. Mantoue, Peschiera, Legnago, les trois places qui résistaient encore dans le quadrilatère, devaient être remises aux Français. A l'aile droite des Français, le général Miollis avait déjà battu en Toscane, à Sienne, une petite armée napolitaine qui venait au secours des Autrichiens. Murat, qui rejoignit Miollis avec des renforts importants, fit une promenade militaire jusque dans l'Italie du sud. Au lieu de rétablir la République à Rome et à Naples, il y affermit l'autorité des anciens souverains et se contenta d'imposer au roi de Naples l'armistice de Foligno, qui ferma aux Anglais les ports napolitains et livra Tarente aux Français jusqu'à la conclusion de la paix générale. Toute l'Italie redevenait française.

Moreau à Hohenlinden (3 déc. 1800). — C'est en Allemagne que se livra la bataille décisive de cette campagne d'hiver. Moreau dirigeait cette belle armée du Danube, aussi remarquable par sa loyauté républicaine et son patriotisme que par sa discipline et sa valeur. Ses opérations n'étaient plus subordonnées à celles d'un maître aussi absorbant que l'était Bonaparte. Il allait pouvoir déployer dans toute sa vigueur son beau et ferme génie. Il avait consacré tout le temps de la suspension des hostilités à réorganiser son armée, à l'exercer par de continuelles manœuvres, surtout à étudier le terrain. C'est sa connaissance personnelle de la topographie exacte de la forêt de Hohenlinden qui fut la principale cause de cette belle victoire. L'armée autrichienne comptait 150 000 hommes, dont

20 000 à l'aile droite, sous Klenau, s'étendaient de Ratisbonne jusqu'à Aschaffenbourg; 30 000 à l'aile gauche, sous Hiller, gardaient le Tyrol. Au centre, l'armée principale, forte de 100 000 hommes, était placée sous les ordres de l'archiduc Jean, jeune présomptueux, âgé de dix-neuf ans seulement, qui attribuait tous les échecs précédemment subis par les chefs autrichiens à leur extrême circonspection, et qui était déterminé à risquer les mouvements audacieux et les grandes concentrations, selon l'exemple des généraux français. En face de Moreau, il eût dû se montrer doublement circonspect. Moreau ne pouvait lui opposer que 120 000 hommes, mais c'étaient des troupes excellentes, entièrement dévouées à leur chef. Son lieutenant, Augereau, commença la campagne en poussant devant lui Klenau d'Aschaffenbourg sur Wurtzbourg, Nuremberg et Ingolstadt. Moreau détacha de ce côté la division Sainte-Suzanne pour garder le contact. Lui-même s'avança vers l'Inn, entre Muhldorf et Rosenheim. L'archiduc Jean conçut alors le projet aventureux d'attaquer Moreau entre l'Inn et l'Isar, tandis que son lieutenant Kienmayer lui couperait, par le nord, ses communications avec Munich. Le 1er décembre 1800, Grenier, assailli par l'archiduc en avant de Muhldorf, à Ampfing, fit bonne contenance jusqu'à l'arrivée de la division Grandjean, qui lui permit de battre en retraite sans se laisser entamer. Le combat d'Ampfing, considéré par les Autrichiens comme une grande victoire, exalta à l'excès leur confiance. Ils ne virent pas que Moreau les attirait à dessein dans une clairière de la forêt d'Ebersberg, où le sol est partout coupé de vallons, de ruisseaux et de bois épais. Il s'arrêta près du village de Hohenlinden, sur un terrain admirablement choisi pour empêcher la belle cavalerie autrichienne de se déployer. Une seule chaussée, étroite, encaissée entre deux hauteurs, conduit de Muhldorf à Munich par le village de Mattenboet. L'archiduc Jean s'y engagea témérairement malgré les justes représentations de son mentor, le vieux général Lauer. Kienmayer au nord devait menacer le flanc gauche de Moreau; les divisions Legrand et Lastoul suffirent à l'arrêter; au sud, le général Riesch, par des chemins de traverse aboutissant à Ebersberg, devait tourner l'aile droite

française. Le sang-froid de Moreau, l'habile prévision de ses manœuvres, l'exécution rigoureuse de ses ordres assurèrent un plein succès. Tandis que le gros de l'armée autrichienne s'enfile en une interminable colonne sur la chaussée de Mattenboet, l'infanterie en tête, l'artillerie au centre, la cavalerie en queue, tandis que Grenier, Ney et Grouchy soutiennent vigoureusement l'attaque de l'archiduc, Richepanse et Decaen se sont jetés, par des sentiers connus de Moreau, entre Riesch et la principale colonne pour la prendre à revers. En effet, Decaen arrête Riesch et l'empêche de porter aucun secours à son chef. Tout d'un coup les troupes de l'archiduc hésitent et se troublent. Moreau entend avec joie retentir en arrière des Autrichiens une vive canonnade. Il lance Ney, qu'il avait dû longtemps contenir, sur la colonne autrichienne, à la rencontre de Richepanse qui l'attaque furieusement par derrière. Les régiments autrichiens tourbillonnent sur eux-mêmes, rompent les rangs, cherchent leur salut au hasard dans les bois, en escaladant les hauteurs, en se jetant dans les fondrières. La chaussée de Mattenboet n'est bientôt plus qu'un amas confus de cadavres et de blessés, de chevaux sans conducteurs, de chariots éventrés, de caissons et de canons abandonnés. 20 000 Autrichiens tués ou pris, une centaine de canons, une énorme quantité de bagages sont les trophées de cette belle victoire. Les vaincus échappent à grand'peine à la faveur de la nuit et de la neige (3 décembre 1800).

La victoire de Hohenlinden a été la dernière des victoires républicaines. Jamais on ne revit plus cette simplicité des chefs, cette respectueuse cordialité des soldats, ces effusions patriotiques de deux compagnons d'armes, Ney et Richepanse, s'embrassant sur le champ de bataille, après avoir passé sur le ventre de l'armée autrichienne. Moreau ne chercha pas à enfler sa victoire dans des bulletins retentissants; il l'annonça par une lettre de quelques lignes d'une admirable simplicité. Bonaparte la fit connaître au Corps législatif comme une des plus belles victoires qui eussent été gagnées dans tous les temps et il écrivit à Moreau qu'il s'était surpassé. Plus tard cependant, il revint sur ces éloges. Il prétendit qu'elle était un

simple effet du hasard et que les combinaisons de l'archiduc Jean avaient été bien supérieures à celles de son rival. Singulière petitesse d'esprit de la part du plus grand génie militaire qui ait jamais existé! Mais Bonaparte croyait que tout éloge adressé à autrui était autant d'enlevé à sa propre gloire.

Armistice de Steyer. — La monarchie autrichienne était aux abois. Moreau poussait devant lui les lamentables restes de l'armée de l'archiduc sur l'Inn, sur la Salza, sur la Traun, sur l'Enns. Autant de journées, autant de triomphes. L'empereur rappela en hâte l'archiduc Charles, que le *Hochkriegsrath* avait dégoûté du commandement, pour le substituer à son frère, l'archiduc Jean. C'était le seul chef autrichien capable de conjurer de nouvelles défaites. Mais quand il vit le désarroi de ses troupes, il conseilla à son frere de demander la paix. Moreau aurait pu entrer à Vienne en vainqueur. Ses lieutenants lui conseillaient cette marche qui n'offrait plus aucun péril, afin d'obtenir de l'empereur des conditions plus avantageuses. Moreau préféra s'arrêter en chemin sur l'Enns afin de ne pas pousser les Autrichiens au désespoir. « J'aime mieux, disait-il, conquérir la paix. » Bel exemple et rarement imité de desintéressement militaire. L'armistice de Steyer (25 déc.) stipula que les places de la Bavière et du Tyrol qui résistaient encore seraient remises entre les mains des Français et que l'Autriche, malgré ses engagements antérieurs, signerait un traité à part de l'Angleterre.

Paix de Lunéville (9 février 1801). — Des négociations en vue de la paix s'ouvrirent immédiatement. Le baron de Thugut abandonna la direction des affaires étrangères au comte de Cobentzel, qui vint négocier en personne à Lunéville avec Joseph Bonaparte. Le Premier Consul avait stipulé, dans un message du 2 janvier 1801 au Corps législatif, que la paix avait pour condition expresse la reconnaissance de la limite du Rhin pour la République française et de la limite de l'Adige pour la République cisalpine. En vain Cobentzel chercha à obtenir la restitution de la Toscane à l'archiduc Ferdinand. Il dut subir toutes les conditions du vainqueur. La paix de Lunéville (9 février 1801) fut conclue sur les bases du traité de

Campo-Formio, mais avec une double aggravation : 1° deux nouvelles Républiques sœurs furent reconnues, la République batave et la République helvétique [1]; 2° François II stipula non pas seulement pour ses États héréditaires comme souverain autrichien, mais même comme chef du Corps germanique. Bonaparte ne voulait pas avoir affaire à un nouveau congrès de Rastadt. La Toscane, enlevée à l'archiduc autrichien Ferdinand, fut érigée en royaume d'Étrurie et donnée au fils du duc de Parme, qui avait épousé une infante d'Espagne. Le Premier Consul renonça fort sagement à l'idée de rétablir la République romaine et la République parthénopéenne. Le pape recouvra ses États tels qu'ils existaient à la fin de 1797, c'est-à-dire diminués de la Romagne et des Légations. Avec les Bourbons de Naples un traité séparé fut signé à Florence pour confirmer l'armistice de Foligno, et Soult, avec 10 000 hommes, occupa Otrante, Tarente et Brindisi.

La paix de Lunéville, c'est la paix du continent; c'est l'abaissement définitif de l'Autriche. Désormais les Habsbourg doivent renoncer à rechercher cette hégémonie universelle en Europe qui n'avait jamais cessé de hanter leur pensée, depuis le xve siècle. L'Autriche pouvait jouer encore un rôle considérable en se repliant sur elle-même, en cherchant à servir d'intermédiaire entre l'Occident et l'Orient et en appelant à la civilisation les peuples à demi barbares de l'Est. Mais elle ne songeait qu'à la ruine de sa suprématie en Allemagne. « J'ai tellement épuisé ma monarchie en hommes et en argent, écrivait François II, qu'elle est hors d'état d'occuper dans l'équilibre européen la place qui lui appartient; j'ai en même temps perdu toutes mes relations politiques, et dans cet état d'affaiblissement je ne puis compter sur aucun allié sincère. »

1. Une caricature du temps représente la République française sous forme d'un gros champignon autour duquel en poussent beaucoup d'autres plus petits qui figurent les Républiques sœurs, créées déjà, ou dont la création semblait possible. Trois souverains contemplent avec effroi cette poussée de champignons républicains : *Le roi de Prusse* : « Dieu! comme ça pousse! c'est effrayant. *Le tsar* : « Ça serait bien agréable à manger! » — *L'empereur d'Autriche*. « N'y touchez pas, compère, c'est vénéneux. »

II. — La guerre contre l'Angleterre.

Tyrannie maritime de l'Angleterre. — Le traité de Lunéville consacrait la suprématie de la France sur le continent. Mais l'Angleterre restait inattaquable dans son île. Maîtresse de la Martinique, de Sainte-Lucie et des cinq villes françaises de l'Inde, de la Guyane, du Cap et de Ceylan enlevés à la Hollande, de Minorque et de la Trinité conquises sur l'Espagne, elle bloquait tous les ports de la France et de ses alliés; elle exerçait sur toutes les mers une domination qui dégénérait en tyrannie: elle s'enrichissait des prises faites sur le commerce français et même aux dépens des neutres. En vain Bonaparte, devenu Premier Consul, avait adjuré le roi d'Angleterre de donner la paix au monde. La réponse de Pitt à Talleyrand rendit la guerre encore plus acharnée. Les Anglais résolurent d'enlever Malte et l'Égypte, d'achever la ruine des colonies espagnoles et hollandaises et l'anéantissement de la marine française.

Perte de Malte (25 septembre 1800). — Malte avait reçu une garnison tout à fait insuffisante de 4000 hommes commandés par Vaubois. Villeneuve y avait amené les vaisseaux échappés au désastre d'Aboukir. Les Maltais, très jaloux de leur indépendance, très irrités des spoliations commises aux dépens des chapelles des chevaliers de l'Ordre, se révoltèrent. Vaubois dut se réfugier dans la forte place de La Valette. Il y fut assiégé du côté de la terre par les Maltais, que commandaient un chanoine, Carmana, et un notaire, Vital. Il fut bloqué du côté de la mer par les escadres combinées de l'Angleterre, du Portugal et de Naples. Sans doute la place était considérée comme imprenable et une faible garnison suffisait à la défendre. Mais comment lutter contre le dénûment et la famine? Dès le début du blocus, le bois manqua. Il fallut dépecer de vieux navires pour arriver à pouvoir cuire du pain. Le scorbut fit de terribles ravages : 550 hommes, plus du huitième de l'effectif, moururent à l'hôpital. On fut bien vite réduit au pain et à l'huile, on ne

distribuait le vin et l'eau-de-vie qu'un jour sur cinq. Le riz était réservé pour le service de l'hôpital. On se délassait par l'escrime, par la danse, par la comédie. Quelquefois le bruit courait que les Anglais avaient été battus; que des renforts arrivaient, etc. C'étaient d'innocentes supercheries de Vaubois pour tenir ses troupes en belle humeur. Cependant le commodore Ball et l'amiral portugais Nizza communiquèrent des lettres venues de France qui ne laissaient aucun espoir : Bonaparte avait essayé vainement d'envoyer des secours. Au commencement de septembre 1800, après vingt-six mois de blocus, la place n'avait plus que pour huit jours de vivres. La capitulation fut jugée indispensable. La garnison eut les honneurs de la guerre et dut être transportée à Marseille sur bâtiments anglais. L'île de Malte devait rester entre les mains des Anglais jusqu'à la paix générale. A cette époque elle serait remise soit aux chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean, soit au tsar, soit au roi de Naples. Les Anglais, maîtres de ce gage précieux, se gardèrent bien de jamais s'en dessaisir.

Changement de politique de Paul Ier : seconde ligue des neutres. — Cette conquête augmenta l'irritation du tsar Paul Ier contre ses alliés. Déjà il avait pu justement reprocher à l'Autriche d'avoir été cause du double désastre de Korsakof et de Souvorof. Il avait demandé le renvoi de Thugut et la restauration des princes italiens dans leurs États reconquis. Une insulte faite au pavillon russe dans le port d'Ancône acheva la rupture avec l'Autriche. Depuis Bergen, Paul Ier avait pu accuser l'Angleterre des mêmes trahisons que l'Autriche à l'égard des intérêts généraux de la coalition. Le refus de restituer Malte aux chevaliers, dont Paul Ier avait accepté de devenir le grand maître, constituait une insulte personnelle au tsar. Non content de se retirer de la coalition, Paul Ier conclut avec la Prusse, la Suède, le Danemark une seconde Ligue des neutres sur le modèle de celle de 1780, pour organiser une résistance commune contre la tyrannie maritime de l'Angleterre et lui fermer le continent. La marine anglaise était alors en état de lutter avec succès contre les flottes réunies du monde entier. « Chaque déclaration de guerre des puissances continentales

n'ayant en définitive d'autre résultat que de la délivrer d'une concurrence sur le grand marché du monde et de faire tomber entre ses mains la marine et les colonies de ses adversaires, elle en était venue à ne considérer les milliards de ses emprunts et des subsides que comme autant de primes payées pour le développement de ses propres ressources » (Lanfrey). Dès qu'il connut la quadruple alliance, le ministère anglais donna l'ordre de courir sus aux navires neutres; quatre cents furent capturés en quelques semaines; les colonies danoises furent menacées. Pour répondre à ces attentats, un corps danois occupa Hambourg, principal entrepôt du commerce anglais avec l'Allemagne, et lui ferma l'Elbe. Les Prussiens envahirent le Hanovre et fermèrent le Weser et l'Ems.

La première alliance franco-russe. — Le Premier Consul recevait ainsi contre l'Angleterre une aide inattendue. Il savait que le tsar admirait en lui le vengeur des perfidies autrichiennes, le glorieux vainqueur qui avait rétabli l'ordre en France et s'apprêtait à y reconstituer la monarchie. Bonaparte n'eut pas de peine à attirer dans son alliance ce tsar à la fois fantasque et chevaleresque. Il lui renvoya sans rançon, habillés à neuf et armés aux frais de la France, les prisonniers russes restés entre nos mains depuis Zurich. Il promit de rendre le Piémont au roi de Sardaigne, de rétablir le pape, de reconnaître au tsar le titre de grand maître de l'Ordre de Malte et la propriété de l'Ile. Paul I[er] fut séduit par ces avances habiles. Des négociations s'ouvrirent à Paris. L'envoyé russe Kolytchef engagea Bonaparte au nom de son maître à prendre le titre de roi avec l'hérédité de la couronne dans sa famille « afin de convertir les principes révolutionnaires qui ont armé toute l'Europe contre la France ». C'était encourager toutes les ambitions du Premier Consul. Le tsar, tout en reconnaissant à la France ses frontières naturelles des Alpes et du Rhin, se posait en défenseur de la légitimité en Italie et en Allemagne, et demandait que les indemnités promises aux princes allemands dépossédés fussent réglées sous sa haute médiation. Comme gage de son enthousiasme croissant pour Bonaparte, Paul I[er] somma brusquement Louis XVIII et sa petite cour d'émigrés de quitter

Mittau. Il fit placer dans son palais des portraits du Premier Consul et but publiquement à sa santé.

Mais puisque les deux souverains avaient la même et irréductible ennemie, pourquoi ne s'associeraient-ils pas plus étroitement contre elle? Pourquoi ne ruineraient-ils pas à jamais cet empire de l'Inde, principale source de la richesse et de la puissance britanniques? De là ce *grand projet*, dont l'idée première appartient certainement à Bonaparte, mais dont les moyens d'exécution furent étudiés et proposés par le tsar. La mort tragique de Paul Ier, dans la nuit du 23 au 24 mars 1801, arrêta brusquement toutes les négociations entamées. Le nouveau tsar, Alexandre Ier, écrivit à George III une lettre de réconciliation, fit lever l'embargo sur les navires anglais et mettre en liberté les matelots prisonniers. Ce fut la fin de ce premier essai d'entente franco-russe [1].

Bombardement de Copenhague (2 avril 1801). — La Ligue des neutres était compromise. Pour lui porter le dernier coup, le nouveau ministre anglais, Addington, adressa au Danemark une sommation hautaine d'avoir à rouvrir ses ports aux navires anglais. Le prince royal de Danemark répondit qu'il saurait repousser la force par la force. Nelson partit joyeusement pour accabler la flotte danoise. Il avait été placé sous les ordres du vieil amiral Parker, qui redoutait fort les sombres nuits et les champs de glace de la Baltique. Nelson, en réalité, dirigea tout. Il franchit les passes du Sund, en se rapprochant de la côte suédoise qui n'était pas défendue, et parut devant Copenhague. Les Danois, trop pauvres pour remplacer leur flotte de guerre, avaient installé leurs batteries flottantes sur des navires hors de service. Le port était bien défendu par le fort des Trois-Couronnes et ne présentait d'accès que par le côté sud de la Passe Royale. Nelson se fit confier douze vaisseaux de Parker, s'engagea dans cette Passe Royale presque bord à bord avec les batteries flottantes et attaqua l'ennemi avec sa furie ordinaire. Deux de ses vaisseaux, le *Russell* et la *Bellone*, échouèrent; et les 70 bouches à feu des Trois-Couronnes,

1. Voir ci-dessous, chap. IV

les 800 canons danois vomirent la mitraille sur les Anglais. Déjà Parker avait fait hisser à son mât le signal de cesser le combat : « Cesser le combat! s'écria Nelson, que je sois damné si j'obéis! » et plaçant la lunette sur l'œil dont il était privé : « Je vous assure, dit-il à son second, que je ne vois pas le signal », et il ordonna le combat à outrance. Bientôt les batteries flottantes des Danois furent à peu près désemparées. L'une d'elles avait soutenu seule l'effort de quatre vaisseaux anglais; son commandant, qui avait perdu 300 de ses artilleurs sur 600, ne l'abandonna que lorsqu'elle fut devenue la proie des flammes, et il alla combattre sur une autre. D'autre part les feux des batteries danoises mettaient en danger la flotte anglaise. Nelson se tira d'affaire par un nouveau trait d'audace; il rédigea sous le feu une adresse « aux frères des Anglais, aux braves Danois »... « *Si le feu de la ville continue, l'amiral sera contraint de livrer aux flammes les vaisseaux qu'il a déjà pris, sans qu'il lui soit possible de sauver la vie aux braves qui les ont si noblement défendus. Les braves Danois sont nos frères et ne devraient jamais se montrer nos ennemis.* » Le prince royal fit cesser le feu. Nelson, qui eût été forcé de renoncer à prolonger le combat, se contenta d'imposer aux Danois une suspension d'armes de quatorze semaines qui était pour lui l'équivalent d'un abandon effectif de la Ligue des neutres, et le gouvernement danois, qui venait d'apprendre l'assassinat de Paul Ier, se hâta de signer l'armistice.

Fin de l'expédition d'Égypte; Kléber. — Les victoires de Marengo et de Hohenlinden, suivies du traité de Lunéville et du renversement de la coalition contre l'Angleterre, avaient incliné à la paix le gouvernement britannique. L'assassinat de Paul Ier et la dissolution de la Ligue des neutres exercèrent sur les dispositions du Premier Consul une influence non moins pacifique. Mais la paix ne pouvait être signée qu'après un règlement définitif de la question d'Égypte. Il s'agissait de savoir si les Français pourraient s'y maintenir ou s'ils seraient forcés de l'évacuer. En quittant l'Égypte, Bonaparte avait laissé le commandement au plus digne de l'exercer, à Kléber. Nul n'avait plus de prestige sur le soldat : sa haute taille, sa figure ouverte et expressive,

sa voix caressante qui prenait dans le feu de l'action l'éclat du tonnerre, sa simplicité vraiment républicaine, ses beaux états de service l'avaient rendu justement populaire. Il sut se montrer bienveillant aux fellahs : « Dites au peuple, écrit-il aux ulémas dans sa première proclamation, que la République française en me confiant le gouvernement de l'Égypte, m'a spécialement chargé de veiller au bonheur du peuple égyptien. C'est de tous les attributs du commandement le plus cher à mon cœur. » Il s'intéresse aux études de l'Institut d'Égypte et négocie avec les chefs des croisières anglaises pour obtenir le libre retour des savants. Surtout il est l'ennemi de toute flatterie. Dans un feu d'artifice, à l'occasion d'une fête nationale on lui proposait une pièce qui aurait porté en lettres de feu : *Kléber est notre père à tous*. « Mon nom, dit-il, ne doit figurer nulle part ; il vaut mieux une phrase de ce genre : *La patrie veille sur nous*. »

Convention d'El-Arish. — Malgré sa belle assurance, il se sentait captif en Égypte ; il était persuadé que ses victoires mêmes contribueraient à l'affaiblir, puisque son armée ne pouvait plus être ravitaillée par mer à cause de la surveillance jalouse des croisières anglaises. Il cherchait donc à traiter, persuadé qu'il obtiendrait de meilleures conditions avec une armée intacte que le jour où elle serait réduite à rien. Ce n'était pas l'avis de Davout, qui fit valoir avec beaucoup de force la nécessité de défendre l'Égypte à outrance. Mais Kléber était sujet à l'abattement. Le départ de Bonaparte avait provoqué dans cette âme si ferme une véritable crise de découragement. Il envoya Desaix et Poussielgue au commodore Sydney-Smith pour traiter de l'évacuation. La convention d'El-Arish porta que l'Égypte serait évacuée par les Français et remise aux autorités ottomanes et que l'armée française serait rapatriée avec les honneurs de la guerre sur des vaisseaux anglais (28 janvier 1800). Déjà Kléber avait évacué le Caire et s'apprêtait à remplir loyalement tous les engagements pris. Mais l'amiral Keith refusa de ratifier la convention signée à El-Arish par son lieutenant, sous prétexte qu'il avait pris une qualification qui ne lui appartenait pas. Il exigea que les Français se rendissent entre ses mains à titre de prisonniers de guerre « Soldats, écrivit Kléber dans

une proclamation justement célèbre, on ne répond à de telles insolences que par des victoires; préparez-vous à combattre. »

Héliopolis : assassinat de Kléber. — 70 000 Turcs et Égyptiens s'avançaient dans le delta sous les ordres du grand vizir Youssouf; Kléber, avec 12 000 hommes, leur livra la grande bataille d'Héliopolis (20 mars) et les rejeta dans la plus extrême confusion sur Belbéis. Le Caire s'était révolté; il y rentra en vainqueur après une guerre de rues qui ne fut achevée qu'au bout de dix jours. Sa clémence acheva de lui gagner tous les cœurs. Le chevaleresque Mourad-bey, le plus redoutable des chefs mamelouks, s'engagea à servir désormais la France. Kléber lui confia toute la Haute-Égypte, et, dès lors, la France n'eut pas d'allié plus fidèle que Mourad. Kleber se résigna à considérer l'occupation de l'Égypte comme définitive. Il prit d'excellentes mesures pour y affermir la domination française, s'appuyant sur les Mamelouks, enrégimentant des Syriens, des Coptes, des esclaves noirs du Kordofan, faisant rentrer avec exactitude tous les impôts, s'intéressant à tous les travaux utiles. Ce fut la période la plus brillante de l'occupation française. Elle ne dura pas longtemps. Kleber fut assassiné à coups de poignard, dans son palais du Caire, par un fanatique musulman du nom de Soliman, le jour même où Desaix était frappé à mort sur le champ de bataille de Marengo (14 juin). Ils mouraient jeunes tous deux, sans qu'aucune ombre eût jamais terni leur gloire. C'était pour Bonaparte deux rivaux de moins qui auraient pu le gêner.

Menou : convention d'Alexandrie. — Kléber mort, le commandement passa à Menou. Les soldats eussent préféré Reynier, plus jeune, plus ardent, plus capable. Mais Menou avait pour lui l'ancienneté du grade. Il avait la réputation d'un bon administrateur. C'était seulement un péroreur, un paperassier et un brouillon. Il bouleversa toute l'administration de Bonaparte et de Kléber, imposant aux fellahs les douanes, les octrois et le système forestier de la France. Lui qui avait adopté l'islamisme, avait épousé une Égyptienne et signait Abdallah Menou, il n'éprouva aucun scrupule à toucher aux usages du pays, même au costume national. Ses ordres du jour, tant

imprimés que manuscrits, forment trois gros in-folios! Cependant le péril était grand : 20 000 Anglais, sous les ordres d'Abercromby, s'apprêtaient à débarquer, 40 000 Turcs venaient de Syrie, 10 000 Cipayes entraient dans la mer Rouge. Les Français allaient être écrasés entre ces trois armées. Il eût fallu concentrer toutes nos forces disponibles pour battre successivement les trois assaillants. Menou les divisa. Il laissa Belliard au Caire et se porta avec 8000 hommes au-devant d'Abercromby qui venait de débarquer à Aboukir. Une bataille acharnée se livra non loin de là, à Canope. Abercromby fut tué, mais Menou dut battre en retraite (21 mars). Il aurait pu ressaisir l'avantage en recommençant l'action avec l'aide de Belliard. Il préféra s'enfermer dans Alexandrie. Dès lors Belliard, assiégé au Caire par 45 000 Anglais et Turcs, n'ayant à leur opposer qu'une garnison de 6000 à 8000 hommes épuisés par la fatigue, par le manque de vivres, par la peste, signa une capitulation sur les bases de la convention d'El-Arish (27 juin). Menou, après une vigoureuse défense, rendit Alexandrie aux mêmes conditions (30 août 1801). L'Égypte fut abandonnée. L'armée fut ramenée en France sur des navires anglais; elle garda ses drapeaux, ses armes, ses bagages; c'est-à-dire qu'elle obtint les honneurs de la guerre qui avaient été injustement refusés à Kléber

Évacuation de l'Égypte. — Bonaparte avait cherché vainement à secourir ses compagnons d'armes d'Égypte. Les tentatives de Gantheaume pour sortir de Brest et de Toulon, celles de Bruïx à Rochefort avaient échoué grâce à la surveillance rigoureuse des croisières anglaises. La victoire remportée à Algésiras par le contre-amiral Linois avait été stérile. La chimérique expédition d'Égypte s'était terminée, comme le présageaient tous les observateurs de sens rassis, par la destruction presque complète d'une armée toujours victorieuse. Mais les souvenirs de l'occupation française ne s'effacèrent pas; ils contribuèrent à relever l'Égypte au temps de Méhémet-Ali et à assurer à jamais sur les bords du Nil le prestige du nom français.

Négociations générales. — Déjà des négociations sérieuses en vue de la paix étaient entamées avec l'Angleterre.

Bonaparte lui enlevait tous ses anciens alliés. Le Portugal, menacé d'une invasion espagnole que devait soutenir une armée française commandée par Leclerc et par Bernadotte, se résigna à signer le traité de Badajoz (juin 1801). Les ports du Portugal furent fermés aux Anglais. Le traité de Saint-Ildefonse avec le roi d'Espagne rendit à la France la terre française de la Louisiane, cédée en 1763. Par le traité de Morfontaine (1er octobre) les États-Unis reconnurent les droits des neutres. Le nouveau tsar Alexandre, bien qu'entouré de conseillers sympathiques à l'Angleterre, signa le traité de Paris (8 octobre) où, conformément aux idées de Paul Ier, il réservait sa médiation pour le règlement des affaires de l'Italie et de l'Allemagne et pour le rétablissement des bons rapports entre le Premier Consul et le sultan. Ainsi toutes les puissances continentales traitaient avec la France.

Le premier camp de Boulogne. — L'Angleterre se sentait isolée, accablée sous le poids d'une dette énorme de douze milliards. Elle était menacée d'une attaque directe sur son propre sol Bonaparte préparait en effet un grand nombre de petites embarcations et de bateaux de transport pour jeter au-delà de la Manche *l'armée du camp de Boulogne*. Un brouillard favorable, un coup de vent heureux pouvaient faire réussir le débarquement. Deux attaques de l'impétueux Nelson contre la flottille des *coquilles de noix* avaient totalement échoué. Les puissances du continent refusaient l'or anglais pour recommencer la guerre. L'opinion en Angleterre réclamait impérieusement la paix. L'ennemi acharné de la France, William Pitt, avait quitté le ministère à propos des affaires d'Irlande. Son successeur, Addington, était moins engagé et pouvait faire plus de concessions. Des préliminaires furent signés à Londres entre le représentant français Otto et lord Hawkesbury (1er octobre 1801). Un congrès s'ouvrit à Amiens, où lord Cornwallis vint discuter pendant cinq mois les conditions de la paix définitive avec Joseph Bonaparte, soutenu des conseils de Talleyrand.

Paix d'Amiens. — Le traité d'Amiens (25 mars 1802) fut signé entre la France, l'Espagne et la République batave d'une

part, l'Angleterre de l'autre. L'Angleterre restitua toutes ses conquêtes, sauf Ceylan et la Trinité. Le Cap fut déclaré port franc. La Porte ottomane recouvra l'Égypte, dont l'évacuation par les Français fut confirmée. Les îles Ioniennes formèrent une république dite des Sept Iles, sous la suzeraineté commune de la Porte et de la Russie. L'Angleterre s'engagea à restituer Malte et Gozzo aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Enfin elle dut accepter la condition de ne se mêler en rien aux affaires intérieures de la Batavie, de l'Allemagne, de l'Helvétie et des républiques d'Italie. En somme c'était déclarer que rien de ce qui se passerait en Europe ne regardait plus l'Angleterre. Le roi George III renonça aux fleurs de lis et au titre de roi de France, que ses prédécesseurs avaient gardé depuis la guerre de Cent Ans. La France semblait avoir dompté sa rivale comme tous ses autres ennemis.

Ces deux traités de Lunéville et d'Amiens furent accueillis par une joie unanime. La confiance était générale. Il semblait qu'un avenir nouveau de concorde et de bonheur s'ouvrît pour l'humanité tout entière. Bonaparte paraissait avoir, comme Henri IV, consommé le mariage de la France avec la paix. Il devenait le héros de la paix, comme il avait été auparavant le héros de la guerre. Tous les cœurs allaient à lui, naturellement, naïvement gagnés par ses éclatants services, attirés par cette séduction qu'exerce le génie : heureuse époque, mais hélas! sans lendemain. Sa gloire eût été immaculée s'il était mort à ce moment. Il n'y aurait pas eu de taches au soleil.

III. — La rupture de la paix d'Amiens.

Fragilité de la paix d'Amiens. — La paix d'Amiens ne fut qu'une courte veillée d'armes. Aucun des deux contractants n'était sincère. Pour la conclure on avait dû, de part et d'autre, éviter d'aborder toutes les questions irritantes. Bonaparte avait profité de la longue durée des négociations pour faire de nouveaux et graves empiétements aux dépens de l'indépendance de

la Hollande, de la Suisse et du Piémont. Le ministère Addington, fort désireux de la paix, s'était mis volontairement un bandeau sur les yeux pour ne rien voir; Bonaparte l'avait acculé à la nécessité de s'incliner devant le fait accompli. L'Angleterre, de son côté, était bien déterminée à garder Malte et Alexandrie, Gorée, le Cap et les villes françaises de l'Inde, c'est-à-dire tout ce qu'elle s'était engagée à rendre. Malgré son apparente renonciation tacite, elle ne voulait pas abdiquer toute influence sur le continent, et Bonaparte n'était pas moins résolu à ressaisir sur mer et aux colonies une part légitime de domination. Il se vantait d'avoir fermé le temple de Janus, mais il fit tout le nécessaire pour le rouvrir. Les prétentions des deux adversaires en présence étaient irréductibles. La guerre seule pouvait trancher le débat. Une reprise de plus allait s'ajouter à ce duel tragique, commencé en 1688 et qui ne se terminera définitivement qu'en 1815.

Les compensations coloniales : Leclerc à Saint-Domingue. — Après l'échec de la conquête de l'Égypte, Bonaparte imagina un plan de compensation coloniale dans l'Ouest. Déjà il avait obtenu de l'Espagne la cession de la Louisiane, à la suite de l'ambassade de Berthier à Madrid (août 1800); il promit en échange de cette belle terre américaine d'ériger la Toscane en royaume pour le gendre de Charles IV. La possession de Saint-Domingue devait former la base de cette combinaison. Il espérait enlever aux États-Unis le commerce de la riche région du Mississipi et faire profiter la France de tout le trafic de l'Amérique grandissante. Pour cela il devait éviter la guerre avec les États-Unis; et il avait conclu avec eux le traité de Morfontaine (oct. 1800). Il avait besoin aussi de la paix avec l'Angleterre, et ce fut une des raisons qui l'amenèrent à conclure la paix d'Amiens. Enfin il était nécessaire de réprimer les efforts des indigènes pour obtenir leur indépendance. Le nègre Toussaint-Louverture, après avoir soumis sous son joug de fer les classes hostiles des blancs et des petits blancs, des mulâtres et des nègres, avait constitué une sorte de république, où il exerçait la dictature. Grâce à sa fermeté l'ordre avait été rétabli, la prospérité commençait à renaître. Mais il voulut donner à

Saint-Domingue une constitution qui l'eût affranchi à peu près complètement de la souveraineté de la France. Bonaparte refusa de reconnaître cette constitution, et dès le lendemain du jour où il avait ratifié les préliminaires de Londres, il organisa une grande expédition coloniale dont il confia la direction à son beau-frère le général Leclerc. Les 35 000 hommes qui débarquèrent à Saint-Domingue réussirent d'abord à briser toutes les résistances. En deux mois (mars-avril 1802) l'ordre était rétabli dans toute la colonie. Toussaint-Louverture fut fait prisonnier et mourut en captivité en France, au fort de Joux. Mais la fièvre jaune fit périr les deux tiers du corps expéditionnaire. Le général Leclerc succomba, avec quinze généraux, à l'horrible fléau. Les nègres, menacés de voir rétablir l'esclavage, se soulevèrent sous les anciens lieutenants de Toussaint-Louverture. Les débris de l'armée française furent obligés de se rembarquer. L'île fut abandonnée aux noirs, et le féroce Dessalines y exerça l'autorité souveraine. Cette expédition coloniale aboutit à un échec complet (1801-1803). Les projets du Premier Consul sur la Louisiane ne pouvaient plus réussir. Il vendit aux États-Unis cette belle terre française pour une somme de 80 millions (30 avril 1803).

Mission de Sébastiani en Orient. — Bonaparte ne songeait pas moins à l'Orient, il ne désespérait pas de remettre la main sur l'Égypte. Au mois de septembre 1802, il envoya Sébastiani dans le Levant avec le titre d'agent commercial. Ce singulier agent devait se rendre de Tripoli en Égypte et en Syrie, noter avec soin l'état des ports, les ressources des arsenaux, visiter les grands cheiks du Caire en les assurant des bonnes dispositions de la France, offrir la médiation de Bonaparte entre le pacha et les beys, relever la situation des fortifications de Jaffa, de Jérusalem et de Saint-Jean-d'Acre. Cette mission ne resta pas longtemps secrète. Bonaparte fit publier le rapport de Sébastiani dans le *Moniteur* du 30 janvier 1803. On y voyait la réponse à toutes les questions posées, l'état exact des forces anglaises et turques dans le Levant, et comme conclusion cette assertion menaçante pour la paix : « 6000 Français suffiraient aujourd'hui pour reconquérir l'Égypte. » L'inten-

tion de recommencer l'expédition à la première occasion favorable ne pouvait plus faire doute pour personne.

Decaen aux Indes et à l'île de France. — La domination des Anglais dans l'Inde était de nouveau menacée. Sans doute la mort de Paul Ier avait réduit à néant le grand projet d'invasion de l'Inde par terre. Mais il était toujours possible d'y exciter des soulèvements. Au lendemain de la bataille d'Hohenlinden, le général Decaen demanda au Premier Consul de l'envoyer aux Indes. Il se vantait d'être de tous les Français celui qui détestait le plus les Anglais. Decaen partit de France un mois seulement après la signature de la paix d'Amiens, ce qui prouve que le Premier Consul n'avait pas l'intention de l'observer longtemps. Sa mission officielle consistait à recevoir des commissaires anglais les cinq villes françaises dont le traité d'Amiens stipulait la remise. Ses instructions secrètes lui prescrivaient de rechercher l'alliance de tous les souverains de l'Inde mal disposés pour les Anglais. Embarqué à Brest avec 1800 hommes, sur six bâtiments (1803), il ne fit que paraître devant Pondichéry, où le chef de la croisière anglaise s'apprêtait à le capturer avec sa petite escadre. Mais il gagna l'île de France qu'il mit en défense contre toutes les agressions anglaises. Pendant huit ans (1803-1811), il ne cessa de lancer en course de nouveaux bâtiments qui causèrent de grandes pertes au commerce britannique.

Il ne demandait que quelques millions en argent et quelques milliers d'hommes pour renverser la domination des Anglais dans l'Inde, mais il eût fallu, pour réussir, le concours d'une puissante flotte de guerre.

Nouveaux empiétements français : 1° en Hollande. — Au contraire, sur le continent, Bonaparte pouvait tout ce qu'il voulait ; et il n'était pas homme à s'arrêter devant aucun scrupule de légalité. Le Directoire avait organisé sur toutes les frontières des républiques à l'image de la France. La France s'acheminant désormais à pas rapides vers la monarchie, Bonaparte voulait aussi modifier dans le sens monarchique les institutions précaires de ces États tampons. Aucun n'était plus malléable que la République batave. Dès 1787, les vaincus de la réaction stathoudé-

rienne avaient constitué un parti français tout prêt à accepter aveuglément l'impulsion de la France. Ainsi s'expliquent les faciles succès de Dumouriez en 1793 et de Pichegru en 1795. La Hollande eut successivement des États généraux qui furent un reflet de notre Constituante, une Convention comme notre Convention et un Directoire à l'image du nôtre. Ce Directoire aboutit à la monarchie en passant par un consulat dont Schimmelpenninck fut pour ainsi dire le Bonaparte. La nouvelle Constitution diminua le pouvoir des assemblées, affaiblit l'influence populaire et donna toute l'importance au pouvoir exécutif concentré entre les mains d'une régence d'État. Schimmelpenninck en était le président.

2° En Italie : la consulte de Lyon; annexion du Piémont. — Dès le 1er décembre 1801, dans la *consulte* de Lyon, où s'étaient réunis les personnages les plus illustres de la Lombardie, Bonaparte s'était fait déférer la présidence de la république cisalpine. Il fit nommer à Gênes, comme président de la République ligurienne, une de ses créatures, Jérôme Durazzo. Il donna au Piémont une administration *provisoire*, il est vrai, mais qui ne devait pas tarder à être définitive. Le Piémont fut partagé en six départements organisés d'après le mode français (11 septembre 1802). Pour satisfaire le tsar, une indemnité fut promise au roi de Sardaigne. Mais l'affaire traîna en longueur. Bonaparte proposa d'abord Parme et Plaisance, mais il se ravisa et les donna à un infant d'Espagne. Puis il offrit seulement Sienne, Orbitello et 500 000 livres de pension. Il s'étonnait des réclamations du tsar en faveur de Charles-Emmanuel. « Cette affaire, dit-il un jour, ne devrait pas plus intéresser l'empereur Alexandre que ne m'intéressent, moi premier consul, les affaires de Perse. »

L'île d'Elbe adressa des pétitions qui n'étaient rien moins que spontanées pour réclamer son annexion à la République française. Bonaparte se hâta de prononcer cette nouvelle annexion. Enfin, par suite de l'imminence du renouvellement de la guerre contre l'Angleterre, Gouvion-Saint-Cyr fut envoyé occuper Otrante, Tarente et Brindisi. C'était une atteinte directe contre un des protégés italiens de la Russie.

3° Acte de médiation en Suisse. — En Suisse, la lutte continuait entre les aristocrates et les démocrates. Nos chargés d'affaires profitaient de l'influence que leur donnait notre armée d'occupation pour entretenir les dissensions au lieu de chercher à les apaiser. Sous prétexte de rétablir l'ordre troublé par les compétitions de deux landammams, Dolder et Mullinen, Bonaparte imposa aux Suisses sa médiation. Appuyé sur le parti fédéraliste, il s'attribua, avec le titre de médiateur, la haute main dans les affaires du gouvernement central, abandonnant aux patriotes suisses l'influence dans les cantons. Il laissa cependant nommer un président de la confédération helvétique. Mais c'était une créature docile de la France. « Il est reconnu par l'Europe, avait-il dit aux délégués suisses, que l'Italie, la Hollande et la Suisse sont à la disposition de la France... Je ne souffrirai jamais en Suisse d'autre influence que la mienne, dût il m'en coûter 100 000 hommes. » Montrer la pointe de son épée était invariablement son dernier argument.

4° Le recès germanique et les sécularisations. — Après la Suisse, l'Allemagne. Le traité de Lunéville avait stipulé des indemnités en faveur des princes dépossédés, sous la médiation commune de la France et de la Russie. L'influence de la France dans le règlement compliqué de cette question fut naturellement prépondérante. C'est à Paris que tout fut arrêté : les princes allemands du plus haut lignage faisaient antichambre dans les salons du Premier Consul, ou s'empressaient auprès de Talleyrand, caressant son petit chien et oubliant à dessein sur son bureau, pour donner plus de poids à leurs requêtes, des tabatières chargées de louis. Au contraire, l'envoyé russe Markof était délaissé. Son influence était nulle. Ce fut une farce lugubre, où l'on entendit les doléances impuissantes des sécularisés et des médiatisés et les transports joyeux des princes les plus puissants qui s'agrandissaient encore. Les historiens allemands ne parlent « que la rougeur au front » de ces jours d'humiliation signalés par tant de honteux marchandages. Le projet de sécularisation proposé par la France le 23 février 1803 fut transformé en *recès* et adopté par la Diète le 24 mars; enfin il fut sanctionné par l'empereur François II le 27 avril 1803.

On voit déjà dans les principales transformations territoriales la forme nouvelle que Bonaparte songeait à imposer à l'Allemagne. Un seul grand domaine ecclésiastique est conservé : c'est l'archevêché de Ratisbonne, où est transféré Dalberg, archevêque de Mayence, en qui Bonaparte avait deviné un complaisant. Six villes libres seulement gardent leur autonomie : Brême, Hambourg, Lubeck, Francfort-sur-le-Mein, Augsbourg et Nüremberg. Avec les princes ecclésiastiques et les villes libres disparaît toute la clientèle fidèlement attachée à l'Autriche depuis tant de siècles. Au contraire, la Prusse est agrandie et consolidée : elle perdait 127 000 sujets sur la rive gauche du Rhin, elle en gagne 500 000 en Westphalie et en Thuringe avec un territoire continu et de meilleures frontières. Les maisons de Bade, de Hesse, de Darmstadt, de Würtemberg et de Bavière, apparentées au tsar, gagnent de grands domaines. Bonaparte cherchait par ces concessions à plaire à Alexandre ; mais il récompense en même temps la fidélité des princes de toutes ces maisons à l'alliance française. La Bavière est favorisée entre toutes. Contre Juliers, Deux-Ponts, le Palatinat du Rhin et quelques autres positions excentriques, elle reçoit les évêchés du haut Mein, les domaines ecclésiastiques et villes libres du Danube bavarois, qui lui constituent un territoire compact accru de 300 000 âmes. Les Hohenzollern, prépondérants dans le Nord, et les Wittelsbach, dans le Sud, peuvent s'abandonner à toutes leurs espérances. « Il n'y a pas plus de différence, disait Mirabeau en 1789, entre les différents États allemands qu'entre les diverses provinces de la France. » Le recès de 1803 opère d'énormes simplifications : qu'on songe qu'il existait, au XVIIIe siècle, dix-huit cents à dix-neuf cents souverainetés autonomes dans l'Empire germanique et qu'il en survivra trente-neuf seulement dans la Confédération de 1815. Bonaparte a donné, par tous ces bouleversements territoriaux de la vieille Allemagne, une force invincible à l'idée de l'unité. Son tort fut de s'en effrayer plus tard et de la combattre. En flagellant durement l'Allemagne, il lui fit sentir qu'elle était une patrie. L'Europe se serait résignée à nous laisser les frontières du Rhin et l'Angleterre eût été réduite à une protestation isolée et stérile,

sans les provocations et les invasions à jet continu de Napoléon.

En somme, Bonaparte n'avait cessé de violer la paix. La mainmise de la France s'étendait progressivement sur tous les États voisins. Le faible Charles IV, dominé par Godoï, que Bonaparte avait réussi à terroriser, asservissait la politique de l'Espagne à celle du Premier Consul. Le sort de l'Allemagne était réglé souverainement à Paris par les décisions des ministres français. La Hollande, la Suisse, l'Italie devenaient des annexes à peine déguisées de la France. L'Allemand Gentz résume exactement cette situation : « La France, dit-il, n'a plus de limites, puisque tout ce qui l'entoure est de fait, sinon encore de nom, sa propriété et son domaine, ou le deviendra à la première occasion. » L'ambassadeur anglais lord Whitworth réclamait au nom des traités : « Je suppose, lui répondit Bonaparte, que vous voulez parler du Piémont et de la Suisse; ce sont des bagatelles. Il fallait prévoir cela pendant les négociations. » Il acceptait avec plaisir l'éventualité d'une nouvelle guerre. La guerre était pour lui un besoin personnel et il se regardait « comme appelé à combattre presque sans interruption ».

Violation de la paix d'Amiens par l'Angleterre. — Les Anglais n'étaient pas moins désireux d'abattre une rivale plus dangereuse que jamais. Ils ne se firent pas faute de leur côté de violer la paix d'Amiens. Addington avait fort habilement subordonné l'évacuation de Malte à l'acceptation par les puissances de la garantie que le traité leur déférait. Or il savait que plusieurs puissances, la Russie entre autres, étaient décidées à refuser cette garantie. C'était un prétexte pour retarder indéfiniment cette évacuation, alors que Bonaparte s'écriait, dans un de ses emportements coutumiers, qu'il aimerait mieux « voir les Anglais au faubourg Saint-Antoine qu'à Malte ». Ils restaient à Alexandrie et Sebastiani avait insinué dans son rapport que le général Stuart avait cherché à le faire assassiner. Au lieu de restituer à Decaen les villes françaises de l'Inde, les commissaires anglais retinrent prisonnier avec ses 1600 hommes l'adjudant général Binot, qui était chargé de rétablir à Pondichéry l'autorité française (septembre 1803). En outre, l'Angleterre donnait asile aux émigrés et à leur chef le comte d'Artois, à

tous les survivants des Vendéens et des Chouans, aux conspirateurs avérés comme George Cadoudal. L'or anglais faisait les frais de leurs complots; les navires anglais les transportaient en France. L'Angleterre appuyait de tout son crédit la contre-Révolution. Pitt avait constamment mis, comme condition à la paix, la restauration des Bourbons. Rétablir en France la monarchie traditionnelle, dotée cependant d'institutions plus libérales, restreindre le territoire français à ses limites anciennes en lui enlevant toutes les conquêtes opérées par la République, c'était le vœu de tout bon Anglais. Mais ce qui rendit la guerre inévitable, ce fut la politique économique du Premier Consul. Il cherchait à développer l'industrie française : il refusa de signer aucun traité de commerce avec l'Angleterre. Il prit des mesures sévères qui équivalaient à fermer les ports français et ceux de nos alliés à tous les produits de l'industrie britannique. C'était un commencement de blocus continental, autant que le permettait l'état de paix ambiguë qui régissait les rapports des deux pays ; ce crime de lèse-commerce britannique était un crime inexpiable aux yeux d'un peuple de marchands. La guerre ne pouvait être longtemps évitée.

Campagne de presse. — Elle commença par une campagne de presse qui eut pour effet d'exciter violemment les colères du Premier Consul. Cet homme, *devant lequel l'univers s'était tu*, selon le mot de Fontanes, voyait avec une irritation croissante une presse libre dénoncer chaque jour ses empiétements, commenter ses provocations à l'Europe. On lui adressait d'Angleterre une brochure dont la conclusion était que « tuer n'est pas assassiner ». Bonaparte répliqua par des diatribes violentes, par des menaces directes contre le peuple anglais et son gouvernement. Dans une note rédigée par Talleyrand pour notre envoyé à Londres, Otto, Bonaparte faisait écrire que si l'Angleterre gagnait à sa cause de nouveaux alliés, cela n'aurait d'autre résultat « que de nous forcer à conquérir l'Europe... Il n'avait que trente-trois ans... il n'avait encore détruit que des États de second ordre. Qui sait ce qu'il lui faudrait de temps, s'il y était forcé, pour changer de nouveau la face de l'Europe et ressusciter l'empire d'Occident ? » (23 octobre 1802).

Rupture de la paix d'Amiens (mai 1803). — La rupture était imminente. George III, dans son message aux communes (8 mars 1803), déclara la sûreté de l'Angleterre menacée par la France, ajoutant « qu'il comptait sur le concours de ses fidèles Communes pour l'emploi de toutes les mesures qu'exigeraient l'honneur et l'intérêt du peuple anglais ». Dès que ce message fut connu à Paris, lord Whitworth fut interpellé par le Premier Consul en présence de tous les ambassadeurs avec une extrême violence : « Ainsi, vous voilà déterminés à nous déclarer la guerre? — Non; nous sommes trop sensibles aux avantages de la paix. — Vous nous avez fait déjà la guerre dix ans. Vous voulez la faire encore quinze ans; vous m'y forcez! » Puis se tournant vers les autres ambassadeurs : « Les Anglais veulent la guerre; mais s'ils sont les premiers à tirer l'épée, je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. Ils ne respectent pas les traités! Il faut les couvrir d'un voile noir!... » L'ambassadeur anglais quitta Paris le 12 mai 1803. L'Angleterre commença aussitôt les hostilités par un acte de piraterie renouvelé de toutes ses grandes guerres du XVIIIe siècle. 1200 navires français et hollandais qui faisaient tranquillement le commerce sur la foi des traités furent saisis sans déclaration de guerre et valurent à l'Angleterre pour plus de 200 millions de prises. Bonaparte répliqua en faisant arrêter tous les sujets anglais qui se trouvaient sur le territoire de la République, et défense fut faite de vendre ou d'acheter aucune marchandise anglaise (mai 1803). Le Hanovre fut occupé militairement par Mortier; la grande armée d'Angleterre, qui devait compter 120 000 hommes, fut échelonnée dans six grands camps retranchés depuis la Hollande jusqu'à Brest. Une nouvelle invasion de l'Angleterre fut préparée dans les ports voisins de Boulogne. Une lutte acharnée allait recommencer. Mais le Premier Consul exploita habilement la haine de l'Angleterre pour se faire proclamer Empereur. La guerre nouvelle ne fut véritablement entamée que sous l'Empire [1].

1. Pour la bibliographie de ce chapitre, voir ci-dessous, p. 117.

CHAPITRE III

L'EMPIRE

TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITIONS

1804-1807

I. — *Organisation militaire de l'Empire.*

L'armée napoléonienne. — Bien plus encore qu'au temps du Consulat, l'armée de l'Empire cesse d'être nationale pour devenir césarienne. Lors des invasions de 1792 et 1793, l'armée, pure de toute compromission politique, se dressait aux yeux du pays comme l'image glorieuse et immaculée de la France. Sous l'Empire, elle appartient à un homme; elle sert passionnément tous ses desseins; elle concourt, sans l'acquiescement de la nation, au bouleversement prolongé de l'Europe. Napoléon ne vit que par la guerre et pour la guerre. L'armée est son instrument, sa chose. On a dit que cette transformation était la suite fatale du rôle prépondérant de l'élément militaire à la suite des victoires de la Révolution et qu'elle se fût produite sous tout autre chef militaire. Il n'est nullement certain qu'un Hoche, un Moreau, un Joubert eussent assumé la dictature. S'il y a des Bonapartes dans l'histoire, il y a aussi un Washington. Mais il est hors de contestation que c'est Bonaparte qui a poussé le Directoire à établir en Italie et en Suisse les premières républiques sœurs. C'est lui qui, devenu le maître absolu, a voulu subordonner à l'Empire français toute l'Allemagne, toute l'Italie, toute l'Es-

pagne. La France eût été invincible si, après le traité de Bâle, elle s'était bornée, malgré toutes les attaques nouvelles, à se contenter de ses limites naturelles.

Modifications à la loi du recrutement. — L'armée impériale ne fait plus corps avec la nation. Au temps de la Convention, par le système de la levée en masse, tous les Français étaient égaux devant le service militaire La loi de Jourdan qui établit la *conscription* en 1798 stipulait encore qu'en cas de guerre une classe ou plusieurs classes entières pourraient être appelées sous les drapeaux et y être maintenues jusqu'à la paix. Napoléon n'estime que les soldats qui passent un long temps sous les armes, pour que la discipline militaire devienne comme une seconde nature. En 1800, il introduit comme correctif à la loi de la conscription le *remplacement*, et en 1804 le *tirage au sort*. Désormais une classe ne partira pas tout entière et ne risquera pas d'être moissonnée dans une guerre malheureuse. Le sort désigne ceux qui seront appelés; s'ils préfèrent la vie civile à celle des camps et s'ils disposent de quelque argent, ils peuvent à bon compte acheter un remplaçant. La bourgeoisie accepte avec plaisir cette rançon par l'argent de l'impôt du sang. Des préjugés enracinés subsistaient contre les racolés de l'ancien régime; les jeunes gens de bonne famille qui s'engageaient passaient pour de mauvaises têtes et le *militaire* était considéré comme un être à part, auquel on reprochait de vilaines manières. Les familles bourgeoises préféraient payer un remplaçant et garder leurs enfants. Il ne manquait pas de vieux soldats qui, après un premier congé, se rendant compte qu'ils n'étaient propres qu'à la vie militaire, cherchaient les occasions de se rengager. Ils encadraient fortement les conscrits ou formaient ces admirables vétérans de la garde impériale, le modèle de l'armée. L'armée devint de plus en plus une carrière. On n'en sortait qu'impuissant ou mort. Les enfants du peuple formaient la masse du contingent. Les fils de familles nobles qui se ralliaient au nouveau régime, bien accueillis par Napoléon, fournirent la plupart des officiers. Jusqu'aux jours lamentables des revers, l'armée napoléonienne resta un corps fermé, entraîné en vue de la guerre perpétuelle.

Abus de la conscription. — La *Grande Armée* fut constituée par la fusion de ces armées d'Italie, du Danube et du Rhin qui avaient eu auparavant chacune une existence propre et un esprit très particulier. A partir de 1805 le Sénat autorise l'Empereur à lever des conscrits par décret et à organiser la garde nationale. Dès lors les levées se multiplient. Une effroyable consommation d'hommes commence. En 1800, 100 000 conscrits étaient venus s'ajouter aux 250 000 hommes déjà enrôlés. Dès 1806, après Iéna, la classe tout entière appelée ne suffit plus. Il faut lever par anticipation 80 000 hommes sur la classe de 1807. En 1808, 160 000 hommes sont appelés sur les classes de 1809 et 1810.

L'année suivante Napoléon enrôle deux classes en avance et rappelle trois classes déjà libérées. En 1813, une armée nouvelle doit être créée de toutes pièces : tous les conscrits sont appelés, et en outre 100 000 hommes disponibles ou libérés des classes de 1809 à 1812, 240 000 hommes de la classe de 1814, et 10 000 gardes d'honneur équipés à leurs frais. Enfin la garde nationale, répartie en trois bans par le sénatus-consulte du 13 mars 1812 (de vingt ans à vingt-six, à quarante, et à soixante ans) est réquisitionnée. 180 000 gardes nationaux du premier ban, qui avaient échappé comme par miracle à l'armée permanente parce qu'ils étaient ou soutiens de famille ou trop faibles de complexion, sont mis à la disposition du ministre de la guerre. Ce sont ces faibles enfants, surnommés plus tard les « Marie-Louise », à cause de leur air délicat, qui, en blouse et en sabots, forcèrent l'admiration du tsar par leur belle conduite à la Fère-Champenoise. On a donné le chiffre de 3 153 000 Français appelés au service sous Napoléon de 1800 a 1815, et cela sans compter un nombre égal d'hommes appartenant aux corps d'auxiliaires et d'étrangers. « On entrait au service pour n'en plus sortir vivant. » Depuis 1808, les grognards assombris savent qu'ils mourront d'un boulet, d'une balle ou sur un lit d'hôpital. Ils se consolent par le pillage, l'ivresse et l'orgie. L'entérite fait d'horribles ravages. Broussais propose pour remède le régime de l'eau pure. On juge de son succès ! Pendant les dix années de l'Empire la mortalité fut énorme sur le

champ de bataille, par les blessures ou par la maladie. M. d'Hargenvilliers, directeur de la conscription sous Napoléon, a donné le chiffre officiel de 1 750 000 victimes rien que parmi les Français. On comprend que tous ceux qui pouvaient, à prix d'argent, échapper au service aient cherché à l'éviter. Quelques-uns se rachetèrent jusqu'à trois fois, et, bien qu'ayant dépensé jusqu'à 20 000 francs, durent partir dans les campagnes de 1813 et 1814. Napoléon en avait déjà enrôlé de force un certain nombre. Le 3 décembre 1808[1], il donna l'ordre à Fouché de dresser une liste de dix familles par département et « de cinquante pour Paris » désignées parmi les « familles anciennes et riches qui n'étaient pas dans le système ». Leurs enfants âgés de seize à dix-huit ans seraient envoyés de force à l'École de Saint-Cyr. « Si l'on fait quelque objection, ajoutait l'Empereur, il n'y a pas d'autre réponse à faire sinon que tel est mon bon plaisir. » La chasse aux futurs officiers s'ajoute dès lors à la chasse aux réfractaires : administrateurs et gendarmes y procédaient avec une rigueur qui alla croissant avec la désaffection générale : « La punition touchant les réfractaires, qui n'avait d'abord frappé que l'insoumis, atteignit à partir de 1811 le père de celui-ci, sa mère, ses frères, sœurs et beaux-frères, toute sa famille, tous ceux chez lesquels, exténué de faim, de froid et de misère, le malheureux avait bu, mangé, travaillé ou dormi; elle s'étendit dans la suite à toute la commune. » (H. Doniol.)

Composition de l'armée : la garde impériale. — La composition de l'armée était très complexe. Une infinie variété d'éléments divers la constituait. Napoléon excitait l'émulation de chaque groupe, de chaque régiment, de chaque unité. C'était une lutte perpétuelle à qui ferait mieux : la gloire ne consistait plus qu'à obtenir les éloges et les faveurs du maître. Le souci du devoir national était remplacé par le désir de parvenir et d'éclipser ses rivaux. Napoléon rendit aux demi-brigades leur ancien nom de régiments et constitua en *corps d'armée* un groupe de deux ou trois divisions. La *garde impériale* forme le corps d'élite justement respecté et admiré. Chaque élément de

1. Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance*.

chacune des armes distinctes y a ses représentants les plus méritants. La garde impériale est une réduction en perfection de l'armée tout entière; des 7000 hommes qui formaient la garde consulaire, elle est portée dès les premières années de l'Empire à 50 000 hommes et en 1813 à 92 000 hommes. Depuis 1807, après la boucherie d'Eylau, la *jeune garde* prend place à côté de la *vieille garde* et cherche à l'égaler. La garde accompagne toujours l'Empereur, ne combat que sous ses yeux, et ordinairement en réserve, pour décider du sort de la bataille. L'infanterie de la garde compte 4 régiments de grenadiers à pied sous les ordres de l'incomparable Dorsenne, 3 de chasseurs à pied, 1 de fusiliers grenadiers, 1 de fusiliers chasseurs, 1 de flanqueurs grenadiers, 13 de tirailleurs, 13 de voltigeurs et en outre les pupilles et les vétérans de la garde. L'artillerie, commandée par Drouot, comprend 1 régiment à cheval et 2 à pied. Dans la cavalerie figurent les *grenadiers à cheval*, constitués dès le Consulat avec l'ancienne garde du Directoire, la première troupe qui se fût ralliée au nouveau régime. En 1806, elle formait un régiment à quatre escadrons avec environ 1000 sabres. Par leur habit bleu et leur bonnet d'ourson, ils rappelaient les anciens grenadiers de la Maison du roi. Bessières fut leur premier chef, puis successivement Ordener, Walther et Guyot. Le comte Lepic, le type accompli du « vieux de la vieille », y commandait comme major. Les *dragons de l'impératrice* y prirent rang à partir du 15 avril 1806. Ils furent successivement commandés par deux Corses, tous deux cousins de l'empereur, Arrighi et Ornano.

Le même décret y fit entrer les *chasseurs à cheval* ou *guides*, qui faisaient fonction d'éclaireurs, c'étaient les vrais compagnons intimes de Napoléon : ils le suivirent partout, depuis Arcole et les Pyramides jusqu'à Waterloo, ils portaient l'uniforme vert, qui était la couleur de la livrée impériale. Ils avaient une musique excellente. Ils n'eurent que deux chefs, qui tenaient aussi de près à Napoléon, son beau-fils le prince Eugène, et le cousin de celui-ci, Lefebvre-Desnouettes [1]. C'était l'élite de

1 En sous-ordre on compta parmi leurs chefs : Morland, Corbineau, Barbanegre, Desmichels, Daumesnil et ce negre légendaire, Hercule presque illettré.

toutes les élites de la cavalerie. « C'est une compagnie de braves gens qui ont toujours vu fuir devant eux la cavalerie ennemie », a dit des guides Napoléon. Enfin, étaient encore rattachés à la garde ces intrépides mamelouks, recrutés d'abord parmi les volontaires syriens et coptes, auxquels s'adjoignirent plus tard beaucoup de Français. Ils gardaient le turban vert et se ralliaient autour de leurs queues de cheval au milieu desquelles flottait l'étendard français. Rapp les organisa ; leur dépôt était à Marseille, et, malgré leurs beaux états de service, ils y furent massacrés en 1815 par une populace fanatique.

Régiments d'armes nouvelles. — L'infanterie, déjà bien constituée au temps de la Révolution, fut peu modifiée. Napoléon continua d'enrôler les *grenadiers* parmi les plus beaux hommes. Il constitua des compagnies de *voltigeurs* avec les plus petits (4 pieds 11 pouces au maximum). Armés de fusils légers, d'un équipement sommaire, Napoléon voulait les attacher à des régiments de cavalerie légère pour qu'ils pussent suivre au trot, en se tenant tantôt à la botte du cavalier, tantôt à la queue du cheval. Dans la suite on se contenta (décret impérial du 2e complémentaire an XIII) de créer dans chaque bataillon une compagnie de voltigeurs, dont le fusil, modèle des dragons, était à peine plus léger que le fusil ordinaire. Ils ne furent pas rattachés à la cavalerie. Une autre tentative fut faite pour faire combattre à pied une partie des dragons, conformément à l'origine de leur première institution. A la suite de l'échec de ces dragons démontés à Wertingen, cet essai fut abandonné. En 1809, Napoléon créa des régiments entiers de voltigeurs. Il en eut jusqu'à 19 en 1814. Ils formaient l'infanterie légère. Les lycées, le Prytanée militaire de la Flèche, l'école de Fontainebleau, transférée à Saint-Cyr depuis 1808, étaient la pépinière des officiers d'infanterie. L'arme de l'infanterie fournit les plus nombreux officiers de l'armée, sept sur dix en moyenne.

La cavalerie avait au contraire besoin d'une réorganisation

qui avait renversé à la tête de 25 guides une colonne autrichienne à Arcole et qui ne reprochait qu'une chose à Napoleon, c'etait de ne pas l'avoir fait maréchal de France.

complète. Elle avait joué un rôle assez effacé dans les guerres de la Révolution. Une cavalerie ne s'improvise pas; et celle de l'ancienne armée royale avait été absolument désorganisée par l'émigration de presque tous les officiers. En outre les chevaux manquaient; les haras avaient été supprimés. On ne s'en procurait plus que par réquisition. Napoléon reconstitua les haras en 1807 et créa en 1809 de grands dépôts de remonte sous la direction de généraux de cavalerie. « Les besoins de l'armée, a dit Napoléon, réclament quatre espèces de cavalerie : les éclaireurs, la cavalerie légère, les dragons, les cuirassiers. » Il eut ses éclaireurs dans les guides de sa garde et dans un corps étranger, les chevau-légers polonais. Les hussards constituaient par excellence le corps de cavalerie légère : c'étaient les cavaliers les plus populaires de l'armée, à cause de leurs uniformes bigarrés, de leurs façons galantes, de leurs allures de casse-cou. De 1803 à 1810 ils comptèrent dix régiments, dont chacun se distinguait des autres par la couleur du dolman, de la culotte et du gilet, ou tout au moins des parements et des retroussis. Mais tous également avaient l'*air hussard* [1], c'est-à-dire paraissaient hardis, galants et braves. Les 26 régiments de *chasseurs à cheval* partageaient avec les hussards le service des reconnaissances et au besoin de la charge sabre au clair. Ils eurent les plus admirables chefs de la grande armée, Curély, Marbot, Ségur, Montbrun, Lassalle, Murat, tous nés cavaliers, tous des « instinctifs », cerveaux brûlés et têtes folles, un peu vides parfois, qui, sans souci ni des hommes ni des chevaux, accomplissaient des merveilles et semblèrent réaliser la vieille devise de Jacques Cœur : « A cœurs vaillants rien impossible. » Les dragons formaient la cavalerie de ligne. Dès le début de l'Empire, ils étaient au nombre de 21 régiments; quelques-uns furent plus tard transformés en hussards; d'autres en *lanciers*; ceux-ci furent armés et instruits d'après les règles suivies pour les chevau-légers polonais. Comme Montecuculli et Maurice de Saxe, Napoléon estimait que la lance est l'arme par excellence

1. Marbot raconte qu'à son arrivée au corps des hussards à Gênes on lui peignit à la cire les moustaches qu'il n'avait pas encore et qu'on l'affubla de fausses tresses à cadenettes.

de la cavalerie de ligne. La grosse cavalerie fut représentée par les cuirassiers et les carabiniers. Les cuirassiers portaient la cuirasse double protégeant la poitrine et le dos; le plastron double, substitué à la cuirasse simple, donnait à l'homme plus d'assurance; il se croyait ainsi mieux protégé. C'était une puissante garantie morale. Les carabiniers, le seul corps de l'ancienne Maison du roi qui eût persisté à travers la tourmente révolutionnaire, portaient le casque à chenille rouge, la cuirasse à soleil d'or comme au temps de Louis XIV, l'uniforme blanc et bleu Marie-Louise. Kellermann et Milhaud ont été les plus illustres chefs des cuirassiers. Caulaincourt sortait des carabiniers. Napoléon, qui n'admit dans sa garde aucune fraction de ce dernier corps, lui donna comme colonel général son frère Louis, le connétable, en se souvenant peut-être que sous Louis XVI le comte de Provence avait été colonel propriétaire des carabiniers. La cavalerie doit ordinairement former le cinquième de l'effectif total d'une armée moderne. Napoléon estimait que la cavalerie doit être, en Flandre ou en Allemagne, le quart de l'infanterie; sur les Alpes et sur les Pyrénées, un vingtième; en Italie, en Espagne, un sixième.

L'artillerie et le génie furent peu modifiés. Depuis le comte de Saint-Germain et Gribeauval, l'artillerie française était la première de l'Europe, et, depuis Frédéric II, les officiers français du génie étaient recherchés dans toutes les armées étrangères. Napoléon demanda beaucoup à ces deux corps. Les plus grandes batailles, Eylau et Friedland, Essling, Wagram et la Moskova donnèrent lieu à d'effroyables canonnades. Les sièges de Gaëte, de Dantzig, de Kœnigsberg, de Saragosse, d'Innsprück, les fortications de l'île Lobau procurèrent au corps du génie de fréquentes occasions de se distinguer. Marmont, Songis, Drouot, Lauriston, parmi les artilleurs; Marescot, Chasseloup-Laubat, Éblé, dans le génie, ont laissé des noms justement respectés. Le corps du train des équipages fut créé. Des compagnies de boulangers, des escouades de forgerons et de maréchaux ferrants furent adjointes aux différents corps. Larrey, qui dès l'année 1792 avait inventé le système des ambulances mobiles, dirigeait le service chirurgical, et Desgenettes le service médical. L'armée

devait être un organisme complet capable de vivre de sa vie propre et, de se suffire à lui-même. Napoléon pensait à tout, provoquait tout et, avec sa merveilleuse faculté d'organisateur, imprimait à tous les services une activité jusqu'alors inconnue.

Corps auxiliaires et étrangers. — La conscription frappait tous les enfants de la France agrandie jusqu'aux Alpes et au Rhin. Mais le recrutement de la Grande Armée comprenait aussi des *auxiliaires* tirés des pays vassaux : Italiens, Suisses, Allemands de la Confédération du Rhin, Polonais, etc., et les corps étrangers, fournis par les peuples alliés. Ainsi l'on vit combattre dans les rangs français 16 000 Suisses, mis à la disposition de la France en vertu d'une capitulation nouvelle de 1803; la légion hanovrienne; les légions polonaises du Nord et de la Vistule, six régiments d'infanterie croate, un de hussards croates, six de chasseurs illyriens, et en outre les Saxons de Reynier, les Bavarois de Deroy et de Wrède, les Espagnols de La Romana, les Italiens du prince Eugène, les mamelouks, les chevau-légers polonais de Poniatowski. Ceux-ci méritent une mention spéciale. Dès l'entrée de Napoléon en Pologne, ils étaient accourus d'eux-mêmes s'offrir à lui. Le 2 mars 1807, Napoléon décréta la levée d'un *polk* de cavalerie légère de quatre escadrons. On y voyait hommes et officiers, tous de noblesse, confondus dans les mêmes rangs et servant également comme volontaires Nulle discipline, nulle instruction; mais un zèle admirable et une bravoure qui ne pouvait être surpassée. Sous la conduite de Montbrun, dans la charge épique de Somo-Sierra, au nombre de 248 sabres, ils reçurent le feu de 13 000 Espagnols et de 16 canons et emportèrent la position. A Wagram, ils s'emparèrent de la lance des uhlans autrichiens pour les mieux mettre en déroute. C'est de ce jour que Napoléon les munit de la lance, qu'ils maniaient d'ailleurs comme leur arme nationale. Ils s'illustrèrent par d'héroïques exploits dans les dernières campagnes de l'Empire. Le besoin toujours croissant d'hommes poussa Napoléon à augmenter sans cesse le nombre des corps étrangers dans la Grande Armée. Napoléon enrôla même un bataillon *septinsulaire*, fourni par les îles Ioniennes, un bataillon de chasseurs grecs, un régiment alba-

nais, un escadron de Tatars. Il exigea les secours des Russes contre les Autrichiens en 1809, les contingents des Prussiens et des Autrichiens contre les Russes en 1812.

A partir de 1809, l'armée française fut comme dénationalisée; on y parlait toutes les langues. Les corps étrangers furent fidèles jusqu'en 1812. Le désastre de la campagne de Russie provoqua la défection de presque tous.

Ainsi cette armée de Napoléon formait une foule infiniment bigarrée où l'on voyait chatoyer tous les costumes. Quelle innombrable variété de shakos, de casques et de colbacks, de vestes, tuniques, dolmans, chabraques, housses et porte-manteaux! Quelle profusion d'aiguillettes, de brandebourgs, de plumets et de pompons, de galons et de soutaches! depuis les « hussards Bonaparte » surnommés les *canaris*, parce que Berthier les avait habillés d'un brillant uniforme où dominait le jaune, sa couleur favorite, jusqu'aux carabiniers, jusqu'aux grenadiers à cheval portant le bonnet à poil. Le tambour-major Sénot, sorte de géant qui mesurait 1 m. 90 de taille, élevait jusqu'à 2 m. 50 l'invraisemblable plumet qui surmontait son bonnet a poil. Le grand-duc Constantin, à Tilsitt, demanda à Napoléon un de ces géants pour servir d'instructeur aux tambours russes. Tous ces uniformes éclatants étaient ajustés, lourds et incommodes. Des bottes énormes, des cuirasses et coiffures d'un poids effroyable, des uniformes sanglés qui semblaient destinés à raidir les membres dans l'attitude de la parade, la charge épuisante du sac, des effets de cantonnement, des armes, sabres, lattes, fusils et baïonnettes, tout semblait être destiné à paralyser ces hommes de fer. Quand on visite le musée des Invalides ou quelque riche collection particulière, ou bien quand on arrête simplement ses regards sur une panoplie de l'époque, on comprend mieux l'épopée impériale. Nulle génération n'apparut plus robuste, mieux trempée pour les luttes de la vie et de la guerre. D'ailleurs, parmi tant d'épreuves, les faibles périssaient vite. La sélection s'opérait rapidement d'elle-même.

Absence de progrès techniques dans l'armement. — Les armes étaient encore très défectueuses. Les savants de l'époque de la Révolution avaient trouvé des procédés nouveaux

pour la fabrication du bronze, de l'acier et la préparation du salpêtre. Les armes, pendant toute la durée de l'Empire, ne reçurent aucun perfectionnement technique. Le fusil à pierre, modèle 1777, fut à peu près seul en usage. Arme assez défectueuse en somme. Ce fusil se chargeait en douze temps; quand la pluie mouillait les amorces, il devenait impossible de faire feu. C'est ce qui amena la défaite de Macdonald à la Katzbach. Le canon à âme lisse modèle de 1765 était employé dans l'artillerie. Les pièces de 12 et de 6 étaient les plus usitées en campagne: avec cela des mortiers qui portaient de 250 à 600 mètres. Sans perfectionner en rien l'artillerie, Napoléon la multiplia; il estimait que la proportion nécessaire était de quatre canons pour 1000 hommes. Elle fut même souvent dépassée. Il eut de formidables réserves d'artillerie comme de cavalerie. On connaît la gigantesque batterie de 100 pièces établie par Drouot pour rendre intenable le plateau de Wagram. Napoléon était d'avis que l'artillerie et la cavalerie devaient se compléter mutuellement : l'artillerie faisant le trou au point voulu dans la ligne ennemie; la cavalerie, sorte de mitraille vivante, l'élargissant pour donner passage à l'infanterie, qui assure seule le gain des batailles.

Dédoublement du ministère de la guerre. — Napoléon savait tout le prix de la préparation d'une campagne. La paix était employée sans cesse à préparer la guerre. Une bonne partie de sa correspondance traite des détails militaires. Ses tournées d'inspection sont fréquentes. Il goûte la soupe du soldat et exige qu'on lui donne du pain blanc, qu'il paye, au lieu du pain bis. Il fait allonger les couchettes des grenadiers de sa garde, qu'il trouve trop courtes. Il distribue lui-même les sabres et les armes d'honneur; dès le Consulat, il invite a sa table ceux qu'il a ainsi honorés, entremêlant le simple soldat avec les officiers de tout grade; plus tard, il donne la Légion d'honneur et souvent détache sa propre croix pour l'attacher sur la poitrine d'un brave qui lui est exceptionnellement signalé. Le 15 août 1809, il institue l'*ordre des trois toisons d'or*, exclusivement réservé à l'armée, et deux ans plus tard, fixe l'uniforme que porteraient les nouveaux dignitaires. Mais cet ordre ne fut jamais distribué. Pour hâter les marches il réquisitionne souvent des

voitures, qui portent les bagages. Une partie de la garde est en 1809 transportée en poste du fond de l'Espagne jusqu'en Bavière. L'instruction des recrues est poussée en tout temps avec une extrême activité. En campagne même, dans l'intervalle des marches et des combats, on exerce les troupes, ce qui les maintient en état de perpétuel entraînement et les garantit des dangers d'une oisiveté prolongée. Le labeur des auxiliaires militaires de Napoléon est énorme. Aussi divise-t-il la tâche. Depuis 1802 le ministère de la guerre est dédoublé. Le ministre de la guerre, Berthier jusqu'en 1807, puis Clarke, a dans ses attributions les promotions et les opérations militaires; le ministre directeur de l'administration de la guerre s'occupe du service du recrutement et de l'intendance. Ce ministre est un civil : Dejean (1802), Lacuée (1810). A eux de former l'instrument de la guerre: au ministre de la guerre de le faire agir. A partir de 1806, il y eut même un directeur général des revues. Napoléon restait le ministre supérieur, l'âme de toute réforme et de toute opération.

La préparation. — Dans la préparation d'une campagne l'Empereur apportait le plus grand soin non seulement à exercer le soldat, mais surtout à amasser tout ce qui était nécessaire pour le combat et pour la vie militaire. Les armes et les munitions étaient accumulées en quantité considérable, ainsi que les effets d'habillement et de campement. Napoléon connaissait dans le plus grand détail les états de situation, la distribution des armées de terre et de mer, les ressources des arsenaux et des magasins militaires. Il prenait moins de soin des vivres. « J'ai fait huit campagnes sous l'Empire, a dit de Brack, et toujours aux avant-postes; je n'ai pas aperçu, pendant tout ce temps, un seul commissaire des guerres; je n'ai pas touché une seule ration des magasins de l'armée. » — « Une fois qu'elles étaient en campagne, les armées ne recevaient de distributions que fort rarement, chacun vivant sur le pays comme il pouvait. » (Ségur.) Marbot raconte de même l'arrangement qu'il avait conclu en 1812 avec les jésuites de Louchonski, près de Vilna, leur fournissant en abondance par les battues de ses chasseurs le blé nécessaire à leurs distilleries, et recevant d'eux

en échange le pain et l'eau-de-vie. Ainsi, malgré son rare esprit d'organisation, l'Empereur ne sut faire vivre la Grande Armée que par les réquisitions ou par le pillage. C'était même pour lui comme un système arrêté que la guerre doit nourrir la guerre : « Renvoyez les réserves de bœufs, écrit-il d'Espagne à Dejean; je n'ai pas besoin de vivres, je suis dans l'abondance de tout. Il ne manque que les caissons, les transports militaires, les capotes et les souliers; je n'ai jamais vu un pays où l'armée fût mieux nourrie. » Les réquisitions étaient même calculées pour subvenir aux besoins de l'avenir. D'énormes contributions militaires frappaient les vaincus. Daru, le trésorier général de la Grande Armée, les touchait avec une rigueur inflexible et administrait ces fonds avec intégrité et prévoyance. Après Tilsit, la caisse militaire était riche de 350 millions. Napoléon prévoyait qu'il pourrait faire la guerre pendant cinq années sans rien demander ni à l'emprunt ni à l'impôt.

Le commandement; l'état-major; principaux lieutenants de Napoléon. — Il eut pour auxiliaires à la tête de ses armées une légion de jeunes généraux formés dans les luttes titanesques de la Révolution. Il créa d'un seul coup 14 maréchaux de France et 4 maréchaux honoraires à son avènement à l'Empire, et pas un de ses choix ne parut mauvais. Beaucoup d'autres de ses lieutenants méritaient cette haute dignité et l'obtinrent dans la suite. Il les prit indistinctement dans tous les rangs de la société. Si Davout, Macdonald, Marmont, Grouchy, Clarke étaient de vieille noblesse, Moncey, Bernadotte, Soult, Mortier, Gouvion, Suchet, Brune, Junot étaient de simples familles bourgeoises; Jourdan, Masséna, Augereau, Murat, Bessieres, Ney, Lannes, Victor, Oudinot, Lecourbe, Sébastiani, Drouot étaient des enfants du peuple. Ceux-ci furent en somme les plus nombreux. Cependant Napoléon rechercha toujours davantage les fils de noble famille : il les estimait plus dociles, plus élégants, plus décoratifs. Il en poussa quelques-uns très vite, comme Ségur, Flahaut. Pour les autres, il ouvrit l'*école des pages* et l'*école de cavalerie de Saint-Germain-en-Laye*, qui devaient fournir rapidement des officiers, les uns d'infanterie, les autres de cavalerie. Puis il créa successivement

les *vélites* au nombre de 800, les *gendarmes d'ordonnance de l'Empereur* (septembre 1806), qui avaient presque les privilèges des anciens gardes du corps ; enfin, en 1813, les quatre régiments de *gardes d'honneur* : ceux-ci étaient presque des otages de la fidélité qui commençait à chanceler des hautes classes de la nation. Tous les jeunes enrôlés dans ces différents corps, qui n'eurent d'ailleurs qu'une existence momentanée, devaient avoir des ressources personnelles, au moins 300 francs de revenu : ils devaient s'équiper et se monter eux-mêmes; ils étaient ordinairement commandés par des capitaines qui avaient déjà rang de colonel, et ainsi pour tous les autres grades. En dehors du désir de Napoléon de voir figurer parmi ses officiers les plus grands noms de la noblesse de France, il faut noter aussi cette préoccupation très légitime d'assurer le renouvellement rapide des cadres. Napoléon fit une incroyable consommation d'officiers; ceux qui restaient, bien que très jeunes même dans les grades supérieurs, vieillissaient vite. D'ailleurs il était nécessaire d'exalter les plus dévoués et les plus capables par l'espoir d'un avancement en rapport avec leurs services. Napoléon préparait donc des recrues à ses généraux et maréchaux. Ceux de ses compagnons d'armes qu'il croyait incapables d'arriver à la dignité de maréchal de France étaient créés colonels généraux, ainsi Junot et Baraguey d'Hilliers. D'autres devenaient gouverneurs de places, entraient au Sénat ou au Conseil d'État, parfois même dans les fonctions civiles, comme préfets ou receveurs généraux. D'autres étaient mis à la retraite. En 1813, 41 généraux de la seule arme de la cavalerie avaient déjà leur retraite, à moins de cinquante ans. Napoléon voulait avoir une armée jeune et des chefs jeunes pour la conduire. C'est d'ailleurs à sa fatigue personnelle et à celle de quelques-uns de ses meilleurs généraux qu'il faut attribuer en grande partie les désastres de ses dernières années. Mais à l'égard de tous il usait des plus grands ménagements. Il les comblait de faveurs et de dotations.

Les dotations; la Légion d'honneur. — Les plus illustres de ses compagnons d'armes furent créés princes : Berthier, Masséna, Davout, Ney, Bernadotte; Lannes mourut

trop tôt pour obtenir ce titre. Les autres étaient ducs, comtes ou barons. A chacun de ces titres étaient attachées des dotations payées en partie par le trésor français, en partie par le quinzième des revenus des territoires d'où était tiré le titre. Au traitement élevé de chaque grade venaient s'ajouter les revenus affectés aux différents dignitaires de la Légion d'honneur. Berthier toucha jusqu'à 1 354 945 francs de revenu annuel, Masséna plus d'un million, Davout 910 000, Ney 628 000, Duroc 270 000 francs, qui à sa mort sont transférés à sa fille; Savary a 162 000 francs, Sébastiani 120 000, Rapp 110 000 francs de dotation annuelle; les autres à proportion. Le soir de la bataille d'Eylau, chacun des convives de l'Empereur trouva sous sa serviette un billet de 1000 francs. Il exigeait beaucoup de chacun, mais il savait payer largement tous les dévouements. Et cependant il ne fit guère que des ingrats, car tous ces maréchaux, ducs et comtes si bien rentés, ayant tout obtenu et n'ayant plus rien à espérer, trouvaient à la fin leur existence trop précieuse : en 1814, ils saisirent avidement l'occasion de ne plus paraître sur les champs de bataille.

Action personnelle de Napoléon sur l'armée. — Si la plupart des grands chefs abandonnèrent Napoléon aux jours des revers, les officiers des grades moins élevés et les soldats lui gardèrent une inviolable fidélité. Nul ne savait comme lui parler au cœur de ses compagnons d'armes; nul n'excita parmi eux plus d'enthousiasme et n'en obtint, jusqu'à la fin, plus de sacrifices. Il était pour eux comme le Dieu vivant de la guerre, le génie impeccable et omniscient dont la présence seule assurait la victoire. Ses proclamations et ses bulletins de la Grande Armée passent à juste titre pour les plus parfaits modèles de l'éloquence militaire. Il savait distinguer les plus humbles pour leurs actions d'éclat, les décorant souvent sur le champ de bataille, parfois détachant sa propre croix; ou bien il couvrait de son manteau quelque blessé grelottant de fièvre, ou laissait dormir en face de lui, devant un poêle, quelque jeune tambour qu'il y trouvait installé. Il se faisait nommer les soldats à qui il voulait parler, afin de les désigner tout de suite par leur nom; ainsi ils croyaient être connus chacun de

leur Empereur. Souvent il se plaisait à nommer officiers après la victoire de vieux sergents illettrés, qui étaient bientôt après retraités, pour qu'ils n'eussent pas le temps de trop laisser voir leur incapacité [1]. Très soucieux d'entretenir le bon état moral de ses troupes, il n'a pas moins de soin de leur bien-être. Il parcourt les bivouacs, goûte la soupe, prodigue les petites tapes familières sur la joue ou pince l'oreille de ses hommes. Sa promenade et l'illumination du camp la veille d'Austerlitz sont un épisode très connu. Aucune fatigue, aucune blessure ne semblait avoir prise sur ces hommes de fer. Rapp, au retour de la campagne d'Égypte, avait déjà reçu vingt-deux blessures. Oudinot portait trente cicatrices, son corps ressemblait « à une passoire », et il est mort à quatre-vingts ans. Marbot, en seize années de service, récolta une douzaine de blessures, dont quelques-unes atroces, mais qui ne l'avaient pas estropié et dont triompha sa vigoureuse constitution. Ségur, après Somo-Sierra, condamné par Yvan, le chirurgien de l'Empereur, ne songeait plus qu'à bien mourir. A l'exception de quelques grands chefs, Napoléon retrouva intactes dans toute l'armée, jusqu'à Waterloo, les plus nobles vertus militaires, c'est-à-dire le renoncement à soi-même et le sacrifice de la vie au devoir.

Ce qu'était la discipline impériale. — Cependant au milieu de cette vie de hasard où la gaieté insouciante alternait avec les plus atroces misères, les mauvaises passions s'exaltaient autant que les bonnes. La discipline s'est vite relâchée dans la Grande Armée. « Que faire, écrit le comte de Ségur, contre un entraînement universel? On sait qu'une longue série de victoires gâte le soldat comme le général; que de trop fréquentes marches forcées altèrent la discipline; qu'alors l'irritation de la faim et de la fatigue enhardit à tous les excès, comme aussi le défaut de distributions, impossibles avec tant de hâte; d'où vient, chaque soir, pour les soldats la nécessité de se disperser afin de pourvoir à leurs besoins, et, comme ils ne

1. A Wertingen, un sous-officier de dragons, cassé l'avant-veille par son colonel, lui avait sauvé la vie le lendemain en risquant la sienne. Napoléon l'interpella après le combat. « J'avais eu tort avant-hier, répondit le soldat, hier je n'ai fait que mon devoir. » L'Empereur le décore aux acclamations de ses camarades. (Ségur.)

reçoivent jamais rien, l'habitude de tout prendre. Nos soldats, après les miracles d'Iéna et de Friedland, venaient de faire 500 lieues au pas de course et de vaincre en arrivant. Leur vie était comme un long assaut surhumain contre la fatigue et le danger, après lesquels le pillage, comme l'un des fruits de la victoire, leur semblait un droit. Le leur trop contester, c'eût été les rebuter. Comment enfin tout exiger sans rien tolérer? » L'exemple d'ailleurs venait de haut. C'était, parmi tous les parvenus du nouveau régime, un appétit furieux de l'argent, l'indélicatesse, le mépris de la loi chez des hommes habitués à voir le dernier mot rester toujours à la force. Thiébault rapporte avec candeur comment il passait de la contrebande au nez des douaniers, frappait d'un coup de sabre au bras un employé de l'octroi et essayait, en Portugal, d'engager Junot dans un coup de bourse, compliqué d'un coup d'autorité, sur le papier monnaie de ce pays. Au début du blocus continental, Masséna réalisa en quelques mois six millions de bénéfices par la vente de licences. Napoléon confisqua d'ailleurs cet argent si mal acquis; Masséna n'osa pas se plaindre. Soult extorqua aux moines de la riche abbaye de Saint-Pœlten une forte contribution de guerre, et, pour couvrir du secret cet acte de concussion, il n'hésita pas à abîmer toute une division par les fatigues d'une marche forcée où traînards et malades furent semés par centaines. Plus tard, lors de son proconsulat en Andalousie, il recueillit de précieux objets d'art, comme ce Murillo qu'il fit acheter si cher au Musée du Louvre, une fois devenu ministre. Murat se contentait d'être ridicule; il se parait comme une jolie femme; il se fit envoyer de Paris pour 27 000 francs de plumes pendant la seule campagne de Prusse.

Malgré ces ombres au tableau, la Grande Armée eut au plus haut degré les qualités de bravoure, de dévouement et d'honneur qui sont celles de notre race. Napoléon éleva pour un temps le Français au-dessus de l'homme. Il a rassasié la France de gloire militaire : la poésie de la guerre est la poésie des humbles, et c'est pour cela que l'épopée napoléonienne reste chère à la nation. Mais si Napoléon apparaît à l'imagination comme le jeune Dieu de la guerre, il faut se souvenir toujours

que ce fut un Dieu qui portait la mort, un Dieu fatal à tout ce qu'il touchait. Il a sacrifié à son orgueil toute une génération d'hommes, six à sept millions de vies humaines, dont un quart de Français; et ce qui est plus grave, il a fait haïr de l'étranger le beau nom de France et provoqué les terribles revanches dont nous souffrons encore aujourd'hui.

II. — La troisième coalition : Autriche et Russie (1805).

Ambition de Napoléon : annexion de Gênes (1805). — La création de l'Empire fut une menace pour l'Europe. On a dit que Napoléon avait choisi ce titre pour ne pas effaroucher la France au nom de *roi*. « Personne n'aurait accepté un pacte présenté au nom de la royauté... Ce fut pour obéir à l'esprit national que Napoléon prit le titre d'Empereur. » (Duchesse d'Abrantès.) Ce fut bien plutôt pour exploiter ce titre et en tirer toutes les extensions de pouvoir qu'il comportait. Pour le public européen, l'Empire représentait la domination romaine étendue jusqu'aux limites du monde connu. C'est bien la conception historique que Napoléon se faisait de l'Empire et qu'il chercha à appliquer comme souverain. Il se fit sacrer par le pape, en attendant qu'il confisquât Rome. Il était le maître d'Aix-la-Chapelle et il y tint quelquefois sa cour, comme Charlemagne. C'est là qu'il força François II d'Autriche à lui envoyer la lettre par laquelle il reconnaissait le nouvel Empire français. Comme Charlemagne, il voyait déjà se courber sous ses lois, outre la France agrandie jusqu'au Rhin, l'Allemagne occidentale et l'Italie du nord. Gênes encore lui manquait : il avait promis par un avis solennel aux puissances de ne plus agrandir l'Empire français. Le 4 juin 1805, un décret impérial prononça l'annexion de Gênes et de la Ligurie. L'Europe redoutait avec raison l'ambition du nouveau souverain. La Russie et la Suède refusèrent de le reconnaître.

Résistance de l'Angleterre : le second camp de Boulogne. — Déjà la guerre avait commencé contre l'Angle-

terre. Mortier, avec un corps d'armée, occupa le Hanovre presque sans coup férir. Napoléon n'avait pas l'illusion, si fatale au temps de Louis XV, de croire que la conquête du Hanovre forcerait l'Angleterre à désarmer. Mais c'était une proie nouvelle à offrir aux princes complaisants qui semblaient disposés à soutenir le nouveau régime. Il préparait d'ailleurs une attaque plus directe. Comme César et Guillaume le Conquérant, il voulait faire une descente en Angleterre, pour dompter jusque dans leur île ses irréductibles ennemis. Comme avant la paix d'Amiens, des escadres de bateaux de transport furent réunies dans toutes les anses du Pas-de-Calais. Les ports de Sangatte, de Wissant, d'Ambleteuse, de Boulogne, d'Étaples, de Wimereux, furent en proie à une activité inaccoutumée. Une nuée d'ingénieurs, de constructeurs, d'armateurs et de pilotes travaillèrent à aménager les bassins, à bâtir des quais, à construire, à transformer et à armer en guerre les chaloupes, les gros bateaux de pêche et autres capables de transporter une armée par un temps calme de l'autre côté du détroit. En quelques semaines 2343 embarcations de tout ordre furent prêtes à prendre la mer. L'amiral Latouche-Tréville dirigeait le travail et garantissait le succès. Sept corps d'armée furent dirigés sur les côtes de la mer du Nord et de la Manche. Davout à Ambleteuse, Soult à Boulogne, Ney à Montreuil, Lannes à Arras, Murat, avec une forte réserve de cavalerie, faisaient manœuvrer 120 000 hommes d'admirables troupes. Marmont, établi à Utrecht, et Augereau sur les côtes de Bretagne, formaient les ailes extrêmes de cette « armée d'Angleterre ».

Napoléon surveillait de près tous les préparatifs et les activait de toute son impatience. Pour tenir en haleine son armée et pour frapper fortement les imaginations, Napoléon imagina de faire une distribution solennelle de croix de la Légion d'honneur, le 15 août 1804. Ce fut comme une inauguration solennelle du camp de Boulogne. Une estrade fut dressée en vue de la mer, au pied d'un amphithéâtre naturel. 60 000 hommes l'entouraient. Napoléon parut sur un trône baptisé du nom de « fauteuil de Dagobert » ; à ses pieds était « le bouclier de François I[er] » Les drapeaux déchirés par les boulets, souillés d'un sang glo-

rieux, formaient au-dessus de sa tête le plus héroïques des trophées. Sur les marches du trône, les vingt-quatre grands officiers de la Légion d'honneur, sorte de pairs de ce nouveau Charlemagne, se tenaient debout, tête nue. Dans le « casque de Bayard », Napoléon puisait les croix et les rubans rouges et les distribuait, le sourire aux lèvres, à ses plus braves et dévoués compagnons d'armes, à tous ceux qui avaient mérité des sabres et pistolets d'honneur. « Avec de tels hommes je puis conquérir le monde », s'écria-t-il. Et ce n'était pas une vaine parole. La défaite de l'Angleterre n'était dans sa pensée que le prélude de la domination universelle.

Échec des combinaisons maritimes de Napoléon. — Mais la flotte lui manqua. Malgré l'activité déployée dans tous nos arsenaux et nos soixante-six navires de guerre, qui devaient être prêts à tenir la mer au milieu de l'année 1805, Napoléon n'avait pu donner aux équipages et aux officiers cette longue habitude de la mer qui faisait la supériorité des escadres anglaises. Il avait d'abord choisi pour commander la flotte un amiral d'une indomptable énergie, Latouche-Tréville. Mais celui-ci mourut à Toulon des suites de ses fatigues. Son successeur, le vice-amiral Villeneuve, avait sauvé à Aboukir les restes de l'escadre française et défendu Malte avec vigueur. Mais c'était un caractère irrésolu, ployant sous la crainte des grandes responsabilités, « poltron de tête sans l'être de cœur », et dont les perpétuelles hésitations ont toujours fait manquer les occasions favorables. Les postes français étaient étroitement bloqués par les croisières anglaises. Napoléon donna l'ordre à Villeneuve de tromper la surveillance de Nelson, de rallier à Cadix la flotte espagnole de l'amiral Gravina et de faire voile vers les Antilles : il devait y attendre Missiessy et Gantheaume et revenir avec eux dans la Manche pour protéger le débarquement de l'armée. Villeneuve réussit en effet (29 mars 1805) à sortir de Toulon à l'insu de Nelson. Mais il arriva trop tard aux Antilles, d'où Missiessy était déjà revenu après avoir ravagé les îles anglaises. Gantheaume n'avait pu forcer le blocus de l'amiral Cornwallis Nelson avait en vain cherché Villeneuve sur les côtes de Sardaigne, à Malte, à Gibraltar, puis aux Antilles. Il revint l'attendre

vers Cadix. En même temps la flotte française, conformément aux dernières instructions de Napoléon, revenait dans la rade du Ferrol. Napoléon y avait disposé une escadre de quinze vaisseaux français et espagnols. Maître désormais de trente-cinq navires de guerre, Villeneuve pourrait se porter vers Brest, mettre en fuite ou détruire l'escadre de Cornwallis et paraître enfin dans la Manche. Mais l'amirauté anglaise, prévenue par un simple canot, détaché de la flotte de Nelson, le *Curieux*, renforça l'amiral Calder, qui, malgré l'infériorité de ses forces (quinze vaisseaux contre vingt vaisseaux et sept frégates), attaqua Villeneuve en vue du cap Finisterre. La victoire resta indécise. Villeneuve jusqu'ici avait rempli toutes les instructions reçues : mais il n'avait été rejoint ni par Missiessy, ni par Gantheaume; mais la formidable escadre de Cornwallis bloquait étroitement Brest et gardait l'entrée de la Manche; mais Villeneuve avait éprouvé de fortes avaries, et surtout il manquait de confiance : « Nous avons de mauvais mâts, de mauvaises voiles, de mauvais gréements, de mauvais officiers, de mauvais matelots », écrivait-il à son ami Decrès, le ministre de la marine. C'était d'ailleurs la vérité, et Gravina, son subordonné, qui était plus hardi, partageait cependant ses inquiétudes. Villeneuve sortit du Ferrol le 17 août, songeant encore à faire voile vers Brest : mais le vent tourna tout d'un coup au Nord : en même temps un vaisseau marchand donna l'avis, reconnu faux plus tard, de l'approche d'une flotte anglaise de vingt-cinq voiles. Villeneuve, en proie à ses perplexités habituelles, craignant de perdre la flotte qui lui était confiée, tourna le dos à Brest et prit la direction de Cadix. Napoléon, qui se voyait déjà maître de l'Angleterre, qui, prenant ses désirs pour des réalités, admettait dans ses calculs que les Anglais commettraient toutes les fautes et que ses lieutenants ne se rendraient coupables d'aucune erreur, Napoléon, qui prétendait commander aux éléments à la façon de Xerxès, a fait retomber sur Villeneuve toute la responsabilité de l'échec de ses combinaisons nautiques. Un juge compétent[1] déclare Villeneuve « moins coupable qu'on n'est généralement

1. Amiral Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes sous la République et l'Empire*, t. III, p. 141

disposé à le croire ». En réalité, son échec a prévenu les dangers d'une expédition tellement chimérique qu'on a pu se demander si Napoléon avait voulu diriger contre l'Angleterre autre chose qu'une feinte menace de débarquement. A Saint-Domingue une armée française avait été exterminée par les nègres; en Égypte une autre armée avait été forcée de se rendre parce que les Anglais, tenant la mer, empêchaient de leur porter aucun secours : comment un seul soldat de la Grande Armée aurait-il pu sortir vivant du sol britannique?

Destruction de la flotte française à Trafalgar. — Napoléon prit sur le continent une éclatante revanche de ses mécomptes maritimes. Mais la flotte sur laquelle il avait fondé tant de folles espérances eut la plus lamentable destinée. Sur un ordre formel de quitter Cadix et d'aller croiser dans les eaux de Naples, en attaquant sans hésiter l'ennemi s'il le rencontrait en forces inférieures, Villeneuve sortit de Cadix le 20 octobre 1805 et se heurta avec trente-trois navires contre Nelson qui en avait six de moins. Une lutte acharnée s'engagea à la hauteur du cap Trafalgar. Villeneuve avait été forcé de se présenter avec ses vaisseaux rangés en une seule ligne sur une lieue de long. Au contraire Nelson aborda la ligne française avec deux colonnes qui gouvernèrent sur elle à angle droit pour séparer le centre et l'arrière du reste de la flotte et compenser l'infériorité du nombre des unités de combat. Collingwood fut chargé de l'attaque de l'arrière-garde. Nelson se réserva le centre. Les chefs des deux escadres engagées n'avaient ni le même génie, ni le même bonheur, mais ils avaient le même courage : « Tout capitaine qui n'est pas au feu n'est pas à son poste », disait Villeneuve. Et Nelson terminait ses instructions par ces mots qui trahissent la même inspiration : « Les chefs qui ne peuvent apercevoir les signaux ne peuvent mal faire dès qu'ils placent leur vaisseau bord à bord avec un navire ennemi. » Malgré l'acharnement des Français et des Espagnols, la victoire resta aux Anglais Vingt vaisseaux alliés furent coulés ou capturés, treize seulement purent rentrer à Cadix. Nelson tomba, frappé mortellement, à son poste de commandement. Villeneuve, moins heureux, fut fait prisonnier, puis relâché Traduit par

l'Empereur devant un conseil de guerre, il se tua dans sa prison. L'Angleterre, depuis la bataille de Trafalgar, resta en possession incontestée de l'empire des mers. Dans la lutte féroce qu'elle poursuivit contre Napoléon, elle continua de faire grande figure, plus disciplinée que la Prusse, plus constante que la Russie, plus féconde en ressources que l'Autriche. C'est devant l'Angleterre que finit par succomber le génie de Napoléon.

La troisième coalition. — Les formidables préparatifs du camp *de Boulogne avaient abouti à un piteux avortement*. Napoléon *ne voulait pas rester sous le coup du ridicule. Il* avait son prestige à relever, son armée, la plus belle, la mieux entraînée qui fut jamais, à employer dans de nouvelles campagnes. Selon son habitude de « faire ses thèmes en double façon » pour ne jamais être pris au dépourvu, il avait déjà envisagé longuement l'hypothèse d'une volte-face de ses admirables troupes vers l'Europe centrale pour s'opposer aux armements de l'Autriche, qui préparait la guerre. De là cette célèbre dictée du futur plan de campagne faite a Boulogne dès le 13 août vers quatre heures du matin, et qui stupéfia tellement Daru, secrétaire de l'Empereur. C'était évidemment le fruit d'une longue et minutieuse méditation; l'inspiration n'en était pas moins belle, puisque, deux mois à l'avance, il fixait l'ordre des marches, le lieu des réunions des colonnes, le jour où l'on franchirait le Danube, où l'on entrerait à Münich et a Vienne! « Deux mois, trois cents lieues et plus de 200 000 ennemis séparaient la pensée du résultat, et cependant temps, distances, obstacles divers, tout fut franchi, tout cet avenir fut éclairé par le génie de l'Empereur! Sa prévision, aussi sûre que sa mémoire, voyait déjà de Boulogne les principaux événements de cette guerre projetée, leurs dates et leurs résultats décisifs, comme si un mois après leur établissement il eût eu à en retracer les souvenirs. » (Ségur.) Déjà d'ailleurs la coalition était prête. L'Autriche, la Russie, la Suède, le roi de Naples s'unissaient a l'Angleterre sous prétexte de défendre l'indépendance des républiques d'Italie, de Suisse et de Hollande que Napoléon traitait comme des annexes de la France. Il s'agissait au moins de le forcer à respecter les traités de Lunéville et d'Amiens.

Pitt, rentré au ministère, jetait l'argent à pleines mains. Il distribuait plus de 5 millions de livres sterling pour soudoyer la coalition. L'Autriche mit sur pied trois armées, commandées par l'archiduc Ferdinand et Mack (90 000 hommes sur l'Inn), par l'archiduc Jean (40 000 hommes dans la Haute-Italie). Quatre armées russes suivaient : c'était l'entrée en lice du tsar Alexandre. Avec le concours espéré de la Prusse, les coalisés comptaient élever jusqu'à un demi-million le nombre des hommes destinés à écraser Napoléon.

Napoléon disposait des 80 millions payés par les États-Unis pour prix de la cession de la Louisiane. Il comptait sur l'alliance des princes de Hesse-Darmstadt, de Bade, de Würtemberg et de Bavière, qu'il avait richement avantagés dans le partage de l'Allemagne. Maret, envoyé en mission secrète auprès de l'Électeur de Bavière, obtint de lui un traité d'alliance en lui faisant espérer le titre de roi, qui fut aussi promis au duc de Würtemberg avec de nouveaux accroissements aux dépens de l'Autriche Duroc, à Berlin, offrait le Hanovre au roi de Prusse pour prix de son accession à l'alliance française. Il ne put l'arracher à ces indécisions qui paralysèrent la Prusse jusqu'à la fin de la campagne de 1805. La neutralité de la Prusse assura la victoire de Napoléon

Concentration de la Grande Armée : capitulation d'Ulm (20 octobre). — L'attaque des Autrichiens commença le 9 septembre 1805 Ils envahirent la Bavière, forcèrent l'Électeur à se réfugier à Würtzburg, s'emparèrent d'Ulm et attendirent l'armée française dans les défilés de la Forêt-Noire. Napoléon résolut de garder la défensive en Italie et de concentrer tous ses efforts sur l'armée du Danube. Moreau, en 1800, avait tourné Kray par sa gauche en exécutant des feintes habiles par les défilés de la Forêt-Noire. Napoléon coupa la retraite à Mack en se portant sur sa droite par les chemins qui mènent du Mein au Danube. Ce sont deux opérations symétriques et complémentaires. Du 9 au 24 septembre les sept corps de la Grande Armée, échelonnés de Hanovre à Brest, formant un ensemble de près de 200 000 hommes, se transportèrent à marches forcées sur les bords du Rhin et du Mein · Bernadotte, de Hanovre à

Würtzburg; Marmont, d'Utrecht à Francfort; Davout, de Bruges à Manheim; Soult, de Saint-Omer à Spire; Lannes et Ney, d'Arras et de Montreuil à Carlsruhe; Augereau, de Brest à Strasbourg. Murât ayant donné l'avis que Mack était isolé à Ulm, Napoléon vint à Strasbourg et dirigea avec la cavalerie de feintes attaques pour faire croire à Mack que le grand effort des Français serait porté sur sa gauche comme en 1800. Mais en même temps il ordonnait à ses troupes occupant la ligne Strasbourg-Manheim-Würtzburg de faire une immense conversion avec le corps de Ney à droite pour pivot, conversion dont le détail fut réglé par lui avec une sûreté extraordinaire et exécuté par ses lieutenants avec une non moins admirable précision. Ainsi la gauche (Bernadotte et Marmont) passa le Danube à Ingolstadt et occupa Münich pour arrêter les Russes. Le centre (Davout et Soult) s'installa à Augsbourg. La droite (Lannes et Ney) remonta la rive droite du Danube et coupa Mack de son lieutenant Kienmayer, qui s'échappa vers l'Inn. Mack, qui apprend un peu tard qu'il est coupé de la route de Vienne, cherche alors à s'évader 1° par la rive droite du Danube, mais il est arrêté par le combat de Wertingen (8 oct.); 2° par le sud; mais il se heurte contre le corps de Soult à Memmingen. Son lieutenant Jellachich parvient seul à gagner le Vorarlberg, où Augereau le force, peu de temps après, à mettre bas les armes; 3° par le nord du Danube. C'est de ce côté que l'alerte fut le plus vive Sur le conseil de Murat, Napoléon avait donné à Ney l'ordre de resserrer l'investissement en s'emparant de Günzburg, qui fut enlevé. Mais Ney avait dû malgré lui dégarnir presque complètement la rive gauche, n'y laissant que la division Dupont A Albeck ce général disposait seulement de 6000 hommes, attaqué par l'archiduc Ferdinand avec des forces triples, il fit une résistance héroïque, mais il fut coupé de Ney. Il fallut que celui-ci, à la suite d'un combat acharné, où Lannes vint de son propre mouvement lui prêter secours, s'emparât de la forte position d'Elchingen et enlevât les retranchements du Michelsberg. Ce fut le coup de grâce pour Mack : serré de près dans Ulm, manquant de vivres, il n'avait plus qu'une faible lueur d'espérance dans l'arrivée des Russes; le 17 octobre il promit de rendre la place dans huit

jours s'ils n'étaient pas venus le secourir. Mais quand il sut que l'archiduc Ferdinand, qui avait forcé la route du nord en passant sur le corps de la division Dupont, poursuivi par la cavalerie de Murat et atteint à Neresheim, n'avait pu gagner la Bohême qu'avec quelques centaines de cavaliers, que les Français étaient à Münich et que les Russes n'avaient pas dépassé Linz, il perdit la tête et se rendit sur le champ avec 33 000 hommes, 60 canons et 40 drapeaux (20 oct. 1805). Ainsi une armée de 100 000 Autrichiens avait été dispersée en trois semaines. Sur une ligne d'opérations de plus de trois cents lieues de développement, pas une faute n'avait été commise, pas une combinaison n'avait manqué! « L'Empereur a battu l'ennemi avec nos jambes », disaient en riant les soldats.

Le tsar Alexandre. — Le premier acte du grand drame était terminé : les Autrichiens avaient été détruits en Bavière ; il fallait maintenant accabler les Russes en Autriche. Ce fut une merveilleuse course au pas de charge à travers l'Allemagne étonnée, subjuguée. L'armée se porta à marches forcées sur la rive droite du Danube à la poursuite de Kienmayer et des Russes. « Défilés abrupts, ponts rompus, chemins défoncés, affluents du Danube, fatigues de marche de dix à quinze lieues, rien n'arrêta nos colonnes. » A Steyer on vit les carabiniers de Davout passer l'Enns un à un sur une poutre et sous une grêle de balles et de mitraille, se rallier sur l'autre rive et, débusquant l'ennemi, lui enlever plus de prisonniers qu'ils n'étaient eux-mêmes d'assaillants. » (Ségur.) Mais aussi la discipline recevait de rudes atteintes . le soldat, ne recevant plus de distributions régulières, ne vivait plus que de maraude et n'obéissait plus à ses chefs. Un jour, sous les yeux de Napoléon, un capitaine d'artillerie abattit d'un coup de sabre la tête d'un de ses hommes qui l'avait bravé. Thiébault fut obligé de faire tirer sur des maraudeurs qui cherchaient à entraîner sa brigade. Les soldats avaient pris l'habitude de frapper le paysan pour se faire livrer son argent : « L'ennemi est comme la gerbe de blé, disaient-ils ; plus on le bat, plus il rend. » Il fallut des châtiments exemplaires pour réprimer ce désordre naissant que Napoléon lui-même proclamait « un mal inévitable, résultat

nécessaire des marches forcées et subites ». Le 7 novembre 10 000 de ces pillards furent enfermés à Braunau, subirent l'humiliante formalité de la visite, furent dépouillés de leur butin et fustigés par leurs camarades.

La première rencontre avec les Russes eut lieu à Amstetten : ils avaient enfoncé d'abord quelques escadrons de cavalerie lancés dans un bois à l'aventure. Il fallut des charges rudement menées des cavaliers de Murat et des grenadiers d'Oudinot pour venir à bout de la valeur obstinée de ces troupes, que les Français ne connaissaient guère. Blessés, désarmés, renversés à terre, les Russes attaquaient encore ; ce n'est qu'en les piquant des baïonnettes, en les assommant à coups de crosse qu'on les forçait à se rendre. Napoléon espérait forcer Koutouzof à une action décisive entre la riche abbaye de Mœlk et Saint-Pœlten. Mais le général russe lui échappa en franchissant le Danube sur le pont de Krems, qu'il rompit après lui. Cette marche imprévue fit courir un sérieux danger au corps de Mortier, isolé sur la rive gauche du grand fleuve. Voyant les Russes en face de lui, Mortier les poussa vivement jusqu'à Stein : mais, accablé par le nombre, il recula, un contre quatre, pendant deux lieues, jusqu'à Dierrnstein, où il fut cerné de nuit dans un défilé par plus de 30 000 ennemis. Sa position était critique, et Napoléon, séparé de lui par le Danube, ne pouvait lui porter aucun secours. Heureusement la division Dupont, qui était en arrière, accourut assez à temps pour dégager Mortier. 1500 prisonniers russes furent le fruit de cette journée si disputée.

La marche sur Vienne. — Napoléon résolut alors de prévenir les Russes de vitesse à Vienne, et d'y surprendre le passage du Danube. L'empereur François II avait abandonné sa capitale ; tout y était dans le plus grand désarroi. Vienne ouvrit ses portes sans essayer de résister. D'un bond Lannes et Murat se rendirent sur le pont du Danube, et, tandis qu'un de leurs officiers arrachait à un chef autrichien la mèche qui allait faire tout sauter, les deux maréchaux persuadèrent au prince d'Auersperg qu'un armistice allait être conclu. Les grenadiers français eurent le temps d'accourir et de déloger les Autrichiens. Les Français furent les maîtres de ce précieux passage avant que le

pauvre prince stupéfait eût rien compris à ce coup de main.

A quelques jours de là, les Russes nous rendirent la pareille. Bagration, avec un petit corps, était chargé de couvrir la retraite de Koutouzof vers le nord. Murat, posté à Hollabrunn, avec 30 000 hommes, aurait pu tout balayer. Il se laissa leurrer pendant vingt-quatre heures par l'annonce que lui fit Bagration d'un soi-disant armistice. Tiré de son erreur par Lannes, Murat chassa d'Hollabrunn toute l'arrière-garde russe. Mais Koutouzof avait eu le temps d'arriver à Brunn (18 nov.).

Bataille d'Austerlitz (2 décembre). — Napoléon ne resta pas longtemps à Vienne. Il savait que la Prusse n'attendait qu'un succès des Russes pour se joindre à la coalition. L'espoir revenait aux deux empereurs. Avec leurs 90 000 Austro-Russes, ils comptaient couper Napoléon de Vienne et lui fermer toute issue vers le sud en se joignant à l'archiduc Charles; l'archiduc Ferdinand, renforcé de 70 000 Prussiens, lui couperait la retraite par le nord. Napoléon serait forcé de capituler comme Mack. Engagé en Moravie avec Murat, l'Empereur chargea Bernadotte de surveiller l'archiduc Ferdinand, Davout d'observer les Hongrois, Mortier de garder Vienne, Marmont d'arrêter l'archiduc Charles en Styrie. Il fit tout pour augmenter la confiance de ses ennemis.

Il s'était avancé jusqu'à Wischau, forçant les Russes à se retirer à Olmütz. A la suite d'un petit combat d'avant-postes, il abandonna cette position, donnant à l'ennemi l'illusion de la victoire pour l'attirer plus sûrement sur un terrain défavorable. En effet, les Austro-Russes occupèrent le plateau de Pratzen, entre le Goldbach et la Littawa : leur quartier général fut transporté au village d'Austerlitz. Napoléon établit son armée, forte de 68 000 hommes, en avant de Brunn, dans l'angle que forment les routes partant de cette ville vers Vienne et vers Olmütz. Il plaça à gauche, sur le plateau du Santon, Lannes et la cavalerie de Murat pour faire face à Bagration et à Lichtenstein; au centre, Soult et Vandamme avaient pour objectif le plateau de Pratzen; à la droite, Davout était posté en face des étangs de Sokolnitz, Zatchan et Mœnitz. Bernadotte était en seconde ligne derrière le principal corps d'attaque; Oudinot, Bessières et Rapp en réserve,

avec la garde, sous les ordres directs de Napoléon. Le plan de l'Empereur a été fort bien résumé par Ségur : « Pendant que, à notre gauche et surtout à notre droite, acculée au fond d'un vallon où l'ennemi s'avance et s'enfonce, on résistera, une formidable attaque sur le plateau élevé du centre, où l'armée alliée, en se prolongeant vers la gauche, nous présente un front affaibli, l'envahira. Les deux ailes ennemies se trouveront soudainement séparées par ce coup de guerre Dès lors, l'une, attaquée en face et débordée par notre victoire sur le centre, devra céder; tandis que l'autre, trop avancée, tournée, dominée par cette même victoire centrale et cernée entre des lacs dans ce coupe-gorge où elle s'est aventurée, y sera écrasée ou prise. »

Les choses se passerent exactement selon les prévisions de l'Empereur. Buxhœwden, qui était à l'aile gauche des Russes, descendit du plateau de Pratzen vers Telnitz et Mœnitz, dans la vallée du Goldbach, où Davout l'attira toujours plus loin, en reculant lentement. Napoléon, attendant que le plateau fût suffisamment dégarni, y lança Soult, qui culbuta Kolowrath et le coupa de Buxhœwden. Bernadotte fut appelé a Girzikowitz pour remplacer Soult et au besoin pour lui porter secours. A gauche, Lannes et Murat, par des charges brillamment conduites, empêchèrent Bagration et Lichtenstein de se porter sur le plateau de Pratzen et les rejetèrent vers Olmütz Bessieres et Rapp poussèrent, l'épée dans les reins, jusqu'à Austerlitz, les beaux chevaliers-gardes commandés par le prince Repnin « Faisons pleurer les dames de Saint-Pétersbourg ! » s'écrient-ils Enfin Davout, reprenant vigoureusement l'offensive, enveloppa Buxhœwden. Napoléon, avec sa garde, força les Russes à s'entasser sur les étangs glacés, brisa la glace a coups de canon et y noya plusieurs milliers d'ennemis. Telle fut cette décisive bataille d'Austerlitz du 2 décembre 1805, qui coûta à l'ennemi 15 000 tués ou blessés, 20 000 prisonniers, 45 drapeaux et 146 canons. « Soldats, dit Napoléon dans l'ordre du jour qui suivit la bataille, je suis content de vous. Vous avez, à la grande journée d'Austerlitz, justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité... Lorsque je vous ramènerai en France, mon peuple vous reverra avec joie, et il

vous suffira de dire : « J'étais à la bataille d'Austerlitz », pour que l'on vous réponde : « Voilà un brave. »

La foudroyante victoire d'Austerlitz effaça l'impression du désastre de Trafalgar. William Pitt, à la nouvelle du triomphe de son ennemi, tomba dans une sorte d'égarement qui le mena en quelques semaines au tombeau. Il mourut hanté « du regard d'Austerlitz » comme d'une sorte de fantôme. L'envoyé du roi de Prusse Haugwitz, qui avait été envoyé pour préparer l'entrée de son maître dans la coalition, se hâta, en véritable Janus politique, d'accepter toutes les conditions du vainqueur. L'empereur d'Autriche s'empressa de solliciter un armistice, qui fut signé à Urchitz. Les Russes purent se retirer sans être inquiétés.

Opérations de l'armée d'Italie. — Les opérations de l'armée d'Italie n'avaient pas été plus favorables à l'Autriche. Masséna chassa de Vérone l'archiduc Charles, le força à abandonner la forte position du Caldiero, le poursuivit sur le Tagliamento et le rejeta à Laybach, tandis que Gouvion Saint-Cyr bloquait Venise. L'archiduc Jean, qui n'avait pas cherché à secourir Mack, échappa à Ney en passant successivement les cols du Brenner et de Toblach et se joignit à l'archiduc Charles. Mais le corps de Jellachich, échappé d'Ulm, serré de près par Augereau, capitula à Füssen. Les dragons hongrois de Blankenstein et le prince de Rohan, qui avaient refusé d'accepter la capitulation, durent se rendre à Gouvion Saint-Cyr à la suite du combat de Castel-Franco. Sans doute les deux archiducs Charles et Jean purent opérer leur jonction au fond de la Styrie, à Cilly; mais, observés de près par Marmont, ils ne purent ni se joindre aux Russes ni même atteindre Vienne. Ils furent rejetés sur le Raab et tenus en respect par Masséna. L'Autriche devait se résoudre a subir les conditions du vainqueur.

Traité de Presbourg (26 décembre). — Le traité de Presbourg, négocié par Talleyrand pour la France, par Giulay et Lichtenstein pour l'Autriche, fut pour Napoléon un premier acheminement vers la domination universelle. La France garda les États italiens incorporés à l'Empire, le Piémont, Gênes, Parme et Plaisance. L'Autriche céda au royaume d'Italie la Vénétie, l'Istrie moins Trieste, la Dalmatie, tout ce qu'elle avait

reçu au traité de Campo-Formio. L'empereur reconnut Napoléon comme roi d'Italie et s'engagea à le faire reconnaître par les puissances, clause importante à cause des antiques prétentions des empereurs allemands à la suzeraineté de la Péninsule. L'Autriche céda à la Bavière le Tyrol, le Vorarlberg, les évêchés de Brixen, de Trente, de Passau, d'Augsbourg, ce qui doubla le territoire de cet État; au Würtemberg et à Bade la Souabe autrichienne, Constance, le Brisgau et l'Ortenau. Elle acquit en dédommagement Salzbourg et la grande maîtrise de l'Ordre teutonique pour l'archiduc Antoine. L'Électeur de Salzbourg, qui n'était autre que l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur François II et ancien grand-duc de Toscane, fut transféré à Würtzburg, qui devint un électorat. Par une dernière clause qui ressemblait à une cruelle ironie, Napoléon garantissait à la monarchie autrichienne l'intégrité de ce qui lui restait d'États. En vain Talleyrand avait prêché la modération à l'Empereur; en vain lui avait-il proposé de donner à l'Autriche de sérieuses indemnités dans la vallée inférieure du Danube, Valachie, Moldavie, Bessarabie, afin de brouiller pour toujours l'Autriche avec les Russes et de la détacher de l'Angleterre. Napoléon se montra inflexible à l'égard de son ennemi terrassé [1]. En réalité l'Autriche était mise en dehors de l'Italie et de l'Allemagne. C'était la fin de l'ancien empire romain germanique. On comprend que son souverain ait abdiqué solennellement son titre d'empereur d'Allemagne, en déliant tous les membres de l'empire de leurs devoirs constitutionnels François II, empereur d'Allemagne, se contenta désormais du titre plus modeste de François Ier, empereur héréditaire d'Autriche.

La Confédération du Rhin. — Immédiatement Napoléon distribua à ses parents, à ses compagnons d'armes, à ses alliés, les dépouilles des vaincus. Sous prétexte de réorganiser l'Allemagne, il fonda la Confédération du Rhin dont il s'adjugea la présidence. Seize princes y entrèrent : parmi eux, les ducs de Bavière et de Würtemberg, qui devinrent rois; le duc de Bade, qui devint grand-duc. Napoléon crut se les attacher en leur

1. Voir une lettre de Talleyrand à l'Empereur, *Revue Historique*, t. XXXIX, p. 64.

partageant le Tyrol et la Souabe enlevés à l'Autriche et en concluant avec eux des alliances de famille. Son beau-fils, le prince Eugène, épousa une princesse de Bavière; son frère Jérôme une princesse de Würtemberg; l'héritier du grand-duc de Bade une Beauharnais, cousine de l'impératrice Joséphine. Son beau-frère Murat devint grand-duc de Berg; son ami Berthier, prince de Neuchatel. Au lendemain du traité de Presbourg, Napoléon déclara déchus les Bourbons de Naples à cause de l'abominable conduite de la reine Caroline, l'amie de Nelson et des Anglais. Ce fut une nouvelle conquête à effectuer dont furent chargés Masséna et Gouvion Saint-Cyr. Gaëte seule résista et ne se rendit qu'après cinq mois de blocus et moyennant une perte de 2000 hommes. Joseph, l'aîné des Bonaparte, plus fait pour les délicats loisirs de la belle terre de Morfontaine que pour les soucis du trône qu'on lui imposait, dut aller régner à Naples, sur un peuple qui ne l'accueillit qu'avec regret. Il eut le titre de roi des Deux-Siciles, sans avoir pu jamais devenir maître de la Sicile, où les Anglais faisaient bonne garde autour des Bourbons détrônés. L'une des sœurs de Napoléon, Élisa Bacciochi, fut princesse de Lucques et de Piombino et bientôt après grande-duchesse de Toscane; l'autre, la belle Pauline Borghèse, l'admirable modèle de Canova, devint princesse de Guastalla. Par le nord et par le sud il tenait l'Italie. Le pape seul, au centre, restait indépendant. Au nord de l'Empire, Napoléon détruisit la République batave pour constituer à la place le royaume de Hollande, dont Louis Bonaparte, l'avant-dernier de ses frères, devint roi.

Le nouvel empire carolingien. — Ainsi un nouvel empire carolingien s'élevait, et, comme Charlemagne, Napoléon y taillait des royaumes et principautés pour ses proches. Mais il exigeait de sa famille une obéissance absolue. Son frère Lucien, qui refusait de divorcer avec la compagne de ses jeunes années pour épouser une princesse, et qui mettait des conditions à l'acceptation d'une couronne, ne parut plus à la cour, malgré le service qu'il avait rendu à Napoléon au 18 brumaire. La mère de l'Empereur ne fut jamais déclarée princesse, mais seulement honorée sous le nom de « Madame Mère », parce qu'elle

donnait raison à Lucien contre Napoléon. Quand Louis partit pour gouverner la Hollande, Napoléon lui traça ses devoirs dans l'ordre suivant : 1° à l'égard de l'Empereur; 2° à l'égard de la France; 3° à l'égard de la Hollande. C'est peut-être l'ordre inverse de ce qu'eût exigé l'honnêteté. Aussi tous ces princes, parents ou alliés, n'étaient-ils que les vassaux du maître. Par eux il dominait la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. Napoléon se fit décerner officiellement le titre de *Grand* (1806). La fête nationale de l'Empire fut fixée au 15 août, jour anniversaire de sa naissance. On célébrait ce jour-là une sorte de Saint-Napoléon, l'apothéose de l'Empereur. Le culte des empereurs à Rome n'a jamais suscité de plus fervents adorateurs que ceux qui adressaient leurs hommages à Napoléon.

III. — La quatrième coalition : Prusse et Russie (1806-1807).

Les indécisions de la Prusse. — Si la Confédération du Rhin avait ruiné tout le crédit de l'Autriche en Allemagne, elle avait aussi porté ombrage à la Prusse. Cette puissance avait suivi dans la dernière guerre une expectative peu glorieuse. Le roi Frédéric-Guillaume III, un indécis qui n'avait d'énergie que pour la résistance, avait d'abord bien accueilli le tsar Alexandre; dans une émouvante entrevue qui eut lieu à minuit, à Potsdam, devant le tombeau de Frédéric II, le roi de Prusse avait solennellement promis au tsar l'appui des troupes prussiennes si Napoléon refusait sa médiation. Mais son ministre Haugwitz lui persuada d'attendre, pour proposer cette médiation, que la fortune des armes eût décidé entre les Français et leurs ennemis. Il suivit Napoléon jusqu'à Austerlitz, et, terrifié par cette brillante victoire, il lui adressa, au lieu de la sommation hautaine dont il était chargé, les félicitations les plus humbles « Voici, lui répondit Napoléon, un compliment dont la fortune a changé l'adresse. » L'Empereur résolut cependant de profiter de cette bonne volonté forcée Par le traité signé avec Haugwitz, au château de Schœnbrunn, il obtint de la Prusse la cession de

diverses petites enclaves : Berg, Clèves et Wesel sur le Rhin, Anspach et Bayreuth en Bavière, Neuchatel en Suisse ; il lui donna une importante compensation, le Hanovre enlevé à l'Angleterre. Napoléon espérait, grâce à cette combinaison, brouiller à mort l'Angleterre et la Prusse. Enfin il offrit à Frédéric-Guillaume III de former une confédération de l'Allemagne du Nord analogue à la confédération du Rhin et dont la Prusse aurait l'hégémonie.

La question du Hanovre. — Il semblait que la Prusse allait devenir, au centre de l'Europe, le point d'appui nécessaire à l'empire français. Mais Napoléon ne sut pas lui prodiguer les égards indispensables pour la gagner. En même temps qu'il engageait le roi à former une confédération du Nord, il défendait aux petits princes allemands de s'y laisser englober. En outre, ayant reçu de Fox, le nouveau ministre de George III, quelques avances en faveur d'une paix avec l'Angleterre, il déclara que si le Hanovre était le seul obstacle à la conclusion d'une amitié solide entre les deux grandes nations, il le reprendrait à la Prusse avec la même facilité qu'il le lui avait donné. L'Angleterre exploita habilement cette duplicité de l'Empereur. Les Prussiens n'avaient reçu le Hanovre qu'à contre-cœur, et avec une sorte de honte, puisqu'il était le prix d'une neutralité peu honorable, ou plutôt d'une véritable trahison a l'égard de leurs anciens alliés L'opinion était très irritée contre Napoléon. La reine Louise-Amélie, le prince Louis, neveu du roi, le ministre Hardenberg excitaient à la guerre contre les Français. Les officiers se croyaient encore au temps de la guerre de Sept ans. Ils se faisaient fort de détruire cette soi-disant Grande Armée qui n'avait su vaincre encore que des Autrichiens et des Russes Chaque jour le parti de la guerre croissait en nombre et en audace. Haugwitz était insulté au théâtre comme auteur d'une paix déshonorante Les officiers de la garde prussienne, par manière de bravade, venaient aiguiser leurs sabres sur les marches de l'hôtel de l'ambassadeur de France à Berlin.

L'alliance prusso-russe. — L'Angleterre fit ses offres habituelles d'argent à la Prusse et à la Russie. Bien qu'un

grand nombre de prisonniers russes lui eussent été rendus sans rançon, le tsar Alexandre n'avait pu pardonner à Napoléon la défaite d'Austerlitz. Il accusait les Autrichiens d'incapacité, comme après Zürich; ses conseillers les plus intimes, Dolgorouki, Rostoptchine, criaient même à la trahison, prétendant que le plan de l'attaque avait été communiqué à Napoléon quarante-huit heures avant le moment de l'exécution. Le tsar n'avait pas signé de traité de paix avec l'Empereur. Les arrangements consentis à Paris par d'Oubril n'avaient pas été ratifiés. Malgré les remontrances du prince Czartoryski, son ministre des affaires étrangères, qui voyait poindre à l'horizon une double guerre contre la Turquie et contre la Perse, Alexandre ordonna de nouvelles levées, fit appel aux étudiants et aux jeunes nobles en leur promettant le grade d'officier après six mois de service et prescrivit aux popes de prêcher la guerre pour le salut de la patrie. L'Angleterre avança six millions de livres. La Prusse mit en marche ses armées. La Suède fit cause commune. Ce fut la quatrième coalition (septembre 1806).

L'armée prussienne et la nation. — Le roi de Prusse adressa à Napoléon un ultimatum orgueilleux pour lui intimer l'ordre d'évacuer toute l'Allemagne et de renoncer à la Confédération du Rhin. L'enthousiasme était inouï à Berlin. On ne parlait que de délivrer l'Allemagne, de faire rentrer la France dans ses anciennes frontières. On acclamait la reine Louise qui, à cheval, passait la revue des troupes. « C'était Armide qui incendie elle-même son palais », disait durement le *Moniteur*, et Napoléon écrivait aussitôt a Berthier : « On nous donne un rendez-vous d'honneur pour le 8 octobre; jamais un Français n'y a manqué. » La déclaration de guerre des Prussiens venait trop tard après la défaite de l'Autriche, ou trop tôt, puisque la Russie n'était pas prête. Malgré la jactance de ses hommes de guerre et de ses hommes d'État, la Prusse de 1806 n'était plus celle de Frédéric II; lui mort, la Prusse s'était endormie et comme momifiée. L'armée prussienne était encore une merveilleuse armée de parade, mais de parade seulement. Comme autrefois, elle était recrutée en grande partie d'étrangers; le

soldat était maintenu de force au corps jusqu'à entier épuisement de sa vigueur; alors, en guise de pension, on lui délivrait un brevet de mendiant. Une discipline de fer, avec la bastonnade pour les moindres manquements, était le seul lien entre les soldats. Ils recevaient des vivres insuffisants et ne pouvaient dépasser le grade de bas officiers. Les capitaines avaient la ferme de leur compagnie qui était leur propriété exclusive, hommes, chevaux, uniformes et armes. Ils servaient bien, mais l'avancement n'avait lieu qu'à l'ancienneté et la plupart des officiers supérieurs avaient dépassé l'âge du service réellement actif. Il suffit d'une seule journée pour percer à jour ce brillant décor de la Prusse dégénérée. « Napoléon souffla sur la Prusse, dit Henri Heine, et la Prusse cessa d'exister. »

Campagne de Thuringe : Iéna et Auerstædt (14 oct.). — Les guerres de Napoléon ont toutes comme un air de famille et présentent une sorte de symétrie architecturale. La campagne de Prusse de 1806 est presque une copie de la campagne d'Autriche de 1805. Napoléon va détruire l'armée prussienne en Thuringe; il s'attaquera ensuite aux Russes en Pologne et en Prusse : c'est un nouvel Ulm suivi d'un nouvel Austerlitz; seulement les Russes mirent six mois à s'avouer vaincus. Comme toujours, Napoléon surprit l'ennemi et par la rapidité de ses manœuvres et par la précision de ses coups. Les Prussiens s'armaient pour l'offensive, ils espéraient surprendre la Grande Armée dispersée dans ses cantonnements entre Mein et Danube. « Ils marchaient bruyamment, comme une passion longtemps comprimée et enfin délivrée de ses entraves » (Ségur.). Napoléon prolongea cette erreur, s'attarda à Paris pour suggérer à ses ennemis une fausse sécurité et fit même une feinte démonstration du côté de Wesel. Il laissa les deux armées prussiennes prononcer leur mouvement vers la Hesse. La principale, commandée par le roi avec le vieux duc de Brunswick et le duc de Saxe-Weimar pour lieutenants, s'avança jusqu'à Eisenach, laissant son quartier général à Erfurt. La plus faible, sous les ordres du prince de Hohenlohe, s'étendait d'Iéna à Schleitz, avec son avant-garde à Saalfeld. Les forces prussiennes s'élevaient à 150 000 hommes. Napoléon a bientôt concentré six corps d'armée

entre Würtzburg et Bamberg; avec la réserve de cavalerie de Murat et la garde, il peut disposer de 175 000 combattants. Les Prussiens l'attendaient vers le nord-ouest, à la trouée d'Eisenach; il les tourne vers le sud-est par les trois défilés du Frankenwald, de Bayreuth à Hof (Soult et Ney avec la droite); de Kronach à Schleitz, d'où est délogé Tauenzien (Bernadotte, Davout, Murat avec le centre); de Cobourg à Saalfeld (Lannes et Augereau avec la gauche). Lannes, par le combat de Saalfeld, où périt le prince Louis de Prusse, l'un des instigateurs de la guerre, établit les Français derrière la Saale dans une bonne position défensive. Napoléon a renouvelé la manœuvre de Marengo et d'Ulm : seulement c'est par leur gauche qu'il a tourné les Prussiens; il menace de les couper de Berlin; il les contraint à la guerre défensive pour laquelle ils ne sont pas préparés. Le roi de Prusse rétrograde au plus vite d'Eisenach sur Weimar, afin de couvrir, s'il en est temps encore, la route de sa capitale.

Le 14 octobre furent livrées les deux batailles décisives. Napoléon, solidement établi sur la Saale, à Iéna, croyait avoir en face de lui la principale armée prussienne. Par une erreur inverse, le prince de Hohenlohe s'imaginait n'avoir affaire qu'au corps français qui avait combattu à Saalfeld; aussi ne prit-il aucune disposition pour la bataille et le lendemain même, trop dédaigneux de l'ennemi, il ne se mit qu'a neuf heures à la tête de ses troupes. Au contraire, Napoléon avait mis a profit la nuit du 13 au 14 octobre en faisant gravir les pentes escarpées du plateau du Landgrafenberg, qui domine la Saale, par les grenadiers de Lannes[1]. Dès le matin, favorisé par le brouillard, Lannes refoula les avant-postes prussiens et hâta la prise de possession du plateau par son infanterie et son artillerie, tandis qu'Augereau, à gauche, s'avançait par la seule route qui mène à Weimar et qui gravit les pentes du Mühlenthal. Quand le brouillard se dissipe, les Prussiens voient avec étonnement les

1. « L'Empereur mit tant d'empressement a accumuler dans cette nuit et sur ce versant ses moyens d'attaque que, vers dix heures du soir, je le vis encore, une chandelle en main, eclairer lui-même nos artilleurs. Il les encourageait, il les aidait a hisser leurs canons, a force de bras et de cordages, sur cette berge si abrupte, pour aller prendre rang avec sa garde. » (Ségur.)

Français descendre les pentes du Landgrafenberg. Lannes les charge en tête, Soult leur coupe la route de Dornburg; Ney, passant entre Lannes et Augereau, enfonce le centre prussien et s'empare de l'importante position de Vierzenheiligen. A ce moment l'aile droite prussienne, sous Ruchel, accourt de Weimar et veut recommencer la bataille. Napoléon ordonne une attaque générale. Murat lance sa cavalerie sur la masse ennemie ébranlée et change la retraite en déroute.

Le corps de Hohenlohe, écrasé par Napoléon à Iéna, ne constituait que la plus faible partie de l'armée prussienne. Le gros de cette armée, sous le duc de Brunswick, marchait en hâte de Weimar sur Naumburg par Auerstædt pour regagner les lignes de la Saale et de l'Elster. Ayant la conviction, la veille d'Iéna, qu'il aurait à combattre toute l'armée prussienne, Napoléon avait envoyé Davout et Bernadotte à Naumburg avec ordre de passer la Saale et de prendre à revers les Prussiens. Dans la nuit du 13 au 14, Davout occupa fortement le défilé de Kœsen. Le lendemain Blücher chercha en vain à l'en déloger. Toute l'armée prussienne, au nombre de 54 000 hommes, approchait, et Davout ne pouvait lui opposer que ses 26 000 soldats. En vain il fait appel à Bernadotte et lui offre même de servir sous ses ordres. Bernadotte, qui n'aimait pas à partager la gloire et qui craignait d'engager l'action contre une troupe trop supérieure en nombre, allègue les ordres de l'Empereur et se retire sur Dornburg, où il reste inactif et inutile entre les deux champs de bataille. Davout, n'écoutant que son courage, admirablement soutenu par ses trois divisionnaires, braves entre les braves, Gudin, Friant, Morand, engage successivement ses divisions en se couvrant toujours, grâce au défilé. Les troupes de Gudin, formées en carrés, s'avancent jusqu'à Hassenhausen. Friant se porte à sa droite et contient Wartensleben; enfin, lorsque la gauche française allait être accablée par le nombre, Davout accourt avec la division Morand et achève la victoire dans le bourg désormais célèbre d'Auerstædt. Les chefs les plus éprouvés des Prussiens, Brunswick, Schmettau, sont blessés à mort, le prince Guillaume mis hors de combat, Mollendorf tué raide. Davout, qui « n'oubliait rien et fit tout à propos »,

ne songea pas seulement à vaincre, mais à profiter de la victoire en rabattant les Prussiens sur l'Empereur. Le roi de Prusse, qui a perdu la tête, assigne Weimar comme but à la retraite : là les fuyards d'Auerstædt rencontrent ceux d'Iéna. C'est un épouvantable pèle-mêle d'hommes, de chevaux et de caissons ; nul ne conduit ce bétail, tout est en confusion. 22 000 tués ou blessés, 18 000 prisonniers, 200 canons, 60 drapeaux, tels sont les trophées de cette double victoire qui coûtait aux Français 12 000 tués ou blessés.

Napoléon à Berlin. — L'armée prussienne, qui devait tout renverser devant elle, n'existait plus. Ses tristes débris capitulèrent au bout de peu de jours : Hohenlohe, poursuivi par Lannes et Murat, mit bas les armes à Prenzlow. Blücher, atteint dans le Mecklembourg par Soult et Bernadotte, capitula à Lübeck. Les places fortes se donnèrent sans résistance : Magdebourg ouvrit ses portes à Ney ; Stettin se rendit en apercevant les cavaliers de Lassalle, qui n'eussent pu forcer ses remparts. Une troupe française était arrivée sur les bords de l'Oder en vue de la citadelle de Küstrin, mais n'avait pas de bateaux pour traverser le fleuve. Le gouverneur de la citadelle en mit obligeamment à la disposition des chefs français pour leur permettre d'entrer plus vite dans la place. « C'était une véritable dégringolade de villes !... On croit rêver !... On dirait que le bras du Seigneur les avait terrassés. » (Duchesse d'Abrantès.) Napoléon avait épargné à Vienne une entrée triomphale ; mais déjà il avait moins d'égards pour les vaincus. L'armée victorieuse défila dans les rues de Berlin, Davout en tête, pour le récompenser de sa belle victoire d'Auerstædt ; derrière elle, comme dans les triomphes antiques, défilaient les chevaliers-gardes du roi, désarmés, prisonniers de guerre, pour les punir de leurs rodomontades. A Berlin, nul esprit public, nul patriotisme ; un affaissement moral complet qui explique l'effondrement de 1806. Après Iéna, la presque totalité de la population berlinoise et la presse tout entière marquent une indifférence complète [1]. D'ailleurs, Napoléon flatte la bourgeoisie, qui avait été opposée à la

1. Voir à ce propos le témoignage des Allemands eux-mêmes dans Geiger, *Geschichte des geistigen Lebens der preussischen Hauptstadt*. Berlin, 1895. 2 vol.

guerre. « Le bon peuple de Berlin, disait-il, est victime de la guerre, tandis que ceux qui l'ont attirée se sont sauvés. Je rendrai cette noblesse de cour si petite qu'elle sera obligée de mendier son pain. »

Le régime militaire en Allemagne. — Cependant Napoléon ne ménageait guère les vaincus. Il avait pris pour sa part de butin l'épée du grand Frédéric : il la fit transporter à Paris, ainsi que les 340 drapeaux conquis, par la députation du Sénat venue pour le complimenter de ses victoires. Mais il frappa la Prusse de lourdes contributions de guerre. Le trésorier général de la Grande Armée Daru les faisait rentrer avec une rigueur inflexible. L'Empereur installa dans les principales villes les *auditeurs* de son Conseil d'État pour les charger de l'administration, trouvant tout simple de se substituer aux anciens maîtres du pays pour en exploiter toutes les ressources. Bignon, notre représentant à Berlin, était chargé de centraliser toutes les sommes perçues. Ainsi, ruiné par la maraude de nos troupes, par l'énormité des réquisitions et des contributions, le Prussien devait encore verser l'impôt à son vainqueur pour perpétuer sa domination. Et ce système s'étendait à toute l'Allemagne : Jérôme et Vandamme occupaient toute la ligne du haut Oder, Breslau, Francfort et Küstrin; Louis de Hollande rançonnait la Westphalie et le Hanovre; Mortier chassait de leurs principautés les maîtres du Nassau, de la Hesse-Cassel et du Brunswick, qui s'étaient montrés tièdes ou hostiles à l'Empereur et qui, par suite, ne méritaient plus de régner. Il fallait, de ce côté, coudre ensemble quelques anciens États allemands pour former un royaume sortable à Jérôme, le seul des frères dociles à Napoléon qui n'eût pas été encore pourvu. La peste de la monarchie universelle étendait partout ses ravages. Seuls les princes de Saxe furent épargnés. C'est que l'un d'eux, le duc de Saxe-Weimar, avait à sa cour les plus grands esprits de l'Allemagne : Gœthe, Wieland, Schiller, Jean de Müller. Napoléon tenait à ne point s'aliéner les poètes et les historiens. Il ménageait la Renommée, il espérait guider la main de l'Histoire.

Résistance acharnée de la Russie : campagne de Pologne. — La Prusse était à bas; mais ce n'était que la

moitié et la plus facile moitié de la campagne. Il fallait maintenant atteindre les Russes, dont les grandes masses profondes, qui se mettaient lentement en mouvement, apparaissaient déjà aux confins de la Pologne. Il fallait entamer contre eux une campagne d'hiver dans un pays couvert d'étangs et de marécages. Les dangers se multipliaient devant la Grande Armée. Dès le 28 novembre, Murat était entré à Varsovie. Napoléon y arriva le 19 décembre, accueilli par les vivats enthousiastes des Polonais. A la vue des aigles françaises, ils ne doutaient plus de leur affranchissement. Napoléon voulait d'abord battre les Russes avant de rien faire pour la Pologne.

Les opérations commencèrent dès l'arrivée de l'Empereur. L'armée russe, commandée par Kamenski et Bennigsen, était postée sur la Narew, de Czarnowo à Ostrolenka. Lannes réussit à franchir l'Ukra à la suite du combat de nuit de Czarnowo, où des feux de paille humide, allumés par ordre de l'Empereur, contribuèrent à jeter le désarroi dans les rangs ennemis. Le 26 décembre, une attaque générale fut couronnée d'un triple succès. A gauche, Ney délogea de Soldau le corps prussien de Lestocq, le seul qui eût pu rejoindre les Russes. A droite, Lannes, à la suite d'une lutte acharnée, chassa les Russes de Pultusk et les repoussa jusqu'à Ostrolenka. Au centre, Augereau et Davout s'emparèrent de Golymin. Les Russes se laissaient frapper et tuer sans pousser un cri, suivant la consigne. Il semblait, dit Marbot, que l'on se battît avec des ombres. Un blanc linceul de neige couvrait la campagne ; le dégel dans ces terres glaiseuses fut encore plus redoutable « En Pologne, disait Napoléon, Dieu a créé un cinquième élément, la boue. » Aussi jugea-t-il opportun d'attendre une saison plus favorable pour reprendre les hostilités. Il établit ses troupes sur le terrain conquis, de Varsovie et Modlin à Ostrolenka. Il concentra tous ses efforts sur le siège de Dantzig.

Eylau (8 février). — L'armée française reposait dans ses cantonnements d'hiver. Bennigsen résolut de la couper en deux. Il se jeta à l'improviste entre les corps de Ney et de Bernadotte, avec l'espoir d'envelopper ce dernier et de jeter ses troupes à la mer. La belle résistance de Bernadotte à Mohrungen

déjoua le plan du général russe. Napoléon instruit accourait en personne pour tourner l'aile gauche de Bennigsen, lui couper la retraite et le forcer à capituler. Une dépêche de Napoléon à Bernadotte, interceptée par les Russes, apprit à Bennigsen le danger qu'il allait courir et le détermina à reprendre la route de Kœnigsberg. Napoléon l'y poursuivit. Une grande bataille se livra à Eylau (8 février 1807). Napoléon n'eût voulu engager l'action que le lendemain, en se fortifiant sur le plateau du Ziegelhof, pour attendre l'arrivée de Ney et de Davout, qui devaient couvrir ses deux ailes. Mais les Russes attaquèrent les fourriers de Napoléon installés au village d'Eylau : le corps de Soult les repoussa et la mêlée devint générale. Le champ de bataille était couvert de neige: on se battit sans le savoir sur des étangs, où la glace était tellement épaisse que le canon ne la brisa pas, ce qui eût amené les mêmes catastrophes qu'à Austerlitz. Tout d'abord la situation de Napoléon fut très critique. L'armée russe formait un demi-cercle autour des Français, de Serpallen à Schmoditten : l'artillerie russe, installée en avant des trois lignes de bataille, fit d'épouvantables ravages. Le corps d'Augereau, lancé vers Serpallen, aveuglé par une tourmente de neige, fut presque anéanti. La cavalerie russe arriva jusqu'au cimetière d'Eylau et faillit enlever Napoléon. Alors Murat s'élance à fond de train avec ses 90 escadrons : rien ne résiste à cette effroyable marée d'hommes et de chevaux; les trois lignes russes sont enfoncées, et Murat leur passe une seconde fois sur le corps pour se frayer la route du retour. Le succès du mouvement de Davout à droite et l'arrivée de Ney à l'aile gauche déterminent enfin la retraite des Russes. La nuit venue, ils nous abandonnent le champ de bataille. 30 000 Russes, 10 000 Français blessés ou tués gisent pêle-mêle dans la neige et dans le sang. « Quel massacre! s'écriait Ney, et sans résultat! » La bataille d'Eylau fut une épouvantable boucherie, à peine une victoire.

A la nouvelle de cette bataille un long frémissement courut en Europe. Il semblait que Napoléon ne fût plus invincible, que la fortune se détournât de lui. Bennigsen faisait chanter des *Te Deum*. Les deux souverains de Prusse et de Russie

signèrent à Bartenstein (25 avril 1807) une nouvelle alliance, s'engageant à ne point traiter avec Napoléon avant que la France fût ramenée à la limite du Rhin. Ce sont les conditions de 1813 présentées dès l'année 1807. Ils firent de pressants appels à toute l'Europe pour la lever contre Napoléon. Mais l'Autriche n'avait plus ni armée ni finances, et elle n'était pas fâchée de laisser la Prusse expier sa trahison de 1805. La Suède était impuissante. L'Angleterre refusa de garantir un emprunt russe de 150 millions. Sébastiani, envoyé en mission à Constantinople, détermina le sultan Sélim III à déclarer la guerre au tsar et mit les Dardanelles en état de défense contre un coup de main de la flotte anglaise. Napoléon se servait de la Turquie tantôt comme d'un épouvantail et tantôt comme d'un appât. D'ailleurs il s'attachait à rassurer l'opinion. De son nouveau quartier général d'Osterode il affectait de régler les affaires les plus étrangères à la guerre actuelle, touchant les journaux, l'Académie, l'Opéra, les maisons de la Légion d'honneur. En même temps, l'armée était réorganisée : Masséna amenait d'Italie 36 000 hommes. Chasseloup-Laubat et Lariboisière venaient de forcer Dantzig a capituler et les 40 000 soldats du maréchal Lefebvre devenaient disponibles. Enfin le général Gardane, qui n'avait rien cependant de la finesse du diplomate, était envoyé en Perse pour provoquer une diversion du shah contre les Russes. Mortier avait forcé la Suède a traiter. Vandamme s'était emparé de Breslau et avait soumis toute la Silésie. Tout se preparait pour une campagne décisive.

Friedland (14 juin). — Les Russes avaient aussi reçu des renforts : 10 000 soldats, 6000 kosaks. Bennigsen, disposant d'environ 100 000 hommes, reprit l'offensive. Ney fut attaqué le premier, mais Napoléon, par le combat acharné d'Heilsberg, força les Russes à reculer jusqu'à Friedland. Là, Bennigsen, pour garder la route de Kœnigsberg, franchit l'Alle et entassa ses troupes dans un ravin étroit sur la rive gauche de cette rivière. En cas d'échec, il n'avait d'autre moyen de salut que les ponts de Friedland. « On ne surprend pas tous les jours l'ennemi en pareille faute », s'écria Napoléon. Dans la nuit qui

précéda la bataille, Lannes avait fortement occupé le plateau de Posthenen, donnant le temps à Mortier de s'établir à Heinrichsdorf. L'action commença dès trois heures du matin. C'était l'anniversaire de Marengo, anniversaire de bon augure. Napoléon avait déclaré qu'il tenait les Russes. Lannes, avec 26 000 hommes contre 82 000 Russes, résista pendant treize heures. A quatre heures du soir, il commençait à faiblir, quand il vit, au désordre des Russes, que Ney avait réussi à les tourner. Ney, se jetant comme un coin au milieu de la masse des Russes, impassible d'abord devant la mitraille, bientôt après les criblant lui-même de son artillerie à cent cinquante pas, avait tourné l'aile gauche russe, commandée par Bagration, traversé l'Alle, coupé les ponts qui assuraient la retraite des Russes et enlevé derrière eux le château de Friedland. Dès lors, malgré leur stoïcisme devant la mort, ce fut une débandade générale. L'ennemi perdit 25 000 hommes et 80 canons. Les Français entrèrent à Kœnigsberg. L'armée russe était absolument désemparée.

La paix de Tilsit (8 juillet 1807). — La paix de Tilsit mit fin a la quatrième coalition. La Prusse n'avait pas voulu répondre aux avances de l'Empereur: il l'écrasa et il chercha son point d'appui en Russie. Toute alliance est faite de haines partagées : le tsar Alexandre ne pouvait pardonner à l'Angleterre de n'avoir cherché dans la coalition qu'à sauvegarder ses propres intérêts; d'autre part Napoléon venait, en vertu du célèbre décret de Berlin, d'organiser contre elle le *Blocus continental*. Alexandre et Napoléon unirent contre l'Angleterre leur haine commune. L'alliance fut vite conclue. Ils se virent une première fois sur un radeau construit pour les recevoir, amarré au milieu du Niémen. Bientôt les entrevues se multiplièrent dans la ville de Tilsit. Les deux souverains se prodiguèrent les marques de la plus cordiale amitié. Alexandre éprouvait en face de Napoléon le charme d'un être supérieur à comprendre ou à deviner; et l'Empereur employa toutes ses séductions à captiver l'esprit enthousiaste du tsar. Ce fut entre eux un partage du monde européen. Au tsar, Napoléon fait entrevoir des agrandissements aux dépens de la Suède en Finlande et aux

dépens de la Turquie dans les Principautés roumaines. En retour, le tsar reconnaît tous les agrandissements de l'empire français et tous les royaumes créés par Napoléon. Par un article secret, il s'engage à observer le blocus, en fermant rigoureusement ses ports aux Anglais. Ainsi le tsar abandonnait son alliée de la veille, l'Angleterre, et la France ses vieilles alliées, la Suède et la Turquie.

A l'égard de la Prusse Napoléon se montra impitoyable. L'aigle prussienne eut ses deux ailes coupées : d'une part, le roi Frédéric-Guillaume céda les provinces enlevées à la Pologne, qui formèrent le grand-duché de Varsovie, sauf Dantzig, proclamé ville libre ; d'autre part, il renonça à tout ce qu'il possédait à l'ouest de l'Elbe, même à Magdebourg, que les pleurs de la belle reine de Prusse ne purent sauver. Ces derniers territoires formèrent, avec la Hesse-Cassel, le Brunswick et une partie du Hanovre, le royaume de Westphalie, qui fut donné à Jérôme Bonaparte. Le grand-duché de Varsovie échut à l'Électeur de Saxe, dont Napoléon fit un roi. Ces deux royaumes étaient attachés aux deux flancs de la Prusse, tout prêts à en dévorer les misérables restes. Par considération pour le tsar, Napoléon restitua au roi les quatre provinces de Silésie, Brandebourg, Poméranie et Prusse, qui durent former désormais tout l'État prussien. Frédéric-Guillaume promit de fermer ses ports aux marchandises anglaises, de reconnaître tous les changements territoriaux opérés par Napoléon, et de payer une contribution de guerre de 100 millions. L'évacuation par les troupes françaises des provinces laissées au roi de Prusse était subordonnée au paiement de cette contribution de guerre. Par là, Napoléon se ménageait le moyen de prolonger le supplice de la Prusse.

BIBLIOGRAPHIE

F. Kircheisen, *Bibliographie napoléonienne*, Paris, 1902. — **A. Lumbroso,** *Saggio di una bibliografia ragionata*, etc., 1894-96 (n'en est qu'à la lettre B).

Documents. — *Correspondance de Napoléon Ier*, 32 vol. in 4 ou in 8, 1858-1870. Beaucoup de pièces, et souvent les plus intéres. n'y ont pas été impr. Voir dans la *Revue Historique*, t. XXXI, XXXII et XXXIV, les articles du baron **Du Casse** sur la Correspondance de Napoléon Ier et ses lacunes. 1 vol. nouveau a été publié par **Du Casse**, 1887 ; 2 vol. ont été publiés par

Lecestre, 1897; 1 vol. par le vicomte de **Grouchy,** 1897; 1 vol. par **L. de Brotone,** 1898. La corresp. milit. a été publiée à part, 10 vol. in-12, 1875-77.

Parmi les mémoires ou souvenirs publiés depuis longtemps et mis en œuvre par les principaux historiens : — **La Valette, Gaudin, Champagny, Caulaincourt, Thibaudeau, Las Cases,** la duchesse **d'Abrantès, Rœderer, Mollien, Bourrienne, Miot de Mélito,** l'abbé de **Pradt, Ouvrard.** — D'autres ont été mis au jour dans ces dernières années : **Mme de Rémusat,** 1879-80; duc de **Broglie,** 1886; comte **Chaptal,** 1893, **J. de Norvins,** 3 vol., 1896-97 : **Rambuteau,** 1905, etc.

Naturellement, les *mémoires, souvenirs et journaux militaires* abondent; parmi les plus anciennement connus, nous citerons ceux de **Savary** (duc de Rovigo), **Soult, Gouvion Saint-Cyr, Hugo, Marmont; Masséna** par Koch : **Ney,** 2 vol. 1833; **Victor** (1792-1800), 1846-47; **Rapp, Jomini, Mathieu Dumas, Fezensac, Lamarque,** 3 vol. 1835-36; de **Pelleport,** 2 vol. 1857 : **Petiet,** 1844; **Berthezène,** 2 vol., 1855; ceux de **Vandamme,** du roi **Joseph,** du roi **Jérôme,** d'**E. de Beauharnais** (ces quatre derniers ouvr. édités par le baron Du Casse).

Beaucoup de mémoires et souvenirs militaires ont été publiés dans ces dernières années : — **Ch. de Mazade,** *Corresp. du maréchal Davout,* 1895. — Marquise de **Blocqueville.** *Le maréchal Davout,* 1879. — **Marbot,** *Mémoires,* 3 vol., 1891. — **Philippe de Ségur,** 3 vol., 1894-95. — Maréchal **Jourdan** (*Mém.* sur la guerre d'Espagne), 1899. — Maréchal **Suchet,** publ. par Lanzac de Laborie (guerre d'Espagne), 3 vol., 1896-97. — **Murat,** Corresp. publiée par A. Lumbroso; préf. de H. Houssaye, Turin, 1899. — Maréchal **Oudinot,** *Souvenirs,* publ. par G. Stiegler, 1894. — Mar. de **Castellane,** *Journal,* 1895, t. I. — Mar. **Macdonald,** *Souvenirs,* publ. par C. Rousset, 1892.

Mémoires ou *Souvenirs* des généraux **Boulart,** 1892; **Dellard,** 1892, **Godart** (1792-1815), 1895; **Lejeune,** 2 vol., 1895; **Girod de l'Ain,** 1873, de **Saint-Chamans,** 1896; **Jean Hardy** (1792-1862), 1884 (la corresp. publ. par Hardy de Périni, 1901); **Roguet,** 4 vol. 1862; **Bigarré,** 1893; **Fantin des Odoards,** 1895; **Paulin,** 1895; **Lahure,** 1895; **Thiébault,** 5 vol., 1893-95; d'**Andigné de la Blanchaye,** 2 vol., 1900; **Hulot,** 1886; **Moré** (publ. par G. de Grandmaison et Pontgibaud), 1898 (1re édit. 1827).

Mémoires ou *Souvenirs* des colonels de **Gonneville,** 1876; **Séruzier** (artillerie légère, 1769-1825), 1894; **Pion des Loches** (publ. par Chipon et L. Pingaud), 1888; d'**Hauteroche,** 1894; du comm. **Parquin,** 1892.

Puis vient la série des officiers inférieurs, des sous-officiers, des simples soldats. Publiés par **Lorédan-Larchey** : le sergent Fricasse, le capitaine Coignet, le canonnier Bricard, etc. — **Ch. A. Faré,** *Lettres d'un jeune officier à sa mère,* Paris, 1888. — Le cap. **Desbœufs** (1800-1815), 1901. — Le grenadier **Pils,** *Journal de marche,* 1895. — **S.-N. A Noël.** *Souvenirs militaires d'un officier du premier Empire,* 1896.

Divers : **Bausset,** préfet du palais, 1827. — Comte de **Rochechouart** (aide de camp du tsar Alexandre), 1889; Chevalier de **Mautort,** 1895. Comte Hipp. **d'Espinchal** (publ. par Masson et Boyer), 1901. **Barras,** t. IV, 1896.

Le corps médical de la Grande Armée nous a valu : baron **Larrey,** *Mém. de médecine et de chirurgie militaire et campagnes,* 4 vol. 1812-1818; baron **Percy,** *Journal des campagnes du baron Percy* (publ. par Em. Longin), 1904; **S. Blaze,** *Mém. d'un aide-major sous le 1er Empire* (guerre d'Espagne), 1896, etc.

Parmi les officiers et soldats étrangers de Napoléon : *Souvenirs d'un officier danois* (1807-1814), 1897. — **Van Hogendorp,** *Mém.* du gén. **Dirk van Hogendorp** (hollandais), Paris, 1887. — Gén. baron **Dedem de Gelder** (holl.), *Mém.,* Paris, 1900. — **De Schaller,** *Souvenirs d'un officier fribourgeois,*

Fribourg, 1892. — **Abraham Rosselet** (Suisse), lieutenant colonel en retraite, *Souvenirs*, publ. par R. de Steiger, Neufchâtel, 1857. — **W. Theob. Wolfe Tone** (Irlandais) raconte la vie de son père et *his own education and campaigns under the Emp. Nap.*, Washington, 2 vol. 1826. — **Scheltens** (sergent au 2e grenadiers), *Souvenirs d'un vieux soldat belge de la Garde Impériale*, Bruxelles, 1880. — Pour les officiers polonais voir p. 543-544; pour ceux de la Confédération du Rhin, p. 222, 525-526.

Les **histoires générales** de **Norvins,** de **Thiers,** de **Lanfrey,** de **Jung**, sont assez connues. D'autres, publiées dans ces dernières années, sont des œuvres de vulgarisation qui ne manquent pas de valeur : **Roger Peyre,** *Napoleon Ier et son temps*, 1888. — **Armand Dayot,** *Napoléon par l'image*, 1894. — **P. Bondois,** *Napoléon et la société de son temps*, 1895. — **P. Gaffarel**, *Campagnes du Consulat et de l'Empire*, 3 vol., 1890.

Les études biographiques sur Napoléon et sa famille abondent : baron **Du Casse,** *Les rois frères de Napoleon*, 1882. — *Lettres de Napoléon à Joséphine*, réédition, 1896. — La générale **Durand**, *Memoires sur Napoléon et Marie-Louise*, 1885, réimpression. — **F. Rocquain,** *Napoleon et le roi Louis*, 1875. — **Taine**, *Napoléon*, 1887. — Prince **Napoléon,** *Napoleon et ses detracteurs*, 1887. — **A. Guillois,** *Napoléon, d'après sa correspondance*, 1888. — **Maze-Sencier**. *Les fournisseurs de Napoleon et des deux impératrices*, 1892. — **Arthur Lévy**. *Napoléon intime*, 1892. — **Marius Sepet,** *Napoleon*, 1894. — **Méneval**. *Napoleon et Marie-Louise*, 3 vol., 1843-45; nouv. édit., 1894. — **Fréd. Masson,** *Napoléon et les femmes*, 1893; *Napoleon chez lui*, 1894; *Napoleon et sa famille*, 6 vol., 1903, *Napoléon inconnu*, 1895.

Ouvrages relatifs à l'armée, à la marine et aux chefs militaires. — *Histoire de l'Ecole speciale militaire de Saint-Cyr*, par un ancien Saint-Cyrien, 1893. — **Titeux**. *Saint-Cyr et l'école speciale militaire*, 1898, in f°, illustré. — **Dussieux,** *L'Armée en France*, 1884. — Duc **d'Aumale,** *Les Institutions militaires*, 1887. — Général **Susane**, *Hist. de l'artillerie française; Hist. de la cavalerie française; Hist. de l'infanterie française*, 1874-76. — **Nolan**, *Hist. et tactique de la cavalerie*, trad de l'anglais, 1854. — **Delattre,** *Hist. de la gendarmerie française*, 1879. — **Prévost de Vernon,** *De la fortification depuis Vauban*, 1861. — **Fieffé** *Napoléon et la garde impériale*, dessins de Raffet, 1859. — **L. Fallou**, *La garde impériale* 510 illust., 1901.—**E. M. de S. Hilaire,** *Hist. anecd., polit. et militaire de la garde imp* (illustré), nouv. édit., 1849. — **A. Pascal,** *Histoire de l'armee*, 1859-60. — **L. de Jacquier**. *La cavalerie fr. de 1800 a 1815*, 1900. Baron **G. Peyrusse**. *Lettres inedites*, publ. par L G. Pellissier, 1894. — **Colin** et **Alombert**, *La campagne de 1805*, t I et II, 1902. — **P. Foucart,** *Campagnes de Prusse et de Pologne*, 4 vol., Paris, 1882-87.

Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes sous le Consulat et l'Empire*, 1881. — **J. Tessier,** *Le général Decaen aux Indes* (*Revue Historique*, t. XV, 1881). — **H. Prentout,** *l'Ile de France sous Decaen*, 1901. — **H. Adams**, *Napoleon Ier et Saint-Domingue* (*Revue Historique*, t. XXIV, 1884). — **Castonnet des Fosses,** *La Révolution de S. Domingue*, 1893. — **Schœlcher**. *Vie de Toussaint Louverture*, 1889. — **S. Roloff,** *Die Kolonialpolitik Napoleon*, Münich, 1899. — **Driault**. *La Politique orientale de Nap.*, 1904. — **Driault,** *Napoléon et l'Angleterre* (1803-1813), 1903. — **E. Chevalier,** *Histoire de la marine française sous le Consulat et l'Empire*, 1886. — *Journal du vice-amiral* **Villeneuve**. — **P. Coquelle**. *Napoleon et l'Angleterre* (*1803-1813*), 1904.

Dr **Lenoir**, *Les marechaux de Napoléon*. 1896. — **Fréd. Masson,** *Les cavaliers de Napoléon*, 1896. — Général **Thoumas,** *Le maréchal Lannes*, 1891; *Les grands cavaliers de l'Empire*, 1892; *Le général baron Curely*, 1887. —

Cap. **Girod de l'Ain**, *Les grands artilleurs : Drouot, Senarmont, Eblé*, 1894. — **J. Dessaix** et **A. Folliot**, *Le général Dessaix* (le Savoisien). 1878. — **E. Bonnal**, 1881, **C. Desprez**, 1884, sur *Desaix*. — **Robinet de Cléry**, *Lasalle*, 1891. — **E. Gachot**, *Hist. milit. de Masséna*, 1901. — **Gay de Vernon**, *Gouvion Saint-Cyr*, 4 vol., 1857. — **C. H. Barault-Roullon**, *Suchet*, 1854. — **L. Tuetey**, *Sérurier*, 1899. — **L. Pingaud**, *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, 1901. — **P. Marmoiton**, *Le maréchal Brune et la maréchale Brune*, 1900. — **L. Brunschwig**, *Cambronne*, Nantes, 1893. — **Léon Moreaux**. *Le général René Moreaux et l'armée de la Moselle*, 1886. — **J. Dontenville**, *Le gén. Moreau*, 1899. — **E. Picard**, *Bonaparte et Moreau*, 1905. — **J. Morvan**, *Le soldat impérial*, 1905 (Essai de psychologie de la Grande Armée).

Troupes étrangères au service de France. — **Fieffé**, *Hist. des troupes étrangères au service de France*, 1840. — Comm. **Sauzey**, *Les Allemands sous les Aigles françaises*, 2 vol., 1903. — Cap **Costa de Serva**, *Opérations des troupes allemandes en Espagne*, 1884. — Comm. **P. Boppe**. *Les Espagnols à la Grande-Armée*, 1899; *La legion portugaise*, 1897; *La Croatie militaire, les régiments croates à la Grande-Armée*, 1900; *Le colonel Papas-Oghlou et le bataillon des chasseurs d'Orient*, 1897. — **Chodzko**. *Hist. des légions polonaises*, 2 vol., 1829 — Sur les régiments suisses, voir ci-dessous, p. 476; italiens, p. 454. — Régiments étrangers en Espagne, p. 222.

Ouvrages relatifs à la diplomatie. — **A. Lefèbvre**. *Hist. des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, 3 vol., 1845-47. — **J. de Maistre**, *Mémoires polit. et corresp. diplom.*, publiés par A. Blanc, 2 vol., 1860. — **Bignon**, *Histoire de France*, etc. — **Metternich**, *Mémoires*, 8 vol., 1884 — **Talleyrand**, *Mémoires* (ne sont qu'en partie originaux), 5 vol., 1890-92. — **L. Pingaud**. *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire. Le comte d'Antraigues*, 1892. — **L. Grasilier**. *Aventures politiques sous le Consulat et l'Empire*, 1902. — **P. Müller** et **Dieffenbach**, *Sur l'espionnage militaire de Nap.* Voir p. 547. — **E. Guillon**, *Complots milit. sous le Consulat et l'Empire*, 1894. — **Ch. Nodier**, *Souvenirs, épisodes et portraits*, 2 vol., 1831 (souvent réimprimés).

Histoires étrangères. — **Seeley**. *Courte histoire de Napoléon Ier*, 1886, trad. fr., Paris, 1887. — Col. comte **York de Wartenburg**. *Napoléon, chef d'armée* (en all.), trad. fr. Richert, 1899. — Sir **Rob. Wilson**, *Account of the campaigns in Poland, 1806-1807*, Londres, 1811. — Col. **Dodge**, *Napoleon*, t. I et II, Londres, 1904. — **Hüffer**. *Die Schlacht von Marengo*. Lpz. 1900. *Centenario della Battaglia di Marengo, Memorie storiche*, publié par la municipalité d'Alexandrie, 1900. — **A. Lumbroso**. *Melanges Marengo*, Frascati, 1903. — **Aug. Fournier**, *Gentz und Cobenzel* et *Napoleon Ier* trad. par Jaegle; 1891-1892. V. ci-dessus, p. 38. — **Von Zeysberg**. *Erzherzog Karl von Œsterreich*, Vienne, 1895. — **Erzherzog Karl von Œsterreich**, *Ausgewählte Schriften*, Vienne, 6 vol., 1893-1895. — **Ranke**, *Hardenberg und die Gesch. des preuss. Staates, 1793-1813*, 3 vol., Lpz., 1880-81. — **J. Holland Rose**, *Third coalition against France 1804-1805*, Cambridge, 1904 (doc. inéd.). — Gén. baron de **Stutterheim**, *La bataille d'Austerlitz par un militaire témoin de la journée du 2 déc. 1805*. Hambourg, 1806, en français. — **B. v. Treuenfeld**. *Auerstadt und Iena*. Hanovre, 1893. — **Leydolph**. *Iena*, Iéna, 1901, 2e édit. — **Ed. Wertheimer**, *Gesch. Œsterreichs und Ungarns im ersten Jahrzehnt des 19. Jahrh.*, Lpz., 1884-90. — **Bailleu**. *Preussen und Frankreich*, *1795 bis 1807*. Lpz., 1881-87. — **Lettow-Vorbeck**, *Der Krieg von 1806 und 1807*, 4 vol., Berlin, 1891-96.

Complétez avec les bibliographies de nos chapitres d'hist. étrangère.

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

De Tilsit à la cinquième coalition
1807-1809

Politique de Napoléon après Tilsit. — A Eylau, la fortune de Napoléon avait chancelé : Friedland l'avait raffermie ; Tilsit parut la fixer. Jamais homme ne s'était élevé si haut. En moins de deux ans, il avait abattu deux des grandes monarchies militaires de l'Europe; il avait vaincu la troisième, puis l'avait gagnée à ses desseins. Pour la première fois, il disposait d'une grande alliance qui interrompait le cours des coalitions et lui permettait de se livrer tout entier à la guerre maritime, à la consommation de son œuvre. Ce fut cet excès de prospérité qui le perdit. Assuré momentanément de la Russie, il se crut appelé à tout oser, à tout entreprendre, à tout accomplir Dans la poursuite de son but invariable, la réduction de l'Angleterre, il perd de plus en plus le sentiment du réel et du possible. Après avoir proclamé, par son décret de Berlin (21 novembre), le blocus des Iles Britanniques, il se juge en mesure d'appliquer réellement ce mode de guerre, qui aboutira au système de l'envahissement continu et de l'oppression universelle. Il veut que tous les ports européens se ferment effectivement aux navires anglais. Puis, comme les Anglais ne laisseront plus circuler les neutres qu'avec leur assentiment et moyennant tribut, il proscrira les neutres à leur

tour (décret de Milan du 17 décembre 1807). Il essaiera ainsi d'interdire à l'Europe tout commerce maritime et de suspendre la vie économique de cent millions d'hommes. En même temps, il prétend accaparer les forces vives de tous les états qui confinent à la mer, afin de les employer selon ses vues : ceux d'entre eux qu'il trouvera réfractaires à ses ordres, il va les contraindre ou les exproprier, occuper leur territoire, confisquer leurs provinces, supprimer leur gouvernement, jusqu'à ce qu'il se heurte à un ensemble de résistances nationales contre lesquelles échouera son génie. C'est ainsi qu'au pacte du Niémen se rattache la trame continue d'événements, l'enchaînement d'erreurs, la progression de fautes qui devaient le conduire en cinq ans aux désastres. Tilsit le mit sur le chemin de l'abîme, en lui inspirant le désir et en lui donnant les moyens de tenter l'impossible.

Retour à Paris; séjour à Fontainebleau. — Il revint à Paris le 27 juillet 1807, après avoir donné le mot d'ordre aux Polonais de Varsovie, à la cour de Saxe. A Paris, parmi les corps constitués, ce fut à qui renouvellerait le mieux les formules de l'adoration. Dans le public, on applaudit à la paix plus encore qu'au triomphe : pendant les deux dernières campagnes, la France avait trop souffert d'épuisement et de langueur pour jouir de sa gloire; le prodige de Tilsit, l'adversaire de la veille transformé en ami, fit espérer une ère de soulagement. L'enthousiasme de Paris s'en ressentit lors des solennités du 15 août : jamais la joie populaire n'avait été plus débordante, plus franche : « La fête d'aujourd'hui, écrivait un rapport de police, a été véritablement nationale. »

Napoléon parut s'absorber quelque temps dans l'administration intérieure, qu'il n'avait jamais perdue de vue. On le vit multiplier ses efforts pour ranimer l'industrie et le commerce, pour créer la prospérité publique, pour développer et perfectionner les grandes institutions dont il entendait faire les soutiens du trône. Ce fut durant cette période qu'il fit célébrer le mariage de son frère Jérôme avec la princesse Catherine de Würtemberg (23 août) et laissa Talleyrand échanger le portefeuille des relations extérieures contre la dignité de *vice-*

grand-électeur; il le garda néanmoins comme ministre consultant, à côté ou plutôt au-dessus du secrétaire d'État en exercice, le comte de Champagny. Le 22 septembre, il se transporta avec sa cour à Fontainebleau. Là, il y eut des réceptions splendides, des fêtes, des chasses, des représentations théâtrales : pendant neuf semaines, les invités de l'Empereur s'amusèrent par ordre, ce qui parut insupportable à plusieurs. Pour les chasses, les femmes elles-mêmes devaient revêtir un uniforme réglementaire, coquet à la vérité et seyant. Il y eut aussi des scènes domestiques, des amours, des intrigues, mais ces ombres se perdaient dans le rayonnement d'apothéose qui émanait du maître. Des princes allemands vinrent le visiter, l'encenser de leurs hommages, et il prit l'habitude de tenir une cour de souverains. On eût dit qu'il se reposait enfin dans son omnipotence, dans sa gloire, et cependant il travaillait sans relâche, formait de multiples projets et une immense combinaison d'entreprises.

Opérations en Italie : expédition contre le Portugal. — Il s'agissait d'étreindre le continent d'un bout à l'autre, de le soulever contre l'Angleterre, de l'organiser sur ces deux faces, celle qui regarde la Méditerranée et celle qui regarde l'Océan, pour la lutte maritime. Sur la Méditerranée, Napoléon renforce ses positions et en accroît le nombre. Conformément au traité de Tilsit, il se fait livrer Corfou, Cattaro avec sa rade spacieuse, et les met en défense : ces stations militaires et navales lui serviront à peser sur la Turquie ou à l'entamer. Par une convention signée en octobre 1807, il restitue à l'Autriche Braunau, gardé en gage jusqu'à la remise de Cattaro, et termine ses différends avec cette cour, mais il lui impose une délimitation de frontières avantageuse au royaume d'Italie, en attendant qu'il la somme de se déclarer contre l'Anglais et de fermer Trieste. En Italie, où il prescrit à Eugène de donner la chasse aux marchandises suspectes et fait préparer par Joseph une expédition contre la Sicile, deux États récalcitrants attirent son attention, Rome et la Toscane. Pie VII, chef d'une religion de paix, se défendait de participer à des mesures d'exclusion et de guerre : ses États, baignés par deux mers, restaient doublement

perméables aux produits anglais ; indépendamment de griefs ecclésiastiques [1], Napoléon alléguait contre lui cette neutralité et n'entendait plus la souffrir. Le pape fut mis en demeure de s'enrôler dans la ligue continentale, de fermer ses ports et d'admettre vingt-quatre cardinaux français dans le Sacré-Collège. Sinon, les légations d'Urbin, de Macerata et d'Ancône seraient réunies à l'Empire; les Romagnes étaient déjà occupées. Avec la Toscane, Napoléon mit encore moins de ménagements. Comme les Anglais avaient établi à Livourne un entrepôt de marchandises, il y fit marcher Miollis avec 4000 hommes et plaça le royaume d'Étrurie sous séquestre : il promettait vaguement à la reine-régente une compensation au delà des Pyrénées.

La péninsule espagnole lui semblait en effet matière à de vastes desseins. Il voulut la prendre d'abord par l'une de ses extrémités, celle du Sud-Ouest, où le Portugal s'était laissé transformer en colonie britannique. A Tilsit, il avait été stipulé que le Portugal serait contraint de se clore à nos ennemis. Après son retour, Napoléon lança les sommations convenues, puis, sans s'arrêter aux protestations menteuses de la maison de Bragance et à ses concessions hypocrites, forma à Bayonne une armée de 40 000 hommes, sous Junot, en lui donnant mission de passer les Pyrénées et de marcher droit à Lisbonne. La cour de Madrid fournirait un corps auxiliaire et ouvrirait passage à nos troupes. Indépendamment de ses avantages directs, l'expédition de Portugal offrait à l'Empereur un moyen d'insinuer ses forces en Espagne [2].

A Madrid, la dynastie des Bourbons se mourait de corruption et de décrépitude. Un roi avili, une reine odieuse, un favori chargé de l'animadversion publique, un gouvernement sans prestige et sans force, prompt à toutes les bassesses et prêt à toutes les perfidies, tel était le spectacle qu'offrait à Napoléon cette Espagne qui multipliait ses protestations de dévouement et avait failli le trahir à la veille d'Iéna. Cependant, dans les derniers temps de la monarchie, l'Espagne avait été notre auxiliaire le plus constant et le plus précieux contre l'Angle-

1. Voir ci-dessous, chap. VIII, *L'Église, etc.*
2. Voir ci-dessous, le chap. VI. *L'Espagne et le Portugal*

terre : par ses flottes, ses matelots, ses magasins, elle doublait notre puissance maritime ; c'était pour nous un arsenal de rechange. A présent encore, dans les ports de la Péninsule, dormaient les restes d'une force navale imposante. Remettre en valeur ce bien improductif, reprendre la politique du Pacte de famille [1], telle est l'idée que l'on retrouve chez Napoléon à la base de son entreprise d'Espagne. Ce qu'il veut avant tout, c'est de faire que l'alliance espagnole soit à la fois sûre et active, c'est de « remuer ce royaume qui ne lui est d'aucune utilité pour la guerre générale ». Quel moyen emploiera-t-il? Prendra-t-il à l'Espagne ses provinces septentrionales contre un dédommagement en Portugal, s'assurant ainsi un accès permanent chez elle et supprimant les Pyrénées? Mariera-t-il l'une de ses nièces à l'héritier présomptif de la couronne, afin de rajeunir la dynastie et de lui infuser un sang nouveau? Au contraire, profitera-t-il d'une occasion facile à faire naître pour jeter à bas cette dynastie branlante? Poussera-t-il du pied cette pourriture et installera-t-il à Madrid un de ses frères, mettant partout les Bonapartes à la place des Bourbons. Ces projets divers se développaient et prévalaient alternativement dans sa pensée : toutefois, il n'en laissait rien voir encore; ostensiblement, il ne s'occupait de l'Espagne que par rapport aux secours à en tirer contre la monarchie portugaise.

Opérations dans le Nord. — Le Midi ne lui faisait pas négliger le Nord. Avec les côtes de l'Océan, avec celles de la Manche et des autres mers septentrionales, il comptait former un immense front d'investissement et d'attaque contre l'Angleterre. C'est dans ce but qu'il réorganise ses flottes de Lorient, de Rochefort et de Brest, sa flottille de Boulogne, qu'il veut une escadre à Anvers, une autre au Texel. En Allemagne, après s'être assuré des têtes de pont permanentes au delà du Rhin par l'annexion de Wesel et de Kehl, après avoir constitué le royaume de Westphalie, il rapproche du littoral plusieurs corps d'armée, afin de peser davantage sur les villes hanséatiques et de fermer le Weser et l'Elbe. Enfin, au delà de la Prusse

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 2[illegible]9.

encore occupée par ses troupes, il considère la Baltique et y porte son attention. Le Danemark est requis de renoncer à la neutralité, de mettre à notre disposition ses vingt vaisseaux de haut bord, ses équipages exercés et braves. La Suède, sous un roi fou de haine contre la France révolutionnaire, était inaccessible au raisonnement : Napoléon reprend les hostilités contre elle, fait assiéger et prendre Stralsund par le maréchal Brune (juillet 1807). Toutefois, pour fermer réellement la Baltique et nous en faire une base d'opérations, il était indispensable que la grande riveraine de cette mer, la Russie, entrât elle-même en lice, se prononçât contre l'Angleterre, exhortât le Danemark et contraignît la Suède. Partout ailleurs, il suffisait que la Russie nous laissât faire dans le Nord, elle devait nous aider. Napoléon s'efforçait donc sans relâche de mettre l'alliance en activité.

Mission de Savary. — Au lendemain de Tilsit, il avait détaché auprès du tsar l'un de ses aides de camp, le général Savary, et l'avait envoyé à Pétersbourg en mission temporaire et en reconnaissance : c'était un moyen de garder le contact avec Alexandre jusqu'au rétablissement des ambassades et des rapports diplomatiques réguliers. Savary étudierait sur place les dispositions du souverain et de sa cour, l'état des esprits, et tiendrait la main à l'exécution des engagements pris contre l'Angleterre. Il fut admirablement accueilli par l'empereur, froidement par l'impératrice mère, qui restait une puissance, très mal par la société. Tandis qu'Alexandre l'invitait plusieurs fois par semaine à sa table et le traitait avec une familiarité gracieuse, tous les personnages qualifiés le consignaient à leur porte : on ne lui rendait pas ses cartes de visite, on mettait en quarantaine « le bourreau du duc d'Enghien ». Enflammée de toutes les haines contre-révolutionnaires, l'aristocratie de Pétersbourg refusait de ratifier le pacte de Tilsit, et c'était un premier danger pour l'alliance que cette opposition mondaine, car l'autocratie russe, malgré ses pouvoirs illimités, avait pris l'habitude de compter avec l'opinion des hautes classes : il en résultait une singulière forme de gouvernement : le despotisme tempéré par les salons.

De plus, le lien de l'intérêt matériel rattachait la Russie à l'Angleterre. Pendant le siècle précédent, l'Angleterre s'était acquis en fait le monopole du commerce avec l'empire des tsars. A ce moment encore, sur douze cents navires qui entraient par an dans la Neva, plus de six cents portaient son pavillon. Les propriétaires russes exportaient dans les Iles Britanniques les produits de leurs terres, le bois de leurs forêts, et en tiraient, avec leur principal revenu, la plupart des objets nécessaires à leur consommation : une rupture avec Londres serait pour l'empire un désastre économique, bouleverserait les habitudes et les fortunes.

Par tous ces motifs, dans les mois qui suivirent Tilsit, le sentiment public se prononça avec véhémence contre la politique nouvelle d'Alexandre. On allait jusqu'à parler de complot et de révolution, jusqu'à évoquer des souvenirs sinistres : 1807 présentait avec 1801 d'étranges analogies, et l'on se demandait si la crise actuelle ne finirait point comme celle qui s'était dénouée par l'assassinat de Paul Ier. Le maréchal Soult, qui commandait à Berlin, fit prévenir Alexandre, par l'intermédiaire de Savary, qu'un officier prussien, comptant sur l'appui des mécontents russes, avait formé le projet d'attenter à sa vie.

Malgré tant de difficultés et d'obstacles, Savary ne se rebuta point. A force d'insistance et d'audace, il fit brèche dans la société, s'introduisit dans quelques maisons, étudia les moyens de gagner ou de neutraliser la noblesse. La maîtresse d'Alexandre, Mme Naryschkine, consentit à le recevoir, et il se servit de cet intermédiaire pour transmettre en haut lieu des avis confidentiels : il suppliait Alexandre de faire acte de vigueur et d'autorité, de s'affirmer le maître, de prévenir l'assaut des mécontents au lieu de l'attendre, de « crever le nuage avec l'épée ». Napoléon assistait son envoyé par des instructions réitérées, minutieuses, et des moyens de tout genre. Il faisait passer à Mme Naryschkine des modes et des parures de Paris, qu'il choisissait lui-même : « Vous savez, écrivait-il à Savary, que je me connais très bien en toilettes. » Des politesses, des prévenances sans nombre, adoucissaient au tsar l'amertume de ses défaites ; on eût pu comparer l'épée de

Napoléon à la lance d'Achille, qui possédait la vertu merveilleuse de guérir les blessures qu'elle avait faites. Les deux souverains avaient entamé une correspondance directe, et Napoléon s'en servait pour prolonger à distance l'intimité de Tilsit, rappelait à l'empereur russe les grands projets qui devaient illustrer son règne et le dorer de gloire, parlait à son imagination et à son cœur. Ce qui le servit encore mieux durant cette période, ce furent les violences et les brutalités de la politique anglaise.

Bombardement de Copenhague. — Avant même Tilsit, les rapports s'étaient refroidis entre les gouvernements de Londres et de Pétersbourg. Pendant la dernière guerre, les successeurs de Pitt n'avaient fourni à leurs alliés aucune aide efficace : au lieu de débarquer des troupes à Dantzig et à Kœnigsberg, ils en avaient éparpillé sur tous les points du globe : ils avaient attaqué ou menacé Constantinople, l'Égypte, Buenos-Ayres, Montevideo, comme si l'Angleterre eût voulu s'emparer du monde tandis que Napoléon faisait main basse sur l'Europe. La paix de Tilsit la surprit donc moins qu'on ne l'a dit : elle s'étonna peu d'un abandon mérité. Son nouveau ministère, où George Canning tenait le portefeuille des affaires étrangères, comprit que la paix entre les deux empereurs avait dû se doubler de certains accords. A l'offre de la médiation russe, il répondit en demandant communication des articles secrets du traité. Sa perspicacité, il est vrai, n'allait pas jusqu'à lui faire soupçonner dans toute leur étendue les engagements de Tilsit : on ne pouvait croire à Londres que le doux Alexandre eût mis dans son évolution plus de brusquerie et moins de scrupules que le fougueux Paul Ier. Se rapportant au précédent de 1801, on s'imaginait seulement que la Russie avait promis d'accéder, avec les autres riverains de Baltique, à une ligue de neutralité armée. Dans cette hypothèse, le Danemark, placé aux avant-postes avec sa vaillante marine, eût été le membre le plus actif de l'association. En frappant à Copenhague, l'Angleterre crut déconcerter du premier coup et désarmer la ligue du Nord.

A la fin de juillet 1807, une puissante escadre britannique,

commandée par l'amiral Gambier et portant à son bord une armée de débarquement, franchit le Sund sans annoncer d'intentions hostiles, et parut devant Copenhague. Soudain, le prince régent de Danemark fut sommé dans sa résidence de Kiel de livrer la forteresse de Kronenburg, qui domine le Sund, de livrer le port de Copenhague, de livrer la flotte. Les Anglais promettaient de se comporter en amis sur les points occupés et de payer leurs consommations : « Avec quoi paierez-vous notre honneur? » répondit le prince. Et il rompit toute négociation. Les troupes anglaises, sous les ordres du général Cathcart, débarquèrent alors au nord et au sud de Copenhague, qu'elles enveloppèrent de batteries. Le 1er septembre, le bombardement commença. Pendant cinq jours, une pluie de projectiles incendiaires s'abattit sur la ville, qui supporta dignement et courageusement cette épreuve. Le 5, à moitié détruite, elle capitula. Les Anglais s'y jetèrent, saisirent seize vaisseaux et un grand nombre de bâtiments légers, vidèrent l'arsenal, enlevèrent jusqu'aux réserves d'agrès et de cordages, puis s'éloignèrent avec une précipitation de malfaiteurs et emportèrent leurs prises, donnant au monde l'exemple d'une violation inouïe du droit des gens. Il faut toutefois rappeler que Napoléon n'entendait pas plus que la Grande-Bretagne respecter la neutralité du Danemark : il l'avait sommé de s'unir à lui, il allait l'y contraindre. Les Anglais ne firent que briser, avant qu'il y mît la main, l'instrument qu'il allait tourner contre eux : seulement, ils agirent avec un si atroce mélange de duplicité, de cynisme et de violence, que l'Europe en fut saisie de stupeur et d'indignation.

Rupture d'Alexandre Ier avec l'Angleterre. — Surpris d'abord et courroucé, Napoléon comprit très vite le parti à tirer de ce grand attentat pour isoler plus complètement les Anglais et les mettre hors la loi européenne. Le Danemark implorait maintenant son alliance ; il la lui accorda. L'Autriche fut invitée et se résigna à rappeler de Londres son ambassadeur, adhéra officiellement aux principes du blocus, en faisant savoir sous main au roi George et à ses ministres qu'elle restait de cœur avec eux. A Petersbourg, notre diplomatie redoubla

d'instances pour obtenir la rupture avec l'Angleterre avant l'époque fixée par le traité de Tilsit. « Il serait honteux pour la Russie, écrivait Napoléon, après un événement qui la touche de si près, d'être restée en arrière. »

Alexandre avait ressenti l'injure faite au Danemark, ami et client traditionnel de sa maison. Un émissaire secret de Canning, le colonel Wilson, vint à Pétersbourg, essaya d'entrer en explications, offrit un arrangement au sujet de la Baltique et des avantages en Orient, mais Alexandre se montra incorruptible, car il attendait de Napoléon une surenchère décisive. Ses ambitions orientales étaient alors surexcitées par son nouveau ministre des affaires étrangères, le vieux comte Roumiantsof, appelé à remplacer Budberg, « qui attendait un ordre pour penser ». Roumiantsof, au contraire, avait une politique personnelle et d'audacieuses aspirations. Fils du brillant général qui avait établi sous Catherine II sa réputation militaire aux dépens de la Turquie, il ne rêvait que conquêtes sur cet empire et y voyait une tradition de famille, en même temps que l'accomplissement d'une mission nationale. Il comptait sur l'alliance française pour l'aider à réaliser son rêve et remontrait la nécessité de donner à Napoléon prompte et entière satisfaction contre l'Angleterre, afin d'obtenir de lui en Orient tout ce que les conversations de Tilsit avaient paru promettre. Aux approches de l'hiver, lorsqu'on n'eut plus à craindre que les Anglais vinssent insulter Cronstadt, lorsque la flotte russe de la Méditerranée fut en sûreté, Alexandre prit son parti, malgré les clameurs de la société ameutée par Wilson. Le 7 novembre, par une note fulminante, il désavoua son ministre à Londres, qui s'était laissé entraîner à une sorte de complicité morale dans l'acte de Copenhague ; il protesta contre le bombardement, rappela les principes de droit maritime proclamés par son aïeule et se mit en état de guerre contre la Grande-Bretagne. Parallèlement, sa politique orientale s'accentuait. Conformément au traité patent de Tilsit, un armistice avait été conclu avec les Turcs à Slobodzéi, par les soins de l'officier français Guilleminot, et stipulait l'évacuation des Principautés par les Russes. Alexandre refusa de ratifier cet acte, maintint ses troupes en

Moldo-Valachie, sans reprendre encore les hostilités : dans le milieu de novembre, huit jours après sa rupture avec l'Angleterre, il confiait à Savary son désir de garder les Principautés, de les incorporer à ses États, et sollicitait l'assentiment de l'Empereur à ce projet d'annexion.

Combinaison turco-prussienne. — Napoléon s'engageait de plus en plus dans ses entreprises méridionales. Les quarante mille soldats de Junot avaient atteint Lisbonne; la maison de Bragance avait fui au Brésil. Le 27 octobre, un traité de partage signé à Fontainebleau avec l'Espagne écartelait le Portugal et le divisait en trois tronçons : celui du Nord serait donné à la reine d'Étrurie, en compensation de la Toscane : celui du Sud composerait à Godoy une principauté des Algarves : le centre resterait à la disposition de l'Empereur et pourrait lui servir d'objet d'échange dans ses transactions avec l'Espagne. Il continuait ainsi à négocier avec les Bourbons et ne rejetait pas l'idée d'un arrangement qui les placerait sous sa dépendance absolue, quoiqu'il songeât plus fortement à les détrôner. L'Espagne semblait solliciter son intervention : le roi Charles IV et la reine, sous l'impulsion de Godoy, accusaient de complot leur fils Ferdinand; l'infant recourait à Napoléon, mendiait son appui : la maison royale se divisait contre elle-même, l'État entrait en décomposition, et Napoléon, au cours d'un voyage qu'il fit en Italie pendant les mois de novembre et de décembre, disait à son frère Lucien, en parlant de l'Espagne : « Ne voyez-vous pas ce royaume tomber dans le creux de ma main? » En prévision des événements à venir, il introduisait dans la Péninsule une seconde armée, sous couleur de renforcer l'occupation du Portugal, et rapprochait d'autres troupes. Pour avoir la main libre en Espagne et la faculté d'agir suivant l'indication des circonstances, il tenait à s'assurer définitivement d'Alexandre, à « terminer quelque chose » avec lui et à fixer l'alliance.

Il ne répugnait donc pas à livrer au tsar les Principautés danubiennes : seulement, il n'admettait cette concession que moyennant un avantage immédiat et corrélatif pour lui-même. Dans le compte que l'on s'était mutuellement ouvert, il ne por-

tait à son actif ni ses profits éventuels au delà des Pyrénées, ni ses annexions en Italie. Ce qu'il lui fallait, c'était une compensation propre à contre-balancer directement le progrès de la puissance russe. Il eût pu la prendre en Turquie, faire son lot avec la Bosnie et l'Albanie; c'eût été commencer le partage de la Turquie dont il avait été question à Tilsit, mais l'Empereur inclinait maintenant à ajourner cette gigantesque opération, dans la crainte surtout que les Anglais, maîtres de la mer, ne saisissent la meilleure part de la proie, l'Égypte et les îles. Une acquisition aux dépens de la Prusse lui semblait actuellement préférable. Il se repentait d'avoir méconnu à Tilsit ce principe du grand Frédéric : « ne jamais maltraiter un adversaire à demi » ; d'avoir trop pris à la Prusse pour qu'elle pût oublier ses griefs, sans la mettre pourtant dans l'incapacité absolue de se relever. Pour comprimer chez elle toute velléité de révolte, il continuait à l'occuper militairement, subordonnait la libération du territoire à la liquidation et à l'acquittement des contributions de guerre, et ce règlement de comptes, ses exigences croissantes le retardaient. Il cherchait en un mot à éluder l'exécution du traité de paix : les demandes d'Alexandre parurent lui en fournir le moyen. Puisque Alexandre prétendait conserver en tout cas les Principautés, alors que les stipulations de Tilsit ne lui avaient promis qu'éventuellement une portion de la Turquie, pourquoi s'opposerait-il à ce que Napoléon renchérît de son côté sur les conditions imposées à la Prusse, infligeât à ce royaume une nouvelle mutilation et l'amputât de la Silésie? La Silésie pour les Principautés, tel serait l'objet d'un nouveau marché : les deux empereurs se feraient mutuellement un sacrifice aux dépens d'autrui, et une double spoliation conserverait entre eux l'équilibre.

Caulaincourt et Tolstoï. — Savary venait d'être rappelé, et le général Caulaincourt, qui serait créé en 1808 duc de Vicence, avait été désigné pour le remplacer en qualité d'ambassadeur. Il eut, pour ses débuts, à proposer le troc de la Silésie contre les Principautés. C'était un serviteur sans reproche, qui ne craignait point de parler franc à son maître et

ne sacrifiait jamais sa conscience à sa fortune; il joignait à ses hautes qualités d'âme le prestige de l'éducation et des manières. A Pétersbourg, il fut grandement, magnifiquement reçu. Son faste dominateur éblouit la société ; les femmes lui tinrent un peu moins rigueur qu'à Savary : « Je dansai avec les plus révoltées, écrivait-il, et le temps fera le reste. » Alexandre l'admit d'emblée dans son intimité et ne négligea pas d'exercer sur lui le pouvoir de sa grâce enchanteresse. Toutefois, au premier mot que toucha l'ambassadeur de la combinaison turco-prussienne, le tsar se montra doucement intraitable : il refusait de souscrire à un nouveau démembrement de la Prusse, mais continuait de réclamer avec ardeur les Principautés.

Comment satisfaire désormais la Russie sans disparité d'avantages pour la France? Pendant quelques semaines, Napoléon tint tout en suspens, occupant toujours la Prusse, prolongeant avec elle les discussions d'argent, rassurant les Turcs tout en parlant vaguement au tsar de démembrer leur empire. A défaut de substantielles satisfactions, il payait Alexandre de menus soins et de galanteries : il lui envoyait des objets précieux, des porcelaines de prix, un merveilleux service dont les pièces représentaient les monuments de l'Égypte pharaonique en biscuit de Sèvres et qui figure encore aujourd'hui au trésor de Moscou. Alexandre remerciait avec effusion, mais un morceau de la Turquie eût mieux fait son affaire. Il se plaignait parfois que la vision de l'Orient à partager, apparue à Tilsit, s'éloignât dans un brumeux avenir : Napoléon répondait que le traité avait tout subordonné à l'attitude des Turcs et que ceux-ci se montraient fort conciliants : « On me dit, écrivait-il, que je ne suis plus sur l'air de Tilsit : je ne connais que l'*air noté*, c'est-à-dire le texte du traité. »

La personnalité de l'ambassadeur russe à Paris était un autre obstacle au bon fonctionnement de l'alliance. Le comte Tolstoï, choisi en cette qualité, était un militaire humilié des défaites de son pays : de plus, les passions de l'aristocratie russe l'avaient profondément pénétré. Se défier de Napoléon lui semblait le premier et le dernier mot de la sagesse. Le mirage oriental, la possibilité de conquêtes à opérer de compte à demi avec la

France, le touchaient peu : il ne voyait que la Prusse, dont il s'acharnait à réclamer la libération, s'efforçant de relever cette barrière entre les deux empires. Sur cet homme plein de préjugés et dépourvu d'imagination, Napoléon ne se trouvait point de prise. En vain lui donnait-il un des plus beaux hôtels de Paris; en vain le distinguait-il en toute circonstance : le Russe restait insensible à ces attentions. Il ne se déridait que dans les salons du faubourg Saint-Germain, dans les milieux frondeurs; il s'avisa d'entamer une discussion militaire et politique avec Ney, « qui est aussi ignorant de mes projets, disait l'Empereur, que le dernier tambour de l'armée ». La discussion dégénéra en querelle et faillit amener un duel. Les rapports de Tolstoï, au lieu de communiquer la confiance, portaient l'inquiétude à Pétersbourg : nul n'était moins propre que ce rogue personnage à dissiper les soupçons et à faire fleurir l'alliance.

Rome, Espagne et Suède. — Napoléon sentait pourtant et plus que jamais la nécessité de ressaisir pleinement Alexandre, de le capter et de l'ensorceler, de susciter à ses yeux d'éblouissants prestiges, car lui-même prenait de toutes mains. Bien que le pape eût accédé à la plupart de ses exigences, il avait fait occuper Ancône et Urbin, comme s'il eût voulu pousser la curie romaine à bout et se donner un prétexte pour s'emparer de Rome : « Le pape est l'évêque de Rome, disait-il, mais j'en suis l'empereur. » Pie VII exaspéré ayant fini par retirer ses concessions, Miollis occupa Rome, en février 1808, et y établit l'administration française : la réunion de l'État pontifical était virtuellement opérée. En Espagne, nos troupes continuaient d'avancer, s'étendaient sur la Navarre et la Catalogne, se glissaient insidieusement dans les places : elles marchaient de tous côtés pour enlacer et dominer la péninsule, afin que les Bourbons n'eussent plus qu'à s'assujettir complètement ou à disparaître. Il était évident que le tsar ne fermerait les yeux sur ce progrès continu de la puissance française que si on le lançait lui-même dans la carrière des envahissements. Napoléon tâcha d'abord de détourner ses ambitions sur la Finlande, qui appartenait encore à la Suède, et de l'amuser à cette conquête. Si la Russie tenait à s'agrandir, que ne marchait-elle

contre la Suède, frappée d'anathème par le traité de Tilsit! Alexandre céda à cet appel : tandis qu'il leurrait l'envoyé suédois de fallacieuses assurances, ses troupes franchirent brusquement la frontière et entrèrent en Finlande (février 1808). Dépouillant un voisin à peu près sans défense, il ne pourrait se plaindre que Napoléon en usât de même à l'égard de l'Espagne; Napoléon dirait plus tard : « J'ai vendu la Finlande pour l'Espagne. »

L'Espagne n'était pas l'unique objet dont il fallait détourner l'attention du tsar. Il importait également de le rendre sourd aux doléances de la Prusse, de l'Allemagne, prisonnières de nos armées. D'ailleurs, Napoléon comprenait qu'Alexandre et Roumiantsof n'acceptaient la Finlande qu'à titre d'acompte sur les profits attendus et qu'une grande satisfaction en Orient leur ferait seule tout oublier et tout supporter. Aussi revenait-il peu à peu à l'idée de partager la Turquie avec ses alliés et de leur rouvrir d'infinies perspectives.

Une grande irruption au Sud-Est ne lui semblait pas incompatible avec l'usurpation à échéance indéterminée qu'il méditait en Espagne : cette dernière était à ses yeux affaire de ruse plus que de force, de temps peut-être, et n'occuperait qu'une partie de ses troupes. Avec ses corps d'Italie et de Dalmatie, avec la conscription nouvelle qu'il venait de lever, avec les quatre cent vingt mille hommes qu'il tenait sur pied, n'avait-il pas de quoi accabler la Turquie, projeter une armée sur Constantinople, où rendez-vous serait pris avec les Russes, et la pousser ensuite dans les profondeurs de l'Asie? L'idée de tenter une attaque ou au moins une démonstration contre l'Inde anglaise, avec le concours de la Russie et de la Perse, et de frapper la le coup final, le hantait de nouveau : ce rêve plusieurs fois caressé reparaissait et se précisait à l'horizon de sa pensée [1]. En vue d'une attaque contre les Turcs, il entassait à Corfou armes et approvisionnements, reportait ses forces navales dans la Méditerranée, se mettait en mesure d'y disputer la prééminence aux Anglais, de surprendre la Sicile et d'en faire une

1. Voir, ci-dessous, le chapitre XXV, *l'Asie*.

étape vers l'Égypte. Talleyrand prévenait l'Autriche qu'elle serait appelée vraisemblablement au partage. Pourtant, l'Empereur hésitait encore, n'était pas fixé, attendait que l'intransigeance de l'Angleterre se fût clairement démontrée : à ce moment, toute velléité conciliante à Londres eût immobilisé les ressorts formidables qu'il s'apprêtait à faire jouer.

Le partage du monde. — A l'extrême fin de janvier, il apprit que le ministère anglais, dans le discours du trône, s'était affirmé irréconciliable et semblait avoir décrété la guerre à outrance. Alors, tous les projets de conquête et de subversion qui bouillonnaient en lui, firent explosion : il ne songea plus qu'à bouleverser ce qui restait de l'ancien monde pour écraser l'Angleterre sous ses débris. Il résolut de s'entendre avec Alexandre sur toutes les questions. Une nouvelle entrevue aurait lieu : Alexandre y recevrait licence expresse de pousser ses conquêtes contre la Suède : on concerterait un plan de partage de l'empire ottoman qui s'exécuterait dès que les circonstances le permettraient et se combinerait avec la marche d'une armée franco-russe dans la direction des Indes A ce prix, Napoléon obtiendrait l'adhésion anticipée du tsar à tout ce qui pourrait se passer en Espagne : il obtiendrait la faculté de garder la Prusse indéfiniment captive : le partage de l'Orient équivaudrait en fait à un partage du monde, où Napoléon se réserverait le lôt du lion.

Le 2 février 1808, il écrivit au tsar une lettre d'une entraînante éloquence : jamais plus magique invocation ne fut adressée à l'esprit d'entreprise et de conquête : « Une armée de 50 000 hommes, russe, française, peut-être même un peu autrichienne, qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie, ne serait pas arrivée sur l'Euphrate qu'elle ferait trembler l'Angleterre et la mettrait aux genoux du continent. Je suis en mesure en Dalmatie ; Votre Majesté l'est sur le Danube. Un mois après que nous en serions convenus, l'armée pourrait être sur le Bosphore. Le coup en retentirait aux Indes, et l'Angleterre serait soumise. Je ne me refuse à aucune des stipulations préalables nécessaires pour arriver à un si grand but. Mais l'intérêt réciproque de nos deux États doit être bien combiné

et balancé... Tout peut être signé et décidé avant le 15 mars. Au 1er mai, nos troupes peuvent être en Asie, et à la même époque les troupes de Votre Majesté à Stockholm. Alors les Anglais, menacés dans les Indes, chassés du Levant, seront écrasés sous le poids des événements dont l'atmosphère sera chargée. Votre Majesté et moi aurions préféré la douceur de la paix et de passer notre vie au milieu de nos vastes empires, occupés de les vivifier et de les rendre heureux par les arts et les bienfaits de l'administration : les ennemis du monde ne le veulent pas. Il faut être plus grands, malgré nous. Il est de la sagesse et de la politique de faire ce que le destin ordonne et d'aller où la marche irrésistible des événements nous conduit... Dans ce peu de lignes, j'exprime à Votre Majesté mon âme tout entière. L'ouvrage de Tilsit réglera les destins du monde. Peut-être, de la part de Votre Majesté et la mienne, un peu de pusillanimité nous portait à préférer un bien certain et présent à un état meilleur et plus parfait : mais puisqu'enfin l'Angleterre ne veut pas, reconnaissons l'époque arrivée des grands événements et des grands changements. »

Par le même courrier, Caulaincourt était chargé d'ouvrir un débat préliminaire sur les conditions du partage. Il ne s'agissait que de poser des bases de discussion, tout devant se régler définitivement entre les empereurs eux-mêmes. Pour l'entrevue, Napoléon se mettait à l'entière disposition de son allié : « Si l'empereur Alexandre peut venir à Paris, il me fera grand plaisir. S'il ne peut venir qu'à moitié chemin, mettez le compas sur la carte, et prenez le milieu entre Pétersbourg et Paris. Vous n'avez pas besoin d'attendre une réponse pour prendre cet engagement : bien certainement je serai au lieu du rendez-vous quand il le faudra. »

L'Orient franco-russe. — Lorsque Alexandre lut la lettre du 2 février, son visage s'illumina : le ravissement se peignit sur ses traits. Caulaincourt et Roumiantsof entamèrent de suite le débat préliminaire. Ce fut une négociation sans précédent. Causant familièrement, l'ambassadeur et le ministre refont la carte d'un monde : ils se disputent ou s'abandonnent plus de villes, de provinces, de royaumes, que n'eut jamais à en répartir

congrès solennellement assemblé. A vous, dit Caulaincourt, la Moldavie, la Valachie, la Bulgarie : à nous la Bosnie, l'Albanie, la Grèce; on ferait à l'Autriche un lot intermédiaire. Les difficultés commencèrent aux approches des parties centrales de la Turquie et surtout de Constantinople, la position dominatrice et sans rivale. Alexandre proposa d'abord de l'ériger en ville libre; puis, cédant aux conseils de son ministre plus ambitieux que lui, il la réclama pour lui-même et s'opiniâtra à cette prétention. Caulaincourt ne lui refusait pas Constantinople, mais voulait contre-balancer cette concession capitale par l'établissement de la France aux Dardanelles; Alexandre et Roumiantsof répondaient que leur donner Constantinople sans les Dardanelles, ce serait leur refuser les clés de la maison. Au prix des Dardanelles jointes au Bosphore, au prix de « cette langue de chat », comme disait Roumiantsof par allusion à la forme de la péninsule de Gallipoli, ils offraient à Napoléon tout un empire : l'Égypte, la Syrie, les Échelles d'Asie Mineure. Finalement, on ne put s'entendre : deux projets de partage, l'un français, l'autre russe, furent dressés : Alexandre écrivit à Napoléon une lettre vibrante d'émotion et de reconnaissance, mais posa comme condition à l'entrevue que le projet russe serait préalablement admis dans ses lignes principales.

Ajournement de l'entrevue. — Caulaincourt avait attendu la fin de cette extraordinaire négociation pour en transmettre les résultats à son maître : celui-ci resta six semaines sans nouvelles de la Russie. Au début de cette période, il portait alternativement ses regards sur l'Espagne, où ses troupes prenaient le chemin de Madrid, et sur la Turquie, dont il étudiait les accès. Dans le courant de mars, un événement surgit qui lui donnait prise sur l'Espagne et brusqua ses décisions : le 18 mars éclata la révolution d'Aranjuez [1], qui opposait Ferdinand à Charles IV. Napoléon y vit l'occasion de les évincer l'un par l'autre et de mettre la main sur la couronne d'Espagne. A cet instant, s'il faut en croire certains témoignages, le ministère anglais, sentant son isolement, eût été

1. Voir, ci-dessous, chap. VI, *l'Espagne et le Portugal*.

moins éloigné de traiter que ne le laissaient supposer ses assurances publiques : le rapt de l'Espagne allait s'opposer à toute pacification, même temporaire, et condamner Napoléon à la guerre éternelle [1].

Il annonça sa venue aux Espagnols et fit ses préparatifs pour se rapprocher des Pyrénées; mais comment concilier cette course avec le rendez-vous si expressément offert au tsar en Allemagne? Grâce à sa prodigieuse célérité, il espérait accomplir en peu de temps l'un et l'autre voyage, mais ne savait encore par lequel des deux il aurait à commencer, car Alexandre pouvait l'avoir pris au mot et s'être mis en route au reçu de la lettre du 2 février Le 31 mars, les réponses de la Russie lui arrivèrent enfin et le mirent à l'aise : en n'acceptant que conditionnellement l'entrevue, en la subordonnant à de nouveaux pourparlers, Alexandre l'ajournait en fait. Napoléon se jugea libre de prolonger le délai, donna la priorité au règlement de l'affaire espagnole sur l'entente définitive avec la Russie, et quitta Paris pour Bayonne.

L'alliance pendant les événements de Bayonne. — Tandis que Charles IV, la reine, Ferdinand et Godoy venaient le trouver a Bayonne et donnaient dans le piège, Caulaincourt recevait mission de préparer Alexandre au dénouement. De Bayonne, Napoléon écrit lettres sur lettres à Pétersbourg, raconte et commente les événements à sa façon. « Les affaires d'Espagne s'embrouillent beaucoup... Le père proteste contre le fils, le fils contre le père. Ils sont très animés les uns contre les autres. La division entre eux est poussée au dernier degré. Tout cela pourrait bien se terminer par un changement de dynastie. » Quand l'attentat est consommé, lorsque les Bourbons ont signé leur déchéance et que Joseph, après un simulacre de

1. On voit dans le dernier volume paru de Martens, *Traités de la Russie avec l'Angleterre 1801-1831*, qu'en mars 1808, l'ancien ministre de Russie à Londres, Alopeus, passa par Paris et rendit compte à l'Empereur d'un entretien confidentiel avec Canning; celui-ci, sincèrement ou non, se serait déclaré prêt à traiter sur la base de l'*uti possidetis*, chacun conservant ce qu'il avait pris. Napoléon accueillit d'abord avec empressement cette ouverture et ordonna de préparer une réponse favorable. La réponse rédigée, il ne la fit point expédier : les événements d'Aranjuez étaient survenus dans l'intervalle; ce fut peut-être à ce moment que se décida irrévocablement la destinée de l'Empereur.

consultation nationale, a été proclamé roi, l'Empereur affirme qu'il n'a rien prémédité, que les circonstances lui ont forcé la main : au reste, il ne garde pas pour lui « un village ». — « L'Espagne sera en réalité plus indépendante de moi qu'elle ne l'a jamais été. »

La Russie laissa sans protester s'accomplir ce grand forfait contre le droit monarchique : elle était occupée matériellement par sa guerre contre la Suède et moralement par ses projets contre la Turquie. En Finlande, où ses troupes avaient enlevé Sweaborg et surpris la plus grande partie de la province, elle avait à combattre maintenant un retour offensif de l'ennemi. Napoléon avait promis de l'aider par une diversion franco-danoise en Scanie, par un débarquement de troupes dans le sud de la Suède; mais Bernadotte, chargé de l'opération, après s'être élevé dans le Holstein avec son corps et avoir pris position à proximité des îles danoises, n'osait risquer le passage des Belts; il alléguait l'insuffisance de ses forces; en fait, ses instructions étaient plutôt restrictives. Alexandre souffrait de ce retard et y voyait un manque de parole : toutefois, il ne se plaignait que faiblement et prenait patience, absorbé par la contemplation de l'Orient, fasciné par Constantinople.

Dans les premiers jours de mai, Napoléon considéra que l'Espagne était à lui : Joseph s'acheminait vers Madrid, Ferdinand était parti pour Valençay et Charles IV pour Compiègne. Tout en prolongeant son séjour à Bayonne, Napoléon reporte dès lors la plus grande part de son attention vers la Russie, vers l'Orient, vers les colossales entreprises qui doivent réduire les Anglais à merci, si l'assujettissement de l'Espagne ne suffit pas à briser leur obstination. Il reprend avec Alexandre le projet laissé en suspens et réclame de nouveau l'entrevue, mais se refuse à tout engagement préalable sur les conditions du partage : l'affaire est trop grave, trop délicate, pour qu'on puisse la traiter de loin et par écrit : « le fond de la grande question est toujours là : qui aura Constantinople? » En se voyant, en s'expliquant, les empereurs parviendront à s'entendre : leur amitié fera ce miracle.

Alexandre ayant fini par accepter l'entrevue sans conditions,

on convint qu'elle aurait lieu en septembre, à Erfurt, et Napoléon ne désespérait point d'y renouveler sur son allié sa victoire morale de Tilsit, de le plier à ses volontés. En prévision de cet accord, c'était de sa part un redoublement d'activité, un immense développement de préparatifs, un effort continu pour échelonner des escadres, des corps de débarquement, des moyens d'agression, sur mille lieues de côtes. Pendant l'été, depuis le Texel jusqu'à la pointe méridionale de l'Italie, on fatiguera les Anglais par un système de fausses attaques et de diversions : « on les mettra sur les dents ». En automne, après l'entrevue, tandis que Napoléon s'établira en Italie pour diriger de là l'opération du partage, une gerbe d'escadres s'élancera de nos ports et s'épanouira sur les mers : l'une de ces flottes ira jeter 20 000 hommes en Égypte, deux autres doubleront l'Afrique pour menacer les Indes, vers laquelle les forces de terre françaises et russes perceront leur route à travers les débris de la Turquie. A l'aspect de cette formidable gradation dans nos entreprises, l'Angleterre s'épouvantera ; enveloppée d'un tourbillon d'événements destructeurs, elle renoncera à la lutte et s'inclinera domptée. Napoléon se croyait enfin sur le point d'achever et de couronner son œuvre, lorsqu'un effroyable craquement se fit entendre dans cet édifice à proportions inconnues et l'ébranla du sommet à la base.

Conséquences en Europe de la capitulation de Baylen. — La possibilité d'une résistance nationale en Espagne ne lui était jamais apparue : tout au plus s'attendait-il à des désordres locaux, à quelque émotion dans les villes : ce fut l'une de ses grandes et funestes erreurs. En Espagne, la royauté s'était livrée : la nation se refusa, se leva contre l'usurpateur d'un élan frénétique. Dès le 2 mai, Madrid s'était insurgé, et Murat avait dû mitrailler le peuple dans les rues. Carthagène, Séville, Saragosse, Badajoz, Grenade, suivirent l'exemple de Madrid : partout des juntes insurrectionnelles s'établirent ; les troupes régulières se prononcèrent en faveur de Ferdinand et se fondirent dans les bandes qui commençaient contre nos troupes la guerre de partisans.

Napoléon traita d'abord cette révolte avec un suprême dédain :

il lui semblait que la réduire serait affaire de police plutôt que de guerre. Pourtant, voyant le mouvement s'étendre, il développa ses mesures, ordonna à Dupont de marcher sur Séville avec une armée, forma dans le nord de l'Espagne une autre armée et la donna à Bessières. Le 14 juillet, à Medina de Rio-Seco, Bessières remporta une brillante victoire. L'Empereur fit sonner très haut ce succès et annonça encore une fois que tout était fini en Espagne. Soudain, comme il remontait de Bayonne vers Paris et passait à Bordeaux, il apprit un fait inouï, incroyable, contraire à toute vraisemblance et pourtant trop réel : les bandes espagnoles, cette canaille méprisée, avaient battu l'une de nos armées et l'avaient obligée à capituler en rase campagne. Dupont s'était laissé cerner en Andalousie, près de Baylen : il n'avait su ni manœuvrer ni combattre utilement et avait fini par se rendre : dix-huit mille Français, avec leurs drapeaux, leurs canons, leurs bagages, avaient passé sous les Fourches Caudines.

La capitulation de Baylen fut l'un des événements les plus graves de cette période et de toute l'époque impériale. Ses conséquences matérielles et morales, directes et indirectes, furent immenses. Dans la Péninsule, ses résultats furent la perte immédiate et presque totale de l'Espagne, où nos troupes se replièrent avec Joseph en deçà de l'Èbre, et celle du Portugal, où Junot isolé et attaqué par les Anglais n'eut plus qu'à capituler. En France, l'opinion fut profondément troublée : il y eut une sourde revolte de la conscience publique contre une politique effrénée que le succès ne justifiait plus : dans certains milieux, on se remit à prophétiser la chute de l'établissement impérial, et les habiles, les avisés, songèrent de nouveau à se ménager l'avenir par une infidélité prévoyante. En Allemagne, en Prusse surtout, où le sentiment national se réveillait et s'exaspérait sous le poids de l'occupation étrangère, où les sociétés secrètes commençaient contre nous une ardente propagande, il y eut un frémissement général, une aspiration à la révolte : le ministre prussien Stein écrivait au prince de Sayn-Wittgenstein de fomenter en Westphalie le trouble et la résistance. Sur la Baltique, les divisions espagnoles de la Romaña,

incorporées dans l'armée de Bernadotte, désertèrent et s'enfuirent à bord de vaisseaux anglais : leur défection faisait manquer définitivement la diversion promise en Scanie, et ce mécompte ne pouvait qu'indisposer le tsar. Mais nulle part le retentissement de la crise espagnole ne se fit plus sentir qu'en Autriche Dans l'attentat de Bayonne, la maison d'Autriche avait cru voir un avertissement à l'adresse de toutes les dynasties légitimes, une menace pour elle-même, et aussitôt, avec une activité fébrile, elle avait pressé la réorganisation déjà commencée de ses forces. Coup sur coup, l'empereur François II décréta la formation d'une réserve, la création d'une *landwehr*, enfin une mobilisation générale. A la nouvelle de Baylen, on ressent à à Vienne la tentation de mettre à profit nos embarras pour se faire soi-même l'agresseur. On avait armé par peur, on continua d'armer par désir de revanche. Sans s'être encore résolu à une nouvelle guerre, le gouvernement cédait à l'impulsion du parti qui la voulait; il se conduisait de manière à la faire éclater. Ainsi, après avoir rêvé une offensive universelle, Napoléon se voyait réduit à défendre ses frontières méridionales contre l'Espagne, contre un débarquement d'Anglais, tandis que l'Autriche se levait menaçante en face du Rhin et des Alpes. Tous ses projets rompus, toutes ses combinaisons anéanties, son prestige entamé, l'Angleterre sauvée et lui-même rejeté dans ces guerres continentales qui ne finissaient rien, voila ce qu'il apercevait dans la catastrophe de Baylen.

Nouveaux plans de l'Empereur. — Sa colère, sa douleur furent extrêmes. « J'ai une tache là », disait-il en montrant son habit. Il écrivait à Davout : « Quand vous apprendrez cela un jour, les cheveux vous dresseront sur la tête. » Il ne désespérait pas pourtant de réparer et même de prévenir en partie les effets du désastre. Avec une agilité d'esprit merveilleuse, il changea, renversa tous ses plans. Pour reconquérir la Péninsule et venger l'honneur de ses armes, il lui fallait reporter dans le Sud toute une partie de son armée d'Allemagne. Réduit de ce côté à un sacrifice, il s'y résout d'emblée : il évacuera la Prusse, mais s'en fera un mérite auprès d'Alexandre, afin de le retenir dans ses liens. C'est à ce prince

qu'il communique tout d'abord sa décision, en écrivant à Pétersbourg de Rochefort : par un raffinement de rouerie, il a soin d'antidater sa lettre, afin qu'elle semble avoir été écrite avant l'arrivée des nouvelles d'Espagne et que la mesure annoncée apparaisse comme une complaisance purement bénévole. A ce prix, on peut espérer qu'Alexandre pèsera sur l'Autriche et l'immobilisera. Quant aux affaires d'Orient, Napoléon les réglera au cours de l'entrevue prochaine; puisque la campagne à entreprendre en Espagne ne lui permet plus d'offrir au tsar, comme appât suprême, le partage de la Turquie, il trouvera un autre moyen de le satisfaire et au besoin lui livrera les Principautés sans compensation territoriale pour la France, si les Russes consentent à faire pour son compte la police de l'Allemagne. L'alliance russe demeure ainsi le pivot de toutes ses combinaisons, mais il lui attribue un rôle nouveau : après y avoir vu l'arme offensive par excellence, il veut s'en faire aujourd'hui un instrument de défense et de répression : c'est désormais la pensée dominante de sa politique.

Alexandre parut d'abord entrer dans ses vues. Il accueillit avec joie la promesse de libérer la Prusse, reconnut Joseph comme roi des Espagnes, s'exprima avec convenance sur le malheur de Dupont et donna même aux Autrichiens un léger avertissement. Puis, il partit pour Erfurt, plein d'impatience et de convoitises : une nouvelle révolution à Constantinople, où l'ex-sultan Sélim III avait péri, où Mustapha IV avait été détrôné et remplacé par Mahmoud son frère [1], semblait de ce côté lui faciliter les voies : il s'arrêta pourtant à Kœnigsberg pour visiter le roi et la reine de Prusse Pendant ce temps, Napoléon rentrait à Paris. Le 15 août, dans une conversation véhémente avec Metternich, ambassadeur d'Autriche, il essaya de démontrer qu'une prise d'armes équivaudrait pour cette puissance à un suicide. Le 8 septembre, il signa avec le prince Guillaume de Prusse une convention d'évacuation : le chiffre des contributions de guerre était définitivement fixé à 140 millions; les places de l'Oder, Stettin, Custrin, Glogau, seraient retenues en

[1] Voir, ci-dessous, chap. XIX, *la Turquie et les peuples chrétiens.*

gage, et l'effectif de l'armée prussienne ne pourrait dépasser 42 000 hommes. Ces précautions prises, Napoléon ne s'occupa plus que de sa rencontre avec Alexandre. Il voulait charmer, intéresser, étonner, éblouir cet empereur; il emmena ce qu'il avait de plus remarquable dans tous les genres, Talleyrand et Talma, mobilisa le personnel féminin de la Comédie-Française, envoya à Erfurt des détachements de sa garde, sa maison, tous les éléments d'un somptueux décor : incomparable metteur en scène, il fit de la vieille cité allemande un cadre approprié à l'une de ces merveilleuses représentations qu'il excellait à monter.

Entrevue d'Erfurt. — Le 27 septembre, les deux autocrates se rencontrèrent auprès de la ville, où ils firent une entrée solennelle, au bruit du canon et des cloches, aux acclamations des soldats qui criaient : « Vivent les empereurs! » La première conversation fut toute de cérémonieuse politesse : on s'enquit des deux impératrices, des princes : « Si le temps d'une première visite l'eût permis, écrivait malicieusement Talleyrand, il y aurait eu probablement un mot sur la santé du cardinal Fesch. » Les jours suivants, l'intimité des souverains sembla reprendre et se fortifier. Ils ne se quittaient guère. Napoléon ne se réservait que les matinées, qu'il employait à converser avec Goethe, avec les penseurs et les poètes de l'Allemagne, s'attachant à les séduire et prenant à cœur cette conquête. Dans la journée, les empereurs montaient à cheval, assistaient à des manœuvres, visitaient les troupes : ils affectaient de se traiter en frères et firent l'échange de leurs épées. Le soir, on se retrouvait au théâtre, où Talma jouait la tragédie devant un parterre de rois. Les rois de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg, la reine de Wesphalie, étaient venus a Erfurt faire leurs dévotions à l'Empereur : la petite ville s'emplissait de principicules allemands, de visiteurs marquants, de curieux, et dans cette foule dorée et cosmopolite s'étaient glissés quelques membres des sociétés secrètes allemandes, exaspérés de l'avilissement de leur patrie : un jeune étudiant s'était juré de poignarder l'Empereur; au dernier moment, le cœur lui manqua.

Parmi les princes, parmi les grands, c'était un concours de bassesses : « Je n'ai pas vu, dit Talleyrand, une seule main passer noblement sur la crinière du lion. » Alexandre donnait lui-même le signal des adulations : on sait comment il souligna le vers de Voltaire,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Il proclamait Napoléon non seulement le plus grand, mais le meilleur des hommes. Son frère Constantin, grand enfant mal élevé, s'amusait de la beauté de nos troupes et jouait au soldat : il faisait monter dans son appartement le factionnaire placé à sa porte et lui commandait l'exercice à feu, au risque de tuer le roi de Würtemberg, qui demeurait en face. Un jour, pendant une parade, passant derrière les rangs avec Oudinot, gouverneur de la ville, il souleva le sac d'un de nos grenadiers : « Qui m'a touché? » dit le grognard en se retournant d'un air courroucé : — « C'est moi », répondit Oudinot avec présence d'esprit.

Le séjour à Erfurt fut interrompu par une excursion à Weimar, où régnait une dynastie apparentée à la maison de Russie. Là, Napoléon revit Gœthe, se fit amener Wieland, s'entretint longuement avec eux, traita divers sujets de littérature, de philosophie et d'histoire, prit contre Tacite la défense des Césars; il cherchait toujours à se concilier l'esprit allemand dans la personne de ses plus illustres représentants. Le lendemain, il affirma sa victoire sur l'Allemagne militaire en parcourant le champ de bataille d'Iéna avec ses hôtes et en leur expliquant sur place la bataille. On retourna ensuite à Erfurt, où les fêtes, les revues, les représentations théâtrales reprirent implacablement.

Discussions : convention d'Erfurt. — L'apparente harmonie des empereurs recouvrait d'assez graves dissentiments, des discussions épineuses. On s'entendit pourtant sur l'Orient : le partage de la Turquie fut ajourné à une date indéfinie, et Napoléon, après avoir d'abord posé des réserves et cherché des échappatoires, finit par faire aux Russes la concession immédiate et expresse des Principautés, en avancement d'hoirie sur

la succession future de la Turquie. Par contre, il demandait qu'Alexandre tînt dès à présent à l'Autriche un langage sévère, massât des troupes en face de la Galicie, « montrât les dents » : c'était le seul moyen de sauver la paix continentale, car l'Autriche, n'osant affronter simultanément la France et la Russie, se fût inclinée devant une démonstration qui eût manifesté leur alliance. Alexandre faisait cependant des difficultés, soulevait des objections. Napoléon s'étonnait de cette résistance : il ne retrouvait plus Alexandre tel qu'il l'avait connu à Tilsit: qui donc le lui avait changé? L'histoire peut aujourd'hui répondre à cette question et a pénétré les dessous mystérieux de l'entrevue d'Erfurt. Il est certain que, par suite des derniers événements, les défiances d'Alexandre avaient spontanément grandi, mais de plus Talleyrand, dans des conciliabules secrets, les entretenait et leur fournissait des arguments. Amené pour servir les desseins de son maître, il les contrecarrait subrepticement; se séparant d'une fortune qu'il jugeait de plus en plus aventurée, il ménageait sa réconciliation personnelle avec l'Europe et dissuadait surtout le tsar de menacer l'Autriche. C'était inaugurer ou du moins reprendre la série d'infidélités qui lui permettraient, en 1814, de faire aux alliés les honneurs de Paris conquis. Dans ses mémoires, écrits sous la Restauration, il s'est vanté de sa conduite à Erfurt et l'a colorée du nom de judicieux calcul : trahison! doit s'écrier l'histoire.

Napoléon insistait, s'irritait : Alexandre se dérobait toujours. Un jour, comme ils discutaient en se promenant dans le cabinet de l'Empereur, celui-ci, par un mouvement qui lui était familier dans ses colères, jeta à terre son chapeau et le piétina rageusement : « Vous êtes emporté, lui dit tranquillement Alexandre : moi, je suis entêté. Avec moi, la colère ne gagne donc rien. Causons, raisonnons, ou je pars. » Et il se dirigea vers la porte. Force fut à l'Empereur de se calmer et finalement de cesser ses instances. Seulement, il refusa aux prières d'Alexandre la restitution des places prussiennes de l'Oder et n'accorda à Frédéric-Guillaume qu'une remise, une aumône de vingt millions: la lettre de Stein à Wittgenstein, interceptée par sa police, avait ranimé toute son animosité contre la Prusse.

Le 12 octobre, les deux empereurs signèrent une convention qui renouvelait leur alliance et qu'ils se promettaient de tenir secrète pendant dix ans. Ils s'engageaient d'abord à proposer solennellement la paix à l'Angleterre, sur la base de l'*uti possidetis* : la paix devait reconnaître expressément le changement de dynastie en Espagne, l'incorporation à l'empire russe de la Finlande et des Principautés. Ces dernières faisaient l'objet d'une disposition qu'Alexandre et Roumiantsof avaient voulue aussi nette, aussi formelle que possible : vis-à-vis de Napoléon, ils ne croyaient pouvoir prendre trop de précautions. « Sa Majesté l'empereur Napoléon, était-il dit, consent à ce que l'empereur de Russie possède en toute souveraineté la Valachie et la Moldavie, en prenant le Danube pour frontière, et en reconnaît dès ce moment la réunion à l'empire de Russie. » D'autre part, si l'Autriche se mettait en guerre contre l'un ou l'autre des deux empires alliés, ceux-ci feraient cause commune et se prêteraient un concours armé; mais il n'était point question d'exercer dès à présent sur la cour de Vienne une pression diplomatique à deux et de l'obliger à se remettre en posture pacifique. Alexandre tint même au baron de Vincent, envoyé par l'empereur François à Erfurt, un langage bienveillant. En somme, Napoléon manqua son but principal, qui était de paralyser l'Autriche par la main de la Russie et d'empêcher une nouvelle guerre en Allemagne : la bataille diplomatique d'Erfurt n'aboutissait pour lui qu'à un demi-succès, presque à une défaite.

L'affaire du mariage. — Une dernière question fut effleurée entre les deux souverains. Depuis un an, Napoléon songeait plus sérieusement au divorce. En 1807, la mort lui avait ravi le fils aîné de Louis, l'enfant à l'intelligence précoce en qui il se plaisait parfois à voir un héritier désigné. A la même époque, ayant eu un fils d'une de ses maîtresses, il avait acquis la certitude de pouvoir assurer par un mariage fécond l'avenir de sa dynastie. Pendant l'hiver de 1807 à 1808, il avait failli se séparer de Joséphine, et le bruit de son union avec une princesse russe avait couru. A Erfurt, il désirait qu'Alexandre mît d'avance une grande-duchesse à sa disposition, pour le cas où il se déciderait au divorce. Discrètement pressenti, Alexandre

parla de sa plus jeune sœur, la grande-duchesse Anne, qui n'avait pas encore quinze ans, et en toucha mot à l'Empereur, mais réserva le consentement de sa mère, cette princesse ayant tout pouvoir, disait-il, pour disposer de ses filles et régler leur établissement. Choisi par Napoléon pour entremetteur principal dans l'affaire, Talleyrand avait, sinon suggéré, du moins approuvé ce moyen de la faire manquer : « J'avoue, a-t-il écrit, que j'étais effrayé d'une alliance de plus entre la France et la Russie. A mon sens, il fallait arriver à ce que l'idée de cette alliance fût assez admise pour satisfaire Napoléon, et à ce qu'il y eût cependant des réserves qui la rendissent difficile. » Il n'assura point, comme il en avait été chargé, le mariage de son maître : par contre, grâce à l'intervention reconnaissante d'Alexandre, il maria son propre neveu avec une princesse de Courlande, la future duchesse de Dino : ce fut le prix de la félonie.

Négociation avec l'Angleterre : Napoléon rappelé d'Espagne. — Le 14 octobre, les deux empereurs se séparèrent, après de tendres adieux : ils ne devaient plus se revoir qu'à travers la fumée du canon. Ignorant quel parti prendrait définitivement l'Autriche, Napoléon se crut le temps en tout cas de marcher en personne contre l'Espagne et de la réduire : d'après ses calculs, trois mois suffiraient à cette tâche. Il ne fit que traverser Paris, où il amena et installa Roumiantsof, chargé de suivre, conjointement avec Champagny, la négociation de paix à laquelle on avait invité l'Angleterre. Des pourparlers s'engagèrent effectivement, mais ne furent de part et d'autre qu'un simulacre : l'Angleterre avait repris toute sa hauteur, depuis que la levée en masse des Espagnols et les mouvements de l'Autriche lui rendaient des alliés en Europe ; Napoléon voulait avant tout écraser la rébellion au delà des Pyrénées et mettre l'Angleterre en présence du fait accompli. Il s'était jeté en Espagne au commencement de novembre : lui et ses lieutenants y marquèrent leurs étapes par des batailles gagnées, Burgos, Tudela, Epinosa : la charge de Somo-Sierra lui ouvrit le chemin de Madrid. Il dédaigna d'y entrer et se borna à y rétablir l'autorité de son frère (4 décembre), puis se

rabattit dans le nord-ouest de la Péninsule, contre l'armée anglaise débarquée sous le commandement du général Moore. Il faillit la prendre et la manqua, enleva pourtant ses traînards, ses bagages, ses munitions : il la serrait de très près dans les montagnes de la Galice et la poussait furieusement vers la côte, espérant la jeter à la mer, lorsqu'on le vit, dans les premiers jours de janvier 1809, suspendre la poursuite, rétrograder d'Astorga sur Benavente, sur Valladolid ensuite. Depuis quelques jours, par chaque courrier, d'inquiétantes nouvelles lui arrivaient, l'obligeaient à se détourner de l'Espagne pour faire front à d'autres ennemis.

Après Erfurt, une confidence traîtresse avait précipité les résolutions de l'Autriche. Dans des entretiens avec Metternich, Talleyrand avait livré à cette cour, qu'il considérait comme une alliée personnelle, le secret du dissentiment survenu entre les deux empereurs et avait exprimé la conviction qu' « Alexandre n'était plus entraînable contre elle ». Le langage de la colonie russe à Vienne, coterie d'intrigants des deux sexes qui professaient une haine furieuse contre la France, confirmait ces dires. Fortifiée dans l'opinion qu'Alexandre ne la prendrait point à revers et la laisserait agir, l'Autriche s'abandonna de plus en plus à ses desseins hostiles. En décembre 1808, la guerre fut résolue en principe à Vienne ; on décida d'attaquer au printemps de 1809 : un traité de subsides fut négocié secrètement avec l'Angleterre. Dès à présent, la recrudescence des préparatifs et des mouvements militaires, l'activité de la diplomatie autrichienne qui entrait ouvertement en campagne, un ensemble de menées signalées de tous côtés par nos agents, dénonçaient l'approche des hostilités.

Napoléon apprit en même temps un fait plus étrange, une intrigue ourdie à Paris même, au siège de sa puissance. Talleyrand et Fouché avaient repris le jeu auquel ils se livraient chaque fois que la vie ou la fortune de l'Empereur leur paraissait particulièrement exposée : ils avisaient alors aux moyens de le remplacer ou de le supplanter, d'aider au besoin à sa perte, afin de surnager eux-mêmes dans le naufrage de l'empire. Spéculant cette fois sur l'assassinat possible du maître en

Espagne, sur la balle d'un fanatique, et spéculant aussi sur les dangers d'une nouvelle guerre en Allemagne, sur des revers qui achèveraient d'ébranler et de retourner l'opinion, ils organisèrent dans la coulisse un gouvernement de rechange, qu'ils produiraient sur la scène si les circonstances s'y prêtaient : l'un et l'autre en seraient naturellement les chefs, mais en haut de cet échafaudage improvisé on placerait Murat en guise de panache. Metternich connaissait quelques-unes de ces machinations et en informait sa cour. Des lettres saisies à la poste livrèrent à Napoléon une partie du secret, sans lui apprendre toutefois la connivence latente qui existait entre les factieux de l'intérieur et l'étranger en armes.

Il sentit la nécessité de revenir instantanément à Paris et de tout raffermir par sa présence, tandis qu'il se mettrait en garde contre l'Autriche. Il monta à cheval, fit à bride abattue le trajet entre Valladolid et Burgos et acheva en six jours le reste du voyage. Le 23 janvier, il tombait à Paris comme la foudre. La scène fameuse qu'il fit à Talleyrand, le 28, fut l'explosion de sa colère : il l'accabla d'invectives et d'outrages, allant jusqu'à lui reprocher sa participation au meurtre du duc d'Enghien, à l'affaire d'Espagne. Talleyrand supporta l'orage avec un flegme imperturbable : « Quel dommage, se serait-il borné à dire après la scène, qu'un si grand homme soit si mal élevé ! » Le lendemain, l'Empereur lui fit redemander la clé de grand chambellan et l'éloigna temporairement de sa personne, sans pousser plus loin le châtiment : peut-être craignait-il de trop émouvoir l'opinion dans des circonstances critiques. Les semaines suivantes, les mois de février et mars, furent employés par lui, sans qu'il quittât Paris, à faire refluer une partie de ses forces vers le Rhin et le haut Danube, à pousser Davout sur Bamberg, Oudinot sur Augsbourg, Masséna sur Ulm, à mettre sur pied les contingents de la Confédération, les Varsoviens, les Italiens, à recréer partout des armées en face de l'Autriche. Contre cette puissance, son courroux s'exhalait en termes furibonds : « Qu'allègue l'Autriche ? Qu'elle est menacée ? L'Autriche aurait-elle cherché ses principes de conduite dans la fable du loup et de l'agneau ? Il serait curieux qu'elle m'apprît que je suis l'agneau et qu'elle

eût envie d'être le loup. » Il parlait de marcher tout de suite contre elle, de la mettre en pièces et de la pulvériser.

L'attaque autrichienne. — Cette guerre qu'il se prépare à faire avec emportement, avec rage, il continue pourtant à la détester : il l'abhorre, car il sent que, même victorieuse, elle produira des effets funestes et entraînera des perturbations sans fin. En particulier, elle risque de le brouiller avec la Russie. Si l'Autriche est démembrée, la Galicie, polonaise de race et de cœur, se réunira au duché de Varsovie d'un élan spontané et à peu près irrésistible : l'extension de l'état varsovien alarmera la Russie, qui croira y voir un acheminement à la restauration de la Pologne, et soulèvera entre les deux empires une question insoluble. Mais l'alliance russe, qui survivrait difficilement a une nouvelle crise européenne, apparaissait encore à Napoléon comme le moyen de la conjurer. Il suffisait qu'Alexandre se décidât enfin à hausser le ton, à parler net, à parler franc, à s'affirmer notre allié, pour que l'Autriche perdît ses illusions et renonçât à la guerre. Violemment, infatigablement, Napoléon se rattachait à l'idée d'employer la Russie a contenir et à refréner l'Autriche.

Avant de quitter Valladolid, il avait lancé au tsar un appel nouveau, une adjuration véhémente : reprenant ses instances d'Erfurt, il avait demandé qu'une remontrance commune mît l'Autriche en demeure de révoquer ses mesures. Retrouvant à Paris Roumiantsof, il l'y retient quelque temps, cherche à le capter, à l'endoctriner, à lui communiquer son ardente conviction. Pour attester ses intentions pacifiques, il propose qu'Alexandre garantisse contre lui aux Autrichiens, s'ils consentent à désarmer, l'intégrité de leurs possessions : lui-même fournira pareille garantie.

Mais Alexandre refusait toujours de le comprendre et de le suivre. Non que ce prince voulût actuellement une nouvelle guerre en Allemagne : son désir était au contraire d'assurer temporairement la paix européenne : seulement, se défiant de Napoléon plus que de l'Autriche, il ne croyait pas aux intentions offensives de l'empereur François et de ses ministres, attribuait leurs agitations à des craintes légitimes, et estimait

que le meilleur moyen de les apaiser était de leur prodiguer de rassurantes paroles. Il se bornait donc, par l'intermédiaire de Schwartzenberg, envoyé près de lui en ambassadeur extraordinaire, à leur recommander le calme, la patience, sans prétendre leur fermer l'avenir et les condamner à une éternelle résignation. Ses déclarations allèrent contre leur but; il encouragea l'Autriche à la guerre, alors qu'il croyait l'en détourner, et il se laissa surprendre par l'événement. Le 10 avril, sans déclaration de guerre préalable, la grande armée autrichienne, sous le commandement de l'archiduc Charles, franchit la frontière, se jeta sur la Bavière, notre alliée, et ouvrit les hostilités [1].

État de l'Europe en 1809. — L'Europe présentait alors le tableau suivant. 310000 Autrichiens se précipitaient sur la Confédération du Rhin et le royaume d'Italie, embrasés de passions toutes nouvelles : l'Autriche n'avait été jusqu'alors qu'un gouvernement, commandant à un assemblage de races ; elle cherchait maintenant à relier ces peuples par un patriotisme commun et « à se faire nation ». Napoléon n'avait à lui opposer qu'une armée hâtivement formée, composée d'éléments d'inégale valeur, comptant beaucoup de recrues avec de vieux soldats, inférieure en qualité à l'incomparable armée d'Austerlitz, à celle d'Eylau et de Friedland. Derrière lui, la France lassée de guerre, anxieuse et surmenée, restait en proie à un croissant malaise. En Allemagne, où il aurait à soutenir le choc, le sol tremblait sous ses pas; au Sud, le Tyrol s'insurgeait contre la domination bavaroise et réclamait ses anciens maîtres : au Nord, la cour de Prusse, partagée entre la haine et la peur, conspirait tour à tour et se prosternait : une partie de l'armée prussienne allait se mettre spontanément en campagne et grossir les bandes de Schill, de Dornberg, de Brunswick-Œls. En Italie, où la réunion de la Toscane, celle de Rome, étaient faits accomplis (30 mai 1808 et 17 mai 1809), le mécontentement grandissait : l'enlèvement brutal du Pape, qui s'accomplirait le 6 juillet 1809 sans ordres formels de l'Empereur, allait exaspérer les consciences catholiques. En Espagne, les armées de l'insurrection

1. Voir chap. v, *Cinquième coalition. guerre contre l'Autriche.*

se reformaient : les *guerillas* harcelaient partout nos colonnes et les exterminaient en détail : la résistance de Saragosse, héroïque et atroce, venait de montrer ce qu'était cette guerre. La Turquie nous échappait : s'apercevant qu'elle avait été sacrifiée à Tilsit et à Erfurt, agitée d'ailleurs de convulsions périodiques, elle se rapprochait des Anglais et signait avec eux le traité des Dardanelles (février 1809), qui terminait les différends des deux États et rouvrait Constantinople à l'influence britannique [1]. Une incursion de Bosniaques menaçait nos possessions d'Illyrie. Stipendiant partout nos ennemis, l'Angleterre annonçait une grande expédition contre nos côtes et visait Anvers. En somme, une coalition nouvelle, la cinquième, s'était nouée entre l'Angleterre, l'Espagne, l'Autriche; il y avait de plus coalition latente entre ces puissances et la Prusse, les peuples d'Allemagne et toutes les aristocraties européennes. Jamais aussi furieux assaut n'avait menacé la puissance impériale.

Défaillance de la Russie. — C'était le cas pour Napoléon d'expérimenter la valeur militaire de l'alliance russe, dont il avait cru faire sa sûreté. Alexandre n'avait point su empêcher la guerre : allait-il au moins y participer franchement? Si la Russie marchait, si elle tenait ses engagements d'Erfurt, le conflit en serait abrégé et tournerait certainement à notre avantage. La Russie, il est vrai, restait aux prises avec la Suède : en Finlande et sur le golfe de Bothnie, les hostilités se prolongeaient, mais une révolution venait d'éclater à Stockholm (13 mars 1809) [2] : Gustave IV avait été détrôné, remplacé par l'inerte Charles XIII, et ce changement de règne préparait la paix, qui se conclurait à Fredericshamn et reconnaîtrait l'annexion à l'empire voisin de la Finlande et des îles d'Aland (17 septembre 1809) La Russie guerroyait aussi toujours contre la Perse, contre la Turquie : sur le Danube, ses armées reprenaient les hostilités, interrompues l'année précédente, et tâchaient d'arracher à la Porte la cession des Principautés,

1. C'est le premier acte international qui ait stipulé la clôture des Détroits, c'est-à-dire du Bosphore et des Dardanelles. L'Angleterre s'engageait à n'y plus envoyer de flottes, mais la Porte s'obligeait en retour à les fermer aux bâtiments de guerre des autres puissances.

2 Voir ci-dessous, chap. XVII, *Les États scandinaves*

conformément au pacte d'Erfurt. Néanmoins, elle disposait de forces suffisantes pour nous seconder avec une souveraine efficacité : une diversion en Galicie, en Hongrie, eût mis l'Autriche entre deux feux, l'eût tirée en arrière et paralysée dans son élan vers le Rhin.

La Russie marcherait-elle? Napoléon n'épargna aucun effort pour l'y décider. Sa correspondance avec Caulaincourt, récemment découverte, devient pour cette période un témoignage de premier ordre : après avoir prouvé la sincérité de ses efforts pour éviter la guerre, elle montre quel besoin il se sent d'un secours, au moment de l'explosion, et quel prix il attache à la coopération russe. Ce n'est qu'une suite d'appels pressants, réitérés, chaleureux. Dans un langage de feu, il conjure le tsar de rappeler sa légation de Vienne, de faire avancer ses troupes, d'entamer la Galicie : il lui donne rendez-vous sous les murs de Vienne, lui offre part à sa gloire : « L'empereur (Alexandre) voudra-t-il que le résultat de son alliance soit de n'être d'aucun poids et d'aucune utilité pour la cause commune? Vous pensez bien que je n'ai peur de rien. Cependant, j'ai droit de m'attendre que pour le bien de cette alliance et le repos du monde, la Russie agisse vertement. »

Pour obtenir ce résultat, aucune promesse, aucun engagement ne lui coûte : il offre dès à présent de signer avec la Russie des accords spécifiant et limitant les résultats de la guerre, de circonscrire l'essor de son ambition ; il ne gardera rien pour lui de l'Autriche morcelée : « On pourrait séparer les trois couronnes de l'empire d'Autriche. Lorsque ces derniers États auront été ainsi divisés, nous pourrons diminuer le nombre de nos troupes, substituer à ces levées générales qui tendent à armer jusqu'aux femmes un petit nombre de troupes régulières et changer ainsi le système des grandes armées qu'a introduit le feu roi de Prusse (Frédéric II). Les casernes deviendront des dépôts de mendicité et les conscrits resteront au labourage... Si l'on veut même après la conquête garantir l'intégrité de la monarchie, j'y souscrirai, pourvu qu'elle soit entièrement désarmée. » En tout cas, on peut conclure un arrangement réglant le sort futur de la Pologne autrichienne.

Alexandre ne réclama aucun de ces engagements, promit à Napoléon un concours sans réserve, mais résolut de ne le lui prêter qu'en apparence et de n'opposer aux Autrichiens qu'un simulacre de guerre. Il alla jusqu'à les prévenir de ses intentions : « L'empereur me dit, écrivait Schwartzenberg, qu'il allait me donner une grande preuve de confiance, en m'assurant que rien ne serait oublié de ce qui serait humainement possible d'imaginer pour éviter de nous porter des coups. Il ajouta que sa position était si étrange que, quoique nous nous trouvassions sur une ligne opposée, il ne pouvait s'empêcher de faire des vœux pour notre succès. » Les troupes russes qui opéreraient en Galicie reçurent ordre d'éviter, autant qu'il dépendrait d'elles, toute collision, tout acte d'hostilité : leur entrée en campagne fut d'ailleurs soigneusement retardée.

Cette défaillance allait avoir des suites fatales. Abandonné de son principal allié, Napoléon triompherait encore une fois, à coups de génie, de tous les obstacles : seulement, lors de la paix avec l'Autriche et de la répartition des dépouilles, il lui faudrait payer aux dépens de la Russie, qui l'aurait mal secondé, le dévoûment actif des Varsoviens ; il lui faudrait laisser la meilleure part de la Galicie à ces braves, qui l'auraient payée de leur sang : la Pologne à demi reconstituée deviendrait aussitôt pour Alexandre l'objet d'inapaisables défiances, et la rupture avec la Russie résulterait principalement de cette campagne de 1809 que Napoléon n'avait pas voulue, qu'il avait provoquée cependant par les excès, les violences et les ruses de sa politique. Il perdra en 1809 et 1810 les avantages acquis à Tilsit pour en avoir abusé en 1808 contre l'indépendance des peuples. L'entreprise d'Espagne, née virtuellement de l'alliance russe, se retournait contre cette alliance ; elle avait pour contre-coup la guerre d'Autriche, qui engendrerait elle-même la guerre de Russie, en réveillant la question de Pologne, et la conséquence finale des événements de Bayonne serait de conduire Napoléon à Moscou, par Madrid et Vienne.

BIBLIOGRAPHIE

Sur l'ensemble de la période, outre la *Correspondance de Napoléon* (t. XV, XVI, XVII et XVIII), et les ouvrages généraux de Bignon, Armand Lefèbvre, Thiers, Lanfrey, Fournier, Rambaud, Green, Haeusser, voir : **A. Vandal**, *Napoleon et Alexandre Ier, l'alliance russe sous le Ier emp.*, 1891-96. — **Tatistchef**, *Alexandre Ier et Napoleon*, 1891 (Ces deux ouvr. contiennent notamment les lettres d'Alexandre à Napoléon, inédites pour la plupart, récupérées par la Russie après la chute de l'Empire et dont l'original est conservé à Saint-Pétersbourg). — *Correspondance inédite de Napoleon Ier avec Caulaincourt* (*1808-1809*), publiée par **A. Vandal** dans la *Revue Bleue*, 1895. — **A. Sorel**, *L'Europe et La Révolution française*, t. VII, 1905. — Pour les histoires générales sur Alex. Ier, voir ci-dessous, p. 657-658. — Ont été publiés dans le Recueil de la Société impériale d'histoire de Russie : les premières relations entre Bonaparte et Paul Ier ou Alexis Ier, t. LXX; la suite des relations avec Alexis Ier, LXXVII et LXXVIII; la mission Savary, t. LXXXIII; la corresp. de Tolstoi, t. LXXXIX; Rapports de Tchernychef, Kourakine, etc., t. XXI; Papiers du duc de Richelieu, t. LIV. — **Savary**, duc de **Rovigo**, *Memoires*, 1829, t. III. — **Caulaincourt**, duc de **Vicence**, *Souvenirs* rec. par Charlotte de Sor, 4 vol., 1837 (souvent rééd. et trad.). — *Memoires de* **Metternich**, t. I et II. — *Memoires de* **Talleyrand**, t. I. — **Thibaudeau**, t. III et IV. — **Miot de Mélito**, t. III. — **Ernouf**, *Mar t, duc de Bassano*, 1878. — *Correspondance politique et militaire du* **roi Joseph**, publiée par Du Casse. — **Joseph de Maistre**, *Memoires politiques et correspondance diplomatique*, publiés par A. Blanc; *Œuvres complètes*, t. VIII, IX, X. — **F.-F. Martens**, *Recueil des traites de la Russie avec les puissances étrangeres* : Autriche, t. III, 1876; Allemagne, t. V et VI, 1880-88; Angleterre, t. XI, 1895; France, t. XIII, 1902. — **A. Popof**, *Relations de la Russie avec les puissances européennes avant la guerre de 1812*, S.-Pet., 1876 (en russe). — Comtesse de **Choiseul-Gouffier**, *Reminiscences sur Napoleon Ier et Alexandre Ier*, 1862. — *Mémoires de* **Hardenberg**, publiés par Ranke, t. III et V, 1877. — **G. Cavaignac**, *La saisie de la lettre de Stein* (*Rev. Hist.*, t. XXXIX), 1896. — **Beer**, *Zehn Jahre osterreichischen Politik*, Lpz., 1877. — *The Annual Register*, Londres, 1758-1819. — **Alison**, *History of Europe from the French Revolution to the Restauration of the Bourbons*, 14 vol., Londres, 1833-42; souvent réédité et traduit.

Relativement à des points spéciaux, voir : *Memoires de* **Mme de Rémusat** (séjour de Fontainebleau et projets de divorce). **Fr Masson**, *Napoleon et les Femmes; Nap. et sa famille*. — Les *Memoires* ou *Souvenirs* de **Fezensac**, **Saint-Chamans**, **Stedingk**, de la **comtesse Edling**, de la **princesse Tourkestanof** (Lettres); *Life of general sir Robert Wilson*, par **Randolph**, Londres, 1862, le t. I des *Memoires* du prince **Adam Czartoryski**; **L. Pingaud**, *Les Français en Russie*, etc., 1886. — Comtesse **Voss**, *Neun und sechzig Jahre am preussischen Hof* (journal de la cour de Prusse). — L'étude de **Villemain** sur Narbonne, dans les *Souvenirs contemporains d'histoire et de littér.*, 1858, à propos des idées de Napoléon sur l'Orient, ainsi que : Comte **Alfred de Gardane**, *Mission du général Gardane en Perse*, 1865; — **A. Debidour**, *Le general Fabvier* (mission en Perse), 1904; — **Gaffarel**, *Relations de Napoléon avec Feth-Ali*, dans la *Revue Bleue* de 1878; — **Marmont** (en Dalmatie). — **Drapeyron**, *Le grand dessein méditerranéen et l'expédition d'Egypte*, dans la *Revue de Geographie* de 1878; — **Beer**, *Die orientalische Politik*

Œsterreichs, Prague, 1883; — **Driault**, *La politique orientale de Napoléon*, 1904; — Le gén. **Batorski**, *Projets d'expéd. dans l'Indoustan sous Napoléon, Paul Ier et Alex. Ier*, Saint-Pét., 1886 (en russe); — **H.-S. Edwards**, *Russian projects against India*, Londres, 1888; — **Juchereau de Saint-Denis**. *Révolutions de Constantinople*, 1819; — **Schlechta**, *Die Revolutionen in Constantinopel in den Jahren 1807 und 1808* (d'après les sources orientales), Vienne, 1882. — **H. Welschinger**, *La censure sous le premier empire* (pour l'esprit public), 1882. — *Memoires* de **Thiébault** et de **Marbot** (sur la manière dont Napoléon fut rappelé d'Espagne). — **A. A. Vassiltchikof**, *Les comtes Razoumorski* (sur la coterie russe de Vienne), Moscou, 1869 (en russe). — **A. Vandal**, *La France et la Russie pendant la campagne de 1809* (Ann. de l'Éc. des Sc. politiques, 1892); — les *Mem. de* **Ségur** et surtout le t. I des *Mém. de* **Pasquier**, 1894, sur les intrigues de Talleyrand et de Fouché en 1808-1809.

Spécialement sur l'entrevue d'Erfurt : le récit de Talleyrand à la suite du t. I des *Mémoires*, les extraits des Mémoires inédits de Caulaincourt publiés par **A. Vandal** dans le t. I de *Napoléon et Alexandre Ier*. — **Thibaudeau**, t. IV. — **Meneval**, *Napoleon et Marie-Louise*, t. III. — *Memoire lu a l'Academie française par* **Joseph Bertrand** *sur les conversations de Napoleon a Erfurt avec les ecrivains allemands*. — **S. Sklower**, *Entrevue de Napoleon Ier avec Gœthe*, Lille, 1853. — *Freundesbilder aus Gœthes Leben*, par **Duntzer** — **Eckermann**, *Gespräche mit Gœthe*, Magdeb., 1848. — **G. Steiger**, *Oudinot*, d'après les souvenirs inédits de la maréchale **Oudinot**, duch. de **Reggio**, 1894. — *Journal* du grenadier **Pils**, 1895. — *Memoires* du général baron **Séruzier**, 1894. — *Memoires* de **Vitrolles**, 1884; — de **Montgelas**, 1887. — *Souvenirs de l'entrevue d'Erfurt par un page de Napoleon*, publiés par le marquis de **Gabriac** dans le *Correspondant*, 1891. — Memoires allemands de **Müffling**, 1851, **F. de Müller**, 1851, **Steffens**, 1840-44. — *Preliminaires de l'entrevue d'Erfurt*, par **Bittard des Portes**, dans *Revue d'hist. diplom.*, 1898. — *Description des fêtes données a LL. MM. les empereurs Napoleon et Alexandre et a plusieurs autres têtes couronnees à Weimar et a Iena par S. A. S. Charles-Auguste, duc de Saxe-Weimar*, album illustré publié à Weimar en 1809. — Le texte de la convention d'Erfurt se trouve dans la Correspondance de **Napoléon**, 14372; dans **Talleyrand**, et dans **De Clercq**, *Traites de la France*, t. II.

CHAPITRE V

CINQUIÈME COALITION
GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

1809

Causes de la cinquième coalition : les ressentiments de l'Autriche. — La nécessité de la guerre de 1809 remonte à la paix de Presbourg. Napoléon ayant mutilé l'Autriche sans l'anéantir, lui avait inspiré un désir ardent de la revanche. Sans la consulter, il avait dépouillé la Prusse, constitué en Allemagne de nouveaux États pour ses frères et ses vasseaux, achevé de soumettre l'Italie à ses lois en s'appropriant la Toscane et les États pontificaux, chassé de leurs trônes les souverains du Portugal et de l'Espagne, payé l'alliance russe de la promesse des principautés danubiennes. L'Autriche n'avait donc pas seulement à regretter les belles provinces perdues en 1805 ; il lui fallait encore se résigner à de nouvelles et dangereuses transformations politiques de l'Allemagne et de l'Italie, à l'accroissement indéfini de l'empire français et de l'empire russe. C'étaient de continuelles blessures qui semblaient présager sa ruine prochaine. L'acceptation silencieuse et résignée de toutes les usurpations de Napoléon dans les trois dernières années eût été pour l'Autriche l'équivalent d'un suicide. Sous peine de mort, il lui fallait protester les armes à la main. Elle prépara donc activement une nouvelle guerre. Cette guerre vint profondément troubler dans ses calculs l'ambition de Napoléon. Elle l'arracha de l'Espagne au moment

où il comptait achever de ranger ce pays sous ses lois. Malgré ses plaintes contre les provocations de l'Autriche, il avait rendu cette nouvelle prise d'armes inévitable.

L'occasion semblait bonne pour les ennemis de Napoléon. La lassitude du régime du sabre devenait générale. Déjà l'Espagne montrait ce que peut un peuple acharné à défendre son indépendance. L'Allemagne aussi semblait se réveiller. Le *Tugendbund* étendait partout ses ramifications dans les Universités, dans l'armée. Une vaste insurrection se préparait dans le Tyrol. Des soulèvements partiels étaient sur le point d'éclater dans le Nord. La Prusse ne pouvait se résigner à n'être plus qu'une puissance de troisième ordre et intriguait secrètement à Pétersbourg. Les petits princes médiatisés d'Allemagne, dépouillés de leurs domaines, traités par Napoléon comme les émigrés français [1], pressaient la cour de Vienne d'entrer en campagne. avec l'espoir de recouvrer leurs domaines. Depuis longtemps déjà les patriotes autrichiens travaillaient dans l'ombre. Le comte de Stadion, qui avait remplacé Cobentzel comme chancelier, et l'archiduc Charles, successeur de Colloredo comme ministre de la guerre, s'occupaient de réorganiser l'armée. Une milice territoriale fut créée pour servir de réserve à l'armée active; elle devait s'exercer les jours de fête et se réunir en corps une fois par mois (patente du 12 mai 1808). La Bohème, la Hongrie votèrent des subsides pour l'entretien de cette *landwehr*. Les dames de la plus haute aristocratie se faisaient « recruteurs de la landwehr ». L'impératrice brodait de ses mains les cravates de ses drapeaux. L'empereur lui-même semblait se réveiller de sa torpeur, parce qu'il avait peur que Napoléon ne voulût détruire sa monarchie comme celle des Bourbons d'Espagne. Il envoyait à Pétersbourg Schwartzenberg, sous prétexte de négocier le mariage d'un archiduc avec une sœur du tsar, mais en réalité pour entraîner ce prince contre Napoléon. En jetant de nombreuses troupes au delà de l'Inn, tandis que Napoléon était engagé dans sa guerre sans issue

1. Napoleon enjoignit aux princes de la Confédération du Rhin de mettre le séquestre sur les biens de tous les individus absents qui ne seraient pas rentrés dans le délai de trente jours (15 février 180[illegible]).

contre les Espagnols, l'Autriche espérait provoquer la défection des princes allemands. « Vos frères allemands aujourd'hui dans les rangs ennemis, disait l'archiduc Charles à ses soldats, n'attendent que leur délivrance. » Et dans une autre proclamation : « Notre résistance est pour l'Allemagne la dernière espérance de salut; notre cause est la sienne. Avec l'Autriche, l'Allemagne a été indépendante et heureuse; elle ne peut le redevenir que par l'Autriche. » — « L'invasion ne rencontrera qu'une très faible résistance; les esprits sont extraordinairement bien disposés », écrivait Stadion. Ainsi c'était la « guerre des peuples » contre le despotisme de Napoléon qui allait commencer. L'Angleterre promettait 100 millions de subsides et armait des flottes nouvelles pour opérer un débarquement sur le continent. A l'intérieur même, en France, l'esprit public était aigri par ces guerres sans cesse renaissantes, par les excès du despotisme. On exécrait ces conscriptions qui dévoraient chaque année un plus grand nombre de jeunes gens. Depuis l'entrevue d'Erfurt, Talleyrand s'était fait un agent volontaire d'observation et d'informations au service de l'étranger. Fouché s'entendait avec lui pour préparer des trames obscures contre le maître éloigné. Murat caressait l'espoir secret de succéder à Napoléon, s'il tombait frappé d'une balle ou du poignard de quelque assassin.

Hésitations de la Russie. — Napoléon n'ignorait pas les projets de l'Autriche ; il quitta brusquement l'Espagne pour préparer une nouvelle guerre imminente. Le 23 janvier 1809 il rentra de bon matin à Paris après six jours de voyage à franc étrier ou en poste depuis Valladolid. Il chercha d'abord à intimider l'Autriche. Déjà il avait affirmé que sans toucher à un seul homme de la grande armée il pourrait porter sur l'Inn 150 000 soldats. « La Russie, ajoutait-il, est indignée de la conduite extravagante de l'Autriche. Nous ne pouvons rien concevoir à cet esprit de vertige et de folie, avant-coureur de la perte des états. Est-ce que les eaux du Danube auraient acquis la propriété de celles du Léthé? » En même temps il envoyait aux princes de la Confédération du Rhin l'ordre de prendre une attitude menaçante à l'égard de l'Autriche. A Paris il affecta

pour elle le plus grand mépris : « Elle veut un soufflet; je m'en vais le lui donner sur les deux joues, et vous allez la voir me remercier et me demander des ordres sur ce qu'elle a à faire. » Il raillait « ses soldats tout nus ». — « Je donnerai des coups de bâton à l'Autriche. » En revanche il flattait la Russie et cherchait à l'entraîner à une coopération armée. Il prodigua toutes les séductions pour entraîner Roumiantsof, le théoricien et le partisan le plus ardent de l'alliance franco-russe, qui était de passage à Paris, ainsi que le prince Kourakine, le nouvel ambassadeur du tsar. En même temps, Caulaincourt, à Pétersbourg, cherchait à arracher à Alexandre autre chose que de vagues promesses de concours. L'article 10 du traité d'Erfurt stipulait la promesse de la part du tsar de se joindre à Napoléon en cas de guerre avec l'Autriche. Napoléon rappela à Alexandre ses engagements en lui laissant le choix des moyens militaires. Mais la Russie ne pouvait que perdre à cette guerre. Une nouvelle victoire de Napoléon donnerait au tsar un rôle encore plus subalterne dans l'alliance à deux. Sa défaite eût entraîné la perte de la Finlande et des districts enlevés aux Turcs et qui étaient le prix de cette alliance. En outre, l'existence de l'Autriche lui semblait indispensable comme État tampon entre la Russie et l'empire français. Sa disparition l'eût mis à la discrétion de Napoléon. Ainsi le tsar n'entrevoyait dans ce nouveau bouleversement de l'Europe qu'une issue fatale pour son influence et ses desseins ambitieux. Il ne pouvait adopter qu'une conduite équivoque et indécise. Il chercha à temporiser. Redoublant de prévenances à l'égard de Caulaincourt, qu'il admettait dans son cercle le plus intime, il eut l'habileté d'échapper le plus longtemps possible à des engagements précis. Il alléguait le mauvais état de ses finances, la prolongation de la guerre à soutenir contre les Suédois et contre les Turcs, la difficulté provenant des distances pour opérer la jonction de ses troupes avec l'armée française à Dresde, et sceller l'alliance par la confraternité du champ de bataille. Lorsque les Autrichiens eurent entamé les hostilités, le tsar se vit obligé de les combattre malgré lui. Il promit, il est vrai, à Caulaincourt « de ne rien faire à demi ». Mais il rassura Schwartzenberg au

moment de son départ en déclarant « qu'il ferait tout le possible pour éviter de porter des coups » à l'Autriche. Ainsi il se résigna à une coopération militaire qu'il ne pouvait pas esquiver sans rompre avec les Français, mais il s'arrangea de façon à l'annihiler.

Davout, Masséna et l'archiduc Charles. — Napoléon prépara la guerre comme s'il n'avait à compter que sur ses seules forces. Outre la conscription de l'année 1809, il appela 90 000 soldats sur les quatre classes de 1805 à 1808 : il enrôla en avance toute la classe de 1810, soit 110 000 hommes. Il fit la presse, parmi les jeunes gens des écoles de Saint-Cyr et de Compiègne, de l'École polytechnique et même du prytanée de la Flèche et des lycées, de tous ceux qui étaient capables de devenir en peu de temps des officiers. Napoléon estimait avoir besoin d'une armée nouvelle de 400 000 hommes. La Grande Armée était en Espagne, et il voulait l'y laisser jusqu'à complete soumission de la Péninsule. Cependant il en tira quelques éléments dont il pouvait faire meilleur usage en Allemagne, comme la garde impériale, dont une partie voyagea en poste à travers la France; comme la cavalerie, dont le rôle était bien restreint dans un pays aussi montueux que l'Espagne : ses brillants chefs, Montbrun, Lassalle, lui devaient être plus utiles dans les plaines du Danube. Il fit revenir Bessières, homme d'exécution qui avait besoin d'être dirigé: Lefebvre, un Alsacien, qui parlait allemand et pouvait rendre par là de grands services; surtout Lannes, disponible depuis la prise de Saragosse, qui allait exagérer dans cette dernière campagne son ardeur militaire. Depuis la paix de Tilsit environ 100 000 Français occupaient l'Allemagne. Davout reçut l'ordre de concentrer à Bamberg les 45 000 hommes disséminés dans les places du nord; Masséna de réunir à Ulm le corps d'Oudinot avec les troupes badoises et de se poster à Augsbourg. Les princes de la Confédération du Rhin durent armer leurs contingents et leur faire prendre des positions de guerre sur la limite de leurs territoires respectifs. Lefebvre et Vandamme furent chargés du commandement des Bavarois et Würtembergeois, au nombre de 36 000 hommes. Enfin Bernadotte, à la

tête des Saxons; devait observer la Bohême; Poniatowski, avec 18 000 Polonais, garder les confins de la Galicie; Eugène, avec 45 000 hommes, défendre la ligne de l'Adige; Marmont lever 15 000 hommes pour renforcer au besoin l'armée d'Italie. Le sort de la guerre devait se décider dans l'Allemagne du Sud et en Autriche. Toutes les autres opérations étaient secondaires. Berthier eut le commandement suprême des forces rassemblées en Allemagne, avec ordre de les concentrer à Donauwerth en cas d'attaque de l'archiduc.

L'Autriche, par un effort inouï, qui prouve sa vitalité militaire, mit sur pied 310 000 hommes répartis en trois armées: celle d'Allemagne, 175 000 hommes, sous l'archiduc Charles; celle d'Italie, 95 000 hommes, sous l'archiduc Jean, dont les deux lieutenants Jellachich et Giulay devaient opérer d'abord isolément l'un dans le Tyrol, l'autre en Dalmatie; celle de Galicie, 40 000 hommes, sous l'archiduc Ferdinand. Il n'y eut pas de déclaration de guerre : un courrier français fut saisi et emprisonné à Braunau; une lettre fut envoyée par l'archiduc Charles au roi de Bavière pour exprimer l'espoir qu'aucune troupe allemande ne ferait obstacle à « l'armée libératrice qui venait délivrer l'Allemagne de ses oppresseurs ». Ce furent tous les préliminaires. Les trois armées autrichiennes franchirent la frontière; Metternich à Paris, Andréossy à Vienne demandèrent leurs passeports.

Berthier et Napoléon. — En se jetant en Bavière avec le gros de ses forces (10 avril 1809), l'archiduc Charles avait espéré surprendre les troupes françaises en flagrant délit de formation et de concentration. Et en effet Davout, qui s'était avancé jusqu'à Ratisbonne, était éloigné d'environ 40 lieues d'Augsbourg, occupé par Masséna. Avec un peu de hâte et d'audace, l'archiduc Charles pouvait les couper l'un de l'autre. Berthier, accouru de Strasbourg à Donauwerth (13 avril), ne fit rien pour prévenir le danger que pouvait amener cet extrême éparpillement des forces françaises. Il n'osa rien modifier aux ordres précédemment émanés de Napoléon. Celui-ci arriva en poste de Paris à Donauwerth (17 avril). Il avait pensé que les Autrichiens lui laisseraient jusqu'au 20 avril. Ils ouvrirent les hos-

tilités dix jours plus tôt, mais sans profiter de leur avance. Les Autrichiens ne se hâtaient jamais que lentement. Napoléon ne leur laissa pas le temps de se reconnaître. Il commença par rectifier la position aventureuse de ses lieutenants. Sa présence seule suffisait à rendre confiance à ses troupes et à déconcerter l'ennemi. Il était servi par des lieutenants du plus haut mérite, qui devinaient les manœuvres à accomplir. L'ennemi, au contraire, tâtonnait, incertain, redoutant les grandes responsabilités. La campagne de Bavière, plus rapide que celle de 1805, fut terminée en cinq jours de luttes décisives, qui suffirent pour réduire à néant toutes les combinaisons autrichiennes.

La campagne des cinq jours : Abensberg et Eckmühl (19-23 avril 1809). — Davout était menacé d'être pris entre Bellegarde, qui arrivait de Bohême en remontant la rive gauche du Danube, et l'archiduc Charles, qui avait mis toute une semaine pour franchir la faible distance entre l'Inn et l'Isar et qui maintenant hésitait à se porter de l'Isar sur le Danube à travers un pays coupé de cours d'eau comme l'Abens, la petite et la grosse Laber, de bois épais et de marécages. Davout voit le danger et commence, avant même d'en avoir reçu l'ordre de Napoléon, à se replier de Ratisbonne sur Neustadt. Il exécute une marche de flanc très audacieuse sur un parcours de 8 lieues, ayant à sa droite le Danube et les Autrichiens menaçant sa gauche. Mais il dissimule habilement ses colonnes à travers le défilé d'Abach, et quand l'avant-garde des Autrichiens paraît, il la culbute dans la rencontre acharnée de Tengen (19 avril). Voici dès lors toute l'armée française (120 000 hommes, dans la main de Napoléon, avec Davout à l'aile gauche, Lannes, Lefebvre et Vandamme au centre, et Masséna, accouru d'Augsbourg à Pfaffenhofen, formant l'aile droite. L'Empereur devine le point faible de l'ennemi, perce son centre à Abensberg (20 avril), et coupe en deux l'armée autrichienne. La gauche, sous les ordres de Hiller et de l'archiduc Louis, est écrasée à Landshut par Lannes et Masséna, poursuivie et rejetée en désordre jusqu'à l'Inn (21 avril). Napoléon croit avoir mis en déroute la principale armée autrichienne : mais celle-ci, sous l'archiduc Charles, repliée vers le Nord, maîtresse de Ratisbonne,

renforcée d'un corps de 20 000 hommes détachés par Bellegarde au sud du Danube, attaque furieusement Davout à Eckmühl. Davout, comme à Auerstædt, ne peut opposer à la masse des ennemis que des forces très inégales, les deux divisions Saint-Hilaire et Friant. Mais Napoléon, inquiet du bruit de la canonnade qui retentit vers le nord, arrive à temps pour sauver son lieutenant et culbute les Autrichiens après une vive résistance. Si Ratisbonne avait été entre les mains des Français, l'archiduc Charles eût été forcé de capituler, comme Mack à Ulm. Mais le régiment laissé par Davout dans cette place avait dû se rendre après une belle défense où il avait épuisé toutes ses munitions. Il fallut se battre encore furieusement pour reprendre Ratisbonne : Napoléon reçut dans le combat une légère blessure au pied causée par une balle perdue; Marbot et Labédoyère escaladèrent les premiers les murailles[1]. Cette résistance de quelques heures donna à l'archiduc Charles le temps de brûler le pont du Danube et d'échapper par la Bohême. En cinq jours, à la suite des cinq grandes batailles de Tengen, d'Abensberg, de Landshut, d'Eckmühl et de Ratisbonne, qu'on peut confondre en une gigantesque mêlée, tant les coups ont été précipités, tant le champ clos où l'on se bat est resserré, Napoléon s'est rendu maître de 40 000 prisonniers, de 100 canons, de 40 drapeaux, de 3000 chariots et voitures. L'armée autrichienne est coupée en deux armées battues; la route de Vienne est ouverte, Napoléon peut passer de la défensive à l'offensive; et il a obtenu ces résultats avec une armée en quelque sorte dénationalisée, tant la proportion des soldats allemands y est considérable, et toute rajeunie par un afflux de jeunes conscrits. Mais ces Allemands se sont montrés dans la journée d'Abensberg, dont l'honneur leur revient, les dignes émules de nos conscrits, et ceux-ci, à

1. Marbot s'est prodigue dans toute cette campagne. A Eckmühl, un escadron de cuirassiers chargeant à fond lui passe sur le corps sans le blesser. A Mœlk, il opère une reconnaissance exceptionnellement périlleuse, traversant de nuit le Danube inondé, enlève par surprise dans le camp de Hiller quelques prisonniers, qui apprennent exactement la direction suivie par ce général. Il raconte la mésintelligence entre Bessières et Lannes, qui sans l'intervention de Masséna allaient en venir aux mains le soir de la première bataille d'Essling. Les chapitres de Marbot sur la campagne de 1809 sont parmi les plus intéressants de ses Mémoires.

leur tour, ne forment plus qu'un tout homogène avec les admirables vétérans qui les encadrent. C'est une magnifique entrée en campagne.

Tentatives de soulèvements nationaux. — Ces éclatants et rapides succès firent réfléchir à temps tous ceux qui n'attendaient qu'une éclipse dans la fortune de Napoléon pour aider à le renverser. Déjà le Tyrol était en feu ; les montagnards, fort attachés à leurs coutumes et à leurs moines, détestaient les habitants de la plaine, qui avaient bien accueilli les Bavarois leurs nouveaux maîtres. Ils roulèrent dans les torrents les blocs de farine, de charbon et de sang qui devaient donner le signal de la révolte. Leurs chefs étaient des aubergistes et des colporteurs, seuls connus dans tout le pays à cause de la difficulté des communications, et les prêtres qui les fanatisaient : le capucin Haspinger, le laboureur Speckbacher, surtout l'aubergiste Andréas Hofer, populaire à cause de sa grande barbe, et de sa prestance d'hercule, à la fois ivrogne et mystique. L'écrivain tyrolien Hormayr les encourageait de Vienne. Ce fut une sorte de Vendée tyrolienne, beaucoup plus dirigée contre l'esprit nouveau qu'en faveur du retour de la domination autrichienne. Le maréchal Lefebvre, détaché avec les Bavarois, se contenta d'occuper fortement les routes et de garantir la sécurité de la plaine ; toutes les fois qu'il voulut sortir de ses montagnes, Hofer fut facilement repoussé. Il fut pris en 1810, jugé comme traître, et fusillé dans les fossés de Mantoue, victime de promesses que la cour de Vienne n'avait pas tenues. Dans le nord de l'Allemagne, plusieurs prises d'armes eurent lieu, mais sans concert préalable et sans succès. Le major prussien Katt tenta vainement de surprendre Magdebourg avec quelques centaines d'hommes. Gaspard de Dœrnfeld, favori du roi Jérôme et colonel de sa garde, souleva les paysans hessois avec l'espoir d'entraîner l'armée et d'enlever le roi lui-même. Mais l'armée resta fidèle et la population de Cassel indifférente. Quelques coups de canon dispersèrent les émeutiers. Le major Schill, très populaire à Berlin [1] pour avoir bien

1. En exerçant son régiment sur les places de Berlin. « Schill indiquait la position qu'il fallait donner au sabre pour couper la tête d'un Français et com-

défendu Kolberg en 1806, souleva son régiment de hussards dans la banlieue de Berlin : désavoué par le timide Frédéric-Guillaume, qui avait peur d'être dépouillé du reste de ses États, il menaça Cassel et se jeta dans Stralsund, dont il espérait faire, avec l'aide des Anglais, une nouvelle Saragosse; mais les Anglais ne parurent pas. Le général Gratien, avec 6000 Hollandais, lui enleva Stralsund; Schill fut tué dans l'assaut. La plus redoutable de ces échauffourées fut celle que dirigea le duc de Brunswick-Œls. Avec ses « hussards de la mort » grossis des débris des bandes de Dœrnberg et du major Schill, il erra dans le Brunswick et dans la Saxe à la tête de quelques milliers d'hommes. Mais nulle part sa voix ne provoquait d'écho. Il réussit à se réfugier dans l'île d'Héligoland, où les Anglais le sauvèrent avec sa petite troupe. La terreur des armées françaises victorieuses en pleine Allemagne était trop vive. Le ci-devant Électeur de Hesse, dont on sollicitait le concours, offrit une traite de 30 000 thalers « payables après le succès ». Ces soulèvements partiels et incohérents débarrassèrent Napoléon des éléments les plus turbulents. Les populations de l'Allemagne du Sud et de la Saxe, qui n'avaient qu'à se louer de Napoléon, lui restèrent fidèles; celles du Nord, travaillées en secret par Scharnhorst, Gneisenau et Blücher, et par les agents du *Tugendbund*, attendaient pour se lever en masse l'apparition des Anglais et la victoire des Autrichiens. Mais les Anglais, soucieux seulement, comme toujours, de leurs intérêts, dirigèrent leurs attaques vers les bouches de l'Escaut. Les Autrichiens furent chassés de la Bavière. Leur écrasement complet découragea toutes les tentatives de révolte.

Nouvelle marche sur Vienne. — L'archiduc Charles, vaincu en Bavière, avait réussi, plus heureux que Mack, à se sauver en Bohème. Il fallut, comme en 1805, une seconde campagne pour achever la guerre : mais elle fut plus longue et plus sanglante que celle d'Austerlitz. L'archiduc Charles réussit même à tenir quelque temps la fortune indécise : il se montra le digne adversaire de Napoléon. L'armée française avait pris la

ment, en reprenant la deuxième position, on coupait encore la tête à un Français ». (Beugnot.)

route de Vienne en longeant le Danube sur la rive droite. Le corps de Hiller, qui depuis la bataille de Landshut se repliait lentement dans la même direction, chercha en vain à arrêter les Français au passage de la Traun. Un horrible combat s'engagea à Ebersberg, où combattants et habitants furent grillés pêle-mêle sous les décombres de la ville incendiée[1]. Hiller n'osa plus entraver la marche des Français ; il repassa sur la rive gauche du Danube pour lier ses opérations avec celles de l'archiduc. Napoléon ne fut pas tout de suite au courant de cette manœuvre. Il craignait quelque surprise sur ses derrières ; il fit marcher ses troupes par échelons, prenant les devants avec la garde, que commandait Bessières, et avec les corps de Masséna et de Lannes, tandis que Davout restait à Linz et Bernadotte avec les Saxons à Passau. Grâce à ces sages précautions, il sauvegarda sa ligne de retraite et il réussit à devancer à Vienne l'armée autrichienne. Les Français occupèrent sans coup férir les faubourgs et le Prater. L'archiduc Maximilien essaya de résister derrière l'enceinte qui protège la ville ; mais, après un bombardement de quelques heures, il se retira dans le Marchfeld, brûlant derrière lui le pont de Spitz. Les Français ne purent le poursuivre. Ils allaient être obligés de traverser le Danube en présence de toute l'armée de l'archiduc Charles, qui s'apprêtait à en disputer vigoureusement le passage.

Aspern et Essling (21 et 22 mai). — Napoléon songea d'abord à effectuer cette opération difficile en utilisant la petite île de Schwarze-Laken, en amont de Vienne. Lannes y fit une démonstration assez prolongée, sans succès d'ailleurs, mais qui eut pour résultat de détourner l'attention des Autrichiens de l'île Lobau. Cette dernière île est séparée de la rive droite du Danube par deux bras qui ont environ 700 mètres de large et de la rive gauche par un bras beaucoup plus resserré, de 120 mètres seulement. C'est là qu'aura lieu le passage : Mas-

1. « Qu'on se figure tous ces hommes morts, cuits par l'incendie, foulés ensuite aux pieds des chevaux et réduits en hachis sous les roues du train d'artillerie. On marchait dans un bourbier de chair humaine cuite qui répandait une odeur infecte. Ce fut au point que pour tout enlever, on fut obligé de se servir de pelles comme pour nettoyer un chemin bourbeux. » (Mém. de Rovigo ; voir aussi Ségur.)

séna s'y installe en délogeant sans peine quelques tirailleurs ennemis. Un pont est jeté à une boucle rentrante du fleuve, dont les deux extrémités sont gardées par les villages d'Aspern en amont et d'Essling en aval, tous deux construits en pierre et faciles à défendre. Le corps de Masséna, arrivé le premier, occupe les deux villages. Masséna s'établit à Aspern, dont il néglige à tort de faire créneler les maisons; et Lannes, dont le corps doit suivre, commande à Essling. L'archiduc Charles, voyant notre armée séparée en deux par le fleuve, se jette sur les trois divisions qui l'ont déjà franchi. Il a 90 000 hommes et 300 bouches à feu. Il espère forcer les deux lieutenants de Napoléon à capituler ou les jeter dans le fleuve. Napoléon, en pressant le passage de troupes nouvelles, n'arrive encore à réunir le soir du 21 mai qu'un peu moins de 30 000 hommes avec 50 bouches à feu. En même temps une crue du Danube menace nos ponts; les Autrichiens y lancent d'énormes madriers, des bateaux chargés de pierres, des brûlots, un moulin enflammé. Les ponts se rompent; nos soldats isolés sont obligés de repousser, un contre trois, de furieuses attaques soutenues par une formidable artillerie : « Les boulets tombaient dans nos rangs et enlevaient des files de trois hommes à la fois; les obus faisaient sauter les bonnets à poil à vingt pieds de haut. Sitôt une file emportée, je disais : « Appuyez à droite, serrez les rangs! » et ces braves grenadiers appuyaient sans sourciller... Nos pièces n'avaient plus de canonniers pour le service. Le général Dorsenne les remplaça par douze grenadiers et leur donna la croix. Mais tous ces braves périrent près de leurs pièces. Plus de chevaux! plus de soldats de train! Plus de roues! les affûts en morceaux! Les pièces par terre comme des bûches! » (capitaine Coignet). Trois fois Masséna est repoussé au delà d'Aspern; trois fois il se réinstalle dans le village par des efforts inouïs, tandis que Bessières charge au centre avec la cavalerie et que Lannes repousse tous les assauts tentés sur Essling. La nuit venue chaque armée couche sur ses positions. Napoléon fait encore passer tout le corps de Lannes, deux divisions de cavalerie, toute la garde. Il peut, le lendemain, opposer à l'archiduc 60 000 hommes et 150 pièces de canon. La bataille recommence

le 22 mai de bon matin avec un acharnement nouveau. Tandis que Masséna se borne à se défendre dans Aspern, les troupes du corps de Lannes, qui n'ont pas combattu la veille, marchent en colonnes sur le centre ennemi. L'archiduc recule, Lannes déjà tient le succès. Tout à coup un ordre de l'Empereur lui intime de se mettre en retraite. Le grand pont a été détruit de façon à ne pouvoir être réparé. Le corps de Davout et les parcs d'artillerie sont arrêtés sur la rive droite. Les troupes vont manquer de munitions. Il faut rester sur la défensive, et garder à tout prix ses positions pour ne pas être jeté dans le fleuve. Masséna se bat comme un lion à Aspern : « Ceux qui n'ont pas vu Masséna à Aspern n'ont rien vu », disait plus tard Napoléon enthousiasmé. Essling est perdu et repris treize fois. A la fin les survivants se font un rempart des cadavres qui jonchent le sol et ne se défendent plus qu'à la baïonnette. La canonnade ne cesse qu'à la nuit; elle coûte la vie au brave Saint-Hilaire, « le chevalier sans peur et sans reproche », et au maréchal Lannes, l'un des plus grands capitaines de l'armée et l'ami le plus sûr de l'Empereur [1]. La nuit venue, il faut abandonner ce champ de bataille si cruellement disputé et tout couvert de nobles victimes; il faut rentrer dans l'île Lobau.

La bataille d'Essling était non une défaite mais un recul. L'Europe y vit, après Eylau, un nouveau présage de ruine pour Napoléon. Ce n'était plus un Dupont, un simple divisionnaire, qui, dans un moment d'égarement, capitulait au fin fond de l'Espagne. C'était Napoléon lui-même, avec ses plus illustres maréchaux et sa garde, qui semblait avouer sa défaite. L'archiduc Charles fut félicité comme le digne soutien du trône, le sauveur de la monarchie. « En dépit de mon bulletin, écrit le

1. Lannes fut atteint l'un des derniers : un même boulet lui fracassa les deux genoux. Il mourut sept jours plus tard dans une ambulance. Michelet prétend qu'à ses derniers moments, il reprocha à Napoléon venu pour l'embrasser son système de conquêtes perpétuelles. Le témoignage formel de Marbot, qui faisait partie de son état-major et qui a recueilli son dernier soupir, nous force à reléguer au rang des légendes le récit qui courut dans l'armée de ce suprême entretien. Il est certain que les horreurs de la prise de Saragosse avaient profondément ému l'âme généreuse de Lannes, qui savait au besoin, comme Davout, ne point taire la vérité au maître. Sa perte fut profondément ressentie dans toute l'armée. Il fut sincèrement pleuré par Napoléon, qui témoigna toujours une sollicitude particulière à sa famille.

comte Beugnot, la bataille d'Essling fut tenue pour une défaite et l'ébranlement devint général en Allemagne. La Prusse crut qu'elle allait être délivrée aussi vite qu'elle avait été asservie. Le Danemark prit une attitude hostile. La Suède n'était pas mieux disposée et les princes de la Confédération du Rhin caressaient la pensée d'être bientôt délivrés de leur rude protecteur. Si, dans ce moment de crise entre Essling et Wagram, la Russie eût fait un signe, on ne sait pas ce qui serait arrivé; mais tel était encore l'ascendant attaché à la personne de l'Empereur, qu'après la journée d'Essling et dans la périlleuse situation de l'île Lobau, seul il suffisait à balancer la fortune. »

L'Ile Lobau. — Napoléon était déterminé à ne plus rien donner au hasard, à accumuler des forces nouvelles et des ressources de tout genre, pour pouvoir choisir son heure et livrer quand et où il voudrait la bataille décisive dont il avait besoin pour rétablir son prestige. Tout d'abord il fait de Lobau une place d'armes formidable. Trois ponts sont établis sur le grand bras du Danube et garnis d'estacades qui défient les crues et les brûlots; l'armée est largement ravitaillée; des conscrits sont appelés de France pour combler les vides laissés par les sanglantes journées du 21 et du 22 mai. Napoléon s'improvise ingénieur mécanicien [1]; il invente un système de pont nouveau pour le passage définitif; il réquisitionne des échelles roulantes dont se servaient les jardiniers viennois, et il s'en sert comme d'observatoires mobiles; déguisé ainsi que Masséna en sergent, avec ses aides de camp sous l'habit de simples soldats, il va reconnaître en personne les approches d'Enzersdorf, où il effectuera de nouveau le passage; il établit dans l'île Lobau de fortes redoutes armées de 120 canons. Il appelle à lui toutes les forces disponibles, tous les lieutenants de valeur capables de le seconder : Bernadotte le rejoint avec ses Saxons et Vandamme avec un corps bavarois : les autres troupes de la Confédération du Rhin garderont les lignes de la Traun, de l'Inn et de l'Isar.

1 « Le travail est mon élément, disait plus tard Napoléon à Sainte-Hélène. Je suis né et construit pour le travail. J'ai connu les limites de mes jambes et de mes yeux; je n'ai jamais pu connaître celles de mon travail. »

Opérations en Pologne et en Italie. — Les nouvelles de ses lieutenants sont meilleures. Sans doute l'archiduc Ferdinand a envahi la Pologne et est entré à Varsovie ; mais Poniatowski, à la tête des fidèles Polonais, remontant la Vistule sur la rive gauche, pénètre en Galicie, y provoque un soulèvement populaire contre les Autrichiens. Après de trop longues hésitations, le tsar s'est enfin décidé à répondre à l'appel de Napoléon; il envoie 40 000 hommes en Pologne sous les ordres de Galitsine. Mais Alexandre redoute un soulèvement parmi ses sujets polonais : il a peur d'un trop complet écrasement de l'Autriche. Les Polonais de Poniatowski sont plusieurs fois sur le point d'en venir aux mains avec les Russes de Galitsine : « J'ai plus peur de mes alliés que de mes ennemis », écrivait celui-ci au tsar, et il prodiguait les politesses et les attentions aux Autrichiens. Quand les Russes s'avançaient, les Autrichiens reculaient à dessein; il n'y eut qu'une seule rencontre, de nuit, par mégarde, qui coûta aux Autrichiens trois morts et quatre blessés, véritable bataille sans larmes. Cependant l'archiduc Ferdinand fut repoussé vers les sources de la Vistule et ne défendit plus que Cracovie, qui allait bientôt tomber entre les mains des Polonais et des Russes.

En Italie, le prince Eugène avait d'abord été surpris à Pordenone, battu à Sacile et rejeté sur l'Adige par l'archiduc Jean. Mais la nouvelle de la brillante campagne des cinq jours arrêta l'élan des Autrichiens. Macdonald amena des renforts. L'archiduc Jean recula au delà de la Piave et du Tagliamento, perdit les positions d'Osoppo et de Malborghetto, et, par le col de Tarvis, fut rejeté au delà des Alpes Noriques. Jellachich, qui venait à son secours du fond du Tyrol, fut battu à Saint-Michel; Giulay ne put arrêter Marmont, qui venait d'Illyrie, ni à Laybach, ni à Grætz. L'archiduc Jean dut se jeter dans la vallée du Raab, tandis qu'Eugène victorieux franchissait le Sœmering et donnait la main à l'armée de Napoléon, et que Lefebvre, après avoir dompté la seconde insurrection du Tyrol, marchait sur Linz pour relever les corps de Bernadotte et de Vandamme. L'archiduc Jean se retira sur Raab dans une position qu'il jugeait inexpugnable. Le prince Eugène l'y attaqua

le 14 juin, jour anniversaire de Marengo et de Friedland, lui mit 6000 hommes hors de combat et le força à repasser sur la rive gauche du Danube. C'était le premier grand succès depuis Essling et comme le prologue de l'action décisive.

Wagram (6 juillet). — Napoléon disposait maintenant de 150 000 hommes et de 450 bouches à feu. Il accomplit encore ce prodige de surprendre l'ennemi dans l'opération du passage du Danube qui était cependant prévue depuis six semaines. Les Autrichiens, croyant qu'elle aurait lieu en face d'Aspern et d'Essling, avaient fortifié ces deux villages autant que Napoléon l'île Lobau. Pour mieux les retenir de ce côté l'Empereur y prépara ostensiblement des équipages de pont et fit une démonstration feinte. En même temps, profitant d'une nuit sombre et d'un affreux orage, il fait canonner de ses 120 pièces à la fois le village d'Enzersdorf, situé en aval d'Aspern. Un pont y est jeté en dix minutes; cinq autres suivent bientôt après, et à partir de trois heures du matin toute l'armée défile dans le plus bel ordre sur ces six routes improvisées. Le matin, l'archiduc Charles voit avec stupeur l'armée rangée en bataille dans la plaine du Marchfeld. Il évacue Essling et Aspern pour se retirer sur le plateau de Wagram.

C'est là que se livre le 5 et le 6 juillet 1809 la bataille décisive préparée avec tant de soin par Napoléon. Toutes ses forces sont fortement concentrées dans sa main : en première ligne et de droite à gauche, Davout, Oudinot et Masséna; en seconde ligne, Marmont, Macdonald et Bernadotte; en arrière Bessières avec la garde et la grosse cavalerie : la cavalerie légère de Montbrun couvre l'extrême droite; celle de Lassalle l'extrême gauche. Le front des 150 000 Français s'étend sur 6 kilomètres au plus. Napoléon peut donner des ordres oralement et s'assurer en un clin d'œil qu'ils sont exécutés; il peut porter ses réserves partout où leur présence devient nécessaire. Au contraire, les 140 000 Autrichiens forment une ligne beaucoup plus étendue, la droite sur le plateau du Bisamberg, la gauche sur la rive nord du Russbach, de Wagram à Neusiedl. Les Autrichiens sont plus dispersés et n'ont pas de réserve disponible. Leur chef ne peut donner que des ordres écrits, sans pouvoir se

rendre compte rapidement de leur exécution. Son ordre de bataille est *excentrique*, tandis que celui de Napoléon est *concentrique*. Il est vrai que la ligne de feu de l'ennemi, beaucoup plus étendue que la nôtre et convergente, fera tout d'abord plus de ravages dans nos lignes plus compactes. Vers midi, Napoléon donne l'ordre aux troupes d'avancer en éventail, les corps du deuxième rang entrant dans les intervalles de ceux de première ligne à mesure qu'ils trouvent l'espace nécessaire. Le 11ᵉ corps, la garde et la cavalerie sont toujours en réserve : l'armée ainsi déployée occupe un front de 14 kilomètres. A sept heures du soir, le feu commence ; Oudinot, le prince Eugène avec Marmont et Bernadotte tentent d'enfoncer le centre ennemi, mais l'attaque manque d'ensemble ; les Saxons y mettent trop de mollesse. Les troupes reviennent bivouaquer dans leurs premières positions.

Le lendemain, 6 juillet, l'archiduc Charles prend l'offensive. Il a résolu de nous couper du Danube et de l'île Lobau : sa droite, commandée par Kolovrath et Klenau, pousse vigoureusement Masséna vers Aspern ; le maréchal, blessé quelques jours auparavant et traîné dans une calèche, a bien de la peine à maintenir ses hommes en se portant sur tous les points menacés. Les Saxons de Bernadotte se débandent ; les Autrichiens gagnent du terrain ; les habitants de Vienne, massés sur les terrasses, sur les toits et jusque dans les clochers, agitent chapeaux et mouchoirs et poussent des acclamations frénétiques pour encourager les leurs, qu'ils croient déjà victorieux. Mais le centre des Autrichiens est dégarni. Napoléon fait dresser en hâte une formidable batterie de 100 bouches à feu commandée par Drouot et Lauriston, pour les couper en deux. Une énorme colonne formée sous Macdonald de trois divisions d'infanterie, appuyée par les cuirassiers de Nansouty et par la cavalerie légère de la garde, est lancée sur le centre autrichien. Rien ne résiste à son attaque : Bellegarde et Hohenzollern sont rejetés à une lieue en arrière. En même temps, à notre droite, Davout, qui a été vigoureusement assailli dès le début de l'action par Rosenberg, ressaisit l'avantage, emporte Neusiedl et se prépare à déborder et à tourner la gauche ennemie. La bataille est gagnée !

s'écrie Napoléon, en voyant Davout prononcer son mouvement; il envoie dire à Masséna de tenir bon et il commande une attaque générale. Il est si sûr du succès qu'il fait étendre une peau d'ours à terre par son fidèle mamelouk Roustan et s'endort pendant quelques minutes. Masséna reprend Essling; Davout est maître de Wagram. La gauche autrichienne va être enveloppée. L'archiduc donne l'ordre de la retraite : ses troupes se retirent avec ordre, bien couvertes par la cavalerie dans des positions faciles à défendre.

A sept heures du soir, quand tout était fini, l'archiduc Jean déboucha sur la droite des Français; dès le 5 juillet, au matin, son frère l'avait appelé en hâte à son secours; l'archiduc Jean se mit en marche le même jour, mais seulement à onze heures du soir, et il employa vingt heures à franchir les huit lieues qui le séparaient du champ de bataille. S'il était arrivé deux heures plus tôt, il aurait peut-être changé l'issue de la lutte.

Telle fut cette grande journée de Wagram, une des plus sanglantes des guerres napoléoniennes : elle coûta 20 000 à 25 000 hommes à chacune des deux armées; une des plus savamment gagnées aussi. Napoléon n'avait plus la même confiance dans la force de cohésion de son armée; « ce n'étaient plus les soldats d'Austerlitz », s'écriait-il douloureusement. Aussi fallait-il remplacer l'attaque à la baïonnette par la canonnade, tactique nouvelle, qui rendait les batailles plus meurtrières sans les rendre plus décisives. Davout fut fait prince d'Eckmühl et Masséna prince d'Essling. Berthier, qui, comme chef d'état-major, avait pris une grande part au succès, devint prince de Wagram. Macdonald, Oudinot, Marmont furent créés maréchaux de France. Mais ils n'étaient, comme on le dit dans l'armée, « que la monnaie de Lannes ». Napoléon distribua à tous ceux qui s'étaient particulièrement signalés dans cette lutte de géants, sans oublier les plus humbles combattants, les récompenses et les éloges.

La bataille, en somme, eût pu ne pas finir la guerre. L'archiduc Charles se repliait en bon ordre par la Moravie, vers la Bohême, et était en mesure d'offrir une résistance sérieuse. Un parti nombreux prêchait à l'empereur François la résistance à

outrance. Napoléon avait de bonnes raisons de ne pas vouloir tenter de nouveau la fortune contre des adversaires aussi résistants, d'autant que la victoire de Wagram avait découragé les espérances de tous nos ennemis avoués ou secrets. Un armistice fut conclu à Znaïm. Des négociations s'ouvrirent, à Altenburg, entre Champagny et Metternich. Mais les exigences de Napoléon étaient excessives : il voulait imposer à l'Autriche des amputations encore plus étendues et plus douloureuses qu'à Presbourg. Metternich refusa d'accepter des conditions si rigoureuses; il se fit remplacer par le prince de Lichtenstein et s'acquit, par ce refus de traiter, une éclatante popularité. Le tsar ne se fit pas représenter au congrès d'Altenburg: il avait fait la guerre à contre-cœur: il ne voulait à aucun degré endosser la responsabilité de la paix. Comme les négociations traînaient en longueur, l'empereur Napoléon résolut de traiter directement par-dessus la tête des plénipotentiaires officiels avec le général Bubna, que François Ier avait envoyé à Schœnbrunn pour fléchir son terrible adversaire. Quelques adoucissements furent accordés, et le traité fut enfin signé dans la nuit du 13 au 14 octobre 1809.

Paix de Vienne : nouvelle extension de l'empire français. — La paix de Schœnbrunn ou de Vienne (14 octobre) dépouilla l'Autriche de toutes ses provinces du Sud-Est. Le cercle de Villach en Carinthie, toute la Carniole, Gœritz, le comté de Montefalcone, Trieste, Raguse, Fiume, toute la Croatie civile et militaire, formèrent avec la Dalmatie, déja cédée en 1805, le gouvernement de l'Illyrie. La Galicie occidentale, avec le cercle de Zamosc, fut ajoutée au grand-duché de Varsovie. La Russie n'obtint que le cercle de Tarnopol avec une bande étroite de la Galicie orientale. Braunau, Saltzbourg et le district de l'Inn furent transférés au roi de Bavière et englobés dans la Confédération du Rhin. L'empereur des Français garantit a l'empereur d'Autriche l'intégrité de sa monarchie ainsi réduite, tandis que François Ier dut reconnaître tous les changements opérés ou à opérer en Espagne, en Portugal et en Italie. L'Autriche perdait trois millions et demi de sujets. Elle ne comptait plus qu'une population d'environ vingt millions d'âmes, répartie sur un territoire plus petit que la France de Louis XVI. Elle dut

réduire ses effectifs à 150 000 hommes et payer une indemnité de 85 millions. Les Tyroliens révoltés furent abandonnés à eux-mêmes et retombèrent sous le joug de la Bavière. Aucune humiliation n'était épargnée au faible descendant des Habsbourg : l'archiduc Antoine dut renoncer à la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique, qui fut supprimé; les remparts de Vienne devant lesquels avaient reculé les Turcs, ceux de Grætz, de Raab, de Klagenfurth et de Brünn sautèrent en une même journée. Bientôt, l'Autriche épuisée sera réduite à faire banqueroute; elle n'est plus qu'un satellite de la politique napoléonienne. La Russie recevait pour prix de son concours, offert de si mauvaise grâce, 400 000 sujets, une modique gratification, presque une aumône. L'alliance n'en devint pas plus cordiale; le tsar avait peur du rétablissement de la Pologne et ne pouvait obtenir de Napoléon aucune garantie sérieuse sur ce sujet inquiétant. L'empire français devenait limitrophe de la péninsule des Balkans. L'une des extrémités de son croissant formidable touchait aux bouches du Cattaro, tandis que l'autre aboutissait, presque sans solution de continuité, à Dantzig. Ainsi le continent était toujours plus complètement fermé aux produits anglais. Napoléon, en 1809, semblait bien près de la domination universelle. [1] « Il fallut que tout se soumît, les alliés comme les ennemis, le chef de l'Église comme les rois, les frères de Napoléon comme les étrangers. »

1. Napoléon quitta Schoenbrunn la nuit même qui suivit la signature du traité (15 oct. 1809). Il ne s'y croyait plus suffisamment en sûreté. Le 12 octobre, pendant une revue, l'aide de camp Rapp, en écartant vivement un jeune homme qui faisait effort pour approcher de Napoléon, sentit une arme, un long couteau de cuisine, sous ses vêtements. Arrêté, Frédéric Staps avoua qu'il avait le dessein de tuer l'Empereur. C'était un jeune homme, presque un enfant, d'une bonne famille, fils d'un pasteur protestant de Naumbourg, d'un caractère doux et placide, mais qui avait conçu une haine implacable contre le tyran de sa patrie. Examiné par le docteur Corvisart, il eut bien soin qu'on ne pût le faire passer pour un fou. Napoléon l'interrogea lui-même, lui offrit sa grâce. Staps déclara tranquillement qu'il s'en servirait pour renouveler son attentat. Napoléon le fit fusiller secrètement, car il voulait faire le silence sur une tentative de meurtre qui prouvait la haine dont il était l'objet. Le préfet de police eut ordre de répandre le bruit que Staps était fou. Sismondi affirme que Napoléon lui fit grâce très secrètement. Il plane un certain doute sur le sort de Staps.

BIBLIOGRAPHIE

V. ci-dessus la bibl des ch. III et IV, p. 117-119 et 156-157, et en outre :

Documents. — Aux Archives nationales : *Fonds de la secrétairerie d'État.* — Aux archives des affaires étrangères, dans la *Correspondance politique* par pays et par année : la correspondance du ministre français des affaires étrangères **Champagny** et de nos représentants : **Caulaincourt** (Russie), **Andréossy** (Autriche), **Bignon** (Prusse), **Serra** (Varsovie), de **Bourgoing** (Dresde), etc. — RUSSIE, les archives de Saint Pétersbourg et le tome XXI du Recueil de la Société impériale d'histoire de Russie. — **Martens**, *Recueil des traités*, etc. Ci-dessus, p. 156. — VIENNE, Rapports de **Frédéric de Stadion** dans *Archiv für Œsterr. Geschichte*, t. LXIII. — Au Kriegsarchiv. Journal de **Mayer de Heldensfeld**. — Souvenirs de **Radetsky**; Lettres de l'**archiduc Charles** (dont une partie a été publiée par Fournier); — **Varnhagen von Ense**, *Denkwürdigkeiten*, 6 vol., 1837-1872. — *Mém.* de **Metternich**. — BAVIÈRE, les Mémoires (français) de **Montgelas** traduits en all. sous ce titre : *Denkwurdigkeiten*, Stuttg., 1887.

Histoires françaises. — **Cadet de Gassicourt**, *Voyage en Autriche*, 1818 (intéressant pour la mort de Lannes). — **Sismondi**, *Papiers* (il affirme que Napoléon a accordé à Staps une grâce secrète). — Spécialement intéressants les mémoires, souvenirs et autres papiers émanant du prince Eugène, de Davout, Lannes, Masséna, Macdonald, Bernadotte, Oudinot, Lasalle, Vandamme, Marbot, Lejeune, ainsi que les ouvrages les concernant. — **Ém. Longin**, *Journal des campagnes du baron Percy*, 1904. — **Baron Larrey**, *Mémoires*, etc., 1812-1818. — **Pelet**, *Mémoire sur la guerre de 1809 en Allemagne*, 1825, 4 vol. — **A. Sorel,** *L'Europe et la Révolution fr.*, t. VII, Paris, 1904. — **E. Denis**, *L'Allemagne de 1789 à 1810* (fait partie de la *Bibliothèque historique illustrée*). — **Ernouf**, *Maret, duc de Bassano*, 2ᵉ édit., 1884. — **Soltyk**, *Relation des opérations de l'armée aux ordres du prince Joseph Poniatowski en 1809*, Paris, 1841. — **Joubert**, *Le major Schill*, Paris, 1877. — **Saint-Clair**, *André Hofer et l'insurr. du Tyrol en 1809*, 1881.

Histoires étrangères — Gén. baron de **Stutterheim**, *La guerre de l'an 1809*, 2 vol. (simultanément édit. fr. et édit. all.), Vienne, 1811 — **Welden** (même titre), Vienne, 1872. — **Egger**, *Gesch. Tirols*, Innsb., 1872-73. — **J. v. Hormayr,** *Das Land Tyrol und der Tyroler Krieg v. 1809* (campagne, l'histoire d'Andreas Hofer), Lpz., 1845. — Du même, *Das Heer des Erzh. Johann*, Lpz., 1817 (avec la collaboration de l'archiduc) et 1848. — **H. Schmölzer**, *Andreas Hofer und seine Kampfgenossen*, Innsb., 1900. — **Schneidawind,** *Erzh. Johann*, Schaffh., 1848. — **Krones**, *Gesch. Œsterreichs im Zeitalter der französischen Kriege*, Gotha, 1886 — **Zwiedineck-Südenhorst,** *Erzherzog Johann im Feldzug 1809*, Grätz, 1892. — **F. Spehr**, *Fr. W., Herzog von Braunschweig-Œls*, Brunswick, 1861. — **G. Bärsch,** *F. von Schill's Zug und Tod in Jahre 1809*, 2ᵉ éd., Berlin, 1901. — **Lyncker**, *Gesch. d. Insurrectionen*, etc., 1860. — **Saski**, *Campagne de 1809 en Allemagne et en Autriche*, 2 vol., trad. fr., 1900. — **A. Menge,** *Die Schlacht von Aspern*, Berlin, 1900. — **Perthes**, *Politische Zustände und Personen in Deutschland zur Zeit der französischen Herrschaft*, Gotha, 1861-69. — **Häusser**, *Deutsche Geschichte*, t. III, Berlin, 1869. — Sur le royaume de Westphalie et les autres États du Rheinbund pendant la crise de 1809, voir ci-dessous p. 525-526. — Sur la Prusse, p. 621-622. — **Ed. Wertheimer**, *Gesch. Œsterr. u. Ungarns*, 1884-90. — Du même, *Heirat der Erzherzogin Marie-Louise mit Nap. I*, Vienne, 1882.

CHAPITRE VI

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

De 1800 à 1814.

I. — La France et les États ibériques de 1800 à 1808.

Charles IV et Bonaparte. — La nouvelle du coup d'État du 18 brumaire fut très bien accueillie en Espagne. Les ministres regrettaient peu le Directoire, qui s'était toujours montré exigeant et tracassier [1]. Charles IV avait une grande admiration pour le général Bonaparte et attendait de lui le rétablissement de la paix européenne.

Les premiers mois du Consulat furent une véritable lune de miel entre la France et l'Espagne. L'ancien conventionnel Guillemardet fut remplacé à l'ambassade de Madrid par Alquier, sceptique aimable, plein de tact et de finesse, dont les manières courtoises enchantèrent les ministres. Alquier reconnut bien vite que, si Godoy n'était plus officiellement ministre, l'aveugle confiance du roi en faisait toujours le personnage le plus important de la cour. Alquier s'attacha au favori, le prit par son faible, la vanité, et lui promit de la part du Premier Consul un cadeau vraiment princier, une armure complète. On n'imagine

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 725.

pas à quel point Godoy se sentit flatté, et combien le roi fut heureux de cette attention de Bonaparte pour son cher Manuel. Alquier se hasarda alors à offrir un présent au roi : Charles IV accepta avec une joie d'enfant l'offre qui lui fut faite de quelques belles armes de chasse. La reine demanda aussitôt « si le général Bonaparte ne lui donnerait rien ». On lui promit tout ce qu'elle voulut : elle choisit un thé en porcelaine de Sèvres et quelques robes « en gaze, en linon, ou en mousseline brodée, des couleurs les plus fraîches et des formes les plus nouvelles ». Le bon Charles IV ne voulut pas rester en arrière de générosité avec son ami le Premier Consul ; sans même attendre les cadeaux qui lui étaient promis, il envoya à Bonaparte seize magnifiques chevaux de ses écuries d'Aranjuez.

La victoire de Marengo vint mettre le comble à l'enthousiasme du roi d'Espagne. Bonaparte gagna la reine en lui promettant un royaume en Italie pour sa fille l'infante de Parme. Il laissa vaguement espérer à Godoy qu'on lui trouverait quelque jour une principauté. Quand le roi, la reine et le favori furent dans sa main, une petite révolution de palais renversa M. d'Urquijo, trop peu docile, et replaça Godoy à la tête des affaires.

Traité d'Aranjuez. — Lucien Bonaparte, envoyé à Madrid à la place d'Alquier, trouva la cour si bien disposée en faveur du Premier Consul que la reine eût voulu qu'il divorçât pour épouser sa fille, l'infante Isabelle alors âgée de treize ans. Bonaparte déclina sagement cette proposition, mais fit signer à Charles IV le traité d'Aranjuez (21 mars 1801). L'Espagne nous restituait la Louisiane et s'engageait à faire la guerre au Portugal pour le détacher de l'alliance anglaise. Comme prix de ces sacrifices, la Toscane était érigée en royaume d'Étrurie au profit de l'infant de Parme, gendre de Charles IV.

Le traité d'Aranjuez pouvait satisfaire l'ambition de la reine, et flatter les sentiments paternels de Charles IV : il était en réalité fort dangereux pour l'Espagne, qui ne tarda pas à s'en apercevoir.

Deux ans à peine après la cession de la Louisiane, Bonaparte la vendit aux États-Unis, au mépris d'une clause du traité d'Aranjuez qui accordait à l'Espagne le droit de préemption.

Le royaume d'Étrurie n'eut qu'une existence éphémère. Napoléon le considérait « comme une difformité de la péninsule italienne ». Il le supprimera d'un trait de plume, le 23 octobre 1807.

La guerre avec le Portugal faillit mettre l'Espagne aux prises avec la France. Charles IV, allié à la maison de Bragance, ne lui faisait la guerre que contraint et forcé, après avoir stipulé qu'en aucun cas le Portugal ne serait démembré. Godoy, créé généralissime, mit trois mois à se préparer, et n'entra en campagne que le 20 mai 1801, alors que le général Leclerc était campé à Ciudad-Rodrigo avec un corps de 12000 Français, et que Lucien Bonaparte menaçait la cour de toute la colère du Premier Consul si l'armée espagnole ne franchissait pas la frontière.

Guerre de Portugal. — On eut alors le spectacle singulier de deux nations en guerre qui ne cherchaient qu'à s'éviter : « Pourquoi nous battre? » disait le duc de Lafoës, généralissime portugais, au général espagnol Solano. Le Portugal et l'Espagne sont des mulets de charge. L'Angleterre nous a lancés, la France vous aiguillonne: sautons, agitons nos grelots, mais, au nom de Dieu, ne nous faisons pas de mal : on rirait trop à nos dépens. » Les troupes espagnoles et portugaises manœuvrèrent de façon à ne point se rencontrer. Olivenza, Jerumenha, Campo-Mayor se rendirent sans résistance et, après ce simulacre de campagne, un traité fut signé à Badajoz entre Charles IV et le régent de Portugal (6 juin 1801). L'Espagne acquérait Olivenza sur la rive gauche du Guadiana, le Portugal promettait 20 millions d'indemnité à la France.

Il ne s'agissait plus que de faire accepter le traité par Bonaparte. Lucien s'y employa de son mieux. Il avait déjà reçu pour le traité d'Aranjuez 20 tableaux de prix et pour 100000 écus de diamants montés; Godoy lui offrit la grandesse, la Toison d'or, 100000 fr. de pension, plusieurs petits sacs de diamants bruts et un écrin contenant le portrait du roi, entouré d'un bourrelet de papier renfermant pour 5 millions de pierreries. Lucien finit par obtenir la ratification du traité de Badajoz (29 septembre 1801). La paix d'Amiens, signée le 25 mars suivant, parut tirer l'Espagne de l'abîme où elle s'enfonçait.

Au mois de juillet 1802, la cour entreprit un fastueux voyage en Catalogne et en Valence. Il fut marqué par des fêtes splendides. A Barcelone, le prince des Asturies épousa Marie-Antoinette de Naples, et sa sœur Isabelle le prince héréditaire des Deux-Siciles.

Rupture de la paix d'Amiens. — Dès les premiers mois de 1803, il devint évident pour les moins clairvoyants que la guerre allait recommencer entre la France et l'Angleterre. L'Espagne redevint le point de mire des deux nations rivales, et l'irrémédiable faiblesse de son gouvernement ne lui permit de tirer aucun avantage de cette situation privilégiée. Charles IV, fasciné par la gloire du Premier Consul, était partisan de l'alliance française. La reine inclinait du même côté à cause des intérêts de sa fille, la reine d'Étrurie. Cevallos, ministre des affaires étrangères, était au contraire partisan de l'alliance anglaise, et Godoy, qui eût pris volontiers le même parti, n'osait cependant adopter une opinion contraire à celle du roi, ni s'exposer à la colère de Bonaparte dont il avait déja senti le vent. Il lui parut très habile d'opposer à l'impatience française la « politique négative », qui était toute sa politique. Il se montra fort aimable avec l'ambassadeur français Beurnonville, promit tout ce qu'on voulut, et ne fit rien. Bonaparte ne s'en laissa pas imposer. Le 29 mars 1803 le général La Planche Mortière arriva à Aranjuez avec une lettre du Premier Consul pour le roi. En mai, éclata la rupture entre la France et l'Angleterre. Le 22 juin, Bonaparte, averti de l'arrivée d'un convoi des Indes à Cadix, demanda impérieusement de l'argent. Godoy n'osa refuser les subsides, mais parut bien décidé à garder la neutralité dans la guerre qui allait s'engager. Il réunit même quelques régiments de milice à Burgos et à Valladolid pour protéger la frontière. Bonaparte brisa sa résistance en le menaçant de révéler au roi les scandales de son palais; Beurnonville alla jusqu'à remettre aux mains de Charles IV, en audience publique, une lettre de Bonaparte remplie de révélations terribles. Godoy eut assez de crédit sur Charles IV pour lui persuader de ne pas lire la lettre, mais il comprit que toute lutte était impossible. Il s'engagea, le 19 octobre, à fournir à la France un subside

mensuel de 6 millions. Il croyait peut-être avoir acheté à ce prix le droit pour l'Espagne de rester neutre. Le peuple de Madrid vit plus juste : il se porta au-devant de Godoy, à son retour dans sa capitale, et entoura son carrosse au cri de : « La paix et du pain ! »

Ni la France ni l'Angleterre n'entendaient que l'Espagne demeurât neutre. Bonaparte voulait disposer de toutes les forces de l'Espagne contre l'Angleterre. Pitt voulait faire de l'Espagne sa base d'opérations contre la France. L'exécution du duc d'Enghien et la proclamation de l'Empire, la terreur et le prestige de la gloire resserrèrent les liens qui unissaient l'Espagne à la France. Quand l'Angleterre fut bien sûre que l'alliance hispano-française était faite, elle donna le signal des hostilités, en attaquant sans déclaration de guerre quatre frégates espagnoles qui revenaient des Indes à Cadix (1[er] octobre 1804). Le 4 décembre Charles IV déclarait la guerre à l'Angleterre.

Trafalgar. — Puisque la fatalité rejetait l'Espagne dans la guerre, elle s'y devait lancer sans arrière-pensée, et tenter l'impossible pour accabler l'ennemi commun. On doit reconnaître qu'elle fit d'héroïques efforts pour seconder les plans gigantesques de Napoléon. Elle arma en quelques mois trois escadres à Carthagène, à Cadix, au Ferrol. Sur des vaisseaux mal gréés, mal pourvus de vivres, surchargés d'artillerie, appesantis par des mâtures démesurées, elle mit des équipages de fortune, composés de pêcheurs, de paysans, de vagabonds, et, avec ces mauvais navires et ces mauvais équipages, des chefs comme Churruca surent encore se couvrir de gloire. Gravina, à peine en état de tenir la mer, se joignit avec sept vaisseaux à l'escadre de Villeneuve, et soutint avec lui le combat du Ferrol, où le brouillard nous empêcha seul d'obtenir une victoire complète sur les Anglais. Au mois de septembre 1805, les escadres combinées de France et d'Espagne comptèrent dans la baie de Cadiz 33 vaisseaux, 5 frégates et 2 bricks de guerre montés par 25 000 hommes et armés de 2836 pièces de canon. L'inutile bataille de Trafalgar coûta aux escadres franco-espagnoles 6000 hommes et 17 vaisseaux [1]. Charles IV ne négligea rien

1. Voir ci-dessus, p. 93.

pour sauver les blessés et secourir les survivants, il récompensa royalement tous ceux qui avaient pris part à la bataille, mais le désastre était irréparable. Les vaisseaux qui restaient dans les ports ne pouvaient forcer le blocus, les arsenaux étaient vides, les équipages décimés par la fièvre et la désertion, les officiers découragés. L'Angleterre avait acquis pour de longues années la suprématie sur mer. Napoléon n'était point tendre aux vaincus. Enivré par ses triomphes d'Ulm et d'Austerlitz, il perdit tout ménagement envers l'Espagne. Charles IV dut payer un subside de 24 millions et envoyer 5000 hommes en Étrurie pour garder un royaume que Napoléon parlait déjà de supprimer. Les Bourbons furent chassés de Naples, le royaume des Deux-Siciles fut donné à Joseph Bonaparte, et, comme Charles IV hésitait à reconnaître le nouveau roi, Napoléon lâcha ce mot terrible : « Son successeur le reconnaîtra. »

Le manifeste de 1806. — Godoy n'obéissait qu'à regret au maître impérieux qu'il s'était donné, et n'attendait qu'une occasion de se retourner contre lui. Au mois d'août 1806, une escadre anglaise entra à Lisbonne et le baron de Strogonof, ambassadeur de Russie à Madrid, s'efforça d'entraîner l'Espagne dans la nouvelle coalition formée contre la France. Le Portugal devait s'armer le premier : l'Espagne devait réunir des troupes, soi-disant pour se protéger contre une invasion portugaise ; une armée anglaise devait débarquer en Portugal ; et au moment opportun, Anglais, Portugais et Espagnols réunis se jetteraient sur le midi de la France. Godoy ne sut point dissimuler sa joie : bien avant d'être prêt à entrer en campagne, le 5 octobre 1806, il adressa à la nation espagnole un manifeste belliqueux où il faisait appel à son loyalisme contre un ennemi qu'il ne désignait pas, mais qu'il était trop aisé de deviner. Neuf jours plus tard Napoléon gagnait la bataille d'Iéna. Grande fut l'épouvante de Godoy à cette nouvelle. La faction française lui reprochait d'avoir perdu l'Espagne, Charles IV ne savait comment apaiser l'Empereur. Les gazettes déclarèrent que la proclamation était apocryphe. Godoy s'excusa auprès de Napoléon et tenta de lui persuader qu'il n'avait voulu armer les Espagnols que dans l'intérêt de la France. Napoléon parut accepter les excuses qu'on

lui faisait, mais on peut croire qu'il songea dès ce moment à renverser les Bourbons d'Espagne. Il combla Charles IV et Godoy de compliments et de flatteries. Charles IV, tout à fait rassuré, crut naïvement faire plaisir à l'Empereur en accordant de nouveaux honneurs au Prince de la Paix. Il lui décerna le titre d'Altesse et le fit grand amiral; il le rendit ainsi plus odieux au prince des Asturies, à la noblesse et à la nation. Napoléon envoya à Madrid un nouvel ambassadeur, Beauharnais, qui ne tarda pas à pénétrer les secrets de la famille royale et à connaître la haine profonde que le prince des Asturies, Ferdinand, portait a Godoy. Cette haine, il la fomenta, laissant croire à Ferdinand qu'il trouverait auprès de l'Empereur un appui solide contre le favori. Au moment où la crise décisive approchait, la famille royale se trouva ainsi divisée contre elle-même, et le favori désigné aux vengeances populaires par l'exagération de sa fortune.

Intervention de Napoléon en Espagne. — Napoléon avait signé la paix de Tilsit le 7 juillet 1807. Le 15 août il rentrait à Paris. Quelques semaines plus tard il entamait l'affaire d'Espagne.

Le Portugal avait refusé d'adhérer au Blocus continental, Napoléon offrit à l'Espagne de le conquérir à frais communs et de le partager (27 oct. 1807). La reine d'Étrurie céderait son royaume italien, et deviendrait reine de Lusitanie Septentrionale, Godoy serait prince des Algarves, Napoléon occuperait le reste du Portugal jusqu'à la paix générale, et le remettrait alors à Charles IV, qui serait reconnu comme suzerain de la Lusitanie et des Algarves, et prendrait le titre d'empereur des Indes. Être empereur, comme Napoléon! Le pauvre Charles IV en perdit la tête et acquiesça à tout ce qu'on lui demandait. Ce fut le traité de Fontainebleau. Dès le 17 octobre, Junot avait franchi la Bidassoa avec 20 000 hommes. Le 19 novembre il entra en Portugal: le prince régent ne l'attendit même pas. Il s'embarqua le 27 novembre pour le Brésil avec sa mère, ses courtisans, et ses trésors; trois jours plus tard Junot, avec 40 000 hommes, entrait à Lisbonne [1].

1. Voir ci-dessus, p. 123.

Sous prétexte de lui envoyer des renforts, Napoléon faisait sans cesse filer de nouvelles troupes sur l'Espagne. Dupont y entrait le 13 novembre 1807, Moncey le 9 janvier 1808, chacun avec 25 000 hommes. Les Français occupaient par surprise Saint-Sébastien, Pampelune, Figuères et Barcelone; leurs conscrits achevaient leur éducation militaire sous les yeux émerveillés des Espagnols. Au mois de mars, Murat vint prendre le commandement général des armées de la Péninsule avec 6400 hommes de la garde impériale. Le 13 mars il était à Burgos, quelques jours plus tard il était aux portes de Madrid. Les Pyrénées étaient franchies, un tiers de l'Espagne était aux mains des Français, Charles IV et Godoy ne semblaient pas avoir conscience du danger : une comédie bourgeoise les avait tenus occupés tout l'hiver.

La conspiration de l'Escorial. — Godoy savait la haine profonde que lui portait le prince des Asturies. Il était résolu à tout mettre en œuvre pour sauver son crédit, sa fortune et sa tète après la mort de Charles IV. Il voulait à tout le moins acquérir une principauté indépendante pour s'en faire un asile au jour de danger. De son côté, Ferdinand songeait à prévenir les périls qui le menaçaient. Vivant seul, éloigné des affaires, soumis à la sévère et monotone étiquette du palais, il était peu aimé du roi, suspect à la reine, et avait pour conseillers intimes les ducs de San-Carlos et de l'Infantado, et son ancien précepteur le chanoine don Juan Escoïquiz, humaniste vaniteux et léger, qui espérait régner un jour sous le nom de son élève. Escoïquiz engagea Ferdinand à s'appuyer sur Napoléon, puisque Napoléon méprisait Godoy. Au mois de juillet 1807, l'intrigant chanoine eut une entrevue au parc du Retiro avec l'ambassadeur de France, Beauharnais, qui conseilla au prince des Asturies de demander la main d'une princesse de la famille impériale. Ce ne fut que le 12 octobre que le prince se décida à écrire à Napoléon. Dès le 28, le roi, averti par Godoy, fit saisir tous les papiers du prince, qui fut arrêté le lendemain. Au lieu d'étouffer l'affaire, Charles IV en écrivit aussitôt à Napoléon, la raconta à tous ses sujets, et fit instruire par le Conseil de Castille le procès des agents du prince; Ferdinand s'était si

platement humilié que Godoy lui permit de rentrer en grâce auprès du roi. Le Conseil comprit combien il serait dangereux pour lui de frapper les amis du prince héritier : il acquitta tous les inculpés. Le roi, moins clément, les envoya en exil dans différents châteaux et monastères (25 janvier 1808).

Telle fut la scandaleuse affaire à laquelle on donna tout d'abord le nom de conspiration de l'Escorial. En apparence, elle n'eut pas de conséquences graves, puisque le roi, reprenant le projet d'Escoïquiz, demanda à Napoléon la main d'une princesse de la famille impériale pour le prince des Asturies (18 nov. 1807). Mais l'Empereur était instruit de la discorde qui régnait au sein de la famille royale, Godoy avait achevé de se rendre odieux par la rigueur avec laquelle il avait poursuivi ses adversaires, Charles IV s'était couvert de ridicule par ses proclamations furibondes, Ferdinand s'était déshonoré par sa lâcheté : il avait pleuré et demandé pardon comme un enfant pris en faute; il avait dénoncé ses amis pour se soustraire au châtiment.

L'émeute d'Aranjuez. — A la fin de février 1808, don Eugenio Izquierdo, chargé par Godoy de négocier avec Napoléon, arriva soudain de Paris avec d'étranges propositions. Napoléon ne voulait plus du traité de Fontainebleau. Il offrait à Charles IV de lui céder le Portugal en échange des provinces situées au nord de l'Èbre, ou bien il garderait le Portugal tout entier, et l'Espagne lui ouvrirait « une route militaire » jusqu'à la frontière portugaise.

Godoy n'avait jamais eu confiance en Napoléon, mais il s'était leurré de mille chimères. La venue d'Izquierdo lui ouvrit les yeux : il comprit que la monarchie était perdue, et, quand il sut que Murat s'approchait de Madrid, il résolut d'entraîner le roi à Séville, d'où l'on pourrait, suivant les circonstances, organiser la résistance ou gagner les Canaries ou Majorque. Le plan de Godoy était incontestablement judicieux, mais le prince des Asturies, qui voyait toujours des alliés dans les Français, s'arrangea pour le faire échouer. Aranjuez se remplit de Madrilènes et de paysans. Le comte de Montijo, déguisé, et se faisant appeler « l'oncle Pierre », ne cessait de les animer contre Godoy.

Le 16 mars, le roi fit publier une pragmatique dans laquelle il affirmait sa volonté de rester au milieu de ses bien-aimés sujéts. Il accéléra cependant ses préparatifs de départ. Pendant la nuit du 17 au 18, une ronde de conjurés rencontra Doña Josefa Tudo qui sortait de chez le Prince de la Paix; l'alarme fut donnée. Aranjuez se remplit en un moment d'une foule furieuse, le palais du Prince de la Paix fut forcé, et pour apaiser l'émeute, le 18 au matin, le roi déclara Godoy déchu de tous ses emplois. On ne savait ce qu'était devenu le favori, quand, au matin du 19 mars, un soldat des gardes wallonnes le vit descendre dans la cour de son palais. Le malheureux s'était caché dans les greniers, sous un monceau de tapis; il était resté trente-huit heures sans boire ni manger, et venait de quitter sa retraite, poussé par la soif et la faim. Aux cris poussés par le soldat, la populace accourut. Godoy n'eut que le temps de se jeter au milieu d'un peloton de gardes du corps, qui lui offrirent, comme à un ancien camarade, de le protéger, et de le mener jusqu'à leur quartier. A pied entre deux cavaliers, cramponné aux arçons de leurs selles, en butte aux coups de bâton et aux coups de pierre, le Prince de la Paix était à demi mort quand il arriva à la caserne des gardes. On le déposa dans l'écurie sur une litière de paille hachée. Dans cette heure terrible le roi et la reine ne pensèrent qu'à leur ami; ils implorèrent pour lui la pitié de leur fils: Ferdinand se rendit auprès de Godoy et lui annonça qu'il lui faisait grâce. « Es-tu déjà roi? lui dit Godoy. — Pas encore, répondit Ferdinand, mais bientôt je le serai. » A sept heures du soir, en effet, le roi, menacé par une nouvelle émeute, signait son abdication.

Madrid s'était soulevé à la première nouvelle des événements d'Aranjuez: quand on connut la déchéance du favori, la foule courut à son palais et le saccagea, l'hôtel de la mère de Godoy, celui de son frère don Diégo, ceux de ses amis furent également pillés par les émeutiers, dont la fureur se tourna tout à coup en fol enthousiasme à la nouvelle de l'abdication du roi. La joie était si grande qu'on s'aperçut à peine de l'entrée de Murat à Madrid (23 mars). Ferdinand y entra le lendemain au milieu d'un peuple en délire. Les femmes jonchaient de

fleurs le chemin qu'il suivait, les hommes étendaient leur manteau sous les pieds de son cheval.

Ces événements extraordinaires prirent Napoléon au dépourvu. Il est fort probable qu'il n'avait pas encore pris de résolution ferme, quoiqu'on le voie, dès le 27 mars, offrir éventuellement la couronne d'Espagne à son frère Louis. La sottise du vieux couple royal et des conseillers de Ferdinand le servit à souhait. Charles IV et Marie-Louise ne pensaient qu'à se retirer à Badajoz pour y vivre tranquillement avec Godoy, *leur unique ami*. Pour sauver Godoy, ils eurent la pensée de s'adresser à Murat, lieutenant général de l'Empereur en Espagne. Murat comprit immédiatemennt le parti qu'il pouvait tirer de cette situation. Il engagea Charles IV à protester contre son abdication (23 mars 1808) et à remettre sa cause entre les mains de Napoléon; il lui donna une garde française, et le fit venir à l'Escorial, sur la route de France. Napoléon eut un moment l'idée de se rendre en Espagne, et ce qu'il y eût vu l'eût sans doute instruit des vrais sentiments de la nation. Par malheur, il s'arrêta a Bayonne. Beauharnais, Murat et Escoiquiz décidèrent Ferdinand à venir l'y retrouver.

L'entrevue de Bayonne. — Ferdinand quitta Madrid le 10 avril, croyant trouver Napoléon à Burgos. On le décida à pousser jusqu'à Vitoria. Là, quelques serviteurs dévoués, Urquijo, Correa, Alava, le duc de Mahon, le supplièrent de ne pas aller plus loin, Savary le décida à reprendre la route de France, et le 20 avril Ferdinand passait la Bidassoa. Napoléon ne put croire tout d'abord à un pareil aveuglement : « Comment, il est là! » s'écria-t-il. Il voulut le voir avant de prendre une résolution définitive. Dès qu'il l'eut vu son parti fut pris, Ferdinand fut condamné. « Le prince des Asturies, écrivait-il, est très bête, très méchant, et très ennemi de la France. »

Napoléon proposa d'abord à Ferdinand de lui céder le royaume d'Étrurie en échange de la couronne d'Espagne. Escoïquiz se crut de taille à négocier avec l'Empereur, il protesta des bonnes intentions de Ferdinand, et s'efforça de persuader a Napoléon que Ferdinand, marié à une princesse de la famille impériale, serait l'allié le plus fidèle et le plus constant

de la France. « Mauvaise politique, chanoine », répliqua Napoléon. Et il lui expliqua que l'alliance de l'Espagne était nécessaire à la sécurité de son Empire; il ne s'en croirait jamais assuré tant qu'un prince de sa maison ne régnerait pas à Madrid : il ne croyait pas à une guerre nationale puisque son intention formelle était de maintenir l'intégrité, l'indépendance et la religion de l'Espagne.

Ferdinand ne put se décider à accepter les conditions que lui offrait Napoléon. L'Empereur lui déclara qu'il négocierait directement avec Charles IV, qui arrivait à Bayonne le 30 avril.

Le Deux-Mai. — Pendant ces longs pourparlers un grave événement se passa a Madrid. La population était déjà irritée de la présence des Français; une émeute avait failli éclater, il y avait eu des mouvements à Tolède et à Burgos. Le 1er mai, Murat avait été sifflé par la foule sur le Prado. Le lundi, 2 mai, au matin, le bruit se répandit dans Madrid que les Français voulaient emmener de force l'infant don Francisco, frère du roi, le dernier prince de la famille royale qui fût demeuré en Espagne. Le peuple s'attroupa, des cris de mort furent proférés contre les Français, et bientôt une émeute formidable éclata. Murat s'en réjouit peut-etre; sûr d'écraser la résistance, il n'était pas fâché de donner une leçon aux Madrilènes. Les autorités espagnoles se jetèrent courageusement entre lui et la population. Aux premiers coups de feu, les ministres O'Farril et Azanza montèrent à cheval et se rendirent auprès de Murat, s'offrant à rétablir l'ordre si le prince voulait faire cesser le feu. Murat accepta et les fit accompagner jusqu'au palais des Conseils par le général Harispe. Les conseillers de Castille parcoururent les rues, exhortant les habitants à rentrer chez eux. Il n'y eut de combat sérieux qu'aux environs du parc d'artillerie, dont le peuple avait failli s'emparer. Tout aurait été vite oublié, et le *Dos de Mayo* ne serait pas resté une date de colère et de haine si Murat n'avait pas fait fusiller sans jugement, pendant la nuit, quelques centaines de prisonniers tombés entre ses mains. Cette fusillade apres la bataille, ce brutal manque de foi, l'Espagne ne les a pas encore pardonnés.

La nouvelle des événements de Madrid fut connue à Bayonne

le 5 mai. Napoléon n'avait pas encore trouvé le moyen de vaincre l'obstination de Ferdinand : la révolte de Madrid lui donna l'occasion de jouer une de ces scènes théâtrales où il excellait. Ferdinand fut mandé en présence du roi et de la reine, et de l'Empereur. Napoléon le rendit responsable du sang versé, le foudroya des éclats de sa colère, le menaça de mort s'il ne se soumettait immédiatement. Il offrit hypocritement à Charles IV de le ramener à Madrid. Le vieux roi refusa, ne demandant qu'à finir ses jours en paix avec sa femme et Godoy. Il céda tous ses droits à l'Empereur, en stipulant seulement que l'Espagne ne serait pas démembrée, et que la religion serait protégée. Le 10 mai, Ferdinand VII fit aussi l'abandon de ses droits et partit pour Valençay, tandis que Charles IV, la reine et Godoy se rendaient à Compiègne. Le 12 mai, les infants Carlos et Antonio publièrent à Bordeaux une renonciation à tous leurs droits sur la couronne d'Espagne. Le 6 juin, un décret de Napoléon nomma Joseph Bonaparte roi d'Espagne. Une junte, assemblée à Bayonne, vota en douze séances une constitution hâtive qui fut proclamée le 7 juillet. Deux jours plus tard, Joseph faisait son entrée en Espagne. Il la trouvait déjà en pleine insurrection.

II. — Histoire intérieure des États ibériques de 1800 à 1808.

Les Espagnols n'ont pas été sévères pour Charles IV, et n'ont gardé mémoire que de ses vertus privées. Comparé à son fils, Charles IV est en effet un excellent prince, humain, loyal, et aussi libéral qu'on pouvait le demander à un roi d'Espagne du XVIII[e] siècle. Malgré le malheur des temps, de grands progrès furent réalisés sous son règne, et il laissa l'Espagne plus éclairée qu'il ne l'avait trouvée à son avènement.

Les finances espagnoles. — Les finances attirèrent surtout l'attention du gouvernement. La guerre contre l'Angleterre (1796-1802) avait coûté 4 268 071 263 réaux ; la dette montait

à 4 108 052 721 réaux; Canga Arguelles estimait le produit net des recettes publiques à 644 206 633 réaux, et les dépenses, ramenées au strict nécessaire, montaient encore à 647 329 599 réaux, laissant un déficit annuel de 3 122 966. Et comment payer 700 000 000 d'arriéré? Comment faire face à l'imprévu?

Charles IV voulait loyalement payer les dettes de l'État; mais les besoins du trésor étaient tels que les ministres ne purent pas se montrer bien délicats sur le choix des expédients. Ils employèrent tous les moyens inventés par les financiers aux abois pour se procurer de l'argent. Ils contractèrent trois nouveaux emprunts dans la seule année 1801; ils instituèrent de nouveaux impôts; ils mirent à contribution la caisse des greniers publics (*positos*). Les cinq grandes corporations de Madrid, le consulat de Cadix, la banque de Saint-Charles furent ruinés par les exigences fiscales. Canga Arguelles n'énumère pas moins de 114 édits bursaux promulgués par Charles IV.

Cependant, au milieu de toute cette détresse, le gouvernement prit l'initiative de quelques mesures excellentes, dont la hardiesse eût fait reculer Aranda et Campomanes. Le 30 août 1800, les assignats ou *Vales* furent reconnus comme dette d'État, et de grandes ressources vinrent alimenter la caisse royale de consolidation des *Vales*. Les biens de mainmorte étaient la plaie de l'Espagne : on permit aux propriétaires de majorats et aux usufruitiers de biens-fonds ecclésiastiques de réaliser leurs immeubles, à condition d'en placer le produit sur la caisse des *Vales*. On mit en vente les biens des hospices, des hôpitaux et des œuvres pies, dont le capital fut versé à la caisse des *Vales*. Enfin, en 1806, le principe de l'aliénation des biens du clergé fut hardiment posé, et les événements de 1808 empêchèrent seuls d'en opérer la vente. Au 19 mars 1808, plus de 400 000 000 de réaux avaient été remboursés aux détenteurs de *Vales*. On ne pouvait faire davantage dans un pays qui n'avait pas d'industrie, dont le commerce était paralysé par la guerre, l'agriculture entravée par mille abus et la population décimée par la fièvre jaune.

Le commerce. — Avec la paix d'Amiens le commerce sembla se ranimer tout à coup. Sitôt qu'elle fut conclue, les

marchandises amoncelées depuis longtemps dans les ports du nouveau monde furent dirigées sur l'Espagne. Le mouvement commercial de 1802 et de 1803 fut extraordinaire. Le seul port de Cadix reçut en 1802 pour 1636 millions de réaux de marchandises. Les ministres se préoccupèrent de la situation que la paix d'Amiens allait faire à l'industrie espagnole et rédigèrent à ce sujet un mémoire détaillé qui prouve de sérieuses connaissances économiques. Après la reprise des hostilités, le Portugal servit d'entrepôt au commerce espagnol, les marchandises anglaises, les cotons d'Amérique étaient débarqués à Lisbonne et introduits ensuite en Espagne et même en France. Mais les exigences fiscales de la cour, l'exagération des impôts, la dépréciation des *Vales* portèrent au commerce espagnol des coups terribles.

Les routes avaient commencé à s'améliorer sous Charles III[1], on les continua dans quelques provinces. Les routes de Navarre et des Vascongades étaient égales aux meilleures voies de France; celles qui conduisaient de Madrid aux palais du roi étaient belles et bien entretenues, la route des Pyrénées à Cadix était achevée, le passage de la Sierra de Guadarrama et de la Sierra Morena ne présentait plus aucune difficulté. Dans d'autres provinces, rien n'était encore fait. La route de Madrid à Valence était à peine carrossable; les Asturies n'avaient pas de communications avec le royaume de Léon; le port de Vigo, l'un des meilleurs d'Espagne, n'était point relié à l'intérieur du pays. Les chemins étaient jalonnés d'auberges (*posadas*, *ventas*) établies de distance en distance « pour la commodité des voyageurs », mais l'aubergiste ne pouvait rien vendre, les voyageurs devaient tout apporter avec eux. La plupart des posadas d'Andalousie étaient affermées à des gitanos. Le brigandage reparaissait dans certaines provinces. En 1804 quatre bandes terrorisaient la province de Zamora; les bandits étendaient leurs ravages jusqu'à Madrid; ils commirent un vol en pleine ville, dans l'église des *Salesas reales*. Une enquête fit découvrir que ces bandes formaient une vaste association comptant parmi ses affiliés des magistrats et des ecclésiastiques.

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 999.

L'administration. — Charles IV toucha peu à l'administration générale du pays. Cependant les tendances centralisatrices du gouvernement se manifestèrent par quelques réformes et par la création de plusieurs commissions nouvelles. Le Conseil des finances fut réorganisé par décret du 2 février 1803. La présidence des audiences fut donnée dans toute l'Espagne aux capitaines généraux gouverneurs des provinces. La publication de la *Novisima Recopilacion* (Madrid, 1805, 6 vol. in-4) dota les pays de droit castillan d'un code relativement commode, mais extrêmement prolixe. Des mesures furent prises pour réduire le nombre des gens de justice; on exigea des avocats, des procureurs et des alguazils certaines garanties de capacité; on rappela les anciennes ordonnances qui défendaient aux juges de recevoir des épices, et aux officiers ministériels de percevoir des taxes illégales.

La justice criminelle, déjà très bénigne, reçut des adoucissements remarquables. Des juntes de charité se formèrent dans les grandes villes pour venir au secours des prisonniers. Le Prince de la Paix fit faire des enquêtes sur le régime des prisons, et s'intéressa aux projets de réforme qui lui furent présentés.

L'Inquisition garda son antique organisation, mais l'humanité de Charles IV et le libéralisme de ses ministres l'empêchèrent de faire de nombreuses victimes. Une exécution en effigie eut encore lieu en 1800; des procédures secrètes furent commencées contre un grand nombre de personnages; mais le Saint-Office n'osa les faire aboutir. Il se contenta de s'opposer à l'admission des juifs en Espagne, et, ne pouvant plus faire la guerre aux hommes, il la fit aux livres; son Index continua à prohiber la lecture des meilleurs ouvrages modernes; l'esprit public faisait cependant de tels progrès qu'on parlait de réformer l'Index quand la guerre de l'indépendance commença.

L'armée et la marine. — La puissance militaire du pays s'accrut certainement sous le règne de Charles IV. La marine fut, il est vrai, ruinée; mais elle figura avec honneur dans la guerre contre la France (1793-1795); elle put encore armer de grosses escadres dans la guerre contre l'Angleterre (1796-1802)

et sembla un moment capable de balancer la fortune de la Grande-Bretagne (1805). La marine de Charles IV eut de brillants officiers comme Gravina, Mazarredo, Galiano, Valdes et Churruca, le héros de Trafalgar. Elle manqua de bons matelots, elle manqua surtout d'argent. Cependant, même après Trafalgar, elle comptait encore quarante-deux vaisseaux, dont huit de 100 à 114 canons, et trente frégates.

L'armée fut entièrement réorganisée sur le modèle français. Le Prince de la Paix prit au sérieux son titre de généralissime. Il essaya de régulariser le recrutement, autorisa l'engagement pour un temps limité, augmenta la solde, assura la pension de retraite des officiers, forma de nouveaux bataillons d'invalides, et adoucit la discipline. Il fonda une École militaire à Zamora, dota l'armée d'un service de santé très bien conçu, donna à l'artillerie une organisation qu'elle a conservée en partie jusqu'à nos jours, créa le corps du génie. Malheureusement Godoy ne put vaincre la répugnance de l'Espagnol pour le service militaire; il fut obligé de remplir les régiments de vagabonds et de gens sans aveu; il ne put toujours payer régulièrement la solde; il lui fut impossible de rendre l'avancement légal et normal. Il travailla beaucoup à améliorer l'armée: mais il n'y travailla pas toujours avec intelligence. Il changea plusieurs fois l'uniforme et la composition des régiments; il supprima les dragons, puis les rétablit; il s'occupa fort peu de l'instruction des officiers, ne créa point d'État-Major, et n'osa pas aller contre la volonté du roi, qui ne voulait entendre parler ni de manœuvres, ni de camps d'instruction. L'armée espagnole n'avait ni instruction théorique, ni expérience militaire. Malgré ces vices d'organisation, et grâce à la sobriété, à l'endurance et au courage du soldat, l'armée espagnole, forte de 109000 hommes en 1808, constituait une force respectable où la guerre devait faire promptement revivre l'esprit militaire.

L'enseignement. — Le Prince de la Paix mettait sa gloire à protéger les lettres et les arts. On a vu dans un précédent chapitre comment il s'employa à les fomenter[1]. Il entreprit en 1807

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 737.

une réforme générale des Universités, et, quoique le programme en soit encore singulièrement étroit, on ne peut nier qu'il ne soit en progrès sur les anciens. Les petites Universités, telles que celles d'Irache et d'Oñate, sont supprimées. Celles qui ne pourront organiser un cours complet de médecine et de chirurgie ne seront pas admises à délivrer de grades de médecin, ni de chirurgien. La faculté de théologie perd l'aspect gothique qu'elle avait gardé jusqu'alors : on y explique les Écritures, et on y voit une chaire de religion. A la faculté de philosophie, une large part est faite aux sciences; on enseigne l'algèbre et la trigonométrie, la physique, la chimie, et l'histoire naturelle. A la faculté de médecine, il y a une chaire de physiologie et d'hygiène; un *découpeur* est attaché à la chaire d'anatomie. La faculté de droit, plus réfractaire à l'esprit nouveau, est obligée de faire une part plus large au droit national, et d'ouvrir ses portes à l'économie politique; mais il faut encore dix ans d'études pour épuiser les matières enseignées à l'école, et l'étudiant ne peut suivre qu'un cours par an. L'enseignement continue à s'adresser presque exclusivement à la mémoire. Le professeur commente le livre de cours, qu'il ne peut changer sans l'agrément du roi : les élèves le répètent de leur mieux; l'examen est une composition de récitation. Cependant la loi encourage les maîtres a composer eux-mêmes des manuels classiques, et leur promet la bienveillance du roi s'ils réussissent à en faire de bons. Le dimanche de chaque semaine est réservé aux séances d'apparat, aux disputes solennelles, si chères à l'ancienne Université; mais, pour la faculté de philosophie, un tiers de la séance doit être consacré aux sciences mathématiques. Ces réformes anodines parurent révolutionnaires aux contemporains; les petites Universités réclamèrent vivement contre l'édit qui les supprimait, et telle fut leur ténacité qu'en 1808, lors du voyage du roi à Bayonne, au moment où l'indépendance de la nation était en jeu, la ville d'Oñate envoyait des députés saluer Ferdinand VII à son passage et lui demander de rétablir son Université.

L'enseignement de la médecine fut celui qui profita le plus des réformes. Il fut organisé de toutes pièces à Madrid. Jus-

qu'en 1801, la direction des services médicaux appartenait à une junte générale des trois Facultés réunies de médecine, chirurgie et pharmacie. De 1801 à 1804 les trois facultés prirent une existence indépendante. Les médecins relevèrent de la junte royale supérieure de médecine; les chirurgiens, divisés en classiques (*latinos*) et en modernes (*romancistas*), relevèrent d'une junte supérieure de chirurgie (*Protocirujanato*); les pharmaciens eurent leur junte supérieure de pharmacie, les vétérinaires leur école royale. A ces grands corps bien recrutés et bien dotés fut confiée la direction et la surveillance de l'enseignement médical. Personne ne put plus être reçu médecin sans avoir suivi au moins pendant un an les cours de clinique de Madrid. Les membres des juntes furent envoyés en inspection dans les provinces. On toléra provisoirement les chirurgiens barbiers, et les médecins de village sans diplôme, mais on leur imposa de lourdes taxes, et on leur offrit de s'en affranchir en passant un examen pratique. L'instruction des sages-femmes fit également de grands progrès : elle avait besoin d'en faire si l'on en croit les plaintes générales des villes à ce sujet. A côté de l'enseignement royal et universitaire, les sociétés économiques continuèrent à distribuer un enseignement pratique souvent très apprécié, et à fomenter par tous les moyens en leur pouvoir l'esprit d'initiative et d'industrie.

La littérature. — Les tendances utilitaires de cette époque furent peu favorables au développement de la littérature. Les grands et hardis prosateurs de l'âge précédent étaient morts, ou s'étaient tus. Quelques poètes harmonieux, mais un peu vides, écrivaient aussi bien que peuvent le faire des hommes qui n'ont rien de nouveau à dire. Les poésies de Gaspar de Noroña et de Cienfuegos ne se lisent plus guère. Iglesias de la Casa imita avec succès la manière de Quevedo. Le P. Diego Gonzalez imita Fr.-Luis de Leon. Seul peut-être Quintana trouva dans quelques pièces, comme *les Caveaux de l'Escorial* (1805) et *l'Appel aux armes* (1806), des accents vraiment forts et poétiques. Ses drames du *Duc de Viseu* et de *Pelage* sont un peu oubliés. Le théâtre était très en vogue, mais le goût du public se partageait entre l'opéra italien et les *sainetes* nationaux.

Encore n'est-il pas très sûr qu'il ne préférât à tout le reste les danses et les chansons. Le *minue afandangado* attirait plus de monde que les pièces les plus travaillées. Le vieil art espagnol était mort, la littérature d'imitation n'intéressait que les lettrés, les premiers symptômes d'un art nouveau commençaient à peine à paraître, et la censure était trop sévère pour laisser mettre à la scène une œuvre vraiment originale. Les habitudes sociales s'opposaient à ce qu'une révolution littéraire fût possible sans une révolution politique.

Le Portugal [1]. — Le Portugal était tombé encore plus bas que l'Espagne. On chercherait en vain dans ce pays l'élite, à la vérité peu nombreuse, mais vaillante, qui existait en Espagne. Le peuple végétait dans l'ignorance et la misère. La noblesse était inactive et débauchée, le clergé immoral et superstitieux. Hypocondre et paresseux, errant dans son palais les mains dans ses poches, le prince régent assistait impassible à la ruine de son pays. Il avouait à l'Anglais Beckford que le royaume appartenait aux moines, et que la moitié de ces moines avait perdu tout jugement. La princesse Carlotta Joaquina, sa femme, vivait dans les jardins délicieux de Quelus, au milieu de ses dames d'honneur, de ses chanteuses et de ses ballerines andalouses. Toujours folle, la reine Marie passait de l'abattement à la terreur et jetait d'horribles cris quand l'image de son père lui apparaissait carbonisée, sur un piédestal de fer rouge, au milieu de chœurs de démons.

Le régent ne connaissait qu'une politique : empêcher l'invasion des idées françaises dans le royaume. La police de Lisbonne, confiée à l'intendant Pina Manique, était une véritable inquisition politique, chargée de découvrir et de confisquer les livres prohibés, de traquer les jacobins, les francs-maçons et les personnes suspectes. Robespierre était pour l'intendant le premier Antechrist, Napoléon était le second : c'était lui dont les invincibles armées devaient détruire le monde.

Cependant, malgré la police, les idées nouvelles faisaient des progrès. Le libraire Borel vendit à Lisbonne 12 000 exemplaires

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 747.

de notre Constitution de 1791. Des négociants, des émigrés français, les consuls des États-Unis, de Suède, d'Autriche même, faisaient de la propagande révolutionnaire. Une loge maçonnique s'ouvrait à Madère. Le duc de Lafoës réunissait les néophytes dans sa propre maison. L'abbé Correia da Serra, son favori, était un infatigable colporteur de manuscrits séditieux; l'intendant de police le regardait comme le plus dangereux des boutefeu.

Dans une pareille société les lettres ne pouvaient briller d'un vif éclat. La *Nouvelle Arcadie*, fondée en 1790, ne fut guère fréquentée que par des poètes médiocres, faiseurs de sonnets où les pieds d'une dame s'appelaient « onces de neiges » et ses yeux noirs « figues du diable ». Deux auteurs de quelque mérite, Ratton et Bocage, furent persécutés par l'Inquisition. Au Brésil, l'*Académie d'outre-mer* donna de meilleurs résultats. La province de Minas Geraes eut toute une école poétique (*os mineiros*) qui prépara par ses chants nationaux l'affranchissement du pays.

Les Portugais se consolaient de leur abaissement en profitant des avantages que leur assurait leur neutralité. Lisbonne servait d'entrepôt au commerce de l'Espagne et d'une partie de l'Europe. Il entrait chaque année dans le Tage 140 000 balles de coton. Les anciens magasins ne suffisaient plus à contenir les marchandises, on en avait construit sur les places et sur les quais. La ville s'agrandissait et s'embellissait. On aimait répéter : « Le Portugal est petit, mais c'est une terre de sucre! »

Le régent sacrifiait tout au maintien de cette neutralité bénie. En 1801, il avait acheté la paix à Bonaparte pour 20 millions de francs. Pour les payer, il avait fallu négocier un emprunt en Hollande, engager les diamants de la couronne, lever des taxes sur la noblesse et le clergé, porter la main sur les biens des absents et des orphelins, accaparer le numéraire, mettre le papier-monnaie en circulation. En 1803, le régent offrit à la France un subside d'un million par mois. On fit des économies sur l'armée, l'effectif fut réduit, et l'on songea même à ne garder que le nombre de soldats indispensable pour maintenir l'ordre dans le royaume. Personne ne semblait prévoir les

dangers qui menaçaient le Portugal lorsqu'on apprit que Napoléon avait refusé d'admettre les plénipotentiaires portugais aux négociations de Tilsit.

III. — La guerre de l'Indépendance.

L'insurrection espagnole : capitulation de Baylen (1808). — Aux premières nouvelles des événements de Bayonne, l'Espagne avait compris que Napoléon s'était joué de ses princes et se moquait d'elle. L'honneur national exaspéré refusa d'accepter le fait accompli. A Valence, à Cadix, à Badajoz, à Tortose, des mouvements populaires d'une extrême violence éclatèrent aux cris de : « Mort aux Français ! » Dès le 26 mai la junte provinciale d'Oviedo entra en relations avec les Anglais. En quelques semaines l'Espagne arma 150 000 hommes, divisés en armée des Asturies, armée de Galice, armées de Castille, d'Estremadure, de Valence, de Murcie et d'Aragon. Elles n'étaient, à la vérité, que des masses incohérentes de paysans et d'artisans révoltés, encadrées par quelques troupes de milices et quelques régiments de l'armée régulière, mais un même sentiment les animait toutes, et elles étaient commandées par des chefs énergiques, tels que Cuesta, Castaños et Palafox.

Joseph dut se frayer un chemin jusqu'à Madrid. Les généraux Verdier et Lasalle repoussèrent les insurgés sur son passage à Logroño et à Torquemada. Valladolid tenta d'arrêter les Français, ses défenseurs furent écrasés au Pont de Cabezon. Le 14 juillet 1808, la victoire de Medina del Rio Seco, remportée par Bessières sur les armées combinées de Galice et de Castille, amena la soumission de Leon et de Zamora. Les Espagnols avaient perdu 4 à 5 000 hommes et tous leurs canons. Le 20 juillet, Joseph entra à Madrid. On s'attendait d'un moment à l'autre à apprendre l'entrée de Dupont à Séville et de Moncey à Valence. La noblesse madrilène venait féliciter le roi Joseph. L'Espagne paraissait à la veille de se soumettre quand on apprit le 23 juillet que Dupont avait capitulé à Baylen.

Dupont avait en effet passé la Sierra-Morena vers la fin de mai et s'était dirigé vers Séville avec 8000 hommes. Cordoue avait tenté de lui résister, il y était entré le 7 juin et l'avait mise au pillage. Puis, ne recevant pas de renforts, menacé en tête par les insurgés de Jaen, en queue par ceux de Séville, il s'était décidé à la retraite et s'était établi le 18 juin à Andujar, à l'entrée des défilés de la Sierra-Morena. Il eut le tort d'y rester un mois, alors qu'il savait par les rapports du général Védel que la Manche tout entière était en insurrection. Le 15 juillet, les premières colonnes de l'armée de Séville arrivèrent devant Andujar. Dupont s'obstina encore à y rester et se contenta d'envoyer une partie de ses troupes au nord pour occuper les défilés et maintenir les communications avec la Manche. Le général espagnol Reding le gagna de vitesse et occupa Baylen, se plaçant ainsi entre Dupont et Védel. Dupont espérait écraser les Espagnols et rejoindre Védel dans la Manche; mais il quitta Andujar trop tard avec des troupes déjà ébranlées et dont les mouvements étaient paralysés par un immense convoi de bagages et de butin. Reding eut tout le temps de préparer sa défense : les régiments français n'arrivèrent que les uns après les autres et, au moment de l'attaque décisive, se trouvèrent trop fatigués pour donner l'assaut. Dupont ne réussit point à percer les lignes de Reding et se vit bientôt attaqué en queue par Castaños. Il demanda une suspension d'armes. Pendant qu'il négociait, Védel, accourant à son secours, attaquait Reding, lui enlevait deux canons et lui faisait 1100 prisonniers; il arrivait à deux lieues des lignes françaises. Il ne restait plus qu'un dernier effort à faire, les deux corps français se rejoignaient, la route de la Manche était rouverte. Cet effort, Dupont refusa de le faire. Il intima l'ordre à Védel de restituer aux Espagnols les canons et les prisonniers qu'il leur avait enlevés et l'engagea à faire retraite vers le nord. Mais Castaños profita de l'abattement de Dupont pour exiger que Védel fût compris dans la capitulation, menaçant de passer la division Dupont au fil de l'épée si Védel ne se rendait pas. Le 23 juillet, les deux généraux capitulèrent, à condition d'être transportés en France eux et leurs troupes. La junte refusa de reconnaître la capitulation, envoya les pri-

sonniers sur les pontons de Cadix, puis à l'île de Cabréra. Sur les 17 000 hommes qui avaient mis bas les armes à Baylen, 3000 seulement revirent la France après six ans de souffrances et de mauvais traitements.

L'effet moral fut encore plus désastreux, les Français ne parurent plus invincibles, les patriotes espagnols reprirent courage, bien des gens qui s'étaient d'abord ralliés à Joseph l'abandonnèrent, et il dut quitter sa capitale huit jours après y être entré. Presque en même temps, on apprit que le comte de La Romana, commandant un corps espagnol de 10 000 hommes dans l'île de Seeland, s'était embarqué pour l'Espagne à bord d'une escadre anglaise. Joseph se replia jusqu'à l'Èbre, et écrivit à Napoléon : « L'Espagne ne peut être réduite à moins de trois armées de 50 000 hommes qui agiront, et 50 000 hommes pour conserver les communications. Il faut d'immenses moyens pour réduire l'Espagne ; *ce pays et ce peuple ne ressemblent à aucun autre;* on ne trouve ni un espion ni un courrier ».

Les ministres de Joseph eux-mêmes déclaraient la conquête de l'Espagne impossible. Si Joseph offrait aux insurgés une paix séparée avec l'Angleterre, la cession du Portugal a l'Espagne, le paiement par la France des frais de la guerre, et l'abandon au fisc des biens du Prince de la Paix, les ministres estimaient que Joseph pouvait conserver son trône. Mais tout autres étaient les idées de Napoléon. Après un accès de fureur contre Dupont, il résolut de reconquérir tout ce qui avait été perdu, et écrivit à son frère (31 juillet) : « Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, mais non les limites de mon pouvoir. » Au point où en étaient les choses, Napoléon ne pouvait plus reculer.

Capitulation de Cintra (1808). – Le mois d'août vit un nouveau désastre. Junot occupait le Portugal depuis le mois de novembre 1807 avec moins de 20 000 hommes ; les Anglais résolurent d'envoyer une armée en Portugal, et à l'annonce de ce secours tout le pays s'insurgea. Un gouvernement provisoire s'établit à Porto, sous la présidence de l'archevêque, organisa des troupes et proclama la levée en masse. Les colonnes françaises triomphèrent d'abord sans difficulté, des bandes portu

gaises; mais, le 6 août 1808, sir Arthur Wellesley débarqua à l'embouchure du Mondego. Deux jours après sir Brent Spencer le rejoignit, et les deux généraux marchèrent sur Lisbonne avec 18 000 hommes. Junot ne put leur en opposer que 12 000. Il leur livra bataille le 21 août à Vimeiro, fut obligé de se retirer sur Torres-Vedras, et signa quelques jours plus tard la convention de Cintra (30 août). Les Anglais, plus scrupuleux que les Espagnols, exécutèrent le traité et ramenèrent Junot et ses soldats en France.

Campagne de Napoléon en Espagne (1808-1809). — Après les deux graves échecs de Baylen et de Cintra, Napoléon voulut s'assurer de la Russie avant de s'engager à fond en Espagne : d'où l'entrevue d'Erfurt[1].

Libre de toute crainte du côté du Nord, Napoléon ramena son armée sur les Pyrénées, tandis que Joseph se maintenait à Vitoria, ayant sa droite à Bilbao, et sa gauche à Logroño. Le 5 novembre 1808, Napoléon arriva à Vitoria. Il reprenait l'offensive avec 186 000 hommes, répartis en six corps d'armée: 34 000 hommes de la garde impériale formaient la réserve, sous les ordres de Bessières. La marche de Napoléon fut marquée par une série de victoires : le maréchal Lefèvre battit l'armée de Galice, le 11 novembre, à Espinosa, Soult la poursuivit jusqu'à Santander, où il entra le 16 novembre. La victoire de Tudela (23 nov.) rejeta l'armée d'Andalousie sur Saragosse, puis sur Calatayud et sur Guadalajara. Entré à Burgos après un combat insignifiant, Napoléon arriva le 30 novembre au pied du col de Somo-Sierra, où don Benito San-Juan l'attendait avec 12 000 hommes. Une batterie de douze pièces de canon enfilait la route, et semblait rendre le passage infranchissable. L'Empereur fit prendre la batterie d'assaut par ses lanciers polonais. L'armée espagnole se débanda, courut jusqu'à Talavera, et massacra son général. Le 2 décembre, Napoléon campait en vue de Madrid sur les hauteurs de Chamartin. Le peuple de Madrid, renforcé par 40 000 paysans armés, voulait se défendre; mais la classe aisée préféra traiter; le marquis de Castelar, gouverneur de Madrid demanda une suspension

1. Voir ci-dessus, p. 144.

d'armes. Comme les négociations n'avançaient pas assez vite, Napoléon fit prendre d'assaut le Retiro, le 4 décembre, à dix heures du matin. A cinq heures du soir le général Morla et don Bernardo Yriarte se rendirent au camp impérial. Napoléon leur donna jusqu'à six heures du matin pour se rendre. Pendant la nuit, Castelar évacua la ville. Le général Belliard l'occupa le lendemain 5 décembre à dix heures du matin. Il y avait un mois que Napoléon était en Espagne.

L'Empereur était mécontent de Joseph et se croyait dégagé de toute promesse envers les Espagnols par le fait même de leur insurrection. Il songea un moment à prendre le gouvernement direct de l'Espagne, qu'il aurait divisée en grandes provinces militaires, Joseph aurait été fait roi d'Italie. Cependant il se ravisa, et offrit encore de respecter l'intégrité de la monarchie si l'Espagne consentait à reconnaître Joseph. Les habitants de Madrid prêtèrent serment de fidélité au roi, en présence du Saint-Sacrement. Napoléon promit une amnistie à tous ceux qui déposeraient les armes dans le délai d'un mois, supprima le Conseil de Castille, l'Inquisition, les droits féodaux, les douanes provinciales et les deux tiers des couvents. Une députation des principaux habitants de Madrid, présidée par le corrégidor, vint remercier l'Empereur de sa clémence, et, à son entrée dans sa capitale (22 janvier 1809), Joseph lui-même fut « convenablement accueilli ».

En occupant Madrid, Napoléon avait cru briser la résistance de l'Espagne, mais la conquête était bien loin d'être achevée. Les généraux anglais Baird et Moore étaient à quelques journées de marche de Madrid, Palafox restait maître de Saragosse, Venegas et l'Infantado tenaient la campagne dans la Manche, Cuesta et Galluzo occupaient le cours inférieur du Tage, La Romana était en Galice, Ballesteros dans les Asturies. La junte de Séville avait adressé, le 1er janvier 1809, un appel à toutes les nations européennes. Elle avait ordonné de nouvelles levées d'hommes. Les Anglais lui fournissaient de l'argent, des armes, des habits. Les provinces occupées par les Français étaient infestées de bandes irrégulières qui ne tardèrent pas à s'aguerrir et à se rendre redoutables.

Napoléon, laissant 30 000 hommes à Joseph, se lança à la poursuite des Anglais (22 janvier). Arrivé à Astorga, il abandonna le commandement de l'armée à Soult et regagna la France.

Première campagne des maréchaux de Napoléon (1809). — Soult atteignit l'arrière-garde anglaise le 3 février. Moore fit faire à ses troupes 25 lieues en deux jours, arriva à la Corogne le 10 février, livra une bataille sous les murs de la ville et fut blessé à mort. Son armée réussit à s'embarquer le 18. Les Français entrèrent à la Corogne et au Ferrol où ils trouvèrent plus de 1500 pièces de canon. Tout le Nord-Est de l'Espagne fit sa soumission à Joseph, tandis que Venegas était battu a Uclès (13 janvier). Le siège de Saragosse était vigoureusement poussé par le maréchal Lannes. La ville capitula le 20 février après une résistance héroïque qui coûta la vie à 40 000 hommes.

Le fruit de ces victoires faillit être presque aussitôt perdu. Joseph, chef nominal de l'armée, n'avait aucune autorité auprès des lieutenants de son frère, son major-général Jourdan n'en avait pas beaucoup plus. Soult et Ney se détestaient, Napoléon en se retirant avait enlevé au commandement toute unité. Il avait emmené sa garde.

Soult, chargé d'envahir le Portugal, y entra le 24 février 1809, battit avec 20 000 hommes 45 000 Portugais sous les murs de Porto, leur prit 197 canons et pénétra dans la ville (29 mars). Mais, mal pourvu de munitions et inquiet pour ses communications, il n'osa pousser plus loin. Wellesley[1] débarqua le 22 avril à Lisbonne, réussit a surprendre Soult à Porto le 12 mai et le rejeta sur la Galice, puis sur le Leon. Ney, entraîné par la retraite de son collègue, dut évacuer la Galice (juillet).

Le maréchal Victor devait attendre en Castille l'arrivée de Soult à Lisbonne et envahir alors l'Andalousie. Il refoula Cuesta sur la frontière de Portugal et le battit à Medellin (28 mars); la veille, Sébastiani avait battu Cortojal à Ciudad-Real.

Le double échec de Soult en Portugal et de Ney en Galice obligea Victor et Sébastiani à se replier vers Madrid, bientôt

1. Voir les campagnes de Wellesley (Wellington) dans l'Indoustan, ci-dessus, t. VIII, p. 921 et suiv.

menacé par 70 000 Espagnols et 28 000 Anglo-Portugais, commandés par Wellesley et Beresford. Les deux maréchaux français n'avaient que 32 000 hommes à opposer à l'ennemi. Joseph appela Soult à son secours, laissa Belliard avec 4000 hommes seulement à Madrid et livra bataille, le 28 juillet, à Talavera, aux armées de Wellesley et de Cuesta. La bataille fut très meurtrière, nous coûta plus de 7000 hommes et resta indécise, mais l'approche de Soult détermina les Anglais à la retraite. Mortier atteignit Cuesta à Puente-del-Arzobispo, le mit en fuite et lui prit 30 canons (8 août). Joseph et Victor, débarrassés de Cuesta, se portèrent au devant de Venegas, le battirent à Almonacid et l'obligèrent à se replier sur la Sierra-Morena. Joseph rentra à Madrid le 15 août et fit chanter un *Te Deum* à San-Isidro. L'armée avait le plus grand besoin de repos, le train des équipages était désorganisé, l'artillerie manquait de chevaux, la cavalerie était insuffisante, un régiment ne pouvait pas toujours mettre en ligne 250 cavaliers.

Les victoires de Napoléon en Autriche et la paix de Vienne ne découragèrent pas l'Espagne. La junte de Séville réorganisa l'armée battue à Almonacid, la porta à 50 000 hommes, et en donna le commandement au général Arizaga avec ordre de marcher sur Madrid. Le 19 novembre, la bataille d'Ocaña coûtait aux Espagnols 20 000 tués ou blessés et 50 canons. Le duc del Parque avait été assez heureux, un mois auparavant, à Tamamès (18 oct.); il fut battu le 28 novembre à Alba de Tormes. La Castille fut évacuée par les armées espagnoles jusqu'à la Sierra-Morena.

En Aragon, Blake avait été battu par le général Suchet devant Saragosse (15 juin). En Catalogne la bataille de Molins-del-Rey avait coûté aux Espagnols 50 pièces de canon, et Reding qui dirigeait la résistance avait été forcé de se retirer à Tarragone.

Campagne de 1810 : l'Espagne presque reconquise. — Il n'en sortit que pour se faire battre à Valls (25 février 1810). L'année commençait donc sous des auspices favorables et promettait d'être décisive. Napoléon avait envoyé des renforts : on allait pouvoir tenter de grands coups. Joseph aurait dû cher-

cher, avant tout, à chasser de Portugal Wellesley, devenu lord Wellington, et attendre la soumission de Valence pour se lancer en Andalousie. Mais la conquête de l'Andalousie était plus facile, et l'on espérait que l'occupation de cette grande province amènerait la paix. Napoléon, consulté, évita de se prononcer. Le 9 janvier 1810, Joseph quitta Madrid, et marcha sur l'Andalousie avec 60 000 hommes. Le défilé de Despeña-Perros fut forcé en cinq heures (20 janvier). Le roi entra dans Cordoue le 26 et à Séville le 1er février. Sébastiani s'était emparé de Jaën, de Grenade et de Malaga. Malheureusement on ne se pressa pas assez d'occuper Cadix; le duc d'Albuquerque y entra avec 9000 hommes de bonnes troupes un jour avant l'arrivée du maréchal Victor à Chiclana. Ce fut une faute énorme qui devait peser sur toute la campagne. Bien défendue par sa position, par sa garnison, par la flotte anglaise, Cadix offrit au gouvernement national espagnol un asile inviolable. Soult se contenta de la bloquer, et ne tenta aucun effort sérieux pour s'en emparer.

On avait espéré que la chute de Séville assurerait la soumission de tout le Midi; mais Badajoz et Valence refusèrent d'ouvrir leurs portes et la *Junte suprême* réunie à l'île de Léon annonça, en nommant une régence, son intention d'imprimer à la lutte une nouvelle énergie.

Toutefois l'impression causée par la conquête de l'Andalousie fut profonde. Les timides, les irrésolus désespérèrent, et Joseph, qui visita les principales cités andalouses, reçut un accueil presque enthousiaste. Jamais peut-être le plan de Napoléon ne fut plus près de réussir. L'Espagne était occupée par 270 000 hommes. La Galice, Valence, Ciudad-Rodrigo, Badajoz et Cadix avaient seuls échappé aux Français.

Le régime militaire en Espagne (1810). — Ce fut le moment que Napoléon choisit pour infliger à la nation espagnole un nouvel affront qui porta au paroxysme l'indignation de tous les patriotes. Par décret du 8 février 1810, l'Empereur morcela l'Espagne en sept grands gouvernements militaires, indépendants les uns des autres. Les généraux commandants concentraient en leurs mains tous les pouvoirs civils; ils perce-

vaient les impôts, les appliquaient aux besoins de leur province, nommaient et destituaient les fonctionnaires et n'étaient responsables qu'envers l'Empereur. Augereau gouvernait la Catalogne, Suchet l'Aragon, Dufour la Navarre, Thouvenet les Vascongades, Dorsenne Burgos, Kellermann Valladolid, Soult l'Andalousie; le roi Joseph, réduit au gouvernement de la Nouvelle-Castille, n'était plus suivant sa propre expression que le « concierge des hôpitaux de Madrid ». Joseph dépêcha M. d'Azara à Paris. L'Empereur se contenta d'autoriser son frère à négocier avec les Cortès que la régence venait de convoquer à Cadix. Si les Cortès consentaient à reconnaître Joseph, Napoléon promettait de respecter l'intégrité de la monarchie espagnole; sinon il se croirait dégagé de toutes ses promesses et ne prendrait conseil que des intérêts de la France.

Cette nouvelle attitude de Napoléon exaspéra les patriotes espagnols. Le gouvernement national redoubla d'efforts, et l'Angleterre en représentant que Napoléon voulait annexer l'Espagne à son empire eut un nouveau et sérieux motif d'exciter l'Europe contre nous. Les exactions des généraux, les pilleries des officiers subalternes réduisirent au désespoir les populations des provinces conquises ou la guerre de partisans devint permanente. Mina en Navarre, Longa en Biscaye, Porlier dans les Asturies, Mendizabal dans le Haut Aragon, D. Julian dans la Vieille Castille, l'Empecinado et le Médico dans la Nouvelle organisèrent des bandes redoutables, contre lesquelles s'usa peu à peu l'énergie des Français. Dans cette lutte sans merci d'horribles cruautés furent commises de part et d'autre, la guerre se fit atroce.

Suite de la campagne de 1810 : Torrès-Vedras. — L'Andalousie une fois conquise, Napoléon songea à chasser les Anglais de Lisbonne. Masséna fut mis à la tête de l'armée de Portugal, forte de 60 000 hommes. Drouet d'Erlon devait venir le rejoindre avec 20 000 hommes, tandis que 20 000 soldats de la jeune garde occuperaient le pays derrière lui. Wellington disposait de 30 000 Anglais, de 40 000 Portugais, commandés par des officiers anglais, et des milices du royaume. Un décret ordonna sous peine de mort aux Portugais de tout

âge et de tout sexe d'abandonner leurs habitations à l'approche des Français, d'enlever ou de détruire tout ce qui pourrait servir à leur subsistance. Masséna, très mal avec le maréchal Ney, avait donc à opérer dans un pays sans chemins, et sans ressources, contre un ennemi nombreux, bien pourvu et décidé à opposer une résistance désespérée.

La première opération de la campagne fut le siège de Ciudad-Rodrigo. La tranchée fut ouverte le 15 juin 1810, la ville se rendit le 9 juillet, après vingt-quatre jours de bombardement. Le siège d'Alméida dura du 24 juillet au 28 août. Masséna ne put arriver à Viseu avant le 19 septembre. Le 27, il attaqua Wellington à Busaco, dans de formidables positions d'où il ne put le déloger; mais Wellington, craignant d'être tourné, se retira le lendemain sur les lignes de Torres-Vedras qu'il avait fortifiées d'avance. Trois lignes de redoutes s'étendaient entre le Tage et la mer et comptaient 168 ouvrages, armés de 383 pièces de canon. Masséna resta en présence de l'ennemi jusqu'au 13 novembre, attendant toujours les renforts qu'on lui avait promis, et qui n'arrivaient pas. Le général Foy fut envoyé à Paris pour demander de nouvelles troupes. Napoléon refusa de rien faire de plus. Le 13 novembre, Masséna se replia sur Santarem pour cantonner son armée dans un pays un peu moins épuisé, Wellington l'y suivit, et fit passer une partie de son monde sur la rive gauche du Tage.

Campagne de 1811 : Fuentes-de-Onoro. — Si Masséna avait eu des renforts, il eût pu attaquer avec succès Wellington affaibli; s'il avait eu des équipages de pont, il eût pu passer le Tage; mais il ne reçut ni renforts ni équipages. Soult, qui le jalousait, se contenta de mettre le siège devant Badajoz (19 février). Le 5 mars 1811, Masséna commença son mouvement de retraite vers la frontière d'Espagne. La retraite fut pénible. Ney se couvrit de gloire à Redinha (12 mars), où avec une seule division de cavalerie et six pièces de canon, il résista pendant plusieurs heures à 30 000 Anglais. Le 8 avril toute l'armée était rentrée en Espagne; il ne nous restait plus de nos conquêtes en Portugal que la place d'Alméida. Vingt mille Anglais vinrent l'assiéger. Masséna se décida à marcher

à son secours, il livra bataille aux Anglais le 5 mai 1811 à Fuentes-de-Oñoro, et ne put les débusquer de leurs positions. Le général Brénier, qui commandait la place, la fit sauter et se rallia au général Reynier à San-Felices. Le 10 mai, Masséna était remplacé à la tête de l'armée de Portugal par Marmont, et cette expédition sur laquelle on avait fondé tant d'espérances se terminait par un échec complet.

En Espagne la situation restait stationnaire. Pendant la guerre de Portugal, Soult avait battu Ballesteros à Castillejos, et s'était emparé d'Olivenza et de Badajoz (11 mars 1811). Mais, dès le 15 avril, Olivenza était repris par les Anglais qui commençaient bientôt le siège de Badajoz. Le 5 mars le corps de blocus de Cadix fut attaqué à Chiclana par 22 000 hommes, et ne put empêcher les Anglais de s'établir à l'île de Léon. Soult, voulant dégager Badajoz, livra à Beresford la bataille indécise de l'Albuéra (16 mai) et dut se replier sur Lléréna. Au mois de juin Marmont arriva à son secours, et Drouet d'Erlon lui amena 7000 à 8000 hommes. Les deux armées de Portugal et d'Andalousie réunies auraient pu marcher contre Wellington, mais les deux maréchaux se jalousaient et se séparèrent sans avoir rien fait. Soult reprit la route d'Andalousie, et dégagea Séville menacée par deux corps d'armée espagnols. Blake, battu à Baza, fut refoulé jusqu'à Valence, Ballesteros dut se retirer jusque sous le canon de Gibraltar. Ces bons résultats furent compromis par Hill et Castaños, qui surprirent le général Gérard à Arroyo-Molinos (26 octobre) et coupèrent les communications entre l'armée du midi et l'armée de Portugal. Marmont réussit seulement à protéger Ciudad-Rodrigo contre une attaque des Anglais, refusa la bataille que lui offrait Wellington à Fuente Guinaldo, et commit l'imprudence de laisser tout son matériel de siège à Ciudad-Rodrigo, place de première ligne, qui devait être le premier objectif de l'ennemi.

Tandis qu'à l'ouest et au sud les Français conservaient péniblement le terrain conquis, Suchet faisait de grands progrès en Catalogne. Tarragone, investie le 4 mai, était prise le 28 juin 1811, et nous livrait 9700 prisonniers et 384 pièces de canon. Suchet marcha alors contre Valence, emporta successivement

les forts d'Oropesa et de Sagonte, battit en deux rencontres le général Blake qui défendait Valence, et entra dans la ville le 10 janvier 1812. L'Empereur le fit maréchal et duc d'Albuféra, et lui donna de magnifiques propriétés en Valence, mais il réunit à son domaine extraordinaire plus de 200 millions de biens-fonds et témoigna ainsi une fois de plus son intention de démembrer l'Espagne.

Campagne de 1812 : les Arapiles. — Dès le commencement de 1812, il est aisé de voir que les Français sont las de la guerre. A Madrid le pain vaut 30 sous la livre; l'armée de Portugal est obligée de se disperser pour trouver à vivre; le blocus de Cadix est qualifié par les soldats eux-mêmes de « blocus éternel »; les armées françaises suffisent à peine pour garder le pays et sont partout réduites a la défensive. Wellington, qui a réussi à se maintenir en Portugal, comprend que le moment de prendre l'offensive est arrivé pour lui. Il profite de l'isolement de Marmont pour emporter Ciudad-Rodrigo (19 janvier 1812), puis il se retourne contre Soult, et lui enlève Badajoz (6 avril). Napoléon, furieux contre ses lieutenants, donne le commandement en chef à son frère Joseph, et lui adjoint Jourdan, comme chef d'état-major, au grand mécontentement de Soult, qui se croyait avec raison désigné pour prendre la direction de la guerre. Il résulte d'un rapport de Jourdan à Joseph en date du 28 mai que la plupart des armées sont déjà dans le plus triste état : il n'y a ni magasins, ni moyens de transport, peu d'artillerie de campagne, l'artillerie de siège est tombée aux mains des Anglais à Ciudad-Rodrigo, la solde est arriérée, un fâcheux esprit de pillage règne dans les troupes, et, quoique la France ait 230 000 hommes dans la Péninsule, si Wellington qui dispose de 60 000 hommes marche sur Madrid, Joseph n'aura pas 50 000 combattants à lui opposer. Jourdan proposa de former aux environs de Madrid un corps de réserve de 20 000 hommes, toujours prêt à se porter au secours de l'armée de Portugal ou de l'armée d'Andalousie, suivant que Wellington attaquerait l'une ou l'autre. Mais aucun des généraux commandants ne voulut affaiblir son corps et Jourdan n'eut plus qu'à informer le ministre de la guerre de cette triste situation.

Le jour même où Jourdan dénonçait le péril, Wellington se mettait en mouvement (12 juin). Marmont, obligé de se replier derrière le Duero, y reçut quelques renforts et repassa le fleuve. Wellington se replia sur Salamanque et s'en empara (27 juin). Il était suivi par Marmont. Les deux armées marchaient parallèlement à demi-portée de canon. Marmont eût dû attaquer Wellington en marche; il le laissa rentrer dans son camp d'Aldea-Nueva, et, sans attendre les renforts que lui amenait Joseph, il livra la bataille des Arapiles ou de Salamanque (22 juillet). Blessé dans l'action, il perdit 6000 hommes et neuf canons, et battit en retraite jusqu'à Burgos. Joseph, compromis par cette retraite, quitta Madrid le 10 août, où Wellington fit son entrée le 12. Joseph appela à lui l'armée d'Andalousie.

Tandis que Soult se préparait de mauvaise grâce à évacuer Séville, le général Clausel, qui remplaçait Marmont à l'armée de Portugal, menait contre Wellington une brillante campagne Ralliant les garnisons de Toro et de Zamora, il remontait lentement vers l'Èbre, laissant au château de Burgos le général Dubreton qui ne put être forcé. Au milieu d'octobre, Souham, successeur de Clausel, avait 40 000 hommes sous ses ordres, reprenait Burgos, et obligeait Wellington à repasser le Duero (25 octobre).

Soult avait levé le siège de Cadix le 25 août, et s'était mis en marche par Grenade et Huescar sur Almanza où il rejoignit l'armée du centre le 2 octobre. Le 2 novembre, Joseph rentrait à Madrid. Le 10, les trois armées françaises du midi, du centre et de Portugal étaient réunies en vue des armées alliées d'Angleterre, de Portugal et d'Espagne. Soult, Joseph et Souham avaient 70 000 hommes d'infanterie, 10 000 cavaliers et 120 pièces de canon. Joseph voulait attaquer l'ennemi : la mauvaise volonté de Soult empêcha de livrer bataille. Wellington rentra en Portugal, mais l'Andalousie était perdue pour les Français.

Campagne de 1813 : la retraite; bataille de Vitoria. — Il eût fallu des renforts; au lieu d'en envoyer, Napoléon rappela des troupes. Suchet réussit à se maintenir dans ses conquêtes et obligea même John Murray à lever le siège de Tarragone en abandonnant son artillerie de siège au pied des

remparts (12 juin 1813); mais Joseph ne put réunir que 66 000 fantassins, 10 700 chevaux et 100 pièces de canon pour combattre Wellington, qui avait 120 000 hommes sous ses ordres immédiats. Au premier mouvement des Anglais, le général Leval se hâta d'évacuer Madrid et de rejoindre Joseph qui s'était établi dès le 23 mars à Valladolid. Profitant de sa supériorité numérique, Wellington essaya de couper aux Français la route des Pyrénées. Le 2 juin, les armées françaises étaient réunies à Medina del Rio-Seco, mais les bagages formaient un immense convoi, et plus de 10 000 Espagnols dévoués à Joseph (*afrancesados*) suivaient l'armée pour échapper aux vengeances de leurs compatriotes. Le 16 juin, l'armée avait pris position à Miranda. Plusieurs généraux voulaient continuer la retraite sur Tudela et Saragosse, mais il fallait faire filer au plus vite sur la France les bagages et les émigrés; le convoi commença à défiler le 20 sous la protection d'une escorte de 4000 hommes. Le 21, tout n'était pas encore parti, les alliés parurent et il fallut livrer bataille à Vitoria avec 39 000 hommes contre 60 000, sans attendre les renforts qu'amenaient Foy et Clausel. La lutte fut sanglante, l'ennemi perdit 5000 hommes, les Français laissèrent sur le champ de bataille 7000 hommes, 150 canons et presque tous les bagages; ils ne se rallièrent qu'à Salvatierra. Joseph se retira sur Pampelune, puis sur Saint-Jean-de-Luz. Le 2 juillet, l'armée repassa la Bidassoa. Clausel, arrivé le 21 juin au soir à une demi-lieue de Vitoria, avait fait retraite sur Saragosse et Jaca. Suchet évacuait lentement Valence. Le 12 juillet, Soult arrivait à Saint-Jean-de-Luz et Joseph lui remettait le commandement.

Il s'agissait cette fois d'empêcher les Anglais de franchir les Pyrénées. Soult songea d'abord à reporter la guerre en Espagne. Il marcha sur Pampelune avec 35 000 hommes et arriva jusqu'à Huarte, mais là il se heurta à Wellington et ne put l'entamer. Il chercha alors à se reporter vers Saint-Sébastien pour accabler la droite des Anglais commandée par Hill. Wellington devina son mouvement, le suivit, et le rejeta en France (25 juillet, 1er août). Ces combats avaient coûté 8000 hommes aux Français et 6000 aux Anglo-Espagnols. Les deux armées

restèrent trois semaines en présence sans combattre, puis Wellington reprit sa marche en avant. Le 31 août, un assaut furieux livra Saint-Sébastien aux Anglais qui le saccagèrent de fond en comble; le soir de la victoire la ville brûla sans qu'on ait jamais su comment fut allumé l'incendie. Sur 600 maisons, 40 à peine restèrent debout. Soult avait essayé de secourir la malheureuse ville, et n'avait pu emporter la position de San-Marcial héroïquement défendue par les Espagnols, commandés par don Manuel Freire.

Soult passa le mois de septembre à réorganiser son armée et à y incorporer 30 000 conscrits tirés du midi de la France. Du 6 au 13 octobre différents combats eurent lieu sur la ligne de la Nivelle et obligèrent Soult à se replier sur Saint-Jean-de-Luz. Du 10 au 12 novembre, Wellington força les lignes de la Nivelle, et repoussa les Français dans le camp retranché de Bayonne; 50 pièces de canon étaient restées en son pouvoir. Soult n'avait que 50 000 hommes d'infanterie et 6000 chevaux. Wellington disposait de près de 80 000 hommes.

Campagne de 1814; bataille de Toulouse. — Les lignes de la Nive attaquées une première fois du 8 au 13 décembre furent emportées par Wellington le 15 février 1814. Soult abandonna Bayonne qui fut immédiatement assiégé, et se replia sur Orthez. Il y livra le 27 février une bataille acharnée où il perdit encore 12 canons et 2000 prisonniers. Il opéra sa retraite sur Toulouse et y fut suivi par Wellington qui détacha Beresford sur Bordeaux. Le maire de la ville prit la cocarde blanche et reçut les Anglais en amis (12 mars). Le 10 avril, Soult, qui n'avait pas plus de 30 000 hommes, livra bataille à Wellington en avant de Toulouse, il sut maintenir toutes ses positions, mais il évacua Toulouse le lendemain de la bataille, et le 12 avril Wellington entra lui-même dans la ville où la société royaliste le reçut comme un libérateur.

Soult avait espéré se joindre à Suchet qui venait de rentrer en France après avoir battu en retraite depuis Valence, sans se laisser entamer. Suchet n'avait évacué Valence que le 5 juillet, laissant des garnisons dans les principales villes de la côte. L'abandon de Saragosse par le général Paris (8 juillet), la

capitulation de l'Aljaféria, de Daroca, de Mallen obligèrent Suchet à repasser l'Èbre (14-15 août). Tarragone, déjà assiégée par les Anglais et les Espagnols, fut dégagée; le maréchal en fit sauter les fortifications, et se retira derrière le Llobrégat. Il resta jusqu'à la fin de 1813, campé aux environs de Barcelone, mais le départ d'une division italienne et la nécessité de désarmer les Allemands qui faisaient partie de son armée le réduisirent à 23 000 hommes. Au mois de janvier 1814, Napoléon lui demanda 10 000 hommes d'infanterie, les deux tiers de sa cavalerie, et presque tous ses canons. Le 1er février. Suchet quitta Barcelone, y laissant le général Hébert avec 8000 hommes. Au mois de mars, Suchet n'avait plus que 12 000 hommes, et n'occupait plus que Barcelone et Tortose. Dans les premiers jours d'avril, Suchet rentra en France et se porta sur Carcassonne pour opérer sa jonction avec Soult. Le 18 avril, la nouvelle de la chute de Napoléon et de la conclusion d'un armistice fut communiquée aux deux maréchaux. Le 16 avril, la garnison de Bayonne avait livré le dernier combat de cette longue guerre, et tué 600 hommes aux Anglais dans une sortie.

Appréciation de la guerre d'Espagne. — La guerre d'Espagne a été l'une des plus grandes fautes de Napoléon et l'une des causes principales de sa perte. On ne peut cependant méconnaître que l'Empereur n'eût un intérêt politique de premier ordre à s'assurer l'alliance de l'Espagne par un changement de dynastie. Ses précédents triomphes lui faisaient croire que l'opération serait facile : « Si cela devait me coûter 80 000 hommes, disait-il, je ne le ferais pas, mais cela ne m'en coûtera pas plus de 12 000. » La guerre une fois engagée, il était interdit à Napoléon de revenir en arrière, mais puisqu'il lui fallait vaincre à tout prix, il eût dû employer à triompher de l'Espagne toutes les ressources de la France et toute la force de son génie. Il eut tort de menacer l'Espagne d'un démembrement, tort de quitter le pays en janvier 1809, avant de l'avoir complètement soumis, tort d'autoriser en 1810 la conquête de l'Andalousie avant d'avoir jeté Wellington à la mer, tort de n'avoir point soutenu Masséna, alors que 50 000 hommes

de plus auraient peut-être assuré la victoire, tort de s'être engagé dans une guerre avec la Russie avant d'avoir terminé l'affaire d'Espagne, tort enfin de n'avoir pas délibérément évacué la Péninsule dès le mois de janvier 1813. Toutes ces fautes ont été aggravées par la médiocrité de Joseph, les jalousies des généraux, leurs pillages, leurs ambitions personnelles. 300 000 Français ont succombé dans cette lutte terrible, sans que la France y ait gagné autre chose que la haine longtemps implacable de toute une nation.

L'Espagne est fière à juste titre de la résistance qu'elle a opposée à Napoléon : elle montra pendant six ans une constance à toute épreuve et un courage surhumain. Mais sans cesser d'admirer son héroïsme, on peut dire qu'il fut dû en partie à l'infériorité de sa civilisation ; il y eut de l'ignorance et du fanatisme dans sa révolte. Elle se souleva pour Dieu, pour la patrie et pour le roi (*Dios, patria, rey!*). Mais Napoléon, restaurateur du culte catholique en France, ne menaçait pas le catholicisme en Espagne, il ne menaçait que les couvents, et les Espagnols les ont supprimés d'eux-mêmes un peu plus tard. Napoléon voulait respecter l'intégrité du territoire espagnol, et ne songea à y toucher que du jour où la résistance de la nation l'exaspéra. Quant au changement de dynastie, l'Espagne ne pouvait qu'y gagner. Les écrivains espagnols impartiaux reconnaissent eux-mêmes que Joseph ne manquait ni de bonnes intentions ni de bonnes qualités, que l'on s'est vraiment trop moqué de « *Pepe Botellas* », et qu'après tout Ferdinand VII l'a bien vengé.

Si la conquête française a matériellement échoué, il n'en faut pas conclure que cette grande lutte ait été stérile. L'Espagne s'est définitivement réveillée de sa torpeur, et s'est habituée à la liberté politique. L'ancien régime a été frappé à mort. Après avoir combattu les Français pendant six ans, l'Espagne a combattu soixante ans pour imposer les idées françaises à sa dynastie restaurée.

Les Cortès et Ferdinand VII. — La première constitution qu'ait eue l'Espagne moderne est la Constitution de 1808, proposée par Napoléon à la junte de Bayonne, où figurèrent

quelques-uns des hommes les plus instruits et les plus intelligents de la nation. Improvisée avec une légèreté extraordinaire, cette constitution n'était assurément pas bien libérale ; elle n'en constituait pas moins un immense progrès sur le régime qu'elle devait remplacer. Elle obligeait le roi à convoquer les Cortès au moins tous les ans. Elle décrétait l'égalité civile, supprimait officiellement la torture, restreignait les majorats et faisait disparaître un grand nombre de privilèges onéreux.

Les patriotes espagnols repoussèrent avec horreur les présents de l'étranger, mais ce fut pour opposer à la constitution incomplète qu'on leur offrait une œuvre vraiment nationale et libérale.

Le signal de l'insurrection avait été donné dans toute l'Espagne par des *juntes* particulières, une trentaine de villes s'étaient en moins d'un mois soulevées contre les Français, mais toutes ces assemblées, jalouses les unes des autres, eussent été impuissantes. Le 25 septembre 1808, une *Junte suprême*, formée de députés de toutes les juntes locales, s'assembla à Aranjuez sous la présidence de Florida-Blanca. Transférée à Séville après l'occupation de Madrid par Joseph, la Junte suprême ne cessa de montrer la plus grande énergie et annonça elle-même (22 mai 1809) la prochaine convocation des Cortès. Il était nécessaire en effet de recourir à cette mesure, car les juntes locales supportaient mal l'ascendant de la Junte suprême, le Conseil de Castille contestait son autorité et ses membres eux-mêmes étaient divisés entre eux. Après la prise de Séville par les Français, la Junte suprême résigna ses pouvoirs entre les mains d'un *Comité de régence* de cinq personnes qui gouvernèrent en s'appuyant sur une junte populaire nommée par le peuple de Cadix. La junte populaire imposa au Conseil de Castille encore très réactionnaire et à la régence hésitante la convocation de Cortès générales et extraordinaires, nommées d'après un système tout nouveau en Espagne. Il devait y avoir un député pour 50 000 habitants. L'élection avait lieu à trois degrés par des juntes de paroisse, de district et de province. Était électeur du premier degré, tout Espagnol âgé de vingt-cinq ans domicilié dans le pays. Le décret de convocation fut

expédié le 7 janvier 1810. Les Cortès s'ouvrirent à Cadix le 24 septembre. Malgré l'invasion, les élections s'étaient faites à peu près dans toutes les parties de l'Espagne. La députation de Catalogne était au complet, 4000 électeurs avaient voté à Madrid.

Dès leur première séance, les Cortès proclamèrent le principe de la souveraineté nationale. Le bruit s'étant répandu en Espagne que Ferdinand VII pourrait être rétabli par Napoléon, en acceptant la main d'une princesse impériale, les Cortès déclarèrent, le 1er janvier 1811, que ces conditions ne seraient pas acceptées par la nation.

Au milieu des périls du blocus, au bruit des canons français dont les projectiles atteignaient parfois la ville de Cadix, les Cortès discutèrent et votèrent une constitution.

Dès leurs premiers pas dans la vie politique, les députés espagnols se révélèrent orateurs. Ils apportèrent dans la discussion le grave enthousiasme de nos Constituants. Les libéraux comptèrent dans leurs rangs le financier Arguelles, le géographe Antillon, Herreros, Calatrava, Porcel, des ecclésiastiques comme Muñoz Torrero, Oliveros, Gallego, Espiga. Les conservateurs (*serviles*) avaient pour orateurs : don Francisco Gutierrez de la Huerta, don José Pablo Valiente, don Francisco Borrull, des ecclésiastiques comme don Jaime Creus et don Pedro Inguanzo. Les députés américains avaient pour chefs don José Mejia, partial et peu désintéressé, mais habile à plaider le pour et le contre, véritable virtuose de la controverse politique; Leiva, Morales Duarez, Feliù et Gutierrez de Teran, Alcocer, Arispe, Larrazabal, Gordoa et Castillo étaient après lui les membres les plus distingués de la représentation des Indes.

La Constitution nouvelle fut promulguée le 18 mars 1812 Elle reconnaissait la souveraineté nationale (art. 3) et la séparation des pouvoirs, elle proclamait l'unité de la législation (art. 258), l'inamovibilité des magistrats, la liberté individuelle, la liberté de la presse. Elle supprimait la torture (art. 303) et la confiscation (art. 304). Elle réformait les finances. La puissance exécutive était confiée au roi et à sept ministres assistés d'un Conseil d'État de quarante membres. Le pouvoir législatif appar-

tenait aux Cortès, élues pour deux ans au suffrage à trois degrés, et siégeant trois mois par an, quatre au plus. Une commission de permanence, appelée la *Députation*, veillait dans l'intervalle des sessions au maintien de la Constitution. Les provinces étaient administrées par un gouverneur civil et une députation élue. Les communes avaient à leur tête un *alcade*, assisté d'un Conseil élu (*ayuntamiento*). Sur un seul point la liberté de l'Espagnol était restreinte. La religion catholique, « la seule véritable », était déclarée à jamais la religion de l'Espagne, et l'exercice de tout autre culte était prohibé (art. 12). L'Inquisition fut supprimée, mais on créa des tribunaux protecteurs de la foi, chargés d'empêcher la publication de tout ouvrage « contraire aux dogmes et à la discipline traditionnelle de l'Église ».

Les « immortelles Cortès extraordinaires de Cadix » se séparèrent le 20 septembre 1813. Six jours plus tard les Cortès ordinaires nommées en exécution de la loi constitutionnelle ouvrirent leur première session à Cadix. Elles passèrent de là à l'île de Léon, et enfin entrèrent à Madrid le 5 janvier 1814.

On savait déjà que des négociations étaient engagées depuis le mois de novembre 1813 entre Napoléon et Ferdinand. Par le traité de Valençay (8 décembre 1813), Napoléon reconnaissait Ferdinand en qualité de roi d'Espagne et promettait que les troupes françaises évacueraient la Péninsule à mesure que les troupes anglaises en feraient autant de leur côté. Ferdinand envoya le duc de San-Carlos à Madrid, et lui donna pour instructions de faire ratifier le traité par les Cortès. Il déclarait secrètement « qu'il était résolu à le déclarer nul dès son retour en Espagne ». La régence répondit respectueusement au roi qu'elle ne le tenait pas pour libre et ne pouvait négocier avec lui sur ces bases. Le 19 février, les Cortès, déjà inquiètes de l'attitude de Ferdinand, décrétèrent que le roi ne serait pas reconnu avant d'avoir prêté serment à la Constitution. Elles avaient en effet mille raisons de suspecter sa bonne foi. Le parti réactionnaire s'agitait et travaillait les généraux; une main inconnue distribuait aux soldats du pain, de l'eau-de-vie et de l'argent. Juan Lopez Reina, « méchant greffier sans valeur » et

député de Séville, proclamait en pleines Cortès le pouvoir absolu du roi.

Cependant Ferdinand VII craignait de se compromettre. Autorisé par Napoléon à regagner l'Espagne (7 mars 1814), il écrivit à la régence qu'il approuvait « tout ce qui avait été fait en son absence pour le bien de l'Espagne ». Il quitta Valençay le 13 mars, et le 24 du même mois le maréchal Suchet le conduisit jusqu'à la rive gauche de la Fluvia. Sur la rive droite, le général Copons le reçut à la tête de ses troupes et l'emmena à Girone où il fut reçu avec des transports d'enthousiasme. Dissimulant toujours ses véritables sentiments, il arriva le 16 avril à Valence où il trouva un appui matériel dans la division du général Elio. Les députés réactionnaires envoyèrent une adresse à Valence pour demander la dissolution des Cortès. Le bas peuple, dans sa joie idolâtre d'avoir recouvré son roi, ne voulait pas que l'on mît de bornes à son pouvoir. Le général Santiago Wittingham se rapprocha de Madrid, et, dans la nuit du 10 au 11 mai, les deux régents, deux ministres, et les députés suspects de libéralisme furent arrêtés par ordre du roi. Arguelles, Martinez de la Rosa, Arispe, Teran, Quintana, une foule d'autres hommes distingués se virent, pour prix de leurs services, de leur énergie et de leur dévouement, jetés en prison. Le 13 mai, Ferdinand VII faisait son entrée dans sa capitale. Il ne restait rien en apparence de l'œuvre des Cortès. L'Espagne victorieuse se remettait d'elle-même sous le joug.

BIBLIOGRAPHIE

ESPAGNE. — **Ouvrages contemporains**. — *Censo de frutos y manufacturas de España*. Madrid, 1803, in-f°. — *Elogio hist. del brigadier D. Cosme D. de Churruca*, Madrid, 1806, in-4. — *Estado gen. de la armada (1802-1807)*, Madrid, in-32. — **Ferret (D. Zeferino)**. *Exposicion historica de las causas que mas han influido en la decadencia de la marina española (1813)*, Barcelone, 1819, in-8. — **Gallardo**. *Origen, progresos y estado de las rentas de la corona*. Madrid, 1805, 3 vol. in-8. — **Godoy (D. Manuel)**, *Mémoires*, trad. d'Esménard Paris, 1836, 4 vol. in-8. — *Indice ultimo de los libros prohibidos.. formado por el señor inquisidor general*, Madrid, 1805, in-4. — **Jovellanos**, *Consulta sobre la convocacion de Cortes por estamentos*, Coruña, 1810, in-12. — *Novisima Recopilacion de las leyes de España*, Madrid, 1805-1829, 6 vol. in-f°. — **Rehfues**. *L'Espagne en 1808*, Paris, 1811, 2 vol. in-8. — **Salazar (D. Luis Maria de)**. *Juicio critico sobre la marina militar de*

España, Ferrol, 1888, 2 vol. in-4 (réimp.). — **Sesma**, *Memoria sobre ... la marina española* (écrit en 1806), Madrid, 1886, in-8.

Ouvrages postérieurs. — **Barado (D. Francisco)**, *Museo militar*, Barcelone, 1886, 3 vol. in-4. — **Borrego (D. Andres)**, *Historia de las cortes de España desde 1810*, Madrid, 1885, in-8. — **Fernandez y González**, *La hacienda de nuestros padres*, Madrid, 1851, in-16. — **Grandmaison (Geoffroy de)**, *L'ambassade française en Espagne* (1789-1804), Paris, 1892, in-8. — **La Fuente (D. Vicente)**, *Historia de las Universidades, colegios*, etc., Madrid, 1885, 4 vol. in-8. — **Reynier**, *La vie universitaire dans l'anc. Espagne*, Toulouse, 1902. — **Manini**, *Hist. de la marina real española*, Madrid, 1856, 2 vol. in-f°. — **Marliani**, *Combate de Trafalgar*, Madrid, 1850, in-8. — **Ferrer de Couto**, *Historia del combate de Trafalgar*, Madrid, 1851, in-8. — **Pérez Galdos**, *Episodios nacionales : Trafalgar, La corte de Carlos IV*, Madrid, 1881. — **G. Desdevises du Dezert**, *L'Esp. sous l'anc. régime*, 2 vol., 1899 et 1904. — **Ticknor**, *Hist. de la litt. espagnole* (trad. Magnabal), Paris, 1864-1872, 2 vol. in-8. — **J. Fitzmaurice-Kelly**, *La litt. espagnole*, édit. fr., Paris, 1905.

Ouvrages espagnols relatifs à la guerre de l'Indépendance. — **Alcaile Ibieca**, *Historia de los sitios de Zaragoza*, Madrid, 1830, 2 vol. in-8. — (Anonyme), *Coleccion de documentos ineditos pertenecientes á la historia de nuestra revolucion*, Madrid, 1813, in-8. — *Hist. de la guerra de España contra Napoleon, escrita y public. de orden de S. M.*, Madrid, 1818, in-8. — **Arteche y Moro**, *Historia militar de España* (1808-1814), Madrid, 1868-1883, 5 vol. in-8. — **Azanza y O'Farril**, *Memorias sobre los hechos que justifican su conducta politica*, Paris-Madrid, 1815, in-8. — **Capmany**, *Carta de un buen patriota*, etc., Cadix, 1811, in-4. — **Carnicero**, *Historia razonada*, Madrid, 1814, 4 vol. in-8. — **Cevallos**, *Exposicion de los hechos y maquinaciones que han preparado la usurpacion de la corona de España*, Madrid, 1808, in-4. — **M. Pardo de Andrade**, *Los guerrilleros gallegos*, Coruña, 1893. — **Escoïquiz**, *Exposé des motifs qui ont engagé en 1808 S. M. C. Ferdinand VII à se rendre à Bayonne*, Paris, 1816, in-8. — Marq. de **Ayerbe**, *Mem. sobre la estancia de D. F. IV en Valence*, édit. J.-J. de Urries, Saragosse, 1896. — **Espoz y Mina**, *Memorias*, Madrid, 1851-1852, 5 vol in-4. — (**Ferre D. Raymundo**), *Barcelona cautiva*, Barcelone, 1815-1818, 6 vol. in-4. — **Jovellanos**, *A mis compatriotas*, Coruña, 1811, 2 vol. in-4. — **Muñoz Maldonado**, *Historia politica y militar de la guerra de la independencia*, Madrid, 1833, 3 vol. in-4. — **O. Z de O. (D. Evaristo Perez de Castro)** *Una parte de la correspondencia de Godoy con la reina Maria Luisa*, Madrid, 1814, in-8. — **Pina Ferrer**, *Paginas de 1808*, Saragosse, in-8. — **Rodriguez Solis**, *Los guerrilleros de 1808*, Madrid, in-4. — **Toreno**, *Historia del levantamiento*, Madrid, 1838, 3 vol. in-8. — **Vargas y Ponce (Don Jose)**, *Servicios de Cadiz* (1807-1816), in-f°.

Pamphlets espagnols. Anonymes. — **D. Juan Nellerto** (Llorente), *Carta escrita por el marqués Caballero en defensa de su honor, de su opinion y de la tropa que se halló en los sucesos de Aranjuez*, Bordeaux, 1815, in-8. — *El engaño de Napoleon descubierto y castigado*, Alcala, 1808, in-8. — *Napoleon o el verdadero Quijote de la Europa*, etc., Madrid, 1813, 8 vol. in-8. — *Recuerdos historicos del 2 de mayo 1808*, Madrid, 1857, in-4. — *El Robespierre español* (1811-1812), Madrid, in-8. — **Capmany**, *Centinela contra Franceses*, Madrid, 1808, in-8. — **Fr. Francisco Mayor**, *El proceso de Napoleon, o sombra del doctor Igual*, Valence, 1813.

Ouvrages français, allemands, anglais sur le même sujet. — Gen. **Foy**, *Hist. de la g. de la Peninsule*, 4 vol., 1827. — **Napier**,

Hist. of the war in the Peninsula, 6 vol., nouv. édit., Londres, 1890; trad. fr., 13 vol., 1824-1844. — **L. Lecestre,** *La g. de la Péninsule d'après la corr. inéd. de Napoléon Rev. des Quest. hist.*, 1896. — **Von Rœssler,** *Die operat. Wellingtons u. Soults*, Berlin, 1894. — **C. Clerc,** *Campagne de Soult*, Paris, 1894. — **E. Guillon,** *Les g. d'Espagne sous Nap.*, 1902. — Comm. **Balagny,** *Camp. de l'emp. Nap.*, 1902-1903. — Col. **Titeux,** *le gén. Dupont*, Puteaux, 1903. — Le col. **Clerc,** *Baylen*. 1903. — **R. de Sèze,** *Baylen et la pol. de Napoléon*, 1904. — **Lorédan Larchey,** *Les suites d'une capitulation* (Baylen), 1884.

Mémoires et autres papiers français. — (Nous renvoyons aux pages 117 et suiv. pour compléter les indications bibliographiques). — Le roi **Joseph**, le prince **Eugène**, les maréchaux **Soult, Jourdan**, (*Mémoires... guerre d'Espagne*, 1899), **Ney, Mortier, Suchet** (*Mém. sur mes campagnes en Espagne*, 1834), **Masséna** (Koch), **Marmont, Lannes, Gouvion S.-Cyr**; les généraux **Colbert, de Fezensac, Thiébault, Marbot, Lejeune, Hugo**. — Col de **Gonneville, A. d'Hautpoul** (dans *Revue de Paris*, novembre 1904). — Cap. **Desbœufs.** 1904. — **Ph. Gille,** *Mem. d'un conscrit de 1808*, 1892. — *Mém. d'un aide-major* (voir ci-dessus, p. 118). — **Manière,** *Souv. d'un canonnier de l'armée d'Espagne*, édit. S. Bapst, in-4°, 1892. — Lieutenant de **Rocca.** *Mem.*, 1817. — **Miot de Mélito** ministre du roi Joseph, 1806), 3 vol., 1858, puis 1873. — **Cte Murat,** *Murat lieutenant de l'Empereur en Espagne*, 1897. — **Fée,** *Souvenirs de la g. d'Espagne*, 1896. — **Jomini,** *Guerre d'Espagne, extraits de ses souvenirs*, Lausanne *Rev. milit. suisse*), 1892.

Les Polonais et autres troupes auxiliaires dans la Péninsule. — **Sulima,** *Les Polonais en Espagne* (en pol.), Varsovie, 1888. — **S von Broeckere,** *Memorien aus d. Feldzug in Spanien*, publ. par Pauline von Cybulska, Posen, 1883. — **H. v. Brandt,** *Souvenirs* (*Espagne et Russie*), édit. fr. Ernouf, Paris, 1877. — Lieut. col. **Pouzerewski,** *La charge de cavalerie de Somo-Sierra*; trad. fr. du russe (broch., 1900). — **G. H Barckausen,** *Tagebuch eines Rheinbund-Offiziers*, Wiesbaden, 1900. — **A. Maag,** *Gesch. d. Schweizer Truppen... in Spanien und Portugal*. Biel., 1892. — **Vacani,** *Storia delle campagne... degli Italiani in Spagna*, Milan, 1843.

Les Anglais dans la Péninsule, voir ci-dessous, p. 881 — **Nelson,** *Despatches and letters*, publ. par Harris Nicolas, 7 vol., Londres, 1845-46. — **Clarke** et **J. Arthur,** *The Life of Nelson*, Londres, 1810. — Autres vies de Nelson : par **Forgues** en fr., 1860 en anglais, **R Southey,** 1813; **J. R. Laughton,** 1894; **A. F Mahan,** 1897; **W. O C Morris,** 1898. — Le marquis **Wellesley** (amb extraord. à la junte espagnole de 1809), *Despatches and correspondence*, publ. par Montgomery, Londres 1838. — **Wellington,** *Despatches*, 8 vol., 1834-39, puis 1852, les t. IV à VII concernent la g de la Péninsule. — **A. H. Brialmont,** *Hist. du duc de Wellington*, 3 vol., Bruxelles, 1858. — **G. Hooper,** *Life of Wellington*, 1889. — **W. Tomkins,** *The Diary of a cavalry officer*, etc., 1894. — Le fusilier **Harris** de l'armée de Moore, 1808, *Recollections*, publ. par Curling, Londres. — Le sergent **Lawrence.** *Autobiography*, 1886, trad. fr. par **H. Gauthier-Villars**: *Mem. d'un gren. anglais*, 1898.

PORTUGAL. — **Cortada (D. Juan),** *Hist. de Portugal hasta 1839*, Barcelone, 1844, in-8. — **Latino Coelho (D. José Maria).** *Hist. polit. e milit. de Portugal desde os fins do 18 seculo ate 1814*, Lisb., 1886, in-8. — **Loiseau,** *Hist. de la litt. portug.*, Paris, 1886, in 12. — **Luz Soriano,** *Hist de guerra civil e do estabelecimento do governo parlementar em Portugal* (1777-1834), Lisb., 1866-1884, 14 vol. in-8. — **O. Martins,** *Hist. de Portugal*, Lisb., 1882, 2 vol. in-8. — **Accursio das Neves,** *Hist. geral de Invasao dos Franceses em Portugal*, 5 vol., Lisb., 1870. — *Les Français en Portugal*. Lisb., Imp. Royale, 1808.

CHAPITRE VII

LES INSTITUTIONS CIVILES DE L'EMPIRE

1804-1814

Les institutions politiques, administratives, judiciaires du Premier Empire sont le développement logique des institutions du Consulat. Elles s'en distinguent seulement par un esprit de réaction plus accentué, par un retour plus marqué vers les formes anciennes, le tout dominé par cette tendance à la centralisation qui avait caractérisé à la fois les derniers temps de l'ancien régime et la période révolutionnaire, et qui ne pouvait manquer de plaire à l'esprit despotique de Napoléon. Le manque d'uniformité dans la législation avait été jusque-là un obstacle : l'obstacle disparu, la centralisation devint excessive.

Ces deux caractères, réaction et centralisation inflexible, se retrouvent même dans la législation civile et commerciale, où l'on ne tient plus assez compte des usages locaux, où certaines institutions abrogées renaissent ; et dans l'organisation de l'instruction publique, où cependant la liberté et la variété sont une condition du progrès. — Sans l'abolition définitive de la féodalité, la substitution des lois générales aux coutumes particulières, l'établissement d'une hiérarchie uniforme de fonctionnaires, on eût pu se croire, vers 1810, reculé d'un siècle.

I. — Institutions politiques et administratives.

Le sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII. — Par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X, qui organisait le Consulat à vie[1], le Sénat conservateur s'attribuait le pouvoir « de régler par un sénatus-consulte organique tout ce qui n'avait pas été prévu par la Constitution et était nécessaire à sa marche ». Il usa de ce pouvoir le 28 floréal an XII, pour organiser l'Empire héréditaire. Le nouveau sénatus-consulte, qui débute par cette phrase bizarre : « Le gouvernement de la *République* est confié à un *empereur* », ne comprend pas moins de 142 articles. Il forme la véritable constitution impériale, qui a duré, sans grandes modifications, jusqu'au 1er avril 1814.

Il y est traité d'abord de l'hérédité de la dignité impériale, de la famille impériale, de la régence, puis des grands dignitaires et des grands officiers de l'Empire, institution nouvelle ou plutôt renouvelée, destinée surtout à rehausser l'éclat du trône. Les grands corps constitués, Sénat, Conseil d'État, Corps législatif, Tribunat, voient ensuite leurs pouvoirs augmentés ou diminués, suivant qu'ils sont ou non *personæ gratæ*. Enfin le sénatus-consulte se termine par un certain nombre de dispositions concernant les collèges électoraux, la haute cour impériale, l'ordre judiciaire, la promulgation des lois.

Il est à remarquer que nulle part les pouvoirs du nouveau magistrat suprême de la République, l'Empereur, ne sont définis. A première vue, on pourrait croire à un simple changement d'étiquette. Mais, en lisant attentivement la nouvelle Constitution, on ne tarde pas à constater que les pouvoirs du Premier Consul sont sensiblement accrus, et que, bien réellement, dans l'État, c'est lui qui joue le premier rôle, en *droit* comme en *fait*.

La dignité impériale. — La dignité impériale est d'abord déclarée « héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime, de Napoléon, de mâle en mâle, par ordre de primogé-

1. Voir ci-dessus, p. 27 et suiv.

niture, avec exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance » (art. 3) : le droit d'aînesse et la loi salique sont donc rétablis. A défaut de descendants, Napoléon peut adopter les enfants ou petits-enfants de ses frères; « ses fils adoptifs entreront dans la ligne de sa descendance directe ». Pour le cas où il ne laisserait ni fils légitime, ni fils adoptif, la dignité impériale est dévolue successivement à Joseph et Louis Bonaparte et à leurs descendances respectives. Lucien et Jérôme sont écartés de l'hérédité, pour avoir contracté des mariages indignes de leur rang, et sans l'autorisation du chef de leur famille. Pour prévenir le retour de pareils faits, il est expressément stipulé que le mariage des *princes français*, c'est-à-dire « des membres de la famille impériale, dans l'ordre d'hérédité », sera, à peine de déchéance de leurs droits éventuels à la couronne, soumis à l'autorisation de l'Empereur. Le fils aîné de ce dernier prend le titre de *prince impérial*. — L'Empereur est mineur jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis. Pendant sa minorité, il y a lieu de pourvoir à une *régence*, confiée soit au prince français désigné par l'empereur défunt, soit au prince français *majeur* le plus proche en degré, soit à un grand dignitaire élu par le Sénat. Le régent gouverne l'Empire au nom de l'Empereur mineur, mais ne peut pas exercer tous les pouvoirs impériaux.

Ces pouvoirs sont considérables. L'Empereur conserve, bien entendu, le droit de promulguer les sénatus-consultes et les lois, de présider le Sénat et le Conseil d'État, de faire grâce aux condamnés, de nommer et révoquer les conseillers d'État, les ministres, les ambassadeurs, tous les fonctionnaires non électifs, de prendre des *arrêtés* pour l'exécution des lois, d'entretenir des relations diplomatiques au dehors, de négocier et de conclure des traités, droit que possédait déjà le Premier Consul, individuellement ou de concert avec ses collègues. Il acquiert de plus le droit d'approuver ou de rejeter les déclarations du Sénat concernant l'inconstitutionnalité d'une loi votée par le Corps législatif, le droit de nommer les grands dignitaires et les grands officiers de l'Empire, les présidents du Sénat, de la Cour de cassation et des Cours d'appel, de choisir le président et les deux questeurs du Tribunat sur une liste triple de candidats

présentée par ce corps. Il signe les arrêts de la *Haute Cour Impériale* portant condamnation. Enfin, souvenir royal, la justice, rendue alors au nom du peuple français, sera désormais « rendue au nom de l'Empereur par les officiers qu'il institue ». Par cette disposition, qui a une véritable saveur d'ancien régime, la célèbre théorie de la séparation des pouvoirs que Montesquieu avait présentée comme le critérium des gouvernements libres et que la Constitution de l'an III avait soigneusement respectée, recevait une grave atteinte : le pouvoir judiciaire tendait à se confondre avec le pouvoir exécutif.

Entre les mains de Napoléon, le pouvoir exécutif n'allait pas tarder à empiéter aussi sur le pouvoir législatif. Par simples décrets (les *décrets* remplacent les *arrêtés*), l'Empereur règle désormais une foule de matières législatives. Il va jusqu'à rendre des décrets *inconstitutionnels*, les uns comme violant des libertés garanties par la Constitution, d'autres comme édictant des sanctions pénales réservées aux lois. Empereur, Napoléon n'a guère utilisé le mécanisme législatif établi par la Constitution de l'an VIII que pour élaborer les grands codes, dont il a voulu doter et dont il a réussi à doter la France. Mais les Codes terminés, certaines années se passent sans que le Corps législatif soit même réuni. La volonté impériale est désormais la loi. On s'acheminait ainsi peu à peu vers la confusion des pouvoirs : elle parut complète dans les dernières années de l'Empire. L'œuvre constitutionnelle de la Révolution subsistait peut-être en la forme ; elle ne subsistait plus au fond.

Les grands dignitaires et les grands officiers de l'Empire. — Napoléon, en relevant le trône, avait voulu s'entourer, comme les anciens rois de France ou les empereurs d'Allemagne, de grands officiers de la couronne. Talleyrand, dont l'idée fut consacrée par le sénatus-consulte du 28 floréal, imagina de créer six *grands dignitaires* de l'Empire : un grand électeur (Joseph Bonaparte), un archichancelier de l'Empire (Cambacérès), un archichancelier de l'État (qui devait être Eugène de Beauharnais), un architrésorier (Lebrun), un connétable (Louis Bonaparte), un grand amiral (qui devait être

Murat). Ces grands dignitaires, inamovibles, prenaient rang après les princes français et jouissaient des mêmes honneurs. Ils formaient ensemble le grand conseil de l'Empereur et le grand conseil de la Légion d'honneur, et possédaient individuellement des attributions d'une utilité contestable et des pouvoirs plus apparents que réels. Napoléon eut soin d'interdire le cumul des grandes dignités de l'Empire avec les fonctions de ministres, les seules effectives. Les grands dignitaires étaient avant tout des fonctionnaires d'apparat.

Après eux venaient trois catégories de *grands officiers* de l'Empire, également inamovibles : — 1° les maréchaux de France au nombre de seize; Napoléon ajouta quatre maréchalats honoraires pour Kellermann, Lefebvre, Serrurier, Pérignon; — 2° les inspecteurs et colonels généraux de l'artillerie et du génie, des troupes à cheval, de la marine, au nombre de huit; — 3° les grands officiers civils de la couronne, « tels qu'ils sont institués par les statuts de l'Empereur ». Napoléon créa un grand aumônier (le cardinal Fesch), un grand veneur (Berthier), un grand chambellan (Talleyrand), un grand écuyer (Caulaincourt), un grand maréchal du palais (Duroc), un grand maître des cérémonies (de Ségur, choisi pour faire revivre les traditions de l'ancienne cour dans la nouvelle). Les officiers civils n'avaient d'ailleurs, comme les grands dignitaires, que des attributions d'apparat, sauf la présidence des principaux colleges electoraux.

Une foule d'autres charges de cour furent encore créées dans un but de représentation. « L'impératrice, les princesses, sœurs de l'Empereur, eurent des dames du palais et des dames d'atour. On fit revivre les titres d'Altesse, d'Excellence, de Monseigneur. La haute société se rua sur ces places. Ce fut une curée. Chacun oubliait les opinions qu'il avait eues, et Bonaparte était le premier à vouloir qu'elles fussent oubliées. » (Dareste de la Chavanne.)

Les grands corps de l'État. — La création de l'Empire eut surtout pour effet d'organiser la cour impériale. Les institutions de gouvernement proprement dites ne furent pas changées dans leurs grandes lignes, et conservèrent les formes

extérieures que leur avait données la Constitution de l'an VIII. Il y eut toutefois certaines modifications.

Le Sénat, qui ne s'était pas oublié dans l'élaboration du sénatus-consulte du 16 thermidor an X, réclama vainement, en l'an XII, l'hérédité pour ses membres et l'initiative des lois. Il reçut seulement deux attributions nouvelles : deux commissions, formées chacune de sept sénateurs, et appelées, l'une *commission sénatoriale de la liberté individuelle*, et l'autre *commission sénatoriale de la liberté de la presse*, furent chargées, la première d'examiner les arrestations faites sous prétexte de complot contre l'État, la seconde de vérifier si les empêchements apportés à la circulation des livres étaient suffisamment motivés. Mais Napoléon affaiblit le Sénat, en adjoignant aux quatre-vingts membres prévus par la Constitution les princes français, les grands dignitaires, et « les citoyens qu'il jugerait convenable d'élever à la dignité de sénateur ».

Les conseillers d'État, répartis en six sections (législation, intérieur, finances, guerre, marine, commerce), obtinrent d'être nommés à vie après cinq ans d'exercice, ce qui était pour eux une précieuse garantie.

Les membres du Corps législatif obtinrent le droit d'être réélus sans intervalle et la faculté de se réunir en « comités généraux », où ils pouvaient discuter entre eux les projets de lois, à la différence des « séances ordinaires », où ils se bornaient à voter sans pouvoir parler. Les comités généraux étaient en principe secrets. Ils pouvaient être publics sous certaines conditions (art. 83).

Les fonctions des membres du Tribunat furent portées à dix ans. C'était un corps d'opposition, dont Napoléon se défiait. Aussi le divisa-t-il en trois sections (législation, intérieur, finances), dont il nommait les présidents pour un an, avec interdiction de discuter les projets de lois en assemblée générale (art. 97). Mais le Tribunat conservant encore « quelque chose de cet esprit inquiet et démocratique qui avait longtemps agité la France » (ainsi s'exprime en 1807 un rapport officiel), un nouveau sénatus-consulte organique, en date du 19 août de cette même année, le supprima purement et simplement, et

transféra ses attributions à trois *commissions* de sept membres, prises dans le Corps législatif et élues par lui au scrutin secret. Ces commissions, dont l'Empereur nommait les présidents, devaient s'occuper : la première de la législation civile et criminelle, la seconde de l'administration intérieure, la troisième des finances, dans les mêmes conditions que les sections du Tribunat. En même temps, l'âge d'admission au Corps législatif fut élevé de trente à quarante ans. C'était ce que Napoléon appelait : « simplifier et perfectionner les institutions ».

L'administration centrale. — L'organisation administrative se ressentit naturellement du nouvel esprit qui prévalait en matière politique. — A la tête des principaux services de l'État se trouvaient des *ministres*, « chargés, disait la Constitution de l'an VIII, de procurer l'exécution des lois et des règlements d'administration publique ». L'un d'eux, le ministre des finances (Gaudin), était spécialement chargé de l'administration du trésor. Mais trouvant ce service trop vaste et cédant du reste aux instances de Gaudin, Napoléon avait créé, en l'an IX, un nouveau ministère, le ministère du *trésor*[1]. Mollien, qui en devint titulaire, devait concentrer toutes les ressources et contrôler toutes les dépenses de l'Empire. Napoléon dédoubla également le ministère de la guerre, en instituant à côté de lui le ministère de l'*administration de la guerre*. Au titulaire de ce dernier incombait le soin d'organiser les moyens d'action et de mettre à la disposition de son collègue les ressources matérielles dont il pouvait avoir besoin. Enfin Napoléon créa un ministre *secrétaire d'État*, dont il a ainsi défini les fonctions : « Du ministre secrétaire d'État émanaient tous les actes : c'était le ministre des ministres, donnant la vie à toutes les actions intermédiaires; le grand notaire de l'Empire, signant et légalisant toutes les pièces. Avec le ministre du trésor, je connaissais à chaque instant l'état de mes affaires; avec le secrétaire d'État, je faisais parvenir mes décisions et mes volontés dans toutes les directions et partout » (*Mémorial de Sainte-Hélène*, 21 novembre 1816). Un ministre *des manufactures et du com-*

1. Voir ci-dessus, p. 13, note 1.

merce fut encore institué en 1811, de sorte qu'à la fin de l'Empire on comptait jusqu'à douze départements ministériels : secrétairerie d'État, justice, cultes, relations extérieures, intérieur, finances, trésor, guerre, administration de la guerre, marine, police générale (supprimé en l'an X et rétabli en l'an XII pour Fouché), manufactures et commerce.

Mais le meilleur ministre de Napoléon, c'était assurément lui-même. Comme Louis XIV, il travaillait constamment. A un jour fixe par semaine, il réunissait tous ses ministres, qui « vidaient leurs portefeuilles » devant lui, en présence de tous les autres. Les ministres des relations extérieures et de la police étaient les seuls qui eussent avec lui des entretiens particuliers. Le plus souvent, il travaillait seul dans son cabinet avec ses secrétaires, qu'il surmenait. Là, il se faisait remettre l'énorme correspondance de ses ministres, lisait leurs projets, les adoptait ou les modifiait. Il nommait lui-même à toutes les places, substituant souvent d'autres noms à ceux qui lui étaient proposés. Il faisait jusqu'aux notes de son ministre des affaires étrangères, qui devait lui envoyer, après les avoir lues, toutes les lettres des ambassadeurs et autres agents diplomatiques, afin que Napoleon pût les lire à son tour [1].

L'administration départementale et municipale. Les administrations locales étaient, d'après la Constitution de l'an VIII (art. 59), subordonnées aux ministres. Cette subordination devient plus rigoureuse sous l'Empire. En même temps, les fonctionnaires administratifs prennent une importance plus considérable, en leur qualité de représentants d'un pouvoir central plus fort et mieux armé qu'auparavant. Dans les provinces et dans les communes, toute indépendance disparait. Protégés contre tout recours de leurs administrés par l'art. 75 de la Constitution de l'an VIII, qui n'a été abrogé qu'en 1870, les agents du gouvernement deviennent omnipotents.

La loi du 28 pluviôse an VIII, qui avait établi dans chaque département un préfet, un conseil de prefecture, un conseil général : — dans chaque arrondissement communal, un sous-

1. Voir sa lettre à Talleyrand, du 28 fev. 1806.

préfet et un conseil d'arrondissement; — dans chaque commune, une municipalité (maire et adjoints) et un conseil municipal, n'a pas été modifiée sous l'Empire. Les administrations locales sont donc restées en droit ce qu'elles étaient sous le Consulat[1]; mais en fait, grâce aux circonstances, leur autorité s'est accrue.

Administrations spéciales. — A côté de l'administration générale, Napoléon maintint, réorganisa, ou créa quelques administrations spéciales, pour assurer la marche de certains services exigeant des aptitudes ou des connaissances techniques qu'on ne peut demander à l'administration ordinaire.

En matière financière, l'Empire conserva l'administration des contributions directes, organisée au début du Consulat (novembre 1799). Il la compléta seulement par l'importante loi des 15-25 septembre 1807 relative au *cadastre*, dont la confection, commencée tout de suite, dura quarante ans. — Pour les contributions indirectes, la loi de finances de ventôse an XII avait créé la *régie des droits réunis*, destinée à assurer la perception des droits sur le tabac, les boissons, les distilleries, les voitures publiques. Cette administration fut maintenue et armée contre les contrevenants par différents décrets de 1805, auxquels il faut joindre plusieurs décrets de 1813 réglementant le commerce des vins et l'organisation d'un entrepôt à Paris.

L'administration *de l'enregistrement, du timbre et des domaines*, issue du décret des 18-27 mai 1791, ne fut pas modifiée et resta toujours rattachée au ministère des finances.

Pour les eaux et forêts, une loi de septembre 1791 avait ordonné la création d'une administration particulière sous le nom de *conservation des forêts*, laquelle devait être également rattachée au ministère des finances. Cette administration ne fut constituée qu'en nivôse an IX. En 1805 et 1806, Napoléon la compléta par l'établissement d'un directeur général, d'un inspecteur principal dans chaque conservation, et de douze inspecteurs généraux.

Enfin pour les travaux publics, il existait deux corps spéciaux

1. Voir ci-dessus, p. 16 et suiv.

organisés par la Convention : celui des ingénieurs des ponts et chaussées, et celui des ingénieurs des mines. Napoléon, qui donna aux travaux publics une attention particulière et une active impulsion, réorganisa complètement le corps des *ponts et chaussées* par le décret du 7 fructidor an XII. Un directeur général fut placé à la tête d'un conseil formé d'inspecteurs généraux et d'inspecteurs divisionnaires, où l'on discutait tous les projets de travaux. Chaque département fut pourvu d'un ingénieur en chef, chargé de la rédaction des projets et de la vérification des travaux. Des ingénieurs ordinaires furent envoyés dans les arrondissements. — En 1810, le service des *mines*, en 1811 celui des *constructions navales* furent réorganisés sur des bases analogues. — Les ingénieurs attachés à ces différents services étaient, comme les officiers du génie militaire, recrutés à l'École polytechnique et perfectionnés dans des écoles d'application.

II. — Institutions judiciaires.

La double hiérarchie judiciaire, civile et criminelle, instituée par la loi du 27 ventôse an VIII, se maintint sous l'Empire, sans autre modification, au début, qu'un changement de dénomination pour les principales juridictions et certains de leurs membres. — C'est ainsi que le tribunal de cassation devient la *cour de cassation*; les tribunaux d'appel, des *cours d'appel*; les tribunaux criminels, des *cours de justice criminelle*. De même les présidents et vice-présidents des cours prennent le titre de *premiers présidents* et *présidents*; les commissaires du gouvernement près les cours, celui de *procureurs généraux impériaux*; les commissaires du gouvernement près les autres tribunaux, celui de *procureurs impériaux*. Les jugements des cours deviennent des *arrêts* (sénatus-consulte du 28 floréal). — En 1810, par un nouveau progrès dans l'étiquette, les cours d'appel sont transformées en *cours impériales*, et leurs membres en *conseillers de Sa Majesté*.

La Cour de cassation. — A part cela, la hiérarchie reçoit peu de changements, au moins jusqu'en 1810. — A la tête se trouve toujours la Cour de cassation, avec ses trois sections : section des requêtes, section civile, section criminelle. Le 28 janvier 1811, un décret impérial porte à trois le nombre des présidents, et les attache chacun à une section. Ainsi fut organisée définitivement, et avec les dénominations qu'elle devait conserver, la Cour de cassation[1].

Il ne lui manquait plus que deux choses : — 1° l'inamovibilité pour ses membres; la Charte de 1814 la leur conféra pour l'avenir; — 2° le pouvoir d'imposer sa décision, sur le point de *droit*, au second tribunal de renvoi, lorsque la même affaire donnait lieu à une seconde cassation fondée sur les mêmes moyens: ce pouvoir, indispensable pour permettre à la Cour de cassation d'assurer l'unité de jurisprudence en France, ne lui fut accordé qu'en 1837, après une série de tâtonnements dont le détail ne peut trouver place ici.

Les juridictions civiles. — La hiérarchie judiciaire civile comprenait d'abord les *Cours d'appel*, dont Napoléon, en 1810, porta le nombre à 34 et augmenta le personnel, afin d'en faire « des corps nombreux et puissants » et de « constituer l'*ordre civil* à côté de l'ordre militaire et ecclésiastique ». Dans chaque arrondissement, on maintenait le *tribunal civil* créé par la loi de ventôse, et dans chaque canton les *juges de paix*. — En 1809, l'ancienne juridiction consulaire, conservée en 1790 sous le nom de *tribunaux de commerce*, fut réorganisée conformément aux dispositions du nouveau Code de commerce.

A l'exception des juges de paix et des juges de commerce, qui restaient électifs, tous les membres des cours et tribunaux étaient nommés par l'Empereur. Ils le furent d'abord à titre inamovible; mais un sénatus-consulte du 12 octobre 1807 décida que « les provisions qui instituent les juges à vie ne leur seraient délivrées qu'après cinq années d'exercice de leurs fonctions ». — En 1808, Napoléon créa auprès des Cours d'appel des *juges-auditeurs*, qui prirent le nom de *conseillers-auditeurs* en 1810

1. Les *sections* prirent le nom de *chambres* en 1826 (ordonnance des 15-19 janvier).

(loi du 20 avril) et eurent voix délibérative à vingt-cinq ans. La même loi de 1810 autorisa l'établissement de juges-auditeurs auprès des tribunaux composés seulement de trois juges [1]. — Un décret du 14 décembre de la même année rétablit l'ordre des *avocats*.

Les juridictions répressives. — Pour la hiérarchie judiciaire criminelle, les années 1808 et 1810 furent fécondes en changements. — A l'avènement de l'Empire, on avait maintenu, sous le nom de *cours de justice criminelle*, les tribunaux criminels de département, fonctionnant avec le double jury d'accusation et de jugement, d'après la procédure du code de brumaire an IV [2]. Le Code d'instruction criminelle de 1808 organisant à leur place les *cours d'assises*, il s'ensuivit la suppression des cours de justice criminelle, opérée en 1810, et en même temps celle du jury d'accusation, du directeur du jury, et de ces *magistrats de sûreté* que la loi du 7 pluviôse an IX avait chargés de la police judiciaire dans chaque arrondissement. Les cours d'assises devaient constituer et constituent encore aujourd'hui la plus haute juridiction répressive. Elles siègent dans chaque chef-lieu de département, tous les trois mois, avec l'assistance d'un jury de jugement.

La police *correctionnelle*, confiée par la Constituante aux juges de paix, avait été transférée par la loi de ventôse an VIII aux tribunaux civils d'arrondissement. Le Code de 1808 a maintenu ce système, confirmé encore par un décret du 18 août 1810. Quand les tribunaux d'arrondissement comportent plusieurs chambres, l'une d'elles est spécialement chargée des affaires correctionnelles. Quant aux *appels*, ils devaient être portés, suivant une distinction ancienne conservée en 1808, soit devant les tribunaux siégeant dans les chefs-lieux de département, soit devant la cour d'appel du ressort, qui comprenait toujours une chambre des appels correctionnels [3].

La juridiction de *simple police*, attribuée au juge de paix par

1. Les magistrats auditeurs furent supprimés en 1830

2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 498.

3. Ce système un peu compliqué put être supprimé, grâce à la facilité accrue des communications, par une loi du 13 juin 1856, d'après laquelle « tout appel est porté à la cour impériale ». (Code d'Inst. cr., art. 201 nouveau.)

la loi de ventôse, avait été simplifiée ensuite par deux lois du 29 ventôse an IX et du 28 floréal an X. Le Code d'instruction criminelle de 1808 la compliqua, au contraire, en admettant deux sortes de tribunaux de simple police : 1° un tribunal de *canton*, composé du juge de paix, d'un officier du ministère public (commissaire de police, maire, adjoint), et d'un greffier; 2° un tribunal de *commune* (dans les communes non chefs-lieux de canton), composé du maire, de l'adjoint comme officier du ministère public, et d'un citoyen assermenté comme greffier. La juridiction de police du juge de paix subsiste toujours; mais celle du maire n'a pas tardé à tomber en désuétude.

Les trois juridictions répressives dont nous venons de parler forment ce qu'on appelle en style technique les juridictions *ordinaires*; mais à côté d'elles l'Empire a maintenu ou créé des juridictions d'*exception*. — La plus importante était la *Haute Cour impériale*. Déjà établie, sous le nom de Haute Cour de justice, par la Constitution de l'an VIII, pour juger les ministres sur un décret du Corps législatif, la Haute Cour vit son organisation complètement changée par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII. Elle devait désormais se composer des princes français, des grands dignitaires et des grands officiers de l'Empire, du président du Conseil d'État, de vingt membres de la cour de cassation appelés par ordre d'ancienneté. L'archichancelier de l'Empire en était le président. Les fonctions du ministère public étaient exercées par un procureur général nommé à vie par l'Empereur. La Haute Cour était compétente pour juger les membres de la famille impériale, les dignitaires, les hauts fonctionnaires, et tout individu prévenu d'attentat ou complot contre la sûreté de l'État ou de l'Empereur. Mais la Haute Cour, qui n'avait pas fonctionné sous le Consulat, ne fonctionna pas davantage sous l'Empire.

Une autre juridiction répressive, instituée à titre temporaire après l'attentat du 3 nivôse an IX [1], eut au contraire une importance effective beaucoup plus grande. Il s'agit des « tribunaux criminels spéciaux », dont l'organisation et la compé-

1. Voir ci-dessus, p. 20.

tence ont déjà été indiquées[1]. Ces tribunaux prirent en 1804 le nom de *cours spéciales*, et devinrent permanents (Code d'inst. cr. 1808). Il en fut établi principalement dans les départements de l'Ouest et du Midi. La loi du 20 avril 1810 les divisa en deux catégories : les cours spéciales *ordinaires*, et les cours spéciales *extraordinaires*, ces dernières destinées à remplacer la cour d'assises dans les départements où le jury aurait été suspendu ou non établi. Toutes ces cours furent supprimées en 1814. — Il en fut de même des *tribunaux spéciaux des douanes* et des *cours prévôtales des douanes*, qu'un décret du 18 octobre 1810 avait chargés de la répression de la contrebande en matière de douanes.

Il faut signaler enfin les juridictions répressives *militaires*, savoir : 1° pour l'armée de terre, les conseils de guerre et les conseils de revision (loi du 18 vendémiaire an VI); 2° pour l'armée de mer : à bord des navires, les conseils de justice et les conseils de guerre; dans les arsenaux et les bagnes, les tribunaux maritimes, les uns et les autres organisés par deux décrets impériaux de 1806 (22 juillet et 12 novembre).

Le Code de procédure civile (1806). — A la nouvelle organisation judiciaire, telle qu'elle résultait des lois du Consulat et de l'Empire, un code de procédure était nécessaire. En matière criminelle, on avait eu d'abord la loi de procédure de 1791, puis le Code des délits et des peines de brumaire an IV[2]. Mais en matière civile, rien n'avait été fait. En 1790, l'Assemblée constituante avait bien déclaré que la procédure civile serait incessamment réformée (24 août); mais, deux mois plus tard, elle ordonnait aux tribunaux de suivre « provisoirement » l'ordonnance de 1667. Les *avoués* étaient seulement substitués aux procureurs. En l'an II, la Convention avait supprimé les avoués et toute procédure, et privé par là même les plaideurs de toute garantie. En l'an V, un projet de code de procédure fut présenté au Conseil des Cinq-Cents et n'aboutit pas. Force fut en l'an VIII de rétablir les avoués (loi du 27 ventôse), et de

1. Voir ci-dessus, p. 22-23.
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 496-498.

remettre en vigueur, toujours « provisoirement », l'ordonnance de 1667 (arrêté consulaire du 18 fructidor).

En l'an X, on se prépara enfin à combler la lacune existante. Le 3 germinal, les consuls nommèrent, pour rédiger un projet de code de procédure civile, une commission composée de Treilhard, conseiller d'État; Berthereau, président du tribunal civil de la Seine; Séguier, président du tribunal d'appel de Paris; Pigeau, ancien avocat au Châtelet. Ce dernier prit la plus grande part à l'élaboration du projet, qui fut publié en l'an XII et soumis au tribunal de cassation et aux tribunaux d'appel pour avoir leur avis. Il passa ensuite par la filière constitutionnelle, fut discuté au Conseil d'État en vingt-trois séances seulement (du 20 avril 1805 au 29 mars 1806), et mis en vigueur le 1er janvier 1807. Des grands codes que la France doit à Napoléon, c'est le plus imparfait. Il a été discuté très vite et très légèrement. « La matière était aride, dit Locré, et la plupart des membres du Conseil ne l'entendaient pas. » Il n'est en somme qu'une édition améliorée de l'ordonnance de 1667, et, malgré les compléments et les quelques modifications qu'il a reçus depuis, demanderait aujourd'hui une refonte complete. Le Code de 1806 règle la procédure de toutes les juridictions civiles, à l'exception des tribunaux de commerce, dont la procédure fut organisée peu après par le Code de commerce (livre IV), et de la Cour de cassation. En matière civile, cette dernière cour est encore obligée de suivre, *mutatis mutandis*, l'ancien règlement du Conseil des parties du 28 juin 1738.

Le Code d'instruction criminelle et le Code pénal. — Le Code d'instruction criminelle ne fut mis en vigueur que quatre ans après le Code de procédure civile, le 1er janvier 1811. Les travaux préparatoires avaient commencé cependant avant ceux du Code de procédure, et sur un terrain déjà déblayé par le Code de brumaire an IV. La commission chargée d'élaborer un projet avait été nommée le 7 germinal an IX par les consuls et composée de Viellard, Target, Oudard, Treilhard, Blondel. Elle prépara d'abord un projet de code unique, comprenant à la fois la procédure criminelle et la pénalité, comme celui de brumaire, sous le nom de *code criminel, correctionnel, et de police*.

Après avoir recueilli les observations des tribunaux, le Premier Consul soumit le projet à la section de législation du Conseil d'État, présidée alors par Bigot de Préameneu. La discussion, qui s'ouvrit le 22 mai 1804, présenta un caractère particulier : avant d'examiner les articles du projet, on chercha à se mettre d'accord sur une série de questions fondamentales. L'une des plus importantes et des plus controversées fut celle de savoir si l'on conserverait l'institution du jury. Compromis par l'appui qu'il avait donné au tribunal révolutionnaire, le jury avait déjà été attaqué en l'an III. Il le fut de nouveau, notamment par Cambacérès et le tribunal de cassation. Napoléon, sans s'y montrer complètement hostile, proposait autre chose : la réunion de la justice civile et criminelle dans les mêmes mains, afin d'organiser des corps judiciaires puissants, et mieux assurer la poursuite des crimes, « qui est nulle dans l'état actuel des choses ». Ces divergences de vues amenèrent, au bout de vingt-cinq séances, la suspension de la discussion (24 décembre 1804). Elle ne fut reprise que trois ans plus tard, en janvier 1808.

A ce moment, on divisa le projet primitif en deux parties. Les dispositions relatives aux formes et les dispositions relatives aux peines devaient former deux codes distincts : le Code d'instruction criminelle et le Code pénal. Ce fut le Code d'instruction criminelle qui fut discuté le premier. Cette fois Napoléon se rallia franchement à l'idée de maintenir le jury. Il y voyait ce double avantage de faire juger l'accusé, non par des hommes que l'habitude pourrait endurcir, mais par ses pairs, et d'éviter de donner aux tribunaux un pouvoir trop grand en les constituant à la fois juges du droit et juges du fait. Le maintien du jury fut décidé, en même temps que la réunion de la justice civile et criminelle. Après trente-sept séances, la discussion fut close le 30 octobre 1808, et le projet soumis au Corps législatif, qui en décréta le dernier titre le 16 décembre de la même année. Mais il ne pouvait être mis en activité avant la promulgation du Code pénal. Or le Code pénal ne fut achevé que le 20 février 1810. La discussion, commencée au Conseil d'État le 4 octobre 1808, avait occupé quarante et une séances. D'un autre côté, la réunion de la justice civile et criminelle,

adoptée en principe, exigeait un remaniement de l'organisation judiciaire, auquel il ne fut pourvu que par la loi du 20 avril 1810. Aussi une loi du 17 décembre 1809 ne fixa-t-elle la mise en vigueur simultanée du Code d'instruction criminelle et du Code pénal qu'au 1er janvier 1811.

De ces deux codes, le premier, bien qu'il ne soit pas sans défauts, est infiniment supérieur au second. Il est dominé par cette pensée libérale que, jusqu'à la condamnation, l'inculpé doit être présumé innocent. L'instruction doit se faire aussi bien pour établir l'innocence que la culpabilité du prévenu. La défense est libre. Le système légal des preuves reste aboli. Le code français rompait ainsi avec les errements du passé, et manifestait un progrès considérable sur la procédure criminelle de l'époque. — Le Code pénal, au contraire, manifestait un retour en arrière. Il était moins inspiré par l'idée de justice absolue que par la philosophie utilitaire de Bentham. Comme l'ordonnance de 1670, dont il se rapproche, il veut surtout intimider. De là, des exagérations dans les pénalités. La peine de mort est prodiguée et appliquée à des crimes qui ne la méritent pas, comme la contrefaçon du sceau de l'État, la fabrication de la fausse monnaie, des crimes politiques. La mutilation, la marque, le carcan, la confiscation générale réapparaissent. Malgré ce retour en arrière, le nouveau code confirmait des progrès acquis, tels que la fixation pour les peines d'un minimum et d'un maximum (principe établi par la loi du 25 frimaire an VIII), et l'organisation du système des circonstances atténuantes. On y trouve aussi une classification des délits et des peines mieux ordonnée qu'autrefois. Il a d'ailleurs subi plusieurs revisions dans le sens de l'adoucissement des peines; la confiscation générale (dès 1814), la mutilation, la marque, le carcan ont été supprimés.

Les juridictions administratives. — Le tableau des institutions judiciaires du Premier Empire ne serait pas complet si nous omettions de signaler, à côté de la justice civile et criminelle, la justice dite *administrative*. Chargée de connaître de tous les procès où l'administration est impliquée en tant que puissance publique, la justice administrative a été soigneuse-

ment soustraite au contrôle de la cour de cassation, auquel se trouvent soumis, d'une façon directe ou indirecte, tous les tribunaux civils et répressifs, y compris même les tribunaux militaires. On donnait comme prétexte qu'il importait de protéger l'administration contre les empiétements possibles du pouvoir judiciaire, si fréquents de la part des anciens parlements. On n'avait pas songé aux empiétements possibles du pouvoir administratif sur la justice, lesquels se multiplièrent sous le Directoire, et on oubliait que l'administration serait juge et partie dans sa propre cause.

Le plus élevé des tribunaux administratifs était le Conseil d'État, qui jouait à la fois le rôle de tribunal de cassation et de tribunal d'appel. Au-dessous venaient les ministres, les préfets, les conseils de préfecture, les maires, et quelques juridictions spéciales, comme la Cour des comptes.

Le Conseil d'État a déjà été étudié comme grand corps politique[1]. Quelques mots sont nécessaires ici pour définir ses attributions contentieuses. Indiquées d'une façon très vague par la Constitution de l'an VIII (art. 52), elles furent précisées par l'arrêté consulaire du 5 nivôse, qui organisa le nouveau conseil. Aux termes de l'article 11, « le Conseil d'État prononce, d'après le renvoi qui lui est fait par les consuls : 1° sur les conflits qui peuvent s'élever entre l'administration et les tribunaux; 2° sur les affaires contentieuses dont la décision était précédemment remise aux ministres ». La connaissance des conflits donnait au Conseil d'État une haute prérogative à l'égard même du tribunal de cassation, et la connaissance du contentieux en faisait le tribunal administratif suprême. Mais il ne pouvait agir que « sous la direction des consuls », auxquels il donnait de simples avis, qui pouvaient sans illégalité n'être pas suivis : il n'avait donc aucun pouvoir *propre*. Au point de vue de la procédure, le règlement de nivôse ne distinguait pas entre les affaires contentieuses et les affaires simplement administratives. Les unes et les autres étaient d'abord examinées par la section à laquelle elles se rapportaient, puis délibérées en

1. Voir ci-dessus, p. 1?.

assemblée générale. Mais plus tard on pensa qu'il était bon d'organiser avec plus de soin la procédure des affaires contentieuses, dont le nombre augmentait chaque jour. De là le décret du 11 juin 1806, qui chargea une commission spéciale, dite du *contentieux*, de faire les instructions et de préparer les rapports. Le même décret créa des avocats au Conseil d'État, qui eurent seuls le droit de signer les requêtes et les mémoires des parties. Un second décret, du 22 juillet de la même année, régla les formes à suivre pour la procédure des recours au contentieux, toujours délibérés en assemblée générale.

La *Cour des comptes*, instituée par la loi du 16 septembre 1807, est chargée d'examiner (en première instance ou en appel) les comptes de tout comptable en deniers ayant un caractère public. Ses arrêts sont souverains, mais peuvent être attaqués par un pourvoi en cassation porté au conseil d'État. Son organisation a offert, dès l'origine, avec celle des tribunaux ordinaires, une analogie qui lui donne tout le caractère d'une institution judiciaire égarée dans l'ordre administratif.

III. — Législation civile et commerciale.

Le Code Napoléon; travaux préparatoires. — Quatre projets de code civil avaient avorté avant le Consulat, et la promesse d'une législation uniforme faite en 1790 par l'Assemblée constituante n'avait pas été tenue [1]. Le Premier Consul la tint. Le 24 thermidor an VIII, il prit, avec ses collègues, un arrêté nommant, pour rédiger un cinquième projet, quatre commissaires : Tronchet, président du tribunal de cassation; Bigot de Préameneu, commissaire du gouvernement près le même tribunal; Portalis, commissaire au conseil des prises, et Maleville, membre du tribunal de cassation. Le travail devait être terminé « dans la dernière décade de brumaire an IX, et présenté à cette époque aux consuls par le ministre de la justice ». Bonaparte fut obéi. « A force de travail, dit Maleville, nous par-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, 481-482.

vînmes à faire un code civil en *quatre* mois; il fut achevé d'imprimer le 1er pluviôse an IX. » Le gouvernement soumit cette première rédaction au tribunal de cassation et aux tribunaux d'appel. Leurs observations, souvent remarquables, amenèrent certains remaniements importants.

La discussion du projet commença la même année devant les pouvoirs publics : on savait que le Premier Consul voulait aller vite. Conformément au mécanisme législatif, assez compliqué, imaginé par la Constitution de l'an VIII, c'est au Conseil d'État qu'appartenait la rédaction définitive du projet. L'examen auquel il se livra fut des plus approfondis. Les séances, qui commençaient à midi, ne se terminaient qu'à huit ou neuf heures, quand Napoléon les présidait. On a souvent retracé le rôle joué par le Premier Consul dans ces discussions. Le plus jeune de tous, nullement préparé par ses études antérieures à l'intelligence des matières juridiques, il étonna tout le monde par la façon rapide et merveilleuse avec laquelle il se les assimilait. Planant au-dessus des systèmes, des habitudes, des préjugés, il domina sans conteste, tout en laissant à chacun une grande liberté dans l'exposé de ses opinions, et en admettant assez facilement, sous l'empire du raisonnement, des solutions opposées à ses intentions premières. Il inspira nombre de décisions, souvent heureuses. On peut lui reprocher toutefois de n'avoir pas toujours eu des vues désintéressées. S'inquiétant déjà des moyens de s'assurer un successeur, et désespérant d'avoir de Joséphine une postérité, il lutta avec insistance, mais sans succès, pour faire admettre l'incompatibilité d'humeur comme cause de divorce, et pour faire emprunter au droit romain sa conception artificielle et bizarre d'une adoption produisant des effets aussi pleins qu'une filiation légitime. Il fut mieux inspiré quand il fit reculer l'âge du mariage, sauvegarder plus efficacement les droits de l'absent, restreindre la représentation en ligne collatérale, etc.

Une fois rédigé par le Conseil d'État, le projet devait être lu au Corps législatif, puis transmis au Tribunat, qui le discutait à nouveau et émettait un *vœu* d'adoption ou de rejet, que trois de ses membres étaient ensuite chargés de soutenir devant le Corps

législatif. Il se produisit alors des incidents graves, qui faillirent tout faire échouer. Un certain nombre de tribuns, hostiles à la politique du Premier Consul, critiquèrent amèrement le premier titre du projet, lui reprochant de n'être qu'une compilation sans originalité de droit romain et coutumier, et de rétablir des institutions odieuses, comme la mort civile. Le Tribunat proposa et le Corps législatif vota le rejet du premier titre (24 frimaire an X). Le second titre allait avoir le même sort, quand Bonaparte voyant la tournure que prenaient les événements, retira le projet par un message ainsi conçu : « Législateurs, le gouvernement a arrêté de retirer les projets de lois du Code civil. C'est avec peine qu'il se trouve obligé de remettre à une autre époque les lois attendues avec intérêt par la nation; mais il s'est convaincu que le temps n'est pas venu où l'on portera dans ces grandes discussions le calme et l'unité d'intention qu'elles demandent. »

Napoléon *voulait* son code: il ne se découragea pas. Le 18 germinal an X, il imagina, en dehors de la Constitution, la *communication officieuse* au Tribunat. Appelé désormais à donner son avis avant toute lecture du projet au Corps législatif, le Tribunat pouvait, en cas de divergence avec le Conseil d'État, organiser avec lui une commission mixte chargée d'apporter au projet les amendements nécessaires. Une fois amendé, le projet était soumis à la procédure constitutionnelle, qui devenait ainsi une pure formalité. De cette façon, le code aboutit. — En un an, de mars 1803 à mars 1804, tous les titres, au nombre de trente-six, furent votés, et promulgués au fur et à mesure. Le 30 ventôse an XII (21 mars 1804), une dernière loi classa définitivement tous ces titres sous une seule série de 2281 articles, et déclara abrogés « les lois romaines, les ordonnances, les coutumes générales ou locales, les statuts, les règlements, dans toutes les matières faisant l'objet du présent code ».

Le Code civil est une œuvre considérable, qui, malgré d'inévitables imperfections, fait grand honneur à ses auteurs. Parmi eux, il faut surtout nommer Tronchet, à qui Napoléon décerna officiellement le titre de *premier jurisconsulte de France*, Portalis, Cambacérès, Treilhard, et le Premier Consul lui-même. Ce

n'est pas une œuvre originale, mais plutôt de transaction, empruntant à la fois au droit romain, aux coutumes, aux ordonnances royales, à la jurisprudence des anciens parlements, à la doctrine des anciens auteurs (Domat, Pothier), aux lois révolutionnaires, et fondant le tout dans une synthèse claire, sinon méthodique. C'est à ce caractère éclectique que le Code a dû sa durée. Napoléon s'en montrait fier, à juste titre. « Ma vraie gloire, disait-il à Sainte-Hélène, n'est pas d'avoir gagné quarante batailles; Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires... Mais ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil. »

Le Code civil eut plusieurs éditions officielles. La première fut faite sous trois formats différents, en l'an X et en l'an XI. La seconde fut décrétée par le Corps législatif le 3 septembre 1807, pour mettre le langage en harmonie avec l'organisation politique [1], et pour lui donner le nom, en somme mérité, de *Code Napoléon*. Le rapporteur de la loi de 1807, Bigot de Préameneu, justifiait ce changement de dénomination par cette raison, assez curieuse, que plusieurs peuples étrangers ayant adopté le nouveau code et ne pouvant lui conserver son nom de « Code civil des Français », lui avaient donné d'eux-mêmes le nom de Code Napoléon, « hommage rendu par la vérité à celui à qui ce grand ouvrage doit sa naissance ».

Le Code Napoléon à l'étranger. — Le fait allégué par Bigot de Préameneu était exact : le Code Napoléon avait déjà franchi les limites de l'Empire. L'histoire de sa propagation est intéressante. — Il fut d'abord introduit dans les principales colonies françaises : Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, en 1806 : puis dans les pays réunis à l'Empire : l'Italie en 1806, la Hollande et les départements hanséatiques en 1810, le grand-duché de Berg en 1811. D'autres pays, au centre de l'Europe, l'adoptèrent volontairement, notamment le royaume de Westphalie, les grands-duchés de Bade, de Nassau, de Francfort, plusieurs cantons suisses, la ville libre de Dantzig, le grand-duché de Varsovie, les provinces illyriennes.

1. Une troisième et dernière édition officielle eut lieu, pour le même motif, en 1816.

Le Code Napoléon semblait devoir donner à l'Allemagne une législation civile uniforme, lorsque l'Empire tomba. Plusieurs États, parmi lesquels les États italiens (sauf Naples) avec une précipitation marquée, s'empressèrent alors de le rejeter. D'autres se contentèrent de le remanier. La Hollande entreprit de suite un travail de revision, qui ne se termina qu'en 1838. La Belgique, qui avait reçu le Code à son apparition, comme le reste de la République, se contenta de réformes particulières, dont la plus importante est celle du 15 décembre 1851, sur le régime hypothécaire. Dans le royaume de Naples, les Bourbons conservèrent le Code Napoléon avec quelques changements et l'étendirent à la Sicile (1819). Il en fut de même dans les provinces rhénanes, dans les grands-duchés de Berg, de Luxembourg, de Bade, dans les cantons de Genève et de Berne (partie française), dans la Pologne russe.

Après l'Empire, le Code Napoléon fut étendu à de nouvelles colonies françaises : établissements de l'Inde (1819), Sénégal (1830), Cochinchine (1864), Nouvelle-Calédonie (1866), Taïti (1868). — En même temps, il fut imité et parfois littéralement copié par de nombreux codes étrangers, entre autres ceux de plusieurs cantons suisses : Vaud (1818), le Tessin, le Valais, Fribourg, Neufchâtel (1855); le code des îles Ioniennes (1841), qui le reproduit souvent d'une façon textuelle; le code roumain (1864), qui n'en diffère que dans la matière du mariage, pour lequel il conserve la bénédiction religieuse; le code italien de 1866; le code monégasque du 1er janvier 1885. — L'influence du Code Napoléon s'est fait sentir jusqu'en Amérique, dans la législation de la Louisiane (1825), de Haïti (1826), de Bolivie (1845), du Salvador (1880), sauf en général en ce qui concerne la célébration du mariage. Le Bas-Canada s'est donné, le 1er août 1865, un code où se mêlent des dispositions empruntées à la coutume de Paris, au Code Napoléon, aux lois anglaises. On peut donc dire, sans métaphore, que l'œuvre du Premier Consul a fait le tour du monde. C'est encore à son caractère éclectique qu'elle le doit.

Le Code Napoléon et la législation antérieure. — Il est impossible d'analyser ici le Code civil; mais quelques indi-

cations sommaires sont utiles pour montrer sur quels points principaux il consacrait ou modifiait la législation antérieure.

L'égalité devant la loi reste le principe qui domine la *condition des personnes* dans la société. Toutefois le Code n'abrogeait pas l'arrêté du 30 floréal an X, par lequel les consuls avaient rétabli l'esclavage dans les colonies. Il réagissait contre la libéralité, un peu imprudente, de l'Assemblée constituante à l'égard des étrangers, en exigeant, pour leur accorder certains droits, la réciprocité diplomatique ou des garanties spéciales. — En 1808, Napoléon porta atteinte au principe d'égalité en reconstituant une noblesse, la *noblesse impériale*, organisée définitivement par le sénatus-consulte du 1er mars. Il voulait par là récompenser les dévouements, rehausser l'éclat de sa cour, et, comme il le disait, « mettre les institutions de la France en harmonie avec celles de l'Europe ». Les grands dignitaires reçurent les titres d'altesses et de princes; les dignitaires inférieurs ceux de ducs, comtes, barons. Pour servir de dotation à ces titres, Napoléon créa les *majorats*, sorte de fiefs inaliénables, transmissibles de mâle de mâle, par ordre de primogéniture. C'était un retour non dissimulé vers l'ancien régime.

En matière de *mariage*, le Code civil suit les errements des lois de 1792[1]. Il maintient le mariage *civil*, se contentant d'élever l'âge requis pour le contracter à dix-huit et quinze ans; et le *divorce*, se contentant d'admettre la séparation de corps, « pour les catholiques », et de supprimer, malgré Bonaparte, la répudiation déguisée sous la forme du divorce pour incompatibilité d'humeur. Sous la Restauration, la loi de 1816 abolit complètement le divorce.

Les rédacteurs du Code achevèrent la destruction du régime féodal et des charges réelles qui pesaient jadis sur la *propriété foncière* en décidant, conformément aux vues du Premier Consul, mais après une longue et vive discussion, que la rente foncière, disparue par l'effet de la loi de brumaire an VII sur le régime hypothécaire, ne serait pas rétablie, et n'aurait plus que le caractère d'une créance mobilière (art. 530). Ils mar-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 487-488.

quaient ainsi un dernier pas dans la voie de l'affranchissement de la propriété.

En matière *successorale*, le Code réagit au contraire contre les exagérations de la loi de nivôse an II [1], atténuées déjà par une loi du 4 germinal an VIII. Le principe de l'égalité entre héritiers était maintenu; mais la représentation en ligne collatérale était restreinte, la quotité disponible augmentée, les libéralités qui entament la réserve déclarées réductibles et non pas nulles, les droits accordés aux enfants naturels diminués.

En matière *hypothécaire*, le Code Napoléon consacre les principes établis par la loi de brumaire an VII, mais a le tort d'abandonner le système de la *transcription*, qu'elle avait organisé pour assurer la publicité des mutations de propriété. Après de longs délais, il fallut y revenir en 1855 [2].

Le Code de commerce (1807). — La constitution du droit privé moderne, commencée par le Code civil, fut complétée par le Code de commerce, promulgué en 1807. L'ordonnance de 1673 sur le commerce terrestre et l'ordonnance de 1681 sur le commerce maritime, toujours en vigueur, étaient devenues insuffisantes. La matière des faillites surtout demandait une prompte réglementation. Déjà réclamée en 1787 et ordonnée par l'Assemblée constituante, l'œuvre ne fut entreprise que sous le Consulat.

Un arrêté du 13 germinal an IX nomma une commission de neuf membres, les uns jurisconsultes, les autres commerçants, pour préparer un projet de Code. Le projet fut achevé en moins de neuf mois, et communiqué au tribunal de cassation, aux tribunaux d'appel, aux tribunaux et aux conseils de commerce. Une seconde rédaction fut faite en 1803 par trois membres de la commission, MM. Gorneau, Le Gras, Vital-Roux, et transmise à la section de l'intérieur du Conseil d'État. — Le projet restait enseveli dans les cartons, lorsqu'en 1806 quelques faillites scandaleuses qui éclatèrent à Paris déterminèrent Napoléon, alors en Prusse, à ordonner qu'on reprît les travaux, sans attendre son retour. La discussion recommença le 4 no-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 492-493.
2. Sur ces divers points, voir ci-dessus, t. VIII, p. 482-494.

vembre 1806, occupa soixante séances, et se termina le 29 août 1807. Voté avec les mêmes formalités que le Code civil et le Code de procédure, qui l'avaient précédé, le Code de commerce fut mis en vigueur à la date du 1er janvier 1808.

Il se compose de cinq lois, rangées sous une seule série d'articles, et n'est guère qu'une refonte des ordonnances de 1673 et 1681, dont nombre d'articles sont reproduits textuellement. Aussi le Code de commerce a-t-il vieilli beaucoup plus vite que les autres Codes impériaux. Le développement et la transformation du commerce ont d'ailleurs été si rapides que ce résultat était inévitable. Dès 1817, il a fallu remanier, et remanier souvent, le Code de commerce. — Il en a été de même dans les pays qui l'avaient adopté, comme la Grèce et l'Espagne, et dans ceux où il avait été imposé, comme l'Italie, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg.

IV. — Instruction publique.

Organisation de l'instruction publique au début de l'Empire. — A l'avènement de l'Empire, on était en présence de la loi du 11 floréal an X sur l'instruction publique. Cette loi faisait disparaître les anciennes *écoles centrales* de la Convention, et consacrait l'existence de trois degrés d'instruction : à la base, les *écoles primaires*, établies par les communes; au second degré, les *écoles secondaires* et les *lycées*; au sommet, les *écoles spéciales*. — Mais, si les principes étaient posés, rien n'était encore organisé, et jusqu'à la fondation de l'Université impériale (1808), qui ouvre une nouvelle période dans l'histoire de l'enseignement, Napoléon s'appliqua sans relâche à donner la vie effective à la loi du 11 floréal.

Dans l'ordre du *droit*, où tout était à créer, la loi du 11 floréal autorisait l'établissement de dix écoles spéciales : en l'an XII, aucune n'existait encore. Le Code civil allait être promulgué : aucun professeur n'était institué pour le commenter. Le Premier Consul se hâta de combler cette lacune par la loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804), bientôt suivie d'un décret

impérial du quatrième jour complémentaire de la même année. Ces deux actes législatifs indiquaient l'objet de l'enseignement, fixaient la durée des études, établissaient des grades, déterminaient la forme et la matière des examens, organisaient enfin l'administration des écoles. Partout se retrouve l'esprit défiant et dominateur du maître. On ne doit enseigner dans les écoles de droit que le strict nécessaire aux besoins de la pratique : « droit civil français dans l'ordre établi par le Code civil, droit romain dans ses rapports avec le droit français, législation criminelle et procédure civile et criminelle, droit public français, droit civil dans ses rapports avec l'administration publique ». « De la science en elle-même et pour elle-même, on n'avait cure » (Liard). — Au point de vue administratif, les écoles de droit comprenaient cinq professeurs et deux suppléants, nommés par l'Empereur, après un concours public, qui ne donnait pas droit aux chaires vacantes, mais permettait seulement d'être *proposé* au choix du gouvernement. L'un des professeurs administrait l'école sous le nom de *directeur*; il était nommé pour trois ans. Il avait à côté de lui un *secrétaire général*, également nommé par l'Empereur. L'école en outre était placée sous la surveillance d'un inspecteur général, d'un bureau d'administration, d'un conseil de discipline. On peut caractériser cette réglementation d'un mot : les nouvelles écoles étaient soumises au régime militaire. Les élèves, du reste, affluèrent assez rapidement : en 1807, on en comptait 2000.

Pour la *médecine* et la *pharmacie*, ce qui existait en fait d'écoles fut maintenu. On se borna à créer, à côté du grade de docteur, conféré par les écoles, celui d'officier de santé, conféré dans chaque département par des jurys spéciaux; et à dédoubler le diplôme de pharmacien en diplôme de première classe, délivré par les écoles et permettant d'exercer sur tout le territoire, et diplôme de 2e classe, délivré par des jurys spéciaux et n'autorisant à exercer que dans un seul département. — Le *Muséum* d'histoire naturelle fut conservé sans changement. — L'*École polytechnique* devint un internat, ou plutôt une caserne soumise au régime militaire. — Les cours de *langues orientales* vivantes subsistèrent. — Le *Collège de France* continua à pros-

pérer. — Pour les hautes études ecclésiastiques, dont la loi de l'an X ne parlait pas, on organisa, en 1805 et 1806, des *séminaires* catholiques et des *académies* protestantes.

L'enseignement *secondaire* se trouvait partagé entre les lycées, qui en étaient « la pièce maîtresse et à certains égards vraiment neuve », et les écoles secondaires. Les *lycées* étaient des établissements d'État, en nombre assez restreint ; car on n'en prévoyait qu'un par circonscription de tribunal d'appel. A leur tête, on plaçait un bureau d'administration comprenant, avec le proviseur, le maire de la ville, le préfet du département, deux magistrats du tribunal d'appel. Leur programme était surtout scientifique. La partie littéraire était sacrifiée, conformément au goût du jour. On lui donnait cependant plus de place que dans les écoles centrales. Sous ce rapport, il y avait progrès. — Les *écoles secondaires* ne devaient pas être des établissements d'État, mais des établissements communaux ou privés, avec un programme d'études semblable à celui des lycées, mais plus restreint.

L'organisation de l'enseignement *primaire* était laissée tout entière aux communes, sous la surveillance des sous-préfets. Il devait y avoir une école par commune ou groupe de communes. Le choix des instituteurs appartenait aux maires et aux conseils municipaux, comme autrefois. La loi du 11 floréal respectait sur ce point l'autonomie communale.

Fondation de l'Université impériale. — L'organisation de l'instruction publique que nous venons de décrire ne satisfaisait pas Napoléon. Elle n'était pas encore assez concentrée. Les membres de l'enseignement n'étaient pas rassemblés en un seul corps ; ils étaient indépendants les uns des autres. Napoléon résolut de constituer une véritable *corporation* civile enseignante, d'un genre nouveau, à laquelle il se réservait de donner ses statuts, sa doctrine, son chef. Cette corporation fut décidée en principe par une loi des 10-20 mai 1806, qui remettait à 1810 son organisation définitive. Mais l'Empereur était pressé : dès 1808, l'*Université impériale* fut créée par un décret (17 mars). Cette Université devait réaliser le type de l'État enseignant, de l'État chef d'école, qui était l'idéal de Napoléon.

Elle devait avoir l'unité de doctrine et l'unité d'action, avec le monopole de l'enseignement, le tout dirigé en vue de servir de support moral à l'État. De là certaines obligations imposées aux « universitaires », notamment celle de prendre pour bases de leur enseignement « les préceptes de la religion catholique, la fidélité à l'Empereur et à la monarchie impériale, dépositaires du bonheur du peuple, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par la Constitution ». De là aussi l'obligation d'obéir, tant qu'ils exerceraient leurs fonctions, « aux statuts du corps enseignant, qui ont pour objet l'uniformité de l'instruction, et qui tendent à former pour l'État des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie, et à leur famille » (décret de 1808). Cette conception dérive évidemment de la politique, non de la science.

Telle qu'elle est sortie du décret de 1808, l'Université impériale avait à sa tête un *grand maître*, et un *conseil* de l'Université « discutant les affaires les plus importantes et s'occupant de tous les moyens d'améliorer l'éducation ». Au-dessous venaient : le chancelier et le trésorier, les inspecteurs généraux, les inspecteurs particuliers; puis des directeurs et professeurs d'écoles spéciales, des proviseurs, censeurs, professeurs de lycées, des directeurs et professeurs de collèges, des répétiteurs et des agrégés, tous hiérarchisés et subordonnés au grand maître, tous ayant leur emploi spécial et, pour ainsi dire, leur numéro d'ordre dans l'immense corporation, avec un avancement régulier, comme celui des officiers de l'armée. Cette dernière idée venait de Napoléon. Il n'était fait d'exception que pour les écoles spéciales, où l'on n'entrait qu'après concours. — Une pour tout l'Empire, l'Université était partagée en circonscriptions appelées *académies*. Il y avait une académie par ressort de cour d'appel. Chacune avait à sa tête un recteur et un conseil académique.

L'enseignement dans l'Université. — L'Université renfermait en elle tous les établissements d'instruction *publics* ou *privés*, « aucun ne pouvant être formé en dehors d'elle et sans l'autorisation de son chef ». Les premiers étaient créés et

administrés, les seconds autorisés et surveillés par l'Université. Par exception, le Muséum et le Collège de France n'en faisaient pas partie. — Tous ces établissements continuaient à être répartis en trois catégories : enseignement supérieur, secondaire, primaire.

Au degré *supérieur*, se trouvaient d'abord les *facultés*. Il y en avait de cinq sortes : théologie (catholique et protestante), droit, médecine, sciences, lettres. Dans cette organisation nouvelle, les facultés de droit et de médecine n'étaient autres que les anciennes écoles spéciales, dont le nom était changé. Les deux facultés des sciences et des lettres étaient au contraire des créations nouvelles, destinées à peu près uniquement à conférer des grades, et devant avoir par suite un rôle très effacé. A Paris, elles comprenaient, outre des professeurs de lycée, des professeurs empruntés au Collège de France, au Muséum, à l'École polytechnique; mais en province elles étaient formées presque uniquement par des professeurs du lycée voisin. Les diverses facultés formaient chacune un corps indépendant Elles n'étaient pas groupées, comme autrefois, en Universités régionales. On ne faisait en somme que généraliser le système des écoles spéciales, le seul que comprît Napoléon pour l'enseignement supérieur.

L'enseignement *secondaire*, au contraire, devait, d'après lui, donner une éducation générale et former des jeunes gens aptes à entrer plus tard, selon leur goût, dans une école spéciale. C'est dans les *lycées* et les collèges autorisés que devait se distribuer cet enseignement général, organisé lui aussi d'une façon utilitaire. — Pour assurer le recrutement des professeurs, on créait à Paris un « pensionnat normal » pouvant recevoir trois cents élèves : il est devenu l'*École normale supérieure*.

Quant aux écoles *primaires*, le décret de 1808, en les rattachant à l'Université, les rattachait par là même au centre. Le grand maître était chargé de veiller au recrutement des instituteurs. Pour favoriser ce recrutement, le décret ordonnait d'ouvrir, « auprès de chaque académie, à l'intérieur des lycées et collèges, une ou plusieurs classes normales, destinées à former des maîtres ». Le décret ajoutait que les Frères des écoles

chrétiennes « seraient brevetés et encouragés par le grand maître, qui surveillerait leurs écoles », et que leurs supérieurs pourraient être membres de l'Université.

Un long décret du 15 novembre 1811 sur le régime de l'Université assura sa discipline, lui donna une juridiction, détermina ses ressources, en un mot compléta son organisation, toujours dans le même esprit de centralisation étroite. — Pour Napoléon, « l'Université devait être avant tout un instrument de règne » (Liard). Ce fut là son vice originel, qui la condamnait à disparaître le jour où il n'y eut plus concordance entre l'esprit public et son esprit particulier.

BIBLIOGRAPHIE

I. Documents. — TEXTES. — *Les lois et décrets* de l'époque, dans la *Collection générale* de **Duvergier**, t. XV et suiv. — *Lois civiles ou Code civil intermédiaire* (cité au t. VII, p. 498). — *Les cinq Codes* (Codes civil, de procédure civile, de commerce, d'instruction criminelle, pénal). — **De Beauchamp**, *Recueil des lois et règlements sur l'enseignement supérieur*, Paris, t. I (1880), in-8.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES. — *Procès-verbaux des séances du Conseil d'Etat.* — **Fenet**, *Recueil complet des travaux prépar. du Code civil*, Paris, 15 vol., in-8, 1827-1828. — **Locré**, *Législ. civile, commerciale, et crim. de la France*, Paris, 1827-1832, 31 vol. in-8 (les vol. 1-16 concernent le Code civil, 17 à 20, le Code de commerce, les derniers les codes criminels). — **Maleville**, *Analyse raisonnée des discussions du Code civil au Conseil d'État*, 3e éd., 4 vol. in-8. — **Portalis**, *Discours et travaux sur le Code civil*, Paris, 1844, in-8.

II Livres. — GÉNÉRALITÉS. — **Thibaudeau,** *Hist. générale de Napoléon*, 1827-1829, 6 vol. in-8, et *Le Consulat et l'Empire*, 1834-1835, 10 vol. in-8. — **Mollien,** *Mémoires*, 1837, 4 vol. in-8. — **Chaptal,** *Souvenirs sur Napoléon*, 1893, in-8. — **Beugnot**, *Mémoires*, 2 vol., 1868.— **Thiers**, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, Paris, 1845-1862, 20 vol. in-8. — **Taine,** *Les origines de la France contemporaine*, t. VI, 1894. — **De Beauverger,** *Les institutions civiles de la France*, 1864, in-8. — **Duvergier de Hauranne,** *Hist. du gouvernement parlementaire*, 1857-1872, 10 vol. in-8. — **L. Lévy,** *Jeanbon St-André* (comme préfet de Mayence), 1901.

SPÉCIALITÉS. — 1° Sur les institutions politiques, administratives, judiciaires : **Dalloz**, *Répertoire alphabétique de législation*, v° *Droit constitutionnel*, t. XVIII, (1851); v° *Conseil d'Etat*, t. XII (1851); v° *Organisation judiciaire*, t. XXXIV, 2e partie (1870); on trouve sous ces articles le texte des lois se référant à la matière. — **De la Bigne de Villeneuve**, *Éléments de droit constitutionnel français*, 1893, in-8. — **Monnet**, *Hist. de l'administr. en France*, 1885, in-8. — **Dareste**, *La justice administrative en France*, 1862, in-8. — **Ducrocq,** *Le Conseil d'État et son hist.*, Niort, 1867, br. in 8. — **Aucoc,** *Le Conseil d'État avant et depuis 1789*, 1876, in-8. — **Laferrière,** *La juridiction administrative*, 2e éd., 1896, 2 vol. — **Hiver**, *Hist. crit. des*

instit. judic. de la France de 1789 à 1848, 1851, in-8. — **Ém. Chénon,** *Origines, conditions et effets de la cassation*, 1882, in-8. — **Esmein,** *Hist. de la procéd. criminelle en France*, 1882, p. 450 et suiv. — *Le centenaire du Code civil*, avec une préface d'**A. Sorel**, 2 vol., 1904.

2° Sur la préparation des codes : **Seruzier,** *Précis histor. sur les codes français*, Paris, 1845. — **Dalloz,** *Répert. alphab.*, v° *Lois codifiees*, t. XXX (1853). — **De Fresquet,** *Précis d'hist. des sources du droit français*, Aix, 1861. — **Marcel Planiol,** v° *Code civil*, **Glasson,** v° *Code de procédure*, **Gardeil,** v^is *Code d'Inst. crim.* et *Code penal*, dans la *Grande Encyclopedie*, t. XI, — **Rondonneau,** *Napoléon le Gr. considére comme législateur*, 1808, in-8. — **Gust. Bressolles.** *Étude sur les rédacteurs du Code Napoléon*, dans la *Revue Wolowski*, année 1852. — **Swart.** *De Napoleone legislatore et jurisconsulto*, Amsterdam, 1855. — **A. Madelin.** *Le premier consul legislateur*, 1865, in-8. -- **Pérouse,** *Napoléon Ier et les lois civiles du Consulat et de l'Empire*, Lyon, 1866, in-8. — **Jac.** Mémoire intitulé : *Bonaparte et le Code civil*, et rapport **Timbal** sur ce mémoire dans le *Recueil de l'Acad. de legisl. de Toulouse*, années 1894-1895. — **Dubédat.** *Cambaceres et la part prise par le second consul aux travaux prépar. du Code Napoleon*, dans le même *Recueil*, année 1858.

3° Sur les conditions sociales, le mariage, la propriété foncière, voir la *Bibliographie* du chap. IX du t. VIII, p. 499.

4° Sur l'instruction publique : **Guizot.** *Essai sur l'histoire et l'etat actuel de l'instruction publique*, 1816. — **M. Dalloz.** *Repert. alphab.*, v° *Organisation de l'instr. publ.*, t. XXXIV, 2e partie (1869). — **Ém. Chénon.** *Les anciennes facultes de droit de Rennes* (chap. X), Rennes, 1890, in-8. — **Pinet,** *Hist. de l'École polytechnique*, 1887 ; *Livre du Centenaire*, 1895. — **A. Lefranc.** *Hist. du College de France*, des orig. à la fin du Ier Empire, 1893, in-8. -- **P. Dupuy.** *L'École normale* (1810-1883), 1884, in-8 ; Centenaire de l'Ecole Normale, 1895. — **Ch. Schmidt.** *La réforme de l'Université imperiale en 1811*, 1905. — **A. Rendu.** *Essai sur l'instruction publique* ..., 3 vol., in-8, 1819.-- **E. Rendu.** *M. Ambroise Rendu et l'Univ. de France*, 1861. — **Chabot** et **Charléty**, *Hist. de l'enseign. secondaire dans le Rhône* (1789-1900), 1901. — **A. Chevalier.** *Les freres des Ecoles chretiennes et l'enseign. primaire après la Révol.* (1797-1830), 1887. — **De Riancey.** *Hist. crit. et legislative de l'inst. publ. et de la liberte d'enseign. en Fr.*, 2 vol., 1844. — *Statistique* (avec des notices historiques) *de l'enseignement superieur*, in-4, 1878. — **L. Liard.** *L'enseign. superieur en France* (1789-1889 et 1789-1893), 2 vol., 1888 et 1894. — **Dejob,** *L'instr. publique en France et en Italie au XIXe s.*, 1894.

CHAPITRE VIII

L'ÉGLISE ET LES CULTES NON CATHOLIQUES SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

1800-1814

L'histoire de l'Église de France sous la Révolution se résume dans une longue persécution. Avec le Consulat, elle entre, non sans effort, dans une période de calme et de réorganisation, à laquelle Napoléon fit participer d'abord les cultes protestants, puis le culte israélite. Sous l'Empire, avec l'instinct de domination autoritaire qui prévaut alors dans le gouvernement de l'État, de nouveaux conflits surgissent, tandis qu'à l'étranger, un peu partout, se fait sentir le contre-coup des événements qui agitent la France. — Examinons successivement ces différents faits.

I. — Restauration officielle du culte catholique.

État religieux de la France en l'an IX. — En arrivant au pouvoir, le général Bonaparte trouvait la France livrée à une véritable anarchie au point de vue religieux. Le pape Pie VI venait de mourir (29 août 1799) et n'était pas encore remplacé. Le clergé « réfractaire », persécuté à nouveau après le 18 fructidor et suivi néanmoins par la majorité des fidèles,

était dispersé. Le clergé « constitutionnel », discrédité, essayait en vain de se ressaisir. De là un schisme persistant, qui entretenait le trouble dans la société et les familles. La validité d'une foule de mariages était contestée. Celle des ventes des biens ecclésiastiques l'était également. La secte des *théophilanthropes*, en voie de décadence, disputait encore aux sociétés catholiques l'usage des édifices consacrés au culte. Enfin, chez beaucoup de fonctionnaires et jusque dans l'entourage du Premier Consul, l'esprit jacobin subsistait, avec son intolérance étroite, et perpétuait les difficultés [1].

Bonaparte comprit la nécessité de remettre de l'ordre dans ce chaos. Il avait sur le rôle de la religion dans l'État des idées arrêtées, qu'il ne tarda pas à faire connaître. Dix jours avant la bataille de Marengo, le 5 juin 1800, il s'adressa en ces termes au clergé de Milan : « Nulle société ne peut exister sans morale, et il n'y a pas de bonne morale sans religion. Il n'y a donc que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable. Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole.... La France, instruite par ses malheurs, a enfin ouvert les yeux ; elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations. »

D'un autre côté, le Premier Consul avait constaté les rapides progrès faits par le clergé « réfractaire » pendant les quelques mois de liberté qui avaient suivi la promulgation du décret du 3 ventôse an III et l'apaisement de la persécution après le 30 prairial an VII [2]. Il craignait qu'une trop grande indépendance laissée à l'Église ne fût contraire aux intérêts du pouvoir séculier, et voulait la limiter. Royer-Collard avait dit au Conseil des Cinq-Cents : « C'est une vérité consacrée par l'expérience que toutes les fois qu'il existe dans un État une religion qui est celle du plus grand nombre, il faut, ou que le gouvernement contracte avec elle une alliance fondée sur l'intérêt d'un appui réciproque, ou qu'il la détruise, ou qu'il coure le risque d'être

1. Sur ces divers points, voir ci-dessus, t. VIII, p. 525-528. — Les *théophilanthropes* furent exclus de l'usage des édifices consacrés au culte par un arrêté consulaire du 21 octobre 1801.

2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 522 et 528.

détruit par elle. » — C'était aussi l'avis de Bonaparte. Or la Révolution avait essayé de détruire l'Église, et n'avait pas réussi. Bonaparte ne voulait pas que l'État fût détruit par elle. Il ne restait qu'un parti à prendre : conclure un concordat.

Tels sont les deux mobiles qui ont inspiré la politique religieuse du Premier Consul. Ils expliquent son attitude, si diversement appréciée, pendant les négociations qu'il entama avec le Saint-Siège. Cette attitude fut tout ensemble courageuse et incorrecte : — courageuse, car Bonaparte eut à lutter contre une foule d'opposants : ses compagnons d'armes, ses collègues dans le Consulat, les grands corps de l'État; — incorrecte, car il essaya, par l'intimidation ou la ruse, d'arracher au souverain pontife des concessions que ce dernier n'avait pas le pouvoir de faire, et plus tard d'imposer par la force ce qu'il n'avait pu obtenir par la persuasion. C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il entreprit en 1801 la négociation du Concordat.

Négociation et conclusion du Concordat (1801). — L'occasion était favorable : un conclave réuni à Venise (1er décembre 1799-14 mars 1800) venait d'élire comme pape un prélat d'un caractère doux et conciliant, Grégoire-Barnabé, des comtes de Chiaramonti, cardinal-évêque d'Imola. Le nouveau pape avait été couronné le 21 mars, sous le nom de Pie VII, et, d'abord tenu à l'écart de Rome, avait pu y rentrer le 3 juillet suivant. Pour essayer de restaurer le catholicisme en France, il était disposé à toutes les concessions compatibles avec son autorité, et l'avait laissé clairement voir dans son encyclique sur les maux de l'Église (25 mai). Aussitôt après la paix de Lunéville, qui réglait la question romaine [1], Bonaparte fit demander au nouveau pontife, par l'entremise du cardinal Martiniana, évêque de Verceil, d'envoyer en France des plénipotentiaires chargés de régler les affaires religieuses. Pie VII envoya Mgr Spina, archevêque de Corinthe, et le P. Caselli, qui devint plus tard général des Servites. Le Premier Consul désigna de son côté son frère Joseph, le conseiller d'État Crétet, et l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers. Cacault,

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 51-52.

esprit conciliant, fut envoyé à Rome en qualité de ministre plénipotentiaire, avec ordre de traiter le pape « comme s'il avait deux cent mille hommes ».

Les négociateurs rencontrèrent tout d'abord les plus graves difficultés. Le Premier Consul voulait beaucoup de choses : d'abord un remaniement complet des diocèses français, avec réduction de leur nombre et changement dans leurs circonscriptions ; le droit de nommer les nouveaux évêques ; le maintien d'un certain nombre d'évêques constitutionnels, auxquels le pape donnerait l'institution canonique ; la reconnaissance de l'aliénation des biens d'Église ; enfin un droit de police *illimité* à l'égard du culte, qui aurait mis en fait l'Église de France sous la main des consuls comme jadis sous la main du roi. Ces prétentions excessives soulevèrent une résistance inflexible de la part des envoyés du Saint-Siège. Bonaparte, habitué à mener les négociations rapidement, s'étonna de rencontrer des lenteurs et des objections. Il les imputa ou feignit de les imputer à l'esprit méticuleux de Mgr Spina, et envoya directement son projet au pape. Pie VII le soumit à une commission de cardinaux, dont faisait partie son secrétaire d'État, Consalvi. La commission maintint la plupart des réserves faites par Mgr Spina et en ajouta d'autres : elle demanda notamment une déclaration portant que la religion catholique était la religion de la France.

Bonaparte s'impatienta et recourut à l'intimidation. Le 13 mai 1801, il manda à la Malmaison Mgr Spina, l'abbé Bernier et Talleyrand, se plaignit vivement du pape et du cardinal Consalvi, menaça de rompre les négociations, rappela même de Rome son ministre Cacault, à qui il enjoignit de se rendre à Florence. Il autorisa en même temps les évêques « constitutionnels » à tenir à Paris un nouveau concile « national », comme s'il eût voulu se rapprocher d'eux. Les évêques constitutionnels se réunirent en effet au nombre de cinquante sous la présidence de Grégoire (29 juin 1801). On les laissa libres de parler et d'écrire, pour bien montrer au pape que le schisme durait toujours. — Pie VII fut très affecté par ces menaces. Mais, avant de partir, Cacault lui représenta que les

questions religieuses étaient peu connues en France, et obtint que le cardinal Consalvi serait envoyé à Paris pour reprendre les pourparlers. Ce prélat était connu pour la droiture de son esprit, sa fermeté, son désir d'arriver à un accord. Il accepta la mission qui lui était confiée, sans se dissimuler la difficulté de sa tâche et la responsabilité qu'il encourait.

Le Premier Consul, pensant l'intimider, le reçut avec un appareil théâtral, entouré des grands corps de l'État, et ne lui laissa qu'un petit nombre de jours pour s'entendre avec l'abbé Bernier (22 juin). Après des prodiges de diplomatie, dont le détail ne peut trouver place ici, on aboutit à une transaction. La religion catholique était déclarée « la religion de la grande majorité du peuple français », et l'exercice public du culte garanti. Le pape accordait deux des points qui tenaient le plus à cœur à Bonaparte : 1° le remaniement des diocèses, entraînant comme conséquences l'abdication des évêques légitimes entre les mains du pape et la renonciation des évêques constitutionnels entre les mains du Premier Consul ; 2° la reconnaissance de l'aliénation des biens ecclésiastiques. — Il y eut plus de difficultés au sujet du droit de police réclamé par Bonaparte. Il était à craindre qu'entre ses mains ce droit de police ne devînt singulièrement étendu. Aussi la négociation fut de ce chef près de se rompre. Au dernier moment, Consalvi céda, mais en stipulant que le droit de police concernant le culte n'aurait en vue que la « tranquillité publique » (*pro tranquillitate publicâ*).

Le 15 juillet (26 messidor an IX), les plénipotentiaires échangèrent leurs signatures. Le 6 août, Bonaparte annonçait en personne au Conseil d'État, qui l'écouta froidement, les résultats des négociations. Le 13 août, malgré la résistance de plusieurs cardinaux, Pie VII exposait par un bref ses motifs pour ratifier le Concordat; et le 15, par la bulle *Ecclesia Dei*, exhortait les évêques français à sacrifier leurs sièges dans l'intérêt de l'Église. Le 10 septembre (23 fructidor an IX), les ratifications furent échangées à Paris. Toujours impatient, Bonaparte eût voulu pouvoir exécuter de suite le Concordat, inaugurer dès le 18 brumaire la restauration officielle du culte catholique, et introniser les nouveaux évêques. Il n'avait pas

compté avec les délais indispensables pour négocier avec les anciens évêques, dispersés dans toute l'Europe. Par suite de ces retards, le Concordat ne put être présenté au Corps législatif et voté par lui que le 5 avril 1802. Il fut promulgué en français comme loi de l'État le 8 avril (18 germinal an X).

Dispositions et exécution du Concordat. — Le Concordat de 1801 offre, à la différence de celui de 1516, la *forme* d'un contrat synallagmatique (*conventio*) entre les deux puissances spirituelle et temporelle. C'est aussi au *fond* son caractère, ainsi que l'ont toujours reconnu le Saint-Siège et les divers gouvernements français. Il est donc à la fois une loi de l'Église et une loi de l'État. — Il comprend un préambule et dix-sept articles.

Par le préambule, « le gouvernement de la République reconnaissait que la religion catholique, apostolique, et romaine était celle de la grande majorité du peuple français » et particulièrement « celle des consuls ». Le texte ne dit pas : « la religion de la France », comme l'aurait désiré le cardinal Consalvi, et par suite ne rendait pas à la religion catholique son ancien caractère de religion d'État. — L'article 1[er] dispose « qu'elle sera *librement* exercée en France, que son culte sera public, en se conformant aux règlements de police que le gouvernement jugera nécessaires *pour la tranquillité publique* ». — Article 2 : « Il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le gouvernement, une nouvelle circonscription des diocèses français. » A cet effet, le pape s'engage à demander aux anciens évêques leur démission, et, dans le cas où ils refuseraient, à procéder néanmoins à la nomination de nouveaux titulaires (art. 3). Des quatre-vingt-un évêques survivants, quarante-cinq acquiescèrent aux exhortations du Souverain Pontife et abdiquèrent; les autres furent déposés (bulle *Qui Christi Domini*, 29 novembre 1801), et se résignèrent, sauf treize qui persistèrent dans leur refus. Quant aux évêques constitutionnels, ils remirent tous, excepté deux, leur démission au Premier Consul. — Les nouveaux évêques devaient être nommés comme sous l'ancien régime, c'est-à-dire *présentés* par le gouvernement dans les trois mois de la vacance du siège.

et *institués* par le pape « suivant les formes établies par rapport à la France avant le changement de gouvernement » (art. 4 et 5). L'ancien serment de fidélité des évêques au roi était établi, à la fois pour les évêques et « les ecclésiastiques du second ordre » (art. 6. 7).

Article 8 : « La formule de prière suivante sera récitée à la fin de l'office divin dans toutes les églises catholiques de France : *Domine, salvam fac Rempublicam*; *Domine, salvos fac consules.* » Cet article, auquel le Premier Consul tenait fort et dont il devait si vite faire modifier la formule [1], avait pour but de montrer que l'Église n'entendait pas se solidariser avec l'ancien régime, qu'elle était au contraire indifférente aux formes de gouvernement. C'était la doctrine constante de l'Église. L'article passa sans difficulté. — Les articles suivants déterminent les pouvoirs des évêques concernant : 1° la délimitation des paroisses de leurs diocèses et la nomination des curés, pour lesquelles l'agrément du gouvernement est réservé; 2° l'établissement de chapitres et de séminaires, qui sont autorisés à raison d'un par diocèse, « sans que le gouvernement s'oblige à les doter » ; 3° les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres, non aliénées, « qui sont mises à leur disposition » (art. 9-12).

Par l'article 13, le pape, « pour le bien de la paix », déclare « que ni lui, ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens demeurera incommutable entre leurs mains ou celles de leurs ayants cause ». Cette déclaration, qui consacrait une injustice, était imposée par les circonstances. — En retour, le gouvernement s'engage, comme l'avait déjà fait l'Assemblée constituante [2], à assurer « un traitement convenable aux évêques et aux curés, dont les diocèses et les paroisses seront compris dans la circonscription nouvelle » (art. 14), et à prendre « des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises des fondations » (art. 15).

1. Sous l'Empire, on chanta : *Domine, salvum fac imperatorem.*
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 504.

L'article 16 porte que « Sa Sainteté reconnaît dans le Premier Consul de la République française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle (*apud sanctam sedem*) l'ancien gouvernement ». On entendait par là les privilèges *personnels* concédés jadis aux rois par les papes, tels que la faculté d'avoir un autel portatif et une chapelle exempte de la juridiction de l'Ordinaire, le droit d'être absous par leurs confesseurs des cas réservés au pape, d'entrer avec quelques personnes dans tous les monastères, de ne pouvoir être excommuniés sans l'autorisation spéciale du Saint-Siège, d'être chanoines de Saint-Jean-de-Latran. — Dans le cas où quelqu'un des successeurs du Premier Consul ne serait pas catholique, les privilèges personnels en question devront être, dit l'article 17, « réglés par une nouvelle convention », ainsi que le mode de nomination aux évêchés.

Tel est, dans son entier, le Concordat, très précis sur certains points, beaucoup moins sur d'autres, qui forme, depuis plus d'un siècle, la base des rapports de l'Église catholique et de l'État français. Sa promulgation fut l'occasion d'un *Te Deum* solennel, célébré à Notre-Dame de Paris, le jour de Pâques (18 avril), par le cardinal Caprara, légat *à latere*, suivi des nouveaux évêques, et auquel assistèrent, par ordre, les membres des grands corps de l'État, les hauts fonctionnaires, les généraux de l'armée.

Les nouveaux évêques étaient, pour la France, la Savoie, la Belgique, au nombre de soixante (y compris dix archevêques). Leur nomination n'avait pas été faite sans quelques difficultés. Bonaparte, qui croyait pouvoir détruire les sectes religieuses comme il avait détruit les partis politiques, en les forçant à se concilier, avait désigné un grand nombre d'évêques constitutionnels, se bornant à leur imposer un acte de soumission au Saint-Siège. En vain Consalvi, Caprara, Cacault lui remontrèrent qu'il risquait de perpétuer le schisme au lieu de l'éteindre. Bonaparte s'obstina, et obligea le légat Caprara à accepter quinze évêques constitutionnels. Les quarante-cinq autres sièges furent donnés à des prélats ou à des curés insermentés. Le choix des personnes fut d'ailleurs assez heureux, grâce à Portalis, qui, chargé de

l'administration des cultes, s'acquittait de ses fonctions avec une certaine habileté. Les soixante évêchés étaient groupés en dix provinces ecclésiastiques, à la tête desquelles se trouvaient les archevêques[1]. Dans chaque canton, fut installé un curé, nommé par l'évêque avec l'agrément du gouvernement, et déclaré inamovible. Enfin le droit canon fut remis en vigueur et dut être observé, sauf les dérogations contenues au Concordat.

A la suite de ces arrangements, qui consacraient la réconciliation de la République avec le Saint-Siège, le Premier Consul fit rétablir partout le culte public. Le pape reprit ouvertement en France la direction spirituelle que la constitution de l'Église lui confère et qu'il lui était depuis dix ans interdit d'exercer. Son indépendance temporelle fut reconnue. Un nonce fut envoyé à Paris et un ambassadeur à Rome. La protection des pouvoirs publics fut rendue aux ecclésiastiques français. Le Concordat inaugurait donc une ère nouvelle dans les rapports de l'Église et de l'État.

Les Articles organiques de l'an X, concernant le culte catholique. — En même temps que le Concordat, le Premier Consul avait présenté au Conseil d'État, fait voter par le Corps législatif, et promulgué le 18 germinal ce qu'on appelle les « Articles organiques du culte catholique ». Il ne faut pas confondre, comme on le fait parfois, ces Articles organiques de l'an X avec le Concordat lui-même, quoiqu'ils fassent partie de la même loi d'État. Le Concordat, concerté entre les deux puissances, est à la fois une loi de l'Église et de l'État. Les Articles organiques, œuvre exclusive du gouvernement français, n'ont jamais été soumis au pape, ni approuvés par lui. Bonaparte les représentait comme une loi destinée à régler les détails du Concordat et à en assurer l'exécution. En réalité, il cherchait à revenir, d'une façon détournée, sur certains tempéraments qu'il avait dû apporter à ses projets pri-

1. Le nombre des archevêchés et évêchés pour la France, l'Algérie, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion est actuellement de 90, savoir 18 archevêchés et 72 evêchés. Ceux qui n'existaient pas en 1802 ont été crées en 1822, 1838, 1855, 1866-1867, en vertu d'accords speciaux avec le Saint-Siege.

mitifs. S'inspirant des principes formulés dans la déclaration gallicane de 1682, il essayait de rétablir à son profit sur la nouvelle Église de France les droits que s'étaient arrogés les rois absolus à l'égard de l'ancienne. C'était pour lui un moyen de tenir le clergé dans sa main, avec l'espoir de lui faire servir ses intérêts.

En promulguant les Articles organiques, Bonaparte prétendait exercer le droit de police que lui reconnaissait le Concordat à l'égard du culte. Il n'ignorait pas qu'il le dépassait. Le Concordat avait en effet, après une longue et minutieuse négociation, restreint ce droit de police aux cas où la *tranquillité publique* serait intéressée. Or les Articles organiques débutaient par reproduire : 1° les anciennes règles gallicanes relatives à la « vérification » des actes du Saint-Siège et des décrets des synodes étrangers, « même ceux des conciles généraux », soumis au *placet* (art. 1, 2); 2° l'interdiction aux évêques de se réunir en concile ou en synode en France sans l'autorisation du gouvernement (art. 4) ou de sortir de leur diocèse, même pour se rendre à Rome, sans une permission expresse (art. 20); 3° l'ancien appel comme d'abus, sous la forme d'un recours au Conseil d'État (art. 6). Toutes ces mesures avaient, au cours des négociations, fait l'objet d'une opposition très nette de la part des envoyés pontificaux.

Les Articles organiques s'occupaient ensuite de questions relatives à la discipline, à la doctrine, et même au dogme, c'est-à-dire de questions purement spirituelles, qui sont en dehors de la compétence du pouvoir civil, et à l'égard desquelles plusieurs articles sont en contradiction avec les canons et même avec le Concordat qu'ils sont censés appliquer. Tels sont : l'art. 10, qui abolit « tout privilège portant exemption de juridiction épiscopale »; l'art. 11, qui subordonne à l'autorisation du gouvernement l'établissement des chapitres et séminaires qu'autorise le Concordat; les art. 13, 14, 15, 21, 22, 23, qui déterminent les devoirs pastoraux des archevêques et des évêques; l'art. 24, qui impose aux professeurs des séminaires l'obligation « de souscrire la déclaration de 1682 et d'enseigner la doctrine qui y est contenue »; l'art. 39, qui prescrit l'adoption

en France d'un seul catéchisme et d'une seule liturgie; l'art. 26, qui fixe, contrairement aux canons, l'âge et les conditions requis pour l'ordination des prêtres, et qui a d'ailleurs été abrogé par un décret du 28 octobre 1810, etc. Portalis a dit, pour justifier les Articles organiques, « qu'ils n'introduisaient pas un droit nouveau et n'étaient qu'une nouvelle sanction des antiques maximes de l'Église gallicane ». C'est précisément ce qui les condamne : ils sont un legs de l'ancien régime [1].

Les Articles organiques furent la source des querelles ultérieures avec le Saint-Siège. Le pape protesta vivement contre la duplicité du Premier Consul au consistoire du 24 mai 1802. Il chargea ensuite le cardinal Caprara de réclamer auprès de Talleyrand contre ces articles, « que Sa Sainteté n'avait point été invitée à examiner », et « qui intéressent essentiellement les mœurs, la discipline, les droits, l'instruction et la juridiction ecclésiastiques ». A la longue lettre de Caprara (18 août 1803), ce fut Portalis qui répondit, par un plaidoyer, plus long encore, où il essayait de justifier Bonaparte (22 septembre). Une nouvelle note du cardinal Caprara, adressée à Talleyrand au sujet du sacre de Napoléon, prouva à ce dernier que le pape persistait à distinguer le Concordat qu'il avait accepté et « les lois dites organiques, dont plusieurs articles ne peuvent s'accorder avec les principes et les maximes de l'Église » (25 juin 1804). Cette fois Talleyrand répondit : « Le Concordat est le résultat de la volonté des deux puissances contractantes. Les lois organiques, au contraire, ne sont que le mode d'exécution adopté par l'une de ces deux puissances. Le mode est susceptible de changement et d'amélioration, suivant les circonstances. On ne peut donc, sans injustice, confondre indistinctement l'un et l'autre dans les mêmes expressions » (18 juillet). Le cardinal Consalvi, au nom du pape, prit acte de la déclaration de Talleyrand, par laquelle « les dix-sept articles du concordat convenu avec le Saint-Siège sont séparés tout à fait des lois organiques, auxquelles ils

1. Il faut ajouter aux *Articles organiques* deux autres décrets qui les complètent et sont rédigés dans le même esprit : le décret-loi du 30 décembre 1809 sur les fabriques, et celui du 6 novembre 1813 sur l'administration des biens ecclésiastiques.

furent accolés dans le décret du 18 germinal an X », et dont Sa Sainteté espère « obtenir de Sa Majesté impériale le changement et amélioration » (28 août). — L'espoir du pape n'était pas fondé. Il ne put rien obtenir de Napoléon, et dut se borner à renouveler à diverses reprises ses protestations (bulle *Quam memorandam*, 10 juin 1809; concordat de 1817, art. 3).

La « Petite Église ». — Le Concordat fut généralement bien accueilli en France, où une réaction catholique se manifesta rapidement. Chateaubriand publie avec succès son *Génie du Christianisme ou beauté de la religion chrétienne* (1802). La Harpe se convertit et rétracte dans son testament les erreurs de ses ouvrages (1803). Différentes congrégations, comme celles des Prêtres de la mission, des Frères des écoles chrétiennes, des Sœurs hospitalières, des Sœurs de la charité, etc., se réorganisent et se répandent dans la plupart des diocèses.

L'adhésion cependant ne fut pas unanime. Quelques-uns des évêques qui avaient refusé de souscrire à leur déposition se virent suivis et soutenus dans leur résistance par un certain nombre de fidèles, principalement dans la Vendée, le Poitou, le Charolais, la Basse-Normandie, la Belgique. Ces fidèles considéraient le Concordat comme un attentat aux droits de l'Église et déclinaient la juridiction des nouveaux évêques. Ils prirent le nom de *Stevenistes* en Belgique, et d'*Anticoncordataires* en France, où ils formèrent une Église schismatique qu'on appela la *Petite Église*.

Les dissidents du Bocage poitevin étaient les plus nombreux. Groupés dans les villages de Cirières et de Courlay, « la Rome de la dissidence », ils suivaient la direction de Mgr de Coucy, ancien évêque de La Rochelle, et de Mgr de Thémines, ancien évêque de Blois, qui l'un et l'autre revinrent plus tard à l'Église romaine. C'est contre ces anticoncordataires que furent dirigés l'article 44 des Articles organiques, interdisant « d'établir des chapelles domestiques et oratoires particuliers, sans une permission expresse du gouvernement », et surtout le décret du 22 décembre 1812, enjoignant « aux procureurs impériaux, préfets, maires, et autres officiers de police » de faire fermer les chapelles et oratoires dont les propriétaires ne rap-

porteraient pas l'autorisation gouvernementale dans le délai de six mois (prorogé à dix mois en 1813). Malgré ces mesures de rigueur et malgré les exhortations de Léon XII et Grégoire XVI, le schisme se maintint pendant près d'un demi-siècle, grâce au concours d'un certain nombre de prêtres anticoncordataires [1]. Mais ces prêtres disparurent avec le temps; et, vers 1850, obligée de se contenter d'un culte réduit à sa plus simple expression, souvent célébré par de vieilles demoiselles, la secte se trouva en pleine décadence. De 1851 à 1868, Mgr Pie ramena à l'unité un grand nombre de dissidents. Les plus notables parmi les derniers se convertirent à la suite de la lettre adressée par Léon XIII à l'évêque de Poitiers, le 17 juillet 1893. Aujourd'hui le nombre des intransigeants est si faible qu'on peut considérer le schisme comme éteint.

II. — *Les cultes non catholiques en France.*

Articles organiques des cultes protestants (1802). — Sous la Révolution, les protestants français, admis par l'Assemblée constituante à l'égalité civile [2], n'avaient pas été inquiétés. Leur culte, déclaré libre, n'avait pas subi de persécution, sauf un instant à Paris, au temps de la Commune hébertiste. Il avait profité ensuite de la loi du 3 ventôse an III, sur la séparation des Églises et de l'État.

Quand Napoléon songea à mettre fin à l'anarchie religieuse issue de la Révolution, il était dans sa pensée de rattacher tous les cultes à l'État. Pour le culte catholique, il y était arrivé au moyen d'un concordat conclu avec le pape. Pour les cultes protestants, dont il redoutait l'affiliation avec les puissances étrangères, allemandes ou anglaise, il éprouva un double embarras : ces cultes se subdivisaient en une multitude de sectes dont la plupart n'avaient en France que de rares adhérents, et

1. L'un d'eux, l'abbé Blanchard, publia successivement contre le Concordat, la *Controverse pacifique*, la *Défense du clergé français*, l'*Abus sans exemple*, etc.
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 484.

n'obéissaient à aucun chef suprême avec lequel il pût traiter. Il trancha la question en ne reconnaissant que deux cultes, celui des *Églises réformées*, ou culte calviniste, et celui des *Églises de la confession d'Augsbourg*, ou culte luthérien, et en réglementant ces deux cultes au moyen d'articles organiques.

Les Articles organiques des cultes protestants, votés et promulgués en même temps que ceux du culte catholique (18 germinal an X), sont divisés en trois titres.

Le premier comprend des « dispositions générales pour toutes les communions protestantes », où se révèle la pensée de Napoléon. Il y est dit, dès le début, que « nul ne pourra exercer les fonctions du culte s'il n'est Français », et que « les églises protestantes ni leurs ministres ne pourront avoir de relations avec aucune puissance ni autorité étrangères » (art. 1, 2). Aucune décision doctrinale ou dogmatique ne pourra être publiée ou enseignée, aucun changement dans la discipline ne pourra avoir lieu, sans l'autorisation du gouvernement (art. 4, 5). En retour, les pasteurs devaient recevoir un traitement de l'État (art. 6). Pour leur recrutement et leur instruction, le Premier Consul établissait un séminaire à Genève à l'usage des Églises réformées, et deux académies ou séminaires dans l'Est de la France à l'usage des Églises de la confession d'Augsbourg.

Le titre II s'occupe des « Églises réformées », pour lesquelles il institue des *pasteurs*, des *consistoires*, des *synodes*. Il devait y avoir une église consistoriale par 6000 âmes de la même communion, et un synode par cinq églises consistoriales. Les consistoires, composés des pasteurs et de six à douze laïques, « choisis parmi les plus imposés au rôle des contributions directes », étaient chargés de veiller « au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes » (art. 20). Ils pouvaient élire et destituer les pasteurs, mais à charge de faire confirmer par le gouvernement l'élection ou la destitution (art. 25, 26). Les synodes, formés des pasteurs de chaque église, devaient s'occuper « de tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques » ; mais ils ne pouvaient s'assembler qu'avec l'autorisation

du gouvernement, et devaient soumettre toutes leurs décisions à son approbation (art. 29, 32).

Les « Églises de la confession d'Augsbourg » étaient organisées d'une façon analogue, mais plus complexe (titre III). Elles devaient avoir des *pasteurs*, des *consistoires locaux*, des *inspections*, des *consistoires généraux*. Les inspections comprenaient dans leur ressort cinq églises consistoriales. Elles étaient formées d'un ministre et d'un notable de chaque église, choisissaient dans leur sein, avec l'agrément du Premier Consul, un *inspecteur* ecclésiastique, chargé de « veiller sur les ministres et le maintien du bon ordre dans les églises particulières », et devaient soumettre toutes leurs décisions à l'approbation du gouvernement (art. 35-39). Les consistoires généraux, établis au-dessus des inspections, étaient au nombre de trois : l'un à Strasbourg, pour les départements du Haut et du Bas-Rhin; un autre à Mayence, pour les départements de la Sarre et du Mont-Tonnerre; le troisième à Cologne, pour les départements du Rhin-et-Moselle et de la Roër. Ces consistoires étaient composés d'un président laïque et de deux ecclésiastiques inspecteurs, nommés par le Premier Consul, et d'un député de chaque inspection. Ils ne pouvaient s'assembler qu'avec l'autorisation du gouvernement, et à la condition de faire connaître au conseiller d'État chargé des cultes les matières qu'ils devaient traiter. Dans l'intervalle des sessions, chaque consistoire général était représenté par un *directoire*, composé du président, du plus âgé des deux inspecteurs, et de trois laïques. Les attributions du consistoire et du directoire étaient déterminées par les coutumes des Églises de la confession d'Augsbourg auxquelles il ne serait pas dérogé par les lois de la République.

En résumé, les deux principaux cultes protestants se trouvaient placés sous la main de l'État, qui remplaçait pour eux l'autorité centrale.

Les Juifs sous l'Empire; le « Grand Sanhédrin » de 1806. — Quelques années plus tard, Napoléon sentit la nécessité « d'organiser » aussi le culte israélite. — Par suite des décrets de l'Assemblée constituante, les Juifs avaient été

admis à l'égalité civile[1]; mais, bien qu'on leur eût imposé le serment civique, ils n'avaient pas dépouillé leur nationalité et n'étaient entrés qu'imparfaitement dans la société française. En 1805, à propos de ventes de biens nationaux et de prêts usuraires, suivis de poursuites trop âpres contre leurs débiteurs, les Juifs d'Alsace attirèrent sur eux l'attention de l'Empereur. Après une vive discussion au Conseil d'État, Napoléon suspendit pour un an l'exécution des jugements qu'ils avaient obtenus. Il résolut ensuite d'étouffer leur esprit particulariste, de les forcer à renoncer aux avantages et aux contraintes de leur religion, et de rattacher celle-ci à l'État, comme les autres.

Il s'y prit d'une façon qu'il importe de remarquer. Avec les catholiques, qui ont à la fois une doctrine commune et un chef commun, il avait pu conclure un concordat. Avec les protestants, qui n'ont ni doctrine commune, ni chef commun, il avait procédé par voie d'autorité. Avec les Juifs, que faire? Ils n'avaient pas de chef commun, mais ils avaient une doctrine commune. Cette doctrine était jadis sauvegardée, dans une certaine mesure, par ce grand Sanhédrin, qui avait condamné Jésus-Christ et saint Paul; et, sans doute, s'il eût encore, en 1806, siégé à Jérusalem, Napoléon eût traité avec lui. Mais le grand Sanhédrin, dont l'autorité d'ailleurs n'avait jamais été souveraine, n'était plus qu'un souvenir lointain. Or Napoléon souhaitait avoir en face de lui une autorité quelconque, qui pût l'éclairer sur les principes professés par les Juifs à l'égard de la société civile, et l'assurer qu'aucune de leurs règles religieuses n'était incompatible avec la sûreté de l'État. Cette autorité n'existant pas, il résolut de la constituer.

Le 30 mai 1806, un décret impérial convoquait à Paris une assemblée de notables israélites, au nombre de cent onze, choisis par les préfets de France et d'Italie. Cette assemblée avait pour mandat officiel de « délibérer sur les moyens d'améliorer la *nation* juive et de répandre parmi ses membres le goût des arts et des métiers utiles ». Molé, Portalis, Pasquier furent chargés de diriger ses travaux en qualité de commis-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 486.

saires impériaux. Ils lui posèrent certaines questions fort importantes au point de vue politique, mais qui n'avaient qu'un rapport éloigné « avec les arts et métiers utiles ». Les réponses ayant été satisfaisantes, une nouvelle assemblée, plus nombreuse, à laquelle toutes les synagogues de l'Europe furent invitées à envoyer des représentants, fut réunie à Paris, le 10 décembre suivant, sous le nom de *Grand Sanhédrin*.

Les commissaires impériaux lui soumirent les mêmes questions qu'aux notables : « Reconnaissez-vous pour patrie la France? Vous regardez-vous comme obligés de la défendre et d'obéir aux autorités publiques? Le service militaire est-il compatible avec vos croyances religieuses? Acceptez-vous la monogamie du Code civil, malgré le Pentateuque qui autorise la polygamie? Admettez-vous que les règles de probité et d'humanité que vous considérez comme obligatoires à l'égard de vos coreligionnaires, le sont aussi à l'égard des Français? » — Le « Grand Sanhédrin » posa en principe que la loi mosaïque renferme à la fois des dispositions *religieuses*, qui sont immuables, et des dispositions *politiques*, qui peuvent varier avec les circonstances; que par suite la loi civile des Juifs pouvait se confondre avec celle des pays qu'ils habitaient. Les Juifs de France devaient donc reconnaître la France comme leur patrie, lui rendre le service militaire (pendant lequel le sabbat et les autres pratiques incompatibles avec ce service seraient suspendus), adopter ses lois sur le mariage et le divorce, considérer que leurs contrats les lient à l'égard des Français comme à l'égard de leurs coreligionnaires, s'interdire l'usure, et encourager leur jeunesse à la pratique des arts et des métiers utiles. — Un décret du 2 mars 1807 publia et sanctionna ces « décisions doctrinales ». Un autre décret obligea les Juifs à prendre des noms de *famille*, qu'ils ne possédaient pas encore, en vue de faciliter le recrutement militaire.

Organisation du culte israélite (1808). — Un troisième décret, du 17 mars 1808, complété par d'autres décisions des 17 juillet, 19 octobre, 11 décembre de la même année, donna aux Juifs une organisation religieuse, qui mettait le culte israélite presque sur le même pied de liberté et d'indépendance que

le culte catholique. Il établissait « une synagogue et un consistoire israélite dans chaque département renfermant 2000 individus professant la religion de Moïse ». Les autres départements étaient groupés de façon à former la circonscription d'une synagogue consistoriale (art. 1, 2). Chaque synagogue avait à sa tête un *rabbin*. Un consistoire central, composé de trois rabbins et de deux autres israélites, était établi à Paris.

Les consistoires étaient chargés de maintenir l'ordre à l'intérieur des synagogues, d'empêcher les rabbins de donner des instructions contraires aux « décisions doctrinales du Grand Sanhédrin », de régler la perception et l'emploi des sommes destinées aux frais du culte, d'encourager par tous les moyens les israélites de la circonscription à l'exercice des professions utiles, et de donner chaque année à l'autorité les noms de ceux qu'atteignait la loi militaire. — De leur côté, les rabbins, tout en enseignant la religion et « la doctrine contenue dans les réponses du Grand Sanhédrin », que Napoléon ne perdait pas de vue, devaient « rappeler en toute circonstance l'obéissance aux lois, notamment et en particulier à celles relatives à la défense de la patrie, faire considérer aux israélites le service militaire comme un devoir sacré, et leur déclarer que pendant le temps qu'ils consacreraient à ce service, la loi les dispense des observances qui ne pourraient point se concilier avec lui », etc. — Étant donné ce qu'il attendait d'eux, l'Empereur se réserve d'approuver l'élection des membres des consistoires et des rabbins. Il fixe un traitement pour ces derniers, mais le laisse a la charge de leurs coreligionnaires. Ce n'est qu'en 1831 qu'une loi (du 8 février) le mit à la charge de l'État.

La reconnaissance du culte israélite portait à *quatre* le nombre des cultes « reconnus ». Les autres, tels que les cultes grec, anglican, musulman, restaient libres, mais à la condition de ne pas offenser l'ordre public français et de se conformer aux lois sur les associations, notamment au Code pénal qui, en 1810, prohiba les associations non autorisées de plus de vingt personnes (art. 291). Leurs ministres ne reçurent de l'État ni traitement, ni protection spéciale.

III. — Rupture de Napoléon avec l'Église.

Décret du 3 messidor an XII. — Après la conclusion du Concordat, et sauf l'affaire des Articles organiques, le Premier Consul vécut en assez bonne intelligence avec le Saint-Siège. Il n'en fut pas de même de l'Empereur. Ses violences, ses exigences devaient fatalement se heurter à l'une de ces résistances que son esprit despotique n'admettait plus, et provoquer par suite une rupture prochaine.

Un mois à peine après son avènement, il s'en prit aux Ordres religieux, qui s'étaient reconstitués à la faveur de l'accalmie occasionnée par le Concordat, et les traita comme les avait traités l'Assemblée législative. La congrégation des *Pères de la foi* ou *Adorateurs de Jésus*, établie à Belley, Amiens, et quelques autres villes, lui parut dissimuler les anciens Jésuites : il la déclare dissoute par le décret du 3 messidor an XII. Par le même décret, il prononce la dissolution « de toute autre agrégation ou association formée sous prétexte de religion et non autorisée ». Les lois s'opposant à l'admission « des Ordres religieux dans lesquels on se lie par des vœux perpétuels » sont remises en vigueur. Aucune association religieuse d'hommes ou de femmes ne pourra se former à l'avenir sans être « formellement autorisée par un décret impérial, sur le vu de ses statuts et règlements ». Seules, les cinq agrégations de femmes, connues sous le nom de Sœurs de la charité, Sœurs hospitalières, Sœurs de Saint-Thomas, Sœurs de Saint-Charles, Sœurs Vatelottes, déjà autorisées par différents arrêtés consulaires, pouvaient continuer d'exister, à la charge de faire vérifier leurs statuts en Conseil d'État, dans le délai de six mois. Les procureurs généraux près les cours d'appel et les procureurs impériaux étaient tenus « de poursuivre, même par la voie *extraordinaire* (c'est-à-dire *criminelle*, selon l'ancien langage de la procédure[1]), les personnes de tout sexe qui contreviendraient au présent décret ».

1. Cf. l'art. 577 du Code civil.

Ce décret transformait en associations *illicites* les associations religieuses non autorisées, et par suite créait un délit non prévu par les lois pénales : il était donc inconstitutionnel. Mais telle était la terreur que Napoléon commençait à inspirer que personne n'osa le déférer au Sénat conservateur. Il fut inséré sans opposition au *Bulletin des lois* et obéi sans résistance.

Pie VII à Paris; sacre de Napoléon (1804). — Dès la proclamation de l'Empire, Napoléon, qui aimait à se considérer comme un nouveau Charlemagne, avait conçu le projet de se faire sacrer à Paris par le pape, fait dont l'histoire ne présentait pas d'exemple depuis Pépin le Bref. Le Conseil d'État, Cambacérès, Fouché, Talleyrand accueillirent l'idée avec froideur; le légat Caprara et le cardinal Fesch, oncle de Napoléon et ambassadeur à Rome, l'accueillirent avec empressement. Tous deux insistèrent auprès du pape pour le déterminer à consentir. La négociation fut longue. Pie VII, très perplexe, craignait de mécontenter Napoléon en refusant, et la cour de Vienne en acceptant. Il avait des scrupules de conscience au sujet du mariage purement civil de Napoléon avec Joséphine, du meurtre du duc d'Enghien, de la liberté des cultes que l'Empereur devait jurer de sauvegarder. Il avait des occasions de plainte avec les Articles organiques et la dissolution des Ordres religieux. Il demanda des explications, des conseils, et finalement se décida, « en vue de la gloire de Dieu, du salut des âmes, et des progrès de la religion catholique » (29 octobre).

Son voyage en France commença sous d'heureux auspices. Les routes se couvrirent devant lui d'une foule empressée et respectueuse. A Lyon, où il s'arrêta, l'empressement devint de l'enthousiasme. Napoléon l'attendait à Fontainebleau. A Paris, il l'entoura d'honneurs. — Au jour fixé pour le sacre (2 décembre), l'Empereur se rendit à Notre-Dame en grand costume de parade, revêtu des ornements impériaux, faisant porter devant lui par des maréchaux la couronne, le sceptre et l'épée de Charlemagne. La veille, le cardinal Fesch, muni des dispenses nécessaires, avait béni son mariage religieux avec Joséphine, dans la chapelle des Tuileries. Le pape le sacra, ainsi que l'impératrice; mais quand il voulut lui poser la couronne sur le front,

Napoléon la saisit brusquement et se couronna de ses propres mains. Pie VII, froissé, se plaignit et obtint que l'incident ne serait pas relaté au *Moniteur*.

Aussitôt après le sacre, les rapports s'aigrirent entre le pape et l'Empereur. Napoléon avait voulu profiter de l'influence du Saint-Siège pour sanctionner son pouvoir aux yeux des peuples; mais cette influence, il ne voulait pas la subir. Pour effacer l'impression causée par le voyage triomphal de Pie VII dans ses États, il le retint malgré lui à Paris, mettant une certaine affectation à le traiter « comme son grand aumônier ». Le pape profita de ce séjour forcé pour régler directement quelques affaires religieuses. Il parvint à obtenir un peu plus de liberté pour les évêques et à aplanir les difficultés opposées jusqu'alors au recrutement du sacerdoce; mais il réclama vainement l'abolition des Articles organiques, de la déclaration de 1682, du divorce, que venait de consacrer le Code civil. Il demanda aussi sans succès la restitution des Légations, que le cardinal Fesch lui avait fait espérer.

Il put enfin partir le 4 avril 1805, au moment où Napoléon se rendait en Italie pour y prendre la couronne de fer. Les honneurs extraordinaires qu'il reçut à Lyon et à Turin diminuèrent l'amertume qu'avait fini par lui causer son voyage à Paris. A Florence, il eut la joie de réconcilier avec l'Église Scipion Ricci, le promoteur du synode de Pistoie [1]. Il rentra à Rome, persuadé que les difficultés allaient commencer avec son redoutable allié.

Premiers conflits de Napoléon avec le Saint-Siège.

Pie VII ne se trompait pas. A peine couronné à Milan comme roi d'Italie (26 mai 1805), Napoléon introduit dans son nouveau royaume le Code civil sans modification, et y nomme des évêques sans tenir compte du concordat conclu précédemment par Pie VII avec la République cisalpine [2]. Pie VII refusa aux élus l'institution canonique.

Napoléon le sollicita alors d'annuler le mariage que son

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 837.
2. Voir ci-dessous, p. 290.

frère Jérôme avait contracté, devant l'évêque de Baltimore, avec Miss Patterson, fille d'un riche citoyen des États-Unis (8 décembre 1803). Le pape, ne voyant à ce mariage aucun empêchement canonique, refusa. — Napoléon répondit en occupant Ancône (septembre 1805), violant ainsi la neutralité des États pontificaux [1]. Le pape protesta, prétendant maintenir sa neutralité vis-à-vis de toutes les puissances, et ne voulant à aucun prix devenir belligérant (13 novembre).

Trois mois plus tard, nouvelle exigence. Par une lettre datée de Münich (7 janvier 1806), où il se dit le « protecteur du Saint-Siège », Napoléon enjoint au pape de fermer ses ports aux vaisseaux de l'Angleterre, d'expulser de sa cour les Anglais, les Russes, les Suédois. Dans une seconde lettre (13 février), il lui écrit : « Vous êtes le souverain de Rome, mais je suis l'empereur ; mes ennemis doivent être les vôtres. » Pie VII répondit (21 mars) par un long exposé de sa conduite, délibéré avec les cardinaux : il y déclarait à nouveau vouloir rester neutre et être prêt à affronter toutes les adversités plutôt que de transiger avec sa conscience. Napoléon n'était plus en état de comprendre ce langage : il accusa le pape de l'avoir menacé, malgré son impuissance, comme s'il eût été un autre Grégoire VII, s'imaginant sans doute qu'il craignait les foudres du Vatican. La querelle s'envenima. Napoléon recourut à la force. Le 28 août 1807, il envoya le général Lemarrois prendre possession des provinces d'Ancône, Macerata, Fermo, Urbin. Six mois plus tard, le général Miollis entrait à Rome (février 1808) [2].

Excommunication de l'Empereur et enlèvement du pape (1809). — Après quatorze mois d'occupation pendant lesquels Pie VII vécut enfermé au Quirinal avec une garde « d'honneur », sans pouvoir communiquer même avec ses cardinaux, dont vingt-quatre étaient déportés, Napoléon, par un décret daté de Vienne (17 mai 1809), prononça l'annexion des États de l'Église à l'Empire français, statua que le pape conserverait seulement son palais et ses propriétés, avec une rente

1. Voir ci-dessous, chap. XIII, *l'Italie*.
2. Pour les détails, voir ci-dessous, chap. XIII.

de deux millions, et proclama Rome « ville libre et impériale ». C'était la déchéance du pouvoir temporel. Napoléon reprenait au Saint-Siège la donation de Charlemagne, « son auguste prédécesseur ». Il déclarait tout haut qu'il n'attaquait pas le souverain spirituel, qu'il n'en voulait qu'au prince temporel, qui était un ennemi. Il a avoué plus tard qu'il cherchait à mettre dans sa dépendance le gouvernement spirituel lui-même. « L'établissement de la cour romaine à Paris, écrit-il à Sainte-Hélène, aurait eu des résultats importants.... Paris fût devenu la capitale du monde chrétien, et j'aurais dirigé le monde religieux aussi bien que le monde politique. »

Le décret de Vienne fut exécuté le 10 juin. Le même jour, Pie VII signait une protestation en langue italienne, qui fut affichée à Rome dans la nuit suivante, et fulminait contre Napoléon une bulle d'excommunication, qui fut placardée en plein midi aux portes des trois églises principales de Rome (bulle *Quam memorandam*). L'excommunication était prononcée contre tous ceux qui exerçaient des actes de violence dans les États de l'Église; mais il était interdit aux sujets pontificaux, ainsi qu'à tous les peuples chrétiens, de prendre prétexte de cette excommunication pour attaquer, en quoi que ce fût, les biens ou les droits de ceux qu'elle concernait. De plus, le pape ne désignait pas nominativement l'Empereur pour ne pas le rendre *vitandus*.

Tout en raillant ce pape, qui croyait que « son excommunication ferait tomber les armes des mains de ses soldats », Napoléon prit toutes les mesures possibles pour empêcher la publication de la bulle, qui agitait l'opinion dans toute la chrétienté. Il fit insérer au *Moniteur* une exposition des principes de l'Église gallicane, qui déniait au pape le droit d'excommunier un souverain, notamment celui de la France. Il s'assura ensuite de la personne de Pie VII. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, le général de gendarmerie Radet cerna le Quirinal, pénétra dans les appartements du pape, et le trouva assis, revêtu de ses habits pontificaux. Il lui demanda de renoncer à son pouvoir temporel, ajoutant qu'en cas de refus il avait l'ordre de l'emmener hors de Rome. Pie VII se leva, prit son

bréviaire, et descendit l'escalier, suivi du cardinal Pacca, son secrétaire d'État, et soutenu par Radet lui-même. Les deux prisonniers furent introduits dans une voiture dont les stores furent cloués et les portes fermées à clef. C'est dans cet équipage que Pie VII fut transporté successivement à la Chartreuse de Florence, à Turin, à Grenoble, puis à Savone (20 août), tandis que le cardinal Pacca était séparé de lui et enfermé dans la forteresse de Fenestrelle.

A Savone, le Souverain Pontife, étroitement gardé dans l'hôtel de la préfecture, ne pouvant donner audience à personne qu'en présence de gardiens, refusa les honneurs qu'on lui avait préparés. Vivant de peu, passant la plus grande partie de son temps en prière, il protesta qu'il n'accepterait rien de l'usurpateur des biens de l'Église, et repoussa avec énergie la proposition, plusieurs fois renouvelée, de renoncer à Rome et d'aller demeurer à Paris, dans le palais archiépiscopal, avec une rente de deux millions. — Malgré le silence des cours d'Europe, Napoléon sentait la réprobation l'envelopper. La popularité de Pie VII l'inquiétait. Il essaya de rejeter sur Murat la responsabilité de son arrestation. Il commanda ensuite de garder sur toutes les affaires de Rome et les actes du pape un silence absolu.

Nouvelles difficultés; les brefs de Savone. — Napoléon s'aperçut bientôt que les difficultés ne seraient pas résolues par ce moyen. Ayant eu à nommer des évêques, il demanda pour eux l'institution canonique. Pie VII la refusa, « étant, dans sa captivité, privé du conseil des cardinaux ». On chercha des expédients pour parer au conflit. Le pape ne pouvait-il pas donner l'institution canonique aux évêques, sans faire mention de la nomination impériale, et comme si l'institution était donnée de plein gré? Ne pouvait-il pas considérer les évêques nommés comme des vicaires capitulaires chargés d'administrer les diocèses? Pie VII écarta ces expédients (26 août 1809). — Le nombre des sièges vacants devait monter à vingt-sept pour la France et l'Italie.

Pour sortir d'embarras, Napoléon convoqua à Paris les cardinaux restés à Rome, ainsi que les généraux d'Ordres, et y fit

apporter les archives des administrations romaines, comme s'il eût voulu exécuter son dessein de faire de Paris le centre de la chrétienté. Il réunit en même temps un *comité ecclésiastique*, qu'il fit présider par le cardinal Fesch; mais, malgré ses instances, il ne put lui faire déclarer qu'il était possible de se passer de l'assentiment du pape. Il envoya à Savone les deux cardinaux Caselli et Spina, pour déterminer le pape à céder : les deux cardinaux échouèrent dans leur mission.

Ce fut l'Église de France qui supporta le poids des déceptions impériales. Les évêques furent soumis à la surveillance de la gendarmerie, qui faisait des rapports sur eux, et leurs mandements à la censure des préfets, qui exigeaient parfois des modifications ou des suppressions. Napoléon essaya aussi de les transformer en auxiliaires du gouvernement, les invitant à appuyer les mesures de recrutement, à prêcher contre ses ennemis, etc. Il disait volontiers : « Mes évêques et mes gendarmes. » En décembre 1809, il publia son décret-loi sur les fabriques. En février 1810, il renouvela et étendit à tout l'Empire la déclaration gallicane de 1682.

Après cette nouvelle manifestation, Napoléon enjoignit aux évêques nommés par lui de prendre possession de leurs sièges sans attendre l'institution canonique. Le cardinal Maury, nommé à Paris, ayant cru devoir obéir, Pie VII lui adressa de Savone (5 novembre) la défense de s'immiscer dans le gouvernement du diocèse. Bien que Maury eût passé outre, Napoléon éprouva un nouvel accès de colère et fit incarcérer à Vincennes les ecclésiastiques soupçonnés d'avoir apporté le bref. Un bref analogue ayant été adressé, le 2 décembre, à l'évêque nommé de Florence, Napoléon redoubla de rigueur envers son prisonnier. Pour lui ôter les moyens de correspondre, il lui fit enlever les plumes, papier, livres, qu'on lui avait laissés jusque-là. Le préfet de Montenotte lui signifia en même temps l'interdiction de communiquer avec aucune Église ni aucun sujet de l'Empereur, sous peine d'être traités, lui, l'Église et le sujet, comme rebelles à l'autorité impériale. Pie VII répondit : « J'abandonne à Dieu le soin de venger ma cause qui est la sienne « (janvier 1811).

Divorce et second mariage de Napoléon (1809-1810). — Dans l'intervalle, Napoléon avait commis une autre infraction aux lois de l'Église. A peine revenu d'Autriche, il avait annoncé à Cambacérès qu'après avoir longtemps songé au divorce, il s'y était résolu, parce qu'il sentait l'Empire s'ébranler, qu'aucun de ses frères n'était capable de lui succéder, et qu'il voulait pour sa couronne un héritier direct, qu'il n'espérait plus avoir de Joséphine. Cambacérès allégua que Joséphine, malgré sa légèreté, était populaire, qu'une princesse d'ancienne dynastie le serait beaucoup moins, qu'il fallait craindre de trop rappeler l'ancien régime. Ces représentations furent inutiles. Napoléon appela auprès de lui Eugène de Beauharnais pour préparer l'impératrice à sa destinée, puis se laissa aller à un brusque aveu, gardant tout au plus les ménagements usités en pareil cas.

Il s'agissait de rompre à la fois le mariage civil et le mariage religieux. Pour le mariage civil, le Code Napoléon offrait le remède : le divorce par consentement mutuel. Les formalités requises par l'article 289, pour assurer la liberté et la persévérance du consentement, ne furent d'ailleurs pas observées : de fait, Joséphine obéissait, elle ne consentait pas. La disposition qui déclarait le divorce impossible si la femme avait plus de quarante-cinq ans, fut la première violée ; car Joséphine avait dépassé cet âge. Le statut sur l'état-civil de la famille impériale (30 mars 1806) défendait le divorce à ses membres de tout âge et de tout sexe : il n'en fut pas tenu compte. Le divorce ne pouvait être prononcé que par un tribunal civil : aucun tribunal ne fut saisi. Napoléon crut parer à toutes ces illégalités en faisant sanctionner son divorce par un sénatus-consulte (16 décembre 1809) : le Sénat n'ayant ni le pouvoir judiciaire, ni le pouvoir législatif, on se demande en vain à quel titre il est intervenu.

Le mariage civil « dissous », au moins en apparence, Napoléon s'occupa de faire *annuler* son mariage religieux, le divorce n'étant pas admis par le droit canon pour les mariages *rata et consummata*. Mais une annulation suppose une cause de nullité qui la motive et un juge qui la prononce. En fait de causes de

nullité, Napoléon en invoqua deux : 1° le défaut de consentement de sa part; ce qui était hardi, puisqu'il avait continué pendant cinq ans la vie commune avec Joséphine ; 2° des vices de forme, ce qui n'était guère plus admissible, parce que le cardinal Fesch, qui avait béni le mariage, avait reçu à cet égard toutes les dispenses nécessaires. Quant au juge, d'après les canons, il ne pouvait être autre que le pape, à qui sont réservées de droit les causes intéressant les souverains. Mais comment s'adresser à lui? Cinq ans auparavant on lui avait demandé des dispenses; n'était-il pas à craindre qu'il ne fît des difficultés? Napoléon résolut de se passer de son concours. Il s'adressa au comité ecclésiastique, qui soutint que l'Officialité de Paris était compétente pour connaître de la cause. L'Officialité, convaincue ou non de sa compétence, retint l'affaire et déclara le mariage nul.

Joséphine alla pleurer à la Malmaison son bonheur détruit, et Napoléon se mit en quête d'une nouvelle épouse. Le 21 janvier 1810, il assembla en conseil les grands dignitaires de l'Empire, et leur proposa le choix entre une princesse russe, sœur du czar, la fille du roi de Saxe, et la fille de l'empereur d'Autriche. Cambacérès inclina vers l'alliance russe[1]. Champagny et Talleyrand opinèrent pour l'alliance autrichienne, que l'Empereur désirait. Napoléon fit aussitôt demander a Vienne la main de l'archiduchesse Marie-Louise, âgée de vingt ans à peine. L'empereur d'Autriche ferma les yeux sur la façon dont Napoléon s'était rendu libre, et livra sa fille. Le contrat fut rédigé le 8 février, sur le modèle de celui de Marie-Antoinette; puis la princesse fut amenée en France, où le mariage civil et religieux fut célébré, au milieu de fêtes éclatantes, les 1er et 2 avril 1810.

Le pape avait été tenu complètement à l'écart de cette grave affaire, et son autorité formellement méconnue. Pour protester contre cette usurpation de pouvoir, treize des cardinaux présents à Paris (sur vingt-six) refusèrent d'assister à la célébration du mariage religieux. Napoléon, en voyant leurs places

1. Voir ci-dessus, p. 147-148.

vides, éprouva un violent accès de colère, refusa le lendemain de recevoir les treize opposants, déclara qu'il ne considérait plus « ces individus » comme des cardinaux, et leur fit signifier par le ministre des cultes l'ordre de quitter leur costume cardinalice pour revêtir une soutane noire, et l'avis qu'ils étaient placés sous la surveillance de la gendarmerie et privés de leurs pensions. Le 10 juin, les cardinaux « noirs » furent exilés dans l'est de la France, où ils furent internés deux par deux dans diverses villes. Ils devaient y rester plus de trois ans.

Le concile de Paris (1811); le bref « Ex quo ». — Vers la fin de l'année 1810, Napoléon revint à son comité ecclésiastique, dont il accrut le personnel, pensant former ainsi une majorité favorable à ses projets (16 novembre). Il lui posa les deux questions suivantes : 1° A qui faut-il s'adresser pour obtenir les dispenses nécessaires, quand toute communication a cessé entre les fidèles et le pape? Le comité distingua entre les lois générales et spéciales de l'Église : pour les premières, il était impossible d'obtenir les dispenses; pour les secondes, les fidèles pouvaient s'adresser à l'Ordinaire; — 2° Quel est le moyen légal de procurer l'institution canonique aux évêques nommés par l'Empereur, quand le pape refuse d'expédier les bulles nécessaires? Pour complaire au maître, le comité blâma la conduite de Pie VII, mais n'indiqua aucun moyen de suppléer à l'institution canonique. Il suggéra seulement de demander l'addition au Concordat d'une clause par laquelle le pape s'engagerait à donner l'institution dans un délai déterminé. S'il refusait, l'Empereur pourrait convoquer un concile national, qui peut-être résoudrait la question

Napoléon s'empara de l'idée. Le 16 mars 1811, il réunit le comité ecclésiastique et les grands dignitaires de l'Empire, s'emporta en un discours violent contre le pape, et annonça son intention d'assembler un concile, qui saurait mettre fin à sa résistance. L'abbé Émery osa seul déclarer qu'un concile, séparé du pape ou désapprouvé par lui, n'aurait aucune autorité. Il ne fut pas écouté. Le 25 avril, par une circulaire rédigée dans le style impératif et laconique qu'il employait avec ses soldats, l'Empereur convoqua à Paris les évêques français et

italiens. — En même temps, il envoyait à Savone les trois évêques de Tours, Nantes, Trèves (de Barral, Duvoisin, Mannay), qui lui étaient tout dévoués, afin d'arracher au pape des concessions qui pussent influer sur les résolutions futures du concile (20 avril). Les trois députés demandèrent à Pie VII, au nom de l'Empereur, d'ajouter au Concordat une clause portant que l'institution canonique serait donnée par lui dans un certain délai, faute de quoi elle pourrait être accordée par le métropolitain ou le plus ancien évêque de la province. Ils lui persuadèrent que c'était là le vœu unanime de l'Église de France, lui firent un tableau effrayant des conséquences possibles de son refus. Pie VII, circonvenu, ébranlé, acquiesça à la clause demandée, « dans l'espoir que cette concession préparerait les voies à des arrangements qui rétabliraient l'ordre et la paix de l'Église » (19 mai). La promesse n'était donc que conditionnelle : Napoléon ne s'y trompa point, et donna ses ordres pour l'ouverture du concile. Elle eut lieu le 17 juin, avec une grande solennité, sous la présidence du cardinal Fesch [1]

Napoléon croyait pouvoir diriger tous les mouvements du concile comme il dirigeait ceux de ses armées. Il fut vite détrompé. Dès le début, l'évêque de Troyes, bien que gallican, fit un discours si favorable à l'autorité pontificale que le ministre des cultes en interdit l'impression. Les prélats non encore institués furent exclus des délibérations. Le coadjuteur de Münster, appuyé par les évêques de Chambéry, Soissons, Bordeaux, Turin, demanda qu'avant tout on priât l'Empereur de mettre le pape en liberté. L'adresse, préparée par Duvoisin, sortit des débats tellement défigurée que Napoléon refusa de la recevoir, et enjoignit au concile de limiter ses discussions à une seule question : celle de savoir comment on pourrait suppléer aux bulles pontificales pour l'institution des évêques.

Les prélats, froissés, nommèrent une commission de onze membres, qui conclut à une forte majorité que le concile était incompétent pour suppléer aux bulles, même provisoirement

1. A ce concile figuraient la moitié des évêques français et un tiers seulement des évêques italiens.

et en cas d'urgence, et qu'il ne pouvait rien faire sans le pape. Napoléon manifesta une vive irritation, qui retomba sur le cardinal Fesch; puis sur le conseil de Duvoisin, il se ravisa, invoqua les concessions arrachées à Savone, et fit présenter à la commission des onze un projet de décret conforme, disait-il, à ces concessions. La commission l'accepta; mais, quand le projet vint en discussion au concile, l'évêque de Tournai demanda pourquoi, s'il était vrai que le pape eût consenti d'une façon ferme à ces concessions, on réclamait du concile une ratification inutile? Mgr d'Aviau, de Bordeaux, insista dans le même sens, justifiant par surcroît l'excommunication prononcée par le pape. Fesch se hâta de lever la séance (10 juillet). Dans la nuit, Napoléon prononçait la dissolution du concile, et expédiait à Vincennes les évêques de Troyes, Tournai, et Gand.

Une sorte de terreur s'abattit sur les Pères du concile. Napoléon les laissa quelques jours dans l'incertitude; puis, changeant de tactique, il fit appeler chaque évêque individuellement au ministère des cultes, et lui fit présenter, en présence du ministre de la police, une feuille d'adhésion au projet de décret. Promesses, flatteries, menaces, tout fut employé. Napoléon obtint, par ces procédés peu canoniques, la signature de quatre-vingt-huit évêques, dont quelques-uns, il est vrai, ajoutèrent cette restriction : « si le pape y consent ». Quatorze, plus fermes, refusèrent toute signature. Le 5 août, le concile fut rouvert. Napoléon, pour lever toute opposition, promit que le décret, accepté par le concile, serait soumis à la ratification du pape. Sur cette assurance, le projet fut voté sans débat.

Restait à obtenir la ratification de Pie VII. Six évêques furent envoyés à Savone. Le pape, touché par le vote du concile, dont il ignorait la genèse, malade, découragé, finit par céder. Par le bref *Ex quo*, il approuva le décret qu'on lui présentait, ajoutant seulement quelques restrictions, destinées à sauvegarder le reste de son autorité (20 septembre). — A la surprise générale, Napoléon, malgré les concessions inattendues qui lui étaient faites, refusa d'accepter le bref. Il voulait davantage; mais se sentant impuissant, il affecta de se dire las « de cette querelle de prêtres », et congédia, sans autre forme

de procès, le concile national, sur lequel il avait fondé tant d'espérances (20 octobre).

« Concordat » de Fontainebleau (1813). — Napoléon prit ensuite quelques mesures de rigueur vis-à-vis des évêques français et des prêtres de Saint-Sulpice (22 octobre), répéta et fit répéter partout que « c'était pitié de voir un pontife, qui pouvait remplir un aussi grand et aussi beau rôle, devenu la calamité de l'Église » (lettre du 9 février 1812), et ne garda plus aucun ménagement envers lui. — Il n'avait pas renoncé à ses desseins. Le 27 mai 1812, pendant le séjour à Dresde qui précéda son entrée en Russie, il envoya l'ordre d'enlever secrètement le pape de Savone et de l'amener à Fontainebleau, où il voulait l'avoir sous la main, pour tenter sur lui, à son retour, un dernier effort d'intimidation.

Le 9 juin, le vieillard, dépouillé de ses vêtements pontificaux, dut prendre le chemin de Fontainebleau, dans le plus strict incognito. Il tomba gravement malade au passage du Mont-Cenis, reçut même les derniers sacrements (14 juin). Sur des ordres venus de Turin, on le força à se remettre en route pendant la nuit. Il arriva mourant a Fontainebleau (20 juin), où il fut obligé de garder le lit plusieurs mois. Pendant ce temps, les obsessions se multiplièrent à son chevet. Les cardinaux « rouges », quelques prélats dévoués à Napoléon, comme les évêques de Tours et de Nantes, eurent seuls la permission de l'approcher. Ils lui dépeignaient sous les couleurs les plus sombres l'état de l'Église, les dangers d'un schisme interminable, les intrigues des sectes, etc. A tout cela, ils ne voyaient qu'un remède : la réconciliation avec l'Empereur.

Napoléon, revenu vaincu de Russie (décembre 1812), la désirait plus que personne. Il commençait à s'apercevoir que sa dureté envers le pape lui aliénait ses sujets catholiques et donnait aux souverains étrangers l'occasion de soulever leurs peuples contre la France. Il était grand temps d'en finir. En janvier 1813, il renoua les négociations avec Pie VII. Quand il le jugea ébranlé, il apparut inopinément à Fontainebleau avec l'impératrice, et demeura pendant cinq jours en pourparlers avec lui. Il demandait que le pape fixât sa résidence en France

ou dans le royaume d'Italie, lui donnât le droit de nommer à tous les évêchés de France et d'Italie, sauf aux six évêches suburbicaires et dix autres à déterminer, et conférât aux métropolitains le droit d'accorder l'institution canonique après un délai de six mois. En retour, les domaines du Saint-Siège, non aliénés, lui seraient rendus; les autres remplacés, jusqu'à concurrence de deux millions de revenus; de nouveaux évêchés institués en Hollande et dans les départements hanséatiques. Napoléon demandait encore que le pape approuvât la déclaration gallicane de 1682, abandonnât aux princes séculiers la nomination des deux tiers des cardinaux, et blamât solennellement l'attitude prise par les cardinaux « noirs » lors de son mariage avec Marie-Louise. Le pape, épuisé, acquiesça aux premières demandes, qui devaient former onze « articles préliminaires » à un nouveau concordat; il eut encore la force de refuser les autres (25 janvier). Le lendemain, Savary, au nom de l'Empereur, rendait la liberté aux cardinaux « noirs ».

Pie VII s'était réservé de ne souscrire le concordat qu'après en avoir discuté les termes en consistoire secret. Dès qu'il eut pu conférer avec les cardinaux noirs, notamment Di Pietro, Consalvi, Pacca, il comprit les conséquences désastreuses que ses concessions ne manqueraient pas d'avoir pour les Églises de France et d'Italie, livrées en somme au pouvoir séculier. Il se disposa à les rétracter. Pour prévenir l'effet de ce repentir du pape, Napoléon se hâta de promulguer le « concordat » de Fontainebleau comme loi de l'État, et ordonna de chanter un *Te Deum* en action de grâces de sa réconciliation avec le Saint-Siège (13 février). Pie VII écrivit alors de sa propre main la lettre de rétractation, rédigée par Consalvi (24 mars). Dès que Napoléon l'eut reçue, il rendit un decret déclarant le concordat obligatoire pour tous les évêques et chapitres de l'Empire (25 mars). Il fit ensuite arrêter de nuit le cardinal Di Pietro, qu'il relégua a Auxonne (13 avril). Pie VII envoya de son côté aux cardinaux un bref déclarant nulles les institutions qui seraient données par les métropolitains, intrus les évêques ainsi institués, schismatiques les évêques consécrateurs (9 mai) : le Souverain Pontife s'était ressaisi.

Retour du pape à Rome (1814). — Cependant les événements se précipitaient. Napoléon était à la veille de perdre le pouvoir suprême : son prisonnier devenait gênant. Il offrit au pape de le laisser retourner à Rome et de lui rendre une partie de ses États. Pie VII exigea le tout (21 janvier 1814). Le surlendemain, Napoléon lui donnait l'ordre de quitter Fontainebleau. Pie VII adressa une dernière allocution à ses cardinaux, dont aucun ne pouvait l'accompagner, et revint à Savone (11 février), après avoir reçu des populations un accueil empressé. Quatre jours plus tard, les cardinaux « noirs » partaient également, sous escorte militaire, pour diverses villes du Midi.

Le 10 mars, Napoléon, réduit maintenant à défendre le sol français, restituait au pape les départements de Rome et de Trasimène, et envoyait à Savone l'ordre de le mettre en liberté et de hâter son retour à Rome. Le pape entra à Bologne le jour où les alliés entraient à Paris (31 mars). Quand il arriva à Rome, après un voyage triomphal (24 mai), Napoléon avait, depuis plus d'un mois, abdiqué dans ce même château de Fontainebleau, témoin des dernières souffrances du Souverain Pontife. — Pie VII n'eut plus avec Napoléon qu'un seul rapport : après les Cent-Jours, il offrit à sa famille un asile à Rome, et intercéda auprès de l'Angleterre pour lui adoucir la captivité de Sainte-Hélène.

IV. — Contre-coup des événements français en Europe.

L'Église en Allemagne; la diète de Ratisbonne (1803). — Les événements religieux qui se passaient en France ne pouvaient manquer d'avoir leur contre-coup en Europe, avec les guerres de la Révolution et de l'Empire. Les idées jacobines pénétrèrent en Allemagne à la suite des armées françaises, et l'on vit en 1794 des autels de la Raison s'élever à Mayence, Trèves, Cologne. La spoliation de l'Église d'Allemagne, projetée déjà aux traités de Bâle (1795) et de Campo-

Formio (1797), fut définitivement arrêtée au traité de Lunéville (1801). Par ce traité, toute la rive gauche du Rhin était cédée à la France; mais l'article 7 stipulait que les princes héréditaires recevraient sur les terres d'Empire une compensation pour leurs provinces perdues. Comme au traité de Westphalie, ce furent les principautés ecclésiastiques et les biens d'Église qui servirent à indemniser les princes séculiers[1].

La « députation » du Saint-Empire, réunie à Ratisbonne en mars 1803, décida en effet (art. 35) que tous les biens des chapitres, abbayes, monastères, seraient mis à la disposition des princes, dans chaque pays, « tant pour subvenir aux besoins du culte, de l'enseignement et d'autres services, que pour rétablir leurs finances ». A la suite de cette décision, treize principautés ecclésiastiques et une multitude d'abbayes *immédiates* (c'est-à-dire relevant directement de l'Empire) furent sécularisées, sans compter l'évêché de Liège et les trois électorats de Cologne, Mayence, Trèves, cédés à la France. La plupart des territoires ainsi sécularisés étant tombés aux mains de souverains protestants ou imbus des idées joséphistes[2], l'Église catholique s'y trouva à peu près sans protection. — Seul, le prince-archevêque de Mayence, Charles-Théodore de Dalberg († 1817), sut conserver sa position, grâce à l'influence de Napoléon dont il devint le favori, en obtenant le transfert de ses droits métropolitains de Mayence à Ratisbonne, érigée en principauté en sa faveur (1er février 1803). Il parvint même à étendre sa juridiction, comme « primat d'Allemagne », sur la partie des anciennes provinces ecclésiastiques de Mayence, Cologne, Trèves, située sur la rive droite du Rhin.

En décrétant la sécularisation, la diète de Ratisbonne avait posé en principe que les princes qui en profiteraient subviendraient dans leurs États aux besoins de l'Église. Les chapitres conservés devaient avoir un revenu fixe; les ecclésiastiques et les religieux recevoir une pension annuelle. Les allocations

1. Voir ci-dessus, p. 67-68, et ci-dessous, le chapitre XVI, *l'Allemagne napoléonienne*.
2. Voir ci-dessus, t. VII, p. 830 et suiv.

furent faibles et mal payées. Aucune dotation ne fut assignée aux églises. D'autre part, le décès et la dispersion des chanoines laissaient souvent les évêques sans chapitres; le décès des évêques laissait les diocèses sans pasteurs. Sauf en quelques évêchés, comme à Münster, où François de Fürstenberg maintenait son autorité, c'était pour l'Église d'Allemagne la décadence. Il fallait aviser. La Bavière, puis le Würtemberg firent des ouvertures en vue d'un concordat. Mais tant que l'empire d'Allemagne subsista, le pape préféra négocier un concordat pour tout l'empire, et négligea les pays particuliers. En 1806, Napoléon songea à conclure lui-même un concordat pour la Confédération du Rhin.

Ces concordats ne furent d'ailleurs jamais signés, et le pape ne put pourvoir à l'administration des évêchés vacants qu'en établissant çà et là quelques vicariats apostoliques (Bruchsal, Ellwangen, Constance). Mais ce n'était qu'un expédient insuffisant. Les vicaires apostoliques, étrangers à leurs diocèses, manquaient d'énergie ou n'avaient pas la confiance des fidèles. Ceux qui auraient pu administrer utilement étaient entravés par les gouvernements. — Le pouvoir séculier intervenait partout, prétendant régler jusqu'à la célébration de l'office divin et jusqu'aux formules de prière. C'était le système joséphiste qui se maintenait, bien que Léopold II (1790-1792) eût rapporté les mesures les plus oppressives prises par son frère, et aboli en particulier les séminaires généraux. L'influence de M. de Metternich sous François I[er] (1792-1835) fit maintenir les traditions tracassières de la bureaucratie autrichienne. Cet exemple était suivi ailleurs. A Breslau, en février 1812, le roi de Prusse institua de lui-même un nouveau chapitre à la cathédrale sans en référer au pape. La captivité, où Pie VII se trouvait alors, rendait, il est vrai, les communications difficiles. On arriva ainsi au congrès de Vienne, sans avoir pris nulle part d'arrangements définitifs.

L'Église en Italie[1]; concordat de 1803. — Les progrès de la domination française en Italie entraînèrent pour l'Église

1. Voir ci-dessous, chap. XIII, *l'Italie*.

italienne les mêmes mesures qui avaient atteint l'Église de France, telles que la suppression des couvents et des congrégations (d'abord partielle, puis totale en 1810), la confiscation des biens d'Église, les empiétements continuels sur la juridiction ecclésiastique, la réduction du nombre des évêchés, consentie, à force d'obsessions, par le pape. En 1803, neuf évêchés (sur dix-sept) furent supprimés en Piémont; dix-sept dans les États pontificaux. — La même année, la République cisalpine conclut avec Pie VII un concordat analogue à celui de la France, mais plus avantageux pour l'Église (16 septembre 1803). Les évêques conservaient notamment le droit de communiquer librement avec le Saint-Siège. Cet avantage fut singulièrement diminué par un décret du président Melzi (février 1804), qui donnait une grande extension aux articles favorables au gouvernement et restreignait la portée des articles favorables à l'Église.

Quand Napoléon eut ceint la couronne de fer (1805), la situation se tendit encore. Après l'annexion des États pontificaux à l'Empire, le concordat français fut étendu par décret à toute l'Italie (1809), et les maximes de l'Église gallicane déclarées générales par tout l'Empire (1810) : les évêques qui refusèrent d'y acquiescer furent incarcérés.

L'Église en Espagne[1]. — L'Église d'Espagne eut à peu près le même sort que celle d'Italie. Après l'insurrection espagnole, à laquelle avaient pris part un certain nombre de moines, Napoléon, entré à Madrid, supprima les deux tiers des couvents (notamment ceux des Ordres mendiants), confisqua leurs biens, et n'accorda aux religieux expulsés que des secours insuffisants (1808). Les évêques et les chapitres furent ensuite invités à manifester publiquement leur adhésion aux maximes gallicanes. Quelques prélats, pour la plupart évêques français nommés à des diocèses espagnols, obéirent. Les autres furent, comme en Italie, incarcérés. — Napoleon avait donc réussi, à la fin de l'Empire, à détruire partout l'œuvre de réorganisation et de pacification religieuses qu'il avait entreprise sous le Consulat.

1. Voir ci-dessus, p. 191 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

I. Documents. — TEXTE des divers concordats, articles organiques, bulles, brefs, décrets, cités au cours du chapitre; on le trouvera dans les recueils suivants : **De Champeaux**, *Le droit civil ecclés. français ancien et moderne*, Paris, s. d., t. II; **Walter**, *Fontes juris ecclesiastici*, 1862; et **Émile Ollivier**, *Nouveau manuel de droit ecclés. français*, Paris, 1886, in-12. — **Portalis**, *Discours, rapports et travaux inédits sur le concordat de 1801*, Paris, 1845. — **Boulay de la Meurthe**, *Documents sur la négociation du concordat et les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800-1801*, Paris, 1891-92, 2 vol. — CORRESPONDANCE *de la Cour de Rome avec la France depuis l'invasion de l'État romain jusqu'à l'enlèvement du Souverain Pontife*, 1809. — **Radet**, *Relation exacte et détaillée de l'enlèvement du pape Pie VII*. — **Crétineau-Joly**, *Mémoires du cardinal Consalvi*, nouvelle édition par **J.-E. Drochon**, augmentée d'un fascicule inédit sur le concile de 1811, Paris, 1896. — Abbé **Rance-Bourrey**, *Mémoire inédit du cardinal Consalvi sur le concile national de 1811*, texte italien et français, Paris, 1896, in-8. — Cardinal **Pacca**, *Mémoires histor. sur Sa Sainteté Pie VII avant et pendant sa captivité*, trad. **Jamet**, Paris, 1832, 2 vol. — Card. **Maury**, *Corresp. diplom. et mémoires inédits*, 1891, 2 vol. — **Léon XII**, *Ad Gallos illos dissidentes præsertim diœcesis Pictaviensis qui vulgò anticoncordatistæ appellantur exhortatio*, 2 juillet 1826. — Mgr **Pie**, *Lettre pastorale du 15 octobre 1851* (dans ses *Œuvres*, Poitiers, 5e éd., t. I, p. 385-417). — **Léon XIII**, *Lettre à l'évêque de Poitiers*, 17 juillet 1893.

II. Livres. — GÉNÉRALITÉS. — Outre les diverses histoires générales de l'Église, voir : **De Barral**, *Fragments relatifs à l'hist. ecclés. des premières années du XIXe s.*, Paris, 1814. — **Thibaudeau**, *Le Consulat et l'Empire*, 1834-1835, 10 vol. in-8. — **Thiers**, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, Paris, 1845-1862, 20 vol. in-8. — **Robiano**, *Continuation de l'hist. ecclés.* de Bérauld Belcastel (1721-1830), Paris, 1836, 4 vol. — **Jauffret**, *Mém. histor. sur les affaires ecclés. de France pendant les premières annees du XIXe s.* — **Gams**, *Gesch. der Kirche im XIX. Jahrhundert*, Innsprück. — **Crétineau-Joly**, *L'Église romaine en face de la Révol.*, Paris, 1859-1861, 2 vol. — **D'Haussonville**, *L'Église romaine et l'Empire*, Paris, 1868-1870, 5 vol. — **Alfred Rambaud**, *Hist. de la civilisation contemporaine*, 3e édition, Paris, 1896, in-12.

SPÉCIALITÉS. — 1° Sur le Concordat de 1801 et les Articles organiques : **De Pradt**, *Les quatre concordats*, Paris, 1818, 2 vol. — **Theiner**, *Hist. des deux concordats de 1801 et 1813*, Bar-le-Duc, 1869, 2 vol. — **Crétineau-Joly**, *Bonaparte et le Concordat de 1801*, Paris, 1869. — **Boulay de la Meurthe**, *Négociation du Concordat*, 5 vol., 1891-97. — **L. Séché**, *Les orig. du Concordat*, Paris, 1894, 2 vol. in-8 (ouvrage hostile à Pie VII). — Abbé **Bourgain**, *L'Eglise de France et l'État au XIXe s.*, 1901. — Abbé **Sevestre**, *L'histoire, le texte, les destinées du Concordat*, Angers, 1903. — Cardinal **Mathieu**, *Le Concordat de 1801*, 1903. — **Adolphe Tardif**, *Privileges accordes a la couronne de France par le Saint-Siege*, 1855. — **Victor Pierre**, *Le retablissement du culte cathol. en 1795 et en 1802*, dans la *Revue des Quest. histor.*, année 1888. — *** *Organisation de l'Eglise de France lors du rétablissement du culte*, dans le *Journal de droit canon*, année 1895. — **A. Debidour**, *Hist. des rapports de l'Eglise et de l'État en Fr.* (1783-1870), 1898. — **Ducrocq**, *Cours de droit administratif*, Paris, 6e édit., 1881, t. I, p. 657-691. — **J.-E. Drochon**, *La petite Église*, Paris, 1893.

2° Sur les protestants et les juifs, voir bibliographie du t. VIII, p. 499. — **A. Lemoine**, *Napoléon et les Juifs*, 1900. — L'abbé **J. Lémann**, *Napoléon Ier et les Israélites, la prépondérance juive :* t. I, *son organisation* (1806-1815), Paris, 1894, in-8.

3° Sur les démêlés de Napoléon avec Pie VII : Vicomte **de Meaux**, *Pie VII et Napoléon*, dans la *Revue des Questions histor.*, année 1867. — **Chotard**, *Pie VII à Savone*, 1887. — **Henri Welschinger**, *Le pape et l'empereur*, 1905; *Le divorce de Napoléon*, 1889. — **Fr. Masson**, *Joséphine répudiée*, 1901. — **Colmet de Santerre**, *Le divorce de l'Empereur et le code Napoléon*, Paris, 1894, br. in-8. — **Geoffroy de Grandmaison**, *Napoléon Ier et les cardinaux noirs*, Paris, 1895, in-12. — **Destrem**, *La déportation des prêtres sous Napoléon Ier*, dans la *Revue Historique* de G. Monod, année 1879, t. XI. — **Melchers**, *Le concile national de Paris en 1811*, Münster, 1814. — **G. de Grandmaison**, *La Congrégation* (1801-1830), Paris, 1889.

4° Sur l'Église hors de France : **Harl**, *Nouv. changements dans les États et l'Eglise d'Allemagne*, Berlin, 1804. — **H. Schmidt**, *Geschichte der kathol. Kirche Deutschlands von der Mitte des XVIII. Jahrhundert*, Münich, 1872-1874. — **O. Mejer**, *Zur Gesch. der römisch-deutschen Frage*, 2e éd., 1885, 3 vol. — **H. Brück**, *Gesch. der kathol. Kirche in Deutschland im XIX. Jahrhundert*, Mayence, 1887-1889, 2 vol. — **J. Beidtel**, *Untersuchung über die kirchlichen Zustænde in den kaiserlichen œsterreichischen Staaten*, 1849. — **H. von Sicherer**, *Staat und Kirche in Bayern* (1799-1821), 1874. — **Lehman**, *Preussen und die kathol. Kirche bis zum Tode Friedr. Wilh. IV*, Leipzig, 1878-1881, 1 vol. — **La Fuente**, *Histor. eccles. de España*, 2e éd., 1873-1875, 6 vol. — **Brück**, *Die geheimen Gesellschaften in Spanien bis Ferdinand VII*, 1881. — **De Lanzac de Laborie**, *La domination française en Belgique*, Paris, 1895, 2 vol.

5° Biographies : **Pistolesi**, *Pie VII*, 1824. — **Artaud de Montor**, *Hist. du pape Pie VII*, Paris, 2e éd., 1837, 2 vol. — **Giucci**, *Storia di Pio VII*, Rome, 1857, 1864. — **Henke**, *Pius VII*, Stuttgart, 1862. — **Cenni**, *Vie du card. Consalvi*, Venise, 1824. — **Ranke**, *Kardinal Consalvi und seine Staatsverwaltung*, Leipzig, 1872. — Mgr **Lyonnet**, *Hist. du cardinal Fesch*. — Abbé **Ricard**, *L'abbé Maury* (1792-1817), Paris, 1888. — Abbé **Méric**, *Hist. de M. Emery et de l'Église de France pendant l'Empire* (1800-1811), Paris, 5e éd., 1895, 2 vol. — Mgr **Lyonnet**, *Hist. de Mgr d'Aviau Dubois de Sanzay, arch. de Vienne et de Bordeaux*, 1847, 2 vol. — **Esser**, *François de Fürstenberg, sa vie, ses œuvres*, Münster, 1842.

CHAPITRE IX

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

De 1799 à 1815.

L'époque de l'empire a été une époque de transition, comme toutes les époques, mais plus particulièrement qu'aucune autre, si l'on appelle ainsi une époque où très nettement s'opposent des goûts qui appartiennent au passé et des tendances d'où tout un mouvement littéraire très important doit sortir bientôt, et si de tout cela se compose une littérature pleine de disparates plus éclatantes qu'à un autre moment. — Telle a été essentiellement la littérature française de 1799 à 1815. Une partie de l'armée littéraire continue à imiter les « grands modèles » du XVIIIe siècle et se réclame de Voltaire, de Saint-Lambert, de Crébillon fils et de Diderot; une autre cherche une voie nouvelle, et sans imiter encore qui que ce soit, en quoi elle a raison, part surtout de ce principe qu'il faut surtout mépriser le XVIIIe siècle et le délaisser. Et il y a là deux courants qui tantôt vont comme parallèlement, tantôt se rencontrent et s'entre-choquent.

Poètes. — Ce sont les poètes, comme il arrive presque toujours, parce que, soumis à des règles fixes de versification, ils sont par cela seul plus attachés à la tradition et d'une évolution plus lente vers les réformes, qui, à cette époque, représentent

le plus précisément la suite du XVIII[e] siècle. Deux hommes d'un très grand talent sont les chefs du Parnasse de cette époque, Delille et Parny, et ce sont des hommes du XVIII[e] siècle très pleinement.

Delille est un élève de Voltaire qui a lu Buffon et un peu Rousseau. Ç'avait été un enfant précoce. Il avait fait dès vingt ans des vers sur la machine de Marly qui avaient charmé les amateurs. Professeur dans un collège de Paris, il traduisit avec amour les *Géorgiques* de Virgile et les fit paraître en 1769. Il avait été très avisé. Les vers des *Géorgiques* sont autant de difficultés vaincues avec élégance, et l'art de vaincre des difficultés et de mettre en vers habiles les choses qui ne sont pas pour être mises en vers était précisément le talent propre de Delile. L'applaudissement fut grand, et l'auteur, exalté par Voltaire, ne tarda pas à être nommé de l'Académie française. Chargé d'honneurs et de pensions, Delille publia successivement une foule de poèmes dont aucun ne vaut ses *Géorgiques*, mais qui tous sont ingénieux et ont des pages brillantes : *les Jardins* en 1782, *l'Homme des champs* en 1800, *l'Imagination* en 1806, *les Trois règnes de la nature*, 1809. C'étaient, à des cadres mal délimités et comme flottants, des narrations, des réflexions, des morceaux didactiques, des *leçons*, et surtout des descriptions. La description avait toujours eu une grande place dans les poèmes de Delille; elle prit du champ de plus en plus et finit par tout envahir, à ce point qu'on crut ou qu'on voulut croire que Delille avait inventé un nouveau genre, le genre descriptif. Ce n'est pas la première fois qu'un défaut devient un système et un système une prétendue invention. Delille, du reste, avait un talent descriptif assez vrai. Il est froid, il est souvent monotone, il est prolixe, mais il sait voir, quoi qu'on en ait dit, et s'il ne peint jamais à proprement parler, il dessine avec une exactitude assez minutieuse. En somme il peint la nature comme si elle était la machine de Marly, et la vie seule lui échappe. Il a d'ailleurs de l'esprit, et les portraits à la La Bruyère, qu'il a tracés dans son dernier ouvrage, *la Conversation* (1812), ne sont pas tous manqués. Ce versificateur adroit et fécond, toujours très avisé dans sa conduite, mourut juste

à temps pour avoir des funérailles royales, en 1813. Quelques années plus tard la grande école poétique qui était déjà née, mais qui n'avait pas encore de poète en vers, l'aurait jeté dans l'ombre profonde où il est tombé, par un retour trop rigoureux du reste, après sa mort.

Parny, beaucoup mieux doué, n'eut pas une aussi belle carrière. Ce créole nonchalant de l'île Bourbon était venu en France très jeune et avait publié des *Poésies érotiques* (1778) qui furent accueillies avec beaucoup de faveur. Elles avaient de l'élégance, une certaine grâce sensuelle, quelquefois un accent rapide de vraie sensibilité. Il n'en fallut pas plus pour que Parny fût salué le « Racine de l'élégie ». Il n'était le Racine de rien. On s'aperçut plus tard qu'il était une manière de Gentil-Bernard assez spirituel, capable de mettre assez lestement en vers les grossièretés du *Dictionnaire philosophique*, bref une manière de Voltaire burlesque. C'est ainsi qu'il nous apparaît dans la *Guerre des Dieux*, les *Déguisements de Vénus*, les *Galanteries de la Bible*, etc. Mais c'était justement ce qui plaisait à un public préparé par tou le mouvement voltairien du XVIII[e] siècle, et après la réputation méritée, la vogue populaire de Parny fut prodigieuse. Elle ne l'enrichit pas, et le pauvre peintre de la volupté vivait dans un stoïcisme involontaire dont une pension tardive de l'empereur ne le tira que pour peu de temps. Il mourut en 1814, un an après Delille, salué par quelques regrets sincères et par une petite élégie de Béranger, dont le nom apparaît pour la premère fois dans l'histoire littéraire, associé à celui d'un poète dont Béranger a été un peu l'héritier.

Fontanes est un poète à peu près de la même école que les deux précédents, moins les inconvenances de Parny, comme on peut le supposer d'un homme qui fut grand maître de l'Université de France. Le jeune de Fontanes, très noble, mais peu accommodé des biens de la fortune, avait un peu débuté avant la Révolution par quelques pièces publiées dans l'*Almanach des Muses*. Journaliste plus ou moins réactionnaire pendant « les troubles », il avait dû fuir en Angleterre, où il connut Chateaubriand. De retour après le 18 brumaire, il fut critique dramatique au *Mercure*, puis député, puis grand maître de l'Université

jusqu'en 1815, puis pair de France jusqu'à sa mort (1821). C'était un homme très habile à ne jamais tomber ni dans une imprudence ni dans l'infortune. Ses poésies sont élégantes, spirituelles et distinguées comme était sa conversation, sa physionomie et sa tenue. Elles appartiennent en général au genre descriptif. Ce sont des poèmes sur *l'Astronomie*, *la Maison rustique*, *les Montagnes*, *le Jour des morts à la campagne*, qui est digne encore d'être lu, *les Tombeaux de Saint-Denis*, etc. Ajoutez-y quelques *Épîtres* et quelques *Stances* assez agréables, d'un ton assez bien surveillé, qui est entre le soutenu et l'abandonné, et qui répond assez à ce que Marmontel, un peu auparavant, appelait le *familier noble*. Quelque estimable que Fontanes reste comme poète, c'est plutôt comme critique qu'il conviendrait de revenir un peu à lui et de le feuilleter avec quelque attention. On y aurait profit. Les articles du *Mercure* sont d'un esprit très large et compréhensif, qui, malgré ses attaches au XVIII[e] siècle, admet pour ainsi dire à l'avance, les tentatives et les audaces qui vont venir. Fut-ce l'amitié qui lui donna de l'admiration pour Chateaubriand, ou l'admiration qui le lui fit aimer, il nous importe peu; et ce que nous applaudissons, c'est l'appui constant qu'il donna à l'auteur de *René* et l'enthousiasme qu'il déclara tout d'abord pour son génie, alors que ce génie était la chose du monde la plus contestée par les critiques autorisés du temps. Il est très rare que l'on soit retardataire en art et novateur en critique; il y faut beaucoup de force de détachement. C'est presque ce qu'a été Fontanes. Cela prouve qu'il avait un grand goût et une plus grande modestie. A ces deux titres, c'est au moins un homme très original.

Andrieux, sans être un bien grand homme, était, comme poète, plus distingué que Fontanes. Il était né à Strasbourg en 1759 et avait, avant la Révolution, fait applaudir au Théâtre-Français une jolie comédie, *les Étourdis*. Il fut homme public, non sans indépendance du reste, sous le Consulat et l'Empire, et, sous la Restauration, professeur de littérature française au Collège de France. Il avait infiniment de finesse, de bonne grâce et d'esprit, et les autres qualités littéraires lui

manquaient absolument. Aussi a-t-il aimé surtout à conter. Certaines narrations en vers de lui sont des petits chefs-d'œuvre : *le Meunier de Sans-Souci, Cécile et Térence, la Promenade de Fénelon, le Procès du sénat de Capoue*. On ne saurait avoir plus d'agrément, d'aisance et d'esprit presque naturel. On sent là l'élève de Voltaire, moins mordant, moins caustique, mais vraiment aussi habile à faire d'un récit une jolie satire. Cet art est suranné; mais cela ne veut rien dire, sinon que nous l'avons perdu, de quoi il n'y a pas lieu d'être fier. — Le théâtre d'Andrieux est tombé dans l'oubli, et là il n'y a pas d'injustice. Andrieux au théâtre restait conteur. Quand il inventait, comme dans *les Étourdis*, le fond de sa pièce était extrêmement peu de chose. Ce qui lui réussissait un peu mieux, c'était de prendre une anecdote d'histoire ou d'histoire littéraire et d'en faire une comédie. Au fond c'était un récit dialogué. C'est le caractère de *Helvétius, le Souper d'Auteuil, l'Enfance de Jean-Jacques Rousseau*, etc. L'art dramatique proprement dit est tout autre chose. Cependant il faut faire attention à ceci que cette méthode, née d'une quasi-impuissance, a donné naissance à un genre. La *comédie anecdotique* date d'Andrieux ou à peu près. Sans doute, comme aussi bien aucun genre littéraire ne naît à une date précise, *les Trois Oronte* de Boisrobert sont une anecdote littéraire tirée de Tallemant des Réaux et arrangée en comédie, et sont le type même des comédies d'Andrieux; et Dancourt a souvent fait une comédie de la dernière anecdote que lui apportait la chronique scandaleuse de son temps; mais c'est à partir d'Andrieux que la comédie anecdotique est devenue un genre continu, très prisé des hommes du XIXe siècle jusque vers 1850. L'origine en était au moins à signaler, Andrieux est mort en 1833, après s'être, pendant bien des années, « fait entendre de ses auditeurs du Collège de France à force de se faire écouter », selon le joli mot de Villemain.

Arnault, qu'il ne faut pas confondre avec le grand Arnauld, né à Paris en 1766, comme Andrieux s'appliqua beaucoup au théâtre sans grand succès et surtout sans laisser de pièce dont la postérité ait à s'occuper. Son mérite est plutôt dans ses *Fables*, qui ne sont pas pour la plupart, des fables à proprement

parler, mais des anecdotes satiriques ou même simplement des propos de satire. Il avait, lui encore, de l'esprit et de la grâce, avec moins de verve facile qu'Andrieux. Tous les recueils poétiques contiennent son élégie en quinze vers intitulée *la Feuille*, qui passa pour un chef-d'œuvre et qui est un chef-d'œuvre. Cette page seule a sauvé le nom d'Arnault de l'oubli et lui assure l'immortalité; et il n'y a là que justice. Les œuvres de l'esprit ne se pèsent point. Arnault a laissé en prose les *Souvenirs d'un sexagénaire,* mémoires qui sont toujours d'un grand intérêt et quelquefois d'un grand charme.

Il faudrait presque ne pas nommer les poètes épiques de ce temps-là: mais il faut dire qu'il y a eu beaucoup de poèmes épiques; une mode si marquée ne peut pas être passée sous silence par l'histoire littéraire. Parseval-Grandmaison donnait en 1804 les *Amours épiques* et écrivait lentement sa vaste épopée en douze chants, *Philippe-Auguste*, qui ne parut qu'en 1825; Antoine de Cournaud accumulait les uns sur les autres *les Quatre âges de l'homme*, l'*Achilléide*, etc. On sait que Béranger lui-même commença par rêver poème épique et même par écrire un commencement d'épopée qu'il condamna à mort. Il faut bien comprendre que *les Martyrs* de Chateaubriand sont nés des théories de Chateaubriand sur la poésie, du réveil de l'esprit religieux, et aussi de ce goût pour la poésie épique qui se réveilla vers 1810, parce qu'il se réveille périodiquement en France et parce que l'épopée en action de Napoléon le ranimait naturellement.

Le théâtre tragique à cette époque, sans briller d'un grand éclat, et surtout sans rien apporter de bien nouveau, n'est nullement à mépriser. Il y a quelques efforts pour mettre plus d'intérêt dans la vieille tragédie sans en briser le cadre et sans en répudier les procédés consacrés.

La Harpe, dont nous aurions peut-être dû parler dans le chapitre précédent, en le considérant comme tragique, mais que nous avons réservé pour celui-ci parce que nous l'y trouverons en son vrai lieu comme critique, avait, de 1763 à 1786, en bon élève de Voltaire, écrit force tragédies, ingénieusement construites, agréables à lire, mais très froides. C'était *Warwick*

(1753), *Timoléon* (1765), *Gustave Wasa* (1766), *Mélanie ou la Religieuse*, drame moderne, à tendances philosophiques, qui ne put être joué, mais qui fut très lu et très applaudi. Ces efforts, sinon ces succès, lui ayant ouvert en 1776 les portes de l'Académie française, ce que Gilbert rapporta de la manière suivante :

> C'est ce petit rimeur de tant d'orgueil enflé,
> Qui sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé,
> Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique,
> Tomba de chute en chute au trône académique,

il continua avec persévérance à ne réussir qu'à moitié sur le théâtre. *Menzikoff* en 1776, les *Barmécides* en 1778, *Jeanne de Naples* en 1781, *Philoctète* en 1783, les *Brames* en 1783, *Coriolan* en 1784, *Virginie* en 1786, n'ôtèrent ni n'ajoutèrent rien à sa réputation. Le théâtre de La Harpe n'est pas pourtant sans intérêt historique. Comme son maître Voltaire et à son exemple, La Harpe a essayé « d'étendre la géographie tragique », de varier les sujets, de diversifier le lieu de la scène. Tout cela frayait la route à un poète rigoureux et original qui eut une grande réputation sous la première République et sous l'Empire, à Ducis.

Jean-François Ducis était né en 1733 à Versailles. Il avait débuté en 1768 à la Comédie-Française par *Artémise*, qui n'eut aucun succès. Il eut l'idée de se tourner du côté d'un grand tragique moderne que Voltaire avait mis à la mode en France, Shakespeare, et ce lui fut très bien avisé. Son *Hamlet* (1796) réussit fort bien. Encouragé, Ducis « adapta », comme on dit de nos jours, successivement *Roméo et Juliette* (1772), *le Roi Lear* (1783), qui fut accueilli avec enthousiasme, *Macbeth* (1784), *Othello* (1792). Entre temps et plus tard il donnait des pièces plus originales ou empruntées à d'autres auteurs, comme *Jean sans Terre* (1791), *Abufar ou la famille arabe* (1796), *Œdipe à Colone* (1707), *Phédor Valdamir ou la Famille de Sibérie* (1801). Sous le Consulat et sous l'Empire il occupa sa verte et fière vieillesse à des travaux poétiques moins étendus, petites pièces intimes, idylles domestiques : « A mon ruisseau », « A mon caveau », « A mes dieux pénates ». On connaît les vers charmants

dans lesquels il peint le simple ménage patriarcal des deux familles de Pierre Corneille et Thomas Corneille. Il avait le caractère le plus noble, le plus stoïque, l'on peut dire le plus héroïque du monde. Il mit autant d'énergie à fuir la richesse et les honneurs que la plupart en mettent à les poursuivre et que richesse et honneurs eux-mêmes en mettaient à le chercher. Napoléon Ier tenait à le faire sénateur. Il était dangereux de refuser, et Ducis était pauvre. Non seulement il refusa, mais il repoussa presque avec dureté : « Je suis catholique, poète, républicain et solitaire; tout cela ne s'arrange ni avec les hommes ni avec les places. » Il avait cette idée qu'un poète tragique doit être cornélien; il le fut plus que Corneille lui-même.

Comme valeur littéraire, son théâtre est très considérable. Il faut songer que c'était la première fois qu'on acclimatait Shakespeare en France. Il pouvait y avoir hésitation sur le choix des pièces à adapter ainsi. Or on a vu que les drames shakespeariens choisis par Ducis sont précisément ceux auxquels, après tant d'essais divers, se tient et se ramène toujours le goût français. L'instinct et le goût de Ducis ont été ici absolument justes. Quant à la manière dont il remaniait les drames d'outre-Manche, elle ne laisse pas d'être aussi fort judicieuse. C'est bien dans les drames shakespeariens ce que les Français, un siècle après Ducis, ont retenu et veulent voir, et, que l'on remarque, ce que les Anglais eux-mêmes, qui élaguent Shakespeare plus que nous, retiennent eux aussi et mettent sur la scène en laissant tomber le reste, que Ducis, du premier coup, avec quelques maladresses de détail, a mis avec soin, très précisément, guidé par un flair d'homme de théâtre, dans ces espèces d'abrégés nets et lumineux du grand dramatiste anglais. Ajoutez que son vers, toujours clair et pur, souvent très puissant et très ramassé, a mis le plus souvent en très belle lumière et très fort relief les beautés les plus classiques du grand homme qu'il nous faisait connaître. Il ne l'a point trahi. Le mouvement shakespearien au théâtre, qui se marque si fort de 1820 à 1840, vint en grande partie du modeste et, de l'avis de ses héritiers, trop timide Ducis.

Népomucène Lemercier a comme caractère, ce qui lui fait hon-

neur, quelques traits de ressemblance avec Ducis, et comme talent il fait faire au drame un pas de plus dans la voie qui mènera au théâtre romantique. Il était né à Paris en 1791. Enfant prodige il réusit, grâce à des protections princières, à faire jouer sa première tragédie, *Méléagre*, à l'âge où d'ordinaire on explique péniblement celles des autres (1788). Ce ne fut pas du reste un succès, ni son second ouvrage *Clarisse Harlowe* (1792); mais, en 1795, son *Tartuffe révolutionnaire*, comédie, très bien accueilli par la réaction commençante, annonça un homme de talent, et ces prévisions furent justifiées par *le Lévite d'Éphraïm* (1796) et *Agamemnon* (1797). Mais l'immense succès et la grande nouveauté de Lemercier fut *Pinto ou la journée d'une conspiration*, drame en prose (1801). Avec *Pinto*, le drame historique, tel que l'ont compris plus tard les Alexandre Dumas et les Victor Hugo, était créé. Il ne s'agissait plus que de marcher dans cette voie ouverte. Lemercier n'y put point persévérer, à cause de ses dissentiments avec Napoléon Ier. Il avait beaucoup aimé le premier consul et en avait été aimé; mais, très attaché, comme Ducis, à ses opinions républicaines, il renvoya à Napoléon sa croix de la Légion d'honneur le jour même de la proclamation de l'empire. Dès lors Lemercier trouva dans les théâtres la figure qu'il était naturel et très probablement commandé qu'on lui fit. De son côté il y mit du dépit : l'empereur, semblant se radoucir, lui demandant un jour dans une cérémonie officielle : « Quand nous donnerez-vous quelque chose? » il répondit : « Sire, j'attends. » Il pouvait attendre, mais en travaillant. C'est ce qu'il ne fit pas, et ce qu'il attendait étant arrivé, il n'avait rien de prêt et ne produisit pas plus qu'avant, du moins pour le théâtre. Une seule tragédie, très faible, *Frédégonde et Brunehaut*, en 1825, retour à la tragédie classique en pleine explosion romantique, fut très fortement critiquée par les nouveaux venus et à peine défendue par les amis de l'auteur. Un énorme poème, que les Romains eussent appelé *Satura*, mélange d'épopée, de comédie, de rêverie et de satire, la *Panhypocrisiade* (1819), est comme un cauchemar à travers lequel éclatent çà et là de subites et très belles clartés. Ce génie mal défini et inégal est très difficile à classer. C'est le dernier des classiques

se battant avec le premier des romantiques dans le même homme. C'est surtout, malgré son dérèglement et son incertitude, une très belle, très brillante et très facile imagination.

François Raynouard avait un talent moins tumultueux, mais très distingué encore. Né à Brignoles (Var), en 1761, homme politique pendant la Révolution, on trouva en lui un auteur dramatique; en 1794 il publia un *Caton d'Utique* qui était surtout une protestation contre la tyrannie de cette époque. Puis il semblait avoir oublié cet essai lorsqu'en 1805, à l'âge de quarante-cinq ans, il donna la tragédie des *Templiers*. Le succès fut extraordinaire. Des vers vigoureux, solides, faits pour la déclamation, rappelant quelquefois Corneille, de beaux effets de terreur, un sujet pathétique par lui-même enlevèrent l'admiration universelle. Ce fut, comme *Inès de Castro*, comme *la Fille de Roland* de nos jours, une de ces pièces qui demeurent longtemps dans le souvenir des hommes pour leur mérite d'abord, et ensuite parce qu'elles restent l'œuvre supérieure d'un homme qui n'a pu une seconde fois atteindre à la même hauteur. En effet Raynouard ne réussit point en 1814 avec *les États de Blois*, et tourna ailleurs son activité intellectuelle. Il créa une science, la science des langues romanes, et, quoique son système ait été abandonné, donna aux études de cet ordre une impulsion décisive dont les effets durent encore. C'était un homme d'une très haute intelligence, d'un génie compréhensif et inventif, d'une belle et forte sève méridionale.

Cette époque eut son Hardy, un ouvrier dramatique d'une prodigieuse fécondité et d'une abondance de ressources surprenante. C'est Pixérécourt, auquel il faut rapporter le commencement du mélodrame populaire moderne comme à Lemercier le commencement du drame historique. Ces histoires compliquées, pleines d'aventures extraordinaires, mystérieuses et touchantes, soutenues d'une intrigue industrieusement agencée, Pixérécourt en eut le premier le secret et en mania le premier les ressorts un peu grossiers, mais qui demandent encore pour les toucher une main experte. On a joué pendant plus de cinquante ans *Victor ou l'enfant de la forêt*, et ceux qui y ont pleuré vers 1850 ne se doutaient pas qu'il remontât à 1798. Faut-il

citer encore *Cœlina ou l'enfant du mystère, le Solitaire de la Roche noire, le Petit Carillonneur, le Chien de Montargis, la Chapelle des bois, l'Allée des Veuves, Latude ou trente-cinq ans de captivité?* Pixérécourt écrivit plus longtemps que Latude ne fut captif. Sa première pièce est de 1798 ; la dernière que je connaisse, et qui n'est peut-être pas la dernière, est de 1834, et dix ans encore il donna des *souvenirs* et des *impressions de voyage*. Il était né en 1773, il mourut en 1844, après avoir fait pleurer deux générations et laissant à ses œuvres l'office d'en faire pleurer une troisième. Ce fut un bienfaiteur de l'humanité.

Ceux qui font rire le sont plus incontestablement encore. Il y en eut quelques-uns sous le premier empire.

L'aimable Picard, directeur de théâtre et auteur comique, avait du naturel, de la gaieté, une observation très superficielle, mais juste, et une certaine nonchalance et lenteur dans la conduite de ses pièces, qui leur nuisent à nos yeux. Il n'en est pas moins que *la Petite Ville*, *les Marionnettes* et *les Ricochets* se lisent encore avec beaucoup d'agrément.

Charles-Guillaume Étienne, fonctionnaire assez important de l'Empire, fit représenter en 1804 *la Jeune femme colère*, en 1807 *Brueys et Palaprat*, comédies très spirituelles, en 1810 *les Deux Gendres*, pièce dont il avait trouvé le sujet dans un manuscrit du XVIIe siècle, mais qu'il avait complètement transformée n'ayant que le tort de ne pas déclarer tout de suite l'emprunt parfaitement légitime qu'il avait fait. *Les Deux Gendres*, qui eurent un très grand succès, sont, du reste, une pièce très intéressante et très bien faite. Il écrivit une vingtaine d'autres ouvrages dramatiques de moindre importance. Sous la Restauration il fut surtout journaliste d'opposition assez redouté et homme politique. Il était né en 1778 ; il mourut en 1845.

Il ne faut pas oublier un autre Étienne qui n'est connu que sous son pseudonyme de Jouy. Après une jeunesse aventureuse et très honorable du reste, où il fut tour à tour marin, officier d'artillerie, journaliste, etc., il se consacra aux lettres vers la fin du XVIIIe siècle. Il donna au théâtre *Comment faire?* vaudeville (1799), *l'Avide héritier* (1807), *Tippo-Saïb*, tragédie (1813), *Bélisaire* (1818), *Sylla* (1824), un grand nombre d'opéras, etc.

Il est célèbre aussi par un volume d'études de mœurs, *l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*. Il écrivait dans une foule de journaux. Il était plein d'esprit, qu'il gâtait un peu par celui qu'il voulait avoir. Sans exception peut-être, c'est l'histoire de tous ceux qui en ont.

Les romanciers de cette époque sont d'une valeur assez médiocre. On se rappelle assez vaguement Mme de Genlis, Mme Cottin et Pigault-Lebrun. Mme de Genlis, jeune fille d'assez grande famille, mais pauvre, orpheline d'assez bonne heure, qui avait été recueillie par le financier La Popelinière, avait épousé à seize ans, en 1762, le colonel comte de Genlis et était devenue gouvernante des enfants du duc d'Orléans. Émigrée en 1793, rentrée en 1800, elle plut à Napoléon Ier, qui la pensionna à charge de le renseigner sur une chose qu'il avait la faiblesse de tenir infiniment à savoir, les usages, manières et étiquettes de l'ancienne cour. Elle sut garder sa pension et sa situation sous la Restauration et mourut juste au moment où son Palais-Royal devenait les Tuileries en 1830. Elle écrivit énormément. Il faut mettre à part une foule de livres d'éducation récréative destinés aux enfants, comme *Adèle et Théodore*, *les Veillées du château*, *Théâtre d'éducation*, etc. Comme romancier elle a laissé *les Vœux téméraires*, *les Mères rivales*, *les Battuécas*, qu'on cite parce que George Sand leur a fait l'honneur de les lire, et enfin *Mlle de Clermont*, son meilleur ouvrage, vraiment distingué, mis par M.-J. Chénier à côté de *la Princesse de Clèves* et par Sainte-Beuve parmi les livres qu'il faut avoir lus. Son style, fluide et limpide, n'a aucune force, mais est très pur et non sans agrément.

Mme Cottin avait le don des larmes et un véritable art naturel de soutenir l'intérêt d'un long récit. Née en 1773, ayant commencé à écrire en 1798 et étant morte en 1806, sa carrière littéraire fut très courte, mais la gloire, ou du moins la popularité, lui vint tout de suite et lui survécut assez longtemps. On la lisait encore en 1830, et seuls les grands romanciers du temps de Louis-Philippe la détrônèrent définitivement. Les romans principaux de Mme Cottin sont *Claire d'Albe*, *Malvina*, le plus retentissant (1800), *Amélie Mansfeld* et *Mathilde*. Une certaine

nuance de ridicule s'est attachée au nom de Mme Cottin. C'est tout à fait immérité. Mme Cottin est loin d'être un génie; mais c'est un conteur très touchant, très attachant et qui est émue la première, chose essentielle en cette affaire, de ce qu'elle raconte.

Pigault-Lebrun fut un « auteur gai ». Officier, acteur, auteur dramatique, il mena dans sa jeunesse une étrange vie d'aventures. Toujours très honnête homme du reste et même assez délicat, il finit par trouver une situation dans l'administration des douanes et employa ses loisirs à écrire des romans joyeux et des comédies bouffes. On peut lire encore si l'on a beaucoup de loisir *l'Enfant du carnaval*, *Monsieur Botte*, *Jérôme*, *la Famille Luceval*, et feuilleter les comédies *le Pessimisme*, *les Rivaux d'eux-mêmes*. Il avait pour gendre M. Augier, avec lequel il écrivit un roman, *le Beau-Père et le Gendre*, et il eut le bonheur de deviner le talent naissant d'un petit-fils qu'il aimait beaucoup et qui s'appelait Émile Augier. Il mourut en 1833.

En quittant les romanciers n'oublions pas que les deux grands romans de cette époque, *Delphine* et *Adolphe*, ont été écrits par deux auteurs qui n'étaient pas romanciers à leur ordinaire et que nous retrouverons plus loin à un autre titre.

Les trois grands noms de la littérature de l'Empire sont Mme de Staël, Benjamin Constant et Chateaubriand. Nous réservons ce dernier pour l'époque de la Restauration où, comme père du romantisme, il nous paraît plus naturellement placé. Nous parlons tout de suite des deux autres.

Mme de Staël était la fille du banquier genevois et ministre français Necker. Elle eut très jeune, et même enfant, dans le salon très brillant de sa mère, une réputation d'esprit et d'éloquence. Devenue Mme de Staël par son mariage avec un diplomate suédois, elle s'occupa toute sa vie avec une ardeur dévorante de littérature, de philosophie et de politique. Mêlée aux grands événements de la Révolution et surtout du Directoire, détestée de Napoléon Ier et forcée de vivre hors de France pendant tout l'Empire et même de fuir devant les conquêtes de l'empereur jusqu'en Russie et en Suède, elle ne retrouva sa patrie par la Restauration des Bourbons que pour bien peu de

temps et mourut en 1817. Elle commença par subir l'influence de Rousseau, d'une part, et d'autre part des philosophes du XVIIIe siècle, apôtres de la perfectibilité indéfinie. Cette idée et en même temps la sentimentalité passionnée de Jean-Jacques sont les deux traits caractéristiques de ses premiers livres : *Lettres sur les écrits et le caractère de Rousseau*; *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*; *De la littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations*, ouvrage vivement critiqué par Chateaubriand dans le *Mercure*. Ces ouvrages, qui appartiennent par leur esprit et souvent par leur tour de style au XVIIIe siècle, sont très distingués, infiniment contestables en leur fond, mais pleins d'idées de détail très intéressantes, nouvelles, curieuses, originales, qui font penser. Plus tard Mme de Staël fut mise en contact avec le génie allemand. Elle connut personnellement Schiller, Gœthe, Schlegel. Elle lut, avec la passion qu'elle portait en tout et une faculté d'assimilation toute féminine, portée chez elle à un degré éminent, tout ce que la pensée allemande avait produit pendant les années si fécondes qui vont de 1750 à 1800, et une nouvelle conception philosophique et littéraire se forma dans son esprit. Elle vit, certainement la première en France, la grandeur et l'originalité de la littérature allemande, et que ce n'était pas seulement une littérature de plus qui venait de naître, mais un monde intellectuel nouveau qui commençait; que la littérature de société allait finir, qu'une littérature plus personnelle et par suite plus profonde, comme expression de sentiments plus forts, plus rêveuse, plus irrégulière, puisqu'elle serait plus individuelle, plus indéfinie et plus mystérieuse, puisqu'elle prendrait sa source dans les sentiments plus que dans les idées, allait succéder à la littérature classique, du reste épuisée. Tout le romantisme était dans ces idées et la réaction contre le XVIIIe siècle y était impliquée. Le romantisme a été provoqué à naître, sinon créé, non pas tant par l'influence de l'Allemagne, que les romantiques ont peu pratiquée, que par l'influence du livre que l'Allemagne avait inspirée à Mme de Staël. Ce livre *l'Allemagne* (1810) est une des plus grandes dates de l'histoire de la littérature. Ajoutez que l'un des sentiments

les plus forts que l'art allemand exprimât étant le sentiment religieux, et en même temps un de ces sentiments personnels et profonds auxquels Mme de Staël sentait que l'art nouveau allait demander ses inspirations étant le sentiment religieux, elle faisait à ce sentiment, et dans son esprit et dans son cœur, une place plus grande que jadis, et se trouvait ainsi presque rejoindre Chateaubriand, dont elle avait été jusque-là assez éloignée; et c'est ainsi que les deux plus grands écrivains du commencement du siècle, partis de points très différents, furent bien en définitive, l'un près de l'autre, les deux initiateurs de tout le mouvement littéraire qui allait suivre. Mme de Staël écrivit encore avant de mourir les *Considérations sur la Révolution française*, qui sont un ouvrage très intéressant et plein d'idées personnelles. Nous avons laissé de côté ses deux romans *Corinne* et *Delphine*. *Corinne* n'est qu'une suite d'impressions sur l'Italie reliées par une intrigue assez conventionnelle et qui laisse froid; mais *Delphine* est un grand roman, où les personnages sont vivants, marqués de traits caractéristiques assez forts et où les mœurs du temps sont bien observées et bien rendues. Le principal personnage, à la vérité, dans *Delphine* comme dans *Corinne*, est Mme de Staël elle-même; mais dans *Delphine* elle est entourée d'autres figures qui ont leur air distinctif très nettement accusé et qui contribuent à faire valoir la sienne. L'un de ses personnages, quoique étant une femme, ayant été tracé, très probablement, sur le modèle de Talleyrand, celui-ci dit bien finement à Mme de Staël : « Il paraît que vous nous avez *tous les deux* déguisés en femme. » Cette femme, qui fut presque un grand homme, a touché à toutes les idées d'une façon supérieure et en eut quelques-unes qui étaient originales et profondes.

Benjamin Constant était un homme de moindre imagination, mais un tres vigoureux penseur. Il est resté comme le type même du « libéral », du politique qui prétend résoudre toutes les questions par la liberté, et de l'homme, du reste, pour qui la liberté, l'autonomie individuelle la plus intransigeante possible est une passion. Dans la lutte, ou, pour mieux parler, dans l'antinomie de l'État contre l'Individu et de l'Individu contre

l'État, Constant est pour l'Individu autant qu'il est possible de l'être. C'est sur ces principes, auxquels la religion protestante dans laquelle il avait été élevé n'était pas étrangère, qu'il a écrit une foule d'écrits politiques, formant un ensemble assez complet pour qu'on ait pu les réunir sous le titre de *Cours de politique constitutionnelle.* Il les a défendus à la tribune, sous la Restauration, avec une éloquence un peu froide, mais précise et rigoureuse, qui était d'un très grand effet. Il a même essayé de les faire passer dans la réalité; car c'est lui qui, appelé en 1815 par Napoléon Ier, revenu de l'île d'Elbe, à donner la formule de l'empire nouveau, de l'empire décidé à être libéral, rédigea le fameux *Article additionnel aux constitutions de l'empire.* Il s'occupa également de questions religieuses, et un grand ouvrage, trop touffu, trop surchargé, sans jamais être obscur et sans cesser jamais d'être intéressant, intitulé *De la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, parut de 1824 à 1831. Un autre, *le Polithéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne*, parut après sa mort. Mais un roman de cent pages, écrit en un mois, a fait plus pour la gloire de Benjamin Constant que tous ses volumes de philosophie religieuse et de politique. *Adolphe* est un chef-d'œuvre d'observation précise, de psychologie profonde, et de pathétique aussi, sans qu'aucun des moyens vulgaires, ni même ordinaires, d'exciter la pitié y soit employé. Sec, au contraire, froid et contenu, ce récit des souffrances de deux êtres mal faits pour être unis et qui se torturent tout en s'aimant, est, par la seule force de la vérité, un des drames les plus tragiques qui aient été écrits. Il compte parmi ces quatre ou cinq romans supérieurs que chaque siècle de notre littérature a vus naître parmi vingt ou trente mille, et qui devraient dispenser les autres d'être lus et même de paraître. Benjamin Constant était né à Lausanne en 1767; il mourut à Paris en 1830, après la révolution de juillet qu'il avait provoquée de tout son cœur. Sa liaison orageuse avec Mme de Staël est un fait historique qu'on ne peut point ne pas mentionner.

Joubert aussi est un philosophe, mais qui n'a voulu être que

moraliste. Il était né dans le Périgord, à Montignac, en 1754. Petit professeur en province, à Toulouse, il vint à Paris dès qu'il fut possesseur d'une petite fortune, vers 1780, il se lia avec quelques hommes de lettres célèbres, Diderot, d'Alembert, Marmontel. Il vécut presque constamment à Paris à partir de ce moment. Il se lia avec Fontanes vers 1789 et par lui avec Chateaubriand, dont il fut le constant admirateur. Il y eut dans les dernières années du siècle une société mondaine et littéraire très délicate et très charmante, très fortement unie aussi par les nœuds du cœur, dont le rendez-vous était le salon de M[me] de Beaumont, et dont Fontanes, Joubert et Chateaubriand étaient les membres les plus assidus comme aussi les plus illustres. Fontanes y était l'élégant poète de salon, Chateaubriand le merveilleux improvisateur, le lecteur prestigieux de ses œuvres ou des œuvres d'autrui, « l'enchanteur », comme disait Joubert; Joubert le causeur discret, fin, spirituel et exquis. Conseiller très écouté de Chateaubriand, il était né critique littéraire, et avait la première des qualités du critique, l'intelligence, la faculté compréhensive, l'aptitude à comprendre les genres les plus différents de beauté. Il savait goûter l'antiquité et Shakespeare, Racine et Gœthe, Voltaire et Chateaubriand. Il était, pour parler à peu près comme cet Horace qu'il aimait, la pierre de touche et la pierre à aiguiser de cette société littéraire qui l'entourait. Nommé inspecteur général de l'Université en 1809, il ne négligea point ses fonctions et y apporta son esprit de générosité et d'humanité délicate, comme en témoigne une belle lettre à Fontanes, son ministre, qui est un rapport administratif comme on n'en voit peut-être pas beaucoup. Il n'aimait pas à écrire longuement. Il disait de lui-même : « Je suis impropre au discours continu. En toutes choses il me semble que les idées intermédiaires me manquent ou qu'elles m'ennuient trop. » Il préférait ramasser sa pensée en petites phrases courtes, vives, saisissantes, très travaillées et peut-être laborieuses. « S'il est un homme tourmenté par la maudite ambition de mettre tout un livre dans une page, toute une page dans une phrase et cette phrase dans un mot, c'est moi. » Ce sont ces « gouttes de lumière », comme il disait lui-même, qu'on a

recueillies, en y ajoutant quelques lettres, en deux volumes, délices des lecteurs gourmets ou qui veulent passer pour l'être. Il y a là des pensées vraiment profondes, d'autres extrêmement fines, d'autres subtiles, d'autres qui ne valent que par l'expression et qui, pour ainsi dire, valent trop par l'expression : « Il est un besoin d'admirer, ordinaire à certaines femmes dans les siècles lettrés, qui n'est qu'une altération du besoin d'aimer. » — « Le châtiment de ceux qui ont trop aimé les femmes est de les aimer toujours. » — « La comédie corrige les travers aux dépens des mœurs. » Joubert mourut en 1824. Ses écrits n'ayant été publiés qu'en 1842, sa réputation n'eut tout son éclat qu'au milieu du XIX[e] siècle. Elle baisse un peu aujourd'hui avec le goût pour les choses fines et le style soigné.

Cette époque a été assez fertile en critiques distingués. Celui qui est resté le plus célèbre tant par l'admiration qu'il a excitée de son vivant que par le mal qu'on en a dit depuis est La Harpe, que nous avons signalé, comme auteur dramatique, au début de cet article. C'est à partir de 1786 que La Harpe, délaissant le théâtre, se consacra presque exclusivement à son cours du *Lycée*, et devint un professeur-critique très écouté. Il y fit des leçons très judicieuses jusqu'en 1794. A cette époque il fut emprisonné comme suspect, malgré les protestations de dévouement au nouvel ordre de choses qu'il avait faites très bruyamment Cette mésaventure le convertit. Il devint très hostile à la philosophie du XVIII[e] siècle et même dévot. Remonté dans sa chaire, il continua son enseignement dans un nouvel esprit jusqu'à la fin du siècle environ. Puis il réunit ses leçons et les publia sous le titre de *Cours de littérature*. Cet ouvrage, qui est le premier cours suivi d'histoire littéraire depuis les anciens jusqu'à nos jours, a été longtemps et est presque encore un ouvrage classique. Il est extrêmement inégal. La Harpe savait peu le grec et le latin, peu aussi l'histoire romaine. Ces lacunes ne sont pas sans avoir nui à la sûreté et à la précision de ses jugements sur les auteurs anciens. La partie moderne de ce cours, beaucoup meilleure, et d'ailleurs beaucoup plus développée, n'est pas sans mérite. La Harpe comprend très bien Corneille et surtout Racine, et même Molière, quoiqu'il ne le mette pas aussi haut

que peut-être il le faudrait, et La Fontaine, et Bossuet. Son XVIIe siècle est à lire tout entier encore avec profit. Son XVIIIe siècle se sent un peu de ses passions et de l'incertitude essentielle que doit laisser à un homme le fait d'avoir d'abord adoré puis brûlé tout un groupe d'hommes de lettres et de penseurs. Et cependant il y a là encore beaucoup de jugements très justes, assez pénétrants, toujours exprimés dans la langue claire, facile, un peu fluide même qui est la langue propre à l'enseignement. « La clarté est la politesse des professeurs », a dit Géruzez. La Harpe a eu cette courtoisie excellemment, à défaut des autres. Il a été mis beaucoup trop bas après avoir été mis beaucoup trop haut. Il ne s'agit pas de le réhabiliter. Les critiques sont tous destinés à périr tout entiers; et il n'y a pas là de criante injustice. Il s'agit seulement d'avertir que La Harpe reste un des bons guides à éclairer les premiers pas des jeunes gens qui abordent l'étude de la littérature. Le mot de Sainte-Beuve sur lui reste juste : « Il est bon d'avoir passé par La Harpe, même quand on doit bientôt en sortir. »

Il faut citer après lui quelques critiques qui ont eu leur influence, et considérable, en ce temps : Geoffroy, Morellet, Dussault, Hoffmann, de Feletz.

Geoffroy, qui avait fait sa tragédie, comme tout le monde vers 1745, *la Mort de Caton*, fut professeur de rhétorique très apprécié au collège de Navarre et au collège Mazarin, et collabora à l'*Année littéraire* (après la mort de Fréron) et au *Journal de Monsieur*. Il n'était point célèbre, lorsqu'à l'âge de cinquante-sept ans, en 1800, il fut chargé du feuilleton dramatique du *Journal des Débats*. Il y fut d'une verve, d'un mouvement, et aussi d'une âpreté et même d'une violence extraordinaires. Très instruit, très « humaniste », habitué à comparer rapidement les œuvres contemporaines aux ouvrages classiques pour prendre la mesure juste de celles-là, habitué aussi à corriger les copies d'élève avec une certaine rudesse, que dans la bataille littéraire il transformait en férocité, il fut un critique très solide, très armé et très redoutable. Sa probité, malheureusement, ne fut pas à l'abri de tout soupçon. Il tint quatorze ans la férule au *Journal des Débats*. Il mourut en 1814.

Morellet, plus âgé que Geoffroy, était un vieillard au commencement du XIX[e] siècle. Il était né en 1727; mais il était arrivé très tard à la célébrité. Il traversa toute la seconde moitié du XVIII[e] siècle en écrivant beaucoup sur diverses questions littéraires, collaborant à l'*Encyclopédie* et au *Mercure*, acquérant ainsi l'estime et l'amitié de Voltaire, de Marmontel, de Diderot, de d'Alembert, sans conquérir la popularité. Vers 1780, Marie-Joseph Chénier l'appelait méchamment « enfant de soixante ans qui promet quelque chose ». Il était pourtant de l'Académie française et il a une place importante dans l'histoire de cette compagnie, parce que c'est lui qui, en 1793, quand l'Académie fut supprimée, en cacha chez lui les Archives, les registres et les manuscrits du Dictionnaire, jusqu'à l'époque (1803) où l'Académie fut rétablie. En 1801, l'art nouveau qui se manifestait par les premiers ouvrages de Chateaubriand le suffoqua; il écrivit une brochure célèbre : *Observations critiques sur le roman intitulé Atala*; il y protestait contre la manière d'écrire du nouvel auteur et contre ses tendances religieuses. Il eut le temps de voir à qui les nouvelles générations donnaient raison et que le XVIII[e] siècle était bien fini; car il ne mourut qu'en 1819. C'était un très honnête homme, non sans esprit, ayant du goût, quoique un peu étroit, et d'une grande sagesse et modération en toutes choses.

Dussault, comme Geoffroy, écrivait au *Journal des Débats*; il était relativement peu instruit, mais avait un souci extrême du style et y réussissait. Ses articles sont encore très agréables à lire, quoique de peu de fond et si circonspects qu'ils ne vont jamais jusqu'à une conclusion nette et à un jugement décidé. Élève de Jean-Jacques Rousseau, pour ce qui est de l'expression, il abusait un peu des procédés de style du célèbre écrivain. Il avait une certaine autorité qu'il devait à l'air de bonne compagnie qu'il mettait dans tout ce qui partait de sa main.

Hoffman, très instruit, au contraire, et presque érudit, avait de la décision et de la fermeté dans sa critique et un rare instinct à discerner ce qui dans les succès des écrivains du temps était engouement ou effet de la réclame, auquel cas son bonheur était de secouer les illusions du public et de démolir

l'édifice construit par l'intrigue. Il avait fait beaucoup d'opéras, de comédies et même de drames, dont aucun n'a dépassé les limites du succès temporaire, sauf les *Rendez-vous bourgeois* (1807), opéra-bouffe divertissant qu'on jouait encore au milieu du XIXe siècle, et le *Roman d'une heure*, comédie très fine et très spirituelle (1803). Il était né en 1760, il mourut en 1823.

De Féletz était de tous les critiques du temps le plus mondain, le plus aristocratique et le plus attique. La plus fine fleur du meilleur XVIIIe siècle était en lui et tout salon où il entrait (et il allait dans tous ceux qui étaient de bon ton) devenait par sa présence celui de Mme du Deffand. Dans ses articles il était le même homme qu'accoudé au coin de la cheminée, délicat, aisé, judicieux, très fin et très malicieux sans cesser d'être poli. A une époque où les Français étaient éloquents et allaient le devenir plus encore, il sut rester l'homme d'esprit au geste sobre, à la pensée déliée et à la phrase courte. Il vieillit avec grâce, très entouré, très choyé par des amitiés fidèles qui étaient méritées. Il mourut à plus de quatre-vingts ans, recherché encore pour son amabilité et son esprit et aussi par les observateurs qui, comme Sainte-Beuve, en pleine génération de 1848, avaient là une occasion unique de voir et d'étudier le XVIIIe siècle sous sa forme certainement la plus séduisante.

La philosophie française ne brillait point d'un très vif éclat de 1800 à 1815. Cependant il ne faudrait pas que l'histoire littéraire montrât à l'égard des « idéologues » l'éloignement et le dédain que Napoléon Ier avait à leur endroit. Il faut relever les noms, soit illustres, soit honorables, de Maine de Biran, de La Romiguière et d'Azaïs.

Né en 1766, Maine de Biran, tour à tour député, préfet, conseiller d'État, a été un assez grand personnage sous le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. Durant les loisirs qu'il déroba à la politique ou à l'administration, il s'occupa avec ardeur de psychologie et de métaphysique. Parti des idées de Condillac, comme on le voit dans ses premiers ouvrages (*Influence des signes*, 1794; *Influence de l'habitude sur la faculté de penser*, 1801), il inclina peu à peu vers

des théories beaucoup moins dominées par le sensualisme, et arriva enfin, par ses *Rapports du physique et du moral de l'homme* et son *Essai sur les fondements de la psychologie*, à reconstituer au moins les bases de toute une philosophie spiritualiste. Les philosophes spiritualistes de 1820 l'ont regardé et proclamé comme leur maître. C'est tout au moins un esprit très original et très vigoureux. Dans un style qui, malheureusement, est embarrassé et d'une obscurité inutile, éclate quelquefois et se dérobe souvent, mais vit toujours, une pensée pénétrante, puissante, capable de complexité, hardie à la synthèse et qui excite toujours l'esprit du lecteur si elle le laisse parfois sans le satisfaire. L'initiateur d'un mouvement philosophique qui devait avoir une grande histoire mourut en 1824, au moment où ce mouvement se dessinait et commençait d'entraîner tous les esprits.

Pendant ce temps, beaucoup moins profond et ne songeant guère à l'être, beaucoup plus clair et n'ayant peut-être pas à cela un très grand mérite, La Romiguière, né en 1756, élève presque entièrement docile de Condillac, exposait la doctrine, classique alors, connue sous le nom de sensualisme, avec simplicitté, précision et bonne grâce, quelquefois même avec une certaine élévation. Il avait toutes les qualités du bon professeur, et quelques-unes des qualités du grand écrivain. On pourrait dire encore qu'il avait les qualités de ceux qui sont les derniers représentants d'une école vieillissante : conviction sans opiniâtreté, douceur dans la discussion, atténuations habiles ou savantes de ce qu'il y a d'un peu rigoureux ou blessant dans la doctrine, arrondissement de tous les angles, adresse insinuante de vulgarisateur. Les doctrines se retirent du monde, pour reparaître du reste plus tard, comme un homme sort d'un salon où il sent à son égard une certaine froideur, avec humeur s'il est un sot, avec un surcroît d'urbanité s'il est homme d'esprit, et l'aimable La Romiguière était ce dernier.

Azaïs, professeur aussi, en province d'abord, puis à Paris, à l'Athénée, puis inspecteur de la librairie, puis destitué en 1815 et ne vivant plus que d'une pension péniblement obtenue, avait

de l'originalité dans l'esprit. Il inventa, emprunta peut-être, tout au moins « repensa » un système philosophique et moral du plus consolant optimisme, dont la conclusion est que le bonheur et le malheur se compensent pour chaque homme de telle sorte qu'aucun homme du monde n'est ni plus ni moins malheureux qu'un autre. Il y avait au fond de la pensée d'Azaïs un peu de bon sens, un peu de douce résignation, honorable chez un homme qui ne fut pas heureux, et un peu de fatalisme oriental. Il étendit son système, presque exclusivement moral d'abord, à l'ensemble des choses créées et en fit une manière de métaphysique. Il est intéressant parce que, si l'on excepte « le philosophe Saint-Martin » (1743-1803), qui ne mérite guère le nom de philosophe, il est le premier qui ait mêlé à ses conceptions philosophiques des tendances mystiques très accusées, que l'on retrouvera tout à l'heure dans Ballanche et quelques autres. A ce titre il est une date, dans l'histoire de la philosophie, sinon très importante, du moins qu'il ne faudrait pas oublier. Il a répandu ses rêveries, qui ont ce trait particulier d'être assez précises en leur expression, dans plusieurs ouvrages : *Des compensations dans les destinées humaines* (1809), le *Système universel* (1810-1812), *Du sort de l'homme dans toutes les conditions* (1820), *Explication universelle* (1826), etc. Il mourut en 1845, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

La littérature du temps de l'Empire est plus qu'aucune autre la littérature d'une époque de transition. L'esprit du XVIIIe siècle et l'esprit du XIXe siècle; la gaîté spirituelle et l'imagination grandiose et déjà fastueuse; le goût circonspect et étroit et le goût émancipé et déjà trop large; la tradition française et le tour d'esprit allemand; le classicisme finissant et le romantisme qui commence; la philosophie anglo-française de Locke et Voltaire et la philosophie spiritualiste déjà religieuse et déjà mystique : tout cela se rencontre à cette époque, est étonné de se rencontrer et se heurte face à face. Il est peu d'époques où en littérature, en philosophie, en choses de sentiment, en choses d'imagination, en choses de style, tout aussi bien qu'en politique, les hommes se soient moins compris. C'est ce qui fait l'originalité et l'intérêt de cette époque généralement

trop négligée par les historiens littéraires. Elle a tous les charmes des aurores, toutes les mélancolies des déclins et aussi tout le piquant des incertitudes.

BIBLIOGRAPHIE

Principales éditions des écrivains français de 1789 à 1815. — **Delille**, *Œuvres complètes*, éd. Michaud 1824, *Œuvres complètes*, éd. Didot, 1847. — **Parny**, *Œuvres complètes*, éditées par lui, 1808; *Œuvres complètes*, éd. Béranger, 1831. — **Fontanes**, *Œuvres complètes*, 1839. — **Andrieux**. *Œuvres* publiées par lui, 1818-1823. — **Arnault**, *Œuvres complètes*, 1824-1827. — **La Harpe**, *Le Lycée ou cours de littérature*, éd. Buchon, 1824-1826; *Œuvres choisies et posthumes*, éd. Petitot, 1806. — **Ducis**, *Œuvres*, 1819-1826; *Œuvres posthumes*, éd. Campenon, 1826. — **Népomucène Lemercier**, *Pinto*, 1801; *La Panhypocrisiade*, 1819; ni recueil d'œuvres complètes, ni recueil d'œuvres choisies. — **Raynouard**, *Les Templiers*, 1807; *Éléments de grammaire romane*, 1816; *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours*, 1821; ni recueil d'œuvres complètes, ni recueil d'œuvres choisies. — **Picard**. *Théâtre* publié par lui, 1812. — **Etienne**, *Œuvres*, éd. François, 1846. — **De Jouy**. *Œuvres complètes*, publiées par lui, 1823-1828. — **Mme de Genlis**. *Esprit de Madame de Genlis ou extraits de ses ouvrages*, éd. Dumonceau, 1805. — **Mme Cottin**, *Œuvres complètes*, éd. Petitot, 1817. — **Pigault-Lebrun**. *Œuvres complètes*, 1822-1824. — **Mme de Staël**, *Œuvres complètes*, 1820-1821; *Œuvres inédites*, 1836. — **Benjamin Constant**, *Adolphe*, 1816, très souvent réimprimé; *De la religion*, 1836-1831; *Du polythéisme*, 1833; Les principaux discours et ouvrages politiques dans le *Cours de politique constitutionnelle*, éd. Laboulaye. — **Joubert**, *Pensées, Essais, Maximes et Correspondances*, éd. Paul Raynal, 1849. — **Geoffroy**. *Cours de littérature dramatique* (recueil de ses principaux feuilletons), éd. Gosse, 1819-1820. — **Dussault**, *Annales littéraires* (recueil de ses principaux articles), publiées par lui, 1818-1824. — **Hoffman**. *Œuvres*, 1828. — **De Féletz**, *Mélanges de philosophie, d'histoire et de littérature* (1828); *Jugements historiques et littéraires* (1840). — **Maine de Biran**, *Œuvres philosophiques de Maine de Biran* éd. Cousin, 1841; *Œuvres inédites*, éd. Maville et Debrit (1859). — **La Romiguière**. *Leçons de philosophie*, 1815-1817.

Ouvrages à consulter sur les écrivains français de 1789 à 1815. — En général : **Demogeot**, *Histoire de la littérature française*. — **Lanson**. *Histoire de la littérature française*. — **Lintilhac**, *Précis historique et critique de la littérature française* — **Sainte-Beuve**, *Causeries du lundi*, *Nouveaux lundis*, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire*. — **Nisard**, *Histoire de la littérature française*. — **Merlet**. *Histoire de la littérature française sous le premier empire*. — Sur chaque écrivain en particulier : Delille : **Marie-Joseph Chénier**. *Tableau de la littérature française*; **Dussault**, *Annales littéraires*. **Lingay**. *Éloge de Delille et critique de son genre et de son école*; **Sainte-Beuve**, *Portraits littéraires*, II. — Parny : **Dussault**. *Annales littéraires*; **Béranger**, *Notice* en tête de l'édition de 1831. Il y a une chanson de Béranger sur Parny (1815) qu'on trouvera dans toutes les éditions des œuvres de Béranger. — **Sainte-Beuve**. *Portraits littéraires*, III. — Fontanes : **Vieillard**. *Notice sur M. de Fontanes*; **Sainte-**

Beuve, *Notice* de l'édition de 1839. — ANDRIEUX : **M.-J. Chénier**, *Tableau de la littérature française*; **Taillandier**, *Notice sur Andrieux*. — LA HARPE : **Petitot**, *Mémoires sur la vie de La Harpe*, dans l'édition de 1806 ; **Peignot**, *Recherches sur la vie et les ouvrages de La Harpe*. — **Dussault**, *Annales littéraires*; **Daunou**, *Notice* dans l'édition du *Cours de littérature* (1825); **Frédéric Godefroy**, *Histoire de la littérature*, prosateurs, III. — DUCIS : **Campenon**, *Essai de mémoires sur Ducis*; **La Harpe**, *Cours de littérature*; **Onésime Leroy**, *Étude sur la personne et les écrits de Ducis*; **Villemain**, *Tableau de la littérature au XVIII*e *siècle*; **Saint-Marc Girardin**, *Cours de littérature dramatique*; **Patin**, *Études sur les tragiques grecs*. — NÉPOMUCÈNE LEMERCIER : **M.-J. Chénier**, *Tableau de la littérature française*; **Charles Labitte**, *Études littéraires*; **Paul Albert**, *La littérature au XIX*e *siècle*. — PICARD : **Artaud**, *Répertoire de littérature*; **Rabbe** et collaborateurs, *Biographie universelle des contemporains*. — ÉTIENNE : **Léon Thiessé**, *M. Étienne, essai bibliographique et littéraire*. — Mme DE GENLIS : **M.-J. Chénier**, *Tableau de la littérature française*; **De Sévelinges**. *Madame la comtesse de Genlis peinte en miniature*; **George Sand**. *Histoire de ma vie, deuxième partie*, XV. — RAYNOUARD : **Ch. Labitte**. *Revue des Deux Mondes*, 1er févr. 1837; **Mignet**. *Notices et Portraits*. — Mme COTTIN : **Auguis**. *Notice historique sur Madame Cottin*; **Saint-Marc Girardin**, *Cours de littérature dramatique*. — PIGAULT-LEBRUN : **Quérard**, *La France littéraire*; **Rabbe** et collaborateurs, *Biographie universelle des contemporains*. — Mme DE STAEL : **Mme Necker de Saussure**. *Notice sur le caractère et les écrits de Madame de Staël*; **M.-J. Chénier**. *Tableau de la littérature française*; **Villemain**, *Tableau de la littérature française au XVIII*e *siècle*; **Sainte-Beuve**, en outre des *Causeries du lundi* et des *Nouveaux lundis*, *Portraits de femmes*; **Baudrillart**, *Éloge de Madame de Staël*; **Faguet**, *Politiques et moralistes du XIX*e *siècle*[1]. — BENJAMIN CONSTANT : **Chateaubriand**, *Mémoires d'Outre-Tombe*; **Cormenin**, *Le livre des orateurs*; **Faguet**. *Politiques et moralistes du XIX*e *siècle*. — JOUBERT : **Paul Raynal**, *Notice* de l'édition de 1842 et de l'édition de 1849; **Sainte-Beuve**, *Portraits littéraires*. — GEOFFROY, DUSSAULT, HOFFMAN, DE FELETZ, article de Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi*, I, avec souvenirs personnels de M. de Feletz recueillis par Sainte-Beuve. — MORELLET : **Grimm**, *Correspondance littéraire*; **Campenon** et **Lemonteg**, *Discours prononcés à l'Académie française*; **Quérard**, *La France littéraire*. — MAINE DE BIRAN : **Damiron**, *Essai sur la philosophie en France au XIX*e *siècle*; **Franck**, *Moralistes et philosophes*. — LA ROMIGUIÈRE : **Victor Cousin**, *Cours d'histoire de la philosophie*; **Mignet**. *Notices et Portraits*. — **Mallet**, *Mémoires sur La Romiguière* (dans le Recueil de l'Académie des sciences morales, III); **H. Taine**. *Les philosophes français du XIX*e *siècle*. — AZAÏS : **Guadet**. *Notice* en tête de la 5e édition des *Compensations dans les destinées humaines* (1846), **Quérard**, *La France littéraire*.

1. Les *Mémoires* de **Mme de Staël** (*Dix ans d'exil*) ont été réédités par le duc de Broglie et le baron de Staël, ainsi que la *Notice*... par Mme Necker de Saussure, in-18, 1861 ; puis par Paul Gautier, in-8, 1904. Des *Lettres inédites à Henri Meister* ont été publiées par P. Usteri et Eug. Ritter, in-18, 1903. Consulter **Ch. Dejob**, *Mme de Staël et l'Italie*, in-18, 1890, et **P. Gautier**, *Mme de Staël et Napoléon*, in-8, 1902.

CHAPITRE X

L'ART EN EUROPE[1]

Jusqu'en 1814.

Tandis que dans l'Institut impérial, groupé autour de « l'autel de Minerve », — comme disait Joachim Lebreton, secrétaire perpétuel de la classe des Beaux-Arts, le jour où fut tenue la première séance publique sous la coupole de l'ancien collège des Quatre-Nations, — le classicisme triomphant s'isolait de plus en plus de la vie, les symptômes précurseurs du romantisme naissant se manifestaient de toutes parts. Au sein même de l'école de David, ils éclataient tout à coup dans l'atelier de quelques-uns de ses plus fidèles disciples et comme à leur insu; en Europe, d'ardentes protestations s'élevaient contre la tyrannie d'une doctrine décidément trop étroite et d'impatients appels se faisaient entendre; à Rome même, capitale internationale du monde classique, quelques jeunes gens, venus comme leurs camarades pour sacrifier « aux dieux immortels », se détournaient brusquement de la voie sacrée où les poussaient leurs maîtres et allaient demander aux fresquistes du moyen âge le secret d'un art plus en rapport avec les aspirations vagues encore, mais impatientes, de leurs cœurs. A y regarder d'un peu près, le caractère principal de la période dont nous avons à résumer l'histoire est peut-être moins l'apogée du classicisme que la préface du romantisme.

1. Les deux premières sections ont été rédigées par M. A. Michel; la troisième (*La musique*), par M. H. Lavoix.

I. — L'art en France.

La classe des Beaux-Arts de l'Institut. — La quatrième classe de l'Institut, réorganisé par l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an IX (23 janvier 1803), choisit pour secrétaire perpétuel Joachim Lebreton, qui, après avoir pris une part active à la formation du Muséum, avait occupé au ministère de l'intérieur le poste de chef du bureau des beaux-arts et siégé au Tribunat. Il eut, à ce titre, à rédiger pour ce qui concerne les beaux-arts, le rapport général prescrit dès 1802 par le premier consul et présenté à l'empereur au commencement de l'année 1808 : « Sur les progrès accomplis depuis 1789 dans les sciences, les lettres et les arts ». Il y formula, comme dans les « notices » écrites pour les séances générales de l'Institut, la doctrine officielle du corps dont il était le porte-parole autorisé. C'est un long réquisitoire contre l'art du XVIII[e] siècle, « époque de la plus grande décadence du goût ». Rien ne trouve grâce aux yeux des nouveaux docteurs. Les Lemoyne et les Pigalle « avaient perdu l'art ». Falconet eût « mieux valu dans un temps meilleur... Plus tard, il eût étudié l'antique à Rome ou même à Paris. » Pajou « fut le premier qui traça une meilleure route et qui commença à relever la sculpture ». Encore doit-on lui reprocher de n'avoir pas « aimé l'antique autant que ceux qui le regardent comme la première base de l'art ». « L'extravagance » des sculpteurs « contemporains du trop fameux Boucher » devient dès lors un lieu commun que tous les critiques développent à tout propos. Les bustes de Caffieri et de Houdon conservés à la Comédie-Française, « figures chiffonnées », sont « ce qu'il y a de plus opposé à la Beauté ». Car, « la Beauté » on en possède désormais la formule, la recette infaillible. « Les traits d'un beau visage sont simples, étendus et aussi peu multipliés qu'il est possible. Une figure où le trait qui descend du front à l'extrémité du nez, l'arc du sourcil et ceux décrits par les paupières sont rompus, a moins de beauté que la figure dans laquelle

chacune de ces parties est formée d'une seule ligne; la difformité augmentera à mesure que les lignes se multiplieront... » C'est donc au sculpteur à ramener tous ces modèles au type idéal dont le profil de l'Apollon du Belvédère ou celui de l'Antinoüs lui présente le parfait exemplaire.

La sculpture et l'architecture sous le premier empire. — Cette conception de la beauté impersonnelle et abstraite, cette doctrine qui réduisait à la recherche du type « idéal » ou « héroïque » tout l'effort de l'artiste, s'imposèrent à la sculpture avec une particulière tyrannie. « Nos statuaires modernes, écrivait M. Guizot à propos du salon de 1810, semblent prendre à tâche d'outrer les belles formes; trop peu sûrs du charme de leur ciseau pour donner au marbre une beauté simple, facile et animée, ils croient y suppléer en exagérant la beauté telle que la déterminent les règles; ainsi ils rendent les paupières plus longues, les lignes du front et du nez plus droites, la distance du nez à la bouche plus courte et se flattent peut-être d'avoir créé ainsi de belles têtes. »

Quand, en 1804, il s'agit d'exécuter la statue que le Corps législatif venait de voter, « pour consacrer le bienfait que la nation venait de recevoir du premier consul, de l'organisation du nouveau code », une discussion solennelle s'ouvrit entre les sculpteurs et les esthéticiens. Devait-on représenter Bonaparte sous son costume de général, ou bien drapé à l'antique, ou bien encore dans un état de nudité « héroïque » et symbolique? — Les journaux du temps sont pleins de bien amusantes consultations sur ce point de convenance esthétique. On se rangea à l'avis de Vivant-Denon, ancien page et gentilhomme de chambre de Louis XV, attaché depuis par les Beauharnais à la fortune de Bonaparte, qui, devenu empereur, le nomma directeur général des musées et en fit une manière de ministre des arts. « A cette époque où les destinées de la France la présentent sous un aspect si grand, écrivait Denon[1] pourquoi ne redonnerait-on pas aux arts, et particulièrement à la sculpture, cette *grandiosité* (*sic*) qui la rendait si recommandable dans les beaux siècles de la

1. *Journal des Débats*, 28 avril 1804.

Grèce et de Rome? Pourquoi ne la débarrasserait-on pas de ces entraves de costume qui arrêtèrent ses progrès sous le règne de Louis XIV, et qui pensèrent l'anéantir sous ceux de Louis XV et de Louis XVI... où l'on ordonnait aux malheureux sculpteurs d'exprimer dans les portraits des grands hommes jusqu'aux plus basses trivialités... L'artiste doit se garder de transmettre à la postérité des vérités qui lui répugnent, des vérités peu héroïques et monumentales. »

Canova, qui devait exécuter le monument, et Quatremère de Quincy, son conseiller et ami, déclarèrent d'ailleurs que le « style grec » convenait seul à la circonstance, comme à la dignité de l'art, et que « *Græca res est nihil velare* ». Sans doute, « j'en prévoyais les inconvénients, dit Quatremère de Quincy, dans un temps et dans un pays, avec des hommes étrangers à ces notions, surtout de la part de celui dont ce devait être la représentation et qui, étranger plus que tout autre à ces sortes de théories, s'accommoderait probablement assez peu des conventions idéales du style poétique de l'imitation ».

Bonaparte en effet ne se rendit pas sans quelque résistance. « Il eût été impossible, protestait Canova, de rien produire de bon avec le pantalon et les bottes à la française. Les beaux-arts ont un langage particulier, c'est le sublime. Celui des statues, c'est le nu et la draperie! » Le maître se soumit, et bientôt les lieutenants de César eux-mêmes furent représentés dans un état de nudité complète, « à la façon des statues héroïques ». Le bon peuple de France s'étonnait bien et riait; les esthéticiens triomphaient. Le critique du *Journal de l'Empire* se réjouissait un peu plus tard d'avoir à constater que « le public, jusqu'alors si contraire à ce procédé, ne paraît plus s'en offenser. Peut-être, ajoutait-il, le temps est venu de faire prévaloir sur ce point une opinion chère aux véritables amateurs ».

Chaudet (1763-1810), Moitte (1747-1810), Ramey père (1754-1817), Lemot (1773-1827), Cartelier (1757-1831), Deseine (1759-1822), Espercieux (1758-1840), Bosio (1768-1845), dressés d'après cette pédagogie, donnèrent à la France l'école de sculpture la plus fade, la plus guindée, la plus froide, la moins française qu'elle ait jamais connue. Figés dans une imitation

respectueuse et mécanique de déplorables modèles, pris entre les théoriciens, grands raisonneurs et abstracteurs de quintessence, et les praticiens italiens qui envahirent dès lors les ateliers, nos sculpteurs, de tout temps de si franche et libre allure, faillirent perdre les qualités natives, l'attaque hardie de la matière, le don de vie qui à travers la succession des siècles et des influences avaient maintenu à notre école une constante supériorité. — Certes le talent ne fit défaut ni à Chaudet, qui retrouva parfois dans la recherche de la grâce féminine quelques souvenirs des ateliers du xviiie siècle où il avait grandi, ni à Cartelier, ni à Lemot, ni à Cortot et à Bosio, dont la carrière se prolongea au delà de la période impériale, — mais toute originalité créatrice. C'est peut-être chez des sculpteurs provinciaux, le Lyonnais Chinard (mort en 1813), excellent portraitiste, le Provençal Giraud et le Bordelais Dupaty que l'on retrouverait alors la veine la plus originale et l'exécution la plus savoureuse.

L'architecture, qui, pendant la période révolutionnaire, avait été par la force des choses complètement sacrifiée, reçut du nouvel Empereur une vive impulsion et fournit aux sculpteurs l'occasion de quelques grands travaux. Un architecte de grand talent, qui, en dépit de sa docilité à la doctrine régnante, apporta du moins dans l'adaptation des formes antiques aux constructions contemporaines un sentiment souvent heureux de finesse et d'harmonie, et qui fut surtout un décorateur ingénieux et délicat, Percier (1764-1838), fut, avec son collaborateur Fontaine, l'inspirateur de tout l'art monumental de l'époque. Napoléon voulut d'abord élever dans sa capitale des monuments commémoratifs à la gloire des armées; arcs de triomphe, temples, colonnes et voies triomphales furent décrétés par lui et aussitôt entrepris. Percier et Fontaine s'inspirèrent pour l'arc de triomphe de la place du Carrousel de celui de Septime-Sévère, Gondouin (1737-1818), et Le Père, sous la direction de Denon, élèvent sur la place Vendôme la colonne de la Grande Armée à l'imitation de la colonne Trajane; Chaudet posa sur le faîte une statue de l'empereur en César romain; Chalgrin commence en 1806 l'arc de triomphe de l'Étoile, qui ne sera terminé que

sous le gouvernement de juillet; un concours est ouvert pour la transformation de l'église de la Madeleine — commencée en 1753 — en un temple de la Grande Armée. Napoléon en donne lui-même le programme au camp de Posen; les projets lui sont envoyés à Tilsit; il adopte le plan de Vignon : « C'est un *temple* que j'avais demandé, écrit-il à M. de Champagny, et non une église. Que pouvait-on faire dans le genre des églises qui fût dans le cas de lutter avec Sainte-Geneviève, même avec Notre-Dame et surtout avec Saint-Pierre de Rome? » — La façade du Corps législatif se dresse de l'autre côté de la Seine, vis-à-vis la Madeleine, sous la direction de Poyet (1742-1824); Brongniart (1739-1813) commence la Bourse, « temple grec » terminé par Labarre; sur le quai d'Orsay, sont jetés par Bonnard en 1810 les fondations d'un palais des affaires étrangères, qui, interrompu en 1814 et repris sous la Restauration, devient après 1830 la Cour des comptes et le Conseil d'État brûlés par la Commune.

Le Louvre, devenu Musée central des arts et débarrassé de toute la population parasite qui s'y était établie, fut par ordre de l'Empereur « achevé, orné et agrandi ». Percier et Fontaine furent chargés des travaux. Dans l'esprit de l'Empereur, il ne s'agissait pas seulement de terminer les quatre ailes de l'ancien palais, mais de réunir le Louvre et les Tuileries. On commença par la restauration du vieux Louvre. La colonnade fut — une fois de plus en moins d'un demi-siècle — remise à neuf et reprise pierre à pierre; Lemot sculpta au fronton l'Histoire inscrivant le nom de Louis XIV, et Cartelier, au-dessus du guichet, les chevaux de la Gloire. La cour du Louvre fut achevée de telle sorte que « si Lescot revenait au monde et qu'on lui dît : Voilà votre œuvre, il se révolterait ». (Vitet.)

La peinture. David, peintre de l'Empereur. — Quand un de ses élèves préférés, Et. Delécluze, vint annoncer à David le résultat du coup de force de brumaire, le farouche Conventionnel se contenta de dire : « Hélas! j'avais toujours bien pensé que nous n'étions pas assez vertueux pour être républicains. *Causa... diis placuit*.... Comment donc est la fin, Étienne? » Et comme son interlocuteur complétait la citation : — « C'est

ça même, mon bon ami, *sed victa Catoni*! » répéta-t-il plusieurs fois, en lâchant à chaque reprise une bouffée de fumée de sa pipe qu'il tenait en ce moment. Et ce fut toute son oraison funèbre de la sainte Liberté autrefois célébrée.

Bonaparte, soit qu'il admirât sincèrement le peintre, soit qu'il pressentît l'emploi qu'il devait faire de son talent, avait toujours témoigné à David la plus grande bienveillance. Au 18 fructidor il lui avait offert un asile dans son armée; il l'attira chez lui dès sa promotion au consulat, et, après Marengo, lui demanda son portrait. Il fit venir le peintre et, en présence de Julien, l'interrogea sur ses travaux :

« Je commence un tableau du *Passage des Thermopyles.* — Tant pis! vous avez tort, David, de vous fatiguer à peindre des vaincus. »

Et Julien, raccompagnant le peintre, dont la conception de la « peinture d'histoire » venait d'être un peu bouleversée, lui dit en souriant : « Voyez-vous, mon cher, il n'aime que les sujets nationaux, parce qu'il s'y trouve pour quelque chose. »

Il avait été convenu qu'on représenterait Bonaparte *calme sur un cheval fougueux*. Le modèle d'ailleurs se refusait absolument à « poser ». D'abord, il n'avait pas le temps, et puis, les grands hommes de l'antiquité dont nous avons des images n'avaient jamais posé! « Ce n'est pas, disait-il, un petit pois sur le nez qui fait la ressemblance. Alexandre n'a jamais posé devant Apelle. Personne ne s'informe si les portraits des grands hommes sont ressemblants; c'est leur génie qu'il faut peindre. »

Le tableau des *Thermopyles* fut donc interrompu; la toile à peine couverte fut reléguée, pour longtemps, dans un coin de l'atelier, et David commença son grand tableau de *Bonaparte traversant le Saint-Bernard*. C'est une de ses toiles les plus médiocres. Il avait été convenu que le peintre ferait au Premier Consul une visite journalière à l'heure du déjeuner; on avait affublé un mannequin de la culotte, de l'habit, de l'épée et des bottes que le général portait à Marengo, et c'est d'après ce « modèle » que le portrait fut exécuté — aussi froid, faux et théâtral qu'était sincère, *directe* et vibrante l'esquisse faite d'après nature, dans un moment d'enthousiasme, au retour de la campagne d'Égypte.

A peine Empereur, Napoléon nomma David son « premier peintre », et celui-ci reçut « avec une reconnaissance respectueuse » cette distinction contre laquelle il s'était élevée avec tant de véhémence autrefois. Avant même que la cérémonie du couronnement eût été célébrée, l'Empereur fit venir son premier peintre et lui commanda quatre grands tableaux destinés à la décoration de la salle du trône : le *Couronnement*, — la *Distribution des aigles au Champ de Mars* — l'*Intronisation de Napoléon dans l'église Notre-Dame* — l'*Entrée de Napoléon à l'Hôtel de Ville*.

Les deux derniers ne furent jamais exécutés : la *Distribution des aigles*, en dépit de quelques beaux morceaux, reste un peu compassée. David y avait introduit des vols de *Victoires* allégoriques, qu'il supprima ensuite par ordre, mais qui pèsent tout de même sur le tableau. *Le Sacre* est un chef-d'œuvre. Il y travailla quatre ans. Il ne s'y était pas mis sans quelque défiance. Ce grand tableau d'histoire moderne l'inquiétait. N'était-ce pas tomber dans « le genre anecdotique » auquel il reprochait à son élève Gros d'avoir sacrifié la grande peinture d'histoire et le style? Mais l'ordre du maître était formel. Il se mit à l'œuvre. Bien lui en prit! A mesure qu'il avançait dans son travail, il s'y intéressait davantage, et, au témoignage de Boutard, qui reçut ses confidences, il convenait avoir trouvé dans le long vêtement des prêtres, dans le groupe des prélats, dans l'ajustement des dames d'honneur et les uniformes des officiers généraux « plus de ressources pour l'art » qu'il ne s'y était attendu. Il avait compris, écrivait Boutard dans l'article que publia le *Journal de l'Empire* sur « le *Tableau du couronnement* de M. David, premier peintre de Sa Majesté, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur », il avait compris « que pour tenir en harmonie une composition remplie d'un si grand nombre de portraits, il serait obligé d'adoucir un peu le style sévère qui avait assuré le succès de ses autres ouvrages et qui fait la gloire de l'école moderne à laquelle il a donné le premier l'exemple et le précepte! » Et il croyait devoir l'en excuser!... telle est la rigueur des principes...

On connaît de reste cette page admirable. Toute la scène est

là, fidèlement reproduite comme par un maître des cérémonies qui serait en même temps artiste et historien. C'est un procès-verbal épique. Debout sur une des marches de l'autel, vêtu de la tunique de satin blanc et du long manteau de velours cramoisi, César tient la couronne levée au-dessus de la tête de Joséphine, agenouillée à ses pieds. C'est lui qui a voulu être ainsi représenté, dominateur et triomphant, en avant du pape, assis derrière lui, comme inutile et passif, réduit à donner, de son geste résigné, une bénédiction qui semble commandée... Il a pris la couronne; il n'a pas à la recevoir : il la donne à son tour. Près du pape, merveilleux et tragique portrait, le cardinal Caprara, tête de diplomate italien au grand front impassible et aux yeux observateurs; puis le cardinal Braschi, les mains jointes sur sa chape dorée. Autour de l'autel, Cambacérès, le prince de Neufchâtel, Talleyrand, Murat, Caulaincourt, etc., derrière l'impératrice, Mmes de Lafayette et de Larochefoucauld. Au fond, toute droite dans la tribune réservée, Madame Mère entre la maréchale Soult et M. de Fontanes; — dans une autre tribune, dans un coin, David lui-même occupé à dessiner. Il était là, il a tout *vu*; il n'a rien oublié; il a mené jusqu'au bout cet écrasant ouvrage, sans une défaillance de volonté, presque sans une faiblesse de pinceau.

Il s'étonnait lui-même du parti qu'il avait tiré de cette cérémonie contemporaine, de cette mise en scène pourtant si grandiose et si bien faite pour émouvoir... Ce n'était pas l'artiste et le peintre, c'était le théoricien qui éprouvait ces étonnements en vérité naïfs. Qu'on regarde de quelle touche libre et savoureuse il a tout exprimé, jusqu'aux accessoires : marbres et dorures de l'autel, tapis, velours, candélabres, étoffes chamarées; comme le parti de lumière a été largement établi et sûrement conduit pour mettre tout en valeur et en place; qu'on étudie surtout une à une toutes les têtes groupées là, si vivantes, si individuelles, ce qu'il y a de richesse et de dessous dans l'imposante unité de l'ensemble... et l'on tombera d'accord qu'il ne fut jamais plus grand peintre d'histoire qu'en peignant ce tableau du *Sacre*, qui, au concours décennal de 1810, obtenait le sixième « grand prix de première classe réservé à

l'ouvrage représentant un sujet honorable pour le caractère national! »

Une autre récompense lui avait été décernée déjà dans des circonstances singulièrement émouvantes, dont un témoin oculaire nous a conservé le souvenir. David, son tableau fini, était allé l'annoncer à l'Empereur, qui voulut le voir. Au jour fixé, accompagné de Joséphine, de sa maison militaire, de ses ministres, précédé et suivi d'une escorte de musiciens et de cavaliers, il s'achemina vers la rue Saint-Jacques. Quand toute la cour fut rangée, l'Empereur, la tête couverte, se promena pendant plus d'une demi-heure devant l'immense toile, examinant un à un tous les détails, s'arrêtant quelquefois pour reprendre ensuite sa promenade et son inspection silencieuse, tandis que David et tous les assistants attendaient, immobiles, dans une profonde émotion. Enfin le maître s'arrêtant de nouveau : « C'est bien, David; vous avez compris toute ma pensée. » En ce moment l'impératrice s'approchait de la droite de l'Empereur, tandis que David écoutait, incliné à sa gauche. Napoléon, faisant deux pas vers le peintre, souleva son chapeau, et avec une légère inclinaison de la tête, dit à voix haute : — *commediante!* — « David, je vous salue. »

Le concours de 1810. — Napoléon avait décidé que toutes les œuvres scientifiques, littéraires et artistiques produites depuis 1800 seraient présentées en 1810 à un concours solennel — qui devait être décennal, — jugées par l'Institut et que l'auteur du meilleur ouvrage en chaque genre serait couronné et recevrait une récompense nationale. David prétendait, dans la peinture, à une double couronne; il fut déçu [1].

Ce n'est pas, on l'a vu, comme tableau d'histoire, mais simplement comme « présentant un sujet honorable pour le caractère national » que *le Sacre* fut médaillé au concours décennal de 1810. Dans la classe des *tableaux d'histoire* propre-

1. Les tableaux admis au concours pour la même classe étaient : *L'Empereur saluant les blessés ennemis*, de Debret; *L'Empereur recevant les clefs de Vienne*, de Girodet; *Les pestiférés de Jaffa*, *La bataille d'Eylau* et *La bataille d'Aboukir*, de Gros; *Le matin de la bataille d'Austerlitz*, de Carle Vernet; *La révolte du Caire*, de Guérin; *Le passage du Saint-Bernard*, de Thevenin; l'*Allocution de l'Empereur à ses troupes*, de Gautherot; *Les soldats du 76e retrouvant leur drapeau à Innsbruck*, de Meynier.

ment dits, de ceux qui appartenaient au plus haut style et pouvaient seuls, d'après l'esthétique régnante, prétendre au grand art, il avait présenté les *Sabines*[1]. Il attachait à cette œuvre une importance capitale; il y avait travaillé longtemps; il y avait mis toutes ses prédilections; dans sa pensée, il manifestait par là un idéal nouveau, ou du moins plus pur et plus élevé. La curiosité publique était fort surexcitée; on racontait que quelques-unes des femmes les plus élégantes de Paris n'avaient pas dédaigné de servir de modèles, que la belle Mme de Bellegarde, notamment, avait autorisé le peintre à copier sa tête pour l'Hersilie. Un mouvement d'opinion, dont nous aurons à dire quelques mots, s'était, en outre, produit à ce moment dans l'atelier même de David; on se doutait vaguement qu'on n'était pas encore remonté aux véritables sources de cette beauté antique dont on voulait faire l'étalon de toute œuvre accomplie; qu'il y avait entre Rome et la Grèce plus que de simples nuances, et David lui-même laissait échapper des aveux comme celui-ci : « Oh! si je pouvais recommencer mes études à présent où l'Antiquité est mieux connue, j'irais droit à mon but. » Les *Sabines* offrirent un aliment à toutes les conversations mondaines comme à toutes les discussions d'école et de doctrine; aucun tableau ne fut plus commenté.

Nous n'y voyons guère aujourd'hui qu'une page académique conventionnelle et froide, où le maître s'est visiblement efforcé de mettre, dans le parti pris de couleur d'une tonalité générale argentée, plus de légèreté, de transparence et de finesse, dans le dessin plus de pureté et d'élégance, dans les figures plus de nu. Il avait peint deux esquises : dans l'une les draperies dominaient; dans l'autre le nu : c'est à la seconde qu'il s'arrêta définitivement croyant se rapprocher par là de l'idéal hellénique

La lutte fut vive au concours décennal, entre les partisans

1. Les *tableaux d'histoire* admis au concours étaient, avec les *Sabines* de David : la *Consternation de la famille de Priam*, de Garnier; *Marcus Sextus* et *Phèdre et Hippolyte*, de Guérin; *Atala* et *Scène de déluge*, de Girodet; *Les trois âges*, de Gérard; *La justice et la vengeance divine*, de Prud'hon; les *Remords d'Oreste*, d'Hennequin; *Télémaque dans l'île de Calypso*, de Meynier; *Deux plafonds allégoriques*, de Barthélemy.

des *Sabines* et ceux d'*Une scène de déluge* de Girodet Trioson. Celui-ci finit pourtant par réunir la majorité des suffrages. Le jury, tout en louant « le port antique et pur, l'ordonnance, le dessin et l'élégance » du tableau de David, en critiquait certains détails; il s'étonnait, par exemple, que l'artiste eût donné des vêtements aux Romains et aux Sabins et eût représenté leurs chefs entièrement dévêtus, alors qu'il eût paru plus convenable et raisonnable non seulement de les vêtir, mais de les armer de pied en cap, « leur conservation étant de plus grand prix pour les deux peuples ». En vain, les admirateurs de David objectaient-ils que la figure nue est dans l'ordre pittoresque infiniment supérieure à la figure vêtue « et qu'il s'agissait ici d'un *tableau* et non d'une *page* d'histoire »; les qualités d'invention dramatique, « fruit d'une imagination forte et ardente », qu'on admirait dans *Une scène de déluge* de Girodet, enlevèrent les suffrages. Un critique, intime ami de Girodet, ajoutait même que « cette composition tout originale avait plus de rapports avec la production des grands génies des âges modernes, qu'avec les modèles transmis par l'antiquité ».

Nous avons essayé de nous mêler un moment à la foule qui se pressait devant ces tableaux jadis si célèbres, et de recueillir quelques-unes des vives discussions soulevées à leur sujet. Nous ne saurions, pour chacune des œuvres du maître, refaire ici cette enquête, dont nous avons pourtant réuni les éléments. Il suffira d'avoir montré dans ses phases principales et ses œuvres les plus caractéristiques le génie de David, à la fois spontané et systématique, fait de disparates singulières, où ses instincts et sa doctrine semblent avoir été plus d'une fois en conflit. Jusqu'à la fin de sa carrière, on rencontrerait les mêmes contrastes : il peindra, quelques années après les *Sabines*, le *Léonidas* (1814), si souvent repris et refroidi à chaque fois, et dans le même temps le portrait du « père Fuzelier », doyen des gardiens du Louvre à la fin du premier Empire, dont l'honnête physionomie l'avait intéressé et qu'il fit dans sa livrée vert et rouge, assis, les mains croisées avec une bonhomie cordiale, *ad vivum*. Et c'est ainsi que jusqu'à sa mort (29 décembre 1823), durant son exil à Bruxelles, *L'Amour quittant Psyché*, *Télé-*

maque et Eucharis, *La Colère d'Achille*, *Mars désarmé par Vénus et les Grâces*, qui témoignent d'une déplorable fidélité à sa doctrine, alternent avec des portraits où l'on retrouve encore la passion et l'émotion de l'artiste devant la réalité et la vie, comme ces trois extraordinaires effigies, réunies dans un même cadre, des *Commères*, — passées de l'ancienne collection Van Praët au Musée du Louvre, — d'un réalisme fougueux, d'une sincérité intransigeante, ou les portraits d'une grâce charmante, encore qu'un peu figée, des filles de Joseph Bonaparte, qu'il peignit en 1822, à Bruxelles, et que possède aujourd'hui le Musée de Toulon.

Les élèves et les émules de David. Premières résistances. — L'exposition de 1810 avait marqué l'apogée de l'école de David et aussi le commencement de son déclin. Ses élèves ont mal servi sa mémoire. Ce fut un des paradoxes de sa destinée, et son châtiment peut-être, que ce démolisseur implacable de l'ancienne Académie devint le fondateur et l'inspirateur d'une Académie nouvelle, sectaire et tyrannique, qui devait, pendant cinquante ans, combattre toutes les tentatives d'émancipation, mettre à l'index tous les jeunes talents inscrits aujourd'hui au livre d'or de la peinture française au XIXe siècle. Comme il arrive toujours, les continuateurs du maître, et surtout ses théoriciens, furent encore plus intolérants que lui. Delécluze assure que, dans l'atelier, lorsqu'il corrigeait les travaux des élèves, David savait discerner avec une rare perspicacité le tempérament et les aptitudes propres de chacun, et, tout en signalant les défauts ou les dangers, tout en maintenant « la supériorité de l'antique », encourager dans le sens de leur vocation tous les talents originaux. « Tu mets la charrue avant les bœufs, disait-il par exemple à un jeune *coloriste* : mais c'est égal, fais comme tu sens, copie comme tu vois, étudie comme tu l'entends, parce qu'un peintre n'est réputé tel que par la grande qualité qu'il possède, quelle qu'elle soit ; il vaut mieux faire de bonnes bambochades comme Téniers ou Van Ostade que des tableaux d'histoire comme Lairesse ou Philippe de Champagne. » Voilà certes qui n'est pas d'un maître tyrannique et témoigne au contraire d'une pédagogie large et intelligente... Nous aurons à

montrer malheureusement que David ne fut pas toujours aussi bien inspiré et que, chez ses meilleurs élèves, il ne sut pas comprendre et encourager les inspirations originales et fécondes. On dirait qu'il fut indulgent et libéral surtout pour ceux dont il n'attendait pas grand'chose, mais qu'aux mieux doués et aux plus forts, comme Gros par exemple, il demandait avec une insistance presque menaçante de rester fidèles au « grand art » tel que lui-même l'avait compris.

Voici pourtant un autre exemple de son libéralisme, rapporté par le même véridique témoin. Il s'agit de Granet, le peintre des intérieurs et du clair-obscur, un des premiers qui aient été attentifs aux problèmes de la lumière et de l'enveloppe. « Celui-là a ses idées, il a son genre, disait David. Ce sera un coloriste ; il aime le clair-obscur et les beaux effets de lumière. C'est beau, c'est bon ; je suis toujours content quand je m'aperçois qu'un homme a des goûts bien prononcés. Tâchez de dessiner, mon cher Granet; mais suivez votre idée. » Suivez votre idée! Ah! s'il avait tenu le même langage à Gros...

Mais « l'esprit du temps », ce collaborateur anonyme, toujours présent et souvent tyrannique, qui marque de son empreinte toutes les œuvres d'une même génération, pesait plus lourdement encore que la doctrine du maître sur l'idéal commun, imposait à tous le même style *héroïque* et guindé, la même raideur, la même sublimité. Jean-Baptiste Regnault (1754-1829) et François-André Vincent (1746-1816), qui avaient ouvert des ateliers rivaux dont les élèves disputaient à ceux de David les prix académiques, servaient les mêmes dieux. Pierre-Narcisse Guérin (1774-1833), élève de Regnault, Guérin, l'auteur de l'*Énée* et de la *Clytemnestre* du Louvre, pourrait aussi bien passer pour un élève de David. Il fut de ceux qui, par leur exemple et leur enseignement, propagèrent et essayèrent d'imposer aux générations nouvelles la pure doctrine académique, que Delacroix, son élève, résumait ainsi : « Mes maîtres, pour donner de l'*idéal* à une tête d'Égyptien, la rapprochent du profil d'Antinoüs. Ils disent : Nous avons fait notre possible, mais si ce n'est pas plus beau encore, grâce à notre correction, il faut s'en prendre à cette nature baroque, à ce nez aplati, à ces

lèvres épaisses qui sont des choses intolérables à voir... Les têtes de Girodet sont un exemple divertissant de ce principe; ces diables de nez crochus, de nez retroussés que se permet la nature, le mettent au désespoir. »

Pourtant, au sein même de l'orthodoxie triomphante, au cœur du sanctuaire, on peut, en y regardant de près, surprendre — longtemps avant l'heure des révoltes décisives — des symptômes ou des tentatives d'affranchissement, des mouvements et des tendances, précurseurs d'un changement de goût et qui permettent d'assister en quelque sorte au travail même de l'évolution. Dans l'atelier de David — dès les premières années du siècle et même dans les dernières du dix-huitième, — une sorte d'émeute avait éclaté, suscitée par un petit groupe d'artistes sur lesquels on voudrait bien avoir quelques renseignements plus précis, dont surtout on donnerait beaucoup pour connaître quelque œuvre. On les appelait les *primitifs*, les *barbus*, les *penseurs*... Quelques pages dithyrambiques de Nodier, un chapitre doucement ironique de Delécluze, quelques articles ou paragraphes écrasants de mépris de Boutard sur la « secte pensante », voilà tout ce qui nous reste d'eux, ou plutôt sur eux; d'ailleurs pas une œuvre, pas une esquisse. Que valait et que voulait vraiment ce Maurice Guay que Nodier a chanté? « Sous les formes d'Antinoüs et d'Hercule combinées, il recélait l'âme de Moïse, d'Homère et de Pythagore; il unissait le courage des forts à la simplicité des enfants et la raison des sages à l'enthousiasme des prêtres... Jamais je n'ai levé sur lui ma paupière sans éprouver un saint effroi, jamais je ne l'ai entendu m'appeler à ses côtés avec ce langage ineffable et mélodieux qui lui était familier sans me rappeler que le Dieu fait homme aussi aimait à s'entourer des malheureux de la terre... »

On voit le ton. A côté de Maurice Guay, Lucile Franque, dont le nom seul prononcé « purifiait les lèvres ». « La plaintive Malvina, touchant sur sa harpe des airs douloureux et adressant un regard triste et plein de larmes au barde aveugle qui n'en jouira pas, vous a-t-elle jamais intéressé à ses malheurs?... Vous connaissez presque Lucile. »

Delécluze, très peu lyrique à son ordinaire et de sa nature médiocrement mystique, a mis beaucoup moins de points d'orgue dans sa biographie. Il raconte simplement que, sous le Consulat, un groupe d'élèves de David osa hasarder « des critiques légères, puis plus graves » sur les œuvres du maître, même sur le tableau des *Sabines*. Ils y trouvaient bien « quelque intention de marcher dans la voie des Grecs », mais rien de simple, de grandiose, de *primitif*, enfin, car c'était là le grand mot. Et David fut — par ces préraphaéalites d'avant le *préraphaélisme* — déclaré « *Vanloo, Pompadour, rococo* ! » Le chef des rebelles était Maurice Guay, surnommé Agamennon. Il se promenait par les rues vêtu d'une grande tunique descendant jusqu'à la cheville et d'un ample manteau qu'il portait avec une grâce et une aisance souveraines. On retrouvait dans cet homme « du Mahomet et du Jésus-Christ » (c'est le placide Delécluze qui parle); grand, les cheveux et la barbe noirs et touffus, son regard ardent et son expression tout à la fois passionnée et bienveillante avaient quelque chose qui attirait et imposait en même temps. En littérature comme en art, ses jugements étaient en avance sur son époque; tout ce qui était postérieur à Périclès en Grèce et à Raphaël en Italie, n'était à ses yeux que corruption et décadence; il ne trouvait de mérite vrai, solide, inattaquable qu'à la Bible, aux poèmes d'Homère, et (pensez au temps) à Ossian. Il admirait Sophocle; mais Euripide lui paraissait *Vanloo* ! Il disait avec l'accent du mépris : « C'est comme M. de Voltaire... » Voilà, n'est-ce pas, un lecteur merveilleusement préparé pour le *Génie du christianisme* et la littérature que M. de Chateaubriand allait inaugurer. Il est curieux de noter ce premier éveil et ce frisson précurseur du romantisme en pleine réaction classique.

Girodet (Anne Louis Girodet de Rancy-Trioson, 1767-1824) lui-même en fut atteint. Esprit très littéraire, poète à ses heures, médiocre poète, il est vrai, il fut de ceux que la poésie ossianique touchait au cœur, et, au grand scandale de son maître, il inclina de bonne heure vers un maniérisme sentimental, une sorte de romantisme académique dont les *Funérailles d'Atala* (1808) et l'*Ossian* révélaient le « danger ». Delécluze, histo-

riographe abondant et précieux, a raconté comment, un jour qu'il était allé prendre David pour sa promenade quotidienne, celui-ci lui dit : « Girodet m'a averti que son *Ossian* était terminé; il m'a prié de l'aller voir; y voulez-vous venir avec moi? » On monte, non sans peine — Girodet avait alors son atelier dans les combles du Louvre — et, après avoir frappé cinq ou six fois, on finit par se faire ouvrir. « Ah! dit David, Girodet, c'est l'homme aux précautions. Il est comme les lions, celui-là : il se cache pour faire ses petits. » Une fois arrêté devant le tableau, David, « debout et couvert », regarde longtemps avec la plus grande attention, en silence. Girodet, inquiet, puis presque irrité, se décide à provoquer un jugement, et son maître de s'écrier, « avec l'accent de quelqu'un qui se résume » : « Ma foi, mon bon ami, il faut que je l'avoue : je ne me connais pas à cette peinture-là; non, mon cher Girodet, je ne m'y connais pas du tout [1]. »

La visite finit brusquement, et dans la cour du Louvre David continuait encore avec de grands gestes : « Ah çà! il est fou, Girodet! il est fou!... Quel dommage! avec son beau talent, cet homme ne fera jamais que des folies... il n'a pas le sens commun! »

Ce tableau d'*Ossian* était destiné à la Malmaison, que Girodet et Gérard avaient été chargés de décorer. Il fut généralement peu goûté au Salon de l'an X, en dépit de l'enthousiasme de quelques élèves du peintre, et le critique du *Journal des Débats*, qui était pourtant de ses amis intimes et même de ses confidents, concluait, après avoir expliqué et défendu son œuvre : « Sans doute nos peintres comme nos artistes feront bien, s'ils ne veulent s'égarer, de renvoyer le barde de Morven dans le brouillard d'où il est à peine sorti et de suivre le chantre d'Achille et celui de Lavinie du moins loin qu'ils pourront. »

Au même Salon, Gérard obtenait avec son *Bélisaire*, puis avec sa *Psyché*, son premier grand succès, qui devait transformer en rivalité, bientôt même en inimitié, l'amicale émulation qui l'avait d'abord uni à Girodet.

1. *Louis David, son école et son temps*, souvenirs par E. F. Delécluze. Édition de 1863, p. 265.

François Gérard (1770-1837) ne fut, comme « peintre d'histoire », que l'émule de Girodet. *Psyché recevant le premier baiser de l'Amour* (1797), qui avait paru trois ans après le *Bélisaire portant son jeune guide*, qui reste son chef-d'œuvre en ce genre, est d'un style aussi froid que maniéré, et ce n'est pas assurément dans les banales allégories de la *Bataille d'Austerlitz* (plafond pour la salle du Conseil d'État, 1810), ce n'est pas dans l'*Entrée de Henri IV*, *Corinne au cap Misène*, *Louis XIV déclarant son petit-fils roi d'Espagne*, le *Sacre de Charles X*, enfin dans *Daphnis et Chloé*, dont la fadeur est, on peut dire, irritante, qu'on trouverait de quoi défendre sa mémoire... Pour lui, comme pour tant d'autres, le portrait fut le salut. Il y excella sans conteste, au point même de provoquer la jalousie ou tout au moins la mauvaise humeur de David.

Ses commencements avaient été difficiles : orphelin, sans ressources, pris par la conscription, sauvé grâce à David, mais par un remède pire que le mal — l'inscription sur les listes du jury du tribunal révolutionnaire, — il dut, pour échapper à cette sanglante corvée sans être accusé d'incivisme, feindre une grande maladie et renoncer à tout travail. La misère était là. Un artiste secourable, le peintre Isabey — qui a laissé de si jolies miniatures et quelques dessins exquis, — vint à son aide. Il lui acheta le *Bélisaire*, l'obligea même à recevoir le gain réalisé sur la revente de ce tableau, et c'est en reconnaissance de cette généreuse et délicate assistance que Gérard fit, en 1795, le portrait en pied de son bienfaiteur et de sa fille. C'est une œuvre charmante. Le portrait de M[lle] Brongniart n'est pas moins simple ni moins sincère, et celui de M[me] Regnault de Saint-Jean d'Angély (1798) est très près d'être un chef-d'œuvre, avec ses lèvres entr'ouvertes, son regard humide et doux, sa grâce exquise, faite de séduction timide et comme d'innocente coquetterie.

A partir de ce moment, Gérard devint le peintre de portraits en vogue. Les gens du monde, qui, la tourmente finie, se reprennent à vivre et rouvrent leurs salons, vont désormais lui demander de les peindre. Nul n'est plus habile, d'un tact plus délicat en l'art de comprendre et de flatter le secret désir de

plaire de ses belles clientes. On l'appelle « le roi des peintres » et bientôt « le peintre des rois ». C'est à lui que Mme Récamier, mécontente d'un portrait que David avait commencé d'elle, vint un jour s'adresser. On sait comment il la peignit. A peine vêtue d'une longue tunique blanche et d'une écharpe tombante, la gorge, les bras et les pieds nus, la divine Juliette vient de s'asseoir, ou plutôt de se jeter sur un siège à coussin violacé, sous une de ces galeries à colonnade « qui ne mènent nulle part », vague décor de tragédie classique — elle-même semblable à quelque princesse de tragédie. Un sourire un peu mélancolique de coquetterie résignée, d'adorable lassitude, erre sur ses lèvres... A-t-elle eu à repousser quelque pressante déclaration d'un adorateur moins paisible que l'inoffensif Ballanche, moins « pacifié » que Montmorency? Ces passions que sa beauté allume, que sa bonté apaise, que sa charité soigne et convertit doucement en amitiés, se sont-elles un moment réveillées? A-t-elle dû gronder? On croit deviner un reproche à travers son bienveillant sourire, une nuance de découragement dans son confiant et caressant regard.

David ne pardonna jamais à Mme Récamier de lui avoir préféré son élève. Quand, le portrait de Gérard achevé, vers 1805, elle retourna chez lui pour lui demander de terminer l'œuvre interrompue : « Madame, lui répondit-il sèchement, les artistes comme les femmes ont leurs caprices. Souffrez que je garde votre portrait dans l'état où nous l'avons laissé. » Il voulait même le détruire, mais, par bonheur, il ne mit pas ce projet à exécution. M. Lenormant acheta cette charmante ébauche, qui a conservé dans son inachevé une fleur de jeunesse et une tendresse de sourire : et c'est ainsi que le Louvre a pu s'en enrichir.

Après Mme Récamier, le général Moreau [1], Murat, le jeune duc de Clèves, l'impératrice Joséphine, le prince de Bénévent, le duc de Montebello, Mme Tallien, Mme Visconti ; — puis l'impératrice Marie-Louise avec le roi de Rome, etc., etc.

1. Un critique du temps écrit, à propos de ce portrait (salon de l'an XIII) : « Le portrait d'un grand homme est la traduction d'un ouvrage profond dont il faut conserver l'esprit et embellir la lettre. » Gérard exposait au même salon le *Portrait du citoyen C. R. lisant Cicéron*

Gros et Géricault. — De tous les élèves de David, nul ne fut plus qu'Antoine-Jean Gros (1771-1835) respectueusement dévoué et docile à son maître; nul ne fit plus, sans le vouloir et le savoir, pour préparer et pour rallier l'insurrection qui devait détrôner son école. Tandis que David — après *le Sacre* — pour rester fidèle à l'*Histoire* et au style, renonçait à compléter la série des quatre grands tableaux commémoratifs qui lui avaient été commandés, Gros trouvait dans les spectacles de la guerre, dans la peinture des choses vues, ses plus fortes inspirations et son plus grand plaisir.

Les aventures de sa jeunesse errante l'ayant de bonne heure éloigné de Paris et de l'atelier du maître, il se rendit en Italie; il s'arrêta d'abord à Gênes; grâce à la protection de David et de Regnault, il eut la bonne fortune d'y être présenté à Joséphine, et, par elle, à Bonaparte, qui lui permit de faire son portrait, et qui l'attacha bientôt à son état-major avec le grade de lieutenant et plus tard d'inspecteur aux revues. Il put voir ainsi les batailles, et quelles batailles!

Son âme et son génie s'exaltèrent au contact de cette vivante épopée; il mit dans ses tableaux les frissons sacrés, l'émotion directe de l'histoire vécue. Il y mit aussi une liberté et une chaleur de pinceau, des audaces et des réussites de couleur qui témoignent de l'influence qu'avait exercée sur lui une autre rencontre mémorable et décisive qu'il avait faite à Gênes, celle de Rubens.

La vie dans sa réalité la plus tragique, le génie le plus lyrique de la peinture s'étaient ainsi du même coup offerts à ce jeune homme ardent, mal préparé, convaincu jusqu'à ce jour que la *Mort de Socrate* et les *Horaces* étaient la plus haute expression de la vérité, de la nature et de l'art. Si quelqu'un s'était trouvé à cette heure pour lui dire : « Confie-toi à ton génie qui s'éveille, crois en l'appel de ton instinct et de ton cœur », nul doute qu'au lieu de deux ou trois chefs-d'œuvre, dont aucun peut-être n'est complet, et qui restent comme des surprises dans son œuvre, le peintre de *Bonaparte au pont d'Arcole*, de la *Peste de Jaffa*, du *Champ de bataille d'Eylau*, n'eût laissé à la postérité maints autres admirables ouvrages. Les jeunes

artistes ne s'y trompaient pas quand, au Salon de 1804, ils allèrent suspendre une couronne au cadre des *Pestiférés de Jaffa*. Ils saluaient dans ce général à l'ardente pâleur, dans les malades aux yeux brûlés, aux chairs flétries, tournés vers lui, dans ce pittoresque décor de mer, de voiles et de drapeaux tricolores, la révélation, l'avènement d'un art nouveau.

On devine ce que Géricault dut éprouver quand, au Salon de 1808, il vit le *champ de bataille d'Eylau*. Qui donc avait jamais peint encore rien de comparable à cette plaine de neige d'une désolation infinie, avec ces lignes mouvantes de troupes, ces ondulations qui sont des tombeaux de régiments; au premier plan, ces entassements sinistres de morts, de blessés hurlants; et au milieu de ces plaintes, de ces débris humains, de ce carnage, — livide, l'œil perdu sur l'horizon que les incendies de villages rougissent, le conquérant, le Maître, l'Empereur, à la tête de son état-major, impassible comme la destinée.

Mais David n'avait pas vu sans inquiétude son élève s'engager dans cette voie, consacrer son talent « à des sujets futiles, à des tableaux de circonstance », qu'il jugeait contraires à la dignité du grand art. Ce n'est pas trop de dire qu'il harcela Gros de conseils et d'objurgations; sa correspondance en est pleine : « L'immortalité compte nos années; n'attirez pas ses reproches; produisez du grand pour vous mettre à votre juste place. » Une autre fois : « La postérité exige de vous de beaux *tableaux d'histoire* ancienne... » Et encore : « Le temps s'avance et nous vieillissons; vite, vite, mon bon ami; *feuilletez votre Plutarque* et choisisez un sujet connu de tout le monde! »

Gros adorait son maître; il croyait en lui plus qu'en son propre génie; il se reprochait comme des infidélités tout ce qu'il faisait sans son avis; ses critiques lui étaient un incessant remords, et quand, en 1810, un jeune critique d'art d'assez bel avenir, M. Guizot, tout en reconnaissant d'ailleurs que « le genre de M. Gros est peut-être celui qui convient le mieux aux sujets nationaux », lui reprochait d'ouvrir la voie à une école qui, « habituée à rechercher la vérité sans y joindre la beauté comme condition nécessaire, tombera facilement dans une exagération hideuse », il baissait la tête, reprenait Plu-

tarque et la mythologie des anciens, se faisait humble et, dans la sincérité de son cœur, repentant. Dans quelques portraits et tableaux modernes, on le retrouve. Le *Bonaparte au pont d'Arcole* [1] est un chef-d'œuvre de passion; le petit portrait équestre du Premier Consul, avec sa tête pâle entre le chapeau noir et le col sombre, est d'un ton superbe et d'un accent tragique; le lieutenant général comte Fournier Sarlovèse est, dans son outrance emphatique, un document curieux en même temps qu'une vigoureuse peinture. Le général Lassalle est aussi de tournure héroïque; mais on sent trop souvent l'enflure théâtrale, par exemple dans les portraits de *Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie*, du *Maréchal Duroc*, de *Daru*, etc.

Gros vécut assez pour voir mourir, en pleine jeunesse, Géricault (G.-L.-A. Théodore, 1791-1824), en qui il eût pu reconnaître un fils spirituel. Il semble qu'à voir grandir ce jeune homme, il eût dû comprendre, lire enfin dans son propre cœur, reprendre confiance. Ce qu'il avait ressenti lui-même, le besoin de vie, de mouvement héroïque qu'il avait éprouvé, ce nouveau venu, à son tour, le manifestait par des œuvres ardentes. Il disait, à sa manière, que les académies de l'École ne lui suffisaient plus, qu'il avait dans le cœur quelque chose à contenter, je ne sais quoi d'inassouvi à satisfaire, que les *Clytemnestre*, les *Hippolyte* et les *Andromaque* de son maître Guérin ne comprendraient jamais; il trouvait à la nature et à la vie plus de beauté qu'aux bas-reliefs romains; — l'*Apollon du Belvédère* lui-même ne lui paraissait pas le suprême idéal, — et quand il faisait, d'après des têtes de *nègres* et de *négresses*, ses vigoureuses études au crayon, le dernier de ses soucis était de les « ramener au profil d'Antinoüs ».

C'est une étrange ironie qui a réuni dans l'atelier du sage et froid Guérin quelques-uns des jeunes gens appelés à prendre au mouvement romantique la part la plus active : Delacroix, Géricault, Scheffer, etc. Sans doute, par rapport à David, Géri-

1. Boutard écrivait à propos de ce portrait : « Ce portrait du général Bonaparte, qui est d'ailleurs du petit nombre de ceux qui lui ressemblent, prouve peut-être que le citoyen Gros n'est pas très grand coloriste; les chairs nous ont paru jaunes et peu animées; les accessoires, l'écharpe surtout, d'un *pinceau sale*. » Salon de l'an IX. — En revanche, « Gérard, dans le Bélisaire, s'est montré grand coloriste »! (Salon de l'an X.)

cault n'est pas encore un révolté, mais c'est un affranchi; dès ses premières œuvres, il montre où il veut aller et que ce n'est pas dans le temple classique. Ce n'est pas dans l'atelier de Guérin qu'il a appris ce dessein large et ressenti, ce sens passionné de la nature vivante, cet amour des corps agissants, des belles formes remuantes. Il s'est formé lui-même; il s'attaque franchement à la réalité comtemporaine; il en goûte avec une ardente sympathie les beautés et les drames. Dès le Salon de 1812 il était illustre et acclamé, mais comme c'est surtout sous la Restauration que son rôle et son influence grandissent, nous le retrouverons à cette date [1].

P.-P. Prud'hon. — Quoique toujours isolé au milieu des peintres et artistes contemporains, Prud'hon paraît avoir joui de la faveur de Napoléon. A l'occasion du sacre, plus tard à la paix de Tilsit, il est chargé de composer des décorations de circonstances; il peint, sur commande, l'*Entrevue de l'Empereur et de François II après la bataille d'Austerlitz*; au moment du mariage de l'Empereur avec Marie-Louise, il est chargé de la décoration des fêtes données par la Ville; il compose le dessein et dirige l'exécution de la toilette que la municipalité veut offrir à la nouvelle impératrice, et il célèbre les noces dans une composition allégorique dont l'esquisse est un ravissant morceau. A la naissance du roi de Rome, dont il fera plusieurs portraits, c'est lui qui donnera le dessin du berceau. Toutes les qualités qui ont fait de lui un grand artiste trouvent naturellement leur emploi dans ces travaux d'un autre ordre, et de tous les maîtres ornemanistes, Prud'hon reste encore le plus charmant, le plus délicatement original et inventif, le plus puissant dans la grâce. Il devait être enfin nommé professeur de dessin de Marie-Louise. Sans doute ces fonctions furent pour le maître peu intéressantes, et même humiliantes, par suite de l'apathie de son élève. Elle arrivait à la leçon avec un bâillement : « Monsieur Prud'hon, j'ai bien sommeil ! — Eh bien! dormez, Madame! » Et dans son habit de cour il passait l'heure réglementaire à se promener de long en large devant l'impériale et somnolente élève.

1. Voir ci-dessous, t. X, chapitre *L'art en Europe*.

C'est entre les années 1808 et 1814, fécondes entre toutes, qu'il fit quelques-uns de ses plus beaux tableaux : *La Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime*[1] (1807) ; *Enlèvement de Psyché par les amours* (1808) ; *Vénus et Adonis* (1814) ; le *Zéphyr qui se balance* (1814). — On a souvent raconté comment lui fut inspiré par son ami Frochot, préfet de la Seine, le tableau de la *Justice divine*, dont les premiers projets datent de 1804, et qui était destiné à la salle du tribunal criminel au Palais de justice. Il en fit d'abord deux admirables dessins, où l'on voit Némésis vengeresse traînant, poussant plutôt, le coupable devant le tribunal où siège l'impassible Thétis. Pour le tableau définitif, il s'arrêta a un parti différent qu'il a décrit lui même. L'originalité et la puissance dramatique du maître y sont encore sensibles, la composition n'a rien perdu de sa beauté et de sa grandeur ; mais les ombres ont indiscrètement envahi les demi-teintes, noyé les formes, perdu les délicatesses du modelé.

L'*Enlèvement de Psyché* a mieux résisté aux ravages des ans. Jamais Prud'hon n'a caressé d'un pinceau plus souple et plus suave les formes pétries dans une argile idéale. Aucun mot ne saurait exprimer la douceur silencieuse de ce vol égal et lent à travers l'air fluide, — l'abandon de ce beau corps, aux molles ondulations, la plénitude de sa forme voluptueuse et chaste, le charme de la figure encadrée dans le bras replié, baignée dans une demi-teinte d'une exquise transparence, où sa beauté se voile à demi et se complète de mystère.

Le *Zéphyr qui se balance* (Salon de 1814) n'est pas moins admirable. C'est dans ces œuvres toutes de charme doucement élégiaque et de voluptueuse tendresse qu'il faut aller étudier le génie profondément original de Prud'hon. — Avec ses dessins et quelques esquisses comme le *Réveil*, *Amour et Innocence*, le *Premier baiser de l'Amour*, etc., on a là toute la fleur de sa palette, de son crayon et de son cœur. L'*Assomption* (1816), commandée pour la chapelle des Tuileries, est loin de valoir ces chefs-d'œuvre ; le *Christ en croix*, son dernier ouvrage, a noirci et se ressent déjà, malgré de réelles beautés, de l'exagération

1. Ce tableau devait être payé 15 000 francs par tiers : à la présentation de l'esquisse, au cours de l'exécution et a la livraison

de sa manière et de l'abus de ses procédés. C'est encore dans les dessins de ses dernières années, quelques-uns faits en collaboration avec Mlle Mayer : *L'Amour séduit l'Innocence, le plaisir l'entraîne, le repentir suit*; *L'Innocence préfère l'Amour à la richesse*, *Une lecture*, etc., qu'il reste égal à ses plus charmants chefs-d'œuvre.

Après la mort de son amie, *La famille malheureuse*, *Le Christ en croix*, le beau dessin du *Portement de croix*, l'ébauche en grisaille de *l'Ame délivrée*, disent bien quelles pensées habitaient son âme désolée. Il mourut le 10 février 1823, « heureux d'aller rejoindre cet ange de bonté, cette amie dont les suffrages furent si doux à son cœur » et dont l'amour fut dans sa vie et pour son génie avide de tendresse, un secours, un asile et une inspiration.

Prud'hon mourut tout entier. Il fut dans son temps une apparition isolée, inexpliquée et charmante. Ce qui le fit grand artiste ne se communique pas; il ne laissa pas d'élève. Le seul qu'il eût formé, et dont le talent était fait d'amour, Mlle Mayer, l'avait précédé dans la tombe. Il vécut assez pour voir la première exposition d'Eugène Delacroix.

Les débuts de J.-D. Ingres. — Le nom de J.-D. Ingres n'avait pas jusqu'alors fait beaucoup de bruit dans le monde; il avait pourtant trente-cinq ans à la chute de l'Empire, il exposait depuis 1806. Ce n'était certes pas un inconnu; mais, dans l'opinion officielle, ce n'était pas encore un maître, et s'il touchait au moment où sa réputation allait rapidement grandir, où l'Institut s'ouvrirait devant lui, les représentants les plus « autorisés » de l'école ou des débris de l'école de David n'étaient pas revenus de la vieille méfiance que ses premiers débuts leur avaient inspirée.

On l'a trop oublié en effet : Ingres fut traité en excentrique et même en hérétique, par les docteurs de l'esthétique orthodoxe; le plus indulgent et l'un des plus intelligents, Boutard, ne lui reprochait que ses « caprices bizarres » et cette « fantaisie extraordinaire de remettre à la mode la manière de peindre des siècles passés »; mais jusque dans « ces égarements », il reconnaissait du moins « un talent véritable ». L'auteur du *Pausanias*

français (Salon de 1806) était plus sévère : « Voici que dans un autre genre, non moins détestable qu'il est *gothique*, M. Ingres ne tend à rien moins qu'à faire rétrograder l'art de quatre siècles, à nous reporter à son enfance, à ressusciter la manière de Jean de Bruges! » Aux salons de 1814, de 1819, il n'avait pas été mieux traité. Landon, Kératry, le *Journal de Paris*, Boutard lui même avaient, avec une sévérité de plus en plus menaçante, critiqué son entêtement : *Angélique et Roger* nous « reportaient à l'enfance de l'art » (ils tenaient à ce mot), — ce n'était qu'une « bizarrerie inexplicable », comme « certaines pièces de vers modernes, dont le style, plus niais que naïf, annonce la prétention d'imiter le ton et l'expression de nos vieux poètes ». Boutard, qui ce jour-là était en colère, raillait avec une ironie implacable cette « manie » de s'inspirer du « *divin* Masaccio, de l'*incomparable* Ghirlandajo », etc. Il n'en fallait pas douter : Ingres était un survivant de la secte abhorrée des *primitifs*, des *barbus*, des *penseurs*, qui avaient un moment ébauché une émeute dans l'atelier même de David — et dont nous avons résumé plus haut les doctrines.

Ingres fut-il directement mêlé au mouvement et compta-t-il parmi les adeptes de Maurice Guay? Rien ne permet de le dire; mais il suffit de regarder les œuvres, les chefs-d'œuvre de sa jeunesse, tous les tableaux et surtout les dessins datés 1805-1806 et des années suivantes, pour comprendre comment le jeune artiste mérita ces épithètes de *gothique* et de *primitif* sous lesquelles les critiques orthodoxes prétendaient l'accabler, et pour deviner que son rêve d'art et de beauté était, à cette heure matinale, qu'il le sût d'ailleurs ou non, très différent de celui de David et de ses élèves. Sur ses premières années de production active, non plus d'apprentissage, les documents sont nombreux. Sur les feuillets de son album de voyage, on trouve des notes prises à Assise, à Pérouse, des croquis d'après Filippo Lippi; il mentionne qu'il doit passer « au moins huit jours à Spolète », il achète de petits tableaux de l'école d'Angelico da Fiesole. Certaines études d'armures ont la netteté incisive, la sobriété élégante, la fermeté concise des dessins de Pisanello... Qu'on regarde la *Belle Zélie* du musée de Rouen, qui est de 1808,

le *Napoléon* des Invalides, qui est de la même époque, comme ce merveilleux dessin, aujourd'hui au Louvre, la *Famille Forestié*, et qu'on les complète par le *Jupiter et Thétis* (1811) du musée d'Aix, qui fut son envoi de Rome, par les portraits à la mine de plomb de M. Thévenin, de M. et Mme Chauvin (1814), de M. et Mme Cavendish (1816), de M. Alaux (1818), de Mme Bernard (1819); par la belle étude pour le *Roger et Angélique* de la collection Bonnat, par la sépia de la *Françoise de Rimini*, le curieux dessin à la plume relevé d'aquarelle où il est représenté vu de dos — un dos éloquent, trapu, rageur! — devant la toile de son *Romulus vainqueur d'Acron*, avec son violon posé à ses côtés, et l'on pourra se faire une idée de sa manière, reconstituer l'histoire de son talent pendant les longues années de solitude et à certains jours de détresse qu'il passa à Rome et à Florence, loin de son pays qui ne lui renvoyait que l'écho de critiques inintelligentes, enfoncé, isolé dans son rêve, inébranlable dans sa volonté.

Certes, personne ne soutiendra qu'il était resté empêtré dans les paraphes de la calligraphie de l'École, l'homme qui interprétait la nature avec l'ardente et subtile application, la virginale ferveur dont le portrait de la *Belle Zélie* nous offre un témoignage. Qu'il l'ait voulu ou non, il donnait alors la main, non pas comme un imitateur, mais déjà comme un égal, aux maîtres du xve siècle, à ces définisseurs serrés et exquis, passionnés et nerveux du caractère et de la forme, que la critique officielle lui opposait comme un opprobre. Il est possible que le sujet et même le mouvement de *Jupiter et Thétis* soient empruntés à quelque miroir ou à quelque vase antique, mais on y sent comme un lyrisme bien personnel et je ne sais quelle exaltation plastique dans le dessin, tendu jusqu'à craquer, de ce long cou, de ce bras caressant et suppliant de la déesse, levé vers le père des Dieux. Il y a, dans cette exagération presque violente, un paroxysme, une singulière volupté d'esprit; jamais peut-être plus que pendant cette période il n'a montré, avec une évidence plus claire et plus aiguë, à quel idéal, à quelle vision particulière il obéissait, dont la poursuite et la tyrannie devaient remplir sa vie et déterminer son œuvre.

Ingres ne devait rien faire de plus beau; il avait exprimé là toute l'essence de son génie — dans ce qu'il avait de plus spontané, de plus personnel, de vraiment supérieur — avant tout ce qu'il devait y ajouter par la suite de théories, de dogmatisme raisonné, de partis pris contestables, quand, pour résister aux progrès menaçants du romantisme, les derniers représentants de la tradition davidienne, effrayés et désemparés, allèrent le chercher à Rome et firent de lui le chef de la résistance.

Nous aurons à raconter plus loin la suite de cette histoire et les conquêtes du paysage moderne contre le paysage historique, dont l'Institut impérial avait entrepris de remettre en honneur et d'imposer aux élèves de l'École les traditions et les préceptes. A la date de 1815 tous les futurs protagonistes de l'École moderne, romantique ou naturaliste, sont nés : quelques-uns se préparent déjà à entrer dans la lutte.

II. — L'art hors de France (1789-1815).

Italie. — Les artistes étrangers à Rome. Canova. — Rome, au temps de la réaction classique, fut — plus qu'à aucune autre époque — la capitale internationale de l'art, centre d'ailleurs et rendez-vous universel plus que foyer créateur, car le sol romain fut toujours stérile en artistes, et il est, semble-t-il, dans la destinée de la Ville éternelle d'inspirer les étrangers plus que ses propres enfants. Ce furent d'abord les Allemands, Raphaël Mengs, Winckelmann, puis Carstens, qui, au XVIII[e] siècle, y jouèrent le principal rôle : les Français avec David les remplacèrent. Aucun nom d'artiste italien ne mériterait de prendre place à côté d'eux si Canova (1757-1822) n'avait paru. Il venait de l'extrême nord de la péninsule, de Possagno (province de Trévise), où sa famille, fort ancienne dans le pays, exploitait une carrière qui est une des richesses de la région. Quand il arriva à Rome, en 1779 — après un long séjour à Venise, — sous le pontificat de Benoît XIV, les érudits, les archéologues et les humanistes y étaient en grande rumeur. Son *Thésée vainqueur du Minotaure*, bientôt suivi d'un autre groupe

d'un sentiment tout différent, *l'Amour et Psyché*, attirèrent sur lui l'attention, — et les commandes, auxquelles il devait suffire avec une prodigieuse facilité — ne tardèrent pas à affluer chez lui. Le mausolée du pape Clément XIV dans l'église des Saints-Apôtres, surtout celui de Clément XIII à Saint-Pierre de Rome mirent le comble à sa réputation. A les bien considérer, ces deux monuments, avec leurs figures allégoriques debout ou agenouillées auprès du sarcophage que surmonte la statue du mort glorifié, continuent exactement la tradition des grandes sépultures théâtrales des XVII[e] et XVIII[e] siècles. C'est dans le caractère de l'exécution, le jet des draperies, la qualité du modelé que consistent les différences, et, si l'on veut, la réforme. On dirait d'un programme de Bernin, mais exécuté par un praticien assagi, repenti, refroidi. Au lieu d'exalter par la fougue et l'emphase de la facture, par le vol et le fracas des draperies soulevées, ce que la conception de l'ensemble conservait de pompeux et de théâtral, Canova, respectueusement soumis à « l'antique » discipline, apaise les lignes, lisse et empèse même au besoin les plis tombants des manteaux, des péplums et des toges, si bien que l'œuvre laisse l'impression d'une sorte de déclamation contenue.

Le hasard avait fait que pour le monument des deux papes il avait dû tenir compte d'une porte de communication, sur les pieds-droits et au-dessus de laquelle le tombeau se composait. Il semble qu'il ait trouvé dans cette circonstance particulière l'origine de sa plus belle et originale idée. Les Vénitiens lui avaient demandé d'édifier à Titien — dont la tombe était encore marquée par une simple dalle dans la glorieuse église des Frari — une sépulture monumentale où seraient solennellement transférées les cendres du grand artiste. C'est à cette occasion que Canova conçut un projet vraiment nouveau et émouvant. Cette porte qu'il avait dû accepter dans les monuments des deux papes à Rome, il en fit le centre même et comme le thème de son œuvre nouvelle. Il ouvrit à deux battants, au pied d'une immense pyramide, la sombre porte du tombeau, et, de chaque côté, il disposa une théorie de figures en deuil, lentes et long drapées, il y accroupit un des lions symboliques

que l'on avait tant admirés au mausolée de Clément XIII.

Les événements politiques, la chute du gouvernement vénitien ne permirent pas l'exécution de ce projet; mais Canova, chargé du monument de l'archiduchesse Christine à Vienne, reprit son idée avec quelques modifications de détail. Il alla à Vienne pour diriger en personne la mise en place de toutes les figures et donner sur le lieu même les dernières retouches. Il en revint comblé d'honneurs par le duc Albert, et dans toute l'Europe sa renommée et son influence furent prépondérantes. Projet de monument pour Nelson, mausolée du prince d'Orange, de la marquise de Sainte-Croix, du chevalier Trento, du comte de Souza, de l'amiral Emo, — à Venise, à Lisbonne, à Milan, à Vicence, à Padoue comme à Rome, où il sculpta la statue de Pie VI agenouillé devant la confession de Saint-Pierre — des sépultures monumentales lui furent commandées. Tant de travaux ne suffisaient pas à remplir son activité. Entre temps, il produisait ces statues iconiques ou mythologiques sur le modèle desquelles se façonna pendant cinquante ans toute la sculpture européenne : *L'Amour et Psyché*, *Hébé*, *Hercule et Lycas*, *Terpsichore*, *Les Trois Grâces*, les *Danseuses*, *Vénus et Adonis*, *Damoscene et Creugas*, *Thésée et le Centaure*, *Ajax et Hector*, *Persée*, *la Madeleine pénitente*, etc., etc., où, quelles que soient d'ailleurs la virtuosité du talent et, si l'on veut, la fertilité de l'invention, il se mêle trop de fadeur à la grâce et de convention au style. Si l'esthétique de son temps n'avait si lourdement pesé sur lui, son intime génie, voluptueux et pittoresque, se fût assurément plus librement développé en des œuvres plus persuasives; la sculpture académique ne saurait en tout cas produire de talent supérieur ni de plus illustre exemple.

Après Waterloo, Canova revint à Paris — où Napoléon l'avait à deux reprises appelé et essayé de le retenir — pour revendiquer au nom du pape les trésors d'art que le vainqueur de l'Italie avait centralisés au Louvre. Il fut alors comblé de nouveaux honneurs, fait marquis d'Ischia; mais il n'avait pas oublié son village natal et il voulut y consacrer un temple qui serait son œuvre suprême et maîtresse. La mort l'interrompit au seuil du monument rêvé.

Allemagne et pays du Nord. — Les Nazaréens. — On a vu[1] le rôle qu'avaient joué les archéologues allemands dans la tentative de renaissance classique qui poussa vers « la terre de Beauté ». Carstens, et après lui ce Bonaventure Genelli (1798-1868) que Heyse a appelé « le dernier Centaure ». En dépit de tout ce qui fut dépensé d'application passionnée et de sincère enthousiasme dans les œuvres de ces jeunes hommes, leur effort resta vain et leur influence sur l'art de leur pays négative. A les interroger de près, à recueillir les confidences dont ils n'étaient pas avares, on verrait qu'au fond ils poursuivaient d'une âme assez inquiète cette réalisation de la Beauté sereine dont le rêve les obsédait, et que par leur désir de se créer dans un monde idéal un refuge contre la réalité qui les opprimait, ils étaient bien les frères spirituels des futurs romantiques qu'ils annoncent et de ces « Nazaréens » qui se groupaient en dehors d'eux. Le classicisme allemand se figea d'ailleurs de plus en plus dans les formules d'un enseignement machinal : la belle passion de Carstens ne lui survécut pas ; les « Amis des arts » de Weimar essayèrent bien, sous les auspices de Gœthe et avec l'assistance active de G. H. Meyer de Zurich, d'imprimer une nouvelle impulsion aux études classiques, de provoquer par des concours (1790-1805) l'éclosion d'œuvres nouvelles en proposant aux artistes les poésies d'Homère comme une source jaillissante d'inspiration, ces efforts n'aboutirent qu'à des résultats médiocres. Avec une légèreté d'ironie toute germanique, Koch dira que cette pédagogie ne donnait plus dès lors que « des fruits sans sel ni force, mais mielleux, des productions mort-nées d'eunuques enfantées dans un somnambulisme d'huître ». Les circonstances politiques devinrent du reste de plus en plus contraires. La guerre absorba toutes les forces et toute l'attention des pouvoirs publics. La diminution de la fortune publique et privée permit de moins en moins d'espérer de la part des amateurs les encouragements ou les secours que l'État était impuissant à accorder ; enfin il n'y avait aucun échange d'idées, aucune communion entre les artistes et le public. Le mot de Schiller pou-

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 794.

vait aussi s'appliquer aux jeunes peintres d'alors : « Il nous faut oublier notre siècle si nous voulons travailler d'après nos convic tions intimes. » Ce qu'on faisait était pour quelques amis et pour soi-même, et restait complètement ignoré des contemporains.

Le moment était venu où la recherche ardente et vague des âmes modernes allait les diriger vers d'autres sources. Au temps de Pâques de l'an 1793, Vackenröder et Tieck entreprennent à travers l'Allemagne un voyage de découvertes; ils errent dans les églises et les cimetières, rêvent près des tombeaux d'Albert Dürer et de Peter Fischer et, dans l'art retrouvé de la vieille Nuremberg, ils pressentent, ils voient « l'école grouillante de vie » (*lebendig wilmende Schule*), où doit venir se renouveler l'art épuisé de leur patrie. Peu de temps après, les Wallraff recueillaient les œuvres de la vieille école de Cologne et préparaient des arguments et des exemples au romantisme qu'ils annonçaient. Les *Épanchements de cœur d'un moine ami des arts* (*Herzens Ergiessungen eines kunstliebenden Klosterbruders*), que Walkenröder publia en 1797, devinrent bientôt le bréviaire de beaucoup de jeunes artistes.

Ce n'est pourtant pas à la source nationale que les meilleurs artistes de l'Allemagne devaient d'abord puiser; c'est encore vers la ville sainte, *nach Rom*, que se mirent en route les nouveaux pèlerins. Ils n'allaient pas y chercher, comme les classiques, les vestiges de l'art antique, ni ranimer la religion expirante des dieux de l'Olympe; c'est à la Rome chrétienne, à celle des catacombes et des cloîtres qu'ils venaient demander d'intimes conseils et de pieuses inspirations. En 1810, dans les salles abandonnées du couvent San Isidoro, sur le Monte Pincio, quatre jeunes gens, exclus de l'Académie de Vienne pour crime d'hérésie, fondèrent une association. C'était Frédéric Overbeck (1789-1869), Franz Pforr, Louis Vogel et Hettinger. Autour de leur réunion de causerie et de travail, d'autres vinrent bientôt se grouper, dont le plus grand fut Pierre Cornélius. La vie de ces jeunes gens, d'une sobriété et d'une régularité claustrales, se partageait entre les visites aux basiliques et aux églises et les études toutes personnelles; mais leur cœur fut surtout pénétré d'émotion quand, au cours d'un voyage à

travers la Toscane, ils apprirent à connaître Duccio de Sienne, Fra Angelico de Fiesole, Benozzo Gozolli. Ils crurent, dans la candeur de leur enthousiasme, avoir trouvé leurs vrais maîtres, encore qu'ils n'aient guère su en comprendre les leçons. Leurs camarades leur donnèrent par dérision le nom de « Nazaréens », celui de préraphaélites n'étant pas encore inventé. L'un d'entre eux du moins, Cornelius, rapportait de son voyage de grandes ambitions. Tandis que les Nazaréens s'étaient voués tout entiers à l'art chrétien tel qu'il s'était révélé à leurs yeux mal préparés, dans l'Italie du *quatrocento*, il rêva, lui, « comme moyen immanquable de fonder à nouveau l'art allemand et de lui imprimer une direction vers un but digne de l'ère nouvelle et de l'esprit de la nation, la renaissance de la peinture à fresque telle qu'elle exista en Italie depuis le grand Giotto jusqu'au divin Raphaël ». Il résolut dès lors d'illustrer dans cette forme monumentale, épique et symbolique tous les souvenirs légendaires du passé national, en commençant par les *Niebelungen*. « Nous avons la tête pleine de poésie et nous ne pouvons rien faire », s'écriait-il avec désespoir, et sa peinture en effet ne valait pas sa poésie... Mais c'est surtout dans la période suivante que les artistes, architectes, peintres et sculpteurs, qui se formaient alors donneront leur mesure. Cornelius a vécu jusqu'en 1867, Schinkel jusqu'en 1841, Léon de Klenze jusqu'en 1864, Christian Rauch jusqu'en 1857; c'est plus loin qu'il conviendra de parler de leurs œuvres.

Dans les pays septentrionaux, l'importation du classicisme méridional, pour avoir été plus tardive, n'en fut pas moins générale. Les archéologues, les érudits et après eux les artistes apportèrent une conscience réfléchie et tenace à s'assimiler des formes et un esprit contraires à toutes les traditions de leur race. Et le Danemark — où le sculpteur Wiedevelt, ami, correspondant et disciple de Winckelmann, avait introduit les idées de son maître — salua dans Berthel Thorwaldsen (1770-1844), avec un enthousiasme patriotique, un grand sculpteur — qu'il eût été cependant bien difficile de dire « national ». Le peintre Abildgaard (1741-1809), qui eut sur les artistes danois une grande influence, et qui avait exécuté, d'un style impersonnel et

froid, un grand nombre de tableaux d'histoire encyclopédiques (*Weltgeschichtliche Bilder*) que l'école de Cornelius devait continuer, fut le premier guide et initiateur de Berthel Thorwaldsen. En dépit de tous les prix qu'il avait remportés à l'Académie des beaux-arts de Copenhague, c'est du jour de son arrivée à Rome que Thorwaldsen faisait dater son initiation à la vie artistique. « Je suis né, écrivait-il, le 8 mars 1797; jusque-là, je n'existais pas. » Rome fut sa véritable patrie. Il y passa la plus grande partie de sa vie et ne fit dans son pays natal que des séjours. C'est à Rome qu'il exécuta ses principaux ouvrages, dont les plus importants, postérieurs à 1815, seront mentionnés et commentés à leur date dans un volume suivant.

Le Suédois J. T. Sergell (1736-1813) et son élève J. N. Byström (1783-1846) suivirent fidèlement ses traces.

Angleterre. — L'académisme anglais. Les portraitistes et les paysagistes. — L'Angleterre crut aussi avoir trouvé dans John Flaxman (1755-1828) le grand sculpteur que, d'ailleurs, son passé ne pouvait lui faire espérer. Flaxman fut, comme Thorwaldsen, un produit assez artificiel de cette intensive culture archéologique qui prétendait alors régenter l'art vivant aussi bien que la science. La restitution du *bouclier d'Achille* d'après le texte de l'*Iliade* remplit d'admiration les humanistes anglais; ce n'est plus aujourd'hui qu'un document pour l'histoire de l'inutile académisme. Le tombeau de Lord Mensfield à Westminster, ceux de la femme de sir Francis Baring et des amiraux Howe et Nelson à Saint-Paul de Londres ne sont que de froides compositions. Comme dessinateur, Flaxman jouit également d'une célébrité très grande. Après avoir illustré Homère et Eschyle, il se consacra à Dante, et, dans les dernières années de sa vie, exclusivement aux sujets religieux.

Pas plus que la sculpture, la « peinture d'histoire » ne pouvait trouver en Angleterre un terrain favorable. L'invasion classique ne fit en somme qu'effleurer la peinture « insulaire ». Sans doute, plusieurs prirent le chemin de l'Italie et cherchèrent le « style » : James Barry (1771-1806), avec ses vaines et inquiètes prétentions à la grandeur, peut passer pour le représentant le plus qualifié du groupe et le témoin de son impuis-

sance finale. En réalité, les peintres d'histoire anglais furent tous ramenés, après quelques essais de peinture antique, à la peinture de l'histoire nationale ou à la peinture de mœurs, dont les intentions littéraires et morales répondaient à un instinct profond de leur public. Benjamin West (1738-1820), John Opie (1761-1807), John Singleton Copley (1737-1816), tous deux nés dans l'Amérique du Nord et établis en Angleterre; James Northcote (1746-1831), Thomas Stothard (1755-1834), et surtout, après eux, la génération des Wilkie (1781-1841), Mulready (1786-1863), W. Collins (1788-1849), R. Leslie (1794-1859), donnèrent à l'Angleterre l'imagerie anecdotique et sentimentale qu'elle comprenait le mieux.

Mais c'est dans le portrait et le paysage que l'école anglaise devait trouver sa grande originalité et sa véritable gloire. Après Reynolds et Gainsborough, le charmant, délicat, inégal et maniéré, mais souvent exquis Thomas Lawrence (1769-1730), George Romney (1734-1802), Henri Raeburn (1755-1823) continuèrent la tradition nationale, en interprétant chacun à sa manière, élégante ou robuste, les traits individuels et la ressemblance caractéristique de leurs contemporains. Le paysage anglais qui, avec Gainsborough, avait glorieusement ouvert les voies à l'art moderne, donna des œuvres savoureuses avec G. Morland, animalier plus encore que paysagiste (1763-1804), surtout avec John Crome le vieux (Old Crome, 1769-1821), peintre vigoureux, ému et sincère des vieux chênes du Norfolkshire, avec son fils Th. Bernay Crome (1792-1842), avec Robert Ladbrooke, son élève (mort en 1842). Bientôt un petit maître charmant, à demi français, John Parkes Bonington (1801-1828), deux grands peintres très différents, John Constable (1766-1837) et W. Turner (1775-1851), vinrent révéler au monde la peinture du plein air, des plus délicates modulations ou des plus féeriques transformations de la lumière. Mais leur œuvre est si intimement mêlée à l'initiation de notre art moderne qu'il convient d'en remettre l'étude à la période qui va suivre.

A côté de ces peintres, les aquarellistes aussi fondèrent, à la fin du XVIII[e] siècle et pendant les premières années du XIX[e], une école qui, pour avoir été quelquefois surfaite, n'en reste pas moins

originale et intéressante. La « Water-Colours Society », fondée en 1804, a joué dans l'art contemporain un rôle appréciable.

Don Francisco Goya. — L'art espagnol de cette période ne mériterait pas d'occuper une place dans l'histoire générale si, au milieu de peintres académiques et insignifiants comme don Francisco Baye y Subias (1734-1795) et don Mariano Salvador Maella (1779-1819), un artiste singulièrement original n'avait tout à coup paru. Don Francisco Goya y Luciantès (1745-1828) fit, comme ses contemporains, le voyage de Rome, mais il n'y resta pas. Après avoir peint pour les églises des fresques et des tableaux d'autel, dessiné des cartons pour les fabriques de tapisseries, il trouva dans la peinture réaliste à la fois et fantaisiste de la vie populaire un aliment inépuisable pour son talent, fait d'observation âpre et pénétrante, amoureux de chaleur et de mouvement, traversé de visions et de rêves macabres. L'aquafortiste chez lui est égal au peintre; les séries de ses *Caprices*, de ses *Tauromachies*, de ses *Proverbes*, des *Malheurs de la guerre*, de ses *Paysages fantastiques*, de ses *Prisonniers*, etc., forment une des œuvres les plus personnelles et les plus modernes. On peut dire qu'avec lui le romantisme et le réalisme faisaient à la fois irruption dans l'histoire de l'art.

III. — La Musique.

L'École française et la littérature. — Pendant la période qui s'étend de 1789 à 1799, nous avons suivi pour ainsi dire la première phase de préparation d'une des époques les plus brillantes dans l'histoire de l'art musical français; les noms que nous avons rencontrés, nous allons les retrouver ici, mais devenus célèbres; aux œuvres de début succèdent des compositions magistrales dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre. L'influence des musiciens italiens n'a pas, comme il arrivera plus tard, altéré le style de nos compositeurs; ce seront eux, au contraire, qui imposeront pour ainsi parler leur génie à ceux du dehors, et on peut dire que la période de 1800 à 1815 est l'âge héroïque de la musique purement française.

Cependant, la musique n'est pas un art ne relevant que de lui-même, et l'on ne saurait en raconter l'histoire sans jeter un coup d'œil sur les autres arts et sur la littérature. Un mot suffit pour rappeler le nom du peintre David; que l'on compare à ce grand artiste des musiciens comme Méhul, Chérubini, Lesueur ou Spontini, on verra quelles analogies, et quelles ressemblances de famille pour ainsi dire rapprochent ces figures diverses. L'influence de la littérature est plus forte encore que celle de la peinture sur notre musique; déjà, depuis longtemps, le goût s'était porté vers nos vieilles poésies nationales des trouvères et des troubadours. Laborde, au milieu du XVIIIe siècle, avait recherché les anciennes chansons et les avait traduites de son mieux en notation moderne; Raynouard publiait les *Contes et fabliaux*, Méon remettait le *Roman de la Rose* en honneur. Les musiciens avaient suivi le mouvement, et de ces tendances nouvelles était né un chef-d'œuvre, *Richard Cœur de Lion* de Grétry; et jusque dans le premier quart de notre siècle ils cultivèrent ce genre dit *troubadour*, qui eut ses ridicules, mais qui ne laissa pas d'avoir ses grâces.

Nous avons signalé antérieurement le retour à l'antiquité grecque et romaine qui avait marqué la fin du dernier siècle. A la suite d'André Chénier, les musiciens furent d'abord attirés par les charmes de la poésie grecque, et il existe une édition d'Anacréon où plusieurs odes sont mises en musique sur le texte grec par Méhul et Chérubini. Lesueur écrivait ou croyait écrire en mode « hypodorien ». Puis ce sens délicat s'altéra; sous l'Empire l'art prit quelque chose de pompeux et de déclamatoire; on ne fut plus grec, on fut romain. Nous verrons *la Vestale* être le chef-d'œuvre musical de ce genre.

Enfin, pour la première fois peut-être, les Français regardèrent autour d'eux et s'occupèrent sérieusement des littératures étrangères. Shakespeare avait été traduit; les musiciens le lurent et en furent émus; Gœthe aussi les préoccupa, mais plus encore que ces grands génies, Ossian les bouleversa. On sait l'aventure de Macpherson, et on sait aussi quelle réputation Baour-Lormian sut conquérir en traduisant ces poésies. Vraies ou fausses, elles frappèrent vivement l'imagination de

nos artistes; il n'y en eut pas un qui ne se crût un barde faisant résonner dans la grotte de Fingal les cent harpes de Selma.

Les poètes ne furent pas seuls à inspirer nos compositeurs : le roman sentimental et le drame aux aventures sombres et terribles leur fournirent plus d'un sujet; *Euphrosine et Conradin* de Méhul, *Élisa* de Chérubini, *la Caverne* de Lesueur, étaient de véritables mélodrames; mais *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, avec sa douce sentimentalité, fut le livre à la mode, et en l'espace de dix ans on ne compte pas moins de trois partitions inspirées par ce roman célèbre.

Si littéraires qu'ils aient voulu se faire (car c'est la caractéristique de l'art à cette époque), les musiciens étaient toujours musiciens et comme tels se rattachaient aux traditions des maîtres passés. Dans l'art lyrique, nous retrouvons sans peine avec Méhul la mâle inspiration de Gluck et de ses disciples comme Salieri; dans le demi-genre, les Grétry et les Monsigny ont fait des élèves, et le XVIIIe siècle qui se continue avec Boïeldieu et Nicolo, s'étend presque jusqu'à nos jours avec Auber. Cependant le magnifique progrès de la musique en Allemagne, avec Haydn et Mozart, s'était fait sentir aussi en France. *Le Mariage de Figaro* de Mozart avait été joué à l'Opéra en 1793, *la Flûte enchantée*, déguisée sous le titre de *Mystères d'Isis*, en 1801, *Don Juan* en 1805. Les symphonies d'Haydn avaient été exécutées plusieurs fois dans nos concerts, lorsque *la Création* fut représentée à l'Opéra en 1801. Ces belles œuvres avaient été bien transformées et défigurées par les arrangeurs du jour, mais nos musiciens les avaient entendues et en avaient profité.

Tels sont les éléments dont se compose la musique de cette période; il en est encore un autre dont il faut tenir grand compte, c'est le talent même des artistes; à part Chérubini, ils ne sont pas grands clercs, on doit l'avouer, dans l'art d'écrire. Leur contrepoint est faible, leur harmonie souvent intelligente, mais peu variée, leur instrumentation lourde; mais leur sentiment mélodique est parfois exquis, le dessin de la phrase a de la noblesse et de l'élégance. L'accent est ému, vrai et touchant; nos musiciens sont avant tout sincères, cherchant avec ardeur la vérité de l'expression, le sens juste de la

situation dramatique. C'est par ces qualités qu'ils sont bien français, c'est par elles qu'ils nous émeuvent encore, c'est grâce à elles qu'ils ont excité l'admiration des maîtres étrangers comme Rossini, Weber, Schumann et Wagner.

La tragédie lyrique. — Dès l'année 1799 nous voyons paraître à l'Opéra Méhul, déjà connu par de brillants succès; c'est sa partition d'*Adrien* qui semble marquer une époque nouvelle; mais pour bien apprécier les œuvres lyriques de nos maîtres il ne faut pas nous en tenir à un théâtre; l'Opéra n'avait pas seul le privilège du lyrisme, et c'est en dehors de lui qu'il faut chercher l'œuvre la plus géniale de cette période et qui nous est restée comme chef-d'œuvre type, *Joseph* (1807). C'est *Joseph* qui fait de Méhul un maître de premier ordre. L'inspiration en est pure et noble, les sentiments exprimés avec vérité et profondeur, les tableaux peints avec une incroyable intensité de couleur. *Les Bardes* et *la Vestale*, dont nous allons parler, ont quelque chose de plus épique, dans le sens propre du mot, mais rien ne surpasse la grandeur et la mâle simplicité de la partition de *Joseph*.

Ce sont en effet *Ossian ou les Bardes* (1804) de Lesueur et *la Vestale* (1807) de Spontini qui sont à proprement parler les deux grands opéras de l'époque impériale, dont ils portent bien l'empreinte. On retrouve dans tous les deux le style large et pompeux (on dirait aujourd'hui décoratif), mais aussi déclamatoire, qui caractérise la peinture, la poésie et le théâtre du temps de l'Empire; mais là s'arrête la ressemblance. Dans *la Vestale*, Spontini (1774-1831) a la passion, la chaleur, la tendresse; en revanche on sent chez lui une tendance tout italienne à chercher l'effet dans la sonorité et le rythme, à développer inutilement les scènes sans profit pour l'action dramatique, à abuser des redondances, à prendre les formules et le bruit pour de la musique. Lesueur (1760-1837) au contraire, dans *les Bardes*, est sobre et concis; s'il faut signaler un défaut, ce sera peut-être un peu de sécheresse, mais l'œuvre est avant tout sincère. Le maître est de ceux qui pensent qu'un coup suffit, pourvu qu'il soit bien frappé, et il le frappe au bon moment; lui aussi a la grâce, mais cette grâce virile qui ne tombe jamais dans la

mollesse. Sa musique n'est ni du Gluck ni du Mozart, c'est du Lesueur. Moins ému, mais plus lyrique que Méhul, moins savant que Chérubini, moins abondant mais plus pittoresque que Spontini, il a la conception plus large et l'imagination plus vive et plus hardie que ces grands maîtres, ses contemporains. De plus, il est novateur, comme plus tard le sera Berlioz, son élève; son esprit est curieux, quelquefois d'une façon exagérée, comme dans *la Mort d'Adam* (1802) ou *Télémaque*, dont les annotations sont d'une érudition un peu puérile, mais toujours d'un tour poétique. Pendant la brillante période qui nous occupe, Spontini et Lesueur tiennent une place à part; ce sont les deux *lyriques* de l'époque impériale, et on peut dire que si le maître italien avec sa tragédie romaine de *la Vestale* fut le dernier classique de l'ancienne école, le musicien français, avec son opéra ossianique des *Bardes*, fut certainement le premier romantique de la nouvelle.

Nous n'avons pas à donner ici la liste des œuvres exécutées à l'Opéra de 1800 à 1815. Nous citerons seulement quelques intéressantes partitions, qui méritent d'être lues, comme *Sémiramis* (1802) et les *Bayadères* (1810) de Catel, *Anacréon* (1803) et les *Abencérages* (1813) de Chérubini, *le Triomphe de Trajan* (1807) de Persuis et Lesueur, dont le titre suffit à indiquer les tendances officielles, *Fernand Cortez* (1808), un des grands succès de Spontini.

Le drame et la comédie en musique. — La Révolution avait rendu un grand service aux musiciens en décrétant la liberté des théâtres. L'Opéra, il est vrai, était resté notre première scène lyrique, mais, de tous côtés, de nouveaux spectacles avaient ouvert des débouchés à nos compositeurs; ils en profitèrent dans la plus large mesure. Le genre de l'opéra-comique pour lui seul avait deux grandes salles : le théâtre Favart et le théâtre Feydeau, et on vit alors s'élever les concurrences les plus fécondes pour l'art musical. C'est ainsi que le même sujet fut traité en même temps par deux compositeurs à la fois; c'est ainsi par exemple que l'on entendit *la Caverne* de Lesueur à la salle Favart et presque en même temps l'opéra de Méhul à Feydeau sur le même sujet. C'est un bien petit fait dans l'histoire,

mais il est incontestable que la liberté des théâtres a donné un irrésistible élan à notre école française au commencement du siècle. Lorsque l'Empire abolit cette liberté et ferma le plus grand nombre des salles musicales et autres, cet élan était donné; il ne s'arrêta plus. Les maîtres que nous avons vus débuter de 1789 à 1799 se trouvaient alors dans toute la maturité de leur talent, et de nouveaux apparaissaient.

Quelques titres d'œuvres suffisent à rappeler ici. Méhul, Chérubini et Lesueur. Nous avons nommé *la Caverne* et *Paul et Virginie* de Lesueur. Voici Méhul avec *Joseph*, puis *Uthal* (1806), un opéra ossianique. Dans un genre plus léger Méhul montra qu'il avait en partage l'esprit et la finesse; quoique donné pour une parodie de genre italien, l'*Irato* est un véritable petit chef-d'œuvre d'esprit français (1701) et l'on écoute encore avec grand plaisir l'ouverture des *Deux aveugles de Tolède* (1806).

Chérubini, avec *les Deux journées* (1800), avait inauguré le siècle par une de ses plus belles œuvres. Bientôt repoussé de France par la mauvaise volonté évidente de Napoléon, il n'apparut plus que rarement au théâtre, mais il se tourna vers l'église et devint un de nos maîtres religieux les plus incontestés.

Derrière ces trois grands musiciens, voici une école de demi-genre, moins noble, mais encore expressive et charmante, dont Berton (Henri Montan) tient la tête. Celui-ci s'était fait connaître par de jolis opéras-comiques, lorsqu'en 1799 il donna coup sur coup *Montano et Stéphanie* et *le Délire*. *Le Délire* est un drame noir dont le poème a fait oublier la musique, des plus remarquables. *Montano et Stéphanie* est tiré à la fois de l'épisode d'*Ariodant* et de *Beaucoup de bruit pour rien* de Shakespeare. C'est une musique pleine de feu et d'ardeur, et le finale du second acte en est d'une haute puissance dramatique. Avec *Aline, reine de Golconde* (1803), Berton montra la souplesse de son talent : un acte de couleur toute provençale y est intercalé dans un tableau de l'Orient ; *Aline* est restée un des chefs-d'œuvre de Berton. Il faut noter aussi que ce maître a été un des premiers à imiter le style des Allemands et particulièrement de Mozart.

Avant de clore avec Boïeldieu cette période en 1815, nous devons nommer Nicolo Isouard. Nicolo balança les succès des

plus grands maîtres de son époque. Né en 1775, il brilla surtout de 1800 à 1814; c'est en 1810 qu'il donna *Cendrillon*, en 1814 *Jeannot et Colin*, et *Joconde*. C'était un musicien faible, un peu mou, *troubadour* par excellence; mais, au milieu de ses improvisations rapides et négligées, il eut des inspirations presque de génie. La romance de *Joconde* est populaire, et l'air de *Jeannot et Colin* est un des plus expressifs de notre école française, si expressive pourtant. A côté de lui il faut citer Rodolphe Kreutzer, et parmi les petits maîtres, Dalayrac, qui fut bien un héritier des Grétry et des Monsigny, mais qui appartient aussi à cette période, puisque quatre de ses meilleures œuvres, *Adolphe et Clara* (1799), *Félix* (1799), *Maison à vendre* (1800) et *Gulistan* (1805), datent de cette époque.

Nous n'avons pas l'intention de dresser une liste de tous les musiciens qui se firent applaudir au commencement du siècle. Quelques noms, comme Gaveaux, Della Maria, méritent d'être retenus; d'autres, venus de l'étranger, ont su se faire une bonne place en France, comme Paer avec sa célèbre *Camilla* (1801) et son *Maître de chapelle*, que l'on joue encore; comme l'Allemand Martini (Schwarzendorf), l'aimable auteur du *Plaisir d'amour*; comme Steibelt, qui écrivit un *Roméo et Juliette* autrefois célèbre.

Pour couronner cette brillante période, voici un des maîtres qui ont jeté le plus d'éclat sur la musique française au commencement du siècle, Adrien Boïeldieu. C'est à une date plus rapprochée de nous qu'il a donné son chef-d'œuvre, *la Dame blanche*, mais *le Calife de Bagdad* et *Ma tante Aurore* sont l'un de 1801, l'autre de 1803; ce fut en 1812 que l'on entendit *Jean de Paris* au théâtre Feydeau; Boïeldieu peut donc être considéré comme un des grands artistes de l'époque impériale; il nous faudra reparler de lui, il est vrai, et il sera pour ainsi dire l'intermédiaire entre l'art du XVIIIe siècle et notre opéra-comique moderne, mais, dès maintenant, saluons un des maîtres les plus gracieux, les plus tendres, les plus fins, les plus français, en un mot, de l'école dont nous venons d'esquisser l'histoire.

BIBLIOGRAPHIE

Voir t. VIII, p. 617 et suiv., et en outre : **H. Delaborde,** *L'Acad. des beaux-arts depuis la fond. de l'Institut de France*, Paris, 1891, in-8 — **Guizot,** *Études sur les beaux-arts en général*, 1811, puis 1852. — **G. Lafenestre,** *La tradition dans la peinture fr.*, 1898. — **André Michel**, *Notes sur l'art moderne*, Paris, 1896, in 12. — **E. Chesneau**, *Les chefs d'école*, Paris, 1883, in-12. — **Jules Meyer**, *Geschichte der modernen franzosische Malerei*, Leipzig, 1867, in-8. — **R. Muther,** *Ein Jahrh. franz. Malerei*, Berlin, 1902. — *Correspond.* de **François Gérard**, 1893, in-8, publ. par **Ad. Viollet-le-Duc**. — **Charles Clément**. *Prud'hon*, 1880, 3e édit. — **Tripier Le Franc**, *Histoire de la vie et de la mort du baron Gros*, 1880, in-4. — **H. Delaborde,** *Ingres, sa vie et ses ouvrages*, 1870. — **J. Mommeja**. *Les dessins d'Ingres au musée de Montauban* (*Réunion des Sociétés des beaux-arts des departements*, Paris, 1891, in-4) ; *Ingres*, 1903. — **H. Lapauze,** *Les dessins d'Ingres*, 1901. — **Knackfus,** *Canova Künstl. Monogr.*), Leipzig, 1900. — **Quatremère de Quincy**, *Canova et ses ouvrages, ou Memoires historiques sur la vie et les travaux de ce celebre artiste*, Paris, 1834, in-8. — Sur David, **E. J Delécluze**, 1855 ; **J. L. J. David,** 1880 ; **Ch. Saunier** (*Les grands artistes*, 1904) ; **L Rosenthal** *Les grands maîtres de l'Art*, 1904). — **Ant. Springer,** *Die bildende Kunst des 19. Jahrhunderts*, Leipzig, 1859. — **H. Riegel**, *Geschichte des Wiederauflebens der deutschen Kunst seit Carstens*, Hanovre, 1876, in-8. — **Rosenberg,** *Geschichte der modernen Kunst*, Leipzig, 1889, 2 vol. in-8. — **Alf. Woltmann,** *Cornelius und seine Zeitgenossen in Rom*, Berlin, 1878. — **Rosenberg**. *B. Thorwaldsen*, 1 vol. in-8, 1896. — *The works of James Barry, esq.*, 2 vol., Londres, 1809 — **Alfred Barry**. *The life and works of Sir J. Barry*, Londres, 1867. — **Sidney Colvin,** *Portfolio*, 1873 (art. sur Barry, Romney, West, H. Fuseli). — **John Galt,** *The life, studies and works of Benjamin West*, Londres, 1820 (2e édit.). — **T. de Wyzewa**, *Thomas Lawrence et la Société anglaise de son temps* (*Gazette des beaux-arts*, 1893). — **Andrew William Raeburn**. *Life of sir Henry Raeburn*. Londres, 1886. — *Some notes of Georges Morland* (*Portfolio*, 1886). — **J. W. Mollet,** *Sir David Wilkie*, Londres, 1881. — **John Ruskin**. *Turner Collection*, Londres. 1857. — **Philip J. Hamerton,** *W. Turner* (*Collection des artistes celebres*. Paris, 1888, in-4). — **Walter Thornbury**, *W. Turner*, 2 vol., Londres, 1862. — **Ch. Robert Leslie,** *The memoirs of John Constable*, Londres, 1845. — **P.-C. Hamerton,** *Constables sketches* (*Portfolio*, 1890). — **Paul Mantz,** *Bonington* (*Gazette des beaux-arts*, 1876). — **Paul Lefort,** *Francisco Goya*, Paris, 1877. — **De la Vinaza,** *Goya* (en esp.), Madrid, 1887.

Musique. — **Bouilly,** *Récapitulations*, 1836-48. — **Henry Cohen,** *Étude sur Berton* (*Art musical*, 1878). — **Arthur Coquard,** *La musique en France depuis Rameau*, 1891, in-8. — **H. Lavoix,** *Hist. de la musique*, 1890 ; Id., *Hist. de la musique dramatique en France*, 1873. — **Pougin,** *Mehul, sa vie, son génie et son caractère*, Paris, 1893 ; *Boeldieu*, Paris, 1875 ; *Un grand theâtre à Paris pend la Revol.* (*Menestrel*, 1886-1888) ; *Chérubini Ibid.*, 1881-1882). — **Soubies** et **Malherbe**, *Precis de l'histoire de l'opéra comique*, 1887, in-12. — Depuis qu'a paru notre volume *Révolution française* (1904), l'œuvre de **Pierre** (Constant (voir ci-dessus, t. VIII, p. 617) s'est accrue du volume : *Hymnes et chansons de la Revolution*, aperçu général et catalogue, gr. in-8, 1904, qui avait été précédé de *Musique des fêtes et cérémonies de la Revol. fr.*, 1899. Nous notons ici ces deux ouvrages bien qu'ils se rattachent moins à la période consulaire-impériale qu'à la période révolutionnaire.

CHAPITRE XI

LES SCIENCES EN EUROPE

De 1789 à 1814.

La transformation de l'enseignement scientifique : l'École polytechnique, l'École normale. — Les créations scolaires et scientifiques de la Révolution française ont été exposées dans le tome précédent [1] ; nous n'avons ici qu'à en faire ressortir les conséquences au point de vue de l'histoire générale des sciences.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est que pour l'enseignement littéraire, jusqu'alors prédominant dans les Universités, l'œuvre de reconstruction n'aboutit pas avant l'organisation impériale de 1808 ; dès 1795, au contraire, l'enseignement scientifique est puissamment constitué sur des bases toutes nouvelles. Non seulement donc les sciences gagnent définitivement, dans l'éducation nationale, le rang que méritaient leurs progrès et les services qu'on peut attendre d'elles, mais aussi le mode de les enseigner subit une transformation essentielle.

Appeler à un concours l'élite de la jeunesse par l'espérance d'une position avantageuse sans désignation immédiate d'une carrière, lui faire donner en commun, par les savants les plus

1. Voir ci-dessus, t. VIII, chap. XI, pages 531-557.

illustres, l'instruction théorique la plus élevée, et cela aussi rapidement que possible, c'est ce qui fut tenté et réussi. Si les nations étrangères n'imitèrent point cette centralisation radicale elles n'en adoptèrent pas moins, plus ou moins vite, les nouvelles méthodes d'enseignement, plus promptes et plus intensives; elles cherchèrent également à confier le professorat à ceux qui étaient les plus capables de faire progresser la science.

Jusque-là, le savant proprement dit n'enseignait que si ses goûts l'y portaient; les Académies, constituées en dehors des Universités, avaient fait peu de place aux professeurs; les pensions accordées à leurs membres suffisaient à assurer des positions convenables à ceux dont les travaux honoraient le pays et auxquels la fortune manquait. Désormais tout est changé : le corps enseignant sera constitué sur de nouvelles bases; il tendra à absorber toute célébrité qui se fait jour en dehors de lui, et le savant non professeur deviendra bientôt une exception.

Les inconvénients de ce système sont évidents en théorie; dans la pratique, ils ne se sont pas fait gravement sentir jusqu'à présent. D'un côté, la réforme des méthodes d'enseignement, trop arriérées à la fin du XVIIIe siècle, était indispensable; la révolution eut donc, immédiatement, les résultats les plus heureux. D'autre part, elle entraîna une réelle vulgarisation de la haute science dans le milieu qui était capable de se l'assimiler; le nombre des vocations scientifiques se trouva dès lors singulièrement accru et ainsi se compensa largement, au point de vue général, la perte de temps occasionnée, pour les sommités, par la charge que leur imposaient les cours et les examens.

Le système centralisateur adopté pour l'École polytechnique, et plus ou moins suivi depuis en France pour les grandes écoles, correspond à un trait particulier de notre génie national, et il est, en tout cas, entré dans nos mœurs. Le danger qu'il offre ne réside point dans la centralisation même qui, sans contredit, a donné les plus heureux effets; il ne devait se révéler qu'assez tardivement, et il consiste en ce que ce système devait, à la longue, entraîner le développement dé préparations

spéciales données à un nombre excessif de candidats, à un âge où le besoin d'une éducation vraiment générale est d'une nécessité incontestable pour permettre le libre essor d'aptitudes qui s'ignorent encore. Il est essentiel à ce sujet de remarquer que pour l'École polytechnique cette préparation spéciale ne se constitua que tardivement et que le mot d'ordre des examinateurs d'admission fut, pendant bien longtemps, de juger, non pas d'après les connaissances réellement acquises, mais d'après les espérances que pouvaient donner les candidats.

Un trait de l'École polytechnique est que l'enseignement scientifique y est exclusivement borné aux mathématiques, à la physique et à la chimie; l'influence extraordinaire qu'exerça son enseignement entraîna, par suite, presque brusquement, entre ces sciences et celles dites naturelles, une séparation tout à fait contraire au courant qui avait dominé pendant le XVIII[e] siècle, et presque analogue à celle qui s'était produite vers la fin du XVI[e]. Les cours de l'École normale de 1795, qui avaient embrassé le cycle complet, ne valurent que comme une tentative brillante, mais sans suite. La création de 1808, faite sur des bases trop étroites, ne devait porter ses fruits complets qu'à la longue. C'est au Muséum et dans les écoles médicales que le haut enseignement des sciences naturelles devait surtout se maintenir.

Les mathématiques pures : Lagrange, Monge, Carnot, Gauss. — Lagrange [1] songeait à retourner à Berlin, lorsqu'il fut heureusement retenu à Paris pour les cours de l'École normale; bientôt après, il occupa pendant deux ans la chaire d'analyse à l'École polytechnique, que son grand âge lui fit résigner, mais non sans qu'il eût, à cette occasion, contribué dans les plus larges mesures au mouvement de réforme par deux de ses plus célèbres ouvrages, sa *Théorie des fonctions analytiques* (1797) et sa *Résolution des équations numériques* (1798). La *Théorie* surtout, où il a cherché, le premier, à donner un fondement rigoureux aux méthodes du calcul infinitésimal et où il a commencé la réaction contre l'emploi des

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 728.

séries dont la convergence n'est pas démontrée, marqua hautement le début de l'ère nouvelle. Si ses principes ont été abandonnés, ce ne fut d'ailleurs que par suite du développement naturel de la notion de fonction, qu'il avait élevée au rang qu'elle devait désormais garder.

Monge (1746-1818), professeur à l'École du génie de Mézières avant la Révolution, y avait créé la géométrie descriptive, pour substituer les constructions graphiques aux calculs complexes usités avant lui dans le tracé des fortifications. La jalousie qui existait entre les écoles militaires de l'ancien régime lui avait fait interdire la publication de sa méthode, qu'il ne fit connaître qu'en 1795, dans le *Journal des Écoles normales*. Il prit la part la plus active à l'organisation de l'École polytechnique et y forma un brillant essaim de géomètres qui devaient bientôt se signaler. Mais il ne sut pas moins appliquer à la géométrie l'algèbre et l'analyse. La théorie générale des surfaces fit grâce à lui les plus grands progrès, par ses recherches sur la courbure et par ses découvertes sur l'intégration des équations dites aux différences partielles.

Lazare Carnot (1753-1823), après avoir « organisé la victoire », consacra les loisirs que lui fit la politique à des travaux mathématiques. Les *Réflexions sur la métaphysique du calcul infinitésimal* (1797) le révèlent comme un profond penseur qui ne se laisse pas séduire, même aux idées de Lagrange. Mais sa *Géométrie de position* (1803), son *Essai sur les transversales* (1806) sont désormais reconnus comme le point de départ de la géométrie moderne et suffisent à le placer au rang des génies qui ont su ouvrir de nouvelles voies à la science.

Si l'on ajoute à ces grands noms celui de Laplace, sur qui nous reviendrons tout à l'heure; si l'on compte la pléiade des maîtres moins originaux, mais dont les ouvrages restèrent longtemps classiques, comme Legendre (1752-1833) et Lacroix (1765-1843); si l'on remarque que les premières promotions de l'École polytechnique fournissent déjà des savants qui, sans avoir encore donné toute leur mesure avant 1815, produisent des ouvrages aussi célèbres que le *Traité de mécanique* (1803) de Poisson (1781-1840), ou les *Éléments de statique* (1804) de

Poinsot (1777-1859), il est clair que la supériorité de la France, pendant cette période, est aussi marquée pour les mathématiques que pour la guerre; et si dans la science pure elle s'élève aussi au premier rang, elle le doit également à l'élan que la Révolution a donné aux esprits, à la liberté conquise, à la réorganisation de l'enseignement.

Les nations étrangères ne prennent pas encore part à ce mouvement : elles sont nettement distancées. L'Angleterre ne présente guère qu'un nom, celui de l'Écossais Ivory (1765-1842), autour d'un important théorème sur l'attraction des ellipsoïdes (1809), mais critique assez malheureux de Laplace. Ce n'est qu'en 1813 que la fondation de l'*Analytical Society* à Cambridge, par Peacock, John Herschell et Babbage, amène l'introduction en Grande-Bretagne des méthodes du continent, la substitution de la notation de Leibniz à celle de Newton, et prépare ainsi la renaissance en Angleterre de la haute culture mathématique.

L'Allemagne est dominée par une école, dite combinatoire, qui pousse à l'excès certaines tendances d'Euler, s'attache à développer des calculs en portant son attention sur la forme, non sur la signification des expressions, et arrive souvent ainsi à des conclusions illégitimes. En revanche, cette nation compte déjà parmi ces mathématiciens un génie de premier ordre, dont l'influence est encore assez faible, mais dans lequel l'âge prochain reconnaîtra le chef vénéré de la brillante école allemande.

Karl Friedrich Gauss (1777-1855), né à Brunswick, a dit de lui-même qu'il savait calculer avant de savoir parler. Il étudia à Gœttingue, sous un maître assez médiocre, l'historien des mathématiques Kæstner, fit dès lors d'importantes découvertes et commença ses *Disquisitiones arithmeticæ* publiées en 1801. Le problème du calcul des éléments de la planète Cérès [1], découverte cette même année, l'attira ensuite vers l'astronomie, et il donna en 1809 sa *Theoria motus corporum cœlestium*. Depuis deux ans il dirigeait un observatoire nouvellement fondé à Gœttingue, où il resta jusqu'à la fin de sa longue carrière. Sa répugnance con-

1. Voir ci-dessous, p. 369.

stante au professorat, son caractère peu communicatif, parfois morose, restreignirent longtemps son influence, ainsi qu'on vient de l'indiquer, et firent qu'il ne forma guère de disciples que par ses ouvrages.

En résumé, le quart de siècle de 1789 à 1815 est pour la mathématique pure une période dont l'importance historique paraît grandir à mesure qu'on s'en éloigne. Pendant le XVIII[e] siècle se sont déroulées jusqu'au bout les conséquences analytiques des conceptions de Descartes, de Newton et de Leibniz : l'effort pour les condenser en une synthèse appropriée à l'enseignement ouvre le champ à des tendances toutes fraîches qui préparent un renouveau inattendu. Les notions et les méthodes qui appartiennent au XIX[e] siècle apparaissent, soit en germe, soit déjà bien formées. La théorie des fonctions, celle des nombres, une nouvelle géométrie, une mécanique nouvelle vont désormais se développer et se superposer à l'édifice déjà construit.

Le système du monde : Laplace. — L'astronomie théorique ne suit pas encore ce mouvement vers l'avenir : l'œuvre accomplie n'en présente qu'un caractère plus grandiose. Ce n'est rien moins en effet que la coordination méthodique et l'achèvement systématique des efforts poursuivis depuis Newton pour déduire de la seule loi de l'attraction l'ensemble complet des phénomènes du mouvement des corps célestes. Et ici, la synthèse est tellement puissante qu'elle dominera toute la science du XIX[e] siècle, et qu'au bout de cent ans, nous ne possédons pas encore le recul nécessaire pour apprécier la véritable importance des additions faites au monument élevé par Laplace (1749-1827).

Fils d'un petit fermier, élevé comme externe d'une école militaire établie à Beaumont-sur-Auge, où il était né, venu à Paris à l'âge de dix-huit ans, l'auteur de la *Mécanique céleste* était presque aussitôt, grâce à l'Alembert, attaché comme professeur à l'École militaire et commençait dès lors à préluder à l'œuvre qui a immortalisé son génie, par de nombreux mémoires adressés à l'Académie des sciences, tandis qu'il collaborait d'autre part avec Lavoisier à d'importantes recherches

de physique et de physiologie[1]. L'Académie lui ouvrit ses portes en 1785. Nommé examinateur des élèves d'artillerie en 1784, il ne reparut dans une chaire qu'à l'École normale de 1795, pour aller ensuite diriger le Bureau des longitudes. Malheureusement pour sa gloire, la politique l'attira et il s'y montra assez versatile[2]. D'abord ardent républicain, il s'attacha à Bonaparte, qui, immédiatement après le 18 brumaire, lui confia pour un moment le portefeuille de l'intérieur, puis le fit entrer au Sénat, et le combla de distinctions. Mais si Napoléon le fit comte (1806), Louis XVIII devait le faire marquis (1817) et pair de France.

La *Mécanique céleste* comprend seize livres distribués en cinq volumes. Les deux premiers, parus en 1799, sont consacrés à l'exposition des théories générales; les deux suivants (1802 et 1805) développent l'application de ces théories aux corps célestes. Quant au cinquième, qui ne parut qu'en 1823-1825, il a le caractère d'un appendice donnant, après une courte histoire de la science, le résultat des dernières recherches de l'auteur sur les points déjà étudiés dans la seconde partie de l'ouvrage.

La célèbre *Exposition du système du monde* (1796), vulgarisation anticipée de la *Mécanique céleste*, est d'une lecture aisée et d'une grande clarté. On se tromperait grandement si l'on croyait retrouver les mêmes qualités dans l'établissement des formules analytiques et dans les calculs de l'œuvre mathématique de Laplace. La formule « Il est facile de voir » y remplace trop souvent l'exposé d'un raisonnement malaisé à retrouver. Le même défaut se rencontre dans la *Théorie analytique des probabilités* (1812), qui est le grand travail de Laplace dans la mathématique pure, mais qui se rattache à son œuvre maîtresse par l'exposé du principe de la méthode des moindres carrés, dont il fit la base de la critique des observations. Il n'en est que plus remarquable que jamais chez Laplace l'obscurité ne cache une erreur ou un défaut de rigueur; elle ne provient que de l'effort vers la brièveté.

Il est inutile d'entrer ici dans le détail des progrès personnellement réalisés par Laplace pour la solution du problème pour-

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 749
2. Les préfaces de ses ouvrages ne le témoignent que trop

suivi depuis Newton. Le trait saillant est que l'auteur des *Principes* avait regardé le système du monde comme instable, avait cru à la nécessité d'une intervention spéciale pour y remettre l'ordre de temps à autre; Laplace « n'eut pas besoin de cette hypothèse »; il parvint à démontrer la stabilité de l'univers au point de vue mécanique. Le seul énoncé de ce résultat montre l'importance philosophique de son œuvre.

Les nouvelles découvertes en astronomie. — Tandis que l'*Almageste* du XIX[e] siècle se constituait sur les observations poursuivies depuis l'antiquité, des découvertes inattendues venaient poser aux calculateurs de nouveaux problèmes et réclamer des méthodes appropriées à des données peu nombreuses et toutes récentes. Le 1[er] janvier 1800, l'astronome Piazzi, en dressant un catalogue d'étoiles fixes, observa à Palerme un astre nouveau qu'il suivit jusqu'au 11 février sans pouvoir décider (l'arc parcouru étant trop petit) s'il s'agissait d'une planète ou d'une comète. La question posée au monde savant fut résolue par Gauss, qui annonça la date et le lieu où Cérès devait reparaître. D'après ses indications, elle fut retrouvée le 2 janvier 1802, par un amateur de Brême, le docteur Olbers : ainsi fut constatée l'existence d'une planète inconnue aux anciens, circulant entre Mars et Jupiter, et comblant ainsi une lacune soupçonnée depuis Képler.

En suivant la planète de Piazzi, Olbers en trouva également par hasard une autre voisine, Pallas, dont Gauss calcula de même les éléments. Le professeur d'astronomie de l'Université de Gœttingue, Harding, cherchant une chance aussi heureuse, la rencontra et découvrit Junon le 1[er] septembre 1804. Gauss montra que les orbites apparentes des trois planètes se coupaient aux mêmes points du ciel. C'était assez pour faire supposer qu'elles avaient une origine commune, que d'autres fragments d'une masse primitive devaient à leur tour passer dans les mêmes nœuds. Olbers se consacra à leur recherche et, le 29 mars 1807, découvrit ainsi la quatrième petite planète, Vesta. Mais trente-huit ans s'écoulèrent avant que s'augmentât le nombre de ces astéroïdes, si considérable aujourd'hui.

Abstraction faite de ces découvertes, c'est en somme toujours

l'Angleterre qui, grâce à William Herschel[1], garde la palme pour les observations astronomiques. En revanche, les savants français, pour déterminer avec le plus d'exactitude possible la base du système métrique, exécutent une opération géodésique d'une importance capitale. Tandis qu'avec de nouveaux instruments créés par Borda, Delambre (1748-1822) reprend la mesure de la méridienne de France, déjà rattachée aux triangulations anglaises, Méchain (1744-1805) la prolonge en Espagne jusqu'à Barcelone et essaie d'aller jusqu'aux Baléares. A sa mort l'Académie le remplace par Biot et Arago, entrés tous deux à l'Observatoire en sortant de l'École polytechnique. Au bout de deux ans, Biot revient en France; Arago assure l'achèvement des mesures jusqu'à Formentera; mais au dernier moment, la guerre de 1808 éclate et le jeune savant doit, au milieu des périls d'une étrange odyssée qui dura neuf mois, rapporter son registre d'observations collé feuille à feuille entre la peau et la chemise.

On obtenait ainsi, avec un degré d'exactitude qui n'avait point encore été atteint[2], la longueur d'un arc embrassant la septième partie du quart du méridien. Il devenait possible, ce qui ne l'avait point encore été, d'évaluer avec une approximation suffisante l'aplatissement de la terre aux pôles. Il fut ainsi déterminé à $\frac{1}{310}$, en concordance très sensible avec le résultat d'une méthode théorique de Laplace, fondée sur l'hypothèse d'une forme rigoureusement elliptique pour le méridien.

En 1798, un physicien anglais, Henry Cavendish (1731-1810), parvint à une détermination précise d'une autre constante astronomique également importante, celle de la densité de la terre, que l'on cherchait vainement depuis longtemps par des méthodes imparfaites. En se servant de la balance de torsion inventée par Coulomb, et en faisant osciller une petite balle de plomb devant une grosse boule du même métal, il rendit sensible et put mesurer l'attraction réciproque de deux sphères de dimensions,

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 738.
2. On admet cependant aujourd'hui l'existence d'une petite erreur, par suite de laquelle l'étalon métrique serait légèrement court par rapport à la dix-millionième partie du quart du méridien.

de poids et de densité connus. La simple application de la loi de gravitation de Newton lui permit dès lors d'assigner la valeur de 5,48 à la densité moyenne de la terre.

Physique : Galvani, Volta. — Comme on vient de le voir, un Italien eut l'honneur, pendant la période qui nous occupe, de la découverte astronomique qui fit le plus de sensation. Deux autres obtinrent en physique une gloire analogue, et par l'importance de leurs travaux conquirent une renommée bien supérieure. Après le long sommeil du XVIII[e] siècle, la patrie de Galilée semble ainsi préluder à un nouvel essor scientifique, que les événements politiques interrompirent malheureusement.

En 1790, Galvani (1737-1798), professeur d'anatomie à l'université de Bologne, fit les célèbres expériences dont il rendit compte l'année suivante dans son mémoire *De viribus electricitatis in motu musculari*. En touchant avec une lame d'un métal les nerfs lombaires d'une grenouille fraîchement tuée, les cuisses avec une autre lame d'un métal différent, et en établissant le contact entre les deux lames, il avait observé des contractions convulsives (secousses galvaniques).

L'expérience fut bien vite répétée de tous côtés, sans qu'on se mît d'accord sur l'explication. Galvani croyait avoir découvert une électricité d'une nature particulière, qu'il appelait *animale*, et suivant la mode du temps, il l'attribuait à un fluide spécial, le fluide *nerveux*. Secrétée par le cerveau, conduite par les nerfs, cette électricité s'accumulait, d'après lui, dans les fibres musculaires, qu'il assimilait à des bouteilles de Leyde : les décharges par l'intermédiaire des nerfs, pendant la vie, étaient la cause des mouvements musculaires. L'arc métallique, dans l'expérience de la grenouille, ne jouait que le rôle d'un conducteur, mettant en évidence cette électricité latente.

La doctrine de Galvani, dont en fait il ne subsiste aujourd'hui qu'un terme technique rappelant le nom du savant italien, trouva de sérieux appuis, entre autres celui d'Alexandre de Humboldt, et se maintint assez longtemps. Mais dès l'origine, elle rencontra aussi d'ardents contradicteurs, surtout Volta (1745-1827), professeur à l'université de Pavie, déjà

connu par l'invention de l'électrophore, du condensateur électrique et de l'eudiomètre pour l'analyse de l'air.

Ce dernier soutint tout d'abord que l'électricité animale ne différait en rien de l'électricité ordinaire, qu'elle pouvait être engendrée, mais non pas emmagasinée dans les organes. Puis, alors que Galvani, après refus de serment à la République cisalpine, avait déjà succombé dans l'indigence [1], il porta son attention sur ce fait que l'expérience de la grenouille ne réussissait qu'avec l'emploi de deux métaux différents, et conclut que le simple contact de ces métaux suffisait pour produire l'électricité, alors que jusque-là on ne l'avait obtenue que par frottement.

Ce fut en cherchant à démontrer cette hypothèse par une accumulation de couples métalliques qu'il arriva, en 1801, à construire sa pile, en interposant entre les couples des rondelles de carton mouillé. Cet appareil lui donna des secousses d'autant plus sensibles que le nombre des éléments était plus considérable et aussi que l'eau employée était plus chargée de sels. Il crut avoir de la sorte suffisamment établi sa doctrine.

Comme les expériences de Galvani, celles de Volta furent bien vite répétées. La pile devint, dans chaque laboratoire, un instrument aussi indispensable que la bouteille de Leyde, et de tous côtés, sans se rendre compte, mieux que Volta, de la véritable cause de la production de l'électricité, on s'ingénia, en tâtonnant, à obtenir, par des modifications plus ou moins graves, des effets de plus en plus puissants avec le moins de frais possible. Ce fut en Angleterre que les meilleurs résultats furent le plus tôt obtenus.

Avec l'électricité produite par frottement, en réunissant par un fil conducteur les corps en tension de signes opposés, on savait depuis longtemps produire un effet sur tel point que l'on voulait, obtenir en somme un transport de force sur ce fil. Mais il fallait ensuite recharger les pôles, on n'avait qu'un effet brusque et instantané. Avec la pile, au contraire, et c'est là le grand intérêt qu'elle offrait, si la tension obtenue aux pôles étaient sensiblement plus faible, elle se renouvelait inces-

1. Volta fut au contraire comblé d'honneurs par Napoléon.

samment; le courant, au lieu d'être instantané, était continu, on pouvait transporter sur le fil un travail mécanique, non pas accumulé d'avance par l'effet du frottement, mais au fur et à mesure de sa production par la pile. A l'électricité statique s'opposait désormais l'électricité dynamique, dont les merveilleuses applications devaient illustrer le XIXe siècle.

Les expériences de Carlisle et de Nicholson montrèrent bientôt que le courant de la pile décomposait l'eau en appelant l'oxygène vers un pôle, l'hydrogène vers l'autre. Tandis que l'étincelle électrique avait servi jusqu'alors à produire des combinaisons de gaz, le nouvel appareil se montrait propre à effectuer des décompositions. Ce fut son premier emploi, dirigé d'ailleurs vers un but scientifique : Humphry Davy soumit la potasse et la soude à l'action d'une pile de 250 couples; il parvint à décomposer ces alcalis et découvrit ainsi leurs métaux.

Les tentatives de perfectionnement de la pile conduisaient en même temps à reconnaître que son fonctionnement exigeait de fait une action chimique du liquide sur l'un des deux métaux accouplés (par exemple, de l'acide sulfurique étendu sur le zinc). Dès lors la thèse de Volta se trouvait fortement ébranlée; il était naturel de penser que l'électricité devait se produire non pas au contact de deux métaux, mais sur la surface attaquée par le liquide, que c'était cette action chimique qui engendrait le courant capable soit d'en produire une autre, soit d'amener des effets simplement mécaniques.

Mais si cette idée se fait jour dès lors, l'époque de son triomphe définitif était loin d'être arrivée : le domaine des actions chimiques avait été jusque-là tellement considéré comme en dehors de l'empire des lois mécaniques, que ce fut seulement à la longue et peu à peu que disparurent, après plusieurs générations, les derniers défenseurs de la doctrine de Volta.

Ainsi la découverte de l'électricité dynamique, un des plus puissants agents du progrès moderne, est exclusivement due à des savants de laboratoire; toutefois sa première origine semble bien avoir été un simple hasard dans une opération culinaire. La suite d'une controverse entre des théories purement hypothétiques et qui aujourd'hui sont également insoutenables

amène la construction pratique d'un appareil dont le véritable jeu restera mystérieux pendant longtemps, et qui n'est tout d'abord qu'un objet de curiosité. Mais presque aussitôt on découvre son application à des questions d'une importance théorique et pratique capitale. L'âge suivant révélera de nouveaux emplois aussi inattendus; l'effort des savants se porte donc sur l'étude des effets du nouvel agent mis au service de l'homme, tandis qu'ils négligent de trancher la controverse théorique qui en a incidemment amené la découverte.

Les physiciens français. — La France ne prend qu'une part très minime aux premières recherches sur l'électricité dynamique; la physique n'y fait pas moins des progrès singuliers, et c'est dans ce domaine qu'éclate immédiatement le mode d'esprit scientifique créé par l'enseignement de l'École polytechnique.

La première promotion donne Malus, Biot, Cagniard de la Tour[1], Fresnel; Gay-Lussac est de 1797; Dulong de 1801; Arago de 1803; Becquerel de 1806; Petit de 1807.

Malus (1775-1812), officier du génie, sert en Égypte, lorsque, convalescent sous la tente, il commence à s'occuper de la théorie de la lumière. Tout en continuant son service actif, il obtient quelques loisirs comme examinateur de sortie de l'École (1805). Il a déjà publié (1807) deux mémoires importants, lorsqu'en 1808, en observant avec un cristal biréfringent le disque du soleil réfléchi sur les vitres du Luxembourg, il constate que les deux images varient d'intensité (jusqu'à s'annuler) suivant l'inclinaison du rayon réfléchi. Il en conclut que la réflexion imprime à la lumière une propriété spéciale; il représente mathématiquement cette propriété (polarisation) dans l'hypothèse, alors régnante, de l'émission, et il détermine avec précision toutes les lois qui la régissent. L'observation primitive faite à la fenêtre de la rue d'Enfer avait ainsi conduit à la révélation d'un nombre infini de phénomènes jusqu'alors abso-

1. L'inventeur de la *sirène* (1819), pour l'évaluation numérique de la hauteur des sons; il eut nombre d'autres idées originales en mécanique et en chimie; en physique, il se consacra surtout à l'acoustique et fit sur les vibrations des verges des expériences restées classiques.

lument ignorés, et qui servent aujourd'hui couramment pour la détermination des minéraux, des roches, ou pour celle de la composition des liquides ou même des gaz.

Malus allait mourir, emporté par une maladie de poitrine, lorsque sa découverte fut complétée par Arago (1786-1853). Le jeune astronome, revenu d'Espagne, était entré d'emblée à l'Institut, et étendait sa brillante activité sur toutes les branches de la science. En 1811, il se préoccupe de vérifier les lois de Malus avec une lunette de Rochon[1] qui existait à l'Observatoire, et dont l'objectif était en cristal de roche. Aucun des astronomes qui s'en étaient servis avant lui n'avait eu l'idée de la diriger vers la terre, sans quoi il aurait pu constater, comme le fit Arago, que les deux images du disque solaire réfléchi étaient teintées de couleurs complémentaires. La polarisation chroma tique était trouvée.

Biot enfin (1774-1862), qui dès 1803 était de l'Institut comme géomètre, et après avoir professé la physique mathématique au Collège de France avait pris la chaire d'astronomie à la Sorbonne, fit, en 1815, dans le même domaine, la dernière découverte capitale, celle du pouvoir qu'ont certaines substances de faire tourner le plan de polarisation, et il sut appliquer cette découverte a l'analyse des liqueurs sucrées.

Fresnel (1788-1827), ingénieur des ponts et chaussées, devait renouveler toute l'optique mathématique en renversant l'hypothèse de l'émission et en revenant à celle de l'ondulation. Mais ce n'est qu'en 1815 que, suspendu, comme royaliste, pendant les Cent-Jours, il emploie ses loisirs forcés en commençant ses expériences sur les franges irisées obtenues par diffraction, et il ne dépasse pas encore le niveau déjà atteint en 1803 par l'Anglais Thomas Young[2].

Gay-Lussac (1778-1850) et Dulong (1785-1828) sont des chimistes professionnels[3]. Le premier était élève ingénieur des

1. Cette lunette, qui renferme un prisme biréfringent qu'on peut faire tourner de façon à amener les deux images en contact, sert en astronomie comme micrometre. Rochon (1741-1817), astronome de la marine française, apporta d'ailleurs de nombreux perfectionnements à la construction des instruments d'optique.

2. De même, Becquerel, brillant officier du génie, ne commença sa carrière scientifique qu'après sa mise a la retraite, en 1815, comme chef de bataillon.

3. Quant a l'associé de Dulong, Petit (1791-1810), mort a vingt-neuf ans, il avait été choisi, a vingt-trois, comme professeur de physique à l'Ecole polytechnique

ponts et chaussées, lorsque Berthollet, revenant d'Égypte, l'attacha à son laboratoire. Bientôt il sera répétiteur, puis professeur de chimie à l'École polytechnique. Quant à Dulong, son état de santé ne lui avait pas permis de sortir dans l'artillerie; il s'était fait médecin, mais s'occupait surtout de chimie, lorsque Berthollet l'attacha à son laboratoire d'Arcueil (1811); il y débuta par la découverte du chlorure d'azote, qui lui coûta d'abord un doigt, puis un œil. Presque en même temps il entrait comme maître de conférences à l'École normale.

Mais, à cette époque, les chimistes ont besoin de recherches d'ordre essentiellement physique. La distinction récente des divers gaz, leur multiplication toujours croissante à la suite de l'isolement de nouveaux radicaux ou de la découverte de nouvelles combinaisons, obligeaient à l'étude de leurs propriétés non chimiques. Il fallait déterminer les densités, les coefficients de dilatation, les chaleurs spécifiques; les mêmes problèmes se posaient pour les vapeurs, et l'étude de leurs tensions prenait d'autre part une importance capitale en raison des applications mécaniques de la vapeur d'eau. Il s'agissait surtout de dégager des lois générales, et de relier, s'il était possible, les propriétés physiques aux propriétés chimiques.

Le début de Gay-Lussac (1802) est l'établissement de la loi, pratiquement valable, sinon rigoureusement exacte, que la dilatation des gaz est indépendante de leur pression et que le coefficient en est le même pour tous. Il étend d'ailleurs cette loi aux vapeurs, et il prouvera plus tard que leur tension est la même dans le vide et dans les mélanges gazeux. Il étudiera aussi le refroidissement dû à la détente et posera ainsi, notamment par l'expérience des deux ballons (1807), un des principaux fondements expérimentaux de la thérie mécanique de la chaleur [1].

Après avoir vérifié par l'expérience les lois de la capillarité, établies théoriquement par Laplace, Gay-Lussac exécute en 1804 deux célèbres ascensions en ballon pour l'investigation scientifique de l'atmosphère. Dans la première, qu'il fait avec Biot,

1. La détente, effectuée d'un ballon plein dans un ballon vide, s'effectue sans perte ni gain de chaleur pour l'ensemble.

il ne s'élève qu'à 4000 mètres; mais dans la seconde il atteint, seul, la hauteur de 7000 mètres.

En 1805, il entreprend, avec Humboldt, de nombreuses expériences pour l'analyse exacte de l'eau, et constate la simplicité du rapport des volumes des deux gaz composants. La continuation de ses recherches dans cet ordre d'idées est interrompue par un voyage en Italie, qu'il fait avec le savant allemand, et où il s'occupe surtout d'observations magnétiques. Ce n'est qu'en 1808 que, déjà membre de l'Institut depuis deux ans, il se croit en mesure d'énoncer la loi générale à laquelle son nom est justement resté attaché : que, dans toutes les combinaisons, les volumes des composants et celui du composé à l'état gazeux sont respectivement entre eux dans des rapports simples. C'était la première loi qui établissait un lien numérique entre une propriété physique d'un corps (la densité) et sa caractéristique chimique. La seconde est celle qu'énoncèrent Dulong et Petit.

L'Académie des sciences avait mis au concours, en 1811, la question de la chaleur spécifique des gaz. En 1813, elle couronna le travail de Laroche et Bérard, qui créèrent une méthode pour la détermination du coefficient sous pression constante, mais qui n'obtinrent pas de résultats définitifs. En 1815, l'Académie proposa la question du refroidissement. Dulong et Petit s'associèrent pour la résoudre et en firent l'objet d'un travail magistral. C'est comme conséquence particulière d'expériences comprises dans leur programme, et exécutées sous volume constant, qu'ils établirent l'égalité de chaleur spécifique pour les volumes égaux de tous les gaz simples.

Physiciens et chimistes anglais : Dalton et Davy. — La brillante école des physiciens français ne pouvait trouver de rivaux qu'en Angleterre. L'état de guerre presque continuel entre les deux nations, tandis que les mêmes questions scientifiques se posaient des deux côtés de la Manche, fit d'ailleurs que les recherches furent poursuivies à peu près isolément de part et d'autre et que la priorité des découvertes est souvent matière à contestation, alors que leur indépendance ne doit pas faire de doute.

Nous avons déjà indiqué que Thomas Young (1773-1829), médecin qui s'occupait de toutes sortes de questions, avait soulevé contre l'hypothèse de l'émission une redoutable objection, en montrant que, dans certaines circonstances, deux rayons lumineux, *interférant* entre eux, pouvaient produire de l'obscurité. C'est le point de départ de Fresnel, qui cependant ignora longtemps les travaux de Young. De même Daniel Brewster (1781-1868), l'inventeur du kaléidoscope (1819), suivit au moins de très près Biot et Arago dans plusieurs de leurs expériences concernant la polarisation.

L'existence du spectre calorifique obscur fut annoncée en 1801 par l'astronome William Herschel ; celle du spectre chimique invisible (action sur le chlorure d'argent) le fut par Wollaston.

Rumford (1753-1814) et Leslie (1766-1828) sont bien connus par leurs travaux et leurs inventions concernant l'étude ou l'emploi de la chaleur; mais tous ces noms pâlissent devant ceux de Dalton (1766-1844), et de Davy (1778-1829), qui sont surtout des chimistes, comme Gay-Lussac en France.

Le premier est le fondateur de la théorie atomique, qui mérite un exposé spécial.

L'idée qu'un corps composé ne peut être bien défini que si les proportions en poids des éléments composants sont bien déterminées, semble tellement nécessaire qu'on ne comprend guère tout d'abord que la question ait jamais pu se poser. Or s'il y a des proportions définies, il s'ensuit immédiatement que dans deux composés analogues, par exemple le sulfate de potasse et le sulfate de soude, il y a, pour un même poids d'acide sulfurique, certains poids de potasse et de soude qui peuvent se substituer l'un à l'autre, qui sont chimiquement *équivalents*. Et en allant de proche en proche, par substitution, de toutes les manières possibles, on doit conclure, dès lors, ce semble à priori, que tout corps est chimiquement déterminé par un poids relatif, le représentant comme équivalent, au moins dans la série des substitutions effectuées.

Cependant ce n'est que d'une façon exclusivement expérimentale et seulement sur les sels, que ces conclusions avaient été établies par deux chimistes allemands, Wentzel (*Leçons sur*

l'affinité, 1777) et Richter (*Stœchiometriæ rudimenta*, 1792-1794). C'est qu'en fait le principe des proportions définies était en désaccord avec les idées vagues de transmutation qui avaient si longtemps dominé la chimie, qu'il semblait démenti par les résultats variables des analyses, encore passablement imparfaites, et que l'étude des alliages et des dissolutions paraissait indiquer la possibilité de combinaisons en toutes proportions. Aussi le chef de l'école française depuis la mort de Lavoisier, Berthollet, resta longtemps sans admettre, dans sa rigueur nécessaire, le principe des proportions définies; au lieu d'une loi quantitative précise, il voulait voir, dans les combinaisons, des faits qualitatifs dépendant de l'équilibre entre l'affinité et les diverses autres forces naturelles.

En tout cas, les travaux de Wentzel et de Richter ne furent mis en lumière que lorsque Berzélius revint à leur point de départ pour opposer le système de l'équivalence à la doctrine atomique, suspecte par la part qu'elle faisait à l'hypothèse Le grand coup, sans précédents véritables, fut donc frappé par Dalton, en 1801, lorsqu'il énonça la loi des proportions multiples.

Lorsque deux corps se combinent en différentes proportions, si l'on suppose que le poids de l'un est constant, les poids de l'autre sont entre eux dans des rapports numériques très simples. Cela suffisait à Dalton pour conclure que chaque corps simple devait être composé d'atomes, ayant tous le même poids, caractéristique du corps, que chaque corps composé était formé de molécules élémentaires renfermant chacune un petit nombre bien défini des atomes de chaque composant. De là la possibilité de représenter chaque corps chimique par une notation très simple indiquant le nombre des atomes de chaque nature dans la molécule élémentaire.

Le principe posé par Dalton devait naturellement s'imposer; mais ce ne fut pas sans réserves, soit sur l'étendue des conséquences, soit sur l'hypothèse atomique. En Angleterre même, au lieu de dire *poids atomiques*, Davy se borne à parler de *nombres proportionnels*, Wollaston [1] d'*équivalents* En France,

1. Wollaston (1766 1828) a donné son nom à une forme de pile électrique. On

Gay-Lussac se garde de tirer de ses propres découvertes la conclusion [1] que les volumes égaux de gaz simples devaient contenir le même nombre d'atomes; il cherche même à respecter les convictions de Berthollet. Dalton, de son côté, révoquait en doute l'exactitude des expériences volumétriques de Gay-Lussac [2]. Cependant, à moins de partir de ces expériences, la théorie atomique ne pouvait trouver une base solide pour ses déterminations numériques; son triomphe fut donc retardé, et le champ resta libre pour le compromis que fit adopter Berzélius.

Humphry Davy, d'abord aide-pharmacien, s'était formé lui-même. Attaché à un Institut médical, à l'âge de vingt et un ans (1799), il se fait aussitôt un nom en expérimentant sur lui-même les effets de l'oxyde nitreux (protoxyde d'azote) découvert par Priestley. Rumford le prit comme professeur de chimie (1801) de l'Institution Royale, qu'il venait de fonder à Londres; Davy y eut un grand succès, et dès 1803 il était admis à la *Royal Society*.

Nous avons déjà indiqué sa découverte capitale, la décomposition des alcalis par la pile et la preuve qu'ils sont formés par une combinaison de l'oxygène et d'un métal. Ce ne fut qu'assez longtemps après avoir isolé le potassium et le sodium que Davy parvint à décomposer par le même procédé la chaux, la baryte, la strontiane et la magnésie.

Possédant dans le potassium un corps essentiellement avide d'oxygène, il voulut tout d'abord s'en servir pour résoudre un problème qui arrêtait tous les chimistes. D'après la doctrine de Lavoisier, tout acide contenait de l'oxygène; il devait donc en être ainsi pour l'acide qu'on tirait du sel marin, et qu'on appelait muriatique (chlorhydrique). Scheele en avait tiré un gaz

lui doit la découverte du palladium et du rhodium (1804), qu'il trouva dans le minerai de platine.

1. Elle fut toutefois émise en 1811 par le chimiste italien Avogadro et bientôt renouvelée par Ampère. En France, ce fut Proust (1755-1826) qui soutint dès l'origine la loi des proportions définies.

2. Dalton rivalisait avec Gay-Lussac pour l'étude des propriétés générales des gaz et des vapeurs; il avait trouvé un coefficient de dilatation plus élevé que celui auquel s'arrêta le savant français, et qui est lui-même un peu trop fort. Ces inexactitudes proviennent de l'imparfaite dessiccation des vases sur lesquels on opérait. — D'autre part, c'est Davy qui paraît avoir le premier énoncé, avant Gay-Lussac, l'indépendance de la dilatation des gaz par rapport à leur pression.

coloré, mais en lui fournissant de l'oxygène, au lieu de lui en enlever. Ce gaz était donc, pour l'école de Lavoisier, de l'acide muriatique oxygéné, et le radical simple de cet acide restait à trouver.

Davy essaya de l'isoler en faisant agir le potassium sur l'acide muriatique. Mais la conséquence de ses recherches (1808) fut que cet acide ne contenait nullement de l'oxygène, qu'il était, tout au contraire, formé d'une combinaison entre l'hydrogène et le gaz de Scheele. Ce dernier devait dès lors être considéré comme un corps simple, et Davy l'appela *chlorine*, nom que les chimistes français abrégèrent en *chlore*.

En effet, dès qu'on eut en France connaissance de ces recherches, Gay-Lussac s'associa avec son collègue de l'École polytechnique, Thénard (1777-1857), pour en poursuivre de semblables. Cette collaboration aboutit à quinze mémoires réunis en 1811 en un volume spécial. Les deux savants parviennent tout d'abord à préparer le potassium et le sodium par un procédé purement chimique, en décomposant les alcalis par le fer chauffé au rouge; ils peuvent dès lors obtenir ces métaux en assez grande quantité pour les utiliser commodément dans d'autres réactions, et c'est ainsi que décomposant l'acide borique au moyen du potassium, ils découvrent et isolent le bore. Ils créent la méthode d'analyse élémentaire des matières organiques. Ils concluent (contre Berthollet et contre leur croyance primitive) à la simplicité chimique du chlore, c'est-à-dire dans le sens de Davy.

En 1813, ce dernier fut spécialement autorisé à venir en France pour se rendre en Italie. Invité à examiner une substance récemment trouvée dans le sel de varech par un salpêtrier de Paris, nommé Courtois, et qu'étudiait le chimiste Clément-Desormes, Davy déclara que ce devait être un corps simple, chimiquement analogue au chlore, et qu'il proposa de nommer *iodine*. Presque aussitôt Gay-Lussac communiqua à l'Académie des conclusions dans le même sens, en adoptant le terme d'*iode*. En tout cas cette découverte confirmait complètement la doctrine du savant anglais et la modification essentielle qu'il avait apportée aux conceptions de Lavoisier.

L'école de chimie française. — Gay-Lussac poursuivit ses recherches pour trouver les autres corps de la série formant des acides hydrogénés. S'il ne parvint pas à isoler le fluor, il le détermina comme radical simple.

Mais, en 1815, à la suite de recherches laborieuses sur l'acide prussique, il découvrit le cyanogène et prouva en même temps que ce corps était chimiquement analogue au chlore et à l'iode, tandis qu'il était formé par une combinaison du carbone et de l'azote. Cette brillante découverte était loin de clore la carrière de l'illustre savant, mais désormais il se consacrera surtout au progrès de la chimie industrielle et au perfectionnement des méthodes qui lui sont propres. De même Davy est absorbé désormais par les questions pratiques; il va inventer sa lampe (1817) et trouver le moyen de préserver le doublage des navires contre l'action de l'eau de mer.

L'importance prise ainsi par les applications de la chimie dans la vie des savants les plus illustres témoigne que non seulement les nouvelles découvertes permettaient de résoudre une foule de problèmes qu'on ne savait auparavant comment aborder, mais encore qu'elles avaient amené la création d'industries se développant rapidement et qui, faute d'un personnel d'ingénieurs-chimistes, constitué seulement bien plus tard, devaient sans cesse recourir aux maîtres de la science. Tandis que le physicien reste dans son laboratoire, que le perfectionnement du mode d'emploi de la vapeur comme force motrice est désormais surtout l'affaire du mécanicien, que l'électricité dynamique sera bien longtemps encore avant d'être utilisée pratiquement, le chimiste cherche et trouve dès l'origine l'application des réactions qu'il invente, celle des propriétés des corps nouveaux qu'il découvre.

Dès 1789, l'acide muriatique oxygéné (chlore) est employé, sur les indications de Berthollet, pour le blanchiment des étoffes. Pendant la Révolution, si Lavoisier succombe comme ancien fermier général, ses disciples sont mis en réquisition pour la défense nationale, et les services qu'ils rendent les attachent de plus en plus aux questions pratiques. L'interruption du commerce maritime et le blocus continental, en obli-

geant de s'ingénier pour suppléer au défaut des produits des deux Indes (par la fabrication du sucre de betterave, des étoffes dites indiennes, etc.), entretiennent ce puissant élan. Aux Fourcroy, aux Chaptal, succèdent les Vauquelin, les Thénard, et à côté d'eux nombre d'autres travailleurs, qui se signalent par des recherches en tous sens.

Quant aux progrès théoriques, nous les avons déjà suffisamment indiqués. Mais si nous avons marqué le terrain sur lequel se maintint Berthollet, nous devons ajouter que son *Essai de statique chimique* (1803) resta longtemps un ouvrage capital et que ses lois sur la double décomposition des sels, ainsi que celle de son élève Dulong sur les réactions entre les sels insolubles et les carbonates alcalins, sont le point de départ d'un ordre de recherches de la plus haute importance et qui, pourtant, n'ont été reprises que de nos jours.

En dehors de la France et de l'Angleterre, tandis que l'Allemagne se débarrassait avec peine de la doctrine du phlogistique, l'école de Bergman et de Scheele trouvait en Suède un brillant héritier dans Berzélius (1779-1848). Nous devons le réserver pour le prochain volume, en nous contentant aujourd'hui de remarquer que ce fut en appliquant les procédés de Gay-Lussac et de Thénard pour la réduction de l'acide borique qu'il s'illustra par la découverte du silicium (1809) et du sélénium (1817).

Histoire naturelle; Cuvier. — La France, pendant la période qui nous occupe, ne s'élève pas seulement au premier rang pour les sciences mathématiques et physiques; sa suprématie s'affirme également dans les sciences naturelles, et dans ce domaine elle se trouve encore moins contestée.

Le monument commencé par Buffon et que Lacépède achevait n'était pas encore terminé que perçaient les hommes qui allaient entraîner la zoologie dans de nouvelles voies. La réorganisation du Jardin des plantes sous le nom de Muséum, en 1794, y fit entrer Lamarck, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier.

Lamarck (1744-1829) était déjà bien connu tant par sa *Flore française* (1778), pour laquelle il avait imaginé la méthode

dichotomique de classification et qui l'avait fait entrer à l'Académie, que par les missions scientifiques qu'il avait accomplies. Nommé professeur de zoologie, il devint aveugle de bonne heure, mais n'en continua pas moins ses travaux, aidé par Latreille, l'historien des insectes et des crustacés. Les ouvrages capitaux de Lamarck sont sa *Philosophie zoologique* (1809) et son *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* (1815-1822). Longtemps on se contenta d'en qualifier les vues de profondes, mais trop hardies; aujourd'hui l'école évolutionniste reconnaît en Lamarck le premier fondateur de sa doctrine.

Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844) n'avait que vingt et un ans, et ne s'était jusqu'alors occupé que de minéralogie. Ses efforts heureux pour sauver son maître, l'abbé Haüy, lui procurèrent l'amitié de Daubenton, qui le fit entrer comme démonstrateur au Jardin des plantes. La démission de Lacépède, qui, malgré les instances de Saint-Hilaire, ne voulut pas reprendre de chaire, fit presque aussitôt du jeune étudiant un professeur de zoologie, science qu'il ne connaissait pas. Dès l'année suivante, il s'enthousiasme à la lecture de notes d'étude rédigées par un jeune précepteur d'une famille normande, et que lui a communiquées un ami commun; il devine le génie de George Cuvier (1769-1832), le fait venir à Paris (1795) et lui fait donner la suppléance de la chaire d'anatomie comparée. Cuvier, qui s'était formé seul, était déjà de fait un zoologiste assez remarquable pour qu'une fois à Paris sa valeur fût unanimement reconnue; le 30 décembre de la même année, il entrait d'emblée à l'Institut, grâce à Lacépède, sans avoir, pour ainsi dire, rien publié. Mais pour l'enseignement de l'anatomie comparée, qu'il devait porter si haut, il n'était guère plus préparé que Saint-Hilaire pour la zoologie. Il y a donc là un double et singulier exemple de ce que peut le génie scientifique dirigé par les circonstances dans d'autres voies que celle de sa vocation apparente.

Les deux jeunes savants qui, dans leur vieillesse, devaient engager une lutte célèbre [1], furent naturellement l'un pour l'autre, pendant longtemps, de précieux collaborateurs. Mais

1. En 1830 : Geoffroy Saint-Hilaire soutenait l'unité de type organique, que Cuvier rejetait comme un rêve métaphysique.

tandis que Geoffroy Saint-Hilaire suivait Bonaparte en Égypte, se consacrait à décrire les richesses scientifiques qu'il en rapporta [1], et différait l'exposé de ses idées, Cuvier, servi par les circonstances, s'élevait à la plus haute fortune. Son extrême activité lui permet de suffire aux tâches les plus variées : il est secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (1803), occupe trois chaires et s'acquitte en même temps de missions pour organiser des lycées ou des facultés. On a peine à s'expliquer qu'il ait pu mener à bien les études nécessaires aux ouvrages qui l'ont immortalisé et ne pas laisser, dans la composition ou la rédaction de ses écrits, plus de traces de précipitation.

Les premiers travaux qu'il publia (1798) sont relatifs à la classification des animaux; il en subordonna d'abord les caractères aux signes distinctifs fournis par les organes de la génération et de la nutrition. Ce n'est qu'à partir de 1812 qu'il prit comme base de son système le plan du système nerveux : ses idées définitives sont exposées dans son *Règne animal* (1816) : elles ont dominé jusqu'aux récents progrès de l'embryologie.

Ses *Leçons d'anatomie comparée* datent de 1800 à 1805. Cette œuvre célèbre est aujourd'hui considérée comme créatrice, quoique cette branche de la science eût déjà, avant Cuvier, reçu son nom. Mais il sut, en tout cas, formuler le premier des lois et en montrer l'application.

C'est grâce à ces lois qu'il put notamment constituer la paléontologie, deviner les caractères d'animaux dont les espèces ont disparu et dont on ne possède que des squelettes plus ou moins incomplets. Ses premières *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes* sont de 1812.

Parmi les écrits qu'il publia avant 1815, on doit encore signaler son *Rapport historique sur les sciences naturelles depuis 1789*, imprimé en 1810, et les *Éloges* qu'il prononça comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (à partir de 1800) et qui ont également une haute importance historique.

Pendant que la zoologie s'ouvrait ainsi de nouvelles voies, la botanique continuait à être cultivée activement : de 1789 à

1. Il n'entra à l'Institut qu'en 1807

1824, Antoine-Laurent de Jussieu cherche, dans une série de mémoires successifs, à perfectionner sa méthode de classification, ainsi que les descriptions des familles et des genres. Mais son système est loin d'être unanimement adopté pour ce qui concerne le groupement naturel des familles, et nombre d'autres méthodes sont proposées. Toutefois le seul progrès réalisé le fut par Augustin-Pyrame de Candolle (1778-1841), Genevois, dans sa *Théorie élémentaire de la botanique* (1813; 2e éd. 1819); il conserva d'ailleurs, sous d'autres noms qui n'ont point été adoptés, les trois grandes divisions de Jussieu en acotylédones, monocotylédones et dicotylédones.

Une nouvelle branche de la science est fondée d'autre part dans l'*Essai sur la géographie des plantes* (1805) d'Alexandre de Humboldt et de Bonpland, au retour du voyage de ces deux savants en Amérique (1799-1804).

La paléontologie végétale ne donne encore lieu qu'à quelques essais peu importants, mais les travaux de Cuvier, et notamment son *Discours sur les révolutions du globe*, en tête de ses *Recherches* de 1812, impriment un nouvel élan aux études géologiques.

Tandis que, reprenant et développant ses travaux antérieurs dans un grand *Traité de minéralogie* (1801), Haüy ouvrait définitivement l'ère nouvelle de cette science en la fondant sur la cristallographie, l'Allemand Werner (1750-1817) développait à l'École des mines de Freyberg des méthodes qui balancèrent un moment celles du savant français. S'attachant exclusivement aux caractères extérieurs des minéraux, à ceux que l'on peut constater sans le secours d'aucun instrument artificiel, Werner sut définir ces caractères avec une précision inconnue jusqu'alors et instituer un ordre de détermination méthodique. Il voulut d'ailleurs constituer trois branches de la science : l'*oryctognosie*[1], connaissance des minerais et art du mineur; *géognosie*, connaissance positive des masses constitutives de l'écorce terrestre; *géogénie*, théorie de la formation du globe. Sur ce dernier point, il soutint l'origine exclusivement aqueuse de tous les terrains, et fut ainsi le chef de l'école dite « neptunienne ».

1. Son *Traité*, qui porte ce titre (1792), est aujourd'hui le plus remarquable des ouvrages qu'il ait laissés.

En France, comme en Angleterre, dominaient au contraire les idées développées dans les *Époques de la Nature* de Buffon, et on était porté à attribuer la prépondérance aux effets de la chaleur centrale du globe; on était plutôt « vulcanien ». La *Théorie de la terre* de Hutton (1795), les développements que lui donna Playfair en 1802, sont particulièrement remarquables comme essais d'expliquer les révolutions du globe par des causes analogues à celles que nous voyons agir de nos jours dans les tremblements de terre et les éruptions volcaniques, et de rendre compte en même temps de l'état de stabilité relative de l'écorce terrestre actuelle. Cependant la discussion entre « neptuniens » et « vulcaniens » se concentra en particulier sur l'origine des basaltes Le géologue français le plus éprouvé, Dolomieu (1750-1801), quoique « vulcanien » décidé, crut devoir concéder que de ces roches les unes sont d'origine aqueuse, tandis qu'une partie seulement serait volcanique.

Mais l'école de Werner devait succomber sous les coups des plus brillants élèves du maître, Humboldt (1769-1859) et surtout son ami Léopold de Buch (1774-1853). Ce dernier, qui en 1798 commence par l'Italie et l'Auvergne ses voyages sans cesse renouvelés, abandonna bientôt ses convictions primitives devant l'examen des terrains nettement volcaniques. En Suède, il constate les effets des soulèvements sans éruption et en fait le point de départ d'une théorie qu'il ne généralisera qu'en 1822. Ses observations sur la formation des masses dolomitiques du Tyrol sont, d'un autre côté, l'origine de la doctrine du métamorphisme, qui, de fait, a permis de résoudre la plupart des questions réellement débattues entre « vulcaniens » et « neptuniens ».

Les découvertes paléontologiques de Cuvier portaient désormais sur un autre point l'attention principale; il s'agissait de reconnaître l'ordre de succession des différents terrains d'origine aqueuse, caractérisés par leurs fossiles. Cuvier résolut le problème dans ses grandes lignes et sut notamment faire l'importante distinction des sédiments d'eau douce et des sédiments d'eau de mer. Sa doctrine laissait toutefois à désirer sur deux points principaux. Il considère les époques géologiques successives comme séparées par des bouleversements anéantissant

plus ou moins complètement la faune antérieure, et suivis de l'apparition d'espèces nouvelles; il croit possible de démontrer qu'une dernière, grande et subite révolution de ce genre a eu lieu il y a seulement cinq à six mille ans. La netteté de ces affirmations avait au moins l'avantage de préciser les points sur lesquels devait nécessairement s'engager la polémique.

Physiologie, médecine et chirurgie. — Il n'est pas jusqu'à la médecine où la France, jusqu'alors en arrière des autres nations, n'arrive à les dépasser dans l'élan imprimé par la Révolution. Bichat (1771-1802), élevé à Lieny, vient à Paris en 1793 et s'attache au chirurgien Desault, qui avait créé à l'Hôtel-Dieu de Paris la première grande école de clinique qu'on ait eue dans notre pays; Desault lui donna la direction de son *Journal de chirurgie*; quand il meurt, Bichat réunit les *Œuvres chirurgicales* de son maître et les publie en 1798 et 1799. Cette tâche terminée, il abandonne la chirurgie pour s'adonner exclusivement à la physiologie et donne en 1800 son *Traité des membranes* et ses *Recherches sur la vie et la mort*, en 1801 son immortelle *Anatomie générale* et le commencement de l'*Anatomie descriptive* qu'il ne peut achever. En 1802, épuisé par un travail surhumain, il était emporté par une fièvre typhoïde, laissant des papiers qui attestent son plan de parcourir le cycle entier de la médecine. A la gravité des réformes qu'il avait introduites en physiologie, on peut estimer celles que sa mort a retardées dans les autres branches de la science.

On rattache Bichat a Bordeu et à Barthez; le fait est qu'il suit des principes déjà énoncés par eux et qu'il introduit à Paris les idées de Montpellier. Mais ce qui le met hors pair, c'est qu'il montre, par des œuvres capitales, comment ces principes doivent être entendus et appliqués; c'est que, ces idées, il les plie aux conclusions qu'il tire d'observations méthodiques et multipliées, et qu'il donne l'exemple de ce que peut la méthode d'expérimentation bien dirigée. Avant tout, il écarte la question des causes des phénomenes: c'est le sens de sa célèbre définition souvent raillée : « La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort. » Il ignore et veut ignorer ce qu'est la vie dans son essence, mais il sait distinguer avec précision les pro-

priétés vitales, qui ne peuvent s'expliquer par les lois physiques connues, et les propriétés non vitales. Ainsi l'extensibilité et la contractilité simple des tissus sont purement physiques, elles subsistent après la mort; il reconnaît, au contraire, une sensibilité organique (non perçue) et une sensibilité animale (consciente), auxquelles correspondent une contractilité organique et une contractilité animale. Mais sa grande œuvre est d'avoir décomposé toute l'économie animale en tissus simples, éléments premiers des organes au point de vue physiologique, et suffisant, par leurs propriétés, à en assurer le fonctionnement.

Son principe en pathologie est que les maladies ne sont que l'altération des tissus et qu'elles diffèrent suivant les tissus atteints : d'où, en thérapeutique, la conséquence que le but à atteindre est de ramener les propriétés vitales altérées à leur type normal. C'est de ces principes que partent les grands médecins du commencement de notre siècle.

Broussais (1772-1838), qui suivit constamment les armées, publia en 1808 son *Histoire des phlegmasies chroniques*, suivie en 1817 de son *Examen des doctrines médicales*; ces ouvrages opérèrent une véritable révolution thérapeutique. Voyant la source de toutes les maladies dans l'inflammation des tissus, il prescrivit un traitement qui fut appelé *antiphlogistique*, et qui semble, en fait, avoir été justifié par le régime habituel des militaires de l'Empire.

Corvisart (1776-1821), professeur au Collège de France (1797), médecin de Napoléon, appliqua en particulier les méthodes de Bichat à l'étude des maladies du cœur; Laennec (1781-1826), l'inventeur de l'auscultation et du *stéthoscope*, l'imita pour les maladies de poitrine.

Un des maîtres de Bichat, Pinel (1745-1826), médecin en chef de Bicêtre (1785), puis de la Salpêtrière (1794), avait fait substituer des mesures de douceur aux traitements barbares que l'on faisait subir aux aliénés. Sa *Nosographie philosophique* (1798) est notable en ce que, se réclamant de Condillac, il a cherché à réformer l'étude des maladies par une langue bien faite, et que ce fut la lecture de cet ouvrage qui inspira à Bichat le plan de son *Traité des membranes*. Cabanis (1757-1808), dans ses écrits

médicaux, et surtout dans ses *Rapports du physique et du moral de l'homme* (1802), se montre au contraire attaché aux idées du siècle qui venait de s'écouler, mais donne d'utiles conseils pour l'observation médicale et insiste sur la distinction du système nerveux en cérébral et en ganglionnaire.

Quant à la chirurgie, les grands praticiens de l'époque, Percy, Larrey, sont naturellement aux armées; ils forment leurs aides sur place, par la pratique; l'indécision n'est pas de mise, il faut savoir ce qu'il y a à faire; il faut le faire vite et bien. C'est la devise générale. Mais la tendance de la génération révolutionnaire avait déjà été exprimée par Fourcroy dans son rapport sur l'organisation des écoles de santé : peu lire, beaucoup voir, beaucoup pratiquer.

Desault, qui semblait prédestiné à diriger le mouvement de rénovation, mourut trop jeune, en 1795; la place de chef d'école, qui était à prendre à Paris, ne fut remplie qu'un peu tard par Dupuytren (1777-1835). Chef des travaux anatomiques à la Faculté de Paris dès l'âge de vingt-quatre ans, il monta en 1812 dans la chaire de médecine opératoire, et fut en 1815 nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu. Dupuytren a peu écrit : mais il eut, comme professeur, une valeur exceptionnelle, et, travaillant avec acharnement, il sut faire converger tous ses efforts vers un but : la précision du diagnostic. Lorsque la paix rétablit les communications scientifiques régulières entre les nations européennes, son nom éclipsa ceux des chirurgiens qui présidaient ailleurs au mouvement de rénovation, comme Scarpa (1747-1832) à Pavie, ou Astley Cooper (1768-1841) à Londres.

Résumé général de l'ensemble du mouvement scientifique. — Le tableau dont nous avons essayé d'esquisser les différentes parties tranche très nettement avec celui de la science au XVIIIe siècle. Ce dernier offrait le développement naturel et sans à-coups des prémisses posées par Descartes, Newton et Leibniz. La période de la Révolution et de l'Empire, même au point de vue strictement scientifique, est un nouveau « tournant » de l'histoire.

On pouvait pressentir les grandes synthèses accomplies par Lagrange et Laplace; mais qui aurait pu prévoir ce retour à la

géométrie, dont Monge donne le signal, et quelles raisons l'ont empêché de se produire plus tôt? Lorsque Lagrange croyait avoir touché le tuf en analyse, qui pouvait soupçonner les nouvelles voies que la science pure allait s'ouvrir, les domaines inexplorés qui restaient aux investigateurs du xix[e] siècle?

Les lois qui président au développement des connaissances apparaissent mieux, il est vrai, pour les sciences d'observation. L'exploration minutieuse du ciel devait forcément amener, un peu plus tôt, un peu plus tard, la découverte des petites planètes; l'électricité dynamique ne pouvait être reconnue qu'une fois l'électricité statique bien étudiée; la polarisation, les interférences, ne correspondent point à des phénomènes qui se présentent immédiatement lorsqu'on commence à étudier l'optique; les lois de Dalton et de Gay-Lussac ne pouvaient être établies qu'après les découvertes de Lavoisier; l'anatomie comparée et la paléontologie sont le couronnement d'une science, fruit d'études séculaires, non pas une création spontanée; l'œuvre de Bichat porte le même caractère.

Mais si l'on considère l'ensemble de ces découvertes qui se pressent dans un court espace de temps et se disputent l'attention des savants, si l'on réfléchit à quel point elles nous permettent de pénétrer dans le mystère de la nature, combien elles sont fécondes pour un prochain avenir, il semble que, par rapport au siècle précédent, ce soit le temps de la moisson inespérée survenant après de longs labeurs infructueux. Le capital est plus que doublé et les prochaines récoltes sont assurées.

Un nouvel esprit se montre en même temps : la science a conquis son rang normal dans l'enseignement, elle est désormais autonome; le savant ne se dit plus philosophe, comme au siècle dernier; il détourne son regard de la recherche des causes, il le reporte vers la pratique et les applications; les tendances positives s'accusent, non pas seulement par une loi de l'esprit, mais parce qu'on est dans un temps de lutte et d'action, et que les rêves utopiques ne sont plus de saison.

La spéculation scientifique s'attache donc à la découverte de lois précises, pouvant se traduire en conséquences bien déterminées; sans doute elle ne fait pas table rase du passé; les

vieilles hypothèses, comme celle des fluides, subsistent avec les controverses théoriques auxquelles elles donnent lieu; mais les nouvelles générations commencent à sentir qu'elles n'ont d'autre valeur que leur commodité, pour laquelle on les conserve. L'échec relatif d'une nouvelle supposition, comme celle des atomes de Dalton, malgré toutes les chances qu'elle aurait dû avoir en sa faveur, est un signe des temps.

Par un singulier contraste avec la France et l'Angleterre, l'Allemagne est le théâtre de puissantes constructions métaphysiques. Fichte, Schelling, Hegel ont succédé à Kant: mais l'heure de la renaissance scientifique n'y a pas encore sonné.

Dans les deux nations rivales dont la lutte se poursuit dans les laboratoires comme sur les champs de bataille, le mouvement proprement philosophique est sans éclat, mais il n'en est pas moins caractéristique. Il s'agit de trouver un nouveau terrain, d'imiter la science, de lui emprunter sa méthode d'analyse pour l'étude des facultés, de découvrir par l'observation les lois de l'esprit, non plus d'en rechercher l'essence, l'origine ou les destinées. Si imparfaits que soient les essais, si peu considérables que soient les résultats, ils n'en méritent pas moins l'attention. C'est la psychologie qui se constitue et qui cherche sa voie. En même temps l'économie politique attire un nombre d'adeptes de plus en plus considérable.

C'est l'Angleterre qui, sur ce terrain, prend l'avance. A l'Université de Glasgow, Adam Smith (1723-1790) a eu pour successeurs Thomas Reid (1716-1796), fondateur de l'école écossaise, que Dugald-Stewart (1759-1828) va représenter à Édimbourg, et que Royer-Collard (1763-1845) fera connaître en France où elle exercera une puissante influence. Comme économiste, l'auteur de la *Richesse des nations* a pour principaux héritiers : en Angleterre, Robert Malthus (1764-1834), dont l'*Essai sur le principe de population* est de 1798; en France, Jean-Baptiste Say (1767-1832), qui, dès 1803, publie son *Traité d'économie politique* d'après les idées d'Adam Smith.

Après la tourmente révolutionnaire, le peu d'hommes qui prenaient encore goût à la philosophie en France formèrent un petit groupe dont les tendances politiques, quoique très

modérément libérales, furent assez mal vues de Napoléon; le nom d'*idéologues*, qui prit dans sa bouche un sens dédaigneux, provient du terme adopté par le plus marquant d'entre eux, Destutt de Tracy (1754-1836), pour caractériser le genre de ses travaux. Tracy procède de Condillac, mais le groupe des *idéologues* est plutôt un ensemble de personnalités distinctes qu'une véritable école. Cabanis prend une position assez nettement matérialiste, tandis que Maine de Biran (1766-1824) trouve dans la notion de l'effort un appui pour ses tendances spiritualistes. La lutte des écoles va donc renaître en France sous la Restauration, en partie sous l'influence des idées allemandes.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les ouvrages généraux, voir t. III, p. 308; t. IV, p. 324; t. V, p. 490; t. VI, p. 429; t. VII, p. 762.

Ouvrages spéciaux : *École polytechnique, livre du Centenaire*, Paris, 1895 (le tome I comprend une histoire de l'enseignement de l'École polytechnique, et des biographies des polytechniciens ayant marqué dans les sciences). — *L'École normale*, 1810-1883, Paris, 1894. — *Le Centenaire de l'École normale*, Paris, 1895 (ces deux ouvrages contiennent des notices historiques de P. Dupuy). — **Arago**, *Biographie de Carnot*, 1860. — **Kaufmann**, *Laplace*, 1841. — **Todhunter**, *History of the theory of probability*, 1865. — **Lefort**, *Documents relatifs à la vie et aux travaux scientifiques de Biot*, 1862. — **Jaubert**, *Notice sur Biot*, 1862. — **Arago**, *Histoire de ma jeunesse*, 1854. — **Lunel**, *Biographie de F. Arago*, 1853. — **G. Barral**, *Hist. des Sciences sous Nap. Bon.*, 1889. — **E. Maindron**, *l'Acad. des Sciences*, 1887. — Même sujet par **A. Maury**, 1863; par **J. Bertrand**, 1868.

Brougham, *Life of the philosophers of the time of George III*, 1855. — **Weld**, *History of the Royal Society*, 1848. — **Wilson**, *The life of Cavendish*, 1851. — **Muirhead**, *Corresp. de Watt*, 1854. — **Henry**, *Life and researches of Dalton*, 1854. — *Home life of Sir David Brewster*, Edimbourg, 1881.

Cattaneo, *Cenni su la vita di Fourcroy*, Milan, 1839. — **Löwenberg**, *A. von Humboldts Reisen in Amerika und Asien*, Berlin 1843. — **Angelis**, *Amedeo Bonpland*, Caracas, 1869. — **Brunet**, *Biographie d'Aimé Bonpland*, 1869. — **Cuvier**, *Mémoires*, 1833; *Hist. des progrès des Sc. naturelles*, 1834. — **Flourens**, *Travaux de Cuvier*, 1844. — **Blainville**, *Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire*, 1890. — **Isidore Geoffroy Saint-Hilaire**, *Vie, travaux et doctrine scientifique d'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire*, 1847.

Cabanis, *Coup d'œil sur les révol. de la médecine*, 1804. — **Pariset**, *Histoire des membres de l'Académie de médecine de Paris*, 1845-1850. — **Buisson** *Précis historique sur Bichat*, 1892. — **Larrey**, *Mémoires*, 1812-1818. — **Leroy-Dupré**, *Larrey*, 1860. — **Montègne**, *Notice historique sur Broussais*, 1839.

F. Papillon, *Histoire de la philosophie moderne dans ses rapports avec... les sciences de la nature*, 1876. — **Damiron**, *Essai sur l'histoire de la philosophie*, 1828. — **Thurot**, *Introduction à l'étude de la philosophie*, 1830. — **Picavet**, *Les Idéologues*, 1890.

CHAPITRE XII

LA FRANCE ÉCONOMIQUE

De 1800 à 1815.

I. — L'agriculture.

Progrès de l'agriculture. — « Personne ne saurait contester les progrès de l'agriculture en France depuis trente ans, disait en 1810 le ministre de l'intérieur, comte de Montalivet ; l'aisance est plus généralement répandue ; l'habitant des campagnes est presque partout devenu propriétaire ; il avait peine à fournir à ses premiers besoins, aujourd'hui il connaît des jouissances. Les prairies artificielles, l'amélioration et la multiplication des engrais, le changement des assolements, l'introduction de plusieurs plantes oleagineuses, la propagation des mérinos ont enrichi la France... » (15 juillet 1810. séance publique de la Société d'agriculture.)

Il y a dans cette appréciation quelque optimisme officiel. Cependant les témoignages contemporains la confirment dans son ensemble, tout en y apportant d'utiles corrections.

Cultures. — Vers 1815, d'après le comte Chaptal, la superficie de la France étant de 52 millions d'hectares [1], les terres

1. Tous les chiffres de ce chapitre s'appliquent à la France proprement dite sans égard aux territoires annexes a l'Empire.

labourables occupaient près de 23 millions d'hectares; les pâturages, 3 millions 1/2; les prés également 3 millions 1/2; les vignes, près de 2 millions d'hectares; les terres vagues, landes et bruyères, 3 841 000 hectares. Les bois s'étendaient sur 7 millions d'hectares, dont 5 millions en bois taillis et près de un demi-million en futaie appartenaient à des particuliers; 1 million 1/2 d'hectares environ formaient le domaine forestier de l'État.

Les produits en céréales s'étaient accrus d'un dixième de 1790 à 1812; les prairies artificielles s'étaient considérablement agrandies aux dépens des jachères stériles. C'est l'époque où la doctrine des assolements commence à se répandre. Chaptal constate, en 1819, que cette théorie a fait de grands progrès; « il est reconnu aujourd'hui que la terre ne demande pas de repos et qu'elle peut produire sans interruption, pourvu qu'on la prépare convenablement par de bons labours, des engrais suffisants et surtout par des assolements bien entendus ». Cependant l'agriculture ne s'affranchit que lentement de la vieille routine de semer du blé, puis de l'avoine et de laisser la terre se reposer la troisième année. Dans la Dordogne, par exemple, en 1808, la rotation se borne au seigle et à la jachère; même pratique dans la Haute-Garonne, sauf dans l'arrondissement de Villefranche et une faible partie de ceux de Toulouse et de Muret, où l'assolement est triennal et comporte le blé, le maïs, la jachère. Dans le Gers, en 1815, les prairies artificielles sont encore inconnues.

La pomme de terre, longtemps dédaignée, est d'un emploi plus général après les disettes de 1811 et 1812.

La vigne se répand sur de grandes étendues de terrains, autrefois en friche. En 1808, d'après Chaptal, la récolte de vin est de 35 millions 1/2 d'hectolitres. L'augmentation des produits est évaluée par les uns au quart, par les autres à la moitié de ce qu'ils étaient avant 1790.

La production des huiles végétales avait également beaucoup progressé. Dans une enquête faite en 1812, il fut constaté qu'on en exportait une quantité notable, tandis qu'antérieurement on en importait annuellement pour environ 20 millions de francs.

La culture du lin avait augmenté. Elle occupait 40 000 hectares dans une quarantaine de départements; on en estimait le produit à 19 millions. 100 000 hectares environ étaient ensemencés en chanvre dans 57 départements, donnant une récolte évaluée à 30 millions. Signalons la découverte d'un nouveau procédé de rouissage inventé par un fabricant d'Amiens, Bralle, qui permettait de rouir très rapidement en toute saison, d'une manière complète et égale.

Parmi les cultures accessoires, nous indiquerons le houblon, dans quelques départements du nord; la garance, en Alsace, dans Vaucluse, l'Hérault, les Bouches-du-Rhône; le pastel dont la culture, très florissante au XVI[e] siècle, très atteinte depuis par l'introduction de l'indigo, reprit quelque faveur pendant le blocus continental; la betterave, alors à ses débuts. Nous ne mentionnerons que pour mémoire le tabac, cultivé librement de 1791 à 1798, puis placé à partir de 1808 sous la surveillance de l'État; le coton, dont l'acclimatation fut essayée dans l'extrême midi au moment du blocus continental.

Élevage. — L'introduction du mérinos avait eu les plus heureux résultats. Le poids des toisons avait doublé par suite de l'amélioration des races. L'industrie était mise en possession d'une grande variété de laines pouvant servir à la fabrication des tissus les plus fins et des tissus ordinaires. La production des laines fines était évaluée à 9 millions de kilogrammes.

La population bovine était estimée en l'an XIII à 6 millions de bœufs et vaches. Les exportations de ces animaux représentaient en moyenne, avant 1790, 4 millions 1/2 de francs; en 1811 et 1812, elle était évaluée à près de 9 millions; l'importation dans la même période était tombée de 6 millions à 2 millions de francs. En 1812, on comptait 200 000 taureaux, 1 700 000 bœufs, 3 900 000 vaches, 850 000 génisses, en tout 6 600 000 têtes.

Plus de la moitié des cultures étaient alors faites au moyen de bœufs.

On estime qu'en 1812 les divers travaux de l'agriculture occupaient environ 1 500 000 chevaux. Les mouvements de l'importation et de l'exportation de ces animaux ont été surtout affectés par les nécessités de la guerre.

Dès cette époque, on signale l'exportation des jeunes mulets à destination de l'Espagne.

Sériciculture. — La récolte des cocons se faisait alors dans 12 départements. En 1812, elle atteint 5 millions 1/4 de kilogrammes, valant près de 14 millions de francs; le produit n'en était évalué qu'à 2 millions de livres, avant 1789. « De Moulins à Montpellier, dit Chaptal, il n'est presque plus de localité où l'habitant ne s'adonne à quelque opération, tant pour élever le ver à soie, filer le cocon, organsiner la soie que pour fabriquer cette énorme variété de tissus qui sortent de nos ateliers. »

Législation. — Plusieurs lois ou décrets doivent être spécialement mentionnés ici.

Une loi du 9 floréal an XI autorisa pendant vingt-cinq ans l'administration des forêts à s'opposer à tout défrichement que voudrait faire un propriétaire, et astreignit ce dernier à faire une déclaration préalable. C'était le complément des mesures par lesquelles on tâchait de réparer les dommages causés aux forêts de l'État, au cours du XVIII[e] siècle, par des défrichements inconsidérés.

Une loi du 14 floréal an XI réglementa le curage des canaux et rivières non navigables ainsi que l'entretien des digues. Elle avait en vue de réparer une autre fâcheuse conséquence des déboisements qui, dans les montagnes, avaient malheureusement modifié le régime de beaucoup de rivières et les avaient changées en torrents.

La loi du 9 ventôse an XII abrogea la loi du 10 juin 1793 sur le partage des biens communaux. Citons encore la loi du 16 septembre 1807 sur le dessèchement des marais, qui est encore aujourd'hui en vigueur.

II. — L'Industrie.

Progrès de l'industrie. — La période du Consulat et de l'Empire a été marquée par de sérieux progrès industriels. On peut dire que dans ces quinze années l'industrie a regagné tout ce qu'elle avait brusquement perdu sous la Révolution.

L'action du gouvernement et les initiatives particulières concoururent à ce résultat. La *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, fondée en 1801 par Monge, Conté, Berthollet, Chaptal, recueillait les découvertes utiles aux arts, propageait l'instruction industrielle, provoquait des expériences. Le gouvernement ne ménageait pas ses efforts dans le même but; c'est ainsi qu'un tissage modèle était établi à Passy, où des ouvriers choisis dans tous les départements venaient apprendre le maniement de la navette volante.

Industries textiles et vêtement. — Les industries textiles sont au premier rang. Parmi elles, la filature et le tissage du coton occupent une place importante.

En 1812, le nombre des broches dépasse 1 million, la production s'élève à près de 10 millions 1/2 de kilogrammes. On compte plus de 200 filatures mécaniques, dont 60 sont des plus considérables. Il y a 70 000 métiers à tisser, 10 500 métiers pour la bonneterie. Le commerce du coton paraît porter sur 190 millions de francs.

C'est une industrie toute nouvelle. Avant la Révolution la filature mécanique était presque inconnue en France. L'introduction des premières mull-jennys et métiers continus est postérieure au traité de commerce de 1786. Depuis cette époque, les mécaniques les plus parfaites ont été importées, puis perfectionnées par nos inventeurs, par Pouchet, Calla, de Lafontaine, Albert, Werther. La filature mécanique a fait d'immenses progrès, et seuls les numéros les plus fins, nécessaires à nos fabriques de mousseline de Tarare et de Saint-Quentin, sont encore demandés à la contrebande.

Le tissage a fait des progrès analogues. A la fabrication des mouchoirs de coton, dont Rouen et Montpellier fournissaient au commerce dès avant 1789 pour plus de 15 millions, se sont ajoutées celles des nankins, crépons, basins, mousselines, percales, organdis, calicots, tulles unis ou façonnés, tricots de Berlin, tricots à mailles fixes, bas à coins à jour. Dans l'Ain, la Seine-Inférieure, la Somme et le Nord, on tisse par an plus de 1 500 000 pièces de nankin.

Les progrès de la filature et du tissage du coton eurent leur

répercussion sur ceux de la laine et du lin. Chaptal attira en France un des meilleurs constructeurs de la Grande-Bretagne, Douglass, lui forma un établissement et, en peu de temps, nos fabricants purent se pourvoir non seulement de mécaniques nécessaires à la filature, mais de toutes les machines nécessaires aux nombreuses opérations de la draperie. On compta bientôt, rapporte Chaptal, plus de 300 équipages complets de mécaniques et une quantité prodigieuse de machines détachées, soit pour la filature, soit pour le lainage, soit pour le tissage. Les améliorations furent surtout importantes dans la filature pour la draperie fine et dans la tonte des draps. Dols et Richard adaptèrent à la filature de la laine les machines employées à la filature du coton, l'adoption de la navette volante accéléra le travail, en épargnant la fatigue du tisserand et en économisant la main-d'œuvre d'un ouvrier dans la fabrication des tissus larges.

Le tissage des laines occupe alors un grand nombre d'ouvriers. La suppression des jurandes et des règlements de fabrication a permis à Elbeuf et Darnetal de donner à leurs fabriques une grande extension. Sedan et Louviers tiennent le premier rang pour les beaux produits fabriqués avec le mérinos. Les drapiers de l'Aude utilisent des laines des Corbières, dont la finesse approche celle des mérinos. En 1812, Sedan emploie 18 000 ouvriers, 1550 métiers et fabrique 37 000 pièces de drap; Carcassonne entretient 290 métiers, 9000 ouvriers et fabrique 12 000 pièces.

Plusieurs sortes anciennes d'étoffes de laine ont disparu : on ne fabrique plus de ratines, de prunelles, de camelots, de calmandes, de flanelles imprimées. La mode s'est portée sur de nouveaux genres. Ce sont des tissus fins et brillants, formés de la laine la plus fine, dont on fait des schals, des voiles, des robes, etc. : le centre de fabrication est à Reims avec 6265 métiers, près de 20 000 ouvriers et une production d'environ 1 million de pièces d'étoffes.

Chaptal admet que l'industrie de la laine utilise 93 millions de francs de matière première provenant du cru ou de l'importation, et crée en étoffes, bonneterie, couvertures, tapis, matelas, une valeur totale de 200 millions.

Le développement de la fabrique du coton avait eu pour conséquence une diminution notable dans la fabrique du lin. Avant 1790, Saint-Quentin fabriquait jusqu'à 100 000 pièces de toile fine; Valenciennes, 50 000; Cambrai et Douai, ensemble 18 000; en tout, 170 000 pièces d'une valeur de 7 millions 1/2. Ces toiles ont été remplacées par des toiles fines de coton jusqu'à concurrence de moitié. En 1812, Saint-Quentin occupait 40 000 ouvriers à l'une et l'autre industrie.

Dans le Dauphiné, Voiron, Mans et Bourg d'Oissans ont accru leur production : ils avaient, en 1789, 3200 métiers, 14 000 ouvriers et fabriquaient 18 000 pièces; en 1812, les chiffres sont 3600 métiers, 17 000 ouvriers, 24 000 pièces. Dans l'ouest, Laval reste l'un des centres les plus importants de la manufacture des toiles. A Montpellier et à Amiens, on a trouvé le moyen de donner au fil de lin la même solidité de couleurs qu'au fil de coton, ce qui permet de supprimer dans les mouchoirs de fil les bandes de coton teint qu'on y faisait entrer.

L'industrie des soies est en progrès : Gensoul imagine le chauffage des bassines à la vapeur; les machines de Vaucanson à mouliner et à organsiner la soie, perfectionnées par Tabarin, sont introduites dans un plus grand nombre d'ateliers; dans la fabrication des tissus, les machines de Jacquard et de Jaillet opèrent la *tire*, autrefois confiée à des enfants ou à des femmes : le nouveau mécanisme accroît la rapidité du tissage, permet de multiplier les combinaisons du dessinateur, non seulement dans les modèles riches mais dans les sortes à bon marché, et ouvre ainsi à la soierie lyonnaise des débouchés inattendus.

Lyon, qui n'avait plus compté que 5800 tisserands en 1800, en occupa jusqu'à 15 500 avant la crise de 1812; le nombre de ses métiers était passé de 3 500 à 10 700; tous les genres de fabrication y sont représentés. Nîmes fabrique des taffetas, de la bonneterie de soie, des étoffes mélangées; de 1800 à 1812, ses métiers ont été portés de 1200 à près de 5000, le nombre de ses ouvriers de 3450 à 13 700. Tours s'adonne aux étoffes pour tentures, avec un millier d'ouvriers. Le département de la Loire fabrique presque toute la rubannerie de soie, avec 8000 métiers et 15 400 ouvriers.

Les exportations de soieries représentent 30 millions de francs.

La passementerie, les modes et fleurs artificielles donnent lieu à un commerce important. Les dentelles de point devinrent obligatoires dans le costume de cour, au grand bénéfice des fabriques d'Alençon, de Bruxelles, de Chantilly et d'Arras. La chapellerie occupait 17 000 ouvriers.

Métallurgie. — L'industrie métallurgique avait repris son ancienne activité.

A l'exposition de 1802, plus de 150 usines avaient envoyé des échantillons : une usine de la Haute-Marne avait fabriqué du fer au charbon de terre et au bois, à l'exemple de ce qui se pratiquait à Namur. La France comptait 230 hauts fourneaux, 86 forges à la catalane et 861 feux d'affinerie en 1812; les chiffres de 1789 étaient 202 hauts fourneaux, 76 forges à la catalane et 792 feux d'affinerie. La production était de 99 000 tonnes de fonte en gueuse, qui donnaient 69 000 tonnes de fer marchand, contre 61 000 tonnes de fonte et 46 000 tonnes de fer marchand en 1789. La fonte moulée passait de 7000 tonnes à 11 000.

Cette consommation plus grande du fer, de même que celle de la houille qui était passée de 250 000 tonnes à 929 000, témoignent d'un certain progrès dans la grande industrie.

A l'Exposition de 1802, l'acier fondu fit son apparition en même temps que les premières faux de Bischwiller.

La consommation du cuivre, bronze et laiton était estimée 8 millions de francs contre 7 millions en 1789 ; celle du plomb, 3 millions 1/2 au lieu de 2 millions 3/4.

Porcelaine. — La poterie d'Angleterre, imitée dans nos ateliers, se substituait à la faïence ; la fabrication de la porcelaine blanche s'était développée.

Produits chimiques. — La préparation de l'acide nitrique avait été améliorée, celles de l'acide chlorhydrique et de l'acide sulfurique créées par la chimie. Ce dernier acide, autrefois uniquement employé à dissoudre l'indigo et à décomposer quelques sels, sert à préparer la soude artificielle par le procédé de Leblanc, à composer l'alun, à épurer l'huile d'éclairage.

On en fabrique 200 000 quintaux. Le blanchiment au chlore est introduit pour les toiles et pour les chiffons qui servent à la fabrication du papier. L'extraction, l'épuration ou la composition de l'alun occupent 21 établissements. On sait maintenant préparer l'ammoniaque; Thénard a enseigné la fabrication du blanc de céruse; Édouard Adam distille l'alcool; Darcet extrait la gélatine des os; les recherches de Vauquelin et de Fourcroy permettent de fabriquer le vinaigre de bois; Séguin abrège les procédés de la tannerie.

Législation de l'industrie. — Le vieil esprit réglementaire n'avait pas été complètement détruit par la Révolution. Il survivait chez certains juristes, comme le prouve, par exemple, l'article Manufacture du *Répertoire* de Merlin. Il réussit à s'insinuer dans la législation.

La loi du 22 germinal an XI, qui reconnut à nouveau la propriété des marques de fabrique, admet la réglementation des produits manufacturés destinés à l'exportation. Il en fut fait application aux draps du Levant. Un règlement fixa le nombre des fils de la chaîne, la largeur du tissu après les apprêts, les couleurs des lisières, etc. Louviers obtint le renouvellement du privilège, que lui conférait un arrêt de 1782, de mettre à ses draps une lisière jaune et bleue; toutes les villes possédant une fabrique de draps furent autorisées à imposer à leurs fabricants une lisière particulière. Un décret du 20 floréal an VII réglementa la fabrique de la guimperie et du velours. Ces dispositions, dont on retrouve la trace aujourd'hui encore dans le Code pénal, furent heureusement l'exception; la plupart tombèrent en désuétude et le principe de la liberté industrielle s'enracina fortement durant les quatorze années du premier Empire.

La même loi du 22 germinal an XI créa les *chambres consultatives* des manufactures, fabriques, arts et métiers.

Elle réglementa également les rapports des patrons et des ouvriers : les engagements des simples ouvriers ne purent avoir une durée de plus d'un an; les conditions du contrat d'apprentissage furent déterminées, et les règles posées par la loi de l'an XI en cette matière ont duré jusqu'à la loi du 22 février 1851. La loi du 22 germinal an XI interdit les grèves,

et cette intervention abusive dans les rapports des ouvriers et des patrons, consacrée à nouveau par le Code pénal de 1810, a duré jusqu'en 1867. Elle imposa le livret, et ses dispositions sur ce point furent encore exagérées par les ordonnances de police. Enfin elle attribua compétence aux autorités de police pour le règlement des différends entre patrons et ouvriers. Le législateur fut plus heureusement inspiré quand il institua pour ces litiges, par la loi du 18 mars 1806, la juridiction des *conseils de prud'hommes*.

Parmi les lois et décrets d'intérêt industriel, on doit tout au moins citer la loi du 21 avril 1810, sur les mines, les minières et les carrières; les décrets du 15 octobre 1810 et du 14 janvier 1815 sur les établissements incommodes ou insalubres; celui du 3 janvier 1813 sur la police de l'exploitation des mines.

III. — Le commerce intérieur.

Aperçu général. — Les opérations du commerce de 1800 à 1815 sont loin d'être aussi prospères que sembleraient l'annoncer les progrès très réels de l'agriculture et de l'industrie. On ne compte pas moins de trois crises commerciales dans ce court espace de quinze années, en 1804, en 1810, en 1813, sans parler de celle de 1799, dont les affaires souffraient encore au début de la période, et de celle de 1818, qui devait en suivre de si près la clôture. L'excès des dépenses militaires est la cause permanente de ces troubles; d'imprudentes spéculations font le reste.

Les chiffres sur lesquels roulaient les affaires étaient d'ailleurs bien faibles en comparaison de ceux qui nous sont aujourd'hui familiers. Le total annuel des escomptes a la Banque de France, qui d'ailleurs n'était à cette époque, comme elle l'est demeurée longtemps, que la Banque de Paris, ne se chiffrait que par centaines de millions : 111 millions en 1799, 205 en 1800, 443 en 1801, 516 en 1802, 503 en 1803, 630 en 1804, 255 en 1805, 333 en 1807, 557 en 1808, 575 en 1809,

715 en 1810, 390 en 1811, 427 en 1812, 640 en 1813, 303 en 1814, 198 en 1815. L'escompte des valeurs du Trésor est compris dans ces chiffres.

On peut encore juger de l'état du commerce par les moyens d'action que lui donnait le Code de 1807. La matière des sociétés par actions y est sommairement traitée : on sent que les associations de capitaux sont encore l'exception et que la vieille forme des sociétés de personnes s'adapte mieux à l'importance restreinte du plus grand nombre des entreprises. De 1807 à 1815, le *Bulletin des lois* ne contient que onze décrets d'autorisation de sociétés anonymes : cinq de ces sociétés ont un objet industriel (forges, fonderies, mines de houille, verreries); trois sont formées pour l'exploitation de théâtres, une pour la construction d'un pont, une pour l'établissement d'un canal, une pour une entreprise de messageries.

Le commerce n'a pu se passer de l'intermédiaire des courtiers pour les opérations sur marchandises, des agents de change pour les opérations sur capitaux. Les uns et les autres avaient été supprimés par la loi du 17 mars 1791. La loi du 30 mars 1791 maintint en fonctions les courtiers existants. La loi du 28 vendémiaire an IV rétablit leur monopole. La même loi décida que les agents de change pourvus d'une commission du gouvernement auraient, à Paris, le droit exclusif d'exercer leurs fonctions; cette mesure fut étendue à toute la France par la loi du 29 ventôse an IX. Le Code de commerce consacra le privilège des courtiers et des agents de change.

Le rôle des agents de change est alors très différent de celui qu'ils ont aujourd'hui et il correspond mieux au nom que portent ces officiers ministériels. Le commerce du change, qu'ils ont depuis lors abandonné aux banquiers, est, dans ce temps, leur principale affaire. Les opérations sur valeurs mobilières, auxquelles ils se consacrent aujourd'hui d'une manière exclusive, n'ont alors qu'une bien faible importance. En 1802 et 1803, en dehors de la rente française et des consolidés anglais, deux valeurs seulement sont cotées à Paris : la Banque de France et la Caisse des rentiers. Celle-ci ne figure plus à la cote à partir de 1804. Les Trois vieux ponts sur Seine s'y ajou-

tent en 1805 ; les Fonderies de Vaucluse sont cotées en 1809 ; les actions Jabach, de 1810 à 1813 ; le Canal du Midi, en 1812. Les agents de change s'occupent donc plus activement qu'à notre époque des négociations « d'effets commerçables ». Ce genre d'affaires est d'ailleurs très différent des opérations de change au moyen desquelles se liquident les engagements de place à place. C'est un simple commerce d'intermédiaire tout à fait semblable à celui des courtiers en marchandises. Les agents de change ne tiennent pas la place de nos banquiers actuels et l'aliment que donne à leur activité leur intervention dans la négociation des lettres de change montre simplement combien peu était alors développé un système de compensations qui porte maintenant sur des chiffres colossaux.

Voies de communication. — Des efforts considérables furent faits pour l'amélioration des routes.

Sous le Directoire, les routes *nationales* avaient été divisées en trois classes : routes de Paris aux frontières ; routes d'une frontière à une autre frontière qui ne traversent pas Paris ; routes d'une ville à une autre. Le décret du 16 septembre 1811 mit à la charge des départements les routes de troisième classe, qui devinrent routes *départementales*. Les routes classées sous le Directoire avaient une longueur totale de 52 000 kilomètres, dont 32 000 pour les deux premières classes et 20 000 pour la troisième. Les routes impériales (anciennes routes de première et deuxième classes) ouvertes au 31 décembre 1814 avaient une longueur de 27 200 kilomètres ; les routes départementales (anciennes routes de troisième classe) ouvertes à la même époque, une longueur de 18 600 kilomètres. Quant aux chemins vicinaux, beaucoup n'existaient que de nom. A diverses reprises, l'administration avait invité les autorités locales à en rechercher les limites exactes, mais les empiétements semblent s'être perpétués, car, en 1837, il n'en existait encore qu'un très petit nombre qui fussent praticables aux voitures ; beaucoup même étaient à peine frayés.

La loi du 24 fructidor an V avait établi une taxe d'entretien des routes, qui fut peu productive. Des allocations supplémentaires furent inscrites au budget à partir de l'an IX. Le budget

des routes (entretien et construction) passa de 28 millions en l'an IV à 50 millions en 1812. C'est à cette époque que sont entreprises les routes de la Maurienne et du mont Cenis, du Simplon, de Lyon à Gênes, de Nice à Gênes, de Bordeaux à Bayonne, etc.

L'arrêté consulaire du 23 juillet 1802 avait mis les chemins vicinaux à la charge des communes et invité les conseils municipaux à proposer l'organisation qui leur semblerait préférable pour la prestation en nature. Cet arrêté fut appliqué jusqu'en 1816; à cette époque, des réclamations s'étant élevées, le ministre de l'intérieur en suspendit l'exécution; la prestation en nature ne reparut qu'avec la loi du 28 juillet 1824.

Des ressources importantes (environ 75 millions de francs de 1800 à 1814) furent affectées au perfectionnement des voies navigables. C'est sous le premier Empire que furent commencés les canaux d'Arles à Bouc, d'Ille-et-Rance, du Blavet, de la Haute-Seine, de Marans à la Rochelle, du Berry, etc. La longueur ouverte à la navigation à la fin du XVIII[e] siècle était de 1000 kilomètres environ. Des études avaient été faites pour près de 1000 kilomètres nouveaux, sur lesquels 200 kilomètres furent exécutés.

Système monétaire. — L'établissement du nouveau système monétaire de la France est un des faits les plus considérables de l'histoire du commerce dans cette période.

La loi du 17 germinal an XI a définitivement consacré et fait entrer dans la pratique l'idée féconde développée par Mirabeau dès le début de la Révolution, adoptée dans tous les projets élaborés de 1791 à l'an XI : incorporation de la monnaie de compte dans la monnaie réelle, équivalence définitive, intangible, de l'unité monétaire et d'un poids fixe de métal fin. C'est là le caractère essentiel de la loi de l'an XI, comme d'ailleurs de toutes les lois de la Révolution sur les monnaies. Les questions de décimalité, auxquelles on a prêté beaucoup trop d'attention, sont de peu de conséquence à côté de ce principe. Il peut être plus commode de compter par francs et centimes que par livres, sous et deniers; ce qui importe surtout, c'est la fixité du poids de métal fin représenté par l'unité monétaire.

C'est un principe nouveau dans la législation monétaire de la France. Jusqu'à la Révolution, les espèces monétaires ne sont que « le signe de la valeur que le prince a voulu qu'elles représentassent ». Les juristes vont jusqu'à reconnaître au prince une sorte de propriété retenue sur les monnaies : « Dès qu'il plaît au prince que ce ne soient plus ces espèces, mais d'autres qui soient les signes représentatifs de la valeur des choses », les particuliers doivent les rendre au roi qui leur en donne de nouvelles. C'était la justification théorique des altérations de monnaies qui furent le fléau de l'ancien régime.

Désormais, la monnaie réelle n'est plus un signe dont le pouvoir d'achat est arbitrairement fixé par le pouvoir ; elle est une valeur par elle-même. La monnaie de compte n'est plus une valeur abstraite, idéale, représentée par des quantités métalliques variables au gré du souverain ; elle est un poids fixe de métal.

Ces idées avaient déjà servi de base aux lois du 16 vendémiaire an II et du 28 thermidor an III.

Mais ces lois ne reçurent pas d'exécution. Le cours forcé des assignats dépréciés provoquait l'exportation et la thésaurisation des métaux précieux et faisait obstacle à leur importation : on ne les apportait pas aux hôtels des monnaies.

Les législateurs de l'an II et de l'an III avaient tiré du principe de l'identité de la monnaie de compte et de la monnaie réelle des conséquences théoriquement exactes, mais difficilement réalisables dans la pratique. Ils avaient admis deux monnaies de compte, dont l'une consistait en un poids fixe d'or, l'autre en un poids fixe d'argent. La circulation parallèle de ces deux sortes de monnaies, dont les valeurs relatives eussent varié sans cesse d'après le cours commercial des métaux dont elles étaient formées, aurait trouvé un obstacle insurmontable dans les habitudes des populations.

La loi de l'an XI adopta une solution différente, déjà proposée en l'an V, mais alors rejetée par le Conseil des Cinq-Cents : une seule unité monétaire fondée sur l'argent (cinq grammes de ce métal au titre de 9/10), et représentée par des espèces d'or tarifées en monnaie d'argent. La valeur des espèces d'or était

fixée eu égard au rapport commercial qui existait alors entre les deux métaux (1 à 15 1/2); il était entendu que, si ce rapport venait à changer, on refondrait les monnaies d'or pour en ramener la valeur légale à leur valeur vraie.

Le choix de l'argent comme base du système était parfaitement justifié à cette époque où le métal blanc formait la masse de la circulation métallique. L'adoption du rapport de 1 à 15 1/2, suivant lequel avaient été frappées les pièces d'or et d'argent de l'édit de 1785, permettait la circulation simultanée de ces espèces et des nouvelles

Le commerce était enfin doté d'une bonne monnaie, c'est-à-dire d'une monnaie possédant une valeur métallique égale à sa valeur nominale. Ce bienfait, précieux à toute époque, devait sembler inestimable et donner aux transactions une vive impulsion, au lendemain de la crise des assignats.

Banque de France. — En même temps que la circulation métallique, une branche importante de la circulation fiduciaire, celle du billet de banque, était organisée. — Mais, ici, tout ne saurait être approuvé dans l'œuvre du Consulat et de l'Empire.

Il existait à Paris, en 1800, en outre de quelques établissements de moindre importance, trois banques principales qui émettaient des billets de banque : la *Caisse des comptes courants*, fondée en 1796; la *Caisse d'escompte du commerce*, fondée en 1797; le *Comptoir commercial* ou *Caisse Jabach*, fondé en 1800. En province, Rouen était la seule ville qui possédât une banque d'émission : la *Société générale de commerce de Rouen*, fondée en 1798.

La Banque de France fut fondée le 13 février 1800 (24 pluviôse an VIII) au capital be 20 millions divisé en 30 000 actions de 1000 francs.

Dès sa fondation, la Banque de France eut des relations très étroites avec le Trésor. Avant même qu'elle fût constituée, un arrêté consulaire (18 janvier 1800) avait prescrit le versement à la Banque de France des fonds de la Caisse d'amortissement, que la loi du 6 frimaire an VIII (27 novembre 1799) venait de rétablir, ainsi que la conversion en actions de cette banque des fonds provenant des cautionnements versés par les

receveurs généraux; la Banque était, en même temps, chargée de faire honneur aux obligations impayées des receveurs généraux jusqu'à concurrence des valeurs ci-dessus énumérées. Le 3 juillet 1800, le paiement des arrérages de la dette publique lui fut confié : elle conserva ce service jusqu'en 1804 et devait en être chargée de nouveau de 1817 à 1827.

La Banque de France restait néanmoins complètement indépendante de l'État et ne jouissait d'aucun monopole. C'est la loi du 24 germinal an XI (14 avril 1803) qui lui concéda, pour quinze ans, le privilège exclusif d'émettre des billets payables à vue et au porteur. Le capital de la Banque fut alors élevé à 45 millions. Le gouvernement se réservait, d'ailleurs, le pouvoir d'autoriser d'autres établissements d'émission le jour où il le jugerait convenable. En fait, il n'a été usé de cette faculté que de 1835 à 1848. Le privilège fut prorogé de vingt-cinq ans par la loi du 22 avril 1806, en même temps que le capital était porté à 90 millions, non compris la réserve, et que l'administration, jusqu'alors confiée à un comité central de trois *régents* nommés par leurs collègues, passait aux mains d'un *gouverneur* et de deux *sous-gouverneurs*, nommés par le chef de l'État.

A cette époque où les capitaux étaient rares, où les banques ne disposaient pas des énormes ressources que leur procurent aujourd'hui les dépôts des particuliers, le privilège de l'émission avait une valeur considérable. C'était, pour l'établissement qui en jouissait, le moyen de faire à la circulation métallique des emprunts d'autant plus fructueux qu'ils ne coûtent aucun service d'intérêts.

Ce n'était pas d'ailleurs dans l'intérêt exclusif du commerce que le gouvernement avait constitué le monopole de la Banque de France. Il prétendait qu'elle fournît un large concours au Trésor. La Banque de France n'y manqua pas. Elle fit au gouvernement de telles avances, soit par l'escompte des obligations des receveurs généraux ou des obligations des droits réunis, soit à titre de prêts gagés par ces mêmes valeurs, qu'à deux reprises, en 1805 et en 1813, elle fut amenée à prendre des mesures qui équivalaient a la suspension des paiements. De 1803 à 1806 elle avait prêté au Trésor 500 millions sous

forme d'escompte d'obligations de receveurs généraux. En décembre 1805, ces obligations représentaient 80 millions sur un portefeuille total de 97 millions. En 1813, les opérations de la Banque avec le Trésor atteignirent 343 millions.

Le gouverneur de la Banque pouvait justement déclarer en 1814 que si le monopole de l'émission avait procuré d'immenses ressources à l'État, les actionnaires et le commerce lui-même étaient loin d'en avoir retiré tout le profit qu'on en pouvait espérer.

IV. — Le commerce extérieur.

Les douanes et le Blocus continental. — La politique douanière du premier Empire, plus encore que celle du Directoire et de la Convention, procède des pratiques de l'ancien régime. Tel décret de Napoléon Ier rappelle les ordres de Louis XIV prescrivant à ses sujets de « courre sus aux Espagnols ». Le but est le même : ruiner le commerce de l'ennemi, afin de lui enlever les moyens de faire la guerre. L'analogie se retrouve même dans les dérogations que la nécessité ou l'intérêt faisaient apporter aux règlements de douane.

L'ennemi, c'est l'Angleterre. Les grands objets du négoce anglais sont les denrées coloniales et le coton. Comment les atteindre? — D'abord, on prohibe les denrées coloniales anglaises et généralement toute marchandise provenant directement ou indirectement d'Angleterre (arrêté du 1er messidor an XI-20 juin 1803). Les ports français sont fermés à tout bâtiment expédié d'Angleterre ou y ayant touché (arrêté du 1er thermidor an XI-20 juillet 1803). — Des fraudes sur l'origine sont possibles. Pour en diminuer l'intérêt, on taxe lourdement les marchandises que l'Angleterre pourrait nous fournir. La loi du 17 pluviôse an XIII (6 février 1805) porte les droits sur le cacao et sur le café à 120 francs et 100 francs par quintal, surtaxe les toiles de fil, de coton, les nankins, la mercerie, etc. — Un décret du 22 février 1806 prohibe les toiles de coton blanches ou teintes,

les mousselines, les cotons filés pour mèches, taxe à 60 francs par quintal les cotons en laine, qui étaient exempts depuis 1791, à 7 francs par kilogramme les cotons filés. — Un décret du 4 mars 1806 élève à 200 francs par 100 kilogrammes les droits sur le cacao, à 150 francs les droits sur le poivre et le café, à 55 et 100 francs les droits sur les sucres bruts et terrés. — Le 11 novembre 1806, le gouvernement anglais déclara fictivement bloqués tous les ports français depuis Brest jusqu'aux bouches de l'Elbe et soumit les navires neutres à la visite. Napoléon riposta par le fameux décret de Berlin, du 21 novembre, qui déclarait les îles Britanniques en état de blocus, interdisait tout commerce avec l'Angleterre et excluait des ports français tout navire ayant touché les côtes anglaises.

L'Angleterre répliqua par les fameux ordres du Conseil de 1807, qui assujettissaient tous les bâtiments neutres à venir toucher à Londres, à Malte et en d'autres lieux soumis à sa domination, pour y faire vérifier leur cargaison et y prendre licence de naviguer, moyennant une taxe énorme.

Napoléon prit alors le décret de Milan, du 17 décembre 1807, par lequel était déclaré dénationalisé *ipso facto* et de bonne prise tout navire qui aurait souffert la visite des Anglais, ou se serait soumis à un voyage en Angleterre, ou aurait payé une taxe aux autorités britanniques. « Ces mesures, lit-on dans l'article 4 du décret, qui ne sont qu'une juste réciprocité pour le système barbare adopté par le gouvernement anglais, qui assimile sa législation à celle d'Alger, cesseront d'avoir leur effet pour toutes les nations qui sauraient obliger le gouvernement anglais à respecter leur pavillon... »

Cependant tout commerce avec l'Angleterre n'était pas impossible. On vit alors se reproduire ce qui s'était passé durant les guerres de Louis XIV avec les Pays-Bas. Les belligérants accordaient des licences même aux bâtiments ennemis. Les Anglais commencèrent par permettre l'introduction des blés, des bois, du chanvre, du goudron. Napoléon permit de son côté l'importation, moyennant licence, des indigos, cochenilles, huiles de poisson, bois des îles, cuirs, etc., à charge de réexporter des soieries, des draps, des vins, des eaux-

de-vie, des fromages, etc. Ces marchandises restaient prohibées en Angleterre, de même que les cotonnades et les denrées coloniales en France : la contrebande se chargeait d'achever l'opération en introduisant furtivement ce que les navires étaient obligés d'exporter et n'avaient pas licence d'importer.

A partir de 1810, l'importation des denrées coloniales, tout en restant théoriquement prohibée, fut tolérée en fait moyennant des droits extrêmement élevés. Le décret du 5 août 1810 taxa le sucre brut à 300 francs, le sucre terré à 400 francs, le thé de 150 à 900 francs suivant l'origine, le café à 400 francs, le cacao à 1000 francs, la cochenille à 2000 francs, le poivre blanc à 600 francs, le poivre noir à 400 francs, la cannelle ordinaire à 1400 francs, la cannelle fine à 2000 francs. Le même décret établissait sur le coton des droits de 600 à 800 francs, suivant la provenance.

Pour cette dernière marchandise, la prohibition des origines anglaises était effective : on continuait de saisir, de confisquer et de brûler les cotonnades d'Angleterre.

En ce qui concerne les denrées coloniales, Napoléon avait calculé que l'élévation des droits suffirait à maintenir dans les entrepôts anglais des prix avilis qui ruinaient ses ennemis et qu'elle fournirait des recettes à son trésor. La mise en vigueur du décret du 5 août 1810 fut d'ailleurs marquée par de nombreuses opérations de douane destinées à saisir les marchandises de fraude en France et même dans les entrepôts de contrebande situés hors de France à quatre journées de nos frontières. Des saisies énormes furent ainsi opérées non seulement sur le territoire français, mais à Berne, Zürich, Francfort, Stuttgart, Munich, Dresde, Leipzig, Brême, Hambourg, Lübeck, Stettin, Küstrin, Dantzig. Les recettes de douane se montèrent à 150 millions, non compris la valeur des saisies.

Tel était le singulier régime auquel le commerce extérieur fut soumis durant tout le premier Empire.

Il ne faut pas oublier qu'à cette époque l'état des voies de communication réduisait les importations et exportations par terre aux proportions d'un simple commerce de frontière. C'est le commerce maritime réalisait qui les grands échanges inter-

nationaux; les opérations de ce commerce avaient toutes un caractère exceptionnel ou interlope; on comprend quels dommages en résultèrent pour les deux nations ennemies.

Les souffrances furent très grandes en France. Le prix des matières premières d'importation y fut considérablement augmenté; l'exportation des produits du sol fut entravée et le prix de ces produits fort abaissé. L'Angleterre souffrit moins peut-être. Maîtresse incontestée des mers, elle put se procurer à bon compte les matières nécessaires à son industrie : le commerce interlope continua de faire pénétrer ses marchandises sur le continent : les subsides qu'elle fournissait à ses alliés contribuaient même à diriger chez eux ses marchandises, à leur ouvrir des débouchés. Il est néanmoins hors de doute qu'à diverses reprises les mesures prises par Napoléon portèrent à son commerce des coups redoutables et menacèrent de ruiner son crédit.

Statistique. — Voici à titre d'indication quelques chiffres relatifs au commerce extérieur. L'ensemble de nos échanges représentait :

En 1802	790	millions dont	325	millions d'exportations.
1803	777	—	347	—
1804	821	—	380	—
1805	867	—	375	—
1806	933		456	—
1807	769	—	376	—
1808	651	—	331	—
1809	621	—	332	—
1810	712		376	—
1811	626	—	328	—
1812	640	—	383	

Mais il faudrait y ajouter les résultats du commerce interlope.

V. — Les finances.

Impôts directs. — Le gouvernement consulaire poursuivit résolument l'œuvre du Directoire. Après avoir tenté de refondre les matrices des rôles de la contribution foncière, d'abord en se servant des déclarations de revenu faites par les propriétaires (instruction ministerielle du 2 pluviôse an IX), puis en établis-

sant un cadastre par masses de culture et par communes types (arrêté du 12 brumaire an XI), on se décida à entreprendre un cadastre parcellaire. La loi du 15 septembre 1807 en prescrivit l'exécution. En 1814, 9000 communes, comprenant près de 12 millions d'hectares et près de 37 millions de parcelles, avaient été cadastrées.

La contribution des portes et fenêtres, transformée en impôt de répartition par la loi du 13 floréal an X, donna désormais un produit assuré.

La loi du 28 pluviôse an VIII et l'arrêté du 24 floréal an VIII déterminèrent les règles de compétence en matière de décharges et de remises. L'arrêté du 16 thermidor an VIII régla, après la loi du 3 frimaire an VII, la responsabilité des comptables. Les rôles, désormais rendus exécutoires par les préfets, furent mis en recouvrement aux époques légales. La loi du 12 novembre 1808 créa le privilège du Trésor pour le recouvrement des contributions directes.

Citons encore la loi du 28 ventôse an XI et le décret du 23 septembre 1806, qui autorisèrent les bourses et chambres de commerce à établir des taxes additionnelles à la patente; l'arrêté du 6 nivôse an IX, relatif aux rétributions dues par les propriétaires ou exploitants d'eaux minérales naturelles; la loi du 21 germinal an XI, sur les droits de visite des pharmaciens, épiciers, droguistes et herboristes; la loi du 14 floréal an XI, relative à la contribution pour les travaux d'entretien, réparation et reconstruction des digues et pour le curage des canaux; la loi du 16 septembre 1807, sur les taxes pour travaux de desséchement des marais; la loi du 21 avril 1810, qui établit des redevances sur les mines.

Impôts indirects. — La loi du 5 ventôse an XII rétablit l'impôt sur les boissons, sous les noms de droit d'*inventaire* pour les vins et cidres, et de droit de *fabrication* pour les bières et eaux-de-vie de substances farineuses. La loi du 24 avril 1806 ajouta à cette taxe des droits proportionnels aux prix de vente en gros ou en détail. La loi du 25 novembre 1808 supprima le droit d'inventaire, remplaça le droit sur les ventes en gros par un droit fixe de *circulation*, éleva le droit de détail, créa un

droit d'entrée dans les villes de 2000 âmes et au-dessus, fondit les divers droits perçus sur la bière en une taxe unique de fabrication. C'étaient encore en 1902 les bases de l'impôt des boissons.

La même loi imposa le transport des marchandises par voitures publiques. Enfin elle créa, sous le nom de *Régie des droits réunis*, une administration chargée de percevoir les impôts de consommation, dont la surveillance et le recouvrement avaient d'abord été confiés à la régie de l'enregistrement. L'organisation de cette nouvelle administration fut réglée par trois arrêtés des 5 et 6 germinal an XII. Le décret du 1er germinal an XIII fixa les formes des procès-verbaux, détermina le rang du privilège de la Régie sur les biens des redevables, et le mode de recouvrement des droits. Ces dispositions, modelées sur celle de l'ordonnance de 1680, sont encore aujourd'hui la règle de l'administration des contributions indirectes. La loi du 5 ventôse an VIII rétablit les droits d'octroi dans l'intérêt des hospices. Le décret du 16 mars 1806 rétablit l'impôt sur le sel. La loi du 24 avril 1806 ajouta au droit établi sur la fabrication du tabac, par la loi du 22 brumaire an VII, un nouveau droit payable au moment de la vente. Un décret du 29 décembre 1810 rétablit le monopole de l'État. En matière d'enregistrement on doit citer la loi du 27 ventôse an IX.

Budgets et comptes. — Il n'y a pas, dans cette période, de budget au sens actuel du mot. La loi de finances fixe le montant des contributions directes et les répartit, proroge ou augmente les contributions indirectes et ouvre un crédit général d'acompte, égal à la presque totalité des dépenses : une loi rectificative intervient au cours de l'exercice et adapte les crédits aux dépenses. A partir de 1811, cette dernière loi, votée au cours de l'année budgétaire, devient également la loi de budget de l'année suivante. Dans cet appareil législatif, rien de semblable à nos budgets de prévisions. L'exercice financier n'existe d'ailleurs pas : le compte de chaque année reste ouvert indéfiniment et, pour établir l'équilibre annuel, on n'hésite pas à faire passer d'une année à l'autre les ressources disponibles. Il est, par suite, impossible de reconstituer avec certitude la

situation budgétaire de chacune des années du Consulat et de l'Empire.

M. Paul Boiteau a dressé un tableau d'ensemble de la gestion financière de l'an VIII à 1814. Il a trouvé pour les recettes 13 851 millions, pour les dépenses 14 294 millions. L'excédent des dépenses n'est que de 443 millions.

Les produits domaniaux s'étaient montés à 1474 millions, dont 637 pour les forêts; les contributions directes, à 5260 millions; l'enregistrement et le timbre, à 2 milliards; les douanes, y compris les sels, à 1288 millions; les contributions indirectes, à 1474 millions; les postes, à 328 millions; les produits divers, à 477 millions; les ressources extraordinaires, à 1453 millions. Du côté des dépenses, on trouve 3247 millions de frais de régie et remboursements; 2022 millions pour la dette et les dotations; 7218 millions pour la guerre et la marine; 1206 millions pour les services civils. Il faudrait ajouter à ces chiffres les recettes et dépenses du domaine extraordinaire, dont le montant est inconnu. D'autres lacunes existent : c'est ainsi que les 80 millions pour lesquels la Louisiane fut cédée aux États-Unis, en 1803, ne figurent dans aucun compte.

La gestion de Napoléon Ier fut d'ailleurs d'une grande probité. Maître absolu des finances publiques, le souverain les mit en ordre et les défendit comme son propre patrimoine.

Les comptes des ministres n'étaient pas, il est vrai, soumis au Corps législatif; ils lui étaient seulement présentés. Mais ils étaient publiés, conformément à l'article 57 de la constitution de l'an VIII et à l'article 3 de la loi de finances du 19 nivôse an IX.

Quant aux comptes des comptables, le jugement en fut, sur l'initiative de Mollien, confié à une cour, qui remplaça heureusement les commissions de comptabilité de la période révolutionnaire. C'est la loi du 16 septembre 1807 qui créa la Cour des comptes et lui confia la mission de juger tous les faits de recettes et de dépenses intéressant les deniers publics. On ne saurait porter trop haut la valeur de cette grande institution.

Le crédit public. — La dette consolidée se montait le 18 brumaire an VIII à 46 millions de rente en chiffres ronds, dont 40 millions pour le tiers consolidé en vertu de la loi

du 29 vendemiaire an VI, et 6 millions pour la dette des pays annexés. Il fallait y ajouter la rente viagère. Au total, la charge annuelle était de 75 millions.

La liquidation de la dette n'était d'ailleurs pas terminée : elle se poursuivit, en vertu de la loi du 30 ventôse an IX, jusqu'au 1er juillet 1810. Les crédits ouverts pour cet objet par la loi de l'an IX et par les lois du 20 floréal an X et du 15 septembre 1807 s'élevaient à 16 millions de rentes environ : sur ces crédits, il ne fut émis que 11 254 000 francs de rentes.

Deux autres émissions, l'une de 5 millions au profit de la caisse d'amortissement, en vertu de la loi du 24 avril 1806, l'autre de 750 000 francs, en vertu de la loi du 17 janvier 1810, en échange de valeurs du domaine extraordinaire, portèrent à 17 millions le montant des rentes émises sous l'Empire.

En somme, Napoléon Ier ne fit pas appel au crédit. C'est le domaine militaire qui fournit à ses dépenses extraordinaires. Il ne pouvait guère faire d'emprunt en rentes. Le souvenir de la banqueroute était trop vif. Le rentier n'avait pu encore oublier qu'il avait été longtemps payé en monnaie dépréciée, que finalement il avait été frustré des deux tiers de son avoir.

Napoléon Ier avait un réel souci de la bonne tenue de la rente. Ce fut l'une de ses constantes préoccupations. Dès les premiers jours du Consulat, il s'efforça de rétablir la confiance par la suppression de l'emprunt forcé et progressif ; la réorganisation du service des impôts directs, l'obligation imposée aux receveurs généraux de fournir des cautionnements en numéraire lui permirent, dès le deuxième semestre de l'an VIII, de payer en espèces les arrérages des rentes et pensions. Le cours de la rente s'éleva aussitôt.

La création de la Caisse d'amortissement se rattache au même ordre d'idées (loi du 6 frimaire an VIII et arrêté du 28 nivôse an VIII). Malheureusement, à différentes reprises, en 1802 et en 1808, Napoléon employa les fonds de la caisse à des opérations qui lui paraissaient devoir soutenir les cours d'une manière plus efficace et plus rapide que l'achat régulier des rentes. Ces interventions à la Bourse, auxquelles prirent également part la caisse de service et la caisse du domaine extraordinaire,

n'empêchèrent pas la baisse de la rente et, tout au contraire, en immobilisant les fonds libres de la Caisse d'amortissement, paralysèrent l'action plus lente, mais plus certaine, qu'elle exerçait sur le marché des fonds publics.

Toutefois le plus bas cours de la dernière année de l'Empire est de beaucoup supérieur au plus haut cours de la première année du Consulat.

En septembre et octobre 1799, le 5 0/0 était tombé à 7 francs. En 1800, le cours le plus bas fut 17,37; le plus élevé 44 francs. D'année en année, la hausse s'accentue jusqu'en mai 1808, où l'on trouve le plus haut cours coté sous l'Empire, 88 fr. 15. Puis les cours baissent, plus lentement qu'ils n'étaient montés, jusqu'à 45 francs en mars 1814. En mars 1815, ils remontent à 81,65, pour retomber en novembre et décembre à 52 fr. 30.

Cette amélioration du crédit de la rente est certainement due pour la plus forte part à la fidélité plus grande de l'État à tenir ses engagements et aussi à l'absence de tout emprunt public de l'an VIII à 1815.

BIBLIOGRAPHIE

Rougier de la Bergerie, *Histoire de l'agriculture française*, 1815. — **Mauguin**, *Études histor. sur l'adm. de l'Agriculture en France*, 3 vol., 1876-78. — Comte **Chaptal**, *De l'Industrie française*, 1819. — Du même, *Mes souvenirs sur Napoleon*, publ. par le vicomte **A. Chaptal**, 1893. — **Flourens**, *Chaptal*, 1835. — **Gaudin**, duc de Gaëte, *Mem., Souv. et opinions*, 2 vol., Paris, 1826. — Du même, *Notice historique sur les finances de la France (1800-1814)*, 1818.

Mollien, *Mém. d'un ancien ministre du Tresor public* (1800-1814), 4 vol., 1887. — **Ouvrard**, *Mem.*, 3 vol., 1820. — **Levasseur**, *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Paris, 2e édit. 1904. — *Exposés de la situation de l'Empire*. — **Thiers**, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — **Amé**, *Etude sur les tarifs de douane et les traités de commerce*, imp. nat., 1876. — **Stourm**, *Les finances du Consulat*, 1902. — **De Nervo**, *Les finances fr. sous l'ancienne monarchie, la République, le Consulat, l'Empire*, 2 vol., 1862. — **J. de la Rupelle**, *Les finances de guerre de France* (1795-1815), dans *Annales* de l'École libre des sc. polit., oct. 92 et janv. 93. — **H. Bouchot**, *Le luxe français : l'Empire*, in-4, 1892. — **P. Darmstaedter**, Études sur la polit. économique de Napoléon, dans *Vierteljahrschrift für social u. Wirthschaft Gesch.*, 1901. — **Arnauné**, *La monnaie, le credit et le change*, Paris, 3e édit., 1905. — **Ferdinand Dreyfus**, *La Rochefoucault-Liancourt* (enseignement technique, etc.), 1903. — *Dictionnaire des finances*, Ve BUDGET GÉNÉRAL DE L'ÉTAT (Paul Boiteau).

CHAPITRE XIII

L'ITALIE

De 1800 à 1814.

I. — *Établissement de la domination napoléonienne.*

Les treize mois. — Lorsque les troupes françaises évacuèrent l'Italie septentrionale en 1799 [1], elles n'emportaient avec elles que les sympathies d'une petite minorité, dont les chefs les suivirent dans leur retraite et vinrent attendre à Chambéry leur retour, alors bien improbable, dans le pays qu'elles n'avaient pu défendre. Des nouvelles qui parvenaient aux réfugiés il semblait résulter en effet que la cause de la France, après avoir subi des échecs passagers sur les champs de bataille, était définitivement vaincue dans l'opinion publique. Les Austro-Russes n'avaient rencontré dans leur marche ni résistance ni même désapprobation. Le petit peuple des campagnes, n'ayant connu de l'occupation française que ses excès et de la guerre que ses charges, se soulevait en masse à l'approche des armées de la coalition, exerçait ses vengeances sur les partisans du régime déchu, ouvrait aux Kosaks les portes des villes et saluait par des transports d'enthousiasme l'entrée de Souvorof à Milan (29 avril) et à Turin (juillet). La noblesse et le clergé se

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 472.

réjouissaient d'une révolution à laquelle ils espéraient devoir le retour de leurs privilèges. Le jeune parti national italien avait manifesté ses sentiments en envoyant une troupe de volontaires participer, sous le drapeau russe, au siège d'Ancône, où son chef, Lahoz, fut tué par les Français. Parini se faisait l'interprète de la classe moyenne en saluant les Autrichiens comme des libérateurs destinés à donner à l'Italie le repos dont elle avait besoin après tant de bouleversements.

Ces illusions furent de courte durée. Les envahisseurs, au lieu d'instituer dans les pays reconquis un régime national durable, ne songèrent qu'à en exploiter les richesses et ne s'occupèrent de leur sort que pour se faire les instruments des vengeances des anciens partis. Les « treize mois » ont laissé dans l'âme des populations lombardes le souvenir d'une période de violences, de misères et de souffrances.

A Milan, le commissaire impérial Cocastelli avait d'un trait de plume supprimé les institutions de la *Cisalpine*, rétabli les anciennes formes et les inégalités du régime autrichien, et fait succéder au mouvement de réaction contre les actes d'odieuses persécutions contre les chefs du gouvernement déchu. Après avoir, dès les premiers jours de l'occupation, arrêté et fait battre de verges sur la place publique des centaines de patriotes, après avoir mis le séquestre sur les biens d'hommes qui, comme le duc Melzi et le duc Serbelloni, n'avaient pris part au mouvement révolutionnaire que pour le modérer, Cocastelli, chassé de Milan par les progrès des armes françaises (mai 1800), emmenait avec lui une quarantaine de prévenus, presque tous titulaires de hautes fonctions sous la République, et destinés à aller expier aux travaux publics des Bouches de Cattaro le crime de les avoir acceptées.

Quelque pénible que fût l'impression produite par ces rigueurs inutiles, le mécontentement causé par les exigences pécuniaires de l'Autriche était plus grand encore et allait toujours en croissant. Généraux et officiers faisaient pleuvoir sur les campagnes des réquisitions sans cesse répétées et toujours supérieures à leurs besoins, punissaient du bâton les administrateurs trop lents à s'acquitter, gaspillaient ensuite les res-

sources qu'ils s'étaient procurées et occasionnaient ainsi une douloureuse crise économique, dont ils étaient rendus responsables par le peuple. L'enthousiasme avec lequel les Autrichiens avaient été accueillis n'avait désormais d'égale que la haine qu'ils s'étaient attirée, et Thugut pouvait écrire à Colloredo : « Il n'est pas douteux que notre armée, ainsi que les personnages qui y étaient attachés, se sont conduits de telle façon en Italie qu'il n'est pas un Italien qui ne préfère la domination française ou le gouvernement de la Cisalpine au prétendu despotisme autrichien. »

Les premiers temps de l'occupation française. — La preuve allait bientôt en être faite. Quand les troupes françaises reparurent dans les plaines de la Lombardie (juin 1800)[1], elles y trouvèrent le même accueil que les armées de la coalition l'année précédente. Bonaparte, attentif à profiter de ces bonnes dispositions, ne négligeait rien pour les confirmer par des avances au clergé, par une allocution bienveillante aux curés de Milan, par la promesse d'un gouvernement fondé sur « la religion, l'égalité et le bon ordre ».

Les populations devaient pourtant attendre plus d'un an encore la réalisation des espérances que son langage avait éveillées. Avant de donner des lois à la Lombardie, il fallait lui donner des frontières, et continuer sur l'Adige la lutte qui avait été si rapidement terminée sur le Pô. Pour subvenir aux besoins de l'armée de 100 000 hommes qui la soutenait, Bonaparte fut amené, en 1800 comme en 1796, à subordonner ses projets politiques à ses préoccupations militaires, à retarder jusqu'à la paix l'établissement d'un régime national, régulier et économe, à laisser à toutes ses créations un caractère de provisoire et d'instabilité. Il reconstitua la Cisalpine dès son arrivée (17 juin) et l'agrandit même du Novarais trois mois plus tard (7 septembre), mais il en confia le gouvernement à un agent français, le général Pétiet, et l'administration à une commission de neuf membres, réduite bientôt à un triumvirat de trois avocats de Milan, dont les deux premiers, Sommariva et Ruga, ne songèrent

1. Voir ci-dessus, p. 46 et suiv.

qu'à s'enrichir au milieu du désordre croissant des finances. Leurs malversations contribuèrent à aggraver une situation que les nécessités de la guerre rendaient déjà fort critique. La Cisalpine, forcée, selon le principe de Bonaparte, d'entretenir l'armée stationnée sur son territoire, devait à ce titre verser dans le trésor français une somme mensuelle de 100 000 francs. A cette charge si lourde s'ajoutaient d'innombrables et incessantes réquisitions en nature, ordonnées par les généraux ou même les fournisseurs. Enfin toutes les sources de richesse qui avaient jusqu'alors permis de supporter le poids de ces impositions étaient taries, parce que les mauvaises récoltes avaient diminué le rendement de l'impôt foncier, la guerre arrêté le commerce, et les emprunts forcés réduit les grosses fortunes. L'argent manquait pour entretenir les services publics, qui n'existaient qu'à l'état embryonnaire, et même les voies de communication, devenues presque partout impraticables. La sécurité avait disparu des campagnes comme des villes, et le brigandage renaissait à la faveur du désordre. La commission de gouvernement, impuissante en face des administrations locales, qui méconnaissaient ses ordres et gardaient pour elles le produit des impôts, avait perdu toute autorité et devenait pour tous un objet de mépris. Les Lombards, menacés de la misère, commençaient à rendre la France responsable de leurs maux et à montrer une sourde hostilité envers ceux qui la représentaient. Réduits au désespoir, ils étaient prêts, au témoignage de l'un d'eux, à se donner au Grand Turc, si ce dernier leur avait promis la paix, l'ordre et la sécurité.

La consulte extraordinaire de Lyon[1]. — Bonaparte heureusement comprit à temps combien cet état de choses était préjudiciable à son influence en Italie et combien il importait de le faire cesser par l'établissement d'un gouvernement stable, capable de rassurer les intérêts menacés et de satisfaire les aspirations nationales. Il se consacra à cette tâche dès que la paix de Lunéville lui eut rendu sa liberté d'action. Mais il était non moins résolu à assurer le maintien qu'à réprimer les excès de

1. Voir ci-dessus, p. 66.

la domination française dans l'Italie du Nord, qu'il considérait comme un rempart contre l'Autriche et qu'il voulait, par la même occasion, unir à la France par des liens durables. Cette double préoccupation inspira sa politique et en explique les contradictions. Tout d'abord il déclare (11 novembre) être dans l'intention de confier à une *consulte* ou réunion de notables cisalpins le soin de donner à leur patrie une organisation définitive; mais Bonaparte les désigne parmi ses partisans; il fixe lui-même les grandes lignes de la constitution, dont ils devront seulement discuter les détails; et il les convoque à Lyon pour les soustraire autant que possible à l'influence de leurs compatriotes. Lorsqu'à la fin de décembre il les a trouvés réunis dans cette ville, au nombre de 454, et qu'il a inauguré solennellement leurs travaux, il poursuit l'exécution d'un plan qu'il avait concerté avec Talleyrand et qui consistait, d'une part, à faire remettre entre les mains d'un président toute la réalité du pouvoir, d'autre part à se faire offrir ensuite cette charge. Grâce à la précaution qu'il avait prise de publier préalablement le programme des délibérations de la consulte, il n'eut pas de peine à accomplir la première partie de sa tâche. Dans le projet de constitution qui fut voté sans résistance, le droit électoral était dévolu à un corps de cent personnes, divisées en trois collèges représentant la science, le commerce et la propriété foncière et destinés à devenir rivaux. Le pouvoir législatif était confié à quatre assemblées, dont les deux premières, la *Consulte* et la *Censure*, surveillaient, l'une les affaires extérieures, l'autre le fonctionnement de la Constitution, dont les deux dernières, le *Conseil* et le *Corps législatif*, votaient les lois sans les discuter. Aucune n'était assez puissante pour posséder une influence réelle : un président élu pour dix ans, investi de l'initiative des lois et de la nomination des fonctionnaires, chargé de toutes les négociations diplomatiques, exerçait un pouvoir presque souverain. Bonaparte rencontra plus de difficultés quand il voulut se faire attribuer ce titre. Une commission de trente membres, nommée par l'assemblée pour choisir celui qu'elle jugerait digne de le porter, avait pris ses fonctions au sérieux et désigné à l'approbation du Premier Consul un Italien, le duc

Melzi. Pour la déterminer à revenir sur sa décision et à élire Bonaparte, il ne fallut rien moins que les menaces de Talleyrand et les sollicitations mêmes de Melzi, qui voyait un gage de sécurité pour sa patrie dans la nomination de Bonaparte. Ce dernier résolut de faire oublier aux députés la pression morale qu'ils avaient subie en donnant à leurs aspirations nationales une double satisfaction. D'une part, il choisit pour vice-président, représentant de ses pouvoirs à Milan, l'homme qu'ils avaient d'abord désigné pour la suprême magistrature. D'autre part, dans la séance de clôture de la consulte (26 janvier 1802), il remplaça, lors de la lecture du texte de la constitution, le nom de République cisalpine par celui de *République italienne*. Ce mot, qui à lui seul était une promesse, fut accueilli par des applaudissements frénétiques, et les députés oublièrent un instant les circonstances dans lesquelles venait de se fonder le nouvel État pour ne songer qu'aux perspectives immenses qui lui étaient ouvertes dans l'avenir.

L'annexion du Piémont et la transformation de la République ligurienne. — L'année même où se constituait la nouvelle République italienne, Bonaparte témoignait par deux mesures significatives que tout agrandissement lui était interdit du côté de l'ouest; pour être en possession de la route des Alpes et avoir toujours un pied en Italie, il réunissait le Piémont à la France : pour disposer en maître des ressources maritimes de Gênes, il en réformait la constitution de manière à pouvoir y exercer plus directement son influence.

Depuis l'invasion austro-russe, le Piémont avait passé par les mêmes vicissitudes que la Cisalpine. Soumis d'abord à tous les excès de la réaction, qui ne lui avait pas même valu le retour de ses princes, réoccupé ensuite par les Français qu'il avait reçus en triomphe, gouverné par une commission de gouvernement qui se débattait sans trêve contre d'incessantes difficultés financières, il aspirait avant tout au repos, dût-il lui en coûter son indépendance nominale. Il accueillit donc sans trop de défaveur d'abord le décret qui le transformait en division militaire (21 avril 1802), puis la loi qui l'incorporait définitivement à la France (21 septembre). Alors commença pour lui une période

de son histoire dont rien ne devait troubler la tranquillité. Les habitants, que leurs mœurs et même leur langage rapprochaient plus que les autres Italiens de leurs voisins de l'Ouest, s'accoutumèrent peu à peu à un régime qui veillait sur leurs intérêts matériels et ouvrait une vaste carrière à toutes les ambitions.

Des changements importants s'opéraient au même instant dans la République ligurienne. Suivant la constitution qui la régissait encore, et qui avait été modelée sur celle de l'an III, tous les pouvoirs émanaient de deux assemblées électives, et par suite des partis dont les chefs s'y succédaient. Cet état de choses ne pourrait convenir à Bonaparte, qui désirait maintenir d'une façon durable ses partisans à la tête de la République. Un nouveau projet de constitution fut donc préparé sous la surveillance de son agent Saliceti à l'effet de confier la suprême autorité à un *sénat* et à un *doge* que le Premier Consul désignerait lui-même. Le 29 juin 1802, le nouveau gouvernement entrait en fonctions; il devait rester jusqu'en 1805 le docile instrument des volontés de Bonaparte et lui prêter un utile appui dans sa lutte contre l'Angleterre.

Melzi. — Dans le même temps où le Piémont et la République ligurienne étaient assujettis plus étroitement que jamais à l'influence ou à la domination de la France, la République italienne se constituait à côté d'eux et faisait la première expérience d'un État italien se gouvernant par lui-même. L'homme qui avait été chargé de panser ses plaies et de s'y faire l'interprète des volontés de Bonaparte, le duc Melzi, commençait aussitôt après son retour le travail de réorganisation qui devait lui rendre le repos et la prospérité. Devait-il être à la hauteur de sa tâche? Il apportait au pouvoir les qualités comme les défauts d'un grand seigneur, d'un riche propriétaire, d'un philosophe. — Membre d'une famille qui depuis des siècles donnait à l'État d'illustres serviteurs, élevé par son nom au-dessus des querelles des partis, il possédait au plus haut degré ce qui manquait aux hommes politiques de son temps, trop passionnés ou trop compromis : l'autorité. Délivré par sa grosse fortune de toute préoccupation d'intérêt, il s'était toujours distingué par une incorruptible honnêteté, à laquelle on ne pouvait reprocher que l'excès

même de ses scrupules. Pénétré des idées philosophiques qui étaient venues de France et qu'avaient répandues en Lombardie Beccaria et Verri, ami des Encyclopédistes, instruit dans les sciences sociales, il avait eu une jeunesse austère et studieuse dont les seules distractions avaient été des voyages en Angleterre et en Espagne, et ses idées politiques étaient basées non sur des passions personnelles, ou sur un instinctif besoin d'imitation, mais sur des connaissances théoriques sérieuses. Un ensemble de qualités si différentes et si fortes n'allait malheureusement pas sans quelques imperfections qui devaient en diminuer la valeur. Comme grand seigneur, Melzi ne pouvait se défendre d'une aversion involontaire à l'égard des chefs jacobins, qui pour la plupart s'étaient élevés au-dessus de la classe moyenne dont ils étaient sortis; et, par là, il s'exposait à l'hostilité et à la résistance du parti qui représentait dans le pays les idées françaises. Comme philosophe, il avait jusqu'alors plus vécu dans la région des théories que dans le commerce des hommes; de là, dans ses idées politiques, une raideur de doctrine qui l'empêchait de faire plier les systèmes aux circonstances, l'amenait à regarder la constitution anglaise comme le seul idéal désirable, et la République italienne, telle qu'elle était constituée, comme un organisme impuissant à pouvoir durer. De là aussi, dans la pratique du gouvernement, une timidité de caractère qui, lui enlevant la force suffisante pour briser les obstacles comme la souplesse nécessaire pour les tourner, ne lui laissait que la faculté de s'en effrayer.

Les qualités comme les insuffisances de l'esprit de Melzi se reflétèrent dans son œuvre. Il réussit à la mettre en bonne voie, sans parvenir pourtant à la mener à terme.

Ses auxiliaires et ses premiers actes. — Cette œuvre était triple. Il fallait, au point de vue national, assurer dans la pratique à la nouvelle république l'autonomie qui lui avait été reconnue par les actes de Lyon; au point de vue politique, présider à la reconstitution et au fonctionnement de tous les grands organes du gouvernement et de l'administration; au point de vue moral, rendre aux esprits, par d'opportunes concessions, la paix, la sécurité et la concorde.

De toutes les parties de la tâche de Melzi, la dernière était la plus facile à accomplir : l'immense besoin de tranquillité dont souffraient les âmes, plus fort à ce moment que toutes les passions de parti, disposait les Lombards à faire crédit à l'homme qui s'engagerait à le satisfaire. Les décisions de la consulte de Lyon ne rencontrèrent donc pas de résistance sérieuse. Quant aux deux classes privilégiées restées jusqu'alors réfractaires au nouvel ordre de choses, le nom seul de Melzi était pour elles une sauvegarde, et il put facilement en obtenir, sinon une adhésion complète à son gouvernement, au moins la promesse d'une neutralité bienveillante. Il flatta la noblesse dans ses habitudes par le rétablissement de l'ancien calendrier, et dans ses goûts par une succession de fêtes splendides où elle figurait à la place d'honneur. Il ramena le clergé en rapportant de Lyon des *Articles organiques* qui établissaient entre les deux pouvoirs une sorte de *modus vivendi*, en rendant la liberté et en prenant part lui-même aux manifestations publiques du culte. Il gagna la faveur de tous en donnant des audiences très largement ouvertes à ceux qui avaient des requêtes à lui présenter.

Son attitude à l'égard de la France était plus délicate, car il lui fallait, tout en conservant l'appui de Bonaparte, qu'il jugeait indispensable à l'existence même de la République, et le concours de l'armée française, qui lui semblait nécessaire pour le maintien de l'ordre, ménager la fierté naturelle de ses compatriotes. S'il ne parvint pas a soulager le trésor des dépenses d'entretien de l'armée d'occupation, il obtint du moins qu'il y serait subvenu au moyen d'une somme fixée à l'avance, et dont aucune réquisition ne viendrait plus augmenter le poids. S'il jugea opportun de laisser des garnisons françaises dans les principales places fortes, il fit occuper la capitale par des troupes nationales. Si le caractère ombrageux et les besoins d'argent continuels de Murat, commandant de l'armée d'Italie, lui donnaient des inquiétudes constantes, il parvint du moins, autant par son influence persuasive que par ses recours fréquents au Premier Consul, à réduire de beaucoup ses prétentions. En somme, l'opinion se contentait pour l'instant de symptômes d'amélioration dans les rapports avec la République fran-

çaise; et à ce point de vue Melzi lui donnait satisfaction.

La tâche politique du vice-président était beaucoup plus complexe. Il s'agissait de faire fonctionner un gouvernement libre chez un peuple jusqu'alors soumis à des maîtres étrangers et de créer une administration régulière dans un État que six ans de guerres et de révolutions avaient complètement désorganisé. Melzi, dépourvu de la persévérance de volonté comme de l'esprit de détail nécessaires pour tenter une entreprise aussi difficile, ne serait probablement pas parvenu à la mener à bien sans le concours d'un homme qui, amené au pouvoir par l'établissement de la République italienne, élevé par la faveur du Premier Consul aux plus hautes dignités, destiné à tomber victime de la réaction anti-française, devint, par sa vie, ses qualités et ses défauts, la personnification vivante de la domination napoléonienne en Lombardie : c'était le Piémontais Prina, nommé ministre des finances en mars 1802. Originaire du Novarais, ancien conseiller de finances dans le royaume sarde, Prina devait, dans le cours de sa longue carrière, faire preuve d'une indomptable volonté, qui se traduisait dans ses manières par une raideur poussée parfois jusqu'à la brutalité, d'une compétence technique grâce à laquelle il se jouait au milieu des inextricables difficultés de sa tâche, d'une infatigable activité qui se portait sur les sujets les plus divers et ne reculait même pas devant les minuties. Ses attributions, plus importantes que jamais à une époque où la question financière avait pris le pas sur toutes les autres, mettaient ses autres collègues dans sa dépendance, et lui permirent d'exercer, pendant toute la durée de la domination française, une sorte de « ministère d'État ».

A peine de retour à Milan, Melzi se mit courageusement à l'ouvrage. Avant de quitter Lyon, Bonaparte avait désigné les principaux ministres, et choisi lui-même dans les rangs du parti modéré les membres des Conseils. Les rouages du système législatif étant ainsi constitués, il ne s'agissait que d'assurer leur fonctionnement. Melzi convoqua donc en mai les collèges électoraux, qui pourvurent aux vacances survenues dans les Conseils, et, peu après, le Corps législatif, qui resta réuni trois mois et vota tout un ensemble de lois relatives aux autorités

départementales, à l'instruction publique, à l'armée et à la garde nationale. Pendant cette période d'organisation, le rôle principal devait appartenir au pouvoir exécutif.

En moins d'un an, et sous la triple impulsion de Bonaparte, de Melzi et de Prina, tous les grands services publics étaient reconstitués et fonctionnaient d'une manière suffisante. — La sollicitude du gouvernement se porta d'abord sur les finances, dont le désordre était extrême, et le personnel trop nombreux et trop mélangé. Prina fit disparaître les abus dont elles souffraient avec une énergie que rien ne rebutait et une fermeté que personne ne pouvait fléchir. Comme les places d'employés, multipliées par les partis pour récompenser des créatures, étaient beaucoup plus nombreuses que les besoins du service ne le comportaient, il en supprima d'office plus de la moitié, en laissant un mois de solde à ceux qui en étaient dépouillés. Comme le désordre de la comptabilité avait multiplié les occasions et introduit l'habitude de s'enrichir aux dépens du trésor public, il déclara, dans une série de circulaires très nettes, qu'il devait s'élever désormais un « mur de bronze » entre les agents intègres et ceux qui ne l'étaient pas, ces derniers étant passibles d'une destitution immédiate. Enfin, pour combler le déficit, Prina institua une commission de liquidation de la dette, soumit les dépenses à un contrôle exact, introduisit un ordre rigoureux dans l'administration et put présenter au Corps législatif un budget qui en 1803 ne présentait qu'un passif de 14 millions sur 92 ; l'année suivante, l'équilibre était atteint.

Après la reconstitution de son crédit, la République n'avait pas de besoin plus pressant que la création d'une armée capable de défendre ses frontières et de rendre ainsi l'occupation française inutile. Elle n'avait alors à son service que quelques faibles bataillons, montant en tout à huit mille hommes, composés d'aventuriers qui y entraient par voie d'engagement, commandés par des officiers improvisés, sans passé militaire comme sans capacité technique. A cette armée, il fallait assurer un mode de recrutement régulier et national. Ce fut l'objet de la loi du 13 août 1802, qui, par l'introduction de la conscription, permit de porter à vingt mille hommes les troupes actives et

à quarante mille les troupes de réserve. Peu après, des écoles d'officiers étaient créées à Pavie et à Modène. — Quant à l'instruction publique, il suffit pour la réorganiser d'utiliser tous les éléments intellectuels dont la Lombardie avait été si riche, et de rouvrir les Universités de Bologne et de Pavie.

Après avoir reconstitué tous les grands organes du gouvernement, il restait à Melzi à accomplir une dernière œuvre, la plus difficile de toutes ; elle consistait à rétablir l'ordre matériel et la sécurité publique, troublée par la tourbe de gens sans aveu qu'une suite ininterrompue de guerres et de révolutions avait jetés sur le pavé des villes. Après quelques hésitations, il se décida, sur le conseil de Bonaparte, à s'en débarrasser en les enrôlant tous dans les rangs d'un corps militaire disciplinaire, appelé *Légion italienne*, qui fut envoyé peu après tenir garnison à l'île d'Elbe. Pour empêcher le retour des vols à main armée et des assassinats multipliés qui avaient rendu les communications difficiles et l'inquiétude générale, Melzi créa une gendarmerie nationale, organisée sur le modèle français, recrutée parmi d'anciens soldats, et assimilée à l'armée. C'était là une nouveauté dans un pays où, de temps immémorial, la police était faite par des sbires universellement méprisés et dépourvus de toute autorité aux yeux même de ceux qu'ils étaient appelés à protéger.

Grâce à cet ensemble de mesures concertées entre Bonaparte et Melzi, appliquées ensuite avec opportunité, l'ordre et la confiance renaissaient peu à peu dans le nouvel État, dont les habitants commençaient à oublier leurs malheurs sous l'égide d'un gouvernement vraiment réparateur.

L'ère des difficultés. — Ces premiers succès devaient pourtant rester sans lendemain, et la République italienne ne dépassa jamais le degré de prospérité auquel Melzi l'avait élevée dès la première année de sa vice-présidence. Doué de toutes les qualités d'âme propres à la faire durer, Melzi n'avait pas la fermeté d'âme nécessaire pour la faire progresser, et il se heurta bientôt à des difficultés de tout ordre, qui ne lui permirent de compléter aucune des parties de sa tâche.

Tout d'abord, il fut impuissant à éviter les heurts et les froissements qui devaient fatalement se produire dans ses rapports

avec les autorités françaises. Il se trouvait placé à cet égard dans une situation fort délicate, car ses fonctions faisaient de lui l'intermédiaire obligé entre une armée d'occupation aux allures parfois trop conquérantes, et un peuple dont il caractérisait ainsi les tendances : « L'animosité passive contre les Français est absolument universelle. » L'attitude du commandant des troupes françaises, Murat, n'était pas faite pour contribuer à l'apaisement des esprits. Il s'entourait d'un petit clan de mécontents, derniers restes du parti avancé, qui cherchaient à discréditer Melzi et il se laissa entraîner par eux dans une sorte de complot destiné à le perdre dans l'esprit de Bonaparte. Un capitaine de l'armée italienne, Ceroni, ayant publié sous un pseudonyme un recueil de sonnets où étaient évoquées les grandes images de l'antiquité classique, et où quelques allusions au temps présent se mêlaient à de fières apostrophes contre les oppresseurs éternels de la patrie, avait envoyé son œuvre à un préfet, à un conseiller d'État, et à un général, qui l'avaient louée. Melzi, qui la reçut aussi, estima que ces écarts poétiques ne méritaient qu'une forte réprimande. L'affaire semblait donc étouffée, quand Murat, quelques jours après, la dénonça au Premier Consul, en l'amplifiant et en enveloppant dans ses accusations les amis du poète.

Bonaparte, violemment irrité de ce qu'il considérait comme une trahison, demanda une punition sévère des coupables, écrivit au vice-président une lettre très dure, et ne consentit à s'apaiser que lorsque ce dernier lui eut montré à quelles proportions se réduisait l'incident.

Melzi conserva de l'affaire Ceroni un souvenir dont l'amertume s'accrut encore après qu'il se fut vu refuser par la France les États de Parme, nécessaires à la Lombardie pour fermer ses frontières, et impérieusement réclamés par l'opinion.

L'état intérieur et surtout la situation morale de la République lui réservaient d'autres déceptions. Si les partis avaient désarmé, si les classes sociales avaient fait trêve, l'esprit local renaissait plus vivace que jamais et rendait improbable avant un long terme la formation d'un esprit national. Tous les pays situés sur la rive droite du Pô supportaient impatiemment la supré-

matie de Milan, et tendaient, selon l'expression du vice-président, à un « fédéralisme absolu ».

Il n'était pas enfin jusqu'à la légitime satisfaction causée à Melzi par la réorganisation si prompte du gouvernement qui ne fût mélangée de quelques regrets. Il avait été plus facile de donner au nouvel État les institutions que les mœurs de la liberté. Les fonctionnaires, et surtout les membres des assemblées représentatives, ne semblaient pas avoir la conscience nette de l'importance de leur rôle et de leurs attributions. Dès la première réunion des collèges électoraux, ceux qui les composaient avaient manifesté leur indifférence à la chose publique en déclarant qu'à l'avenir ils ne se rendraient plus aux convocations si on ne leur accordait une indemnité de déplacement. A Milan, les « législateurs » consacraient la plupart de leurs séances à des discours inutiles ou à des récriminations oiseuses, cédaient au plaisir de contrecarrer sans motif sérieux le gouvernement afin de lui faire pièce, passaient leurs soirées à aller divulguer dans les cafés et les cercles le résultat de délibérations pour lesquelles le secret leur avait été demandé. En présence de ces entraves multiples, qui semblaient rendre chaque jour plus éloigné l'idéal qu'il poursuivait, Melzi perdait peu à peu courage et exhalait ses plaintes dans sa correspondance à Bonaparte. Il se déclarait définitivement incapable de poursuivre la tâche qui lui avait été confiée, et demandait avec instance, mais sans succès, à être relevé de ses fonctions. Les événements qui se passèrent en France lui permirent de réaliser ce vœu plus tôt peut-être qu'il ne l'avait espéré.

Les derniers jours de la République italienne. — C'était, en effet, le moment où Bonaparte allait devenir Napoléon; d'une part, il lui était difficile d'être à la fois empereur en France et président de la République en Italie; d'autre part, il tenait à porter un titre dont avait été revêtu le souverain qu'il représentait comme son « illustre prédécesseur », Charlemagne. Dès le milieu de 1804, il pressentit donc Melzi, se fit adresser par le général Pino une adresse demandant le rétablissement de la royauté, et, après avoir offert vainement la couronne à ses frères Joseph et Louis, résolut de la poser sur sa tête. Au

moment du sacre, il appela à Paris une députation composée de délégués de tous les corps constitués, et chargée de dresser une liste des garanties que l'Italie demandait à son nouveau maître. Elle lui transmit, le 15 mars 1805, le résultat de ses délibérations, qu'il transforma le 17 en statut constitutionnel. Les couronnes de France et d'Italie ne devaient être réunies que sur la tête de Napoléon, qui se désignerait un successeur en Italie dès que la paix du continent serait assurée. Dans la séance solennelle où l'Empereur reçut la députation, il lui fit part de son intention de rendre l'Italie indépendante et libre dès que les circonstances le permettraient et annonça qu'au printemps il irait à Milan prendre la couronne de fer des rois lombards. Une nouvelle ère commençait pour l'Italie du Nord.

La Vénétie. — De l'autre côté de l'Adige, la Vénétie avait eu, depuis 1797, date de sa réunion à l'Autriche, une existence dont le calme contrastait avec les agitations intérieures de la République italienne. Les nouveaux maîtres, se sentant trop peu sûrs de leur conquête pour lui donner une organisation définitive, faisaient supporter leur joug en évitant de le faire sentir, et n'avaient signalé leur domination, ni par des actes de répression propres à exciter la haine de leurs sujets, ni par l'exécution de grands travaux destinés à gagner leur affection. Il eût fallu, au contraire, une action prompte et énergique pour enrayer la décadence commerciale dont Venise souffrait depuis le milieu du XVIIIe siècle, et pour lui rendre une prospérité qui lui eût fait oublier la perte de son indépendance. Cette inertie de l'Autriche, jointe à la lenteur qu'elle mettait à réorganiser l'administration de ses provinces, avait peu à peu éloigné d'elle beaucoup de ses nouveaux sujets, qui, se rendant compte de l'impossibilité de rétablir l'ancien ordre de choses, commençaient à souhaiter leur réunion à la République italienne.

La Toscane. — La Toscane traversait en ce moment une période de transition entre son indépendance absolue et son annexion à la France. Elle était gouvernée par un prince souverain, mais dévoué à Bonaparte. Elle était occupée par les troupes françaises. Par le traité de Saint-Ildefonse (1er octobre 1800), le Premier Consul l'avait érigée en royaume d'Étrurie et accordée

à Charles IV, en échange de la Louisiane, pour son gendre le duc de Parme. Quand ce dernier vint prendre possession de ses États, il les trouva administrés par une commission de gouvernement composée de patriotes, et définitivement soumis après que les troupes cisalpines et françaises eurent écrasé un dernier soulèvement des habitants du val d'Arno. Louis I[er], faible de corps et d'esprit, atteint d'épilepsie, incapable d'agir, laissa la réalité du pouvoir à sa femme Marie-Louise, dominée par une piété intolérante et soumise à l'influence exclusive du nonce pontifical. Le nouveau gouvernement ne sut ni remédier au désordre des finances, ni procéder à la réforme de l'administration, et les seules dispositions qu'il prit eurent pour objet d'étendre les privilèges du clergé ou de restreindre la liberté des citoyens. Cette situation s'aggrava encore après la mort de Louis (27 mai 1803), quand Marie-Louise fut devenue régente, et que ses premiers actes eurent provoqué un mécontentement de nature à préparer peu à peu la Toscane à l'idée d'un changement de régime.

Rome : gouvernement de Pie VII. — Rome était gouvernée depuis 1789 par le cardinal Chiaramonti, élu pape sous le nom de Pie VII par le conclave de Venise. Ce personnage, qui avait apporté sur le trône pontifical les vertus d'un religieux plutôt que les qualités d'un prince, fut presque constamment détourné du soin de gouverner ses États par les grands intérêts qu'il avait à débattre au dehors avec Napoléon. Aussi, bien qu'il eût autrefois témoigné de sa largeur d'esprit dans sa fameuse encyclique d'Imola (1798) où il proclamait l'accord nécessaire du christianisme et de la démocratie, bien qu'il eût pour le conseiller un homme d'une remarquable intelligence, le cardinal Consalvi, il n'eut le temps que de désirer les réformes qu'appelait la situation de ses États, et le régime pontifical se maintint tel qu'il existait au moyen âge, avec ses imperfections et ses abus.

Naples : gouvernement de Ferdinand IV. — Depuis la bataille de Marengo jusqu'en 1805, le royaume de Naples se trouva presque sans interruption vassal de la France. Le traité de Florence (18 mars 1801) avait imposé au roi Ferdinand

l'amnistie pour tous les condamnés, suspects ou exilés politiques, et l'occupation par les troupes républicaines d'Otrante, Tarente et Brindisi. La paix d'Amiens, qui l'avait délivré de cette servitude, fut bientôt suivie de la rupture avec l'Angleterre, à la suite de laquelle l'armée de Gouvion Saint-Cyr s'établit dans les États de Naples. Occupés, soit à fléchir les exigences de Bonaparte, soit à chercher l'appui des cabinets de Vienne et de Pétersbourg, étroitement surveillés par le ministre français Alquier, les souverains de Naples n'apportèrent aucune réforme à l'administration de leurs États, qui devaient attendre la domination française pour jouir d'un régime éclairé et libéral.

II. — Apogée de la domination napoléonienne.

Idées de Napoléon sur l'Italie. — Après 1805, Napoléon ayant réduit à l'impuissance la seule puissance européenne et soumis à sa domination le seul État national capables de lui disputer la tranquille possession de l'Italie, disposa en maître absolu des destinées de ce pays. Quelles idées allait-il chercher à y appliquer? C'est là une question qui a été passionnément débattue en deçà comme au delà des Alpes, et à laquelle deux solutions opposées ont été données. Les uns ont prétendu que Napoléon, sacrifiant toujours les Italiens à la France, ne leur avait donné des promesses qui pour en faire les instruments dociles de ses desseins. De certains passages de sa correspondance il résulterait en effet qu'il les considérait comme incapables de se gouverner eux-mêmes. D'autre part, un examen attentif de sa politique prouverait qu'il a toujours reculé, toutes les fois qu'il a eu l'occasion de leur accorder une indépendance complète. Suivant une autre opinion, formulée par lui-même dans ses discours officiels, répandue par ses confidents à Sainte-Hélène et partagée par ses admirateurs, il a toujours eu l'intention de rendre l'Italie indépendante et libre, et l'état de demi-sujétion où il la tenait n'était dans sa

pensée qu'un acheminement vers un affranchissement complet. Il ne semble pas impossible de concilier ces deux affirmations, qui, présentées sous une forme aussi absolue, sont également inacceptables. Il est indéniable que Napoléon se sentait attiré vers les Italiens par l'instinct héréditaire et par d'obscures affinités de race dont l'action sur lui était surtout sensible lorsqu'il se trouvait dans leur pays, en contact direct avec eux. Il leur faisait alors des promesses qui étaient sincères et qu'il exécutait en partie. Mais lorsque, de retour à Paris, il se trouvait soumis soit à l'influence de ses ministres et en particulier de Talleyrand, soit aux nécessités de sa lutte contre les Anglais, il était amené à différer la réalisation de ces promesses, sans pourtant les abandonner complètement, et à se donner ainsi les apparences de la duplicité. Sa politique italienne est donc un mélange de concessions qui seraient inexplicables, s'il ne s'était jamais placé qu'au point de vue français, et de mesures de rigueur qui, à ses yeux, n'étaient que provisoires.

Voyage de Napoléon en Italie. — Au moment où commença son règne, il résolut de l'inaugurer de manière à s'attacher ses nouveaux sujets en donnant satisfaction à leurs aspirations. Il les savait mécontents des abus invétérés de l'administration, inquiets des intentions de la maison d'Autriche, sensibles au spectacle de la force et des magnificences des cours. Il résolut donc d'apparaître à leurs yeux comme un politique capable de les organiser, comme un général résolu à les défendre, comme un souverain destiné à les illustrer. Il crut y parvenir en accomplissant dans ses États un voyage où il se montrerait successivement à eux sous ce triple aspect. Il se préoccupa d'abord de la partie extérieure et décorative de son rôle et réussit à faire de son séjour en Italie une succession de scènes imposantes, propres à frapper l'imagination mobile de ses sujets. C'est d'abord à Pavie son arrivée sur le sol lombard, saluée par le son des cloches de toutes les églises du royaume. C'est ensuite son entrée à Milan (9 mai) au bruit des salves d'artillerie, aux acclamations d'une foule immense, au milieu d'un somptueux état-major encadré par une masse de quatre régiments de cuirassiers. C'est plus tard (26 mai) la fameuse

cérémonie du sacre, dont les frais montèrent à deux millions et demi, et dont les particularités ont été popularisées par la légende. C'est enfin, pendant tout le mois de juin, une tournée somptueuse dans les principales villes du royaume, qui offrent à leur souverain des escortes d'honneur composées de jeunes gens des premières familles, et en reçoivent soit des faveurs particulières, soit la promesse de grandes entreprises d'utilité publique.

Tout en ne négligeant aucun moyen d'accroître son prestige sur l'esprit des populations italiennes, Napoléon n'oublie pas que les localités qu'il visite sont destinées, dans un délai très rapproché, à devenir des champs de bataille. Il profite habilement de son voyage pour mêler les études militaires aux cérémonies de gala. Il passe en revue toute l'armée d'Italie réunie au camp de Montechiaro, visite avec soin les places fortes qu'il traverse, inspecte les garnisons sur son passage et ne revient qu'après avoir mis en état de défense la frontière de la Lombardie. — Enfin, il ne peut pas quitter l'Italie sans lui avoir donné une constitution définitive, de manière à faciliter la tâche à son représentant. De là, tout un ensemble de réformes qui sont annoncées dans son discours-programme aux collèges électoraux, contenues dans une série de sénatus-consultes, complétées par ses lettres. L'administration est simplifiée, débarrassée de ses rouages inutiles, concentrée tout entière dans les mains des ministres et des secrétaires généraux. Le gouvernement sera confié à un vice-roi qui l'exercera au nom du souverain, résidera à Milan et y tiendra une cour fastueuse : le 7 juin paraissait le décret qui nommait le titulaire de cette charge. C'était le beau-fils de Napoléon, le prince Eugène.

Eugène de Beauharnais : ses premiers actes. — Ce personnage, mêlé jusqu'à ce moment à toutes les agitations de son temps, grandi dans les camps et aux côtés de son beau-père, avait alors vingt-quatre ans, une physionomie sympathique qui prévenait en sa faveur, une bravoure éclatante qui forçait l'admiration, une véritable séduction de figure et d'abord. A ces dons extérieurs il joignait un caractère loyal, un sens droit, une réelle bonté d'âme, un esprit assoupli par le contact

des hommes et le spectacle de l'activité de Napoléon. C'était là un ensemble de qualités qui lui valurent dès l'abord une légitime popularité, et lui auraient gagné l'amour durable de ses sujets, si elles n'avaient été annihilées chez lui par un sentiment auquel il subordonna toutes ses pensées : celui de la reconnaissance envers l'homme qu'il considérait comme son bienfaiteur. Il mit toute son ambition à prévenir, tout son amour-propre à accomplir les ordres du maître; il en devint non l'interprète, mais le docile exécuteur.

Un incident qui marqua les premières semaines de sa vice-royauté lui montra avec netteté de quels principes il devait s'inspirer dans ses rapports avec les Italiens. En juillet 1805, le Corps législatif, réuni pour la première fois, n'avait consenti à voter qu'avec des restrictions un projet de loi qui lui avait été présenté et qui avait pour objet d'introduire dans le royaume la taxe d'enregistrement. L'Empereur se montra fort irrité de ce qu'il considérait comme un « manque d'égards », déclara qu'il passerait outre à la résistance qui lui était opposée, et écrivit à Eugène : « Votre système est simple : l'Empereur le veut ainsi. » L'impôt fut établi par décret, le Corps législatif cessa d'être convoqué après cette unique session, et le royaume se trouva soumis jusqu'à la fin de son existence au régime du « despotisme éclairé ».

Annexion de la Vénétie et extension territoriale du royaume. — Napoléon s'attacha d'ailleurs à ne laisser voir à ses sujets que les avantages de leur situation et réussit, quelques mois après, à effacer la mauvaise impression produite sur eux par cet acte d'arbitraire. Il les fit en effet profiter d'une guerre dont ils avaient été les simples spectateurs, puisque leurs troupes étaient trop mal organisées et trop peu nombreuses pour y prendre part, et le 30 mars il signait le décret qui réunissait la Vénétie au royaume d'Italie. Cette mesure fit tressaillir de joie les cœurs italiens : ils y virent une promesse autant qu'une satisfaction et la regardèrent comme le premier pas fait dans une voie qui devait conduire à la réunion de toute la Péninsule sous un même sceptre. Un autre événement survenu presque en même temps leur donna lieu d'espérer son indépen-

dance dans un avenir prochain : ce fut le mariage d'Eugène de Beauharnais avec une princesse de Bavière. Le vice-roi, à qui fut promis, quelques semaines après, l'héritage de la couronne de fer, devenait ainsi le fondateur d'une dynastie nationale. Il y eut alors dans l'Italie napoléonienne un moment de confiance sans bornes et d'espérances sans limites. Moment unique dans l'histoire du royaume. Les désillusions vinrent bientôt. Les États d'Eugène ne devaient plus s'agrandir. Sans parler ni de la Toscane, qui, après lui avoir été offerte, lui fut refusée, ni de la minuscule principauté de Guastalla, réunie en 1806, le royaume ne s'accrut que des Marches (1808) et du Tyrol italien (1810). A cette dernière date il comprenait vingt-quatre départements, six millions et demi d'habitants.

Formation de l'armée italienne. — A partir de 1805, la paix continentale ne fut plus troublée que pendant la sanglante guerre de 1809, et le vice-roi put s'adonner tout entier à l'achèvement de son œuvre politique. La question militaire devint aussitôt et resta l'objet de ses préoccupations, tant par les difficultés qu'elle soulevait que par le prix qu'y attachait Napoléon. Elle n'avait reçu, au moment où il recueillit l'héritage de Melzi, qu'une solution théorique : il lui fallait faire une réalité des lois qui avaient été votées, et donner à l'armée italienne, encore embryonnaire, des soldats, des officiers, des généraux.

La loi de conscription votée en 1802 fournit au vice-roi ses principales ressources en hommes. Elle lui permit de décréter, selon les nécessités de la situation et l'étendue du royaume, la levée de 7000 hommes en 1805, de 12 000 en 1806, de 15 000 en 1811, de 36 000 en 1813; au total de 152 000 hommes dans les dix années comprises entre 1802 et 1814. Mais ce ne fut pas sans rencontrer d'acharnées résistances et d'incessantes difficultés qu'il réussit à faire partir les contingents désignés. Les populations éprouvaient pour le service militaire une aversion d'autant plus violente et irraisonnée qu'elles n'y avaient jamais été soumises; les jeunes gens cherchaient dans la fuite, dans la corruption des fonctionnaires ou dans la mutilation un moyen de s'y soustraire. Le nombre des réfractaires resta toujours considérable, malgré les amnisties successives

qui furent décrétées, et s'accrut en proportion de la pesanteur des sacrifices demandés aux populations.

La loi de la conscription présentait un autre inconvénient, auquel Napoléon remédia immédiatement par une disposition qui ne fut adoptée en France que huit ans plus tard. Par la faculté du remplacement, elle permettait aux gens aisés d'échapper à l'obligation du service et en exemptait ainsi toute la classe dirigeante. Les fils des plus haut taxés de chaque département durent fournir un nombre fixe de recrues et entrer dans deux corps d'élite, les gardes d'honneur et les vélites, destinés à garder la personne du roi et à former des cadres pour l'armée de ligne.

Enfin, pour inculquer à la jeunesse italienne l'esprit militaire qui lui manquait, Napoléon décida que les élèves des lycées et même des Universités seraient formés en bataillons, apprendraient les manœuvres, suivraient des cours de tactique et de stratégie et obtiendraient des grades dans l'armée.

Disposant ainsi des gens du peuple par la conscription, des classes aisées par l'institution des gardes d'honneur et des vélites, de la jeunesse par l'organisation des établissements d'instruction publique, Napoléon avait en main tous les éléments nécessaires pour former des officiers. Parmi ceux-ci, les uns sortaient du rang, en passant par les écoles de Pavie et de Modène : les autres de la société civile, en passant par les gardes d'honneur ou le corps des pages. Tous avaient reçu une solide éducation technique à laquelle la pratique de la guerre donnait sa valeur et l'émulation avec les troupes françaises son complément. Bientôt se forma un corps de jeunes officiers qui ne le cédaient pas, en esprit militaire, en courage et en capacité technique, à ceux des meilleures armées du continent.

Les généraux avaient besoin d'un apprentissage plus long et d'une éducation plus complète ; mais la nécessité d'en avoir immédiatement força Napoléon à donner les plus hauts grades de l'armée à des hommes qui ne justifiaient cette faveur, ni par la connaissance de leur métier, ni par la dignité de leur caractère. C'est ainsi qu'il nomma général de division, après cinq ans de service, un jeune Milanais, oisif, joueur et débauché,

Domenico Pino; ministre de la guerre, après le même délai, un avocat de Milan, Teulié; général de brigade, après trois ans de service, Severoli de Faenza. A l'inverse de leurs collègues de France, la plupart de ces généraux improvisés ne pouvaient faire oublier, par l'éclat de leurs qualités d'homme de guerre, leur excessif amour du lucre et leur moralité douteuse. Un seul s'en distingua par l'harmonieux équilibre de ses vertus civiques et de son mérite militaire : ce fut le marquis Fontanelli de Modène, volontaire en 1796, aide de camp de Napoléon en 1803, ministre de la guerre en 1811, commandant d'une division de la Grande Armée de 1813.

Les efforts de Napoléon et du vice-roi furent couronnés de succès. Au moment où commença, avec la campagne de Russie, la décadence du système napoléonien, l'armée italienne était une des premières de l'Europe, comme nombre, comme organisation et comme qualité. Après avoir compté dans ses rangs 24 000 soldats en 1805, 40 000 en 1806, 45 000 en 1809, elle montait à 80 000 hommes, répartis en une garde royale, composée de vieux soldats, et en sept régiments d'infanterie, quatre d'infanterie légère et six de cavalerie. La valeur morale de ces troupes répondait à leur force numérique; une fois soustrait à l'influence amollissante du milieu où il avait vécu, soumis à la sévère discipline des camps, entraîné par l'émulation de l'exemple, le conscrit italien, avec ses fortes qualités d'assimilation, devenait rapidement un vieux soldat, et égalait en courage et en discipline ses frères d'armes français, qu'il dépassait en sobriété et en patience.

Bien que les troupes du royaume n'aient guère été employées qu'à des besognes ingrates et dans des guerres sans éclat, leurs annales n'en forment pas moins une page glorieuse dans l'histoire d'Italie. Les premières qui sortirent de leur pays avaient fait partie de l'armée d'occupation de Naples (1803). La même année, une division complète passait les Alpes sous Pino et devait prendre part, en 1804, aux pénibles manœuvres du camp de Boulogne, en 1806 aux fatigues obscures des sièges de Colberg et de Stralsund. En 1808, deux autres divisions allaient concourir à cette campagne de Catalogne, qui, sans avoir l'éclat

d'une grande guerre, en présentait tous les périls ; elles perdaient aux sièges sanglants de Girone, d'Hostalrich et de Tarragone, la moitié de leur effectif. En 1809, 20 000 Italiens faisaient partie de cette armée d'Italie que le vice-roi conduisit des rives de la Piave à celles du Danube. En 1812, 30 000 suivront l'Empereur en Russie, où la garde royale, trouvant pour la première fois un théâtre digne d'elle, décidera, par une charge héroïque, du gain de la bataille de Malo-Iaroslavetz.

En dix ans avait donc été recrutée, organisée, aguerrie et illustrée, une armée, munie de tous ses organes essentiels, consciente de sa force, et suffisante en cas de bouleversement pour assurer l'indépendance du nouvel État. Vingt ans auparavant, alors que les Italiens passaient en Europe pour réfractaires au métier des armes et inaccessibles au sentiment de la gloire militaire, qui eût osé prédire ou même prévoir un pareil résultat?

Les finances. — La question militaire n'aurait pu être réglée d'une manière aussi satisfaisante, si Prina n'avait résolu la question financière. Sa tâche était difficile. Pour payer à l'armée française d'occupation le subside annuel de 30 millions nécessaire à son entretien, pour subvenir aux frais de solde de l'armée italienne, à la construction des forteresses, au fonctionnement des grands services publics, le budget des dépenses avait été porté de 82 millions en 1805 à 120 en 1808, à 144 en 1812. Comment accroître les recettes dans des proportions égales? Sur le conseil de Napoléon, Prina recourut à l'augmentation du nombre comme de la quotité des impôts ; il mit une infatigable activité et une patiente ingéniosité à découvrir partout de nouvelles sources de revenus. Les charges foncières, plus fortes d'ailleurs que sous l'ancien régime, ne varièrent guère sous son administration ; mais il s'y ajouta successivement les droits de timbre, d'enregistrement, de consommation, d'octroi, un impôt aussi onéreux que vexatoire sur la mouture du blé, et un grand nombre de taxes indirectes. Ce système de finances rencontra des résistances assez vives parmi les populations, mais les sacrifices qu'il leur imposait, servant en parti à subvenir à des frais d'établissement qui ne devaient plus se

renouveler, constituaient ainsi comme le tribut que les peuples nouvellement formés doivent payer d'ordinaire à leur indépendance. Ce système présentait de plus deux avantages notables : d'une part, il ne comportait ni emprunts ni anticipation, et n'engageait pas l'avenir pour alléger les charges présentes; d'autre part, il maintenait dans les finances l'économie la plus stricte, la publicité la plus grande, le contrôle le plus rigoureux, et le gouvernement, contrairement à ceux auxquels il succédait, pouvait se rendre cette justice de dépenser l'argent des contribuables dans leur pays, pour le bien public, et sans gaspillage.

L'œuvre civile de Napoléon : caractères généraux. — L'œuvre civile de Napoléon, aussi difficile et plus complexe que son œuvre militaire, revêtit en Italie les mêmes caractères qu'en France. Poursuivie avec une vigueur de création, une sûreté de coup d'œil, une promptitude d'exécution extraordinaire, elle fut d'abord politique, et porta sur les services publics dont elle détruisit l'autonomie pour en faire des institutions d'État ; elle fut sociale, et porta sur les individus qu'elle proclama égaux pour les rendre subordonnés. Elle eut pour double résultat d'assurer au gouvernement la libre disposition de toutes les forces vives que contenait la nation, à la nation le libre accès à tous les avantages que distribuait le gouvernement.

Œuvre politique. — Pour atteindre le premier de ces deux buts, Napoléon prit une série de dispositions telles que l'État pût suffire, lui seul, à la vie politique, matérielle ou morale des peuples qui le composaient. — La vie politique n'existait plus guère après la dissolution du Corps législatif. Le Conseil d'État, fondé en 1805, préparait les lois, le vice-roi les promulguait, les ministres les faisaient appliquer dans le royaume, les préfets et sous-préfets dans les départements, les maires nommés par l'État dans les grandes villes. Un Sénat, créé en 1809 sur le modèle du Sénat français, avait reçu et accepté la mission d'enregistrer et non de discuter les volontés du maître. En même temps la police, fortement organisée, exerçait sur tout ce qui s'imprimait ou se disait la surveillance la plus sévère. On vit un journaliste, Lattanzi, enfermé dans une maison de fous pour avoir annoncé trop tôt la réunion de la Toscane à la France ; un

autre publiciste incarcéré pour avoir traité de bagatelle l'ordre de la Couronne de fer. Armé d'un pouvoir aussi absolu et aussi peu contrôlé, le gouvernement était sûr de ne rencontrer ni résistance ni désapprobation.

Il usa d'abord de ce pouvoir pour améliorer la vie matérielle de ses sujets. Il y voyait un double avantage : il se les attachait en leur payant en bien-être ce qu'il leur prenait en liberté ; il augmentait en même temps les forces productives et par suite la richesse imposable du royaume.

A aucune époque de l'histoire d'Italie les grands travaux d'utilité publique ne prirent un tel développement. Soixante-douze millions furent consacrés de 1805 à 1814 à la construction et à l'entretien des voies de communication, dont l'administration était concentrée entre les mains de l'habile Paradisi. La première en importance était celle du Simplon, qui montait jusqu'à 2000 mètres, traversait les Alpes et mettait en communication Milan et la vallée du Rhône : ce travail colossal, poursuivi avec une infatigable activité, fut terminé en cinq ans. D'autres chemins traversèrent le Tyrol ou couvrirent d'un réseau serré l'intérieur du pays. La navigation fluviale fut facilitée par le canal de Bologne, qui abrégeait de 20 milles le cours du Reno et le jetait dans le Pô ; par celui de Pavie, qui réunissait cette ville avec les lacs du Nord ; par celui de Mincio, qui joignait les lacs de Garde et de Mantoue. On traçait le plan d'un autre canal plus grandiose encore qui, par le cours du Tanaro et de la Bormida, devait établir une communication directe entre l'Adriatique et la Méditerranée. Il semblait que le gouvernement de Napoléon eût trouvé le moyen de supprimer le temps et le secret de changer en réalités des projets qui la veille encore paraissaient des rêves. — La transformation des villes n'était ni moins complète, ni moins rapide ; dans toutes, de nouveaux monuments sortaient de terre comme par enchantement. C'était, dans la capitale, l'arc de triomphe du Simplon érigé à l'extrémité de la route de ce nom ; la façade du Dôme, enfin achevée au moyen d'un subside de cinq millions ; le Forum Bonaparte aplani ; un Panthéon commencé ; le Palais-Royal orné de peintures et de sculptures ; deux portes monumentales

construites. C'était, à Venise, l'agrandissement du port, déclaré franc et défendu par deux forts; l'aménagement d'un immense jardin public; l'édification d'un nouveau palais sur la place Saint-Marc. C'était, à Vérone, la réparation des arènes et de l'arc des Gavius; à Ravenne, la restauration du tombeau de Théodoric. Non moins soucieux d'enrichir que d'embellir le royaume, le gouvernement prenait toute une série de mesures destinées à encourager l'agriculture qui en formait la richesse principale : création d'écoles spéciales, distribution de récompenses aux cultivateurs les plus habiles, prix considérables offerts à ceux qui découvriraient la meilleure machine à filer les plantes textiles ou le meilleur moyen d'extraire le sucre de la betterave. Enfin, il n'était pas jusqu'aux fléaux de la nature ou de la société dont il n'essayât de préserver la population : la santé publique, surveillée par une commission d'hygiène, était améliorée par la diffusion de la vaccine, par la prohibition d'enterrer les morts ou de planter des rizières près des habitations; la sécurité publique, maintenue par l'interdiction de la mendicité et la création de quatre maisons de travaux forcés où étaient enfermés les vagabonds.

Protéger les intérêts ne suffisait pas au gouvernement de Napoléon; il sembla également avoir pris pour mission de répandre les lumières; après avoir développé le bien-être par tous les moyens, il encouragea le savoir sous toutes ses formes. Il veilla sur l'instruction publique avec une vigilance particulière. Aux Universités, qui existaient déjà sous l'ancien régime, aux lycées, qui avaient été importes de France, s'ajoutèrent bientôt, à Milan, Bologne et Vérone, des maisons d'éducation laïques et officielles de jeunes filles. L'enseignement professionnel était créé, grâce à l'institution d'écoles spéciales pour la musique, l'art vétérinaire, l'agriculture, l'art de l'ingénieur. — En même temps, Napoléon cherchait à s'attacher, par des pensions, des subventions, des titres ou des honneurs, tout ce qui portait un nom dans la science, les lettres ou les arts. L'astronome Oriani, le physicien Volta recevaient des pensions, l'illustre jurisconsulte Romagnosi une chaire de droit à Milan, l'helléniste Bodoni une somme de 12 000 francs

pour son édition d'Homère. Les littérateurs étaient l'objet des mêmes faveurs, et témoignaient leur reconnaissance par des dithyrambes en prose et en vers en l'honneur du maître. Monti était nommé historiographe du royaume, et, après avoir tour à tour célébré et flétri les crimes de la Terreur, puis la conquête de la Lombardie par les Autrichiens, puis sa délivrance par les Français, célébrait avec une égale facilité les traités, les batailles, les mariages ou les naissances qui marquaient l'histoire du royaume ou du vice-roi. Des pensions étaient accordées au chansonnier Viviani, à l'improvisateur Gianni, à Pietro Giordani, auteur d'un panégyrique où Napoléon était divinisé. Ces bienfaits trouvaient d'ailleurs leur contre-partie dans les sévérités déployées envers les désapprobateurs du nouvel ordre de choses : Foscolo, le plus grand poète de l'époque avec Monti, fut expulsé du service et du royaume parce qu'on avait cru voir dans sa tragédie d'*Ajax* une allusion à l'ancienne rivalité de Bonaparte et de Moreau. Les artistes enfin, comme Appiani, Canova, Hayez, recevaient presque tous des commandes officielles pour décorer les palais royaux ou reproduire les traits de l'Empereur.

Œuvre sociale. — Le système napoléonien, qui tendait à faire de toutes les initiatives des émanations du pouvoir, de toutes les grandes œuvres d'utilité publique des fonctions de l'État, avait abouti à accroître démesurément les droits du gouvernement au détriment de ceux de l'individu. Il devait être complété par une série de mesures destinées à détruire les groupements historiques et les hiérarchies établies par le temps : la perte de la liberté politique avait pour corollaire l'établissement de l'égalité sociale.

Pour la faire prévaloir, Napoléon réforma d'abord les lois. Les pays composant le royaume d'Italie étaient alors soumis, en matière civile, pénale et commerciale, à des législations que leur imperfection rendait inacceptables et leur diversité inapplicables. Il trouva dans cette situation un prétexte pour prescrire au delà des Alpes l'application des lois, par lesquelles il avait nivelé peu à peu l'ancienne société française. La plus urgente des réformes lui parut être celle de la législation qui réglait l'état

des personnes et des biens et qui perpétuait des inégalités sociales incompatibles avec le maintien exclusif de son autorité. Aussi ordonna-t-il que le Code civil français serait traduit presque intégralement et appliqué dans ses États d'outre-monts à partir du 1er janvier 1806. Cette mesure, en amenant le morcellement progressif de la grande propriété, eut pour effet de diminuer peu à peu l'influence de l'aristocratie terrienne. Celle du clergé fut réduite par la concentration des paroisses (1805), la suppression des congrégations laïques d'hommes (1808), l'abolition totale des ordres monastiques (1810). L'opposition des libres penseurs devint impuissante par suite de l'absorption des loges maçonniques, placées sous la surveillance du gouvernement et la présidence de ses principaux chefs. Enfin l'esprit local devait disparaître par la force des choses, grâce à la facilité des communications, à l'unité des lois et des monnaies, à la fusion des contingents fournis par les divers départements dans les mêmes corps de troupes. Tous les efforts du gouvernement tendaient au même but : enlever aux classes dirigeantes leur influence sur les hommes, aux vieilles idées leur empire sur les âmes.

Il ne s'agissait plus que de rattacher étroitement au nouveau régime les hommes dont on avait ainsi brisé les groupements historiques et moraux. Napoléon y pourvut en s'adressant, comme en France, à leur vanité. Il avait inauguré son règne en créant, sur le modèle de la Légion d'honneur, l'ordre de la Couronne de fer. Il institua trois ans après une noblesse royale semblable à la noblesse impériale de France. Il disposait ainsi de faveurs aussi lucratives qu'honorifiques, dont l'obtention était pour ses sujets un motif d'émulation, pour lui un gage de fidélité.

Les résultats généraux du système et l'opinion publique. — En 1810 toutes les grandes créations du règne étaient terminées; le système napoléonien avait reçu un développement suffisant pour qu'on pût en apprécier et les avantages et les inconvénients. Ceux ci frappaient tout d'abord les yeux. Le royaume d'Italie n'avait pour l'instant qu'une indépendance illusoire; il était étroitement assujetti à Napoléon, auquel il sacrifiait, soit la vie de ses enfants dans la lutte militaire contre

l'Europe, soit la prospérité de son commerce dans la lutte économique contre l'Angleterre. — Mais à côté de ces maux passagers, il recevait de son souverain des bienfaits moins apparents et plus durables. Il n'aurait jamais pu se former sans l'intervention d'une force supérieure, suffisante pour imposer silence aux passions locales, pour faire taire les rivalités de classes ou de partis : l'épée de Bonaparte avait été cette force. Il n'aurait jamais pu vivre, sans l'existence de cette forte machine administrative que l'expérience a démontrée nécessaire à la vie des grands États : Napoléon la lui avait donnée par simple décret, l'admettant ainsi au bénéfice d'institutions qui en France n'avaient pu se fonder qu'après dix ans de révolutions. Enfin il n'était lié à l'Empire dont il était le vassal que par un lien purement personnel, et le jour où Napoléon aurait disparu ou abdiqué, il aurait été rendu à lui-même, muni de tous les organes nécessaires à son existence comme à sa défense.

Les différentes classes de la société, selon leurs inclinations passées et leurs aspirations présentes, appréciaient différemment le nouvel ordre de choses : le clergé s'y montrait définitivement réfractaire; la noblesse finissait par s'y rallier dans l'espoir de recouvrer une partie de son influence et de ses distinctions passées; le peuple s'y habituait peu à peu; la grande majorité de la classe moyenne s'en accommodait soit par inertie, soit en se disant qu'on ne pouvait rien sans Napoléon, et que contre lui on pouvait encore moins. C'était à l'ombre du drapeau que s'était réfugiée et épurée l'idée nationale. Soustraits par leur vie errante aux mesquines rivalités de clocher qui l'avaient déformée en Italie, investis de la périlleuse mission de soutenir l'honneur militaire de leur pays, les officiers unissaient à un dévouement passionné à leur patrie une conscience très nette de ses besoins. Chez eux on retrouvait indissolublement unies la conviction que la souveraineté de Napoléon était nécessaire quelque temps encore à l'existence du royaume, et l'idée qu'un jour viendrait où elle serait inutile ou même nuisible.

L'Italie française; ses accroissements. — De toutes les créations napoléoniennes en Italie, le royaume de ce nom fut le seul qui eut une existence assez longue pour comporter

un enseignement, une organisation assez forte pour que la trace en subsistât même après sa chute, une vie assez indépendante pour inaugurer une nouvelle phase dans l'évolution de la pensée nationale italienne. Les mêmes conditions ne se trouvèrent réunies, ni dans l'Italie française, assimilée aussi bien qu'annexée à l'Empire, dont elle fut un simple appendice, ni dans le royaume de Naples, qui fut trop occupé à se défendre pour pouvoir se constituer et dont l'existence agitée appartient plus à l'histoire des guerres qu'à celle de la civilisation.

L'Italie française ne comprenait que le Piémont au moment où Napoléon monta sur le trône. Par suite d'accroissements successifs, elle arriva, cinq ans plus tard, à englober le tiers du territoire et la capitale historique de l'Italie. — Gênes fut réunie la première : convoitée dès longtemps par Napoléon, qui voulait disposer en maître de ses ressources maritimes, elle avait hâte elle-même de voir la fin d'un état de choses qu'elle sentait provisoire, et qui présentait tous les inconvénients de l'annexion sans en avoir les avantages. Une députation du sénat alla donc, à l'instigation de Saliceti, trouver Napoléon à Milan, lors de son couronnement. Le 4 octobre 1805 paraissait le décret de réunion. A partir de 1808, les territoires piémontais et ligure furent érigés en un gouvernement militaire confié au prince Camille Borghèse, qui tenait à Turin une cour fastueuse ; mais ils n'en constituaient pas moins des départements français soumis à toutes les lois de l'Empire. — Tel était aussi le sort des provinces composant, soit le duché de Parme, qui fut incorporé en 1808 et servit de principauté à Cambacérès, soit le royaume d'Étrurie, qui perdit en 1807 sa précaire indépendance. Le gouvernement de Marie-Louise, suspect à Napoléon pour ses tendances cléricales, entravé dans sa marche par les intrigues du ministre italien qui espérait le remplacer par celui d'Eugène de Beauharnais, disparut en 1807, et la Toscane, divisée en départements français, forma, nominalement au moins, un duché pour Élisa Bacciocchi, qui y vint résider en 1810. — Cette même année marqua la fin du pouvoir temporel. Le pape, dépouillé des Marches en 1808, avait vu peu après ses États occupés par les troupes impériales ; il les perdit définitivement en 1809, et

Rome devint chef-lieu d'un département et seconde ville de l'Empire.

Administration de l'Italie française. — Un tiers de l'Italie se trouvait donc gouverné par le même maître et soumis aux mêmes lois que la France. Les avantages comme les inconvénients de cet état de choses étaient multiples. D'une part, les charges publiques auxquelles s'ajoutait la plus pénible de toutes, l'impôt du sang, étaient beaucoup plus fortes que sous l'ancien régime. D'autre part, une véritable transformation s'opérait dans la situation matérielle, intellectuelle ou sociale des populations. — Les grands travaux publics devinrent, comme dans tous les pays napoléoniens, l'objet de la sollicitude du gouvernement. En Piémont, un grand pont était jeté sur le Pô, à Turin; 22 millions servaient à construire des routes qui traversaient les cols du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre; 12 millions à mettre en communication Nice et Vintimille, Savone et Alexandrie, Parme et la Spezia; 25 millions à fortifier Alexandrie. A Rome, on poussait les fouilles antiques avec activité, on réparait les vieux édifices et les anciennes rues, on étudiait deux projets pour dessécher les marais Pontins et endiguer le Tibre. — L'Empereur ne faisait pas moins pour les hommes que pour les choses, et, selon son expression, ouvrait une carrière aux talents : il prenait à Turin un ambassadeur, Saint-Marsan, plusieurs généraux et plusieurs magistrats; en Toscane et à Rome, des sénateurs, des auditeurs au Conseil d'État, des conseillers à la Cour de cassation. Enfin tous les peuples appréciaient les avantages d'un ordre social basé sur le Code civil, de l'égalité de tous devant la loi, d'une justice expéditive, d'un gouvernement ami des lumières et promoteur de toutes les mesures propres à augmenter le bien-être et la culture intellectuelle de ses sujets.

Le royaume des Deux-Siciles : gouvernement du roi Joseph. — Le sud de la Péninsule n'avait pas échappé plus que le nord et le centre à l'hégémonie de Napoléon. Le royaume de Naples était rattaché depuis 1806 à son système feudataire. La prise d'armes de Ferdinand IV lui fournit un prétexte pour déclarer, dans le fameux trente-septième bulletin, que

la maison de Bourbon avait cessé de régner, et pour faire exécuter ses décrets par l'armée de Masséna. Maître absolu de la partie continentale du royaume des Deux-Siciles, il résolut d'en former un État vassal destiné à Joseph Bonaparte. Ce dernier n'avait ni les qualités d'un politique, comme son frère, ni les vertus d'un soldat, comme Eugène de Beauharnais. C'était une nature de littérateur bien plus que d'administrateur, un caractère aimable, mais sans fermeté, un esprit cultivé, mais sans vigueur, un homme fait pour la vie privée et dépourvu de toute ambition. Ces insuffisances de sa personne, jointes aux difficultés de sa situation et à la brièveté de son règne, l'empêchèrent de réaliser et ne lui permirent que de décréter les réformes qu'il avait la mission et le désir d'accomplir. Il ne régna en effet que deux ans (mars 1806-mars 1808) et, pour lui, régner se réduisit à combattre. Les ennemis du nouveau régime, nombreux dans le bas peuple et le clergé, se montraient aussi intrépides partisans qu'ils avaient été mauvais soldats, et leurs bandes sans discipline devaient être autrement redoutables pour l'armée française que les troupes bourboniennes. La résistance s'était concentrée sur quatre points : en Sicile, où Ferdinand IV s'était réfugié et ne put jamais être forcé; dans la place de Gaëte, défendue par le prince de Philippstadt; en Calabre, où le fameux Fra Diavolo avait provoqué une formidable insurrection marquée par des atrocités sans précédent; sur mer, où l'escadre anglaise avait jeté une garnison dans l'îlot de Capri, en face de Naples. — Gaëte ne succomba qu'au 1er juillet 1806, après cinq mois d'investissement par Masséna. — Celui-ci dirigea ses troupes vers les Calabres, où il commença, sur l'ordre de Napoléon, une véritable guerre d'extermination, terminée en novembre 1806 par la capture et l'exécution de Fra Diavolo, en février 1807 par la prise des dernières villes rebelles, Reggio et Scilla. La même année un complot, découvert à Naples, amenait l'arrestation d'une centaine de personnes, et le supplice de cinq d'entre elles.

Cette vie sans repos et ces agitations sans terme n'avaient pas permis au roi Joseph de se donner tout entier à une œuvre plus conforme à ses aptitudes et à ses goûts : la réforme du

gouvernement et de la société. Cette tâche était d'autant plus difficile que le royaume des Deux-Siciles conservait presque intactes les institutions du moyen âge, et que la République parthénopéenne avait été trop éphémère pour laisser une trace durable. Joseph, secondé par ses conseillers français, Saliceti, Miot de Melito et Rœderer, se mit courageusemeut à l'œuvre. Pour détruire par une seule mesure les abus passés, il décrétait, le 2 août 1806, l'abolition du système féodal, avec toutes les inégalités sociales ou fiscales qu'il comportait. Pour reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice social, il promulguait dans son royaume le Code civil français. Pour avoir prise sur l'âme de la jeune génération et l'attacher à son gouvernement, il donnait un développement considérable à l'instruction publique et instituait une école dans chaque commune. Pour subvenir aux services publics, il entreprenait une réforme générale et raisonnée du système d'impôts. Il n'eut malheureusement pas le temps de se rendre compte par lui-même des résultats de ses réformes; le 10 mars 1808, il recevait de son frère l'ordre de partir en toute hâte pour aller recevoir à Bayonne la couronne d'Espagne. C'est de cette ville qu'il envoyait à ses sujets, comme son testament, une constitution complète destinée à les doter d'institutions libérales et à établir parmi eux le régime parlementaire. Elle ne devait jamais être appliquée par son successeur, Joachim Murat.

Le gouvernement de Murat. — Ce dernier arrivait à Naples (6 septembre 1808) avec le prestige qui s'attachait à son glorieux passé et à son éclatante bravoure. Dès son arrivée au pouvoir, les qualités extérieures de sa personne, la pompe un peu théâtrale de son costume, les saillies parfois heureuses de son esprit séduisirent l'imagination de ses sujets et lui valurent une popularité que ses duretés même ne devaient jamais lui faire perdre complètement. Son existence passée, écoulée tout entière dans les camps, annonçait assez quelle direction il imprimerait à son gouvernement : il devait rester sur le trône un soldat bien plus qu'un administrateur. Il le prouva en inaugurant son règne par l'assaut victorieux de Capri, entreprise d'une folle témérité (5 octobre 1808); en ordonnant, pendant la cam-

pagne de 1809, un débarquement malheureux en Sicile; en réprimant avec la dernière rigueur une nouvelle révolte que cet insuccès avait provoquée en Calabre. Son aide de camp, le colonel Manhès, pacifia le pays par le fer et par le feu, dressa une liste de 3000 rebelles, qu'il réussit à se faire livrer par les populations, et laissa dans la région un nom destiné à être, selon l'expression de Botta, à la fois béni et maudit par les habitants et leur descendance. Ils y avaient du moins gagné le rétablissement définitif de la tranquillité. Murat donna une dernière preuve de sa sollicitude pour les choses militaires en réorganisant complètement l'armée : formation de deux régiments de vélites recrutés parmi les jeunes gens de bonne famille, établissement de la conscription (1809), suppression des exemptions de service, envoi en Espagne d'une division de 8000 hommes, création d'une marine, telles furent les mesures qui lui permirent de réunir bientôt des forces de terre et de mer redoutables, sinon par la bravoure et l'organisation, au moins par le nombre.

L'armée fut d'ailleurs la seule institution de l'État à laquelle Murat portât un véritable intérêt. Il avait la sagesse de laisser à des conseillers ou à des ministres bien choisis, tels que Zurlo, Ricciardi, Coco, Delfico, Colletta, le soin de mettre à exécution les réformes civiles qu'avait décrétées Joseph. — Ricciardi surveilla l'application du Code Napoléon, et la contrôla par la création des actes de l'état civil. — Joseph avait déclaré aboli le régime féodal : une commission nommée en 1809 envoya dans les provinces des commissaires qui procédèrent au partage des fiefs et augmentèrent ainsi de plusieurs centaines de mille le nombre des propriétaires, accru déjà par la suppression des ordres religieux. — Les travaux publics recevaient une vigoureuse impulsion, et à Naples même la construction des routes du Pausilippe et de Capodimonte, l'agrandissement de la promenade de la Chiaja étaient autant de preuves de l'importance qu'y attachait le gouvernement. Quatre Universités devaient distribuer le haut enseignement, un grand nombre de sociétés faire progresser l'agriculture. Une nouvelle vie semblait commencer pour le royaume de Naples, tenu si longtemps

par sa situation excentrique et son gouvernement rétrograde en dehors des transformations qui s'accomplissaient dans le reste de l'Europe.

Jugement général sur la période napoléonienne. — Grâce à la communauté des institutions et des lois que Napoléon avait voulu faire prévaloir dans les pays dévolus à sa souveraineté ou soumis à son influence, sa domination avait présenté partout les mêmes caractères, les mêmes avantages et les mêmes inconvénients. Un des plus grands historiens italiens du XIX[e] siècle, Balbo, les a résumés en termes saisissants : « De toutes les époques d'assujettissement, dit-il, aucune ne fut prospère, féconde, utile, presque grande et glorieuse comme celle-là. Servir paraissait moins honteux quand on servait avec la moitié de l'Europe un homme actif, illustre, qu'on pouvait dire italien, sinon de naissance, au moins de race et de nom. A défaut d'indépendance véritable, on avait des espérances prochaines de l'acquérir; à défaut de liberté politique, on en possédait les formes, et l'on jouissait de cette égalité civile qui pour beaucoup est une compensation a la tyrannie. Si la liberté d'écrire n'existait pas, la jalousie, la défiance envers le savoir sous toutes ses formes, le mépris des hommes cultivés avaient disparu. Si le commerce avait perdu son activité, l'industrie, l'agriculture, le métier des armes l'avaient conservée. Ce fut alors que les Italiens, d'abord les Piémontais, puis les Lombards et les Romagnols, enfin les Toscans, les Romains et les Napolitains, embrassèrent cette carrière militaire où ils devinrent les frères d'armes de soldats qui avaient vaincu l'Europe et obtinrent des distinctions et des louanges dans leurs armées. En somme, l'assujettissement auquel l'Italie était soumise la laissait participer aux jouissances de vie, d'activité et d'orgueil de ses maîtres; il n'avait plus le caractère compressif, oppressif et dépressif des temps passés. Ce fut à partir de ce moment qu'on recommença à prononcer avec amour le nom d'Italie, à dépouiller toutes les jalousies et les rivalités provinciales ou municipales. Si la fin du siècle n'est pas indigne de ses débuts, cette époque aura ouvert une ère nouvelle dans les destinées de l'Italie. »

BIBLIOGRAPHIE

La plupart des ouvrages signalés à la fin du chapitre XVIII du tome VIII, p. 791, se référant à la fois à la période napoléonienne et à la période révolutionnaire, on ne citera ici que ceux qui sont spéciaux à l'époque comprise entre 1799 et 1810.

Bibliographie. — La plus complète serait, s'il était continué et achevé, l'ouvrage de **M. Alberto Lumbroso**, *Bibliographia ragionata dell' epoca napoleonica*, Modène-Paris, 1893-1896. Cette œuvre colossale, qui doit contenir l'indication et la critique de tous les livres parus, non seulement en Italie, mais dans toute l'Europe, sur l'époque napoléonienne, comprend déjà cinq fascicules et conduit le lecteur jusqu'au milieu de la lettre B. — Voir aussi la bibliographie de la domination française en Italie, à la fin du livre de **M. Ch. Dejob**, *Mad. de Staël et l'Italie*, Paris, 1890. Un supplément a été publié à propos des noces Cassin-d'Ancona. — **P. Kircheisen,** Paris, 1902.

Histoire générale de l'Italie. — **Bianchi** (Nicomede), *Storia della politica austriaca rispetto ai sovrani ed ai governi italiani dall' anno 1791 al maggio 1857*, Savone, 1857, in-8. — *Storia della diplomazia europea in Italia*, Turin, 8 vol. in-8, 1865. — **De Castro** (Giovanni), *Storia d'Italia dal 1799 al 1814*, Milan, 1881. — **De Castellane** (maréchal de), *Journal*, t. I, Paris, 1896. — **Combes** (Colonel), *Souvenirs militaires*; Paris, 1896. — **Dejob** (Charles), *Madame de Staël et l'Italie*, Paris, 1890; *L'Instruction publique en France et en Italie au XIXe siècle*, Paris, 1892. — **Ramondini**, *l'Italia durante la dom. fr.*, Naples, 1887. — **Tivaroni,** *Storia del risorgimento italiano (1789-1815)*, 3 vol., Turin, 1889-90. — **Macdonald** maréchal), *Souvenirs*, Paris, 1892. — **Oriani** (A.), *La lotta politica in Italia : Origini della lotta presente*, Rome-Naples, 1887. — **Ruth** (E.), *Geschichte des italienischen Volkes unter der napoleonischen Herrschaft*, Leipzig, 1859. — **Sclopis** (F.), *Storia della legislazione italiana; La domination française en Italie* (dans les *Séances et Trav. de l'Acad. des sc. morales*, et Orléans, 1861). — **Vimercati** (Ces.), *Histoire d'Italie de 1789 à 1863*, Paris, 1864. — *Fasti e vicende dei popoli italiani dal 1801 al 1815, o Memorie d'un uffiziale per servire alla storia militare italiana*, Florence, 1830 (attribué à Laugier). — **Turotti** (Felice), *Storia dell' armi italiane dal 1796 al 1814*, Milan, 1855, 3 vol. in-8. — **Lissoni** (Ant.), *Compendio delle Storia militare dal 1792 al 1815*, Turin, 1844. — **E. Vacani,** *Storia delle campagne. in Spagna*, 3 vol., Milan, 1843. — **C. de Laugier,** *Gli Italiani in Russia*, 4 vol., Flor., 1825-26.

République italienne et royaume d'Italie. — **Arrivabene** (Comte), *Memorie*, Florence, 1886. — **Beauharnais** (Eugène de), *Mémoires et Correspondance*, publiés par le baron du Casse, Paris, 1861, et traduits en italien par C. Cantù, sous le titre de *Il principe Eugenio, Memorie del regno d'Italia*; cf. les biogr. de ce personnage par **Aubryet, Gallois, Vaudoncourt, Schneidawind** (en all.), Stockh., 1857, **Darnay**, et le livre de **Purlitzer,** *le Roman du prince Eugène*, Paris, 1894. — **Benincasa** (Bart.), *Saggio sulla genealogia, natura ed interessi politici e sociali della repubblica italiana*, Milan, 1803. — **Cicognara** (le comte Leop.), *Memorie, tratte dai documenti originali*, publ. Malamani, Venise, 1888. — **Coraccini** (pseudonyme probable de Ch. La-Folie, sous-préfet de Ravenne), *Hist. de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination française*... Paris, 1823; cf. **Arborio Gattinara, marquis de Brême** (ancien ministre de l'intérieur), *Observations sur quelques articles peu exacts de l' « Histoire de l'administration du royaume d'Italie pendant la domination des Français »*, Turin, 1825. — **Gioja** (M.),

Ragionamento su i destini della repubblica italiana, Milan, 1803. — **Guerzoni** (G.), *Napoleone e il suo regno d'Italia* (*Nuova Antologia*), 1877, in-4). — **Marchesi** (Vitt.), *Settant' anni della storia di Venezia, 1798-1866*, Turin, 1892. — **Mazzoni** (Guido), *Un commilitone di Ugo Foscolo, Ceroni*. — **Melzi d'Ezil**, *Memorie, documenti e lettere inedite, raccolte ed ordinate per cura di Gio. Melzi*, Milan, 1865. — **Monti** (V.), *Lettere*, Turin, 1894. — **Nani Mocenigo**, *Del dominio francese a Venezia; Note ed. appunti*, Venise, 1896. — **Santalena** (Ant.), 1796-1813, *Vita Trevigiana dall' invasione francese alla seconda dominazione austriaca*, Trevise, 1889. — **Zucchi** (C.), *Memorie*, publiés par Bianchi, Milan, 1861. — **Driault**, Études sur la République italienne, dans *Revue historique*, 1904 et 1905. — **Giov. de Castro**, *Milano durante la domin. Napoleonica giusta le poesie, le caricature*, etc., 1880 (pour la période précédente, *Milano e la repubblica cisalpina giusta le poesie*, etc.). — **Gaffarel**, *Bonaparte et les républiques italiennes*, 1894.

L'Italie française (Piémont, Toscane, États romains, Lucques, Piombino). — **Azeglio** Massimo d'), *I miei ricordi*. — **Cavagnari**, *Alcune particolarita storiche della vita di P. Cavagnari*, Parme, 1837. — **P. Marmottan**, *Bonaparte et la République de Lucques*: *Le royaume d'Étrurie*, Paris, 1896. — **A. Zobi**, *Storia civile della Toscana* (1837-1848), Florence, 1850-52. — **A. von Reumont**, *Gesch. Toscana's*, Gotha, t. II, 1877. — **Montgaillard**, *Du rétablissement du royaume d'Italie par l'empereur Napoléon. et des droits de la couronne de France sur le duché de Rome*, Paris, 1809. — **Roberti** (Giuseppe), *Il cittadino Ranza, ricerche documentate*, Turin, 1890. — **P. Marmottan**, *Elisa Bonaparte*, 1898. — **E. Rodocanachi**, *Elisa Napoleon* (Bacciochi) *en Italie*, 1900. — **G. Hergenröther**, *Der Kirchenstaat seit. d. franz. Revol.*, Fribourg Brisgau, 1860. — **M. Brosch**, *Gesch. d. Kirchenstaates*, Gotha, t. II, 1882. — **A. J. Nürbnerger**, *Papsttum u. Kirchenstaat*, 2 vol., Mayence, 1897. — **H. Welschinger**, *Le pape et l'empereur*, 1905. — **D. Silvagni**. *La corte e la Società romana nei sec. XVIII e XIX*, 2 vol., Florence, 2e éd. 1881-1883.

Royaume de Naples. — Le roi **Joseph**, *Mém. et Corresp.* — **P. Colletta**. *Storia del reame di Napoli* (1784-1825), 2 vol., 1835, souvent réédité. — **Gallo** (duc de), *Memorie*, publiés par Maresca, Naples, 1888. — **Marulli**, *Ragguagli storici sul regno delle due Sicile dall' epoca della francese rivolta fino al 1815*, Naples, 1845. — **Miot de Melito**, *Mémoires*, Paris, 1853. — Général **Desvernois** (a servi longtemps à Naples), *Mémoires*, Paris, 1898. — **Pepe** (le général Guglielmo), *Memoires*, Paris, 1847. — **Dedem de Gelder** (Hollandais, ministre à Naples), *Mémoires*, Paris, 1900. — **Pignatelli-Strongoli**, *Memorie intorno al regno di Napoli, dal 1805 al 1815*. — **Reuchlin** (Herm.), *Geschichte Neapels während der letzen 70 Jahre*, Nordlingen, 1861, — **V. Fontanarosa**, *Studi sul decennio francese in Napoli*, Naples, 1901. — **R. R. Johnston**, *The Napoleonic Empire in southern Italy*, etc., Londres, 1904. — **Ch. Auriol**, *La France, l'Angleterre et Naples* (1803-1806), 2 vol., 1905. — **Fr. Guardione**, *Murat in Italia*, Palerme, 1899. — Le roi **Murat**. Lettres à Nap. et à divers personnages (1813-1815), dans *Revue de Paris*, oct 1898. — **H. Weil**, *Le prince Eugène et Murat* (1813-14), 1902. — **A. von Helfert**, *J. Murat; seine letzten Kämpfe und sein Ende*, Vienne, 1878. — **B. Maresca**, *G. Murat e il Congresso di Vienna*, Naples, 1882. — **A. Lumbroso**, *Muratiana*, dans *Miscell. Nap.*, t. V, Rome, 1898. — Du même, *Il re G. Murat e la sua Corte* (1808), Rome, 1898 (*Nuova Antol.*). — Du même, *L'agonia di un Regno; Murat al Pizzo* (1815), Rome, 1904. — **P. L. Courier**, *Lettres* (sur son service dans le royaume). — **G. Bianco**. *La Sicilia durante l'occupazione inglese* (1806-1815), Palerme, 1902.

CHAPITRE XIV

LA SUISSE

De 1799 à 1814

I. — La République helvétique (1798-1802).

Le Directoire helvétique (1798-1800). — L'époque la plus malheureuse de la République helvétique fut son début, lorsqu'après la révolution vaudoise et l'invasion française, la nouvelle Constitution remit le pouvoir aux mains d'un *Directoire exécutif*, qu'assistaient un *Sénat* et un *Grand Conseil* législatifs [1]. Sous ce régime unitaire et soi-disant représentatif, inspiré par le gouvernement de Paris, les contributions dont furent frappées les aristocraties vaincues et les peuples appelés à la liberté, les exactions de tout genre, les frais d'entretien des troupes, les guerres civiles et étrangères avaient ruiné le pays de fond en comble. La confusion était extrême, et le mécontentement général, même chez les révolutionnaires avancés, qui s'étaient flattés que le nouveau système les affranchirait de tout impôt. On s'en prit aux auteurs de la Constitution. Pierre Ochs avait été chassé du Directoire, comme un bouc émissaire (25 juin 1799). Six mois après, ç'avait été le tour de Frédéric-César La Harpe, qui ne dissimulait pas, du

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 822 et suiv.

reste, le dessein de se rendre maître absolu. Après avoir dressé un violent réquisitoire contre ses collègues modérés du gouvernement (4 novembre 1799), il avait préparé, le 8 décembre, un plan d'après lequel les Conseils législatifs devaient être dissous avec l'appui de la France. Le projet fut éventé, grâce surtout au citoyen vaudois Marc Mousson, secrétaire général du Directoire. La minorité de ce corps, composé de cinq membres, se trouva d'accord avec les Conseils législatifs pour se débarrasser de La Harpe, qui n'hésita pas, peu après, à recourir à un faux afin de perdre Mousson. Pris dans ses propres intrigues, abandonné de Bonaparte, La Harpe ne trouva de salut que dans la fuite. Échappant à la surveillance des gardes qu'on lui avait donnés, il parvint à se retirer en France. En même temps qu'ils se défaisaient de La Harpe, le Sénat et le Grand Conseil proclamaient la dissolution du Directoire exécutif helvétique (7 janvier 1800).

La Commission provisoire ; le Conseil exécutif (1800-1801). — Le 8 janvier 1800, les deux Conseils législatifs remirent le pouvoir à une *Commission exécutive* de sept membres. A côté de l'Argovien Dolder, l'un des deux directeurs qui avaient tenu tête à La Harpe, et du Zürichois Finsler, ancien ministre de la République, disgracié par le dictateur, on y voyait figurer, entre autres, le ci-devant trésorier de Berne, Frisching, aristocrate modéré qui rappelait l'ancien régime. La tâche qu'assumait cette Commission était de remédier aux maux dont souffrait le pays, de proclamer l'amnistie en faveur de tous ceux qui avaient pris part aux événements politiques depuis le 1er janvier 1798, y compris même les Suisses qui avaient porté les armes contre les troupes républicaines helvétiques et françaises, de refaire les finances, en supprimant une armée coûteuse et surtout en modifiant le traité d'alliance offensive et défensive avec la France, négociation dont fut chargé le Bernois Jenner, nommé ministre plénipotentiaire à Paris. Du côté français, la Commission exécutive trouva quelque appui. Bonaparte et Talleyrand, il est vrai, entendaient maintenir le pays dans le *statu quo* jusqu'à la paix. Le Premier Consul se réservait d'y faire passer ses armées, ce qui advint

dans la campagne qui aboutit à Marengo. Toutefois ses nouveaux représentants dans le pays contrastaient, par leur modération, avec ceux du Directoire Barras. Le principal divisionnaire français qui commanda en Suisse, à partir du 18 brumaire, était un *ci-devant*, le général de Choin de Montchoisy, dont les procédés provoquèrent la reconnaissance des habitants comme des autorités. Quant au ministre plénipotentiaire de la grande République, c'était un homme non moins conciliant, le diplomate Reinhard. Tous deux aidèrent la Commission exécutive dans son œuvre réparatrice. Le parti vieux suisse se ralliait déjà à la République helvétique, d'autant plus que, l'avoyer émigré Steiger étant mort, le comité contre-révolutionnaire qu'il présidait à l'étranger entrait en voie de dissolution. Les obstacles provinrent des deux Conseils législatifs helvétiques contemporains du Directoire, qui, tout en ayant renversé La Harpe, s'opposaient à un semblant de retour vers l'ancien régime. Alors la Commission exécutive n'hésita pas à recourir à la démarche que l'on avait si fort reprochée à La Harpe, c'est-à-dire solliciter l'appui de la France pour dissoudre et le Grand Conseil et le Sénat helvétiques. Le 8 août 1800, après s'être assuré l'appui de Montchoisy et de Reinhard, elle arriva a ses fins; les deux Conseils furent remplacés par un Corps législatif unique; la Commission exécutive prit le titre de *Conseil exécutif*, en renouvelant quelque peu sa composition; entre autres, le Lucernois Ruttimann vint siéger aux côtés de Frisching et de Dolder, dont il partageait les sentiments

Dès lors, le Conseil exécutif eut ses coudées franches : l'amnistie générale fut proclamée, les arbres de la liberté arrachés, les clubs et les journaux jacobins supprimés; les dîmes se levèrent, et le général de Montchoisy aida à disperser les rassemblements séditieux. Mais le pays souffrait encore de l'état de guerre. Le gouvernement chargea Stapfer, successeur de Ienner à Paris, de solliciter le départ des troupes françaises, la transformation de l'alliance offensive en défensive, la reconnaissance de l'intégrité et de la neutralité de la Suisse. La paix ayant été enfin signée à Lunéville, le 9 février 1801, Bonaparte se montra disposé à retirer ses troupes de la Suisse et à per-

mettre à ses habitants de se donner une autre constitution, plus conforme aux vœux du pays que celle de 1798, qui existait encore en droit. Le général Montchoisy ne garda plus sous ses ordres qu'une seule division. Des députés suisses furent reçus en audience par Bonaparte, à qui ils remirent un projet de constitution que le Premier Consul accepta avec correction, le 29 mai 1801 ; c'est l'acte que l'on a appelé la Constitution de la Malmaison.

L'acte de la Malmaison (1801). — La Constitution de la Malmaison établissait en Suisse dix-sept cantons, dans la répartition desquels il était mieux tenu compte des traditions et des intérêts locaux. Le gouvernement central de la République helvétique, toujours déclarée *une et indivisible*, était représenté, cette fois, par une *Diète*, chargée d'élire le *Sénat*, d'où était tiré le premier magistrat du pays. Celui-ci, qualifié de *landammann de la République helvétique*, dirigeait le pouvoir exécutif avec l'assistance de quelques ministres. Il nommait les *préfets* des cantons, quoique ces cantons recouvrassent une certaine autonomie en matière de finances et d'instruction publique. L'acte de la Malmaison, réagissant contre la constitution de 1798, contenait certains principes de décentralisation qui ne demandaient qu'à se développer. La Diète helvétique se réunit au mois de septembre 1801, mais, comme elle renfermait une majorité d'*unitaires*, opposés aux *fédéralistes*, au lieu d'accepter purement et simplement le projet de la Malmaison, elle le modifia dans le sens de la centralisation (24 octobre 1801). Cette transformation mécontenta non seulement les oligarques et les fédéralistes de Berne et des petits cantons, mais les républicains modérés eux-mêmes, qui perdirent à ce moment un homme qui aurait pu exercer une action pacificatrice, le ci-devant trésorier de Berne Frisching. Son collègue Dolder s'entendit avec le général Montchoisy et, le 28 octobre, la Diète fut dissoute par les mécontents. Un *Sénat* intérimaire se constitua, ainsi qu'un *Petit Conseil* provisoire, où les modérés furent en grande majorité, et même, lorsqu'il s'agit d'élire le premier landammann de la République helvétique, Dolder eut une voix de moins que le Schwytzois Aloïs Reding (21 novembre 1801).

Ainsi, après trois ans et demi d'un régime révolutionnaire, la première magistrature de la Suisse était échue au chef le plus intransigeant du parti réactionnaire, à celui-là même qui avait dirigé la « guerre des petits cantons » contre les généraux du Directoire. Le Premier Consul ne pouvait pas admettre un tel renversement, et Montchoisy, soupçonné de l'avoir favorisé, fut rappelé, au grand regret des Suisses (janvier 1802).

Aloïs Reding s'était flatté de faire consacrer sa magistrature à Paris, où il se rendit dans le dessein de gagner à sa cause Bonaparte et Talleyrand. Le Premier Consul lui imposa ses conditions : Reding devait faire entrer au pouvoir un plus grand nombre de patriotes hostiles à l'aristocratie, garantir que les anciens pays sujets resteraient des cantons indépendants; enfin, c'était là le plus dur, renoncer pour toujours à la réunion du Valais à la République helvétique. On en passa par ces conditions. Au mois de février 1802, une constitution assez semblable à celle de la Malmaison fut votée, par laquelle vingt et un cantons étaient créés, jouissant d'une certaine initiative administrative. Mais le principe était maintenu que le gouvernement devait être *représentatif*, et que la démocratie directe, manifestée jadis par les *Landsgemeinden*, restait abolie : c'était le grand principe de la révolution de 1798, contraire aux traditions des petits cantons de la Suisse primitive. L'admission récente de nouveaux patriotes parmi les autorités eut d'ailleurs pour conséquence que, si le Sénat gardait une majorité d'aristocrates, le Petit Conseil passait aux mains des républicains modérés et même avancés. Profitant des fêtes de Pâques et de l'absence du premier landammann Reding et de ses collègues catholiques, le Petit Conseil ajourna le Sénat, le 17 avril 1802. Le second landammann Ruttimann, ayant pris le pouvoir, s'entoura d'une force militaire sous les ordres du général helvétique Andermatt, et réunit une assemblée de *Notables*. Le 19 mai 1802, ceux-ci acceptèrent une nouvelle constitution, assez semblable encore à celle de la Malmaison, qui reconnaissait l'existence de dix-huit cantons; mais elle renforçait le pouvoir central. Dolder ne tarda pas à remplacer Ruttimann en qualité de landammann et gouverna avec un Petit Conseil et un Sénat très unitaires.

Guerre des unitaires et des fédéralistes (1802). — La guerre ne tarda pas d'éclater entre le parti évincé et celui qui l'avait remplacé. Le pays se replongeait dans l'agitation. Les paysans vaudois, que décevait le principe, admis par les gouvernements même révolutionnaires, que les grandes dîmes et les rentes foncières devaient être rachetées et non abolies, se soulevèrent, au mois de mai 1802, pour brûler les titres des châteaux publics et privés et se firent connaître sous le sobriquet patois de *bourla-papei*. La révolte fut domptée par ce qui restait de forces françaises dans le pays, mais, afin de se rendre populaire, le landammann Dolder sollicita lui-même, peu après, le départ de celles-ci. Il l'obtint. Les fédéralistes en profitèrent, à leur tour, pour lever l'étendard de la révolte. Déjà les oligarques entraient en négociations avec l'Angleterre, où ils possédaient des fonds, ainsi qu'avec l'Autriche, qui, elle, les dénonça au Premier Consul. La Suisse primitive, déclarant se séparer de la République helvétique, prit pour chef de la ligue le landammann Reding; les *Landsgemeinden* et les conseils de guerre des petits cantons mirent leurs troupes sur pied et, à la fin d'août 1802, des coups de feu furent échangés aux frontières d'Unterwald. Le général helvétique Andermatt marcha sur Zürich, qui se déclarait pour la ligue suisse de Reding, mais il n'y put pénétrer malgré la canonnade qu'il dirigea contre cette ville. Sur ces entrefaites, le général aristocratique bernois d'Erlach s'empara de l'Argovie et de Soleure, et le gouvernement helvétique, accompagné du ministre français Verninac, dut abandonner Berne et se retirer à Lausanne (20 septembre 1802). Bachmann, ancien colonel des Suisses de Louis XVI, bientôt élu général par la diète de Schwytz, parcourut en vainqueur tout le pays, battit les troupes helvétiques au nord du canton de Vaud, et il allait jeter, comme il disait, le gouvernement unitaire dans le lac de Genève, lorsque, le 5 octobre, survint à Lausanne l'aide de camp du Premier Consul, Rapp, porteur d'une proclamation de son maître.

Nouvelle intervention française (1802). — A Saint-Cloud, Bonaparte avait reçu la visite des représentants des deux partis. Inquiet du succès des fédéralistes, secrètement soutenus

ment par l'Angleterre. il ne voulait pas laisser à la contre-révolution et à la coalition les formidables bastions des Alpes.

Il rédigea aussitôt une proclamation au peuple helvétique : « Vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre, disait-il... Votre histoire prouve que vos guerres intestines n'ont jamais pu se terminer que par l'intervention amicale de la France... Je serai le médiateur de vos différends. » Il acceptait franchement, cette fois, la mission à laquelle Pierre Ochs l'avait déjà convié en 1798, celle de donner à la Suisse une constitution définitive, solidement établie et irrévocablement respectée. Il convoqua près de lui tous les Suisses qui avaient exercé le pouvoir depuis cinq ans; il enjoignit aux forces fédéralistes de se dissoudre et au gouvernement helvétique de retourner à Berne. Le général Ney, à la tête d'une forte armée, entré dans le pays avec le double caractère de chef militaire suprême et de ministre plénipotentiaire, obtint facilement la soumission de Berne et de Schwytz, qu'il compléta en faisant arrêter Aloïs Reding et quelques-uns de ses amis politiques.

Les députés suisses, arrivés à Paris, appartenaient presque tous au parti unitaire, qui se flattait d'un succès assuré. Mais Bonaparte, qui recherchait sincèrement la pacification du pays, exigea que les fédéralistes fussent également représentés. Au mois de décembre 1802, une délégation suisse de dix membres, choisis en nombre égal dans chacun des deux partis, fut reçue par le Premier Consul, qui l'aboucha avec quatre hommes d'État français, notamment le sénateur François Barthélemy, l'ancien ambassadeur de France en Suisse. Dans les audiences qu'il accorda aux députés, Bonaparte remarqua que tout les ramenait au fédéralisme; qu'il s'agissait d'abord de poser les bases des constitutions cantonales, après quoi il serait facile de régler l'alliance générale. C'était donc un retour à l'ancien système qu'il préconisait, tout en maintenant les progrès utiles de la Révolution en même temps que la nécessité de l'union intime de la Suisse avec la France. Le 19 février 1803, l'Acte de médiation était signé et, le 10 mars, le landammann *helvétique* Dolder remettait les pouvoirs au premier landammann *de la Suisse*, le Fribourgeois d'Affry.

Ainsi finissait la République helvétique, qui avait bien pu établir quelques principes d'administration moderne, mais sans arriver à un résultat pratique. En cinq ans, la Suisse avait passé par cinq révolutions ou coups d'État, par six gouvernements différents, par six constitutions successives. L'Acte de médiation devait y ramener l'ordre et la liberté, en tenant compte des conditions d'existence de la nation; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'on l'ait, de tout temps, qualifié de chef-d'œuvre politique.

II. — Le régime de l'Acte de médiation (1803-1813).

La nouvelle Confédération des Dix-Neuf Cantons. — L'Acte de médiation du 19 février 1803 se divise en six parties. Après un préambule général, la seconde partie traite immédiatement les constitutions des cantons, appelés à s'administrer eux-mêmes selon leurs traditions et leurs intérêts. Les cantons campagnes primitifs recouvraient leur antique régime de démocratie directe, avec leurs *Landsgemeinden* et leurs *landammanns* particuliers, et au groupe qu'ils formaient se rattachèrent les Grisons, avec le maintien de leurs trois *ligues* distinctes. Un autre groupe comprenait les cantons villes, dont l'organisation politique rappelait les anciennes formes aristocratiques avec leurs *avoyers* et *bourgmestres*; ce caractère aristocratique était accentué encore par l'institution du *grabeau*, sorte d'examen censorial, qui permettait d'écarter, chaque année, les citoyens jugés indignes d'exercer leurs droits; leurs *Grands Conseils* représentatifs comptaient, il est vrai, des députés de la campagne, mais un cens électoral assez élevé en rendait l'accès difficile. Quant aux anciens pays sujets, confirmés dans leur situation de cantons indépendants, ils acquéraient de *Petits* et de *Grands Conseils*, pour l'entrée desquels un cens plus modéré était exigé. La troisième partie de l'Acte de médiation renferme le pacte fédéral même. La Confédération suisse se reconstituait

avec dix-neuf cantons souverains, appelés à fournir en commun un contingent annuel de près de 15 000 hommes de troupes et de 500 000 francs d'argent. Le pouvoir central n'était plus représenté que par les autorités d'un des six cantons appelés, chaque année, à tour de rôle, aux fonctions d'*État directeur* (*Vorort*); l'avoyer ou bourgmestre du canton directeur prenait alors le titre de *landammann de la Suisse*. Chaque année aussi, pendant un mois d'été, se réunissait la *Diète fédérale*, composée des dix-neuf députés des cantons, qui disposaient de vingt-cinq voix, les cantons de plus de 100 000 habitants s'attribuant deux voix. Les dernières parties de l'Acte de médiation contiennent l'exposé des mesures transitoires destinées à faciliter l'établissement et le jeu des constitutions fédérales et cantonales, les mesures propres à faire passer au service de France les anciennes troupes *helvétiques* que la nouvelle Confédération laisserait sans emploi, les dispositions à prendre pour la liquidation de la dette *helvétique* et des biens nationaux; elles assuraient enfin la reconnaissance de l'indépendance de la Suisse et impliquaient la promesse de l'évacuation du pays par les troupes françaises.

L'introduction de la nouvelle Constitution se fit de la façon la plus paisible. Fribourg eut l'honneur d'être le premier canton directeur, et son avoyer, Louis d'Affry, qui était dans les bonnes grâces de Napoléon Bonaparte, inaugura le régime nouveau. Il fut landammann en 1803 et 1809; Rodolphe de Watteville, avoyer de Berne, le devint en 1804 et 1810; Hans de Reinhard, bourgmestre de Zürich, en 1807 et en 1813. — Soleure et Bâle eurent le temps d'exercer deux fois les fonctions de canton directeur; Lucerne, une fois seulement. Le landammann était assisté non seulement du Conseil du *canton directeur*, mais encore de quelques fonctionnaires. L'ancien secrétaire du Directoire helvétique, Mousson, fut maintenu comme chancelier de la Confédération. Il y avait en outre un secrétaire d'État, un adjudant général, puis tout un état-major militaire. Le quartier maître général de l'armée fut encore un ancien adversaire de La Harpe, l'ex-ministre *helvétique* Finsler. Au sein des commissions chargées d'élaborer les constitutions cantonales, dans les Conseils des cantons, comme à la Diète fédérale, figurèrent

d'anciens magistrats *helvétiques*, convertis à une politique conservatrice, comme Ruttimann, Dolder, Rengger, à côté d'aristocrates avérés, tels que l'ancien landammann Aloïs de Reding et les patriciens bernois. Dans les nouveaux cantons seuls, les idées libérales restèrent en faveur, tout particulièrement dans la Thurgovie.

Paix intérieure; prospérité matérielle et intellectuelle. — Pendant les guerres napoléoniennes, la Suisse jouit de la paix, mieux partagée, à cet égard, que le reste de l'Europe. La principale des préoccupations intérieures fut la liquidation de la dette nationale *helvétique*. La commission qui en fut chargée, dans les années 1803 et 1804, écarta toutes les indemnités qu'auraient pu réclamer les corporations et les particuliers lésés par les spoliations des révolutionnaires. Elle admit l'organisation des propriétés publiques, telle qu'elle avait été fixée par la République helvétique; elle parvint à déterminer le montant exact de la dette publique et à évaluer les biens qui revenaient à chacun des dix-neuf cantons souverains.

Pendant ces onze années de paix, l'activité intérieure de la nation se déploya dans toutes les directions, et l'on constate à ce moment une nouvelle prospérité matérielle et intellectuelle. Les anciennes industries, l'horlogerie, les tissus divers, les cotons, les soieries, les broderies prennent de l'essor. Cependant le commerce ne tarda pas à souffrir des suites du Blocus continental, que Napoléon imposait à tous ses alliés, surtout à partir de l'année 1809. L'ordre fut donné de brûler sur les places publiques les marchandises anglaises et de frapper d'un droit de 40 pour 100 les denrées coloniales. Le renchérissement des subsistances, le manque de produits de première nécessité allaient provoquer un mécontentement général.

Les philanthropes ne se découragèrent pas. En 1810, Gaspard Hirtzel fonda la *Société suisse d'utilité publique*. A partir de 1803, son compatriote, le Zürichois Escher commença à creuser le canal de la Linth, destiné à régler le régime des eaux qui dévastaient jusqu'alors le pays baigné par les lacs de Wellanstadt et de Zürich. Pestalozzi continua son œuvre pédagogique. Après l'avoir successivement entreprise à Neuhof, à

Stanz, à Berthoud, il transféra définitivement, en 1805, son institut au château d'Yverdon. Le Bernois Fellenberg fonda son établissement agronomique d'Hofwyll, et les gouvernements protégèrent ces différentes écoles, qui ont fait la réputation du système d'éducation suisse. L'étude du sol même fut activement poussée; la trigonométrie du pays commença en 1810; des cartes géographiques, déjà remarquables, furent publiées. Jean de Müller continuait son histoire nationale et H. Zschokke commençait la sienne. La poésie était cultivée avec succès et un mouvement littéraire se dessinait.

Bien que Genève fît alors partie de l'Empire français, sa société intellectuelle mérite ici une mention. Dans son ancienne Académie, de tout temps réputée, le physicien Marc-Auguste Pictet se montrait un digne successeur du naturaliste Horace-Benedict de Saussure. Cette société subissait l'influence de Mme de Staël, qui résida souvent sur terre vaudoise, en son château de Coppet, où elle réunissait près d'elle le publiciste Benjamin Constant, l'historien Sismondi, le philosophe bernois Bonstetten avec le critique allemand Schlegel, le vicomte Mathieu de Montmorency, le préfet de Genève Barante. En 1810, l'exil de Mme de Staël amena la dissolution de cette compagnie d'élite, dont les membres dispersés ne cessèrent pas d'exercer une grande influence littéraire et politique dans le monde et tout particulièrement en France.

Relations extérieures; modifications territoriales. — La Suisse, étant censée rendue à l'indépendance, renoua des relations diplomatiques avec les pays voisins, l'Autriche comprise. Elle eut surtout à traiter avec les États du sud de l'Allemagne, à la suite des modifications territoriales que provoquèrent les recès de la diète de Ratisbonne, réunie après le traité de Lunéville, et, plus tard, les clauses du traité de Presbourg. Il fallait pourvoir aux compensations et aux indemnités qui étaient la conséquence des sécularisations germaniques. La Suisse négocia avec le grand-duché de Bade et signa, en 1812, avec cet État un traité de commerce.

Napoléon avait nettement déclaré que la Suisse devait rester sous sa tutelle Le 27 septembre 1803, un nouveau traité

d'alliance fut signé entre la France et la Suisse, mais avec cette restriction, toutefois, qu'elle serait purement défensive et non plus offensive, comme du temps de la République helvétique. Le traité rappelait la paix perpétuelle de 1516 et sa durée s'étendait à cinquante ans. La France garantissait l'indépendance de la Suisse et sa neutralité; la Suisse s'engageait, en retour, à envoyer, au besoin, à sa grande alliée un secours de 8000 hommes, indépendamment des troupes qu'elle était tenue de lui fournir aux termes des capitulations militaires. Des facilités furent accordées aux cantons pour tirer de France le sel et d'autres denrées, et il fut question d'ouvrir des négociations pour un traité de commerce, fort désiré en Suisse.

Quoique, dans ces négociations, Napoléon affectât de traiter la Confédération sur un pied d'égalité, il ne se gêna nullement pour lui faire subir de défavorables remaniements territoriaux. La nouvelle Confédération des dix-neuf cantons était loin d'étendre son influence sur tous les pays qui relevaient autrefois de l'antique ligue des treize cantons. Elle avait perdu Mulhouse et Rottweil, l'évêché de Bâle, la république de Genève, la Valteline, annexés à la France ou à l'Italie; la principauté de Neuchâtel, son ancienne alliée, passa de la souveraineté nominale du roi de Prusse sous la domination de Napoléon, qui en fit un fief pour son major général Berthier (1806); le Valais restait provisoirement une république indépendante. La seule compensation de tant de pertes fut l'acquisition définitive du Frickthal, petit pays enlevé à l'Autriche, et promis, au début, comme un équivalent de la Valteline. Napoléon alla plus loin dans ses annexions. Pour assurer ses communications militaires avec le fort des Rousses, le pas de la Faucille, le pays de Gex et le fort de l'Écluse, il se fit céder la vallée des Dappes, au pied de la Dole, non sans faire espérer au canton de Vaud une indemnité, qui n'a été réglée qu'à l'époque contemporaine. En 1810, Napoléon annexa directement à l'Empire la république du Valais, qui lui convenait à cause de la route du Simplon, et, la même année, il n'hésita pas à faire occuper le canton du Tessin par ses troupes italiennes, pour empêcher la contrebande des marchandises anglaises.

III. — Concours militaire donné à Napoléon.

La capitulation militaire du 27 septembre 1803 et les Suisses au service étranger. — Aux réclamations que les Suisses opposaient aux annexions napoléoniennes, le puissant empereur répondait en se plaignant qu'ils ne lui fournissaient pas toutes les troupes qu'ils étaient tenus de lui donner et laissaient ses ennemis en recruter chez eux. La tradition du service des Suisses en France ne s'était pas perdue, malgré le licenciement des 12 000 d'entre eux qui avaient appartenu à l'armée de Louis XVI en 1792. Le traité d'alliance offensive et défensive de la République française et de la République helvétique, du 19 août 1798, avait été suivi de la convention du 10 novembre, par laquelle la première les deux prenait à sa solde 18 000 hommes, soit six demi-brigades de troupes auxiliaires helvétiques. Pendant la guerre malheureuse de 1799, on put à peine lever le tiers de ces troupes, et, l'année suivante, le gouvernement réparateur helvétique réduisit ces six demi-brigades à trois, qui furent cantonnées sur les bords du Rhin. L'Acte de médiation établit que la France ferait passer à son service tous les soldats suisses qui ne seraient pas retenus par la Confédération. Le même jour que le traité d'alliance défensive, le 27 septembre 1803, une capitulation militaire fut signée. La France prenait à sa solde 16 000 hommes de troupes suisses, répartis en quatre régiments, sans compter un dépôt de 4000 hommes et un bataillon de grenadiers, qui pourrait faire partie de la garde, bientôt impériale. La charge de colonel général des Suisses fut rétablie. En outre, Napoléon tirait un bataillon du Valais et un de Neuchâtel.

Néanmoins d'autres États continuèrent à recruter des Suisses. L'Angleterre ne cessa pas de compter dans ses armées trois ou quatre régiments pendant la durée des guerres de la Révolution et de l'Empire. Les Bourbons de Sicile en eurent aussi. Mais c'était l'Espagne seule, alors son alliée, que Napoléon pouvait autoriser à lever des troupes sur le territoire de la Confédéra-

tion. En 1804, une capitulation militaire fut signée, sans opposition de la part de l'Empereur, entre l'Espagne et la Suisse. Cette capitulation régularisait la situation des cinq régiments que le Roi Catholique levait dans les cantons, sans compter un sixième régiment, fourni par la république indépendante du Valais. Il convient de remarquer toutefois que le tiers seulement des régiments suisses d'Espagne se composait de Suisses; le reste de l'effectif était tiré d'Allemagne.

Les Suisses au service de Napoléon; guerres d'Italie et d'Espagne. — Ce fut surtout Napoléon que les Suisses servirent. Parmi les vingt généraux, commandants de brigades, de divisions et même de corps d'armée, que la Suisse procura à la France pendant les guerres de la République et de l'Empire, il en est trois qui méritent une mention particulière. — On a déjà cité le général Amédée de La Harpe, cousin du chef révolutionnaire vaudois, un des trois divisionnaires de Bonaparte dans sa première campagne d'Italie, tué, par méprise, par ses propres soldats, en 1796. — Son compatriote Louis Reynier, exilé de Lausanne, sa patrie, s'était engagé comme volontaire en 1792; brigadier dans l'armée du Nord dès l'année suivante, divisionnaire sous Moreau à l'armée du Rhin en 1796, il alla se distinguer dans l'expédition d'Égypte et de Syrie, après laquelle il subit une disgrâce. Rappelé en 1805, il commanda des corps d'armée en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Russie, et termina sa vie glorieuse en 1814. Il était spécialement un général du génie. — Un officier suisse, qui a laissé, lui, une grande réputation de technicien et d'écrivain militaire, c'est le général Henri Jomini, de Payerne (Vaud), qui, après avoir servi dans les bureaux de l'armée helvétique, entra dans les états-majors français. Abreuvé de dégoûts par ses chefs nominaux, Ney et Berthier, dont, avec franchise, il critiquait les fautes, et devenu l'objet d'une défaveur imméritée, il passa au service de la Russie vers la fin des guerres de l'Empire.

Quant aux régiments *capitulés*, auxquels on conservait leur populaire uniforme rouge, ils ne furent pas immédiatement levés. Ce ne fut qu'en 1805 que le premier d'entre eux se trouva organisé avec les éléments tirés des trois anciennes

demi-brigades auxiliaires et de l'ancienne légion nationale de la République helvétique. Ce premier régiment (colonel Raguettli, des Grisons) fut employé en Italie, où il se trouva souvent sous les ordres du général Reynier. Après avoir combattu en Vénétie, il fut employé, de 1806 à 1811, dans le royaume de Naples à faire la chasse aux brigands et aux Anglais. Il occupa les petites îles du golfe de Naples et prit part à une tentative infructueuse contre la Sicile. Pendant le court instant où Joseph Bonaparte fut déclaré roi de ce pays, il fut question que le régiment passât à son service. Napoléon écrivait à son frère : « Les Suisses sont les seuls soldats étrangers qui soient braves et fidèles. » Le premier régiment tint garnison au sud de l'Italie jusqu'à la campagne de Russie.

Le sort du premier régiment suisse fut incomparablement plus heureux que celui des trois autres régiments. Ils n'avaient été réunis qu'en 1807 et ils servirent au delà des Pyrénées dans les plus fâcheuses conditions. Tandis qu'une faible partie de l'effectif restait en France, au dépôt, les Suisses de l'armée française d'Espagne furent dispersés par bataillons, et même par compagnies, dans les différents corps d'armée de l'Empire, en Portugal, en Andalousie, en Catalogne. Ils eurent à lutter contre leurs frères, Suisses au service des Bourbons, Suisses au service anglais. Une partie d'entre eux figura d'abord dans l'armée de Junot, chargée de la conquête du Portugal, en 1807. Le corps de Dupont, envoyé en Andalousie, comptait dans les différentes divisions deux ou trois bataillons franco-suisses. Il était parvenu en outre à entraîner avec lui deux régiments suisses espagnols, dont la conduite, en cette circonstance, fut considérée comme une trahison par la presque totalité des Suisses espagnols, restés fidèles à la cause bourbonienne. L'un des principaux officiers de ceux-ci, Théodore Reding, fut nommé général par la junte insurrectionnelle, et il prit la part la plus considérable à l'épisode de Baylen. Quand Dupont dut poser les armes, le 22 juillet 1808, les prisonniers français furent enfermés sur les pontons; les Suisses des bataillons napoléoniens partagèrent leur sort, ainsi que les officiers des deux régiments suisses espagnols, ralliés à Dupont, qui n'étaient

pas parvenus à empêcher leurs hommes, la plupart Allemands, à rejoindre les Suisses de Reding. On sait le sort misérable que ces prisonniers français et suisses subirent dans leur longue et cruelle captivité. — Il se trouvait aussi une ou deux compagnies suisses dans l'armée de Junot, lorsque ce dernier fut obligé de signer la convention de Cintra. — En revanche, des bataillons suisses eurent l'occasion de se signaler en Catalogne, sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr, le vainqueur de Molino del Rey. Ce fut dans cette province que le général suisse espagnol Théodore Reding trouva la mort.

Dans sa rapide expédition d'Espagne, Napoléon emmena avec lui quelques bataillons suisses. Il en figura aussi à l'armée de Soult en Portugal, en 1809, et à celle de Masséna, devant Torres-Vedras, en 1810 et en 1811, et ils se firent remarquer dans la défense des places fortes. En 1813, ils avaient presque tous disparu du pays, à part un bataillon franco-suisse et un régiment hispano-suisse, que le roi Joseph était parvenu à lever. Durant cette funeste période, 22 000 Suisses avaient pris part à la guerre d'Espagne, surtout dans les rangs français, mais aussi dans ceux des Espagnols et même des Anglais. Leurs bataillons de dépôt, restés en France, avaient été employés à la surveillance des côtes de la Bretagne et de la Flandre.

La capitulation militaire du 28 mars 1812; campagne de Russie. — L'Empereur avait été violemment irrité du fait qu'un certain nombre de Suisses eussent porté les armes contre lui, au détriment des régiments *capitulés* dont les cadres ne se trouvaient plus suffisamment remplis. Il fut même question, à ce moment, d'annexer la Suisse à l'Empire, ou d'y créer un stathoudérat en faveur de son major général Berthier, prince de Neuchâtel et colonel général des Suisses, ou d'y introduire la conscription comme en France. Convaincu toutefois de l'impossibilité d'y recruter une armée plus considérable, Napoléon consentit, le 28 mars 1812, une nouvelle capitulation militaire, destinée à atténuer les charges de la Confédération. Par ce traité, Napoléon s'engageait à ne plus réclamer de la Suisse que 12 000 soldats, répartis encore en quatre régiments, sans compter 2 ou 3000 hommes de dépôt. Mais il exigea que le gou-

vernement suisse interdît toute capitulation militaire avec une autre puissance, et, de fait, les Suisses au service anglais furent embarqués pour le Canada.

Les quatre régiments suisses français, au nombre de 8000 hommes environ, prirent alors part à la funeste campagne de Russie. Concentrés, pour la plupart, à Paris au commencement de la guerre (le premier régiment vint directement d'Italie à Strasbourg), ils faisaient partie de la division dont le général Merle prit bientôt le commandement, appartenant elle-même au 2me corps de la Grande Armée, celui du maréchal Oudinot. Tandis que Napoléon poussait sa pointe sur Smolensk et Moscou, le corps d'Oudinot eut affaire, sur la Düna (Dvina) au général russe Wittgenstein, défendant le camp de Drissa. Il prit part aux batailles de Polotsk [1]. Marbot, hostile aux auxiliaires étrangers, prétend, dans l'une de ces rencontres, avoir vu fuir deux régiments suisses, tandis qu'ils ne faisaient qu'exécuter, peut-être avec quelque confusion, l'ordre de prendre position en arrière, pour couvrir les remparts de la place. Gouvion-Saint-Cyr, qui avait remplacé Oudinot blessé, rendait d'eux ce témoignage : « Nous pouvons compter sur le sang-froid et la bravoure des Suisses; c'est pour cela que je les place en réserve. » La terrible bataille du 18 août, qui valut à Gouvion le bâton de maréchal de l'Empire, découragea pour le moment les Russes. Leurs attaques recommencèrent au mois d'octobre. Les Suisses repoussèrent victorieusement l'ennemi dans la journée du 18; le 19, ils furent les derniers à tenir dans Polotsk, et, le 20, ils couvrirent la retraite du 2me corps sur la Düna.

Après Moscou, le 2me corps, renforcé par celui de Victor, fut jugé par Napoléon comme le seul capable de protéger la désastreuse retraite de Russie. Les Suisses avaient perdu la plus grande partie des leurs à la suite des combats et de la maladie; ils n'étaient plus que 1200. Le 28 et le 29 novembre, ils furent chargés de couvrir le passage de la Bérésina à Borisof, et ils s'y distinguèrent au point que leur divisionnaire Merle s'écria : « Braves Suisses, vous méritez tous la croix d'honneur! » Napo-

1. Voir, ci-dessous, le chapitre XXIV, *la Campagne de Russie*.

léon fit remettre aux survivants 62 décorations et la Diète fédérale leur vota des félicitations solennelles, tant pour leur conduite à Polotsk que pour leurs hauts faits sur la Bérésina. Durant cette campagne, ils avaient perdu 6000 hommes, mais pas un drapeau. Presque tous les officiers étaient tués ou pris. On recueillit ce qui restait dans les dépôts, et les quatre bataillons qu'on put reconstituer, au lieu des quatre régiments, soit en tout 4000 hommes, défendirent jusqu'à la dernière extrémité lès places de la Westphalie et de la Hollande.

Au mois de décembre 1813, la Diète fédérale décida le rappel des Suisses au service de France, et le 15 avril suivant ils furent déliés de leur serment de fidélité envers l'Empereur. Dans tout le cours des guerres napoléoniennes, ils avaient eu la mauvaise fortune d'être employés aux expéditions malheureuses, celles d'Espagne et de Russie, mais ils n'en avaient pas moins fait honneur à la vieille réputation militaire de la nation. Ce fut la dernière fois qu'ils eurent l'occasion de paraître dans les grandes guerres européennes; le principe d'une réelle neutralité allait l'emporter dans leurs conceptions politiques.

IV. — La Suisse en 1813 et 1814.

La neutralité suisse pendant le règne de Napoléon. — Si la Suisse ne sut pas résister à l'invasion de 1813, la faute en fut à Napoléon, qui l'avait privée des moyens de défendre sa neutralité et avait donné lui-même l'exemple de la violation de son territoire. Dans l'Acte de Médiation, Napoléon autorisait la Suisse à ne lever qu'une force insignifiante de 15 000 hommes, constituée par les contingents des cantons. Déjà un adjudant général était attaché à la personne du landammann; en 1804, un état-major fut créé, dans lequel figuraient, aux côtés du quartier-maître général Finsler et de l'inspecteur général Aloïs Reding, un certain nombre de *colonels fédéraux*. A l'ouverture de la guerre contre l'Autriche et la Russie (1805), Napoléon exigea que la Confédération fit res-

pecter sa neutralité, très profitable à lui-même, puisque ses voies de pénétration étaient l'Allemagne et l'Italie, et que la guerre de 1799 avait prouvé que le massif des Alpes se prêtait peu au passage des conquérants. La Diète lança sa déclaration de neutralité et élut général l'avoyer de Berne Rodolphe de Watteville, qui fut aussi landammann de la Suisse. La guerre fut si vivement conduite par Napoléon que la Suisse n'eut pas à défendre ses frontières. Quant à Napoléon, il montra peu d'égard pour leur inviolabilité, soit en utilisant pour son armée le pont de Bâle en 1809, si bien qu'il fut question de lui céder un point du territoire suisse pour servir de tête de pont à Huningue, soit, comme on l'a dit, en faisant occuper le Tessin par ses troupes italiennes en 1810. Il était évident que la neutralité suisse ne pouvait être que fictive et que la Confédération, liée par son traité d'alliance et ses capitulations militaires avec sa puissante voisine, ne constituait qu'un État vassal. Toutefois, le 18 novembre 1813, la Diète renouvela sa déclaration de neutralité et la fit porter à Napoléon par l'ancien landammann Ruttimann, et aux alliés par Aloïs Reding. L'armée, forte de 12 000 hommes et qu'on avait l'espoir de renforcer, fut levée et mise, encore cette fois, sous les ordres de Watteville.

Malgré les promesses de l'empereur de Russie, les alliés, poussés par Metternich, étaient décidés à ne pas plus respecter la neutralité suisse que ne l'avait respectée Napoléon. Ils étaient les plus forts cette fois : la Suisse dut subir leur loi; Watteville replia ses troupes et le landammann Reinhard les licencia. A partir du 21 décembre, les Autrichiens passèrent le Rhin, et, dix jours après, leur général Bubna occupait Genève, où un gouvernement provisoire avait audacieusement proclamé la restauration de l'antique république.

Les alliés en Suisse; fin du gouvernement de la Médiation. — L'arrivée des alliés était considérée comme un acte de délivrance par le parti oligarchique, qui trouva un appui auprès des envoyés autrichiens. L'un d'eux, Senft de Pilsach, encouragea le comité de Waldshut, composé des anciens émigrés suisses, à travailler librement au renversement du gouvernement de la Médiation, soit dans la Suisse en

général, soit dans les cantons en particulier. Le 29 décembre 1813, la Diète abolit solennellement ce gouvernement et signa une *convention* par laquelle le vieux pacte fédéral était renouvelé; l'ancien *Vorort* Zürich resta chargé de la direction des affaires et, pendant près de vingt mois, la Suisse vécut sans constitution. La Diète avait bien déclaré que l'on n'admettrait, quand même, plus de pays sujets; mais Berne, qui n'avait pas attendu ce moment pour rétablir son gouvernement oligarchique (23 décembre), et dont l'exemple fut suivi, renouvela ses prétentions sur Vaud et l'Argovie. Uri fit de même pour la Levantine (Tessin). Il y eut, au mois de mars 1814, deux Diètes simultanées, l'une à Lucerne, se prétendant émanée de la Confédération primitive des Treize cantons, l'autre à Zürich, continuant à représenter l'État fédéral des Dix-neuf cantons. Les alliés, parmi lesquels les Suisses comptaient un ami sûr, — c'était le ministre russe Capo d'Istria, plus tard président de la Grèce ressuscitée, — ne voulurent cependant reconnaître que cette dernière. Berne céda, le 31 mars, et, le 6 avril 1814, les deux Diètes s'unirent à Zürich pour n'en former qu'une seule, qui dura jusqu'au 13 août 1815. On l'a appelée la Longue Diète.

Alors, avec la coopération de Capo d'Istria, on étudia les bases d'une nouvelle constitution. Ce travail devait aboutir au pacte fédéral du 16 août 1814, promulgué le 7 août 1815. Durant cette période, les cantons, surtout les anciens pays sujets, souffrirent d'une grande agitation. Quelques-uns des articles du traité de Paris (30 mai 1814) reconstituaient la Suisse avec les dix-neuf cantons de l'Acte de médiation, auxquels on en agrégeait trois nouveaux, les anciens États alliés de Valais, Neuchâtel et Genève. Pour rattacher cette dernière ville à la Suisse, la route de Versoix, au pays de Gex, était déclarée d'usage commun. Pour le détail et la solution définitive des différentes questions soulevées, on s'en remit au congrès de Vienne [1].

1. Voir ci-dessous, t. X, au chapitre *La Suisse*.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages indiqués plus haut, t. VIII, p. 825; et plus spécialement : *Amtliche Sammlung der Acten aus der Zeit der Helvetischen Republik*, publ. par **J. Strickler**; Berne, 1895 (octobre 1799-8 août 1800). (La publication se poursuit); — puis : *Amtliche Sammlung der neuern eidgenössischen Abschiede : Repertorium der Abschiede der eidgenossischen Tagsatzungen aus den Jahren 1803 bis 1813*, 2e éd., publ. par **Jacob Kaiser**, Berne, 1886, in-4. — *Ibidem. Repertorium der Abschiede der eidg. Tagsatzungen von 1814-1848*, publ. par **Fetscherin**, Berne, 1876, in-4. — *Die offizielle Sammlung der das schweizerische Staatsrecht betreffenden Actenstucke*, Zürich, 1820, in-4. Traduction française : Neuchâtel, 1832, in-8. — **Hilty**, *Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft*, années 1886 et suiv. — *Correspondance*, *Mémoires*, et autres publications de Napoléon, des généraux français et de divers officiers suisses, entre autres Jomini. — **F. de Roverea**, *Mémoires*, p. p. Tavel, Paris, 1848, 4 vol. in-8. — *Mémoires* de **Talleyrand** et de **Metternich**. — **Ch. de Martens** et **de Cussy**, *Recueil manuel de traités*, Leipzig, 1846. — **Kluber**, *Acten des Wiener Congresses*, 1815. — *Bonaparte, Talleyrand et Stapfer* (1800-1803), d'après la corresp. dipl. de **P.-H. Stapfer**, chargé d'aff. helvétique à Paris, Zurich, 1869.

Les ouvrages généraux d'histoire et d'histoire du droit suisse, déjà cités, t. VIII, p. 825-826, notamment : **Tillier**, *Histoire de la République helvétique*, tr. par Cramer, Genève, 1846, in-8. — **Ch. Hilty**, *Les Constitutions fédérales de la Suisse*, tr par Martha, Neuchâtel, 1891, in-8. — Œuvres de **Thiers** et de **Lanfrey**, de **Susane** et de **Fieffé**. — **H. de Schaller**, *Histoire des troupes suisses au service de France sous le règne de Napoléon Ier*, 2e éd., Lausanne, 1883, in-8. — **Alb. Maag**. *Geschichte der Schweizertruppen im Kriege Napoleons I in Spanien und Portugal* (1807-1814), Biel, 1892, 2 vol. in-8. — **Alb. Maag**, *Die Schicksale der schweizer Regimenter in Napoleon I Feldzug nach Russland* (1812), 2e édit., Biel, 1870, in-8. — V. ci-dessus p. 118. sur des officiers suisses de la Grande-Armée. — Le lieut. col. **Louis Begos**, Lausanne, 1859. — **Conrad v. Muralt**, *Hans von Reinhard, Burgermeister des eidg. Standes Zürich und Landammann der Schweiz*, Zurich, 1828. — **Edmond Pictet**, *Charles Pictet de Rochemont*, Genève, 1892, in-8. — **P. Schweizer**, *Geschichte der schweizerischen Neutralität*. Frauenfeld, 1893-1895, in-8.

CHAPITRE XV

LA HOLLANDE

De 1789 à 1814.

Les vingt-cinq ans qui correspondent à l'époque de la Révolution et de l'Empire français ont été au plus haut point pour la Néerlande une période d'instabilité constitutionnelle : non seulement ils ont vu successivement la fin du stathoudérat, l'établissement d'une *République Batave*, celui d'un *Royaume de Hollande*, l'annexion du pays à l'empire de Napoléon, et la restauration de la maison d'Orange, mais au milieu même de chacun de ces régimes des changements intérieurs et des coups d'État se sont produits. Liée depuis 1795 aux destinées de la France, subissant le contre-coup de ses bouleversements ou l'impulsion capricieuse de ses gouvernants, la Néerlande n'a cessé d'être agitée au dedans et de voir brusquement modifiées ses lois fondamentales. D'autre part, sans parler de la perte désastreuse de presque toutes ses colonies, elle a été forcée de ruiner ses finances, son industrie et son commerce pour participer aux luttes acharnées de la France contre l'Angleterre et appliquer les mesures détestées du Blocus continental. Sans doute, à l'aurore du XIX[e] siècle, l'ancienne constitution fédérale avec ses étroitesses et ses antinomies devait disparaître; mais, en considérant les terribles épreuves par lesquelles a dû passer le peuple hollandais, on peut se demander s'il n'a pas payé bien

cher l'adoption définitive des principes d'unité, de liberté et d'égalité qui lui sont venus de la France révolutionnaire.

La fin du stathoudérat (1787-1795). — Le stathouder Guillaume V[1], que les armes prussiennes avaient rétabli en 1787, était incapable de tenir tête aux difficultés de toutes sortes qui l'assaillirent : difficultés diplomatiques dans ses rapports avec l'Angleterre et la Prusse, difficultés politiques à l'intérieur, au milieu des factions qui divisaient l'État. Compromis par ses alliances, il était exposé à une attaque que réclamaient à grands cris les « patriotes » néerlandais réfugiés en France et la légion batave formée par Daendels, tandis qu'au dedans le parti révolutionnaire gagnait du terrain, exploitait les fautes et l'impopularité du stathouder, et correspondait avec les comités d'émigrés. Des clubs et des sociétés de lecture s'étaient fondés dans les grandes villes, et vers 1793 on évaluait le nombre des adhérents à trois ou quatre cents à Leyde, à sept ou huit cents à Utrecht, à trois ou quatre mille à Amsterdam. Depuis la révolution de 1787 et la réaction qui l'avait suivie, le prince d'Orange était tout-puissant dans la République, en sorte qu'il apparaissait comme responsable de tous les actes du gouvernement; ce fut à lui que s'en prit la Convention des manœuvres hostiles dont elle avait à se plaindre, à lui qu'elle déclara la guerre en même temps qu'à l'Angleterre, le 1er février 1793[2]. Pendant les deux années que dura le conflit, les généraux français, Dumouriez, puis Pichegru, ne cessèrent de tonner contre la « tyrannie » du stathouder, et de proclamer qu'ils accouraient en libérateurs. La Convention se proposait avant tout de supprimer le stathoudérat et les privilèges et « de rétablir le peuple dans ses droits naturels ». Guillaume V, en face de cette agression, se borna à demander une levée de recrues à l'étranger pour faire campagne, et de milices provinciales pour garder le territoire. Il aurait fallu des mesures plus énergiques pour arrêter l'élan des Français. D'ailleurs les patriotes, stimulés par les messages de la Convention et de Daendels, devenu général à l'armée du Nord, se remuaient partout : leurs chefs, Irhoven van Dam, Krai-

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 791 et suiv.
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 246, 249, 297.

jenhoff, Gogel, organisaient des réunions secrètes et s'opposaient aux inondations et aux autres mesures de défense. La rigueur exceptionnelle de l'hiver ayant permis à l'armée de Pichegru de franchir fleuves et canaux sur la glace et de conquérir toutes les provinces « au pas de charge », Guillaume V n'eut plus qu'à s'enfuir. Le 17 janvier 1795 il parut dans l'assemblée des États-Généraux et des États de Hollande réunis, et annonça qu'afin de ne pas faire obstacle à la paix il allait se retirer momentanément. Le lendemain, lui et les siens s'embarquaient à Scheveningen pour l'Angleterre. Il partait pour ne plus revenir et devait mourir onze ans plus tard dans l'exil, juste punition de ses violences et de son impéritie.

Organisation provisoire du gouvernement républicain (1795-1796). — Après cette fuite, le parti « patriote » se trouva à la tête des affaires. Il fit aussitôt à la France de nombreux emprunts : la devise « liberté, égalité, fraternité » fut inscrite sur les monuments publics, des arbres de la liberté dressés dans la plupart des villes, et le titre de *République Batave* donné officiellement à l'État.

Toutefois, en s'inspirant des actes de la Convention, on n'imita pas ses excès : la liberté individuelle, celle des cultes, les propriétés privées furent en général respectées, et, si quelques orangistes, comme Van de Spiegel et Bentinck de Rhoon, furent arrêtés, ce ne fut pas pour longtemps. Des hommes capables et modérés, surtout Roger-Jean Schimmelpenninck et Pierre Paulus, donnèrent à la révolution un caractère de sagesse pratique très remarquable. Le premier, chargé de diriger la municipalité provisoire d'Amsterdam, déclarait qu'il fallait être généreux pour le passé, sévère et inflexible envers toute entreprise future contre la liberté. Le second, élu président des États de Hollande, disait qu'il fallait conserver provisoirement les formes traditionnelles et introduire sous leur couvert les réformes indispensables. Ce fut dans cet esprit que l'on procéda. Les anciens États, provinciaux et généraux, furent d'abord simplement renouvelés et décrétèrent la souveraineté du peuple batave, les Droits de l'homme et du citoyen, l'abolition du stathoudérat. Les États-Généraux conclurent avec la

France l'alliance du 16 mai 1795, qui garantissait l'indépendance de la République Batave. Mais on s'aperçut vite qu'une réorganisation constitutionnelle plus radicale s'imposait, pour remédier à l'impuissance administrative et à la détresse financière du gouvernement, provoquées l'une par l'égoïsme particulariste de chaque province et de chaque ville, l'autre par l'obligation de solder et d'équiper un corps d'occupation français de 25 000 hommes.

A l'instigation d'un plénipotentiaire de la Convention, nommé Noël, qui en septembre 1795 fut accrédité auprès de la République Batave, on songea à convoquer une assemblée nationale, chargée de reviser la constitution dans des vues centralisatrices. Cela n'alla pas sans difficultés. Beaucoup de patriotes étaient restés attachés au principe de l'autonomie locale, et, à part la Hollande et Utrecht, les provinces étaient ou franchement hostiles à des mesures d'unification, ou pour le moins très hésitantes. Tandis que la *Société Centrale* de La Haye, réunion de plusieurs sociétés populaires, et les députés de Hollande se prononçaient pour la convocation d'une assemblée nationale, la Zélande et la Frise protestaient énergiquement. Dans les États-Généraux il fallut trois mois pour arriver à une solution, et encore la décision prise à la majorité des voix ne put-elle être exécutée qu'après une révolution provinciale en Frise (le 26 janvier 1796) et de longues négociations avec la Zélande. D'après le règlement en 147 articles qui avait été élaboré pendant ce temps, une Convention devait être élue au suffrage à deux degrés, à raison d'un représentant par 15 000 habitants; cette Convention choisirait des ministres, revêtus du pouvoir exécutif et responsables devant elle; elle dirigerait les affaires étrangères et les forces de terre et de mer, et pourrait modifier les lois, pourvu que ce fût à la majorité des deux tiers. Malgré ces larges attributions, la Convention allait être gênée dans ses opérations par certaines clauses restrictives : ainsi chaque gouvernement provincial conservait le droit de prendre les résolutions qu'il jugerait utiles dans l'ordre judiciaire, financier et politique; d'autre part, le travail constitutionnel, fait par une commission de vingt et un membres, devait, sous peine de nullité, être achevé dans

l'année et soumis à la ratification du peuple. La première de ces clauses vouait à un échec certain toute réforme centralisatrice; la seconde compromettait sérieusement le succès final de la revision.

La Convention Nationale (1796-1797). — La Convention se réunit à La Haye le 1er mars 1796, et élut président à l'unanimité Pierre Paulus. Ce choix était plein de promesses. Malheureusement, quelques jours après, Paulus mourut subitement, à l'âge de quarante-deux ans, et sa mort priva la Néerlande d'un homme d'État dont les rares qualités auraient été bien nécessaires. L'assemblée se trouva désemparée par cette perte : elle fut ballottée entre les *unitaires* et les *fédéralistes*, qui les uns et les autres se subdivisaient en *radicaux* et en *modérés*. Parmi les unitaires, Pierre Vreede et Valckenaer se distinguaient par leur exaltation, tandis que Van de Kasteele, Hahn et Schimmelpenninck admettaient certaines concessions à l'esprit particulariste; parmi les fédéralistes, van Beyma opposait son intransigeance à la modération de Vitringa. Quand la commission de constitution fut nommée, sur vingt et un membres, treize se trouvèrent hostiles à l'œuvre même qu'ils devaient accomplir. Pourtant, grâce à l'influence de l'ambassadeur français, un plan de constitution fut dressé et voté. Ce plan était calqué sur celui de la constitution française de 1795 : il établissait que la République batave ne devait plus être considérée comme une confédération de provinces autonomes, mais comme un seul pays, dirigé par le peuple souverain; le pouvoir exécutif devait appartenir à un conseil d'État de sept membres, le pouvoir législatif à deux chambres; le pays était divisé en départements qui géraient chacun leurs finances. En dépit de ses lacunes, le projet aurait dû être accepté immédiatement par le peuple; il n'en fut rien. La coalition des ultra-révolutionnaires et des fédéralistes le fit rejeter au mois d'août 1797 par plus de 108 000 suffrages contre 28 000 environ. La Convention avait misérablement échoué, et le peuple hollandais restait dans une douloureuse anarchie. Une seconde assemblée nationale, aussitôt convoquée, ne put l'en faire sortir sans secousses.

La période des coups d'État (1797-1798). — La nouvelle assemblée ouvrit ses séances le 1er septembre 1797.

Quoique les représentants des idées modérées y eussent encore la majorité, ils étaient affaiblis par le rejet du précédent projet de constitution et par la retraite de quelques découragés comme Schimmelpenninck. Le parti avancé, au contraire, avait fait des recrues et aspirait à s'emparer du pouvoir. Stimulé par le coup d'État du 18 fructidor en France, il ne tarda pas à exposer dans un manifeste les principes qui, suivant lui, devaient servir de fondement à la future constitution. Quarante-trois députés signèrent ce programme, auquel ils sommèrent leurs collègues de se rallier, « pour éviter certaines mesures graves ». La menace était évidente. L'appui du gouvernement français et de son agent, Delacroix, successeur de Noël, permit de la réaliser. Le 22 janvier 1798, sous l'œil bienveillant du général Joubert, Daendels fit arrêter vingt-huit députés dont la modération était connue, et fit prêter aux autres un serment de haine éternelle au stathoudérat, à l'aristocratie et au fédéralisme. Après quoi l'assemblée expurgée prit le nom d'*assemblée constituante*, installa un gouvernement provisoire de cinq membres, parmi lesquels Vreede et Van Langen, et bâcla en quelques semaines une constitution. Le 17 mars cette constitution était achevée et établissait un Directoire exécutif de cinq membres, secondés par huit *agents* ou ministres, et deux chambres législatives ; le pays était divisé en huit départements, l'Église séparée de l'État, l'unité décrétée pour les finances, la législation et la justice. Grâce à une pression inouïe et à l'épuration des assemblées primaires, la constitution fut cette fois ratifiée à une énorme majorité par le suffrage populaire.

Toutefois les hommes qui avaient profité du coup de force du 22 janvier se discréditèrent par leur politique égoïste. Non contents de remplir l'administration de leurs créatures, ils voulurent en outre composer eux-mêmes les deux assemblées qui allaient être chargées du pouvoir législatif. Le 4 mai 1798, ils décrétèrent l'entrée dans ces assemblées de tous les membres de l'Assemblée constituante et de leurs suppléants ; il ne resta pour compléter le nombre total des représentants qu'une trentaine de membres à élire. D'autres actes arbitraires, notamment l'arrestation de certains opposants, soulevèrent dans le

pays une réprobation générale. Daendels lui-même prit parti contre ce gouvernement qu'il avait tant contribué à établir; il se rendit à Paris, obtint l'autorisation tacite d'agir, et, de retour à La Haye, y opéra une révolution de plus (12 juin). Des cinq directeurs, deux donnèrent leur démission, deux s'enfuirent, un fut arrêté; les chambres furent dissoutes par la force; un *Directoire intermédiaire*, où se trouvaient Pyman et Gogel, et une assemblée provisoire furent créés; enfin les électeurs furent convoqués pour élire un nouveau corps législatif, dont la réunion, le 31 juillet 1798, mit fin à cette série d'illégalités.

Il est très difficile de porter un jugement définitif sur les événements qui précèdent et sur les hommes qui en ont la responsabilité; toutefois il semble que des moyens révolutionnaires pouvaient seuls faire sortir la République batave de l'impasse où elle se trouvait engagée, et l'on est tenté d'être indulgent pour ceux qui n'ont pas hésité à employer ces moyens. Daendels, en particulier, malgré ses graves défauts, son ambition excessive, sa prodigalité effrénée et son esprit brouillon, a vraiment bien mérité de sa patrie en 1798.

Le Directoire (1798-1801). — Le coup d'État du 12 juin procura à la Néerlande trois ans de calme relatif au dedans. Le pouvoir législatif était divisé entre deux chambres : le *Grand Conseil* ou première chambre, et le *Conseil des Anciens*; le pouvoir exécutif appartenait à cinq *Directeurs* élus par la seconde chambre. Ce régime, copié sur celui qui existait alors en France, parvint à remettre un peu d'ordre dans les diverses branches de l'administration. Bien servi à Paris par Schimmelpenninck, il aurait peut-être duré longtemps, si des complications extérieures ne l'avaient empêché de restaurer la prospérité économique du pays et si des menées orangistes ne l'avaient rendu suspect à la France. L'invasion anglo-russe de 1799 entraîna des dépenses considérables : outre le corps d'occupation français, il fallut entretenir des troupes bataves; un décret du 3 mai 1799 institua une garde nationale comprenant tous les célibataires de dix-huit à trente-cinq ans et tous les hommes mariés de dix-huit à vingt-huit. Au lendemain des

victoires remportées par Brune, la République succombait sous le poids de ses charges pécuniaires : « Elle tombe comme les feuilles d'automne », écrivait Sémonville, envoyé à La Haye par le gouvernement du Consulat, « et périra dans nos mains si la paix, que le Premier Consul presse de tous ses vœux, ne la rappelle promptement à l'existence commerciale, la seule que les localités permettent à ses habitants. » Le Directoire batave, inquiet des dures exigences de Bonaparte, le supplia en vain de tirer du servage et de la misère un peuple « allié » et digne de l'être. Augereau, qui avait remplacé Brune en Hollande, continua à épuiser les provinces par ses réquisitions militaires, Sémonville à les ruiner en s'opposant à l'exportation des blés. Le corps législatif dut voter pour l'année 1800 un emprunt de 3 0/0 du capital, à payer par les habitants les plus fortunés. Cet emprunt forcé, succédant à beaucoup d'autres, portait à 22, 5 0/0 les contributions mises sur les propriétés depuis 1795, et à 28 0/0 celles qui avaient atteint les revenus. La situation matérielle était gravement compromise, et le Directoire fort discrédité auprès des Hollandais. D'autre part, des manœuvres plus ou moins louches auxquelles s'étaient livrés certains hommes d'État, notamment Van der Goes, pour correspondre et négocier avec l'ancien stathouder, Guillaume V, n'avaient point passé inaperçues; Van de Spiegel, Aylva, Mollerus et autres orangistes s'étaient beaucoup remués dans le courant de 1799, sans qu'on y mît obstacle : Mollerus avait été successivement à Lingen et au Helder pour s'entretenir avec le prince héritier d'Orange, et à Londres pour voir Guillaume V, le tout par ordre de Van der Goes. De là une réelle défiance en France à l'égard du Directoire batave. De tous côtés ce gouvernement se trouvait déconsidéré. On lui imputait la détresse financière; on mettait en doute sa bonne foi; tout le monde l'attaquait, personne ne le défendait. Dans ces conditions il ne pouvait se maintenir longtemps. A l'instigation du Premier Consul, un projet de réorganisation constitutionnelle fut rédigé en 1801, projet tendant à fortifier le pouvoir exécutif et à restreindre l'autorité des chambres. Bonaparte aurait désiré l'établissement d'un *grand-pensionnaire*, chef de la République,

mais il tenait à ne pas trop se mettre en avant; il se borna cette fois à exprimer son opinion, sans chercher à l'imposer. Sémonville et Augereau n'assistèrent qu'en spectateurs bienveillants au coup de force qui s'accomplit alors. Il en fallut encore un, en effet, pour effectuer la revision, à laquelle s'opposaient la majorité des deux assemblées et deux membres du Directoire. Le 14 septembre 1801, une proclamation fut lancée, proposant au peuple batave un plan de constitution. A la place du Directoire serait créée une *Régence d'État* (*Staatsbewind*) de douze membres, renouvelable par douzième tous les ans. A cette régence seraient adjoints un secrétaire général et quatre secrétaires d'État pour les relations extérieures, la marine, la guerre et l'intérieur. Le pouvoir législatif serait attribué à trente-cinq députés, nommés d'abord par le gouvernement, et plus tard élus au second degré par les électeurs départementaux; cette assemblée, dépourvue d'initiative, ne pourrait que voter par oui ou par non sur les projets qui lui seraient soumis. Le serment de haine au stathoudérat serait supprimé et remplacé par la promesse d'accepter le régime représentatif. Le pays serait divisé en huit départements, ayant chacun leur administration départementale et leur cour de justice. La féodalité serait abolie et toutes les religions également protégées. Ce projet serait soumis à la sanction populaire, et tout électeur n'ayant pas voté serait censé avoir approuvé. Les chambres, ayant manifesté des velléités de résistance, furent suspendues le 18 septembre 1801 sur l'ordre de trois directeurs (dont Pyman), et les scellés apposés sur les portes de la salle des séances. Le plébiscite eut lieu, et, bien qu'il y eût 52 219 voix *contre* et seulement 16 771 *pour*, la constitution fut censée approuvée; l'abstention de 350 000 électeurs était regardée comme un acquiescement.

La Régence d'État (1801-1805). — Dès le mois d'octobre 1801, le nouveau gouvernement fut organisé. Ce qui le caractérisa essentiellement, c'est qu'il comprit aussi bien des orangistes (comme Brantsen) que des *patriotes* (Pyman, Spoors, etc.), et qu'il prit des mesures de conciliation très louables. Toutefois les esprits modérés, en se réjouissant de ces tendances, s'in-

quiétèrent avec raison de voir tout subordonné à une oligarchie qui se mettait elle-même en possession de la totalité des pouvoirs et qui choisissait jusqu'aux membres de la représentation soi-disant nationale. La révolution du 18 septembre 1801 fut donc accueillie par la Batavie, non avec enthousiasme, comme l'a dit Sémonville, mais avec l'indifférence résignée qu'engendre souvent la vue de changements continuels.

L'évacuation partielle du territoire par les Français, en vertu d'une convention du 21 août 1801, fut un allégement considérable pour le budget néerlandais : le paiement à la France de cinq millions de florins fut accepté avec joie en échange de la réduction du corps d'occupation de 25 à 10 000 hommes. Les négociations avec l'Angleterre et le traité d'Amiens en 1802 éveillèrent ensuite de grandes espérances : on crut que le commerce allait reprendre son ancien essor, grâce à la liberté de navigation, et que la République allait réparer dans le calme d'une paix universelle les pertes subies durant neuf ans de guerre. L'accommodement fait avec le prince d'Orange, qui renonçait pour lui et ses héritiers au stathoudérat, moyennant la cession de certaines abbayes allemandes sécularisées (Fulda, Corvey, Weingarten), semblait en même temps délivrer à jamais les Bataves du péril orangiste (24 mai 1802). On pouvait se flatter d'être au début d'une ère de réparation et de relèvement. Malheureusement cet espoir ne se réalisa pas. La Régence d'État, malgré la bonne volonté de ses membres, fut incapable de résoudre les difficultés financières avec lesquelles elle se trouva aux prises. Placée en face d'un déficit de 50 millions de florins pour 1802, elle proposa de frapper de 4 0/0 les propriétés et de 10 0/0 les revenus pendant huit ans, combinaison qui indisposa la majorité des Hollandais. De plus, elle commit des fautes réelles, en voulant tenir à l'écart les juifs et les catholiques comme avant la Révolution, et en mettant de côté l'armée. Les généraux Daendels et Dumonceau ne cachèrent pas leur mécontentement et tinrent de secrets conciliabules, qui alarmèrent la Régence. « Telle est la position de la Batavie, écrivait Sémonville à Talleyrand, qu'elle tombera en dissolution sous des chefs probes, mais inhabiles ou timides,

si le génie du Premier Consul ne veille sur ses destinées. » Bonaparte intervint pour faire rentrer dans le devoir Daendels et Dumonceau, et sauva ainsi le gouvernement. Mais bientôt la rupture de la paix d'Amiens amena le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre, et la République, entraînée bon gré mal gré dans la lutte, ne tarda pas à en ressentir les désastreux effets. Le 25 juin 1803 elle s'engagea à nourrir et solder un corps d'armée français, à fournir pour sa part 16 000 hommes, à équiper 5 vaisseaux de guerre et 5 frégates, et à faire construire des transports et des chaloupes pour plus de 60 000 hommes. La pénurie des finances lui rendait presque impossible l'exécution de ces engagements; elle chercha à les éluder et à retarder l'ouverture des hostilités avec la Grande-Bretagne. Son attitude irrita le Premier Consul, qui songea dès 1803 à remanier la constitution batave. Dans son esprit, la Régence était condamnée, et il s'agissait de la remplacer par un « homme de caractère » qui deviendrait le chef du pays.

Ce dessein prit corps surtout après la fin du Consulat en France et la proclamation de l'Empire. Toute modification de régime sur les bords de la Seine avait depuis dix ans son contre-coup aux Pays-Bas; il en fut cette fois comme les précédentes. Napoléon venait justement de découvrir l'homme qu'il cherchait pour le placer à la tête de la Néerlande. C'était Roger-Jean Schimmelpenninck, dont il avait pu, soit au congrès d'Amiens, soit à l'ambassade de Paris, apprécier les qualités et les talents. En septembre 1804, il le manda à Cologne, où il était de passage, et l'informa des vues qu'il avait sur lui. Schimmelpenninck n'était pas un ambitieux vulgaire, et son patriotisme était ardent; ce ne fut pas sans d'anxieuses hésitations qu'il se décida à céder aux instances de l'Empereur. Il voulut d'ailleurs conférer préalablement avec les régents bataves, et se fit autoriser par eux, le 27 septembre 1804, à entrer en pourparlers avec Napoléon. L'impopularité de la Régence d'État en Néerlande et ses efforts pour se soustraire à la domination de la France hâtèrent le dénouement inévitable. Mal vue des Hollandais et des Français, la Régence n'osa pas faire d'objections au projet de constitution qui lui fut pré-

senté au commencement de 1805. Elle le porta devant le corps législatif, qui l'approuva le 22 mars, ainsi qu'une contribution extraordinaire de 3 0/0 du capital. La constitution fut ensuite soumise à la ratification populaire, et adoptée par 14 093 suffrages contre 136; c'était peu sur plus de 350 000 inscrits, mais il avait été entendu que qui ne votait pas consentait (avril 1805).

Le grand-pensionnaire Schimmelpenninck (1805-1806). — Ainsi fut établi le gouvernement de Schimmelpenninck, gouvernement étrange, qui avait beaucoup d'analogies avec celui du Consulat en France, et qui d'autre part avait aux yeux des Bataves le mérite de rappeler certaines institutions du temps glorieux de l'ancienne République. L'autorité principale appartenait à un magistrat suprême, le *conseiller-pensionnaire*, appelé plus magnifiquement par les Français *grand-pensionnaire*, et à une assemblée de dix-neuf membres, élue pour trois ans par les administrations départementales et portant l'ancien titre d'*assemblée de Leurs Hautes Puissances*. Le pensionnaire, investi du droit de nommer le conseil d'État (de cinq à neuf membres), un secrétaire général, cinq secrétaires d'État et la plupart des fonctionnaires, officiers et magistrats, jouissait d'une influence énorme et recevait le titre d'Excellence. A l'avenir, il devait être élu par l'assemblée pour cinq ans; mais, par exception, le premier titulaire du poste, Schimmelpenninck, avait liberté entière pour organiser de toutes pièces le gouvernement et choisissait les dix-neuf membres du corps législatif; en outre, il devait rester en fonctions jusqu'à la fin des cinq années qui suivraient la paix avec l'Angleterre. C'était l'essai le plus complet qu'on eût tenté jusque-là pour instituer en Batavie un pouvoir central fort.

A vrai dire, le régime auquel présida Schimmelpenninck était un régime absolument despotique, où ne subsistait plus que le fantôme des libertés politiques. Napoléon, en faisant la critique en 1806, disait que le grand-pensionnaire avait plus de pouvoir que le roi en Angleterre et même plus que l'empereur en France. Schimmelpenninck eut du moins le bon sens de ne pas abuser de sa toute-puissance, et les quelques mois pendant

lesquels il dirigea la République furent signalés par des mesures heureuses. Quand il désigna, à la fin d'avril 1805, les ministres, les députés et les conseillers d'État, il ne s'inspira pas de l'esprit de parti, et rechercha uniquement les hommes les plus capables et les plus honnêtes. Il voulait, comme il le déclara le 15 mai au corps législatif, « s'attacher inviolablement aux principes sacrés de la justice, faire droit également à chacun sans distinction de rang ou d'opinion, rendre aux lois la force nécessaire et à toutes les autorités constituées leur ancienne considération, honorer les talents, la probité et le mérite. » Il commença par tenter une réorganisation des finances dans le but de couper court aux déficits annuels. Son projet de budget pour 1806 abolit les anciennes impositions que levait chaque province et les remplaça par des contributions générales et uniformes pour toute la République : contributions directes sur les maisons, les terres, le loyer, les domestiques: contributions indirectes sur le sel, le savon, les boissons alcooliques, etc. Si la réforme n'équilibrait pas complètement les recettes et les dépenses, on ferait des économies et des réductions, non des emprunts. Ce projet de budget, mal accueilli par diverses provinces qui préféraient l'ancien système des taxes locales, fut cependant adopté par Leurs Hautes Puissances le 10 juillet 1805; il réalisait un progrès notable sur les budgets précédents. A la réorganisation financière succéda une réorganisation administrative qui eut pour effet de restreindre considérablement les libertés provinciales et d'accroître la centralisation.

Les intentions de Schimmelpenninck étaient excellentes, mais la tâche qui lui incombait était malaisée à accomplir, surtout avec l'intervention continuelle et dominatrice de Napoléon. Le grand-pensionnaire, fasciné par le génie de l'Empereur, avait en lui une confiance aveugle : il croyait pouvoir maintenir l'indépendance de son pays, tout en assistant de son mieux la France contre l'Angleterre. L'Empereur ne l'entendait pas de la sorte : il exigeait une entière subordination à ses volontés. On le vit, dès 1805, quand il ordonna à des douaniers français d'aller en Brabant empêcher la contrebande avec les Anglais; puis, quand il dégarnit de troupes la Hollande pour faire la

guerre à l'Autriche, emmenant même une division batave. Malgré son dévouement et sa déférence, Schimmelpenninck était impuissant à satisfaire des exigences sans cesse renouvelées. D'ailleurs Napoléon n'avait jamais regardé son administration que comme un provisoire, et, après la victoire d'Austerlitz, il résolut d'y mettre fin. Il fit écrire par Talleyrand à Schimmelpenninck, le 6 janvier 1806, que jusque-là les institutions de la Hollande avaient été calculées « pour les besoins présents », qu'il fallait maintenant les calculer « pour un long avenir », et qu'il désirait en conférer à Paris avec le contre-amiral Ver Huell, dont il connaissait les sentiments amicaux pour la France. Le grand-pensionnaire était alors atteint d'une cécité presque complète, ce qui était un prétexte commode pour le soulager des responsabilités et des fatigues du pouvoir. Le coup n'en fut pas moins cruel pour lui, et il lui fallut beaucoup de force d'âme pour le supporter. Il le fit avec un désintéressement admirable et ne parut songer, au milieu de ses déboires personnels, qu'aux intérêts supérieurs de sa patrie. Prévoyant que Napoléon voulait faire de la Hollande un royaume pour un de ses frères, il donna à Ver Huell l'ordre formel de s'y opposer de toutes ses forces; il souscrivait d'avance à d'autres changements constitutionnels, pourvu que la forme républicaine fût respectée. Ver Huell ne put ou ne sut remplir sa mission : quand il revint à La Haye, le 22 mars 1806, il proposa au nom de l'Empereur de proclamer Louis Bonaparte roi de Hollande. Une assemblée extraordinaire, composée des ministres, des conseillers d'État et des membres de Leurs Hautes Puissances, fut réunie alors par Schimmelpenninck à la Maison du Bois, près de La Haye (10 avril); elle prit le titre de *Grande Besogne*. Elle décida l'envoi à Paris de cinq commissaires chargés de détourner l'Empereur de son dessein, ou, si cela était impossible, de lui demander certaines garanties. Napoléon ayant persisté dans sa résolution, la Grande Besogne se réunit de nouveau le 3 mai, et admit la nécessité de la transformation proposée, ou plutôt imposée. Trois semaines après, un traité et une constitution étaient rédigés à Paris; le 4 juin 1806, Schimmelpenninck se démettait avec dignité de ses fonctions,

sans vouloir accepter aucune des compensations qu'on lui offrait, et, le 5 juin, Louis Bonaparte était proclamé, à Paris, roi de Hollande.

Le royaume de Hollande (1806-1810). — Le troisième frère de Napoléon, né à Ajaccio en 1778, avait fait en sous-ordre une partie des campagnes du Directoire, puis était devenu général sous le Consulat, et connétable au début de l'Empire. Doué d'un naturel doux et résigné, il avait toujours subi docilement le joug despotique de son frère et, pour lui plaire, avait épousé Hortense de Beauharnais qu'il n'aimait pas. En 1805, investi du commandement de l'armée du Nord, il avait résidé en Néerlande et s'y était fait bien venir par sa simplicité et son affabilité. En 1806, il n'avait nullement ambitionné la couronne de Hollande : quand Napoléon l'informa qu'il la lui réservait, il se laissa faire roi comme il s'était laissé marier. Il écouta sans répliquer la recommandation de ne jamais cesser d'être Français, et répondit que sa vie et sa volonté appartenaient à l'Empereur : « J'irai régner en Hollande, dit-il, puisque ces peuples le désirent, et que Votre Majesté l'ordonne. » Toutefois il ne devait pas tarder à prendre au sérieux les devoirs qui lui incombaient, à se dire que le roi de Hollande devait régner avant tout pour le bonheur des Hollandais, et à s'attacher aux sujets qu'on lui avait donnés presque de force. De là une situation fausse qui se prolongea jusqu'à la fin de son règne ; de là un malentendu fatal entre lui, qui voulait être plus Hollandais que Français, et Napoléon, qui lui avait conservé sa dignité de connétable de l'Empire et ne voyait en lui qu'une de ses créatures, obligée de se conformer en tout et pour tout à ses ordres souverains.

D'après le traité du 24 mai 1806, l'Empereur avait garanti au royaume de Hollande son indépendance, l'intégrité de ses possessions, et l'abolition de tout privilège en matière d'impôt; Louis devenait roi héréditaire et constitutionnel, avec un domaine de la couronne, un revenu en biens fonds de 500 000 florins, et une liste civile de 1 500 000. Des articles constitutionnels avaient été annexés au traité : les lois fondamentales actuellement en vigueur, en particulier la constitution de 1805, subsis-

taient intactes, en tant qu'elles n'étaient pas contraires aux dispositions nouvelles; la dette publique était garantie; la langue hollandaise devait être seule employée dans les actes publics; la monnaie nationale et l'ancien drapeau étaient conservés, les institutions judiciaires maintenues, tous les cultes également protégés. Le roi devait être assisté de quatre ministres, d'un corps législatif (Leurs Hautes Puissances), composé de trente-huit membres, et d'un conseil d'État de treize membres; mais il avait « exclusivement et sans restriction l'entier exercice du gouvernement et de tout pouvoir nécessaire pour assurer l'exécution des lois et les faire respecter ». Il nommait à tous les emplois civils et militaires, et choisissait pour cette fois, sur deux listes présentées par le corps législatif et par l'assemblée départementale, les dix-neuf membres qui allaient compléter le corps législatif.

Muni de cette autorité presque absolue, autorité qui du reste ne dépassait pas celle qu'avait eue le grand-pensionnaire, le roi Louis résolut d'en user pour le plus grand bien de ses sujets et de son royaume. Il sut d'abord rallier autour de son trône les anciens partis et recourir à toutes les bonnes volontés, sans écarter aucun homme capable, pour son passé ou ses opinions. Aussi put-il employer à la fois des patriotes et des orangistes, des révolutionnaires et des conservateurs : sous son règne, Daendels devint en 1808 gouverneur des Indes Orientales, Valckenaer se vit consulté en matière économique, Dirk van Hogendorp fut ministre de la guerre et ambassadeur à Vienne, Gogel et Appelius furent ministres des finances, Van der Goes et Van Roëll ministres des affaires étrangères, Van Hooff et Van Maanen ministres de la justice; j'en passe et des plus dignes de mention. Quoique catholique, le roi se montra impartial dans les questions religieuses et ménagea avec soin les susceptibilités de son peuple, protestant en majorité. Forcé d'introduire le code Napoléon, il lui fit subir de sages modifications pour l'adapter aux coutumes nationales. Il veilla avec sollicitude au régime des eaux en Hollande et fit exécuter différents travaux importants de desséchement. Il encouragea de son mieux les savants et les artistes, et combla de bienfaits le poète Bilderdijk.

Sa politique avait pour but essentiel de restaurer la prospérité publique : il se refusa toujours à établir dans ses États la conscription et mit au second plan le soin de l'armée et de la flotte. Son rêve aurait été de rendre à la Hollande la liberté de navigation et de commerce qui était la condition de sa richesse. Grâce à ces sentiments qui furent vite connus des Hollandais, grâce aussi à la bonté compatissante dont il fit preuve en mainte occasion, notamment en 1807 lorsque Leyde fut à moitié détruite par une explosion, Louis parvint à faire oublier son origine. On lui pardonna même ses légers défauts, sa vanité, par exemple, qui lui fit fonder un ordre de chevalerie et rétablir une noblesse. Personne en Néerlande ne pensa comme Napoléon, qui reprochait à son frère de régner « en capucin », et lui écrivait : « Quand on dit d'un roi que c'est un bon homme, c'est un règne manqué. » Ce règne a laissé sur les bords du Zuiderzée et de la mer du Nord de si favorables souvenirs que le peuple y parle encore « du bon roi Louis ».

La conduite du roi de Hollande ne pouvait satisfaire longtemps Napoléon, qui ne songeait qu'à mettre au service de son ambition les ressources du pays néerlandais. Sans parler de la conscription, dont l'Empereur ne cessa de demander en vain l'établissement, deux choses surtout brouillèrent les deux frères : la question financière et la question commerciale. Fatigué des plaintes continuelles que Louis lui adressait au sujet de la pénurie de ses finances et des réclamations d'argent qu'il lui faisait, Napoléon le pressa d'opérer une réduction des rentes. Louis, comme Schimmelpenninck auparavant, repoussa une opération qu'il assimilait à une banqueroute; il chercha à remédier par des économies aux déficits inévitables. En matière commerciale, la stricte observation du Blocus continental aurait été la ruine absolue de la Hollande : obligé pourtant d'y adhérer, Louis n'empêcha que faiblement la contrebande, qui permit au pays de subsister, mais qui exaspéra l'Empereur. Au lendemain de l'expédition malheureuse des Anglais en Zélande en 1809, le conflit était imminent. Pour le prévenir, Louis se rendit à Paris à la fin de novembre 1809. Son séjour, qu'il prolongea malgré lui jusqu'au printemps sui-

vant, fut attristé par des scènes pénibles. Il fallut subir les dures exigences de Napoléon, autoriser des douaniers français à garder les côtes de Hollande, céder à l'Empire toute la rive gauche du Wahal (traité du 16 mars 1810). Sorti enfin du « coupe-gorge » de Paris, Louis rentra humilié et découragé à Amsterdam, sa capitale depuis 1808. Il avait l'idée d'abdiquer et ne se décida à conserver le trône que sur les instances d'une assemblée composée des ministres, de conseillers d'État et du corps législatif, qu'il convoqua exprès pour les consulter à ce sujet (17 avril 1810). Il ne faisait que reculer le dénouement certain. Napoléon profita, pour en finir, d'une prétendue insulte faite à son ambassadeur, M. de La Rochefoucauld, dont le cocher avait été frappé par des gens du peuple. Des troupes françaises marchèrent sur Amsterdam. Louis, après avoir renoncé à une résistance impossible, abdiqua le 1er juillet 1810 en faveur de son fils, et s'enfuit en Bohême. Napoléon ne tint pas compte de l'abdication : par un décret du 9 juillet, il réunit la Hollande à son Empire, dont elle était, pensait-il depuis longtemps, le « complément » nécessaire.

La Hollande réunie à l'Empire (1810-1813) — Le décret du 9 juillet réglait les principales bases de l'annexion : la Hollande devait envoyer à Paris six sénateurs, six députés au conseil d'État, vingt-cinq députés au corps législatif, et deux juges à la Cour de cassation. La ville d'Amsterdam devenait, après Paris et Rome, la troisième ville de l'Empire L'ex-consul Le Brun, duc de Plaisance et archi-trésorier de l'Empire, était nommé lieutenant général, avec résidence à Amsterdam. Les douanes hollandaises étaient amalgamées aux françaises, et l'intérêt de la dette publique réduit de deux tiers pour 1810. Le sénatus-consulte du 13 décembre suivant compléta ces mesures et divisa le pays en sept départements : Bouches-de-la-Meuse, chef-lieu La Haye; Zuiderzée, chef-lieu Amsterdam ; Yssel-Supérieur, chef-lieu Arnheim; Bouches-de-l'Yssel, chef-lieu Zwolle; Frise, chef-lieu Leeuwarden; Ems-Occidental, chef-lieu Groningue; Ems-Oriental, chef-lieu Aurich. Si l'on y ajoute les deux départements précédemment créés des Bouches-de-l'Escaut, chef-lieu Middelbourg, et des Bouches-du-Rhin, chef-

lieu Bois-le-Duc, on voit que le territoire de l'ancienne République formait neuf départements français.

Soumise au régime napoléonien, la Hollande en souffrit cruellement. La modération de Le Brun et du baron d'Alphonse, les deux chefs de l'administration française, ne put qu'apporter quelques adoucissements au mal. La réduction de la rente au tiers (*tierceering der rente*) ruina une partie de la nation et fut regardée comme un acte de brigandage. Les ordonnances rigoureuses qui se succédèrent pour l'application du Blocus continental atteignirent les sources mêmes de la richesse publique. La conscription décima les familles et permit à l'Empereur d'envoyer des régiments néerlandais combattre en Espagne ou en Russie. La censure chercha à étouffer toute manifestation du sentiment national tandis que la police secrète faisait trembler les citoyens les plus honnêtes. Peut-être cette rude domination était-elle nécessaire pour consacrer définitivement l'œuvre de la Révolution, et pour effacer à jamais les traces de l'ancien particularisme, mais on comprend aisément que le peuple hollandais en ait éprouvé peu de reconnaissance. Les acclamations enthousiastes qui accueillirent Napoléon à Amsterdam en 1811 n'étaient que le résultat d'une abjecte servilité ou d'une adulation irraisonnée. Nulle part plus qu'en Hollande on ne détesta le joug impérial; nulle part on n'attendit avec plus d'impatience l'occasion de le secouer.

La restauration orangiste (1813-1814). — La nouvelle de la défaite de Leipzig éclata comme un coup de foudre dans les Pays-Bas. Déjà dans le courant de 1813 des insurrections avaient eu lieu sur divers points; déjà des conférences secrètes s'étaient tenues à La Haye entre Gijsbert Karel van Hogendorp, Van der Duyn de Maasdam, le comte de Limburg-Stirum, et quelques autres orangistes. Le mouvement s'accentua quand on sut le désastre subi par Napoléon. Le 15 novembre, Molitor ayant évacué Amsterdam la veille, le peuple se souleva dans cette ville et incendia les bâtiments de la douane française. Deux jours plus tard, Hogendorp lança de La Haye une proclamation aux anciens régents d'avant 1795; puis, comme elle restait sans effet, il en appela à la

nation entière, et avec quelques amis politiques prit en mains le gouvernement provisoire (21 novembre). Bientôt le prince d'Orange, fils de Guillaume V, sollicité de rentrer en Hollande, débarqua à Scheveningen, au milieu de milliers d'hommes qui le saluèrent du cri loyaliste : « *Oranje boven!* » Le 2 décembre, il se rendit à Amsterdam et y fut proclamé, par les commissaires du gouvernement provisoire, *prince souverain des Pays-Bas*. La restauration était accomplie, et, en face des Français qui se retiraient lentement, la maison d'Orange était rétablie avec une autorité qu'elle n'avait pas encore possédée.

Le prince Guillaume ne désirait nullement détruire ce que la Révolution avait fait; il comprenait que l'ancien régime était mort et qu'on ne pouvait effacer de l'histoire les vingt années qui venaient de s'écouler; il voulut qu'une constitution définît les libertés publiques et réglât le fonctionnement des pouvoirs de l'État. Une commission de quinze membres fut instituée à cet effet, et, sous la présidence de Gijsbert Karel van Hogendorp, élabora un plan de constitution qui fut terminé le 2 mars 1814. L'égalité civile, la liberté de conscience, le vote annuel des impôts, l'inamovibilité des magistrats lui donnaient un caractère relativement libéral. Les États-Généraux, élus par les États des provinces, devaient exercer le pouvoir législatif concurremment avec le prince souverain. Mais les prérogatives de celui-ci étaient considérables : il avait seul le pouvoir exécutif et le droit de faire la guerre ou la paix; il conférait la noblesse, et dominait les États-Généraux, qu'il lui était facile de remplir de ses créatures. Cette constitution fut soumise à 600 notables, choisis sur des listes départementales; le 29 mars 1814, elle fut approuvée par 448 voix contre 26 (sur 474 votants), et déclarée loi fondamentale des Pays-Bas.

Peu de temps après, les souverains, vainqueurs de Napoléon, décidaient l'union de la Hollande et de la Belgique (juin-juillet 1814). Toutefois rien de définitif ne s'accomplit avant que le congrès de Vienne eût donné son avis. Ce fut donc seulement l'année suivante que de nouveaux changements furent apportés à la constitution, et que fut tentée la fusion impossible de deux peuples, séparés par leurs croyances, leurs intérêts et leurs coutumes.

Mouvement des esprits et de la littérature (1789-1814). — L'époque de la Révolution et de l'Empire n'a pas été pour les Provinces-Unies une époque de floraison intellectuelle. Ni dans les sciences, ni dans les arts, ni dans les lettres on ne rencontre de noms vraiment fameux. Le désarroi causé par les événements politiques semble avoir paralysé les esprits, et le souci de la vie au jour le jour avoir écarté toute autre préoccupation. Aucun orateur remarquable ne fait retentir de son éloquence la tribune des assemblées politiques ou la chaire; aucun historien de talent ne se dévoile, et le roman, en attendant Jacob van Lennep, n'est représenté que par les publications médiocres de Mlle Deken († 1804). A part quelques feuilles satiriques, comme la *Lanterne* de Van Woensel, la presse manque d'intérêt et d'éclat. Pourtant un petit nombre de poètes se révèlent par des œuvres originales : après Nomsz, qui appartient à la génération antérieure, Jean-Frédéric Helmers (1763-1813) compose des odes, des tragédies. et un poème, *La Nation Hollandaise*, que la censure de Napoléon désigna par de ridicules corrections à l'attention publique; Feith (1753-1824) se signale par de gracieuses ballades, Willem Bilderdijk (1756-1831) par ses *Mélanges*, Tollens (1780-1846) par ses premiers chants populaires. Ce qui caractérise avant tout cette période, que certains historiens ont appelée « le temps français » (*de fransche tijd*), c'est que l'imitation des littératures voisines, et en particulier de la française, très en honneur jusque-là, cesse presque entièrement : en présence de l'envahisseur et du maître étrangers, il se produit comme une réaction nationale; les poètes que j'ai cités cherchent à être plus personnels et plus hollandais que leurs prédécesseurs et ils y réussissent. On a remarqué avec raison que la langue néerlandaise s'est conservée intacte, sans se franciser, même sous le joug de fer de Napoléon.

BIBLIOGRAPHIE

I. **Sources.** — Parmi les documents, il faut signaler surtout : *Brieven en negotiatien van L. L. van de Spiegel*, Amsterdam, 1803. — *Brieven van prins Willem V aan baron van Lynden*, La Haye, 1893. — *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, 3 vol. in-8, Londres, 1820, publiés par le **comte de Saint-Leu** (Louis Bonaparte). — **Schœll,**

Pièces inédites relatives au changement de la République Batave en royaume de Hollande en 1806 (dans ses *Archives historiques*, I, 1818). — *Correspondance de Napoléon Ier*. — **F. Rocquain**, *Nap. Ier et le roi Louis*, in-8, Paris, 1875. — *Brieven von* **A. R. Falck** (1795 1843), La Haye, 1857. — *Verbaal der vergadering van aanzienlijken in Amsterdam*, in-8, La Haye, 1814.

Les principaux mémoires ou écrits du temps sont : **C. Rogge**, *Tafereel van de Geschiedenis der jongste omwenteling*, Amsterdam, 1796. — **Appelius**, *De staatsomwenteling van 1795*, 1801. — **G.-J. Pyman**, *Bijdragen tot de voornaamste gebeurtenissen van 1778 tot 1807*, Utrecht, 1826. — **G.-K. van Hogendorp**, *Brieven en Gedenkschriften*, 4 vol. in-8, La Haye, 1866-87. — Gén. **Dirk van Hogendorp**, *Mémoires*, publiés par son petit-fils, in-8, La Haye et Paris, 1887. — **D. Delprat**, *Journal*, publié dans les *Bijdragen en mededeelingen van het historisch Genootschap*, Utrecht, 1892. — **W.-F. Roell**, *Verslag* (Rapport de ce qui est arrivé à l'occasion du séjour du roi de Hollande à Paris, 1809-10), Amsterdam, 1837. — Comte **van der Duyn** et baron **de Capellen**, *Souvenirs biographiques*, publiés à Saint-Germain-en-Laye, 1852. — **Helmers**, *De Hollandsche Natie*, poème publié en 1812. — **G.-W. Chad**, *Narrative of the late revol. in Holland*, in-8, Londres, 1814. — **H. Bosscha**, *Gesch. der Staotsomwenteling in Nederland* (1813), Amst., 1814.

La *Gazette de Leyde* continue à être le journal capital à consulter; voir aussi *De Democraten*, feuille hebdomadaire qui parut à Amsterdam de 1796 à 1798, et la *Lanterne* (de Lantaarn) de van Woensel.

II. **Livres.** — Outre les histoires générales indiquées dans les chapitres précédents des tomes VI et VII, je signale encore : la continuation de **Wagenaar**, qui de 1789 à 1806 compte 25 volumes in-8 (Amsterdam, 1799-1811). — **De Bosch-Kemper**, *Staatkundige Geschiedenis van Nederland, van 1795 tot 1814*, Amsterdam, 1867. — **Jonckbloet**, *Geschiedenis der nederlandsche Letterkunde*, 2 vol. in-8, Groningue, 1873.

L'histoire de la République Batave se trouve spécialement étudiée dans : **G.-W. Vreede**, *Geschiedenis der diplomatie van der Bataafsche Republick*, 3 vol. in-8, Utrecht, 1863. — **Anon. (L. Legrand)**, *La Révolution française en Hollande, La République Batave*, 1 vol. in-8, Paris, 1894. — Pour l'histoire du royaume de Hollande, consulter surtout : **Jorissen**, *Napoleon Ier et le roi Louis*, in-8, La Haye, 1868. — *De ondergang von het koningrijk Holland*, 1871. — **V. Loosjes**, *Louis Bonaparte, de Koning van Holland*, in-8, Amsterdam, 1888. — **Wichers**, *De regeering van koning Lodewijk*, Utrecht, 1892. Pour la révolution de 1813 : **Jorissen**, *De omwenteling van 1813*, 2 vol. in-8, Groningue, 1865-68. — **Th. Juste**, *Le soulèvement de la Hollande en 1813 et la fondation du royaume des Pays-Bas*, in-8, Bruxelles, 1870. — **Tellegen**, *De Wedergeboorte van Nederland*, Groningue, 1884.

Les personnages importants de l'époque ont presque tous été l'objet d'une monographie ; voir en particulier : **Sillem**, *Het leven van Johan Valckenaer*, Amsterdam, 1876. — *Gogel*, ibid., 1864. — *Dirk van Hogendorp*, ibid., 1890. — Graaf **Schimmelpenninck**, *Rutger Jan Schimmelpenninck en eenige gebeurtenissen van zijn tijd*, 1845. — **Mendels**, *Daendels*, 2 vol. in-8, La Haye, 1890. Gén. bar. **Dedem de Gelder**, *Mémoires*, Paris, 1900. — **Jorissen**, *G. K. van Hogendorp en Leopold van Limburg-Stirum*, 1869. — *Guill.-Fr. d'Orange-Nassau avant son avén. au trône des Pays-Bas*, par un Belge (**Jottrand**), Bruxelles, 1827. — **De Bas**, *Prins Frederik der Nederlanden en zijn tijd*, 2 vol. in-8 parus, 1888-92.

Je ne citerai parmi les nombreux articles de revues que ceux de **Réville**, *La Hollande et le roi Louis* (*Revue des Deux Mondes* de 1870), et de **Fruin** dans *de Gids* de 1868 et 1869, sur la révolution de 1813.

CHAPITRE XVI

L'ALLEMAGNE NAPOLÉONIENNE
LA CONFÉDÉRATION DU RHIN

De 1800 à 1813.

La période qui s'écoule de 1800 à 1813 est pour l'Allemagne une époque de transformations profondes. L'ancien Empire s'écroule, les formes politiques surannées disparaissent; les peuples se groupent dans un nombre relativement restreint de royaumes et de duchés; sur le sol dégagé des broussailles qui l'obstruaient, un air nouveau circule et de grands courants de passions et d'espoirs emportent les âmes; l'horizon s'élargit, les pensées s'élèvent et sur le passage des armées françaises se répandent les idées de liberté et d'égalité. Les changements accomplis alors entraînent une telle amélioration matérielle et morale que les sujets comme les souverains en oublient quelque temps la domination étrangère. Peu à peu cependant les violences et les excès de Napoléon lui aliènent les sympathies; l'opposition, née d'abord dans les classes supérieures, devient rapidement plus générale et plus ardente, et, à l'heure des périls suprêmes, il ne rencontre plus autour de lui que la haine ou l'indifférence. Mais son œuvre ne succombe pas avec son pouvoir : plusieurs des États qu'il a constitués subsistent dans la forme générale qu'il leur a donnée, les peuples sortent de ses mains avec une conscience plus claire de leurs besoins et de

leurs droits, et dans l'Allemagne nouvelle qu'il a aidée à naître l'Europe ne retrouve plus le Saint-Empire romain germanique.

Le recès de 1803 [1]. — Les princes allemands ne s'étaient pas résignés sans peine à renoncer aux espérances de paix et d'agrandissement que les ambassadeurs du Directoire avaient fait miroiter devant eux à Rastatt. A peine la fortune revint-elle à la France qu'ils songèrent à lier partie avec elle. Tout les y engageait : leur intérêt, leurs traditions, leur éducation, les dispositions de leurs peuples. Des sympathies révolutionnaires se manifestaient çà et là : à Münich, où les illuminés conservaient une certaine influence, un groupe de *patriotes* parlait de proclamer la république; on sollicitait Decaen et Moreau de faire pour l'Allemagne ce que Bonaparte avait fait pour l'Italie; dans le Wurtemberg, où le duc Frédéric était en lutte perpétuelle avec les États, des pamphlets violents excitaient les paysans à la révolte. Cette agitation assez superficielle pouvait cependant devenir dangereuse : la seule garantie réelle contre la propagande révolutionnaire était dans une alliance avec la France; avec plus ou moins d'empressement, les princes s'y décidèrent. Les historiens contemporains, en quête de chefs d'accusation contre le particularisme, leur reprochent durement cette défection; ces colères sont mal fondées. Les souverains qui, en se détachant de l'Autriche, préparaient la ruine de l'ancienne constitution, servaient en réalité la cause de l'Allemagne; car, pour se constituer, elle devait s'affranchir des traditions du moyen âge dans lesquelles elle était encore emmaillotée. Chaque siècle de son histoire avait été marqué par un progrès dans ce sens. Le moment était venu où les princes, qui avaient peu à peu étendu leurs frontières et leurs droits, devaient rejeter définitivement le joug d'une dynastie étrangère, en même temps qu'ils soumettraient à leur domination la cohue des dynasties *immédiates* sous la floraison desquelles la nation était étouffée.

Ce travail d'affranchissement et de simplification se continue sans interruption de 1800 à 1815; il ne suffit pas, pour en mesurer l'importance, de songer que les dix-huit ou dix-neuf cents

1. Pour l'histoire de l'Allemagne antérieure à cette date, voir ci-dessus, t. VIII, p. 302 et suiv., p. 705 et suiv. et ci-dessus, p. 67 et suiv.

États qu'énuméraient les statistiques en 1789 se trouvèrent réduits à trente-neuf en 1815; il faut encore se rappeler l'extraordinaire complication des frontières, l'enchevêtrement des domaines, les enclaves innombrables qui faisaient de la carte de l'Allemagne avant la Révolution le plus bizarre échiquier qu'ait jamais connu la géographie. Au milieu de ce chaos, l'esprit latin allait apporter l'ordre et la clarté, débarrasser le sol de tous ces témoins du passé, créer des États véritablement organiques, capables d'action et de vie.

Les écrivains du XVIIIe siècle avaient donné à l'Allemagne l'unité intellectuelle et morale; mais, si tout le monde aspirait à sortir de l'anarchie politique, personne n'en apercevait les moyens ou même n'en nourrissait l'espoir. Sous le choc des armées françaises, les barrières tombent, qui tenaient captives les âmes plus que les corps, et, en même temps que les menaces de l'étranger rendent plus désirable la constitution d'une forte unité nationale, elle cesse de paraître un idéal irréalisable. Une étape décisive est franchie, et désormais le but apparaît, lointain encore, mais clair et précis. Il est évident que les princes secondaires, après avoir profité du sourd instinct qui poussait l'Allemagne vers un régime de concentration, devaient le voir se retourner contre eux; leur ambition imprévoyante avançait leur propre ruine et ils étaient les victimes désignées d'une transformation dont ils se faisaient les instruments inconscients. Bien qu'ils n'eussent en vue que leurs intérêts dynastiques et quoiqu'ils aient essayé plus tard d'arrêter le mouvement qu'ils avaient déchaîné, ils n'en furent pas moins les premiers initiateurs de l'œuvre nationale et il y a une manifeste injustice à ne pas leur en tenir compte.

Dans ce travail de simplification et d'affranchissement, le recez de 1803 marque le premier effort, timide encore et incomplet, décisif cependant. Le traité de Lunéville, en fixant pour limite entre la France et l'Allemagne le thalweg du Rhin, avait établi le principe des sécularisations. L'Autriche essaya en vain de sauver les souverains ecclésiastiques : elle était trop épuisée pour résister à la fois aux volontés du Premier Consul et aux convoitises allumées. Tout se décida sans elle et contre

elle. Pour obtenir les bonnes grâces de Bonaparte et de ses agents, tous les moyens paraissaient bons, basses flatteries et pots-de-vin. Ces intrigues, dont s'offense la pudeur germanique et qui ne furent honorables pour personne, ne modifièrent pas dans ses lignes générales le plan du Premier Consul. Il voulait détruire l'influence de l'Autriche en Allemagne, et, pour cela, il était résolu à supprimer sa clientèle ordinaire et à constituer dans le voisinage de la France un certain nombre d'États assez puissants et ambitieux pour contenir tout retour offensif des Habsbourg, trop faibles pour pouvoir se passer d'un protecteur ou discuter ses conditions. Avant de fonder la Confédération du Rhin, il en préparait les éléments. Le célèbre *recez principal de la députation d'Empire* (25 février 1803), adopté par la Diète le 24 mars et ratifié par l'empereur François II le 27 avril, supprimait 112 États et répartissait leurs 3 millions de sujets entre une douzaine de princes. Parmi les villes impériales, six seulement conservaient leur indépendance : Augsbourg, Nüremberg, Francfort, Hambourg, Brême et Lübeck. Les *fondations* ecclésiastiques n'étaient plus représentées que par l'Ordre teutonique, les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et l'archevêque-électeur de Ratisbonne, prince-primat de Germanie et archi-chancelier du Saint-Empire. Maigre satisfaction donnée à l'Autriche. En réalité, si l'ancien coadjuteur de l'archevêque de Mayence, Dalberg, avait échappé à la proscription, c'est que Bonaparte avait deviné dans ce prélat *éclairé*, qui se piquait de patriotisme, une âme légère et vague, toute prête à subir l'influence d'une volonté ferme. Il ne lui déplaisait pas d'avoir pour instrument en Allemagne un homme qui comptait parmi ses amis les plus illustres écrivains du siècle et dont personne ne contestait les généreuses velléités et les lumières.

Parmi les États qui se partageaient les dépouilles des prélats dépossédés, les plus généreusement traités étaient — avec la Prusse, dont on espérait encore obtenir l'alliance, et qui s'établissait solidement entre le Rhin et l'Elbe — les deux Hesses, le Wurtemberg, mais surtout Bade, qui gagnait près de 250 000 habitants et formait sur la rive droite du Rhin un État presque ininterrompu, et la Bavière, qui recevait enfin le prix de sa longue

fidélité à la politique française. En échange de possessions lointaines et éparpillées, elle obtenait, avec les prélatures d'Augsbourg et de Freisingen en entier et celles de Passau et d'Eichstædt en partie, 15 villes libres, un grand nombre d'abbayes et surtout les magnifiques évêchés de Wurzbourg et de Bamberg. Garantie désormais contre les projets de l'Autriche, si elle n'atteignait pas encore le but de son ambition, elle apercevait du moins clairement, suivant l'expression de Montgelas, les points où elle devait porter son effort. Elle reprenait dans l'Allemagne méridionale cette hégémonie que Maximilien II avait un moment exercée pendant la guerre de Trente ans, en même temps que ses nouvelles provinces, qui comptaient parmi les plus riches et les plus éclairées de l'Allemagne, allaient fournir à ses hommes d'État le point d'appui nécessaire pour arracher leur pays à la torpeur où l'avaient plongé l'intolérance et le despotisme bigot de ses derniers maîtres.

Les traités de 1803 prévoyaient le maintien du Saint-Empire, mais ce n'était là qu'une de ces formules sous lesquelles la timidité des diplomates se plaît à voiler l'importance des changements accomplis. Le *Kaiser*, au XVIIIe siècle, ne conservait quelque influence que grâce à la clientèle des souverains minuscules, des prélats surtout, qui, sans ambition personnelle, se groupaient autour de lui pour obtenir sa protection. Il tirait avantage de l'anarchie universelle, de la confusion des droits et de l'obscurité des traditions. L'Allemagne était une sorte de domaine vague où il exerçait une suzeraineté précaire et mal délimitée, qui n'allait pas sans quelques profits; on la répartissait entre un petit nombre de propriétaires, très rapaces, très épris de leurs droits et bien résolus à ne les partager avec personne. François II montra qu'il ne se faisait aucune illusion sur le sens du recez de 1803 en ajoutant à son titre d'empereur élu d'Allemagne le titre d'empereur héréditaire d'Autriche (11 août 1804). Deux ans plus tard (6 août 1806), il abdiquait la couronne impériale et déliait tous les membre de l'Empire de leurs devoirs constitutionnels.

La Confédération du Rhin. — Après Austerlitz, Napoléon avoua sans ménagements les projets qu'il dissimulait encore

en 1803. Lorsque l'Autriche avait repris les hostilités. Maximilien-Joseph, non sans tristesse, s'était joint à la France; Bade, la Hesse-Darmstadt, le Wurtemberg avaient suivi avec plus ou moins de bonne grâce. Le vainqueur avait pardonné leurs hésitations à ces alliés de la dernière heure, et il les récompensait largement. Les Électeurs de Bavière et de Wurtemberg prenaient le titre de roi, que refusait la modestie de l'Électeur de Bade : il se contentait du titre de grand-duc, ainsi que le landgrave de Hesse-Darmstadt. Des dépouilles des Habsbourg, le Wurtemberg recevait la plus grande partie de la Souabe autrichienne. Bade obtenait le Brisgau, l'Ortenau, les villes de Constance, de Seckingen, de Waldshut. Quant à la Bavière, si elle perdait Berg, avec Wurzbourg, qu'elle regrettait fort, elle trouvait une riche compensation dans Augsbourg, dans la principauté d'Anspach, et surtout dans le Tyrol, depuis longtemps l'objet de ses plus ardentes convoitises. Plus peut-être que les prises faites sur l'Autriche, ce qui réjouissait les protégés de Napoléon, c'était la permission de mettre la main sur les domaines des princes et des chevaliers d'Empire, qui, intercalés dans leurs États, avaient si longtemps gêné leur souveraineté. La révolution commencée en 1803 s'accomplissait définitivement en 1806. Non seulement trois des villes libres maintenues alors, Augsbourg, Nuremberg et Francfort, et les Ordres ecclésiastiques disparaissaient; mais, après les villes libres et les prélatures, les comtes, les ducs, les barons et les chevaliers immédiats succombaient à leur tour. L'histoire ne saurait échapper à un sentiment de tristesse en enregistrant la condamnation d'illustres familles telles que celles de Tour-et-Taxis, Hohenlohe, Ligne, Leiningen, Dietrichstein, etc., qui avaient fourni à l'Allemagne tant de chefs militaires ou politiques. Elle se demande aussi avec quelque étonnement pourquoi la sévérité impériale avait épargné le comte de La Leyen ou le prince d'Isenbourg, qui d'ailleurs ne survécurent pas à leur protecteur. Mais ces exceptions ne modifiaient pas le résultat général, et l'œuvre accomplie était salutaire : représentants d'un régime dépassé, ces principicules n'étaient plus depuis longtemps qu'un obstacle au progrès.

Napoléon ne donnait rien pour rien. S'il enrichissait ses

alliés. c'était surtout pour les attacher plus étroitement à sa fortune. Il reprit, en l'agrandissant, le projet jadis réalisé par Mazarin, et il organisa la Confédération du Rhin (*Rheinbund*). Par le traité du 17 juillet 1806, l'archevêque de Ratisbonne, les rois de Bavière et de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade, de Hesse et de Berg, le Nassau et quelques autres petits princes formèrent entre eux une confédération « perpétuelle », dont Dalberg reçut la présidence et qui fut placée sous la protection de Napoléon. La constitution de la nouvelle ligue, assez vague, n'entra jamais en vigueur : c'est qu'en réalité la Confédération du Rhin ne fut jamais qu'une machine de combat qui mettait à la disposition de Napoléon les forces de l'Allemagne méridionale et occidentale : « Toute guerre continentale que l'une des parties contractantes aurait à soutenir devenait immédiatement commune à toutes les autres » ; à la première réquisition venue de Paris, les 63 000 hommes de la Confédération entreraient en ligne. Pour le moment elle s'étendait de l'Inn au Mein et s'enfonçait profondément au cœur de la Westphalie, où elle enserrait la Prusse et ses alliés. — L'article 39 déclarait expressément que les autres États allemands pourraient y être reçus, et en effet, après Tilsit, non seulement le nouveau royaume de Westphalie, mais les ducs de Mecklembourg, les États thuringiens et le nouveau roi de Saxe durent y adhérer. Elle compta alors près de 15 millions d'habitants et son contingent s'éleva à 120 000 hommes.

Le grand-duché de Berg. — L'Empereur, jusqu'en 1805, s'était presque uniquement attaché à ruiner l'influence autrichienne : comme la Convention et le Directoire, il comptait acheter, pour un prix raisonnable, l'alliance prussienne. Les hésitations de Frédéric-Guillaume III et son attitude pendant la troisième coalition le détrompèrent. Pour le surveiller, il se fit céder par la Bavière la principauté de Berg, et en forma avec la principauté de Clèves, que la Prusse dut abandonner par le traité de Schœnbrunn, un grand-duché qu'il donna à son beau-frère Murat. Agrandi en 1808 des dépouilles de la Prusse, Munster, le comté de La Marck, etc., le grand-duché compta près de 900 000 habitants. Il avait Dusseldorf pour

capitale. Quand Murat succéda à Joseph comme roi de Naples, son grand-duché passa au prince royal de Hollande, Napoléon-Louis (1809). Ce prince n'avait pas cinq ans et le pays fut administré, en attendant sa majorité, par un commissaire impérial, Beugnot, dont les *Mémoires* nous donnent de précieux renseignements sur l'état des esprits à cette époque.

Le royaume de Westphalie. — Ce n'était là qu'un premier essai. Après Tilsit, l'Empereur prétendit créer entre le Rhin et l'Elbe un nouvel État qui jouât vis-à-vis de la Prusse vaincue, mais non détruite, un rôle analogue à celui de la Bavière vis-à-vis de l'Autriche. Les dynasties indigènes lui étaient toutes suspectes, depuis trop longtemps soumises à l'influence des Hohenzollern, étroitement liées à l'Angleterre. D'ailleurs, grisé par la victoire et convaincu que rien désormais ne lui était impossible, il ne se contentait plus d'une domination indirecte. Il avait proclamé à diverses reprises sa résolution de ne pas dépasser la limite du Rhin : mais personne ne s'entendait mieux que lui à mettre d'accord ses promesses et ses caprices. Il donna à la Westphalie une sorte de commissaire général; seulement il le choisit parmi les membres de sa famille et l'affubla du titre de roi (1er décembre 1807).

C'était une singulière entreprise que de soumettre à une dynastie française les régions les plus germaniques peut-être de l'Allemagne, et Napoléon sembla encore prendre à tâche d'en rendre le succès plus improbable. Sa personnalité absorbante se défiait de toute initiative étrangère et il entendait que les souverains qu'il créait ne se soutinssent que par sa protection et n'oubliassent jamais leur dépendance. Formé du duché de Brunswick, de la Hesse-Cassel et des territoires enlevés à la Prusse sur la rive gauche de l'Elbe, le royaume de Westphalie, dont les 2 millions d'habitants étaient répandus dans les bassins du Rhin, de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, n'avait pas plus d'unité géographique que de cohésion morale. C'était une sorte d'improvisation hâtive, d'ébauche mal venue, qui ne pouvait subsister qu'en se transformant. De fait, les frontières varièrent souvent. Jérôme, qui convoitait la succession des Hohenzollern, obtint du moins l'électorat de Hanovre, qui lui donnait l'embou-

chure du Weser et de l'Elbe et lui ouvrait la mer du Nord (14 janvier 1810); mais ces acquisitions, qu'il avait achetées fort cher, lui furent presque aussitôt reprises. Le 13 décembre 1810, un sénatus-consulte lui enlevait les départements du Weser, de la Basse-Elbe et du Nord. Le même décret détachait du grand-duché de Berg le département de l'Ems et incorporait à l'Empire les États des princes de Salm, des ducs d'Arenberg et d'Oldenbourg, du Lauenbourg, et des trois dernières villes libres, Brême, Hambourg et Lübeck. L'Empire français atteignait la Baltique, à l'embouchure de la Trave.

L'instabilité n'était guère moindre dans les autres parties de l'Allemagne. A la suite du traité de Vienne (1809), une série d'échanges ou de rectifications de frontières avaient modifié une fois de plus la physionomie des États de Bade, de Wurtemberg, de Wurzbourg. La Bavière, agrandie de Salzbourg, du quartier de l'Inn, de Ratisbonne et de Bayreut, cédait au royaume d'Italie le Tyrol méridional et perdait une partie de la Souabe et de la Franconie. L'archi-chancelier Dalberg recevait en échange de Ratisbonne les principautés de Fulde et de Hanau, prenait le titre de grand-duc de Francfort et acceptait comme héritier présomptif Eugène de Beauharnais. Un troisième prince français se trouvait ainsi introduit en Allemagne. Mais personne ne croyait plus guère à la durée de ce château de cartes que remaniait sans cesse la main hâtive du conquérant. « J'ai la force d'un éléphant, disait Napoléon; tout ce que je touche, je le brise. » Ce qu'il avait brisé, l'ancien Empire, les principautés ecclésiastiques, les seigneuries immédiates, sa chute ne les releva pas; mais, pour édifier, il lui manquait la modération, la patience, et parmi ses créations improvisées, beaucoup ne devaient pas lui survivre.

Ce qui est étonnant, ce n'est pas que la patience des peuples ait fini par se lasser, c'est qu'elle ait accepté si longtemps ce régime d'incohérence et de tâtonnements. Leur soumission s'explique par des causes diverses : la fascination prodigieuse qu'exerçait sur les âmes le génie du conquérant, la prostration dans laquelle ses victoires avaient plongé les plus fermes courages, l'état presque embryonnaire de la nationalité alle-

mande, qui se prêtait à toutes les expériences, l'opposition des intérêts et les rancunes invétérées qui rendaient difficile une insurrection commune, la lenteur des communications, l'habitude de la servitude, l'absence d'une presse indépendante. Mais par-dessus tout un instinct obscur avertissait les Allemands que l'œuvre accomplie était salutaire. Élevés à l'école d'écrivains qui affectaient de ne voir dans le patriotisme qu'une limite et un préjugé, disposés par les tendances fatalistes de la race à se plier aux arrêts de la fortune, ils acceptaient les lois que leur dictait un maître étranger, parce que, après tout, ces lois étaient bonnes. L'orgueil national n'était pas encore assez vif chez eux pour qu'ils repoussassent sans examen le bien qu'on leur imposait. Napoléon avait beau se présenter comme le continuateur de la « troisième dynastie », la pourpre dont il se couvrait cachait mal l'héritier de la Révolution. Il avait retenu assez des principes de 1789 pour que sa domination entraînât d'immenses bienfaits, et les vaincus ne lui marchandaient pas leur reconnaissance. Il fallut de longues années et un extraordinaire entêtement de violences et de fautes pour décourager les sympathies qui s'offraient à lui. Encore l'opposition ne se manifesta qu'avec beaucoup de lenteur, et elle ne fut jamais aussi générale que nous serions tentés de l'admettre *a priori*.

La rive gauche du Rhin. — Dans les départements que la Convention avait légués à l'Empire, la domination française était acceptée sans contestation. Depuis le moment où ils avaient été occupés par les armées révolutionnaires jusqu'à l'établissement du Consulat, ils avaient traversé de cruelles années. L'interruption des relations avec la rive droite, le départ des nobles et des riches, les réquisitions arbitraires, les exactions des généraux et des traitants, la vénalité des employés, l'incohérence de l'administration avaient gravement atteint la richesse publique : mais l'anarchie et la misère, tout en provoquant un mécontentement légitime, n'avaient pas déterminé un véritable réveil national. Languissant depuis des siècles sous les dominations sacerdotales ou le despotisme tracassier de dynasties médiocres et impuissantes, déshabitués de tout effort moral, étrangers à l'Allemagne dont ils ignoraient l'évolution

littéraire et philosophique, les Rhénans, accoutumés par leurs souverains mêmes à accepter le protectorat de la France, ne protestaient pas contre la conquête, mais contre les intolérables abus qu'elle avait entraînés.

Le Premier Consul réprima les pilleries des généraux, punit les fonctionnaires prévaricateurs, choisit les employés avec discernement, établit partout une administration impérieuse, mais régulière et probe. Il n'en fallut pas davantage pour désarmer les haines. Les quelques hommes qui avaient espéré constituer une république indépendante, ceux aussi qui ne pardonnaient pas au Premier Consul d'avoir confisqué la liberté, isolés, perdirent tout crédit. L'admiration qu'inspirait Bonaparte n'était ni moins générale ni moins vive qu'en France. A diverses reprises, il traversa les départements rhénans : on l'accueillit comme un sauveur, presque comme un dieu, et dans les hommages qu'on lui rend, palpite, sous les formules de commande, la reconnaissance d'un peuple affranchi.

Avant la Révolution, ces provinces avaient été partagées entre 9 évêchés et archevêchés, 6 abbés, 76 comtes et princes, 4 villes libres, sans parler des chevaliers immédiats, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des Chevaliers teutoniques. Chacun de ces domaines avait ses coutumes particulières, ses tribunaux, ses douanes. Dans ces conditions, la conquête à elle seule était un immense bienfait. On s'en aperçut dès que l'anarchie eut pris fin et que les habitants, qui n'avaient encore connu de la Révolution que les angoisses et les troubles, en éprouvèrent les bienfaits.

Dans les campagnes surtout les progrès furent sensibles. « L'agriculture prospérera dans les nouveaux départements du Rhin, avait dit le Premier Consul, dès que, par la vente des biens nationaux, les biens se trouveront dans les mains des véritables agriculteurs. » L'avenir prouva la justesse de ses prévisions. Dans certaines régions, les nobles et l'Église possédaient encore les deux tiers ou même les trois quarts du sol. Les domaines nationaux, qui ne trouvaient pas d'acquéreurs sous le Directoire, parce que l'on redoutait le retour des anciens maîtres, furent achetés par de grandes compagnies qui les

morcelèrent. Les petits propriétaires, déjà assez nombreux, affranchis des droits féodaux, de la dîme et de la corvée, se mirent joyeusement à la besogne. Le passage fréquent des armées leur permettait de vendre leurs produits à des prix rémunérateurs, l'argent abondait, et Gœrres prédisait l'ouverture d'une ère nouvelle où la prépondérance appartiendrait aux classes rurales. La sécurité était complète : les bandes de brigands qui tenaient la montagne, et dont quelques chefs avaient acquis une certaine célébrité, avaient été exterminées, et la gendarmerie, recrutée avec soin, inspirait à tous confiance et respect. Les routes étaient bien entretenues et des voies nouvelles ouvraient à la richesse et à l'activité les dictricts les plus reculés. La gêne causée par l'usage du français dans les tribunaux était plus que compensée par l'uniformité des lois, l'égalité de la justice et l'établissement de la procédure orale et publique. Le Code civil, introduit dès 1804, répondait aux besoins de la société nouvelle, et, en faisant pénétrer dans les mœurs les principes de 1789, créait entre les nouvelles provinces et l'ancienne France cette harmonie sociale qui, plus puissante même que l'unité de langue, devait sceller définitivement la conquête.

Dans les villes, les résistances furent plus longues. Elles avaient plus souffert : plusieurs, lésées dans leurs intérêts par la disparition des anciennes cours, regrettaient leur rang de capitales; les classes lettrées y étaient aussi plus influentes, ressentaient davantage l'infériorité où les circonstances les condamnaient. Elles n'étaient pas insensibles malgré tout à la bonne volonté des nouveaux administrateurs français. Les préfets étaient choisis avec beaucoup de discernement. Jean-Bon Saint-André, qui resta douze ans à Mayence et qui apporta dans l'administration impériale les vertus des vieux républicains, gagnait les cœurs par sa simplicité, son intégrité héroïque, son labeur obstiné, la fermeté avec laquelle il défendait les intérêts des populations qui lui étaient confiées. Avec moins d'envergure, les préfets de Trèves, d'Aix-la-Chapelle et de Coblentz suivaient son exemple : de sages mesures d'hygiène diminuaient la mortalité; l'assistance publique était organisée; l'industrie et le commerce renaissaient; un souffle nouveau pénétrait ces

populations dont les remarquables qualités naturelles s'étaient atrophiées et qui s'éveillaient à la vie.

Sans doute tout n'était pas parfait et les causes de plaintes ne manquaient pas. Les impôts paraissaient lourds ; les droits sur le sel, l'impôt sur les boissons surtout et le monopole du tabac étaient supportés avec impatience dans ce pays de vignerons et de fumeurs. Les guerres continuelles, les rigueurs de la conscription, le Blocus continental et les brutalités des douaniers, qui appliquaient lourdement des règlements fort durs, provoquaient un sourd mécontentement. La rupture de Napoléon avec le Saint-Siège, sans avoir peut-être le même retentissement qu'en Belgique, inquiétait les consciences. Le gouvernement impérial s'émut de ce refroidissement, mais il ne sut y opposer que des tracasseries policières qui accrurent l'irritation. Par un revirement inattendu, les adversaires les plus irréductibles du nouveau régime se recrutaient surtout parmi les écrivains, les professeurs, les avocats, c'est-à-dire chez ceux même qui à l'origine avaient constitué le gros du parti français. Retombés tristement de leur beau rêve de liberté, ils étouffaient sous l'implacable surveillance d'un maître pour qui toute pensée était une révolte. Pour échapper à l'ennui d'une centralisation dont l'uniformité leur était odieuse, ils se réfugiaient dans le passé. Gœrres, les frères Boisserée, Sulpice surtout, étaient en relations intimes avec les Schlegel et les romantiques d'outre-Rhin, et, à leur exemple, ils s'éprenaient du moyen âge, recherchaient les peintures du XIV[e] et du XV[e] siècle, pleuraient l'abandon de la cathédrale de Cologne. Ils étaient ainsi ramenés, sans en avoir toujours une conscience bien nette, à l'ancienne patrie, à la vieille Allemagne ; ils se sentaient exilés dans le pays des Encyclopédistes et de Voltaire. Mais leurs regrets restaient platoniques : Napoléon était trop formidable pour qu'ils songeassent à l'attaquer ; leurs souffrances intellectuelles n'étaient guère comprises de la grande masse du peuple, et leur retraite maussade n'arrêtait pas le changement qui s'accomplissait autour d'eux. Bien que l'Empereur ne se montrât pas assez préoccupé de répandre la connaissance de la langue française et que l'enseignement primaire en particulier fût

étrangement négligé, le temps faisait son œuvre. Les fêtes célébrées au moment de la naissance du roi de Rome furent remarquables par leur sincérité enthousiaste : symptôme significatif que les peuples aient salué avec une joie évidente un événement qui semblait assurer la perpétuité de l'ordre de choses existant. Les mariages entre les immigrés français et les anciennes familles devenaient plus fréquents. On calculait que dans deux générations la fusion serait complète et que la population tout entière serait française « de toute son âme, sincèrement, comme elle avait été allemande ».

Que cet optimisme ne fût pas exagéré, on en eut la preuve au moment des revers. Pas plus après Leipzig qu'après la Bérésina, aucune tentative de révolte. Pendant l'hiver de 1813 à 1814, alors que le pays est presque complètement dépourvu de troupes, à peine gardé par quelques conscrits ou quelques invalides, les impôts se perçoivent aussi exactement que dans le centre de la France, les réfractaires ne sont pas plus nombreux que dans les autres départements. « J'ai recommandé aux préfets d'user de ménagements, disait Napoléon à Beugnot; ils m'ont répondu que cela n'était pas nécessaire. » Les proclamations enflammées des coalisés font long feu : les habitants ne paraissent pas se douter que c'est à eux que s'adressent ces appels à l'Allemagne. Il n'y a pourtant qu'un quart de siècle qu'ils sont réunis à la France, mais depuis lors tant de changements se sont accomplis et le passé est si bien aboli! Quand les Alliés passent le Rhin, les émeutes qui éclatent çà et là n'ont pour objet que le pillage; les volontaires qui répondent aux appels des généraux prussiens ne sont que des bandes de brigands, plus avides de butin que de gloire. Ce qui domine, c'est l'anxiété, la terreur de l'avenir. « Au revoir! au revoir! » crient les habitants de Bonn aux bataillons français qui s'éloignent, et Bonn était une des villes qui avaient le plus souffert de la domination étrangère. Le retour de l'Empereur aux Cent jours provoque une agitation générale. Le gouvernement prussien, accueilli avec une froideur manifeste, se heurta pendant plus d'un quart de siècle à une opposition dont il ne triompha qu'à force de patience et de persévérance. Il n'osa pas toucher aux

lois révolutionnaires, respecta le Code civil, l'organisation judiciaire, le jury, le régime communal. Même ainsi, il n'était pas sûr du cœur de ses nouveaux sujets et les cercles des vieux soldats napoléoniens chantèrent longtemps à Mayence la gloire du vainqueur d'Iéna et de Friedland.

Les souverains et les réformes dans l'Allemagne du Sud. — Sur la rive droite du Rhin, des causes diverses affaiblirent en partie l'influence française : l'état social était en général moins avancé, moins favorable par conséquent à des réformes radicales. Les idées d'égalité et de justice n'avaient encore pénétré qu'une faible partie de la nation, et les réformateurs se trouvaient isolés entre les résistances des privilégiés et l'ignorante inertie de la foule. Les souverains n'avaient ni la suite de desseins, ni l'entêtement laborieux, ni la clarté de vues que réclame une révolution. Enfin le temps leur manqua, et on ne saurait leur reprocher bien amèrement l'espèce de découragement qui saisit quelques-uns des meilleurs et qu'expliquent assez les sautes d'humeur et l'agitation inquiète de leur protecteur.

Napoléon n'admettait pas qu'on résistât à ses moindres désirs, et il réprimandait durement la plus légère marque d'indépendance. Il avait demandé pour Eugène de Beauharnais la main de la fille du roi de Bavière, et, comme celui-ci ne montrait pas grand empressement à accepter un fiancé qu'il jugeait un peu léger de fortune et d'aïeux, il menaçait de faire enlever la princesse à Münich par ses grenadiers. Il imposait comme femme au grand-duc héritier de Bade une nièce de Joséphine, Stéphanie de Beauharnais, et comme gendre son frère Jérôme à Frédéric de Wurtemberg. Il avait donné la mesure de ses scrupules le jour où il avait fait enlever à Ettenheim le duc d'Enghien, en plein territoire badois. Pendant tout son règne, il se plut à rappeler leur misère à ses vassaux par des entreprises analogues, où il entrait, semble-t-il, autant de calcul que d'emportement. Sa police surveillait partout avec soin les journaux, et la moindre témérité de parole attirait la foudre non seulement sur l'écrivain, mais sur le souverain qui ne savait pas faire respecter l'Empereur. « Sur le désir exprimé par

Sa Majesté l'Empereur des Français, disait un décret célèbre de Dalberg, il ne paraîtra dans notre duché qu'un seul journal politique, dont le rédacteur sera nommé et assermenté par notre ministre de la police » (10 octobre 1810). Malheur aussi aux princes qui s'avisaient de trouver trop lourdes les exigences de Napoléon et de discuter le contingent qu'il demandait, ou qui manifestaient quelque répugnance à envoyer des renforts en Espagne!

Heureusement pour les protégés que le maître avait beaucoup d'affaires sur les bras. Quand les régiments étaient au complet et que le silence régnait partout, il oubliait l'Allemagne, ou du moins il n'y pensait que par boutades. De temps en temps, il s'apercevait bien que ses intentions étaient trahies, que les peuples n'obtenaient pas en échange de leurs sacrifices les améliorations auxquelles ils avaient droit : une dure réprimande arrivait à Carlsruhe ou à Stuttgart; les ministres courbaient la tête, puis, l'orage passé, reprenaient leur petit train habituel.

Dans le programme napoléonien, il y avait une partie que les souverains allemands avaient aussitôt comprise et qu'ils appliquaient avec ardeur : c'était la suppression des libertés qui gênaient leur autorité. C'était la contre-partie à l'intérieur de leur affranchissement de la suzeraineté autrichienne. « Chassez-moi tous ces b....-là », avait dit Napoléon au roi de Wurtemberg, qui se débattait en luttes perpétuelles avec sa diète. Le roi Frédéric, en pareille matière, n'avait pas besoin d'encouragement, et la parole de l'Empereur retentit au loin. Par une sorte de paradoxe, il ne resta bientôt plus d'assemblées délibérantes que dans les États qui se trouvaient le plus directement soumis à l'influence française, Francfort et la Westphalie. Partout ailleurs, le *sultanisme* le plus absolu. Les historiens allemands d'aujourd'hui n'ont pas assez de sévérité pour les despotes au petit pied qui essayaient de se consoler de leur servilité devant l'étranger en opprimant leurs sujets. On trouverait sans peine quelques circonstances atténuantes. Les diètes qui disparurent alors ne représentaient qu'une poignée de privilégiés qui défendaient non les droits de la nation, mais les prérogatives de leur caste. Elles étaient une gêne sans être une garantie.

De plus, les nouveaux royaumes étaient une macédoine de parcelles que tout séparait, leurs traditions, leurs lois, leur dialecte même; il fallait fondre tous ces éléments hostiles. Pour qu'une vie nationale se développât, la condition préalable était de faire table rase du passé; et comment y réussir si l'on ne commençait par écarter ceux qui en étaient les défenseurs officiels et légaux? La Prusse, après 1815, connut les mêmes difficultés et recourut à des procédés analogues. Le seul reproche que méritent en réalité les princes de la Confédération, c'est moins de n'avoir pas substitué des parlements modernes aux assemblées réactionnaires qu'ils dispersaient, que de n'avoir pas toujours osé aller jusqu'au bout de leur œuvre, et, par incurie ou timidité, d'avoir reculé devant la destruction radicale de l'ancien régime. D'une manière générale, en effet, ils n'entendirent qu'assez imparfaitement les leçons qui leur venaient de France : ils furent moins les imitateurs de la Constituante qu'ils ne continuèrent le « despotisme éclairé » du XVIII[e] siècle. Parmi les privilèges, ils détruisirent ceux qui limitaient leur pouvoir et se soucièrent assez peu après cela de supprimer ceux qui pesaient sur le peuple.

Naturellement, leur politique varia de frontière à frontière, suivant le hasard des circonstances et le caractère des souverains. Napoléon eut des imitateurs fanatiques, comme ce prince d'Anhalt-Kœthen, qui ne croyait pas pouvoir trouver une meilleure constitution que celle qu'avait donnée à ses peuples le héros « d'une grandeur inaccessible qu'il aimait comme un frère » : il dota ses 29 000 sujets d'un préfet, de sous-préfets, d'une cour d'appel, d'un conseil d'État.

Dans l'Allemagne méridionale, l'influence française fut surtout profonde dans la Hesse-Darmstadt et le Wurtemberg. — Louis de Hesse (1790-1830) avait été pourtant un de ceux qui avaient le plus longtemps résisté aux avances de Napoléon; il fut aussi un des derniers à l'abandonner. Élevé par une mère admirable, la *grande landgrave*, nourri des doctrines encyclopédistes, il prenait au sérieux ses devoirs. Avec une modération persévérante et une prudence obstinée et énergique, il parvint à supprimer la plupart des abus du régime féodal et il prépara

une véritable révolution sociale sans soulever de rancunes irréconciliables.

Aucun prince, au contraire, n'a suscité autant de haines et de colères que Frédéric de Wurtemberg (1797-1816). Brutal, violent, c'était une âme de tyran. Personne ne courba sous un joug plus impitoyable les princes *immédiats*, ne broya avec plus de hauteur les prérogatives des castes ou les libertés des *Stænde*; personne aussi ne se montra plus indifférent aux souffrances de son peuple, ne brava avec plus de dédain l'opinion publique. Mais il avait l'esprit clair et la volonté ferme : à diverses reprises, il osa braver même les ordres de Napoléon. De bonne heure, il avait prévu la chute de l'Empereur. Il y aurait alors, pour les protégés qui s'étaient engraissés de ses dons, un moment redoutable. Frédéric s'y préparait en créant un État assez solidement uni pour défier les convoitises et subsister par ses seules forces. Quand il supprimait toutes les exemptions d'impôt, qu'il accordait à ses sujets la liberté personnelle et la libre disposition de leurs biens, il ne songeait qu'à assurer son pouvoir, mais son despotisme intelligent n'en profitait pas moins à la masse du peuple.

Maximilien-Louis de Bavière (1799-1825) poursuivait la même œuvre d'unification, mais avec plus de bonne humeur et une volonté moins tendue. Bien qu'il prît aux affaires une part plus active qu'on ne l'a supposé longtemps, il suivait volontiers l'impulsion de son ministre favori Montgelas, qui, absorbé par la diplomatie, n'apportait pas toujours dans l'administration intérieure beaucoup de suite et d'application. Montgelas, qui avait été persécuté jadis pour avoir fait partie du groupe des *illuminés*, n'oubliait pas ses griefs : disciple de Kaunitz et des diplomates du XVIII[e] siècle, il détestait l'Église et les privilèges, mais il apportait à les combattre plus de violence que de fermeté, et ses mesures provocantes n'atteignaient pas toujours au fond des choses. Il menaça la noblesse plus qu'il ne l'ébranla, proclama pompeusement l'abolition du servage, mais ne fit rien pour affranchir les paysans des droits seigneuriaux, promulgua une constitution qui ne fut jamais appliquée. Son grand mérite fut d'avoir donné à la Bavière une administra-

tion régulière et d'avoir brisé la domination du clergé. Ce qui manquait à Montgelas, c'était l'application, le goût du détail, le sérieux de l'esprit.

Le grand-duc Charles-Frédéric de Bade (1738-1811) était un hésitant et un timide. Napoléon avait beau réserver pour lui ses plus délicates flatteries : ses avances et ses faveurs échouaient devant la modestie native d'un prince qui aurait volontiers borné ses ambitions à remplir loyalement ses devoirs de vassal du Saint-Empire. Ami des physiocrates, il avait des premiers appliqué leurs doctrines, mais les bouleversements l'inquiétaient. Très pieux, instruit, sincèrement dévoué à son peuple, entouré de conseillers honnêtes, laborieux, le mystique Iung-Stilling, le jurisconsulte Brauer, il voulait, disait-il, gouverner un peuple libre, riche, moral et chrétien. Mais très soucieux de respecter les droits acquis, il portait sur les abus une main si légère que la plupart d'entre eux lui survécurent.

Quand on cherche à résumer les résultats de la domination française dans l'Allemagne du Sud, il faut se tenir en garde contre une double exagération en sens contraire. Ce serait beaucoup trop dire que de prétendre que le régime féodal a disparu alors : pour achever l'affranchissement des paysans et ruiner tous les privilèges, il faudra encore un demi-siècle : en 1815, l'égalité de tous les citoyens n'est pas encore nettement reconnue par la loi. Surtout les mœurs sont moins avancées que les lois, et la noblesse conserve ainsi presque partout une influence sociale prépondérante. Mais l'œuvre accomplie, pour être incomplète et contestée, n'en est pas moins importante. Des principes nouveaux ont été promulgués, des paroles graves ont été prononcées, qu'on n'oubliera plus, et dont le sens complet apparaîtra peu à peu. La révolution est amorcée et l'ancien régime ébranlé. La sécularisation des domaines ecclesiastiques, la suppression de nombreux couvents, l'abolition des dîmes, la réduction des corvées, les progrès de l'instruction, la disparition des anciennes douanes et des péages innombrables répandent l'aisance, favorisent les communications et créent un besoin général d'indépendance. Plus riches, les sujets arracheront à la timidité de leurs souverains l'accomplissement

des réformes ébauchées. Ils ne se contenteront pas longtemps de l'égalité : presque partout l'autorité exclusive de l'Église a été brisée, la liberté des cultes proclamée, les mariages mixtes autorisés, l'école soustraite à l'autorité du clergé. Les barrières qui ont longtemps séparé l'Allemagne du Sud de l'Allemagne du Nord s'écroulent. Des habitudes de discussion s'introduisent. La justice a été améliorée, l'administration réorganisée sur un plan uniforme : les cadres de l'État ont été créés : le peuple y respire plus à l'aise, y contracte un sentiment inconnu auparavant de ses besoins et de ses droits. Enfin, la conscription, partout introduite, réveille les vertus héroïques engourdies par une longue inaction, et les Allemands apprennent sous un maître étranger le sens des mots discipline, sacrifice et patrie.

L'influence française dans l'Allemagne du Nord. — La domination napoléonienne n'a guère eu de moindres effets dans le Nord que dans le Sud ; mais, tandis que le Sud fait effort pour se façonner sur les vainqueurs, le Nord, en face de l'étranger, se replie sur lui-même et oppose à toutes ses avances la résistance d'une individualité irréductible. L'influence française s'exerce ici en général surtout *par réaction*. Les duchés de Thuringe, les deux Mecklembourg, appréciaient peu l'honneur de faire partie de la Confédération du Rhin : à la première occasion, ils s'en évadèrent. En attendant, ils se croyaient quittes en fournissant tant bien que mal leurs pauvres contingents et mettaient une sorte de patriotisme à conserver les vieux abus. La Saxe avait pris plus au sérieux l'alliance française ; mais, si sa vanité se réjouissait des défaites de la Prusse et caressait vaguement l'espoir de lui succéder, énervée par le despotisme fastueux des Augustes, engourdie par une longue paix, elle ne trouvait en elle ni la volonté ni la puissance d'une régénération.

Son roi Frédéric-Auguste (1768-1827), économe, pacifique, timoré, était plus surpris que réjoui des faveurs de la fortune qu'il expia cruellement par la suite. Avant la Révolution il avait introduit quelques améliorations dans la justice et l'administration, interdit la torture, favorisé l'instruction publique. Effrayé par les bouleversements qui s'accomplissaient autour

de lui, il chercha comme une protection dans les anciennes institutions. Catholique au milieu d'un peuple protestant, il ne fallut rien moins que la volonté formelle de l'Empereur pour obtenir qu'il rompît en visière à l'intolérance luthérienne et accordât aux fidèles des deux religions les mêmes droits civils et politiques. Napoléon avait proclamé dans le grand-duché de Varsovie, qu'il avait réuni à la Saxe, la liberté des paysans et la publicité de la justice; mais ces réformes ne passèrent pas la frontière.

Dans le grand-duché de Berg, dans le royaume de Westphalie, si l'on avait à lutter contre les nobles très puissants et contre les défiances d'une population fort attachée aux traditions germaniques, les Français avaient leurs coudées franches. On ne se mit pas en peine d'imagination : on transporta en bloc les institutions d'outre-Rhin. L'expérience était hardie : peu s'en fallut qu'elle ne réussît. Le jeune souverain, Jérôme, était entouré de conseillers animés d'intentions les plus droites, — quelques-uns, fort distingués, le jurisconsulte Siméon, le général Éblé, Martens, si connu par ses travaux d'histoire diplomatique, Dohm, qui avait mérité la confiance de Frédéric II et avait été un des principaux promoteurs du *Fürstenbund*, Jean de Müller, écrivain éloquent et patriote sincère. Ils avaient l'esprit large, ne montraient aucune défiance systématique pour les Allemands, qui occupaient la plupart des places du conseil d'État, toutes les préfectures et les postes secondaires. La constitution édictée par Napoléon était excellente; les premières délibérations des États furent sérieuses et dignes : une bonne volonté réciproque rapprochait tous les cœurs. L'administration fut réorganisée sur un plan rationnel, la tolérance religieuse fut proclamée, étendue même aux Juifs, qui rentrèrent dans le droit commun. Le servage fut aboli et on ne maintint parmi les droits féodaux que ceux qui étaient la rente de la concession primitive du sol. Les corporations furent supprimées et la liberté du travail, reconnue. On introduisit le code Napoléon (1808), le système français des hypothèques. « Rarement, dit un historien allemand fort hostile à la France, un pays a reçu d'aussi bonnes lois que cet éphémère royaume. Bien que son créateur

n'y eût guère songé, ce fut le premier essai d'une reconstruction de l'Allemagne échappée à l'Empire germanique. » Le ministre prussien à Cassel constatait tristement les progrès du nouvel État « qui arriverait bientôt à un haut degré de perfection et de bonheur ». — « Que l'on passe aux Allemands leur flegme, leur vanité, leur langue, leur littérature, écrivait l'ambassadeur français Reinhard, qui jugeait Jérôme sans indulgence; dès que les Westphaliens s'apercevront qu'on les respecte en tant qu'Allemands, leurs cœurs seront gagnés », et il espérait que la Westphalie deviendrait l'*Allemagne française*, de même que les provinces rhénanes étaient devenues la *France allemande*.

Les premières révoltes. — Ce fut une lune de miel, — assez courte. Les vainqueurs prêchaient aux vaincus la liberté, sans s'apercevoir que leur enseignement se retournait contre eux; car chacun des progrès apportés par la conquête la rendait plus odieuse. Le premier droit des peuples dont on avait brisé les entraves, et leur premier devoir, était de réclamer la libre disposition de leurs destinées. L'explosion était inévitable; elle eût été moins rapide et moins violente sans les fautes de la politique impériale.

Quand le publiciste Gentz, qui, après avoir subi la contagion de l'ivresse révolutionnaire, était devenu un des coryphées les plus éloquents de la résistance à Napoléon, lançait, en 1804 et en 1805, ses *Fragments d'une histoire contemporaine de l'équilibre européen* et son *Manifeste* de Dresde, ou lorsque Arndt commençait la publication de son *Esprit du temps*, leurs prophéties ne rencontraient encore qu'incrédulité et leurs appels à l'insurrection qu'indifférence. L'Empereur, qui avait l'épiderme sensible, s'émut outre mesure d'une agitation factice, et, sous prétexte que les pamphlétaires menaçaient la sécurité de l'armée française, il ordonna à Berthier de faire quelques exemples. Un libraire de Nüremberg, Palm, coupable d'avoir vendu une médiocre brochure, fut traduit devant une commission militaire, condamné à mort et fusillé (26 août 1806). L'indignation fut unanime, surtout dans « cette classe des lettrés qui exerçait déjà une action décisive dans l'Allemagne du Nord ». Depuis lors, la rupture

s'accentua entre le conquérant et les classes éclairées, écrivains, professeurs, étudiants.

En 1809, ils crurent l'opinion publique assez préparée pour tenter une insurrection générale¹. Leurs projets échouèrent pour diverses raisons. La neutralité de la Prusse, qui, au dernier moment, refusa de s'engager dans la lutte, les déconcerta. L'Autriche s'essayait assez maladroitement dans un rôle nouveau pour elle, et ses proclamations révolutionnaires causaient plus d'étonnement que d'enthousiasme. Les forces de Napoléon, quoique déjà atteintes, restaient encore formidables. Enfin, l'éducation des peuples était à peine commencée : balancés entre la reconnaissance et la lassitude, ils demeurèrent neutres en quelque sorte, refusèrent leur concours à l'Empereur, mais ne s'insurgèrent pas contre lui.

Sur un seul point, dans le Tyrol, une révolte sérieuse éclata. Les paysans infligèrent aux Bavarois des pertes sérieuses, s'emparèrent à trois reprises d'Innsbruck et continuèrent la lutte même après la paix de Vienne. Leur chef, André Hofer, livré aux Français par un de ses compatriotes, fut condamné à mort par un conseil de guerre à Mantoue ; il commanda le feu et mourut avec courage (20 février 1810). Les historiens germaniques s'arrêtent avec complaisance sur les incidents d'une échauffourée dont les conséquences militaires furent nulles, et Immermann a choisi André Hofer pour le héros d'un de ses meilleurs drames. En réalité, il est impossible de rien conclure sur l'état des esprits en Allemagne d'un épisode qui s'explique par des causes toutes particulières. Les Tyroliens avaient contre les Bavarois de vieilles rancunes ; très catholiques, ils avaient été froissés dans leur conscience par les réformes de Montgelas, maladroitement appliquées par des administrateurs intolérants ; attachés à la famille des Habsbourg par d'anciennes traditions, ils avaient été facilement le jouet de quelques intrigants qui les abandonnèrent sans pitié et sans pudeur. Ni dans Hofer, que nos soldats appelaient le brave général *Sandwirth* (*l'Aubergiste de la plage*) ou *la Grande-Barbe*, ni dans l'étudiant Ennemoser ou le capucin Haspinger, qui fut l'âme véritable de l'insurrection, on

ne saurait trouver la moindre trace de patriotisme *allemand*.

Stadion et l'archiduc Charles avaient été mal inspirés en dirigeant leur armée vers le Sud. Non pas que les mécontents n'y fussent assez nombreux, mais ils étaient contenus par des gouvernements de vieille date, vigilants, et la haine de la France y était balancée par la défiance de l'Autriche. Dans le Nord, le mouvement, plus sérieusement préparé, aurait pris de vastes proportions s'il eût été appuyé par une armée régulière. La Westphalie, la Saxe, la Franconie étaient sillonnées par des agitateurs qui recevaient leur mot d'ordre de Kœnigsberg et de Berlin, étaient en correspondance avec la *Ligue de la Vertu* (*Tugendbund*) ou le comité du comte Chazot et trouvaient des auxiliaires dans les étudiants ou les anciens officiers prussiens. Le ministre de la police du roi Jérôme, Bercagny, ne sut rien prévoir ni rien empêcher. Heureusement l'attitude de Frédéric-Guillaume III jeta le désarroi parmi les meneurs : au lieu d'une levée de boucliers générale, on n'eut qu'une série de tentatives mal conçues, dont l'échec était fatal. La bande de Katt, qui s'était emparée de Stendal avec une poignée d'hommes, fut facilement dispersée.

L'entreprise de Dœrnberg, qui avait des affidés dans la Hesse entière, fut plus sérieuse et peu s'en fallut qu'il n'enlevât le roi dans Cassel (avril 1809) : la présence d'esprit et le sang-froid de Jérôme sauvèrent peut-être alors la Westphalie d'une révolution. Un mois plus tard, le major prussien Schill, trompé par les premiers succès des Autrichiens, franchit la frontière, menaça de nouveau Cassel et se jeta dans Stralsund, qu'enleva le général Gratien. Schill fut tué pendant l'assaut (31 mai). Son cadavre fut décapité, ses campagnons traduits devant une commission militaire : 25 furent fusillés, les autres envoyés aux galères.

Des compagnons de Katt, de Dœrnberg et de Schill, accrus de quelques déserteurs venus de la Prusse et de la Confédération, le duc de Brunswick-Otels forma en Bohême la *Légion noire*. Renforcé par quelques milliers d'Autrichiens, il envahit la Saxe, où il ne rencontra guère de sympathie, puis entra en Westphalie, et, mollement poursuivi par des généraux médiocres

et désunis, traversa tout le royaume et gagna la côte, où il fut recueilli par des vaisseaux anglais.

Le mariage autrichien et le Blocus continental[1]. — Malgré leur échec définitif, les insurrections de 1809 n'en avaient pas moins prouvé le peu de solidité de l'édifice impérial : pour la première fois, la fortune avait chancelé. Si la Grande Armée, bien que de nombreux symptômes trahissent la décadence, faisait encore illusion, elle n'avait plus de réserves, et Napoléon n'avait opposé aux bandes insurrectionnelles que des généraux de troisième ordre et des conscrits inexpérimentés. Il était naturel pourtant que la première impression laissée par l'avortement des tentatives insurrectionnelles fût un découragement morne. Le silence se fit, et le mariage autrichien fournit un prétexte aux résistances fatiguées qui n'attendaient que l'occasion de s'incliner devant le fait accompli. Les extravagances et la tyrannie de l'Empereur découragèrent vite ces bonnes volontés qui s'offraient une dernière fois. Les princes, moins satisfaits des agrandissements que leur avaient apportés les derniers traités, et qu'ils avaient souhaités plus considérables, qu'irrités des cessions de territoires qu'on leur imposait, étaient excédés des exigences croissantes du maître qu'ils avaient accepté. La confiscation de la Hollande avait jeté la terreur parmi eux. « Cet événement m'émeut profondément, écrivait à son père la reine de Westphalie, parce que je vois qu'il n'y a plus pour personne de bonheur assuré en ce monde. Où y a-t-il aujourd'hui des garanties pour les rois? » Lorsque ni la parenté la plus étroite avec Napoléon, ni la faveur déclarée de la Russie ne protégeaient contre les décrets d'annexion, qui était à l'abri d'un sénatus-consulte? Les souverains étaient placés devant une double perspective également pénible : ou l'Empereur succomberait devant une nouvelle coalition et les entraînerait dans sa chute, ou bien, *quand les circonstances le commanderaient*, il prononcerait leur destitution et les remplacerait par ses préfets.

Partout aussi le désarroi. Une sourde tristesse énerve les

1. Voir ci-dessus, p. 147 et 280 et p. 409 à 412.

courages. Nulle part autant qu'en Westphalie. Jérôme n'avait pas fait d'abord mauvaise impression à ses sujets : sa bonne volonté, sa simplicité, la grâce de ses allures, l'emphase un peu naïve de ses déclarations avaient désarmé les haines. Il avait pris sa mission au sérieux. La désinvolture avec laquelle le traitait son frère lui fit vite oublier ses bonnes résolutions : indolent et frivole, il chercha une distraction à son impuissance dans des fantaisies fastueuses qui ruinèrent ses finances et compromirent sa dignité. Les conseillers de la première heure furent remplacés par des aventuriers qui se disputaient moins le pouvoir que les profits qu'il apporte. « Il est difficile, écrivait Grimm en 1813, que l'intrigue ait jamais régné dans aucune cour comme en Westphalie.... Le roi n'avait pas de favori, mais, ce qui est pire, la charge de favori passait sans cesse dans de nouvelles mains. » Le même esprit d'égoïsme et de lassitude gagnait de proche en proche : les employés négligeaient leurs devoirs et ne songeaient plus qu'à tirer leur épingle du jeu. Reinhard constate que tout est en déclin, « les principes de l'administration, les talents, et surtout la moralité ».

Les peuples supportaient avec une impatience croissante les tracasseries de la police impériale, les rigueurs de la censure, les traitements odieux auxquels les écrivains les plus inoffensifs étaient exposés. La guerre d'Espagne dévorait chaque année des milliers d'hommes, et la conscription, que ces populations naturellement militaires auraient volontiers supportée, leur était odieuse, parce que l'Empereur confisquait leurs vies et même leur gloire pour son égoïste ambition. Exaspéré de la résistance opiniâtre de l'Angleterre, il apportait dans la guerre qu'il faisait à ses produits un emportement sauvage : le prix élevé du sucre et du café atteignait les consommateurs dans leurs plus chères habitudes. De vastes razzias étaient ordonnées contre les entrepôts clandestins de marchandises anglaises : à Francfort, à Stuttgart, à Bade, à Munich, à Dresde, à Leipzig, dans les villes hanséatiques, on brûlait des monceaux de produits confisqués. Dans certains pays, le régime prohibitif avait d'abord provoqué un certain réveil de l'industrie, mais les articles qui sortaient des nouvelles fabriques, improvisées et mal outillées,

ne trouvaient pas d'acheteurs, et les industriels, ne disposant que de capitaux insuffisants, gênés par le régime douanier, étaient bientôt acculés à la faillite. Dans le Nord surtout la situation était lamentable. Les anciens débouchés s'étaient fermés; les grains, les bois, les chanvres, les laines, qui avaient jadis un large marché en Amérique, en Angleterre ou en Espagne, ne se vendaient plus. Les navires pourrissaient dans les ports de Hambourg et de Brême; la seule ressource des habitants était la contrebande, et ils soutenaient avec les douaniers une sorte de petite guerre où s'aigrissaient les passions. « La fermentation est extrême, écrivait Jérôme à son frère, le 5 décembre 1811; si la guerre éclate, toute la région du Rhin à l'Oder sera le foyer d'une insurrection générale. La cause de cette fermentation n'est pas seulement la haine de la France et le mécontentement provoqué par le joug étranger : elle est bien plutôt dans le malheur des temps, la ruine complète de toutes les classes, l'oppression excessive produite par les impôts, les contributions de guerre, les passages des soldats, les vexations de toutes sortes qui se répètent sans cesse. Il faut craindre les explosions de désespoir de peuples qui n'ont plus rien à perdre puisqu'on leur a tout pris. » Davout, Rapp, tous les généraux, les administrateurs envoyaient des avertissements analogues, que l'Empereur affectait de dédaigner, mais que confirma un avenir prochain [1].

BIBLIOGRAPHIE

Voir le chap. XVI du tome VIII et les chap. III, IV, V et XIX du tome IX.

Documents et Mémoires contemporains. — **Posselt**, *Europäische Annalen*, 1795-1820. — **Bredow**, *Chronik des XIXen Jahrh.*, continuée par **Venturini**. — **Gaspari**, *Der Reichsdeputationshauptschluss*, 2 vol., 1803. — **V. Hoff**, *Das deutsche Reich vor der franz. Revolut und nach dem Frieden v. Lunéville*, 2 vol., 1805. — **Van Alpen**, *Gesch. des frankischen Rheinufers : was er war und was er jetzt ist*, 2 vol., 1802. — **Niklas Müller**. *Liederbuch fur die Veteranen der grossen Napoleonarmee von 1803 bis 1814*, Mayence, 1837. — **Vreede**. *La Souabe après la paix de Bâle* (rec. de doc.), 1885. — **Wohlwill**, *Aktenstücke zur Rumboldschen Angelegenheit* (*Zeitsch. d. Ver. f. Hamburgs Gesch.*, t. VII), 1881. — **Palm**, *Biographie* (par son fils), 2e édit., 1842. — **Zachar. Beckers**, *Leiden und Freuden in siebzehnmonatl. franz. Gefangenschaft*, 1814. — **Gehrens**. *Unter d. westf. Regier. erlittene dreimalige Verhaftung*, etc. 1815. — *Code Napoléon*, avec la traduction allemande et

1. Voir ci-dessous le chapitre XXV, *La Campagne d'Allemagne*.

des notes expl. de **Spielmann**; édit. offic., Westphalie (1808), grand-duché de Wurzbourg (1809). — *Centenaire du Code civil*, 2 vol., préface par **A. Sorel**, 1904. — *Grossherzoglichfrankfurtisches Regierungsblatt*, 3 vol., 1811-1813 — *Moniteur westphalien*, 1807-1813. — **Berlepsch**, *Sammlung wicht. Urkunden u. Aktenstücke, Beit. zur Finanzgesch. des Königr. Westfalen*, 1814.

Du Casse, *Mémoires du roi* **Joseph**, 10 vol., 1853-1854; *Mémoires et corresp. du roi* **Jérôme**, 1861-1866. — Le roi **Fr. de Würtemberg**, *Polit. u. milit. Korresp.*, 1889. — La reine **Catherine** de Westphalie, *Briefwechsel*, 1887. — **Montgelas**, *Denkwürdigkeiten*, 1887. — **Lang**, *Memoiren*, 1842. — **Beugnot**, *Mémoires*, 2 vol., 1868. — **Davout**, *Corresp.*, 4 vol., 1885. (Voir *Davout d'après sa corresp. inédite* et *Davout raconté*, etc., 1879-80; M[me] **de Blocqueville**, 4 vol., 1887; **Chénier**, 1868; Comte **Vigier**, 1898; **E. Montégut**, 1882).

Ouvrages postérieurs. — Les ouvrages généraux de **Treitschke**, **Oncken**, **Häusser**, **Ranke**, **Heigel**, **Vehse**, **Berghaus**, etc. — **Perthes**, *Polit. Zustände u. Personen zur Zeit der franz. Herrschaft*, 2 vol., 1861. — **A. Rambaud**, *La domination française en Allem.*, 2 vol., 1874 — **E. Denis**, *L'Allemagne de 1789 à 1810*, 1896. — **Treitschke**, *Canzleistil aus den Napol. Tagen* (*Preuss. Jahrb.*, 1872). — **Kleinschmidt**, *Die Eltern u. Geschwister Nap. I* (2[e] éd., 1886). — **Holzhausen**, *Davout in Hambourg* (très bienveillant), 1892 — **Ægidi**, *Der Furstenrat nach dem Luneviller Frieden*, 1859. — **Kleinschmidt**, *Die Säkularisation v. 1803*, 1829. — **Lucchesini**, *Sulle cause e gli effetti della confed. rhenana*, 3 vol., 1819-1828; en allem., Lpz., 1821-25, 3 vol. — **K. Beck**, *Zur Verfassungsgesch. des Rheinbunds*, 1890. — **J. Klüber**, *Staatsrecht d. Rheinbunds*, Tüb., 1808. — **Politz**, *Der Rheinbund*, Lpz., 1811. — **Usinger**, *Nap., der Rheinb.*, etc., 1845.

Drais, *Gesch. von Baden unter Karl-Friedrich*, 1818. — *Gemälde aus dem Leben Karl-Friedrichs*, 1829. — **Weech**, *Die Zähringer in Baden*, 1881. — **Weech**, *Bad. Gesch.*, 1890. — **Lerchenfeld**, *Gesch. Bayerns unter K. Max. Joseph*, 1854. — **Hoffmann**, *Œconom. Gesch. Bayerns unter Montgelas*, 1885. — **J. M. V. Söltl**, *Biogr. des K. Max.-Jos.*, Stut., 1837. — **Beaulieu-Marconnay**, *Karl von Dalberg u. seine Zeit*, 2 vol., 1879. — **Bockenheimer**, *Gesch. der Stadt Mainz währ. der zweiten franz. Herrschaft*, 1890 — **Flathe**, *Neuere Gesch. Sachsens v. 1806-1866*, 1873. — **Weber**, *Archiv. fur sächs. Gesch.*, 1873. — **Pœlitz**, *Die Regierung Friedrich-August v. Sachsen*, 2 vol., 1830. — **Rommel**, *Wilhelm der Erste* (Hesse-Cassel), 1822. — **Pfister**, *Friedrich v. Würt.*, 1888. — **Schlossberger**, *Friedr. v. Würt.*, 1889. — **Gœcke**, *Das Grossherzogthum Berg*, 1877. — **A. Lumbroso**, *Corresp. de Murat gr.-duc de Clèves et Berg*, Turin, 1899. — **Ch. Schmidt**, *Le grand-duché de Berg*, 1905. — **G. Servières**, *L'Allemagne française* (les villes hanséatiques), 1904. — **P Darmstaedter**, *Das Grossherzogthum Francfort*, Francfort, 1901. — **Gœcke** et **Ilgen**, *Das Kœnigr. Westfalen*, 1888. — **Kleinschmidt**, *Gesch. des Kœnigr. Westfalen*, 1893. — **Hellrung**, *Die Organis. der westph. Armee* (*Minerva*, déc. 1840), Voir ci-dessus, p. 119, pour les contingents étrangers de la grande-armée, et ci-dessous, p. 812, pour leur destruction. — **J. Asbach** (projet d'une université napoléonienne à Münster), Dusseldorf, 1899. — **Wepler**, *Gesch. der Wilhelmshöhe*, 1870. — **Lyncker**, *Gesch. der Insurrectionen wider d. westph. Gouvernement*, 1860; voir ci-dessus, p. 178 Hofer, Schill, Brunswick-Œls). — **Havemann**, *Das Kurfürst. Hannover unter zehnjahriger Fremdherrschaft*, 1867. — **Thimme**, *Die inneren Zustande des Kurfürst. Hannover unter der fr.-westph. Herrschaft*, 2 vol., 1893-1895. — **Kiesselbach**, *Die Kontinentalsperre...* Stutt. et Tüb., 1850.

CHAPITRE XVII

LA POLOGNE ET LE GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE

1796-1813

Situation de la Pologne après le dernier partage. — La catastrophe qui avait anéanti la Pologne [1] était d'autant plus douloureuse que les trois copartageants avaient tour à tour été les vassaux, ou les obligés de la Pologne, ou qu'ils avaient senti le poids de ses armes victorieuses. Elle avait eu la Prusse pour vassale, sauvé l'Autriche du Turc et planté ses étendards sur les murs de Moscou. On a vu que, plutôt que de subir leur domination, un grand nombre de patriotes polonais émigrèrent et allèrent offrir leurs services à la Révolution française. Ceux qui restèrent durent accepter la loi du vainqueur.

Les Polonais de l'Autriche. — En Galicie les Polonais pouvaient espérer que la communauté de religion, le souvenir des services rendus adouciraient leur condition. Il n'en fut rien. Le commissaire de Sa Majesté apostolique, Baum, se montra brutal et impitoyable. Il fallut d'abord prêter serment de fidélité; le palatin de Lublin se déroba par une mort volontaire à cette humiliation; les soldats qui, pour échapper aux troupes russes, avaient passé sur le territoire autrichien,

1. Voir ci-dessus t. VIII, p. 359 et suiv.

furent désarmés et obligés de servir comme *kaiserliks*. Il y eut des arrestations, des supplices. La *szlachta* se trouva aux prises avec une bureaucratie chicanière; l'allemand devint la langue de l'administration. Les lois, dit un contemporain, étaient rédigées d'un tel style qu'on ne pouvait les comprendre ni dans l'original, ni même dans la traduction polonaise. On s'efforça d'effacer par tous les moyens le nom et les souvenirs de la Pologne; il fut interdit d'invoquer la Vierge sous le nom de *Reine de Pologne*, qu'elle portait depuis deux siècles. Les Galiciens ne tardèrent pas à envier le sort de ceux de leurs compatriotes soumis à la Russie. Toutefois les grandes familles émigrèrent à Vienne, où la « coterie polonaise » était fort recherchée dans les salons. En Galicie, le mouvement intellectuel était presque nul; il ne paraissait que des journaux allemands. Cependant on ne réussit pas à germaniser les Polonais. Au contraire, les Allemands se laissèrent parfois poloniser. Vincent Pol, le poète galicien, était le fils d'un fonctionnaire allemand qui avait servi tour à tour à Lublin et à Lemberg. Adam-Casimir Czartoryski, général des terres de Podolie et feld-maréchal autrichien, établit dans son château de Pulawy un véritable musée d'histoire polonaise et s'entoura d'un groupe de patriotes et de littérateurs. Dans ce château mémorable, dont les jardins ont été chantés par Delille, les patriotes venaient admirer la maison gothique, le temple de la Sibylle, saluer d'augustes reliques, le sabre de Ladislas Lokietek, l'étendard d'Edwige Jagellon, les cendres de Kopernik, le crâne de Kochanowski. C'était, dit Kozmian d'après Virgile, l'Épire polonais, comme cet Épire où Hélène après la chute de Troie avait fondé une nouvelle Pergame en miniature. Véritable sanctuaire national, Pulawy devint le but de nombreux pèlerinages. Alexandre I[er] le visita en 1805.

Au point de vue économique, l'administration autrichienne exploita la province comme un domaine qu'elle n'était pas sûre de conserver. Obligée de renoncer à la vie politique, la *szlachta* consacra ses loisirs à l'agriculture, améliora les terres et s'enrichit malgré la mauvaise volonté du gouvernement. Les paysans profitèrent des idées libérales du joséphisme; ils cessèrent d'être serfs. Les Ruthènes (Petits-Russiens) virent leur condition

s'améliorer. Les trois rites, catholique, slavon ou grec uni, arménien, furent mis sur un pied de complète égalité. En 1806, l'empereur François renouvela au profit de l'évêque de Pérémysl (Przemysl) le titre de métropolitain de Galicie. Des cours de langue ruthène furent établis à l'Université de Lemberg pour les futurs théologiens. En 1809, les paysans ruthènes se prononcèrent résolument contre Napoléon et contribuèrent à maintenir la province sous cette domination autrichienne dont les Polonais auraient souhaité d'être affranchis.

Les Polonais de la Prusse. — Le lot adjugé à la Prusse était plus homogène que la Galicie. Le fond de la population, sauf dans les villes, était polonais; il comprenait Varsovie, la capitale de l'État disparu. Le gouvernement prussien ne se sentait pas de taille à l'assimiler immédiatement. Il s'occupa tout d'abord à l'exploiter. Il augmenta les impôts, confisqua les biens ecclésiastiques et ne laissa que 50 0/0 de leurs revenus pour l'entretien du clergé. Il commença le cadastre, mais n'eut pas le temps de l'achever. Les fonctionnaires nationaux furent supprimés et remplacés par des agents prussiens, un *Landrath* dans les districts, un *Stadtrath* dans les villes. Toutefois un certain nombre de fonctionnaires indigènes restèrent dans les tribunaux. A dater de 1797, le *landrecht* prussien devint obligatoire. La juridiction spéciale des Juifs (*kahal*) fut supprimée. Les soldats polonais furent incorporés dans les régiments prussiens. Des colonies allemandes furent établies sur les biens nationaux confisqués. La *szlachta* prodigue avait de gros besoins d'argent ; le gouvernement lui facilita des emprunts hypothécaires dans l'espoir de la dépouiller de ses biens. Il rencontra d'ailleurs peu de résistance chez les Polonais : en dehors de Varsovie, la vie urbaine n'existait pas; le paysan, protégé contre les abus du *pan*, s'accommoda vite au nouveau régime : les nobles, mécontents, se renfermèrent dans leurs terres; quelques-uns émigrèrent en Lithuanie, où leur caste était plus favorisée. Le pays, las de tant de convulsions, s'enrichit malgré tout. Les esprits, sevrés de la vie politique, cherchèrent dans la littérature l'emploi de leur activité; sur la proposition du poète Krasicki, le roi autorisa la formation de la *Société des Amis des*

sciences de Varsovie (1801), dont l'objet principal était le maintien de la langue polonaise; on vit paraître des journaux littéraires et même politiques. L'acteur-auteur Boguslawski donna à la scène nationale un éclat qu'elle n'avait pas encore connu. Des patriotes tels que Kozmian et Lelewell n'ont pu s'empêcher de reconnaître les bienfaits relatifs de l'administration prussienne.

Les Polonais de la Russie : le prince Adam Czartoryski. — Dans le domaine russe les masses populaires de religion orthodoxe ou uniate et de langue russe étaient depuis longtemps soumises aux *pans* catholiques et polonais qui constituaient le pays légal. Le gouvernement pouvait, en s'appuyant sur elles, paralyser absolument l'élément polonais; il n'y songea point; il n'avait ni un système administratif établi ni un personnel assez habile pour entreprendre une pareille tâche. Les procédés employés à l'égard des vaincus furent tour à tour humains ou brutaux. Les représentants des grandes familles durent s'humilier pour conserver leurs biens; il y eut des confiscations, des exils en Sibérie, des conversions forcées. La perception des impôts et le recrutement donnèrent lieu à des abus dont les anciens sujets polonais n'étaient d'ailleurs pas les seules victimes. Toutefois la *szlachta* des provinces russes garda une situation privilégiée, et il arriva plus d'une fois à ses frères galiciens de jeter un regard d'envie au delà du Zbroutch et du Dniester.

Au premier abord la catastrophe avait semblé épouvantable. On se figurait les Russes « comme des êtres monstrueux, malfaisants, sanguinaires, qu'on ne pouvait rencontrer sans dégoût. Il fallut reconnaître qu'ils étaient à peu près ce que sont les autres, qu'il se trouvait parmi eux des hommes polis, affables, et même que l'on pouvait quelquefois se regarder comme obligé de leur accorder amitié et reconnaissance. » (*Mémoires* d'Adam Czartoryski.)

Catherine II avait été brutale avec les vaincus; Paul Ier se montra généreux : mit en liberté Kosciuszko [1], Niemcewicz, Mostowski, Kapostas, rendit à leur patrie des milliers de déportés,

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 361.

confia un poste diplomatique au jeune Adam Czartoryski. Ruinées par les troubles du XVIIIe siècle, les provinces commencèrent à respirer. Sans doute on avait perdu la « liberté dorée », mais on ne souffrait plus des excès de la licence. Kozmian résume ainsi l'opinion de ses compatriotes devenus sujets russes : « A certain point de vue nous sommes mieux qu'au temps de la République ; nous avons conservé en grande partie ce que la patrie nous a donné. Nous n'avons plus à craindre les massacres d'Ouman [1] ; bien que sans la Pologne, nous sommes en Pologne et nous sommes Polonais. »

Alexandre Ier continua sur ce point Paul Ier ; il rappela de Sibérie des exilés, fit relâcher Kollontaï, qui était encore retenu dans les prisons autrichiennes, appela des Polonais au Sénat russe, choisit parmi eux les gouverneurs des *goubernies* qui avaient fait partie de la République, nomma Séverin Potocki curateur de l'Université de Kharkof, et Adam Czartoryski de celle de Vilna. Sous ce titre Czartoryski était un véritable ministre de l'instruction publique, autonome pour les huit gouvernements formés des anciennes provinces polonaises ; il fit de Vilna un foyer de science et de littérature polonaises. Un savant patriote, Thadée Czacki, fut nommé inspecteur des écoles de la Russie méridionale (gouvernements de Volynie, de Podolie et de Kief). Il fonda, avec l'approbation de l'empereur, le lycée de Kréménets (en pol. Krzemieniec), qui fut pour le Midi ce que Vilna était pour le Nord. La Volynie devint « l'Eden posthume de la Pologne sous le règne d'un nouveau Trajan, qui aurait mérité de trouver son Pline » (Kozmian).

Le grand-duché de Varsovie. — Beaucoup de Polonais commencèrent à espérer qu'Alexandre rétablirait leur patrie, sous la tutelle de la Russie [2]. Les émigrés, les légionnaires comptaient sur Napoléon. Engagé dans une guerre sans merci contre les trois puissances qui avaient bénéficié des partages, il devait nécessairement avoir l'idée de soulever contre elles leurs sujets polonais. Sur son ordre, Dombrowski et Wybicki publièrent une proclamation datée de Berlin (3 nov. 1806) dans

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 478.
2. Voir, ci-dessous, le chapitre XXIV, *la Campagne de Russie*.

laquelle ils donnaient à entendre que l'Empereur pensait à rétablir leur patrie : « Je verrai, avait-il dit dans ce langage vague qu'il n'a jamais cessé d'employer vis-à-vis des Polonais, si vous méritez d'être une nation. » Napoléon, accompagné des débris des légions et de Dombrowski, pénétra dans la Posnanie et à Varsovie, où nos troupes furent reçues avec enthousiasme. Déjà les patriotes voyaient leurs rêves réalisés. Le traité de Tilsit[1] trompa leurs espérances; le nom de la Pologne n'y fut même pas prononcé. Dans un moment d'épanchement, Napoléon aurait même livré au tsar des documents qui compromirent un certain nombre de personnes.

Cependant Napoléon fit quelque chose pour la Pologne. Avec les territoires enlevés au roi de Prusse, il fonda un petit État qu'il appela le *grand-duché de Varsovie*. Il avait une forme singulière : c'était une sorte de triangle oblong, resserré entre la Prusse et l'Autriche et dont la pointe s'appuyait sur le Niémen. Il était divisé en six départements : Bydgoszcz, Posen, Kalish, Varsovie, Plock et Lomza. Il comprenait 1850 milles carrés et comptait 2 319 369 habitants, qui étaient purement Polonais, sauf les Juifs et quelques Allemands. Il semblait devoir être le noyau de cet État dont Napoléon évitait de prononcer le nom. Une autre pierre d'attente, c'était Dantzig, également arrachée à la Prusse, qualifiée par Napoléon de « ville libre » et qui, occupée par ses troupes, commandait le cours du grand fleuve polonais. Mais Napoléon craignait avant tout de blesser Alexandre; il lui céda même le cercle de Bialystok, enlevé à la Prusse. Si l'on en croit les *Mémoires* d'Oginski, il aurait même offert au tsar tous les territoires polonais conquis sur la Prusse et Alexandre aurait refusé de s'enrichir aux dépens d'autrui. Quoi qu'il en soit, Kosciuszko refusa toujours de servir Napoléon tant qu'il n'aurait pas donné sa parole de rétablir la Pologne. Cette parole, Napoléon ne la donna jamais.

Le titre de grand-duc de Varsovie fut offert au nouveau roi de Saxe, Frédéric-Auguste. Ce choix était assurément habile. Il rattachait la Pologne à une dynastie qui avait laissé d'assez

1. Voir ci-dessus, p. 415.

bons souvenirs. « Sous le souverain saxon, mange, bois et lâche ton ceinturon », disait un proverbe du XVIII[e] siècle. En outre, c'était la maison de Saxe que la patriotique constitution du 3 mai 1791 avait désignée pour régner sur la Pologne. Le nouveau souverain devint populaire : il parlait couramment le polonais et montrait pour cette langue un véritable respect. Un Statut constitutionnel fut promulgué en 1807. En voici les principales dispositions. Tous les cultes sont libres. La couronne ducale est héréditaire dans la famille royale de Saxe. Cinq ministres (justice, intérieur et cultes, guerre, finances, police), assistés d'un secrétaire d'État, composent le Conseil d'État, présidé par le roi ou par un lieutenant qu'il désigne. La *Diète* générale est composée de deux chambres, un Sénat, une Chambre des nonces. Elle se réunit tous les deux ans à Varsovie, sur la convocation du roi-duc ; elle n'a pas l'initiative des lois. Le Sénat est composé de 18 membres : 6 évêques, 6 palatins, 6 castellans. Tous sont nommés par le roi ; leurs fonctions sont viagères. Le Sénat et le roi peuvent annuler les délibérations de la Chambre des nonces ; le roi peut la dissoudre. Elle se compose de 60 membres nommés par les diétines ou assemblées des nobles de chaque district, et de 40 députés des communes. Ils restent en fonctions pendant neuf ans et sont renouvelés par tiers tous les trois ans. Les membres du Conseil d'État et de la commission des nonces ont seuls droit de prendre la parole ; les autres n'ont que l'exercice de leur vote. Les propriétaires non nobles, les curés, les capacités, les officiers sont électeurs [1]. — Les 6 départements sont administrés par des préfets et des sous-préfets. Le droit civil national est remplacé par le Code Napoléon.

L'armée devait être en principe de trente mille hommes. Elle fut organisée par Davout. Comme le grand-duché n'était pas assez riche pour l'entretenir, Napoléon en prit une partie à sa solde et l'envoya en Espagne où elle se distingua à Saragosse et à Somo-Sierra. Elle eut pour ministre de la guerre le prince Joseph Poniatowski, neveu du dernier roi. Composée de façon plus démocratique que l'ancienne armée polonaise, elle eut un

1. Cette constitution fut publiée au *Moniteur*, année 1807, seconde partie, p. 831.

ressort qui avait manqué à celle-ci : le sentiment de l'égalité et de l'honneur. Des sergents, des caporaux, de simples soldats reçurent la croix d'honneur. Les Juifs restèrent dispensés du service. Les paysans furent affranchis du servage; mais cette réforme fut au fond purement théorique. On n'alla point jusqu'à leur donner des terres. Donc ils restèrent dans leur situation antérieure : ceux qui voulurent jouir de leur liberté se firent vagabonds ou mendiants. La situation économique du grand-duché était d'ailleurs fort mauvaise; le Blocus continental, en fermant presque le fort de Dantzig, la guerre russo-turque, en fermant les accès de la mer Noire, paralysaient le commerce des produits agricoles, des blés notamment. En 1807, le petit État *varsovien* accusait 31 1/2 millions de recettes contre 51 millions de dépenses.

Le grand-duché constituait en somme une œuvre disparate et évidemment provisoire; une épigramme du temps résumait ainsi son caractère : « Duché varsovien, monnaie prussienne, armée polonaise, roi saxon, code français [1]. »

Certains Polonais de Lithuanie enviaient le sort de leurs compatriotes varsoviens : témoin ce Radziwill qui vint de Lithuanie et équipa à ses frais un régiment tout entier.

Les autres redoutaient les innovations napoléoniennes et, en particulier, l'émancipation des paysans. Napoléon vint à diverses reprises à Varsovie; une rue reçut son nom : en 1809 il eut pour maîtresse une belle Polonaise, la comtesse Walewska, dont le fils devait être ministre de Napoléon III.

Guerre contre l'Autriche : le grand-duché accru. — L'armée du nouvel État eut bientôt l'occasion de faire ses preuves. Tandis que Napoléon marchait sur Vienne [2], l'archiduc autrichien Ferdinand pénétra dans le duché. Victorieux à Raszyn, où périt le poète légionnaire Godebski (19 mai 1809), il poussa jusqu'à Varsovie. Poniatowski et Dombrowski organisèrent la résistance : après les glorieux combats de Grochow, de Radzymin, de Gora, ils pénétrèrent à leur tour sur le terri-

1. Ksiestwo warszawskie, pieniadz pruski, wojsko polskie, król saski, a kodeks francuski.

2. Voir ci-dessus, p. 151; p. 167 et suiv.

toire autrichien, s'emparèrent de Lublin, de Sandomir, de Zamosc, de Lemberg (21 mai). Le 15 juillet, Poniatowski était à Cracovie. L'armée varsovienne fut accueillie avec transport par les Polonais, mais l'évêque ruthène Angélovitch invita, par une lettre pastorale, les paysans ruthènes à se soulever pour la défense de l'Autriche. Napoléon réclama le concours des Russes qui, de leur côté, entrèrent en Galicie [1]. Le traité de Vienne rendit à l'Autriche Lemberg et céda au duché de Varsovie des territoires galiciens, qui formèrent quatre départements nouveaux : Lublin, Radom, Siedlec, Cracovie, avec la moitié des salines de Wieliczka. Le cercle de Tarnopol fut donné à la Russie. Le grand-duché s'augmenta de 919 milles carrés et de 1 500 000 habitants. C'étaient les troupes polonaises qui avaient conquis ces nouveaux territoires. Cependant l'annexion se fit au nom de Napoléon et non pas de Frédéric-Auguste. L'armée du grand-duché fut portée à 60 000 hommes. Cette même année, le 1er décembre, l'*Exposé de la situation de l'Empire*, rédigé par M. de Montalivet, disait nettement : « Le duché de Varsovie s'est agrandi d'une portion de la Galicie. Il eût été facile à l'Empereur de réunir à cet État la Galicie tout entière. Mais il n'a rien voulu faire qui pût donner de l'inquiétude à son allié l'empereur de Russie... Sa Majesté n'a jamais eu en vue le rétablissement de la Pologne. »

Pourtant un grand pas avait été fait vers le rétablissement de la Pologne. En fait de territoires vraiment polonais, il ne restait plus à acquérir que la partie de la Galicie laissée à l'Autriche. Le grand-duché comptait maintenant 4 millions d'âmes et 10 départements. La réforme sociale avait été au moins ébauchée. Le grand-duché, entre la Russie et les deux grands États allemands également privés de toute liberté politique, jouissait d'une constitution ; en somme, Napoléon avait, dans le château de Varsovie, « élevé une tribune au milieu de l'atmosphère silencieuse des gouvernements voisins » (Bignon). C'était quelque chose aussi que d'avoir posé le principe de la liberté du paysan, introduit un code civil imprégné de l'esprit égalitaire

1. Voir ci-dessus, p. 151 et suiv.; p. 172, p. 176.

avec la publicité de la justice. L'armée elle-même était comme une école d'égalité; elle était surtout une école de patriotisme, où les Polonais pouvaient apprendre ce qu'ils avaient toujours ignoré : le sacrifice de ses haines, des intérêts de coterie, à la cause commune. A la tête des ministères on voyait des patriotes éprouvés, quoique le chanoine Kollontaï et les « jacobins » de 1794 eussent été écartés des affaires. C'étaient, à l'intérieur, Stanislas Potocki, président du Conseil; à la justice, Lubienski; aux finances, Matuszewicz; à la police, Sobolewski; comme ministre de la guerre et généralissime, Joseph Poniatowski. Malachowski était président du Sénat. Quoique les mots de *grand-duché* et de *Varsoviens* fussent seuls officiels, on voyait poindre à l'horizon un royaume de Pologne. Et qui en serait le roi? Les uns tenaient pour Davout ou Poniatowski; d'autres affirmaient que ce serait Napoléon lui-même qui poserait la couronne sur sa tête.

A la veille de la campagne de Russie. — La rupture de l'alliance avec la Russie, l'annonce de la campagne entreprise contre elle remplirent d'enthousiasme le cœur des *Varsoviens*. Depuis longtemps des émissaires couraient les campagnes de Lithuanie et la *Marche de Dombrowski* retentissait dans les châteaux des gentilshommes. On y attendait avec impatience l'apparition des *légions* sous les aigles blanches, du grand Empereur avec son armée immense, « une armée telle que le monde n'en avait jamais vu ». Beaucoup de Polonais, hors du grand-duché, étaient prêts à se dévouer si on leur garantissait la *restitutio in integrum*. Sinon ils redoutaient les représailles de la Russie et préféraient se tenir sur la réserve. Sans doute les Français furent accueillis avec sympathie, mais ce fut surtout par la petite noblesse, qui n'avait pas beaucoup à perdre aux réformes napoléoniennes. Le grand poète national Mickiewicz, qui appartenait à cette petite noblesse, et qui vit passer à Kovno le roi Jérôme, a consacré tout un poème, Messire Thadée (*Pan Tadeusz*), à chanter la venue de Napoléon, à rappeler les espérances que l'arrivée des Français avait suscitées :

« Année 1812! Oh! qui a pu te voir dans notre pays! Le peuple l'appelle encore l'année d'abondance, le soldat l'année des

combats; les vieillards aiment à s'entretenir, les poètes à rêver de toi. Depuis longtemps un prodige céleste t'avait annoncée... La guerre! la guerre! Il n'est pas un coin de la Lithuanie où sa rumeur n'ait pénétré... La bataille! Où? De quel côté? demandent les jeunes gens. Ils saisissent leurs armes; les femmes élèvent les mains au ciel. Tous, sûrs de vaincre, s'écrient en pleurant : « Dieu est avec Napoléon! Napoléon est avec nous. »

« O printemps! Heureux qui t'a vu dans notre pays, printemps mémorable de la guerre, printemps de l'abondance. O printemps! Heureux qui t'a vu, riche en blés, en verdure, étincelant d'hommes, plein d'événements et gros d'espérances. Je te vois encore, admirable rêve. Né dans l'esclavage, enchaîné dès le berceau, je n'ai connu qu'un tel printemps dans ma vie. »

L'accueil ne fut point partout aussi enthousiaste que Mickiewicz l'avait vu à Kovno[1] ou que ses souvenirs le lui représentaient. Les troupes françaises avaient pillé sur leur passage et les paysans et les nobles leur en surent mauvais gré[2]. Beaucoup d'entre eux avaient des parents dans les armées russes et l'idée de marcher contre eux les épouvantait.

En Pologne même, tout le monde n'était pas sûr du succès définitif de Napoléon. Quand on apprit à Varsovie l'incendie de Moscou, Kozmian lut à la *Société des Amis des sciences* une ode qui commençait par ces vers : « Où est ce monstre, ce géant, terreur des nations? » A la fin de la séance Staszyc et Matuszewicz lui firent remarquer qu'il ferait bien d'attendre l'issue de la campagne pour l'imprimer.

La Lithuanie fournit à Napoléon cinq régiments d'infanterie, cinq de cavalerie. Au début de la campagne, l'armée polonaise comprenait dix-sept régiments d'infanterie, seize de cavalerie, une division de légions de la Vistule, le corps d'Amilcar Kosinski, l'artillerie et le génie, en tout 87 000 hommes et 25 000 chevaux; 70 000 Polonais environ prirent part à l'expé-

1. Un document littéraire intéressant pour l'étude de cette période est une comédie de Jean Chodzko : *La Lithuanie délivrée ou le passage du Niémen*, imprimée à Minsk en 1812. Malheureusement elle ne se trouve pas à la Bibliothèque polonaise de Paris.

2. Voir ci-dessous, chap. XXIV, *la Campagne de Russie.*

dition : deux corps purement polonais étaient commandés, l'un par Poniatowski, l'autre par Amilcar Kosinski; les autres régiments furent disséminés parmi les corps français. Napoléon comptait sur eux pour faciliter les relations avec les Russes. Comme d'habitude, ils se distinguèrent par leur bravoure. Joseph Poniatowski se signala à Smolensk, à Mojaïsk, à Borodino; Dombrowski fut chargé d'investir Bobrouïsk, tandis qu'une division polonaise assiégait Riga; Kniazewicz, qui s'était retiré en Volynie et qui jusque-là se méfiait de Napoléon, reprit du service, commanda une division et fut blessé au passage de la Bérézina.

Après avoir accompagné la Grande Armée dans sa marche en avant, les Polonais se replièrent avec elle sur la Lithuanie, sur le duché, sur l'Allemagne. S'ils avaient eu des illusions sur les intentions de Napoléon, ils avaient dû les perdre le jour où ils l'avaient vu dépasser Smolensk. Si réellement il avait eu l'intention de leur refaire une patrie, il n'avait qu'à s'y établir, à lui organiser une armée, à lui créer des places fortes, à leur laisser des garnisons. Il aurait porté un coup terrible à la puissance russe et créé sur les derrières de l'Allemagne et de l'Autriche un État feudataire dont le concours lui eût été en tout temps assuré. Il se laissa séduire par le mirage de Moscou; il entraîna les Polonais dans sa ruine. Même après l'échec de cette folle campagne, certains Varsoviens espéraient encore en lui, comptaient sur un retour offensif. Le général Kropinski proféra ces paroles prophétiques : « Napoléon n'a pas voulu faire la Pologne quand il le pouvait; maintenant il le voudrait peut-être quand il ne le peut plus. L'Autriche ne lui prête pas un concours sincère; les Allemands veulent secouer son joug; et nous serons livrés en proie aux étrangers; peut-être même achètera-t-on par notre sacrifice la sécurité de la France. » Ces mots ne sont que le commentaire de ceux que Kosciuszko écrivait naguère d'Amérique à ses compatriotes : « Je ne sais pourquoi, malgré la sympathie qui règne entre les Français et les Polonais, les Français nous abandonnent toujours dans les crises les plus décisives. »

« Napoléon, écrit de Pradt qui avait été son ministre en

Pologne, n'a jamais vu dans les hommes que des projectiles faits pour être lancés contre ses ennemis [1]. »

Le 23 décembre 1812, Alexandre rentrait dans cette même ville de Vilna qu'il avait quittée quelques mois auparavant. Il ne chercha point à se venger de ceux qui s'étaient attachés à la fortune de Napoléon. Il proclama une amnistie générale. Touchés de cette clémence, la plupart des Polonais songèrent à se retourner vers la Russie : Oginski, Czartoryski, Mostowski proposèrent la constitution d'un royaume de Pologne étroitement uni à la Russie.

Le 18 février 1813, les Russes entrèrent à Varsovie. Cette capitale était mal fortifiée et n'avait pour toute garnison que 13 000 Polonais et 2000 Saxons. Ils constituèrent un gouvernement provisoire présidé par le général Lanskoï, composé de deux Russes et de trois Polonais. Zajonczek fut nommé lieutenant impérial; le gouvernement varsovien français se replia sur Cracovie. En fait, le grand-duché créé par Napoléon avait cessé d'exister; il fut maintenu provisoirement jusqu'au moment où l'Europe aurait décidé de ses destinées.

Les Polonais au service de Napoléon. — Les Polonais de la Grande Armée restèrent en général fidèles à leur chef; les uns allèrent renforcer les garnisons des places fortes, Dantzig, Thorn, Modlin; les autres se replièrent sur l'Allemagne. Dombrowski et Poniatowski étaient à Leipzig; ce dernier y conquit le titre de maréchal de France avant de périr dans les flots de l'Elster (19 octobre 1813). Ses compatriotes lui prêtent ces fières paroles : « Dieu m'a confié l'honneur des Polonais, je ne le rendrai qu'à lui. » Dombrowski ramena jusqu'au Rhin les débris de l'armée polonaise. Elle se distingua notamment à Hanau. Un décret du 4 avril 1814 confia au général Krasinski, père du poète, le commandement des Polonais qui servaient dans les troupes napoléoniennes. En abdiquant, l'Empereur n'oublia pas ces fidèles compagnons d'armes. Il stipula qu'ils pourraient rentrer dans leurs foyers avec armes et bagages, conserver leurs décorations et leurs pensions.

1. « Napoléon, disait Matuszewicz, en 1812 n'a jamais voulu sincèrement la résurrection de la Pologne. Il s'est servi de nous autant que nous pouvions lui être utiles pour l'exécution de ses desseins. » (*Mémoires de Kozmian*, t. II, p. 118.)

De son côté Alexandre se montra bienveillant pour l'armée polonaise. Il institua pendant son séjour à Paris une commission chargée de la réorganiser. Elle était composée de Dombrowski, Zajonczek, Wielhorski, Sierakowski et Gedroyc. On verra plus loin le résultat de ses efforts[1].

Dantzig capitula le 17 novembre, Zamosc le 22 décembre, Modlin le 25. Alexandre permit aux Polonais de garder la cocarde nationale. Il proclama une amnistie générale. Dans une lettre adressée à Kosciuszko il lui promit de rétablir sa patrie et permit de faire à Poniatowski des funérailles solennelles : Barclay de Tolly les présida; les deux armées russe et polonaise fraternisèrent dans cette pieuse cérémonie. Alexandre, se rendant au Congrès de Vienne, s'arrêta à Pulawy, refusa les clefs de Cracovie, déclarant qu'il venait en ami et non pas en vainqueur.

Cependant quelques Polonais persistèrent à s'attacher à la fortune de Napoléon, le suivirent à l'île d'Elbe, combattirent sous ses ordres à Waterleo. Parmi les troupes auxiliaires que le grand homme de guerre eut dans ses armées, aucune ne lui donna tant de preuves de vaillance et de fidélité. Sur l'Arc de triomphe de l'Étoile figurent les noms de Dombrowski, de Zajonczek, de Wolodkowicz, de Chlopicki, mal orthographié sous la forme Klopiski, de Sulkowski, de Kniazewicz, de Poniatowski, de Lazowski (ce dernier, né en Lorraine, servait au titre français). A cette liste il faut ajouter les noms des généraux Jablonowski, Grabinski, Dembowski, Bronikowski, Konopka, Krasinski, Sokolnicki, Pac, d'Eslke, Klicki, Wielhorski, Laczynski, Zoltowski, Aksamitowski, Sierawski, Zelinski, Lubienski, Kormatowicz, Stokowski, Fiszer, Niemocinski, Mielzinski, Pakosz, Kossecki. Plusieurs d'entre eux furent blessés au service de la France : beaucoup furent tués. Sans doute, en servant la cause de Napoléon ils croyaient servir celle de leur patrie. La France ne leur en doit pas moins être reconnaissante du sang qu'ils ont versé pour elle. Pendant longtemps ils ont cru qu'elle avait contracté envers eux une dette impérieuse et qu'elle se déciderait quelque jour à la payer.

1. Voir ci-dessous, au tome X, le chapitre qui sera consacré à la Pologne.

La légende napoléonienne. — Dans nul pays européen la légende napoléonienne n'a été plus vivace qu'en Pologne. Le nom de Napoléon a été donné aux enfants; les poètes l'ont chanté. C'est Napoléon restaurateur de la Pologne qui est au fond le héros du *Pan Tadeusz* de Mickiewicz. Vers 1840, une secte mystique fit de Napoléon le Messie qui devait régénérer le monde; Mickiewicz prêcha le culte de ce Messie dans ses leçons du Collège de France. Quand, après le coup d'État du 2 décembre 1851, un neveu de l'Empereur apparut sur le trône de France, quand il reprit vis-à-vis de la Russie l'attitude agressive de son oncle, quand il appela auprès de lui comme ministre un Polonais, fils naturel de Napoléon Ier, beaucoup de Polonais se tournèrent vers lui et crurent que cette fois l'heure du destin était venue.

La vie sociale et intellectuelle. — La période que nous venons de raconter n'est guère favorable au développement de la vie sociale. Cette vie ne se développe que dans quelques villes privilégiées, Varsovie, Cracovie, Vilna, Kréménets ou dans des châteaux isolés; le peuple est encore dans un état de semi-barbarie : peu de villes, peu de bourgeoisie, des chaumières perdues dans la fange, des paysans grossiers, des gîtes misérables, des châteaux « à peu près comme en Espagne », tel est le triste aspect sous lequel les soldats ou les diplomates français dépeignent la Pologne. Par suite des circonstances que nous avons exposées plus haut la situation économique est peu prospère. L'argent s'emprunte au taux effroyable de 72 et même 80 0/0. De grandes familles sont réduites à l'indigence. Dans quelques châteaux, par exemple ceux de la famille Czartoryski, se réunit une élite intellectuelle; dans la plupart, la danse, la chasse et la table charment seuls les longs loisirs d'une vie languissante à laquelle manquent le tumulte et les agitations de la politique. Chez certains nobles on peut signaler de généreux efforts pour réparer les fautes de leurs ancêtres : quelques-uns boudent dans leurs immenses domaines où ils peuvent encore se donner l'illusion d'une sorte d'indépendance. A Varsovie, à Cracovie, on aime furieusement le plaisir, le chant, la guitare et la danse. Bignon, ministre de Napoléon à

Varsovie avant l'archevêque de Pradt, a décrit l'aspect animé de Varsovie pendant l'hiver qui précéda le désastre, des fêtes, des salons, où brillaient les héros polonais, les poètes nationaux, les grandes dames, comme la princesse de Würtemberg, née Czartoryska. Il semble qu'on veuille à tout prix oublier les malheurs passés et se consoler d'avance des misères à venir. « Napoléon, écrivait une femme d'esprit, nous a sauvés par miracle; nous vivons par miracle. »

Nous avons dit plus haut comme Vilna et Kréménets étaient devenues, grâce à l'Université et au lycée, des foyers de vie intellectuelle et d'éducation nationale. Varsovie rivalise avec ces deux villes privilégiées. Elle fonde une école de droit et de médecine, des écoles militaires. La commission d'éducation déploie une louable activité.

La *Société des Amis des sciences* est, malgré son titre modeste, une véritable académie. Elle s'était formée dans les salons de l'archevêque Krasicki, satirique ingénieux, fabuliste aimable qui rappelle tour à tour Voltaire et La Fontaine. Son premier président fut l'historien Albertrandy. Elle a laissé des mémoires estimés.

L'Université de Vilna compta d'illustres professeurs : Sniadecki, Groddeck, Jundzill, Lelewel. On créa des établissements d'enseignement secondaire. Le *Journal* et la *Revue hebdomadaire* de Vilna furent les organes de la renaissance intellectuelle en Lithuanie. Pulawy fut tout ensemble un musée historique et un foyer littéraire. La princesse Marie Czartoryska entreprit d'écrire des livres pour les paysans auxquels on n'avait guère songé jusqu'alors. Cracovie restait encore fidèle à la littérature latine et se rattachait aux traditions de Sarbiewski.

Le goût qui domine à ce moment en littérature est le goût français — sentimentalisme et pseudo-classicisme mêlés. M[me] de Genlis et Delille font fureur dans les salons. On se plaît aux idylles florianesques. Kozmian médite des *Géorgiques* polonaises. Vincent Reklewski (1780-1812), tué à Borodino, s'inspire de la nature dans ses *Chants du village*. Les poètes soldats, Cyprien Godebski (1785-1809), Tymowski (1790-1850), Antoine Gorecki (1787-1861), chantent les exploits des légionnaires et des soldats

de Napoléon. Kazimir Brodzinski (1791-1835), soldat du duché de Varsovie, est déjà un précurseur du romantisme. Le chef de chœur de l'école varsovienne est Julien Niemcewicz (1757-1841), président de la Société des Amis des sciences; poète, historien, romancier, il évoque dans ses *Ballades historiques* les souvenirs de l'ancienne Pologne. Woronicz chante le temple de la sibylle à Pulawy; Felinski (1771-1820), traducteur de Delille, écrit un drame historique remarquable : *Barbe Radziwill.*

La littérature scientifique, historique et philologique est représentée par les deux Sniadecki, par Czacki, par Kollontaï, publiciste aussi remarquable que noble caractère, par Joseph Ossolinski, par les deux Bandtkie, par Staszyc, par les comtes Stanislas et Jean Potocki, par Bogumil Linde, qui donne a la Pologne le premier grand dictionnaire de sa langue. En somme cette période est pour la littérature une période de renaissance. De 1800 à 1806 il paraît annuellement environ 250 ouvrages; de 1807 à 1810, 350, et 400 après 1810.

Le théâtre polonais de Varsovie devient un institut national et dispute au théâtre français et italien la faveur du public. On y joue des comédies, des pièces lyriques empruntées à l'histoire nationale et à la vie populaire. Boguslawski est tout ensemble acteur, directeur, auteur dramatique; Karpinski dirige l'orchestre, écrit des opéras; Elsner, Wejnert rivalisent avec lui. Oginski, l'auteur de *polonaises* célèbres, est peut-être le premier Polonais dont les œuvres soient devenues populaires à l'étranger. La musique n'est pas seulement cultivée dans la capitale; dans les provinces les grandes familles entretiennent des orchestres. Les arts plastiques sont moins bien partagés; cette période agitée a été peu favorable à leur développement. Mais, au point de vue littéraire, elle fait honneur à la Pologne. Elle atteste la vitalité du génie national; elle prépare dignement l'éclosion de l'école romantique.

BIBLIOGRAPHIE

Outre les ouvrages cités t. VIII, p. 370 :

Skarbek (2[e] éd.), *Histoire du duché de Varsovie*, Posen, 1876 (en polonais). — **Finkel**, *Le grand-duché de Varsovie*, dans la Revue *Przewodnik*

naukowy, mars 1896. — **J. Lelewel**, *Analyse et parallèle des trois constitutions polonaises de 1791, 1807 et 1815*; trad. fr., Arras, 1833. — **Ed. Rüther**, *Nap. Ier und Polen*, 1re partie, Hambourg, 1901. — **Kollontaj**, *Remarques sur la situation actuelle du grand-duché de Varsovie* (en pol.), Leipzig, 1881. — **Michel Oginski**, *Mémoires de 1788 à 1815*, Paris, 1827 et 1833. — **K. Kozmian**, *Mémoires de 1780 à 1815* (en pol.), Posen, 1858. — **Niemcewicz**, *Mémoires sur le grand-duché de Varsovie* (en pol.), Varsovie, 1903. — **Françoise Trembicka**, *Mémoires d'une Polonaise* (1764-1830), 2 vol., Paris, 1841. — Comtesse **Potocka**, née de Witt, *Mém.* (1794-1820), publ. par C. Stryienski, Paris, 1897. — **Kraushaar**, *Hist. de la société des Amis des sc. de Varsovie* (en pol.), 7 vol., Varsovie, 1900-1905. — **Ant. Ostrowski**, *Vie de Thomas Ostrowski et esquisse des événements en Pologne de 1795 à 1817* (en pol.), Paris, 1836. — **Soltyk**, *Napoléon en 1812*, Paris, 1833. — **I. Falkowski**, *Tableaux de la vie des dernières générations en Pologne* (en pol.), Cracovie, 4 vol ; d'après les mémoires du général Wybicki et les souvenirs d'H. Falkowski, officier d'ordonnance de Napoléon, puis général. — **Staszyc**, *Coup d'œil sur la statistique de la Pologne en 1807; Esquisse historique de la campagne de 1809*. — **Pradt**, *Histoire de l'ambassade dans le duché de Varsovie en 1812*, Paris, 1827. — **Bignon**, *Souvenirs d'un diplomate; La Pologne, 1811-1813*, Paris, 1864. — **Dembski**, *Pulawy* (en pol.), Cracovie, 1886. — **Mickiewicz**, *Messire Thaddée* (Traduction d'Ostrówski), *Les Slaves*, passim. — **L. Leger**, *Russes et Slaves* (2e série, sur Mickiewicz et le *Pan Tadeusz*), Paris, 1896. — **M. Wojcicki**, *Le cimetière Powazkowski à Varsovie; Œuvres diverses*. — **I. H. de Brandt**, dont le baron Ernouf a publié les *Souvenirs d'un officier polonais* (campagnes d'Espagne et de Russie, 1877), d'après une publication du fils de cet officier, *Aus dem Leben des Generals I. H. de Brandt*, Berlin, 1868 et années suivantes. — **Sulima**, *Les Polonais en Espagne, 1808-1812* (en pol.), Varsovie, 1888. — **S. V. Broeckere**, voir ci-dessus, p. 222. — Général **Szymanowski**, *Mémoires* (1806-1814), trad. fr., Paris, 1900. — Voir ci-dessous, p. 812, sur l'armée polonaise en 1812. — *Mémoires* de **Ciecierski**, de **Kopiec**, de **Wybicki**; de **J. Drzewiecki** (1788-1815), publ. (en pol. par J. J. Kraszewski, Varsovie, 1858; du prince **Adam Czartoryski**, 2 vol., Paris, 1887 — **H. Zoltowski**, *Les finances du grand-duche de Varsovie*, 1815 (en pol.), Posen, 1890-1892. — *La Russie carpathienne sous la domination autrichienne* (en petit russe), Lemberg, 1895. — **Kalinka**, *Vie du général Chlopicki* (en pol.). — **Rzewuski**, *Mémoires de Barthélemy Michalowski* (Roman historique sur la Pologne de 1788 à 1815). — **Th. Morawski**, *Hist. de la nation polonaise*, t. VI. — Sur la comtesse Walewska, voir **Fr. Masson**, *Napoléon et les femmes*, 1893; nouv. édit., 1900.

CHAPITRE XVIII

L'ANGLETERRE

De 1800 à 1813.

I. — Les ministères Pitt, Addington et Fox.

Débat sur les propositions du Premier Consul. — La lettre, mal accueillie, du vainqueur de brumaire à George III [1] ramena Fox à la Chambre, rendit à l'opposition tout son entrain. La cause de la paix devenait plus facile à plaider, tandis que l'obstination du ministère à continuer la guerre malgré le rétablissement de l'ordre en France, et à soutenir les Bourbons, l'exposait à de vives attaques. Le débat s'engagea sur les pièces relatives à la négociation avortée, et sur les désastres récents de la campagne de Hollande. « Il paraît, disait l'opposition, que si notre gouvernement ne peut conclure avec la République française des traités de paix, il peut du moins conclure des capitulations... Vous avez cru des rapports d'émigrés, et vous avez risqué sur le continent une armée anglaise pour la couvrir de honte... Vous dites que vous avez aidé à la victoire de Novi : cela est possible, mais vantez-vous donc d'avoir sauvé une armée autrichienne en faisant écraser une armée anglaise! » Récriminations aussi stériles que méritées. Plus utilement, Tierney

1. Voir ci-dessus, p. 40.

demandait que l'Angleterre séparât sa cause de celle de la maison de Bourbon, dont Canning, entre autres tories, parlait avec une sorte de tendresse : « Ces Bourbons si funestes aux deux pays, disait Tierney, est-ce par reconnaissance pour eux que vous prodiguez notre sang et nos trésors? Ou bien est-ce pour le principe qu'ils représentent? Vous allez donc avoir sur les bras tous ceux qui ne veulent plus de nobles, de dîmes, de droits féodaux, tous les acquéreurs de biens nationaux, tous ceux qui ont porté les armes pour la Révolution française? » Les ministres sentaient bien la faiblesse de leur argumentation sur ce point : mais ils ne déguisaient point leur horreur pour Bonaparte, et Pitt s'exprimait sur son compte avec une véhémence haineuse qui n'était pas sans clairvoyance : « Cet homme, nous le connaissons; il est l'enfant et le champion du jacobinisme. Il est étranger, il est usurpateur : il réunit en lui tout ce qu'un républicain doit blâmer, tout ce qu'un royaliste doit repousser, tout ce qu'un jacobin abhorre. Il n'a donc pas d'autre moyen que son épée pour retenir le pouvoir, et c'est seulement par la conquête et par la gloire qu'il peut le fortifier. » Le ministre ne croyait donc pas à la sincérité des propositions pacifiques, et il appuyait de citations latines, suivant sa coutume, sa défiance a l'égard d'une paix *infida*, *periculosa*.

Toutefois il faisait une concession : « Si nous reconnaissons dans le nouveau gouvernement des conditions de stabilité, nous ne refuserons pas de traiter avec lui. » Il eût été imprudent, en effet, malgré sa belle majorité restée belliqueuse, de heurter de front le sentiment public. Beaucoup pensaient, avec Sheridan, que la France avait profondément changé et que les récriminations sur un passé désastreux étaient inutiles : « Les principes jacobins, si hostiles à la vraie liberté, sont morts de la meilleure mort, non par la force étrangère, mais par leur propre poison. » A quoi bon se demander qui a été l'agresseur, la République ou les monarques? Ils ont obéi à une même conviction, la nécessité de détruire la partie adverse. « De cette source ont découlé toutes les calamités de l'Europe. » Un grand malaise régnait; mauvaises nouvelles, et mauvaises récoltes continuèrent de l'aggraver dans le cours de l'année et

donnèrent aux partisans de la paix, lorsque commençait l'année 1801, une force irrésistible. Précisément alors surgit une grave question intérieure.

L'émancipation catholique et la retraite de Pitt. — Dans la pensée du ministre, l' « Union » de l'Irlande avec l'Angleterre exigeait l'égalité politique des catholiques dans les deux pays. La justice, la sagesse, l'honneur réclamaient également ce corollaire. Les catholiques ne formaient plus une infime minorité de la population anglaise : ils formaient le quart de la population du Royaume-Uni. Leur infériorité blessait donc plus visiblement l'équité. Elle blessait la prudence politique : voulait-on, au lendemain de la révolution irlandaise secondée par les Français, faire du quart des habitants les ennemis de la constitution, presque les ennemis de l'État? Elle blessait l'honneur, car les lords Castlereagh et Cornwallis, parlant au nom du gouvernement, avaient promis l'émancipation au clergé catholique, et obtenu à ce prix l'adhésion de beaucoup de membres du feu parlement irlandais à la ruine de l'autonomie. Les ministres savaient qu'ils se heurteraient, non seulement à l'obstination naturelle de George III, à son horreur des réformes, mais à ses scrupules de roi protestant qui avait juré à son couronnement le maintien de la religion de l'État. Ils préféraient donc mûrir la question entre eux, et obtenir au dernier moment une sanction qu'il ne serait plus temps de refuser. Malheureusement le chancelier Loughborough, ennemi peut-être sincère de la mesure projetée par ses collègues du cabinet, peut-être aussi jaloux de Pitt et voulant le remplacer à la tête du gouvernement, mit le roi au courant

La raison du vieux souverain était chancelante pour la troisième fois. Il avait montré beaucoup de sang-froid lorsque le sous-officier Hatfield tira sur lui, au théâtre, et l'orateur whig Sheridan, prenant sa part de l'enthousiasme loyaliste des spectateurs, avait improvisé des couplets ajoutés au *God save the King*. Mais il restait irritable, d'allure inquiétante. Se croyant en face d'un complot tramé contre sa conscience, il s'écria que tout partisan de l'émancipation catholique serait toujours traité par lui en ennemi personnel. Effrayé d'une crise qui allait,

malgré toutes les concessions, aboutir à une démence de quelques semaines, William Pitt donna sa démission.

Le ministère Addington. — Qui donc allait recueillir cette succession redoutable? Pitt ne voyait pas d'autre candidat possible qu'un de ses amis d'enfance, ami personnel du roi, depuis longtemps appelé par cette double faveur au siège de *speaker* de la Chambre des communes. Le futur lord Sidmouth, malgré les positions éminentes qu'il a presque constamment occupées pendant trente ans, n'a jamais été que ce que nous appelons en France une « utilité ». Peut-être fallait-il un mérite moyen de ce genre entre un ministère sortant aussi fort que celui de Pitt, un roi malade, la minorité catholique désappointée, un chef d'opposition tel que Fox, un négociateur victorieux tel que Bonaparte. Le fait est que ce ministère, regardé comme un bouche-trou, bon pour quelques mois, a duré trois ans. Un peu terne comme son chef, il conservait plusieurs comparses du cabinet précédent, et Sheridan rappelait, avec un humour un peu grossier, ce personnage de la fable qui était si longtemps resté au même banc (et son regard moqueur allait du banc de la Trésorerie à l'ancien Premier qui n'en était pas loin) que lorsqu'il voulut se lever, il laissa son arrière-train attaché au banc. Il présentait pourtant une curieuse figure nouvelle, celle du chancelier lord Eldon : car Loughborough n'avait gagné à ses manœuvres que l'aversion du roi, qui le congédiait avec un titre de comte. Sous son premier nom de Scott, le successeur s'était, aussi bien que le prédécesseu, distingué dans les poursuites politiques. Sous son nom de lord Eldon, il recommençait une interminable carrière : avec lui, avec le *chief-justice* lord Ellenborough, le conservatisme borné et borné prenait plus que jamais possession des hautes magistratures. Quant au roi, remis pour quelques années de ses terribles accès, il eut un moment de bonheur. Le ministère Addington lui rappelait le ministère North, le « ministère du roi ». Aussi reprenait-il son style de ce temps-là, et tout au moins l'illusion, parfois la réalité, du pouvoir personnel.

Les partis et la paix d'Amiens. — La nécessité de conclure la paix n'a pas déterminé la retraite de Pitt; mais cette

retraite a facilité la conclusion de la paix. Pas immédiatement toutefois : c'est pendant la formation du nouveau ministère que l'Angleterre bombarda un première fois Copenhague pour briser la confédération des Neutres; et c'est sous le nouveau ministère qu'elle obtint l'acquiescement du nouveau tsar Alexandre à son droit de visite exercé sur les vaisseaux des neutres. Le même traité ouvrait les ports des pays du Nord aux produits des manufactures britanniques. Les intérêts économiques n'étaient donc pas négligés un seul instant, ils étaient soutenus au besoin par la plus terrible violence. Toutefois Addington et le roi voyaient dans le Premier Consul le vainqueur du jacobinisme, le restaurateur des autels, et, malgré leurs préjugés contre les catholiques, ils lui savaient gré d'avoir rétabli la religion en même temps que l'ordre. C'est aussi un peu à ce point de vue que Pitt se plaçait pour justifier à la fois la guerre que lui-même avait faite, et la paix que faisaient ses successeurs : « Nous avons du moins réussi à dompter la fièvre révolutionnaire et à ruiner les espérances du parti jacobin, dont le système destructeur s'est anéanti lui-même par l'établissement d'un despotisme militaire. » Du reste le grand homme d'État, fatigué et malade autant qu'embarrassé de sa situation parlementaire, qui le forçait à voter pour Addington avec le parti de Fox, résidait à la campagne, ne reparaissait que rarement dans les débats de la Chambre. Ses anciens collègues, Grenville, Dundas, Windham, représentaient dans les deux assemblées son ancienne politique, que lui-même laissait sommeiller en attendant les événements. C'est surtout contre Windham, selon lui le principal obstacle au succès des préliminaires, que s'exhalait la colère du Premier Consul et du *Moniteur*. Quant à Sheridan, il avait une manière à lui d'envelopper Bonaparte et Pitt dans les mêmes sarcasmes, mêlés de bouffonnerie et de redoutable éloquence : « Eh oui! que la France ait des colonies, et qu'un bon commerce fasse de Bonaparte l'ami de la paix! C'est un rude compagnon, d'éducation militaire : mettez-le derrière un comptoir, et vous verrez comme il s'amendera. Que les marchands de Londres fassent donc une souscription pour envoyer au Premier Consul un bon

petit capital, avec lequel il lèvera boutique. Tenez! on parle d'élever à grands frais une statue au très honorable gentleman que j'ai devant moi (Pitt). Envoyez plutôt tout cet argent au Premier Consul... Si l'honorable *gentleman* cherche une place, ou un square, pour ladite érection, je recommande la Banque d'Angleterre. Et la matière de la statue, parlons-en un peu. Pas de l'or! non pas de l'or! Il ne nous en a pas laissé assez pour cela. Prenons du « papier mâché » et de vieilles banknotes. » Lorsque les tiraillements eurent pris fin, lorsqu'un aide de camp de Bonaparte alla porter à Londres le bienheureux document (octobre 1801), le peuple enthousiasmé dételа ses chevaux et le traîna au ministère. L'illumination et toutes les manifestations de la joie publique dépassèrent tout ce qu'on avait vu. Le pamphlétaire Cobbett, revenu d'Amérique, et pour le moment lié avec Windham, écrivait contre la paix, tenait sa porte et ses fenêtres fermées en signe de protestation : le peuple les démolissait. C'est à l'occasion de ces préliminaires que George III changea ses armoiries : les fleurs de lis en disparurent, car le titre de roi de France porté par le roi d'Angleterre n'eût plus été seulement d'une archéologie grotesque, il devenait un non-sens du moment qu'on reconnaissait que le royaume de France n'existait plus. Après de nouvelles discussions, le traité fut signé le 25 mars 1802 [1], mais les esprits clairvoyants ne le croyaient pas durable.

Difficultés économiques. — Deux sortes de nuages, pendant la courte période pacifique, pouvaient faire prévoir le retour de la tempête . le mécontentement du commerce anglais, les plaintes du Premier Consul. Le peuple avait bien prévu que le pain serait moins cher : par suite des arrivages de blé étranger, le prix baissa brusquement. Les manufacturiers avaient espéré un large débouché, le haut commerce un trafic considérable, se fondant de part et d'autre sur les souvenirs du traité de 1786, et des six années de paix qui l'avaient suivi Or le Premier Consul détestait ce traité de commerce, et ne voulait pas entendre parler de le remettre en vigueur. L'agent

1 Voir ci-dessus, p 61.

qu'il envoya à Londres pour en négocier un tout nouveau ne trouva que des expédients impraticables. Donc les nombreux vaisseaux qui s'étaient présentés dans les ports de France, chargés de produits anglais, ayant été refoulés par des mesures douanières, protectrices ou prohibitives, rapportaient dans Londres l'encombrement et le malaise. Les matelots royaux qui se trouvaient en trop par suite de la réduction des effectifs n'obtenaient pas, comme ils l'avaient espéré, du service à bord des bâtiments marchands; ils rôdaient en mendiant sur les bords de la Tamise. Sans doute, les manufacturiers de Manchester et de Birmingham se rattrapaient quelque peu par la contrebande, qui prenait aussi à son service une partie des marins inoccupés. Mais le haut commerce n'avait pas cette demi-compensation, et son mécontentement complet répondait à la complète satisfaction des pauvres. La contrebande se passait de lui; les grands profits du temps de la guerre, provenant des prises et des emprunts, avaient brusquement cessé. Donc le commerce demandait la guerre, et les grands journaux qu'il inspirait poussaient aigrement à la rupture.

Difficultés juridiques : procès de Peltier. — Les publications des émigrés faisaient chorus, avec plus de violence encore, aux périodiques anglais. Bonaparte se plaignait vivement des uns comme des autres. A ses plaintes contre les feuilles britanniques, le cabinet répondait que la liberté de la presse expliquait et couvrait ces écarts, acceptés et subis par les ministres tout les premiers. Il n'avait rien à répondre lorsque le Premier Consul insistait sur les émigrés, sur les conspirations de Cadoudal, sur les pamphlets de Peltier, qui attaquaient sans mesure Bonaparte et sa famille. L'*Alien bill*, répétait le gouvernement français, mettait aux mains de M. Addington toutes les armes nécessaires pour réprimer de pareils abus. A la fin, tardivement, on poursuivit Peltier. Mackintosh le défendit, bien qu'il n'eût plus les opinions exprimées par ses *Vindiciæ gallicæ*; les excès de la Révolution avaient produit sur son esprit le même effet que sur tant d'autres Ce qu'il protégea de son éloquence, c'est la liberté de la presse en tant que liée à la cause de l'indépendance nationale.

Les petits pays où l'on pouvait imprimer ce qu'on voulait, Genève, la Hollande, n'existant plus, l'Angleterre demeurait le seul asile d'une plume sincère : « Si la presse anglaise doit succomber, elle ne succombera que sous les ruines de l'empire britannique. Sentinelles avancées de la liberté, vous luttez aujourd'hui pour le droit de libre discussion contre le plus formidable ennemi qu'il ait jamais rencontré. » L'*attorney general* tint un langage convenable et impartial sur le pamphlétaire qui poussait sans scrupule à l'assassinat du Premier Consul : « Votre verdict doit réprouver tout projet de meurtre. Il fortifiera les relations par lesquelles les intérêts de cette contrée sont liés à ceux de la France. » Trop tard : les jurés déclarèrent Peltier coupable, mais sans effet, car la guerre allait éclater.

Fox et la rupture de la paix. — Après les élections du printemps de 1802, assez favorables aux whigs, Fox, réélu lui-même à Westminster, fit un voyage en France. Il eut des audiences du Premier Consul, avec Erskine surpris de se voir aussi ignoré du grand homme que son compagnon était attendu et accueilli. Dégoûté du gouvernement de son pays, et flatté des applaudissements français, Fox sentait pourtant son patriotisme se ranimer au contact de Bonaparte. Comme on lui faisait voir assez maladroitement, sur un globe, le peu de place occupé par l'Angleterre : « Oui, dit-il, mais par ses vaisseaux elle enserre tout l'univers. » Un geste large complétait la pensée.

Revenu dans son pays, Fox hésitait entre son peu d'estime pour le ministère, son inquiétude sur l'avenir de la constitution une fois encore tenue en échec par la prérogative royale, et la crainte de la guerre terrible qui suivrait de près la constitution d'un ministère nouveau. Il préféra la cause de la paix, fût-elle représentée par un tory médiocre, et lorsque, dès novembre 1802, la question helvétique fit craindre une rupture, il dénonça éloquemment les jalousies commerciales revêtues d'un masque patriotique : « Je suis certain que les manufactures anglaises l'emporteront quand la lutte s'établira entre elles et les manufactures françaises. Qu'on les laisse donc essayer leurs forces, mais c'est à Manchester, à Saint-Quentin que la lice est ouverte... Une partie de notre commerce souffre, cela est possible; mais

cela s'est vu à toutes les époques... Les industries développées par la guerre doivent rentrer, à la paix, dans des limites plus étroites. Que faire à cela? Devrons-nous verser le sang de la nation anglaise pour la cupidité grossière de quelques marchands affamés d'or? » La rupture fut différée. Le ministère Addington organisait loyalement les finances de la paix en supprimant l'*income-tax*, l'armée de la paix en réduisant les effectifs, le régime de la paix en rétablissant les garanties de la liberté individuelle, non sans mettre à l'abri de toute réclamation, par un bill spécial, les agents compromis dans les mesures répressives.

Cependant les colères de Bonaparte au sujet de l'occupation de Malte, ses paroles blessantes sur l'impuissance de l'Angleterre à lutter seule, ravivaient le patriotisme belliqueux des Anglais, et leur fermaient les yeux sur leurs propres torts, au moins aussi graves. On essaya, pendant cette crise diplomatique (février-mars 1803), de combiner un rapprochement entre Pitt et Addington. On n'y réussit point, chacun d'eux voulant rester le maître et s'adjoindre l'autre comme collègue subordonné. La reprise des hostilités fut vivement soutenue par Pitt, vivement combattue par Fox, qui du reste ne se faisait plus d'illusion. Entre ces deux grandes paroles, celle du ministre faisait un effet piteux, mais la volonté du roi le maintenait en place malgré le changement de politique générale qui semblait réclamer un cabinet nouveau. L'arrestation d'environ 10 000 Anglais qui voyageaient en France donnait à l'ouverture des hostilités un caractère implacable, et surexcitait, cette fois, à juste titre, l'animosité britannique.

Insuffisance d'Addington; nouveau ministère Pitt. — La dernière année du ministère, depuis le rappel de l'ambassadeur lord Whitworth en mai 1803 jusqu'à sa démission en mai 1804, fut une des plus pénibles que présentent les annales parlementaires. En toute occasion le public ou les orateurs lui appliquaient, ou sous-entendaient, des accusations d'insuffisance, de médiocrité. Deux oppositions différentes le battaient en brèche, et Pitt, tant qu'il daigna le soutenir contre elles, s'acquitta de cet office comme la corde soutient le pendu. L'op-

position du groupe Grenville reprochait au cabinet de ne pas préparer assez sérieusement la défense du territoire contre les plans d'invasion. L'orateur de ce parti à la Chambre des communes, Windham, le plus anti-bonapartiste des Anglais, aurait voulu, à l'imitation de la France, une nombreuse armée, plus une levée en masse, car, disait-il, « le diamant seul coupe le diamant ». Il fallut Pitt pour ramener ce projet dans les limites raisonnables d'une armée de réserve appuyant l'armée de ligne, plus une levée de volontaires. Addington faisait de son mieux ces préparatifs, comme de son mieux il fortifiait les côtes. Lui-même, comme Pitt et d'autres personnages, se costumait en officier de milice. L'opposition Fox, n'espérant plus la paix, n'avait plus aucune raison d'appuyer un ministère aussi entêté que le roi contre l'égalité des catholiques. Sur ce dernier terrain s'opérait sourdement une coalition des deux oppositions, réunies d'ailleurs par leur mépris commun du cabinet. Canning, la meilleure plume de l'entourage de Pitt, attaquait en prose et en vers la médiocrité gouvernante. Celle-ci en ressentait beaucoup d'aigreur; elle détachait du parti whig ses deux plus mordants orateurs, Tierney, nommé ministre de la marine, et Sheridan. Un peu plus tard (mars 1805), Sheridan expliquera ce changement de front en accusant Pitt de perfidie à l'égard d'Addington, et en disant de ce dernier : « Je l'ai soutenu parce que je regardais son maintien au pouvoir comme une garantie contre le retour du très honorable *gentleman* qui est en face de moi (Pitt), retour que j'ai toujours considéré comme la pire calamité nationale. » Dans la session de 1804, la malveillance de Pitt se déclara par une série de votes qui, ne laissant plus au ministère Addington qu'une majorité décroissante, presque une minorité, le déterminèrent à la retraite.

Qui pouvait lui succéder? Pitt, sans aucun doute. Mais en adoptant quelle combinaison? D'après une opinion de Grenville qui gagnait beaucoup de terrain, il fallait faire face au péril extérieur par un gouvernement affranchi des règles de parti et réunissant toutes les capacités : idée réalisée un peu plus tard par le « ministère de tous les talents ». C'était bien aussi l'idée de Pitt; mais une fois de plus il se heurta contre les

obstinations et les rancunes royales. George III se refusa absolument à laisser entrer Fox; Grenville ne voulant pas entrer sans lui, Pitt revenu au pouvoir dut continuer à peu près le ministère Addington sans Addington. Et encore, au bout de quelque temps, il se sentit tellement faible en face des oppositions reformées contre lui que, pour se maintenir, il subit l'humiliation de rappeler son prédécesseur, Addington, devenu lord Sidmouth.

Administration et procès de lord Melville (1805). — Entre ces deux hommes d'État, la mésintelligence éclata bientôt à propos d'un de leurs collègues. Le seul ministre marquant de son ancien cabinet que Pitt eût ramené avec lui était Dundas, maintenant lord Melville. Depuis un an qu'il dirigeait l'amirauté, sa main ferme et capable se faisait connaître par d'étonnants résultats. On doit lui attribuer en grande partie le succès de la dernière campagne de Nelson. Par malheur, il comptait beaucoup d'ennemis, qui détestaient en lui, non seulement l'inséparable ami du grand chef, mais son caractère et l'Écosse, sa patrie. Les journaux dénoncèrent les malversations de la marine. Le rapport du commissaire chargé de l'enquête, tout en réduisant à leur juste valeur les dires exagérés du premier moment, constata deux sortes d'irrégularités graves : les placements abusifs de fonds disponibles, par un employé que lord Melville avait mal surveillé, et la non-justification d'une somme dépensée par le ministre lui-même. Au fond, bien peu de personnes croyaient Dundas malhonnête; on lui faisait un procès politique plutôt que judiciaire. Comme à plus d'un excellent et énergique administrateur, le soin financier lui manquait. L'histoire peut croire à sa parole lorsqu'il déclara ne pouvoir révéler le secret de la dépense inexpliquée: elle doit blâmer Fox de l'extrême âpreté qu'il apporta dans cette affaire; mais elle peut comprendre aussi le vote de censure proposé par Whitbread. Des incidents pénibles marquèrent cette discussion. Wilberforce, évitant le regard suppliant de son ami Pitt, se prononça pour la censure avec sa grande autorité morale. Le *speaker* se trouva en face d'une assemblée exactement partagée en deux, de sorte qu'il eut à prononcer, à lui seul, sur le sort de l'accusé.

Le successeur d'Addington au fauteuil présidentiel, Abbott (plus tard lord Colchester), qui l'occupa de 1802 à 1817, se recueillit, puis, après une attente cruelle pour lui comme pour tout le monde, blanc comme un linge, il condamna la conduite du ministre. Ce n'était là qu'un vote de censure politique, mais grave, et qui entraînait une poursuite devant la Chambre des lords, Whitbread devant soutenir l'accusation. Le procès proprement dit se terminera, l'année suivante, par un acquittement; mais Pitt ne sera plus en vie lors de cette demi-réhabilitation. La condamnation parlementaire suffisait pour que lord Melville cessât d'être ministre. Ses ennemis exigèrent qu'il fût aussi rayé de la liste du Conseil privé, et lui-même s'interposa pour que le Premier cédât à cette exigence, ce qui eut lieu en effet. Alors coulèrent silencieusement, sous le chapeau rabattu, les fameuses larmes de William Pitt.

Il vengea son vieux collègue sur lord Sidmouth. L'ancien ministre Addington avait assez d'influence sur Abbott pour qu'on lui attribuât la fameuse décision. Lui-même avait montré beaucoup d'animosité contre lord Melville. Le vieux roi, désapprouvant cette fois son ami personnel, ne le retint pas. George III, fou intermittent, presque aveugle, conservait au pouvoir son grand ministre malade, presque mourant.

Découragement et mort de Pitt. — La plupart des nouvelles qui affluèrent pendant les derniers mois de 1805 n'étaient pas faites pour le guérir. La capitulation d'Ulm lui porta un coup dont ne put le relever la victoire de Trafalgar, assombrie d'ailleurs par la mort de Nelson. Du moins connut-il une dernière jouissance de popularité lorsque la foule, s'attelant à sa voiture, le traîna au banquet de la Cité. Comme on buvait au sauveur de l'Angleterre et de l'Europe, il répondit avec une heureuse modestie : « L'Angleterre s'est sauvée par ses propres efforts, et l'Europe sera sauvée par son exemple. » La phrase fut recueillie par un jeune général revenu de l'Inde, Arthur Wellesley, le futur duc de Wellington. Lui-même et son frère aîné le marquis de Wellesley, qui venait de gouverner habilement l'Indoustan britannique, réjouirent de leur conversation les derniers jours de Pitt, dont la haine clairvoyante devinait

peut-être en eux ses vengeurs. Le bulletin d'Austerlitz arrivait en effet, lui montrant que, si la mer était sauve, le continent était perdu. « Roulez cette carte d'Europe, disait-il en montrant la muraille, elle ne servira plus pendant dix ans. » Pitt eut jusqu'à sa dernière heure cet air découragé que Wilberforce appelait « le regard d'Austerlitz ». Il s'éteignait le 23 janvier 1806, plein d'anxiété pour son pays, quelles qu'aient été réellement les suprêmes paroles de son délire, objet d'inutiles discussions. L'animosité de Fox se calmait : *mentem mortalia tangunt*, disait-il, amateur comme son rival de citations latines. Le ministre si cruellement isolé depuis son retour aux affaires se conciliait en mourant l'unanimité de son peuple, auquel il avait fait tant de bien et tant de mal. Comparons ses deux statues, dessinées par les caricaturistes, l'une en 1799, l'autre en 1806. Le piédestal de la première est fait de pierres de taille sur lesquelles on lit : « Taxes de toutes sortes, emprunts, guerre d'extermination. » Le piédestal de la seconde porte cette double inscription : « Intégrité — Il a vécu, non pour lui-même, mais pour sa patrie. »

Le « ministère de tous les talents ». — La succession de Pitt n'était pas commode à recueillir : ni son collègue lord Hawksbury ni lord Sidmouth ne crurent pouvoir l'accepter. On songea un instant au marquis de Wellesley : haute capacité, grands services rendus dans sa vice-royauté asiatique, mais graves responsabilités encourues, nécessité de se justifier, et par conséquent impossibilité de devenir premier ministre. Le même Wellesley traçait en ces termes le programme du cabinet à fonder : contre les dangers qui nous menacent, il faut l'union des talents les plus éprouvés. George III comprit la nécessité de faire taire ses antipathies. La situation réclamait un nom éclatant, et quel autre que celui de Fox? Lorsque lord Grenville, mandé par le roi, lui proposa ce nom toujours écarté jusque-là, il obtint une réponse inespérée : « C'est ce que je pensais, même ce que je voulais. » Fox prit donc le difficile ministère des affaires étrangères avec la direction de la Chambre des communes. L'autre grand chef whig, Grey (en ce moment lord Howick), l'amirauté; le grand avocat Erskine devenait lord

chancelier, lord Fiztwilliam président du Conseil, Windham ministré de la guerre et des colonies. Tous whigs, ou fidèles ou flottants, qui, formant la majorité, valurent à ce gouvernement dans l'histoire l'épithète de whig. Mais ils l'étaient à des doses très différentes, et de plus ils n'étaient pas seuls. Le premier lord de la Trésorerie, Grenville, ne fut jamais, comme son père, qu'un grenvilliste, impossible à classer. Représentaient le torysme pur : le grand juge lord Ellenborough, admis fort peu constitutionnellement dans le ministère; lord Sidmouth, encore cette fois inévitable à cause de l'amitié du roi et des cinquante voix dont il disposait. On comparait ces deux derniers personnages à un vieil intendant et à son dogue, chargés de surveiller les nouveaux serviteurs.

Hésitations et mort de Fox (1806). — Remarquable malgré tout, ce ministère eût peut-être changé les destinées de l'Europe s'il avait duré. Mais un animal à deux têtes est-il viable? Au sujet de la guerre, Fox et Grenville ne représentaient pas du tout la même politique; les patriotes regardaient Grenville comme le vrai successeur de Pitt. De là, tiraillements et négociations impuissantes. La question qui les avait réunis, qui les portait ensemble au pouvoir, c'était l'émancipation catholique. Or que pouvaient-ils devant l'obstination du roi? Tout au plus laisser dormir cette dangereuse affaire. Autre écueil : les accusations contre le marquis de Wellesley les menaçaient d'un procès indou presque aussi gênant que celui de Hastings. L'orateur Fox aurait appuyé l'accusation : le ministre Fox la paralysa. On lui a reproché ce dualisme de conduite, qui s'explique un peu par la nature de son esprit, plus vif que solide, plus brillant que pratique, et peu fait pour le gouvernement; un peu aussi par les circonstances. D'ailleurs il était malade, et son court ministère ne donna pas sa mesure. Félicitons-le pourtant de la part qu'il a prise à la suppression de la traite des noirs. Ce legs de William Pitt, cet entêtement de Wilberforce, sera l'acte suprême (1807) du « ministère de tous les talents », comme l'appelait la haute société, des « broad bottoms », comme disaient irrévérencieusement le peuple et les caricatures. Fox s'éteignit en septembre, dans des pensées patrio-

tiques assez belliqueuses, à temps pour éviter le bulletin d'Iéna, qui lui aurait fait presque autant de peine qu'à son grand rival celui d'Austerlitz.

Les militaires catholiques et la chute de Grenville. — Les témoignages contemporains diffèrent sur l'accueil fait par le roi à la nouvelle de la mort de son éloquent ministre : suivant les uns, joie non dissimulée ; suivant les autres, respectueuse affliction. En tout cas, il accepta les modifications que proposait Grenville et qui n'altéraient pas le caractère du cabinet : le premier ministre prenait le service de Grey, qui succédait à leur collègue défunt ; comme personnage nouveau, lord Holland, neveu de Fox. La balance des partis restait donc la même, l'orientation seulement un peu plus guerrière : disposition que fortifièrent les élections d'octobre. Le nouveau parlement se prononça pour la continuation plus énergique de la guerre et n'écouta pas sans faveur, à ce sujet, les éloquentes doléances de Canning, un « talent » imprudemment laissé à l'écart. Cela ne pouvait affaiblir Grenville, dont la politique personnelle répondait à ce programme. Il semblait même bien établi lorsqu'un écueil à la fois militaire et religieux le fit sombrer brusquement d'une façon fort peu constitutionnelle. Il croyait à bon droit qu'une armée engagée dans une lutte terrible devait être à l'abri des étroitesses confessionnelles, qu'un catholique, dans cette armée remplie d'Irlandais, devait pouvoir s'élever à tous les grades. George III semblait avoir compris cette mesure si raisonnable, lorsque tout d'un coup il refusa son consentement. Il ne se contenta même pas du silence de Grenville sur cette question ; il exigea de lui la promesse de ne plus lui proposer aucune concession en faveur des catholiques. Les ministres eurent la dignité de se refuser à cette sommation, et le tort de se retirer (mars 1807). Sheridan disait : « On a vu des gens se jeter la tête contre un mur ; on n'en avait pas encore vu construire un mur tout exprès pour se jeter dessus. » Près de la moitié de la Chambre vota une sorte de blâme contre la conduite royale. Mais cette conduite incorrecte était populaire : on le verra bien lorsque de nouveaux ministres dissoudront cette assemblée si récemment élue. Au cri

de *No popery!* poussé par Perceval, les électeurs vont envoyer à Westminster une majorité pleine de passion contre les catholiques, la paix et les réformes.

II. — Gouvernement des tories intransigeants.

Le cabinet Portland (1807-1809). — Le ministère qui sortait de cette crise plus royale que parlementaire, dernier effort de la volonté de George III, présentait dans son personnel et dans son programme une signification très nette : victoire, pour longtemps définitive, du torysme opiniâtre. Pourtant l'unité de direction lui manquait : des collègues de Pitt sans Pitt, autant vaut dire un corps sans tête. Assez mal ensemble du vivant du grand chef, et depuis lors n'ayant point prévu la prompte chute des « Talents », leur retour au pouvoir les surprit désorganisés. Faute d'une vraie direction, ils prirent pour étiquette le vieux duc de Portland, comme un semblant de garantie d'une modération relative. Rien de moins modéré que ses associés : Perceval, lord Hawksbury, lord Eldon, Canning, lord Castlereagh. Le chancelier de l'Echiquier, Spencer Perceval, habile avocat de grande naissance, s'était déclaré avec violence contre l'égalité politique des catholiques, blessante pour ses croyances, mais surtout menaçante, selon lui, pour la sacro-sainte et immuable Constitution. Lord Eldon redevenait grand chancelier, cette fois pour vingt ans : autre légiste savant, mais entêté et réfractaire à toute réforme. Lord Hawksbury, bientôt comte Liverpool, complétait le trio d'honnêtes gens tenaces. Les deux hommes d'action, chargés de la terrible lutte contre Napoléon, l'un à la guerre, l'autre aux affaires étrangères, étaient Castlereagh et Canning. Tous deux du même âge que l'Empereur et ses irréconciliables ennemis. Cette seule passion les unissait aux trois bornes, leurs collègues : car autrement Canning n'était point si aristocrate ni si immobile, Canning et Castlereagh n'étaient point si ennemis de l'émancipation catholique, par eux soutenue autrefois et plus tard. Le fait dominant est celui-ci : au moment où

Napoléon achève la conquête du continent sur le radeau de Tilsit, l'Angleterre vient de passer en des mains résolues à ne jamais serrer la main du conquérant, à ne jamais entrer en contact avec lui que pour l'étrangler.

Cette haine explique des actions violentes jusqu'à la maladresse. Les « ordres du Conseil », répondant au décret de Berlin, vexèrent les États-Unis en imposant à leurs navires l'escale de Londres ou de Malte avant leur entrée dans les ports soumis à l'influence française. L'agression contre Copenhague indigna l'honnête George III, qui félicitait l'officier chargé de porter une sommation au prince de Danemark de l'avoir trouvé au rez-de-chaussée; car, disait-il, si vous l'aviez trouvé au premier étage, il vous aurait fait descendre l'escalier à coups de pied; elle souleva l'indignation même dans le parlement, et Canning ne trouva pour la justifier que de pitoyables sophismes. Les violences de son ennemi en Espagne lui fournirent une précieuse revanche. « Les ministres, dit-il, déclarent que l'Angleterre est très disposée à aider l'Espagne dans l'entreprise magnanime qu'elle veut accomplir. » Et le whig Sheridan disait : « Bonaparte n'a eu jusqu'ici contre lui que des princes et des ministres; il est temps de lui montrer ce qu'il doit redouter d'une nation. Je demande que l'Angleterre vienne au secours du peuple espagnol. »

Scandales et discordes militaires (1809). — La politique intérieure fut profondément troublée toute cette année-là par les questions relatives à l'armée. La nomination vénale des officiers éclaboussa jusqu'au trône; une expédition malheureuse manifesta les défauts de l'administration; la diversion espagnole fut aigrement contestée; et, conclusion de toutes ces querelles, un duel entre les deux plus habiles ministres les écarta du gouvernement.

Le duc d'York, second fils du roi, commandait en chef l'armée britannique, malgré les mauvais souvenirs de la guerre contre la Révolution. Il avait eu des relations prolongées avec une mistress Clarke, puis s'était brouillé avec elle. Un colonel, membre du parlement, recueillit les aveux que la colère dictait à cette dame, et l'accusa d'avoir, avec la complicité du prince,

vendu des commissions militaires. Une enquête scandaleuse montra que le duc d'York avait tout au moins commis de coupables imprudences; il dut peut-être aux efforts de Perceval et de Canning son acquittement, mais donna sa démission. Deux ans plus tard il reprendra ses hautes fonctions, cette fois avec capacité et succès. Pour le moment l'effet sur le public et sur la famille royale est plus que fâcheux : si le prince de Galles reste insensible, la reine et les princesses tombent malades de chagrin; quant au vieux roi, ébranlé par ce nouveau coup malgré sa ferme attitude, il s'achemine rapidement vers la perte finale de sa raison.

Les Anglais étaient déjà maîtres de la plupart des colonies françaises : les Antilles, la Guyane, le Sénégal. En 1810, ils s'emparèrent de l'île de France. Le 11 avril 1809, ils attaquent une flotte française en rade de l'île d'Aix et lui brûlent 6 vaisseaux et 2 frégates. L'Autriche, alors en lutte contre Napoléon, espérait d'eux une diversion efficace dans l'Allemagne du Nord, où elle essayait de soulever « la guerre des peuples ». Le nouveau ministère britannique n'entendait pas porter si loin ses efforts. Il avait conçu le dessein de surprendre Anvers [1] et de détruire le port, qui était, suivant l'expression de Napoléon, un pistolet visant le cœur de l'Angleterre, et, profitant du mécontentement des Hollandais partagé par leur roi Louis Napoléon, d'insurger les provinces bataves, peut-être de soulever la Belgique et le nord de la France. On arma 40 vaisseaux, 36 frégates, avec de nombreux transports, montés par 30 000 hommes d'équipages et 40 000 soldats. L'expédition débarqua dans l'île de Walcheren, enleva le port de Batz (3 août), assiégea Flessingen. En l'absence de Napoléon, occupé à la guerre d'Autriche, Fouché mobilisa les gardes nationales, Clarke, ministre de la guerre, fit partir les gendarmeries et les hommes des dépôts. Les Anglais, à peine maîtres de Flessingen (6 août), trouvèrent Anvers en état de défense, l'Escaut bordé de batteries, 100 000 Français, Belges et Hollandais, sous les armes. Ils se mirent en retraite, ayant perdu

1. Voir ci-dessus, p. 167.

10 000 hommes dans les marais de Walcheren, abandonnant Flessingen que sa garnison dut évacuer (24 décembre).

L'entreprise de Walcheren, que nous n'avons pas à raconter, échoua en grande partie par la faute de Castlereagh, habituellement bon administrateur. Pour la diriger, ses préférences aristocratiques lui dictèrent le choix médiocre de lord Chatham. Son manque d'humanité lui fit négliger les précautions médicales nécessaires pour débarquer dans une région malsaine. L'enquête qui s'ensuivit était tellement désagréable pour l'Angleterre que les procès-verbaux de la Chambre et d'une commission spéciale remplirent les colonnes du *Moniteur* français pendant les premiers mois de 1810.

Déjà les suites de cette affaire avaient disloqué le gouvernement. Ses deux vrais chefs, élèves de Pitt et fonctionnaires de son administration, Canning et lord Castlereagh, depuis longtemps ne s'aimaient pas. L'aristocrate qui faisait à Wilberforce l'effet d'un animal à sang froid et le vif et ardent fils d'une actrice ne pouvaient se convenir. Des questions d'intérêt aggravèrent cette antipathie. Ils n'étaient même plus d'accord sur la meilleure manière de nuire à Napoléon, Canning appuyant sur la diversion espagnole, Castlereagh sur la grande guerre directe. Or ce dernier système venait d'échouer piteusement sur les bords de l'Escaut. Les propos s'envenimèrent, les projets aussi : Canning voulait remplacer son rival par l'aîné des Wellesley, qui aiderait puissamment son frère dans la Péninsule. Castlereagh, offensé qu'on eût négocié son renvoi sans le prévenir, provoqua le ministre des affaires étrangères. Tous deux donnèrent leur démission pour se battre au pistolet, sans autre résultat grave que la retraite momentanée des deux champions.

Le ministère Perceval (1809-1812). — Le vieux duc de Portland avait essayé d'empêcher cet éclat par des réticences maladroites qui n'eurent d'autre effet que de le précipiter. Affligé de ce duel qui scandalisait le roi et d'ailleurs malade, il se retira, ne tarda pas à mourir. C'était un utile prête-nom qui disparaissait, démasquant la rivalité de Perceval et de Canning à la tête du parti tory. Aucun des deux n'acceptait les arrange-

ments conçus par l'autre pour rendre possible le partage du ministère entre eux; aucun d'eux ne voulait servir sous la suprématie de l'autre. Canning, déjà compromis par son duel, se perdit pour longtemps par ce refus. Son contemporain Wilberforce et notre contemporain M. Spencer Walpole s'accordent à dire que, s'il avait su alors se contenter du second rang, il serait arrivé au premier en 1812; lui-même ne s'en est jamais consolé. Lord Sidmouth et d'autres refusèrent les ouvertures de Perceval, qui se forma difficilement un cabinet assez médiocre. Le plus distingué de ses collègues était le marquis de Wellesley, autocrate asiatique [1] peu fait pour la vie parlementaire, surtout avec un chef au-dessus de lui. Les deux ans et demi du ministère Perceval furent les plus difficiles à passer de toute l'époque napoléonienne, dans le complet isolement de l'Angleterre entre la paix de Vienne et la marche de la Grande Armée vers le Niémen. C'est alors que nous pouvons le mieux étudier la double opposition, whig et radicale, ainsi que la crise commerciale et monétaire déchaînée par le Blocus.

Vieux et jeunes whigs. — La longue domination du torysme n'avait subi qu'une courte interruption, suffisante néanmoins pour ranimer les whigs. Ils pouvaient regretter l'éloquence et la générosité de Fox, plutôt que sa direction compromettante et maladroite. Un chef, il est vrai, leur manquait dans la Chambre des communes, le comte Grey se trouvant appelé à la pairie par la mort de son père. Sheridan ne pouvait en tenir lieu : on ne le lui cacha point; sa pénible vieillesse commençait. Non seulement les désordres de sa vie, mais une certaine indépendance patriotique, aussi hostile à Napoléon que celle des tories, une certaine aigreur contre ses amis, si vive qu'en 1811 il déconseillera au prince-régent de prendre un ministère whig, toutes ces causes, bonnes ou mauvaises, l'isolaient, lui ôtaient sa popularité. En 1812, il perdra son siège, par conséquent son immunité parlementaire, et ses derniers jours seront en proie aux attaques des créanciers. Ainsi finira tristement le dernier representant de la plus grande généra-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 921 et suiv., et ci-dessous, le chapitre *Asie*.

tion d'orateurs qu'ait jamais entendue le parlement britannique.

Restaient, plus jeunes que Sheridan, mais témoins de la même époque, Whitbread, Tierney et Windham, le premier avec son libéralisme humain, le second avec ses sarcasmes redoutés, le troisième avec sa célèbre violence, qui s'attaque aux auteurs de l'entreprise de Walcheren, mais aussi avec son libéralisme religieux qui fait de lui, comme dans sa jeunesse, un demi-whig. Bientôt Windham mourra, victime de son dévouement à secourir des incendiés. Grenville, autre demi-whig, siégeant parmi les lords, l'opposition dans les Communes réclame un chef nouveau et des talents nouveaux. En effet les habitudes aristocratiques des whigs repoussent un *leader* tel que Tierney, très riche, mais simple fils de marchand. Le leader sera donc Ponsonby, d'une puissante famille irlandaise. Remarquons ici l'énorme importance des Anglo-Irlandais depuis l'Union : ils fournissent au parlement de Londres les deux conducteurs des partis, Ponsonby et Castlereagh, les deux plus grands orateurs des partis, Grattan et Canning. On a pu dire à ce propos : *Græcia capta ferum victorem cepit.*

Précisément alors la petite Écosse, qui donne à l'Angleterre de grands écrivains, lui donne aussi deux jeunes talents parlementaires. Horner et Brougham étaient en effet deux enfants d'Édimbourg, ville où en 1802 ils avaient fondé avec Jeffrey la célèbre *Revue*, organe et force du libéralisme dans les deux pays. Natures fort différentes d'ailleurs : Horner, économiste, précurseur du libre-échange, discuteur financier très écouté, malgré sa mince origine; Brougham, avocat lettré, brillant au point de susciter les jalousies et d'entraver ses propres débuts, mais attaquant déjà l'esclavage, les mauvaises mesures du Conseil contre le commerce américain, les mauvais procédés du prince de Galles envers sa femme. Il mérite déjà cette belle devise (Reeves) : « champion de tous les droits, vengeur de toutes les injustices ».

Enfin sir Samuel Romilly. Sa gloire, et un peu aussi celle de la France protestante, berceau de ses ancêtres, est d'avoir ramené humanité dans le code pénal britannique. Ses séjours à Genève

et à Paris, sa longue expérience d'avocat, sa courte et récente expérience de *solicitor général* lui avaient inspiré l'horreur des lois qui multipliaient la peine de mort pour les moindres délits. Une fois député, il présenta des bills de réforme qui réussirent difficilement auprès de ses collègues, pour se briser ensuite contre la résistance de lord Eldon. Mais Romilly, non moins tenace, revenait à la charge, rompait au moins quelques mailles du filet par lesquelles sa réforme passera après sa mort.

Les radicaux : Cobbett et Burdett. — Malgré l'obsession napoléonienne et les épreuves de toute sorte qu'elle infligeait, le radicalisme n'avait pas disparu. Deux hommes le représentaient alors à des degrés différents, mais sans que les nuances qui les séparent fissent obstacle à leur bonne entente : le fermier pamphlétaire Cobbett, le riche député baronnet sir Francis Burdett. Le caractère tantôt changeant, tantôt obstiné de Cobbett s'était décidé en faveur du radicalisme. L'autorité voyait de très mauvais œil sa feuille hebdomadaire le *Register*, rédigée par lui seul, de cette même plume saine et vigoureuse qui a écrit les *Avis aux jeunes gens* et de nombreux ouvrages. En 1809 parut un article qui stigmatisait la fustigation infligée à des soldats anglais en présence de soldats allemands. Cette attaque à la discipline parut dangereuse, et Cobbett se vit condamner à mille livres sterling d'amende, plus deux ans de prison. Quand il fut libéré, Burdett présida un banquet en son honneur. Burdett sortait d'aventures tragi-comiques. Son projet de réforme électorale, en pleine réaction de 1809, paraissait déjà fort insolent. Ne proposait-il pas que tous les comtés fussent divisés en circonscriptions électorales, dans chacune desquelles tous les citoyens payant l'impôt éliraient un député? Quinze voix seulement l'approuvèrent. Aussi, lorsque cet original se leva (1810) pour contester à la Chambre des communes le droit d'emprisonner ceux qui lui avaient manqué de respect, surtout lorsqu'il maintint son dire dans une lettre adressée à ses électeurs, la Chambre s'estima offensée par lui, accepta son défi, et chargea le *speaker* de le faire conduire à la Tour. Sir Francis se retrancha dans sa maison, mit à la porte le sergent d'armes chargé d'un mandat suivant lui illégal, et soutint un siège de

trois jours contre la force armée. Le peuple avait pris son parti contre la tyrannie parlementaire. Enfin on conduisit Burdett à la Tour. Fort têtu et fort riche, il épuisa tous les degrés de juridiction pour établir son bon droit. La Chambre obtint gain de cause, mais tant d'ennuis la guérirent de sa prétention à l'infaillibilité, et la fameuse prérogative d'emprisonner tomba en désuétude. Voilà comment, même dans une pareille époque, le libéralisme ne laissait pas prescrire son droit au progrès.

Le commerce et le Blocus. — C'est sous le ministère Perceval, de 1810 au printemps de 1812, que le système continental[1] produisit en Angleterre les effets désastreux attendus par Napoléon. Pendant les premières années de cet étrange régime, le commerce britannique en avait autant profité que souffert. La contrebande des soi-disant neutres ou des *smoglers* anglais pénétrait quelquefois sur les côtes de France, largement et puissamment sur les côtes de la Hollande, de la Russie, de l'Allemagne du Nord. La guerre d'Espagne et la complète possession de l'Océan ouvraient aux manufactures anglaises l'immense débouché des colonies espagnoles. Aussi la production industrielle, loin de se ralentir, n'avait cessé de s'activer. Elle se surchauffait sans prudence, augmentant le paupérisme en même temps que l'extrême richesse.

Voici comment. Les bras, loin de manquer, fourmillaient dans les centres industriels, par suite d'une natalité abondante que ne compensaient pas, comme sur le continent, les vides opérés par la grande guerre : si peu de vrais soldats anglais figuraient dans l'armée royale, essentiellement irlandaise et mercenaire! Or c'était une époque d'implacable individualisme économique. Le fabricant profitait de la situation pour abaisser les salaires, et, afin de s'enrichir plus vite, plus vite encore, produisait au delà des commandes. Mais de quoi vivaient ces ouvriers si nombreux, si mal payés? D'un pain horriblement cher. Les propriétaires, les gros fermiers voulaient gagner eux aussi, et ils gagnaient en effet : jamais la terre n'avait rendu autant d'argent, ni ne s'était aussi bien vendue. Pourquoi? Parce

1. Voir ci-dessus, p. 409.

que le blé continental n'arrivait plus que difficilement, et que le blé national se vendait deux fois plus cher que pendant la courte durée de la paix d'Amiens. Inévitable effet de la guerre, dira-t-on. Soit, mais, disons-le à la honte des classes aisées, maîtresses du parlement et de la loi, si les prix venaient à baisser, un droit très fort sur le blé continental ou américain servait à les relever. Une prospérité aussi inégalement répartie et aussi factice ne pouvait résister à de nouvelles attaques; et il se produisit en effet deux nouveautés terribles.

D'abord les mesures douanières, si lucidement exposées par M. Thiers, qui suivirent la réunion de la Hollande et l'occupation des ports allemands. Pour décourager la contrebande, Napoléon saisit ses énormes magasins et accepte machiavéliquement les denrées prohibées moyennant un droit de 50 p. 100. Résultat immédiat : le prodigieux encombrement des docks de Londres qui regorgent de sucre, de café, de coton, de tabac, d'indigo refoulés de toutes parts; l'avilissement de ces marchandises; un peuple crevant d'épicerie et manquant de pain.

Ensuite la rupture commerciale avec les États-Unis [1]. Cette neuve puissance maritime, ayant essayé sans succès plusieurs moyens de punir à la fois la France de son Blocus et l'Angleterre de ses « Ordonnances du Conseil », prit un parti très adroit. Elle offrit à celle des deux rivales qui ferait exception à ses mesures de rigueur en faveur des Américains d'interdire à son ennemi tout commerce avec l'Amérique. Napoléon accepta, et en conséquence les États-Unis supprimèrent toute relation d'affaires avec l'Angleterre et ses dépendances. Résultat immédiat : diminution énorme de l'exportation anglaise dès 1811, malgré l'ouverture plus large et plus franche des ports russes.

Aussi rien de plus horrible dans l'histoire économique que la situation du peuple anglais dans l'hiver de 1811 à 1812. Aux causes indiquées était venu s'ajouter un redoublement d'irritation des ouvriers contre l'emploi redoublé aussi des machines, qui, réclamant moins de bras, faisaient baisser encore les

1. Voir ci-dessous, chap. XXIX, *l'Amérique*.

salaires. Alors éclatèrent les séditions des *luddites* ou briseurs de machines, séditions qui firent couler le sang, et que l'on réprima à York, par exemple, en pendant douze émeutiers le même jour. Les crimes ordinaires se multipliaient par suite de la détresse générale, et l'élévation de la *taxe des pauvres* soulagea moins les misérables qu'elle n'acheva d'écraser les classes moyennes. Tout le monde souffrait.

Or et papier. — Napoléon avait voulu atteindre les maisons de commerce de la Cité et la Banque d'Angleterre. Les banqueroutes se succédaient, malgré un secours de six millions sterling, que le parlement vota et fit distribuer par des commissaires aux négociants menacés. De plus, sur toutes ces marchandises dépréciées par l'encombrement, denrées coloniales, produits des manufactures anglaises, était émis un papier de commerce qui chargeait le portefeuille de la Banque. Celle-ci soutenait pourtant, jusque vers 1809, avec un étonnant succès, le crédit de son papier-monnaie, qui depuis la crise de 1797 était le moyen de paiement le plus habituel. Entre les banknotes et l'or, différence insignifiante.

Mais de 1810 à 1813 l'écart entre ces deux valeurs augmente rapidement; il finira par être d'un quart. Encore un effet de la guerre et du blocus. Tous les paiements que l'Angleterre faisait pour ses échanges avec le continent se soldaient en or. Beaucoup d'or également était drainé par les dépenses de la guerre d'Espagne; et précisément alors l'extraction de l'or dans l'Amérique espagnole diminuait par suite du désordre des révolutions dans ces pays. Le député écossais Horner obtint du parlement la nomination d'une commission monétaire, et lui-même, comme conclusion de l'enquête, demanda que dans un délai maximum de deux ans la Banque reprît ses paiements en numéraire. Mais le député tory Vansittart, bientôt après chancelier de l'Échiquier, avança cette maxime hardie que le papier de la Banque avait proprement la valeur de la monnaie légale du royaume. Le premier ministre soutint Vansittart, et la Chambre repoussa la mesure proposée. Protestation des économistes opposants, entre autres lord King. Lord King et quelques autres propriétaires informent leurs fermiers que désormais ils n'accepteront

plus le papier qu'en tenant compte de l'écart entre sa valeur courante et celle de l'or. Des clameurs leur répondent, et le gouvernement se voit obligé d'aller plus loin qu'il n'aurait voulu. Un nouveau bill établit le cours forcé des billets à leur valeur nominale. Toutes ces discussions fournissaient des arguments aux adversaires de la guerre à outrance.

La diversion espagnole : les Wellesley. — L'opinion en Angleterre a souvent varié au sujet de la guerre d'Espagne. Même depuis, lorsque le succès final aura tranché la question, des hommes compétents soutiendront que l'armée anglaise, employée directement dans la grande guerre, de 1812 à 1814, aurait rendu de meilleurs services. A plus forte raison, pendant les angoisses de 1809, surtout dans l'hiver de 1810 à 1811, lorsqu'on se demandait si les dernières troupes britanniques n'allaient pas être jetées à la mer, l'opposition avait beau jeu de sonner l'alarme. Contre l'opportunité de la diversion espagnole, le belliqueux lord Grenville faisait chorus au pacifique lord Grey, et tous deux aux whigs de la Chambre des communes, qui regardaient l'entreprise des frères Wellesley comme une folie de don Quichotte. Le premier ministre, bien qu'obstiné dans la guerre comme en toutes choses, s'inquiétait des nouvelles de la Péninsule, et répugnait aux sacrifices qu'elle demandait. Son antipathie personnelle contre son collègue des affaires étrangères s'envenima d'autant, et le marquis, de son côté, le supportait tout juste. Ce n'est pas tout : les deux frères Wellesley, qui d'abord avaient embrassé d'une ardeur égale la cause de l'insurrection ibérique, commençaient à différer d'idées, ce qui leur arrivera souvent par la suite. Wellesley le ministre doutait parfois de cette guerre interminable; l'infériorité légale des catholiques lui paraissait une dangereuse injustice et lui rendait encore plus insupportable le caractère de Perceval. Au contraire, le nouveau lord Wellington, conservateur intraitable pour les questions intérieures, soutenait, au besoin tout seul, que la guerre d'Espagne était le seul moyen d'abattre Napoléon. Et la mauvaise fortune de l'Empereur, si frappante dans ces affaires d'Angleterre, a voulu que, précisément au moment où le Blocus sortait ses effets terribles, c'est-à-dire au commence-

ment de 1811, le succès de Wellington, défenseur de Torrès-Vedras, soit venu rassurer les tories et forcer l'admiration des whigs. Dès lors, malgré les résultats douteux de la campagne de 1811, il ne fut plus sérieusement question d'abandonner l'Espagne, où, dès le printemps de 1812, le tenace général prendra la redoutable offensive que l'on connaît.

La Régence; assassinat de Perceval. — La même réflexion s'impose quand on pense aux conséquence qu'a produites et à celles qu'aurait dû produire la folie définitive de George III. On avait toujours supposé que, dans cette éventualité, le prince de Galles prendrait un ministère wihg et pacifique. Dans l'automne de 1810 un personnel était prêt, comme vingt-deux ans plus tôt. Comme alors aussi, le ministère menacé traîna les choses en longueur en suivant la procédure de Pitt, quitte à se faire accuser par Horner de « lenteurs préméditées », par Romilly de « ruses frauduleuses ». Seulement le 15 janvier 1811 la régence fut décernée au futur George IV, mais pas tout de suite dans sa plénitude : des « restrictions » provisoires, stipulées pour la durée d'une année, retardaient la complète dépossession d'un roi qui pendant ce délai conservait quelque chance de se rétablir. Sans doute le régent pouvait, sans attendre, renvoyer un ministère dont le chef surtout lui déplaisait; mais quelle responsabilité au moment où la persévérance de Wellington était enfin récompensée! Un an plus tard, le prince négociait avec les chefs whigs, peut-être sans grande envie de réussir. Grenville et Grey n'estimèrent pas que l'on proposât une place suffisante à leurs personnes ou à leurs idées. Perceval s'étant rendu nécessaire, sa querelle aiguë avec Wellesley se termina par la retraite du marquis. Son successeur, lord Castlereagh, encore plus hostile à Napoléon, paraîtra bientôt dans la coalition européenne avec tout le prestige d'un roi absolu.

Le 11 mai 1812, trop tard pour que la mort du premier ministre anglais changeât rien à la marche des choses, un homme aigri, à l'esprit dérangé, s'armait d'un pistolet et pénétrait dans le vestibule de la Chambre des communes. Il voulait tuer lord Gower, ancien ambassadeur en Russie, dont il

croyait avoir à se plaindre. Lord Gower ne venant pas, cet homme, nommé Bellingham, tua Perceval.

Le ministère Liverpool (1812). — Le régent devait encore remanier tout au moins son ministère. Sans changer de politique, il aurait voulu y ramener les talents de Wellesley et de Canning, y introduire ceux de Grey et de Grenville, mais aucun de ces hommes d'État n'acceptait la direction de lord Liverpool, qui restait ancré au pouvoir, et qui allait conserver quinze ans la dignité de Premier. N'aimant guère le changement, il ne se donna pour nouveaux collègues que deux médiocrités recommandées par lord Sidmouth, à savoir lord Bathurst et Vansittart, avec lord Sidmouth lui-même à l'intérieur. Loin d'être moins belliqueux, le nouveau cabinet le fut davantage. Perceval venait de repousser les offres pacifiques de Napoléon; mais il allait s'arranger avec les États-Unis, tandis que Liverpool acceptait leur déclaration de guerre, qui d'ailleurs arrivait trop tard pour sauver la cause française. Le parlement, réuni en novembre, entendit célébrer la victoire de Salamanque et la résistance des Russes : il vota un secours aux Russes victimes de la guerre, mais les récentes opérations en Espagne attirèrent sur le ministère les critiques les plus diverses.

Dans la session rouverte en février 1813, la Chambre paraît sur le point d'en finir avec l'émancipation catholique, dont l'adversaire le plus acharné était mort. Mais d'autres conservateurs veillaient. Un bill présenté par Grattan avait obtenu 345 suffrages contre 203. Fort habilement, le *speaker* Abbott proposa que l'on maintînt, pour les sièges parlementaires, l'incapacité des catholiques. Cette réserve triomphant à quatre voix de majorité, Ponsonby, au nom de l'opposition, retira le bill. L'irritante question était encore ajournée. Les militaires catholiques n'obtenaient que certaines facilités pour la célébration de leur culte.

Princes et princesses (1813). — Une autre affaire, très mauvaise pour la dynastie, produisit un scandale parlementaire, qui ne fut ni le dernier ni le plus grave. Le prince de Galles, pressé par son père de faire une fin (1795), avait consenti, moyennant que l'on payât ses dettes, à épouser une de

ses cousines d'Allemagne, Caroline de Brunswick. De ce mariage presque immédiatement malheureux était né un seul enfant, la pauvre et bonne princesse Charlotte, héritière en second rang de la couronne d'Angleterre. La conduite de la mère, séparée de sa fille et abandonnée de son mari, fut l'objet d'une accusation (1806) et d'une enquête, au cours de laquelle Perceval et lord Eldon lui servirent de conseils, un peu avant leur entrée au ministère. Une fois au pouvoir, ils engagèrent George III, qui ne demandait pas mieux que de les croire, à la regarder comme innocente. Le roi la reçut à la cour, toujours sans son mari. Celui-ci, devenu régent, la sépara presque complètement de sa fille. Alors Brougham conseilla à la princesse de faire la Chambre juge de sa cause. Il n'y eut pas de vote, mais des paroles plus sévères qu'un vote : « Une conduite comme celle du régent, dit le tory Wortley, ne peut mener qu'à la chute de la royauté. Les membres de la famille royale semblent être les seules personnes du pays qui ne prennent aucun souci de leur honneur. Le prince ne doit pas se faire illusion sur l'effet de sa conduite, et croire qu'il sortira sain et sauf de toutes ces affaires. » La Cité et d'autres corporations se déclaraient avec éclat dans le même sens. L'impopularité du puissant prince qui devenait l'un des maîtres de l'Europe était flagrante. Il fallait déjà un procès de presse pour protéger sa personne contre les satires du poète et pamphlétaire Leigh Hunt. On n'aimait guère mieux ses six frères, qui à eux six n'avaient pas un seul héritier légitime, et dont l'activité législative, comme pairs du royaume, s'était signalée par un sextuple vote contre la suppression de la Traite des noirs.

III. — La société et la littérature pendant la guerre.

Population et richesse. — Nous n'avons pas séparé, pendant cette période, l'histoire économique et l'histoire politique, solidarisées par un lien si intime. Il suffira maintenant d'établir au moyen de quelques chiffres ronds, et sans discuter

les points douteux, la situation du Royaume-Uni au commencement et à la fin de cette longue guerre.

Au début, l'Angleterre comptait huit millions et demi d'habitants, l'Écosse quinze cent mille, l'Irlande quatre millions. En 1815, la population de l'Angleterre s'était élevée à onze ou douze millions, celle de l'Écosse à deux, celle de l'Irlande à cinq ou six. Donc en moins d'un quart de siècle (et quel quart de siècle !) la population totale avait monté de quatorze à dix-neuf millions.

Malheureusement la dette publique s'accroissait dans de tout autres proportions : de 240 à 800 millions de livres sterling, soit de 6 à 21 milliards de francs. Il fallait donc payer chaque année plus de 800 millions de francs au lieu de 235. Ces deux séries de chiffres, hommes et argent, ne vont pas sans un certain rapport moral. Des sommes fabuleuses, payant les armées de la coalition, épargnaient d'autant le sang anglais. A ce prix, la population des Iles Britanniques avait beaucoup moins directement souffert que celles du continent. En revanche, elle pliait sous le poids de taxes sans exemple ; et la dépréciation des billets de banque, malgré les lois que nous avons signalées, faisait souffrir surtout les pauvres. Le marchand, craignant que la baisse ne s'accentuât encore, leur vendait beaucoup plus cher les objets de première nécessité ; et le salaire des petites gens ne montait pas, malgré la baisse de ce papier qui payait leurs semaines de travail. Combien de causes contribuaient à faire de l'Angleterre un pays d'opulence et de paupérisme !

L'exportation avait grandi pendant la seconde comme pendant la première partie de la lutte : d'un tiers environ dans ces quinze dernières années. L'industrie cotonnière avait poursuivi le cours de ses progrès ; l'industrie lainière aussi, malgré des droits exagérés sur l'entrée de la matière première. La toile de l'Ulster donnait quelque argent à l'Irlande. La production du fer avait doublé. La lampe de sûreté, inventée par Davy en 1815, allait permettre de fouiller les entrailles des régions carbonifères avec beaucoup moins de danger, et multiplier d'autant les applications naissantes de la vapeur. En attendant que cet engin donnât tout ce qu'on en pouvait

attendre, Telford améliorait la construction des routes ; Mac-Adam, Écossais comme lui, disait que les pierres destinées à les rendre solides devaient être concassées de façon à pouvoir entrer dans la bouche d'un homme; ce genre de matériaux conservera, dans toutes les langues, le nom de *macadam*. Les voitures publiques et les postes ne ressemblaient déjà plus à celles du XVIIIe siècle. Dès 1812, Bell navigue dans les eaux de Glasgow sur un premier steamer. La population ne commence que trop à se concentrer dans les grandes villes : Londres dépasse le million, Manchester, Liverpool, Birmingham et Glasgow dépassent le chiffre de cent mille habitants.

État social réactionnaire. — La réaction générale contre les idées révolutionnaires avait renforcé tous les abus du système aristocratique. Les sièges de la Chambre des communes appartenaient plus que jamais à une hautaine et intelligente oligarchie, tandis que la Chambre des lords recevait des légistes politiciens imbus d'un torysme étroit, soutenus dans leur nouvelle dignité, eux et leurs familles, par des sinécures effrontées. Par exemple, quelqu'un touchait par an 75 000 francs comme secrétaire du gouvernement de la Jamaïque, sans avoir jamais mis et sans mettre une seule fois le pied dans cette île. La pairie ancienne rivalisait d'avidité avec la pairie de fraîche date; et avec toutes deux, la *gentry* parlementaire. Sur tout ce haut monde le *cant* régnait, avec l'inséparable hypocrisie. Heureusement cette aristocratie, à côté de son ivrognerie, de ses duels et de son jeu effréné, possédait le sens politique de la race, et faisait produire aux pires abus des résultats merveilleux. Elle épiait à Oxford, à Cambridge, les jeunes gens distingués, dont tel parti ou tel autre pouvait se recruter avantageusement, et les faisait entrer tout jeunes à la Chambre, conseil d'affaires et de gouvernement autant qu'assemblée délibérante. Ainsi les ridicules « bourgs-pourris » formaient un incomparable séminaire d'hommes d'État.

Les Universités n'étaient pas pour cela en progrès intellectuel : la devise « pas de changement » y régnait plus despotiquement que partout ailleurs. Le clergé qui en sortait n'avait plus rien des vives allures du dernier siècle : se modelant sur

l'aristocratisme laïque contemporain, il s'épanouissait, puis se figeait dans les abus. Un acte de 1802, sans le dire expressément, permettait la non-résidence, si bien que la bonne moitié des dix mille bénéfices de l'Église anglicane n'avaient pas leur *clergyman* à demeure. En 1813, les 140 cures du diocèse d'Ely ne possédaient en réalité que 45 pasteurs à leur poste. Les évêques, habituellement fils, frères ou cousins de ministres, vivaient dans l'opulence, et beaucoup de leurs subordonnés végétaient comme leurs paroissiens dans la misère rurale; d'autres, plus heureux, menaient la même vie que le *squire* du voisinage. Moins on cultivait les vertus sacerdotales, plus on maintenait la suprématie légale de l'Église anglicane sur les catholiques et les non-conformistes. Les dissidents n'en descendent pas moins dans les bas-fonds de la société pour soigner les pires misères. Après le baptiste Howard, la quakeresse Élisabeth Fry commence à visiter les prisons.

Les plaies sociales, celles qui ont rapport aux lois pénales, aux lois sur les pauvres, etc., sont en 1815 plus saignantes que jamais. Nous étudierons dans le prochain volume les réformes ultérieures. Dès maintenant, les médecins ne manquent pas, dans l'ordre scientifique et littéraire. Malthus, depuis 1798, prémunit les pauvres contre leur multiplication trop rapide, en leur montrant que les ressources alimentaires de l'humanité ne croissent pas dans la même proportion. Voix sinistre, que la réaction répercutait avec empressement, mais qui, remarque ingénieusement M. Spencer Walpole, disait aussi quelque chose d'avantageux au peuple. Malthus pousse en effet à l'élévation des salaires, tandis que depuis longtemps Adam Smith prêche le libre-échange, et Bentham l'intérêt du plus grand nombre. Ce triple effort, auquel vont s'ajouter les théories de Ricardo sur la rente du sol, prépare un avenir plus favorable aux classes inférieures.

Progrès des journaux. — La presse, par un singulier contraste, est à la fois mal vue de la réaction et puissante par la guerre, dont les nouvelles sont attendues avec anxiété. Le journaliste est un paria de la « société »; on n'osera de longtemps l'inviter à dîner. Il n'a pas de place réservée pour suivre les

débats parlementaires; il doit donc faire queue sur l'escalier pendant deux heures avant de pénétrer dans l'espace public, habituellement fort petit. Une fois là, il doit tendre les ressorts de sa mémoire, car on ne l'autorise pas à prendre des notes; s'il écrit, c'est en cachette, peu commodément. Quand la Chambre veut l'écarter d'une délibération grave, elle lui fait des niches, l'empêche d'arriver à temps, ou, sur la proposition d'un seul membre, l'exclut. Le droit de timbre, sans cesse élevé, finit par être de quatre *pence*, ce qui force à vendre le numéro sept *pence*. Malgré tout, le public a soif de nouvelles : il se jette sur les numéros à mesure qu'ils sortent d'une presse à la main, lente et insuffisante. Le *Times*, réorganisé en 1803 par John Walter, tire à 8000 exemplaires. Non seulement il reçoit les meilleures informations, mais en 1814 il adopte la presse à la vapeur, et cette machine, encore très imparfaite, permet d'obtenir 1100 exemplaires par heure au lieu de 450. Après lui viennent, par ordre d'importance, le *Courrier*, le *Chronicle*. A la *Revue d'Edimbourg*, organe whig, fait concurrence du côté tory la *Quarterly Review* (1809), en même temps que le *Register* de Cobbett du côté radical.

La littérature féminine. — Vers la fin du siècle, les dames, surtout les demoiselles, prennent possession du roman. Grâce à elles en bonne partie, comme aussi grâce au mouvement religieux issu de Wesley et à la cour décente qui entourait la reine Charlotte, le roman anglais devient aussi convenable qu'il l'était peu jadis, sans trop perdre de son bon réalisme. Miss Burney, plus tard mariée au général d'Herblay, ouvre la marche. Suivent miss Edgeworth et miss Austin, qui décrivent les mœurs de la campagne irlandaise et de la campagne anglaise, avec un succès qui encourage quelques romancières de second ordre. Quand l'imagination les emporte, ce n'est pas dans un monde licencieux, c'est dans le monde des secrets terrifiants, encore un goût de la fin du siècle : telle mistress Radcliffe, l'auteur des *Mystères d'Udolphe*. Toutes ces personnes ont préparé de loin le mouvement féministe, en habituant le public à voir les femmes sur le même rang que les hommes dans la carrière littéraire. Mary Wollstonecraft le prépare directement : après

avoir écrit sur l'éducation des filles et pratiqué elle-même le métier d'institutrice, elle dédie à Talleyrand ses *Revendications des droits de la femme*. Le livre, traduit en français, jouit d'un moment de vogue à Paris, où l'auteur vient faire un séjour en pleine crise révolutionnaire. Revenue à Londres après beaucoup d'erreurs et de malheurs, elle épouse Godwin et laisse en mourant une fille, la future mistress Shelley.

La Révolution française et les « lakistes ». — Ce Godwin est un prosateur qui exerça une grande influence sur les jeunes poètes et parut leur patriarche. Pasteur dissident jusqu'en 1783, il se voua ensuite à l'histoire romaine, et y puisa des principes républicains dont la contagion française favorisa l'éclosion. En 1793, il publia sa *Political justice*, qui dans un petit cercle réagit contre le réactionnaire livre de Burke. Bientôt il gagna la célébrité avec son *Caleb William*, l'ancêtre des romans judiciaires. Sans appartenir aux sociétés subversives, il prit aussi la plume dans le *Morning Chronicle* en faveur de Hardy, de Horne Tooke, et contribua à leur acquittement. En 1797, lié avec Fox et Sheridan, il soutint leurs idées et les siennes propres dans l'*Enquirer*. La longue carrière ultérieure de Godwin, devenu besogneux et quémandeur, augmentera peu sa réputation.

Trois jeunes gens, Wordsworth, Coleridge, Southey, que l'on est habitué à réunir dans le groupe *lakiste*, nom qui convient très bien au premier, moins au second, fort peu au troisième, firent de la *Political justice* leur évangile révolutionnaire. Déjà Wordsworth avait voyagé en France; le séjour de Paris à la fin de 1792, comme il l'a raconté lui-même dans son *Prélude*, le rendit girondin, non réactionnaire. Dans ses sonnets insérés au *Morning Chronicle*, Coleridge invective William Pitt, renégat de la gloire paternelle, rappelle Burke à son ancien libéralisme, chante Godwin, lord Stanhope, La Fayette, Erskine, Sheridan. Il compose en collaboration avec Southey une tragédie sur la *Chute de Robespierre*. La *Jeanne d'Arc* de Southey est une sorte de républicaine française. Son drame de *Wat Tyler* atteint par allusion les taxes de William Pitt. Presque tous les poètes, Burns et Campbell, si différents l'un de l'autre,

sont plus ou moins dans le même courant. Wordsworth devait le constater un peu plus tard (1805) dans une superbe pièce digne de figurer à côté des célèbres vers de Gœthe.

Conquêtes du torysme dans la poésie et la caricature. — En quelques années, l'orientation politique des poètes change du tout au tout. Les uns sont dégoûtés des excès révolutionnaires et entraînés dans la lutte patriotique : lorsque la police vient faire perquisition dans les papiers de Campbell, accusé d'opinions subversives, elle y trouve le manuscrit de sa courte et superbe pièce *The Mariners of England*, qui suffit à le dégager de tout soupçon. Les autres ont perdu leurs sympathies françaises depuis l'avenement d'un despote militaire. Établi près de son lac de Grassmere, Wordsworth renouvelle la poésie par le sentiment profond de la simple nature et des humbles choses de la vie humaine : mais il ne perd pas de vue le champ de bataille européen : il chante les victimes et les ennemis de Napoléon, il flétrit, de sa plume de prosateur, la capitulation de Cintra comme trop indulgente aux Français. Tels sont aussi les sentiments de Coleridge, qui mérite par ses articles la colère de Bonaparte. En prose également, Southey compose sa classique *Vie de Nelson* : et comme il n'est pas seulement un tory belliqueux, mais un tory gouvernemental et rétrograde, Byron le traitera de renégat. Quant à Walter Scott, poète pendant cette période, il n'a pas à devenir tory : il l'est déjà, non sans une nuance jacobite purement archéologique et inoffensive. Au moment où il vient de se faire romancier, où *Waverley* (1814) annonce une série prodigieuse de succès, il reprend sa lyre pour chanter Waterloo.

Les innombrables caricatures de Gillray, qui jadis attaquait tout le monde, George III et William Pitt aussi bien que leurs adversaires, ne s'en prennent plus, depuis 1796, qu'à Fox, aux whigs, aux catholiques, aux Français. A partir de 1803, Napoléon lui sert de point de mire. Son crayon ne cesse de le harceler et, persistant à ignorer que l'Empereur a engraissé, à lui conserver son maigre profil de l'armée d'Italie. On a dit que les dessins de Gillray, concurremment avec les chansons

de matelot du musicien Dibdin, avaient soutenu le patriotisme des masses.

Les jeunes poètes radicaux et l'Irlande. — Deux très jeunes, déjà très grands poètes commencent à réagir contre la réaction. Nés tous deux dans la haute société, l'un dans la pairie, l'autre dans la *gentry*, des causes diverses, querelles de famille, extrême indépendance de caractère, attaques de la critique, difficultés d'argent, les jettent l'un et l'autre dans le radicalisme. Le génie de lord Byron et de Shelley ne se montrera tout entier qu'au début de la période suivante; mais il a déjà plus qu'effarouché le *cant* social, les convenances religieuses et le conservatisme politique. A ce dernier point de vue, Shelley nous ramène vers cette Irlande dont le jeune catholique irlandais Thomas Moore chante les mélodies. Depuis la conspiration manquée de Robert Emmet et son supplice (1803), le séjour de Shelley à Dublin (1812) est le seul incident important que présentent les destinées de l'île-sœur. Agé seulement de dix-neuf ans, son adresse au peuple irlandais flétrit les crimes commis par sa patrie l'Angleterre contre l'Irlande; mais en même temps il a le courage de mettre le parti national en défiance contre ses divisions, ses vices et son bigotisme, et de lui répéter qu'il a à triompher de lui-même autant qu'à faire triompher le « Rappel de l'Union » demandé par O'Connell.

Sur ce grand nom et sur le nom d'un autre illustre débutant nous terminerons ce chapitre. Au triban celte s'oppose, déjà de 1812 à 1815, l'Anglo-Saxon Robert Peel, secrétaire pour l'Irlande. Le ministère Liverpool, qui le nourrissait à la becquée depuis sa sortie de l'Université comme l'espoir du torysme pur, et son propre père sir Robert, un des riches fondateurs de l'industrie britannique, avaient remarqué avec inquiétude chez le jeune lévite des signes de libéralisme. On jugea nécessaire de couper court à ces velléités en le faisant haut fonctionnaire, sous-secrétaire des colonies à vingt-deux ans, secrétaire pour l'Irlande à vingt-quatre. Dans ce poste, il adopta si bien les idées orangistes qu'on le surnomma *Orange Peel*, Pelure d'Orange, par un calembour sur son nom. L'antagonisme personnel d'O'Connell contre lui devint tellement vif que l'on con-

vint d'un duel en Belgique, duel que sir Robert empêcha par une double arrestation à Londres. L'échec de la motion catholique en 1813 irrita le clergé catholique d'Irlande et détruisit le prestige de Grattan. Les évêques irlandais en voulaient à Grattan, qui du reste était protestant, d'avoir accepté l'idée d'une transaction appelée *veto*. En vertu de cet arrangement, agréé par Canning et Castlereagh, le gouvernement aurait eu le droit de n'admettre que des candidats loyalistes aux sièges vacants de l'épiscopat irlandais. La cour de Rome n'y répugnait point, mais le clergé refusa. Le catholique O'Connell devint le chef reconnu de la nation. Tout en se défendant contre l'accusation de séparatisme, il se félicitait de voir le mécontentement des catholiques fortifier sa cause à lui, la cause de l'autonomie : « Je me réjouis de voir nos ennemis eux-mêmes travailler à ce grand objet. En retardant les libertés des catholiques, ils hâtent la restauration de l'Irlande... L'Irlande retomberait, je le crains, dans son apathie, si la liberté de conscience lui était trop tôt concédée. »

BIBLIOGRAPHIE

Outre les ouvr. indiqués t. VIII, p. 676 :

Lord Rosebery, *Life of William Pitt*, Londres, 1891. — **E. Douglas**, *The influence of Grenville on Pitt's foreign policy*, Wash., 1904. — **H.-O. Wakeman**, *Life of Fox*, 1890. — **H. D. Traill**, *Social England. A record of the progress of the people in religion, laws, learning, arts, industry, etc. by various writers*, 6 vol., t. V, 1896. — **Mahan**, *Influence of sea power on the wars of the French Revolution and Empire*, 2 vol., 1892. — **Dr John Campbell**, *Lives of the british admirals*, 1817. — **James**, *Naval History of Great Britain*, 6 vol., Londres, 1837. — **Beatson**, *Naval and military memoirs of Great Britain*, 1804. — **C. Derrick**, *Memoire of the rise and progress of the royal Navy*, 1806. — **W. Massey**, *Hist. of England during the reign of George III*, 4 vol., 2e édit., 1865-66. — **L. Levi**, *Hist. of the british Commerce and of the econ. progress of the british Nation* (1763-1878), 2e édit., 1880. — **W. O'Connor Morris**, *Ireland*, 1798-1898, 1898. — Du même, *The great campaigns of Nelson, St Vincent*, etc., 1898. — **P. Cottin**, *L'Angleterre devant ses alliés* 1793-1814, 1893. — **E. Desbrière**, *Projets et tentatives de débarquement aux Iles Britann.* (1793-1805), 3 vol., 1901-1902. — **P. Coquelle**, *Nap. et l'Angleterre* (1803-1813), 1904. — Le sergent **W. Laurence**, *Autobiography*, trad. fr. par **H. Gauthier-Villars**, sous ce titre : *Mémoires d'un grenadier anglais*, 1897. — **Froidevaux**, *La polit. coloniale de Nap.* (Rev. des Q. Hist., 1er avril 1901. — Voir ci-dessus, p. 118-119. — **H. de Poyen**, *Les Guerres des Antilles de 1793 à 1815*, 1895. — **A. Lumbroso**, *Napoleone I e l'Inghilterra*, Rome, 1897. Voir ci-dessus, p. 222 (pour Nelson, Wellington, etc).

CHAPITRE XIX

L'ALLEMAGNE ANTI-NAPOLÉONIENNE
L'AUTRICHE ET LA PRUSSE

De 1800 à 1813.

I. — L'Autriche.

De toutes les puissances continentales, l'Autriche fut l'adversaire le plus constant de la Révolution française : toujours vaincue, jamais lassée, elle étonnait le monde par la mollesse de ses attaques et l'obstination de sa résistance. Comme son organisation était encore rudimentaire, les coups qui l'atteignaient n'étaient jamais mortels, et la guerre, qu'elle soutenait sans élan, l'épuisait peu. Chez un peuple où l'industrie et le commerce étaient peu développés, les défaites n'avaient pas ces lointains retentissements qui énervent les âmes, et l'État, à peine sorti de la période embryonnaire, se pliait à des changements qui partout ailleurs eussent arrêté la vie nationale. A la fin de la crise, elle se retrouva en apparence dans une situation fort analogue à celle de 1789. Ses ambitions, qu'elle n'avait jamais abandonnées, étaient satisfaites. Elle avait cherché son point d'appui dans les traditions de l'ancien régime, et les partisans de la réaction comptaient sur « cette Chambre haute parmi les États » pour maintenir en bride l'esprit de révolte. Ils ne se rendaient pas un compte exact de la situation. Sans doute,

comme le remarque très justement M. Leger, ces longues luttes avaient produit un sentiment plus réel de l'unité monarchique, et c'est à ce moment que se crée cette armée autrichienne « qui maintient dans leur instable équilibre toutes les parties divergentes de cet empire bigarré ». Mais, d'autre part, les appels lancés par certains ministres aux passions populaires, le séjour des armées françaises, la domination napoléonienne dans diverses provinces, le passage des troupes russes, évoquent l'idée nationale parmi les diverses races soumises aux Habsbourg; la politique de Napoléon, qui a rejeté l'Autriche hors de l'Allemagne, trouve un écho inattendu parmi les Tchèques, les Slovènes ou les Croates, qui refusent de se perdre dans l'océan germanique.

François II et ses ministres. — Au mois d'octobre 1801 [1], Thugut abandonna le pouvoir. Suspect à la Prusse et à la plupart des cours allemandes, sans autre appui que l'Angleterre qui s'apprêtait à faire sa paix avec le Premier Consul, succombant victime des événements plus que de ses fautes, il laissait la monarchie profondément ébranlée. La guerre, en épuisant les ressources, n'avait soulevé aucune passion généreuse et laissait en présence un gouvernement ombrageux et une population misérable et mécontente. Les classes éclairées, dans lesquelles les doctrines françaises avaient trouvé quelques adeptes et que l'on avait voulu effrayer par des procès arbitraires et des rigueurs stupides, étaient sourdement travaillées par les sociétés secrètes. La noblesse de cour, fort hostile à Thugut qui n'était qu'un parvenu, se compromettait dans des intrigues sans dignité. « Il semble que chaque État doit traverser une crise, écrivait l'archiduc Jean; c'est maintenant notre tour. Malheur à nous si elle éclate... Quel désordre, quel danger avec des peuples si barbares! C'est pire qu'en France. »

Nous connaissons déjà Louis-Joseph Cobentzel, qui recueillit la succession de Thugut (1801). Il avait contre lui la médiocrité de ses connaissances administratives, la défiance qu'inspiraient à la haute aristocratie viennoise ses tentatives de rapprochement

1 Voir ci-dessus, t. VIII, p. 260. 695 et suiv.

avec la France, et aussi l'hostilité secrète de l'empereur qui lui reprochait la facilité de ses mœurs, la légèreté de ses allures, surtout son esprit. La direction des affaires intérieures resta entre les mains de fantoches dont la médiocrité explique seule la faveur, comme ce comte de Kolowrat, qui ne savait pas le nom de ses chefs de direction et était incapable de fournir les moindres renseignements sur les affaires les plus graves. Même dans les questions diplomatiques, Cobentzel devait compter avec le comte de Colloredo, dont les relations étroites avec les ambassadeurs anglais et russe suscitaient les plaintes très légitimes du cabinet de Paris et que soutenait la cour : c'était l'ancien gouverneur de François II, qui lui conserva un durable attachement.

Après les désastres de la troisième coalition, Cobentzel fut remplacé par Stadion (1805). Comme tant d'hommes d'État qui ont gouverné l'Autriche, ce n'était pas un Autrichien. Par une singulière méprise, il prétendit déguiser les Habsbourg en chefs d'insurrection, et il parut un moment y réussir. Sa chaleur d'âme, l'éloquence de ses manifestes, la sincérité de son patriotisme allemand avaient transformé les âmes; plus encore que l'élan dont firent preuve les soldats à Essling et à Wagram, l'attitude des Viennois semblait prouver que la guerre avait changé de caractère. Effervescence d'une heure! Cet enthousiasme de tête avait à peine effleuré la masse du peuple; les classes éclairées revinrent vite de cette griserie et retombèrent dans leur scepticisme gouailleur et nonchalant. François n'avait pas suivi sans répugnance ce « jacobin » qui était en relations intimes avec les Scharnhorst et les Stein, s'entourait d'étrangers suspects, tels que Gentz, et s'occupait de l'Allemagne plus que de l'Autriche. Il l'écarta à la première occasion.

Le comte Clément de Metternich-Vinnebourg, qui prit en 1809 le ministère des affaires étrangères, était né à Coblentz en 1773; après avoir passé sa jeunesse dans les cours sacerdotales du Rhin, il était entré au service de l'Autriche en 1790; son mariage avec la petite-fille du prince de Kaunitz l'avait introduit dans la plus haute aristocratie viennoise, et sa haute courtoisie, sa fatuité aimable, ses facultés d'observation l'avaient de

bonne heure désigné pour la diplomatie. Il avait assisté au congrès de Rastatt, puis avait été chargé de l'ambassade de Berlin et plus tard de celle de Paris, poste délicat et difficile où il s'était distingué par son flegme souriant et sa désinvolture avisée. Il y avait trouvé des amitiés sincères, quelquefois même passionnées, et se le rappelait à l'occasion. Il avait fait à Strasbourg une partie de ses études et, s'il combattait la France, c'était sans fanatisme et sans emportement. Après avoir eu son heure de fièvre révolutionnaire et publié un pamphlet dans lequel il proposait d'opposer à l'invasion une insurrection nationale, il s'était fort assagi : il se défiait des grands mots, des mesures qui entraînent leurs auteurs plus loin qu'ils ne veulent, des alliés qui se changent en maîtres. Il tenait la domination napoléonienne pour un mal passager et n'oubliait pas, devant le péril du jour, les adversaires permanents de l'Autriche : la Russie, qui lui disputait l'Orient, la Prusse, qui convoitait l'Allemagne. Très prudent, attendant l'occasion sans la forcer, laborieux, mais ayant peu de goût pour le détail de l'administration, il plut à l'empereur par sa modération, son optimisme, sa nonchalance, qui s'en remettait volontiers à l'avenir. Metternich comprit bien vite qu'il risquerait son influence à vouloir obtenir des réformes et il se résigna à un *statu quo* qui lui permettait après tout de faire figure à l'extérieur.

François avait enfin trouvé le ministre de son choix. Son oncle Joseph II, qui l'avait appelé auprès de lui pour le former au gouvernement, n'avait pas de son caractère une opinion très favorable : il le jugeait sec de cœur et d'âme, lent d'esprit, égoïste et renfermé. L'avenir n'améliora guère celui que Napoléon appelait plus tard le « chétif François ». Il était pourtant fort populaire, à cause de sa simplicité, de cette bonhomie naturelle aux Habsbourg, de la facilité avec laquelle il accordait les audiences, du jargon viennois qu'il parlait; en sa présence, personne ne ressentait de trouble, et le respect ne savait où se prendre. On vantait son esprit de famille, et il est certain qu'il se montrait sévère pour ceux de ses courtisans dont les scandales défrayaient la chronique mondaine et qu'il resta fidèle à ses femmes; mais comme il avait les sens impérieux autant

que la conscience inquiète, il les remplaçait vite. Il n'était pas cruel, mais il frappa sans pitié tous ceux dont il suspectait la fidélité. Fort laborieux, — aucun des commis de l'empire n'était plus exact à son bureau, — son application tatillonne arrêtait l'expédition des affaires : en 1802, 2000 rapports entassés sur son bureau attendaient une décision; l'archiduc Jean accusait les ministres de l'accabler sous le poids de minuties absurdes pour détourner son attention des questions sérieuses. François avait l'ouverture d'esprit et l'initiative d'un petit employé de province. Il avait réduit en système sa paresse d'esprit. Jaloux de toute supériorité, se défiant de ses serviteurs et de ses employés, troublé par tout projet d'innovation, il n'avait de fermeté que dans la routine. Sa politique se résumait dans l'immobilité : *quieta non movere*.

L'armée et l'administration. — Après la paix de Lunéville, on avait beaucoup parlé de changements nécessaires. Tout se borna à des projets, mal conçus, sans cesse remaniés, qui n'avaient pour but que de tromper l'opinion publique et n'eurent pour résultat que d'augmenter la confusion. Le commandement supérieur de l'armée avait été donné à l'archiduc Charles; ses talents de général ont été très surfaits et, pour paraître grand, il a besoin d'être comparé aux chefs plus que médiocres qui l'entouraient. Ses facultés d'administrateur n'étaient pas de portée plus haute. Il était mal entouré, ne savait pas choisir ses collaborateurs, Fassbender, vaniteux et intrigant, Duka, à qui l'on attribuait quelques-unes des fautes les plus graves des dernières campagnes. L'archiduc était d'ailleurs de pauvre santé, de caractère hésitant et timide, gêné par la détresse du Trésor, par la jalousie de François, que vexait la gloire de son frère. L'on prit quelques bonnes mesures : le Conseil de guerre fut réorganisé et ses membres placés sous la dépendance du ministre de la guerre; mais en 1812, le Conseil aulique reprit toute son autorité et le ministère de la guerre fut supprimé. En 1802, la durée du service militaire, qui était illimitée, fut réduite à dix ans pour l'infanterie, douze pour la cavalerie et quatorze pour l'artillerie. Après le traité de Presbourg, l'archiduc Charles s'efforça d'améliorer la situation des officiers et de relever leur

instruction, supprima les peines corporelles dans l'armée, organisa une milice territoriale (12 mai 1808). — Mais les exemptions furent maintenues et l'armée continua à se recruter presque exclusivement dans les classes inférieures de la nation. La solde était irrégulièrement payée, les invalides mendiaient dans les rues. Quand on voulut récompenser la diète de Bohême qui avait voté un million et demi de florins pour l'entretien de la landwehr, on permit aux membres des États de porter un uniforme rouge.

Dans les autres branches de l'administration, l'incohérence et l'incurie s'étalent. Toute l'initiative des ministres s'épuise à tirer des vieux cartons de Marie-Thérèse et de Joseph II des projets que l'on applique timidement et que l'on abandonne bientôt. Les divers royaumes qui avaient demandé à la famille des Habsbourg une protection chèrement achetée n'avaient pas encore de dénomination commune; le 6 août 1806, François II prit le nom de François Ier, empereur héréditaire d'*Autriche*. Il donnait ainsi une forme sensible à l'œuvre d'unification lentement poursuivie par ses prédécesseurs. Stadion espérait que ce serait « le point de départ d'un droit d'État nouveau, commun à toutes les provinces héréditaires ». François n'avait pas des vues si hautes; il n'avait prétendu que « maintenir l'égalité parfaite du titre impérial et de la dignité héréditaire vis-à-vis des souverains et des puissances les plus illustres de l'Europe, ainsi qu'il convenait à l'antique éclat de notre maison ». Pour désarmer les susceptibilités qu'aurait pu çà et là éveiller ce changement, il s'était hâté de déclarer que rien ne serait changé dans l'ancien ordre de choses, que « les royaumes, les principautés, les provinces conserveraient leurs titres, leurs constitutions et leurs privilèges ».

Il avait pourtant les mains libres. Les résistances qu'avaient soulevées les réformes de Joseph II et qui s'étaient traduites avec quelque vivacité à l'avènement de Léopold II, s'étaient vite apaisées. La noblesse, qui était presque seule représentée dans les diètes, ne s'était émue des empiétements du pouvoir central que parce qu'elle était menacée dans ses privilèges; il suffit pour la désarmer de la rassurer sur ses intérêts. Suivant l'expression de Springer, Léopold avait sauvé la forme en aban-

donnant le fond; les États cessèrent de chicaner sur les droits de l'autorité, dès qu'elle ne s'exerça plus en faveur des paysans. Ils étaient fort effrayés des principes révolutionnaires et leur unique préoccupatien était de ne pas déchaîner des passions qui se seraient retournées contre eux. Le seul droit réel qu'ils eussent conservé, celui de voter les impôts, se transformait en une pure formalité : non seulement la contribution militaire, qui était l'impôt principal, échappait à leur contrôle puisqu'elle était permanente, mais le gouvernement ne les consultait pas pour modifier le système *financier et lever des contributions* extraordinaires. Quelquefois ils protestaient timidement : on s'excusait sur la gravité des circonstances, et ils n'insistaient pas. Les comités des diètes, chargés de l'administration des « fonds domestiques », étaient soumis à un contrôle rigoureux : les fonctions administratives qu'avaient conservées les États étaient toujours plus limitées. Ils n'étaient plus en réalité qu'une commission gouvernementale, dont les droits se bornaient à « prendre connaissance » des décisions des ministres et dont le devoir était, comme le disait le comte Wallis à la diète de Bohême, « de prévenir même les plus légers désirs du souverain » (1805). Dans les villes, les dernières traces d'autonomie avaient disparu, les magistrats élus étaient remplacés par des employés (1803 et 1808), l'administration communale soumise à une étroite surveillance.

On eut alors le singulier spectacle d'un pouvoir absolu impuissant non seulement à s'exercer, mais même à s'organiser. En 1801, le *ministère d'État et de la Conférence* avait remplacé l'ancien Conseil d'État. Il comprenait le chancelier, le ministre de la guerre et le ministre-directeur : au-dessous, une série de directions générales, justice, chancelleries réunies, intérieur, chambre aulique (finances), députation de la Banque (commerce). On voulait, disait l'empereur, créer un système politique « qui, comme une horloge bien réglée, continue à marcher une fois qu'il aura été mis en mouvement ». — Les résultats furent si médiocres qu'en 1808 on revint au Conseil d'État; puis en 1814 on ajouta au Conseil d'État un Conseil de conférence. Ces variations incessantes trahissaient la plus extraordinaire

confusion de vues : fallait-il réunir ou séparer la justice et l'administration, les finances et l'expédition des affaires courantes? Devait-on revenir à l'ancien système qui réunissait entre les mains d'un même ministre toutes les questions qui intéressaient un groupe de provinces, ou établir un certain nombre de ministères dont les attributions seraient nettement définies et dont la compétence s'étendrait sur tout l'empire? — Sur aucune de ces questions, l'accord ne se faisait. On nommait des commissions d'étude dont les propositions obscures et timidement appliquées augmentaient le désarroi. Personne ne savait au juste ce qu'il devait faire ; les conflits des diverses administrations étaient perpétuels ; « l'organisation politique n'avait de force que pour paralyser tout mouvement et toute activité ».

Les quelques réformes qui furent accomplies ne sont que le tardif aboutissement des efforts des souverains précédents ; le code pénal fut publié en 1803 et le code civil en 1811 ; tous deux étaient presque terminés avant l'avènement de François II et les changements qui y avaient été introduits étaient loin d'être heureux. Le code pénal conservait le carcan, le jeûne, la procédure secrète, refusait un avocat à l'accusé ; le code civil maintenait une législation spéciale pour les grands propriétaires, le clergé. Les tribunaux patrimoniaux subsistaient : cependant les seigneurs n'étaient pas autorisés à se faire justice eux-mêmes et, s'il survenait quelque contestation entre eux et leurs serfs, la décision appartenait aux tribunaux publics. Là se borna à peu près l'action du gouvernement en faveur des serfs. Il s'était d'abord désintéressé du rachat des droits féodaux (1798) ; en 1812, il fit un pas de plus, interdit les contrats d'affranchissement ; naturellement, la situation des serfs des domaines ne fut pas améliorée. L'empereur se piquait cependant de favoriser l'agriculture. On construisit quelques routes : ce qu'elles valaient, il est facile de le deviner quand on voit un chargé d'affaires, dans les conditions les plus favorables, mettre huit jours et huit nuits pour aller de Vienne à Cracovie. L'ignorance des administrateurs, les péages et le régime prohibitif arrêtaient tout développement du commerce et de l'industrie. Les guerres continuelles, le Blocus continental et par-dessus tout l'extravagante

politique financière du gouvernement achevèrent de ruiner le pays.

On ne subvenait aux dépenses que par des expédients. Dès 1804, les plaintes étaient universelles : pas de numéraire, un papier-monnaie discrédité, une complète stagnation des affaires ; les usuriers seuls s'enrichissaient. « Cela fait beaucoup crier, écrivait Colloredo, cela donne du mécontentement, mais cela ne change rien. » La population, si gaie par instinct, s'assombrissait ; les mariages devenaient plus rares, la mortalité augmentait ; Vienne tombait de 250 à 235 000 habitants. Le mal s'accrut les années suivantes. En 1809, on força les sujets à apporter au Trésor leur vaisselle d'argent et leurs bijoux : on leur livra en échange du papier-monnaie. En 1811, la dette dépassait 1500 millions de francs ; on avait émis pour 2 milliards 500 millons de billets de banque, et ils perdaient plus de 90 p. 100. Les employés, qui ne recevaient en payement que des billets dépréciés, mouraient de faim. Un agiotage effréné ruinait le commerce honnête, corrompait les mœurs et ébranlait les fortunes les mieux assises. Le comte Wallis, outrecuidant et léger, réduisit les billets au cinquième de leur valeur nominale (patente du 20 février 1811) ; cette banqueroute causa des ruines innombrables, sans même relever le crédit public. Le ministre se consola par des mots : ceux qui sont tombés dans la bataille, disaient ses amis, c'est-à-dire ont été réduits à la mendicité, sont morts d'une mort glorieuse pour la patrie. Tout esprit de prévoyance et d'épargne disparut. Vienne commence à devenir le centre d'une tourbe financière, âpre au gain et au plaisir, qui ne voit dans les malheurs publics qu'un prétexte à spéculations et dont les scandaleuses fortunes démoralisent la foule et préparent le succès des utopies les plus dangereuses.

Le mouvement des esprits ; la musique. — La patience des sujets ne se lasserait-elle pas à la longue ? La plupart, gagnés par la torpeur de la cour, s'arrangeaient vaille que vaille de ce régime qui déguisait sous un patriarcalisme bonhomme son inertie et ses rigueurs. La police était chargée de contenir les autres. Elle était devenue le premier pouvoir de l'empire, tracassière, ombrageuse, redoutable même aux ministres et aux

archiducs, trompant et dominant le souverain. Les réunions les plus inoffensives étaient interdites; c'était un crime de préférer les pantalons aux culottes courtes, et il suffisait pour être signalé comme jacobin de s'entourer le cou d'une épaisse cravate. Tous les livres étrangers étaient suspects : une commission de recensement, chargée de reviser tous les ouvrages publiés depuis l'avènement de Joseph II, en proscrivit plus de 2500 en moins de deux ans. Les Allemands qu'avaient appelés Stadion ou Cobentzel, Gentz, qui un des premiers avait deviné les projets de Napoléon et qui mettait au service de l'Autriche un véritable génie de polémiste; Auguste-Guillaume Schlegel, qui fit a Vienne ses célèbres leçons sur la littérature dramatique; Frederic Schlegel, qui y fonda le Musée germanique; Kœrner, qui fut un moment le dramaturge de la cour, se heurtaient, derrière les sourires de commande, à une hostilité sourde et persistante. Tous les gages qu'ils donnaient à la réaction ne rachetaient pas leur crime d'avoir de l'esprit et des idées. En 1813, au moment de guerre de l'indépendance, Grüner, un des chefs du parti patriote allemand, coupable d'avoir organisé l'insurrection, était arrêté et interné au fond de la Hongrie. Le clergé, en dédommagement de la dépendance où on le tenait, recevait la haute surveillance des écoles. Les lois de tolérance n'avaient pas été abolies, mais les pasteurs protestants étaient exposés à toutes sortes de vexations; un prêtre pieux, modeste, tel que Bolzano, était suspect parce qu'il trouvait trop de faveur auprès des étudiants. Les chefs-d'œuvre de la littérature germanique étaient proscrits : l'Autriche n'avait à opposer aux noms de Gœthe et de Schiller que ceux d'un Collin, d'un Henri ou de ce Cornélius d'Ayrenhoff qui en était resté à Gottsched. La foule des lecteurs ne se repaissait que d'insipides romans de chevalerie, s'arrachait les plates et graveleuses lettres d'Eipeldauer ou se pressait aux farces de Castelli et de Bæuerle.

François, dont la mémoire était merveilleuse, avait toujours manifesté quelque goût pour les sciences naturelles. Il nomma baron Jacquin, connu par d'importantes explorations dans les Indes occidentales, encouragea Mohs, le créateur de la cristallographie scientifique : ces savants passèrent isolés, sans laisser

d'élèves. Les Universités menaient une vie languissante, avec des méthodes surannées, des professeurs découragés, des élèves indifférents.

Seule la musique berçait le sommeil de la nation. Comme la plupart des Habsbourg, François était un mélomane fort instruit, et un joli talent sur le violon était un moyen infaillible d'obtenir ses bonnes grâces; son adjudant général, le baron Kutchéra, perdu de mœurs, ridicule, dut à son archet de conserver sa place jusqu'à sa mort. C'est à ce moment que se répandent les œuvres de Mozart, enlevé à trente-cinq ans (1791); que Haydn compose la *Création* et les *Saisons*; que Beethoven, né à Bonn, mais qu'ont fixé a Vienne quelques dilettanti assez épris d'art pour oublier ses bizarreries et ses tendances républicaines, écrit presque toutes ses symphonies, *Egmont*, *les Ruines d'Athènes* et son opéra, *Fidelio*.

Les provinces illyriennes. — Il n'est barrière si bien fermée que les idées ne franchissent. Les résultats du despotisme autrichien furent assez imprévus : en élevant le long des frontières allemandes une muraille de Chine, il favorisa l'émancipation des autres races que l'on surveillait de moins près et que l'on jugeait peu redoutables. A côté de la Hongrie qui défend sa constitution, les Slaves de Bohême et d'Illyrie commencent à s'agiter.

Le traité de Vienne avait enlevé à l'Autriche le comté de Goritz, le gouvernement de Trieste, la Carniole, le cercle de Villach, la majeure partie de la Croatie, Fiume; Napoléon y joignit l'Istrie et la Dalmatie vénitiennes, enfin la république de Raguse[1]. De ces diverses provinces, Napoléon fonda un « margraviat », chargé de couvrir l'Italie et de surveiller Vienne; il lui donna le nom de Provinces illyriennes et le confia à Marmont, dont Laybach fut la résidence. Le duc de Raguse, qui gouverna de 1806 à 1809, n'eut pas grand'peine à gagner les sympathies : esprit ouvert et éclairé, actif et bienveillant, il rétablit rapidement l'ordre. En trois années, le pays fut trans-

1. Voir ci-dessous, chap. XXII, *l'Europe du Sud-Est*, les détails sur la Dalmatie française et sur Raguse. On ne parlera ici que des provinces qui appartenaient anciennement a l'Autriche.

formé : la justice et l'administration furent réorganisées sur le modèle français; les justices patrimoniales, abolies, ainsi que le servage et les corvées; la suppression des corporations, l'établissement d'un tarif douanier très habilement conçu, la faveur témoignée aux industriels étrangers qui se fixaient dans le pays, accrurent la prospérité publique; on construisit un réseau de routes admirables. Bertrand succéda à Marmont et continua son œuvre. Il eut lui-même pour successeurs Junot et Fouché (mai-septembre 1813).

A la fin de 1813, le gouvernement autrichien reprit possession des Provinces illyriennes. Il supprima quelques-unes des réformes de Marmont; mais, ce qu'il ne supprima pas, c'était une nationalité nouvelle qui, étouffée depuis le XVIIe siècle sous la double intolérance des jésuites et des Allemands, s'était réveillée sous la protection de notre drapeau. Vodnik, le véritable rénovateur de la littérature slovène, dans son ode célèbre, l'*Illyrie ressuscitée*, prophétisait à sa race un avenir glorieux. Toutes ses espérances ne se sont pas réalisées et les Slaves du Sud luttent encore péniblement pour leur existence; mais leurs adversaires n'ont jamais réussi depuis à étouffer leurs aspirations. Dans l'histoire de la Renaissance slave, les Slovènes ont joué un rôle important : de leurs rangs sont sortis les deux plus illustres philologues slaves, Kopitar et Miklositch, et c'est à Vodnik que Louis-Gaj, le plus redoutable adversaire de l'oppression magyare, a emprunté les points essentiels de son programme.

Les prodromes de la Renaissance tchèque. — Comme chez les Khorutanes, la défaite de la Réforme au XVIIe siècle avait failli entraîner la ruine de la nationalité slave en Bohême : le triomphe du catholicisme avait été aussi le triomphe du germanisme. Les nobles, pour la plupart d'origine étrangère, vivaient à la cour; la bourgeoisie était ruinée; le peuple seul restait fidèle à l'ancien idiome, qui s'altérait peu à peu, se mêlait d'éléments étrangers, devenait une sorte de patois. La littérature n'était plus guère représentée que par quelques ouvrages d'édification, d'une médiocrité navrante, et les rares patriotes qui s'attristaient de cette décadence sem-

blaient défendre une cause perdue. Le règne de Joseph II provoqua une réaction inattendue : par opposition à l'empereur, les seigneurs rapprirent le slave qu'il proscrivait et on les entendit écorcher tant bien que mal le tchèque à la diète de 1791. Leur enthousiasme était d'ailleurs superficiel. Quand des *Tchèques-originaux* demandèrent à la diète de protéger la langue nationale, elle passa à l'ordre du jour et maintint l'allemand comme langue officielle. Ils avaient cependant obtenu la fondation d'une chaire de langue tchèque à l'Université de Prague (1792), et François avait été couronné roi de Bohême.

Dès lors, une agitation féconde se manifeste; la secousse donnée aux esprits par Joseph II et l'exemple de la Révolution française réveillent, avec le désir de l'indépendance, le culte des traditions locales. Le passage des armées moscovites qui, en 1800, en 1805, en 1813, traversent le pays, en attirant l'attention sur les ressemblances du tchèque et du russe, créent le premier sentiment de la solidarité slave. Le mouvement trouve un appui précieux dans les sympathies du clergé, resté en rapports étroits avec le peuple et hostile à l'Allemagne, tandis qu'il échappe à l'attention du gouvernement, qui n'en pressent pas l'importance. Les livres tchèques deviennent plus nombreux. Leur valeur absolue est encore assez maigre, mais déjà apparaissent les noms des chefs futurs de la nationalité slave en Bohême, Jungmann, Chafarjik et Palatsky. La grammaire est fixée par un savant de premier ordre, Dobrovsky, que sa prodigieuse érudition et sa pénétrante critique placent au premier rang des fondateurs des sciences philologiques et historiques à notre époque.

De tous les côtés ainsi, malgré les suspicions de l'autorité centrale, les peuples sortent de leur sommeil séculaire; au-dessous de l'oligarchie servile et de l'administration tracassière, des forces nouvelles s'éveillent. Mais ce que demandent les divers peuples, c'est le respect de leur individuabilité historique; ici l'oppresseur, c'est l'Allemand et c'est son joug que l'on veut briser. Metternich aura beau s'ingénier à assurer aux Habsbourg une influence prépondérante dans la Confédération germanique;

toutes ses habiletés se briseront contre la réalité des faits. L'Autriche ne peut pas conserver la domination de l'Allemagne, parce qu'elle est magyare et slave [1].

II. — La Prusse [2].

La politique de Frédéric-Guillaume III. — A ne considérer que les apparences, les destinées de la Prusse, de 1800 à 1815, présentent une assez frappante analogie avec celles de l'Autriche. Comme l'Autriche, la Prusse expie par de cruels revers son opposition à la politique napoléonienne; rejetée au delà de l'Elbe, elle se demande un instant si elle ne doit pas renoncer à ses ambitions occidentales et chercher un point d'appui dans les populations slaves; après le désastre des Français en Russie, elle se relève et retrouve au congrès de Vienne, avec ses anciennes provinces, ses convoitises traditionnelles. Comme en Autriche, le pouvoir y appartient à un roi timide d'esprit et de cœur [3], hostile aux nouveautés, et qui réserve ses faveurs à une aristocratie égoïste et hautaine : même après Stein et Hardenberg, elle demeure une monarchie despotique et féodale, qu'inquiètent les tendances libérales des Allemands du Sud, trop frottés d'idées françaises, et qui leur inspire une invincible défiance. — Ressemblances de surface sous lesquelles se dissimulent des différences irréductibles. D'abord et avant tout, la Prusse est un État essentiellement allemand, et toujours, en dernière analyse, les événements fortifient en elle la conscience germanique; l'influence des principes de la Révolution y aboutit à une exaspération des passions patriotiques allemandes et elles ne trouveront leur satisfaction que quand la Prusse aura groupé sous son hégémonie tous les peuples de même origine. Toutes les classes, à des degrés divers, ressentent les mêmes désirs et, pour les satisfaire, elles sont capables de tous les

1. Voir ci-dessous, chap. xx, *la Hongrie*.
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 679 et suiv.
3. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 711 et suiv.

sacrifices. Aussi, tandis que les Habsbourg ne font de leur autorité qu'un usage purement négatif, les Hohenzollern, aussi pointilleux et aussi jaloux de leurs droits, mais avec une idée plus haute de leurs devoirs, sacrifient même leurs préjugés à l'intérêt public : ils imposent à leurs nobles l'abandon de celles de leurs prérogatives qui ne sont pas compatibles avec les nécessités politiques modernes; ils respectent même les forces qui leur sont suspectes, pourvu qu'ils pressentent qu'elles leur serviront un jour. Leur dévouement à l'idée est contagieux et ils agissent par leur exemple plus que par leurs réformes. Ils refusent à leurs sujets la liberté, mais ils leur donnent en échange une administration probe, des finances régulières, et, ce que les peuples apprécient peut-être plus encore que la liberté, la gloire militaire et le respect de l'Europe.

La Prusse de 1800 à 1806. — Depuis 1795, la Prusse, à l'abri derrière la *ligne de démarcation* [1], jouissait de tous les avantages d'une neutralité dont ni les offres tentatrices du Directoire ni les sollicitations hautaines de l'Autriche ne l'avaient décidée à sortir. Mais sa situation était précaire, parce que sa politique était vacillante et qu'entre les deux partis qui divisaient l'Europe elle ne se décidait pas à choisir. La guerre avec la France avait révélé les vices de son organisation et tous les esprits éclairés signalaient l'urgence de réformes radicales, mais elles échouaient devant l'inertie du roi, et les projets, toujours ajournés, n'avaient d'autre résultat que d'ébranler la confiance publique dans des institutions vieillies. La monarchie présentait un singulier mélange d'absolutisme et d'anarchie féodale; les nobles conservaient sur leurs domaines une large part d'autorité et une importante fraction de l'autorité publique; leurs privilèges n'étaient guère moins funestes à la royauté, dont l'action n'atteignait pas les masses profondes du peuple, qu'à la nation qu'elle maintenait dans une situation très voisine de la servitude. La plupart des paysans n'étaient que des tenanciers, dont la propriété était précaire et la liberté personnelle soumise à d'odieuses restrictions. Le découragement des culti-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 705.

vateurs épuisés par des charges trop lourdes, les règlements inextricables qui gênaient la transmission de la propriété foncière, la décadence des villes, privées de toute autonomie, entravaient le progrès de la richesse. Les impôts paraissaient lourds, parce qu'ils étaient fort inégalement répartis et que la nation était pauvre. L'excessive concentration des affaires, dont la prodigieuse activité de Frédéric II avait dissimulé les inconvénients, avait pour résultat, sous des souverains moins laborieux ou plus timides, une extrême confusion. L'organisation collégiale des ministères, la persistance, à côté du système moderne qui répartit les affaires d'après une division logique, du système du moyen âge qui réunissait entre les mains de certains fonctionnaires l'administration complète de régions déterminées, l'indépendance qu'avaient conservée certaines directions et l'autonomie que possédaient diverses provinces, par-dessus tout l'influence du *Cabinet* dont les secrétaires ne devaient à l'origine être que des expéditionnaires, mais qui, en contact régulier avec le roi, étaient devenus les principaux inspirateurs de la politique, étaient des occasions incessantes de tiraillements et de rivalités qui rendaient impossible toute action énergique et suivie. Les résolutions les plus contradictoires se succédaient et l'État flottait à la dérive au moment même où une direction ferme et prudente eût été plus que jamais nécessaire. Au dehors, on se trouve ainsi acculé en quelques années à une situation équivoque et humiliée, dont on cherche à se tirer par un coup de tête. Au dedans, un esprit de dénigrement et d'indiscipline, après avoir affaibli les forces de résistance de la nation, pénètre dans les rangs de la bureaucratie et même de l'armée, et il suffit alors d'un choc pour renverser l'édifice vermoulu.

L'âge d'or de la littérature allemande; les origines du romantisme. — Cette lamentable faillite de l'État, dans un pays où il avait absorbé toutes les énergies et concentré toutes les espérances, se traduisit par une étrange ébullition d'idées et un débordement extraordinaire de fantaisies. Les âmes désorientées cherchent dans le rêve un refuge contre la réalité qui les étreint, et la littérature, outrancière et indis-

ciplinée, contribue tout d'abord à faciliter le triomphe de l'étranger, en accentuant le désarroi moral. Mais elle entretient une prodigieuse activité intellectuelle qui ne saurait se concilier longtemps avec la servitude politique. Jamais l'Allemagne n'a été plus grande qu'au moment où ses armées s'effondraient devant le génie de Napoléon, et, pendant que le *Journal de Mayence* annonçait solennellement au monde qu'elle avait cessé d'exister, ses écrivains lui conquéraient « la magistrature de l'Europe ».

En 1796, les *Xénies*, œuvre commune de Schiller et de Gœthe [1], avaient porté le dernier coup au rationalisme vulgaire qui avait dominé le XVIIIe siècle. L'époque de l'*Aufklærung* avait vécu. Sans doute, le gros public faisait toujours ses délices des romans de Lafontaine ou de Vulpius et applaudissait à la scène les drames à thèses d'Iffland, les tirades sentimentales de Schrœder, ou les comédies faciles et ingénieuses de Kotzebue; mais tous ceux qui avaient véritablement le sens des choses de l'esprit tenaient les yeux fixés sur Weimar, où se trouvaient réunis Herder, Wieland, Gœthe, Schiller, les Schlegel, tandis qu'à quelques lieues de là Fichte et Schelling enseignaient la philosophie à Iéna. La pratique des affaires, l'enseignement de la vie, l'étude de l'antiquité et la contemplation en Italie des chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome avaient appris à Gœthe ce qu'il y avait de puéril dans ses premières révoltes contre la tradition et contre la règle. L'auteur de *Werther* et de *Gœtz de Berlichingen* reconnaît les droits de la raison et ne dédaigne pas de traduire Racine; mais sa modération n'est pas une abjuration; il reste fidèle à son culte pour la nature et pour la vie, épris de réalité même dans ses imitations étrangères; profondément Allemand même quand il affuble ses personnages de noms grecs ou latins. Il nous déconcerte quelquefois par la complexité des héros qu'il nous présente et les contours fuyants d'une esthétique qui aspire à traduire l'infinie variété de la nature; mais, s'il y a eu des artistes supérieurs, bien peu d'écrivains éveillent dans les âmes un écho aussi prolongé. Dans une période d'une

1. Sur les premières œuvres de ces écrivains, voir ci-dessus, t. VIII, p. 718 et suiv. De même pour Fichte et Herder.

quinzaine d'années, il donne alors la plupart de ses œuvres maîtresses; les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister* et les *Élégies romaines* (1795), *Alexis et Dora* (1796), *Hermann et Dorothée* (1797), la première partie de *Faust* (1808), la *Théorie des couleurs*, les *Affinités électives*, *Mémoire et vérité*. C'est aussi à ce moment qu'il conquiert cette espèce de royauté qu'il n'a cessé depuis d'exercer sur ses compatriotes et que n'ont pas même compromise les sottes adulations de quelques fanatiques.

Au contraire, le culte de Schiller a rencontré bien des incroyants. Après ses bruyants succès du début, Schiller restait incertain de sa voie, absorbé dans ses travaux esthétiques : son amitié avec Gœthe lui rendit la confiance et l'ardeur. D'ailleurs, nous le retrouvons tel dans ses dernières œuvres que dans ses premiers drames, animé de la même sincérité généreuse, plein de foi dans la liberté, trop préoccupé aussi de questions de métier, versant dans l'abstraction. Ses personnages manquent de réalité et de vie, sa psychologie est superficielle et banale. Mais, dans ces cadres médiocres, la pure flamme de sa pensée et l'éclatante sonorité de sa langue enlèvent les imaginations. *Marie Stuart*, *Jeanne d'Arc*, *Wallenstein*, *Guillaume Tell* sont d'incomparables drames d'écolier, c'est-à-dire des pièces admirablement propres à verser dans les jeunes esprits les idées les plus saines et les plus hautes.

Par certains côtés, la chaleur de cœur, la hauteur morale, Jean-Paul Richter rappelle Schiller; par son sens très aigu de la réalité, la complexité de sa pensée, la richesse ondoyante de sa fantaisie, il fait songer davantage à Gœthe. L'auteur de *Hesperus*, de *Fixlein*, des *Flegeljahre* inspira à ses contemporains un vrai fanatisme. Quand il vint à Berlin, les belles juives qui donnaient le ton, Henriette Herz, Rachel Lévin, Pauline Wiesel, que l'amour du prince Louis-Ferdinand entourait d'une sorte d'auréole, rivalisèrent d'enthousiasme pour lui rendre hommage; par leurs manifestations exubérantes la reine Louise et sa sœur s'attirèrent du roi de vertes algarades. L'humoriste acceptait ces hommages, un peu surpris, quelque peu choqué aussi, bien qu'il ne fît pas profession de puritanisme, par la facilité des mœurs, la liberté du langage, l'audace des théories. Il

connaissait les théories romantiques et il en avait adopté quelques-unes : le dédain de la composition, la prédominance exclusive de l'imagination. Il voyait maintenant ces paradoxes en actions et il constatait, avec Mme de Staël, qui fréquentait dans les mêmes salons, « que les institutions politiques et religieuses peuvent seules former l'esprit public et qu'aucune doctrine abstraite n'est assez efficace pour donner à une nation de l'énergie ».

Mieux encore que Gœthe, qu'ils cherchaient en vain à emprisonner dans un dogme littéraire, les romantiques sont les véritables héritiers de la théorie de Herder et les représentants de cette doctrine de l'évolution et de *l'organisme* dont se réclament les plus illustres penseurs du siècle. Malheureusement, prisonniers de leur esthétique et victimes des circonstances, ils exagèrent leurs idées jusqu'à l'absurde. Non contents ainsi de protester au nom du sentiment contre la sécheresse des disciples de l'Encyclopédie, ils proscrivent la raison et prétendent ne laisser subsister d'autre loi que le caprice individuel. Ils prêchent le retour à la nature, à la simplicité naïve des premiers âges, mais pour cela ils exigent du monde qu'il renonce à ses habitudes de réflexion et de critique et qu'oubliant plusieurs siècles de libre recherche, il s'agenouille repentant devant le chef de l'Église! Herder avait montré tout ce qu'il y avait de mesquin et d'étroit dans la critique analytique des philosophes français et rappelé l'attention sur les liens indissolubles qui rattachent l'homme aux générations passées et à la nature qui l'environne; mais cette doctrine qui, dans la pensée du maître, enseigne le dévouement résigné à une tâche dont nous n'apercevons ni la fin ni le but, se déforme chez eux en un égoïsme fantaisiste. Les éjaculations de Schelling, l'identité du *moi* et du *non-moi*, la création se réduisant à une évolution de la Pensée éternelle qui se reflète dans l'esprit de l'homme, les ravissaient, et ils en concluaient que le poète, véritable créateur du monde, est supérieur à toutes les lois. Après Frédéric Schlegel, tous les *génies* d'Iéna répétaient « que comprendre une chose, c'est la justifier, et que les nobles créatures payent, non avec ce qu'elles font, mais avec ce qu'elles sont ». Ils furent victimes des erreurs de leur

conception littéraire : la plupart d'entre eux meurent jeunes, épuisés, n'apportant de leur course folle vers l'idéal qu'un découragement amer et un incurable désespoir. Ils ont perdu tout contact avec la réalité, et leurs œuvres nous entraînent dans un monde étrange qui nous déconcerte d'abord et ensuite nous ennuie. Plus les personnages sont flottants, les contours fuyants, les idees confuses, plus ils croient se rapprocher de l'idéal de l'art, tel qu'ils l'entendent. Leur pensée s'épuise en systèmes et prétend s'élever au-dessus d'elle-même par l'ironie du poète qui juge son œuvre et la condamne.

Lamentable banqueroute d'une école dont les aspirations sublimes sombrèrent souvent dans le ridicule, qui eut au degré le plus éminent le respect de l'art et aboutit à l'anarchie littéraire, et dont les chefs, animés des plus généreuses passions, devinrent les instruments d'un Metternich! Mais « s'ils ont mal fini, leur rêve était haut ». Ces âmes de poètes, impressionables et subtiles, étaient trop délicates et trop malléables : ils furent emportés par les événements et ne les dominèrent pas; leurs fautes cependant méritent quelque indulgence et leur déchéance ne doit pas faire oublier la noblesse native de leurs instincts. Heine, qui fut le dernier des romantiques, le plus grand écrivain de l'école, par médiocrité de cœur, peut-être aussi par une sourde rancune des limites qu'il sentait à son talent, les a jugés avec une perspicacité sévère. Son verdict ne saurait être accepté sans appel. Au moins, en le lisant, convient-il de ne pas oublier que les hommes qu'il englobe tous dans une même condamnation ont laissé quelques œuvres exquises et qu'ils ont semé à pleines mains les idées fécondes. Les *Hymnes à la Nuit* de Novalis, les poésies lyriques d'Hœlderlin, de Tieck et d'Arnim, quelques réserves qu'on puisse faire, témoignent d'une richesse d'imagination, d'une intensité d'émotion et d'une maîtrise de la poésie et de la langue admirables. Ils ont eu vraiment le sens de la poésie populaire, et Chamisso, Brentano, Fouqué et Hoffmann ont rendu ou donné droit de cité dans la littérature à la nouvelle fantastique, au conte de fées, au roman humoristique. Leur esprit, dédaigneux des barrière et des préjugés, sent et admire partout la beauté, et, vraiment disciples de Herder à ce point de vue, leur goût est cosmopolite ; les époques dédai-

gnées et les races inconnues les attirent; ils ont le don de sortir d'eux-mêmes, de vivre dans le passé. Ils sont les véritables créateurs du grand mouvement historique qui reste l'honneur du XIX[e] siècle. Les Schlegel ouvrent à nos études l'Inde et l'Orient; Guillaume de Humboldt fonde la philologie comparée; c'est d'eux que dérivent l'*Histoire romaine* de Niebuhr et la *Symbolique* de Creuzer. Ils inaugurent la critique des textes et indiquent à l'érudition contemporaine la mine inépuisable de renseignements que lui fourniront les chants populaires, les légendes, les textes de lois, les proverbes. Sous leur inspiration, Savigny renouvelle par l'histoire les études juridiques; Alexandre de Humboldt fait de la géographie la synthèse du monde vivant; Schleiermacher régénère le protestantisme et donne à l'Allemagne sa religion moderne. Si l'on songe à la large trouée qu'ont percée les romantiques dans notre horizon intellectuel et aux perspectives qu'ils ont ouvertes dans les directions les plus opposées, leurs erreurs paraissent bien légères en proportion de leurs mérites, et l'on n'éprouve plus qu'une reconnaissance respectueuse pour ces hardis pionniers de l'avenir. L'Allemagne depuis lors a connu les joies enivrantes de la gloire militaire : jamais elle n'a été plus grande que dans ces radieuses années que marquaient, à côté des chefs-d'œuvre de Gœthe, de Schiller et de Jean-Paul, les premiers essais d'Alexandre de Humboldt, les études esthétiques de Guillaume de Humboldt, les *Prolégomènes* de Wolf, le *Système de la morale* de Fichte, la *Philosophie de la nature* de Schelling, la traduction de Shakespeare d'Auguste Schlegel, la *Phénoménologie* de Hegel, les premières publications de Grimm. On pourrait prolonger longtemps la liste sans l'épuiser.

A cette génération de prophètes qui prétendaient arracher d'un seul coup les voiles sous lesquels se dérobe pour nous l'énigme de l'univers, les méthodes scientifiques [1], les lentes expériences, les hypothèses timides ne plaisaient guère : à quoi bon les patientes recherches du laboratoire quand on trouvait dans Schelling et Hegel le dernier mot des choses? La méthode intui-

1. Voir, ci-dessus, les chapitres x et xi sur *les Arts* et *les Sciences*

tive jeta en circulation bien des extravagances: ce fut le beau moment du magnétisme; Gall et Lavater comptaient de nombreux disciples; des médecins voyaient dans le péché la cause des maladies et enseignaient que l'exorcisme était le plus sûr des remèdes. Sottises d'une heure qui eurent l'avantage de répandre le goût des sciences naturelles et d'éveiller de jeunes vocations qui se dégagèrent de ces chimères et devinrent de solides expérimentateurs. Même à cette époque, si le génie du mathématicien Gauss reste longtemps méconnu, l'astronomie, la physiologie, la minéralogie, la botanique sont cultivées avec passion et représentées par des maîtres éminents; Thaer publie en 1809 ses *Principes d'une agriculture naturelle*, qui devinrent le livre de chevet de tous les propriétaires prussiens et leur permirent, d'après Treitschke, de se relever de la misère où les avait réduits l'invasion française.

L'art aussi devait être transformé par les théories romantiques. Autour d'Overbeck, dans le couvent de Saint-Isidore à Rome, se réunissaient alors Cornelius, Wilhelm Schadow et Veit, qui, patriotes et chrétiens, demandaient leur inspiration au moyen âge. Mais leur influence n'avait pas encore pénétré en Allemagne que dominaient toujours les théories de Winckelmann et les traditions classiques. Une histoire générale n'a pas à retenir les noms des peintres médiocres, élèves de Carstens. Les sculpteurs, sans originalité supérieure, montrent cependant plus d'indépendance; le célèbre quadrige de la victoire de Schadow sur la porte de Brandebourg, que Napoléon emporta a Paris et que Blücher restitua à Berlin, ne manque pas de mouvement et d'une certaine grandeur. Christian Rauch (1777-1857), le seul artiste vraiment glorieux de cette époque, commence à peine une carrière qui devait être si féconde; mais son monument de la reine Louise, si touchant dans sa simplicité, révèle tout son génie; nul n'était mieux désigné pour présenter à la postérité les compagnons de Frédéric II ou les héros de l'indépendance que ce sculpteur sobre, austère, dont la gravité un peu froide s'illumine des reflets d'une conviction ardente.

La chute de la Prusse. — Les Allemands se consolaient de leur impuissance politique par l'éclat de leur littérature. Les

coryphées du mouvement étaient restés idéalistes et cosmopolites. On trouve dans Schiller et dans Gœthe nombre de passages où s'est échauffé depuis le patriotisme germanique, mais ils se détournaient vite de questions qu'ils jugeaient un peu oiseuses. Ce n'est pas un des moins curieux paradoxes de l'histoire que la nationalité allemande, si agressive et si hautaine, ait grandi à l'école d'écrivains pour qui le patriotisme n'était qu'un préjugé encombrant. Beaucoup, et les plus illustres, moururent dans l'impénitence finale : Gœthe aima la France jusqu'à la fin et Hegel admira toujours Napoléon. Leurs contemporains s'en affligèrent. C'est que la défaite de la Prusse les avait éveillés de leur rêve éthéré, et ils s'étaient aperçus qu'un peuple qui ne sait pas défendre son indépendance, est condamné à une rapide décadence intellectuelle. Pendant longtemps, ils n'avaient pas compris la véritable portée des entreprises de Napoléon; ils rachetèrent les défaillances de leur perspicacité par la fermeté de leur courage.

En 1807, la monarchie des Hohenzollern n'était plus qu'une puissance de second ordre, amputée de ses provinces polonaises et westphaliennes, guettée sur toutes ses frontières par des voisins que la curée avait mis en goût. Symptôme grave, la nation s'était effondrée en même temps que l'État, avait consacré par sa soumission empressée la victoire de l'ennemi. La défaite d'Iéna n'était qu'un malheur ; l'attitude du roi implorant la paix, la faiblesse de plusieurs commandants de forteresses « capitulant devant la sommation d'un trompette » (Boyen), la proclamation du gouverneur de Berlin, Schulenburg-Kehnert, qui rappelait aux habitants « que le calme était leur premier devoir civique », la complaisante servilité des employés à exécuter les ordres de l'envahisseur, le langage de la presse et la béate curiosité des badauds se pressant à l'entrée des troupes françaises ou admirant la clémence théâtrale avec laquelle Napoléon pardonnait au comte Hatzfeld qui n'était d'ailleurs nullement coupable, tout semblait indiquer une nation mûre pour la servitude. Gentz jugeait ridicule de supposer qu'elle se relèverait un jour.

Napoléon était plus clairvoyant. Quand il écrivait au sultan

que la Prusse avait disparu, il cherchait à tromper l'Europe, mais le traité de Tilsit ne l'avait pas satisfait. Le coup de tonnerre de Friedland n'avait qu'incomplètement compensé Eylau : la Prusse écrasée, humiliée, vivait toujours, cantonnée dans ses trois provinces essentielles de Brandebourg, de Silésie et de Prusse : la perte de ses possessions westphaliennes lui enlevait surtout une espérance et, si la constitution du grand-duché de Varsovie ouvrait sur ses frontières une plaie béante, elle se trouvait débarrassée par là de millions de sujets en insurrection latente qui paralysaient ses mouvements. Il était évident qu'à la première occasion elle en appellerait de l'arrêt de la fortune. Pour rendre impossible toute tentative de revanche, Napoléon soumit les vaincus à une impitoyable exploitation financière. Le 12 juillet 1807, Kalckreuth avait signé la fameuse convention de Kœnigsberg qui fixait les termes de l'occupation française; mais Kalckreuth était un diplomate inexpérimenté, la convention prêtait à l'équivoque et Napoléon en abusa. L'intendant général Daru reçut l'ordre de réclamer des contributions dont le chiffre s'accrut sans cesse; la mission du frère du roi, Guillaume, qui était parti pour Paris afin d'obtenir la fin d'un régime odieux, n'amena aucune amélioration. Puis, lorsque Stein eut signé avec Daru (mars 1808) un traité, fort dur mais qui fixait au moins avec clarté les prétentions de la France, l'Empereur refusa de le ratifier. Les événements d'Espagne et la crainte de mécontenter Alexandre le décidèrent enfin à accepter la convention de Paris (8 septembre 1808); la Prusse se reconnaissait débitrice de 140 millions de francs; jusqu'à ce qu'elle se fût complètement acquittée, 10 000 Français occuperaient Stettin, Küstrin et Glogau, sept routes militaires leur ouvraient le royaume; l'armée prussienne ne dépasserait pas 42 000 hommes. De fait ainsi, jusqu'en 1813, la monarchie est sillonnée de troupes ennemies, soumise au régime des réquisitions. Les historiens prussiens évaluent à 1200 millions le chiffre des sommes qu'elle eut à payer. « J'ai tiré un milliard de la Prusse », disait Napoléon lui-même. Les comptes ne sont pas très faciles à établir et l'on peut épiloguer sur quelques chiffres, mais un fait demeure certain, c'est l'effroyable misère

du pays, que ruinait déjà le blocus continental, la colère provoquée par les vexations continuelles des soldats. On en était venu à ce degré de désespoir où tout paraît préférable au *statu quo*.

Les causes de relèvement. — A ce moment même l'insurrection d'Espagne apprenait aux vaincus que Napoléon n'était pas invulnérable et qu'il était possible de retourner contre lui les idées de la Révolution. Depuis Frédéric II, tous les patriotes allemands s'étaient habitués à placer leur foi dans la Prusse: c'était le dernier bastion de la défense; s'ils l'abandonnaient, ils renonçaient même à l'espoir. Autour des Hohenzollern se groupèrent de presque tous les points de l'Allemagne les hommes qui se refusaient à admettre que le pays de Kant, de Schiller et de Gœthe n'eût d'autre rôle dans le monde que de fournir des contingents à un maître étranger. Parmi les chefs du parti de la résistance à Berlin, beaucoup et non des moindres viennent du dehors : Stein de Nassau, Arndt de Rügen, les Hanovriens Scharnhorst et Hardenberg, le Danois Niebuhr. Ce qu'il fallait avant tout, c'était réveiller la conscience morale du peuple, lui rendre foi en lui-même et dans sa mission. La prostration qui avait suivi Iéna, n'était en réalité qu'une défaillance momentanée ; avant même le traité de Tilsit, divers symptômes annonçaient le réveil de l'esprit public.

« La gloire d'un long règne et le retentissement du nom de Frédéric II avaient donné aux Prussiens une idée exagérée d'eux-mêmes et aussi un amour de la patrie poussé jusqu'à l'idolâtrie. » Dans ce pays peu favorisé par la nature, s'était constituée sous la rude poigne des Hohenzollern une race solide, endurante, opiniâtre, où toutes les âmes étaient plus ou moins pénétrées de leurs devoirs envers l'État et ressentaient sa décadence comme une souffrance personnelle. Elle était habituée au malheur, avait dû à plusieurs fois reprendre son œuvre rasée par la tempête : elle était sortie fortifiée de chaque épreuve. La crise intellectuelle qui avait facilité sa défaite n'avait pas atteint les masses; dans la bourgeoisie, dans les provinces, les vertus des ancêtres, l'esprit d'obéissance et de dévouement, la foi sérieuse subsistaient; il suffisait en quelque

sorte de les faire revenir à la surface. Les apôtres ne manquèrent pas. Dans les églises les fidèles, avides de consolation et d'espérance, se pressaient auprès de Schleiermacher dont la foi tolérante et émue satisfaisait les besoins de leur âme sans imposer aucune abdication à leur intelligence. Fichte, toujours fidèle à lui-même, de même qu'en pleine Terreur il avait hautement confessé sa foi dans la liberté, parlait de relèvement dans Berlin regorgeant de soldats français. Aux jeunes gens, exaltés par le sentiment du danger, il expliquait les austères doctrines de Kant et, revenant à une saine interprétation du système de Herder, il leur rappelait qu'ils n'étaient pas responsables de leurs seules destinées, mais que leur lâcheté pouvait condamner un peuple entier à la mort. Il y a des œuvres littéraires plus parfaites que les *Discours à la nation allemande* (1807-1808); on peut y signaler des longueurs, des répétitions, un certain embarras dans le raisonnement; il n'y a pas de lecture plus haute et plus réconfortante. Fichte, et c'est sa gloire, n'écrit pas seulement pour l'Allemagne, mais pour l'humanité entière, et son livre reste encore aujourd'hui la consolation des vaincus et des opprimés.

Moins directe, par cela même peut-être plus universelle, fut l'action du grand mouvement historique qui commence à ce moment en Allemagne. Par une sorte d'instinct, à ce peuple qui n'a plus de foyer et que l'on veut contraindre à balbutier une langue étrangère, ses savants rappellent les gloires de ses héros et de ses poètes. En 1806, Brentano et Achim d'Arnim publiaient un recueil de chants populaires, le *Cor merveilleux de l'enfant*; Hagen et Büsching fondent le *Musée* pour la littérature et l'art de l'ancienne Allemagne; l'on traduit et l'on commente les *Niebelungen*. De tous côtés, un grand effort pour ressusciter le passé : puisque les vivants ne suffisent pas à défendre la frontière, on évoque les morts, et leurs ombres sacrées mettront en fuite l'étranger. Kleist, le plus grand poète dramatique peut-être qu'ait produit l'Allemagne, chante dans la *Bataille d'Hermann* la révolte contre Rome et dans son *Prince de Hombourg* le fondateur de la Prusse moderne. Zacharias Werner, qui plus tard se fit prêtre et dont la tragédie du *Vingt-quatre février*

donne l'essor à toute une littérature fataliste et bizarre, célèbre dans son drame de *Luther* les droits de la conscience qui ne s'incline pas devant la force. Sans doute toute cette ardeur ne va pas sans puérilités et sans sottises. L'engouement des élégantes de Berlin pour Schill qui, à ce qu'on raconte, quand il exerçait son régiment, indiquait la position qu'il fallait donner au sabre pour couper la tête d'un Français et comment, en reprenant la deuxième position, on coupait encore la tête d'un Français, n'est que ridicule; les violences de Jahn, le fondateur des *Turnvereine*, qui prétendait régénérer la jeunesse par la gymnastique, sont odieuses. C'est la loi fatale : en passant dans les esprits médiocres ou bornés, les idées les plus hautes se déforment. Là où Fichte disait affranchissement, Jahn dit vengeance et conquête, et ce qui parle en lui, c'est la haine et non plus le respect du droit. Mais sous cette forme seule, les enseignements des philosophes étaient compris de la foule. Peu à peu se crée ainsi une atmosphère particulière qui enivre les cœurs.

A quoi bon dès lors les sociétés secrètes? — En fait, leur rôle fut assez restreint. Les Français, les ministres autrichiens aussi, ont beaucoup parlé du *Tugendbund*, la « ligue de la Vertu ». Formée par quelques francs-maçons de Kœnigsberg, qui avaient le goût des phrases vagues, des formules déclamatoires, et qui aimaient à jouer aux conspirateurs, elle fut assez favorablement accueillie par la reine, beaucoup plus froidement par les ministres, qui pourtant ne dédaignèrent pas toujours de s'en servir. Elle se répandit dans la plupart des villes importantes, mais ne compta jamais que quelques centaines d'affiliés et disparut sans résistance en 1810 devant une injonction du roi. A côté du *Tugendbund*, d'autres associations se formèrent, composées surtout d'étudiants, d'officiers en demi-solde, d'employés mis en disponibilité. Leur action ne fut pas nulle : elles contribuèrent à maintenir l'effervescence générale, effrayèrent les timides, prévinrent les défections. En somme, leur rôle fut secondaire, précisément parce que le pays tout entier était en état de conspiration contre l'envahisseur.

Stein et les réformes. — Cette première période d'exaltation patriotique qui se grisait un peu de mots et qui prenait

facilement ses désirs pour des réalités, trouva son véritable représentant dans Stein. Il est devenu en quelque sorte l'incarnation du patriotisme allemand et les *Revues* bien pensantes n'admettent pas qu'on discute son œuvre; il a mérité le culte qu'on lui rend par l'ardeur de ses convictions, la sincérité et la constance de sa passion, la hauteur de son caractère, et il n'est pas douteux qu'il a été l'initiateur des mesures qui ont préparé la transformation de la Prusse. Sa gloire serait peut-être plus discutée si Napoléon lui-même par ses rigueurs maladroites ne l'avait consacrée.

Frédéric-Guillaume ne l'aimait pas; il le trouvait cassant et irrespectueux; il l'accepta pour ministre malgré lui, après de longues hésitations (5 octobre 1807), goûta peu ses proclamations, se sépara de lui sans tristesse et ne songea jamais à le rappeler au pouvoir. Grave complication pour les partisans des réformes que cette hostilité du souverain s'appuyant sur une noblesse puissante. Pour en triompher, il fallait une volonté héroïque. Les panégyristes de Stein, avant tous le plus éloquent et le plus fougueux d'entre eux, Treitschke, insistent surtout sur deux points qui leur paraissent essentiels : l'originalité des conceptions politiques de Stein et le radicalisme de ses mesures. Ainsi que l'a démontré M. Cavaignac, il faut en rabattre. Si, de nos jours encore, la noblesse conserve dans les vieilles provinces prussiennes une situation sociale prépondérante, si, même après la révolution de 1848, les régions orientales présentent un contraste marqué avec les cercles du Rhin qui ont connu la domination française, c'est bien sans doute que les lois du *baron libérateur* avaient été ou moins complètes ou moins bien conçues que celles de la Constituante. Quant à son originalité, en admettant même qu'il eût personnellement échappé à l'action des événements contemporains, ce qui est aussi invraisemblable qu'impossible à prouver, parmi ses collaborateurs plusieurs étaient les apôtres plus ou moins avoués de l'Évangile de 1789. Il est vrai seulement que, tandis que la Constituante avait senti avant tout le besoin d'assurer la liberté des citoyens et fut ainsi déterminée par des tendances individualistes, Stein cherchait les moyens d'augmenter les forces de l'État en suppri-

mant les entraves qui arrêtaient l'essor de la prospérité et paralysaient le développement de l'esprit public. A ce point de vue, cet aristocrate était une manière de socialiste, et il était bien aussi dans la tradition des Hohenzollern. De même, l'erreur serait grave de mesurer son action aux résultats matériels qu'il obtint; il y avait beaucoup d'illusion dans l'idée qu'il se formait du patronage des seigneurs, mais la flamme de vie et d'espoir qui se dégageait de ses édits se communiqua au peuple entier et, quand il tomba du pouvoir, il laissait vraiment derrière lui une nation nouvelle.

Le 9 octobre 1807, le roi promulguait le célèbre édit que Schœn appelle l'acte d'*habeas corpus* de la Prusse. Il supprimait dans tout le royaume la sujétion héréditaire et affranchissait la propriété foncière des restrictions légales qui en empêchaient la libre transmission. Sauf sur les domaines royaux, où 47 000 familles devinrent propriétaires de leurs tenures, le décret du 9 octobre resta platonique. Ainsi que l'a prouvé M. Cavaignac, « le paysan demeurait non seulement aussi éloigné que jamais de la propriété, mais il demeurait, en droit et en fait, écrasé par l'oppression sociale et politique de l'aristocratie foncière, et l'édifice féodal était à peine entamé ». La suppression des banalités et les mesures prises pour empêcher les seigneurs de mettre la main sur les parcelles des paysans n'en marquaient pas moins un sérieux progrès, et l'opposition violente des féodaux prouvait l'importance des résolutions prises. Le 19 novembre 1808, une loi municipale, qu'avaient préparée Stein et Schrœtter, rendait aux villes les franchises communales qu'elles avaient peu à peu perdues. Stein voulait donner au peuple l'habitude et le goût du *self-government*; mais l'ordonnance du 19 novembre ne concernait qu'une faible partie de la population, et les lois sur l'administration communale des campagnes et sur les cercles, que réclamait Boyen, furent indéfiniment ajournées. Enfin, le 24 novembre 1808, le jour même du départ de Stein, paraissait la loi sur l'Administration centrale qui, bien que mutilée par les nouveaux ministres, forme encore la base de l'organisation prussienne. La *Direction générale* avec ses subdivisions compliquées disparaissait.

Le système *collégial* était abandonné et les affaires étaient réparties entre les ministères de l'intérieur, des finances, de la justice, des affaires étrangères et de la guerre. Les caisses générales étaient fondues dans une caisse de l'État, placée sous la direction du ministre des finances. Un conseil d'État, qui ne fut constitué que beaucoup plus tard, devait former le conseil suprême de la monarchie. L'unité du royaume était cimentée plus solidement par la disparition des ministres provinciaux. Les privilèges des diverses provinces étaient abolis. Les anciennes divisions territoriales furent revisées, les provinces soumises à un *président* général, les chambres des domaines et des finances remplacées par des *gouvernements* (*Regierungen*), dont la compétence fut mieux délimitée et qui furent débarrassés de toutes les affaires judiciaires. Stein pensait aussi à la constitution d'États provinciaux et d'États généraux, mais un demi-siècle s'écoula avant que la royauté consentît à appeler auprès d'elle les députés de la nation.

Scharnhorst; l'armée. — Parmi ceux qui avant Iéna avaient montré les défauts de l'organisation militaire de la Prusse, Scharnhorst était le plus résolu. Les Vieux Prussiens se défiaient de cet étranger qui, entré au service en 1801, prétendait aussitôt tout remanier; les officiers de parade raillaient ce professeur, peu soigné de sa personne, sans prestige, embarrassé dans ses allures et ses discours; les talents supérieurs dont il fit preuve à Eylau, où il fut le véritable héros de la journée, lui ramenèrent les sceptiques. D'ailleurs, les faits avaient prononcé. Pour lutter contre les armées révolutionnaires, il fallait des forces nombreuses; pour résister à l'élan des soldats de Napoléon, il fallait que les hommes fussent soutenus par une haute idée morale. Le système de Frédéric II, avec ses enrôlés étrangers qu'on ne maintenait dans le devoir que par une discipline brutale, ses exemptions innombrables qui dispensaient du service les classes riches et éclairées, ses capitaines traitants, dont le plus clair de la solde consistait dans les profits plus ou moins licites qu'ils tiraient de l'exploitation de leurs compagnies, avait été condamné par les événements. Malgré tout cependant, dans la commission de réorganisation

militaire, en face de Gneisenau, de Grolmann, de Boyen, les partisans du passé eurent longtemps la majorité; même quand ils l'eurent perdue, ils furent assez forts pour mutiler les projets de Scharnhorst. On n'osa pas supprimer les exemptions des classes supérieures, et le service universel ne fut établi que le 3 septembre 1814. Du moins, les enrôlements étrangers furent interdits, les peines corporelles adoucies, l'admissibilité de tous les citoyens aux grades d'officier solennellement reconnue. L'armée devint une grande école d'éducation politique et morale; les capitaines furent déchargés des fonctions qui compromettaient leur honneur, les règles d'avancement améliorées, l'administration simplifiée, les bagages allégés. La détresse du trésor, plus tard la surveillance de Napoléon ne permettaient pas d'entretenir sous les drapeaux des contingents nombreux (en tout, 42000 hommes); on fit passer rapidement dans les régiments des recrues que l'on renvoyait dès que leur instruction était à peu près terminée; c'est le fameux système des *Krumper*, d'où est sortie l'organisation militaire de l'Europe contemporaine.

Renvoi de Stein. — Dès 1808 Scharnhorst et Stein se croyaient en mesure de recommencer la lutte. « Mieux vaudrait pour le roi, disait Stein, perdre la couronne que de continuer à végéter dans l'esclavage actuel ». Les chefs du parti de l'action, Grüner, le comte Gœtzen, Ompteda, étaient en relations étroites avec les mécontents de Westphalie, négociaient avec Stadion. La police française suivait de près leurs menées, mise sur la voie par les indiscrétions du parti féodal. Stein, peut-être dans l'espoir d'obtenir des subsides de l'électeur de Hesse, eut l'imprudence d'écrire une lettre fort compromettante à un courtisan frivole et suspect, Wittgenstein (15 août 1808); l'assesseur Koppe qui la portait fut arrêté à Berlin par la gendarmerie française et la lettre saisie. Le 8 septembre, le *Moniteur* la publiait. Le maintien de Stein au pouvoir eût entraîné une guerre avec la France; Frédéric-Guillaume hésita tant qu'il conserva quelque doute sur l'attitude de la Russie. Il n'avait aucune confiance dans l'Autriche, et on ne saurait lui en faire un grief: il regardait les patriotes comme des illuminés dangereux. Quand il vit qu'Alexandre demeurait pour le moment fidèle à

Napoléon, il demanda à Stein sa démission (24 novembre). Le 16 décembre, l'Empereur lançait le célèbre décret qui déclarait « le nommé Stein » ennemi de la France et de la Confédération du Rhin et confisquait ses biens. Sa personne devait être saisie partout où il pourrait être atteint par les troupes françaises ou allemandes. Stein s'enfuit en Autriche, où il trouva un accueil plus que froid, et il demeura sous la surveillance de la police jusqu'au moment où la campagne de Russie ouvrit un nouveau champ à son activité.

Ce furent les plus tristes jours de la Prusse. Les oscillations continuelles de Frédéric-Guillaume III pendant la campagne de 1809 avaient irrité Napoléon ; les paiements promis avaient été presque complètement suspendus ; l'Empereur exigeait avec une rudesse brutale le respect des engagements pris. Le roi avait espéré l'adoucir en revenant de Kœnigsberg à Berlin (23 décembre 1809), qu'occupait toujours une garnison française ; en réalité, il s'était privé de son dernier moyen de résistance. La bataille de Wagram et le mariage de Napoléon avec Marie-Louise avaient complètement découragé le parti patriote, désorganisé par le départ de Stein. Ses successeurs étaient fort médiocres : Goltz, la « Nullité bien poudrée », le comte de Dohna, Altenstein, sans vues d'ensemble, dont l'effort s'épuisait en petites combinaisons financières. Les réformes cessèrent ; les haines des partis s'aigrirent ; les rancunes des féodaux contre les novateurs, qu'ils accusaient de causer au royaume plus de maux que l'invasion, étaient si farouches qu'ils en oubliaient l'étranger. Partout le découragement et l'inertie. La reine Louise mourait, le cœur brisé, le 19 juillet 1810. Elle avait commis bien des imprudences et son intervention dans la politique n'avait pas été heureuse ; mais les outrages de Napoléon l'avaient désignée à l'amour de ses sujets, et elle avait mérité l'admiration de l'histoire, quand, sacrifiant à la patrie et au devoir son orgueil de souveraine et de femme, elle était allée à Tilsit implorer la pitié de son implacable ennemi. Elle ne s'était pas relevée des émotions du terrible hiver où, malade d'une fièvre typhoïde, elle avait dû fuir, mourante, à travers la tempête et la neige, pour ne pas tomber entre les mains des Français. Elle avait tenté

un dernier effort auprès du tsar Alexandre, qui avait bercé sa douleur par ses délicates attentions, mais avait repoussé tout engagement formel. « Je ne peux plus espérer, écrivait-elle à son père... Certainement des temps meilleurs viendront, mais je ne les verrai pas. » Avec elle, le dernier rayon de lumière semblait disparaître du ciel, et, dans le grand silence qui se fit en Allemagne, on n'entendait plus que la voix pleurarde des ministres pusillanimes qui cherchaient à fléchir Napoléon. Avant de mourir, la reine, indignée de la lâcheté d'Altenstein, qui proposait de céder à Napoléon en échange de ses créances une partie de la Silésie, avait obtenu du roi qu'il l'écartât des affaires. Avec l'autorisation de Napoléon, Hardenberg fut nommé chancelier d'État (juin 1810).

Le ministère de Hardenberg. — Stein avait approuvé le choix du roi. Entre les deux hommes cependant le contraste était grand. Stein était un prophète, Hardenberg un diplomate. Affable, bienveillant, l'esprit très souple et très ouvert, c'était un disciple de Frédéric II dont la Révolution française avait complété l'éducation. Il suivait de fort près l'évolution du royaume de Westphalie et en aurait volontiers transporté de toutes pièces les institutions en Prusse. Supprimer les privilèges des castes et des provinces, soumettre tous les citoyens aux mêmes charges et leur garantir les mêmes avantages, les rattacher étroitement à l'État par une administration rigoureusement centralisée, tel fut le but qu'il poursuivit sans cesse à travers les variations de détail. S'il recula souvent devant la résistance des intérêts et des traditions, il n'en est pas moins vrai que c'est de lui que date la Prusse contemporaine. Très jaloux de son autorité, il n'aimait pas le détail des affaires, mais il sut s'entourer de collaborateurs remarquables, Bülow, Jourdan, Hippel, Raumer, Scharnweber, dont son optimisme souriant retenait et soutenait l'ardeur. Grâce à eux commence à se constituer cette administration prussienne, hautaine, infatuée, mais intègre, éclairée, laborieuse, qui, avec les Universités et l'armée, a fait la puissance de la monarchie.

Le plus urgent était de faire face aux difficultés financières. Hardenberg avait des plans fort ambitieux : vastes emprunts à

l'étranger pour se dégager vis-à-vis de la France, fondation d'une banque nationale pour relever le crédit public. L'*Édit sur les finances de l'État* (27 octobre 1810) déclarait qu'à l'avenir tous les habitants seraient soumis aux mêmes charges d'après les mêmes principes et promettait en particulier l'égalité de l'impôt foncier. Ces belles perspectives restèrent lettre morte; la dette française ne fut pas éteinte; la propriété féodale échappa aux taxes communes. Le chancelier avait une naïve présomption qui, dans les circonstances critiques, lui était précieuse; les pires difficultés n'effrayaient pas son génie, et les échecs ne déconcertaient pas sa bonne humeur. Les privilèges qu'il n'avait pu supprimer, il essaya de les atteindre indirectement en établissant des impôts sur le luxe, sur divers objets de consommation, sur le revenu. Les détails n'en étaient pas toujours très heureusement combinés : plusieurs donnèrent des déceptions graves; d'autres soulevèrent une telle réprobation qu'Hardenberg dut les modifier et même les abandonner. Du moins, il évita la banqueroute, assura au Trésor les ressources indispensables, surtout habitua peu à peu le pays à une organisation financière uniforme, commune aux paysans et aux citadins, aux nobles et aux bourgeois.

La confiscation des biens du clergé, la vente des domaines avaient pour objet moins de fournir quelques fonds au Trésor que d'augmenter le nombre des propriétaires libres. L'impôt sur les patentes eut pour corollaire la liberté du travail, et les corporations se transformèrent en libres syndicats, auxquels les maîtres et les ouvriers ne furent plus tenus de s'associer. L'ordonnance du 11 mars 1812 reconnut l'égalité civile des Juifs, auxquels les fonctions publiques restèrent cependant en général fermées. L'ordonnance sur les serviteurs (*Gesindeordnung*, 8 novembre 1810), encore en vigueur aujourd'hui, protégea les paysans contre les violences arbitraires de leurs maîtres. Ces mesures furent complétées par la grande ordonnance de *régularisation* du 14 septembre 1811, en vertu de laquelle le paysan possesseur d'une tenure héréditaire était affranchi de toute redevance et devenait libre propriétaire de son bien, à condition d'en abandonner le tiers au seigneur; s'il s'agissait d'un tenan-

cier non héréditaire, la part cédée au maître était fixée à la moitié. Par malheur, Hardenberg ne tint pas rigoureusement la main à l'exécution de l'édit; les nobles soulevèrent des difficultés infinies et obtinrent une série d'explications qui en limitèrent singulièrement la portée. L'œuvre d'émancipation était ainsi à peine entamée quand se produisit après 1814 une réaction dont profitèrent les seigneurs et jusqu'à la révolution de 1848, servis par la connivence ou la faiblesse de l'administration, ils s'étendirent au détriment de leurs tenanciers.

Pour assurer à l'administration une marche plus rapide et plus sûre, Hardenberg eût désiré remplacer par des présidents l'autorité des « gouvernements ». L'*Édit de la gendarmerie* (30 juillet 1812) dissimulait sous son titre singulier tout un vaste plan de réorganisation qui eût introduit en Prusse le système français. Il fut rapporté dans ses termes essentiels avant d'avoir été appliqué. Du moins, la création d'une gendarmerie mit à la disposition du pouvoir la force disciplinée qui lui manquait pour veiller au maintien de l'ordre public.

Afin de briser l'opposition qu'il rencontrait dans la noblesse, Hardenberg essaya d'en appeler à l'opinion publique. Il projetait de couronner ses réformes par la constitution d'États provinciaux et nationaux, mais il les comprenait comme Napoléon ou Richelieu, c'est-à-dire qu'il comptait trouver en eux les échos de sa propre pensée et qu'il ne les appelait qu'à l'honneur d'exécuter les volontés qu'il avait arrêtées. Quand, dans l'assemblée des notables réunie à Berlin au mois de février 1811, les chefs du parti féodal présentèrent au roi une hautaine protestation, où ils le conjuraient de ne pas avilir en une « Judée à la nouvelle mode la vieille et honnête Prusse brandebourgeoise », il répondit en envoyant à Spandau Marwitz et Finckenstein. Cependant, l'édit du 7 septembre contenait encore la promesse d'une représentation de la nation et, le 10 avril 1812, une *Représentation nationale intérimaire* s'ouvrait à Berlin. Elle montra beaucoup de bonne volonté, mais parut bientôt gênante et, à la première occasion, ses séances furent suspendues. Lourde faute qu'Hardenberg regretta sans doute plus tard.

L'Université de Berlin. — Pendant que le chancelier

déployait de tous les côtés son activité un peu incohérente, un peu incertaine, heureuse en somme et féconde, Scharnhorst qui, même après que, sur l'injonction de Napoléon, il eut dû céder au général Von Hake le ministère de la guerre (1811), conserva la haute direction des affaires militaires, poursuivait l'œuvre de réorganisation militaire. L'artillerie, longtemps négligée en Prusse, était placée sous le haut commandement du prince Auguste et son matériel transformé, l'ancien ordre de combat modifié suivant les besoins de la tactique moderne, les troupes entraînées par des exercices continuels, le service obligatoire préparé par la réduction de vingt à quatre ans du temps de service. On constituait l'état-major général, on créait des écoles d'*enseignes-porte-épées* pour les élèves officiers et une *Académie de guerre*, qui eut parmi ses professeurs Tiedemann et Clausewitz, dont les écrits comptent parmi les chefs-d'œuvre de la littérature militaire.

Aux généraux que préparait Scharnhorst, Guillaume de Humboldt devait fournir des soldats. Immédiatement après Tilsit, Frédéric-Guillaume avait déclaré que « l'État devait suppléer par les forces intellectuelles aux forces matérielles qu'il avait perdues », et il annonçait l'intention de fonder une Université à Berlin. L'affaire traîna assez longtemps. Pour vaincre les difficultés inattendues qui avaient surgi, rivalités personnelles, questions d'argent, timidités du roi, il fallut toute la largeur de vues de Humboldt, sa clarté d'esprit, un peu aussi ce scepticisme de haut ton dans lequel, derrière le savant et le philosophe, se révélait le diplomate. L'Université s'ouvrit en 1810. Elle reçut pour demeure le palais du frère de Frédéric II, le prince Henri, le plus beau de Berlin après le château royal. Elle compta parmi ses maîtres des noms illustres : les théologiens Schleiermacher et Marheinecke, l'agronome Thaer, les médecins Hufeland et Reil, le chimiste Klaproth, les jurisconsultes Eichhorn et Savigny, les historiens Niebuhr et Bœck. Fichte fut son premier recteur. « Quand cette organisation scientifique sera fondée, écrivait Schleiermacher, elle n'aura point d'égale; grâce à sa force intérieure, elle exercera son empire bien au delà des limites de la monar-

chie prussienne. Berlin deviendra le centre de toute l'activité intellectuelle de l'Allemagne septentrionale et protestante, et un terrain solide sera préparé pour l'accomplissement de la mission qui est réservée à l'État prussien. » Paroles prophétiques : ses professeurs n'ont pas moins bien servi la Prusse que ses diplomates ou ses généraux. Les Universités allemandes ont toujours été très activement mêlées à la vie nationale. Les Hohenzollern n'avaient pas un goût très vif pour l'indépendance de l'esprit, mais ils s'étaient fait de la tolérance et du respect de la science une honorable et lucrative industrie. Suivant la remarque de M. Lavisse, chacune des étapes de la grandeur prussienne est signalée par la fondation d'une Université; Kœnigsberg, au moment de la sécularisation de l'Ordre Teutonique; Duisbourg, quand ils atteignent pour la première fois le Rhin; Halle, quand ils prennent la couronne royale; plus tard Bonn, quand ils s'établissent solidement sur la rive gauche du Rhin; et, après 1871, Strasbourg. Dans cette sorte de prise de possession successive de l'Allemagne, la fondation de l'Université de Berlin marque une date décisive.

La Prusse pendant la guerre de l'Indépendance. — Pour le moment, il s'agissait de ne pas mourir. Les mois qui précédèrent l'expédition de Russie furent terribles : plutôt que de se jeter dans les déserts du Nord, Napoléon ne préférerait-il pas détruire la Prusse et attendre l'attaque d'Alexandre? Il y songea. L'Autriche se fût volontiers arrangée de la Silésie. Le roi acheta quelques mois de répit par une alliance léonine qui mettait à la disposition de l'Empereur toutes les ressources patiemment accumulées contre lui. De nouveau, la Prusse fut foulée aux pieds, horriblement devastée. L'armée française ressemblait de plus en plus aux bandes de Waldstein; quelques-uns des chefs donnaient l'exemple des rapines : le séjour de Jérôme coûtait 1500 francs par jour à la petite ville de Glogau; Victor exigeait 75 écus par jour pour sa maison. Les Bavarois, les Wurtembergeois, les Badois « trouvaient le pillage tout naturel et leurs officiers ne concevaient pas qu'on pût le leur défendre ». Les habitants qui se plaignaient étaient malmenés, emmenés en otages. Dans ce pays, ainsi poussé à bout, la nou-

velle de nos désastres en Russie retentit comme le clairon de la délivrance [1]. On verra plus loin l'histoire du soulèvement de la Prusse et, par elle, de l'Allemagne. Bornons-nous à montrer les résultats que donnèrent alors les créations militaires de Scharnhorst et le caractère du mouvement national.

Dès le début de 1813 toute la Prusse était en armes. Une commission d'armement, dont Scharnhorst était l'âme, travaillait à mettre les régiments sur pied de guerre. Le 8 février, la déclaration relative aux *Chasseurs volontaires* faisait appel « aux classes de la population qui, d'après les lois en vigueur, étaient dispensées du service et étaient assez riches pour s'armer et s'équiper à leurs frais ». Le 16 février, on supprimait toutes les exemptions pour la durée de la guerre. Le 17 mars, Scharnhorst faisait signer au roi l'ordonnance qui organisait la *landwehr*, et le 21 avril, cette mobilisation de toutes les forces de la monarchie était complétée par les décrets relatifs au *landsturm*. On s'est assez souvent trompé sur le caractère de ces diverses mesures : pas plus que la France en 1789, la Prusse ne fut sauvée en 1813 par des volontaires. Ce qui donna au mouvement sa force irrésistible, c'est qu'il avait été mûrement étudié par des hommes de carrière, dont la passion n'altérait pas la clairvoyance et qui en conservèrent toujours la direction. Les événements leur permettaient de réaliser les projets devant lesquels s'étaient effarés jusque-là la timidité du roi et l'orgueil de la noblesse. Les exemptions abolies pour la durée de la guerre ne furent jamais restaurées, et, la première de toutes les nations civilisées, la Prusse posséda désormais une armée vraiment représentative du peuple entier.

Ce fut le premier legs des guerres de l'Indépendance. Un autre fut l'orgueil de l'extraordinaire effort qu'avait fourni la nation. Le 10 mars, le roi avait fondé l'ordre de la Croix de Fer destiné à récompenser tous ceux, sans distinction de naissance ou de rang, qui se seraient distingués devant l'ennemi. Toutes les classes rivalisaient de dévouement : de tous côtés affluaient les dons patriotiques et les volontaires; les femmes envoyaient

1. Voir ci-dessous chap. XXV, *la Campagne de 1813*.

leurs anneaux de mariage; à la fin de la guerre, on regardait comme une honte d'avoir encore de l'argenterie. Les Universités, les classes supérieures des gymnases étaient désertées. Le professeur Steffens, à Breslau, convoquait ses étudiants autour de sa chaire et, hors de lui, les yeux pleins de larmes, versait dans ces jeunes cœurs la fièvre du devoir et de l'héroïsme. A Berlin, Fichte, qui mourut victime de son dévouement aux blessés, rappelait à ses auditeurs qu'une seule chose est sûre, la vie éternelle, et qu'on la mérite par la mort et qu'on la perd par une vie de servitude. Schleiermacher bénissait les soldats qui allaient combattre pour le royaume de Dieu, pour que « les droits éternels de l'homme fussent reconnus dans tous les hommes, même les plus humbles ». Les rues retentissaient de chansons guerrières, les unes ordurières et brutales, d'autres admirables de poésie. Les *romantiques* sortaient de leur tour d'ivoire pour conduire le chœur populaire. Tous ne se dégageaient pas de leurs préoccupations littéraires; dans les vers de Fouqué, de Collin, de Stægemann, de Schenkendorf, même dans les célèbres *Sonnets cuirassés* de Rückert, l'émotion est trop souvent voilée par les souvenirs du passé, la recherche de la forme, la manie de l'abstration ou la recherche des images éclatantes. Maurice Arndt, qui un des premiers avait commencé la lutte contre Napoléon tout-puissant, est, non pas plus sincère, mais plus rapproché du peuple, et son ode si connue : « Dieu qui a créé le fer, n'a pas voulu d'esclave », est d'un grand élan dans sa simplicité. Le plus souvent, sa sobriété devient de la sécheresse, et il tombe dans la platitude. Sa chanson fameuse : « Où est la patrie de l'Allemand? » est une bien pauvre *Marseillaise*, monotone et froide. Dans la cohorte de ces Tyrtées, un seul fut un grand poète, Kœrner, en qui parut revivre Schiller et qui, avant de mourir dans les rangs des chasseurs de Lützow, donna à sa patrie les admirables *Chants de la Lyre et de l'Épée*. De ces vers, médiocres ou sublimes, comme de l'attitude entière du peuple, une chose du moins ressortait : c'était la résolution de vaincre ou de mourir. On demandait une *vraie guerre*, on était décidé à ne pas s'arrêter tant qu'on n'aura pas affranchi la patrie tout entière. Toutes

les finasseries des diplomates ne supprimeront pas les souvenirs de « ce printemps de liberté ». A ce moment, la Prusse avait saisi la primauté de l'Allemagne : en elle s'était incarnée la patrie commune.

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne pouvons indiquer que les ouvrages essentiels. On complétera facilement cette liste avec les ouvrages généraux : **Dahlmann-Waitz** (6e édit., 1894), **Fournier** (*Napoleon*, Prague et Vienne, 1889), l'*Allgemeine Deutsche Biographie*, le *Dictionnaire* de **Würzbach**, le *Naoutchny Slovnik* (Encyclopédie en tchèque, d'**Otto**), etc. — Consulter aussi la bibliogr. du chap. XVI, p. 525. — Suivre les *Jahresberichte* de **Jastrow**, et les articles que N. Philippson donne chaque année à la *Revue Historique française*.

Autriche. — **Metternich**, *Mémoires et correspondance*, 8 vol., 1880-1884. — **Gentz**, *Tagebücher*, *Denkschriften*, *Briefe*, etc., publiés par Varnhagen d'Ense, Schlesier, Weick, etc. — **Hormayr**, *Anemonen aus dem Tagebuche eines alten Pilgermannes*, 4 vol., 1845-47. — *Histor. Aktenstücke. Ueber das Ständewesen in Œsterreich*, 2 vol., 1847. — **L'archiduc Jean**, *Denkwürdigkeiten*, 1891. Voir ci-dessus, p. 178.

Springer, *Gesch. Œster. seit dem Wiener Frieden*, 2 vol., 1863. — **Krones**, *Handbuch der Gesch. Œst.*, t. IV, 1879. — **Wertheimer**, *Gesch. Œst. u. Ungarns* (1800-1809), 2 vol., 1884. — **Beer**, *Zehn Jahre öst. Politik* (1801-1810), 1877. — **Vivenot**, *Thugut und sein pol. System* (*Arch. f. öst G.*, t. XLIII). — **Fournier**, *Gentz und Cobenzl*, 1880. — **H. J. Bidermann**, *Gesch. der öster. Gesammtstaatsidee* (1526-1804), 1889. — **Bidermann**, *Die staatsrechtlichen Wirkungen der öst. Gesammtstaatsidee*, Innsb., 1867. — **Bachmann**, *Lehrbuch der öst. Reichsgesch.*, 1896. — **Huber**, *Œst. Reichsgesch.*, 1895. — **Hock**, *Œst. Staatsrath*, cont. par **H. J. Bidermann**, Vienne, 1868. — **D'Elvert**, *Zur öst. Verwaltungsgesch.*, et du même, *Zur öst. Finanzgesch.* (dans les *Schriften der hist. stat. Sektion*, t. XXIV et XXV), 1880 et 1881. — **Beer**, *Gesch. der öst. Finanzen im XIX. Jahrh.*, 1877. — **Plenker**, *Die Entwickelung der indirecten Abgaben in Œst.* (*Œst.-Ung. Revue*), 1863. — **Meynert**, *Gesch. der K. K. öst. Armee*, 1870. — **Wertheimer**, *Erzherz Karl als Präsident des Hofkriegsraths* (*Arch. f. öst. Gesch.*, t. 46). Ci-dessus, p. 119. — **Büdinger**, *Zu den Verwaltungsgrundsätzen des K. Franz*, 1888. — **Grünberg**, *Die Bauernbefreiung in Böhmen, Mähren u. Schlesien*, 2 vol., 1893. — **Harras von Harrasovsky**, *Gesch. d. Codific. d. öst. Civilrechts*, 1868. — Baronne du **Montet**, *Souvenirs* (princip. sur la cour de Vienne), Paris, 1905.

Pour la Croatie et la Bohême : **Dimitz**, *Gesch. Krains von den ältesten Zeiten auf 1813*, 4 vol., 1876. — **Chélard**, *Les armées françaises jugées par les habitants de l'Autriche*, 1893. — **Pypine** et **Spasovitch**, *Histoire des littératures slaves* (en russe; le 1er vol. a été trad. en fr., 1882). — **Kalousek**, *Histoire de l'Académie royale des sciences de Bohême* (en tchèque), 1885. — Du même, *Le droit d'Etat bohême* (en tchèque), nouv. éd., 1893. — **Toman**, *Das böhm. Staatsrecht*, 1880. — De nombreuses biographies de Dobrovsky, entre autres par **Brandl** (en tchèque, 1883), par **Snéghiref** (en russe), 1884, etc. — Compléter avec **E. Denis**, *La Bohême depuis la montagne Blanche*, 1903.

Prusse. — Mémoires et documents. — **Hardenberg**, *Denkwürdigkeiten*, publ. par Ranke, 1877. — Gén. **v. Boyen**, *Erinner. aus dem Leben*, édités par Nippold, 1889-90. — *Aus den Papieren von* **Schœn**, 1877-1889,

5 vol. — *Aus* **Schleiermacher's** *Leben und Briefen*, 1868. — **Arndt**, *Geist der Zeit*, t. I, 1806; t. II, 1809; t. III, 1813. — **Fichte**, *Reden an die deutsche Nation*, 1808; une traduction française a paru en 1894. — **La reine Louise**, *Briefe*, publ. par Martin, 1887. — **Clausewitz**, *Nachrichten über Preussen in seiner grossen Katastrophe*, 1888. — **Clausewitz**, *Hinterlassene Werke*, 2e édit., 1862. — **Mme de Staël**, *L'Allemagne*, 1811.

Ouvrages postérieurs. — Les biographies de Stein par **Pertz**, 6 vol., Berlin, 1849-1855; par **Sig. Stern**, *Stein und sein Zeitalter*, Lpz., 1855; par **Seeley** (en angl.), *Life and Times of Stein*, 3 vol., Cambridge, 1878-84; de Gneisenau par **Pertz** et **Delbrück**, 5 vol., 1864-1881; de Scharnhorst par **Lehmann**, 2 vol., 1886; de York par **Droysen**, 1877; de Schleiermacher par **Dilthey**, 1870; de Boyen, par **Meinecke**, Münich, 1891; de G. de Humboldt, par **Gebhardt**, Stutt., 1896. — **Hüffer**, *Die Cabinetsregierung in Preussen u. Lombard*, 1891. — **M. Duncker**, *Preussen während der franz. Okkupation*, 1872; *Aus der Zeit Fried. des Grossen und F. W. III*, 1876. — **Hassel**, *Gesch. d. preuss Politik*, Lpz., 1880. — **G. Droysen**, *Vorlesungen uber das Zeitalter der Freiheitskriege*, 2 vol., 1886. — **Götte**, *Das Zeitalter der deutschen Erhebung*, 1891. — **Schmidt**, *Gesch. der deutschen Verfassungsfrage*, édité par Stern, 1890. — **Fisher**, *Napoleonic Statesmanship Germany*, 1903. — **Darmstädter**, *Gesch. d. deutschen Zeitungswesens*, 2 vol., 1902

Pour la période des réformes de Stein et de Hardenberg : **Cavaignac**, *La formation de la Prusse contemporaine : les Origines*, *1806-1808*, 1 vol., 1891. — **Bornhak**, *Gesch. des preuss. Verwaltungsrechts*, 4 vol., 1884-1892. — **Bornhak**, *Die preuss. Finanzreform 1810* (*Forsch. z. brand. u. preuss. Gesch.*). — **Meier**, *Die Reform der Verwaltungsorganis. unter Stein u. Hardenberg*, 1881. — **Stern**, *Abhandl. u. Aktenstucke zur Gesch. der preuss. Reformzeit*, Lpz., 1885. — **Stölzel**, *Brandeburg-Preussens Rechtsverwaltung und Rechtsverfassung*, 2 vol., 1888. — **Bassewitz**, *Die Kurmark Brandeburg im Zusammenhang*, etc., 2 vol., 1851-1852. — **Knapp**, *Die Bauernbefreiung und der Ursprung der Landarbeiter in den älteren Theilen Preussens*, 2 vol., 1887. — **Mamroth**, *Gesch. der preuss. Staatsbesteuerung 1806-1816*, 1890. — **Dieterici**, *Zur Gesch. der Steuerreform in Preussen*, *1810-1820*, 1875. — **Krug**, *Gesch. der preuss. Staatschulden*, 1861. — **M. Duncker**, *Preussen u. die allgemeine Wehrpflicht im Jahre 1809* (*Histor. Zeits.*, 1861). — **Lehmann**, *Knesebeck und Schœn*, 1877. — **Lehmann**, *Der Tugendbund*, 1867. — **Voigt**, *Gesch. des sogen Tugendbundes*, 1850. — **Bäsch**, *Beiträge zur Gesch. des sog. Tugendbundes*, 1852. — **A. Fournier**, *Zur Gesch. d. Tugendbundes* (*in Hist. stud.*, etc., Prague, 1885).

Scherer, *Gesch. der deutschen Litteratur*, 1883, avec une excellente bibliographie. — Sur des points spéciaux : **Haym**, *Die romantische Schule*, qui malheureusement ne dépasse guère les premières années du siècle. — **Stapfer**, *Gœthe et ses deux chefs-d'œuvre classiques*, 1880. — **Brandes**, *Die Hauptströmungen der Litteratur des XIXen Jahrhunderts*, nouv. édit., 1890. — **Hillebrand**, *La société allemande en 1806* (*Revue des Deux Mondes*), 1870. — **Firmery**, *Jean-Paul Richter*, 1887. — Pour les sciences, l'hist. des sciences inductives, de **Whewells**; de la médecine, de **Häser**; dans la grande collection publiée par la commission historique de l'Académie royale des sciences de Munich (*Gesch. der Wissensch. in Deutschland*), environ 25 vol., de valeur d'ailleurs fort inégale. Voir ci-dessus, p. 392. — Pour les arts, *Gesch. der deutschen Kunst*, 5 vol. 1887-1891, t. III : la peinture par **Janitschek**. — **Lübke**, *Gesch. der deutschen Kunst von den frühesten Zeiten bis zur Gegenwart*, 1888-1890. Voir ci-dessus, p. 360.

CHAPITRE XX

LA HONGRIE

De 1790 à 1814.

I. — Pendant la Révolution française.

Léopold II et le réveil constitutionnel (1790-1792). — La mort de Joseph II [1], même à demi vaincu et résigné, fut accueillie par les Magyars comme une délivrance et un espoir. Les assemblées des comitats se réunirent d'elles-mêmes, et l'on y entendit des discours inspirés par le serment du Jeu de paume et la Déclaration des droits de l'homme. Toutefois, en ce pays traditionnel, constitutionnellement plus semblable à l'Angleterre qu'à la France, on invoquait plutôt les précédents historiques que les principes abstraits. En vertu même de ces précédents, le comitat de Pesth, le plus radical de tous, déclarait que les illégalités commises sous le règne de Joseph entraînaient la déchéance de la dynastie. Les plus modérés réclamaient une prompte réunion de la Diète, qu'on n'avait pas vue depuis vingt-cinq ans. L'intelligent Léopold II comprit la nécessité, et même l'utilité, qu'il y avait pour lui à rétablir cette assemblée dans toute sa puissance; et l'un de ses premiers actes fut de la convoquer pour le mois de juin. Il voyait que

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 953, et t. VIII, p. 328.

le réveil national, bien accepté, pouvait être une force au lieu d'une menace. Le poète Baroti chantait : « Réjouis-toi, ma douce patrie! Tu peux aussi te réjouir, Autriche; la couronne est solide sur ton front lorsque le Magyar te protège. » Ce dernier vers est la vraie formule de l'histoire hongroise pendant la terrible période d'un quart de siècle qui venait de s'ouvrir.

Dans les élections on vit apparaître deux partis, tous deux également patriotes, mais l'un conservateur, l'autre démocrate. Le premier l'emporta de beaucoup, et imposa aux députés le mandat de conserver, avec l'indépendance et la constitution, les privilèges nobiliaires. D'où ce résultat que le nouveau roi, depuis longtemps célèbre en Toscane pour ses idées d'humanité et de réforme, fut, dans les travaux de la Diète, l'avocat des classes inférieures hongroises contre un libéralisme trop aristocratique. Pour les paysans, dont l'attitude menaçante appelait selon lui des concessions, selon les seigneurs une dure répression, il obtint le droit de changer de séjour, mais non la suppression des punitions corporelles. De même pour les bourgeois et pour les Serbes, il y eut certaines améliorations dans le sens du droit commun et de la tolérance. A ce dernier point de vue, les protestants reçurent avec joie dix-sept articles qui constituaient un progrès.

Sur les questions politiques, l'accord est à peu près parfait entre le roi et son peuple pendant les deux années de ce court règne. A peu près, car Léopold écarte nettement toute ingérence de l'assemblée dans la diplomatie et l'armée autrichiennes. Autrement, c'est une joie de le voir, à son couronnement et depuis, accomplir toutes les cérémonies et reconnaître toutes les libertés auxquelles tenaient les Magyars. Le couronnement d'un nouveau souverain doit avoir lieu six mois au plus tard après son avènement. La sainte couronne doit rester à Bude. Le roi résidera quelquefois en Hongrie. Le palatin (alors le jeune archiduc Alexandre, ensuite et pour très longtemps l'archiduc Joseph) veillera à l'exécution des lois. Le roi doit conserver le royaume et ses frontières dans leur intégrité. Il ne peut s'occuper des affaires magyares qu'avec des conseillers magyars; il ne peut appliquer à la Hongrie les lois qui régis-

sent ses autres États. La Diète, nécessaire pour les levées d'hommes et d'argent, sera convoquée au moins tous les trois ans. Ces principes, pendant le long règne du fils de Léopold, seront souvent méconnus, jamais oubliés.

La réaction de François II et le procès des « jacobins » de Hongrie. — A partir de 1792, les événements de France provoquent un brusque changement d'opinion. Le parti aristocratique, craignant pour ses idées, pour son prestige et pour ses châteaux, incline à l'absolutisme. Le parti démocratique, qui naguères s'appuyait sur la couronne, devient très peu nombreux et, perdant bientôt toute liberté de la parole ou de la presse, n'a d'autre refuge que les sociétés secrètes. Quelques mots sur les conséquences de ce double revirement.

La Diète de 1792, convoquée par François II pour son couronnement, ne fut guère qu'une explosion de dévouement monarchique. Elle vota tout ce que le gouvernement demandait pour la nouvelle croisade conservatrice, hommes et argent. Elle ajourna les projets de réforme, excepté une loi, inspirée de l'esprit qui avait animé la précédente assemblée, sur l'enseignement de la langue magyare. Mais les progrès de cette langue n'intéressaient déjà plus : elle était presque suspecte : le latin et l'allemand paraissaient plus loyalistes. Peu de gens réclamaient contre les vexations dont les protestants se plaignaient de nouveau, contre les sévérités de la censure, contre la reaction générale.

Une affaire très grave accéléra ce mouvement. Quelques démocrates se concertaient pour organiser dans le royaume la propagande révolutionnaire. Leurs chefs, au nombre de quatre, étaient : Martinovics, prêtre remuant du parti « joséphiste », qui revenait de Paris plein d'admiration ; Hajnoczy, qui se proclamait « sans-culotte » ; Laczkovics, officier patriote jusqu'au séparatisme, qui rêvait toute une constitution moderne ; le jeune Szentmariai, enthousiaste à la fois de Montesquieu, de Rousseau et de Raynal. A côté d'eux un noble comte, Jacob Zsigray, et un poète, Bacsanyi, dont une citation fera connaître l'esprit politique : « Nations, vous que des pièges odieux ont fait tomber dans les liens de l'esclavage... Et vous, tourmenteurs jurés de

vos fidèles paysans, si vous voulez savoir ce que l'avenir vous réserve, regardez avec attention du côté de Paris. » Les affiliés paraissent avoir été assez nombreux, car, depuis le mois d'août 1794 jusqu'en février 1795, ce fut en Hongrie comme une fièvre d'arrestations. Plusieurs des proscrits y échappèrent par le suicide. Environ cinquante accusés de haute trahison se trouvèrent sous les verrous, et parmi eux un deuxième poète, Verseghy, pour avoir traduit la *Marseillaise*. Un troisième et un quatrième étaient Kazinczy, réservé à une longue carrière littéraire, et Szentjobi, jeune auteur dramatique qui allait bientôt mourir. En quoi, haute trahison? C'est ce qu'on n'a jamais bien su dire. La réaction cherchait une occasion de terroriser. Le procès fut conduit avec une partialité odieuse. Les cinq chefs et neuf autres accusés, dont les quatre poètes, s'entendirent condamner à mort. Sept victimes montèrent sur l'échafaud. Les sept autres furent graciés, et, avec un bon nombre de prévenus moins marquants, allèrent peupler les prisons d'État. Dès lors personne ne remua, et d'ailleurs des passions sincères dirigeaient les Magyars d'un tout autre côté.

La Hongrie et les deux premières coalitions (1792-1796). — C'est surtout depuis lors, depuis 1796, que la nation se montra décidée et ardente dans la lutte pour l'ancien régime. Jusque-là Ott et Giulay, Kray et Alvinczy (Alvinsi), avec leurs soldats et compatriotes, n'avaient joué qu'un rôle ordinaire. Dans l'épuisement croissant des pays héréditaires, ils arrivent au premier rang, et François II comprend la nécessité de réunir une Diète, qui d'ailleurs, pense-t-il, ne lui refusera rien. Et en effet, assemblée et riches particuliers rivalisent de sacrifices. La vie parlementaire, en 1796, se bornait à cela. Deux députés, ayant parlé des droits de la nation, se virent expulser. De 1797 à 1799, la poésie fut toute belliqueuse, excepté dans la prison où le « jacobin » Bacsányi, resté fidèle à ses sympathies françaises et à sa haine contre la coalition, s'écrie encore, lorsqu'un petit oiseau babille sur les barreaux de sa fenêtre : « C'est toi qu'il chante, ô liberté! » Tout autre est l'inspiration de Csokonai, jeune soldat de l' « insurrection », c'est-à-dire de la cavalerie noble qui se lève pour barrer le chemin à l'invasion de Bona-

parte. Destiné lui-même à mourir très jeune, il salue la mort prématurée du général Hoche, qui « surpasse à lui seul tous les héros antiques, en tout sauf par le nombre des années ». Mais ce chant est une exception dans son œuvre. Sa lyre appelle aux armes ses compatriotes. En effet, après le combat de Tarvis, où les hussards du colonel Fedak périrent en sauvant l'archiduc Charles, les préliminaires de Leoben n'arrêtaient point l'élan militaire en Hongrie. Un poète de dix-sept ans, Berzsényi, croyait voir revivre Léonidas, mieux encore Arpad et Jean Hunyade. Mais la paix de Campo-Formio amena le licenciement de la noblesse.

Son zèle n'eut pas le temps de se refroidir. Elle affronta résolument la seconde guerre, bien que la première eût coûté au seul royaume de Hongrie 100 000 hommes et 30 millions de florins. Les hussards jouèrent un triste rôle dans la tragédie qui termina le congrès de Rastatt, mais généraux et soldats magyars jouèrent un rôle glorieux dans la campagne de 1799. Csokonai célébra leurs victoires et salua le règne prochain de Louis XVIII, digne héritier de Henri IV, dans un petit poème intitulé la *Victoire de la justice*. Voilà où en était la Hongrie à la veille du 18 brumaire!

II. — La Hongrie de 1800 à 1814.

Période de refroidissement : les diètes de 1802 et 1805. — Pendant la campagne de Marengo et de Hohenlinden, les Magyars mirent encore tout leur élan militaire au service de l'Autriche; et l'année suivante les levées, ardemment continuées, de la noblesse soutinrent cette puissance dans ses négociations. La paix une fois conclue, on mesura les affreuses misères que la guerre avait faites. Les champs mal cultivés par les vieux parents ou les enfants trop faibles avaient donné de maigres récoltes, et la famine s'ensuivait, notamment en 1800-1801. Les vins se vendaient mal. Quant à la crise monétaire, le comitat de Csongrád la décrivait ainsi : « L'exportation

du numéraire pour le paiement des armées et l'émission des billets de banque nous rendent la vie impossible. Personne n'a de confiance dans ces valeurs fictives. Les riches perdent leur fortune; les pauvres meurent de faim parce que, même payés de leur travail, ils ne trouvent pas à changer leur papier. » Le remède à tant de maux, ce sera l'assemblée nationale! Le roi l'a convoquée en effet le 2 mai 1802 : en vue du bien public, disait-il; en réalité pour lui faire abdiquer au profit du gouvernement autrichien son droit de voter les levées de troupes. Les députés refusèrent d'abandonner ce principe constitutionnel, mais, sur les instances de la chambre haute, de plus en plus absolutiste, votèrent pour un temps un notable accroissement de l'armée. Cela obtenu, le roi goûtait peu les discussions sur les réformes économiques, excepté un projet de banque nationale qui, par contre, effaroucha les préjugés rétrogrades de la noblesse. Finalement on se sépara sans avoir rien fait d'utile.

Par contre, dans les années qui suivirent, l'initiative individuelle ou collective réalisa quelque progrès. Les comitats entreprirent de dessécher et de canaliser la plaine. Les grands seigneurs intelligents, les Festetics, les Eszterhazy, les Széchenyi, fondent des écoles d'agriculture, un musée national, un théâtre magyar. Aussi la guerre de 1805 trouva-t-elle la nation froidement disposée, et la Diète convoquée à la fin d'août pour le milieu d'octobre s'annonça-t-elle assez mal. Un désastre vint a point pour relever l'enthousiasme d'une nation que toute son histoire montre surtout grande dans la défaite. Les nouvelles d'Ulm inspirent Berzsényi, qui dit à son peuple : « Va, montre encore l'âme de Zrinyi, imite-le dans ce qui fut sa vraie gloire, dans la mort. » L'assemblée pensa en effet qu'elle ne pouvait refuser les sacrifices demandés, mais ce n'était pas l'entrain de 1796, et le nationalisme s'affirmait par une loi sur l'emploi et l'enseignement de la langue magyare.

Avant comme après Austerlitz, et bien que les régiments de Hongrie se fussent distingués à Caldiero, la région voisine de Pozsony (Presbourg) fut comme neutralisée. Le général Palffy, le maréchal Davout et même l'archiduc palatin Joseph tombaient d'accord pour faire respecter le sol et ses habitants. De

ces derniers, Napoléon espérait mieux encore : il ordonnait à Fouché de dicter aux journaux français, très lus par les Hongrois, disait-il, des articles pour leur montrer qu'ils étaient dupes de l'Autriche et de l'Angleterre. La paix interrompit tous ces projets, que nous verrons bientôt reparaître. Elle créait à la Hongrie une grande situation par ce seul fait que l'empereur d'Autriche, exclu de l'Allemagne, avait désormais pour principale couronne celle de saint Étienne.

L'opposition dans la diète de 1807. — Surtout pour la réorganisation militaire entreprise par l'archiduc Charles, on avait besoin de ce pays, de sa constitution, des votes de son assemblée. On envoya les lettres de convocation le 8 février 1807, le jour même de la bataille d'Eylau, et l'on nourrissait des projets menaçants pour Napoléon et la Grande Armée alors en Pologne. Ce que l'on demandait, « vu la nécessité de méditer la guerre en temps de paix », c'est qu'il y eût des levées régulières fixées une fois pour toutes, et qu'on levât un impôt extraordinaire sur le pays épuisé. Un jeune et grand orateur, Paul Nagy, dirigea la chambre basse, habituellement en conflit avec celle des magnats, imbue de l'esprit aulique. Quant aux sacrifices d'argent, les députés nobles n'épargnèrent ni leurs concitoyens ni eux-mêmes : ils accordèrent un sixième de tous les revenus sans privilège, et un centième de la valeur de tous les biens mo. iliers. Mais ils refusèrent obstinément de laisser aux mains de l'Autriche le recrutement des soldats et la levée de l'« insurrection ». Paul Nagy flétrit d'ailleurs tout projet de guerre. Sa généreuse parole s'éleva aussi en faveur des pauvres contribuables. Le gouvernement, qui obtenait d'ailleurs le chiffre d'hommes dont il avait besoin pour le moment, n'était qu'à moitié satisfait : il le témoigna en se refusant à toute amélioration de la crise monétaire. Ce qui fait des progrès, dans les lois comme dans les mœurs, c'est la langue magyare : en 1807 commence une nouvelle période de l'histoire littéraire, celle où dominent les frères Kisfaludy, les meilleurs poètes, l'un lyrique, l'autre dramatique, que la Hongrie eût jamais produits jusque-là.

Le soulèvement national contre Napoléon (1808-1809). — Brusquement les nouvelles d'Espagne transformèrent

les dispositions. Le bruit se répandait qu'après Joseph roi d'Espagne on verrait Lucien roi de Hongrie. Les Magyars admirèrent l'insurrection espagnole contre le « tyran universel » et n'acceptèrent point la comparaison de Mathias Corvin avec Napoléon, dictée par l'Empereur au *Journal de Mayence*. François II, heureux de ce revirement, lâchait la bride à la presse magyare devenue gouvernementale, et ne craignait pas de convoquer une nouvelle Diète, qui ne pouvait manquer d'effacer les souvenirs de l'année précédente. En effet, le plus pur loyalisme y fit explosion. Elle ajouta vingt mille conscrits aux douze mille déjà votés, et réglementa l' « insurrection » de manière à la rendre fort nombreuse. Lorqu'aux premiers jours du printemps de 1809 la guerre parut imminente, l'archiduc palatin parcourut le pays, haranguant les assemblées de conscrits et demandant des chevaux, des fourrages, du blé : réquisitions peu légales, mais acceptées, dont il s'excusait en disant : « Il s'agit de savoir si nous garderons notre constitution et nos lois, ou si nous aurons à déplorer la perte même du nom magyar. » Avec le prince, se trouvent d'accord non seulement l'officier-poète Kisfaludy qui publie un *Discours patriotique à la noblesse hongroise*, ardent éloge des armées nationales, mais avec l'ancien traducteur de la *Marseillaise*, Verseghy, qui fait jouer la *Fidélité magyare*, scène lyrique.

Après les premiers désastres, le rendez-vous de la noblesse armée est fixé à Gyoer (Raab). Nous n'avons pas à raconter les événements militaires qui s'accomplirent là même, et à Essling et à Wagram; mais nous devons insister sur l'admirable proclamation que Napoléon adressa aux Hongrois de son quartier général de Schœnbrunn (15 mai). Toutes les phrases portent; citons au moins les principales : « ... Votre système constamment défensif et les mesures prises par votre dernière Diète ont assez fait connaître que votre vœu était pour le maintien de la paix... Je vous offre l'intégrité de votre territoire, de votre liberté et de vos constitutions, soit telles qu'elles ont existé, soit modifiées par vous-mêmes... Vous avez des mœurs nationales, une langue nationale... reprenez donc votre existence comme nation! Ayez un roi de votre choix, qui ne règne

que pour vous (il songea un instant au prince Eszterhazy)... Réunissez-vous en diète nationale, dans les champs de Rakos, à la manière de vos aïeux... » C'est signé *Napoléon*, et c'est bien du Napoléon, mais c'est aussi du Bacsanyi. Le vieux « jacobin » était sorti de sa retraite, à l'appel de Maret, son ancien compagnon dans la prison d'état de Kufstein; il ne fut pas seulement le traducteur, mais probablement l'inspirateur de cette pièce, étonnante de couleur locale plutôt qu'importante dans la pratique. En 1809, elle ne pouvait produire l'effet qu'elle aurait pu se promettre en 1805 ou en 1807. Les Magyars se battirent partout avec acharnement, excepté à Raab même, où se trahit l'inexpérience militaire de la noblesse, par la faute du gouvernement, qui s'en était toujours défié. Le comitat de Pest écrivit au roi : « Cela ne serait pas arrivé si Votre Majesté avait suivi les conseils de ses fidèles Magyars. »

La diète de 1811 et la fin des guerres. — De 1808 à 1810, le malaise économique avait fait de terribles progrès. Pour trouver 100 florins d'argent, il fallait non plus 200 mais 1000 florins de papier! Et pendant que dans le royaume le mécontentement grandissait avec la détresse, à Vienne s'établissait l'absolutisme de Metternich. Son ministre des finances, le comte Wallis[1] imagina un nouveau papier contre lequel l'ancien devait être échangé en subissant une perte des quatre cinquièmes. Les Magyars se soulevèrent, plus que les habitants des autres pays autrichiens, contre cette terrible mesure; et l'on dut se résigner à convoquer une nouvelle Diète, laquelle présente dans l'histoire un caractère spécialement financier. Le gouvernement y tint un langage d'une violence inaccoutumée et maladroite pour imposer à ses sujets une triple série de sacrifices : pour la garantie du nouveau papier, pour un amortissement devant permettre de supprimer peu à peu le papier, enfin pour les préparatifs militaires. Le palatin Joseph, décidément patriote, obtint de son auguste parent un changement de ton avec quelques concessions, et de l'assemblée des subsides énormes. On se sépara en assez mauvais termes à la veille de

1. Voir ci-dessus, p. 590.

la lutte suprême, où les Magyars firent leur devoir de soldats sans froideur comme sans enthousiasme. Même au début de 1814 le comitat de Pest, tout en se déclarant heureux de la revanche, revendiquait la légalité : « Si la loi interdit toute levée de troupes sans un vote de la Diète, les patriotes sont autorisés à s'engager individuellement. » Ces chicanes ennuyaient François, qui, dans la victoire définitive, faisait à une députation magyare cette promesse plus paternelle que libérale : « Ayez toute confiance en un prince qui n'a d'autre but que votre bonheur. »

BIBLIOGRAPHIE

Histoire commune de la Hongrie et de l'Autriche. — **Ed. Wertheimer, A. Beer, v. Krones,** etc., ci-dessus, p. 119, 178, 621.

Histoire particulière de la Hongrie. — **Marczali** (Henrik), *Hist. de la Hongrie depuis Ch. III* (Ch. VI comme empereur) *jusqu'au congrès de Vienne* (*1711-1815*) (en magyar), t. VIII, 1898. — **Szilágyi** (Sandor Alexandre), *Hist. de la nation hongroise* (mag.). — **Szalay** (J.), même titre (mag.), t. V, 1899. — **Horwarth** (Michel), *Hist. des Hongrois*, en mag., t. VIII, 1873, et en all. sous ce titre *Kurzgefasste Gesch. Ungarns*, 2 vol., Pest, 1863. — **Marczali** (H.), **Angyal** et **Mika**, *Manuel des sources de l'Hist. de la Hongrie.* — **Szábo,** *Hist. de la Hongrie de 1815 à 1892*, 1890. — **Ballagi** (Géza), *L'époque de la création de l'Etat national* (1815-1847) (t. IX de Szilágyi). — **Marczali** (H.), *Hist. de la dernière époque* (mag.), 1890.

Orzzaggyülés naplója (Journal de la Diète), de 1790, 1791, 1792, 1796, 1802, 1805, 1807, 1808, 1811. — **Keresztezy** (Jos.), *Journal de la diète de 1791-92*, 1867. — **Ed. Wertheimer**, *La diète de 1811-1812*, dans la revue *Budapesti Szemle*, 1898. — **Szirmay**, *Jacobinorum hungaricorum historia*, publié en mag. dans la Revue *Hazánk*, t. X et XI. — **Fraknói,** *La conspiration de Martinovics* (mag.), 1880. — **Pulszky,** *Martinovics et ses complices*, dans la Revue *Budapesti Szemle*, 1880.

Ed. Wertheimer, *Denkschriften d. Erzh. Rainer aus d. J. 1809*, 1893. — Du même, *Les idées réformatrices du palatin Joseph*, dans *Budap. Szemle*, 1891. — Du même, *Les relations de Napoléon avec la Hongrie*, *Ibid.*, 1883. — **Aczády**, *Le titre d'empereur d'Autriche et la Hongrie* (mag.), 1892.

Histoire militaire. — **Gömöry** (G.), *Les forces militaires de la Hongrie dans les campagnes de 1792-1815*, dans *Hadtorteni Közlemények* (*Revue milit. hist.*), 1893. — Du même, « *L'insurrection* » *hongroise* (ou la milice noble) *en 1797 et 1800-1811*, *Ibid.*, 1888. — **Jakab Elek**, « *L'insurrection* » *de la Transylvanie en 1809*, *Ibid.*, 1889. — **Márki** (Sandor), *Les Hongrois à la campagne de Russie en 1812*, dans la Revue *Hazánk*, 1886. —

Histoire littéraire; esprit public. — **Ballagi** (Géza), *La littér. politique en Hongrie* (jusqu'à 1825) (mag.), 1888. — **Marton** (Jos.), *Un Voltaire hongrois et les Encyclopédistes hongrois* (mag.), 1901. — **Ed. Wertheimer**, *Hist. de la censure hongroise* (dans la Revue *Szazavok*, 1898. — **Toldy**, *Kazinczy et son temps*, 1859. — Du même, recueil des petits poètes.

A. de Gérando, *L'esprit public en Hongrie*, Paris, 1848. — **Ed. Sayous,** *Histoire des Hongrois et de leur littérature politique* (1799-1815), Paris, 1872.

CHAPITRE XXI

LA RUSSIE

De 1801 à 1812.

Mort de Paul Ier; avènement d'Alexandre (1801). — Paul Ier était assurément un esprit mal équilibré [1], peut-être déséquilibré par tout ce qu'il avait pu savoir ou deviner des événements qui, en 1762 [2], avaient placé sa mère sur le trône; par l'espèce d'usurpation, prolongée pendant trente-quatre ans, commise par Catherine au détriment de l'héritier légitime; par l'antipathie et la défiance qu'il rencontrait chez elle et qu'il payait de retour; par le règne des favoris dont l'insolence ne l'épargnait pas. Il était violent, maniaque dans sa passion pour le militaire, méprisant l'humanité, au moins celle qui l'entourait, prompt aux disgrâces, peu sûr dans sa faveur, souvent cruel; mais on ne peut lui refuser des sentiments généreux et chevaleresques, un sincère désir d'améliorer le sort des petits, des paysans, des soldats. Il fut dur surtout pour l'aristocratie, les gens de cour, les hommes de Catherine, les gouverneurs qui opprimaient les provinces. Son règne se consuma en une lutte contre l'aristocratie, contre la « société », ouvertement ou sourdement hostile. Pour celle-ci, Paul était à la fois trop anti-français, lorsqu'en haine de la Révolution il s'en prenait aux modes

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 458.
2. Voir ci-dessus, t. VII, p. 415.

et aux livres de France, et trop français lorsqu'il engagea la Russie, par soudaine sympathie pour Bonaparte, dans une guerre contre l'Angleterre [1]. Il s'aliéna les propriétaires nobles, parce qu'il entravait leur commerce avec la Grande-Bretagne et parce qu'il essaya d'adoucir la condition des serfs, réduisant à trois par semaine les jours de corvée; ceux qui s'étaient enrichis des dépouilles de la Pologne et y avaient obtenu par sa mère de vastes domaines; les officiers des gardes, qu'il astreignait à la rigueur du service et qui regrettaient le temps où les révolutions ou le règne d'une femme étaient si fertiles en faveurs. Dans le complot formé contre lui entrèrent les héritiers de ceux qui avaient conspiré contre son père (on y trouve comme en 1762 un Panine et un Talysine), des favoris de sa mère (les trois frères Zoubof), le baron livonien Pahlen et le général hanovrien Bennigsen, deux rudes Allemands, deux hommes de main. Ils s'assurèrent la complicité de l'héritier du trône, non certes pour le régicide, mais pour un changement de régime, car on lui fit craindre que Paul ne répudiât sa femme et déshéritât ses fils. Quand les conjurés se rendirent (nuit du 23 au 24 mars 1801) au Palais-Michel, où Paul vivait comme dans une forteresse, mais dont tous les accès étaient livrés d'avance par la trahison, Alexandre resta dans une attente pleine d'angoisse : d'après l'issue du coup de main, c'était pour lui ou le trône ou la prison. Lorsque revint l'un des conjurés, et que d'une voix rauque, il eut prononcé ces mots « C'est fait », et qu'Alexandre s'entendit traiter de Sire et de Majesté, il tomba dans un violent désespoir : il n'avait pas prévu que le changement de régime se réaliserait par un tel crime. Pahlen survint et lui dit : « C'est assez pleurer comme un enfant; venez régner. » Par la présentation aux troupes, l'avènement fut un fait accompli. Le second des fils de Paul I[er], le grand-duc Constantin, laissa tomber un mot qui, en 1825, devait se révéler comme l'expression d'une résolution arrêtée pour la vie : « Après ce qui s'est passé, mon frère peut régner s'il veut; mais si le trône me revenait jamais, je ne l'accepterais pas. »

1. Voir ci-dessus, p. 54.

Les partisans du nouvel empereur eurent une seconde lutte à soutenir. Quand l'impératrice Maria Feodorovna apprit le meurtre de son mari, se souvenant des impératrices du XVIIIe siècle, elle s'écria : « Eh bien, s'il n'y a plus d'empereur, et puisqu'il est tombé victime des traîtres, c'est moi qui suis votre légitime souveraine... Défendez-moi ! Suivez-moi ! » Bennigsen lui dit rudement : « On ne joue pas la comédie, madame. » Après les funérailles, elle se retira à Pavlovsk, où elle s'entoura des reliques de Paul, dans la dignité tragique de son veuvage. Alexandre conserva toujours pour elle un respect fait de crainte et peut-être de remords, et les relations si délicates entre la mère et le fils expliquent bien la gravité que devait prendre un jour la question du mariage de Napoléon avec la grande-duchesse Anna.

La nuit terrible du 23-24 mars eut aussi d'autres conséquences sur le caractère et le moral d'Alexandre : il en garda, pour la vie, une ombrageuse méfiance, avec des tendances à un douloureux mysticisme.

La nouvelle de l'avènement d'Alexandre fut dans tout l'empire, suivant le témoignage de Karamzine, « un message de rédemption : dans les maisons, dans les rues, les gens pleuraient; ils s'embrassaient comme à la fête de Pâques ». Mais Fon-Vizine remarque que « cet enthousiasme se manifesta surtout dans la noblesse; les autres classes prirent la nouvelle avec assez d'indifférence ». C'est surtout le sentiment de la « société » que Derjavine, le poète officiel, avec une apparente témérité qui s'explique par l'impunité certaine, exprime dans ces vers : « Le rauque rugissement du Nord s'est tu; l'œil menaçant, terrible, s'est fermé... Sur le visage des Russes brille la joie... Les soupirs du peuple, les ruisseaux de larmes, les prières des cœurs ulcérés, s'élèvent comme une colonne de vapeur et enfantent la foudre dans la nuée ; elle luit et tombe à l'improviste sur les orgueilleux faîtes des palais... O pouvoirs forts, songez-y, et gardez-vous d'opprimer ceux dont le gouvernement vous fut confié. »

Alexandre laissa libre cours à ces manifestations : d'une part, il avait beaucoup souffert et beaucoup redouté de son

père, qui toujours s'était défié de lui et qui avait peuplé de ses amis la Sibérie; d'autre part, l'audace des conjurés et l'audace même du réveil de l'opinion lui faisaient comprendre les dangers qu'avait courus et que pouvait courir encore la dynastie [1]. Il n'était pourtant pas fermé à d'autres sentiments dont on trouve l'expression dans la correspondance intime de Semen Vorontsof, qui se demande « s'il y a espérance que les meurtriers du père soient expulsés du conseil et même de la présence du fils... » et qui flétrit « l'horrible nuit dont l'exemple peut avoir des suites et devenir fatal à la Russie ». Une Française, M[me] de Bonneuil, à propos d'une cérémonie publique, résumait la situation en ces mots saisissants : « Le jeune empereur marchait précédé des assassins de son grand-père, suivi des assassins de son père, et entouré des siens. » Alexandre ne pouvait sévir contre toute la « société », presque tout entière complice du régicide. Il ne s'en prit qu'aux plus coupables, à mesure que les occasions se présentèrent, observant d'ailleurs, en ces disgrâces successives, de prudents ménagements. Pahlen fut relégué dans ses terres de Courlande, Platon Zoubof chassé de la cour et forcé de voyager en Europe, Nicolas Zoubof (que d'ailleurs torturaient les remords) exilé, Panine destitué de tous ses emplois, Bennigsen dépouillé de son commandement de Lithuanie [2], d'autres internés sur leurs terres et, comme le prince Iachvill, soumis à une rigoureuse surveillance, nombre d'officiers des gardes envoyés dans les régiments du Caucase et de la Sibérie.

Une fois les éléments impurs de la révolution écartés, Alexandre, comme système de gouvernement, eut à choisir entre trois catégories d'hommes ou d'idées. Il pouvait : 1° en revenir aux idées et aux hommes du temps de Catherine II, représentés alors par Karamzine, Obolianinof, Trochtchinski, etc., avec le maintien du pouvoir absolu, mais adouci dans son

1. Il ne faut pas oublier qu'un des conjurés de mars 1801, Bibikof, avait proposé de se debarrasser de tous les membres de la famille imperiale. On assurait que Pahlen et Panine avaient proposé au nouveau tsar un acte constitutionnel a signer. — Ainsi dans ce complot de mars 1801 se retrouvent les idées de 1731 et se pressentent les idees de décembre 1825.

2. Il fut ensuite rappele au service et commanda dans les campagnes de 1806 et 1807. Voir ci-dessus, p. 112.

application, tempéré par la théorie du despotisme éclairé et sans rien toucher d'essentiel à l'état social de la Russie; 2° conserver les hommes de Paul Ier, le violent et fantasque Rostoptchine, le brutal Araktchéef (auquel il reviendra plus tard); 3° s'inspirer des idées libérales, presque révolutionnaires, qu'il avait puisées dans les leçons du colonel La Harpe.

Éducation et caractère d'Alexandre Ier. — Alexandre était né en 1777, du grand-duc Paul Pétrovitch et de la grande-duchesse Maria Feodorovna (Dorothée de Würtemberg)[1]. « A peine né, Catherine II l'enleva à ses parents, soit qu'elle voulût prendre un otage contre eux, soit qu'elle entendît former à sa fantaisie le futur héritier du trône. Elle agit de même à la naissance de Constantin. Pour ses deux petits-fils aînés, elle fut une aïeule très tendre, et, à part les scandales dont sa cour offrit le spectacle à leur adolescence, une éducatrice très consciencieuse. L'instruction de mars 1784 qu'elle rédigea pour réglementer leur vêtement, leur nourriture, leur éducation morale et intellectuelle ne comprend pas moins de sept chapitres[2]. Pour leur jeune âge elle composa « l'A B C de la grand'mère »[3], toute une « Bibliothèque Alexandro-Constantine ». On y trouvait des contes populaires, des dialogues moraux, des récits de l'histoire russe, des anecdotes tirées de l'histoire ancienne, des maximes de vertu. Outre les gouverneurs proprement dits, Nicolas Soltykof, Protassof, Sacken, Catherine II entoura ses petits-fils de maîtres éminents : Krafft, pour la physique expérimentale; Pallas, pour la botanique; le colonel Masson, pour les mathématiques; Michel Mouravief, pour la littérature et l'histoire russes et la philosophie morale. En 1783 apparaît auprès d'eux le colonel La Harpe, qui dans son rôle de précepteur apporte « la conscience de ce qu'il doit au peuple russe ». Ce républicain du pays vaudois, le futur promoteur de la révolu-

1. De ce mariage, outre Alexandre Ier, naquirent le grand-duc Constantin, l'empereur Nicolas Ier, le grand-duc Michel, les grandes-duchesses Alexandra, qui épousa l'archiduc palatin de Hongrie, Hélène, qui fut grande-duchesse de Schwerin, Marie, grande-duchesse de Weimar, Catherine, princesse héritière d'Oldenbourg, puis reine de Wurtemberg, Anna, dont la main fut refusée à Napoléon et qui devint reine des Pays-Bas.
2. Dans Bogdanovitch, *Histoire d'Alexandre Ier*, t. I, Pièces justif.
3. Voir ci-dessus, t. VII, p. 450.

tion helvétique [1], s'efforça d'inculquer aux deux grands-ducs une éducation toute démocratique. Autour de Catherine II, surtout quand la Révolution française eut commencé, éclatèrent contre lui les protestations des Russes attachés aux vieilles maximes, des agents de la coalition, des émigrés français. L'impératrice soutint tant qu'elle put le précepteur de son choix. Elle ne se sépara de lui qu'en mai 1795. Alexandre avait alors dix-huit ans et Constantin seize. Les élèves firent à leur maître de touchants adieux.

Au fond, ce fut une éducation qui, au jugement du prince Adam Czartoryski, « resta inachevée, à l'époque du mariage d'Alexandre, par le départ de M. de la Harpe... Il fut dès lors laissé sans occupation réglée; aucun travail ne lui fut même conseillé... Alexandre, pendant qu'il était grand-duc, n'a jamais lu un livre sérieux, instructif, jusqu'au bout ». Rostoptchine apprécie ainsi son entourage ordinaire : «Ce sont ou des sots, ou des polissons, ou des jeunes gens dont on ne peut rien dire. » Alexandre était beau et le savait. Son aïeule disait de lui : « Il sera couru..: Il est d'une figure qui met tout en train. » Rostoptchine, avec moins d'indulgence : « On lui a mis en tête que sa beauté lui assure la conquête de toutes les femmes... Il trouvera assez de coquines pour lui faire oublier ses devoirs. » Il ne tarda pas à négliger sa jeune femme, Élisabeth de Bade [2].

La troisième éducation d'Alexandre se fit sous le règne de son père, toute de théorie militaire et de parades, avec de fréquentes mercuriales de Paul Ier et des mises aux arrêts; il n'en contracta pas moins le goût du militarisme sans y gagner de talents militaires.

De tant d'éducations diverses Alexandre restera un être double ou plutôt multiple, indécis et parfois incohérent, flottant entre l'absolutisme et le républicanisme, les instincts despotiques et les velléités libérales, constitutionnel anglais avec ses

1. La Harpe ou Laharpe. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 367, 818 et suiv.

2. Alexandre était myope comme sa mère. Le mariage précoce que lui imposa son aïeule, à l'âge de seize ans (avec Élisabeth, qui en avait quatorze), le rendit presque sourd. De ce mariage naquirent seulement deux filles, qui moururent en bas âge.

amis de la première heure, entiché d'idées françaises avec Spéranski, rétrograde et policier avec Araktchéef, d'une duplicité presque inconsciente, parfois le cœur sur la main et parfois hypocrite consommé, jusqu'à donner presque raison à la sévère appréciation de Napoléon (« un Grec du Bas-Empire »), presque aussi dangereux pour ses serviteurs en ses irrésolutions et variations que Paul I[er] en ses emportements.

Le grand-duc Alexandre et Adam Czartoryski. — Peu de temps après le départ de La Harpe, au printemps de 1796, le grand-duc Alexandre se rencontra dans les jardins du Palais de Tauride avec un de ces fils de magnats polonais que Catherine, leur pays natal étant subjugué, avait fait amener à sa cour, moins pour les éblouir de son faste et de sa puissance que pour les y garder comme otages. C'était le prince Adam Czartoryski; il avait à peu près l'âge du grand-duc. Et si vieux qu'il fût quand il rédigea ses curieux *Mémoires*, il n'était pas encore revenu de la stupeur où le jetèrent en 1796 les confidences d'Alexandre. « Il m'avoua qu'il détestait le despotisme partout et de quelque manière qu'il s'exerçât;... qu'il avait pris le plus vif intérêt à la Révolution française; que, tout en réprouvant ses terribles écarts, il souhaitait des succès à la République et s'en réjouissait... Ses opinions étaient celles d'un élève de 89 qui voudrait voir des républiques partout et considère cette forme de gouvernement comme la seule conforme aux vœux et aux droits de l'humanité... Il soutenait... que l'hérédité était une institution injuste et absurde; que l'autorité suprême devait être conférée non par le hasard de la naissance, mais par le vote de la nation, qui saurait choisir le plus capable de gouverner ». Ce n'étaient point là des propos en l'air, car, plus d'une fois dans ses conversations avec son confident polonais, le grand-duc revint sur ces idées. Quand le despotisme brutal et fantasque de son père eut succédé au despotisme habile, tolérant et presque maternel de son aïeule, Alexandre parut se confirmer dans ses vues. Dans les malheurs dont il était témoin autour de lui, dans ceux qu'il appréhendait pour sa mère et pour lui-même, il sembla puiser à nouveau l'aversion du pouvoir absolu.

Idées et réformes. — Les premiers mois du règne d'Alexandre, empereur autocrate à vingt-quatre ans, furent occupés presque uniquement à détruire tout ce qu'avait fait son père, à rayer ses lois du Digeste russe, à réparer les maux qu'il avait causés. Il publia une large amnistie pour les proscrits du règne précédent, rappela les exilés, élargit les prisonniers, restaura les disgraciés dans leurs charges et honneurs, consola ainsi près de douze mille familles. Il rétablit les élections supprimées dans le corps de la noblesse, rendit à la bourgeoisie ce qu'on appelait alors « la charte des villes », permit de nouveau aux paysans de prendre du bois dans les forêts de l'État, affranchit les popes des châtiments corporels, fit enlever les piloris placés par Paul sur les places publiques des villes et auxquels on affichait les noms des disgraciés. Il mit un frein au zèle et aux violences de la police. Il abolit l'*Expédition secrète* de Catherine II, succédanée du *Préobrajenski Prikaz* de Pierre Ier et de la *Chancellerie secrète* d'Élisabeth. Il rapporta les oukazes de son père qui défendaient à ses sujets de sortir de Russie, en excluaient à toujours ceux qui avaient enfreint la défense, prohibaient l'importation de certains produits de l'Europe, notamment les livres et même les partitions de musique. Les typographies mises sous scellés en juin 1800 furent rouvertes. Il ne fut plus interdit de porter, suivant les modes d'Occident, les pantalons, les chapeaux ronds, les grandes cravates, contre lesquels Paul avait sévi furieusement, comme étant des manifestations de jacobinisme. Alexandre supprima les queues poudrées, qui désolaient les soldats et leur avaient valu tant de punitions au temps de Paul Ier.

Le pouvoir parlait aux sujets un langage qu'on n'avait plus entendu dans les trente dernières années de Catherine II. Alexandre écrivait à une princesse Galitsyne qui sollicitait de lui une faveur injuste : « Me mettre au-dessus des lois, quand même je le pourrais, assurément je ne le voudrais pas; car je ne reconnais pas sur terre de pouvoir légitime qui n'émane de la loi... La loi doit être une pour tous. »

Le « comité de Salut public ». — Des quatre jeunes

hommes dont Alexandre fit d'abord ses confidents les plus intimes, un seul, en mars 1801, était présent à Pétersbourg : c'était le comte Paul Strogonof, qui avait eu pour précepteur Romme, le futur Montagnard [1]. Les trois autres étaient des disgraciés du règne précédent : le prince Victor Kotchoubey, un grand seigneur de la Petite-Russie, le cousin et l'élève de Bezborodko, se trouvait en exil sur ses terres; Nicolas Novossiltsof avait été comme déporté à l'ambassade de Londres; le prince Adam Czartoryski, à la légation de Sardaigne. Aux trois derniers, Alexandre, dès le lendemain de son avènement, avait écrit des lettres pressantes. Maintenant, réunis autour de lui, étant plus que des ministres sans en porter le titre, ces quatre jeunes gens formèrent son conseil secret : son « comité de Salut public », comme il disait. Ensemble, ils avaient souffert sous le règne précédent; ensemble, ils travaillaient maintenant à rendre impossible le retour d'un tel régime, à préparer à la Russie un meilleur avenir, à substituer au pouvoir autocratique une monarchie tempérée par les lois et les institutions. Ce comité, qui n'avait aucun caractère officiel, se réunissait dans le cabinet de l'empereur après le dîner, et parfois dans la maison d'un des confidents [2].

On n'y parlait de rien moins que de déterminer les pouvoirs de l'empereur, pour la paix et la guerre, pour le commandement des forces militaires, pour la fixation de l'impôt : or, limiter les pouvoirs de l'empereur était une idée des plus étranges en Russie, où le caractère essentiel de ce pouvoir était précisément d'être illimité et absolu. Dans une autre section du plan de réforme, il est question des *obligations* de l'empereur. Le comité se proposait ouvertement « la réforme de l'édifice informe du gouvernement de l'empire » par l'établissement d'institutions organiques et, — ce qui dépasse tout ce que les *volnodoumtsi* [3] eux mêmes auraient pu imaginer, — de « cou-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 364.
2. Le protocole des conférences, rédigé en français, conservé dans les papiers de Strogonof, n'a pas été publié, que nous sachions, en original; mais l'historien du règne, Bogdanovitch, en a donné de larges extraits en traduction russe.
3. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 365.

ronner ces différentes institutions par une garantie offerte dans une constitution réglée d'après le véritable esprit de la nation ». Ainsi donc, cinq ans après la mort de Catherine II, au lendemain du despotisme de Paul Ier, il s'agissait de donner à la Russie ce que l'Angleterre et la France étaient seules à posséder dans l'Europe entière : une constitution.

Plus d'une fois, le colonel La Harpe, qui, vaincu en Suisse, venait d'être décrété d'arrestation par la réaction triomphante, fut admis dans ces conciliabules : il est à remarquer que les avis qu'il donna, lui le révolutionnaire et le proscrit, ne furent pas toujours les plus hardis.

Mesures en faveur des serfs. — Sur la question de de l'émancipation des serfs, La Harpe et Novossiltsof conseillaient de procéder graduellement, sans irriter les propriétaires ni agiter les paysans. Kotchoubey tenait pour une mesure radicale : car, disait-il, ce qui inquiétera surtout les nobles, ce sera de s'attendre toujours à quelque nouveauté. Strogonof n'était pas moins décidé, et Czartoryski déclarait que « le droit du seigneur sur le paysan est si horrible qu'on ne doit rien craindre pour le supprimer ». Remarquons cependant que ceux-là mêmes qui se prononçaient si nettement pour l'émancipation radicale du paysan ne lui accordaient que la liberté sans la terre (comme Napoléon en Pologne [1]). A ce compte le serf russe a gagné à ce que la question fût remise à l'étude sous les règnes de Nicolas et d'Alexandre II : en 1861, il eut à la fois la liberté et la terre. Au reste, ce qui sortit, comme résultat immédiat, des délibérations d'Alexandre et de ses jeunes amis, ce fut une réforme bien modeste : l'oukaze du 3 mars 1804 se borne à interdire la vente des paysans sans la terre, à leur permettre de contracter mariage sans le consentement du seigneur, à établir des tribunaux inférieurs élus par eux, à limiter à quinze le nombre des coups de bâton dont le maître pourrait les punir. Dans les délibérations du comité, les considérants étaient toujours très hardis ; le dispositif se réduisait presque à néant. Adam Czartoryski nous montre Alexandre toujours hésitant

1. Voir ci-dessus, p. 534-535.

quand il s'agissait d'en venir aux actes; et le prince polonais ajoute cette réflexion, à laquelle l'événement si récent de mars 1801 donnait une importance particulière : « L'empereur ne se croyait pas encore assez maître de la position pour risquer des mesures qui lui paraissaient trop violentes. » Il lui manquait aussi la volonté patiente, tenace; il lui manquait surtout les moyens d'action, la puissante hiérarchie administrative, la machine délicate et forte à l'aide de laquelle un Napoléon faisait pénétrer sa volonté jusque dans les hameaux les plus reculés de la France. Quels moyens avait Alexandre pour s'assurer que l'oukaze du 3 mars 1804, par exemple, serait exécuté dans tous les villages de l'empire? Aussi les maîtres purent continuer à vendre des serfs, même dans sa capitale, presque sous les fenêtres de son palais, à marier les paysans contre le gré de ceux-ci et à leur distribuer des coups de bâton sans compter.

Le Sénat. — Cherchant quel était, parmi les corps de l'État, le plus capable d'apporter au pouvoir absolu les limites que le tsar et ses amis désiraient lui assigner, on avait fini par tomber d'accord que ce serait le Sénat. Un oukaze du 5 juin 1801 invita donc cette assemblée à faire un rapport sur ses droits et ses attributions. Assurément on pouvait se procurer ces informations sans faire un tel éclat; mais précisément l'empereur et ses amis désiraient éveiller l'opinion endormie, lui montrer en cette vieille institution le palladium des libertés publiques. Le Sénat lui-même s'en sentit tout rajeuni. Il se préparait à jouer le grand rôle qu'on entendait lui attribuer. Alexandre déclara faire de lui « la haute cour suprême, le conservateur des lois » (remarquons l'analogie avec le Sénat *conservateur* des constitutions napoléoniennes). Toutes les volontés de l'empereur, tous les projets de lois civiles ou criminelles devaient passer par le Sénat pour obtenir force de loi. C'est lui qui devait faire la promulgation et tenir la main à l'exécution des lois. « Son pouvoir n'est limité que par celui de l'empereur. Aux oukazes du Sénat est due l'obéissance de tous, comme à ceux de Sa Majesté Impériale elle-même. Le monarque seul ou l'oukaze signé de sa main peut arrêter les effets d'un

oukaze du Sénat. » Celui-ci conserve le titre de *gouvernant* et obtient le droit précieux d'adresser des remontrances au pouvoir. Un jour qu'on apportait à signer à l'empereur un oukaze avec ce début, qui était de style, « A notre Sénat », Alexandre se récria : « Comment! à *notre* Sénat!... Le Sénat est le conservatoire sacré des lois; il est fondé pour nous éclairer; il n'est pas *notre*... Il est le Sénat de l'empire! » En conséquence, ordre d'intituler désormais ces sortes de communications : « oukazes au Sénat gouvernant ».

Combien de temps devait durer cet amour du contrôle, cette fièvre de parlementarisme? Une occasion se présenta bientôt d'en juger. Alexandre avait dressé un oukaze qui imposait douze ans de service militaire aux nobles qui n'étaient que sous-officiers. C'était une atteinte à ce qu'on appelait « la charte de la noblesse ». Quand cette pièce fut apportée au Sénat, Séverin Potocki donna le signal de l'opposition : il engagea la haute assemblée à user de son droit de remontrance. Les sénateurs, sachant que Potocki était bien en cour, s'imaginèrent que cette manœuvre était concertée avec le tsar. Ils furent enchantés de pouvoir, sans péril, se donner aux yeux du public un air d'indépendance et de libéralisme. Malgré les efforts du procureur général, il fut décidé qu'une commission serait nommée et porterait à l'empereur les représentations du Sénat. Les trois commissaires, à leur grande surprise, furent très mal reçus par Alexandre et se retirèrent l'oreille basse. Le Sénat reçut une verte semonce pour s'être « mêlé de choses qui ne le regardaient pas », avec injonction d'avoir à promulguer l'oukaze. Novossiltsof avait été forcé de prêter la main à la rédaction de cette mercuriale. Czartoryski essaya de plaisanter avec l'empereur sur « l'alarme extrême qu'il avait conçue en face de la nouvelle attitude du Sénat »; mais, ajoute-t-il, « mes plaisanteries furent mal accueillies d'Alexandre... ce fut un trait de lumière jeté sur son véritable caractère ».

Au reste Czartoryski, pour avoir vu cette assemblée à l'œuvre, nous dit : « Tel qu'il est composé, le Sénat russe est de tous les corps politiques du monde le moins propre à se faire respecter et à agir par lui-même... C'est un mannequin que l'on

peut et qu'il faut mouvoir à son gré, car autrement il n'agirait pas du tout... Le Sénat devient le réceptacle de tous les gens ineptes et finis, de tous les invalides et les paresseux de l'empire. Quand un homme... n'est bon à rien, on le fait sénateur. » Et revenant sur le caractère du tsar : « L'empereur aimait les formes de la liberté comme on aime les spectacles... Il eût volontiers consenti à ce que tout le monde fût libre, à la condition que tout le monde ferait volontairement sa volonté seule. »

Création des ministères (1802). — La principale, presque la seule création qui date de cette époque, c'est la création des ministères par l'oukaze du 8 septembre 1802. Jusqu'alors l'administration de l'empire formait un labyrinthe inextricable. Elle se partageait entre : 1° le Sénat, corps administratif en même temps que judiciaire; 2° les *collèges* de la guerre, de la marine, des affaires étrangères, du commerce [1]. Les attributions de certains collèges étaient fort mal définies : ainsi celui de la guerre n'avait pas la nomination des officiers, l'empereur se faisant présenter les listes par un aide de camp. En outre, les provinces conquises sous Catherine II étaient administrées à part, en vastes satrapies, presque sans contrôle, par quelque favori en titre ou en retraite : la Nouvelle-Russie avait formé tout un empire sous Potemkine et les Lithuanies sous Platon Zoubof. Enfin le souverain avait auprès de lui des « secrétaires d'État », par la main desquels il intervenait dans tout, modifiant et remaniant tout, à son caprice ou aux leurs. Cette organisation offrait donc bien un « édifice informe ».

Les ministères que créait l'oukaze de 1802 étaient au nombre de huit : intérieur et police, finances, justice, instruction publique, commerce, affaires étrangères, marine, guerre. A la tête de chacun était placé un ministre, assisté d'un *tovarichtch* (adjoint). C'était un retour à l'organisation européenne, un progrès marqué vers plus d'ordre et de régularité. Toutefois la présence d'un ministre et d'un *adjoint* à la tête de chaque département, c'était le conflit organisé : cette disposition ne

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 699, sur la forme *collégiale*, empruntée par Pierre le Grand à l'Allemagne.

pouvait se justifier que par une vue de police politique, l'un devant surveiller l'autre, et au besoin le dénoncer.

Alexandre trouva l'occasion propice pour assigner à ses intimes des situations officielles. Kotchoubey devint ministre des affaires étrangères (il laissa ensuite ce département à Alexandre Vorontsof, auprès duquel Czartoryski fut placé comme adjoint). Kotchoubey étant passé au ministère de l'intérieur, Strogonof y devint son *tovarichtch*. Novossiltsof dut occuper le même emploi auprès du poète Derjavine, nommé ministre de la justice.

Instruction publique. — C'était surtout la création d'un ministère de l'instruction publique qui dénotait des idées sérieuses de progrès ; l'ancienne France n'en avait jamais eu, la France napoléonienne n'en avait pas encore. Le nouveau ministère eut pour titulaire un des derniers favoris de Catherine II, Zavadovski, de peu de portée dans l'esprit, mais plein de bonnes intentions; pour *tovarichtch*, Michel Mouravief, l'ancien professeur d'Alexandre. De très grands progrès se réalisèrent. La Russie ne possédait jusqu'alors que trois Universités : celle de Moscou, fondée sous Élisabeth; celle de Vilna, qui était polonaise; celle de Dorpat, qui était allemande. On en créa trois autres : Pétersbourg; Kharkof, pour la Nouvelle-Russie; Kazan, pour la Russie du Volga, avec mission d'agir sur les peuplades turques ou finnoises de la région et sur la Sibérie. A chacune des six Universités correspondait une « circonscription scolaire ». Chaque circonscription eut à sa tête un *popétchitel* (tuteur, curateur), qui devait être ou un très grand seigneur ou un très haut fonctionnaire, capable d'être réellement un tuteur : par exemple, à Dorpat, le général Klinger; à Moscou, Michel Mouravief; à Pétersbourg, Novossiltsof; à Kharkof, Séverin Potocki; à Vilna, Czartoryski, de qui l'empereur devait bien s'attendre qu'il ne négligerait rien pour diriger l'éducation dans un sens favorable au réveil de la nationalité polonaise[1]. A l'Académie des Sciences de Pétersbourg, on rétablit la section dite *Académie russe*, dépouillée de sa dotation sous Paul I[er]. L'Aca-

1. Voir ci-dessus, p. 530-531.

démie chirurgo-médicale de Moscou reçut une riche subvention. Le lycée de Tsarskoé-Sélo, qui devait compter Pouchkine parmi ses élèves, les lycées Démidof à Iaroslavl et Bezborodko à Niéjine, le lycée de Kréménetz, le gymnase d'Ékatérinoslavl, des écoles de tout ordre furent créés. De nombreuses sociétés libres se fondèrent pour la littérature, les arts, les sciences, l'économie politique, l'histoire, l'archéologie. Alexandre épargnait sur le budget de sa cour, et distribuait en une seule année 160 000 roubles pour encourager les lettres : 10 000 à Lébédef pour publier son voyage en Asie; 6000 à Strakhof pour avoir traduit le *Jeune Anacharsis*; 5000 à Politkovski pour une édition d'Adam Smith; une pension à Karamzine, nommé historiographe de la couronne. Grâce à ces libéralités on traduisait Montesquieu, Beccaria, Kant. A l'exemple d'Alexandre, les grands seigneurs, les Démidof, les Bezborodko, les Galitsyne, la princesse Dachkof, N. P. Roumiantsof, les riches marchands, les assemblées provinciales de la noblesse, les bourgeois, le clergé, même des chefs tatars, prodiguaient l'or pour les musées, pour l'instruction, pour l'assistance publique. Ce fut une belle époque dans le développement de l'esprit russe.

Travaux pour le Code. — On reprenait l'idée de Catherine II pour la rédaction d'un Code. Novossiltsof était chargé des travaux préparatoires, avec le concours du jurisconsulte allemand Rosenkampf. Il s'agissait de réunir la masse immense et informe des lois, oukazes, règlements; d'en faire le dépouillement par ordre de matières; d'en dresser la table systématique; d'en supprimer les contradictions; d'en éliminer les « taches honteuses », restes de l'antique barbarie. « C'était à peu près, fait observer Czartoryski, la méthode employée à l'égard du Code Justinien. » On préparait en même temps des codifications spéciales pour celles des provinces de l'empire qui avaient, en même temps qu'une langue et une nationalité différentes, une législation spéciale : par exemple, la Livonie, l'Esthonie, la Courlande, les provinces ci-devant polonaises.

Spéranski, son origine; ses idées. — Après Tilsit, une direction toute différente devant être imprimée à la politique générale, la période d'influence française et napoléonienne suc-

cédant à la période d'influence britannique, le personnel des hommes de confiance d'Alexandre fut totalement renouvelé : Novossiltsof fut fait sénateur et dut voyager à l'étranger; Czartoryski, aux affaires étrangères, se vit remplacé par Budberg, puis par Roumiantsof, et se renferma dans son rôle de *popétchitel* de Vilna; Kotchoubey, au ministère de l'intérieur, dut céder la place à Kourakine; Strogonof passa au service militaire. Un nom nouveau apparaît : celui de Spéranski, qu'Alexandre amène avec lui à l'entrevue d'Erfurt.

Michel Mikhaïlovitch Spéranski était né, en janvier 1772, au village de Tcherkoutino, gouvernement de Vladimir, c'est-à-dire dans la vieille Russie. Il était fils d'un pauvre prêtre et fit ses études au séminaire de Vladimir, puis à l'Académie ecclésiastique fondée en 1790 à Pétersbourg, où il resta ensuite comme professeur de mathématiques. Il avait appris le français; il écrivait dans un russe très pur et très élégant, ce qui était rare pour l'époque. Au lieu de se tourner vers l'Église, il devint secrétaire du sénateur prince Alexis Kourakine, ministre de l'intérieur. Au départ de son patron (c'était sous Paul I[er]), il resta dans le ministère. Il y révéla un esprit et un caractère également souples, une facilité et une méthode également prodigieuses de travail, un talent supérieur de rédaction. En 1806, Kotchoubey, ministre de l'intérieur, étant tombé malade, chargea Spéranski de présenter les rapports à l'empereur, et quand le tsar se sépara de Kotchoubey, il garda Spéranski, avec la fonction si importante alors de secrétaire d'État.

L'empereur et le fils du pope se convenaient : Alexandre était impatient, prime-sautier, un peu désordonné; le secrétaire d'État était à la fois méthodique et infatigable. Il réduisait en système les idées parfois incohérentes du souverain. Tous deux avaient des sympathies françaises. Spéranski, disposé à « trancher dans le vif et tailler en plein drap », admirait les hardiesses de la Constituante et de Napoléon, le Code civil et ses principes d'égalité, la Constitution de l'an VIII, le Conseil d'État napoléonien, le système français de centralisation. Ainsi, par la collaboration du secrétaire et du souverain, fut mis sur pied un « plan de réforme de l'État », où le tsar crut reconnaître ses

propres idées de 1801. On y trouvait exposée et démontrée la nécessité d'une constitution, car on ne peut songer à rien améliorer « quand on manque de lois politiques ». Les maximes énoncées par Spéranski étaient plus hardies encore que celles que Catherine II avait placées en tête de sa fameuse « Instruction pour le Code [1] ». Par exemple, celles-ci : « Nul gouvernement n'est légitime que s'il est fondé sur la volonté du pays. — Les lois fondamentales de l'État doivent être l'œuvre de la nation. — Elles ont pour objet de fixer des bornes au pouvoir absolu. » C'était comme une édition russe de notre Déclaration des droits de l'homme. Pour fonder la liberté politique, il fallait d'abord affranchir les paysans. En effet les deux esclavages se tiennent : les paysans esclaves des propriétaires, les propriétaires esclaves du souverain. Donc ces deux réformes sont solidaires : suppression du pouvoir absolu, suppression du servage. Sinon, « on ne peut faire que des améliorations de détail ». Sans la liberté du paysan aucune réforme n'est possible : pas d'instruction publique, car à quoi bon instruire des esclaves? pas de progrès industriel, car l'établissement de toute industrie exige l'application des arts libéraux. Spéranski entendait affranchir les paysans; mais, par un retour aux idées britanniques, il jugeait nécessaire, dans l'État constitutionnel qu'il rêvait, un puissant élément aristocratique. Ce principe entraînait deux conséquences : 1° pour fortifier l'aristocratie, il fallait l'émonder, la réduire aux trois ou quatre premières classes du *tchin*: les autres nobles pourraient se dire nobles, mais ils n'auraient pas d'autres droits que le reste du peuple; 2° pour maintenir la situation et la fortune des grandes familles, il fallait établir le droit d'aînesse (c'est un retour aux *majorats* de Pierre le Grand).

Par une réminiscence probable des idées de Turgot sur la hiérarchie des *municipalités*, ou de celles de Siéyès et de la hiérarchie des conseils établie par notre Constitution de l'an VIII, Spéranski, considérant que le territoire de l'empire se divisait en communes, en districts, en gouvernements, concevait, dans l'ordre politique, une *douma* (conseil) élective pour la com-

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 437.

mune, pour le district, pour le gouvernement. Chacune de ces *doumas* hiérarchisées avait le droit d'élire des délégués à la *douma* immédiatement supérieure, de nommer les juges des diverses juridictions, de gérer les affaires et les finances de son ressort, etc. Au sommet de la hiérarchie des *doumas* ne fallait-il pas une *douma* de l'empire, c'est-à-dire une assemblée de la nation, élue par elle? Sur cette assemblée Spéranski réserve à l'empereur russe à peu près les mêmes prises que Napoléon a gardées sur son Corps législatif.

Dans l'ordre judiciaire, il y aura dans la commune un tribunal, ayant à peu près les attributions de notre juge de paix, notamment le rôle de conciliation; au chef-lieu de district, un tribunal de première instance, avec adjonction d'un jury pour les causes criminelles; de même au chef-lieu de gouvernement. Au sommet, c'est le Sénat, tribunal suprême.

Même hiérarchie pour l'administration proprement dite : dans la commune, la municipalité; au chef-lieu de district, un sous-gouverneur et un conseil de régence; au chef-lieu de gouvernement, un gouverneur et un conseil. Au sommet, les huit ministères.

Ainsi tout aboutit, pour la confection de la loi, à l'assemblée nationale; pour la justice, au Sénat; pour l'administration, aux ministères. Mais au-dessus de ces trois sommets s'élève encore le Conseil d'État.

Ce vaste plan de réformes n'était pas réalisable d'un seul coup. D'ailleurs Alexandre était repris de ses incertitudes ordinaires. Spéranski lui proposa donc de ne pas l'appliquer en bloc, mais de le réaliser par parties, au risque de voir les réformes partielles mal comprises par ceux qui n'auraient pas connaissance du plan général, resté secret entre l'empereur et son ministre. En effet, de tout ce qu'avait imaginé Spéranski on ne put réaliser que trois réformes : celle du Conseil d'État, celle des ministères, celle du Sénat. Il faut y ajouter le projet de Code civil et le plan des finances.

Réformes organiques : Conseil d'État, Ministères, Sénat. — Le Conseil d'État avait subi, en 1801, une première réorganisation : mais il n'avait pas d'influence *légale*, aucun

moyen *légal* de limiter le pouvoir absolu. Pour qu'il pût remplir cette mission, il fallait le doter d'une autorité *publique*. Sa réorganisation était d'autant plus urgente que Spéranski (la création d'un corps législatif étant ajournée) avait besoin de s'appuyer sur lui pour la réforme du Code et pour la mise en train de son plan de finances. En janvier 1811, il y eut une séance solennelle de ce conseil : Alexandre y prononça un discours où il insista sur la nécessité de « limiter l'arbitraire de notre gouvernement ». Le Conseil d'État reçut ainsi la solennelle investiture de ses nouvelles fonctions.

Les ministères constitués en 1802 présentaient encore l'enchevêtrement d'attributions qui avait paralysé les *prikazes* d'Ivan le Terrible et les *collèges* de Pierre le Grand. La réforme fut opérée par les manifestes impériaux de juillet 1810 et de juin 1811. Toutefois il manqua toujours aux ministres la responsabilité et par conséquent l'autorité réelle. Toutes deux restaient au souverain.

La faiblesse du Sénat, c'est qu'il était à la fois un corps administratif et un corps judiciaire. Comme corps administratif, Spéranski entendait le renforcer par l'adjonction des ministres, de leurs *adjoints*, de leurs directeurs. Comme corps judiciaire, il voulait accroître son indépendance et son autorité en le composant en partie de membres élus. De plus, étant donnée la vaste étendue de l'empire, il proposait de partager le Sénat en quatre sections, siégeant à Pétersbourg, Moscou, Kief et Kazan. Telles étaient les dispositions du plan de 1811. Il fut soumis à la discussion du Conseil d'État et y rencontra une vive opposition. Les principales objections portaient sur ce qu'il y avait de périlleux, presque de sacrilège, à toucher à une institution déjà vieille d'un siècle, à la disloquer en quatre sections, à éloigner de la personne du monarque trois d'entre elles, à y introduire ce principe de l'élection incompatible avec le principe de l'autocratie, a livrer peut-être les élections aux grands propriétaires qui abuseraient de leur influence nouvelle au détriment du peuple. Cependant la réforme fut votée et ce fut seulement l'approche de la guerre napoléonienne qui en fit différer l'exécution.

Projet de Code civil; le plan de finances; les grades universitaires. — Le projet de Code civil fut également discuté en Conseil d'État, mais ne put aboutir. Les adversaires de Spéranski lui reprochaient de mépriser la législation nationale, de la considérer comme barbare, de ne pas tenir compte des coutumes et des mœurs russes, de se borner à imiter servilement le Code Napoléon. On trouve la défense de Spéranski dans la lettre qu'il écrivit plus tard de Perm à l'empereur Alexandre en janvier 1813, et qui est une apologie générale de son système. — Du reste, à l'heure présente l'empire russe n'a pas encore de code, car celui de Nicolas I[er] rentre dans la catégorie des *Digestes* à la façon de Justinien.

Dès 1809 Spéranski avait été chargé d'ébaucher un plan financier. Il fut discuté au Conseil d'État et adopté à une imposante majorité. Puis, contrecarré par tout le monde, même par le ministre des finances, Spéranski ne put le réaliser qu'en partie. Il se proposait de réduire la circulation du papier-monnaie (celui-ci était considéré comme un impôt déguisé, et il valait mieux augmenter franchement les impôts); de relever les droits de douanes, et nous verrons les conséquences de l'application de son tarif aux marchandises françaises; de rendre public le budget; de fonder une banque impériale (idée empruntée à la Banque napoléonienne); de tirer un bénéfice de la refonte des monnaies; de vendre aux paysans les domaines de la couronne, etc. Dans la lettre de Perm, il rappellera au tsar que l'exécution, même partielle de son plan, eut pour effet de porter, en 1812, les revenus publics de 125 millions à 300 millions de roubles. Et comme on lui avait reproché d'avoir provoqué le mécontentement du peuple : « On devait s'y attendre, répondit-il; il eût été bien étrange que le peuple ne trouvât que des paroles de reconnaissance. »

Notons l'oukaze de 1809 décidant que les grades universitaires assureraient à leurs titulaires un avantage sur tous les autres fonctionnaires pour arriver aux divers degrés du *tchin*.

Enfin, pour préparer les esprits à l'émancipation des paysans, Spéranski encouragea le comte Stroïnovski à publier sa brochure sur les *Conventions entre propriétaires et paysans*.

Attaques contre Spéranski (1812). — Le ministre d'Alexandre, comme autrefois Turgot, avait coalisé contre lui-même une foule de gens et d'intérêts : 1° les « frotteurs de parquets », comme les appelait Alexandre, c'est-à-dire les généraux d'antichambre et les courtisans, irrités de l'oukaze sur les grades universitaires ; 2° les propriétaires nobles, inquiets des projets sur l'émancipation des serfs ; 3° les sénateurs, humiliés de la dislocation de leur corps et des perspectives d'exil à Kief ou à Kazan ; 4° la haute aristocratie, qui méprisait en Spéranski un parvenu, un « fils de pope » ; 5° la petite noblesse, parce qu'il voulait la sacrifier à la grande ; 6° le peuple, à cause de l'augmentation des impôts ; 7° les patriotes, plus ardents à l'approche de la guerre française, qui dénonçaient comme autant de trahisons les emprunts aux institutions de notre pays, et dont Karamzine exprimait les idées et les passions dans sa *Nouvelle et ancienne Russie* ; 8° les ministres Balachef (police), Gourief (finances), Araktchéef (guerre), etc., tous jaloux de leur collègue ; 9° la cour de l'impératrice douairière, foyer ardent d'opposition à l'influence française ; 10° les cercles d'émigrés français ou étrangers, etc. En octobre 1811, Spéranski, inquiet et découragé, offrit au tsar de se démettre de tous ses emplois et de se consacrer uniquement aux travaux du Code. Alexandre refusa.

Bientôt les attaques contre Spéranski et les dénonciations se multiplièrent, livrant des assauts continus à la faiblesse et à l'irrésolution d'Alexandre. On accusa le ministre de hanter les cercles de francs-maçons et d'illuministes, de s'entendre avec les Polonais et les Français, d'être tout dévoué à Napoléon, de dénigrer sans relâche les vieilles institutions russes, d'avoir comparé injurieusement les talents militaires de son maître à ceux du César français, etc.

Disgrâce de Spéranski. — Alexandre, devant un tel déchaînement, craignit, à la veille de la guerre, de compromettre sa popularité. Au reste, la liberté des propos de Spéranski, rapportés avec plus ou moins d'exactitude par la police, l'avaient blessé. Il se persuada que Spéranski « sapait l'autocratie que lui, Alexandre, était obligé de transmettre intacte à ses succes-

seurs ». Les curieux mémoires de Saint-Glin nous montrent Alexandre devenu méfiant envers tout le monde, surveillant les uns par les autres ses gens de police, encourageant l'espionnage, s'associant à la trame que Balachef avait ourdie contre Spéranski. Le 29 mars 1812, après une scène assez vive que lui fit l'empereur, Spéranski fut arrêté dans sa maison par Balachef et, sans avoir même pu faire ses adieux à sa fille, expédié à Nijni-Novgorod, où il arriva en avril. En septembre 1812, les Français se rapprochant de Moscou, il fut relégué à Perm, c'est-à-dire à 1000 kilomètres de Nijni, presque en Sibérie. Il y fut soumis à un espionnage continu, et même brutal, contre lequel il dut protester auprès de l'empereur. De Perm, en janvier 1813, il adressa sa lettre apologétique à l'empereur, qui ne répondit pas.

C'est seulement à l'automne de 1814 qu'il fut autorisé à revenir vers l'ouest et à s'établir dans un domaine de sa fille, à Véliko-Polé, non loin de Nijni. Puis un oukaze d'Alexandre, du 30 août 1816, fit éclater devant tous la parfaite innocence de Spéranski. En conséquence il fut nommé gouverneur de Penza. Plus tard, de 1819 à 1822, il fut gouverneur général de la Sibérie, où il fit succéder aux abus et aux brigandages de toute nature un ordre jusqu'alors inconnu. Bien qu'il soit rentré à Pétersbourg en 1822 et qu'il y ait été reçu par Alexandre, bien qu'il ait été consulté et honoré ensuite par Nicolas [1], son grand rôle historique s'est terminé à la disgrâce de 1812. Il est certainement un des hommes les plus remarquables qu'ait produits la Russie. Ce n'est pas un médiocre honneur pour lui que d'avoir voulu donner à son pays une constitution, des sujets libres, des paysans libres, un système complet d'assemblées et de tribunaux, des justices de paix, un code, des finances réglées, d'avoir devancé les grandes réformes d'Alexandre II et même rêvé pour la Russie des progrès qu'elle n'a pas encore réalisés.

L'époque d'Alexandre Ier : la culture française. — L'époque d'Alexandre marque à la fois l'apogée des luttes

1. Speranski prit part aux travaux du Code sous Nicolas, fut fait comte en janvier 1839 et mourut le mois suivant, a soixante-sept ans.

contre la France et l'apogée de la culture française en Russie. Si les classes supérieures de la Russie, en cette période, ont été si hostiles à la France nouvelle, c'est parce qu'elles étaient trop fidèles à la France d'ancien régime [1]. C'est dans nos émigrés, dans leurs idées, dans leurs passions, qu'elles prétendaient retrouver la France. Jamais il n'y eut autant de précepteurs français dans les maisons des nobles : depuis les vrais émigrés, depuis les faux marquis ou faux gentilshommes qui, pour vivre, se faisaient maîtres de langues, jusqu'aux tambours de l'armée napoléonienne restés prisonniers en Russie et qui étaient acceptés comme professeurs de français, de danse et de maintien. C'est en français que Rostoptchine, que les Vorontsof, dans leur correspondance, épanchent leur bile contre les Français. Le général Koutaïsof, blessé mortellement à Borodino, râle en français ses dernières paroles. L'arc de triomphe élevé à Tsarskoé-Sélo par Alexandre Ier, en souvenir de ses victoires sur la France, porte cette inscription en français : « A mes compagnons d'armes ». C'est un Français, le duc de Richelieu, qui est alors le vice-empereur de la Russie du Sud et qui, avec d'autres Français, le comte de Langeron, le marquis de Traversay, le comte de Maisons, l'ingénieur Bazaine, combat ou assimile les tribus tatares, colonise les déserts, défend le pays contre l'invasion de la peste, fonde Odessa, développe son commerce avec Marseille, achève les ports et les forteresses de Kherson, Kinbourn, Sévastopol, ouvre des écoles et des théâtres, place l'abbé Nicolle à la tête de son lycée d'Odessa.

La littérature russe; les sciences, les arts. — Pourtant cette même période marque l'éveil de la littérature russe; on y constate un double courant, manifesté dans les deux cercles littéraires de la *Bésiéda* et de l'*Argamas*. Dans l'un, à tendances toutes classiques, Krylof lit ses *Fables* et Derjavine ses *Odes*; l'autre, à tendances toutes romantiques, réunit Joukovski, Dachkof, Ouvarof, Pouchkine, Bloudof.

Toute la littérature est fortement empreinte des passions nationales, c'est-à-dire, à ce moment, antifrançaises. Kropotof,

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 364.

dans l'*Oraison funèbre de mon chien Balabas*, félicite ce digne serviteur de n'avoir jamais lu Voltaire. Krylof, dans ses comédies, *l'École des demoiselles* et *le Magasin de modes*, tourne en ridicule, tout comme Rostoptchine dans ses pamphlets, la *gallomanie*. Ozérof, auteur de tragédies dans le goût classique, met à la scène, dès 1807, *Dmitri Donskoï*, et, par les Tatars dont Dmitri a brisé le joug, il faut entendre les Français. Krioukovski, dans sa tragédie de *Pojarski*, le héros libérateur de 1612, pense à 1812. Joukovski embouche la trompette guerrière dans ses *Odes* toutes classiques en leur belliqueux délire, le *Chant du barde sur la tombe des Slaves victorieux* (1806) et *le Barde dans le camp des guerriers russes* (1812). Karamzine, le correct et brillant auteur de l'*Histoire de l'empire de Russie*, a écrit un vrai manifeste antifrançais : *l'Ancienne et la Nouvelle Russie*. La presse périodique est animée du même esprit : Serge Glinka, dans le *Messager russe*, Gretch, dans *le Fils de la patrie*, prêchent la guerre sainte contre Napoléon. En cette guerre sainte, les littérateurs russes, comme ceux d'Allemagne, paient bravement de leur personne : Joukovski s'est battu à Borodino, Batiouchkof s'est fait blesser à Heilsberg ; Pétine est tué à Leipzig ; les princes Viazemski et Chakovskoï ont servi dans les kosaks ; Glinka et Karamzine dans l'*opoltchénié*.

C'est de cette époque que datent les débuts de Pouchkine, le premier poète russe qui ait acquis une réputation universelle, le contemporain et le plus glorieux rival du poète polonais Adam Mickiewicz.

On ne peut oublier que sous Alexandre s'accomplit le premier voyage des Russes autour du monde, qui fut aussi un voyage scientifique : en 1803, les vaisseaux *Nadéjda* (l'Espérance) et *Néva*, commandés par les capitaines Krusenstern et Lilianski, ayant à leur bord des savants allemands, visitèrent les Amériques et le Japon. En 1815, le capitaine Kotzebüe, qui avait déjà exploré l'Océan glacial du Sud, explora celui du Nord, cherchant le fameux « passage du Nord-Est ». La marine russe releva exactement les côtes de la Sibérie et démontra que l'Asie n'est point soudée à l'Amérique.

Dans le domaine des arts, les Russes continuent à être les

élèves des Français et des Italiens; à Pétersbourg, c'est par de Thomon que s'élève le palais de la Bourse, par Rossi le nouveau Palais-Michel, par Montferrand que commence à se construire la splendide et luxueuse cathédrale de Saint-Isaac. Mais c'est un architecte russe, Voronikhine, qui construit celle de Notre-Dame de Kazan, inaugurée en septembre 1811, et c'est uniquement par des sculpteurs et des peintres russes qu'elle est décorée.

BIBLIOGRAPHIE

Sur le règne et la mort de Paul Ier. — Voir ci-dessus, t. VIII, p. 479. — Le récit qu'a fait **A. Thiers** de la mort de Paul est fondé sur les mémoires de **Langeron** (Ms. des affaires étrangères de France), d'après les confidences de Pahlen et d'autres complices. — Comte **Golovine,** *La cour et le regne de Paul I*, Paris, 1905.

Éducation d'Alexandre Ier. — Le règlement dressé par **Catherine II** dans **Bogdanovitch**, *Hist. d'Alex. I*, t. I, pièces justificatives (voir ci-dessus, p. 637). — Papiers relatifs à La Harpe et à l'éducation des deux grands-ducs dans la *Coll. Soc. Imp. Hist. de Russie*, t. I, V et VI, et *Arch. russe*, 1866 (étude par **A. Rambaud**, dans *R. des D. M.*, 1er févr. 1874). — Voir même coll., t. XXIII, XXXIII, XLIV. — Voir aussi *Memoires* de **La Harpe,** publiés par Vogel, 1864, et *Mémoires et corresp.* du prince **Adam Czartoryski**, Paris, 1887, 2 vol.

Mémoires et correspondances sur le règne d'Alexandre Ier. — Ils sont très nombreux : en français, Savary, duc de **Rovigo, Mme de Choiseul-Gouffier; Joseph de Maistre,** *Lettres à l'amiral Tchitchagof. Mém. politiques; Corresp.; Quatre chapitres inedits relatifs à la Russie.* — Prince **Adam Czartoryski**, *Mémoires et corresp.*, 2 vol., Paris, 1887. — La grande-duchesse **Catherine Pavlovna** (duchesse d'Oldenbourg, puis reine de Würtemberg, *Lettres*, Tver, 1880; en français et en russe). — Correspondance de **Rostoptchine** et de **Semen Vorontsof**, dans *Arch. Vorontsof*, t. VIII, IX, X (voir art. d'**A. Rambaud** dans la *Revue Bleue*, 11 sept. 1880). Toute cette collection est à consulter; la plupart des lettres des personnages du temps y sont en français. — En russe : **Serge Glinka**, Moscou, 1827; **De Saint-Glin** (d'origine française), publiés (en russe) dans l'*Antiq. Russe* à partir de 1882 (t. XXXVI); de **Fon-Vizine** (*ibid.*, 1881); de l'officier d'artillerie **Jirkiévitch**, *ibid.*, 1874; d'**A.-B. Biélaef** (*ibid.*, 1880); de **Mme Bloudof** (*Arch. Russe*, 1863); de **Mme Moukhanof**, *ibid.*, 1878; de **L.-N. Engelhardt**, *ibid.*, 1868, et édition à part, Moscou, 1868; d'**E.-A. Engelhardt**, *ibid.*, 1872; d'**Oustriælof**, dans *Anc. et N. Russie*, 1877. — Au reste, la plupart des volumes de l'*Antiquite Russe*, depuis son apparition en 1870, contiennent des mémoires, des lettres ou des papiers curieux sur cette époque. Il en est de même pour l'*Archive Russe*.

Histoires générales sous le règne d'Alexandre Ier. — En russe : **Bogdanovitch**, *Hist. du règne d'Al. I*, 6 vol., St-Pét., 1869-71. — **N. Schilder**, *L'empereur Al. I*, très luxueuse publication de Souvorine, 4 vol. in-4, St-Pét., 1897-99. — **N. Schilder**, *Alex. I*, article de 466 colonnes

dans le nouveau *Dict. biogr. russe*, St-Pét., 1896. — **S. Solovief**, *Al. I, politique et diplomatie*, S. Pét., 1877. — **Th. von Bernhardi**, *Gesch. Russlands*, 3 vol., Lpz., t. II, 1875.

Relations d'Alexandre I[er] avec la France jusqu'à 1812. — Voir ci-dessus, p. 156.

Administration d'Alexandre I[er]. — *Archives du Conseil d'État* (en russe), S. Pét., dep. 1875.— **Dm. Trochtchinski**, *Note sur les ministères*, dans *Soc. Imp. Hist. de Russie*, t. III (en russe). — **Schnitzler**, *Hist. intime de la Russie sous les emp. Alexandre et Nicolas*, Paris, 1847, 2 vol. — **A. Pypine**, *Le mouvement des idées sous Al. I* (en russe), S. Pét., 1885. — **N.-I. Barsof**, *Le chancelier Roumiantsof*, dans *Anc. et N. Russie*, 1877, t. II. — *Dm. Pr. Trochtchinski (1754-1819)*, dans *Antiq. Russe*, 1882; *Destinées de l'Eglise orthodoxe russe sous Al. I*, *ibid.*, 1876, t. XV. — **Ikonnikof**, *Le comte Mordvinof* (en russe), S. Pét., 1873. — **A. Brückner**, *Materiaux pour la biog. du comte N.P. Panine* (1770-1837) (en russe), S. Pét., 1890-1892, 6 vol. — **Znamenski**, *L'Eglise russe sous Al. I*, Kazan, 1885 (en russe). — **Ch. Eynard**, *Vie de M[me] de Krudener*, Paris, 2 vol., 1849. — A l'occasion du centenaire de la création des ministères russes (1802), il se publie une collection de monographies officielles, en imposants volumes, sur chaque ministère.

Spéranski. — **Spéranski**, *Corr. avec le prince P.-G. Massalski*, S. Pét., 1862. — **A. Bytchkof**, *Fragments du travail de Spéranski sur le Code russe* (époque de Nicolas I[er]), dans *Antiq. Russe*, 1881. — **Spéranski**, *Lettres à Zeir* (1814-1817), dans *Arch. russe*, 1870. — Le baron **Korff**, *Vie du comte Spéranski* (en russe), S. Pét., 1861, 2 vol. — **Romanovitch-Slavatinski**, *Rôle politique du comte Spéranski* (id.), Kief, 1873. — **V. Vaghine**, *Renseignements historiques sur l'activite du comte M.-M. Spéranski en Siberie de 1819 à 1822* (id.), S. Pét., 2 vol., 1872. — Sur Spéranski à Irkoutsk (Sibérie), *Mémoires* d'**E. F.**, dans *Antiq. Russe*, 1898; d'un Kosak de Sibérie, dans *Anc. et N. Russie*, t. V et VI. — Spéranski apprécié par **N. Tourguénief**, dans *la Russie et les Russes*, t. I et III, Paris, 1847.

Le duc de Richelieu et les Français de Russie. — **Richelieu**, autobiographie, notes, corresp., *Coll. de la Soc. Imp. d'Hist. de Russie*, t. LIV. — **A. Rambaud**, *Le duc de Richelieu en Russie et en France*, dans *Revue d. D. M.*, décembre 1888. — **L. Pingaud**, *Les Français en Russie et les Russes en France*, Paris, 1886. — **A. Orlof**, *Tableau historique d'Odessa* (1794-1803), Odessa, 1885. — **L. de Crousaz-Crétet**, *Le duc de Richelieu en Russie et en France*, Paris, 1896. — Comte de **Rochechouart** (aide-de-camp de Richelieu, puis du **tsar Alex.**), *Souvenirs*, 1889

CHAPITRE XXII

L'EUROPE DU SUD-EST
LA TURQUIE ET LES PEUPLES CHRÉTIENS

1792-1815.

I. — L'empire turc.

Caractère et débuts du sultan Sélim III (1789-1807). — Le 7 avril 1789, au plus fort des périls qui menaçaient la Turquie, le jeune sultan Sélim III[1], fils de Moustafa III, avait succédé à son oncle Abdul-Hamid. Il avait alors vingt-huit ans : de ses premiers actes, l'un, qui révélait le croyant sincère, avait été l'ordre de la levée en masse pour tous les musulmans; l'autre, qui était d'un politique, avait été la conclusion d'un traité d'alliance avec la Suède. Il fit autour de lui des exemples sévères : sous ses yeux tombèrent les têtes des fonctionnaires prévaricateurs. On revit le sultan parcourir la nuit les rues de la capitale et redresser les torts. Il annonçait des mœurs austères ; aux courtisans qui le plaignaient d'avoir conservé des marques de petite vérole, il disait : « Qu'importe la figure d'un soldat qui doit passer sa vie à la guerre? » Dietz, l'envoyé de Prusse, le jugeait ainsi : « Ce prince est certainement supérieur à sa nation en talents et en activité et paraît

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 326 ; pour la généalogie, t. VI, p. 821.

être destiné à en devenir le réformateur. » L'ambassadeur de France, Choiseul-Gouffier, pressentait en lui un autre Pierre le Grand. Sélim III a toujours manifesté de la curiosité et du goût pour la France : dès 1786, alors prince héritier, il était entré en relations avec la cour de Versailles et avait envoyé un de ses favoris, Isaak-Beg, pour étudier l'administration française. Il eut de l'audace dans la conception bien plus que dans l'exécution. Ses témérités furent toujours suivies d'étranges défaillances. Peut-être, comme c'était presque devenu de règle dans cette race de princes élevés au fond du harem, manquait-il de courage personnel.

Sélim III, ayant à soutenir l'assaut de deux grands empires chrétiens, voyant un moment toutes ses frontières envahies, les Autrichiens maîtres de la Serbie, les Russes maîtres des Roumanies et de la Bulgarie, ne perdit pas confiance. Les discordes de l'Europe chrétienne travaillaient pour lui. Sa résistance aida la France révolutionnaire à organiser la nôtre, et, à son tour, la Révolution menaçante fit hâter la paix d'Orient. Une fois de plus, et presque sans le chercher, la France et la Turquie s'étaient retrouvées en coopération.

La Turquie pendant l'expédition d'Égypte. — Il était difficile, ensuite, que la Turquie, quand la guerre sévissait sur le continent et les mers, parvînt à garder cette neutralité qui convenait si bien à son épuisement et peut-être au caractère de son souverain. Elle avait pu dédaigner l'alliance française, quand la France était séparée d'elle par des mers devenues un moment tout anglaises, quand nos ports et nos arsenaux de Toulon étaient dévastés. Brusquement la France, victorieuse, devint voisine et limitrophe de la Turquie : le traité de Campo-Formio nous livrait les places de l'Albanie vénitienne et les îles Ioniennes. A la place de la vieille rivale, Venise, tombée sous la domination autrichienne, la Porte voyait se dresser le long de ses provinces de l'Ouest la puissance d'une République aussi ardente à la conquête qu'à la propagande, et à la tête de ses armées le génie le plus remuant des temps modernes. Presque aussitôt, de ces vieux postes vénitiens d'Albanie devenus possessions françaises, Parga, Butrinto, Larta, Vos-

nitsa, Prévéza, les îles Ioniennes, un esprit d'agitation et de révolte se mit à souffler sur les sujets de la Turquie. L'empire ottoman se sentit de toutes parts espionné, tâté, soupesé et comme dépecé d'avance. Bonaparte écrivait au Directoire (16 août 1797) : « Les îles Ioniennes sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble. Je crois que si nous étions obligés d'opter, il vaudrait mieux rendre l'Italie à l'empereur et garder ces îles... » Et Talleyrand lui répondait : « Rien n'est plus important que de nous mettre sur un bon pied en Albanie, en Grèce, en Macédoine, etc. » Dès 1797, Bonaparte est en correspondance avec le pacha de Ianina, le pacha de Scutari, le beg du Maïna, avec les Grecs, avec les émirs du Liban. La plus audacieuse de ces entreprises contre l'autorité de la Porte fut l'expédition d'Égypte[1]. Bonaparte avait compté la faire accepter à la Porte comme un bon procédé de la France, qui ne cherchait qu'à rétablir en Égypte l'autorité légitime du sultan méconnue par les Mamelouks rebelles. Par malheur, Aubert-Dubayet, le seul qui eût pu faire accepter à la Turquie cet audacieux paradoxe, venait de mourir (1797). Talleyrand, désigné pour le remplacer comme ambassadeur, se garda bien de risquer l'aventure et fit désigner Descorches, qui devait arriver trop tard. Quant à notre chargé d'affaires Ruffin, il n'eut pas même le temps de s'expliquer : il fut enfermé aux Sept-Tours (12 sept. 1798), la guerre déclarée à la France, tous les Français de Constantinople et des provinces turques dépouillés de leurs biens et emprisonnés. En Grèce, en Asie Mineure, en Syrie, on vit les navires anglais contraindre les autorités ottomanes à ruiner nos comptoirs.

La paix entre la France et la Turquie (1802). — La coalition européenne fut dissoute par la réconciliation de la France et de Paul Ier; mais tout le roman oriental de Bonaparte s'en allait par lambeaux; la Turquie, ou plutôt Ali-Pacha de Ianina, avait remis la main sur la plupart de nos places d'Albanie; les îles Ioniennes étaient organisées en « République des Sept-Iles » sous le protectorat nominal de la Tur-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 449 et suiv.

quie et effectif de la Russie; l'Angleterre s'était implantée à Malte; dès septembre 1801, elle nous avait contraints à évacuer l'Égypte.

Rien ne s'opposait plus à ce que les relations entre la France et la Turquie redevinssent pacifiques. Nous avions cessé d'être le voisin : ce rôle ingrat revenait maintenant à la Russie, à l'Autriche, héritière de la défunte république de Venise, à l'Angleterre. Celle-ci occupait la Syrie, l'Égypte, intriguait avec les begs mamelouks, ne se résignant point à l'idée de restituer ces provinces à la Porte (l'évacuation de l'Égypte n'aura lieu qu'en 1803). Ali Essa'ad Effendi, ministre de Turquie à Paris, y était resté malgré la guerre. Tandis que le Premier Consul entamait les négociations avec lui, il en suivait une autre à Constantinople. Malgré les efforts des Anglais, il obtint une paix séparée avec la Turquie. Les préliminaires, signés à Paris le 9 octobre 1801, précédèrent de quelques mois la signature de la paix d'Amiens (25 mars 1802). Ils se transformèrent, à Paris, le 25 juin 1802, en une paix définitive. On y stipulait la restitution de l'Égypte à la Porte, l'intégrité de l'empire ottoman, la reconnaissance de la République des Sept-Iles, la restitution de tous les biens confisqués sur nos marchands, la confirmation des anciennes capitulations françaises, notamment celle de 1740, enfin, ce qui était une clause nouvelle, le droit pour les bâtiments français de pénétrer et de naviguer dans la mer Noire. Ruffin, rendu à la liberté, géra les affaires de la légation jusqu'à l'arrivée du général Brune en qualité d'ambassadeur (janvier 1803). Pendant ce temps avait lieu la première mission de Sébastiani [1] (1802). Elle assura la reprise des relations commerciales dans tous les ports de l'empire ottoman, où Sébastiani fut accueilli en ami.

Si la Porte avait signé la paix avec les Français, ce n'était point pour que ceux-ci l'entraînassent dans leurs querelles avec l'Europe. Tous les efforts de Brune pour l'amener à contracter alliance avec nous échouèrent [2]. Il ne réussit

1. Voir ci-dessus, p. 64.
2. Vainement Napoléon écrivait à Selim III (30 janvier 1803) : « Es-tu assez aveugle pour ne pas voir qu'un jour... une escadre et une armée russe, favorisées

même pas à obtenir la reconnaissance du titre impérial de Napoléon. Il partit, laissant derrière lui Ruffin comme chargé d'affaires. Peut-être les ministres de Russie et d'Angleterre, Italinski et Stratton, auraient-ils arraché à la faiblesse de la Porte quelque manifestation en faveur de la coalition, quand retentit le coup de foudre d'Austerlitz. Puis survint le traité de Presbourg : les Français, maîtres de la Vénétie pour le compte du royaume d'Italie, maîtres, pour leur propre compte, de l'Istrie et de la Dalmatie, maîtres du royaume de Naples, furent plus que jamais le voisin. Sélim III était à la fois joyeux d'Austerlitz, cette sanglante défaite infligée aux deux empires chrétiens du Nord, et inquiet des conséquences orientales d'Austerlitz. Du moins il n'hésita plus a reconnaître Napoléon comme empereur (5 juin 1806). Il lui envoya une ambassade extraordinaire, saluant en lui « le plus ancien, le plus fidèle, le plus nécessaire allié de son empire ». Et Napoléon répondait à l'ambassadeur : « Tout ce qui arrivera d'heureux ou de malheureux aux Ottomans sera heureux ou malheureux pour la France. »

Attitude de l'Autriche et de la Russie à l'égard de la Porte. — On eût pu croire que l'Autriche et la Russie, après leur commune défaite d'Austerlitz, n'auraient plus de pensée que pour la revanche à prendre sur Napoléon, et que les plans ambitieux de Catherine II et de l'empereur Joseph étaient oubliés à Pétersbourg comme à Vienne. Il n'en était rien. Presque en même temps naquit chez les deux puissances du Nord l'idée de réparer aux dépens des Turcs l'une cette atteinte portée à son prestige, l'autre la perte de ses provinces. Au moment où Talleyrand soumettait à Napoléon le plan qui consistait à indemniser l'Autriche avec les principautés roumaines afin de faire d'elle une irréconciliable ennemie de la Russie, la Russie et l'Autriche disposaient en idée de ces mêmes provinces. Le 24 août 1806, Merveldt, l'ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg, y recevait la confidence que les Russes ne voulaient pas la destruction de l'empire ottoman, mais désiraient s'appro-

par les Grecs, envahiront ta capitale?... Réveille-toi, Sélim, appelle au ministère tes amis; chasse les traîtres; confie-toi à tes vrais amis, la France et la Prusse. »

prier les principautés roumaines, et qu'ils verraient avec plaisir les Autrichiens mettre la main sur la Serbie, la Bosnie et la Croatie turque : à quoi Merveldt répondait que l'Autriche ne se tiendrait pas pour contente si elle n'obtenait en outre la Petite-Valachie et la partie occidentale de la Bulgarie et de la Roumélie. Les deux puissances du Nord s'entendaient pour redouter un troisième copartageant, et la Russie était prête à refaire la guerre à Napoléon, non pour venger Austerlitz, mais pour empêcher les Français de s'étendre en Orient. Le désaveu par le tsar du traité signé par d'Oubril, l'occupation par les Russes des Bouches de Cattaro, comprises dans la cession que les Autrichiens nous avaient faite de la Dalmatie, entretenaient entre la France et la Russie un *casus belli* toujours ouvert. Au moment où l'on eût pu croire l'empereur Alexandre tout occupé du conflit entre la France et la Prusse, c'étaient les bords du Danube qu'il avait en vue.

Ni les sanglantes batailles de Pultusk et d'Eylau, ni sa frontière menacée par l'invasion française ne mirent fin aux ambitions de la Russie sur le Danube, au sourd conflit de ses ambitions avec celles de l'Autriche. En mars 1807, celle-ci armait, non pour se porter au secours de la Russie et de la Prusse, mais pour être en mesure d'intervenir dans les Roumanies. L'archiduc Charles déclarait que les Russes, s'ils parvenaient à prendre pied sur le Danube, seraient « un danger plus grand pour l'Autriche que même la France ».

Relations amicales de la Turquie avec la France : mission du général Sébastiani (1806). — En août 1806 arrivait à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, le général Sébastiani, déjà connu en Orient par sa mission de 1802. Il avait pour instructions de ne rien négliger pour entraîner la Turquie dans une guerre contre la Russie. La Porte n'avait déjà que trop de griefs contre celle-ci : elle retrouvait sa main dans tous les soulèvements des peuples chrétiens de la Péninsule, Serbes, Monténégrins, Maïnotes, etc. Sébastiani, qui s'était rendu à son poste en traversant les Roumanies, put s'y convaincre que les princes Ypsilanti et Mozousi, hospodars de Valachie et de Moldavie, étaient les hommes liges de la Russie.

Il exigea de la Porte et obtint leur destitution (30 août). Ils furent remplacés par Soutzo et Kallimaki. En outre, Sébastiani obtint que le Bosphore fût fermé à tout bâtiment russe portant des troupes ou des munitions. Autrement, avait-il dit, la France se croirait en droit de traverser les provinces turques pour aller attaquer les Russes sur le Dniester. Il parlait volontiers au Divan de l'armée française de Dalmatie, également à portée de soutenir la Turquie ou de la punir de ses résistances aux conseils amicaux de Napoléon. La déposition des hospodars, la fermeture des détroits aux vaisseaux russes, c'étaient autant de violations des traités conclus par la Porte avec la Russie. Dans ses vives protestations, le représentant d'Alexandre Ier, Italinski, fut énergiquement soutenu par l'ambassadeur d'Angleterre, Arbuthnot. Celui-ci, en terrifiant le Divan par l'annonce d'une prochaine apparition de la flotte britannique dans les Dardanelles, obtint le rétablissement des hospodars destitués et le passage pour les navires russes. Les victoires de Napoléon sur la coalition [1] ne rendirent pas courage au sultan Sélim.

Invasion des pays roumains par la Russie (1806). — Tout à coup, en octobre 1806, sans déclaration de guerre, sans attendre le résultat des nouvelles négociations entamées par Italinski, sur un ordre venu de Pétersbourg, Michelson, commandant de l'armée russe du Dniester, franchit le fleuve, prit ou bloqua les places fortes, occupa Iassy et Bucarest, et, en quelques jours, sauf les places du Danube, fut maître des deux provinces roumaines.

L'émotion fut très vive à Constantinople et très vive l'irritation contre les Russes. Le plus surpris de cette brusque violation de la paix fut peut-être Italinski. Très embarrassé pour expliquer au Divan la conduite de son gouvernement, il dut à

1. Napoléon à Sélim III (11 nov. 1806) : « Les armées de Prusse sont détruites ou prisonnières. Tout le pays est à moi. Je suis à Berlin, à Varsovie. Je poursuis avec 300 000 hommes mes avantages, et je ne ferai la paix que lorsque vous serez rentré en possession de vos principautés par le rétablissement des deux hospodars. Les destins ont promis la durée de votre empire; j'ai la mission de le sauver et je mets en commun avec vous mes victoires. » Napoléon à Sélim III (1er déc. 1806) : « La Prusse, qui s'était liguée avec la Russie, a disparu... Mes armées sont sur la Vistule et Varsovie est en mon pouvoir... » — Voir aussi la lettre du 1er janvier 1807.

l'intervention de Sébastiani et Arbuthnot d'échapper à la captivité des Sept-Tours et put s'embarquer pour l'Italie. Les instructions que reçut Arbuthnot, fort mécontent aussi de voir l'irruption russe en Roumanie, lui prescrivaient d'exiger de la Porte le rétablissement de la paix avec la Russie, moyennant la cession à celle-ci des provinces roumaines, l'alliance avec cette puissance et avec l'Angleterre, la rupture avec la France et l'expulsion de Sébastiani, la remise aux Anglais de la flotte turque et des forts et batteries des Dardanelles. Dès qu'il eut communiqué à la Porte les demandes de la cour, n'espérant aucun succès de cette démarche, craignant d'être retenu prisonnier, il fit en secret ses préparatifs de départ et (29 janvier 1807) réussit à s'évader par les Dardanelles. Arrivé à Ténédos, il fit savoir à la Porte qu'il se tenait prêt à reprendre les négociations. Les ministres turcs, fort inquiets de son départ, accueillirent avec faveur ses ouvertures. Il n'en pressa pas moins l'arrivée de l'escadre britannique.

La flotte anglaise dans les Dardanelles (1807). — Juchereau de Saint-Denis, émigré français, d'abord au service britannique, puis passé en 1805 au service de la Porte, venait d'y obtenir l'emploi d'inspecteur en chef du génie militaire[1]. Sélim III lui demanda un rapport sur l'état des fortifications des Dardanelles. Ni les conclusions inquiétantes de ce rapport, ni les instances du capitaine Lascours, aide de camp de Sébastiani, envoyé par celui-ci aux Dardanelles, ni celles du consul de France Méchain, ne parvinrent à secouer l'inertie du grand-vizir et du capitan-pacha.

En février parut l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Duckworth, forte de 8 vaisseaux de ligne[2], 2 frégates, 2 corvettes, 2 galiotes à bombes. L'amiral se disposa, le 19, à forcer les Dardanelles. Des officiers français accoururent pour diriger les canonniers turcs. Quand la flotte anglaise, ayant à sa tête le *Royal-George*, monté par l'amiral Duckworth, parvint à la

1. Autorisé à rentrer en France en 1809, en récompense des services rendus dans la défense de Constantinople contre les Anglais, Juchereau de Saint-Denis fit, en qualité du colonel de génie, la plupart des campagnes d'Espagne.
2. Un de ces huit vaisseaux, l'*Ajax*, de 74 canons, prit feu par accident et ne put être sauvé.

hauteur des châteaux de Kélidil-Bahar et Sultanié-Kaléssi, une vive canonnade s'échangea. Les Anglais éteignirent le feu des batteries turques et poursuivirent leur marche jusqu'à la pointe de Nagara. Là ils reçurent les bordées de six navires ottomans. Cinq de ceux-ci furent aussitôt anéantis. Les Dardanelles étaient franchies.

Aussitôt la terreur se répandit dans le Séraï : on n'y entendait que les cris des femmes et des eunuques. Le Divan résolut de se soumettre, de livrer la flotte, d'inviter Sébastiani à se retirer. L'ambassadeur français fit savoir au sultan qu'étant sous la sauvegarde de la Porte, il ne quitterait Constantinople que sur l'ordre formel de Sa Hautesse. Cet ordre, Sélim III n'osa pas le donner. D'ailleurs à la couardise du Séraï répondait, dans la ville entière, une révolte de courage. On vit les vieillards et les enfants porter la terre et les fascines; les habitants démolir eux-mêmes leurs maisons pour démasquer les batteries: enfin les Grecs, les Arméniens, les Juifs, sous leurs chefs religieux, concourir à la défense. Sébastiani demanda une audience au sultan, releva son courage, lui parla de ses glorieux ancêtres, de son glorieux allié, lui montra Napoléon en marche sur Pétersbourg (on venait de recevoir le bulletin français de la bataille d'Eylau, 18 février), enfin lui offrit ses propres services militaires et ceux de tous les Français qui se trouvaient à Constantinople, parmi lesquels beaucoup d'officiers.

Dans la nuit du 19 au 20, les navires anglais qui étaient arrivés presque au cap San-Stefano, à deux lieues de la ville, se trouvèrent arrêtés par le changement de vent. D'ailleurs Arbuthnot et Duckworth, satisfaits de l'effet de terreur qu'ils avaient d'abord produit, pensèrent qu'il était sage de reprendre les négociations. Sébastiani, désireux de gagner du temps, conseilla aux Turcs de répondre à ces ouvertures. Les Anglais donnèrent dans le piège. Durant le premier jour des négociations, les Turcs mirent en batterie 300 canons; quelques jours après il y en avait 1200. Le sultan, avec Sébastiani, visitait à pied les batteries, encourageant les travailleurs, prodiguant l'or. En même temps que Constantinople et le Bosphore se hérissaient de canons, les Anglais apprenaient qu'une activité pareille

se manifestait sur leur ligne de retraite, dans les batteries des Dardanelles. Duckworth comprit qu'il était perdu s'il attendait encore. Le 2 mars, treize jours après son audacieux passage du détroit, il profita d'un vent favorable pour repasser les Dardanelles. Sans répondre au feu de l'ennemi, il perdit 2 corvettes, 197 tués et 412 blessés. Pas un Anglais ne serait sorti de ce dangereux couloir si les canons turcs avaient été plus faciles à manier. La défense de Constantinople marqua l'apogée de l'influence française en Orient[1]. Sébastiani semblait tout-puissant auprès du Divan. Napoléon renouvela ses offres de service à Sélim III : il proposait de lui envoyer, par la Bosnie, la Macédoine et la Bulgarie, 25 000 hommes de l'armée de Marmont pour combattre les Russes sur le Dniester. Le Divan refusa net, d'autant plus que César Berthier, gouverneur des îles Ioniennes, lui donnait des inquiétudes en sommant Ali-Pacha de restituer Parga, Prévésa, Butrinto. En revanche, le Divan reprit avec énergie la guerre contre les Russes.

Tentative des Anglais sur l'Égypte (1807). — L'Angleterre, prise pour dupe dans le Bosphore, ne voulut pas rester sous le coup de cette humiliation. Il fallait faire quelque chose : et ce fut vers l'Égypte qu'elle se tourna. Elle comptait sur les Mamelouks, qui supportaient avec peine la suprématie de l'Albanais Méhémet-Ali, vainqueur de tous ses rivaux, et récemment reconnu par la Porte vice-roi d'Égypte. La flotte britannique débarqua 7 ou 8000 hommes, sous le commandement de Fraser. La majeure partie occupa Alexandrie (17 mars 1807), une autre partie s'engagea imprudemment dans les rues étroites de Rosette et fut anéantie par une poignée d'Albanais (21 mars). Méhémet-Ali envoya 1000 têtes d'Anglais

1. Napoléon à Sélim III (Finkenstein, 3 avril 1807) : « Mon ambassadeur m'apprend la bonne conduite et la bravoure des musulmans de Constantinople contre nos ennemis communs. Tu t'es montré le digne descendant de Sélim et de Soliman. Tu m'as demandé quelques officiers, je te les envoie. J'ai regretté que tu ne m'eusses pas demandé quelques milliers d'hommes ; tu ne m'en as demandé que 500 : j'ai ordonné qu'ils partissent... Je donne ordre au commandant de mes troupes en Dalmatie de t'envoyer des armes, des munitions et tout ce que tu demanderas. Je donne le même ordre à Naples. » Napoléon informe en outre le sultan qu'il ne conclurait point la paix sans que « tous les traités qui avaient été arrachés à la Porte pendant le sommeil de la France fussent révoqués ».

décorer la place Roumlyeh au Caire. Fraser, laissé sans renforts, fut obligé de capituler dans Alexandrie, et obtint de pouvoir se rembarquer (14 septembre). Méhémet-Ali rendit tous les prisonniers sans rançon. Il avait été grandement aidé en cette crise par les conseils de Drovetti, consul de France.

La Porte se montra plus irritée que son vice-roi de la descente des Anglais en Égypte. Elle leur déclara la guerre, mit le séquestre sur leurs propriétés et leurs marchandises, signa un traité d'alliance avec Napoléon. Les Anglais, après leur double échec, eurent le bon esprit de comprendre qu'il ne fallait pas pousser à bout les Turcs. Ils évacuèrent les eaux de la Méditerranée orientale et de l'Archipel, attendant une occasion.

Réformes militaires de Sélim III. — Sélim III, avant même son avènement, s'était persuadé de la nécessité d'opérer une réforme dans l'armée et la marine turques. Son règne, après les tentatives au temps du pacha Bonneval (1732-1734) et du baron de Tott (1770)[1], forme le troisième épisode de l'histoire des réformes essayées en Turquie sous l'influence de l'esprit occidental.

De 1792 à 1803, Sélim fut aidé par son beau-frère le capitan-pacha, l'énergique et intelligent Koutchouk-Husseïn. Il pouvait compter aussi sur l'appui du grand-moufti Vély-Zadé[2] qui paralysa l'opposition des oulémas. Le capitan-pacha fit cesser la piraterie que, depuis l'expédition des Orlof en 1770, des pirates grecs et levantins, sous le pavillon russe, exerçaient dans les eaux et dans les îles de l'Archipel. Il répara les places fortes. Il fit venir des ingénieurs de France et de Suède. Avec les ingénieurs français Roy, Brun, Benoît, il construisit des vaisseaux sur le modèle des nôtres. Il releva les écoles fondées par Tott et plaça à leur tête des officiers français, fit imprimer des traductions turques des livres de Vauban et d'autres ouvrages militaires, eut une bibliothèque de 400 volumes à l'école d'artillerie. A la fonderie de Top-Hané, il fit fondre des pièces de 12, de 8, de 4, suivant le système Gribeauval, et des obusiers d'après le

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 125 et 486.
2. Ce grand-moufti était un ami personnel du sultan; son père avait fait don à Moustafa III de la belle esclave circassienne dont naquit Sélim III.

système russe de Chouvalof. Il porta de 600 à 3000 hommes le corps des bombardiers, dont la création remontait à Tott, disciplina les *levends* (soldats de marine), les *galiondji* (matelots), les *aïkladji* (gabiers). Il trouva un puissant appui dans Aubert-Dubayet qui, ainsi qu'on l'a vu, lui fournit des officiers, des canonniers, des ouvriers d'artillerie, même des pièces de campagne tout attelées. Nos artilleurs eurent une grande action sur les *topadji* dont le matériel et le personnel se perfectionnèrent. Les officiers de cavalerie dressèrent à l'européenne un escadron turc. Mais nos officiers d'infanterie ne purent rien obtenir des janissaires : ils ne parvinrent qu'à mettre sur pied un faible bataillon, composé en majeure partie d'étrangers, sous le renégat Inglis Moustafa (Campbell). Encore ce bataillon fut-il sur le point de se disperser après la mort d'Aubert-Dubayet et des officiers français. Les débris en furent recueillis par le capitan-pacha, qui maintint l'effectif du bataillon à 5 ou 600 hommes. Il y avait donc comme une brigade de troupes régulières, artillerie, cavalerie, infanterie. Dressée par des officiers français, c'est contre les Français, à Saint-Jean-d'Acre, qu'elle avait fait ses premières armes. L'opinion publique ottomane fut bien obligée de comparer la solide bravoure de ces troupes avec la débandade des autres milices turques aux batailles de Syrie et d'Aboukir. Leur rentrée à Constantinople fut un triomphe.

Le Nizam-Djedid : premier soulèvement contre les réformes. — Sélim et ses collaborateurs profitèrent de ce retour de l'opinion pour élaborer le firman qui établit, sous le nom de *Nizam-Djedid* ou « ordonnance nouvelle », tout un corps d'armée régulière, avec les divisions, sections et grades à l'européenne, avec des ressources budgétaires nettement définies. Le *Nizam-Djedid* comprenait seulement deux escadrons de cavalerie, mais douze régiments d'infanterie, dont deux dans le voisinage de Constantinople, deux dans le pachalik de Koutaïeh, huit dans celui de Caramanie, dont le titulaire, Abderrhaman Cadi-Pacha, était absolument dévoué au sultan et à la cause des réformes. L'uniforme des fantassins était presque européen. L'armement était le fusil français avec la baïonnette, un sabre recourbé ; à chaque régiment était attachée une compagnie

d'artillerie, ainsi qu'une musique et un imam. Deux renégats, l'un Grec, l'autre Prussien, devinrent les chefs des troupes régulières réunies sous Constantinople [1].

Dans les années de 1803 à 1804, la Turquie d'Europe fut dévastée par les *kyrtchali*, brigands slaves ou albanais, qui opéraient en petites armées, occupèrent des villes importantes, menacèrent Andrinople et même Constantinople, et battirent en toute rencontre les janissaires et les autres milices ottomanes. On n'en vint à bout qu'en dirigeant contre eux quelques troupes du Nizam-Djedid.

Par malheur le vaillant capitan-pacha Koutchouk-Husseïn était mort en 1803. Sélim perdait en lui un appui et un frein. Orgueilleux du succès de ses soldats, il rendit le *hatti-chérif* de mars 1805, qui ordonnait, dans toute la Turquie d'Europe, parmi les janissaires et les jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, de lever les hommes les plus valides pour les incorporer dans le *Nizam-Djedid*. Tout de suite après, le sultan et ses conseillers comprirent mieux l'extrême témérité de cette mesure. On n'osa publier le hatti-chérif dans Constantinople; à Andrinople, le héraut chargé de l'annoncer fut à moitié assommé; à Rodosto,

1. Un zélé partisan de la réforme, le ministre d'État Tchélébi-Effendi, ecrivit une ardente apologie de l' « ordonnance nouvelle ». Il impute les défaites des sectateurs de l'Islam, dans les campagnes contre les Russes, à la mauvaise instruction des anciennes milices turques « composées de marchands de pâtisserie, de mariniers, de pêcheurs, de teneurs de café et de maisons de prostitution, et d'autres qui sont engagés dans les trente-deux especes de commerce ». Ce sont ces gens qui ont refusé de se soumettre aux exercices propres à assurer la victoire et qui cependant, fanfarons de courage, disaient : « A-t-on besoin de ces nouvelles troupes appelées du Nizam-Djedid? A l'époque où la race ottomane conquérait le monde avec le sabre, semblables troupes n'existaient pas. Que l'ennemi se présente lui-même, nous mettrons les mains sur nos sabres et a une simple charge nous les hacherons en pièces. » C'est à ces braves que Tchelebi-Effendi entreprend de répondre. Est-ce que les mêmes critiques n'ont pas éte faites contre les janissaires au moment de leur création? Et puis, Tchélébi-Effendi, en son existence de 87 ans, a vu beaucoup de choses; il a fait les guerres depuis l'année 1733; il a vu la chute de Kinbourn et d'Otchakof. Il a été prisonnier des infidèles. Ils sait ce qu'ils pensent de ces multitudes d'Ottomans, qui encombrent les compagnies sans savoir même charger un fusil, mettant d'abord les balles dans les mousquets et la poudre par-dessus, bons tout au plus a dévorer les magasins et à ruiner le pays, à propager les faux bruits de trahison et les paniques. C'est pourquoi l'auteur fait l'éloge de ces « troupes nouvellement levées » qui, « au lieu de se livrer au commerce, restent jour et nuit dans leurs quartiers, s'appliquent journellement aux exercices militaires: conservant leurs armes, canons, mousquets, équipages de guerre de toute espèce en état de servir immédiatement; pratiquant une discipline convenable à leur nom de soldats du nouveau règlement. »

on massacra le cadi chargé de l'exécuter. Nulle part, dans les provinces d'Europe, il ne fut donné suite à l'ordonnance, mais Cadi-Pacha de Caramanie augmenta considérablement ses effectifs. En 1806, comme la guerre contre la Russie semblait imminente, le Divan fit appel à Cadi-Pacha. Celui-ci, avec 15 ou 16 000 hommes de troupes régulières et 1500 de cavalerie féodale, passa le Bosphore et fit son entrée dans Constantinople. Le sultan commit la faute de les retenir plus d'un mois, tant il trouvait de plaisir à les voir manœuvrer. Il ne les remit en route sur le Danube, où ils devaient faire jonction avec Baraïktar, qu'en juillet 1806, par des chaleurs accablantes. Le retard avait été mis à profit par tous les ennemis de la réforme : janissaires et *kyrtchali* s'étaient réconciliés. A Andrinople, au nombre de 10 000, ils entreprirent de barrer le chemin aux troupes de Cadi-Pacha. Celui-ci dirigea si mal l'attaque sur la ville qu'il vit ses belles troupes décimées par le feu des brigands et des janissaires embusqués dans les maisons. Il dut faire retraite sur Silivri (Selymbria) où il campa sous le canon de la flotte. Cette campagne, en humiliant les régiments réguliers devant des brigands et devant des troupes aussi méprisables que les janissaires, porta un coup mortel au prestige du *Nizam-Djedid*. Elle jeta le désarroi et la terreur dans les conseils du sultan. Le grand-moufti s'exila. Le grand-vizirat fut confié à l'aga des janissaires. Un tel désaveu étant donné par le sultan lui-même à la cause des réformes, la rébellion s'apaisa. Mais, comme les janissaires conservaient leurs défiances contre le sultan et comme celui-ci avait simplement suspendu et non pas révoqué son hatti-chérif, on sentait bien qu'il n'y avait là qu'une trêve. C'est pendant cette trêve qu'eut lieu le brillant réveil du patriotisme ottoman en février 1807.

Les yamak-tabiéli : nouveau soulèvement. — A mesure que l'indiscipline se glissait dans les anciennes milices ottomanes, de nouvelles milices apparaissaient, bientôt gagnées elles-mêmes par les mêmes vices. En 1807, ce sont les *yamak-tabiéli* ou « assistants des batteries » sur le Bosphore. Ils se recrutaient de Lazes et d'Albanais et atteignaient un effectif de 2000 hommes. Ils furent bientôt en butte aux tentatives

d'embauchage, d'une part, du gouvernement qui aurait voulu les rattacher au *Nizam-Djedid*, d'autre part, de la milice des janissaires qui cherchait à les affilier à l'ordre de saint Begtach [1]. Ils inclinaient plutôt de ce côté. A ce moment la plupart des ministres titulaires étaient à l'armée du Danube, remplacés à Constantinople par des ministre suppléants. Ainsi, en l'absence du grand-vizir et de l'aga des janissaires, c'était le lieutenant (*kaïmakan*) du premier, Mousta, qui se trouvait à Stamboul la plus haute autorité militaire. Or il trahissait le sultan. De concert avec le nouveau grand-moufti, il poussa les *yamak* à l'insurrection, en leur faisant croire qu'on voulait les enrôler dans le *Nizam-Djedid*. Ils élurent pour chef un certain Kabakchi-Oghlou, et, franchissant le Bosphore, pénétrèrent dans la ville, entraînèrent 7 ou 800 janissaires, 200 *galiondji* et une partie des *topadji*. Les rebelles se concentrèrent à l'Etméïdan et firent apporter toutes les marmites des *ortas* des janissaires. Kabakchi harangua ceux-ci au nom de la foi, des vieilles lois, de saint Begtach, leur promit la suppression du *Nizam-Djedid* et déroula une longue liste de fonctionnaires proscrits, qui furent l'objet d'une chasse à l'homme par les janissaires et la populace. Dix-sept têtes furent apportées à l'Etméïdan.

Déposition de Sélim III : avènement de Moustafa IV (1807). — Parmi les proscrits était le *bostandji-bachi* (chef des jardiniers), chargé de la garde du Séraï. Quand les rebelles vinrent assaillir le palais, ce dévoué serviteur conseilla au sultan de le faire décapiter et de jeter sa tête aux rebelles. Sélim eut la faiblesse d'y consentir. En même temps, il faisait savoir qu'il rapportait le hatti-chérif de 1805 et supprimait complètement le *Nizam-Djedid*. Ces concessions arrivaient trop tard. Le troisième jour des massacres, les rebelles consultèrent le perfide grand-moufti sur cette question : « Un padishah qui, par sa conduite et ses règlements, attaque les principes religieux consacrés par le Koran mérite-t-il de rester sur le trône? » Et le grand-moufti rendit un *fétoua* négatif. Moustafa, fils du sultan Abdul-Hamid, fut proclamé par les soldats. Restait à

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 757.

signifier à Sélim III son arrêt. Le grand-moufti osa se charger de la mission; et Sélim, voyant la couardise de son entourage, se rendit à la *Kaweh*, où languissait son cousin Moustafa. Il lui dit : « Frère, j'ai voulu faire le bonheur de mes sujets, cependant le peuple est irrité contre moi... Je quitte le trône sans chagrin, et c'est avec sincérité que je te félicite de ton élévation. » Sélim III retrouvait dans la *Kaweh* son cousin Mahmoud, à l'éducation duquel il se consacra et qui devait un jour le venger. Sélim succombait à la coalition de la soldatesque, de la populace et du clergé.

Le nouveau sultan était connu depuis longtemps par son aversion pour les réformes. Il attribuait les défaites des Ottomans aux innovations d'origine européenne qu'ils avaient déjà acceptées. Au reste, il était d'intelligence médiocre et n'avait d'autre occupation que ses plaisirs.

Meurtre de Sélim III; avènement de Mahmoud II. — Quatorze mois s'étaient écoulés depuis la déposition de Sélim III. Le pacha de Rouchtchouk, Moustafa le *Baraïktar* (Porte-Étendard), était profondément dévoué à Sélim III, ainsi qu'à la cause des réformes. Il fit croire au grand-vizir, comme lui à l'armée du Danube, qu'il était d'accord avec lui : mais, en réalité, celui-ci ne voulait que le châtiment des *yamak*, de Kabakchi, du grand-moufti, tandis que le Baraïktar visait à un changement de règne. Les deux chefs se mirent en marche sur Constantinople : d'abord le grand-vizir avec le *sandjak-chérif* (l'étendard du Prophète); ensuite le Baraïktar. Celui-ci fit surprendre et égorger Kabakchi dans sa villa du Bosphore (juillet 1808). A l'approche de ces deux généraux, revenus sur la capitale sans son ordre, Moustafa IV manifesta de l'inquiétude. Mais comment employer la force contre eux? quelle figure feraient les janissaires et les *yamak* contre 30 000 vétérans de l'armée du Danube? Les ministres du sultan lui conseillèrent de gagner du temps. Le Baraïktar profita du délai pour nouer des intrigues dans la ville et dans le Séraï. Tout était prêt pour une contre-révolution. Le 28 juillet, Moustafa IV fit une promenade sur un de ses bateaux de plaisance; le Baraïktar appela les chefs du complot et fit prier le grand-vizir de passer chez lui. Comme celui-

ci refusait de se prêter au détrônement de Moustafa et au rétablissement de Sélim III, le Baraïktar le mit en arrestation. Puis il proclama qu'une paix glorieuse venant d'être conclue avec les Russes, le *sandjak-chérif* allait faire sa rentrée dans le Séraï. Devant les janissaires étonnés, la première porte fut franchie; mais à la seconde porte un dialogue s'engagea entre le Baraïktar et le nouveau *bostandji-bachi*, qui refusait d'ouvrir sans un ordre du sultan Moustafa : « Il ne s'agit plus du sultan Moustafa, s'écria le pacha; c'est le sultan Sélim qui est notre empereur et notre maître. » La menace qu'il fit d'enfoncer la porte à coups de canon faillit lui livrer l'entrée, lorsque Moustafa, averti par des émissaires, rentra dans le Séraï. Il fit étrangler Sélim III et dit à ses esclaves : « Ouvrez la porte, et remettez le sultan Sélim à Moustafa le Baraïktar puisqu'il le demande. » Devant le cadavre de son maître, le Baraïktar ne trouva d'abord que des larmes et des sanglots. Le capitan-pacha, Séïd-Ali, lui dit : « Convient-il au pacha de Rouchtchouk de pleurer comme une femme? C'est la vengeance et non des pleurs que le sultan Sélim exige de nous! » Le Baraïktar, revenu à lui, ordonna d'arrêter le sultan Moustafa, de proclamer le sultan Mahmoud, qui fut aussitôt élevé sur le trône (28 juillet 1808). La vengeance du Baraïktar s'exerça sur tous ceux qui avaient contribué à la mort de Sélim : trente-trois têtes tombèrent dans le Séraï; les femmes du harem qui avaient applaudi au meurtre du sultan furent cousues dans des sacs et jetées au Bosphore.

Administration du Baraïktar : sa fin tragique (1809). — Devenu le grand-vizir du nouveau sultan, tout-puissant dans le Séraï et dans l'empire, le Baraïktar se débarrassa de tous ses ennemis et rivaux; même le capitan-pacha fut exilé. Puis il revint à l'œuvre de la réforme militaire. Il convoqua une grande réunion des ministres, pachas, hauts fonctionnaires et notables. Il leur parla de sa vénération pour saint Begtach et pour le corps des janissaires; mais ce corps avait oublié ses traditions, et le grand-vizir faisait une énumération précise et effrayante des abus qui le rongeaient. Il fallait donc : 1° détruire la vénalité du titre de janissaire; 2° ne payer la

solde qu'à ceux qui habiteraient effectivement à la caserne; 3° rétablir l'ancienne discipline. Ainsi c'était sous prétexte de revenir au passé que le Baraïktar proposait d'opérer la réforme. Son discours rencontra dans l'assemblée une approbation générale. Son ancien allié, Cadi-Pacha, promit de rester à Constantinople avec 4000 de ses réguliers. Bientôt les taxes, les retraits de fiefs, que nécessitait la dépense de l'armée nouvelle, irritèrent le peuple et les fieffés. Le fanatisme des oulémas et la rancune des janissaires se réveillèrent. Le caractère impérieux du Baraïktar avait lassé jusqu'à son nouveau maître. Ses ennemis cherchèrent une diversion analogue à celle qui, contre les réformes, avait déjà réussi en 1806 : de nouveaux brigandages éclatèrent en Roumélie. Pour les réprimer, le Baraïktar détacha 6000 hommes de ses troupes fidèles; il ne lui en restait que 6000. Survint le Ramadhan avec son cortège habituel d'exaltations religieuses. Le 14 novembre 1809, le grand-vizir étant sorti pour faire une visite d'apparat, son escorte de soldats et de tchaouchs dut manier le bâton et casser des têtes pour se frayer le chemin. Le spectacle des blessés qui encombraient tous les cafés porta au comble l'irritation de la plèbe et des janissaires. L'insurrection éclata presque spontanément. Avant d'aller attaquer le palais du Baraïktar, pour attirer au dehors sa garde du corps, on alluma des incendies, qui entourèrent bientôt le palais. Le Baraïktar, loin de chercher à briser ce cercle de fer et de feu, se réfugia dans une tour en maçonnerie de son palais, avec ses bijoux, ses trésors, une esclave favorite et un eunuque noir. Le 15, le nouveau capitan-pacha Ramis avait réuni toutes les troupes fidèles : *seymens* ou nouveaux réguliers, équipages de la flotte, *nizam-djedites* de Cadi-Pacha, soldats de l'armée du Danube. Ne sachant ce qu'était devenu le grand-vizir, il occupa du moins le Séraï pour protéger le sultan. Le 16 novembre, les janissaires furent refoulés sur Sainte-Sophie et sur l'Hippodrome; mais l'incendie se propagea dans tous les quartiers traversés par les troupes impériales. Une bataille acharnée continua au milieu des flammes qui dévoraient la ville. Le sultan, effrayé, donna l'ordre de ramener des défenseurs dans le Séraï. Tout de suite les rebelles

reparurent sous les murs du palais. Mahmoud se sentit en péril. Il n'y avait qu'un moyen pour lui de rendre sa vie sacrée aux plus audacieux rebelles : c'était de sacrifier le seul prince du sang d'Osman qui fût vivant à côté de lui. Et, en effet, quand on apprit dans la ville que Moustafa IV venait d'être étranglé, la révolte s'apaisa.

Le lendemain (17 novembre), des hommes du peuple qui furetaient dans les décombres du palais de Moustafa le Baraïktar découvrirent au pied d'une haute tour en maçonnerie une porte en fer. Ils forcèrent cette porte, et, pénétrant dans une salle voûtée, ils découvrirent, parmi les sacs remplis d'or et les écrins de pierreries, le cadavre du grand-vizir avec ceux de l'esclave favorite et de l'eunuque noir. L'homme sur la tête duquel reposaient les destinées de l'empire était mort en véritable Asiatique, avare et dissolu. L'aga des janissaires, informé de cette découverte, accourut et fit exposer à l'Etméïdan le cadavre empalé de son ennemi. Dès lors ce fut une panique effroyable parmi ses partisans. Les *seymens* et les *nizam-djedites* de Cadi-Pacha sauvèrent leur vie en faisant un pacte avec les janissaires. Ceux-ci brûlèrent du moins les casernes des réguliers. Ils exigeaient du sultan la tête de Ramis, de Cadi et des autres amis du Baraïktar : Mahmoud II n'était pas homme à se sauver par une telle lâcheté; il assura leur évasion par mer. Ainsi se termina la cinquième tentative faite depuis 1733 pour introduire les principes d'art militaire européen dans la vieille organisation ottomane. Dix-sept années devaient s'écouler avant qu'un nouvel et décisif essai fût tenté par ce même sultan, Mahmoud.

La Turquie abandonnée par la France (1807). — La déposition du sultan Sélim servit de prétexte à Napoléon, au moment où il allait se confier à l'alliance russe, pour se détacher brusquement de la Turquie comme il le fit d'ailleurs à l'égard de la Perse[1]. En apprenant l'événement, il s'écria : « On ne peut rien faire avec ces Barbares. La Providence me dégage avec eux. Arrangeons-nous à leurs dépens. » Dans les articles 22 à 24 de la paix de Tilsit il fut stipulé que les hostilités

1. Voir, ci-dessous, le chapitre *Asie*.

cesseraient entre la Turquie et la Russie après un armistice qui serait conclu entre les Russes et les Ottomans en présence d'un négociateur français; dans les trente-cinq jours qui suivraient, la Valachie et la Moldavie seraient évacuées par les Russes, sans que les Turcs puissent les occuper avant la conclusion définitive de la paix; enfin que la négociation pour la paix définitive entre la Porte et la Russie aurait lieu sous la médiation de la France.

La paix de Tilsit frappa les Turcs de stupeur. Les hostilités entre la France et la Russie les avaient jusqu'alors bien servis, car l'armée russe du Danube n'osait prendre l'offensive au moment où les frontières mêmes de la Russie étaient menacées. C'est ce qui avait permis aux généraux ottomans de croire qu'ils défendaient réellement la ligne du Danube. L'alliance entre la France et la Russie changeait du tout au tout la situation. Encore les Turcs ignoraient-ils les stipulations secrètes du traité de Tilsit, par exemple l'article suivant : « Si, par suite des changements arrivés à Constantinople, la Porte ottomane n'acceptait pas la médiation de la France, ou si, après l'avoir acceptée, il arrivait que, dans le délai de trois mois après les négociations, elles n'eussent pas conduit à un résultat satisfaisant... les deux hautes parties contractantes s'entendront pour soustraire toutes les provinces de l'empire ottoman en Europe, la ville de Constantinople et la province de Roumélie exceptées, au joug et aux vexations des Turcs. »

Cependant Napoléon parut prendre au sérieux son rôle de médiateur. De Tilsit, le 9 juillet, il envoya directement sur le théâtre des opérations le général Guilleminot; mais celui-ci avait ordre d'aider les Russes « en tout, non officiellement, mais effectivement ». Par ses soins fut signé, le 24 août, l'armistice de Slobodzié, qui laissait les Russes en possession des Roumanies et maintenait le Danube comme ligne de séparation entre les belligérants. Et pourtant, de Tilsitt à Erfurt, on a vu avec quelle précision l'empereur français et le tsar discutaient sur le partage de la monarchie ottomane[1]. L'Autriche comptait bien ne pas être oubliée dans cette curée et Napoléon ne décourageait

1. Voir ci-dessus, p. 135.

pas ses espérances. Toutefois la crainte de voir ses intérêts orientaux sacrifiés soit à la Russie, soit à la France, tout autant que l'irritation contre les empiétements français en Occident, amenèrent l'Autriche à pousser ces armements qui rendirent inévitable la guerre de 1809. Entre temps, elle encourageait la Turquie à disputer aux Russes la possession des Roumanies; même après le désastre de Wagram, elle ne cessa de jouer entre la Russie et la Porte un double jeu.

Reprise de la guerre turco-russe : alliance de la Turquie avec l'Angleterre (1809). — L'armistice de Slobodzié n'eut pas pour conséquence la paix entre la Russie et la Porte : leurs prétentions étaient inconciliables. Outre la confirmation des précédents traités, le tsar exigeait : 1° la cession des provinces roumaines; 2° l'indépendance de la Serbie, sous le double protectorat de la Russie et de la Porte; 3° la reconnaissance du protectorat russe sur la Géorgie, l'Imérétie et la Mingrélie[1]. Le capitaine Krasnokoutski, envoyé par le généralissime russe, prince Prozorovski, fut reçu par Moustafa le Baraïktar, deux jours avant l'émeute qui coûta la vie à celui-ci, puis par son successeur Youssouf; mais l'année 1808 s'écoula sans que la paix fût conclue. En février 1809, un congrès se réunit à Iassy; les plénipotentiaires turcs, enorgueillis par le traité du 5 janvier que la Porte venait de conclure avec la Grande-Bretagne, représentée par sir Robert Adair, grâce aux bons offices secrets de l'internonce d'Autriche Stümer, se refusèrent à toute cession de territoire. La guerre devint inévitable. L'aide de camp Paskiévitch vint apporter à Constantinople l'ultimatum de la Russie; sans les efforts du nouvel ambassadeur français Latour-Maubourg il n'eût même pas été reçu. L'ultimatum ne fut pas accepté (13 août). Napoléon, pendant qu'il agissait en Espagne ou luttait contre l'Autriche, dut laisser au tsar les mains libres du côté du Danube. Tant que dura l'amitié entre Napoléon et Alexandre, les Turcs eurent à supporter presque tout le poids de la puissance russe, sans autre appui que l'alliance de l'Angleterre, subordonnée d'ailleurs à la possibilité d'une réconciliation de la Grande-Bretagne avec la Russie.

1. Voir, ci-dessous, le chapitre *Asie*.

Campagne de 1809 : les Russes attardés devant les places du Danube. — En avril 1809, les forces des deux armées belligérantes étaient, numériquement, à peu près égales : 80 000 hommes de part et d'autre. Mais les Russes étaient aguerris, pourvus d'un assez bon matériel, commandés, sous le généralissime Prozorovski, par des chefs comme Koutouzof, Miloradovitch, Markof, Voïnof, Isaïef, Platof, Zass et l'émigré français Langeron. L'armée turque, à part quelques éléments réguliers, était un ramassis de hordes, et son chef le grand-vizir Youssouf, connu surtout par les défaites que Bonaparte lui avait infligées pendant la campagne d'Égypte, était un vieillard octogénaire.

Le tsar recommandait à ses généraux de franchir rapidement le Danube afin de consolider la conquête des pays roumains. Le 5 avril, sans attendre la réponse à l'ultimatum, l'armée russe s'ébranla en trois colonnes : elle occupa Fokchany, enleva le château de Slobodzié, mais échoua dans un assaut sur Giurgiévo (Giurgiu), le 5 avril. Le 21 avril, elle commença le siège de la forte place de Braïla. Un assaut des Russes, dans la nuit du 1er au 2 mai, fut repoussé avec une perte de 5000 hommes. Le généralissime pleurait. Koutouzof lui dit : « J'ai perdu la bataille d'Austerlitz, de laquelle dépendait le sort de l'Europe, mais je n'ai pas pleuré. »

Alexandre, aussitôt après le double échec de Giurgiévo et de Braïla, avait prescrit à ses généraux de ne pas user leurs forces à des assauts, mais de marcher tout droit sur Constantinople. Ils n'osèrent laisser derrière eux des places comme Giurgiévo, Braïla, Ismaïl, Silistrie. De plus ils craignaient que la flotte turque, unie à celle de l'amiral Collingwood, ne dirigeât une attaque sur Odessa et la Crimée, ou que les Autrichiens vainqueurs de Napoléon (on ignorait la prise de Vienne) ne se jetassent, par les provinces polonaises, sur les derrières de l'armée russe. Le tsar dut s'employer à dissiper ces vaines frayeurs et préconisa de nouveau une offensive hardie. Une crue du Danube fit ajourner jusqu'à la fin de juillet la pose des ponts. Le grand-vizir s'était retiré sur Choumla, attendant que les Russes se hasardassent sur la rive droite. Le 14 juillet, Isaïef

passa le Danube en barques, avec 3500 hommes, à la hauteur de Kraïova, échoua dans une tentative pour aider les Serbes à prendre Kladovo et se hâta de repasser le fleuve. Cet échec acheva de décourager le prince Prozorovski. Il mourut (21 août) et eut pour successeur le vaillant Bagration. Celui-ci commença pour enlever les forteresses de Matchin, Kiustendji, Ismaïl. Le grand-vizir, avec plus de résolution qu'on n'eût pu en attendre d'un octogénaire, tenta de mettre à profit l'affaiblissement du corps d'occupation russe en Valachie. Il passa lui-même le Danube à Giurgiévo avec 20 000 hommes; mais à deux lieues de cette forteresse, à Frassîn, son avant-garde fut attaquée par les 6500 hommes de Langeron et il crut prudent de repasser le fleuve. Bagration mit le siège devant Silistrie (24 septembre), échoua, mais, le 3 décembre, il s'empara de Braïla. Puis, comme il avait près de 20 000 malades, il repassa le fleuve. En somme, quelques succès mêlés de revers, la conquête des places fortes de la rive droite, tels étaient les seuls résultats de la campagne de 1809. Contre des troupes aussi méprisées que l'armée ottomane, ce n'étaient pas des succès très brillants.

Campagne de 1810: Choumla, Rouchtchouk, Batynia. — Un désarroi se manifestait dans cet état-major si brillant au début de la guerre. Prozorovski avait exigé le rappel de Koutouzof; Bagration obtint celui de Miloradovitch. Lui-même fut rappelé, sur les rapports qu'on eut à Pétersbourg du désordre où se trouvait son armée. On nomma généralissime le comte Kamenski, le héros de la guerre de Finlande (février 1810). Il disposait de 85 000 soldats. En même temps, Araktchéef, ministre de la guerre, était remplacé par Barclay de Tolly, un Allemand des provinces baltiques. On commençait à redouter une rupture avec Napoléon; mais on en tirait seulement cette conclusion qu'il fallait hâter l'achèvement de la guerre ottomane.

Du 22 au 26 mai, Kamenski opéra le passage du fleuve non loin de Hirsova et se dirigea sur Choumla. En route il détruisit un corps turc assez important, celui du pacha Péglivan, qui s'était retranché à Bazardjik le 3 juin. Silistrie, attaquée par l'armée et la flotte russes, capitula le 11 juin. Zass enlevait Tour-

toukaï (6 juin). Enfin Sabanéef et Sanders forçaient les retranchements de Razgrad et y faisaient prisonniers 8000 Turcs. La route à travers la Bulgarie était largement ouverte. Le grand-vizir, effrayé, sollicita une suspension d'armes : Kamenski ne l'accorda que pour quatre jours et fit connaître les exigences du tsar. Le délai écoulé, il marcha sur Choumla et arriva le 19 juin à sept ou huit lieues de cette position. Il publia aussitôt cet ordre du jour à son armée : « Nous avons offert la paix à la Porte ottomane. Les perfides musulmans ont osé repousser nos propositions. Le jour d'après-demain est celui qui est marqué pour notre vengeance et pour le châtiment d'une telle insolence... Choumla doit être prise et la déloyale armée du grand-vizir anéantie. » Le 23 et le 24 juin, les Russes dirigèrent sur les positions turques des attaques qui furent repoussées avec de lourdes pertes pour eux. Alors Kamenski se résolut à bloquer ces positions, afin d'affamer l'armée du grand-vizir et de marcher droit sur Constantinople. Déjà une vive émotion s'était répandue dans cette capitale : dans les mosquées on lisait les propositions arrogantes de la Russie; l'étendard du Prophète était déployé, une levée en masse ordonnée. L'armée russe, dans sa marche rapide, s'était allongée sur une étendue de vingt lieues; elle souffrait des chaleurs, du manque de vivres, des maladies. Le 10 juillet, les Turcs parvinrent à ravitailler Choumla. Le grand-vizir informa Kamenski que la Porte rejetait ses propositions. Varna repoussait tous les assauts des Russes. La garnison de Rouchtchouk multipliait les sorties. Zass échouait dans un assaut contre cette place. Kamenski accourut à son aide.

Le 3 septembre, à trois heures du matin, l'armée russe, forte de 20 000 hommes, formée en cinq colonnes d'assaut, assaillit la forteresse, et eut 8495 hommes hors de combat, c'est-à-dire près de la moitié de l'effectif. Alors le pacha Kouchanetz se retrancha sur la rive droite de la Iantra, auprès de Batynia, et parvint à y rassembler près de 30 000 hommes. Si le grand-vizir parvenait, avec les troupes de Choumla, à faire sa jonction avec Kouchanetz, l'armée russe se trouverait en grand péril. Pour prévenir cette jonction, Kamenski, à la tête de

20 000 hommes, se porta sur Batynia et, le 7 septembre, enleva d'assaut la position. Le pacha se trouva parmi les morts. Les suites de cette victoire furent plus heureuses encore que la victoire : Sistova, Rouchtchouk, Giurgiévo, Turnu, Nicopolis, se rendirent au vainqueur. L'armée russe était maîtresse du Danube, mais elle dut prendre ses quartiers d'hiver dans les Principautés. Dans cette campagne de 1810, elle avait, en tués ou morts de blessures et de maladies, perdu 27 000 hommes, sans compter 9000 soldats tout à fait hors de service. C'était la seconde année que la Turquie, avec ses anciennes milices, ayant pour généralissime un vieillard, un vaincu de nos batailles d'Égypte, parvenait à tenir en échec l'armée russe.

Campagne de 1811 : les Russes paralysés par l'imminence de la guerre française. — Au printemps de 1811, l'armée russe se renforça de 26 000 soldats. Kamenski était résolu, par une marche audacieuse sur les Balkans, à faire sortir Youssouf de son imprenable Choumla pour l'écraser en rase campagne. Le 12 février, l'avant-garde russe, commandée par Saint-Priest, prit d'assaut Lovtcha : ce qui semblait le brillant début d'une campagne en Bulgarie. Tout à coup Kamenski reçut de Pétersbourg des ordres qui le stupéfièrent : il devait diriger cinq de ses divisions sur le Dniester (c'était le commencement du reflux vers les futurs champs de bataille du Nord); avec les quatre autres, il devait se maintenir sur le Danube et se borner à de simples démonstrations en Bulgarie. Puis Kamenski tomba malade et fut remplacé par Koutouzof. Celui-ci trouva l'armée russe fortement établie sur le Danube, l'armée turque non moins fortement retranchée à Choumla et dans les Balkans. Koutouzof, qui, au temps de Catherine II et de Souvorof, avait vu les batailles de la Larga, de Kagoul, de Matchin, comprit que tout espoir de forcer le chemin de Constantinople devait être abandonné. Il n'avait plus que 46 000 hommes, 190 pièces de campagne et 38 de siège. Tout en se résignant à la défensive, il espérait encore attirer le grand-vizir hors de Choumla, et le battre. Les Turcs, dont l'armée s'élevait à 75 000 hommes, se montraient disposés à prendre une offensive énergique. Le vieux Youssouf fut remplacé par l'ancien

commandant de Braïla, Ahmed-Beg. En même temps, le ministre de la guerre ottoman, Hamid-Effendi, se rendait à Bucarest et amorçait une négociation. Koutouzof se souvint qu'au temps de Catherine II, en 1792, il s'était révélé habile et heureux négociateur et qu'en dépit de la diplomatie européenne il avait réussi à conclure une paix séparée avec le Divan. Cette fois encore, il sut mener de front les négociations et les opérations militaires. En juin, il débusqua le grand-vizir de ses positions fortifiées de Razgrad, et, le 4 juillet, se présenta devant son camp de Kazikoï, à trois lieues et demie de Rouchtchouk. Il avait 18 000 hommes et 114 canons, contre 60 000 Turcs et 78 pièces. La bataille fut acharnée et aboutit à la déroute des Ottomans. Les lieutenants de Koutouzof brûlaient de pousser plus loin leur avantage ; mais il leur dit : « Sans doute nous pouvons atteindre Choumla ; mais que ferons-nous ensuite ? Il nous faudra revenir sur nos pas et, comme l'année dernière, les Turcs se proclameront vainqueurs. » Les deux armées reprirent donc au soir leurs positions du matin. Trois jours après, Koutouzof ramena ses troupes derrière le Danube. Le 12 juillet, il évacua même Rouchtchouk, après avoir incendié la ville et fait sauter les remparts.

Une armée turque cernée à Slobodzié (1811). — A la fin d'août, le grand-vizir, à la tête de 70 000 hommes, prit la résolution, audacieuse jusqu'à la folie, de franchir le Danube. Dans la nuit du 8 au 9 septembre, il commença le passage à une lieue et demie en amont de Rouchtchouk ; son avant-garde se retrancha dans la brousse et accueillit par des feux de mousqueterie et de mitraille les premières troupes russes qui se présentèrent. Les janissaires, embusqués dans les roseaux, s'emparèrent même d'un drapeau russe, qui fut envoyé au Séraï. Le grand-vizir franchit alors en personne le fleuve avec le gros de ses troupes, 36 000 hommes, qu'il établit dans une série de petits camps retranchés. Il restait sur la rive droite, avec le camp et les richesses du grand-vizir, 30 000 Turcs qui menaçaient à la fois Rouchtchouk et Silistrie. Koutouzof accourut, examina la situation, et, voyant le Danube couvert de barques turques, dit simplement : « Eh bien, qu'*ils* passent ; plus il y

en aura sur notre rive à nous, plus je serai content. » Il prit position en face des retranchements ennemis, auprès de Slobodzié. Les deux armées restèrent tout un mois à s'observer. C'était évidemment le grand-vizir qui se trouvait dans la situation la plus dangereuse. A son tour, Koutouzof, le 12 octobre, fit jeter un pont à quatre lieues en amont de Slobodzié et, dans la nuit du 13 au 14, 7500 Russes passèrent. Ils rompirent les lignes trop étendues des Turcs de la rive droite et s'emparèrent du camp, des trésors, des munitions du grand-vizir. Puis il attaqua les Turcs de la rive gauche. Ceux-ci, effarés, coupés de leur ligne de retraite, écrasés par la mitraille, se trouvèrent dans une situation desespérée. Le soir du même jour, le grand-vizir envoya des émissaires pour ouvrir les négociations; mais il profita de la nuit pour repasser le fleuve en barque, au risque d'être pris par les bateaux russes. Quand, au matin, Koutousof apprit son évasion, il dit simplement : « Tant mieux : cette fuite rend la paix prochaine; on sait qu'un grand-vizir, tant qu'il est entouré par l'ennemi, n'a pas le droit de négocier. » Cependant l'armée turque, abandonnée par son chef, souffrant du froid, de la faim, des maladies, réduite à brouter l'herbe, à déterrer les racines, à manger les chevaux, encombrée de cadavres d'hommes et de bêtes, décimée par le feu continuel des Russes, agonisait [1].

Premières négociations. — Or, dès le mois de juin, Alexandre Ier, de plus en plus inquiet de l'imminente invasion française, avait écrit à Koutouzof qu'il lui fallait absolument la paix avec la Porte, qu'il se contenterait donc de la Moldavie jusqu'au Sereth, avec une forte contribution de guerre. Après le succès de Slobodzié, il exigea la Bessarabie et toute la Moldavie; la Valachie devait recevoir une autre organisation, la Serbie obtenir son indépendance; en Asie, chacun des belligérants garderait les territoires qu'il occupait alors.

Telles étaient les dispositions de la Russie quand, le lendemain de son évasion, le grand-vizir écrivit à Koutouzof pour offrir d'envoyer un plénipotentiaire au camp russe et pour le

1. Napoléon à Davout (11 nov. 1811) : « Les Russes ont eu de grands succès sur les Turcs, qui se sont comportés comme des bêtes brutes. »

prier de suspendre pour cinq jours les hostilités; car « on ne peut en même temps se battre et négocier ». Koutouzof refusa l'armistice et demanda la cession de tout le pays au nord du Danube. Le grand-vizir offrit la frontière du Sereth. Comme cette offre répondait aux désirs d'abord exprimés par le tsar, Koutouzof répondit qu'il recevrait les plénipotentiaires ottomans, qu'il accordait un armistice, qu'il ne permettrait aucune communication entre les Turcs de Slobodzié et le grand-vizir, mais qu'il leur enverrait des biscuits. L'armistice ne s'étendrait pas à Viddin. Il pourrait toujours être dénoncé vingt-quatre heures d'avance par chacun des belligérants. Les négociations s'ouvrirent à Giurgiévo. Les Turcs déclarèrent que le sultan ne consentait pas à la frontière du Sereth, mais seulement à celle du Pruth. Koutouzof dut en référer au tsar; en attendant sa réponse, il fit savoir au grand-vizir qu'il n'oserait communiquer à son souverain les propositions des Turcs que si l'armée de Slobodzié lui était livrée pour être rendue au moment de la conclusion de la paix: si le grand-vizir s'y refusait, il allait donner l'ordre d'exterminer cette armée jusqu'au dernier homme. Le grand-vizir dut consentir à cette humiliante condition (7 décembre); les Turcs de Slobodzié, réduits de 36 000 à 12 000, des ombres plutôt que des hommes, remirent les canons et les armes.

Paix de Bucarest (1812). — Le quartier général de Koutouzof ayant été transporté à Bucarest, c'est là aussi que se transporta le congrès. Comme les Turcs résistaient aux exigences du tsar (la frontière du Sereth), Koutouzof leur annonça le 12 janvier 1812 que l'armistice était dénoncé.

Cependant, à mesure que la guerre entre Alexandre et Napoléon apparaissait plus inévitable, l'ambassadeur de France à Constantinople, Latour-Maubourg, redoublait d'efforts pour empêcher les Turcs de conclure la paix. Il leur rappelait que l'imminence de cette guerre avait eu pour premier effet de diminuer le nombre des troupes russes engagées contre eux; que tout le reste de l'armée ennemie allait être rappelé dans le Nord; que leur ancien allié Napoléon était, cette fois, en marche sur Pétersbourg et Moscou. Si les Turcs n'avaient pas

perdu la tête, ils eussent compris qu'il ne tenait qu'à eux d'avoir immédiatement leur revanche, et que, même s'ils désiraient la paix, ils allaient l'obtenir sans avoir à l'acheter d'aucun sacrifice. A ce moment, Alexandre Ier adjurait Koutouzof « au nom de la patrie » de hâter la conclusion de la paix avec la Turquie. Puis, perdant patience, injuste envers ce négociateur si habile et si ferme, le tsar le remplaça par l'amiral Tchitchagof, qui devint aussi commandant en chef de l'armée du Danube et de la flotte de la mer Noire. L'impatience d'Alexandre était encore accrue par la défiance que lui inspirait la rivale naturelle de la Russie en Orient, l'Autriche; elle venait de se lier par un traité avec Napoléon (16 mars), et on pouvait supposer qu'elle avait stipulé d'importants avantages en Orient.

Quand Tchitchagof arriva, le 17 mai, à Bucarest, les préliminaires de la paix étaient déjà signés par Koutouzof. La paix définitive fut conclue le 28. La Russie acquérait la Bessarabie avec la frontière du Pruth : faible dédommagement pour six années de campagne. Elle restituait à la Porte tous les territoires conquis sur elle en Asie. (N'étaient pas compris dans cette restitution les territoires sur lesquels la Porte avait simplement prétendu un protectorat, comme la Géorgie, la Mingrélie, etc.) La paix de Bucarest fut âprement critiquée par Tchitchagof, déçu dans son espérance d'en être le négociateur. Dans ses rapports à l'empereur, il regrette qu'on n'eût pas exigé l'indépendance de la Valachie et de la Moldavie. Il proposait une pointe hardie sur Constantinople, à la fois par terre, en forçant les défilés des Balkans, et par mer, avec la flotte de Crimée, qui eût embarqué la division que commandait à Odessa le duc de Richelieu. Le tsar Alexandre savait qu'une telle tentative, eût-elle été couronnée de succès, n'eût servi qu'à lui aliéner ses nouveaux alliés les Anglais. Il savait trop combien la paix de Bucarest lui était nécessaire, combien nécessaire aussi le concours de son armée du Danube contre l'invasion napoléonienne, pour songer une minute à remettre en question l'œuvre diplomatique de Koutouzof.

Le sultan avait ratifié la paix beaucoup plus à contre-cœur que le tsar. Sa colère se tourna surtout contre Demetrios

Morousi, drogman de la Porte, employé aux négociations de Bucarest, que les agents français et le parti de la guerre accusaient d'avoir intercepté les lettres de Napoléon à Mahmoud II et de s'être laissé corrompre par l'or des Russes. Morousi fut arrêté à Rouchtchouk, amené à Choumla devant le grand-vizir, et aussitôt pendu. Sa tête fut envoyée au Séraï, en même temps que celle de son frère Panayotti.

Dislocation croissante de l'empire turc : les pachas rebelles. — C'était une merveille que l'empire turc eût pu résister à six années de guerre avec les Russes. Il semblait ne pas tenir ensemble. Aux révolutions de Constantinople répondaient les insurrections des peuples chrétiens, les rébellions des pachas. Encore les pachas indociles envoyaient-ils, pour la guerre sainte contre les Français ou contre les Russes, leurs contingents à l'armée du sultan ; mais on peut se demander quelles provinces pouvaient encore alimenter le Trésor. Les Barbaresques, beg de Tunis ou dey d'Alger, faisaient leur politique à eux. Les Ouahabites, une secte ibadite qui menaçait de recommencer l'épopée du Prophète, étaient maîtres de l'Arabie et inquiétaient les villes saintes, dont ils finirent par s'emparer (la Mecque en 1803, Médine, en 1804). Pasvan-Oghlou, pacha de Viddin, était maître de la Bulgarie ; Ali de Tébélen, pacha de Ianina, était maître de l'Albanie. Nous retrouverons le premier mêlé à l'histoire des peuples slaves, le second à l'histoire des populations albanaises et grecques. Les pachas successifs de Bagdad s'étaient rendus indépendants ; ils partageaient avec les Kourdes indomptés la domination de la Haute-Asie. En Caramanie, nous avons vu Cadi-Pacha n'obéir qu'aux sultans partisans des réformes militaires. La Syrie était aux mains de Djezzar-Pacha, l'Égypte aux mains de Méhémet-Ali.

La Syrie : Djezzar-Pacha. — Ahmed, surnommé Djezzar, c'est-à-dire *le Boucher*, était né vers 1735 dans un village de Bosnie. Chassé de son pays à quinze ans, portefaix sur les ports de Constantinople, mendiant, vagabond, mousse à bord d'un caboteur, il tomba dans une telle misère qu'il se vendit comme esclave à un juif, lequel l'emmena en Égypte et

le vendit à un marchand musulman. Celui-ci le contraignit à embrasser l'islamisme et le vendit 1200 francs à un chef de Mamelouks, Ali-Beg, dans la maison duquel il végéta longtemps, réduit à faire le métier de bouffon et celui de bourreau. Ali-Beg ayant été vaincu dans une des guerres civiles entre Mamelouks, son esclave se réfugia auprès de l'émir Youssouf, prince des Druses. Il lui persuada de mettre la main sur Beyrouth, d'y placer ses trésors à l'abri, et de confier la garde à un serviteur très sûr, qui ne pouvait être qu'Ahmed lui-même. Une fois entré dans la place, quand son maître voulut y entrer à son tour, il lui fit crier du haut des remparts : « Si vous essayez de revenir ici, Djezzar vous fera empaler. » Le « Boucher », pour assurer sa domination dans Beyrouth, fanatisa la population musulmane et lui fit égorger toute la population chrétienne maronite. Puis il s'occupa de fortifier la place et, faisant construire un môle, il mura vingt chrétiens vivants dans la maçonnerie : « Cela rendra mon ouvrage plus solide », dit-il au négociant levantin Fornetti. Il composa son armée de mercenaires du Maghreb, d'aventuriers albanais, de vagabonds turcs, de mamelouks dépaysés, surtout de *kapsis*, bandits de profession, que réclamaient toutes les potences de l'Orient. Il eut bientôt à se défendre contre son ancien maître le prince des Druses, contre Dahers, un héros octogénaire, usurpateur de Saint-Jean-d'Acre, contre les tribus de la plaine, contre les pirates de toutes nations qui, sous le pavillon d'Alexis Orlof, infestaient la Méditerranée orientale au nom de la grande Catherine (1773). Assiégé dans Beyrouth par les prétendus Russes et aventuriers syriens, il négocia avec les uns et avec les autres, trompa tout le monde, et s'enfuit à Damas. Un amiral turc, qui a reconquis Saint-Jean-d'Acre, s'avise d'y s'installer pour gouverneur Ahmed le Boucher. Mais la ville est en ruine : ni habitants, ni garnison, ni trésor. Ahmed trouva moyen d'y ramener les habitants fugitifs, imposa aux négociants français un emprunt forcé, se créa une artillerie, raccola des bandits, répara les murailles; son protecteur, l'amiral turc, lui obtint de la Porte un firman le nommant pour sept ans pacha d'Acre et de Saïda. Ahmed ne tarde pas à reprendre Beyrouth, se

brouille avec l'amiral turc et lui ferme toutes ses places. Il guerroie contre les tribus de la plaine et de la montagne, détruit les châteaux des petits seigneurs brigands, terrifie toute la Syrie à force de décapitations et d'empalements, intimide à la fois et corrompt la Porte, en obtient, à prix d'argent, les pachaliks de Tripoli et de Damas (1785). Il ne tarde pas à être nommé conducteur officiel de la grande caravane de la Mecque, ce qui fait de lui un personnage religieux. Il étonne ses sujets et les étrangers par un singulier mélange de tendre charité et de cruauté gratuite, de génie clairvoyant et de folie sanguinaire, de majesté formidable et de gaieté bouffonne. Dans le pacha turc on retrouvait le Slave, le Bosniaque vantard, hâbleur, farceur, ivrogne, aussi indifférent au christianisme qu'à l'islamisme; mais s'entendant comme personne à surexciter le fanatisme. Assez brave de sa personne, comprenant la politique orientale et la guerre orientale, ouvert aux innovations militaires de l'Europe, il faisait acheter en France de l'artillerie et des munitions; ingénieur et architecte, il s'appliquait à embellir comme à fortifier sa ville. On ne savait s'il était un serviteur fidèle du sultan ou un insolent rebelle. De temps à autre, il lui arrivait de Stamboul un tchaouch, porteur sans doute de quelque firman de destitution; mais Ahmed ne lui laissait jamais le temps d'exhiber son papier, se hâtait de l'étrangler et d'envoyer sa tête au Divan, comme celle d'un conspirateur assassin. En même temps il comblait d'or les vizirs, les eunuques, les femmes du harem impérial. Quand il avait bu, il disait à M. de Taulès : « Le sultan est comme les filles, il se donne au plus offrant. S'il s'avisait de me résister, je saurais bien le mettre à la raison. Je soulèverais l'Égypte, la Syrie et l'Asie Mineure. Je marcherais sur Stamboul à la tête de mes *kapsis*. Je me ferais aussi puissant que le grand Louis, empereur de France. » En 1790, ayant redoublé d'avanies envers notre petite colonie française, il faillit s'attirer une guerre avec le roi Louis XVI, dont deux frégates vinrent croiser devant Acre. Toutes ses rébellions, tous ses crimes furent effacés aux yeux des vrais croyants, même à ceux de la Porte, quand, en 1799, il arrêta devant les murs

croulants de Saint-Jean d'Acre la fortune de Bonaparte. A la fin de sa vie il passait pour un saint de l'Islam, pour un prophète de Dieu, en même temps qu'auprès des tribus sauvages de la montagne il s'était fait la réputation d'un sorcier. Lorsqu'il mourut à l'âge de soixante-dix ans, en mai 1804, les négociants français de tout l'Orient se réjouirent, espérant que le monopole odieux qu'il exerçait sur le commerce de Syrie allait cesser. L'impression des musulmans fut tout autre : ils pleurèrent la fin d'un héros et d'un saint ; on prétend que des miracles s'opérèrent sur sa tombe. Après lui son empire se démembra.

L'Égypte : Méhémet-Ali. — Ahmed le Boucher était un Slave; Méhémet-Ali, un Albanais. Il était né à Cavala, petit port près Salonique. Il s'y établit marchand de tabac. Lorsque, pour combattre l'invasion française en Égypte, la Porte ordonna une levée d'hommes à Cavala comme dans les autres petites villes musulmanes, Méhémet-Ali en fit partie, se distingua à la bataille d'Aboukir et monta rapidement en grade. Après l'évacuation par les Français, puis par les Anglais, l'Égypte fut en proie à deux armées : celle des Mamelouks, toujours rebelles, celle de la Porte, dont le noyau était un corps de 4000 Albanais, où servait Méhémet-Ali. Le pacha ou vice-roi était alors Mohammed-Khozrew. Il reprit la lutte contre les Mamelouks, dont les deux principaux begs étaient alors Osman-Bardissy et Mohammed L'Elfy. Ses troupes furent battues. Accusant Méhémet-Ali de trahison, il l'appela chez lui pour le faire périr. Méhémet préféra s'entendre avec Bardissy, lui livra le Caire, marcha de concert avec lui contre Khozrew, bloqua celui-ci dans Damiette et l'amena prisonnier dans la capitale. Un second vice-roi envoyé par la Porte, Ali-Gézaïrli, fut massacré par la soldatesque. Puis les Mamelouks se divisèrent. Méhémet, en aidant tour à tour chacun des partis contre l'autre, repoussa L'Elfy dans la Haute-Égypte et chassa du Caire Bardissy. Appuyé sur le peuple et sur les oulémas, il se trouva le véritable maître de la Basse-Égypte. Il essaya d'abriter son autorité de fait sous l'ombre d'une autorité légitime. Il offrit la vice-royauté à Kourchid-Pacha, gouverneur d'Alexandrie, acceptant d'être son *kaïmakan* (lieutenant). La Porte agréa cet arrangement (1804).

Kourchid possédait l'autorité apparente; c'était celle qui attirait le plus de désagréments à son titulaire; en effet, c'était contre lui que se mutinaient les Albanais qui réclamaient leur solde éternellement arriérée. Le rôle de Méhémet était plus agréable et plus glorieux : il donnait la chasse aux Mamelouks, accroissant ainsi sa popularité auprès du peuple et du clergé si longtemps opprimés par eux. Kourchid crut pouvoir se débarrasser des Albanais en leur donnant l'ordre de retourner en Europe. Méhémet feignit de se soumettre; mais la nouvelle de son prochain départ excita une vive émotion parmi les cheikhs ou notables du Caire. Juste à ce moment les soldats turcs de Kourchid, guère mieux payés que les Albanais, s'étant permis de piller la ville, les cheikhs se réunirent, déposèrent Kourchid et conférèrent la vice-royauté à Méhémet. Il affecta d'abord de résister, ne céda qu'à des instances réitérées, puis travailla si bien le Divan qu'il fut confirmé dans sa nouvelle dignité (9 juillet 1805). Toutes les ambitions déçues se tournèrent alors contre lui. Mohammed L'Elfy, réconcilié avec Kourchid, offrit à la Porte sa soumission et son appui pour renverser Méhémet. A Constantinople, L'Elfy était soutenu par les agents de l'Angleterre, à laquelle il avait promis de livrer les ports de l'Égypte. La Porte, gagnée par ses présents, envoya en Égypte le capitan-pacha pour y opérer la restauration des Mamelouks, et, afin de débarrasser des Albanais le pays, offrit à Méhémet le pachalik de Salonique. Une fois de plus, il se déclara prêt à obéir; une fois de plus, les cheikhs et les soldats, auxquels se joignirent les Mamelouks du parti de Bardissy, s'opposèrent à son départ. Notre consul Drovetti recommandait sa cause à l'amiral turc, à l'ambassadeur de France auprès de la Porte; il détachait du parti de L'Elfy vingt-cinq Français qui servaient dans sa troupe. La Porte finit par se convaincre que les Mamelouks étaient trop divisés pour qu'on pût rien fonder sur eux. Un nouveau firman rétablit Méhémet dans sa vice-royauté, moyennant un présent de 7 500 000 francs.

Peu de temps après, et presque simultanément, les deux chefs des Mamelouks, Bardissy et L'Elfy, moururent (1807). Les Anglais, qui essayèrent de prendre par force ce que L'Elfy leur

avait promis, essuyèrent le sanglant échec que nous avons déjà exposé. Méhémet-Ali eût été paisible possesseur de l'Égypte, si la Porte ne lui avait enjoint d'envoyer une armée contre les Ouahabites et de leur reprendre les villes saintes. Le vice-roi comprit qu'il ne pouvait se lancer dans une si dangereuse expédition en laissant derrière lui les Mamelouks, qui venaient, en 1808, de faire une nouvelle prise d'armes. Il les invita, le 1er mars 1811, dans la citadelle du Caire, à l'investiture de son fils Toussoun, comme séraskier de l'expédition d'Arabie. Ils n'eurent garde de refuser une invitation qui les flattait. On vit cette magnifique cavalerie s'engager dans le chemin qui montait à la citadelle entre les hautes murailles crénelées. A un signal donné les portes se fermèrent derrière eux, les créneaux se garnirent des longs fusils albanais : pas un des Mamelouks n'échappa. Beaucoup furent ensuite massacrés dans les provinces. La milice qui, depuis le xiiie siècle, exploitait et terrifiait l'Égypte avait vécu.

La guerre contre les Ouahabites fut longue, difficile, mêlée de succès et de revers. Méhémet dut faire en personne une campagne dans le Hedjaz. A la fin, la secte fut à demi domptée, les villes saintes libérées, les chemins rouverts aux caravanes de pèlerins. La Porte n'avait pas manqué, comme elle faisait pour presque tous les autres pachas, de susciter, même pendant qu'il combattait de sa personne dans la guerre sainte, des difficultés a Méhémet. Elle avait gagné une des créatures de celui-ci, Lathif-Pacha, et lui avait envoyé le firman d'investiture ; mais le ministre de la guerre de Méhémet, resté fidèle à son maître, fit arrêter et décapiter ce conspirateur (décembre 1813). Dans la période suivante, nous retrouverons Méhémet réformateur de l'Égypte, créateur d'une armée régulière, conquérant du Soudan, intervenant dans les grandes affaires de l'Orient, en faveur du sultan, puis contre le sultan.

II. — Les Slaves.

Premier réveil de la Bulgarie. — Le Bulgare avait été pendant quatre cents ans le *raïa* type, le *raïa* modèle. Resté fidèle, pour la grande masse de la nation, à la religion orthodoxe, exclu des avantages que la conversion à l'islamisme assurait à certains cantons (tels que les *Pomaks* du Rhodope), voué à l'agriculture et formant un vrai peuple de paysans, il avait docilement supporté tout le système des impôts et toutes les charges de la domination ottomane. On pouvait croire que le sommeil de ce peuple qui avait eu pourtant, du IXe au XIVe siècle, une belliqueuse aristocratie et de glorieux souverains, — le tsar Siméon, le tsar Samuel, le tsar Johannitsa, le tsar Sichman, — durerait éternellement. La Bulgarie fut cependant troublée par les campagnes que, de 1788 à 1792, les Russes menèrent sur son territoire contre l'oppresseur ottoman. Beaucoup de paysans, sous les noms de *haïdouks*, *haïdjoutes*, *momtchéti*, prirent du service dans les armées chrétiennes; beaucoup, après la paix de Iassy, émigrèrent sur le territoire russe, et de là ne cessèrent de maintenir dans leur patrie d'origine une certaine agitation. Pourtant le vrai réveil de la Bulgarie fut dû non aux armées chrétiennes, ni aux exploits des paysans bulgares transformés en soldats ou en brigands, mais bien à un Slave musulman, devenu pacha au service de la Porte.

Pasvan-Oghlou : il se rend maître de Viddin. — Le grand-père de Pasvan Oghlou était un Bosniaque converti, comme tant d'autres, à l'islamisme, mais qui alternait ses visites à la mosquée avec ses visites à l'église orthodoxe du village de Tousla, ou même à la chapelle catholique des Franciscains. Il ne sut jamais s'il était un soldat de la Porte ou un brigand; mais enfin ses brigandages le firent empaler à Prichtina. Le père de Pasvan-Oghlou, Omar, fut plutôt un soldat; il reçut en récompense un fief composé de deux villages, non loin de Viddin; il parvint même à la dignité de *baraïktar* (porte-étendard) du pacha de cette ville. Puis, en butte à l'hostilité du

pacha, accusé d'avoir blasphémé le Prophète, condamné par les oulémas, assiégé dans son château, il fut pris et décapité. Pasvan-Oghlou (né vers 1758), contraint de fuir, se réfugia en Albanie, y mena d'abord la vie de brigand; puis entra au service du pacha de Petch, prit part à la campagne de 1789 contre les Autrichiens, obtint de la Porte restitution d'une partie des biens paternels et reprit le reste de vive force, à l'aide d'une bande qu'il s'organisa, moitié janissaires et moitié brigands. Rejeton d'une famille tragique, il n'oublia jamais le serment que lui avait fait prêter son père, en butte aux persécutions du pacha de Viddin. Ce serment d'Annibal explique toute sa carrière. A l'époque où la Turquie fut ébranlée par les réformes de Sélim III, Pasvan-Oghlou se déclara contre les réformes et devint le chef du parti musulman qui, en Bulgarie, les repoussait. Il battit le pacha de Viddin, se rendit maître de cette ville, la fortifia à l'aide d'ingénieurs polonais, l'entoura d'un fossé de quarante pieds de profondeur où coulaient les eaux du Danube. Il affectait d'être un fidèle serviteur du sultan et de ne faire la guerre qu'à ses mauvais conseillers. Successivement il s'empara de Nicopolis, Plévna, Sofia, Nisch (1797), Sistova, Rouchtchouk, Négotine, et se trouva maître de la Bulgarie et même de la Serbie orientale. Indifférent en matière de religion, il protégeait également les chrétiens et les musulmans. Il se forma une armée de 16 000 hommes, où se rencontraient des Turcs, des Albanais, surtout des Bulgares, même des chefs de *haïdouks*. Comme s'il se fût rendu indépendant de la Porte, il battait monnaie à son propre chiffre, et ses pièces s'appelaient des *pasvantchéti*. Il rêvait de marcher sur Constantinople, d'y renverser le sultan, de refaire l'ancien empire grec, mais avec un tsar bulgare à sa tête.

Lutte de Pasvan-Oghlou et des Bulgares contre les Turcs (1798-1807). — En 1798, la Porte résolut de détruire le rebelle. Le vaillant capitan-pacha Koutchouk-Housseïn bloqua Viddin avec près de 120 000 hommes. A l'approche de l'orage, Pasvan avait licencié une partie de son armée, évacué tout le pays; il s'était réfugié dans Viddin avec 10 000 hommes. La place, bien fortifiée, pourvue de vivres pour deux ans, pro-

tégée par une flottille sur le Danube, pouvait braver les efforts d'une armée où les pachas, chefs des divers contingents, ne cherchaient qu'à se nuire. Pasvan ne négligea rien pour entretenir les divisions, provoquer les défections, exploiter la lassitude du siège. Au bout de six mois, sa flottille ayant détruit celle du sultan, plusieurs attaques ayant été repoussées, l'armée ottomane se trouvant réduite par les défections, un dernier assaut fut livré de nuit : les régiments turcs s'y fusillèrent mutuellement. Il s'ensuivit une panique et la levée du siège. Pasvan poursuivit les fuyards et ramassa leurs bagages. Il reconquit presque toute la Bulgarie à l'exception de Routchtchouk. En 1799, il marcha sur Constantinople, arriva jusqu'à Andrinople, et la Porte intimidée lui envoya un firman d'investiture avec les trois queues de cheval.

Pasvan eut sa politique à lui. Les Russes lui étant hostiles, naturellement les Autrichiens lui étaient favorables. D'Autriche il lui arriva des officiers pour perfectionner son artillerie et ses fortifications. La Russie fit offrir au sultan des troupes auxiliaires contre le pacha rebelle. On comprend que la Porte ait refusé. En 1800, Pasvan eut à repousser une attaque du pacha de Plévna; en 1803, à se défendre contre la trahison de son lieutenant, Manaf-Ibrahim; en 1804, à se défier de la campagne dirigée par Cadi-Pacha contre les *kyrtchali*. En 1806, il se montra un loyal serviteur de la Porte et de l'Islam en aidant Moustafa le Baraïktar à combattre l'invasion russe.

Plus intéressantes sont les luttes qu'il soutint, de 1796 à 1801, contre Hadj-Moustafa, le pacha de Belgrade; on verra plus loin comment elles contribuèrent au réveil de la nationalité serbe comme de la nationalité bulgare.

Pasvan mourut en février 1807. Nous le connaissons surtout par les curieux mémoires en langue bulgare de Sofronii, évêque de Tirnovo, qui fut témoin des ravages opérés dans son pays par les marches et les retraites des armées turques. On peut aussi consulter les mémoires de Païsii, moine à Kilandjar du mont Athos, qui vint disputer le peuple bulgare aux popes de race grecque et contribua ainsi au maintien de la nationalité.

Après la secousse imprimée par Pasvan, la Bulgarie, pays de

plaine, située au cœur de la barbarie, de toutes parts isolée des pays civilisés, placée trop loin pour que les souffles d'Occident arrivassent jusqu'à elle, se rendormit pour longtemps dans la vie monotone du *raïa*.

Les Dalmates et les Croates de l'ouest : six ans de domination française (1806-1813). — L'autre branche des Slaves du Sud comprend la Serbie proprement dite, la Slavonie autrichienne, les Croaties autrichienne et turque, l'Herzégovine, la Dalmatie, le Monténégro. Au fond, il n'y a là qu'une seule nation : la nation serbe, partagée entre trois religions, jamais unie complètement, mais qui peut invoquer dans les siècles écoulés (du xe au xive siècle), — avec les tsars Némanya, le tsar Douchan le Fort, le tsar Lazare, — des souvenirs aussi glorieux que ceux du peuple bulgare. Son histoire, pendant les vingt-trois ans de nos guerres révolutionnaires ou napoléoniennes, présente comme épisodes principaux : la domination française sur les Dalmates et les Croates de l'ouest, les luttes des Monténégrins contre les Turcs et les Français, l'insurrection de la Serbie proprement dite.

Quand le traité de Campo-Formio (1797) livra, en même temps que Venise elle-même, ses possessions dalmates à l'Autriche [1], le mécontentement contre Venise y était arrivé à son comble : les 10 000 soldats *esclavons* (slaves) que le sénat de cette république venait de licencier par crainte des Français, y avaient soulevé une grosse agitation; les paysans y faisaient la jacquerie; les bandits attaquaient les villes. Les hautes classes s'empressèrent de faire leur soumission au gouvernement autrichien, le suppliant de hâter l'envoi de ses garnisons.

Le traité de Presbourg (1805) attribua Venise au royaume napoléonien d'Italie et la Dalmatie à la France. Molitor et Lauriston furent chargés de réaliser l'occupation de cette province (février 1806). Comme le commissaire autrichien Ghislieri, pour faire pièce aux Français, avait laissé aux Russes et à leurs alliés du Monténégro le temps d'occuper les Bouches de Cattaro, Napoléon, pour se saisir d'un gage, mit la main sur Raguse,

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 439, et t. IX, p. 592 et suiv.

république indépendante, quoique vassale de la Turquie. Lauriston entra dans la ville, mais lança une proclamation qui garantissait l'indépendance de cette république (27 mai); elle devait être rendue à elle-même dès que les Russes auraient restitué à la France les Bouches de Cattaro. Lauriston eut à soutenir un siège contre les Russes et les Monténégrins et fut dégagé par l'arrivée de Molitor. Celui-ci ne tarda pas à être remplacé par Marmont, avec les fonctions de gouverneur militaire; à côté de lui, le Vénitien Vincent Dandolo exerça les fonctions de *provéditeur général*, c'est-à-dire de gouverneur civil. Tandis que l'un guerroyait contre les Russes et leurs alliés, assurait des relations amicales avec les pachas turcs du voisinage, l'autre essayait d'administrer la Dalmatie.

La paix de Tilsit (1807) remit la France en possession des Bouches de Cattaro; mais Raguse ne recouvra point son indépendance et, l'année suivante, fut annexée à la Dalmatie. Pendant la guerre de Napoléon contre l'Autriche, le pays fut le théâtre d'opérations militaires assez sérieuses, au cours desquelles le pacha turc de Bosnie intervint en notre faveur en attaquant la Croatie autrichienne. La paix de Vienne (1809) agrandit singulièrement, aux dépens des Habsbourg, le domaine slave de la France [1]. La Dalmatie et Raguse se trouvèrent confondus dans nos *Provinces illyriennes*. Celles-ci furent organisées par le décret du 15 avril 1811, qui ne contient pas moins de 271 articles. L'effort pour assimiler ces pays à la France alla si loin que les codes français y furent introduits, sans qu'on tînt un compte suffisant de l'état social du pays et de l'autorité que gardaient les anciennes coutumes. Toutes les branches de l'administration furent réformées, y compris l'instruction publique, et des bourses furent mises à la disposition de jeunes Illyriens pour aller en France perfectionner leurs études. Beaucoup de nos réformes échouèrent contre la résistance ou la force d'inertie que les prêtres encourageaient dans la population. Le régime de la conscription souleva des mécontentements qui allèrent, sur certains points, jusqu'à l'insurrection. L'empire français

1. Voir ci-dessus, p. 594. Pour les régiments croates et illyriens, p. 80.

d'Illyrie ne devait pas survivre à nos désastres de 1813. Le contact, prolongé pendant six ans, du génie français et du génie slave ne produisit aucun résultat durable. De notre domination en Illyrie il ne resta que de belles routes, dont allait hériter le gouvernement autrichien sans que, de longtemps, il fût en mesure ou en disposition d'accroître l'héritage. On connaît cette boutade de l'empereur François à propos de ces routes que son gouvernement ne sut pas achever : « Quel dommage que les Français ne soient pas restés quelques années de plus dans le pays ! »

Le Monténégro : le vladika Pierre Ier (1782-1830). — Le Monténégro était gouverné par Pierre Ier dont le règne fut assez long pour rejoindre le règne de Louis XVI à celui de Louis-Philippe. Toute sa politique consista, outre la défense nationale contre les Turcs, à tenter d'acquérir ce qui manquait surtout à son pays de rochers : des territoires de plaine pour la subsistance de son peuple et quelque port sur l'Adriatique. Sollicité par Joseph II et Catherine II de coopérer à leur guerre contre la Turquie, il avait signé avec ces deux souverains un traité qui garantissait l'indépendance du Monténégro et d'importantes acquisitions. Pour l'aider, Joseph II envoya même le major Vukasovitch, avec 4000 hommes. Dans les traités que l'Autriche, puis la Russie conclurent avec la Porte (1791 et 1792), elles abandonnèrent le Monténégro, comme l'avait fait si souvent autrefois la république de Venise.

Guerres contre les Turcs (1792-1796); réformes. — Le vladika resta seul exposé aux attaques de la Porte et surtout des pachas turcs du voisinage qui avaient accueilli les renégats du Monténégro et soutenaient contre celui-ci une guerre presque civile. En 1792, il battit Kara-Mahmoud, pacha de Scutari. En 1796, au défilé de Krouzé, avec 6000 guerriers d'élite, en un combat de trois jours, il lui détruisit une armée de 30 000 hommes. Entre les mains du vladika restèrent (outre 15 drapeaux), 25 chefs, 3000 soldats, le pacha lui-même : tous furent amenés à Cettinié, décapités, et leurs têtes exposées sur les murailles de la ville et du palais épiscopal.

Dès lors les Turcs laissèrent en paix le vladika. Son indépen-

dance fut formellement reconnue par Sélim III, qui avoua que les Monténégrins « n'avaient jamais été sujets de notre Sublime-Porte ». Le prince-évêque put alors se livrer à des travaux de réformation. Il laissa subsister à côté de lui l'ancien *oupravitel* ou *goubernadour*, chargé d'une partie de l'administration temporelle. A la tête de chaque *nahié* (canton), il plaça un *serdar*; de chaque *plémia* (tribu) un *knèz*, *voïévode* ou *baraïktar* : tous ces chefs réunissaient les pouvoirs militaires et civils. Ils étaient contrôlés par les *assemblées* des tribus. Ainsi le gouvernement du Monténégro offrait un curieux amalgame de théocratie, d'aristocratie militaire et de démocratie rurale. Le vladika créa un tribunal, édicta un code militaire, et, ne pouvant substituer aux vieilles coutumes du pays un code civil, se borna à promulguer un « code des biens et d'État ». Très bon administrateur, il importa d'Allemagne, dans ce pays si pauvre et sujet à tant de famines, la culture de la pomme de terre.

Action de la France au Monténégro : Félix de Laprade (1803). — La victoire de Krouzé avait comme révélé au monde la force militaire du Monténégro. Il se vit recherché par les puissances européennes. L'Autriche, tant qu'elle posséda la Dalmatie (1797-1805), eut à lutter contre les Monténégrins, qui avaient déjà mis la main sur d'importants territoires dans le voisinage des Bouches. Le gouverneur autrichien Bardy essaya tantôt de les gagner à la cause autrichienne, tantôt de les prendre par la famine en bloquant leur massif de roches. Le Monténégro, de religion orthodoxe, était naturellement plus porté vers sa puissante coreligionnaire, la Russie, que vers l'Autriche catholique.

En même temps la puissance et la gloire de Napoléon séduisaient les Monténégrins; ils espéraient obtenir de lui, quelque jour, les territoires que de tout temps ils ont convoités. Nos agents à Raguse, Berthier, Pouqueville, entretenaient le vladika dans ces dispositions. En 1803, Félix de Laprade, officier d'artillerie, avait paru dans la « Montagne Noire » comme envoyé du Premier Consul. Revenu en Europe, il se trouvait à La Haye quand lui arriva un neveu du vladika porteur d'une lettre de ce prince. Pierre I[er] invitait Laprade à venir prendre

le commandement de son armée qu'il mettait complètement à la disposition de la France, s'offrant à attaquer, au gré de celle-ci, soit les Autrichiens, soit les Turcs. Talleyrand, mis au courant de cette négociation, fit une réponse évasive.

Les Monténégrins alliés des Russes : luttes contre les Français. — Le vladika comprit qu'il n'avait rien à attendre de la France. Il se rejeta du côté du tsar, reçut en 1804 des agents russes, accepta un subside de 3000 sequins, fit bâtonner le prêtre ragusain Dolci qui ne cessait de plaider auprès de lui la cause de la France. Ses guerriers coopérèrent avec les Russes à l'occupation des Bouches (14 mars 1806). Puis ils aidèrent à resserrer Lauriston dans Raguse. Les 5 et 7 juin, les Monténégrins attaquèrent 200 Français auprès de Breno et, quoique au nombre de 3500 avec les gens de Cattaro, furent repoussés. Ils coupèrent la tête à nos morts et à nos blessés, et nos soldats furent singulièrement émus de retrouver en pays européen les sauvages procédés de la guerre asiatique. Quand le feu de la flotte russe de l'amiral Séniavine obligea les Français à évacuer Breno, ils se retirèrent dans le Haut-Bergatto, sous les ordres du général Delgorgue. Celui-ci tenta, le 17 juin, une attaque à la baïonnette, se trouva pris entre la fusillade des compagnies de débarquement russes et celle des Monténégrins. Il tomba frappé d'une balle et fut décapité par les montagnards. Ceux-ci coopérèrent ensuite au siège de Raguse, bombardée par la flotte russe. L'arrivée de Molitor avec 2000 hommes força les Russes et leurs alliés à lever le siège. En septembre, reparurent les Monténégrins, les gens des Bouches, des contingents grecs : au total, 9 ou 10 000 hommes. Marmont, le nouveau gouverneur, n'avait que du mépris pour ces « paysans ». Il n'en voulait qu'aux Russes. Il les attaqua près de Castelmare, leur tua 1000 hommes (plus 1200 à leurs alliés) et les contraignit à se rembarquer. Les hostilités languirent pendant la grande guerre européenne de 1806 à 1807. Le traité de Tilsit, en livrant aux Français les Bouches, stipula une amnistie pour les Monténégrins. Le vladika fit savoir qu'il ambitionnait de gagner la faveur de Napoléon. Il fut sur le point de faire voter par son assemblée nationale la reconnaissance du protectorat français.

D'autre part, le vice-roi d'Italie recommandait (juillet 1807) de ménager les Monténégrins et Napoléon écrivait à Marmont (1808) : « Tenez un agent auprès de l'évêque et tâchez de vous concilier cet homme... Il faut envoyer des agents parmi eux et vous concilier les meneurs du pays. » Le vladika ne voulait ni des agents ni des routes de Marmont. Des rixes qui éclatèrent entre les Monténégrins et nos soldats italiens faillirent ranimer les hostilités. Puis l'accroissement de la puissance française en Illyrie fit réfléchir le prince-évêque. En 1810, il conclut, avec le général Bertrand de Sivray, la convention de Lastva : les marchés français de Budua et Cattaro devaient être ouverts aux Monténégrins ou plutôt à leurs femmes ; quant aux hommes, ils ne seraient admis dans Cattaro qu'en déposant leurs armes au corps de garde des portes. Bientôt on se relâcha de ces précautions rigoureuses et la bonne intelligence parut complétement rétablie. C'est en la même année 1810 que le colonel Vialla de Sommières, commandant de Cattaro, fut chargé d'une mission au Monténégro : c'est le premier voyage qu'un Français ait fait dans ce pays et qu'il ait ensuite raconté. Vialla n'eut qu'à se louer de l'hospitalité des Monténégrins, de leurs égards et de leur admiration pour « un soldat de Napoléon », de la confiance que lui témoigna le vladika. Dans un moment d'abandon, le prince-évêque annonça même au colonel, et cela dès 1810, la prochaine rupture entre la France et la Russie. En 1811, Napoléon conçut le projet de soumettre le Monténégro par une attaque convergente en trois colonnes, puis le projet fut abandonné. De leur côté, les Monténégrins ne cessaient d'agiter les gens des Bouches, de religion orthodoxe comme eux, même de suborner nos soldats croates de même religion : il fallut remplacer ceux-ci par des Croates de religion catholique.

Le Monténégro reste l'allié de la Russie. — En 1812, se produisent de nouveaux incidents de frontière. Ils sont aplanis par une entrevue entre le général Gauthier et le vladika (en juin) : on y renouvela le traité de 1810 et l'on y ajouta cette clause significative : « Dans le cas où l'évêque recevrait de son protecteur l'empereur de Russie l'ordre de faire la guerre aux

Français, il s'obligeait à en prévenir le général deux mois d'avance, et celui-ci *vice versa*. » Le vladika fit jurer à ses guerriers, par la Vierge et par saint Spiridion, d'observer ce traité. L'année 1812 se passa non sans troubles, mais sans guerre ouverte. Ce ne fut qu'en septembre 1813 que les Monténégrins entrèrent en campagne contre nous. Ils prirent Budua, livrée par la révolte de notre garnison croate. Le vladika lança une proclamation véhémente contre « Bonaparte, séducteur et bourreau de l'Europe ». Il appelait les « valeureux Slaves de Dalmatie, Raguse et Cattaro à s'unir contre les tyrans français » et à les faire « mourir de faim » dans leurs dernières forteresses. Puis les Monténégrins enlevèrent le fort de la Trinité qui dominait la route de Budua à Cattaro et que défendit assez mal sa garnison italienne. Castelnovo succomba par la défection de sa garnison croate. Cattaro faillit avoir le même sort pour la même cause. Le général Gauthier s'y maintint avec ses Italiens de septembre 1813 à janvier 1814. Il rendit la place non aux Monténégrins mais aux Anglais. Les traités de Vienne l'attribuèrent avec toute la Dalmatie à l'Autriche, et les Monténégrins, abandonnés par l'empereur Alexandre, eurent une fois de plus la mortification de voir flotter sur ce port les couleurs d'une puissance étrangère.

La Serbie : son état politique et social après 1791.

Les pays serbes de la Turquie étaient partagés et comme démembrés (parfois réunis à des territoires que peuplaient d'autres races) entre les pachaliks de Belgrade, de Bosnie, de Viddin, de Scutari, de Nisch, de Roumélie. Les pachaliks se subdivisaient en *nahiès* ou cantons. Au chef-lieu du pachalik, il y avait une sorte de vice-roi, le pacha, qui sur les biens et les vies des raïas exerçait un pouvoir absolu. Au chef-lieu du *nahiè*, le *cadi* ou juge, assisté d'un *mousselim* ou exécuteur ; n'étant point payé par la Porte, il se payait aux dépens des justiciables, qu'il jugeait d'après le Koran, ignorant leur langue, leurs usages, leurs coutumes, n'admettant d'autre témoignage que celui des musulmans.

La masse du peuple était restée chrétienne. Elle professait la foi orthodoxe. A ce misérable peuple de raïas se superpo-

saient deux classes militaires et de religion musulmane. A la première appartenait le *spahi* (successeur de l'ancien seigneur serbe), maître des villages qu'il tenait en fief de la Porte, obligé envers celle-ci au service militaire, chargé en outre de maintenir l'ordre matériel parmi ses sujets, percevant sur ceux-ci toutes sortes de redevances quasi féodales, exigeant d'eux toutes les variétés de corvées. On sait que dans ces pays slaves beaucoup de ces spahis descendaient de l'ancienne aristocratie du pays, convertie à l'islamisme afin de pouvoir conserver ses domaines et ses sujets; c'était le cas le plus général en Bosnie, Croatie, Herzégovine; mais dans la Serbie proprement dite, à mesure que disparaissait la classe militaire primitive, les spahis étaient ordinairement des musulmans de Bosnie et d'Albanie. L'autre classe militaire, c'étaient les janissaires, qui tenaient garnison dans les villes, et qui se recrutaient de la même manière et pratiquaient les mêmes abus que ceux de Constantinople. Ils obéissaient moins au pacha de la Porte qu'à leurs agas ou *dahiés* (même mot que pour les *deys* algériens?). Ils étaient également odieux aux chrétiens, qu'ils opprimaient, aux spahis, dont ils pillaient les villages, et aux Turcs. Il y avait en effet une troisième classe privilégiée : c'étaient les Turcs proprement dits, libres colons dans les villages ou industriels dans les villes; entre les mains de ces Turcs des villes se monopolisaient toute l'industrie et tout le commerce du pays. Les Serbes chrétiens semblaient n'avoir d'autre vocation que de labourer le sol, exploiter les bois, surtout élever les porcs, qui vivaient en troupeaux immenses dans les forêts de chênes. S'il subsistait encore une aristocratie chrétienne, c'était celle des éleveurs de porcs : ils étaient les successeurs des héros à aigrette d'or qui avaient succombé à Kossovo : tels furent Kara-Georges et Miloch Obrénovitch, libérateurs de leur peuple et qui firent souche de princes et de rois.

Le peuple serbe avait conservé, à côté de l'organisation turque, des restes de l'ancienne organisation nationale. Elle était toute communale et patriarcale. Chaque village avait ses *kmeten* (du latin *comites*?) et son *knez* ou *kniaz* (prince) élu par les habitants : ils administraient; ils jugeaient, si les parties voulaient

bien se contenter de leur sentence et ne pas en appeler au cadi; ils intervenaient, souvent au péril de leur tête, auprès des autorités ottomanes pour faire relâcher des concitoyens injustement arrêtés; parfois aussi ils livraient les criminels et les rebelles. A la tête de chaque canton (*nahié* ou *kneschina*) était un *oberknez*, élu par les villages, mais muni d'un *bérat*.

Les évêques avaient acheté leur nomination à la Porte, qui ne nommait guère que des Grecs. Ils n'étaient qu'une variété d'exploiteurs et d'oppresseurs étrangers, tout comme le pacha ou le cadi. Ils rançonnaient les prêtres et les simples fidèles. Ils ne sortaient qu'à cheval, armés du sabre et de la masse d'armes, avec une escorte de soldats musulmans. Les popes de race serbe n'étaient qu'une variété de paysans, vivant d'un maigre casuel, tondus de très près par leur évêque, qui les terrorisait par la prison et la bastonnade, qui à leur mort prenait le meilleur de l'héritage. Les églises des villages serbes étaient aussi pauvres que leurs prêtres et leurs paroissiens; les Turcs faisaient payer l'autorisation de les réparer ou de les rebâtir: ils proscrivaient les cloches et ne permettaient pas à la croix de se montrer. Au contraire les moines, dans les couvents historiques qu'avait conservés la Serbie, à Ipek, à Ravanitsa, à Prizren, se faisaient respecter de tous par leur forte organisation, leur nombre, leurs murailles, leurs armes, les firmans qu'ils avaient obtenus des sultans. Ils veillaient sur les tombeaux des anciens rois et des anciens patriarches de la Serbie et maintenaient les traditions et les espérances nationales. Ils maintenaient aussi, avec les derniers restes de culture nationale, les écoles destinées à former quelques prêtres moins ignorants que les autres. Les couvents étaient en outre le centre de pèlerinages, assez analogues à nos *pardons* de Bretagne, où les exercices religieux alternaient avec les réjouissances, les danses, les chants des aèdes errants, le trafic du blé et du bétail, la conclusion des mariages, la discussion des affaires privées ou publiques. Là, en écoutant les *pesmés* qui célébraient les exploits des ancêtres et la gloire antique de la Serbie, on oubliait les humiliations qui attendaient le paysan dans son village, le citadin dans sa ville, où il lui fallait céder le haut du pavé au plus misérable

Turc, lui obéir à toute réquisition, et surtout se garder, sous peine des plus rudes châtiments, de porter le turban, que tous les Serbes enviaient comme la coiffure aristocratique.

La Hongrie méridionale était, depuis le xviie siècle, le refuge d'une émigration serbe de plus en plus nombreuse, qui, de même que les Slaves de la Croatie autrichienne et de la Slavonie, recrutèrent les régiments des *Confins militaires* qu'avait organisés le prince Eugène. Dans la série des traités — Karlovitz (1699), Passarovitz (1718), Belgrade (1739), Sistova (1791), — la frontière n'avait cessé de varier entre les deux empires autrichien et turc, mais toujours elle se déplaçait sans sortir du pays serbe, partageant cette race en sujets de la Porte et sujets des Habsbourg. Il y avait donc une Serbie autrichienne et une Serbie turque, une Croatie turque et une Croatie autrichienne.

La dernière guerre entre l'Autriche et la Turquie avait remué la Serbie plus profondément encore que les précédentes. Nombre de Serbes avaient servi dans les armées autrichiennes; beaucoup y avaient obtenu le grade d'officier. Après la paix de Sistova, quand les autorités turques reparurent en Serbie, elles trouvèrent que quelque chose avait changé dans le pays. Les commissaires ottomans disaient aux Autrichiens : « Ah! voisins! qu'avez-vous fait de nos raïas? » Sans doute, il y eut de nouveau un pacha à Belgrade, des cadis dans les cantons, des spahis dans les villages, des janissaires dans les villes. Mais comment les paysans serbes qui avaient connu les jours d'indépendance et de gloire pourraient-ils les oublier? Ajoutons que la paix de Sistova leur garantissait l'amnistie, c'est-à-dire une prolongation du protectorat autrichien, et le droit à l'émigration, ce qui ne permettrait plus à la domination ottomane de se rendre intolérable.

Tyrannie des janissaires. — Les janissaires furent peut-être seuls à ne pas comprendre le changement qui s'était opéré en Serbie. Ils essayèrent d'y établir une stratocratie tyrannique, analogue à celle des Régences barbaresques. Ils renforcèrent leur organisation et établirent quatre *dahiés* entre lesquels se partagea la Serbie. L'un des quatre, Ahmed le Fou, terrorisait chrétiens et musulmans. Il assassina jusqu'à quinze spahis. Le

nouveau pacha de Belgrade, Békir, résolut d'en finir avec eux. Il convoqua à Nisch les spahis, les kmètes, les knèzes, enjoignit à Ahmed le Fou de comparaître devant lui, et le fit tuer dans l'escalier de son palais. Puis il lût un firman de la Porte qui accordait aux janissaires amnistie de leur passé, mais les expulsait de Serbie. Après Békir, il y eut une succession de pachas tantôt hostiles, tantôt favorables aux janissaires : ceux-ci finirent par rentrer. En 1795 éclata la guerre entre Pasvan-Oghlou de Viddin, qui soutenait partout les janissaires, et le pacha de Belgrade, Hadj-Moustafa, si tolérant aux chrétiens qu'il permit la fondation d'un nouveau monastère dans le canton de Chabatz. Hadj-Moustafa enrôla les paysans serbes, les *haïdouks*, et parmi ses lieutenants nous voyons figurer des hommes de la future guerre pour l'indépendance, comme Kara-Georges. Ce fut une lutte de Serbo-Turcs contre les Bulgaro-Turcs, très propre à aguerrir à la fois les Serbes et les Bulgares. La victoire de Tchoupria fut une victoire toute serbe : les têtes des vaincus furent envoyées à Belgrade. Par malheur, quand Pasvan-Oghlou fit sa paix avec la Porte, une des conditions du traité fut le rétablissement des janissaires en Serbie. Hadji Moustafa réussit quelque temps à les tenir hors de Belgrade ; mais une nuit quelques-uns d'entre eux y rentrèrent cachés dans des voitures de foin et assassinèrent le pacha. Alors la tyrannie de la milice fut organisée encore plus fortement que par le passé, sous les yeux des pachas impuissants, prisonniers de la soldatesque. Les janissaires appelèrent pour se renforcer les aventuriers et les brigands de tous pays, dépouillèrent les kmètes et les knèzes de toute autorité, écrasèrent d'impôts et de corvées les paysans, n'épargnèrent même pas les femmes : Sali-Aga, qu'on appela le « taureau de Roudnik », se distingua par sa luxure féroce. Ce fut la vraie conquête turque, telle que les sultans, au temps de leur plus grande puissance, n'avaient pu ni voulu réaliser.

Première prise d'armes des Serbes : Kara-Georges. — A la tyrannie des janissaires répondit aussitôt un autre phénomène : la multiplication des bandes de *haïdouks*, paysans que le désespoir transformait en brigands. En même temps la Porte était assaillie de plaintes : par le pacha privé de son auto-

rité, par les bourgeois turcs chassés des villes, par les spahis dépouillés de leurs fiefs, par les kmètes et les knèzes qui faisaient dire au sultan : « Si tu es encore notre tsar, défends-nous. » Et Sélim III, assurent les Serbes, aurait répondu qu'il enverrait contre les janissaires rebelles « une armée non de Turcs, mais de gens d'une autre nation et d'une autre religion, qui les traitera comme jamais ils n'ont été traités ». Les janissaires furent inquiets et furieux de cette menace. Quelle pouvait être cette armée dont les menaçait le sultan? Evidemment ces mêmes Serbes auxquels plus d'une fois déjà les circonstances avaient mis les armes à la main. Les deys se concertèrent et résolurent, pour priver cette armée de ses chefs naturels, de faire un grand massacre de knèzes, de popes et de moines (janvier 1804). Presque le même jour les plus illustres des Serbes tombèrent égorgés. Ceux d'entre eux qui échappèrent à la tuerie s'enfuirent dans les bois et s'organisèrent en bandes guerrières. Dans la Choumadia, échappé de sa résidence de Topolia, commandait Kara-Georges. Dans la vallée de la Koloubara, le knèze Jacob Nénadovitch, le pope Lucas Lazarevitch, le haïdouk Kiourtchia; dans celle de la Morava, les knèzes Milenko et Pierre Dobriniatz; à Roudnik, les knèzes Milan et Miloch Obrénovich; ailleurs, les haïdouks Glavash et Véliko, brigands de profession.

Georges Pétrovitch, plus connu sous le nom de Georges *le Noir* (*Tserny*, en slave; *Kara*, en turc), se révéla bientôt comme le plus habile et le plus énergique de ces chefs de bande. C'était un colosse, avec tous les vices et les vertus sauvages du légendaire Marko Kraliévitch [1], brutal, ivrogne, s'emportant dans des colères aveugles, absolument illettré, d'une bravoure héroïque mais sujette à d'étranges défaillances. Il avait un parricide sur la conscience : en 1787, il avait voulu fuir en Autriche pour échapper aux violences des Turcs; son père essaya de le retenir; il le tua en disant : « Les Turcs te feraient périr d'une mort lente; il vaut mieux que tu meures de ma main. » Pendant la guerre autrichienne, il prit

1. Voir ci-dessus, t. III, p. 915.

part au coup de main sur Belgrade[1], servit d'abord dans les volontaires, puis préféra faire campagne avec les *haïdouks*. Après la paix de Sistova et l'amnistie, il revint dans la Choumadia, s'enrichit à élever des porcs, mais resta suspect aux Turcs. Les *dahié* essayèrent de le faire périr; il fut toujours averti par son *pobratim* (frère d'adoption), le musulman Ibrahim d'Oréchatz. Après les massacres de janvier 1804, il réunit 300 guerriers à Oréchatz et lança cet appel : « Que tout homme capable de manier un fusil se joigne à nous. Emmenez les femmes, les vieillards, les enfants. » Quand les bandes réunies dans la Choumadia voulurent se choisir un chef, Glavash refusa, disant qu'il n'était qu'un brigand et que la nation n'accepterait jamais le gouvernement d'un homme qui n'a rien à perdre et rien à sauver. Le *knèze* Théodose, un marchand, refusa, disant : « Qui donc vous protégera auprès des Turcs, si vos *knèzes* sont compromis? » Il ne fallait ni un *haïdouk* ni un *knèze*. On choisit Kara-Georges, qui résista, alléguant que, si on lui désobéissait, il frapperait et tuerait. « C'est ce qu'il faut », répondirent les insurgés, et ils le proclamèrent « commandant des Serbes ». La *Skoupchtina* de 1804, la première assemblée nationale qui ait été réunie dans la Serbie moderne, le confirma dans cette charge.

La guerre « loyaliste ». — Les insurgés n'étaient maîtres que des forêts et des plaines. De toutes parts ils étaient cernés par des forteresses : sur le Danube, Chabatz, Belgrade, Semendria; sur la frontière de Bosnie, Losnitza, Sokol, Ouchitsé; sur la frontière de Bulgarie, Pojarovatz (Passarovitz), Iagodine, Tchoupria, Paratchine, Déligrad, Alexinatz; sur la frontière de Roumélie, Nisch, Leskovatz; sur le Timok, Négotine, Kladovo; dans l'intérieur même du pays, Valiévo, Kragoujévatz. Les Serbes n'avaient que 3000 hommes en armes. Ils refusèrent l'appui de 1000 brigands *kyrtchali*, qui aussitôt passèrent aux janissaires. Le caractère de la guerre était singulier : les Serbes affectaient d'être de fidèles *raïas* du Sultan, de n'avoir pris les armes que contre les janissaires rebelles au

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 317

maître commun et pour se défendre de l'oppression. Devant cette attitude rassurante, les musulmans, les spahis, les Turcs paisibles se déclarèrent pour les insurgés : Hadj-Beg de Srébernitsa leur fournit de la poudre. Des musulmans combattirent dans leurs rangs. Une invasion d'Ali-Viddaïtch, un beg de Bosnie, fut repoussée, avec de grosses pertes, au combat de Svilenva, près Chabatz. Les Serbes s'emparèrent de Chabatz, puis de Pojarovatz. Ils se conduisirent bien avec les vaincus, « traitant le spahi en spahi, l'effendi en effendi », laissant la sortie libre aux garnisons, mais retenant les chevaux, les armes, les munitions, les trésors. Puis Kara-Georges mit le siège devant Belgrade.

Jusqu'alors la Porte avait montré de la bienveillance aux insurgés. Le sultan paraissait content de cette leçon donnée aux janissaires. Les envoyés des Serbes furent très bien reçus à Stamboul. Le grand-vizir chargea le pacha de Bosnie de marcher au secours des Serbes et d'en finir avec les janissaires. Ce pacha, Békir, entra en Serbie avec 3000 hommes, vint camper au milieu de l'armée qui assiégeait Belgrade, plantant sa bannière à côté de celle de Kara-Georges. Mais son étonnement fut grand à l'aspect de cette armée : ce n'était plus un peuple opprimé, mais un peuple triomphant; plus des éleveurs de porcs, mais de vrais guerriers qui fièrement se coiffaient du turban, montaient des chevaux arabes, faisaient parade de leurs bijoux et de leurs belles armes, ayant des notions d'art militaire, sachant se plier à la discipline. Il comprit qu'il fallait en finir avec une guerre qui transformait à tel point les anciens raïas. Il pressa le siège de Belgrade, et, les janissaires s'étant évadés par le Danube, entra dans la ville. Il y trouva la citadelle occupée par les brigands *kyrtchali* et constata que les Serbes ne quittaient pas leurs campements autour de Belgrade : donc il était pour ainsi dire à la fois assiégeant et assiégé. Il manda aux Serbes : « Maintenant justice est faite. Vous pouvez retourner en paix dans vos maisons. Vos troupeaux et vos charrues vous attendent. »

Mais alors ces gens qu'il affectait de traiter en paysans lui remirent une convention en neuf points arrêtée par leur Skoup-

chtina : le nouveau pacha serait gardé dans Belgrade par 1500 Serbes; amnistie; réformes; liberté de réparer et rebâtir les églises, sonner les cloches, arborer les croix; élection par le peuple d'un représentant qui séjournerait auprès du pacha; remise des impôts arriérés; indemnité pour les dépenses de guerre qu'avaient faites les Serbes pour châtier les ennemis du sultan. Békir, stupéfait, accorda tout ce qu'on lui demandait; mais les Serbes entendant que ces concessions fussent garanties par l'Autriche, il refusa. Les Serbes restaient toujours en armes, sous prétexte que la citadelle de Belgrade était toujours aux mains des *kyrtchali* et que les janissaires conservaient en Serbie nombre de forteresses. Békir, inquiet, se résolut à lever le camp.

La guerre directe contre la Porte (1804). — C'était fini de la guerre loyaliste. Les Serbes commençaient à tourner les regards vers l'étranger. L'Autriche, à cause de la dernière guerre, conservait chez eux beaucoup de sympathies. En mai 1804, ses émissaires proposèrent qu'un archiduc fût proclamé prince de Serbie; mais les Serbes finirent par comprendre combien, au fond, elle était hostile à tout mouvement d'émancipation dans la région danubienne. D'ailleurs l'approche d'une nouvelle guerre avec Napoléon la rendait impuissante. Restait la Russie : en avril 1804, ils avaient envoyé trois délégués à Pétersbourg. Ces délégués ne virent pas le tsar, mais seulement le prince Adam Czartoryski. Il leur donna de bonnes paroles, 300 ducats et un Évangile. D'ailleurs Napoléon paralysait la Russie aussi bien que l'Autriche.

Les opérations militaires des Serbes, leurs négociations avec les puissances ouvrirent enfin les yeux au sultan Sélim. Il vit où tendait l'insurrection serbe. Il donna l'ordre à Hafiz, pacha de Nisch, de soumettre les rebelles.

Victoires des Serbes (1805-1806). — Hafiz amenait 20 000 hommes, avec des cordes pour lier les prisonniers, des bonnets de paysans pour les vaincus. Les Serbes n'avaient plus qu'à se défendre. Milenko, retranché à Ivankovitsé, arrêta le pacha. L'arrivée de Kara-Georges avec 10 000 hommes contraignit Hafiz à décamper. Il mourut de

chagrin à Nisch. Puis Semendria tomba aux mains des insurgés.

Au printemps de 1806, le sultan envoya contre les rebelles deux armées : l'une, par l'ouest, sous le pacha Békir, composée de 30 000 Bosniaques et Herzégoviniens, de même race que les Serbes, mais musulmans; l'autre, par le sud, sous Ibrahim, pacha de Scutari, composée de 40 000 Albanais et Rouméliotes. Les chefs des Serbes firent face de toutes parts; Kara-Georges gardait la frontière bulgare; mais, apprenant que l'armée de Jacob Nénadovitch, à la frontière de l'ouest, venait de se disperser sous le premier choc des Bosniaques, il courut de ce côté, avec 1500 hommes seulement contre 30 000, recueillit les fuyards de Nénadovitch, harcela les Turcs, les refoula sous Chabatz. Puis, ayant alors 9000 hommes, il se retrancha à Mischar, à une lieue de Chabatz, y attendit l'attaque et, sous les yeux de spectateurs accourus du territoire autrichien, après trois jours de combat, mit les Turcs en déroute : les Serbes recueillirent des milliers de prisonniers, des chevaux, des armes, des munitions, un immense butin. Puis Kara-Georges repartit pour la frontière du sud, où Dobriniatz tenait en échec l'armée d'Ibrahim. Celui-ci, au lieu de combattre, entra en négociations. A ce moment même les envoyés serbes a Constantinople, soutenus par le Bulgare Pierre Itchko, drogman de l'ambassade turque à Berlin, aidés surtout par la terreur que les Russes inspiraient à la Porte, reçurent de celle-ci des propositions de paix : le Divan reconnaîtrait l'autonomie des Serbes, stipulant seulement qu'ils admettraient à Belgrade un *mouhazil* (commissaire) turc avec 150 hommes d'escorte et qu'ils paieraient un tribut de 900 000 piastres. Les envoyés acceptèrent. Tout à coup la Porte revint sur ses propositions. Ce revirement était dû à Austerlitz, à la défaite de ces Russes tant redoutés. Les négociations reprirent quand se forma la quatrième coalition; elles cessèrent après Iéna et Auerstædt. Singuliers contre-coups en Serbie des victoires napoléoniennes.

Le 12 décembre 1806, la ville de Belgrade fut enlevée par les Serbes grâce à un coup de main tenté pendant la nuit. Dix jours après, les *kyrtchali* rendirent la citadelle. Les Serbes commirent à Belgrade des excès : ils maltraitèrent le pacha et

sa suite, se partagèrent son harem, pillèrent et massacrèrent dans la ville, contraignirent les Turcs survivants à recevoir le baptême. Les vieux knèzes étaient consternés de ces excès : « C'est mal, disaient-ils : Dieu punira les Serbes » (1807). Ouchitsé fut pris, Chabatz repris. Il n'y avait plus de forteresses ni de garnisons turques en Serbie. Ces exploits retentirent dans toute la péninsule des Balkans [1].

Constitution provisoire de la Serbie (1805). — Déjà la Serbie s'était donné une constitution, très simple comme ses mœurs et toute militaire. Au sommet de la hiérarchie, Kara-Georges, le « commandant des Serbes », vivant presque comme un paysan, labourant avec ses *momki*, gardes du corps, soignant ses porcs et ses vignes, cerclant lui-même ses tonneaux et un jour gâtant à cette besogne un grand cordon russe, envoyant ses filles à la fontaine, comme la Nausicaa d'Homère. Au second degré, les *hospodars*, grands chefs militaires, Nénadovitch à l'ouest, Milenko sur le Danube, Dobriniatz à l'est, Miloch Obrénovitch à Roudnik. En troisième ligne, les *voïévodes*, simples chefs de bande, dont l'autorité s'était partout substituée à celle des *knèzes* et des *kmètes*. La souveraineté de la nation s'affirmait dans la réunion de la *Skoupchtina*; et encore les chefs militaires venaient à l'assemblée avec leurs *momki* en armes. Un Serbe de Hongrie, docteur en droit, venu de Russie, Théodore Philippovitch, dit aux Serbes : « Je ne vois chez vous que des pouvoirs militaires; il vous faut un pouvoir civil supérieur à toutes les factions. » Et grâce à lui fut institué un *Soviet* ou Sénat, permanent tandis que les réunions de la Skoupchtina ne duraient qu'un jour ou deux, composé de douze membres représentant les douze cantons. Philippovitch en fut nommé le secrétaire (il était le seul lettré du conseil). On répartit les matières de gouvernement en six directoires ou ministères. Ce pouvoir civil inspirait peu de respect. Un jour Kara-Georges

1. Le vladika du Monténégro composa ce *pesma* :
« Gloire aux Serbes! Les mosquées turques s'écroulent devant leurs armes.
« Gloire à Kara Georges! Il fait flotter la bannière de l'empereur Douchan, et les *vilas* (fées) des forêts couronnent sa tête de lauriers.
« Il chassera les Ottomans de la Bosnie et de l'Herzégovine.
« Il s'alliera aux Monténégrins, invincibles gardiens de l'indépendance orientale contre les Latins et les Turcs. »

fit cerner le Sénat par ses *momki*, en disant : « Il est facile de faire des lois enfermés dans de bonnes maisons; mais si les Turcs reviennent, qui marchera contre eux au premier rang? » D'ailleurs même simplicité dans le Sénat que dans les autres pouvoirs : il siégeait dans quelque couvent, et ses membres mangeaient au réfectoire avec les moines. Plus tard on l'installa dans Belgrade, et alors ses membres touchèrent des honoraires en nature : vin, blé; à Noël, deux bœufs. Il faut lui savoir gré, à ce Sénat, d'avoir pensé à l'avenir et doté la Serbie de ses premières écoles primaires. Il ne sut pas se défendre des factions : il s'y forma deux partis, celui de Kara-Georges, représentée par Mladen, président du Sénat, et Ivan Iougovitch, alors secrétaire; celui des *hospodars*. Ceux-ci forcèrent Kara-Georges à exclure du Sénat Mladen et Iougovitch.

L'influence russe en Serbie. — A peine la Serbie était-elle affranchie et constituée que les agents russes y parurent, notamment le Grec Rhodophinikine. Kara-Georges se montrait tout Russe. Il menaçait de pendre quiconque agirait sans l'avis de cet agent. Puis Mladen et Iougovitch le mirent en défiance des Russes, les montrant d'accord avec les Grecs, et prêts à imposer à la Serbie un gouvernement grec.

En 1808, après le meurtre de Sélim III et la reprise des hostilités entre la Russie et la Porte, Kara-Georges, espérant un secours efficace du tsar, conclut avec Paulucci le traité de Négotine qui plaçait la Serbie sous le protectorat d'Alexandre Ier et autorisait le tsar à nommer les fonctionnaires, pourvu que ce ne fussent pas des Grecs. Des garnisons russes occupèrent les forteresses; un corps russe prit position sur la Drina et le Timok; un arsenal russe s'établit à Belgrade; la Serbie reçut des canons, des munitions, de l'argent. Puis, tout à coup, les Russes, inquiets des progrès de Napoléon, évacuèrent le pays. Les Serbes se livrèrent au désespoir; à la Skoupchtina, un knèze s'écria : « Qui sera notre tsar? » Kara-Georges, en butte aux reproches de ses compatriotes, leur dit : « Pensez-vous qu'on va vous apporter des tsars à choisir comme des écrevisses dans un sac? Il y en a deux : celui de *Tsargrad* (Constantinople) et celui de *Pétrograd* (Pétersbourg). » Il y en avait un troi-

sième : celui de Vienne. En janvier 1808, Kara-Georges écrivit à l'archiduc Charles, lequel répondit que l'Autriche n'entendait pas sortir de sa neutralité.

Relations des Serbes avec la France. — Il eût été bien étrange qu'à un moment quelconque les Serbes, comme tant d'autres nations dans le monde, n'eussent pas tourné leurs regards et leurs espérances vers la nation qui agissait alors sur l'Europe avec la toute-puissance du destin. Pourtant Napoléon s'est toujours montré très dur pour les Serbes. Dès le début, il n'avait considéré leur insurrection que comme une cause d'affaiblissement pour la Turquie, alors son alliée. Le 1[er] décembre 1806 il écrivait au sultan Sélim : « N'accorde pas aux Serviens les conditions qu'ils te demandent les armes à la main. » Le 26 mars 1811, il fera écrire à M. Otto : « Une souveraineté établie en Serbie exalterait les prétentions et les espérances de 20 millions de Grecs (lisez : orthodoxes), depuis l'Albanie jusqu'à Constantinople, qui, à cause de leur religion, ne peuvent se rallier qu'à la Russie. L'empire turc serait blessé au cœur. » Quoi qu'il en soit, en août 1809, Kara-Georges adressa, traduite en latin, une lettre suppliante à Napoléon. Il accrédita auprès du gouvernement français un certain Radu Voutchinitz, porteur d'une résolution qu'aurait prise à Belgrade « le peuple servien ». Les Serbes suppliaient Napoléon de les prendre sous sa protection, assurant qu'ils avaient 100 000 hommes sous les armes, et que les autres Slaves, Bosniaques, Herzégoviniens, Slaves de Hongrie, même les Bulgares, « qui dérivent pour ainsi dire de la même branche », suivraient leur exemple. Ils demandaient à la France des subsides en argent, de bons ingénieurs, des artilleurs, des mineurs. Dans une des notes remises par leur envoyé, on lit : « Les Serviens et les autres peuples de la même nation désirent avec impatience de se signaler sous les drapeaux de Sa Majesté Impériale comme ils se signalèrent autrefois sous le grand Alexandre le Macédonien et sous leurs empereurs légitimes. » En 1809, Napoléon ne se souciait pas de rompre avec le tsar à propos d'un petit peuple obscur; à partir de 1810, il en revint à des ménagements envers la Porte : dans les deux cas, il n'avait garde de

s'engager envers les alliés qui s'offraient à lui. Radu Voutchinitz ne vit jamais Napoléon. Il languit à Paris jusqu'en *1813*, *entretenant avec nos ministres une correspondance inutile.*

Campagnes de Serbie de 1809 à 1811. — Quand les hostilités devinrent plus actives entre la Porte et la Russie, les espérances des Serbes se reportèrent sur celle-ci. Kara-Georges, en 1809, semble avoir entrevu l'idée d'une Grande-Serbie. Il résolut de porter la guerre dans les pays slaves de son voisinage. Il entra en Herzégovine, battit les musulmans à Souvodol, enleva Siénitza, s'établit à Novi-Bazar et prit contact avec les Monténégrins. Il fut tout à coup rappelé dans son pays par une double invasion ottomane : à l'est, celle de Kourchid, pacha de Nisch; à l'ouest, celle d'Ibrahim, pacha de Bosnie. Il trouva la frontière de l'ouest entamée par la trahison de Miloé, la fuite de Dobriniatz, le désastre du voïévode Singélitch, qui se fit sauter à Kaménitsa. La Choumadia était envahie et Belgrade menacée. Kara-Georges courut d'abord à Alexinatz : il perdit 6000 hommes, une partie de son artillerie, et fut blessé. Du moins, a Iagodine, il fit une vive résistance et parvint a repousser l'invasion de l'est. Mais l'ouest, à son tour, était compromis, Pojarovatz pris, Chabatz menacé. Kara-Georges livra la sanglante bataille de Tchoupria, perdit encore 6000 hommes et 40 canons, et dut faire retraite sur la Choumadia. La terreur se répandit dans Belgrade : l'agent russe Rhodophinikine s'enfuit de la ville. Kara-Georges rassura tout le monde. Il comptait sur les discordes qui ne pouvaient manquer d'éclater entre les deux pachas victorieux. Il fut dégagé par la vigoureuse campagne que les Russes dirigèrent sur le Danube. La Serbie, après une si chaude alerte, se trouva de nouveau affranchie. Pendant la campagne de 1810, que les Russes rendirent si désastreuse pour les Turcs, les Serbes conquirent la Kraïna (territoire de Viddin), Alexinatz, Stoudénitsa, Parakine, Kroujévatz, et même des places de Bosnie. En 1811, après le succès des Russes a Slobodzié, un de leurs détachements, sous le colonel Bala, vint faire jonction avec les Serbes. Il trouva le pays en pleine révolution.

Le coup d'État de Kara-Georges (1811) : essai de monarchie. — Depuis longtemps le parti de Kara-Georges

était en lutte ardente avec la faction des *hospodars*. C'est même en partie pour ce motif que certains hospodars avaient si mal défendu les frontières. Kara-Georges n'en apparut que mieux comme le sauveur du pays. Il profita de sa popularité reconquise pour faire décider, à la Skoupchtina de 1811, que tous les voïévodes seraient égaux sous son autorité suprême. C'était supprimer la puissance des hospodars. Il y eut de vives résistances. Miloch Obrénovitch s'insurgea. Il fut battu, pris et traduit devant un tribunal. « Vous ne me condamnerez pas, dit-il aux juges, car le peuple m'aime. » Ainsi pour la première fois les deux futures dynasties, celle de Kara-Georges et celle des Obrénovitch, se trouvaient en présence. Miloch ne fut pas condamné, mais il promit d'obéir à Kara-Georges et au Sénat. D'autres chefs, Milenko, Dobriniatz, avaient été bannis. Kara-Georges apparut tout-puissant, presque un roi. Mais ces discussions avaient affaibli la Serbie, juste au moment où la défection des Russes, qui venaient de traiter à Bucarest, allait la laisser seule en présence de la Porte.

Les désastres de 1813 : fuite de Kara-Georges. — Le traité de Bucarest (article 8) prononçait que « les Serbes se soumettront aux Turcs » ; moyennant quoi, il stipulait en leur faveur l'amnistie plénière et une administration autonome. Kara-Georges ne voulait pas de soumission et les garanties offertes lui parurent dérisoires. Dans un discours qu'il prononça à la Noël de 1812, il énuméra les ressources dont disposait la Serbie : 150 pièces de canon, 7 forteresses solidement construites, 40 redoutes, etc., mais il terminait par cette prière pleine de pressentiments : « O Dieu ! mets la force et le courage au cœur de tous les enfants de la Serbie. O Dieu ! brise la puissance de nos ennemis qui viennent anéantir la vraie foi. » Il avait essayé de négocier avec la Porte : il offrait d'accepter un pacha et une garnison turque à Belgrade ; en cas de guerre seulement, des garnisons dans les autres forteresses. Le sultan renvoya ses députés au pacha Kourchid. Celui-ci annonça qu'une conférence se réunirait à Nisch, en janvier 1813. La Porte se trouvait alors débarrassée à la fois des Russes, de Pasvan-Oghlou, des Ouahabites, et son armée était fière de sa longue résistance

à l'invasion russe. Kourchid, l'ennemi des Serbes, venait d'être fait grand-vizir. Aux conférences de Nisch, il leur fut signifié qu'ils auraient à livrer toutes leurs forteresses, toutes leurs armes et munitions, et à subir la rentrée des Turcs (y compris sans doute les janissaires) dans leur pays. Kara-Georges céda sur le premier point, résista sur les autres. La guerre allait donc recommencer, et, presque en même temps, s'accomplir une double tragédie, la petite et la grande, celle de Kara-Georges et celle de Napoléon. Kourchid commandait en personne les armées turques : celle de Nisch, celle de Bosnie, celle de Viddin, en tout 240 000 hommes.

Kara-Georges avait pensé d'abord à raser toutes les forteresses, qui allaient immobiliser tant de ses guerriers, et à se retirer soit dans la Choumadia, soit même au Monténégro, comme en des places d'armes naturelles. Son conseiller Mladen s'y opposa. De ses lieutenants, le haïdouk Véliko fut attaqué le premier : à Négotine, où il gardait la frontière de l'est, il fut assailli par 18 000 hommes. Mladen dédaigna de courir à son secours; Kara-Georges, pressé par Kourchid, ne put envoyer de renforts. Véliko tué par un boulet, la panique se mit dans sa troupe, qui évacua en désordre Négotine. La même panique vida les redoutes de Bersa-Palanka, Gross-Ostrova, Kladovo. La frontière de l'ouest était également franchie par les Turcs : Miloch Obrénovitch résista quinze jours dans Ravani. La cause des Serbes semblait perdue sur tous les points. Kara-Georges, le 2 octobre, visita les camps du centre, au confluent des deux Morava, recommandant à ses troupes de tenir jusqu'à la mort. Le lendemain se répandit dans tout le pays la nouvelle qu'il avait passé en Autriche avec ses trésors. La Serbie était trahie par le libérateur de 1804!

Rétablissement partiel du régime ottoman : Miloch Obrénovitch. — L'invasion turque s'étendit sur tout le pays comme une tempête de feu. Il se commit d'horribles cruautés. Un des chefs des Serbes, Mathieu Nénadovitch, retranché avec trente hommes sur le mont Voutchak, imagina de faire porter une lettre de soumission au grand-vizir. Son messager mit la lettre au bout d'une perche et, arrivé en vue du camp

musulman, se prosterna, puis, se relevant et se prosternant toujours, parvint aux avant-postes. Kourchid se fit apporter ia lettre, la lut et ordonna d'arrêter le carnage. Mais avec qui négocier? Les chefs s'étaient enfuis en Autriche[1]. On ne put trouver qu'un seul knèze, Miloch Obrénovitch.

Ce Miloch avait eu pour père un simple valet de ferme. Sa mère, après avoir perdu son premier mari, un paysan aisé nommé Obren, qui avait laissé deux fils, épousa en secondes noces un pauvre diable. Le fils issu du second mariage, Miloch, entra au service d'un de ses frères utérins et prit comme lui le patronymique *Obrénovitch*. Il se distingua par son audace dans la guerre contre les Turcs. Après la fuite de Kara-Georges, il se trouva le seul « prince » du pays. Kourchid l'appela auprès de lui à Takovo. Miloch, en arrivant devant le grand-vizir, déposa toutes ses armes et se prosterna. Kourchid le nomma *ober-knèze* de Roudnik, et le chargea de parcourir les villages pour rassurer et rappeler les habitants. La Serbie n'en retombait pas moins sous l'ancien joug. Les guerriers serbes durent livrer leurs armes, revêtir leurs anciens habits de rustres. Même la femme de Miloch, Lioubitsa, dut se vêtir en paysanne. Dans cette Serbie, si durement opprimée, le rôle du « prince » Miloch ressemble beaucoup à celui qu'avaient joué autrefois les princes russes sous le joug des khans mongols. Il lui fallut tout supporter, tout endurer, sourire aux oppresseurs, prêcher autour de lui la patience et la résignation, parfois se faire, contre les impatients et les indisciplinés, le bourreau des Turcs. A l'automne de 1814, une rixe éclata au monastère de Tirnovo entre des Turcs et des Serbes mal assouplis au joug. Une insurrection s'ensuivit. Les chefs députèrent à Miloch pour qu'il se mît à leur tête. Blâmant leur folie, il ressembla ses gens, courut sur le lieu du désordre, calma les plus sages, dispersa

1. Ils y furent d'ailleurs internés : Kara-Georges à Gratz, Mladen à Bude, Jacob Nénadovitch a Tsilli. Les policiers autrichiens dépouillèrent de ses vêtements, de ses bijoux et de son argent la femme de Kara-Georges, disant : « Voilà quel affront vous fait votre Russie! »

Pendant ce temps, les chefs serbes qui avaient pu échapper au sabre turc ou a l'internement autrichien essayaient d'intéresser en faveur de leur pays les diplomates du congrès de Vienne et en particulier les Russes. D'abord personne ne les ecouta.

de force les récalcitrants, monta le premier à l'assaut de Kragoujevatz dont les rebelles s'étaient emparés. Il croyait ainsi avoir acquis le droit de plaider auprès du pacha la cause de ces imprudents. Le pacha Soliman ne se tint pas pour satisfait. Il fit saisir quelques centaines de prisonniers, et, le jour de la Saint-Sava, la grande fête nationale des Serbes, il en fit décapiter 114 et empaler 38.

L'insurrection de 1814 : la pacification. — Miloch comprit l'erreur qu'il avait commise en comptant sur la loyauté et l'humanité du pacha. Il se sentait responsable de tant de sang généreux versé dans les supplices. Il courut à Belgrade pour tâcher de sauver les Serbes prisonniers. Les soldats turcs, pour le terrifier, lui montrèrent la tête du haïdouk Glavasch clouée à la porte de la ville et lui dirent : « Maintenant c'est ton tour. » Il leur répondit : « Il y a longtemps que j'ai mis ma tête dans le sac; celle que je porte n'est pas à moi. » Bien accueilli du pacha, il délivra 60 prisonniers, dont il paya la rançon. Bientôt, ne se sentant pas en sûreté dans Belgrade, il s'en évada, et arriva au galop dans la profonde forêt de Tsernoucha. Il y trouva une foule de Serbes qui l'y attendaient, des knèzes qui avaient dû fuir leurs maisons parce qu'ils avaient assommé les percepteurs ou les policiers turcs, des bandes entières prêtes à s'insurger. Il fut proclamé chef suprême dans l'église de Takovo, de ce même village qui l'avait vu jeter son sabre aux pieds du grand-vizir. La guerre qui allait recommencer apparaissait aux Serbes à la fois nécessaire et effroyable. Beaucoup parlaient de tuer leurs femmes avant de marcher à l'ennemi. Celle de Miloch fit jurer à son vieil écuyer Stitarets de l'égorger avant qu'elle tombât au pouvoir des Turcs. C'est pourtant cette guerre de désespérés qui allait réussir. Commencée partout à la fois, elle surprit les Turcs et désorganisa la résistance. La première victoire fut remportée sur les spahis de Palish : elle donna aux Serbes leur premier canon. D'ailleurs Miloch montrait tant d'humanité aux vaincus, aux blessés, aux femmes musulmanes, traitées par lui « comme des mères et des sœurs », que les Turcs de Pojarovatz et de Karnovatz n'hésitèrent pas à se rendre dès qu'ils

surent que Miloch était à la tête des assiégeants. Il battit l'avant-garde de l'armée bosniaque et prit son chef Ali, qui, bien traité, lui donna ce conseil : « Garde-toi d'entrer en relations avec quelque roi... Incline-toï plutôt sous la protection du sultan ; il te fera son vizir sur cette terre. » Deux armées turques, celle de Bosnie avec Kourchid, celle d'Albanie avec Maraschli-Ali, surnommé « le tendeur de pièges », allaient envahir la Serbie Mais la situation générale de l'Europe était autrement favorable qu'au temps du désastre de Kara-Georges. Au congrès de Vienne, les envoyés serbes finirent par se faire écouter. Un des ministres russes dit aux ministres ottomans : « Qu'est-ce que signifie cette guerre que vous faites aux Serbes? Est-ce que la paix n'a pas été signée à Bucarest? » La Porte comprit que les temps étaient changés et qu'il n'était point sage de pousser à bout les Serbes. Ses deux généraux le comprenaient également. Ils cherchaient à se gagner de vitesse, non pour écraser les Serbes, mais pour avoir l'honneur de conclure la paix, avec le pachalik de Belgrade comme prix de la course. Ce fut Kourchid qui le premier parvint à obtenir, par Ali-Aga, une entrevue avec Miloch. Celui-ci excusa la conduite des Serbes sur les atrocités commises par Soliman. Kourchid offrit aux Serbes la liberté, mais après leur désarmement. Ce n'était point acceptable. Miloch dut à la loyauté d'Ali-Aga de sortir sain et sauf de l'entrevue, mais son protecteur lui dit : « A l'avenir ne te fie à personne, pas même à moi. » Pourtant Miloch osa se fier à l'autre pacha, le « tendeur de pièges ». Maraschtli ne parla point de désarmement. Il dit : « Portez des armes, portez même, si vous pouvez, des canons à votre ceinture. » Cette fois on pouvait traiter. L'autorité en Serbie devait se partager entre le pacha et l'*ober-knèze*. Belgrade et Kragoujévatz seraient gardés à la fois par la milice turque et la milice serbe. Les *knèzes* recouvraient leur ancienne autorité, sauf dans les forteresses et les villes frontières. Le chiffre de l'impôt serait fixé par le pacha et les knèzes, réparti par la Skoupchtina entre les villages, par les knèzes entre les familles. Ainsi s'établit un *modus vivendi*, ratifié par la Porte et qui valut à la Serbie quelques années de tranquillité.

Somme toute, en Serbie comme en Europe, la période des grandes guerres est close pour longtemps.

III. — Les Roumains et les Grecs.

La Roumanie[1] : la domination turque rétablie (1792-1806). — La paix d'Iassy (1792) avait restitué aux Turcs la Valachie et la Moldavie, mais totalement ruinées par les réquisitions russes et, à la suite du contact avec les troupes ottomanes, ravagées par la peste. Les anciens errements reprirent : les *hospodars* continuèrent à se succéder sur les deux trônes roumains avec d'autant plus de rapidité que l'avidité de la Porte trouvait son compte à ces changements : en dix ans, six princes en Valachie, cinq en Moldavie[2]. Ces princes sont toujours des Grecs du Phanar ; ce sont les mêmes noms de famille qui reviennent sans cesse avec les mêmes haines entre elles ; souvent les hospodars passent du drogmanat au trône, du trône de Moldavie à celui de Valachie ou remontent sur celui-ci après en avoir été chassés. Les disgrâces éclatantes, les exécutions alternent avec les élévations.

A l'âpre exploitation du pays par les hospodars, simples fermiers de la Porte, se joignent d'autres maux. La Valachie surtout, voisine des provinces ottomanes, souffre de l'effroyable anarchie qui y règne. Pendant des années Pasvan-Oghlou, tour à tour, fait dans ce pays des incursions dévastatrices ou y attire les interventions non moins dévastatrices des armées ottomanes chargées de le défendre. Tantôt c'étaient des villes réduites en cendres par Pasvan, comme Tirgoul-Jiouloui et Kraïova ; tantôt d'effroyables paniques où l'on voyait hospodar et nobles, soldats et paysans, au moindre mouvement des hordes de Pasvan, se ruer vers la frontière opposée. C'est à

1. Voir ci-dessus, t. VI, p. 848 ; t. VII, p. 512, 584

2. En Valachie : Michel Soutzo (1792-1793) ; Alexandre Morousi (1793-1796), A. Ypsilanti (1796-1796). Constantin Hangerli (1797-1799) ; A. Morousi (pour la 2e fois, 1799-1801), Michel Soutzo (pour la 2e fois, 1801-1802). — En Moldavie : A. Morousi (1792-1793), Michel Soutzo (1793-1795), A. Kallimaki (1795-1799), Constantin Ypsilanti (1799-1800), A. Soutzo (1800-1802)

ce moment que les provinces russes au delà du Dniester reçurent le plus d'émigrés roumains.

Quand la France fit son traité de paix avec la Porte (1802), la Russie exigea une compensation : ce fut un *hatti-chérif* qui était censé expliquer les clauses des traités de Kaïrnadji (1774) et Aïn-Ali-Qâvâk (1779), qui accordaient à la Russie le droit d'intercession en faveur des Principautés. Le *hatti-chérif* de 1802 les précisait, stipulant que la durée du pouvoir des hospodars, auparavant à la discrétion des Turcs, était désormais fixée à sept années ; les hospodars ne pourraient être déposés avant ce terme, à moins d'une faute grave et sans que l'ambassadeur russe auprès de la Porte y consentît ; en outre, le hatti-chérif de 1802 décidait qu'ils seraient tenus d'accueillir les représentations des envoyés russes, « tant pour l'objet des impôts que pour les privilèges du pays ». Ainsi, d'une part, un fait important pour l'histoire intérieure des Roumanies : le septennat, non moins avantageux aux sujets qu'aux princes ; d'autre part, un fait important pour l'histoire des relations entre la Russie et la Porte : le protectorat à peine déguisé du tsar sur les Roumanies. Constantin Ypsilanti, en Valachie, Alexandre Morousi, en Moldavie, furent, comme on l'a vu, nommés hospodars septennaux ; leur déposition, exigée par Napoléon, provoqua le conflit entre la Russie et la Porte [1].

L'occupation russe (1806-1812) : le « rapt de la Bessarabie ». — Ce conflit amena, dès l'année 1806, l'occupation des Roumanies par les armées russes. Elle fut, plus encore que les précédentes, très lourde aux deux principautés, car elle dura six années. Les Russes avaient chargé Ypsilanti d'organiser une armée indigène qui pût leur servir d'auxiliaire : il raccola les pires vagabonds du pays, que les Russes, outrés de leurs excès, finirent par disperser à coups de fouet. Les paysans roumains furent de nouveau accablés de réquisitions qui dès 1809 avaient déjà dévoré le pays, à tel point que l'armée russe dut bientôt tirer ses subsistances d'Odessa et des provinces russes au nord du Dniester. Ils étaient écrasés de corvées de char-

1 Voir ci-dessus, p 664-665

roi, car le service de l'armée exigeait constamment 15 ou 20 000 chariots attelés de deux bœufs. Les plus rudes corvées étaient celles des fortifications. Les paysans travaillaient sous le fouet, périssant par milliers. Un rapport français de 1812 constate que les exigences des Russes « mettaient le comble au désespoir des habitants, qui se voyaient menacés de la famine pour l'hiver, dans l'impossibilité où ils se trouvaient de labourer et d'ensemencer ». Le prince Ypsilanti était assailli par ses libérateurs de telles exigences qu'il finit par fuir en Russie. Les boïars, jusqu'alors exempts des misères du peuple, furent également rançonnés. Encore le *divan* de Valachie, au moment où les Russes firent leur retraite, fut-il contraint de faire à Koutouzof un riche cadeau « en témoignage de reconnaissance ».

Le traité de Bucarest consacra un nouveau démembrement de la Roumanie. Au « rapt de la Bukovine »[1] par les Autrichiens en 1775 vint s'ajouter le « rapt de la Bessarabie » par les Russes. Les boïars de Valachie adressèrent à la Porte une protestation vigoureuse. Elle n'eut pas plus d'effet que la protestation de 1775. Le peuple même ressentit cette atteinte à sa nationalité. D'après le récit d'un chroniqueur roumain, Draghici, « le jour fatal de l'exécution du traité arrivant... le peuple, se rassemblant, allait et venait sur les bords du Pruth et, comme un troupeau, passait d'un village à l'autre. Pendant des semaines entières, tous firent leurs adieux à leurs pères, frères et parents... jusqu'au moment où ils devaient se séparer peut-être pour jamais ». Le Pruth, qui dorénavant marquait la séparation des pays roumains, devint la « rivière maudite ».

État social des Principautés[2]. — Sous l'hospodar, souverain absolu pendant son règne éphémère et incertain, la population de chaque principauté se divisait en deux classes : les boïars et les paysans (les classes industrielles et commerçantes existant à peine dans un pays presque entièrement rural). Les boïars avaient perdu toutes les vertus qui avaient honoré leurs ancêtres aux temps déjà lointains de l'indépendance. Sans cesse recrutée d'aventuriers grecs amenés par les princes, à

1. Voir ci-dessus, t. VIII. p. 512.
2. Voir ci-dessus, t. VI. p. 848.

peine si cette noblesse avait gardé un caractère national. Presque toutes leurs femmes étaient d'origine phanariote. Elles passaient les journées sur leurs divans, en vêtements de gaze, le cou et les bras chargés de colliers de perles et de sequins, le visage couvert de fard, grasses ou engraissées comme des Turques. Il ne naissait d'elles que des Grecs pratiquant les mœurs turques. Les boïars n'abordaient qu'à genoux le prince qui lui-même se prosternait devant le moindre pacha; ils ne s'humiliaient pas d'être battus par lui. Ils étaient, dit Bauer, « lâches et rampant devant leurs supérieurs, insupportablement fiers avec leurs inférieurs; l'argent leur faisait faire toutes les bassesses ». Ils avaient fini par se partager en trois classes, dont la première ne cherchait qu'à humilier la seconde, et celle-ci la troisième. Les anecdotes abondent sur l'abjection de cette noblesse [1].

Sous cette aristocratie, qui prodiguait l'or et les pierreries sur ses vêtements, sous un haut clergé grec d'origine, gémissait un peuple de paysans, que Turcs et Russes, hospodar et boïars rançonnaient à l'envi. Jamais le paysan ne pouvait savoir ce qu'il avait à payer; car à tout moment, sur les exigences de la Porte, de nouvelles contributions lui étaient imposées, payables dans un délai meurtrièrement bref, et qu'on recouvrait à coups de bâton; on pendait le père de famille par les pieds dans la cheminée, on l'y enfumait comme un renard, on torturait sous ses yeux sa femme et ses enfants. Un jour que le peuple de Bucarest avait apporté des cadavres au palais, le prince Constantin Hangerli répondait à ses plaintes : « Ils n'avaient qu'à payer : on ne les aurait pas tués. »

Culture française; aurore de la culture roumaine. — Avec les princes phanariotes, la Roumanie est toujours dans

1. Après que le capitan Koutchouk-Hussein se fut fait battre par Pasvan-Oghlou, il vint se distraire à Bucarest et exigea que le prince Constantin Hangerli lui amenât les femmes de ses boiars. Loin de se révolter contre une exigence aussi ignominieuse les boiars usèrent simplement de ruse : au lieu de leurs femmes, ils amenèrent des prostituées en riche costume; et, sans comprendre à quel point ils s'étaient avilis, ils s'égayèrent avec leurs femmes du bon tour joué au capitan. La domination russe les trouva aussi serviles. Un boiar de Valachie, en 1806, livrait sa fille à un général russe, pour obtenir de lui le poste de grand-trésorier. Un autre, vice-président du divan, amenait lui-même sa femme dans la chambre à coucher de Koutouzof, afin que son beau-père ne perdît pas sa place.

cette période de culture hellénique qu'ils avaient apportée avec eux. Avec un haut clergé grec, on n'a que des livres grecs d'église. Si par hasard on écrit des textes roumains, ce n'est pas en caractères latins, mais en caractères slaves, ce qui donne à la langue des héritiers de Trajan l'aspect d'un idiome barbare. Pourtant la Roumanie, si loin qu'elle fût de l'Occident, n'avait pu échapper à la suprématie alors universelle de la culture française. Dès le XVIII[e] siècle, les grands-drogmans de la Porte commencent à employer notre langue dans leur correspondance et, devenus princes des Roumanies, ils l'introduisent à leur cour. Ils ont des secrétaires français. A la cour d'Alexandre Ypsilanti, le prétendu comte Gaspard de Belleval et le prétendu marquis de Beauport de Sainte-Aulaire, émigrés français, dirigent son office des affaires étrangères, dans un sens hostile à Napoléon. D'autres émigrés s'établissent professeurs de français à Iassy et à Bucarest. Dans cette dernière ville s'illustrent en cette qualité Laurençon, Recordon, Colson, Mondoville, qui ont laissé sur la Roumanie de curieux mémoires. Les boïarines commencent presque toutes à parler le français et se passionnent pour nos romans. Il paraît à Bucarest des journaux français, comme le *Courrier de Londres*, organe de nos émigrés.

En même temps, la langue nationale, méprisée par l'aristocratie étrangère comme un idiome de rustres, tend à reprendre sa place légitime. Les écoles où l'on enseigne le roumain deviennent assez nombreuses dans les Principautés. Mais ce n'est pas dans la Roumanie du Danube, c'est dans celle de Transylvanie, dans l'*Ardéal*, que commence la révolution qui devait révéler aux Roumains eux-mêmes la noblesse de leur idiome. Là plusieurs prélats, dès le début du XVIII[e] siècle, avaient déjà essayé de substituer aux livres slaves d'église des livres roumains. Tel fut, par exemple, l'archevêque de Transylvanie, Innocent Micou ou Micul, qui envoya de jeunes Roumains à Rome « où les tombeaux des ancêtres parlent encore de courage et de vertu ». Samuel Micou, son neveu, qui avait étudié à Rome, écrivit en langue roumaine et en caractères latins une *Histoire des Roumains de l'Ardéal* et une *Histoire des Roumains de la Valachie et de la Moldavie*, publiée à Bude en 1806.

George Schinkaï suivit la même méthode, s'appliquant à débarrasser la langue nationale des caractères slaves, comme on nettoyerait une belle médaille romaine d'une rouille séculaire. En 1808, il publiait les premiers chapitres d'une histoire des Roumains depuis les origines daciques jusqu'à l'année 1739 (l'ouvrage entier n'a paru qu'en 1843 et 1853). Les autorités hongroises arrêtèrent la publication, jugeant « l'œuvre digne du feu et l'auteur digne de la potence ». Enfin Pierre Maïor insistait sur les origines romaines et démontrait la descendance latine de son peuple. On verra plus loin comme cette trinité des patriotes roumains « d'Outre-Monts », — Micou, Schinkaï, Pierre Maïor, — eut bientôt pour réplique, dans les principautés danubiennes, une autre trinité de patriotes : Georges Lazare, Héliade Radulescu et Georges Asaki. En 1813, celui-ci ouvrit l'école roumaine de Iassy. C'est par ces maîtres du peuple qu'allait s'opérer la régénération des Roumanies.

Les Grecs : état social à la fin du XVIII[e] siècle. — Les excès des bandes albanaises dans la répression de l'insurrection grecque de 1770 avaient dépeuplé la Morée et la Hellade proprement dite[1]. La génération suivante vit encore les ruines des villages incendiés et les monceaux d'ossements blanchis. La vie nationale s'était réfugiée dans les îles Ioniennes, alors protégées par Venise, et dans quelques îles de l'Archipel. Si la Grèce se repeupla, ce fut en grande partie d'immigrants albanais, car du massif montagneux d'Albanie sortaient tour à tour les bandes musulmanes qui étouffaient tout élan des Grecs vers la liberté, et les colons chrétiens, qui, très prompts d'ailleurs à se transformer en Hellènes et à oublier leur idiome montagnard pour la langue hellénique, venaient combler les vides qu'avaient faits le sabre skipétar dans la population primitive. Au reste, l'ancienne organisation subsistait : dans les villes, une partie des habitants se disaient Turcs, soit qu'ils descendissent des conquérants asiatiques, soit plutôt qu'ils fussent des Grecs convertis à l'islamisme, mais tous ne parlant d'autre langue que le grec ; dans les villages, des seigneurs *spahis*, qui avaient également

1. Voir ci dessus, t. VIII, p. 492.

cette double origine. A côté de ces « Turcs » et des fonctionnaires de la Porte, les municipalités urbaines ou rurales, administrées par des *démogérontes* ou des *primats*[1]. Le clergé se divisait en prêtres de village, vivant de la vie misérable de leurs ouailles et aussi ignorants qu'elles, et en moines, retranchés dans des monastères fortifiés, parfois dans des monastères creusés dans le roc au-dessus des précipices, tous protégés par les firmans des sultans, tous offrant de sûrs asiles, dans les moments de détresse, à la population de la plaine.

Armatoles, clephtes, pirates. — Enfin, dans les pays escarpés, comme l'Olympe, le mont Agrapha, les monts Acrocérauniens, le Maïna, des communautés grecques, investies de privilèges militaires, organisées en milices d'*armatoles*, munies de firmans, bravaient les percepteurs ou les soldats du sultan. Les armatoles avaient pour mission de réprimer les excès des clephtes (voleurs ou brigands); mais comment faire la distinction entre un capitaine d'armatoles et un capitaine de clephtes? Les deux espèces de bandes militaires étaient comme une double école où s'entretenait la fierté guerrière de la race grecque. Les chansons populaires célébraient impartialement, et d'une morale très large, les exploits des uns comme des autres. Un historien grec contemporain, M. Tricoupis, a exprimé tout ce qu'il y avait d'indulgence parmi ceux qu'ils rançonnaient pour ces « rois des montagnes ».

Les pirates étaient les clephtes de la mer. Se couvrant, depuis 1770, du pavillon russe, naguère apparu sur les côtes de la Hellade avec les Orlof, ils continuaient la guerre maritime qu'on avait cru terminée en 1792 par la paix d'Iassy. Ils capturaient indifféremment les navires chrétiens ou musulmans. Le plus célèbre fut Lambros Katzantonis, autrefois au service de Catherine II. Il avait fait de Porto-Quaglio, dans le Maïna, son quartier général, que protégeaient des batteries élevées dans la montagne. En mai 1792, il osa même s'attaquer, auprès de Nauplie, à deux vaisseaux français qu'il incendia. L'ambassade de France auprès de la Porte réclama aussitôt un châtiment

1. Voir ci-dessus, t. V, p. 891, et t. VI, p. 851.

exemplaire, et l'escadre française de l'Archipel se joignit à la flotte turque commandée par le capitan-pacha. Les onze vaisseaux de Lambros étaient à l'ancre à Porto-Quaglio, quand il fut attaqué par la flotte turque assistée de la frégate française la *Modeste*; ses batteries du rivage furent réduites au silence, ses vaisseaux canonnés, capturés, emmenés en triomphe à Constantinople.

Progrès économique de la Grèce. — Les armatoles, les clephtes, les pirates perpétuaient à la fin du XVIII[e] siècle la vie héroïque et barbare qu'avaient menée les héros d'Homère et les Étoliens de Thucydide. Quant au relèvement économique et intellectuel de la Grece il se prépara par les Grecs plus civilisés de Constantinople, des îles Ioniennes, des îlots d'Hydra, Spetzia, Psara, supplantant les négociants français dans le commerce de l'Orient, s'y enrichissant, s'y poliçant, y puisant les ressources matérielles qui seront un jour nécessaires à la guerre pour l'indépendance. Il se prépara aussi par les riches colonies grecques d'Odessa, d'Ancône, de Livourne, de Marseille, même de Paris, Moscou et Pétersbourg, ardemment dévouées à la cause nationale, lui suscitant partout des partisans, créant parmi les étrangers le type du *philhellène*. C'est de ces Grecs industrieux et lettrés, imbus des idées occidentales, indulgents peut-être à l'excès pour les vices de leurs compatriotes réstés barbares, que partit le mouvement qui multiplia les écoles grecques jusque dans les pays où la race hellénique disputait à grand'peine le sol à d'autres races, et, par la renaissance intellectuelle de la Hellade, assura sa renaissance politique.

Les Français aux îles Ioniennes. — La correspondance de Stamaty, un Grec qui vivait à Paris et fut un agent du Directoire, montre les sympathies que professaient alors les Hellènes pour la Révolution française. Ils ne s'émurent pas de ses excès, ayant été habitués par les Turcs et les Albanais à des excès pires; ils ne retinrent que ses principes de liberté; ils s'enthousiasmèrent pour ses victoires, car du bouleversement de l'Europe ils espéraient l'indépendance de la Hellade. Comme ils avaient encore sur le cœur la « fuite des Russes » en 1770 et les malheurs qui en étaient résultés pour leur pays, ils furent

d'abord tout acquis à la France. Or celle-ci, par le traité de Campo-Formio, prenait pied dans les îles Ioniennes[1].

Les prédications de Dimo et Nicolo Stéphanopoli, deux Corses d'origine maïnote, envoyés dans la Maïna, l'un par le Directoire, l'autre par Bonaparte, les appels de celui-ci au « brave peuple maïnote », à ces « dignes descendants de Sparte », ne restèrent pas sans écho. Comme les migrations avaient été fréquentes autrefois entre la Morée et la Corse, les Hellènes étaient tout disposés à voir un compatriote en Bonaparte, dont le nom italien *Buonaparte* traduisait le grec *Kalliméri*. Le beg du Maïna, Kolokotronis, saluait en lui « le dieu de la guerre ». Il ménagea des entrevues entre les deux émissaires français et les délégués de la Morée, de la Grèce continentale, de la Crète, de l'Albanie. Stamaty fut aussi envoyé de Paris par le Directoire, pour organiser à Ancône une agence de soulèvement. Un autre Grec, Kodrikas, drogman de l'envoyé turc à Paris, semble s'être arrangé pour laisser ignorer à son chef et à la Porte les préparatifs de l'expédition d'Égypte. Nombre de Grecs prirent part à celle-ci, enrôlés sous le drapeau français. On a conservé leur chant de guerre, composé à Paris par le savant grec Coray : « Les Hellènes sont réunis aux défenseurs de leur liberté, aux intrépides Français... Les deux peuples n'en forment qu'un... C'est la nation gallo-grecque. » Quand les îles Ioniennes, séparées de la France en 1799, lui firent retour de 1807 à 1813, Napoléon leur inculqua l'esprit militaire. Il recruta parmi eux les *chasseurs à cheval ioniens*, le bataillon *septinsulaire*, etc.

Un précurseur de l'indépendance : Rhigas. — Un

1. Le 26 mai 1797, Bonaparte rendait compte en ces termes au Directoire de l'occupation de Corfou : « Un peuple immense était sur le rivage pour accueillir nos troupes, avec les cris d'allégresse et d'enthousiasme qui animent les peuples lorsqu'ils recouvrent la liberté. A la tête de ce peuple était le *papa*, ou chef de la religion du pays, homme instruit et déjà avancé en âge. Il s'approcha du *général Gentili* et lui dit : « *Français*, vous allez trouver dans cette île un « peuple ignorant dans les sciences et les arts qui illustrent les nations ; mais « ne le méprisez pas ; apprenez en lisant ce livre à l'estimer. » Le général ouvrit avec curiosité le livre que lui offrait le *papa* et il ne fut pas peu surpris en voyant que c'était l'*Odyssée* d'Homère. Les îles de Zante, Céphalonie, Sainte-Maure, ont le même désir et expriment le même vœu, les mêmes sentiments pour la liberté. L'arbre de liberté est dans tous les villages. Des municipalités gouvernent toutes les communes, et ces peuples espèrent qu'avec l'appui de la Grande Nation ils recouvreront les sciences, les arts et le commerce qu'ils avaient perdus sous la tyrannie des oligarques. »

Thessalien, Rhigas de Vélestino, avait conçu le dessein de réunir tous les Hellènes en une *hétairie* ou ligue pour renverser la domination turque. Nombre de prêtres, de riches marchands, de hardis capitaines entrèrent dans cette association. Rhigas eut à Vienne une entrevue avec Bernadotte, ambassadeur de la République, lequel promit son appui (1797). C'est alors que Rhigas composa son chant des *palikares* et sa *Marseillaise* hellénique, qui, trente années plus tard, devait animer les Grecs au combat :

Δεῦτε παίδες τῶν Ἑλλήνων
Allons, enfants des Hellènes.

Il fit imprimer chez un typographe grec de Vienne, Eustratios Argenti, ces chants de guerre, ainsi qu'un appel à l'insurrection portant en tête la devise française : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. Déjà il était surveillé de très près par les policiers de l'Autriche, celle-ci étant alors hostile à tout mouvement d'indépendance dans les États du sultan, et les sympathies et relations françaises de Rhigas le rendant encore plus suspect. Au printemps de 1798, le patriote thessalien se rendit à Trieste afin d'y épier de plus près les événements. Il y avait expédié d'avance douze caisses contenant des exemplaires de ses compositions, plus un paquet de lettres pour Bonaparte. L'envoi fut dénoncé à la police. Rhigas arriva dans la ville, commettant cent imprudences, se donnant pour un général des Hellènes, portant le costume national avec un casque antique. Dès la nuit suivante, il était arrêté avec sept autres hétairistes Il essaya vainement de se tuer dans sa prison. Ramenés à Vienne, soumis à un interrogatoire, les huit hétairistes furent ensuite livrés au pacha de Belgrade. Celui-ci les fit noyer dans le Danube. Quand ce fut le tour de Rhigas, il se débattit, rompit ses liens, terrassa d'un coup de poing un de ses gardes. Le pacha ordonna de le tuer à coups de fusil. Les dernières paroles du patriote furent : « Ainsi périssent les palikares, mais j'ai semé assez de semences; l'heure viendra où mon peuple récoltera. » Le malheur de Rhigas fut d'avoir voulu devancer l'heure ; mais son exemple, ses écrits et surtout ses chants de guerre ne devaient pas être perdus.

Ali de Ianina : les Albanais et les Grecs. — Vers cette époque ne cessait de grandir la puissance d'Ali de Tébélen, pacha de Ianina. Descendant d'une famille vraiment turque et originaire d'Asie Mineure, il était né vers 1741 à Tébélen (sur la Voïoussa), une terre conférée en fief à ses ancêtres par le sultan. Son grand-père, Mouktar, s'était fait tuer au siège de Corfou (1716). Son père, Véli, fait pacha de Delvino, fut ensuite dépouillé de sa dignité. Il en mourut de chagrin, laissant une veuve, Khamko, un fils, Ali, et une fille, Khaïnitsa. Ali, pour subsister, dut mener la vie d'aventure, traînant avec lui sa sœur et sa mère. A la suite d'un combat livré au pacha de Bérat, il fut abandonné par sa bande et dépouillé de son domaine. Les gens de Khormovo et Gardiki firent prisonnières sa mère et sa sœur, qui subirent les derniers outrages jusqu'au moment où elles trouvèrent moyen de se racheter ou de s'évader.

Ali, après des années de misère, trouva moyen, par surprise, de reconquérir son fief de Tébélen, en y massacrant ses ennemis. Il devint le serviteur de Sélim-Koka, pacha de Delvino, gagna toute sa confiance, puis obtint du Divan l'ordre de l'assassiner. S'étant distingué dans la guerre contre les Autrichiens, il reçut le pachalik de Trikala (vers 1788), et le titre d'inspecteur des routes de Roumélie. Mais ce qu'il convoitait, c'était le pachalik de Ianina, en plein pays albanais, dans son pays natal. La ville était en proie aux factions : Ali-Pacha sut se concilier les habitants paisibles, et, en octobre 1788, occupa la cité et la citadelle. Il fut assez habile pour apaiser le Divan, qui lui avait formellement interdit l'entreprise, et pour amener la Porte à reconnaître le fait accompli. Ce fut par des moyens analogues qu'il occupa le pachalik d'Arta et soumit l'Acarnanie. Le bourg de Khormovo tomba entre ses mains ; se souvenant de la cruelle injure d'autrefois, il y égorgea tout ce qui ne put fuir et fit rôtir tout vif un de ceux qui avaient fait violence à sa mère. (Plus tard il déploiera la même férocité vindicative à Gardiki, où, après la tuerie des rues, il fit massacrer, de sang-froid, 800 prisonniers.) Maintenant il convoitait le pachalik de Bérat, mais tous ses efforts échouèrent contre le pacha Ibrahim. Celui-ci était soutenu par le belliqueux petit peuple des Souliotes, de race albanaise et de

religion orthodoxe. Ils habitaient un pays de rochers, de défilés, de précipices qui dominaient le cours torrentueux de l'Achéron. En 1790, ils avaient envoyé à Pétersbourg une délégation pour solliciter le protectorat de Catherine II et lui demander « de la poudre ». Elle les présenta au grand-duc Constantin qu'ils saluèrent du titre de « roi des Hellènes ». Ali exploita cette démarche des Souliotes pour les dénoncer auprès de la Porte et obtint un firman qui l'autorisait à les punir. Le 1er juillet 1792, il se mit en campagne avec 10 000 hommes ; mais il prit si mal ses mesures que les Souliotes, qui ne comptaient pas plus de 2500 guerriers, mais tous excellents tireurs, détruisirent son armée à coups de fusil ou la noyèrent dans l'Achéron (juillet 1792).

Survinrent les Français, mis en possession des places vénitiennes de Dalmatie et d'Albanie. On a vu les tentatives de Bonaparte pour gagner Ali. Le général Gentili lui adressa son aide de camp Rosa, auquel le pacha fit un excellent accueil, le logeant dans son palais, lui donnant en mariage une des plus belles filles de la montagne, affectant de porter la cocarde tricolore et d'avoir un culte pour les Droits de l'homme.

Bonaparte lui envoyait de Malte un de ses officiers, Lavalette, avec la lettre du 17 juin 1798, où le pacha était traité de « très respectable ami » et félicité pour son « attachement » à la République française. Ali promit sa neutralité. Tout à coup il fit jeter en prison Rosa et essaya de lui arracher par la torture des renseignements sur les forces françaises. Puis, en octobre 1798, il marcha sur Prévésa, défendue par 300 Français, contraignit ceux-ci à capituler et fit massacrer les habitants. Il occupa ensuite Kaménitza et Butrinto ; mais les Anglo-Russes, comme avant eux les Français, lui interdirent de prendre pied dans les îles Ioniennes ou de s'attaquer à Parga.

L'année suivante, il recommença la guerre contre les Souliotes et, en affectant contre ces chrétiens le zèle musulman le plus exalté, contraignit les begs et même les pachas du voisinage, comme Moustafa de Delvino et Ibrahim de Bérat, à lui amener leurs contingents (juin 1800). Cette fois il se garda bien d'essayer de forcer les défilés : il se contenta de bloquer étroitement les Souliotes dans leurs rochers, de les affamer, de

leur interdire l'accès des fontaines. Les Souliotes, qui avaient envoyé une partie des femmes et des enfants à Parga et aux îles Ioniennes, soutenus par la bravoure de Photos Tsavellas et les exhortations du moine Samuel, résistèrent jusqu'à décembre 1803. Alors ils acceptèrent une capitulation qui les obligeait à évacuer leur cher pays, mais leur accordait de se retirer où ils voudraient. Ils partirent en trois bandes, se dirigeant sur Parga, sur Tsalongo et sur Réniassa. A ce moment le moine Samuel, qui s'était enfermé dans un fortin, s'y fit sauter avec les Turcs qui l'assaillaient. Ali déclara la capitulation violée et lança ses soldats à la poursuite des émigrants. Ceux qui suivaient la route de Parga échappèrent seuls à la destruction. Les autres furent surpris et massacrés. Leurs femmes se jetèrent avec leurs enfants dans les précipices.

Alors le pacha tourna ses armées victorieuses contre les *kyrtchali* et les clephtes. Avec 10000 Albanais, il battit les premiers et pénétra jusqu'aux portes de Philippopolis. Puis il se mit à traquer les clephtes. Ceux-ci, dans l'été de 1805, avaient tenu à Karpénisi une sorte de conseil de guerre, où le plan d'une insurrection générale de la Grèce fut discuté. Pendant l'hiver, un d'eux, Nikotsaras, avec une bande de guerriers d'élite, conçut le hardi projet de se porter au secours de Kara-Georges. Il pénétra jusqu'au Strymon, mais, là, sa bande fut anéantie. Dans l'automne de 1806, Ali manqua de surprendre l'île Sainte-Maure, mais fut repoussé par les citoyens, que vinrent secourir les clephtes de la terre ferme et le pirate Lambros Katzantonis. Quand la paix de Tilsit rendit si périlleuse la situation de la Porte, Ali essaya, oubliant qu'il avait dédaigné Bonaparte, de s'entendre avec Napoléon, offrant de se soumettre à son protectorat moyennant qu'on le reconnût souverain héréditaire des îles Ioniennes. L'Empereur lui ayant fait répondre qu'il ne voulait plus entendre parler de lui, Ali se plaignait amèrement à notre consul Pouqueville, ajoutant : « Si Bonaparte me chasse par la porte, je rentrerai par la fenêtre. Je veux mourir son serviteur. »

Quelque temps après, il détruisit la bande du Thessalien Euthymios Blachavas, qui, du haut du mont Olympe, appelait

aux armes tous les Hellènes, entretenait des intelligences avec les Grecs du Nord et jusque dans Constantinople.

Tout en luttant contre les ennemis de la Porte, Ali n'oubliait pas les siens. Un des lieutenants d'Ali, Omer Vrionis, assiégea dans Bérat le pacha Ibrahim, et, le terrifiant par l'emploi des fusées à la Congrève que lui avaient fournies les Anglais, le contraignit à se rendre prisonnier. Ali dépouilla Moustafa, pacha de Delvino. Puis il prit Argyro-Castro et Gardiki, sortes de villes libres. Toute l'Albanie lui appartenait. Il était le vrai roi des montagnes. Il était prêt à jouer le grand rôle dont la période suivante allait lui offrir l'occasion. Il avait réuni en un corps de nation les tribus, jusqu'alors acharnées l'une contre l'autre, des Skipétars. Il rêvait de renverser le sultan et de substituer dans l'empire, à la race dégénérée des Osmanlis, une race neuve et victorieuse. C'est aussi le rêve que firent pour leur compte les Slaves Pasvan-Oglou et Djezzar, plus tard un autre Albanais, Méhémet-Ali d'Égypte. Ali de Ianina, tout Albanais d'éducation, sachant à peine le turc, exempt de tout fanatisme religieux, apparaissait aux Albanais comme un Skander-Beg musulman. Aux Grecs, il rappelait le souvenir d'un Albanais de l'antiquité, Pyrrhus. Quoiqu'il eût souvent trempé ses mains dans le sang de ses voisins hellènes, cependant, à force de jeter le désordre dans les provinces turques de son voisinage et d'ébranler l'autorité de la Porte, il avait rendu possible le succès d'une insurrection générale des Hellènes. Le nom de ce sanguinaire ennemi des Grecs est étroitement lié à l'histoire de la future révolution grecque.

BIBLIOGRAPHIE

L'empire ottoman : réformes et révolutions. — **Tchélébi-Effendi** (ou **Rechid-Moustafa**, reïs-effendi en 1802), *Explication du Nizam-Djedid* (rédigé en 1804 par ordre de Sélim III), dans Wilkinson (voir ci-dessous, LES ROUMAINS). — **Mahmoud-Raïf-Effendi**, *Tableau des nouveaux réglements de l'empire ottoman*, Paris, 1802. — **Peysonnel**, *Sur le commerce de la mer Noire*, Paris, 1787. — **W Eton**, *Tableau historique*, etc., *de l'empire ottoman*, trad. fr. C. Lefebvre, Paris, an VII. — *Reise eines Jungen Russen*, etc., Gotha, 1801 — **Jos. Bohrer**, *Bemerkungen auf einer Reise*, etc., Vienne, 1802. — **Von Reimers**, *Reise der russ. kais. ausserord Gesandschaft an die ottomanische Pforte* (1793), Pét., 1803. — **Thornton**, *État actuel de la Turquie*, trad fr., Paris, 1812 — **Juchereau de Saint-**

Denys, *Révolutions de Constantinople*, Paris, 1814, 2 vol. — **Muradgea d'Ohsson**, *Tableau de l'empire ottoman*, 7 vol. 1788-1824. — **Hammer**, *Des osmanischen Reiches Staatsverfassung u. Staatsverwaltung*, Tübingen, 1816, 2 vol. — **Schlechta-Wssehrd**, *Die Revolutionen in C. P.* (1807-1808), Vienne, 1882. — **Juchereau de Saint-Denys**, *Hist. de l'empire ottoman*, Paris, 1844, t. II. — **Zinkeisen**, *Gesch. d. osmanischen Reiches in Europa*, Gotha, 1859, t. VI et VII. — Autres histoires générales de la Turquie : **W.-V. Lüdemann** (en all.). Dresde, 1827 ; **Jouannin** (*Univ. pitt.*), 1840 ; **F.-W. Ebeling** (en all.), Leipzig, 1854 ; **Th. Lavallée**, 1859 ; **De la Jonquière**, 1881. — **L. Pingaud**, *Choiseul-Gouffier*, 1887. — **G Grosjean**, *La mission de Sémonville*, 1887 — **E. Driault**, *La politique orientale de Napoleon*, 1904.

La guerre turco-russe (1806-1812). — **R. Adair**, *Historical memoirs of a mission to the court of Vienne* (1806) et *The negociations for the peace of Dardanelles* (1808), Londres, 1845. — Le baron de **Testa**, *Recueil de traités de la Porte ottomane*, Paris, 1865, t. II. — **M. Bogdanovitch**, *Hist. d'Alex. Ier* (voir ci-dessus, p. 737), t. II et III.— Le général **A.-N. Pétrof**, *La guerre russo-turque de 1806 à 1812* (en russe), S. Pét., 1885-1887, 3 vol. — **Wurm**, *Diplom. Gesch. d. orientalischen Frage*, Leipzig, 1868. — **A. Beer**, *Die orientalische Politik Œsterreichs*, Prague, 1883. — **E. Driault**. *La question d'Orient en 1807* (*Rev. d'Hist. dipl.*, 1900-1901). — **Grég. Yakschitch**, *La Russie et la Porte de 1812 à 1826*, 1904.

L'Asie, la Syrie, l'Égypte, l'Arabie. — **Volney**, *Voyage*, etc. (sur Djezzar), 1787, 2 vol. — **Olivier**, *Voyage dans l'empire ottoman*, avec un *Précis historique de la vie d'Achmet Dgézar*, Paris, 1804, t. II. — *Vie d'Ahmed Djezzar-Pacha*, dans les *Fundgruben des Orients* de Hammer, t. VI, Vienne, 1818. — **Éd. Lockroy**, *Ahmed le Boucher* (Djezzar-Pacha), *La Syrie et l'Égypte au XVIIIe s.*, Paris, 1888, 3e édit. — **F. Mengin**, *Hist. de l'Égypte sous le gouv. de Méhémet-Ali*, t. I, Paris, 1823. — **De Caldavène** et **Barrault**, *Hist. de la guerre de Méhémet-Ali avec la Porte*, Paris, 1836, 2 vol., t. I. — **A.-B. Clot-Bey**, *Aperçu général sur l'Égypte*, Paris, 1840, 2 vol. — **Prokesch-Osten**, *Mehemed-Ali*, Vienne, 1877. — **J.-B. Burckhardt**, *Bemerkungen über die Beduinen und Wahabi*, Weimar, 1831. — **I.-A. (Coranzes)**, *Hist. des Wahabis*, Paris, 1810. — **J.-L. Rousseau**, *Notice sur la secte des Wahabis*, dans les *Fundgruben* de Hammer, t. I. — **S. de Sacy**, *Descr. du pachalik de Bagdad*, suivie d'une *Notice hist. sur les Wahabites*, Paris, 1809.

Pasvan-Oghlou et les Bulgares. — **Païsii**, *Chronique* (en bulgare), édit. par Chr. Pavlovitch, Bude, 1844. — L'évêque **Sofronii**, *Mémoires* (en bulgare), dans le *Dounavski Lebed*, Belgrade, 1801, et dans la *Period. Spisanie* de Braïla, 1872. — **Jirétchek** (J. Const.), *Gesch. der Bulgaren*, Prague, 1876.

Les Dalmates; les Croates de l'Ouest; les Monténégrins. — 1° Dalmates : **K. Brodmann**, *Memorie politico-economiche. . della Dalmazia*, etc., Venise, 1821. — **A. Tullio Erber**, *Storia della Dalmatia dal 1797 al 1814*, publ. dans le *Programme* du gymnase de Zara, 1886-1892. — L'abbé **P. Pisani**, *La Dalmatie de 1797 à 1815*, Paris, 1893. — 2° Croates : Comm. **P. Boppe**, *La Croatie militaire; les régiments croates a la Grande-Armée*, 1900. — 3° Monténégro : **Marmont**, duc de Raguse, *Mémoires*, t. III (son gouvernement de Dalmatie, lutte contre les Monténégrins). — Le colonel **Vialla de Sommières**, *Voy. hist. et politique au Monténégro*, Paris, 1820, 2 vol. — **Cyprien Robert**, *Les Slaves de Turquie*, 1844. — **Vuk Karadjitch**, *Montenegro und die Montenegriner*, 1853. — **F. Lenormant**, *Turcs et Monténégrins*, Paris, 1866. — **Goptchévitch** (Spiridion), *Montenegro und die Montenegriner*, Leipzig, 1877. — **E. Maton**, *Hist. du Monténégro*, Paris, 1881 — **Dragovitch**, *Le Monténegro et la Russie* (en 1797-1801), dans

l'*Antiq. Russe* de 1882. — **Milakovitch**, *Storia di Montenero*, trad. du serbe, Raguse, 1877. — **Chiudina**, *Storia del Montenegro*, Spalato, 1882. — **Brunswick**, *Recueil de doc. diplom. relatifs au Monténégro* (avec une introd.), C. P. 1876. — **G. Popovitch**, *Recht und Gericht in Montenegro*, Agram, 1877.

La Serbie : l'émancipation. — **A. Boppe**, *Doc. inédits sur les relat. de la Serbie avec Napoléon*, Belgrade, 1888. — **J. Pavlovitch**, *Doc. inéd. concernant la péninsule balkanique et la Serbie*, 1795-1813, (*Mém. de l'Acad. royale de Serbie*, t. II), 1890. — **Oulianitzki**, *Matériaux pour l'hist. de la quest. d'Orient* (1811-1813), Moscou, 1901. — **V.** et **N. Pétrovitch**, *Matériaux pour l'hist. du roy. de Serbie* (1815-1823), 2 vol., Belgrade, 1884 (en serbe). — *Mémoires* de l'archiprêtre **Nénadovitch** (en serbe), Belgrade, 1867 et 1878. — Le métropolite **Stratimirovitch**, Note à Alex. I *Sur la restauration d'un royaume Slavo-Serbe* (1804), dans l'*Archive Russe*, 1868, t. III. — Comm. **P. Boppe**, *La mission de l'adjudant Mériage à Widdin* (1807-1809), 1886. — **L. Ranke**, *Die Serbische Revolution*, Berlin, 1844, prolongée par les éditions successives jusqu'à 1878; trad. russe par **P. Barténief**, Moscou, 1876. — **B.-V. Kallay**, trad. all., *Gesch. d. Serben*, Bude, Vienne et Leipzig, 1878, 2 vol. — **Vuk Karadjitch**, *Die Gesetzgebende Senat in Serbien zur Zeit Kara-Georgs*, Vienne, 1860. — **P.-A.-F.-C. Possart**, *Das Leben des Fürsten Milosch*, Stuttgart, 1833. — Le prince **Michel** de Serbie, *Milosch Obrénovitch*, Paris, 1850. — **Dr Cunibert** (anc. médecin en chef au service serbe), *Essai hist. sur les révol. et l'indep. de la Serbie*, Leipzig, 1855, 2 vol. — **Nil Popof**, *La Russie et la Serbie* (1806-1856; en russe), Moscou, 1869, 2 vol., t. I. — **Bogisitch**, Critique de ce livre de Popof (en russe), S. Pét., 1872. — **A. Beer**, *Die orientalischen Politik Œsterreichs seit 1794*, Prague, 1883. — **Frh. V. Krones**. *Jos. Frh. v. Simbschen u. d. Stellung Œsterreichs zur Serbischen Frage* (1807-1810), Vienne, 1890. — **A. Pétrof**, *La guerre russo-turque* (1806-1812), 3 vol. (en russe), S. Pét., 1885. — **Saint-René Taillandier**, *Kara-Georges et Milosch, La Serbie au XIXe siècle*, Paris, 1875. — **J. Reinach**, *La Serbie et le Monténegro*, Paris, 1876. — **Rovinski**, *Rapports de la Russie et des Serbes*, dans *l'Anc. et N. Russie*, 1877. — **Dobrof**, *Les Slaves du Sud : la Turquie et la rivalité des puissances européennes* (en russe), S. Pét., 1879. — **Gr. Yakschitch**. *L'Europe et la resurrection de la Serbie* (1804 1834) (en préparation). — **M. Militchévitch**. *Le prince Milosch* (anecdotes et traditions; en serbe), Belgrade, 1891. — **Picot**, *Les Serbes de Hongrie*, Paris, 1873. — **Vuk Karadjitch**, *Chants populaires de la Serbie*, en serbe, Vienne, 1814-1815; trad. fr. par **Élise Voïart**, 1834, 2 vol. — **Mme J. Talvy**, *Volkslieder der Serben*, 1835. — **Kopper**, *Die Gesänge der Serben*, Leipzig, 2 vol. — **A. Dozon**, *Poésies populaires serbes*, trad. sur les originaux, 1859.

Les Albanais; Ali-Pacha. — **Hobhouse**, *A Journey through Albania*, etc. (1809-1810). — **H. Holland**, *Travels in the Ionian islands, Albania, Thessaly*, etc. (1812 et 1813), Londres, 1815. — **Perrhaebos**, Ἱστορία Σουλίου καὶ Πάργας, Venise, 1815, 2 vol. — **De Bosset**, *Parga and the Ionian Islands*, Londres, 1822. — **Pouqueville**, *Vie d'Ali-Pacha*, Paris, 1822. — **Ibrahim Manzour Effendi** (officier français, commandant du génie au service d'Ali-Pacha), *Mémoires sur la Grèce et l'Albanie*, Paris, 1827. — **Hughes**, *Travels in Greece and Albania*, Londres, 1830, t. II (sur Ali). — **J. Müller**, *Albanien, Rumelien und die öst. mont. Grenze*, Prague, 1844. — **Mendelssohn-Bartholdy**, *Ali-Pacha*, dans l'*Hist. Taschenbuch* de Raumer, 1867.

Les Roumains. — **Papiu** (Ilarian), *Tesaur de monumente istorice*, Bucarest, 1864, t. II à IV (recueil de chroniques et d'histoires, comme celles de **Dionisie Ecclesiacul**, **J. Vacarescu**, etc.). — Documents en cours de publication par **V.-A. Ureche**, *Hist. des Roumains*, Bucarest. — **Odolescu**,

Doc. relat. à l'hist. des Roumains, Buc., 1886. — *Actes et documents relatifs à l'hist de la régénération de la Roumanie*, publ. par **Dém. A. Sturdza** et **C. Colescuvartic**, t. I et II, Buc., 1888-1900. — **A.-D. Xénopol**, *Istoria Romînilŏr*, Iassy, 1888-93, 6 vol. in-8, abrégée en français dans *Hist. des Roumains de la Dacie Trajane*, Paris, 1896, t. II. — **A.-D. Xénopol**, *Études hist.* (guerre de 1812, rapt de la Bessarabie), 1888 (en fr.).— **Zilot Romînul**, *Chronique* (en roum.), édit. Hasdeu, Bucarest 1884. — L'abbé **R.-G. Boscovitch**, *Giornale d'un viaggio*, etc., Bassano, 1784. — **Carra**, *Hist. de la Moldavie et de la Valachie*, 1778-1781. — **Wilkinson**, *Tableau hist. de la Mold. et de la Val.*, trad fr., Paris, 1821. — **A.-A.-C. Sturdza**, *La Terre et la Race roumaines*, Paris, 1904.

Les Grecs; les îles Ioniennes. — 1° VOYAGES ET RÉCITS CONTEMPORAINS. — **Choiseul-Gouffier**, *Voyage pittoresque*, etc., nouv. édit., Paris, 4 vol., 1842. — **Savary**, *Lettres sur la Grèce*, Paris, 1788. — **Beaufort**, *Commerce de la Grèce*, 1799. — **Grasset Saint-Sauveur**, *Voyage dans les Isles et possessions ci-devant vénitiennes du Levant*, Paris, an VIII. — **C. Sonnini**, *Voy. en Grèce et en Turquie*, Paris, 1801. — **H. Castellane**, *Lettres sur la Morée et les iles*, Paris, 1808. — **Leake**, *Researches in Greece*, 1814. — **Coray** ou **Koraïs**, *Mémoire sur l'etat act de la civilis. dans la Grèce*, Paris, 1803; *Exhortations politiques*, trad. fr., Orelli, Zurich, 1833; complété par **E. Egger** et le marquis **Queux de Saint-Hilaire**, *Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette*, Paris, 1877, et **Queux de Saint-Hilaire**, *Lettre de Coray au protopsalte de Smyrne Démètrios Lotos* (la France en 1792-93), Paris, 1881. — **Pouqueville**, *Voyage de la Grece*, Paris, 1826, 6 vol.

2° HISTOIRES GÉNÉRALES DE LA GRÈCE : **Pouqueville**, *Régénération de la Grèce*, Paris, 1826, 4 vol., t. I. — **Zinkeisen**, *Gesch. d. Griechenlands*, Leipzig, 1832, t. III. — **Gervinus**, *Insurrection et regénér. de la Grece*, trad. fr. de Minssen, Paris, 1862, 2 vol, t. I. — **Mendelssohn-Bartholdy**, *Gesch. Griechenlands*, Leipzig, 1874, t. II. — **K. Paparrigopoulos**, Ἱστορία τοῦ Ἑλληνικοῦ Ἔθνους, t. V, Athènes, 1875. — **G. Finlay**, *A History of Greece*, Oxford, 1877, t. V. — **Hertzberg**, *Gesch. Griechenlands*, Gotha, 1878, t. I. — **Sp. Tricoupis**, Ἱστορία τῆς Ἑλλ. Ἐπαναστασέως, Athènes, 1888, 3ᵉ édit., t. I. — **C. Sathas**, Τὸ ὑποδουλωμένη Ἑλλάς, Athènes, 1869.

3° ILES IONIENNES : **G. Mauroyanni**, *Hist. des iles Ioniennes* (1797-1815), 2 vol. (en grec), Athènes, 1889. — **Lungi**, *Storia delle isole Ionie sotto il reg. dei republicani francesi*, Venise, 1868. — L'abbé **P. Pisani**, *L'occupation des îles Ioniennes en 1797*, dans *Revue d'hist. dipl.*, 1888. — **E. Rodocanachi**, *Bonaparte et les îles Ioniennes*, 1899.

4° LA GRÈCE ET LA FRANCE : **Dimo** et **Nicolo Stephanopoli**, *Voyage en Grèce pendant les années 1797 et 1798*, Londres, 1806, 2 vol. — **Nic. Stéphanopoli**, *Hist. de la colonie grecque établie en Corse*, Paris, 1826. — **Louis Belloc**, *Bonaparte et les Grecs*, Paris, 1826. — Le comm. **P. Boppe**, *Le colonel Papas-Oghlou et le bataillon des chasseurs d'Orient*, 1897.

5° RHIGAS ET L'HÉTÉRIE : **Nicolopoulos**, *Essai sur la vie et les ecrits de Rhigas*, Paris, 1824. — **Perrhaebos** (un des amis de Rhigas), Ἀπομνημονεύματα πολεμικά, Athènes, 1837. — **Mᵐᵉ Am. Edmonds**, *Rhigas Phereios the Protomartyr of Greek Independence*, Londres, 1890. — **E. Legrand**, *Documents inédits concernant Rhigas* (d'après les *Arch. de Vienne*), Paris, 1892. — **Spyr. P. Lambros**, Ἀποκαλύψεις περὶ τοῦ μαρτυρίου τοῦ Ῥήγα, Athènes, 1892.

6° CHANTS POPULAIRES ET LITTÉRATURE : **Fauriel**, *Chants populaires*, 1825, t. II. — **E. Legrand**, *Recueil de chansons populaires grecques*, 1873 (chants sur Katzantonis, les Tsavellas, Kolokotronis, etc.), 1873. — **Nicolai**, *Gesch. d. neugriechischen Literatur*, Leipzig, 1876.

CHAPITRE XXIII

LES ÉTATS SCANDINAVES

1789-1815.

I. — La Suède.

La période de l'histoire de Suède qui s'étend de 1789 à 1815 a une importance considérable. Bien des événements vont se passer dans ces vingt-six années, et changer beaucoup la face des choses. Les guerres entreprises seront, d'abord, malheureuses pour la Suède : elle retrouvera cependant un peu de sa grandeur passée sous le gouvernement d'un homme de valeur, Bernadotte, qui sut faire profiter le pays qui l'avait adopté de la situation bouleversée de l'Europe à la fin de la grande épopée napoléonienne. De ces guerres résulta un remaniement de la carte d'Europe : la Suède perdit la Finlande et gagna la Norvège. Ces mêmes guerres eurent également un contre-coup sur la politique intérieure du pays et provoquèrent une révolution (1809). La période dont nous avons à nous occuper s ouvre par une autre crise intérieure, mais celle-ci n'eut aucun rapport avec les affaires du reste de l'Europe ni surtout avec le mouvement révolutionnaire qui commençait à se dessiner en France : le coup d'État de 1789 n'est que la conséquence de faits antérieurs et la continuation logique du règne de Gustave III.

Le règne de Gustave III depuis le coup d'État de 1789. — On a vu que Gustave III, après les conjurations d'Anjala, son voyage en Dalécarlie et son succès à Göteborg, avait résolu de briser définitivement la noblesse en achevant l'œuvre de 1772[1], et convoqué, à la fin de 1788, une diète, qui se réunit à Stockholm le 26 février 1789[2].

Deux sortes de questions devaient être discutées : des questions financières et des questions politiques et constitutionnelles. Les premières ne donnèrent pas lieu à de grandes difficultés : administrateur médiocre, le roi avait dû, pour faire face aux dépenses de la campagne contre la Russie, se servir d'expédients qui avaient rendu dangereuse la situation financière, déjà délicate, de la Suède. Le déficit était patent; il fallut l'avouer, et on se borna à parer au plus pressé.

Les questions constitutionnelles furent beaucoup plus malaisées à régler. Dès les premières réunions de la diète, la noblesse avait fait éclater sa haine pour le roi. Gustave III ayant commencé par demander la nomination d'une commission secrète avec laquelle il pût délibérer sur les affaires de la guerre, l'assemblée de la noblesse, très tumultueuse, prétendit donner à ses commissaires des instructions précises et alla même jusqu'à malmener le maréchal de la diète, président de droit, en cette qualité, de l'assemblée de la noblesse. Furieux, le roi réunit les quatre ordres, et exigea des nobles qu'ils fissent des excuses au maréchal; sur leur refus et leur protestation, il les chassa de sa présence. Puis il reprit sa proposition primitive devant les trois ordres roturiers et obtint d'eux la nomination de la commission secrète, sur la promesse qu'il leur fit de leur concéder des privilèges; en effet il soumit à la commission le projet de l'acte qui porta le nom d'*Acte d'union et de sûreté*.

Il fallait faire accepter cet acte par la diète. Sûr de l'adhésion des trois ordres roturiers, le roi ne recula pas devant un coup d'État pour forcer la main à la noblesse. Il fit d'abord arrêter les principaux meneurs de l'aristocratie, puis réunit l'assemblée plénière et soumit à son approbation l'acte d'union

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 1024 et suiv.
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 323.

et de sûreté : la majorité des ordres roturiers vota oui; la noblesse cria non, obtint d'en délibérer et maintint son refus. On passa outre. Les trois ordres roturiers et le maréchal de la diète ayant apposé leurs signatures, l'acte fut considéré comme accepté.

Deux ordres de dispositions sont à retenir dans l'Acte d'union et de sûreté. D'abord, en exécution des promesses du roi, les ordres roturiers reçurent certains privilèges ou exemptions en matière d'impôts et acquirent le droit d'occuper quelques hautes fonctions déterminées, jusque-là réservées à la noblesse. En échange de ces avantages, le roi s'efforçait de rendre au pouvoir royal le plus grand nombre possible de prérogatives, complétant ainsi l'œuvre de 1772. D'abord les pouvoirs de la diète étaient restreints : ainsi le roi pouvait déclarer la guerre sans elle; de plus il se réservait le droit d'initiative à la diète, qui cependant restait souveraine en matière législative. L'Acte d'union et de sûreté marque encore, en fait, la fin du sénat : le roi, en effet, devenait maître de fixer à son gré le nombre des sénateurs; il n'en nomma aucun.

L'état de choses ainsi établi n'était sans doute pas l'absolutisme : en théorie le pouvoir du roi est encore très limité, notamment par les attributions de la diète. Mais en fait l'état des esprits était tel que la théorie était peu de chose et que Gustave III se trouvait être à peu près, en 1789, au point où en étaient, à la fin du XVII[e] siècle et au commencement du XVIII[e], ses prédécesseurs Charles XI et surtout Charles XII : pratiquement l'autorité royale devenait véritablement toute-puissante.

Le coup d'État de 1789 avait été analogue, à certains égards, à ceux de 1680 et 1772; il en différait cependant à plus d'un égard. Et d'abord il avait été effectué beaucoup plus brutalement que les précédents, et non plus, comme eux, dans des formes presque légales. De plus, il ne faisait pas succeder un régime nouveau et généralement désiré, à un régime précédent reconnu mauvais : il ne correspondait pas à un réel besoin du pays. C'était plutôt une simple conséquence de la politique personnelle du roi. Aussi les résultats de cet acte furent-ils déplorables, d'abord pour le roi lui-même et, dans la suite, pour la Suède.

Assassinat de Gustave III : la régence. — En juillet 1789, la Révolution française éclata. Gustave III, étant données ses relations avec Louis XVI et Marie-Antoinette, étant données aussi ses idées d'absolutisme, devait montrer peu de sympathie pour le mouvement révolutionnaire. Il négocia donc rapidement avec la Russie, signa la paix de Verelä, et se prépara à prendre l'initiative d'une intervention en France [1]. Il fit même, dans ce dessein, un voyage à Aix-la-Chapelle, pour s'entendre avec les chefs des émigrés. Pendant ce temps l'opposition de la noblesse, exaspérée par les événements de 1789, dégénérait en une véritable haine, et un certain nombre de ses membres résolurent de se débarrasser du roi : une conspiration fut ourdie, et, dans la nuit du 15 au 16 mars 1792, pendant un bal, Gustave III fut blessé à mort d'un coup de pistolet, par Anckarström, ancien capitaine aux gardes. Il languit jusqu'au 29 mars [2].

Gustave III laissait un fils, qui monta sur le trône sous le nom de Gustave IV Adolphe ; mais le jeune roi, âgé de quatorze ans, était mineur. Une régence était donc nécessaire : conformément à la volonté de son père mourant, elle fut confiée à son oncle le duc de Sudermanie, homme d'une bravoure éprouvée, mais dépourvu d'intelligence et d'énergie. Le premier acte du régent fut d'ordonner le procès des assassins de son frère. Les poursuites furent d'abord très rigoureuses, et amenèrent un grand nombre d'arrestations. Mais cette sévérité s'adoucit peu à peu et on relâcha la plupart des prisonniers. Anckarström et quelques-uns des conjurés les plus compromis se virent seuls traduits devant un tribunal ordinaire. L'assassin fut condamné à mort et exécuté; les autres n'eurent à subir que des peines minimes. Cette mansuétude fut attribuée à l'influence d'un homme qui joua en Suède, pendant les années suivantes, un rôle prépondérant : Reuterholm. Celui-ci était un ami personnel du duc de Sudermanie. Sous Gustave III, il n'avait jamais été investi que de fonctions administratives sans grande importance. Intelligent, vaniteux, épris d'idées libérales qu'il emprun-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 325.
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 367.

tait à Rousseau, il avait pris sur l'esprit borné du régent une influence considérable et ce fut lui qui gouverna véritablement le pays. Comme il comptait parmi les ennemis acharnés du feu roi, auquel il ne pardonnait pas d'avoir fait emprisonner son frère, lors du coup d'État de 1772, il commença par écarter du pouvoir les partisans de Gustave III, les *Gustaviens*, qui, de ce moment, devinrent un parti d'opposition, et cherchèrent souvent un point d'appui à l'étranger, notamment auprès de la Russie. Les tendances libérales du nouveau gouvernement se manifestèrent, à l'intérieur, par des mesures en faveur de la liberté de la presse; à l'extérieur, par un rapprochement avec la France. A la même époque la Suède négociait avec le Danemark, et le traité conclu en 1794 contient les premiers germes de ce qui devint plus tard la Ligue des neutres [1].

Le règne de Gustave IV Adolphe. — En 1796, Gustave IV atteignit l'âge de dix-huit ans, date à laquelle son père avait, par testament, décidé de lui confier le gouvernement et commença aussitôt à exercer le pouvoir. Il avait, à un degré très supérieur, les principaux défauts de Gustave III, sans posséder ses qualités : profondément entêté, d'esprit étroit, il était plus imbu encore que son père des idées de monarchie absolue et des principes du droit divin. De plus, arrivant au milieu d'une époque troublée, il était beaucoup trop inintelligent pour être capable de tenir sa place au milieu des souverains d'Europe. Le début du nouveau règne fut marqué, à l'intérieur, par une réaction : les Gustaviens revinrent au pouvoir, Reuterholm fut banni de la capitale, et le duc de Sudermanie s'effaça complètement. A l'extérieur le roi de Suède adhéra définitivement à la Ligue des neutres (1800) et occupa peu l'attention jusqu'à l'avènement de Napoléon Ier. A ce moment, poussé par une haine aveugle qui lui faisait voir l'Antechrist dans la personne du nouvel empereur des Français, il lança la Suède dans des complications qui la mirent à deux doigts de sa perte : pendant la guerre de 1805-1807, la Suède, toujours battue, vit la Poméranie occupée par des troupes françaises. A

1. Voir ci-dessus, p. 55.

la suite d'un accord survenu entre Napoléon et Alexandre à Tilsit, ce dernier lui prit la Finlande [1].

La révolution de 1809. — Cependant le mécontentement était général en Suède, et contre le roi lui-même, et, comme la chose était déjà arrivée au temps de Charles XII, contre le régime qu'il représentait. En effet, les Suédois ne voyaient pas sans colère la ruine extérieure et intérieure de leur pays; en guerre avec tous leurs voisins, obligés de faire face de trois côtés à la fois, au sud vers le Danemark, à l'ouest vers la Norvège, au nord vers la Finlande, battus partout, ils n'avaient même plus confiance en leur chef. En ces circonstances, il ne manquait plus qu'un homme qui osât agir : le général commandant l'armée qui opérait sur les frontières de Norvège, Adlersparre, marcha sur Stockholm. Gustave IV Adolphe voulut fuir et se réfugier dans l'armée du sud : il ne put mettre son projet à exécution, et, arrêté dans le palais de Stockholm, le 13 mars 1809, il fut conduit au château de Drottningholm. Dans la suite la diète le bannira du royaume. Le duc de Sudermanie se chargea provisoirement du gouvernement sous le titre d'administrateur du royaume, puis la diète se réunit, le 1er mai 1809, afin de nommer un roi et d'élaborer une constitution. Le nouveau roi fut le duc de Sudermanie, qui prit le nom de Charles XIII.

Chose curieuse et rare, la réaction qui suivit cette révolution fut très modérée. La constitution de 1809, dont les dispositions fondamentales sont encore en vigueur de nos jours [2], se caractérise essentiellement en ce qu'elle rend à la diète et au sénat le pouvoir qui leur avait été enlevé en 1772 et 1789. Mais on n'en revint pas à une véritable anarchie comparable à celle du temps de la Liberté [3]. Le roi continue à convoquer la diète à son gré, mais, au cas où il ne ferait pas usage de ce droit, la constitution décide qu'elle se réunît tous les cinq ans sans convocation. Le pouvoir de contrôle des États devient plus étendu, et les membres du sénat sont responsables devant eux Le sénat enfin est

1. Voir ci-dessus, p. 115, 133.
2. Toutefois les dispositions relatives à la diète et au sénat, qui sont indiquées ici, se sont trouvées modifiées par les lois de 1840 et de 1865.
3. Voir ci-dessus, t. VII, p. 1014.

réorganisé : composé de 9 membres chargés chacun d'attributions spéciales, il forme une sorte de conseil des ministres présidé par le roi et donnant son avis dans la majorité des cas.

Outre l'élection du roi et l'élaboration de la constitution, la diète de 1809 dut encore s'occuper du choix d'un prince royal. En effet, Charles XIII, marié à la princesse Edwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein, n'avait pas d'enfant, et son âge ne lui permettait pas d'espérer de postérité. On nomma le prince Christian-Auguste d'Augustenborg, apparenté à la maison régnante de Danemark, commandant l'armée danoise en Norvège ; ce choix paraissait un gage de paix et la Suède en avait tant besoin que la popularité vint très rapidement au nouveau prince. C'est lors de cette élection qu'on vit pour la première fois apparaître l'idée d'une union possible entre la Norvège et la Suède, pour compenser à celle-ci la perte de la Finlande. Christian-Auguste, ayant été adopté par Charles XIII, s'appela désormais Charles-Auguste.

Le premier acte du nouveau gouvernement, établi par haine de la guerre, fut de signer la paix de tous côtés : avec la Russie, à laquelle on cédait définitivement la Finlande par le traité de Fredrickshamn (sept. 1809) ; avec le Danemark, à Jönköping (déc. 1809) ; avec la France, à Paris (janvier 1810). Ce dernier traité rendait à la Suède la Poméranie, mais consacrait son accession au Blocus continental. Un instant l'on put croire que la Suède allait se refaire et réparer le mal causé par la période agitée qu'elle venait de traverser ; mais le calme ne fut pas de longue durée. Charles-Auguste mourut d'une attaque d'apoplexie le 28 mai 1810. Des bruits d'empoisonnement se répandirent même dans le pays, et, lorsqu'on ramena son corps à Stockholm, une violente émeute éclata, pendant laquelle fut tué le comte de Fersen, grand maréchal du royaume.

La diète fut convoquée et se réunit à Örebro le 23 juillet 1810, à l'effet d'élire un nouveau prince royal. Le choix était délicat, car il y allait de l'avenir de la Suède.

État des esprits. — Le gouvernement issu de la révolution de 1809 était honnête et régulier ; mais bien que la constitution nouvelle laissât au roi une importance encore

grande, il ne s'en servait en rien. Le prince royal défunt n'avait pas eu le temps d'acquérir d'influence; quant aux conseillers du roi, ils n'avaient pas l'habitude du pouvoir et ne savaient rien oser; de plus, la division s'était mise entre eux. En somme le gouvernement nouveau, tout en donnant dans une certaine mesure satisfaction au besoin d'ordre intérieur qui l'avait fait établir, ne répondait pas à toute l'aspiration du peuple suédois. On voulait donc choisir un prince héritier qui parût capable de prendre immédiatement en main le pouvoir réel et de réaliser ce qu'on attendait de lui. Or tous les Suédois avaient dans le cœur des espérances et des désirs de revanche. La Suède avait été battue, envahie, humiliée et démembrée; ils voulaient lui rendre sa place en Europe. Ces désirs étaient surexcités encore par un mouvement qui se produisait alors dans les esprits: d'une part, les idées de la Révolution française, qui, plus ou moins modifiées, fermentaient dans toute l'Europe, finirent par atteindre la Scandinavie, et si elles ne s'y manifestèrent pas d'une façon très bruyante, elles y exercèrent cependant une certaine influence. D'autre part, on assistait aux premières manifestations d'un important mouvement littéraire auquel il y aura lieu de revenir dans un autre chapitre pour l'exposer dans son ensemble, mais dont il convient néanmoins de marquer ici certains caractères essentiels. C'était d'abord et surtout un mouvement romantique, réaction contre l'école classique du règne de Gustave III; cette réaction était déterminée dans une certaine mesure par l'influence de la littérature allemande et, d'autre part, par des influences nettement scandinaves. On vit se produire un mouvement très marqué vers l'étude des anciennes traditions du pays; les gloires nationales furent exaltées plus que jamais et, s'enthousiasmant de plus en plus pour les temps où la Suède était grande et forte, on en venait nécessairement à désirer toujours davantage la venue d'un héros qui la tirât de son abaissement présent.

A ces sentiments profondément patriotiques venaient s'ajouter une grande admiration, et, partant, une certaine sympathie, pour le grand capitaine qui, depuis douze ans, parcourait l'Europe en vainqueur, pour l'empereur Napoléon. Sans doute

il avait été l'ennemi des Suédois, mais toute hostilité contre lui tombait devant ce fait que le seul responsable aux yeux du peuple suédois du fâcheux état de choses actuel était le roi de Suède. Enfin, on n'était pas sans réfléchir qu'il était fort dangereux d'être dans le parti hostile à Napoléon, et on espérait qu'une entente avec lui pourrait au contraire amener bien des avantages; on comptait en particulier sur un adoucissement aux exigences de l'Empereur, qui, pour appliquer son système du Blocus continental, prétendait interdire à la Suède tout commerce avec l'Angleterre.

Élection de Bernadotte. — Dès le début de la diète d'élection, deux candidats étaient en présence : le roi de Danemark, Frédéric VI, et le prince Frédéric-Christian d'Augustenborg, frère cadet du prince royal défunt. Ce dernier était le candidat du roi, qui, désirant suivre la politique qu'il avait inaugurée en 1809, pensait que la Suède, après avoir choisi l'aîné, choisirait sans difficulté le cadet; on aurait ainsi un prince royal danois, c'est-à-dire ami de Napoléon, ce qui paraissait indispensable. D'ailleurs, pour s'assurer des dispositions de l'empereur des Français, Charles XIII lui écrivit à ce sujet.

Mais, si le prince d'Augustenborg était le candidat officiel, il était cependant peu populaire en Suède, surtout dans l'armée, qui voulait qu'on nommât un maréchal de France. Or, la lettre de Charles XIII à Napoléon fut portée à Paris par un jeune officier, Charles Otto Mörner, qui, agissant pour le compte d'une sorte de comité de propagande établi à Upsal, chercha parmi les maréchaux celui qui pourrait convenir aux Suédois : il s'adressa à Bernadotte. Celui-ci, sans se compromettre, laissa entendre qu'il pourrait peut-être accepter, si l'Empereur ne s'y opposait pas. Puis, tandis que Mörner, convaincu d'ailleurs que Napoléon prêterait les mains à cette élection, retournait dans son pays en annonçant la bonne nouvelle, il envoya en Suède un émissaire, du nom de Fournier, qui noua une série d'intrigues, profita de ce qu'il possédait un passeport diplomatique écrit de la main du ministre des relations extérieures, interpréta certaines lettres d'une manière favorable à sa cause et fit si bien que le gouvernement suédois, d'abord hostile,

fut bientôt persuadé que cet émissaire était le porte-parole de l'Empereur, et finit par agréer le prince de Ponte-Corvo, qui fut élu prince royal de Suède le 21 août 1810. En réalité, Bernadotte fut donc élu surtout parce qu'on le croyait le candidat de l'Empereur. Or, Napoléon, d'ordinaire si promptement résolu, n'avait pas su prendre de décision. D'un côté, en appuyant Bernadotte, il craignait d'exaspérer les Russes, qui considéreraient cette nomination comme un acte d'hostilité; d'un autre côté, sans avoir grande confiance dans la fidélité de son maréchal, il comptait le dominer au moins quelque temps, assez pour fermer complètement la Suède au commerce anglais et réaliser dans le Nord comme dans le Sud sa conception du Blocus continental. Dans ces conjonctures, il ne sut pas prendre un parti, et, une fois l'élection acquise, ne put que déclarer à l'Europe qu'il n'y était pour rien. Pendant ce temps Bernadotte se dirigeait vers la Suède. En Danemark il se convertit au luthéranisme. Adopté par Charles XIII, il prit le nom de Charles-Jean, et, au début de novembre 1810, il entrait à Stockholm. Il y fit sur tout le monde l'impression la plus heureuse et sa popularité fut immédiatement considérable. Admis dès son arrivée à prendre part aux affaires, son influence sur le roi et sur les membres du conseil devint aussitôt prépondérante. C'est lui qui, désormais, gouvernera la Suède.

Début du gouvernement de Charles-Jean; la « politique de 1812 ». — Tout l'intérêt des premières années du gouvernement du nouveau prince royal se concentre sur sa politique extérieure. La situation de la Suède est telle à ce moment que tout dépend, pour elle, de la nature de ses relations avec les diverses puissances de l'Europe. La politique intérieure de Charles-Jean, à cette époque, peut être qualifiée d'insignifiante et on ne peut guère citer que les mesures prises pour réorganiser l'armée, mesures qui se rattachent du reste aux questions étrangères. La politique extérieure, par contre, est importante et remarquable : Charles-Jean a rêvé l'exécution d'un plan très vaste et très net et travaille à le réaliser avec une persévérance et une continuité d'efforts qui font de lui un véritable homme d'État.

Dans la situation générale de l'Europe, l'attitude que prendrait la Suède devait entraîner de graves conséquences. L'alliance entre la Russie et la France était déjà précaire; la rivalité entre Napoléon et Alexandre, un moment apaisée, était sur le point de reprendre; placée entre les deux puissances, la Suède pouvait être d'un utile secours à l'une ou à l'autre, et il lui était facile dès lors de se faire payer chèrement son appui.

Charles-Jean et les Suédois étaient parfaitement d'accord pour se servir de cette situation privilégiée et essayer de reprendre ainsi un rang honorable en Europe, mais le prince et le pays ne désiraient pas la même chose : Charles-Jean voulait mettre la main sur la Norvège: la Suède, ou tout au moins la très grande majorité des Suédois, voulaient rentrer en possession de la Finlande qu'ils ne se résignaient pas à laisser aux mains du tsar. Charles-Jean voyait à l'acquisition de la Norvège des avantages de diverses natures. Très ambitieux, désireux de faire de grandes choses, il lui semblait qu'une pareille adjonction donnerait au monde une haute idée de ses talents. Puis, la possession de l'autre partie de la péninsule valait mieux à ses yeux que celle de n'importe quel autre territoire. La Suède acquerrait par là une véritable unité géographique; en cas de conflits futurs avec le Danemark, elle n'aurait plus à entretenir d'armée sur sa frontière occidentale si souvent menacée jusque-là; plus isolée enfin du reste du monde, elle serait par là même moins vulnérable.

Mais la Norvège appartient au Danemark, et celui-ci est l'allié fidèle de Napoléon. Il sera donc difficile d'obtenir le résultat désiré en se servant de l'appui de la France. Il faudra dès lors se ménager l'appui des puissances hostiles à Napoléon, chose à laquelle Charles-Jean sera peut-être d'autant plus porté qu'il conserve à l'Empereur une assez vive antipathie. Quoi qu'il en soit de l'influence que ce dernier fait peut avoir sur la conduite du prince royal, une chose demeure certaine : le dessein arrêté chez Bernadotte de prendre la Norvège et son intention d'y parvenir en s'appuyant principalement sur la Russie. C'est ce plan qui a reçu en Suède le nom de « politique de 1812 », car ce fut en cette année-là qu'on commença à en constater les effets.

La politique de 1812 n'alla pas sans protestations de la part des Suédois. Toutefois elles restèrent assez timides. Puis un parti hostile à la Russie ne pouvait guère s'appuyer que sur la France; or la sympathie pour Napoléon diminuait, et pour cause : l'Empereur devenait fort exigeant sur la question du Blocus continental, qui menaçait de ruiner la Suède. Les dissentiments s'accentuèrent, et, au début de 1812, Napoléon fit occuper par ses troupes la Poméranie suédoise. C'était le dernier coup porté aux espérances des Suédois : Charles-Jean restait absolument maître d'accomplir le plan qu'il s'était tracé. Tout en poursuivant avec Napoléon des négociations qui ne pouvaient aboutir étant donné leur objet même, il réservait son entente avec la Russie et continuait les pourparlers officieux engagés depuis longtemps avec l'Angleterre. Enfin, vers le milieu de l'année 1812, une convention secrète fut signée entre la Suède et la Russie, et au mois d'août de la même année Charles-Jean et Alexandre eurent une entrevue à Åbo.

Les conséquences de ces négociations furent importantes : dans un traité formel la Suède, qui, dans la convention secrète, avait promis son appui contre Napoléon, obtenait de la Russie la garantie de la Norvège. Quelques semaines après commençait la campagne de Russie : Charles-Jean restait neutre, mais sa neutralité demeurait bienveillante pour la Russie, car il n'exigeait pas l'exécution immédiate de la clause du traité d'Åbo, qui stipulait en sa faveur un concours de troupes russes pour la conquête de la Norvège.

En même temps Charles-Jean ne cessait de travailler à s'assurer les bonnes volontés des autres puissances : ainsi furent signés, à Stockholm, deux traités, l'un, avec l'Angleterre, le 3 mars 1813, l'autre avec la Prusse, le 22 avril, par lesquelles il obtenait la garantie de la Norvège. Par le traité du 3 mars, l'Angleterre faisait en outre présent de la Guadeloupe, non à la Suède, mais à la famille royale, afin d'indemniser Charles-Jean de la perte de ses dotations françaises. La Guadeloupe ayant été, par la suite, rétrocédée à la France, l'Angleterre indemnisa la famille royale de Suède par une donation de 24 millions.

Charles-Jean, qui s'était borné à la neutralité bienveillante pendant la campagne de 1812, intervint militairement pendant celle de 1813 : il débarqua en Allemagne avec une armée, et opéra de concert avec les alliés. Mais, après Leipzig (16 oct. 1813), il n'avait que faire de continuer à marcher en avant : se consacrant à la réalisation du plan qu'il avait conçu, il remonta vers le nord avec ses Suédois, renforcés de corps russes et prussiens, et entama sa campagne personnelle contre le Danemark en envahissant le Holstein. Les Danois furent battus.

Des pourparlers s'engagèrent dès la fin de décembre, et, le 14 janvier 1814, était signé le traité de Kiel, dont l'article 4 stipulait la cession de la Norvège, en échange de la Poméranie suédoise.

Ayant ainsi obtenu ce qu'il désirait, Charles-Jean rejoignit les alliés. Mais il laissa les troupes suédoises dans les Pays-Bas et vint seul à Paris, où la Suède signa la paix avec la France en même temps que les autres puissances. C'est à ce moment que se plaça un incident singulier et sur lequel il n'y a pas lieu de s'étendre ici : la candidature du prince royal de Suède au trône de France. L'idée vint à d'autres mêmes que Charles-Jean, qui eût sans doute accepté avec joie. Mais on sait comment les événements se précipitèrent. L'affaire ne reçut même pas un commencement d'exécution et le prince royal retourna dans sa nouvelle patrie, à laquelle il devait se consacrer jusqu'à la fin de sa vie.

L'union avec la Norvège. — De graves difficultés attendaient Charles-Jean dans le nord Les Norvégiens refusaient absolument de reconnaître le traité de Kiel, et réclamaient leur indépendance, malgré un parti favorable à la Suède et qui avait à sa tête le comte Wedel-Jarlsberg. Une assemblée constituante se réunit à Eidsvold, élabora une constitution (17 mai 1814), et proclama roi le gouverneur général, le prince Christian-Frédéric, cousin du roi de Danemark et qui, plus tard, fut roi lui-même sous le nom de Christian VIII. Charles-Jean envahit alors la Norvège, qui, sans armée très sérieuse, ne put se défendre. Dès le 14 août 1814 la convention de Moss mettait

fin aux hostilités : Christian-Frédéric renonçait définitivement à la couronne, et la Suède promettait d'envoyer des commissaires pour arrêter les conditions d'union personnelle entre les deux royaumes sur les bases de la constitution du 17 mai. Cette convention fut ratifiée par le Storting norvégien et, le 4 novembre 1814, l'union était un fait accompli : Charles XIII, roi de Suède, devenait roi de Norvège, et, comme tel, promulguait à nouveau la constitution du 17 mai très légèrement modifiée.

L'acte d'union stipulait que les deux royaumes, placés sur le pied de l'égalité la plus parfaite, seraient simplement réunis par le lien d'une union personnelle, n'ayant absolument en commun que le souverain et le ministère des affaires étrangères. Le roi pouvait déléguer son autorité en Norvège à un gouverneur général. Chacun des deux pays conservait intacte sa constitution intérieure ; la Suède la constitution de 1809 ; la Norvège la constitution de 1814, dont les principaux organes étaient un parlement, le *Storting*, nommé par le peuple à l'aide d'un système de suffrage à deux degrés et se divisant ensuite lui-même en deux chambres, puis un conseil destiné à assister le roi et dont un des membres devait toujours se trouver auprès du souverain même lorsque celui-ci était en Suède.

Le résultat ainsi obtenu par Charles-Jean à la fin de l'année 1814 diffère assez sensiblement, on le voit, du but que le prince royal avait paru poursuivre tout d'abord. Les premiers traités parlaient tous de la cession de la Norvège à la Suède, et voici qu'il avait réalisé une union personnelle entre deux royaumes indépendants et distincts. Cette évolution s'accomplit lors de la signature du traité de Kiel, dont l'article 4 porte que les territoires norvégiens « appartiendront désormais en toute propriété et souveraineté à Sa Majesté le roi de Suède et formeront un royaume réuni à celui de Suède ». Chose très remarquable, les avant-projets suédois et danois stipulaient la cession pure et simple, et c'est le prince royal lui-même qui fit modifier la rédaction et introduire le principe d'une union. On s'est perdu en conjectures sur les motifs qui purent pousser Charles-Jean à en agir ainsi et qui, plus tard, lors des négociations avec la Norvège, le rendirent si conciliant. On a prétendu, par

exemple, que le prince royal avait été contraint de se contenter d'une demi-mesure à la suite d'engagements internationaux pris notamment vis-à-vis de l'Angleterre. Cette opinion paraît démentie par certains des textes connus et ne s'appuie sur aucun des autres. On a dit également que Charles-Jean avait été poussé à en agir ainsi par crainte d'une révolution. Au cas où il se serait vu chassé de Suède, il aurait pu se réfugier auprès des Norvégiens, dont il aurait, par avance, gagné les sympathies. Certains traits de son caractère rendraient cette supposition admissible à la rigueur, mais il faudrait néanmoins la démontrer, ce qui semble bien difficile. Une chose, en tout cas, demeure certaine et doit être remarquée, car elle explique beaucoup des événements postérieurs : c'est la contradiction qui se peut relever dans toute cette affaire. En même temps qu'ils négociaient l'union avec les Norvégiens, les Suédois et Charles-Jean tout le premier paraissaient convaincus que la Norvège se trouvait faire désormais partie intégrante de la Suède. Il est plus que probable, du reste, que Charles-Jean, intelligence supérieure, mais esprit légèrement nébuleux, ne prévit pas lui-même toutes les conséquences possibles de sa conduite et se dit en tout cas que s'il survenait des difficultés il saurait bien s'en tirer.

La Suède ne prit qu'une part tout à fait accessoire aux délibérations du congrès de Vienne où elle fut cependant représentée. Charles-Jean, qui la gouvernait, était personnellement assez mal vu par bon nombre de souverains « légitimes ». Cependant l'œuvre accomplie en 1814 fut à peu près intégralement maintenue. C'est ainsi que la Suède sortit de la période troublée de la Révolution et de l'Empire singulièrement plus grande et plus prospère.

II. — Le Danemark.

Christian VII et Frédéric VI. — En 1789, tandis qu'éclatait la Révolution française, le Danemark avait pour roi Christian VII, monté sur le trône en 1766. Mais, en 1784, à la

suite d'événements que nous avons rapportés [1], le prince héritier, Frédéric, plus tard Frédéric VI, s'était emparé du pouvoir. Christian VII n'ayant, à aucun moment de son règne, gouverné personnellement, c'est donc en réalité le prince Frédéric qui est roi en 1789, avant de l'être définitivement en 1808. Il en résulte que nous n'aurons à étudier, de 1789 à 1815, que l'administration d'un seul homme.

Dans ces vingt-six années, l'histoire du Danemark présente deux phases bien différentes : une première période de prospérité, correspondant à une politique de neutralité absolue, et une seconde période où, des complications ayant été amenées par cette politique même, le Danemark est jeté dans la lutte, et, ballotté entre les partis, se trouve, en 1815, appauvri et ruiné.

La période de paix : Bernstorff. — Régent depuis 1784, Frédéric VI s'entoura de ministres éminents ; le plus fameux d'entre eux, celui qui eut le plus d'influence sur les destinées du Danemark, fut le comte André-Pierre Bernstorff. L'influence de Bernstorf se fit sentir dans toutes les branches du gouvernement et son activité aborda tous les sujets. L'impulsion qu'il imprima à la conduite des affaires fut si forte qu'à sa mort, survenue en 1797, le Danemark ne s'arrêta point dans la voie où il l'avait engagé. Il y eut bien quelques légères tentatives de réaction, néanmoins la marche en avant ne s'arrêta pas, et la prospérité du pays resta la même ; les années qui suivirent virent même mettre à exécution les plans que Bernstorff n'avait pu que concevoir, notamment en faveur de l'enseignement.

Deux traits caractérisent la politique que préconisait Bernstorff : une grande prudence dans les relations extérieures qui permît au Danemark de maintenir sa neutralité et de développer librement son commerce, et, d'autre part, au point de vue purement intérieur, des tendances nettement libérales. Nous avons déjà mentionné, à propos de la Suède, le traité signé par le Danemark en 1794 pour la protection de son commerce. Celui-ci prit à cette époque, grâce à la politique de Bernstorff, une importance très grande, non seulement dans

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 1032.

le nord de l'Europe, mais dans le monde tout entier. C'est ainsi que le fret pour la Méditerranée rapportait aux marchands de Copenhague des sommes considérables et que les importations d'Extrême-Orient s'élevaient en moyenne à cinq millions de rigsdaler par an.

A l'intérieur Bernstorff et le régent s'occupèrent d'abord des paysans, qui, malgré les tentatives faites pour leur rendre la pleine liberté pendant le XVIII[e] siècle, sous Frédéric IV, Christian VI, Frédéric V et sous le gouvernement de Struensee, avaient toujours vu, après chaque essai, diminuer cette liberté par des restrictions presque immédiates[1]. En somme on peut dire que le servage existait encore dans toute sa rigueur. Dès 1787, une ordonnance détermina avec précision les droits du fermier et du propriétaire; en 1788, une autre ordonnance abolit le domicile forcé. On ne s'arrêta pas là et Bernstorff transforma la corvée et la prestation de la dîme en nature, en supprimant la corvée indéterminée et en autorisant la perception d'une redevance pécuniaire au lieu et place de la dîme en nature. Dans le Slesvig et le Holstein, le droit de servage, qui faisait de la femme, comme de l'homme, la propriété du seigneur, fut aboli par l'ordonnance du 19 décembre 1804, qui donna à 20 000 familles serves la liberté et la prospérité. D'autre part, Bernstorff abolit un certain nombre de privilèges appartenant aux nobles, ce qui équivalait à augmenter indirectement la liberté des paysans.

Les paysans ne furent pas les seuls à bénéficier de ces tendances libérales : Bernstorff s'efforça aussi de régulariser la situation des Juifs, auxquels étaient fermées la plupart des professions : mais ce ne fut qu'après sa mort qu'une loi du 29 mars 1814 leur reconnut « la même faculté qu'aux autres sujets d'exercer toute profession autorisée par la loi »

La même période fut encore marquée par des améliorations apportées dans l'administration de la justice. L'armée fut réorganisée et devint réellement nationale par l'expulsion définitive des éléments étrangers et mercenaires. On fonda des écoles et

1. Voir ci-dessus, t VII, p. 1026 et suiv.

des Universités Parmi les mesures les plus importantes furent celles en faveur de la liberté de la presse. Pendant le XVIII[e] siècle on peut parfois découvrir quelques velléités en ce sens, restées le plus souvent à l'état de projet; cependant Struensee, esprit libéral lui-même, avait accordé à la presse une liberté presque absolue : à sa mort, une réaction s'était produite, et le ministère Guldberg l'avait fort restreinte. Bernstorff reprit ces idées et accorda de nouveau à la presse une liberté complète.

Les mesures prises en faveur du commerce, qu'on encouragea par tous les moyens, contribuaient aussi puissamment à la prospérité générale. On supprima, comme nous l'avons dit plus haut, certains privilèges vexatoires de la noblesse, et surtout on abolit un certain nombre de mesures restrictives encore en vigueur; par exemple, l'ordonnance de 1747, qui interdisait l'exportation des bœufs de pâturage, et celle de 1735 qui entravait le commerce des céréales; on autorisa la division de la propriété; enfin on créa une « caisse de crédit » qui fonctionna le mieux du monde jusqu'en 1804, date à laquelle la guerre et le mauvais état des finances ne lui permirent plus de rendre autant de services.

En somme, à la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e], le Danemark, qui faisait peu parler de lui dans l'Europe, possédait des finances en bon état, et un état économique que rendait d'autant meilleur la situation politique de ses voisins, qui auraient pu être ses concurrents. En paix avec tous les peuples, il avait su rester à l'écart de toutes les compétitions et de toutes les querelles, et fut, pendant quelques années, l'un des peuples le plus commerçants de l'Europe.

La guerre : ruine du pays. — Malheureusement cette situation prospère ne dura pas, et, les affaires européennes se compliquant chaque jour davantage, ce qui avait fait la force du Danemark fit sa perte.

L'Europe tout entière se divisait alors en deux camps, chaque pays tenant toujours pour ou contre la France ou l'Angleterre. Fidèle à sa politique, le Danemark ne voulut s'enrôler sans aucune bannière; mais il dut faire respecter même sa neutralité; dans ce but il s'entendit avec la Russie et la Suède pour former

avec ces puissances la Ligue des neutres (1800) : il s'ensuivit le bombardement de Copenhague par les Anglais [1]. Au traité de Tilsit, il fut entendu entre Napoléon et Alexandre qu'on forcerait le Danemark d'adhérer au Blocus continental; c'était lui demander un véritable suicide. L'Angleterre d'ailleurs n'attendit pas que les Russes vinssent attaquer ce malheureux pays en faveur des Français, et, pour frapper un grand coup, bombarda Copenhague une seconde fois (1807) [2]. Ainsi attaqué par l'Angleterre, le Danemark ne pouvait plus que s'allier à la France; l'espoir qu'il avait conçu de toujours rester neutre était désormais déçu et il se voyait violemment jeté dans la lutte.

En guerre avec l'Angleterre, le Danemark vit ses communications maritimes à peu près interceptées. Bien que la Norvège fût toute voisine, les relations avec elle devinrent difficiles et il fallut organiser à Christiania un gouvernement local : et ce fait explique comment, lors des événements de 1814 que nous avons racontés, la Norvège put s'ériger instantanément et sans secousse en État indépendant : elle se trouvait avoir déjà des autorités centrales constituées.

Une autre conséquence singulièrement plus grave de la rupture avec l'Angleterre fut la ruine du commerce maritime, qui eut pour suite la ruine même du pays, obéré d'autre part par les frais de la guerre. Après les événements de 1801 la dette de l'État passa de 28 millions de *rigsdaler* à 41 millions; la dette sur billets ou avances de la banque nationale de 16 à 26 millions de *rigsdaler*. En 1814, les émissions atteignaient 142 millions de courant danois (649 000 000 de fr.) et la dette 100 millions de *rigsdaler* d'argent (560 000 000 de fr.). Comme toute cette circulation de papier-monnaie n'avait aucun gage réel, la dépréciation devint bientôt considérable et on fut acculé à une banqueroute forcée des neuf dixièmes environ de la valeur nominale des billets. Une nouvelle banque nationale, fondée le 5 janvier 1813, émit les billets qui eurent pour gage les immeubles de tout le royaume, et prit les ressources qui lui étaient

1. Voir ci-dessus, p. 56.
2. Voir ci-dessus, p 127.

nécessaires aux propriétaires de biens fonciers et de dîmes. Toutes ces mesures que la ruine générale rendait obligatoires apportèrent de grandes perturbations dans le pays, perturbations qui ne devaient pas, de longtemps, lui permettre de se relever.

Ainsi, tandis que la Suède, souvent agitée, souvent vaincue, sortait de la crise qu'avait traversée l'Europe pendant la Révolution et l'Empire, augmentée et relativement prospère, le Danemark, malgré la sagesse de sa politique, se retirait de la lutte ruiné et amoindri, n'ayant obtenu, en compensation de la Norvège, qu'un dédommagement infime. Il dut, en effet, aux traités de Vienne échanger contre le duché de Lauenburg la Poméranie que la Suède lui avait cédée et que la Prusse réclamait.

Mouvement intellectuel. — En Danemark comme en Suède les premières années du XIX[e] siècle furent marquées par le début d'un mouvement intellectuel particulièrement important et qui s'étendit à toutes les manifestations de la pensée humaine. Grundtvig commençait à entreprendre la rénovation de la vie religieuse. Les arts plastiques comptaient des représentants illustres dont le plus fameux fut Thorwaldsen [1]. La littérature enfin était également florissante. Et l'on retrouve dans ce mouvement, plus accentués encore, les deux ordres d'influence que nous avons déjà signalés en Suède : d'une part, l'influence de la littérature allemande, et notamment de l'école romantique que l'on peut constater principalement chez les poètes Schack von Staffeldt, Ingemann et Heiberg, et d'autre part celle des traditions purement scandinaves. Les chants populaires furent remis en honneur, la littérature islandaise fut étudiée et popularisée par les travaux de Rask, par exemple, et par ceux de Finn Magnusson qui traduisit l'Edda. De la combinaison de ces éléments résulta une école littéraire vraiment danoise dont le représentant le plus illustre fut Oehlenschlager, qui commença à écrire dès cette époque. Mais cette école littéraire n'ayant atteint son complet épanouissement que postérieurement à 1815, c'est dans un autre chapitre qu'il y aura lieu de l'étudier dans son ensemble.

1. Voir ci-dessus, p. 350.

BIBLIOGRAPHIE

Aux ouvrages généraux déjà mentionnés dans les bibliographies des chapitres précédents (voir ci-dessus, t. VII, p. 1033), il convient d'ajouter les suivants :

POUR LA SUÈDE. — **Léouzon-le-Duc**, *Gustave III*, Paris, 1861. — **A. Geffroy**, *Gustave III et la cour de France*, Paris, 1867, 2 vol. — Le baron **de Nervo**, *Gustave III et Anckarstrom*, Paris, 1876. — **Schinkel**, *Minnen ur Sveriges nyare historia* (*Souvenirs se rapportant à l'histoire contemporaine de la Suède*), mis en ordre et édités par Bergman, Stockholm, 1855 et suiv., in-8. (Cet ouvrage est particulièrement important pour l'histoire de Charles-Jean.) — **C.-A. Adlersparre**, *1809 års revolution och dess män* (*La révolution de 1809 et les hommes qui l'ont faite*). — *Troufföljarevolet 1810. Protokoll och handlingar utgifna af kongl. samfundet for utgifande of handskrifters rorande Skandinaviens historia*, *genom* **Oscar Alin** (Documents sur l'élection du prince royal en 1810, dont un bon nombre en français), Stockholm, 1899, in 8. — **Touchard-Lafosse**, *Histoire de Charles XIV Jean*, Paris, 1838, 3 vol. in-8. — **L. von Engestrom**, *Minnen och Anteckningar* (*Notes et souvenirs*), édités par E. Tegnér, Stockholm, 1876, 2 vol. in-8. — M. E. Tegnér a également édité : **H.-G. Trolle Wachtmeister**, *Anteckningar och Minnen* (*Notes et souvenirs*), Stockholm, 1889, 2 vol. in-8, et **Gustaf Mauritz Armfelt**, *Studier ur Armfelts efterlemnade papper* (*Études tirées des papiers d'Armfelt*), Stockholm, 1887, 3 vol. in-8. — Le baron de **Hochschild**, *Desirée Clary, reine de Suède*, Paris, 1888. — **Forsell**, *Wetterstedt* (dans les *Mémoires* de l'Académie suédoise, 1886). — **Alin**, *Den Svensk Norska Unionen* (*L'union entre la Suède et la Norvège*), Stockholm, 1892, 2 vol. in-8. (Recueil de documents publiés dans la langue originale, c'est-à-dire pour un très grand nombre, en français.) — **Rydin**, *Foreningen emellan Sverige och Norge* (*L'union entre la Suède et la Norvège*), Upsala, 1863. — **Y. Nielsen**, *Bidragtill Norges och Sveriges historie, 1814-1816* (*Contribution à l'histoire de la Norvège et de la Suède, 1814-1816*).

On trouvera également des renseignements très précis sur les débuts de Charles-Jean dans : **Albert Vandal**, *Napoléon et Alexandre I*. — **L. Pingaud**, *Bernadotte, Napoléon et les Bourbons*, Paris, 1901, in-8.

POUR LE DANEMARK. — **E. Holm**, *Danmark-Norges udenrigske Historie under den franske Revolution og Napoleons Krige* (*Histoire des relations extérieures du royaume de Danemark-Norvège pendant la révolution française et les guerres de Napoléon*, de 1800 à 1807), Copenhague, 1875, 2 vol. — **C.-U.-D. Eggers**, *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des Staatsministers A.-P. Bernstorff*, Copenhague, 1800. — **P. Vedel**, *Corresp. ministérielle du comte* avec sa Biographie (en dan.), Copenhague, 1882. — **A. Thorsœe**, *Den danske Stats politiske Historie* (*Histoire politique de l'État danois*, de 1800 à 1864), t. I, 1800-1814, Copenhague, 1874.

CHAPITRE XXIV

LA CAMPAGNE DE RUSSIE
DESTRUCTION DE LA GRANDE ARMÉE
1812.

I. — Rupture entre Napoléon et Alexandre.

L'alliance entre Napoléon et le tsar Alexandre, conclue à Tilsit, resserrée en apparence à Erfurt [1], allait aboutir à une rupture éclatante. Les principales causes de cette rupture sont 1° la conduite de la Russie pendant la guerre de 1809, 2° le mariage russe manqué et la conclusion du mariage autrichien, 3° les conséquences pour la Russie du Blocus continental; 4° les inquiétudes inspirées à Alexandre par l'extension indéfinie de l'empire napoléonien; 5° les réunions de 1810 et l'affaire de l'Oldenbourg; 6° la question polonaise.

Conduite de la Russie pendant la guerre de 1809 — On a vu plus haut les espérances que Napoléon avait fondées sur une action énergique de la Russie, d'abord pour empêcher l'Autriche de s'engager dans une nouvelle guerre contre la France, puis pour faire diversion à l'attaque autrichienne par une vigoureuse et loyale diversion. Or la Russie ne lui rendit aucun de ces deux services. Le langage de sa diplomatie eut

1. Voir sur tout ceci, ci-dessus, le chapitre *l'Alliance franco-russe*, p. 144-155.

des réticences, dont l'Autriche se sentit encouragée; l'intervention de l'armée russe fut encore plus molle [1].

La guerre finie, Napoléon se plaignit amèrement du peu de concours qu'il avait alors trouvé dans son allié de Titsit : « Vous avez été sans couleur », disait-il à Kourakine. La Russie se trouva désarmée devant Napoléon quand il s'agit, au traité de Schœnbrunn, de décider sur le sort de la Galicie autrichienne. Napoléon réunit à son grand-duché de Varsovie un territoire peuplé de 1 500 000 âmes; la Russie dut se contenter de la Galicie orientale avec 400 000 habitants : faible dédommagement pour l'impulsion nouvelle que donna le traité de 1809 aux revendications nationales des Polonais.

Le mariage russe manqué; mariage autrichien. — On a vu plus haut comment Talleyrand avait trouvé le plus sûr moyen de préparer l'échec de l'alliance matrimoniale que Napoléon avait tant à cœur. Dès lors que, par les conseils de ce diplomate, le tsar Alexandre eut adopté l'expédient de s'en remettre à la décision de sa mère, l'impératrice douairière Maria Feodorovna, celle-ci ne cessa d'élever des objections : elle se retranchait derrière la doctrine de l'Église orthodoxe, qui interdit le mariage avec un divorcé. Napoléon ayant repudié sa première femme, quelle garantie avait-on qu'il ne répudierait pas la seconde [2]? La grande-duchesse Anna était déjà fiancée au prince de Saxe-Cobourg; enfin l'impératrice douairière élevait la prétention que, les grandes-duchesses de Russie n'acceptant jamais un changement de religion, il y eût aux Tuileries un clergé et une chapelle orthodoxes. Au fond, elle était flattée de la démarche faite par Napoléon; elle faisait très bien la différence entre l'empereur des Français et un prince de Saxe-Cobourg; quand la négociation échoua, elle en eut un amer dépit, qu'elle fit partager à son fils; mais, n'aimant pas Napoléon, elle voulait se donner la satisfaction de le faire attendre. De son côté, le tsar prétendait mêler à cette négociation matrimoniale d'autres négociations, faire dépendre des complaisances de Napoléon dans les affaires allemandes ou

1. Voir ci-dessus, p. 153.
2. Voir ci-dessus, p. 147-148, 280.

polonaises le consentement définitif au mariage. Il jouait avec la dignité de son allié de Tilsit, avec son amour-propre de souverain et d'homme. Il ne se rendait pas assez compte de ce qu'avait d'ardent, d'impatient, chez Napoléon, le désir d'assurer promptement la perpétuité de sa dynastie.

Dans le temps même où la Russie affectait de se laisser prier et mettait un si haut prix à son consentement, l'Autriche, par un retour inattendu, mais qui s'explique par la crainte qu'elle avait de voir l'alliance franco-russe se consolider et durer, se déclarait prête à donner à Napoléon la main d'une archiduchesse. En décembre 1809, Schwartzenberg, ambassadeur de François à Paris, s'en ouvrait avec le duc de Bassano, ministre des affaires étrangères. Il avait, d'avance, obtenu le consentement de sa cour afin de pouvoir, à l'instant même où il recevrait une proposition, faire une réponse affirmative. Par deux fois, Napoléon, sur cette double négociation matrimoniale, eut une consultation solennelle des grands de l'Empire. Le jour même où furent signées les conventions avec Schwartzenberg, Napoléon fit expédier un courrier en Russie « pour dire que je me suis décidé pour l'Autrichienne ».

Vainement Napoléon prodigua ensuite au tsar l'assurance que rien n'était changé à son amitié pour lui : c'était un fait considérable que la nouvelle impératrice des Français fût une archiduchesse d'Autriche et non une grande-duchesse de Russie. A supposer que l'alliance franco-russe subsistât, un élément essentiel s'en était retiré : la confiance et la cordialité. Bientôt une orientation nouvelle fut imprimée à la politique française. Tandis qu'auparavant l'ambassadeur le plus fêté à la cour des Tuileries avait été celui de Russie, maintenant c'était celui d'Autriche, promu à la situation d'ambassadeur de famille. Dans les affaires d'Orient, le point de vue auquel se plaçait naguère Napoléon changea tout à coup. Il accueillit les doléances de l'ambassadeur autrichien contre l'insatiable ambition de la Russie, en revint aux anciens projets de Talleyrand sur une Autriche solidement établie dans les régions du Danube. Notre ambassadeur à Vienne, Otto, recevait bientôt l'avis (26 mars 1811) que la France soutiendrait l'Autriche si celle-ci

réclamait à Constantinople contre l'occupation de Belgrade par les Serbes alliés aux Russes. Elle se déclarait prête à prendre « tel engagement que la cour de Vienne voudra lui faire contracter ». Napoléon écrivait à Caulaincourt, son ambassadeur à Pétersbourg, que la guerre pourrait éclater entre la France et la Russie dans l'un ou l'autre de ces deux cas : 1° si le traité de Tilsit était violé ; 2° si les Russes franchissaient le Danube.

Conséquences pour la Russie du Blocus continental. — Le Blocus continental imposait à toute l'Europe, comme à la France elle-même, de dures privations[1]. Or, auprès de ses alliés comme auprès de ses vassaux, Napoléon ne cessait d'insister pour que le système fût suivi avec une impitoyable rigueur. Il s'en prenait surtout aux neutres, aux Américains par exemple, dont le pavillon abritait des navires anglais chargés de marchandises anglaises. Or, il y avait, en 1810, six cents navires, neutres ou prétendus tels, qui erraient dans la Baltique et la mer du Nord, cherchant un lieu de débarquement, et, repoussés par la Russie, trouvaient moyen de verser leurs cargaisons dans quelques ports d'Allemagne, tout en gardant l'île d'Héligoland comme centre d'un ravitaillement indéfini. Napoléon, dans une lettre du 23 octobre 1810, insistait auprès d'Alexandre pour que ces prétendus neutres fussent traités avec la dernière rigueur. La Russie, où les propriétaires nobles avaient besoin de l'Angleterre pour écouler les blés, les chanvres, les suifs, les bois de leurs domaines, souffrait de l'interruption du commerce avec la Grande-Bretagne. Au contraire, le commerce avec la France, tout en importation d'objets de luxe et de vins, n'était pour eux qu'une occasion de dépense. Tandis que la guerre turque fermait à leurs exportations la mer Noire et l'Orient, le système continental leur fermait les mers du Nord. Le rouble, qui valait encore 67 kopeks en 1807, n'en valait plus que 25 en 1810. Comment les propriétaires, à demi ruinés, auraient-ils pu acquitter l'impôt? De là une pénurie du Trésor, et la puissance militaire de la Russie entièrement paralysée. Sur les conseils de Spéranski, le tsar

1. Voir ci-dessus, p. 409.

promulgua le tarif de décembre 1810 [1]. Ce tarif, qui atteignait surtout le commerce avec la France, frappait une taxe de 80 roubles par tonneau de vin, prohibait entièrement l'entrée des eaux-de-vie et celle des objets de luxe. Ordre était donner de brûler toute marchandise qui serait introduite en fraude. Napoléon qui vit dans ces mesures une violation de l'article 7 du traité de Tilsit, et s'en montra fort irrité. Il chargea son ministre d'écrire à Caulaincourt : « L'Empereur me disait qu'il aimerait mieux qu'on lui donnât un soufflet sur la joue que de voir brûler les produits de l'industrie et du travail de ses sujets. » Pouvait-il supporter « en ce haut de gloire où il s'était élevé, ce que Louis XV endormi dans les bras de Mme Du Barry n'aurait pas supporté »? A ses représentations les Russes répondirent que ces mesures étaient des faits d'administration intérieure; que depuis Catherine II on avait toujours brûlé; que Napoléon lui-même faisait brûler partout les marchandises de contrebande; il fallait bien que la Russie, privée de tout débouché pour ses exportations, eût le droit de restreindre des importations qui achevaient de la ruiner. Napoléon insista sur ce que la Russie ne l'avait pas prévenu; brûler était un procédé outrageant, etc. Ces récriminations se mêlèrent à tout un écheveau d'autres négociations également épineuses.

Désillusion produite en Russie par les affaires de Suède et d'Orient. — La Russie, soit pour donner satisfaction à ses propres ambitions, soit pour obéir aux stipulations de Tilsit, s'était mis cinq guerres sur les bras : 1° la guerre contre les Anglais; et le seul résultat jusqu'à présent avait été la capture de la flotte de Séniavine, réfugiée dans l'estuaire du Tage, et qui avait dû capituler en même temps que l'armée de Junot (à Cintra, 1808); 2° la guerre de 1809 contre l'Autriche, qui n'offrit comme compensation à l'agrandissement de la Pologne que l'acquisition de la Galicie orientale; 3° la guerre de Perse, commencée en 1806 et qui traîna jusqu'en 1813; 4° la guerre de Turquie, également commencée en 1806 et qui dura jusqu'à 1812; 5° la guerre de Suède, qui, après avoir débuté

1. Voir ci-dessus, p. 652.

brillamment, en 1808, par la conquête de la Finlande, se prolongea pendant l'hiver de 1809, quand les Russes, maîtres des îles d'Aland, franchirent, avec Koulnef, Bagration et Barclay de Tolly, le golfe de Bothnie sur la glace et portèrent les hostilités sur la côte suédoise. Toutes ces guerres, ou n'apportèrent à la Russie que des désillusions, ou, comme celle de Perse, ne produisirent leurs résultats que plus tard. On a vu comment, dès 1810, les Russes durent se rendre compte qu'ils ne pourraient ni entrer à Constantinople, ni conquérir la Bulgarie, ni même garder en majeure partie les provinces roumaines. La plus heureuse de ces guerres, celle de Suède, qui valait à la Russie une vaste province et ce précieux boulevard de la Finlande, ne réconcilia point l'opinion russe avec l'alliance française. A chaque victoire, l'aristocratie de Pétersbourg affectait de dire : « Pauvre Suède! Pauvres Suédois! » et cette Finlande, si longtemps convoitée, avait perdu tout son prix aux yeux des Russes depuis qu'elle semblait un don de Napoléon. Lorsque Gustave IV fut renversé (13 mars 1809), que le vieux Charles XIII, toujours favorable aux idées françaises, lui eut succédé, et qu'enfin les États de Suède, en 1810, eurent élu pour prince royal Bernadotte, un des maréchaux de Napoléon, l'opinion russe, qui ne pouvait savoir à quel point Napoléon était peu satisfait de ce choix, ressentit comme une nouvelle déception. L'Empereur essaya de faire comprendre le vrai caractère de cette élection On ne le crut pas à Pétersbourg.

Inquiétudes causées à la Russie par l'extension indéfinie de l'empire français. — Ces sentiments s'aigrissaient encore plus quand les Russes comparaient l'acquisition de la Finlande, celle de quelques districts en Moldavie, en Galicie, en Lithuanie, en Asie, avec l'immense extension qu'avait prise l'empire français. Napoléon avait singulièrement dépassé les audaces du Directoire qui décidèrent Paul Ier à entrer dans la croisade des rois. L'Allemagne, sur laquelle la Russie, depuis Pierre le Grand, avait toujours visé à exercer, par la diplomatie, par les mariages, par les armes, une influence prépondérante, était tout entière à la discrétion de Napoléon. Il y avait groupé toutes les dynasties apparentées à la maison de

Romanof pour en former la Confédération du Rhin. Il y avait créé le royaume français de Westphalie et les deux États demi-français de Berg et de Francfort. Il y avait démembré la Prusse et l'Autriche. Tout ce qui restait d'Italie non morcelé en départements français, il se l'était assujetti sous les noms de royaume d'Italie et de royaume de Naples. Il était « médiateur » de la Confédération helvétique, suzerain du grand-duché de Varsovie. L'empire français et ses États vassaux comptaient 71 millions d'âmes sur les 172 millions qui peuplaient l'Europe. Kourakine écrivait à son maître : « Des Pyrénées à l'Oder, du Sund au détroit de Messine, tout est France. » La France était au cœur des intérêts russes, dans tout l'Orient, par ses îles Ioniennes et ses Provinces illyriennes, dans la Baltique, par l'amitié du Danemark et, semblait-il, par l'élection suédoise. Elle était limitrophe de la Russie, du côté de la Vistule, par le grand-duché de Varsovie. Elle allait lui devenir une menace sur d'autres points.

Les « réunions » de 1810 : affaire de l'Oldenbourg. — Le désir de rendre effectif le Blocus continental entraîna le César français à de nouveaux empiétements. Les pays qui servaient de passage ou de dépôt à la contrebande étaient surtout la Hollande, le littoral de l'Allemagne du Nord, le Valais. En vertu d'une série de sénatus-consultes, Napoléon prononça la réunion au territoire français : en juillet 1810, du royaume de Hollande, alléguant que ce pays n'était qu'une « alluvion des fleuves de l'Empire »; le 12 décembre, du Valais; le 18 février 1811, du duché d'Oldenbourg, des principautés de Salm et Arenberg, d'une partie du grand-duché de Berg, d'une partie du Hanovre, naguère cédé à Jérôme de Westphalie, de tout un département westphalien, enfin des trois villes hanséatiques [1]. Les territoires non westphaliens durent former trois départements : de l'*Ems supérieur*, avec Osnabrück, des *Bouches du Weser*, avec Brème, des *Bouches de l'Elbe*, avec Hambourg pour chef-lieu et Lübeck parmi les sous-préfectures. Les trois nouveaux départements formèrent la « trente-deuxième division

1. Voir ci-dessus, p. 467, 494, 507 523.

militaire ». Napoléon ne daignait justifier ces suppressions d'États et de villes libres par aucune raison sérieuse; il les opérait par sénatus-consultes, substituant ainsi au droit des gens et aux traités le régime des décrets. Tous les princes de l'Allemagne se sentirent menacés. Les plus puissants États de l'Europe en furent inquiétés. La Russie, en particulier, se considéra comme atteinte par deux de ces réunions. D'une part, Napoléon, qui avait déjà une garnison dans Dantzig et qui tenait sous une menace perpétuelle d'occupation la Poméranie suédoise, devenait, par la réunion de Lübeck, prépondérant sur cette mer Baltique dont Pierre le Grand avait prétendu assurer l'hégémonie à la Russie. D'autre part, un des princes dépossédés, l'héritier du duché d'Oldenbourg, était, par son mariage avec Catherine Pavlovna, le beau-frère du tsar. Napoléon renvoyait à son allié Alexandre sa sœur dépouillée de sa future couronne! Le tsar essaya d'obtenir ou la restauration de ses parents ou une indemnité pour eux. Napoléon fit traîner la négociation en longueur ou n'offrit que des indemnités dérisoires ou incertaines. Alexandre adressa aux cours de l'Europe indépendante copie de sa protestation formelle. Napoléon affecta de prendre cet acte pour une nouvelle provocation.

La question polonaise. — De toutes les causes de conflit, la plus grave était assurément la question polonaise. Le grand-duché de Varsovie, encore accru par les acquisitions de 1809, n'était-ce pas la Pologne reconstituée sur la frontière actuelle de la Russie, et prête à revendiquer contre celle-ci toutes les provinces de l'ancien empire polonais, conquises par la Russie depuis Ivan le Grand jusqu'à la grande impératrice Catherine? Vainement Napoléon avait jusqu'alors cherché à endormir les craintes de son allié. Il lui avait même livré des territoires de l'empire polonais : en 1807, Bialystock, pays lithuanien; en 1809, la Galicie orientale, pays ruthène. Il n'avait pas refait un royaume de Pologne, mais simplement créé un grand-duché sous un roi saxon. Dans le vocabulaire officiel, il n'était question que de sujets *varsoviens*, d'armée *varsovienne*. Mais Alexandre savait quelles espérances les Polonais, du grand-duché comme des provinces russes, fondaient sur Napoléon,

avec quel dévouement les Polonais des armées françaises prodiguaient pour lui leur sang sur tous les champs de bataille. Alexandre n'ignorait pas que l'État varsovien pourrait encore s'agrandir : il suffisait que Napoléon obtînt de l'Autriche ce qui lui restait de Galicie en lui restituant les Provinces illyriennes. Dantzig, que Napoléon, sous le nom de ville libre, avait mise en réserve, ferait certainement retour à la Pologne En un mot, le tsar craignait la restauration de la Pologne, et, à mesure qu'apparaissait la possibilité d'une rupture avec Alexandre, Napoléon arrivait à considérer cette restauration comme un but de sa politique.

Si les notions ethnographiques sur l'ancien empire polonais eussent été moins confuses dans les esprits de ce temps, à Pétersbourg comme à Paris, on se serait rendu compte qu'en somme la Pologne (à part la Galicie restée autrichienne) était dores et déjà reconstituée. Les pays qu'Alexandre voulait défendre contre la Pologne renaissante, Lithuanie, Russies Blanche ou Noire, Petite-Russie, n'étaient point polonais [1]. Ce qui faisait illusion au tsar, à Napoléon, aux Polonais eux-mêmes, c'est que l'aristocratie des pays lithuaniens et ruthènes était polonaise. Les souvenirs de l'ancienne vie constitutionnelle de la Pologne entretenaient cette illusion : tandis que la *schliaszta* de Pologne formait comme une démocratie nobiliaire, c'était dans les provinces russes qu'étaient possessionnés les grands magnats dont les gentilshommes polonais étaient accoutumés depuis des siècles à suivre les directions et à former les clientèles. Entre les provinces russes, il y avait d'ailleurs une distinction à faire : en Lithuanie le paysan, d'origine lettonne, était resté catholique, ce qui avait favorisé la *polonisation* d'une partie du peuple ; il s'y rencontrait, au moins à la surface de la société, un patriotisme polonais, et le grand poète national de la Pologne, Mickiewicz, est un Lithuanien. Toute différente était la situation des autres provinces ruthènes, avec une aristocratie polonaise plus rare et moins énergique, avec un peuple de race russe et de religion orthodoxe, réfrac-

1. Voir ci-dessus, t. IV, le chapitre *Russie*.

taire à toute propagande polonaise ou catholique, sincèrement dévoué au tsar de sa religion. Si la Lithuanie ou du moins les classes dirigeantes de ce pays ont presque toujours fait cause commune avec la Pologne, les provinces ruthènes n'ont jamais fourni que de rares combattants aux prises d'armes polonaises. Napoléon devait éprouver de ce côté les mêmes mécomptes que plus tard l'insurrection polonaise de 1831. Cette situation ethnographique et politique, Alexandre et Napoléon la connaissaient très mal : c'est ce qui explique l'exagération des craintes chez le premier et des espérances chez le second.

Tentatives d'Alexandre auprès de Napoléon. — Alexandre essaya d'abord d'obtenir de son allié des assurances formelles contre les éventualités qu'il redoutait. De là le projet de convention présenté, le 4 janvier 1810, par Roumiantsof à Caulaincourt. Il y est dit : que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli ; que les dénominations de Pologne et Polonais ne seront jamais employés ; que les ordres de chevalerie polonais seront supprimés. Napoléon (lettre à Champagny, 6 février 1810) traita ces propositions, de ridicules, absurdes, contraires à sa dignité. Il s'engagerait seulement à ne donner « aucune assistance à aucun soulèvement tendant à rétablir le royaume de Pologne », à ne pas employer officiellement les noms de Pologne et Polonais ; il n'accorderait plus d'ordres polonais : ils seraient donc abolis, mais par extinction. La négociation, ainsi engagée, ne sera reprise qu'en juillet 1810.

Tentatives d'Alexandre auprès des Polonais. — En même temps qu'Alexandre s'efforçait d'obtenir de Napoléon l'engagement de ne jamais rétablir la Pologne, il rêvait de la rétablir à son bénéfice. Il avait précisément sous la main un de ces grands magnats de Lithuanie, naguère son ministre des affaires étrangères, le prince Adam Czartoryski. Il eut avec lui, le 5 avril 1810, un curieux entretien où il lui développa son plan : il séduirait les Polonais du grand-duché en réunissant à leur État les huit provinces dites polonaises de l'empire russe. En décembre, le tsar exprimait à Czartoryski le désir d'être exactement renseigné sur l'état des esprits dans le grand-duché, et le chargeait d'une sorte de mission pour cet objet.

Czartoryski répondit par des lettres où il expliquait les sentiments des Polonais à l'égard de Napoléon : assurément celui-ci ne leur avait pas donné pleine satisfaction; mais il avait trouvé moyen de les convaincre que ces retards à les satisfaire tenaient aux circonstances générales et non à sa volonté, et qu'à la première rupture de la France avec la Russie la Pologne ne pouvait manquer de renaître. Czartoryski rappelait les services que Napoléon leur avait déjà rendus et la longue fraternité d'armes entre Polonais et Français. Le seul moyen de contre-balancer l'influence que Napoléon exerçait sur les Polonais était de leur assurer dès maintenant des avantages palpables, tels que la réunion des huit provinces polonaises de l'empire à celles du grand-duché, avec une autonomie garantie par le rétablissement de la constitution du 3 mai 1791. Alexandre répondait, le 11 février, en offrant des garanties formelles et promettant la réunion demandée. « Les proclamations sur le rétablissement de la Pologne devaient précéder toute chose. » Le tsar se faisait fort de lui assurer la cession de la Galicie autrichienne. Et en effet, comme s'il eût deviné et voulu prévenir les desseins de Napoléon, il agissait auprès de l'Autriche par sa diplomatie secrète, c'est-à-dire à l'insu de Roumiantsof, et cherchant à se la concilier pour la lutte prochaine, il lui faisait offrir, en échange de la Galicie, une partie de la Moldavie et toute la Valachie, déjà conquises sur les Turcs par les armées russes (13 février 1811).

Il existait dans le grand-duché et les pays polonais deux partis : l'un qui attendait tout de la France; l'autre qui espérait tout de la Russie. C'est sur ce dernier que, à Varsovie, Czartoryski, à Pétersbourg, Alexandre essayèrent d'agir. Czartoryski ne laissa que peu d'illusions au tsar : les chefs militaires et tous les personnages influents du grand-duché persistaient en leur fidélité à Napoléon.

Le grand-duché de Varsovie menacé par la Russie (mars 1811). — Or à ce moment même (mars 1811), il semble qu'Alexandre ait voulu essayer de brusquer la défection des Polonais par une soudaine irruption dans le grand-duché. Tandis que les Polonais de Pétersbourg, séduits par Alexandre,

affirmaient que celui-ci était décidé à rétablir la Pologne et qu'il choisirait le 3 mai, anniversaire de la constitution de 1791, pour lancer sa proclamation, des masses de troupes russes se rapprochaient sans bruit des frontières du grand-duché. Les cinq divisions rappelées de l'armée du Danube cheminaient par la Podolie et la Volynie. Les troupes de Finlande descendaient vers le Sud. Sous prétexte de renforcer le cordon des douanes, un rideau de cavalerie kosake masquait aux regards des *Varsoviens* un afflux inusité de troupes en Lithuanie. Les Polonais du grand-duché se hâtèrent de donner l'alerte à Hambourg, où commandait Davout, à Paris, où l'Empereur, d'abord prévenu contre les alarmes trop fréquentes et l'imagination trop vive des Varsoviens, finit par s'inquiéter (mars et avril 1811). Informé par Davout de la gravité de la situation, il ne perdit pas de temps pour faire également ses préparatifs de défense. Il activa la marche des renforts pour Dantzig, avisa le roi de Saxe d'avoir à compléter l'armement des troupes varsoviennes, invita les princes de la Confédération du Rhin à mettre sur pied leurs contingents, fit appel à ses armées des royaumes d'Italie et de Naples, ordonna aux troupes polonaises qui servaient en Espagne de repasser les Pyrénées, prescrivit à Davout de se tenir prêt à se porter par la Poméranie suédoise au secours du grand-duché. Dès lors ce fut, du Rhin à l'Elbe, de l'Elbe à l'Oder, un mouvement continu de régiments, de batteries, de convois en marche. Aux préparatifs vrais ou supposés du tsar en répondaient d'immenses dans toutes nos places de guerre en France et en Allemagne.

Négociations entre les deux empereurs. — Ces préparatifs d'action entraînèrent peu à peu Alexandre et Napoléon vers la rupture finale. Caulaincourt, que Napoléon, fort injustement, estimait trop « Russe », avait demandé son rappel. Il fut remplacé par le général Lauriston. Kourakine, qu'on eût pu accuser d'être trop « Français », vit son indolence secouée par la mission à Paris de Tchernychef, aide de camp du tsar. Napoléon reçut cet envoyé dès son arrivée à Paris, lui fit un tableau terrifiant de ses moyens d'action, lui montra une armée « gigantesque » avec 800 canons prêts à s'acheminer vers l'Est, d'ail-

leurs terminant toutes ses diatribes par l'annonce qu'il ne voulait que la paix. Toutefois, à un moment où il crut comprendre que la Russie lui demandait le grand-duché de Varsovie comme indemnité pour l'Oldenbourg, il entra dans une violente colère : « Je ferai repentir la Russie, et c'est alors qu'elle pourra perdre non seulement ses provinces polonaises, mais la Crimée. » Puis, comprenant que Roumiantsof n'avait voulu parler que de quelque district polonais, il se radoucit, essaya de dissiper les autres malentendus, proposa une large indemnité pour l'Oldenbourg, offrit de signer les garanties qu'il avait déjà offertes au sujet de la Pologne. Tchernychef, dont les instructions n'avaient trait qu'à l'indemnité pour l'Oldenbourg, ne put suivre Napoléon sur tous ces terrains. Au reste, les troupes russes s'étant tout à coup éloignées de la frontière polonaise, Napoléon fut à la fois plus rassuré, plus calme, plus fertile en assurances pacifiques, et, en même temps, moins disposé à conclure. Dans un entretien avec un diplomate russe de passage à Paris, Chouvalof, il dit : « Que me veut l'empereur Alexandre? Qu'il me laisse tranquille! Croit-on que j'irai sacrifier peut-être 200 000 Français pour rétablir la Pologne? » Pendant quelques mois, malgré la persistance des préparatifs militaires, l'Europe put croire au maintien de la paix. Elle fut replongée dans les alarmes par la scène que fit Napoléon, le 15 août 1811, lors de la réception solennelle du corps diplomatique, au vieux prince Kourakine : « Je ne suis pas assez bête pour croire que ce soit l'Oldenbourg qui vous occupe. Je vois clairement qu'il s'agit de la Pologne. Vous me supposez des projets en faveur de la Pologne; moi, je commence à croire que c'est vous qui voulez vous en emparer... Quand même vos armées camperaient sur les hauteurs de Montmartre, je ne céderai pas un pouce du territoire varsovien. »

L'ultimatum russe; la rupture. — Lauriston fut bien accueilli par Alexandre, qui affirma de nouveau son désir de maintenir la paix et même l'alliance. Le tsar se déclarait prêt à exécuter les stipulations de Tilsit; il souffrirait l'existence du grand-duché de Varsovie, pourvu que ce ne fût pas le commencement d'une restauration de la Pologne; il observerait

le Blocus continental, pourvu qu'on ne prétendît pas lui interdire de commercer avec les Américains et les autres neutres. Sur ce point le tsar se montrait irréductible. « Je suis prêt à soutenir la guerre pendant dix ans, à me retirer en Sibérie, plutôt que d'accepter pour la Russie la situation où se trouvent maintenant l'Autriche et la Prusse » (février 1812). Or quelques jours après Napoléon répétait à Tchernychef : « C'est une mauvaise plaisanterie que de prétendre qu'il y a des vaisseaux américains... Tous anglais ! » Maintenant il lui montrait le gros de ses forces déjà sur l'Oder et ses avant-postes sur la Vistule. Il ajoutait : « Une pareille guerre pour des peccadilles de demoiselles ! » La réponse du tsar fut un ultimatum préparé dès octobre 1811 et que Kourakine fut chargé de remettre le 27 avril 1812. Alexandre exigeait : l'évacuation de la Poméranie suédoise et la liquidation de nos difficultés avec la Suède ; l'évacuation des États prussiens ; la réduction de la garnison de Dantzig ; l'autorisation de commercer avec les neutres. Ces préliminaires accordés par la France, le tsar se déclarait prêt à négocier sur l'indemnité pour l'Oldenbourg et la modification des tarifs russes appliqués aux marchandises françaises. Or, quelque temps auparavant, une perquisition au domicile de Tchernychef à Paris avait fourni la preuve qu'il s'était procuré des papiers secrets en corrompant un employé du ministère de la guerre nommé Michel. C'était le 13 avril que celui-ci comparaissait devant la Cour d'assises de la Seine. Il fut condamné à mort et exécuté. On comprend qu'après la condamnation de Michel, c'est-à-dire la condamnation de la Russie « par contumace », l'audience du 27 avril, où Kourakine fit remise à Napoléon de l'ultimatum, fut des plus orageuses : « Vous êtes un gentilhomme, s'écria Napoléon... Comment osez-vous me faire de pareilles propositions ? . Vous agissez comme la Prusse avant Iéna. »

Alexandre comptait si peu sur l'acceptation de son ultimatum que le 22 avril il quittait Pétersbourg pour se rendre à l'armée. Depuis longtemps il s'était entouré de tous ceux qui en Europe haïssaient Napoléon : le Suédois Armfeld, les Allemands Pfuhl, Wolzogen, Wintzingerode, l'Alsacien Anstett, le Piémontais

Michaux, l'Italien Paulucci, le Corse Pozzo di Borgo, l'agent britannique Robert Wilson. Le 12 juin, le baron de Stein arrivait en Russie. De ces étrangers se forma un parti de la guerre, plus intransigeant que les Russes les plus ardents.

Traités de Napoléon avec la Prusse et l'Autriche. — La Prusse avait offert 100 000 hommes à Napoléon, ne demandant en échange que l'évacuation d'une de ses places de l'Oder et la réduction de la contribution de guerre [1]. Napoléon, ne se souciant point de relever l'armée et la puissance de la Prusse, déclara se contenter d'un contingent de 20 000 hommes et n'accorda qu'une réduction d'une vingtaine de millions.

Le traité de coopération contre la Russie fut signé le 24 février 1812. Frédéric-Guillaume III confia le commandement de son contingent à York de Wartenburg, qui devait être placé sous le commandement supérieur de Macdonald.

Le 16 mars, Napoléon signait son traité avec l'Autriche, qui, à deux reprises, en février et en octobre 1811, avait repoussé les avances de la Russie. Elle fournissait à Napoléon un contingent de 30 000 hommes. Ils devaient être commandés par le prince de Schwartzenberg, alors ambassadeur à Paris. Le traité contenait, en outre, des clauses politiques, telles que l'intégrité de la Turquie et (article secret) l'échange éventuel de la Galicie contre les Provinces illyriennes.

En revanche, les espérances que Napoléon avait fondées sur la Suède et la Turquie, jusqu'à dire que le sultan allait se mettre à la tête de l'armée ottomane du Danube, furent déçues. De ces deux alliées naturelles de la France, cruellement aliénées par le traité de Tilsit, la seconde resta neutre, la première allait passer à l'ennemi. Quant aux deux alliés récents qu'il venait de s'adjoindre, on devine leurs véritables sentiments Frédéric-Guillaume III n'avait rien oublié des humiliations antérieures; il entendait le cri de ses peuples foulés par le passage de la Grande Armée; il se souvenait des serments échangés avec Alexandre en 1806, sur le tombeau du grand Frédéric, des stipulations de Bartenstein, et n'attendait que d'Alexandre

1. Voir ci-dessus, p. 605.

le salut de la Prusse. Au moment de faire marcher contre lui son contingent, il envoyait à Pétersbourg M. de Knesebeck.

L'Autriche, en traitant avec Napoléon, bien qu'elle eût agi en partie par crainte des ambitions russes sur le Danube, avait fait assurer Alexandre qu'elle ne faisait que céder à une nécessité absolue et que le concours qu'elle prêterait contre lui serait nul si la Russie n'entreprenait rien contre l'Autriche.

Traités d'Alexandre avec la Suède, l'Angleterre, la Turquie. — Bernadotte avait été élu prince royal de Suède, à la surprise de Napoléon, qui voyait en lui le moins sûr de ses maréchaux et qui eût préféré un prince danois, afin de préparer l'union scandinave et de fermer plus rigoureusement à la Russie les détroits du Nord. Napoléon se contenta de donner son assentiment à l'élection. Il fit verser à Bernadotte un million, mais lui reprit la principauté de Porte-Corvo, et, comme il ne put obtenir de lui l'engagement de ne jamais porter les armes contre la France, rappela les officiers français attachés à sa personne. Le 2 novembre 1810, le nouveau prince royal, après avoir accepté la religion luthérienne, avait fait son entrée à Stockholm. Napoléon continuait à le traiter en subordonné : « Le prince royal écrit souvent à l'Empereur, qui ne lui a pas répondu... L'Empereur... n'entretient de correspondance avec aucun prince royal. Quand ce prince sera devenu roi, l'Empereur recevra ses lettres avec plaisir et y répondra » (Champagny à Alquier, notre ministre à Stockholm, 22 décembre 1810). Cette hauteur ou ce scrupule étaient impolitiques à un moment où la Suède regimbait contre le Blocus continental, où Bernadotte prenait une autorité décidée sur le vieux roi et le gouvernement, où l'empereur Alexandre ne lui ménageait pas les avances, et où les deux diplomaties rivales, française et russe, se disputaient la Suède. Au reste Bernadotte, étranger à toute politique de sentiment, était décidé à n'engager la Suède que dans le sens des intérêts suédois et dans le sens des siens propres, entendus de la façon la plus égoïste et la plus étroite. Il fit demander à Napoléon l'appui de la France pour l'annexion de la Norvège à la Suède. A ce prix, en cas de rupture entre les deux empires, il promettait de se déclarer contre

la Russie, d'envahir la Finlande et de menacer Pétersbourg. Napoléon, déjà engagé d'honneur envers son allié le Danemark, repoussa, toujours avec la même hauteur, ces propositions. « Il y a tant de décousu dans la tête du prince de Suède que je n'attache aucune importance à la communication qu'il a faite à M. Alquier... Je veux l'ignorer jusqu'à nouvel ordre... Mandez... que je suis trop puissant pour avoir besoin de personne avec moi [1]. » Or, en mars 1811, le roi Charles XIII vieillissant de plus en plus, Bernadotte avait pris en mains la direction des affaires. La princesse royale, Désirée Clary, fille d'un négociant de Marseille, laquelle avait failli épouser Napoléon et dont la sœur avait épousé Joseph Bonaparte, eût pu contribuer à retenir son mari dans l'alliance française; mais elle se déplaisait à Stockholm et saisit le premier prétexte pour revenir en France. Lorsqu'en janvier 1812 Napoléon, sous prétexte d'infractions au Blocus continental ou pour compléter son travail d'approches contre la Russie, fit occuper la Poméranie suédoise, le ministre des affaires étrangères de Suède dit alors à l'envoyé de Russie : « Maintenant, nous sommes dégagés de toutes nos obligations envers la France. »

En février, la Suède, toujours convoiteuse de la Norvège, offrait au tsar, s'il voulait l'aider à conquérir ce royaume, de signer une renonciation formelle à la Finlande et aux îles d'Aland; 25 à 30 000 Suédois, assistés de 15 000 Russes, opéreraient la conquête; puis ces forces combinées feraient une descente en Allemagne, c'est-à-dire sur le flanc gauche de la Grande Armée; on solliciterait l'accession de l'Angleterre à la coalition suédo-russe. Ces propositions furent bien accueillies à Pétersbourg et le traité y fut signé le 5 avril 1812. Or, en mars, Napoléon s'était ravisé et avait fait offrir à Bernadotte la Finlande, plus une partie de la Norvège. Il se ravisait trop tard. Déjà Bernadotte, se souvenant de son métier de général, prodiguait contre Napoléon, avec les conseils politiques, les conseils militaires à tous les ennemis de son ancien chef. Ce Français leur enseignait l'art de battre les Français et, par un

1. Napoléon à Champagny, 25 février 1811.

luxe d'infamie, engageait à ne pas faire quartier aux soldats de la France. Il eût dès lors opéré une descente en Allemagne s'il n'en eût été empêché par l'apparente fidélité de la Prusse à Napoléon. En attendant, son attitude nouvelle rendait disponibles contre l'Empereur toutes les forces russes cantonnées en Finlande.

Le 3 mai 1812, l'Angleterre accédait au traité du 5 avril entre la Russie et la Suède. Le 18 juillet, elle concluait un traité d'alliance et de subsides avec la Russie. Enfin celle-ci, en août, signait avec la Turquie le traité de Bucarest qui rendait disponible contre Napoléon l'armée russe du Danube [1].

II. — La marche sur Moscou.

Napoléon à Dresde. — Le 9 mai 1812, Napoléon avait quitté Paris et, le 17, avec l'impératrice Marie-Louise, il arrivait à Dresde, chez le roi de Saxe. Là se renouvelèrent les magnificences dont Erfurt, en 1808, avait donné le spectacle. Devant le dominateur de l'Europe, le successeur de Charlemagne en Germanie, s'empressèrent toutes les têtes couronnées de l'Allemagne; non seulement les princes de la Confédération du Rhin, mais l'empereur et l'impératrice d'Autriche, venus pour embrasser leur fille et défendre leurs intérêts, mais le roi de Prusse, ému de la soudaine occupation de Pillau et Spandau par la Grande Armée en marche. Ce fut la dernière fois que Napoléon apparut à l'univers dans l'éclat de sa grandeur, maître de 130 départements français, avec sept royaumes [2] et trente princes souverains pour vassaux, à la tête d'armées qui, sans interruption, s'écoulaient du Rhin vers les frontières russes, au milieu de la stupeur de l'Europe et de l'admiration à la fois enthousiaste et terrifiée de l'Allemagne [3].

1. Voir ci-dessus, p. 686.
2. Italie, Naples, Espagne, Westphalie, Bavière, Saxe, Würtemberg.
3. C'est alors que l'Université de Leipzig decerna aux trois étoiles qui forment le « baudrier d'Orion » le nom de « constellation Napoléon ».

Napoléon en Pologne. — Le 30 mai au soir, Napoléon faisait son entrée dans Posen. Il y trouva un enthousiasme prodigieux. Toute la ville était illuminée. Partout des transparents avec des inscriptions louangeuses : *Heroi invincibili*; — *Restauratori patriæ !* — *Grati Poloni imperatori magno*, etc. Il reçut la noblesse, qui se présenta en costume de cour, et lui dit : « J'aurais préféré vous voir bottés et éperonnés, les sabres au côté, comme étaient vos ancêtres. » Puis il poursuivit sa marche vers le Niémen, sans se détourner sur Varsovie. Ce fut un malheur. A Bignon, son habile représentant auprès des Polonais du grand-duché, Napoléon avait choisi pour successeur l'abbé de Pradt, archevêque de Malines, pensant qu'un dignitaire de l'Église aurait de l'influence sur une nation aussi catholique. Les instructions qui lui furent données, en date du 28 mai, portaient qu'il aurait à convoquer la Diète pour lui faire décréter le rétablissement de la Pologne, à former partout des *confédérations* et à provoquer l'insurrection générale. Par malheur, l'archevêque de Malines était un bel esprit et un sot Arrivé à Varsovie le 5 juin, il perdit son temps à corriger de sa main les discours que les chefs de la Pologne devaient prononcer à la Diète et à en éliminer ce qui était « hors de toute règle de goût ». Au lieu de chauffer à blanc l'enthousiasme, il s'inquiéta des emportements « auxquels pourrait se laisser alors cette masse d'hommes réunis » et songeait à dissoudre la Diète aussitôt qu'elle se serait ouverte. Le 22 juin, à l'ouverture de cette assemblée, le vieux prince Adam-Casimir Czartoryski, élu comme maréchal, annonça le rétablissement de la Pologne dans un langage si pathétique que les transports et les acclamations éclatèrent. La Diète se déclara *confédérée* Elle décida qu'il n'y aurait plus de « sujets mixtes », c'est-à-dire que les Polonais possessionnés à la fois dans le grand-duché et dans l'empire russe seraient obligés d'opter entre les deux nationalités. La conséquence de ce décret fut que le prince Adam Czartoryski dut envoyer au tsar Alexandre la démission de tous ses emplois. Enfin on résolut d'envoyer une députation à Napoléon. Pradt, toujours inintelligent de la situation, écrivait à Bassano : « Ils iraient trop vite si on les laissait faire. » Il ne

les laissa pas faire; le troisième jour il fit prononcer la dissolution de la Diète, et, comme on crut que c'était par ordre de Napoléon, « les Français furent étonnés, les Polonais refroidis » (Bignon). Napoléon, averti trop tard, ne put que réprimander sévèrement l'archevêque.

D'autres fautes furent commises. On perdit du temps à faire dresser à la française les recrues de Pologne, au lieu de soulever le pays en masse, de lancer contre la frontière russe la *pospolita ruchénié*. Au lieu de réunir en une seule masse ses troupes régulières de Pologne, celles du grand-duché et celles qui revenaient d'Espagne, Napoléon les dispersa entre sept corps d'armée (la garde, corps de Murat, Poniatowski, Davout, Jérôme Napoléon, Victor, Macdonald). Par là (comme le dit Pradt, qui prend ici sa revanche sur Napoléon), il rendit « invisible » une armée de 70 000 Polonais [1]. Enfin le passage de la Grande Armée, en Pologne comme en Allemagne, fut accompagné d'excès; et ce pays si pauvre souffrit plus encore que l'Allemagne par ceux qui s'annonçaient comme des libérateurs. Il est à remarquer que dans les 70 000 Polonais de la Grande Armée, la Volynie et les autres provinces ruthènes ne donnèrent presque rien.

Forces dont disposait Napoléon. — D'après le baron Denniée, inspecteur aux revues, les forces que Napoléon, au 1er juin 1812, avait cantonnées en Allemagne et en Pologne, comprenaient, outre la garde impériale et la réserve de cavalerie commandée par Murat, onze corps d'armée. La plupart de ces corps comprenait, outre les Français, des contingents étrangers [2]. Dans la garde impériale (Lefebvre, Mortier, Bessières), il y avait de l'infanterie hollandaise et des lanciers polonais. Dans les 40 000 cavaliers de Murat, il y avait des Polonais, des Prussiens et des Allemands de la Confédération (Westphaliens, Bavarois, Würtembergeois). Dans le premier corps (Davout), outre trois divisions françaises (Gudin, Friant, Morand), trois divisions formées de Polonais, Espagnols, Allemands (Mecklem-

1. Voir ci-dessus, p. 536.
2. Sur ces contingents étrangers, voir ci-dessus les chapitres *Italie*, *Suisse*, *Confédération du Rhin*, *Hollande*, *Pologne*.

bourgeois, Hessois, Badois). Dans le deuxième corps (Oudinot), des Portugais, des Croates, des Suisses. Dans le troisième (Ney), des Portugais, des Illyriens, des Würtembergeois. Dans le quatrième (le vice-roi Eugène), presque rien que des Italiens du Nord. Dans le cinquième (Joseph Poniatowski), rien que des Polonais. Dans le sixième (Gouvion Saint-Cyr), rien que des Bavarois (avec les généraux bavarois de Wrède et Deroy). Dans le septième (Reynier), rien que des Saxons (avec Lecoq et Franck). Dans le huitième (Junot), rien que des Westphaliens. — Ajoutons que les sixième, septième et huitième corps étaient placés sous le commandement de Jérôme Napoléon, roi de Westphalie. — Dans le neuvième (Victor), outre les Français, des Polonais, des Hollandais, des Allemands (de Berg, Bade, Hesse-Darmstadt). Dans le dixième (Macdonald), rien que des Polonais et des Allemands (Saxons, Wurtembergeois, Westphaliens), plus les deux divisions prussiennes commandées par York de Wartenburg. Dans le onzième (Augereau), outre les Français, des Allemands (Westphaliens, Hessois, Würtembergeois, Saxons). — A la garde impériale, à la réserve de cavalerie de Murat, aux onze corps d'armée, il faut ajouter : le grand parc d'artillerie (française et polonaise); une division danoise de 10 000 hommes; une division dite *princière*, parce qu'elle était formée par les petits États de la Confédération du Rhin; enfin les 30 000 Autrichiens du prince de Schwartzenberg.

L'effectif total dont disposait Napoléon au 1er juin 1812, soit en Allemagne, soit en Pologne, était de 678 000 hommes (y compris le corps autrichien), dont 355 913 Français (parmi lesquels les annexés, Belges, Hollandais, Rhénans, Allemands de la trente-deuxième division militaire, Génois, Piémontais, Toscans, Romains, Slaves du Sud) et 322 000 alliés. Donc, en réalité, elle comprenait, pour plus de moitié, des éléments étrangers à la France de 1789. Parmi les nations slaves que Napoléon avait trouvé moyen d'armer contre le grand empire slave de l'Est, des Polonais, des Croates, des Dalmates, des Illyriens. Les Russes ont désigné la Grande Armée de 1812 sous le nom d' « armée des vingt nations ». Ce total de 678 000 hommes se décomposait en 480 000 fantassins, 100 000 cavaliers,

30 000 artilleurs, le reste étant occupé aux six équipages de pont et à l'immensité des charrois.

Outre ces 678 000 hommes, Napoléon disposait encore de 150 000 soldats en France, 50 000 en Italie, 300 000 en Espagne. C'est un total de 1 188 000 hommes.

La poussée au cœur de l'empire russe allait se faire par la garde impériale, par la cavalerie de Murat, par les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et huitième corps d'armée. Une fois le Niémen franchi, le sixième corps (Gouvion Saint-Cyr) et le dixième (Macdonald), devaient s'arrêter sur la Dvina (Düna) et couvrir le flanc gauche de la Grande Armée; le septième (Reynier) et le corps autrichien allaient couvrir son flanc droit contre les armées russes du Sud (celle de Tormassof en Volynie, celle de Tchitchagof en Roumanie); le neuvième corps (Victor) se tenait en réserve sur la Vistule et l'Oder: le onzième (Augereau) sur l'Elbe. Les Danois et nombre d'autres petits corps resteraient en arrière.

Passage du Niémen. — Pour une invasion en Russie, Napoléon avait eu à choisir entre quatre routes : 1° par Kief sur Moscou; 2° par Grodno et Smolensk sur Moscou; 3° par Kovno, Vilna, Vitepsk, sur Moscou: 4° par Tilsit, Mittau, Riga, Narva, sur Pétersbourg. Les deux routes extrêmes furent écartées : elles nous mettaient par trop à la discrétion, celle-là de l'Autriche, celle-ci de la Prusse. Celle de Grodno fut également écartée à cause des marais de Pinsk. Restait celle de Kovno.

Le 23 juin, en moins de deux heures, le général Éblé, avec ses pontonniers, jeta sur le Niémen, auprès de Kovno, trois ponts qui n'étaient qu'à cent toises l'un de l'autre. Le 24 au matin fut lue aux troupes la fameuse proclamation : « Soldats, la seconde guerre de Pologne est commencée!... » Pendant trois jours, le 24, le 25, le 26, le corps de Davout, la cavalerie de Murat, la garde impériale (la vieille et la jeune, infanterie, cavalerie, artillerie), les corps d'Oudinot et de Ney, défilèrent sur les ponts de Kovno. Eugène passa au pont de Prenn (mais seulement le 28 juin), Jérôme Napoléon à celui de Grodno, Macdonald à celui de Tilsit. Au total environ 400 000 hommes avec 1000 canons.

Napoléon en Lithuanie. — Dans cette même journée du 24 juin où la Grande Armée avait commencé à franchir le Niémen, Alexandre assistait, auprès de Vilna, à un bal champêtre que donnaient ses officiers à la haute société de la ville. C'est là que, le soir, il apprit le passage du Niémen. Le 26, il évacua la ville, après avoir envoyé Balachef entretenir un semblant de négociation avec Napoléon, de même que celui-ci, quelque temps auparavant, lui avait envoyé, pour gagner du temps, M. de Narbonne.

Pendant la marche de vingt lieues entre Kovno et Vilna, la Grande Armée souffrit de chaleurs torrides. Ses avant-gardes de cavalerie atteignirent la capitale lithuanienne dans la nuit du 27 au 28 juin. Le 28, au matin, Napoléon y fit son entrée. Déjà les soldats affamés avaient commencé à piller les faubourgs, ce qui refroidit singulièrement l'accueil des habitants. Napoléon ne retrouva point l'enthousiasme qu'il avait rencontré dans la Pologne proprement dite. Il lui échappa cette réflexion : « Ces Polonais-ci sont bien différents de ceux de Posen. » Puis on parvint à réunir la noblesse, qui, l'enthousiasme renaissant, approuva la délibération de la diète de Varsovie sur le rétablissement de la Pologne. Au reste, Napoléon donna à la Lithuanie une organisation séparée de celle de la Pologne, afin de pouvoir l'administrer directement et disposer plus sûrement de ses ressources. Il partagea le pays en quatre gouvernements : Vilna, Grodno, Minsk, Bialystok.

En Lithuanie éclata le fléau qui devait dévorer la Grande Armée. Faute d'un service régulier d'intendance, impossible à travers de tels espaces et par de si mauvais chemins, les soldats s'accoutumèrent à vivre plus que jamais sur le pays, à se disperser pour la maraude. A Minsk, pendant qu'à la cathédrale on chantait le *Te Deum* pour la renaissance de la Pologne, ils pillèrent les magasins de l'armée. La plupart des maraudeurs se transformant en déserteurs, surtout les soldats des contingents étrangers, les rangs commencèrent à s'éclaircir. Du 28 au 31 juin éclatèrent des orages qui refroidirent brusquement la température, défoncèrent le sol, tuèrent plusieurs milliers de chevaux, et firent manquer les tentatives pour surprendre

les Russes dans leur retraite, pendant laquelle ils commencèrent déjà à dévaster le pays.

Les armées russes. — Pour résister aux 400 000 hommes qu'amenait avec lui Napoléon, Alexandre disposait ou allait disposer de cinq armées : 1° au nord, 24 000 hommes, sous Wittgenstein, d'abord occupé à la mise en défense de Riga; 2° en avant de la Dvina, de Dünabourg à Vitepsk, sous le nom de « première armée de l'Ouest », 110 000 sous Barclay de Tolly, un Allemand des provinces baltiques, ministre de la guerre; 3° en avant du haut Dniéper, de Smolensk à Rogatchef, la « deuxième armée de l'Ouest », 37 000 hommes, sous l'ardent Bagration, un prince du sang royal de Géorgie, un des élèves de Souvorof; 4° plus au sud, « l'armée d'observation », 46 000 hommes sous Tormassof; 5° dans l'extrême Sud, arrivant de la Roumanie, 50 000 sous l'amiral Tchitchagof. Au total 267 000 hommes qu'allaient renforcer les nouvelles recrues et l'*opoltchénié* (levée en masse). Mais comme l'armée de Wittgenstein, que renforceraient les troupes de Finlande, était tenue en échec par Oudinot, plus tard par Macdonald et Gouvion Saint-Cyr, comme celles de Tormassof et Tchitchagof étaient surveillées par les corps de Reynier et de Schwartzenberg, le tsar n'avait sous la main que les armées de Barclay de Tolly et de Bagration, soit 147 000 hommes.

Les Français sur le Dniéper et la Dvina. — Napoléon conçut le dessein de séparer l'une de l'autre ces deux armées, d'attaquer à fond Bagration, qui venait de se risquer jusqu'à Minsk, et d'arriver avant lui à Mohilef. Le plan échoua par la lenteur que mit le roi Jérôme à seconder Davout. Il avait fait vingt lieues en sept jours! Napoléon ne tint pas assez compte des difficultés qu'opposait aux mouvements des armées un pays tout en forêts et marécages. Il s'emporta contre son frère et prétendit le placer sous les ordres de Davout. Jérôme, mécontent, s'en retourna dans son royaume, laissant à Davout le commandement de ses troupes. Le maréchal livra contre Bagration le combat de Mohilef (23 juillet) et le rejeta sur Smolensk.

Pendant ce temps l'aile gauche de la Grande Armée arrivait sur la Dvina. Le tsar Alexandre s'était laissé endoctriner par

l'Allemand Pfuhl, qui prétendait, dans les plaines de Lithuanie, recommencer la tactique de Wellington dans les montagnes de Portugal et faire du camp de Drissa, sur la Dvina, un autre Torrès-Vedras. Pfuhl avait d'ailleurs établi son camp, savamment dessiné, en avant du fleuve, avec quatre ponts en arrière : c'était se préparer un nouveau Friedland. A l'approche de Napoléon, personne ne songea même à défendre les malencontreux ouvrages. Il fallut abandonner la ligne de la Dvina. De là, dans les états-majors, dans l'aristocratie russe, un déchaînement contre « le maudit Allemand », contre Alexandre lui-même. Ses plus dévoués serviteurs, Araktchéef et Balachef, durent l'informer du sentiment général : il exigeait que le tsar abandonnât l'armée, où sa présence impériale gênait les opérations; mieux valait qu'Alexandre se rendît à Smolensk, à Pétersbourg, à Moscou, pour y organiser la défense et surexciter les dévouements. Le tsar autocrate dut céder. Barclay et Bagration recouvrèrent la liberté de leur action.

Napoléon, avec les corps de l'aile gauche, pressa vivement Barclay de Tolly, lui livra (25 et 26 juillet) les deux combats d'Ostrovno et (27) celui de Vitepsk. Barclay pensa un moment à s'arrêter pour livrer une vraie bataille, car en sa qualité d'Allemand, il se sentait suspect aux généraux, aux soldats, à la nation russes. Puis il jugea nécessaire de rétrograder, abandonnant Vitepsk, où Napoléon fit son entrée le 28.

Celui-ci commençait à s'inquiéter : on avait manqué successivement Bagration, puis Barclay. Il comprenait, avant que ceux-ci l'eussent résolûment adoptée, quelle allait être la tactique des Russes : se retirer dans les profondeurs de l'empire en faisant le désert derrière eux. La maraude, qui entraînait les cruelles représailles des paysans exaspérés, les désertions, les maladies, les traînards, avaient diminué, dans d'énormes proportions, la Grande Armée. Du Niémen à la Dvina, elle s'était affaiblie de peut-être 150 000 hommes, pour la plupart soldats des contingents étrangers. La cavalerie de Murat était réduite de 22 000 à 14 000 hommes; le corps de Ney, de 36 000 à 22 000; les Bavarois d'Eugène, travaillés par une épidémie, de 27 000 à 13 000; la division italienne Pino, épuisée par

une marche de 600 lieues en trois ou quatre mois, de 11 000 à 5000; même la jeune garde impériale, dans une seule de ses divisions, perdait 4000 hommes sur 7000; seule la vieille garde résistait. Pour relever les courages, réveiller l'honneur militaire, ramener les traînards et peut-être les déserteurs sous les drapeaux, il eût fallu quelque grande victoire. Un moment on put l'espérer.

Bataille de Smolensk. — Barclay et Bagration étaient arrivés sous Smolensk. Ils y réunirent un conseil de guerre auquel assistèrent le grand-duc Constantin et plusieurs généraux des deux armées russes. Comme à l'ordinaire, Barclay se prononça pour la retraite, Bagration pour l'action. Afin de donner satisfaction à celui-ci, on fit une attaque sur les cantonnements les plus avancés de Murat et de Ney, mais on n'osa s'engager à fond.

A son tour la Grande Armée prit l'offensive Le 14 août, à Krasnoé, Murat se heurta aux forces de Bagration et leur détruisit 1000 ou 1200 hommes. On fut sur le point de surprendre Smolensk; mais Bagration et Barclay accoururent pour défendre cette ville, et Napoléon crut tenir enfin la bataille qu'il cherchait. Elle dura deux jours (17 et 18 août). Barclay fit encore retraite entraînant Bagration, nous livrant Smolensk tout en flammes. Les Français avaient perdu 6 ou 7000 hommes, les Russes 12 à 13 000. Napoléon estima qu'il avait encore manqué son coup puisqu'il n'avait pu envelopper et anéantir aucune des deux armées russes. En revanche, ses soldats polonais exultèrent de la prise de cette vieille forteresse, qui, au XVe et au XVIe siècle, avait soutenu tant de sièges.

Ney, poursuivant les Russes, atteignit, près de Valoutina (19 août), le corps de Toutchkof, un des lieutenants de Barclay. L'action, « une des plus sanglantes du siècle » (Thiers), coûta 7 ou 8000 hommes à chacune des armées ennemies (là fut tué Gudin), sans amener aucun des résultats que souhaitait Napoléon.

Pourtant celui-ci était maître de la Dvina et du Dniéper, c'est-à-dire des deux fleuves qui, dans les temps anciens, avaient formé du côté de l'est la frontière non pas de la Pologne, mais de l'empire polonais. S'il avait eu la sagesse

de s'arrêter sur leurs rives, se bornant à fortifier les places qui les commandaient, qui sait quel tour aurait pris l'histoire du monde? C'était la Pologne pleinement reconstituée avec ses annexes lithuaniennes et russes; c'était la Russie réduite aux frontières d'Ivan le Grand. Mais Napoléon voulait un succès retentissant qui pût en imposer à l'Allemagne frémissante, à l'Europe, à la France elle-même : quelque grande bataille, quelque entrée dans une capitale. Comme autrefois Charles XII, il se sentait entraîner, attirer dans les profondeurs de l'empire russe. Du moins il se préoccupa de renforcer son armée, d'assurer ses ailes et ses lignes de retraite. Il enjoignait à Victor de s'avancer en Lithuanie, à Augereau de se porter de l'Oder sur la Vistule, aux cent cohortes de gardes nationales mises à sa disposition par sénatus-consulte de s'apprêter à franchir le Rhin. Le mouvement des masses armées de l'Occident à l'Orient, commencé dès 1810, se continuait. Du reste la situation générale ne semblait pas si mauvaise à Napoléon. Au nord, sur la Dvina, Oudinot avait occupé Polotsk, livré à Wittgenstein les victorieux combats de Iakoubovo (29 juillet) et de la Drissa (1er août) Macdonald avait occupé la Courlande, remporté un succès à Mittau : il assiégeait Riga et menaçait Pétersbourg. Oudinot était blessé dans un mouvement en avant de Polotsk (17 août); Gouvion Saint-Cyr le remplaçait et infligeait aux Russes, le lendemain, aux mêmes lieux, une sérieuse défaite (18 août). En Pologne, après un échec, à Kobrine, du corps saxon de Reynier, qui jeta la panique dans Varsovie, Tormassof était battu à Gorodeczna par Reynier et le prince de Schwartzenberg (12 août). Napoléon demanda pour ce prince à son impérial beau-père le bâton de feld-maréchal.

Bataille de la Moskova (ou de Borodino) [1]. — Barclay et Bagration s'étaient arrêtés à Dorogobouge, comme pour livrer bataille Napoléon en conçut une grande joie. Puis ils firent encore retraite, et de nouveau encore retraite après un

1 Les Russes ont donné à cette bataille le nom de *bataille de Borodino*, et, en effet, c'est près de ce village qu'elle s'est livrée · Napoléon l'a qualifiée de *bataille de la Moskova*, quoique cette rivière coule très loin dû champ de carnage. De là le titre princier de Ney s'ajoutant à son duché d'Elchingen : prince de la Moskova.

temps de halte, à Viazma, puis à Tsarévo-Zaïmitché. Décidément ils nous menaient à Moscou, et par un temps de pluies continuelles. Les généraux français s'en inquiétèrent. Berthier se risqua jusqu'à faire des représentations à l'Empereur. Celui-ci le traita de « vieille femme » et ajouta : « Vous aussi, vous êtes de ceux qui n'en veulent plus! » Toutefois il réfléchissait et, pressé encore par Berthier, Ney, Murat, attristés par les froides pluies des premiers jours de septembre, à la halte de Ghiat, il dit : « Si le temps ne change pas demain, nous nous arrêterons. » Or le 4 septembre le soleil se leva radieux.

Chez les Russes, ces éternelles retraites causaient des inquiétudes encore plus vives Le tsar était assailli de plaintes contre Barclay et même contre Bagration. Il se résolut à les subordonner tous deux à Koutouzof, le vaincu d'Austerlitz, mais le héros de la dernière guerre ottomane. Aussitôt un souffle d'espérance courut dans l'armée. Les soldats se disaient : « Koutouzof est venu pour battre les Français » Pourtant lui aussi continua la retraite; mais « on sentait que, tout en reculant, on marchait contre les Français. » Il reculait, mais pour se rapprocher des renforts attendus. Le tsar avait paru au Kremlin de Moscou et y avait convoqué une assemblée de nobles et de bourgeois; les premiers avaient promis une recrue par dix serfs mâles, la levée en masse avait été proclamée; on en attendait 612 000 guerriers « à longues barbes », et Rostoptchine, nommé gouverneur de Moscou, en promettait 80 000 rien que pour cette ville.

Le 5 septembre un combat se livra pour la possession d'une redoute russe sur le tertre de Chévardino, et fit perdre aux Français 4 ou 5000 hommes, aux Russes 7 ou 8000. Il annonçait du moins que les Russes avaient pris position et se disposaient, pour sauver leur capitale, à livrer bataille. Koutouzof avait fait choix d'une petite plaine arrosée par la Kolotcha et ses affluents, et où s'élèvent les villages de Borodino, Gorki et Séménovskoé. A sa droite, Barclay occupait Borodino avec la cavalerie d'Ouvarof et les kosaks de Platof A Gorki, de la cavalerie et les grenadiers de Doktourof. A la Montagne-Rouge on avait construit ce que les Russes ont appelé « batterie

Raïevski » et les Français la « grande redoute ». Puis une forte dépression de terrain avec le village de Séménovskoé. Puis trois batteries, dites « flèches de Bagration ». A l'extrême gauche, l'*opoltchénié* occupait les bois d'Outitsa. En arrière de la ligne de bataille, à Psarévo et Kniazkovo, les réserves de Toutchkof. Le généralissime russe disposait de 70 000 fantassins, 18 000 hommes de cavalerie régulière, 7000 kosaks, 15 000 artilleurs ou pionniers, 10 000 hommes de l'*opoltchénié* : au total 120 000 [1], avec 640 canons.

Napoléon pouvait lui opposer environ 130 000 hommes et 587 canons. En face de Borodino, Eugène avec les Bavarois, l'armée d'Italie, les divisions Morand et Gérard (successeur de Gudin) de l'armée de Davout. Au centre, en face de la grande redoute, Ney avec les Français de Ledru et Razout, les Würtembergeois de Marchand, les Westphaliens de Junot. A notre droite, en face des trois flèches Bagration, Davout avec ses divisions Compans et Desaix. A l'extrême droite, en face d'Outitsa, Poniatowski et les Polonais. En arrière de notre ligne, la cavalerie de Murat. En réserve, la garde impériale.

Les deux armées se reposèrent pendant la journée du 6. Les Russes firent leurs dévotions, s'approchèrent des sacrements, s'agenouillèrent devant les icônes miraculeuses envoyées de Moscou et qu'on promenait en procession sur le front de l'armée, « tristes, exaspérés, résolus à mourir » (Thiers). Le 7, dès cinq heures et demie, la bataille s'engagea. Elle débuta par une terrible canonnade, qu'on entendait à vingt lieues à la ronde, jusqu'à Moscou Puis commença le mouvement offensif des troupes françaises. Le vice-roi Eugène prit Borodino. Davout et ses lieutenants assaillirent la grande redoute, mais le divisionnaire Compans y fut blessé, lui-même renversé de cheval et contusionné. Il fut alors remplacé par Ney et Eugène, qui enlevèrent l'ouvrage à la baïonnette, tandis que Razout, du corps d'Eugène, enlevait les flèches Bagration. Il était dix heures du matin. La bataille eût pu, dès ce moment, être décidée, si Napoléon avait écouté Ney et Murat qui proposaient

1 Ce sont les chiffres de Bogdanovitch. Thiers compte 140 000 hommes, dont 120 000 de troupes régulières.

de pousser une vigoureuse attaque par le ravin de Séménovskoé, où l'on pouvait couper en deux l'armée russe et se rabattre sur son centre. Ils demandaient à l'Empereur d'engager les réserves. Prudent peut-être à l'excès, il refusa.

Alors s'accentua le retour offensif des Russes. Ils se portèrent en masses sur les ouvrages conquis par les Français, reconquirent la grande redoute, assaillirent les flèches Bagration, mais en furent repoussés par Ney et Murat. Ceux-ci se disposaient à reprendre la grande redoute quand une échauffourée des kosaks de Platof et de la cavalerie d'Ouvarof, du côté de Borodino, inquiéta l'armée française et fit suspendre l'attaque. Quand les kosaks eurent été chassés de Borodino, quand on fut informé de la prise des hauteurs d'Outitsa par Poniatowski, la grande redoute fut assaillie avec fureur. Caulaincourt, avec trois régiments de cuirassiers et deux de carabiniers, balaya le ravin de Séménovskoé, se rabattit sur la grande redoute, y sabra l'infanterie de Likatchef, mais y tomba frappé à mort, au moment même où Eugène en escaladait les parapets, y sabrait les artilleurs et les fantassins russes. De ce côté l'affaire se termina par un furieux combat entre notre cavalerie à cuirasses et celle de la garde russe.

Il était trois heures et demie. L'armée russe, chassée de toutes les positions qui avaient couvert son front, pressée à la fois de front et sur son flanc gauche, car l'armée française formait alors une ligne brisée à angle droit, recula jusque sur les villages de Psarévo et Kniazkovo, y retrouva d'autres redoutes et s'y maintint en masses profondes. Les lieutenants de Napoléon lui demandaient, pour achever la victoire, de faire donner la garde, qui comptait 18 000 sabres ou baïonnettes et qui n'avait pas encore combattu. Il refusa : il ne voulait pas, à huit cents lieues de France, la faire « démolir ». Il se contenta de canonner à outrance, avec 400 pièces d'artillerie, les masses russes entassées : « Puisqu'ils en veulent encore, donnez-leur-en », disait-il. La nuit seule sauva l'armée russe.

De part et d'autre les pertes étaient énormes : du côté des Français, 30 000 hommes, dont 9 à 10 000 morts; du côté des Russes, 60 000 hommes, plus 10 ou 12 000 égarés. Nous avions,

en tués, trois généraux de division, neuf généraux de brigade, dix colonels; en blessés, treize généraux de division, vingt-cinq de brigade, vingt-cinq colonels. Les pertes russes étaient encore plus terribles : parmi les tués, l'héroïque Bagration.

Certes la victoire était décisive pour nous ; si l'armée française était réduite à 100 000 hommes, l'armée russe n'en comptait plus que 50 000; donc la route de Moscou était ouverte devant Napoléon. Et pourtant l'aspect du champ de bataille, couvert de 30 000 morts et de 60 000 blessés, attrista la victoire. Le soir, remarque Ségur, il n'y eut pas de chants au bivouac.

Koutouzof écrivit à Alexandre qu'il avait tenu bon et qu'il faisait retraite uniquement pour protéger Moscou. Les réticences de Koutouzof furent traduites par le tsar en un message de victoire adressé à Tchitchagof.

Le 13 septembre, Koutouzof, arrivé aux Fili, une des hauteurs qui dominent Moscou, tint un conseil de guerre. Il s'agissait de décider si l'on livrerait sans combat la métropole ou si l'on risquerait l'armée dans une lutte inégale. Barclay déclara que, quand il s'agit du salut de l'armée, Moscou n'est qu'une ville comme une autre. Les généraux russes sentaient bien que ce n'était pas une ville comme une autre. La plupart se prononcèrent pour qu'on livrât bataille. Koutouzof ne crut pas pouvoir risquer une telle partie. Dans la nuit du 13 au 14, la retraite continua. L'armée russe contourna la capitale et vint prendre position sur la route de Riazan, afin d'interdire à l'envahisseur l'accès des riches provinces du Sud.

Le 14 septembre les Français arrivèrent à la *Poklonnaïa gora*, « colline des prosternations », du haut de laquelle ils purent contempler Moscou, avec son Kremlin plein de palais et de temples, avec ses « quarante fois quarante églises », et qui comptait alors 400 000 habitants. Napoléon s'écrie : « La voilà donc cette fameuse ville! Il était temps. »

Rostoptchine gouverneur de Moscou. — Rostoptchine avait été en faveur au temps de Paul Ier : il fut disgracié par lui et le fut encore après lui. Dans ses pamphlets patriotiques contre la France [1], dans sa correspondance, dans ses mémoires,

1. *Oh. les Français!* (1806) et *Pensées à haute voix sur l'escalier Rouge* (1807).

il se révèle comme un des Russes les plus imprégnés de la culture littéraire française et en même temps les plus profondément pénétrés de préjugés hostiles à la France. Il se donnait pour un vrai Russe de l'ancienne roche, ennemi juré des modes, des idées, des coiffeurs et des précepteurs français. Les circonstances imposèrent au tsar la nomination de Rostoptchine comme gouverneur de Moscou. Dès ce moment, celui-ci ne négligea rien pour exalter chez ses administrés les sentiments de résistance à l'ennemi, inventant des histoires de paysans patriotes, des légendes de miracles, des bulletins de victoire sur les Français, gagnant la plèbe et le clergé par ses démonstrations de piété, organisant des processions d'icônes miraculeuses, se rattachant Glinka et les autres écrivains patriotes. Il organisa un espionnage incessant, sévit contre les Russes suspects d'idées libérales ou « illuministes », les propagateurs des bruits favorables à Napoléon. Il fit doucher et purger les bavards, passer par les verges des étrangers qui avaient loué Napoléon, sabrer un Russe coupable du même crime, déporter à Nijni-Novgorod 40 Français ou Allemands, parmi lesquels le comédien Doumergue, qui a raconté ce pénible voyage.

Le 7 septembre, Moscou entendit la terrible canonnade de Borodino. Le soir Rostoptchine annonçait la grande victoire. On n'y crut pas, et l'exode des riches commença. Bientôt, Rostoptchine se plaignit au tsar d'avoir été trompé par Koutouzof; mais celui-ci demanda où étaient les 80 000 volontaires que le gouverneur avait promis de lui envoyer. L'émigration des habitants prit une nouvelle activité : c'est à peine s'il en resta 50 000. Comprenant que c'en était fait de la ville, Rostoptchine se hâta de faire partir pour Pétersbourg les sénateurs résidant à Moscou, afin que Napoléon ne trouvât personne pour amorcer une négociation; il précipita le déménagement des palais, des musées, des archives, des icônes miraculeuses. D'autres mesures sont plus significatives : il livra au peuple l'arsenal et les cabarets de la couronne, lui permit ainsi de s'armer et de s'enivrer; il ouvrit les prisons et lâcha les galériens dans la ville; il emmena toutes les pompes à incendie dont disposait Moscou, au nombre de 1600. Il tint des propos dont on devait

se souvenir par la suite; au prince Eugène de Würtemberg, il dit : « Détruisez Moscou plutôt que de l'abandonner »; à son fils : « Salue Moscou pour la dernière fois; dans une demi-heure elle sera en flammes. »

Entrée des Français à Moscou. — Le 14 septembre, Napoléon avait prescrit à Murat d'entrer au plus tôt dans Moscou; au général Durosnel de lui amener les autorités et les notables, ceux qu'il appelait « les boïars »; à l'inspecteur Denniée, d'aller préparer dans la ville conquise les vivres et les logements de l'armée. Murat traversa au galop le faubourg de Dorogomilof, arriva au pont de la Moskova, y fit avec le commandant de l'arrière-garde russe un échange de cadeaux et de poignées de main. Puis il traversa tout Moscou, qu'il trouva déserte, et courut au Kremlin, où il fut accueilli à coups de fusil par les chenapans que Rostoptchine avait lâchés, enivrés et armés. Là il apprit le départ des sénateurs, de toute la population riche, du gouverneur. Toute l'après-midi du 14, Napoléon attendit, réclamant toujours ses « boïars ». Il disait : « Peut-être que ces habitants ne savent même pas se rendre ». On finit par lui amener, à titre de députation, quelques Russes de la plèbe et quelques Français. Il passa la nuit dans le faubourg et nomma Mortier gouverneur de Moscou. « Surtout, lui dit-il, point de pillage. Vous m'en répondez sur votre tête. » Dans la nuit, on apprit qu'un incendie s'était déclaré à la Bourse, mais qu'on s'en était rendu maître aisément.

Le 15, au matin, Napoléon et sa garde firent leur entrée dans le Kremlin au son de la *Marseillaise*. « Je suis donc enfin à Moscou, s'écria-t-il, dans l'antique palais des tsars, dans le Kremlin! » Il fit l'ascension de la tour d'Ivan le Grand et put contempler à loisir les trois villes concentriques qui formaient Moscou : 1° le Kremlin avec le *Kitaï-Gorod*, mot qu'on traduisait faussement par *Ville chinoise*[1], et le *Gostinnyi dvor*, le Bazar, qui renfermait d'immenses richesses; 2° la *Ville Blanche*, fortifiée d'une enceinte de pierres; 3° la *Ville de Terre*, entourée d'un simple remblai. A part les palais de Kremlin, les églises et quelques

1. Voir ci-dessus, t. IV, p. 686.

centaines de maisons nobles, Moscou était une ville de bois. Les ponts mêmes étaient en bois. Tout cela offrait un milieu tellement inflammable que les ordonnances de police interdisaient, en été, d'allumer du feu dans les maisons. Cette ville immense, désertée par ses habitants et démunie de tout secours contre l'incendie, était à la merci de la première étincelle. Or on a vu ce qu'avait facilité et préparé Rostoptchine.

La Grande Armée fut ainsi distribuée dans la ville : la garde impériale au Kremlin ; la cavalerie de Murat dans les quartiers du nord-est ; le corps de Poniatowski, dans ceux du sud-est, le corps de Davout, dans ceux du sud-ouest ; le corps d'Eugène, dans ceux du nord-ouest ; les troupes de Ney, dans ceux de l'est. Le pillage de la ville avait déjà commencé par les bandits de Rostoptchine et les serfs abandonnés par leurs maîtres. Pourtant on put encore contenir l'armée. Napoléon espérait qu'Alexandre lui demanderait la paix : dès le 14, il lui avait écrit. Les soldats, installés dans les maisons des riches, se reposaient de leurs fatigues dans l'abondance et le luxe.

L'incendie. — Dans la journée du 15, le feu se déclara dans le dépôt des eaux-de-vie de la couronne. On s'en rendit encore maître. Tout à coup l'incendie éclata au *Gostinnyi dvor*, amas de denrées coloniales, d'alcools et de toutes les richesses de l'Asie. C'était tout près du Kremlin : or au Kremlin, il y avait les 400 caissons de l'artillerie de la garde, et l'arsenal russe renfermait 400 000 livres de poudre, sans compter les cartouches et les gargousses. Comme on croyait toujours à un simple accident, on s'efforça, mais en vain, de maîtriser l'incendie. Il flamba toute la journée, et on ne put empêcher les troupes de piller des richesses déjà condamnées. Le vent d'équinoxe s'étant élevé, un océan de flammes se rabattit sur les quartiers de l'ouest, les plus riches de Moscou. Les Français comprirent alors que l'incendie n'avait pas été spontané : on arrêta des incendiaires, et parmi eux se rencontrèrent des soldats de police et des agents, on saisit sur eux des artifices et des pots de pétrole, la disparition des pompes acheva de faire comprendre la vérité. Au matin du 16, on réveilla Napoléon pour la lui faire connaître : « Ce sont des Scythes ! » s'écria-t-il. Bientôt le feu

devint si ardent que les vitres du palais de Catherine II, où il habitait, devinrent brûlantes. Des flammèches tombaient sur les toits, même sur les caissons de l'artillerie. Les généraux, affolés, supplièrent Napoléon de quitter ce palais prêt à sauter. Il se retira au parc Pétrovski, mais par des rues où il cheminait « entre deux murailles de feu » (Ségur). Tous les corps français évacuèrent leurs cantonnements de Moscou. Ce qui restait d'habitants s'enfuit. Les blessés russes de Borodino avaient été abandonnés dans les ambulances : 15 000 furent brûlés.

Le 17, le vent ayant soufflé du sud-ouest, puis de l'ouest, pas un quartier ne resta épargné. Le 18, l'incendie continua. Moscou était couverte d'un nuage de fumée si épais que le soleil devint invisible. Le 19, le vent se calma, la pluie tomba, et l'incendie, faute d'aliment, s'arrêta, laissant subsister d'immenses brasiers qui, de temps à autre, se ranimaient. Quant au Kremlin, la garde impériale, en faisant la chaîne avec des seaux, parvint à le sauver. De même le quartier du Pont-des-Maréchaux fut préservé par les grenadiers et par la colonie française qui l'habitait. La Grande Armée put réoccuper ses cantonnements. Mais comment, désormais, empêcher le soldat de piller? Nos alliés étrangers, les Allemands surtout, s'en donnèrent à cœur joie. Les Moscovites les appelèrent *bezpardonnoé voïsko* (l'armée sans pardon), faisant une différence entre eux et les « vrais Français ». A Saint-Michel-Archange du Kremlin, les Würtembergeois profanèrent et pillèrent les tombes des anciens tsars de Russie. L'Annonciation, où se célébraient les mariages des tsars, fut transformée en écurie : les chevaux mangeaient sur l'autel et piétinaient le pavé d'agate. Comme les églises, construites en pierres, avaient été presque toutes épargnées par l'incendie, c'était là que logeaient les soldats de toutes nations, affligeant les Russes par des profanations inconscientes, se servant des saintes icônes en guise de tables, prenant plaisir à s'affubler des vêtements sacerdotaux, mêlant une mascarade au plus terrible drame de ce siècle.

Long séjour de Napoléon à Moscou. — L'Empereur, rentré au Kremlin, prit des mesures, mais en vain, pour sauver ce qui restait d'approvisionnements : avec ce qui s'en était

conservé dans les caves, la Grande Armée eût pu vivre six mois. On distribua des secours aux habitants, surtout à la colonie française. On mit des sauvegardes dans les rares maisons épargnées, et notamment au *Vospitatelnyi Dom*, la splendide maison fondée par Catherine II en faveur des enfants abandonnés [1]. Napoléon les visita et s'entretint avec leur gouverneur, le vieux général Toutelmine.

Il n'avait point perdu l'espérance d'ouvrir une négociation avec Alexandre; il l'essaya par le général Toutelmine, par un officier russe, Iakouvlef, par Koutouzof, qu'il fit sonder par Murat. Le tsar resta muet, inflexible. L'incendie de Moscou, qu'au début il attribuait à Napoléon, la violation de sa capitale et de son palais, l'enracinèrent dans sa résolution de continuer la guerre à outrance. A Pétersbourg il y avait encore un parti de la paix, avec Roumiantsof et Araktchéef; il fut étouffé sous le cri des patriotes russes, des émigrés français, des réfugiés de toute nation. Pour ceux-ci le conflit avait cessé d'être russe : il devenait cosmopolite. Il ne s'agissait plus seulement de repousser de Russie l'invasion : il fallait « affranchir » l'Europe. Alexandre resserra son alliance avec l'Angleterre et lui livra sa flotte.

En même temps que Napoléon multipliait les tentatives pour amorcer une négociation, il ne négligeait rien pour réorganiser ses forces : il enjoignit à Lariboisière de créer de nouvelles batteries avec les canons russes trouvés au Kremlin; à Mortier de fortifier cette citadelle, d'en dégager les abords, de faire « sauter la mosquée à plusieurs clochers », c'est-à-dire l'étrange et merveilleuse église de Saint-Vassili. Il pressa le mouvement en avant des corps restés sur la Dvina et le Dniéper. Il écrivait à l'empereur d'Autriche pour qu'il renforçât le corps de Schwartzenberg, au roi de Prusse pour qu'il remplaçât par d'autres régiments son contingent fatigué, aux princes de la Confédération pour qu'ils envoyassent de nouvelles troupes. Il ordonnait de lever en France et en Italie la conscription de 1813.

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 447.

L'Empereur étudiait des projets pour terrifier ou démembrer la Russie. Il parlait de se faire proclamer roi de Pologne, de dédommager Joseph Poniatowski avec la principauté de Smolensk, d'ériger les pays kosaks et l'Oukraine en royaume autonome, de créer ainsi un pendant à la Confédération du Rhin : la « Confédération de la Vistule ». Il songeait à soulever les Tartars de Kazan et de la Crimée. Il faisait étudier aux archives de Moscou l'histoire des conjurations nobiliaires contre les tsars, l'histoire de la jacquerie de Pougatchef, songeant à insurger les paysans russes en leur promettant la liberté, et c'était là une des craintes de la noblesse et du gouvernement russes, car en certains pays les serfs espérèrent de Napoléon leur affranchissement.

Occupé à tous ces soins ou à tous ces projets, Napoléon prolongea son séjour à Moscou du 15 septembre au 19 octobre : au total trente-trois jours. Ce long délai fut une des causes les plus directes de la catastrophe finale, car si les soldats se reposaient, les chevaux, privés de fourrage, continuaient à périr. Contre les nuées de kosaks, on n'aurait plus de cavalerie; bientôt il fut évident qu'il serait impossible d'atteler les 600 canons que Napoléon avait amenés avec lui, ceux qu'ils voulait emmener, et la multitude de chariots chargés de munitions, de vivres ou de butin. Un autre danger, c'est que Koutouzof recevait des renforts, que l'armée russe du Nord, avec Wittgenstein, s'accroissait de 20 000 hommes rappelés de Finlande; que les armées russes du Sud se rapprochaient de la ligne des communications françaises Le moment n'était pas loin où la disproportion des forces, au début tout à l'avantage de Napoléon, allait se manifester en faveur des Russes. A l'action de leurs armées régulières se joignait celle des chefs de partisans, comme Figner, Sesslavine, Davydof, la paysanne Vassilissa, la femme de gentilhomme Nadéjda Doubrovo. Partisans et paysans arrêtaient les estafettes, harcelaient nos convois, égorgeaient les traînards et les maraudeurs.

La retraite apparaissait à Napoléon comme une opération, au point de vue politique, très dangereuse pour son prestige en Europe et en France; au point de vue militaire, infiniment

compliquée, surtout s'il voulait emmener les prisonniers russes, ses propres blessés, la colonie française de Moscou, tout son matériel, tous ses trophées. Un moment il pensa à hiverner dans Moscou. Daru lui en donnait le conseil, le « conseil du lion », comme disait l'Empereur. Soit, mais au printemps on aurait mangé tous les chevaux; toutes les armées russes se seraient renforcées, réunies, concentrées. Et, pendant que Napoléon resterait isolé du reste du monde, que deviendrait l'Europe, et que deviendrait la France? Il pensa également à se porter sur Pétersbourg, et, se bornant de ce côté à une simple démonstration qui relèverait son prestige, à revenir en Occident par les provinces baltiques. Enfin il s'arrêta au projet de se frayer un passage par la route de Kalouga et, au lieu de revenir en Occident par les provinces qu'avait épuisées le passage de la Grande Armée, d'y revenir par les provinces méridionales de l'empire russe, où toutes les ressources étaient intactes.

Napoléon essaie de revenir par le Sud : bataille de Malo-Iaroslavetz. — Pour s'ouvrir cette route, il fallait d'abord battre Koutouzof. Or, au cas où la victoire se déclarerait pour nous, on devait, sans parler des tués, compter sur 10 000 blessés de plus encombrant nos ambulances. Sur la route de Kalouga, Koutouzof occupait le camp de Taroutino. Il avait conclu avec Murat une sorte d'armistice tacite. Il rompit la trêve par le combat de Vinkovo, livré à Sébastiani, qui, assez maltraité, ne fut sauvé que par l'arrivée de Murat. Cet incident décida Napoléon, à qui une première gelée, celle du 13 octobre, avait fait comprendre le danger de s'attarder plus longtemps à Moscou. Il fit, en même temps, ses préparatifs de départ et de bataille. En même temps qu'il faisait réunir tous ses blessés au *Vospitatelnyi Dom*, les confiant ainsi à la protection du général Toutelmine et à la générosité des Russes, il prenait des mesures qui devaient pousser au comble l'exaspération de ceux-ci. Il enlevait la croix de la tour d'Ivan le Grand. Il chargeait Mortier, laissé à Moscou, de faire sauter les églises et les palais du Kremlin (et en effet, par l'explosion qui eut lieu le 23, les tours de l'enceinte furent lézardées et le

palais de Catherine II presque détruit : en revanche, à la rentrée des Russes dans la ville, 4000 de nos blessés furent massacrés).

Le 19, l'armée, qui comptait encore 100 000 hommes, sortit de Moscou dans l'ordre suivant : en tête, le vice-roi Eugène; puis les corps de Davout et de Ney; enfin Napoléon et la garde impériale. Les corps de Murat et de Poniatowski étaient déjà en face de l'ennemi. Le 24, Koutouzof acceptait la bataille à Malo-Iaroslavetz : au début, 18 000 Français et Italiens eurent à soutenir le choc de 50 000 Russes; puis, de part et d'autre, accoururent les renforts; la ville fut six fois prise ou reprise. Le 25, Napoléon arriva sur le champ de bataille, et, après avoir manqué d'être enlevé par les kosaks de Platof, détermina la retraite de Koutouzof. C'était certainement une victoire pour nous; mais quel parti en tirer? Koutouzof, malgré une perte de 4000 hommes, restait intact; il barrait toujours les routes du Sud; il aurait fallu non pas seulement le vaincre, mais le détruire, et au prix de quels sacrifices pour nous? On résolut, par Borovsk, Véréïa, Mojaïsk, en dérobant quelques marches à Koutouzof, de reprendre la route qu'on avait suivie pour venir.

III. — La retraite de Moscou.

De Malo-Iaroslavetz à Dorogobouge. — La retraite une fois décidée, elle s'opéra dans l'ordre suivant : en tête, Napoléon et la garde; puis les corps de Murat, Ney, Eugène, Poniatowski, enfin Davout. Davout avait le corps d'armée le plus solide, car, du Niémen à Moscou, il ne s'était réduit que de 72 000 hommes à 28 000; mais de ses cinq divisionnaires, Gudin avait été tué à Valoutina, Friant, grièvement blessé, était hors d'état de commander; Compans avait le bras en écharpe et Morand la tête enveloppée de linges. Gérard, successeur de Gudin, forma l'extrême arrière-garde. Ce service, pour Gérard et Davout, fut très lourd : il fallait contenir les kosaks de Platof, appuyés de leur artillerie légère; pousser ou attendre 20 000 traînards, dont le nombre allait encore s'ac-

croître; surveiller les voitures de blessés, car les voituriers jetaient ceux-ci pour s'enfuir avec leurs attelages; traîner une immense artillerie et d'immenses convois; arriver à l'étape quand les corps précédents avaient déjà tout dévoré; enfin essuyer les injustes reproches de l'Empereur qui accusait Davout d'être trop lent et trop méticuleux.

Il fallut trois jours (du 26 au 28) pour atteindre, à Mojaïsk, la route de Moscou à Kovno. On eut à traverser le champ de Borodino, tout empesté, épouvantable à voir. Koutouzof, enfin avisé de la marche adoptée par les Français, fit suivre leur arrière-garde par les kosaks, et côtoyer leur flanc gauche par Miloradovitch. Lui-même se réservait, très résolu à ne pas engager une vraie bataille et à conserver son armée. Soucieux de ne pas violenter la fortune, il attendait les occasions : malgré l'insistance dont le harcelait Robert Wilson, il acceptait ce rôle de temporisateur, point héroïque, mais que tant et de si prodigieux trophées devaient récompenser.

Le 1[er] novembre, notre avant-garde fut arrêtée aux ponts de Tsarévo-Zaïmitché, où un encombrement se produisit. La cavalerie de Vassiltchikof essaya de se jeter entre le corps d'Eugène et celui de Davout, mais fut vigoureusement ramenée par Gérard. Le 3, à Viazma, le gros de l'armée russe s'étant engagé, on lui mit 3 ou 4000 hommes hors de combat; mais nos pertes, 15 à 1800 hommes, étaient irréparables, et en outre tout blessé pouvait être considéré comme mort.

Après ce combat, ce fut Ney que Napoléon chargea du service d'arrière-garde. Le 9, quand on atteignit Dorogobouge, les premières neiges tombèrent; elles accrurent les difficultés de la marche et des charrois. Le froid était de 12 degrés centigrades, supportable assurément si les troupes eussent été convenablement vêtues et nourries; or elles vivaient de farine délayée dans l'eau et de viande de cheval presque crue. On constata que, dans cette armée naguère de 100 000 hommes, les combattants ne comptaient plus que pour 40 000, la majeure partie n'étant plus formée que de traînards, cohue grossissante, où déjà s'était presque fondu le corps de Davout, mais que la misère, les kosaks, les paysans allaient cruellement diminuer.

A Dorogobouge, on apprit aussi de fâcheuses nouvelles : du côté du Dniéper, Schwartzenberg, réduit à 25 000 Autrichiens, Reynier, réduit à 10 000 Saxons, n'avaient pu empêcher la jonction de Tchitchagof avec Tormassof, formant désormais une masse de 60 000 hommes. Laissant 25 000 hommes avec Sacken pour contenir ces deux lieutenants de Napoléon, Tchitchagof put en faire remonter 35 000 le long du Dniéper et de la Bérézina, c'est-à-dire tout droit sur la ligne de retraite de Napoléon. Du côté de la Dvina, Wittgenstein, qui avait 33 000 hommes, fut renforcé par Steinghel avec 12 000 hommes de l'armée de Finlande. En présence de Macdonald immobile à Dünabourg, de Saint-Cyr isolé à Polotsk avec ses 6000 Bavarois, d'Oudinot attardé à l'ouest avec 12 000 Français et 4000 Suisses, il se trouvait en mesure de porter la majeure partie de ses 45 000 hommes vers le Sud, c'est-à-dire également sur notre ligne de retraite. En effet, le 18 octobre s'était livrée la deuxième bataille de Polotsk, où Gouvion Saint-Cyr, blessé, fut dégagé par Oudinot, et où les Français, bien qu'ils eussent fait perdre aux Russes 3 ou 4000 hommes, se virent cependant contraints de rétrograder sur Borissof et sur la Bérézina. Du moins ils y apportaient un renfort pour la Grande Armée et y firent jonction avec les Français de la division Partouneaux, les Polonais et les Allemands de Victor. Toutefois Tchitchagof, avec ses 35 000 hommes, Wittgenstein avec ses 40 ou 45 000, étaient comme les deux lames d'une paire de ciseaux prêtes à se refermer pour couper sa retraite à la Grande Armée.

Nouvelles de la conspiration de Malet. — Par surcroît, Napoléon recevait de Paris la nouvelle de la conspiration républicaine de Malet. Ce général, emprisonné à la Conciergerie, puis interné dans une maison de santé, avait conservé une idée fixe : c'est que, l'Empereur étant constamment exposé au feu de l'ennemi, un jour ou l'autre un boulet débarrasserait la France de lui et de l'Empire. Le 22 octobre, au soir, il s'évade de la maison de santé, trouve ses affidés dans une maison, revêt l'uniforme de général, et, muni d'un papier annonçant que Napoléon était mort à Moscou et d'une fausse délibération du Sénat proclamant la République, il

entraîne la dixième cohorte de garde nationale casernée à la caserne Popincourt, fait sortir de prison deux généraux disgraciés, Lahorie et Guidal, arrête le ministre de la police Savary et le préfet de police, renverse d'un coup de pistolet Hulin, commandant la place de Paris, et un moment se croit maître de la capitale. Soudain, à la tête de sa troupe, il est reconnu par un officier d'état-major, qui fait appeler un officier de police, lequel demande à Malet comment il a pu quitter sa prison et le fait ligoter devant la dixième cohorte hésitante et stupéfaite. Traduit devant un conseil de guerre, Malet fut condamné à mort et fusillé avec douze de ses complices, parmi lesquels la plupart étaient des naïfs. L'incident démontrait combien la fortune de Napoléon, si aventurée dans les plaines de Russie, était peu solide en France même. Toutes « les institutions de l'Empire », toutes les gloires impériales tenaient à la vie d'un homme, et cette vie était elle-même suspendue au hasard d'un coup de main de kosaks ou bien au flacon de poison dont Yvan, le chirurgien russe de Napoléon, avait muni l'Empereur pour cette redoutable campagne, afin que du moins il ne tombât point vivant aux mains de l'ennemi.

De Dorogobouge à Smolensk. — Napoléon et la Grande Armée n'avaient plus d'espoir qu'en Smolensk, où d'immenses approvisionnements avaient dû être accumulés. En chemin, Eugène, qui flanquait à droite le gros de l'armée, fut arrêté par une rampe de la route, une rampe de glace, que les chevaux, qu'on n'avait pu ferrer pour cette épreuve, se trouvèrent pour la plupart hors d'état de franchir. Il fallut abandonner ou détruire toutes les pièces de douze et la majeure partie des voitures. Puis, au passage du Vop, on trouve les ponts inachevés; une partie des troupes fut précipitée dans la rivière; ce fut une Bérézina en petit; l'armée italienne, après son double désastre, avait perdu toute son artillerie, sauf huit canons.

Du 9 au 13 novembre, ce qui restait de la Grande Armée se trouva réuni à Smolensk. Là, nouvelle déception; les magasins étaient presque vides; l'hiver ayant arrêté la navigation par les fleuves, la masse des approvisionnements était restée à Minsk (où les Russes s'en emparèrent quelques jours après), à Vilna et à

Kovno. On apprit que la brigade Augereau, de la division Baraguay d'Hilliers, environ 2000 hommes, venait de se heurter à l'armée russe, sur la route de Jelnia, et avait été anéantie.

La Grande Armée avait déjà tant souffert que la garde ne comptait plus que 10 ou 11 000 hommes, le corps d'Eugène 6000, Davout 11 à 12 000, Ney 5000, Junot 1000, Poniatowski 800 : au total 34 000. A part les 4000 chevaux de la garde et des Polonais, on n'eût pas trouvé 500 chevaux de selle dans toute l'armée. Faute d'attelages, on brûla presque tous les chariots. On résolut d'abandonner les femmes qui suivaient la retraite depuis Moscou, ainsi que les blessés.

Quand Napoléon quitta Smolensk le 14 au matin, le thermomètre marquait entre 25 et 26 degrés centigrades. Dès lors les pertes en hommes se multiplièrent; les nuits de bivouac devinrent meurtrières; la route de la retraite se jalonna de cadavres que recouvrait la neige. Plus acharnés que les kosaks étaient les paysans : ils torturaient, noyaient sous la glace, enterraient vifs les prisonniers et les traînards.

Batailles de Krasnoé. — Comme les corps d'armée français se suivaient toujours dans le même ordre, sauf que Ney avait pris à l'arrière-garde la place de Davout, Napoléon atteignit Krasnoé le 15. Koutouzof le laissa passer; mais, dans l'intervalle laissé entre la garde et Eugène, il lança Miloradovitch. Ainsi Napoléon et sa garde se trouvèrent coupés du reste de l'armée. Eugène fit d'abord, le 16, de vains efforts pour forcer le passage : un officier de Koutouzof vint le sommer de se rendre, annonçant que Napoléon aussi était battu. La sommation fut repoussée, la canonnade continua. Enfin Napoléon envoya Roguet avec la jeune garde. Celle-ci chargea brusquement, a la baïonnette, les soldats de Miloradovitch, et fraya le passage à Eugène. Encore celui-ci dut abandonner la division Broussier.

Le lendemain (17 novembre), au même endroit, ce fut le tour de Davout à être attaqué. Il arrivait avec 9000 hommes, mais sans artillerie; il recueillit les débris de la division Broussier, réduite de 3000 à 400 hommes. Trouvant Miloradovitch sur son passage, il n'attendit pas les coups de feu et fit charger à la

baïonnette, tandis que la jeune garde intervenait de nouveau. La bataille se prolongea toute la journée. En arrivant à Krasnoé, Davout trouva la ville évacuée par Napoléon, s'y maintint contre toute l'armée russe et ne reprit la marche que sur un ordre de l'Empereur. Il avait perdu 5000 tués ou blessés, plus 6 ou 8000 traînards.

Le 18, toujours au même lieu, arriva Ney avec 6000 combattants, que suivaient 6000 traînards. Lui aussi fut enveloppé, sommé de se rendre. Il résista la journée entière, profita de la nuit pour passer sur les glaces encore fragiles du Dniéper et, le 20, rejoignit à Orcha le gros de l'armée.

Ainsi les Russes, dans les trois journées de Krasnoé, avaient successivement essayé d'enlever trois corps d'armée. Ils avaient échoué. Mais les corps d'Eugène et de Davout avaient perdu la moitié de leur effectif, et celui de Ney était tombé de 6000 à 1200. Toute la Grande Armée, réunie à Orcha, ne comptait pas plus de 24 000 combattants, plus 25 000 traînards. Depuis Moscou, on avait déjà laissé à l'ennemi 50 000 hommes 400 canons, 5000 voitures, les six équipages de ponts.

A Orcha, du moins, on trouva les ponts intacts et des approvisionnements considérables. L'inaction de Koutouzof continuait à étonner Robert Wilson. Le généralissime russe se bornait à recueillir les trophées que le froid surtout lui livrait; il ne faisait rien pour hâter le dénouement. Du reste ses troupes avaient souffert, du froid et des privations, presque autant que les Français, et ses effectifs étaient réduits de 60 000 a 30 000. L'armée française se reposa deux jours à Orcha. Elle en fut chassée par les nouvelles de plus en plus alarmantes du Nord et du Sud. Schwartzenberg et Reynier, contenus par Sacken, lieutenant de Tchitchagof, avaient laissé passer celui-ci, qui se hâtait vers la Bérézina. Les généraux polonais Dombrowski et Bronikowski avaient dû évacuer Minsk, où d'immenses approvisionnements tombèrent aux mains des Russes, et se replier sur Borissof. Au Nord, Oudinot, même renforcé de Victor, ne comptait plus que 23 500 combattants. Les deux maréchaux, ayant attaqué Wittgenstein qui avait 40 000 hommes, auprès de Smoliantsi, furent repoussés et, laissant les Bavarois de

Wrède à Gloubokoïé, vinrent attendre Napoléon à Czéréia. Du moins Oudinot et Victor avaient encore de la cavalerie, même des cuirassiers.

La Bérézina. — La Bérézina, et notamment le point de Borissof, devenait ainsi le rendez-vous de toutes les armées françaises qui venaient y mettre en commun leurs débris. Elle devint aussi le rendez-vous des trois armées russes : Koutouzof arrivant par l'est en suivant la trace de Napoléon; Wittgenstein par le nord et sur la rive gauche; Tchitchagof par le sud et sur la rive droite. Ils disposaient au total de 100 000 Russes contre 36 000 combattants français. C'était une question d'heures que l'anéantissement de la Grande Armée et de Napoléon. Ils étaient perdus s'ils ne passaient à temps. Cependant l'Empereur eut à discuter le point de cette rivière où le passage serait le plus facile. On choisit le point de Stoudienka, mais en trompant l'ennemi par des préparatifs au point de Borissof. Pour surcroît de difficulté, aux froids terribles qui avaient détruit l'armée succéda tout à un coup un dégel qui rendait le passage de la rivière impossible autrement qu'avec des ponts. Nos équipages de pont ayant été abandonnés, il fallait établir des chevalets surmontés de madriers. Le général Éblé et ses pontonniers y travaillèrent pendant les journées du 25 et du 26, y compris la nuit intermédiaire. Ils établirent un pont pour les piétons et un pont pour les voitures. Ce dernier s'étant rompu, Éblé et ses pontonniers travaillèrent à le rétablir plongés dans l'eau glaciale jusqu'à la ceinture. Pas un ne devait survivre à cet acte d'héroïque dévouement.

Le 26, au soir, Oudinot passa les ponts avec les divisions Legrand et Maison, les cuirassiers de Doumerc, les Polonais de Dombrowski, au total 9000 hommes et 2 canons. Le 27, au matin, passèrent Napoléon et la garde, Ney, Poniatowski, les Westphaliens, et enfin Davout. Le soir de ce même jour, la bataille s'engagea contre les trois armées russes : Tchitchagof, sur la rive droite, cherchait à nous rejeter dans la Bérézina; Koutouzof et Wittgenstein, sur la rive gauche, à nous y jeter. Contre Tchitchagof luttaient Napoléon et les troupes qui avaient déjà opéré le passage; contre les deux autres généraux

russes, Victor avec des Polonais, des Hollandais, des Badois, et la division française Partouneaux. Celle-ci eut mission de couvrir le passage des autres troupes de Victor. Elle y réussit. Mais au matin du 28, comme elle était encore sur la rive gauche, elle fut enveloppée et totalement détruite. Ce même jour sur la rive droite, Oudinot étant blessé, Ney le remplaça, fit charger ses cuirassiers, mit 6000 Russes hors de combat.

En somme, attaqués par trois armées russes supérieures en nombre et en artillerie, les Français ne s'étaient laissés ni rejeter ni jeter dans la Bérézina. Cette poignée d'hommes exténués avait réussi à sauver son empereur et ses aigles, en infligeant à l'ennemi une perte de 14 000 hommes. Le 29, les ponts furent détruits. Alors se produisit un des épisodes les plus lamentables de la retraite : le désastre des traînards.

La retraite par la Lithuanie. — La retraite se continua sur Vilna. Elle était couverte par Ney et Maison, avec quelque 2000 hommes, qui firent éprouver à l'ennemi, toutes les fois qu'il approcha, des pertes sérieuses. A Molodeczno, Ney et Maison, qui avaient conservé beaucoup de canons, se décidèrent, avant de les abandonner ou détruire, à épuiser leurs munitions en mitraille contre les kosaks de Platof. Puis, cette arrière-garde se trouvant réduite à 4 ou 500 hommes, Ney fut relevé à ce poste par Victor, avec les 6000 Bavarois de Wrède, arrivés de Gloubokoïé. Au reste la poursuite des Russes était devenue moins pressante.

C'est à Smorgoni que Napoléon quitta l'armée pour se rendre à Varsovie et de là en France. Daru lui avait dit : « Votre départ, c'est la perte de l'armée. » Cependant la décision de l'Empereur reposait sur des motifs sérieux : s'il donnait le temps aux Allemands d'apprendre l'étendue de notre désastre, c'en était fait de la Grande Armée, et de l'Empire, et de la France; lui-même n'échappait à la captivité russe que pour tomber prisonnier des Prussiens. Il fallait qu'il se retrouvât à Paris, au centre de sa puissance et de ses ressources, avant que l'Europe fût informée de la catastrophe. Lui seul pouvait ordonner de nouvelles levées d'hommes en France et en Italie, imposer de nouveaux sacrifices à ses peuples et à ses vassaux, créer les armées

et l'artillerie qui, au printemps de 1813, reparurent victorieusement dans l'Allemagne insurgée presque en entier. Le 5 décembre, il réunit en conseil Eugène, Murat, Berthier, les maréchaux, leur fit part de sa décision, confia le commandement en chef à Murat, et, accompagné seulement de Caulaincourt, Duroc, Lefebvre-Desnouettes, il partit en traîneau pour Varsovie. En chemin, à Joupravnoï, il ne fut manqué que d'une heure par le chef de partisans Sesslavine. Il ne fit que passer à Varsovie, où il eut avec Pradt le curieux entretien que celui-ci a raconté dans ses Mémoires.

La Grande Armée ne comptait plus que 12 000 combattants : derrière elle s'était reformée, de ses éléments naguère les plus sains, une nouvelle cohue de 40 000 traînards, escortée des 6000 Bavarois de Wrède. L'armée cheminait péniblement à travers la Lithuanie, décimée encore par des froids qui, le 6 décembre, atteignirent 36 degrés centigrades et faisaient pleurer aux hommes des larmes de sang. Mais des troupes fraîches s'apprêtaient à la recueillir : il y avait à Vilna, Loison avec 9000 Français, Franceschi et Coutard, avec 7 ou 8000 Polonais, Italiens et Allemands ; dans les garnisons de Lithuanie encore 6000 hommes ; il faut y ajouter 25 000 Autrichiens de Schwartzenberg et 15 000 Saxons de Reynier, qui venaient de battre Sacken à Slonim ; 10 000 Prussiens et 6000 Polonais sous Macdonald ; à Kœnigsberg, 15 000 Français d'Heudelet ; 18 000 Français qui, avec Grenier, accouraient d'Italie. C'était encore près de 85 000 soldats, suffisants pour arrêter les trois armées russes, elles-mêmes cruellement éprouvées, réduites en tout (même avec Sacken) à 100 000 hommes ; sur 10 000 recrues il en arrivait à peine 1500 au régiment.

De Vilna, Loison envoya des troupes au-devant des survivants de la Bérézina. Elles n'étaient pas trempées ou plutôt triées par les épreuves comme les revenants de Moscou : en quarante-huit heures, il périt 8 ou 10 000 hommes, surtout de la cavalerie napolitaine, et tous les chevaux tombèrent foudroyés par le froid. Les débris de la Grande Armée arrivèrent à Vilna les 8 et 9 décembre. Tout de suite, ces infortunés se mirent à piller les magasins, à enfoncer les cabarets. Beaucoup mou-

rurent de l'abondance et des excès. Vilna était une ville ouverte; personne n'y commandait, le généralissime Murat était absolument démoralisé et inerte. Tout à coup, dans la soirée du 9, on signala les kosaks de Platof. Malgré les efforts de Ney et de Loison, et quoique les kosaks eussent été aussitôt repoussés, la panique se mit dans ces troupes désorganisées. La retraite dut continuer par ce froid de 36 degrés, au grand désespoir de Larrey, contraint d'abandonner ses blessés. Alors, dans Vilna, par la populace exaspérée, se commirent des horreurs. Nos blessés et malades furent lâchement assassinés et leurs cadavres jetés sur ceux qu'avaient faits le froid, l'alcool et les excès. Quand les Russes y entrèrent, la ville, jonchée de 40 000 morts, leur apparut un immense charnier.

L'armée française en retraite vint donner, à une lieue de Vilna, sur une rampe de la route (dite de la montagne Pounari) tellement escarpée et luisante de verglas que pas un cheval ne put la gravir. Il fallut abandonner là les dernières voitures de blessés et de malades, les derniers canons et les derniers caissons, les archives avec les pièces les plus secrètes, le fourgon même qui contenait le trésor de l'armée (de 10 millions). Le 10, le 11, le 12, on poursuivit la marche sur Kovno. On ne put y rester car on était menacé par les Kosaks de Platof, soutenus de deux bataillons et de quelques canons. Murat chargea Ney et Gérard de tenir dans Kovno assez de temps (quarante-huit heures) pour que l'armée pût continuer la retraite en passant sur le fleuve pris par les glaces.

Puis l'armée, à la suite d'une nouvelle panique, se dispersa tout entière. Chaque poignée de soldats s'enfuit à sa guise. Beaucoup restèrent sans vie au pied d'une autre rampe qui se dressait à la sortie de Kovno. Ney ne put garder autour de lui que 5 ou 600 hommes. Quand la vieille garde atteignit Kœnigsberg, elle se trouva réduite à 1500 hommes, dont 500 en état de porter les armes. De la jeune garde il ne restait rien.

Étendue du désastre. — On admet généralement que 420 000 hommes environ avaient franchi la frontière de Russie en juin 1812, et que 113 000 les rejoignirent ensuite dans l'intérieur de l'empire : au total 533 000 soldats. De cette masse

d'hommes, le Niémen ne fut repassé en décembre 1812 que par environ 18 000. Il faut y ajouter 55 000 survivants des corps de Macdonald, Reynier et Schwartzenberg. Environ 50 000 hommes avaient déserté les drapeaux dès le début de la campagne. Environ 130 000 prisonniers étaient retenus en Russie. On peut donc évaluer à 250 000 le nombre de ceux qui périrent en Russie par les privations, par les maladies, par le froid, par le feu de l'ennemi ou les représailles des paysans. De ceux mêmes qui revirent leurs foyers, combien purent survivre aux suites des misères endurées!

Pour Napoléon le désastre était irréparable. Ce n'était pas seulement sa puissance militaire qui était frappée, mais tout son système politique européen. Avec la destruction de ses régiments polonais croulait l'œuvre de régénération ébauchée par la création du grand-duché de Varsovie. Avec la destruction de ses régiments allemands, croulaient sa Confédération du Rhin, son royaume de Westphalie, tous ses plans d'organisation d'une Germanie soumise à la France. Les deuils que cet immense désastre avaient semés dans les autres pays de l'Europe, en Hollande, en Belgique, en Suisse, dans toute l'Italie, de Milan à Naples et de Venise à Turin, et jusque dans les Provinces illyriennes, préparaient la dislocation et l'émiettement de l'empire napoléonien. Ce qui avait péri en Russie, c'était précisément les généraux allemands, italiens, polonais, etc., les officiers et les soldats des diverses nations étrangères qui avaient cru à l'étoile de l'Empereur et qui lui assuraient la fidélité de leurs compatriotes; c'étaient les régiments étrangers qu'il avait aguerris, les artilleries qu'il avait organisées, les soldats qui, en toutes les langues de l'Europe, s'étaient habitués à crier *Vive l'Empereur!* et à risquer leur vie pour un éloge de lui dans ses *Bulletins* ou pour une croix de sa Légion d'honneur. L'Europe napoléonienne était surtout une Europe des camps et des champs de bataille. Or presque tout entière elle était restée dans les plaines de la Russie. A sa place une autre Europe allait se révéler; elle venait de signifier son avènement, le 30 décembre 1812, par l'éclatante défection de York de Wartenburg. Napoléon s'était donné l'orgueil d'armer contre la Russie jusqu'à

« vingt nations » et de déplacer l'Europe, pour ainsi dire, de l'ouest à l'est, de la Seine à la Moskova. Alexandre n'allait pas armer moins de nations contre le César français, et cette fois le flux des masses en armes se ferait de l'est à l'ouest, du Niémen à la Seine, entraînant dans ses flots, nation par nation, armée par armée, tout ce qui acclamait naguère les aigles de Napoléon.

BIBLIOGRAPHIE

Histoires générales (à consulter sur 1812) : **A. Thiers**, *Hist. du C. et de l'Empire*, t. XIII et XIV. — **Bignon**, *Hist. de France sous Napoléon*, t. X. — **M. Bogdanovitch**, *Hist. d'Alex. Ier* (en russe), t. III, 1869. — **Schilder**, t. III, 1897. — **Rabbe**, *Hist. d'Alex. Ier*, Paris, 1820, 2 vol.

Rupture entre Alexandre et Napoléon. — Voir ci-dessus, p. 156; — **S. Tatichtchef**, *Alexandre Ier et Napoleon*, Paris, 1892. — **A. Vandal**, *Napoleon et Alex. Ier*, t. III, Paris, 1896. — **A. N. Popof**, *Relations de la Russie avec les gouv. européens avant la guerre de 1812* (en russe), Pét., 1876. — Rapports du prince **A. B. Kourakine** à Alex. Ier sur ses conversations avec Napoléon (1809-1881), dans *Archive Russe*, 1870. — **Amiral Tchitchagof**, *Mémoires* sur la campagne de Suède en 1808, dans *Antiq. Russe*, août 1888. — Sur la guerre contre la Suède (1808). *Mémoires* de **Boulatof**, dans *Antiq. Russe*, 1873. — **K. K. Zlobine**, *Rapports diplomatiques entre la Russie et la Suède depuis l'avèn. d'A. Ier jusqu'à la réunion de la Finlande*, dans *Coll. Soc. Imp. Hist. de Russie*, t. II.

Pour les papiers diplomatiques sur les relations de Paul Ier et Alexandre avec la France depuis 1801, voir ci-dessus, p. 156. — **Capo d'Istria**, Notes sur lui-même, dans *Coll. Soc. Imp. Hist. de Russie*, t. III. — Note et mémoire de **Pozzo di Borgo** sur lui-même, adressés au comte Razoumovski (1804), *Ibid.*, t. II. — **A. Maggiolo**, *Pozzo di Borgo*, 1890. — **Pozzo di Borgo**, *Corresp. diplom.*, Paris, 1891.

Mémoires et papiers français sur 1812 et sur Moscou. — Le général comte **Philippe de Ségur**, *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*, à partir du t. IV de ses *Histoire et Mémoires*, 1873 (son récit a été critiqué par **Gourgaud**, *Napoléon et la G. Armée*, 1825; **A. de Beauchamp**, *Critique*, etc., 1825; le baron de **Wœlnerdorff**, offic. bavarois, Munich et Paris, 1826). — Nous nous bornons à citer **Davout**, **Gouvion Saint-Cyr**, le roi **Jérôme**, le prince **Eugène**, **Mortier**, duchesse d'**Abrantès**, **Macdonald**, **Roguet**, **Vandamme**, **Marbot**, **Fézensac**, **Pion des Loches**, **Berthezène**, **Pelleport**, baron **Larrey**. — **Rapp**, *Mémoires*, Paris, 1823 — Le gén. **Paixhans**, *Retraite de Moscou*. — Le gén. **Jean Sarrazin**, *Hist. de la guerre de Russie et d'Allemagne*, t. III, 1815. — Le gén. **F. G. de Vaudoncourt**, *Mémoires de la guerre de Russie*, 1817, 2 vol.; *Quinze années d'un proscrit*, 4 vol., 1835. — Mar. de **Castellane**, *Journal*, t. I. — Gén. bar. **Girod de l'Ain**, *Dix ans de mes souvenirs milit.*, 1873. — Gén. bar. **Lejeune**, Toulouse, 1851. — Le marquis **J. de Chambray** (colonel d'artillerie), *Hist. de l'expédition de Russie*, 1823, 2 vol.; *Réponse à la brochure de M. le comte de Rostoptchine intitulée* La Vérité sur l'incendie, etc., 1823. — **Rostoptchine**, *La Vérité sur l'incendie de Moscou*, Paris, 1823. — Col. **Combe**, *Mém. sur les campagnes 1812 à 1815*, 1853. — **E. Lemoine**,

off. d'état-major, *Souv. anecd.*, 1833. — Le gén. **J.-D. Freytag**, 1824. — Gén. baron **Berthezène**, 1855. — Colonel **Séruzier**, 1894. — **Drujon de Beaulieu**, Bellay, 1831. — **Pelleport**, 1857. — **Le Flem** (ch. d'escadrons), *Loisirs d'un soldat*, Le Mans, 1861. — **René Bourgeois** (chirurgien-major), *Tableau de la campagne*, etc., 1814. — **Labaume** (chef de bataillon), *Relation de la campagne*, etc., 1re édit., 1814; 6e, 1820. — **A. de Solignac**, *La Bérézina*, Limoges. — **L.-F. L'Héritier** (d'après les récits d'**Henri Ducor**, marin de la Garde), *Aventures* (guerre et captivité), 1833, 2 vol. — Le capitaine **Coignet**. — Sergent **J. Bourgogne**, *Mémoires*, 1812-1813, 1898. — **J. M. Merme**, anc. chasseur à cheval de la garde, Moutiers, 1852. — Le vicomte **L. G. de Puibusque** (anc. sous-intendant militaire), *Souvenirs d'un invalide*, 1841, 2 vol. — Le comte **Dumas** (intendant de la G. Armée), *Souvenirs*, t. III, 1839. — [Le comte de **Montravel**, chef d'escadron], *Voyage d'un officier français prisonnier*, 1817. — Le marquis de **Sérang**, *Les prisonniers français en Russie*, publié par de Puibusque, 1836, 2 vol. — **R. Faure** (médecin de la cavalerie fr.; prisonnier des Russes), *Souvenirs du Nord, ou la guerre...* etc., 1821. — Le colonel **Okounief**, *Considérations sur*, etc. (en fr.), Paris, 1829. — **Vandramini**, *Souvenirs*, dans l'*Économiste belge*, 1864. — **P.-J. (P.-P. Idanof**, marchand, habitant Moscou), trad. fr., S. Pét., 1813. — **G. L. D. L.** (Georges **Lecointe de Laveau**, témoin oculaire), *Moscou avant et après l'incendie*, Paris, 1814 et 1818. — [Le chevalier **d'Yzarn**] (émigré français, habitant Moscou), *Relation du séjour des Français à Moscou*, Bruxelles, 1881. — L'abbé **Surugue** (jésuite français, à Moscou), *Lettres*, Paris, 1821 et 1823. — **Armand Domergue** (régisseur du théâtre français de Moscou, un des quarante déportés par Rostoptchine), *La Russie pendant les guerres de l'Empire*, Paris, 1835, 2 vol. — **Mme Fusil** (artiste du théâtre français de Moscou), *L'incendie de Moscou*, Paris, 1817. — La comtesse de **Choiseul-Gouffier** (née Tysenhausen), *Mémoires sur Alexandre*, Paris, 1829. — **Jos. de Maistre**, *Correspondance diplomatique* (1811-1817), publ. par A. Blanc, 1860, 2 vol. in-8 (voir ci-dessus, p. 657). — Le baron **Denniée**, *Itinéraire* (et statistique) *de l'emp. Napoléon pend. la camp. de 1812*, 1842. — **De Bausset** (anc. préfet du palais), *Mém. anecd.*, 1827. — Le baron **Fain**, *Le manuscrit de 1812*, 1827, 2 vol. — **Villemain**, *Souvenirs*, t. I. — Le baron **du Casse**, *Mémoires pour servir à l'hist. de la camp. de 1812*, 1852, 3 vol. — **Saint-Hilaire** (Émile **Marco** de), *Hist. de la campagne de Russie*, 1846-1848, 4 vol. — **J. Roy**, *Les Français en Russie, souvenirs*, Tours, 1863. — **Thirion** de Metz, *Souvenirs militaires*, 1892. — **E. Lemoine**, *Souv. anecdotiques*, 1833. — **Lemonié-Montigny**, même titre, même date. — Autres Mémoires reproduits par extraits dans **G. Bertin**, *La campagne de 1812 d'après des témoins oculaires*, Paris, s. l. n. d., 1895 (Mémoires du maréchal des logis chef **Calosso**, du lieutenant d'artillerie **N.-J. Sauvage**, de **B.-T. Duverger** (Brissot-Thivars), *Mes aventures*; du cap. **de Mailly-Nesle**, *Mon journal*; du lieut. colonel **de Baudus**, *Études sur Napoléon*, 1840; de **L. Lemonié**; du capitaine **François**, etc.).

Mémoires et papiers russes sur 1812. — Ils sont presque tous relevés dans **L. P. Liprandi**, *Essai de catalogue de toutes les publications isolées sur la Guerre patriotique*, dans *Lectures de la Soc. Mosc. d'hist. et d'antiq.*, 1874, t. III, et 1875, t. III, comprend 410 ouvrages russes et 678 étrangers. Ce catalogue, pour les publications russes, a été complété par **N. Doubrovine**, *La guerre patriotique dans les lettres de contemporains* (1812-1815), dans le t. XLIII des *Mémoires* de l'Académie des sciences de Pétersbourg, 1883. — A relever dans les deux catalogues ci-dessus ou à leur ajouter les *Mémoires* ou *Souvenirs* de : **Barclay de Tolly**, *Lettres* (en

all.) sur 1812-1815 dans *Baltische Monatsschrift*, t. XXXVI. — **Tchitchagof**, *Mémoires inédits*, Berlin, 1855; en russe, *Antiq. Russe*, 1886, en français (sur 1812), dans *Bibl. russe et polonaise*, Paris, 1862. — **Serge Glinka**, *Histoire de Russie* et *Mémoires*, Moscou, 1818. — Le pr. **N. B. Galitsyne**, *La bataille de Borodino*, S. Pét., 1840, et *Souvenirs et impressions d'un officier russe pend. les camp. de 1812*, etc. (en fr.), S. Pét., 1849. — L'enseigne **Zotof**, *Récits* (1812 et 1813), S. Pét., 1836. — **Lioubetski**, *Moscou en 1812*, Moscou, 1872. — **T. Tolytchéva** (Catherine de Novossiltsof), *Récits de témoins oculaires sur l'année 1812*, Moscou, 1872 et 1873 (Beaucoup de ces récits reproduits par **A. Rambaud**, *Français et Russes, Moscou et Sévastopol*, 1877). — **Feod. Glinka**, *Lettres d'un officier russe* (1805-1815), Moscou, 1815-1816, 8 fasc. (en russe). — Le métropolite **Philarète**, *Paroles et discours*, t. I (1803-1821), Moscou, 1873. — **Pozdéef**, dans *Arch. Russe*, 1872. — Le pr. **D. Dachkof**, *Ibid.*, 1866. — Le comte **P. C. Grabbe**, *Ibid.*, 1873. — **M. Evreïnof** (employé des aff. étr.), *Ibid.*, 1874. — Le général **Doktourof**, *Lettres*, *ibid.*, *ibid.* — Dans l'*Antiq. Russe* : *Mémoires* du général **Tchapline**, 1886; du général **Maévski**, 1871 ; du pr. **Chakovskoï**, *Les premiers jours dans les cendres de Moscou*, 1889; d'**Anna Zolotoukhina**, *id.*; de **M. A. Fon-Vizine**, *Mémoires sur Al. Ier et la guerre de 1812*, 1884; de **De Saint-Glin**, *Mémoires* (voir ci-dessus, p. 657). — De l'officier d'artillerie **Jirkiévitch** (voir ci-dessus, p. 657). — L'amiral **Tchitchagof**, *Corresp. avec Alex. Ier*, dans *Coll. Soc. Imp. Hist. de Russie*, t. VI. — Le gén. comte **Toll**, *Denkwürdigkeiten*, publ. Bernhardi, 4 vol., 1856.

Ouvrages français récents. — **Schnitzler**, *La Russie en 1812, Rostoptchine et Koutouzof*, Paris, 1863. — **A. de Ségur**, *Vie du comte Rostoptchine*, Paris, 1872. — **A. Rambaud**, *Le comte Rostoptchine*, dans *R. des D. Mondes*, 1876 et 1878. — Comm. **Margueron**, *Campagne de Russie*, en cours de publication, déjà 5 vol. — **Von Seydlitz**, *Campagne et defection du corps prussien*, trad. fr. par le col. **Vermeil de Conchard**. — Cap. **E. Cazales**, trad. de *Guerre nationale de 1812* (public. du Grand-état-major russe), en cours de publication.

Ouvrages russes récents (on indiquera ceux qui ont été traduits). — Le général **Boutourline**, *Hist. militaire de la campagne de 1812*, Paris, 1824, 2 vol. — **Mikhaïlovski-Danilevski**, *Souvenirs sur 1812*, dans *l'Antiq. Russe*, 1890; (**De Smitt**, *Zur nähern Aufklärung*, critique de l'ouvrage de Mikhaïlovski, 1861). — **M. Bogdanovitch**, *Hist. de la Guerre patriotique de 1812* (en russe), 3 vol., 1859-1860 (trad. allemande, 1863). — **L. P. Liprandi**, *La guerre de 1812* (observations sur l'ouvrage de Bogdanovitch), 1869, et *Quelques remarques*, 1855. — Le général **Schilder**, *Alexandre, la Russie et l'Europe*, dans l'*Antiq. Russe*, depuis 1888. — **A. N. Popof**, *Les Français à Moscou en 1812*, Moscou, 1876; *Moscou en 1812*, Moscou, 1875. — Le général **Mikhaïlovski-Danilevski**, *Vie du feld-marechal Koutouzof* (en fr.), Paris, 1869. — **Snéghiref**, *Vie de Platon, métropolite de Moscou* (en russe), 1856. — *Histoire des régiments de la garde imp. russe* : Kosaks, S. Pét., 1876; Pavlovski, 1875 ; Hulans, 1876.

Mémoires et ouvrages allemands, anglais, etc. — Le prince **Eugène de Würtemberg**, *Erinnerungen aus d. Feldzuge d. Jahres 1812*, 1846 (consulter **V. Helldorf**, *Aus dem Leben des Prinzen E. v. Würtemberg*, 1861). — **Clausewitz**, *Der Feldzug v. 1812*, dans le t. VII de ses Œuvres. — **A. F. de B...ch** (anc. off. all. au service de Russie), trad. fr. par Breton, Paris, 1822. — **L. Celner**, *Gesch. d. Feldzuges in Russland, 1812*, Reutlingen, 1839. — Le major **Beitzke**, *Gesch. d. russ. Krieges 1812*, 1862. — **Von Welden**, *Der Feldzug der Œsterreicher gegen Russland im Jahre 1812, aus*

officiellen Quellen, Vienne, 1870. — **Venturini**, *Chronik. d. XIX Jahrh.*, 1812. — Sir **Robert Ker-Porter**, *Hist. de la camp. de Russie*, trad. fr., Paris, 1817. — **Robert Wilson** (l'agent britannique), *Narrative of the French Invasion of Russia* et *Private Diary of Travels personal Services and public Events*, etc. (1812 1814), Londres, 1861; traduction allemande, Leipzig, 1861, par J. Seybt. (Sur le *Narrative* de Wilson, voir **Forgues**, dans *R. d. D. Mondes*, 16 jan. 1861.) — Le colonel **G Cathcart**, *Commentaries on the War in Russia and Germany* (1812 et 1813), Londres, 1850.

Les contingents des annexés et des alliés; leur rôle; leur destruction. — Pour les Italiens, ci-dessus, p. 454; pour les Suisses, p. 476. Voir aussi p. 119. — **W. P. d'Auzon de Boisminart** (major de l'armée néerlandaise), *Souvenirs*, Amst. et la Haye, 1824. — **Scheltens**, *Souvenirs d'un vieux soldat belge de la garde impériale*, Bruxelles, 1880. — *Sur le gén. E. de Merex de Corbais*, Namur, 1855. — Frh. von **Diettfurt**, *Die Schlacht bei Borodino* (rôle des contingents allemands à cheval), Marburg, 1887. — **C. Geissler**, *Gesch. d. Regiments « Herzoge zu Sachsen » in Feldzuge 1812*, Eisenach, 1840. — **W. Bernays**, *Schicksale d. Grossherzogthum Francfurt und seiner Truppen*, Berlin, 1882. — **M. Exner**, *Der Antheil d. kon. sächsischen Armee am Feldzuge 1812*, Lpz., 1896. — (**Anon.**), *Die Feldzuge d. Sachsen in d. Jahren 1812 u. 1813*, Dresde, 1821. — (**Anon.**), *Sachsen u. seine Krieger* (1812-1813), Lpz., 1823. — **W. F. v. Funck**, *Erinnerungen*, etc. (le corps saxon sous Reynier), Dresde et Lpz. — **Von Burkersroda**, *Die Sachsen in Russland*, Naumburg, 1846. — **Von Meerheim** (cap. du contingent saxon), *Marsche...*, *Erlebnisse eines Veteranen d. grossen Armee*, Dresde, 1860. — **L. W. Leissnig** (off. de dragons saxons, prisonnier des Russes), *Gefahren u. Mühseligkeiten*, Leipzig, 1828. — **M. v. Miller**, *Darstellung* (rôle du contingent wurtembergeois), Stutt., 1823. — **A. Pfister** (Würtembergeois), *Aus dem Lager des Rheinbundes* (1812 et 1813), Stutt. et Lpz., 1897. — **Grube**, *Kriegszug nach Moskau*, Stuttg., 1874. — **Ritter v. Roos**, *Denkwürdigk.*, S. Pét. et Hambourg, 1832. — **C. W. von Faber du Faur**, *Blätter*, etc., Stutt., 1831; trad. fr., introd. par A. Dayot, 1895.

La Pologne et les Polonais en 1812. — (Voir ci-dessus, p. 543); ajouter : **Bignon**, *Souvenirs d'un diplomate* (La Pologne), Paris, 1864. — **Pradt** (l'archevêque de), *Hist. de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en 1812*, Paris, 1815, in-8. — **Gley** (abbé Gérard), *Voyage en Allemagne et en Pologne pendant les années 1806 et 1812*, avec les notes relatives à l'amb. de M. de Pradt, Paris, 1816, 2 vol. in-8. — **Oginski**, *Mémoires*, Paris, 1827 et 1833, 4 vol. — **Brandt**, *Mémoires d'un officier polonais* (voir ci-dessus, p. 544). — **Soltyk** (Roman), *Napoléon en 1812*, Paris, 1836. — **Zaluski** (Jos. comte et général), *Notice sur le regiment de chevau-légers polonais de la garde de Napoléon Ier* (en pol.), Cracovie, 1860. — **Roland Warchot**, *Le 8e chevau-légers polonais*, *Notice sur le gén. E. de Mercx de Corbais*, Namur, 1855. — **Hortensius Saint-Albin**, *La vie et les écrits de Sulkowski*, Paris, 1831. — **Uminski** (J. Népom.), *Mémoire sur les opér. de l'avant-garde* [formée de troupes polonaises] *du 8e corps de la Grande Armée* (1813), Paris, 1829, in-8.

CHAPITRE XXV

LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE
FIN DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN
1813

I. — La sixième coalition.

État des armées françaises (janvier 1813). — Au sortir des neiges de la Russie, la Grande Armée n'existait plus : quelques bandes lamentables, cavaliers sans monture, grenadiers aux membres gelés, officiers en haillons, corps d'armée réduits à l'effectif de simples bataillons. Les plus consternés des vaincus purent se convaincre que la France n'avait plus d'armée. « En traversant la vieille Prusse, il ne fut pas difficile de juger des dispositions des habitants. C'était une curiosité maligne dans leurs questions ; c'étaient des plaintes ironiques sur ce que nous avions souffert, ou de fausses nouvelles sur la poursuite des cosaques qu'on nous annonçait toujours et que nous ne voyions jamais. Si un soldat s'écartait de la route, il était désarmé par les paysans et renvoyé avec des menaces et des mauvais traitements. » (Fézensac.) La défection du général York de Wartenburg, qui abandonna le corps de Macdonald et s'engagea, en vertu de la convention de Tauroggen (30 décembre 1812), à ne pas combattre les Russes pendant deux mois,

nous força à évacuer toute la province de Prusse, sauf Dantzig. Murat dut se retirer derrière la Vistule et les Russes la franchirent. A Posen, à la suite de louches négociations engagées avec Metternich, il quitta brusquement l'armée sous prétexte d'aller défendre son royaume de Naples. Le prince Eugène recueillit le triste héritage du commandement et prit de bonnes mesures pour réunir des armes, des chevaux, des munitions, garnir les places de l'Oder et presser l'arrivée des renforts et des nouvelles recrues qui allaient permettre de reprendre la campagne. Mais notre flanc droit se trouva bientôt aussi dégarni que notre flanc gauche. Schwartzenberg, à la suite d'une trêve signée avec les Russes, venait de quitter Varsovie pour se confiner en Galicie. Les Russes occupèrent la Silésie comme la Prusse. Eugène laissa des garnisons à Stettin, Küstrin et Glogau; mais il évacua Berlin et ramena ses cantonnements sur les bords de l'Elbe. Il y trouva les embryons de quatre corps d'armée, sous les ordres de Lauriston, de Victor, de Macdonald et de Reynier. Le total des forces françaises ne s'élevait encore qu'à 40 000 hommes. C'était tout ce que la France pouvait à ce moment opposer à l'Allemagne prête à se soulever.

Les levées de l'année 1813. — Napoléon avait à recréer une armée. Il fallait trouver de l'argent et des hommes pour mettre la France en état de se faire respecter après la défaite. Il aliéna les biens des communes et se procura ainsi environ 300 millions, indépendamment de son trésor privé, riche de 160 millions.

Le Sénat vota sans difficulté toutes les levées demandées. Déjà les 140 000 conscrits de l'année 1813 avaient été appelés par anticipation et s'exerçaient dans les dépôts; 100 bataillons de garde nationale furent mobilisés et groupés en régiments; en vertu d'une loi votée par les Chambres, 100 000 hommes furent levés sur les conscriptions antérieures; enfin la conscription de 1814 dut partir à l'avance. On enrôla les jeunes gens exemptés comme soutiens de famille ou ceux qui avaient payé un remplaçant. Quelques-uns s'étaient rachetés jusqu'à trois fois. La France s'exécuta d'assez bonne grâce. Cependant il y

eut des résistances locales, surtout en Vendée et en Bretagne. Des colonnes mobiles fouillaient les bois à la recherche des réfractaires; beaucoup se faisaient arracher les dents de devant pour ne pouvoir plus déchirer la cartouche, ou se coupaient l'index. Mais ceux-là même ne furent pas épargnés : on les utilisa pour le service des charrois et des ambulances. Vers la fin de l'année 1813, les femmes et les enfants furent forcés de labourer la terre à la bêche : ainsi l'ordonnait le ministre de l'intérieur comme conséquence de la réquisition universelle et permanente des hommes et des chevaux.

Les ports durent fournir des compagnies de marins, inutiles puisqu'il n'y avait plus de flotte; ce furent 30 000 excellents soldats. Les préfets s'étaient formé, dans chacun des 130 départements, une sorte de garde prétorienne sous le nom d'*infanterie départementale* : c'étaient des soldats bien vêtus, bien nourris et bien exercés; les 130 compagnies partirent pour l'Allemagne. Des régiments furent rappelés d'Espagne. Presque tous les chevaux avaient péri dans la retraite de Russie; Napoléon n'en avait ramené que ce célèbre *escadron sacré*, composé de tous les officiers qui étaient encore montés, dont Murat était le chef, où les généraux de division et de brigade étaient officiers et sous-officiers; où le premier rang de chaque compagnie était en entier composé de colonels et de chefs d'escadron; où les capitaines et lieutenants étaient simples gardes. Cet escadron sacré dura un mois à peine. Napoléon eut l'idée de le remplacer par des compagnies de *gardes du corps* imitées de l'ancienne monarchie. Il en fit étudier le recrutement, la composition et l'uniforme par Clarke et par Duroc. Même dans les plus mauvais jours, il songeait encore à augmenter le lustre de sa couronne. Cependant, comme le temps pressait, il se contenta d'appeler au service, sous le nom de *gardes d'honneur*, les fils des familles nobles ou de la bourgeoisie aisée, qui devaient s'équiper à leurs frais comme cavaliers, et qui pourraient devenir officiers après un an de service. C'étaient autant d'otages, qui répondaient auprès de lui de la fidélité de leurs familles. Il leur donna pour colonels, des généraux; pour capitaines, des colonels de l'armée. Ce corps d'élite devait être porté à quatre

régiments; deux seulement, c'est-à-dire environ 5000 à 6000 hommes, purent être constitués pour la campagne de 1813. Dans le régiment commandé par Ségur, les agents des Bourbons provoquèrent un commencement d'insurrection qui se termina par une tentative d'assassinat contre le chef. Cependant ces jeunes gens rendirent d'utiles services dans des missions délicates auxquelles les préparait leur instruction. Napoléon chargea en outre les officiers de ses anciens régiments de cavalerie de réquisitionner partout des chevaux et d'instruire en hâte les conscrits qui étaient versés dans leurs régiments. Mais les pertes faites en Russie étaient irréparables. Le manque de cavalerie empêchera Napoléon, dans toute la campagne de 1813, de poursuivre l'ennemi et de rendre ses victoires décisives.

La nouvelle armée. — Napoléon put mettre ainsi sur pied 500 000 hommes qui furent échelonnés par étapes vers l'Allemagne à mesure qu'ils étaient équipés et rudimentairement instruits. C'étaient pour la plupart des enfants, de frêle apparence, âgés de moins de vingt ans, mais de sublimes enfants, que leurs forces trahirent quelquefois, jamais leur cœur, et qui marchèrent crânement au feu avec la belle assurance des vieilles troupes. Napoléon avait eu soin de les incorporer de son mieux parmi les *grognards* qui leur apprenaient le métier. Les officiers survivants de la retraite de Russie ou appelés d'Espagne les encadrèrent fortement. Cependant l'ardeur n'était plus la même; les vieux soldats savaient qu'ils ne sortiraient plus vivants du régiment et se livraient plus que jamais à la maraude et à l'orgie. Les jeunes combattaient pour la vie et non plus pour la victoire. L'étoile de Napoléon avait pâli. Il était toujours considéré comme personnellement invincible. A la veille de la bataille de Leipzig, il distribua les aigles aux nouveaux régiments et leur demanda de préférer la mort à l'abandon des drapeaux qu'il leur confiait : « Jamais, dit un témoin oculaire, non jamais je n'oublierai la fin de son discours, lorsque, se soulevant sur ses étriers, le bras étendu vers nous, il nous lança ces trois mots : « Vous le jurez? » Je sentis alors, avec tous mes camarades, comme s'il arrachait de force du fond de nos entrailles le cri : « Nous le jurons! Vive l'Empereur! »

Quelle puissance dans cet homme! Il y avait presque des larmes dans nos yeux et certainement une invincible résolution dans nos cœurs. » (*Souvenirs d'un ex-officier*, le pasteur Martin.)

Aussi l'héroïsme de ces jeunes troupes n'est pas inférieur à celui de leurs aînées : on pourrait en citer des milliers de traits. A l'attaque de Kaya, qui ne put être enlevé qu'après six assauts infructueux, elles arrachent à Ney et à Napoléon des cris d'admiration. Au combat de Lübnitz, le général Girard a une partie du crâne emportée : les kosaks vont l'achever; l'adjudant de hussards Guitter dégage le général, le prend en croupe et le sauve. Girard, après avoir subi l'opération du trépan, retourne combattre à Ligny. A Lindenau, le hussard Foucher reçoit une balle qui lui fait quatre trous en traversant les cuisses de part en part. Il refuse de se laisser soigner à l'ambulance et achève la retraite jusqu'en France avec son régiment.

Cependant Napoléon avait rapidement vieilli; il était pris de somnolences invincibles; on le vit dormir au bruit du canon dans la tranchée de Bautzen et pendant l'effroyable bataille de Leipzig. Le cheval le fatiguait; la maladie d'estomac qui devait l'emporter lui causait fréquemment des crises atroces; il resta pendant plusieurs semaines impuissant, inactif, entre les journées de Dresde et de Leipzig. Mais il se réveillait par d'incroyables sursauts de volonté. D'ailleurs plus il sentait ses forces le trahir, plus il exigeait de tous une obéissance passive. Les conseilleurs avaient auprès de lui moins de succès que jamais. S'il avait gardé auprès des troupes son prestige intact, ses lieutenants n'inspiraient plus la même confiance. Ils étaient lassés, mécontents et jaloux les uns des autres. Gorgés d'honneurs et de richesses, ils aspiraient avidement au repos. Berthier aurait voulu chasser dans sa belle terre de Grosbois; il était frappé d'un affaiblissement cérébral qui nuisit plus d'une fois à l'accomplissement des ordres de Napoléon. Davout, qui valait à lui seul plusieurs divisions, fut écarté par l'Empereur, peut-être à cause d'un secret sentiment de jalousie, et n'eut qu'un commandement subalterne dans le nord de l'Allemagne. Lannes était mort et Masséna au repos. Murat trahissait. Bessières et Duroc vont être frappés sur les champs de bataille. Macdonald,

excellent théoricien, reste toujours plus indécis dans l'action, Marmont ne songe qu'à se faire valoir; il est plus sombre que jamais : « ses lèvres ignoraient le sourire ». Gouvion Saint-Cyr continue de critiquer tout le monde : en Russie il se moquait des ordres de « Monseigneur le maréchal Oudinot. » Dans la campagne de 1813, il détermine Mortier à laisser Vandamme sans aucun secours et l'accule à une désastreuse capitulation. Vandamme eût mérité le bâton de maréchal, s'il avait été moins sec, moins amer, moins cassant. Jomini, le chef d'état-major de Ney, va trahir comme ont fait déjà Moreau et Bernadotte, qu'on retrouve dans cette campagne à la tête des troupes ennemies. Napoléon est obligé d'essayer de nouveaux chefs de corps, Bertrand, Lauriston, qui, sortis du génie et de l'artillerie, n'ont jamais commandé l'infanterie. « Si l'Empereur eût voulu punir tous ceux qui manquaient de zèle, il eût dû renoncer à se servir de presque tous ses maréchaux. » C'est Marbot qui laisse échapper cet aveu, et Marbot est loin d'être hostile. La discipline fléchit : Exelmans, ayant condamné à mort deux maraudeurs, pardonne à l'un et fait fusiller l'autre à blanc, s'entendant avec lui pour le faire échapper après un simulacre d'exécution; mais la ruse est éventée et les soldats de sa division en font des gorges chaudes. Le service de l'intendance pour les vivres et pour l'habillement n'existe pour ainsi dire plus.

Au début de l'année 1813, le ministre Lacuée de Cessac avait fait partir pour l'Allemagne des convois dont il confiait le transport au delà du Rhin à des entrepreneurs allemands, sans qu'aucun agent français fût chargé d'en surveiller la livraison. Les Prussiens s'approprièrent tout le convoi, c'est-à-dire pour plus de 12 millions d'effets, qui auraient été si nécessaires à nos troupes. Les commandants de compagnie ne recevaient plus rien et voyaient leurs soldats affamés, harassés, se disperser en route. Force était d'envoyer à la maraude ce qui restait de troupes, pour piller, dans les villages voisins, bois, paille et vivres. Les officiers eux-mêmes ne vivaient plus qu'en prenant une part dans le pillage de leurs soldats. Ainsi tous les liens se relâchaient. Sans doute l'armée fut sublime d'énergie stoïque,

de confiance et de dévouement. Mais ces conscrits à peine dégrossis, auxquels il fallait tout apprendre jusque dans les marches, et qui ne subsistaient que par la maraude, n'étaient plus les soldats de Fleurus, de Marengo, ni d'Austerlitz.

Aveuglement de Napoléon. — Il avait suffi de quelques ordres insérés au *Moniteur* pour faire marcher la France. Napoléon, fier d'avoir vu sortir de terre à son commandement tant de nouvelles légions, se crut de nouveau invincible. Jamais il ne pratiqua avec une plus superbe assurance la politique du tout ou rien. Au lendemain de l'expédition de Russie, il y eut un court moment où il pouvait traiter à des conditions avantageuses pour la France. Sans doute il eût dû renoncer à la domination universelle. Mais c'était encore un assez bel héritage que l'empire des Gaules jusqu'au Rhin, que lui avait légué la Révolution. Les Russes n'avaient pénétré en Allemagne qu'en hésitant. Plusieurs conseillers du tsar voulaient arrêter leur marche sur la Vistule. Koutouzof lui représentait l'extrême épuisement de son armée et Roumiantsof la nécessité urgente de traiter. Le roi de Prusse protestait qu'il voulait rester fidèle à l'alliance française. L'Autriche n'était pas en mesure de commencer la guerre; Metternich n'osait pas encore engager son maître à rompre avec son gendre tout simplement parce que celui-ci était malheureux. En cet instant unique, Napoléon pouvait encore prévenir la coalition naissante, regagner l'Autriche en lui abandonnant l'Italie, laisser le roi de Prusse se débattre avec les autres souverains allemands pour constituer l'unité germanique. La France fût restée assez grande jusqu'aux Alpes et au Rhin. Napoléon ne comprit rien ni à la lassitude de la France, ni à l'exaspération de l'Europe. Il s'imagina, comme si l'empereur d'Autriche entendait la famille avec les sentiments d'un Corse, que jamais François Ier ne combattrait contre son gendre. Il eut confiance dans les Allemands : il connaissait leur esprit particulariste. Enfin il avait perdu la partie en Russie; il mit à prendre sa revanche la passion maladive, l'obstination aveugle du joueur. Jusqu'à la dernière bataille, jusqu'à Leipzig, son unique programme fut de ne point abandonner un pouce de ses conquêtes.

Hésitations des Alliés. — Les Alliés ne surent pas mieux profiter de leurs avantages : avec un peu de décision, en se fiant au désarroi qui suivit la retraite de Russie, ils auraient pu facilement exterminer la petite troupe du prince Eugène ou la ramener jusqu'au Rhin. Ils n'avaient pas conscience de leurs vraies forces. La « guerre de peuples », commencée en Espagne, allait se poursuivre en Allemagne avec un acharnement furieux. Les Allemands ne se souvenaient plus des bienfaits apportés par les Français ; ils songeaient seulement à leur tyrannie et à leurs exactions. Dès l'époque d'Austerlitz, Napoléon n'avait-il pas frappé le pays conquis des plus effroyables réquisitions? L'Allemagne était à bout de patience. Les sociétés secrètes, et surtout le *Tugendbund* avaient recruté en peu de temps des milliers d'adhérents. Les Universités et surtout la jeune Université de Berlin, qui étaient comme au temps de la Réforme de véritables machines de guerre, entonnaient le péan de la revanche. Humboldt, Schleiermacher, Schlegel, enflammaient la jeunesse studieuse par leur enseignement et par leurs écrits. Arndt, Kœrner, Rückert, Fouqué, Collin, Steigemann, les Tyrtées allemands, multipliaient les chansons patriotiques [1], et Weber, le plus allemand des musiciens, trouvait dans ce genre nouveau ses plus belles inspirations. Toutefois les Allemands ne marchèrent pas tous d'un même pas à la conquête de l'affranchissement national et de la liberté politique. Les souverains des États du Sud avaient été comblés de bienfaits par Napoléon : ils hésitaient à l'abandonner; ils avaient peur de perdre une partie de leurs domaines les plus récemment acquis dans les remaniements territoriaux qui suivraient sa ruine. Leurs soldats avaient été les plus impitoyables pillards des contrées de l'Allemagne du Nord. Leurs contingents ne se tournèrent contre Napoléon qu'aux derniers jours de la campagne d'Allemagne, lorsqu'ils furent impuissants à résister à la poussée générale. Metternich avait une si grande frayeur de tout mouvement révolutionnaire qu'il hésita longtemps à associer la cause de l'Autriche à celle des nationaux allemands. Napoléon, qui

1. Voir ci-dessus, p. 620.

représentait désormais à ses yeux les idées conservatrices, l'eût facilement gagné s'il eût voulu faire à temps à la monarchie autrichienne les concessions nécessaires.

Le roi Frédéric-Guillaume III ne fut pas moins timide aux débuts; pourtant les grandes réformes sociales et administratives de Stein avaient commencé la transformation de la Prusse; Scharnhorst avait préparé une armée nouvelle [1]. Dès les premiers jours, la Prusse pourra mettre sur pied 150 000 hommes. La guerre de 1813 fut surtout une revanche prussienne. Pourtant il fallut que la nation entraînât son roi.

Soulèvement de la province de Prusse orientale. — De même que York de Wartenburg avait fait sa convention de Tauroggen sans consulter le roi, la province de Prusse Orientale, la première affranchie des États prussiens, n'attendit pas les ordres du souverain pour se mettre en insurrection. De 1806 à 1809 il s'était formé à Kœnigsberg une société pour la publication d'écrits patriotiques, tels que *Volksfreund* de Bartsch et le *Bürgerblatt* de Heidemann. Aux nouvelles de Tauroggen, la province s'insurgea presque spontanément. Cette double manifestation du patriotisme prussien épouvanta le roi, alors à la merci, dans Berlin, de Napoléon et des troupes françaises. Il désavoua York de Wartenburg et le déclara déchu de son commandement. York, après beaucoup d'hésitation, s'obstina dans sa patriotique rébellion, garda le commandement, compléta l'effectif de ses troupes et s'installa dans Kœnigsberg. Bientôt Stein y accourut avec les pleins pouvoirs de l'empereur Alexandre. Il se heurta aux scrupules prussiens de York, Schœn, Dohna, Auerswald, et des autres généraux du roi, qui se défiaient des Russes et avaient protesté contre l'occupation par eux de Memel. Ils autorisèrent seulement Stein à convoquer les États de la province, puis le contraignirent bientôt à quitter la ville. Les États n'en firent pas moins leur œuvre patriotique : ils décidèrent la levée d'une *landwehr* et d'un *landsturm* et mirent ainsi sur pied, dans une population d'un million d'âmes, 60 000 combattants. Les Français

1. Voir ci-dessus, p. 606 et suiv.

furent chassés de Pillau, une des places que leur avait livrées le traité du 29 mai 1812.

Défection du roi de Prusse; son alliance avec la Russie. — A l'instant même où Frédéric-Guillaume protestait tout haut contre la convention de Tauroggen, il quittait Berlin et partait pour Breslau (22 janvier), où il tombait au milieu des membres les plus fougueux du parti national. Au reste, le soulèvement se généralisait. Toute l'armée prussienne, sauf les troupes de Silésie, échappaient à l'autorité royale. « Si le roi hésite plus longtemps, écrivait l'agent anglais, je répute une révolution comme inévitable. » Cependant le roi avait envoyé au tsar un de ses confidents, Knesebeck, déguisé en marchand, qui détermina le souverain russe à signer un pacte d'alliance : le traité de Kalish (28 février 1813) stipula que la Prusse serait rétablie dans ses limites de 1806, que l'Allemagne recouvrerait son indépendance et que les deux alliés ne signeraient point de paix séparée. En conséquence, Bülow livra aux Russes le passage de l'Oder. Wittgenstein occupa Berlin. Le 15 mars, le tsar entrait en triomphe dans Breslau. Alors le roi de Prusse rompit brusquement les négociations encore engagées avec Napoléon et, le 17 mars, il signait l'ordonnance organisant la *landwehr*, il lançait le célèbre *Appel à mon peuple* : « Brandebourgeois, Prussiens, Silésiens, Poméraniens, Lithuaniens! Vous savez ce que vous avez souffert depuis sept ans! Vous savez quel sort nous attend si nous ne terminons avec honneur la lutte qui commence... »

Les proclamations de Kalish. — Wittgenstein adressait le même appel aux peuples de l'Allemagne : « La liberté ou la mort! Saxons, Allemands, nos arbres généalogiques, nos registres de noblesse se terminent avec l'année 1812. Les hauts faits de nos ancêtres sont effacés par l'humiliation de leurs descendants. Mais le soulèvement de l'Allemagne enfantera de nouvelles familles nobles et rendra seul aux anciennes le lustre qu'elles ont perdu. » Il montrait, confondus dans les rangs prussiens, « le fils du laboureur à côté du fils du prince ». Le 25, Koutouzof lancera des proclamations où il sera question non seulement d'indépendance nationale, mais de liberté.

Traité de Breslau. — Le 19 mars s'était conclue entre Stein, rentré en grâce auprès de son roi, et Nesselrode, au nom de la Russie, la convention de Breslau. Les deux puissances appelaient à l'indépendance les peuples et les princes de l'Allemagne. Les pays reconquis sur Napoléon seraient partagés en cinq *cercles*, ayant à leur tête un gouverneur militaire et un gouverneur civil : le premier prendrait les ordres des généraux alliés; le second dépendrait d'un *Centralverwaltungsrath* ou « conseil central d'administration ». Dans les idées de Stein, ce conseil serait un instrument pour la destruction des souverainetés particularistes et la réalisation de l'unité germanique. Les princes et les peuples qui ne se joindraient pas aux alliés perdraient leur autonomie et tomberaient dans le butin de guerre. — Les Alliés venaient d'avoir leurs premiers succès : le 12 mars, l'insurrection de Hambourg livrait cette ville aux kosaks de Tettenborn (17); le 20, les Prussiens entraient à Dresde d'où le roi de Saxe s'était enfui dès le 25 février. Par conséquent la ligne de l'Elbe, que le vice-roi Eugène avait jusqu'alors gardée, fut rompue à ses deux extrémités. Il dut se replier sur la Saale. Mais déjà Napoléon avait quitté Paris et, avec des forces imposantes, rejoignait son lieutenant en Thuringe. La campagne d'Allemagne allait commencer.

Neutralité hostile de l'Autriche. — Napoléon comptait toujours sur l'alliance autrichienne; mais l'Autriche, quatre fois vaincue, quatre fois écrasée sans pitié, épiait anxieusement l'heure de la revanche. Metternich la prépara avec une odieuse duplicité. Il prodiguait à notre ambassadeur Otto les assurances de paix et au besoin de concours armé : « L'alliance est fondée sur les intérêts les plus permanents; elle doit être éternelle... Nous nous engageons à n'agir que comme il conviendra à l'empereur Napoléon, à ne point faire un pas à son insu, et si les Russes refusent la paix, à employer contre eux toutes les forces de la monarchie. » Mais Metternich avait deux visages et deux langages. En même temps qu'il multipliait auprès de Napoléon les plus rassurantes promesses, il adhérait à la convention de Breslau, poussait Frédéric-Guillaume à s'armer « pour l'indépendance de l'Europe », et engageait une campagne

diplomatique secrète pour détacher de la cause française ses derniers soutiens, les rois de Danemark, de Saxe, de Bavière et de Würtemberg, même Jérôme et Murat; il les engageait à ne pas faire des armements inutiles qui rendraient Napoléon moins traitable. Ces menées hypocrites commençaient à transpirer. Nos envoyés dans toutes les cours allemandes, Reinhardt, Bignon, Beugnot, Otto, les dénonçaient à Napoléon. Mais son système le forçait à rester dupe de ses espérances. Il persistait contre toute apparence à compter sur la fidélité de ses vassaux allemands, des princes de sa famille et sur l'inaltérable amitié de l'Autriche. Pendant ce temps, sous le couvert de la neutralité, Metternich soulevait l'Europe, et Bellegarde préparait les armées autrichiennes à la lutte.

II. — La campagne d'été; l'armistice; le congrès.

Batailles de Lützen et de Bautzen. — Dans la campagne d'Allemagne de 1813, Napoléon déploya le même génie et les troupes le même dévouement. Soutenue avec avantage dans la première phase, tant que Napoléon n'eut à combattre que la Russie et la Prusse coalisées, la lutte prit dans la seconde partie des proportions gigantesques. L'Autriche d'abord, puis successivement tous les États vassaux de l'Allemagne se tournèrent contre Napoléon et l'Allemagne fut perdue. Ainsi la *campagne d'été* fut encore heureuse; la *campagne d'automne* se termina par le désastre de Leipzig.

Au début les forces furent à peu près égales : 220 000 Russes et Prussiens, commandés par Wittgenstein, furent opposés à 200 000 Français. Wittgenstein avait pour principaux lieutenants Wintzingerode, Miloradovitch, Barclay de Tolly, Gortchakof. Blücher commandait les Prussiens. Maîtres de la ligne de l'Elbe depuis Hambourg jusqu'à Dresde, les Alliés voulaient rejeter Eugène au delà de la Saale et marchaient sur Erfurt. Eugène avait 60 000 hommes, et Davout opérait dans le Nord

avec un corps isolé de 30 000 hommes. Napoléon, après avoir confié la régence à Marie-Louise, prit à Erfurt, le 26 avril, le commandement des 110 000 hommes qui venaient de France. Ils étaient répartis en quatre corps, sous les ordres de Ney, Marmont, Bertrand et Oudinot. La garde avait pour chefs Soult, Mortier, Bessières. Une première rencontre eut lieu à Weissenfels. Elle coûta la vie au maréchal Bessières[1]. Les Russes furent culbutés et perdirent le défilé de Rippach. Napoléon marcha sur Leipzig, mais les Alliés se jetèrent au travers de la route et une grande bataille s'engagea autour de Lützen, dans cette plaine de Poserna, témoin de tant de luttes sanglantes. Chaque armée comptait environ 90 000 combattants. Ney eut d'abord à subir seul les attaques de Wittgenstein, qui disposait de forces doubles. Une furieuse mêlée s'engagea autour des villages de Gross-Gœrschen et de Kaya. Mais déjà Napoléon avait fait volte-face, lancé Macdonald sur le flanc droit des coalisés, tandis que Bertrand et Oudinot enfonçaient leur gauche. La jeune garde se couvrit de gloire en recevant le baptême du feu à l'attaque cinq fois renouvelée de la position de Kaya : « Ces enfants sont des héros, s'écriait Ney; avec eux je pourrai faire tout ce que vous voudrez. » Telle fut la bataille de Lützen, (2 mai; pour les Allemands bataille de Gross-Gœrschen). Faute de cavalerie, on ne put poursuivre les vaincus. Pourtant la confiance revint parmi nos troupes. Toute la Saxe fut réoccupée; l'Empereur rentra à Dresde et y rétablit son vieil allié le roi de Saxe. Les armées alliées étaient en fuite au delà de l'Elbe. Elles avaient perdu 20 000 hommes : mais nos pertes n'avaient pas été moindres, et l'ennemi allait se reformer plus loin. Napoléon exalta sa victoire sur ces « armées de Tartars » qui avaient dévasté leurs champs et brûlé la Sainte Moscou.

Wittgenstein s'arrêta sur la route de Dresde à Breslau dans une formidable position, où Frédéric II avait déjà lutté avec

1. « Son commandement de la cavalerie de la garde l'exposait rarement; et depuis sa campagne en Espagne, il faisait surtout la guerre en curieux. Au premier coup de canon il accourut, et le second l'emporta. » (Ségur.) Marbot déclare que Bessières fut plus regretté de Napoléon que de l'armée, parce qu'on ne pouvait lui pardonner d'avoir empêché de faire donner la garde sur le champ de bataille de Borodino.

avantage. Au sud, les pentes escarpées du Riesengebirge; au nord, d'interminables marais; au travers de la route, le double obstacle à franchir de la Sprée et du Blœsaert, deux ruisseaux rapides et encaissés; en arrière du Blœsaert, le plateau de Hohenkirchen, tout hérissé de villages fortifiés. A la gauche, Wittgenstein et les Russes étaient adossés à la montagne; à droite, Blücher avec les Prussiens formaient une masse séparée, protégée par des marais; au centre, la position de Bautzen gardait la route. C'était un véritable champ clos bien fermé par la nature et par l'art. Napoléon, après avoir reconnu en personne le champ de bataille, décide de fractionner l'action en deux journées. Le 20 mai, vers midi, l'attaque commence. Oudinot fait une feinte au sud contre les Russes de Gortchakof, comme s'il voulait déborder leur camp. Au centre se livre la vraie bataille : Macdonald et Marmont franchissent la Sprée; Miloradovitch est délogé de Bautzen; mais Bertrand à notre gauche n'a pu débusquer Blücher des hauteurs de Krekewitz. Cependant, au soir de la première journée, la ligne de la Sprée nous appartient. Le lendemain, il reste à forcer celle du Blœsaert et à enlever le plateau de Hohenkirchen. Napoléon espère que le succès sera décisif; il a fait marcher Ney pendant la nuit pour tourner la droite ennemie : il compte pouvoir percer le centre et envelopper toute la masse des Prussiens. Mais Ney s'est laissé attarder à des combats sans importance contre Barclay de Tolly; au lieu d'agir, il veut attendre des ordres de Napoléon qui se sont égarés en route. En vain son chef d'état-major, Jomini, lui montre la nécessité de donner tête baissée sur le plateau qui s'étend de Vurschen à Hohenkirchen, pour couper aux Alliés leur seule route de retraite. Ney s'engage lentement et mollement et paralyse ainsi tout le succès de cette belle manœuvre. Maître un instant du village de Preititz sur les derrières des Prussiens, il s'en laisse déloger au moment où Bertrand et Marmont attaquaient vivement Blücher de front, l'avaient coupé de Wittgenstein tenu en respect par Oudinot, et allaient l'acculer à la nécessité de mettre bas les armes. Ce ne fut encore qu'une victoire disputée, peu décisive. Sur 30000 hommes hors de combat, nous en avions 12000. « Comment! s'écriait douloureu-

sement Napoléon, après une telle boucherie, aucun résultat! Pas un prisonnier. Ces gens-là ne me laisseront pas un clou! » — « Nous y resterons tous! » soupiraient les soldats, découragés d'être obligés, quoique toujours vainqueurs, de toujours se battre. Blücher s'était mis en retraite; Wittgenstein, découvert sur son flanc droit, dut suivre ce mouvement. Mais ils nous disputèrent chaque ruisseau, chaque ravin. Notre cavalerie, trop peu nombreuse, fit ce qu'elle put pour inquiéter les arrière-gardes ennemies. Dans l'un de ces combats, à Reichenbach (22 mai), un même boulet enleva le général Kirgener et le grand-maréchal Duroc. Napoléon pleura longuement cet ami des premiers jours qui ne l'avait jamais quitté depuis Toulon. « Le pauvre homme! » s'écriaient les grenadiers témoins de cette grande douleur.

Tandis que les coalisés se retiraient en longeant la Bohême, l'armée française poussa devant elle jusqu'à l'Oder, occupant fortement Glogau, Breslau et Schweidnitz. La Saxe délivrée, la Silésie à moitié conquise, la Westphalie et le Hanovre balayés des partisans qui s'y étaient montrés et qui avaient un moment occupé Cassel et chassé le roi Jérôme, Davout redevenu maître de Hambourg et de Lubeck, tels étaient les résultats de ce premier mois d'opérations, où la nouvelle armée française s'était couverte de gloire. Les généraux russes et prussiens s'accusaient mutuellement de trahison ou d'incapacité. Les populations souffraient autant des réquisitions de leurs « libérateurs » que de celles de leurs ennemis. La coalition battue, désemparée, hésitait.

Attitude de l'Autriche : armistice de Pleswitz. — L'intervention de l'Autriche resserra le lien de la coalition près de se dénouer. En même temps que ses compliments à Napoléon pour ses victoires, l'Autriche adressait au tsar et au roi de Prusse ses exhortations à la résistance. Metternich était l'âme de cette politique tortueuse. Il avait juré de se venger du *soi-disant traité de Vienne* de 1809. A l'entendre, pour mieux perdre Napoléon, il avait le premier suggéré l'idée de son mariage avec Marie-Louise. Car ainsi il le mettait en délicatesse avec la Russie; ainsi il cherchait à composer avec le vainqueur en l'amadouant, en l'endormant par les assurances d'une

amitié sans réserve, pour mieux préparer la défection prochaine. Le concours de Schwartzenberg à l'expédition de 1812 contre les Russes fut aussi dérisoire que celui de Galitsyne dans l'expédition de 1809 contre les Autrichiens. Revenu à Vienne, Metternich prépara la neutralité armée de l'Autriche; l'issue de la campagne déciderait de son attitude définitive. Il voulut bien ne pas déclarer la guerre à l'Empereur sans transition; mais il se réserva de la faire en choisissant son heure. On a prétendu souvent qu'en offrant de traiter avec Napoléon, Metternich avait sincèrement voulu la paix. La lecture de ses *Mémoires* prouve nettement le contraire. Dès le 23 avril 1813, il écrit à Nesselrode : « Une bataille perdue par Napoléon, et toute l'Allemagne est en armes. » Il ajoute un peu plus tard : « Le passage de la neutralité à la guerre ne sera possible que par la médiation armée. » Après Lützen et Bautzen, Metternich croit le moment venu de proposer cette médiation. Il offre à l'Empereur un armistice destiné à préparer l'ouverture d'un grand congrès européen et la signature de la paix générale. Le 4 juin 1813, Napoléon signe l'armistice de Pleswitz, qui doit durer jusqu'au 28 juillet.

On a pu croire que lui aussi était animé du sincère désir de faire la paix. Comment expliquer sans cela qu'il s'arrêtât en plein succès, au moment où la coalition hésitait à affronter de nouvelles batailles et qu'il donnât à l'Autriche le prétexte si obstinément cherché par elle de se tourner contre la France? Mais l'armée était découragée : « Les officiers dans tous les rangs étaient las de batailles et se demandaient si c'était chez l'Empereur un parti pris de ne mourir que sous le harnais. Les jeunes soldats qui arrivaient de France se tenaient pour perdus quand ils entendaient leurs vétérans désespérer. » (Beugnot.) Les lieutenants de Napoléon réclamaient à grands cris la paix. La désillusion était générale en France; on était rassasié de gloire; l'opposition grandissait et n'attendait qu'un échec pour faire un éclat. Napoléon crut témoigner aux yeux de tous de sa bonne volonté en faveur de la paix. Il croyait pouvoir dans un congrès jouer les puissances l'une par l'autre en profitant de leurs divisions. Il se persuadait que l'Autriche ne pourrait jamais

l'abandonner et que ses vassaux d'Allemagne lui resteraient fidèles. Surtout, il comptait compléter ses armements, refaire sa cavalerie, donner le temps à 120 000 hommes de venir le rejoindre, frapper un grand coup d'éclat comme Austerlitz ou Friedland, et dompter à nouveau l'Europe terrorisée. Il ne tenait pas assez compte que la Prusse devait profiter de ce délai pour verser de nouvelles recrues dans ses régiments, les Russes pour appeler à eux l'armée de Bennigsen qui s'organise dans la Pologne conquise, Bernadotte pour opérer son débarquement à Stralsund. Il abusait la France par ses bulletins de victoire, embrouillant les dates, grossissant le chiffre des pertes ennemies, donnant les meilleures nouvelles de sa santé, alors que les vomissements devenaient plus fréquents et que son affaissement physique faisait des progrès inquiétants. Marie-Louise ne cessait de présider de nouvelles fêtes à Paris, à Saint-Cloud, à Cherbourg, pour célébrer la gloire de nos jeunes troupes. Lui-même, installé au palais Marcolini à Dresde, multipliait les décrets les plus divers afin de montrer qu'il était le même qu'à Moscou et à Berlin, et qu'il trouvait partout une capitale d'où il pouvait gouverner son empire cosmopolite.

Duplicité de Metternich. — Metternich profita cyniquement de l'aveuglement volontaire de son dangereux ennemi. A l'entrevue d'Opoçno, sur la frontière de Bohême, il déclara nettement au tsar Alexandre que les forces autrichiennes n'entreraient pas en lice avant que Napoléon eût reçu l'offre de la médiation de l'Autriche et de conditions acceptables. « S'il décline la médiation, dit-il au tsar pour le rassurer, vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés; s'il l'accepte, la négociation nous montrera, à n'en pouvoir douter, que Napoléon ne veut être ni sage ni juste, et le résultat sera le même. » Ainsi Napoléon allait être enfermé dans un dilemme que son fatal entêtement rendrait insoluble. Déjà l'Angleterre, par un nouveau traité de subsides, signé à Reichenbach le 14 juin, promettait une mensualité de 33 millions à la Russie et de 17 millions à la Prusse pour continuer les hostilités. Déjà le comte Stadion, envoyé au quartier général des princes coalisés, demandait seulement quelques semaines pour permettre à

l'Autriche d'achever ses armements. Tout se préparait pour la trahison définitive. — Metternich partit donc pour Dresde, afin de demander la prolongation de l'armistice et la réunion d'un congrès où François Ier imposerait sa médiation en faveur de la paix. Au nom de son maître, Metternich devait proposer l'abandon de la Hollande, de la Suisse, de l'Espagne, de la Confédération du Rhin, de la Pologne et de la plus grande partie de l'Italie. Napoléon aurait dû accepter les yeux fermés ces conditions qui laissaient la France intacte jusqu'au Rhin. Dans quel embarras il eût mis l'Autriche ! quel trouble il eût jeté dans la coalition! quelle confiance nouvelle il eût excitée en France! quelle force invincible il eût pu opposer à ses ennemis étonnés, si, rappelant toutes ses garnisons éparses en Allemagne, il eût fortement massé sur le Rhin ses admirables régiments, en leur confiant la défense du sol sacré de la patrie ! Ou Napoléon devait repousser tout armistice et tout congrès, ou il devait accepter sans discussion toute proposition de paix qui laissait intacte la frontière de la vieille Gaule.

L'entrevue de Napoléon et de Metternich eut lieu à Dresde le 28 juin; elle se prolongea pendant huit heures. L'Empereur, exaspéré de la duplicité de son beau-père, ne cessa de crier, de tempêter, de vociférer : « Vous voulez la guerre; c'est bien, vous l'aurez. Je vous donne rendez-vous à Vienne. Combien d'alliés êtes-vous donc : quatre, cinq, six, vingt? Plus vous serez nombreux, plus je serai tranquille. — La paix et la guerre, répond froidement Metternich, sont entre les mains de Votre Majesté. Aujourd'hui vous pouvez encore conclure la paix; demain peut-être il serait trop tard... — Qu'est-ce donc qu'on veut de moi? Que je me déshonore? Jamais! Je saurai mourir, mais je ne céderai pas un pouce de territoire. Vos souverains nés sur le trône peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales. Moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu... Vous n'êtes pas soldat et vous ne savez pas ce qui se passe dans l'âme d'un soldat. J'ai grandi sur les champs de bataille et un homme comme moi se soucie peu de la vie d'un million d'hommes... » Et en même temps que cette imprécation, il lance son chapeau à l'autre bout du salon.

Puis il accuse Metternich de s'être laissé acheter par l'Angleterre; il cherche à lui démontrer que l'Autriche ne pourra pas mettre en ligne plus de 75 000 hommes; que la France n'est nullement lasse de la guerre; finalement, trompé par le flegme imperturbable avec lequel Metternich a laissé passer l'orage, Napoléon croit l'avoir intimidé et, lui frappant familièrement l'épaule : « Savez-vous ce qui arrivera? Vous ne me ferez pas la guerre. — Vous êtes perdu! s'écria Metternich; j'en avais le pressentiment en venant ici; maintenant que je m'en vais, j'en ai la certitude. »

Congrès de Prague. — Cependant Napoléon, voulant contre toute raison prolonger la dangereuse comédie de son bon vouloir en faveur de la paix, accepta la prorogation de l'armistice jusqu'au 10 août et promit d'envoyer ses plénipotentiaires au congrès de Prague, où l'Autriche devait enfin exercer sa médiation. Narbonne, notre ambassadeur à Vienne, se rendit aussitôt à Prague. Mais Caulaincourt se fit attendre et arriva sans ses pouvoirs. Les négociateurs étrangers, le Prussien Humboldt, le renégat français Anstetten, qui représentait la Russie, s'associaient à cette tactique dilatoire. Metternich, une fois les plénipotentiaires rassemblés, suscita des difficultés de forme. Devait-on traiter par écrit comme au congrès de Teschen, ou verbalement comme au congrès de Ryswick?

Plusieurs jours se passèrent à cette discussion oiseuse. Le congrès apprenait en même temps que Napoléon poursuivait une négociation directe avec Metternich en dehors de ses membres. Le 8 août, l'Empereur recevait l'ultimatum de l'Autriche; elle lui demandait le partage du grand-duché de Varsovie entre Russie, Prusse et Autriche, l'indépendance des villes hanséatiques, la cession des Provinces illyriennes, le retour de la Hollande et de l'Espagne à leur ancienne indépendance, la reconstitution territoriale de la Prusse, enfin la renonciation aux titres de protecteur de la Confédération du Rhin et de médiateur de la Confédération helvétique. La France eût encore gardé, outre ses frontières naturelles, l'Italie. Ici les événements se pressent et doivent être soigneusement notés à leur jour et presque à leur heure. Le 10 août, le général autrichien Bubna,

qui, en 1809, négocia directement avec l'Empereur, fut chargé de porter la réponse de Napoléon à François Ier. Napoléon voulait garder la Hollande et les villes hanséatiques et s'expliquait vaguement sur l'abandon de l'Allemagne; il ne renonçait franchement qu'aux Provinces illyriennes, au grand-duché de Varsovie, à l'Espagne. Il fallait plus d'une journée entière pour faire le trajet de Dresde à Vienne. Bubna n'arriva que le 11 août. Le 10 août à minuit, heure exacte de l'expiration de l'armistice, Metternich avait prononcé la dissolution du congrès et lancé la déclaration de guerre de l'Autriche. Des signaux de feu, préparés à l'avance depuis Prague jusqu'à la frontière de Silésie, avertirent les armées de reprendre les hostilités. Le 11 août, quand Caulaincourt, enfin muni de ses pouvoirs, voulut aborder nettement les questions importantes, Metternich lui apprit que le congrès était dissous. Quand la réponse de Napoléon fut connue, Caulaincourt essaya encore de renouer les négociations. Metternich fut inflexible, et, le 12 août, vingt heures après le retour de Bubna, il annonça aux négociateurs français que l'Autriche se joignait à la coalition. Ainsi le congrès de Prague fut rompu avant d'avoir été réellement ouvert. Ainsi la duplicité, le mauvais vouloir furent égaux de part et d'autre. Napoléon et Metternich mirent une égale ardeur à faire échouer toute tentative de paix.

La médiation de l'Autriche, d'abord bienveillante, puis protectrice, devint enfin menaçante, pour se changer en hostilité à l'heure précise où les armées autrichiennes furent prêtes à marcher. Il était impossible de se jouer d'un ennemi avec une plus belle inconscience. Il est impossible d'autre part de concevoir la joie de Napoléon à la nouvelle de la rupture du congrès. Il rêvait encore à quelque coup de foudre capable de terrasser l'Europe entière acharnée à sa perte. Il a parlé à Sainte-Hélène de ses angoisses au moment de prendre la décision irrévocable. Il eut l'angoisse de sa fortune et de son trône. Il se savait perdu, s'il ne revenait à Paris triomphalement. A-t-il jamais eu l'angoisse patriotique du sort qui serait réservé à la France? Il fit venir des comédiens de Paris pour son théâtre de Dresde : pour la dernière fois, il se donna, dans une cour somptueuse, l'illusion

de la toute-puissance. Il hâta de quelques jours la Saint-Napoléon : ce fut la dernière fois que l'armée la célébra; ce fut la dernière fête de ces victimes vouées au sacrifice.

III. — La campagne d'automne.

Forces et organisation de la coalition : tactique nouvelle. — On a dit avec raison que la suspension des hostilités devait amener à la coalition plus de régiments que Napoléon ne pourrait tirer de France de compagnies. Trois grandes armées étaient prêtes à se donner la main pour l'envelopper : l'*armée du Nord*, 180 000 hommes sous Bernadotte, composée des contingents suédois, allemands, anglais, des Russes de Bennigsen, déjà campée sur le Havel; l'*armée de Silésie*, forte de 200 000 Prussiens, commandée par Blücher, échelonnée le long de l'Oder; l'*armée de Bohême*, 130 000 Autrichiens, sous Schwartzenberg, qui s'apprêtait à marcher en Saxe. En outre, 240 000 Russes, Prussiens, Suédois et Anglais devaient chasser les Français de l'Allemagne du Nord; 80 000 Autrichiens s'apprêtaient à leur enlever l'Italie; 200 000 Anglais et Espagnols étaient à la veille de franchir les Pyrénées. C'était un million d'hommes levés par l'Europe contre la France. Le plan de la coalition était d'user Napoléon, de lui refuser à lui-même toute bataille décisive, mais d'attaquer et de détruire en détail tous ses lieutenants: on resserrerait peu à peu le cercle de fer et de feu autour de Napoléon, pour arriver à l'y broyer. Bernadotte était l'inspirateur de cette tactique nouvelle; il fut placé à la tête de la coalition; Moreau fut rappelé d'Amérique pour commander les armées; le général Jomini, qui avait trahi à la suite de Bautzen, fournissait des ordres de marche au tsar Alexandre. Il semblait que des Français seuls pussent battre des Français[1]. Ces traîtres, par une distinction subtile, prétendaient combattre seulement Napoléon et non la France. Au contraire, ils appe-

1. Napoléon ne les épargnait pas. Après Lützen, il dénonçait ces armées coalisées qui avaient à leur tête « tout ce que l'Allemagne, la France et l'Italie ont de mauvais sujets et de déserteurs ».

laient la France à la liberté, à la délivrance! Napoléon, à une heure de franchise, avait dit lui-même qu'un « ouf! » de satisfaction accueillerait la nouvelle de sa mort.

Napoléon ne pouvait opposer à cette formidable levée d'hommes que des forces moindres de moitié, environ 550 000 hommes; encore se trouvait-il parmi eux nombre d'Allemands et d'Italiens, tout prêts à faire défection. 330 000 hommes étaient disponibles en Allemagne. Napoléon renforça le corps de Davout et les garnisons des grandes places de l'Elbe. Du restant il constitua deux fortes armées : l'une, de 90 000 hommes sous Oudinot, devait marcher sur Berlin de concert avec Davout; l'autre, de 120 000 hommes, sous les ordres directs de Napoléon, devait empêcher la jonction des deux armées de Silésie et de Bohême. La garde, 40 000 hommes d'élite, postée à Gœrlitz, pouvait se porter au secours de chacune de ces armées. Enfin 20 000 hommes, confiés au maréchal Gouvion Saint-Cyr, devaient garder Dresde, centre de toutes les opérations.

Campagne d'automne : Dresde. — La campagne d'automne commença dès la fin d'août. Schwartzenberg, renforcé de quelques troupes que lui avait envoyées Blücher, se porta vers Dresde. Mais il n'osa pas, malgré l'énorme supériorité de ses forces, donner l'assaut avant d'avoir achevé l'investissement complet de la place. Ces six jours perdus permirent à Napoléon d'accourir. Au moment où les Autrichiens pénétraient à Dresde par le faubourg de Plauen, les Français débouchèrent par la porte de Pirna. Les cuirassiers de Latour-Maubourg, la vieille garde, commandée par Mortier, culbutèrent les Autrichiens et les rejetèrent hors de la ville (26 août). Le lendemain s'engagea la bataille décisive. Napoléon, tranquille sur son centre, que protégeait suffisamment le camp retranché de Dresde, fit agir les deux ailes. A droite, la cavalerie entraînée par Murat, soutenue par le corps de Victor, poussa les Autrichiens dans le précipice que forme le ruisseau de Plauen. A gauche, Ney mit en déroute les Russes et les accula sur la route de Peterswald. Schwartzenberg, craignant pour ses communications, rentra en Bohême. Les pertes furent à peu près égales : 10 000 hommes de chaque côté; mais les Alliés laissèrent entre

les mains de Napoléon 15 000 prisonniers et 40 pièces d'artillerie. La bataille de Dresde fut surtout une formidable canonnade. Les fusils, mouillés par une pluie continue, avaient été presque complètement hors d'usage [1].

Défaites des lieutenants de Napoléon. — Ce fut la dernière grande victoire de Napoléon. Il aurait dû poursuivre l'armée vaincue. Il ne le put pas, grâce à la maladie, qui le cloua, inerte, affaissé, à Dresde pendant près de six semaines. Il chargea de cette poursuite ses lieutenants, mais sans les guider d'assez près pour empêcher les rivalités et les fautes. Déjà Vandamme était en Bohême et s'apprêtait à couper la retraite à Schwartzenberg par le défilé de Peterswald. Gouvion Saint-Cyr et Mortier l'abandonnèrent sans le secourir. Au lieu de couper les Autrichiens, c'est lui qui fut enveloppé et obligé de mettre bas les armes. Cette capitulation de Kulm nous coûta 6000 victimes et 7000 prisonniers avec 50 canons (29-30 août). Elle effaça l'effet produit par la victoire de Dresde. Vandamme prisonnier fut exposé sur une charrette aux insultes d'une lâche populace, qui se vengeait indignement de sa peur. — Macdonald. chargé de contenir Blücher en Silésie, ne réussit pas mieux. Il avait disséminé ses forces sur un espace de dix lieues pour mieux défendre le passage de la Katzbach. Il commit la faute d'attaquer l'ennemi, très supérieur en nombre et surtout en cavalerie, sur le plateau de Jauer qui domine la Katzbach. Assailli par un orage diluvien,qui mit hors de service les amorces des fusils, chargé et presque enveloppé par une troupe de 20 000 cavaliers, Macdonald repassa la Katzbach en désordre. Il perdit 10 000 hommes dans la retraite avec tous ses canons et tous ses bagages (26 août). Napoléon comptait encore sur l'armée d'Oudinot en marche sur Berlin, où Davout devait le rejoindre. Oudinot, avec sa fougue ordinaire, voulut déloger l'armée de

1. Vers la fin de l'action, un boulet de 12, tombant au milieu de l'état-major du tsar Alexandre, frappa Moreau. Il eut les deux genoux fracassés. Il fallut pratiquer l'amputation des deux jambes, opération qu'il subit avec le plus grand courage, mais dont il mourut cinq jours après. Un curé saxon, témoin de ses derniers instants, rapporte qu'il se maudissait lui-même : « Comment, moi! moi Moreau, mourir au milieu des ennemis de la France, frappé par un boulet français! »

Bernadotte postée à Grossbeeren sur la route de Berlin. Il fut repoussé après un vif engagement (23 août). Davout, qui avait pris Schwerin et Wismar, dut reculer puisqu'il n'allait plus être soutenu; et Ney, chargé d'arrêter à tout prix l'armée du Nord pour sauver le flanc gauche de la Grande Armée, attaqua à Dennewitz avec 50 000 hommes les 80 000 combattants de Bernadotte. Les renforts promis par Napoléon n'arrivèrent pas; Ney fut battu (6 septembre). Ces deux défaites nous coûtaient 27 000 hommes et 35 canons. Les trois armées ennemies se rapprochaient, allaient se donner la main et enfermer l'Empereur en Saxe. Cependant on n'osait pas encore se mesurer avec lui. Il marcha au secours de Macdonald; Blücher se retira en détruisant les ponts et en noyant les subsistances. Alors Schwartzenberg fit un pas devant lui; mais Napoléon se tourna contre Schwartzenberg, qui se hâta de disparaître. La garde était épuisée par ces marches précipitées et renouvelées chaque jour, sans parvenir à joindre un ennemi qui se dérobait sans cesse. En outre, les auxiliaires étrangers enrôlés dans l'armée française refusaient le service ou trahissaient. A la Katzbach, un régiment de hussards hollandais n'avait pas voulu charger; à Dennewitz, les Saxons jetèrent les armes en poussant les cris de « sauve qui peut ». Après cette dernière bataille, Gouvion Saint-Cyr, envoyé au secours de Ney pour ressaisir la route de Berlin, fut arrêté par la nouvelle de la défection des princes.

Traité de Tœplitz. — Le 9 septembre, au lendemain de la bataille de Dennewitz, la Russie, la Prusse et l'Autriche avaient encore resserré leur alliance par le traité de Tœplitz. Les articles secrets portaient que la Prusse et l'Autriche seraient rétablies dans leur situation territoriale antérieure à 1805, la Confédération du Rhin dissoute, les maisons de Brunswick et de Hanovre restaurées, les États français de Berg, Francfort, Westphalie, ainsi que la « trente-deuxième division militaire », disloqués, le grand-duché de Varsovie partagé, l'indépendance de l'Allemagne garantie contre toute puissance étrangère, etc. — Pour attirer à la coalition les États secondaires de l'Allemagne, la Prusse serait chargée de traiter avec ceux du Nord, l'Autriche avec ceux du Sud. Le 3 octobre, l'Angleterre adhéra au traité de Tœplitz.

Bataille de Leipzig. — Déjà les trois armées coalisées sont en contact; elles rétrécissent leur cercle de fer et de feu. Napoléon est traqué. Dans les plaines de Leipzig se jouent les destinées de l'Empire et aussi de la France. Cette formidable rencontre qui dure quatre jours a été justement nommée la *bataille des nations*. On y entendait la confusion des langues; on y était réuni de tous les points de l'Europe. On y vit même paraître des Bashkirs de Sibérie, que les grenadiers français appelaient en riant des *Amours*, parce qu'ils n'avaient pour armes qu'un carquois et des flèches.

Le premier jour (16 octobre), Napoléon n'a encore en face de lui que 220 000 hommes, formant l'armée de Silésie, qui l'attaque par le nord, et l'armée de Bohême, qui l'attaque par le sud. Il leur oppose 155 000 hommes. Au nord, Marmont, qui n'a que 20 000 hommes contre 60 000, abandonne la position de Mockern et se retire à Schœnfeld derrière la Partha. Au sud, Murat est victorieux de Schwartzenberg à Waschau, mais les Autrichiens se maintiennent le long de la Pleisse.

Le 17 octobre, les coalisés voient leurs rangs se grossir de toute l'armée du Nord, 110 000 hommes sous les ordres de Bernadotte, Bennigsen et Colloredo. Ils cherchent à envelopper l'armée française. La journée se passe sans combat. Napoléon commence à envisager l'idée de la retraite et ramène en arrière, plus près de Leipzig, les positions de ses différents corps. Il offre trop tard un armistice; le comte de Merfeld, général autrichien prisonnier des Français, chargé d'en porter à son maître les conditions, fait prévoir qu'il sera repoussé : « Je vous plains, Messieurs les Français, s'écria-t-il en quittant nos avant-postes; vous êtes enfermés comme dans une souricière. »

La journée du 18 octobre est la journée décisive : les Alliés prennent vigoureusement l'offensive. En vain la garde fait des prodiges de valeur à Probstheyda et ne se laisse entamer par aucune des attaques des Autrichiens. Le corps entier des Saxons, qui était encore resté fidèle, se joint à l'ennemi au milieu de l'action et tire sur nos troupes les canons chargés contre les Prussiens. Les Français sont rejetés sous les murs mêmes de Leipzig. Au matin du 19, les Alliés se précipitent à l'assaut de

la ville. Les Français n'ont presque plus de munitions. Il faut opérer la retraite.

Cette retraite va être une lamentable déroute, et l'Elster va donner le désolant spectacle d'une seconde Bérézina. Il eût fallu de nombreux ponts et ponceaux pour faciliter le passage de la Pleisse, de l'Elster et des nombreux canaux de dérivation qui les unissent. Mais Berthier n'a reçu aucun ordre écrit de Napoléon [1]; il n'existe qu'un seul pont, celui de Lindenau. L'armée française, de plus en plus pressée dans Leipzig, s'entasse sur la seule route de retraite. Les corps de Victor, d'Augereau, de Ney, de Marmont, Napoléon lui-même avec la garde, réussissent à passer. Les corps de Reynier, de Lauriston, de Macdonald, de Poniatowski se sont repliés dans la ville derrière les barrières, dont les murs sont crénelés. Tandis qu'ils s'apprêtent à résister jusqu'à la nuit, afin de laisser au parc d'artillerie et aux équipages le temps nécessaire pour sortir, une bruyante explosion se produit. Le pont de l'Elster vient de sauter. Les sapeurs, interprétant mal une consigne peu claire, ont cru le moment venu de le rompre pour arrêter la poursuite de l'ennemi. C'est le signal du désastre. Il n'y a plus qu'à se noyer dans l'Elster, dont les rives sont très escarpées, ou bien à se faire tuer ou prendre à Leipzig. Macdonald, excellent nageur, échappe en traversant l'Elster, nu. Poniatowski lance son cheval dans l'eau et est emporté par le courant. Le roi de Saxe, Reynier, Lauriston, 15 généraux français sont faits prisonniers avec 25 000 hommes et 350 canons; 13 000 Français sont massacrés dans les maisons de Leipzig. Jamais les Français n'avaient déployé plus de courage. La jeune garde avait repris jusqu'à six fois les mêmes positions sous une pluie de mitraille. Mais les Alliés se lançaient contre les Français comme à l'assaut d'une muraille. Ils jouaient à tuer des Français; peu leur importait de

1. Le général Pelet et le baron Fain ont prétendu que Napoléon aurait donné des ordres pour établir d'autres ponts. Mais ils n'indiquent ni a quel moment ces ordres furent donnés, ni à qui. Marbot affirme catégoriquement qu'il n'existe aucune trace officielle d'ordres donnés ou reçus. Berthier, qui n'avait jamais eu beaucoup d'initiative, mais qui, dans les dernières années, était sans cesse en butte a la mauvaise humeur croissante du maître, n'obéissait plus qu'à des ordres écrits. Il est certain qu'aucun ordre écrit ne fut transmis a Berthier au sujet de nouveaux ponts a etablir.

perdre plus de monde. Dans ces fatales journées de Leipzig (16-19 octobre) plus de 130 000 hommes restèrent sur le champ de bataille, dont à peu près 50 000 Français.

Bataille de Hanau. — Au sortir de Leipzig, Napoléon n'avait plus un seul allié. Murat abandonna définitivement l'armée et trahit ostensiblement. Les derniers Saxons et Badois restés fidèles tirèrent sur notre arrière-garde. L'Allemagne tout entière était soulevée. Napoléon récoltait cette « moisson de vengeance » qu'il avait préparée depuis si longtemps par ses humiliations aux princes allemands. Les tristes débris de l'armée se mirent en retraite par Weissenfels, Weimar et Erfurt. Là, on apprit que 50 000 Bavarois et Autrichiens sous Wrède s'étaient établis sur le Mein pour couper à Napoléon sa ligne de retraite : on savait que Bernadotte et Blücher filaient au nord vers Francfort et que Schwartzenberg s'y dirigeait en longeant la rive gauche du Mein. Il fallait les gagner de vitesse et passer sur le corps aux Bavarois. La dernière rencontre eut lieu à Hanau. Drouot, avec une batterie de 50 canons qui ne tira sur la cavalerie ennemie qu'à quarante pas, ouvrit le passage à travers les masses bavaroises. « J'avais bien pu le faire comte, dit dédaigneusement Napoléon de Wrède, mais je n'ai pu en faire un général. » (30-31 oct.).

Les Français repassent le Rhin ; les garnisons françaises en Allemagne. — Le 5 décembre 1813, nos derniers cavaliers repassèrent le Rhin. 40 000 hommes à peine se trouvèrent réunis à Mayence. Encore furent-ils victimes d'une terrible épidémie de typhus. « On les trouvait morts pêle-mêle... Je fus désigné pour faire enlever tous les cadavres des hommes morts pendant la nuit. Il fallut prendre des forçats pour les charger sur de grandes charrettes et les corder comme des voitures de foin. Ils voulurent s'y refuser, mais ils furent menacés d'être mitraillés. » (Capitaine Coignet.) Les survivants de la Grande Armée furent échelonnés sur le Rhin, depuis Mayence jusqu'à Nimègue, pour défendre tous les passages de ce fleuve. Ce n'était plus qu'un fantôme d'armée.

Napoléon, toujours obsédé de l'idée de reconquérir l'Allemagne, y avait laissé 170 000 hommes dispersés dans les places

fortes de la Vistule, de l'Oder, de l'Elbe. De tous ces soldats déjà aguerris, pas un ne put contribuer à défendre le sol français envahi. Narbonne, chargé de défendre Torgau, proposait de les rallier en une armée suffisante pour s'ouvrir, sous le commandement de Davout, la route de la Hollande. Mais chaque commandant de place résista de son mieux suivant les instructions reçues et ne capitula qu'à la dernière extrémité. C'est ainsi que Saint-Cyr rendit Dresde; Narbonne, Torgau; Lapoype, Wittenberg; Lemarois, Magdebourg; Grandeau, Stettin; Fournier d'Albe, Custrin; et Laplace, Glogau. — Rapp était enfermé à Dantzig avec 40 000 hommes échappés de Russie, dont beaucoup étaient étrangers. Il y trouva d'immenses approvisionnements accumulés en vue de la marche en avant de Napoléon. Il se défendit avec la dernière énergie : « Quand après sept mois de blocus et trois mois de siège régulier, la famine nous força à capituler, l'ennemi n'était pas plus rapproché de la place que nous ne l'étions en 1806 à notre premier coup de pioche. » (Rapport officiel.) — Toutes les capitulations stipulaient que les Français auraient les honneurs de la guerre et seraient ramenés en France avec armes et bagages. Aucune ne fut respectée. Partout les Français furent désarmés et traités en prisonniers de guerre. Depuis le guet-apens de Rastatt, il semblait qu'ils fussent en dehors du droit des gens. — Davout seul fut plus heureux. Avec une énergie surhumaine, qui dégénérait même quelquefois en dureté, il défendit Hambourg contre toutes les attaques par terre ou par eau. S'il réquisitionna pour l'entretien de ses troupes de fortes sommes à la banque de Hambourg, il n'en garda rien pour lui-même. Il ne rendit la place confiée à son honneur que sur un ordre régulier émané du gouvernement de Louis XVIII après la chute de l'Empire. Il fut le dernier chef resté debout et invaincu en face de la coalition triomphante.

Situation générale à la fin de 1813. — Partout ailleurs hors de France, le drapeau français avait cessé de flotter. Bülow et Wintzingerode chassèrent de la Hollande Molitor et Decaen, chargés de la défense. Les petites garnisons laissées à Gertruydenberg, Bois-le-Duc, Bréda et Berg-op-Zoom durent se rendre.

Les Anglais s'emparèrent des îles de la Zélande. Un gouvernement provisoire proclama l'indépendance des Provinces-Unies. Maison succéda à Decaen et répartit dans les places de la Belgique tout ce qui restait de troupes françaises.

En Italie, Murat faisait ouvertement cause commune avec la coalition et cherchait avec son appui à s'emparer de la Romagne et à obtenir la couronne d'Italie. Eugène, inflexible dans sa fidélité à l'égard de Napoléon, eut à combattre à la fois les Autrichiens et Murat. La défection des Bavarois ouvrit le Tyrol aux troupes autrichiennes. Menacé dans sa ligne de retraite, le prince Eugène se replia de l'Isonzo sur l'Adige. Il battit les Autrichiens à Caldiero (15 nov.) et repoussa toutes les propositions des Alliés, qui lui offraient la couronne d'Italie. Mais il n'avait plus que 30 000 hommes, qui défendaient péniblement les passages du bas Adige; et il eut bientôt à combattre, outre les Autrichiens, outre les Anglais débarqués aux embouchures du Pô, l'armée de Murat, qui cherchait à jouer en Italie le rôle de Bernadotte.

Enfin Wellington, après avoir repoussé Soult au nord des Pyrénées, avait franchi la Bidassoa et la Nivelle et étendait ses lignes, de Bayonne, par Peyrehorade, à Saint-Jean-Pied-de-Port. Suchet s'était replié sur Figuières. Sur chacune de nos frontières, une armée ennemie attendait l'heure favorable pour entrer en France. L'invasion était le dernier terme où venait aboutir toute la gloire militaire de l'Empire!

IV. — Destruction de la Confédération du Rhin.

Destinée de la Saxe. — La défection des troupes saxonnes à Dennewitz et à Leipzig montre à quel point le royaume de Saxe avait été entamé par la propagande des idées germaniques. Mais le roi Frédéric-Auguste resta jusqu'au bout fidèle à Napoléon. En mars 1813, à l'approche des coalisés, plutôt que de trahir son allié, il s'enfuit à Ratisbonne, avec sa famille, ses ministres, ses trésors, ses joyaux, laissant l'administration du

royaume à une *Immediat-Commission*, et le commandement de son armée au général Thielmann qui s'enferma dans Torgau. Pourtant, quoique les Alliés accusassent le vieux roi de trahir la cause de l'Allemagne et de l'Europe et que Stein eût voulu englober ses États dans les territoires de son *Centralverwaltungsrath*, Blücher, entré le 20 mars dans Dresde, déclara vouloir administrer le royaume au nom de Frédéric-Auguste et enjoignit à ses soldats de traiter la Saxe en pays ami. Toutefois, malgré les protestations de l'*Immediat-Commission*, il occupa au nom de son maître le cercle de Cottbus, depuis si longtemps convoité par les Hohenzollern. En dépit des avances faites par les coalisés, le vieux roi s'obstina dans une attitude expectante, se refusant à une défection qui eût assuré sa couronne et sauvé la presque totalité de ses États. Ses ministres lui conseillaient la neutralité garantie par une alliance avec l'Autriche, neutre elle-même à ce moment; et c'eût été le parti le plus politique. Frédéric-Auguste refusa d'accueillir une lettre du roi de Prusse, qui l'engageait à « saisir une occasion, qui ne se retrouvera jamais, de briser les chaînes françaises et de réunir ses troupes à celles de la Prusse et de la Russie ».

Stein essaya de négocier avec Thielmann. Celui-ci répondit avec quelque hauteur : « Je ne suis pas un York de Wartenburg. » Vainement les Alliés offrirent au souverain saxon, moyennant une accession immédiate à la coalition, de lui garantir ses États en leur intégrité et de payer tout ce qu'ils prendraient dans le pays. Le roi refusa. Il fit avertir Thielmann que « toute démarche spontanée (comme celle d'York) serait inconciliable avec ses devoirs de sujet ». La politique suivie par le roi parut justifiée par l'événement quand Napoléon, vainqueur à Lützen, entra en triomphe dans Dresde. Quand il reçut à cheval les clefs de la ville, il déclara aux notables qu'il leur pardonnait leur défection en considération des vertus, de l'âge et de la loyauté de leur souverain. Il usa de toute sorte de ménagements envers la ville reconquise. Le vieux roi avait fait cependant des réflexions : le 29 avril, avant Lützen, il avait écrit au roi de Prusse qu'il imiterait la neutralité armée de l'Autriche. De Ratisbonne, il s'était transporté à Prague. Il résista aux somma-

tions de Napoléon, qui voulait le faire rentrer à Dresde, et défendit à Thielmann de livrer à Napoléon Torgau et l'armée saxonne. Quand il apprit la victoire de Lützen, il n'osa résister à une nouvelle sommation, rentra dans Dresde, enjoignit à Thielmann de livrer Torgau. Thielmann obéit, mais, en patriote allemand, quitta le service de Saxe, entra au service de Prusse et commença, en Thuringe, une guerre de partisans sur les derrières de la Grande Armée. La défection de ses soldats sur le champ de bataille de Leipzig ulcéra le cœur du vieux roi. Pourtant, les Alliés, en accueillant les transfuges, avaient quelque raison de leur dire « qu'ils s'étaient bien fait attendre ». De plus cruelles épreuves étaient réservées à Frédéric-Auguste : après Leipzig, il rentra prisonnier dans sa capitale, assailli de dures paroles, tremblant pour sa couronne, certain d'un large démembrement de ses États, sinon de leur annexion totale à la Prusse.

Destruction des États français et demi-français de l'Allemagne. — Le sort de l'éphémère royaume de Westphalie ne prêta pas à la moindre incertitude. L'armée westphalienne, 30 000 hommes, avait péri presque tout entière en Russie. Jérôme put à peine reformer une armée de 18 000 hommes, composée de conscrits. En avril, il ne put empêcher les kosaks de surprendre Hanovre et le lieutenant-colonel Marwitz d'occuper un moment Brunswick. Le 28 septembre, Tchernychef, avec 2300 cavaliers et seize canons, ayant franchi l'Elbe, parut devant Cassel. La veille, Jérôme s'était enfui avec deux régiments d'infanterie, quelque cavalerie et quelques canons, laissant le général Alix défendre la ville. Les kosaks poursuivirent à outrance le roi, qui ne trouva d'asile que dans Coblentz. Alix, voyant sa garnison décimée par les désertions, dut capituler le 30 septembre, après une courte canonnade. Les kosaks pillèrent la ville, mais, après la bataille de Dresde, se retirèrent, emportant beaucoup de butin et une partie des archives du royaume. Alix reprit possession de Cassel (7 octobre), puis Jérôme y rentra, arrêta les poursuites commencées par ce général, n'autorisa qu'une seule exécution. Le 26, à la nouvelle de Leipzig, les kosaks reparurent, et le roi évacua de nouveau sa capitale. Ce fut la fin du royaume de Westphalie. Stein, qui

avait rêvé d'en faire une province de l'Allemagne unifiée, eut la mortification d'y voir restaurer successivement la dynastie de Brunswick, celle de Hesse-Cassel, celle de Hanovre-Angleterre et finalement tous les principicules détrônés par Napoléon. Il en fut de même dans « la trente-deuxième division militaire », où l'Oldenbourg et les trois villes hanséatiques furent rétablis dans leur ancienne condition. Les États demi-français de Berg et de Francfort ne devaient pas survivre à l'approche des armées coalisées.

Défection des États allemands du Sud-Ouest. — La défection de la Bavière et des princes du Sud-Ouest avait précédé la chute des royaumes de Saxe et de Westphalie.

Le roi Maximilien de Bavière trouva toujours très lourde la domination de Napoléon. Plus d'une fois il avait menacé de « mettre la clef sous la porte ». Napoléon lui disait : « Si vous ne m'aviez pas suivi en 1805, c'est Murat qui régnerait ici. » La reine et le prince royal, le futur roi-poète, haïssaient le César français. La perte de 30 000 hommes en Russie et de tout le matériel de guerre acheva de tourner la nation bavaroise contre lui. Seuls le roi et son ministre Montgelas persistaient dans cette alliance si onéreuse. Montgelas prétendait faire non une politique allemande, mais une politique bavaroise : il était particulariste avant tout. Maximilien tenait à tout ce qu'il avait reçu de l'Empereur, à sa couronne royale, à ses agrandissements territoriaux, à son pouvoir devenu absolu. Mais peut-être pourrait-il en obtenir la confirmation par les ennemis de l'Empereur. Le tout était de bien choisir le moment pour opérer sa défection : trop tôt, c'était attirer sur lui le courroux de Napoléon ; trop tard, c'était se livrer aux représailles des Alliés et à la confiscation par le *Centralverwaltungsrath*. Tout d'abord, pour obéir aux sommations réitérées de l'Empereur, il fallut reconstituer une armée, lever trois conscriptions. On eut ainsi trente bataillons, sans cavalerie ni artillerie. Cette force fut concentrée auprès de Münich ou placée en garnison dans les forteresses, car on avait à les défendre contre les convoitises des deux partis. Wrède, généralissime, reçut l'ordre de ne jamais, « sous aucun prétexte, séparer ses troupes

ni les engager en Saxe ou en Prusse ». Quand, par surcroît, on eut levé une *landwehr*, on crut nécessaire de rassurer Napoléon par de nouvelles protestations de fidélité. En même temps on faisait savoir aux Alliés que « le roi ne pouvait, de lui-même et tout d'abord, lever le masque », et l'on se plaignait des proclamations « révolutionnaires » de Kalish.

Si la politique de Kalish, c'est-à-dire celle de Stein et des proclamations révolutionnaires, inquiétait les dynasties du Sud-Ouest, celle du traité de Tœplitz, c'est-à-dire de Metternich et de la conservation des couronnes, les rassurait. La Bavière se rassurait encore plus en calculant de quel prix était pour les coalisés l'armée bavaroise reconstituée. Aussi les avances faites par l'Autriche furent bien accueillies. A supposer qu'on eût quelque méfiance de cet ennemi héréditaire, on se reposait sur les promesses que faisaient parvenir l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Le 10 septembre, Maximilien risque un premier pas en signifiant à Napoléon « qu'il ne pouvait plus, contre les intérêts et les vœux de ses peuples, continuer son alliance avec lui », et en autorisant Wrède (à défaut de Montgelas, trop attaché au système du *Rheinbund*) à négocier avec les Autrichiens. Le 8 octobre fut conclu le traité de Ried aux conditions suivantes : alliance de la Bavière avec l'Autriche ; une armée de 36 000 Bavarois réunis à son armée ; restitution à l'Autriche du Tyrol et des districts de l'Est moyennant une indemnité à débattre ; garantie au roi de sa pleine et entière souveraineté ; accession de la Russie et de la Prusse à ce traité. Ainsi la Bavière s'affranchissait à la fois du système napoléonien et du système dont Stein avait menacé les princes allemands. Quand le ministre de France quitta Münich, Montgelas lui dit : « Nous nous courbons maintenant sous l'orage ; mais, la paix une fois rétablie, soyez convaincu d'une chose : la Bavière a besoin de la France. » Maximilien fit connaître sa résolution à ses peuples par le manifeste du 14 octobre. Bientôt on apprit le désastre de Leipzig et la retraite lamentable de la Grande Armée. Il fallait maintenant sceller du sang bavarois le pacte avec les nouveaux alliés. Wrède disait : « Nous sommes de trop récents amis pour ne pas affirmer notre bonne volonté avec le sérieux le plus san-

glant. » C'est pourquoi Wrède, à Hanau, le 30 octobre 1813, se plaça résolûment sur le passage de Napoléon.

Le 2 novembre, le roi Frédéric de Würtemberg imita l'exemple du roi de Bavière en signant avec l'Autriche le traité de Fulda : comme Maximilien, il stipulait sa souveraineté pleine et entière; mais il n'avait aucune restitution à faire et il eut soin de stipuler que les 12 000 Würtembergeois qu'il mettait à la disposition de l'Autriche resteraient groupés en un seul corps, commandé par un général würtembergeois. Bignon a rendu ce témoignage au dur et hautain roi : « Après sa défection forcée, il est resté indépendant et ferme; il n'a armé que lentement; il a châtié les soldats qui avaient fait défection à Leipzig; il a conservé aussi longtemps que possible la fidélité à la cause française. » Les historiens allemands ajoutent qu'il apprit avec une certaine satisfaction l'écrasement des Bavarois à Hanau.

Le 2 novembre, au surlendemain de Hanau, le grand-duc de Hesse-Darmstadt signa un traité analogue, mais après une longue résistance aux conseils de ses ministres; le 20, ce fut le tour du grand-duc de Bade, mais après avoir fait exprimer à l'Empereur son « très vif et très sincère regret »; le 23, de Nassau; le 24, de Saxe-Cobourg. De la Confédération du Rhin il ne restait plus debout une seule pierre.

BIBLIOGRAPHIE

On trouvera ci-dessus, p. 116 et s., et 178, l'indication des principaux documents et ouvrages généraux relatifs à l'histoire de toute l'époque impériale. On pourra consulter spiécialement pour la campagne d'Allemagne :

Documents inédits : AUX ARCHIVES NATIONALES, les procès-verbaux des conseils des ministres; les rapports journaliers de Pasquier; les rapports analytiques du comte François; les correspondances des préfets relatives à la conscription de 1813. — AUX ARCHIVES DE LA GUERRE, les correspondances des principaux chefs de corps et surtout celle de Berthier. — AUX ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, la correspondance de nos agents à l'étranger et principalement les communications de Caulaincourt, de Narbonne, d'Otto, de Reinhardt, de Beugnot, de Bignon.

Documents imprimés : **Metternich**, Mémoires et docum., Paris, 1880-84; — **Gentz**, Dépêches,-mémoires, lettres, journal, Stutt., 1841, Lpz., 1861, Paris, 1876; les mémoires et correspondances de lord **Castlereagh**, 4 vol., Londres, 1848-49; les *Campagnes de 1812, 1813, 1814*, Paris, 1902, de **Langeron**; les lettres de **Barclay de Tolly** (*Briefe*, dans la *Baltische Monatsschrift*, t. XXXVI), et son journal (encore inédit); les souvenirs d'**Arndt**, Lpz., 1840 et 1893; **Müffling**, Berlin, 1851 et 1855, **Varnhagen v. Ense**, 7 vol., Lpz., 1843-46; **Clausewitz**, Berlin, 1889; **Wolzogen**, Lpz., 1851;

Ompteda, Iéna, 3 vol., 1869; Gén. comte de **Rochechouart** (aide de camp du tsar), 1889; etc. — La plupart des mémoires français, russes, allemands, etc., cités, pour l'année 1812, ci-dessus, p. 809. — Le roi **Murat**, Lettres à Nap., etc. (1813-14), dans *Revue de Paris*, oct. 1898. — **G. Bertin**, *La campagne de 1813* (extraits de mém. contemp., 1896.

Ouvrages spéciaux. — **L. Häusser**, *Deutsche Geschichte*, t. IV. — **A. Rambaud**, *L'Allemagne sous Napoléon Ier*. — **Denis**, *L'Allemagne de 1810 à 1848* (collection de la *Biblioth. d'histoire illustrée*). — **Hans Schlitter**, *Kaiser Franz und die Napoleoniden*, Vienne, 1888. — **W. Oncken**, *Œsterreich und Preussen im Befreiungskriege*, Berlin, 1876-1879. — **Metternich**, t. II, 1880. — **W. Ad. Schmidt**, *Gesch. der Verfassungsfrage* (1812-1815), Stuttgart, 1890. — **Beitzke**, *Gesch. der deutschen Freiheitskriege* (1813-1814), nombreuses éditions. — **Müffling**, *Feldzug 1813*, Berlin, 1824. — **Eichhorn**, *Die Centralverwaltung der Verbündeten unter dem Freih. von Stein*, 1814. — Sur le baron de Stein, voir ci-dessus, p. 622.

Colonel **Vial**, *Les campagnes modernes*, nouv. éd., 1894. — Baron **Fain**, *Manuscrit sur la camp. de 1813*, 2 vol., 1824-25. — **Vaudoncourt**, *Camp. de 1813*, 1819. — **Charras**, *Hist. de la g. de 1813 en Allemagne*, 1860 (inachevé). — **C. Rousset**, *La Grande-Armée de 1813*, 1871. — **Blumenthal**, *Der preuss. Landsturm von 1813*, Berlin, 1900. — **G. Cardinal v. Widdern**, *Die Streifkorps*, etc., Berlin, 1894. — Gén. de **Campredon**, *Documents militaires sur la défense de Dantzig en 1813*, 1888. — **Ch. Auriol**, *La défense de Dantzig en 1813* (*Rev. Hist.*, 1892). — **Holzhausen**, *Davoust in Hamburg*, 1892. — Comte **Van Hogendorp**, *Mémoires du general Dirk von Hogendorp*, 1887, in-8. — **Boutourline**, *La campagne d'automne, 1813*, 1817. — **Von Frieden**, *Napoléon Ier à Dresde*, 8 mai 1813 (*Rev. Hist.*, 1882). — Comte **Marc de Germiny**, *Frédéric-Auguste de Saxe devant Napoléon* (*Rev. des Questions hist.*, avril 1905). — **C. de Plotho**, *Relation de la bat. de Leipzig*, trad. fr. P. Himly, Paris, 1840. — Autres écrits allemands sur cette bataille, par **Aster**, Dresde, 1852; **R. Naumann**, Lpz., 1863: **H. Wuttke**, Berlin, 1863; **J. Königer**, Lpz., 1814; **C. J. L. Hussel** (d'après des témoins oculaires), Lpz., 1814: puis Lpz., 1896. — **P. Müller**, *L'espionnage militaire sous Napoléon Ier*, Paris, 1896. — **L. Dieffenbach**, *Schulmeister, der Hauptspion, Parteigänger*, etc., *Napoleons*, Lpz., 1879. — **J. G. Droysen**, *York v. Wartenburg*, Lpz., 1871. — **H. Delbrück**, *Gneisenau*, Berlin, 1882. — **E. v. Colomb**, *Blücher in Briefen aus den Feldzügen 1813-1815*, Stuttgart, 1880.

A. Kleinschmidt, *Die letzten Tage des Königreichs Westphalen*, dans *Zeitsch. für Hessische Gesch.*, 1891. — **Du Casse**, *Journal et Corr. de la reine de Westphalie*, dans *Revue Historique*, 1892 et 1893; *Mém. et corresp* du roi **Jérôme**. — **W. Bernays**, *Schicksale des Grossherzogthum Frankfurt und seiner Truppen*, Berlin, 1882. — **R. Gœcke**, *Das Grossherzogthum Berg* (1806-1815), Cologne, 1877. — **A. v. Schlossbuger**, *Polit. und diplom. Corresp. König Friedrichs v. Würtemberg mit Napoleon* (1805-1813), Stuttgart, 1889. **A. Pfister**, *König Fr. v. Würtemberg*, Stutt., 1888. — **J.-M. v. Sœltl**, *Biographie des Königs Max.-Jos. I v. Bayern*, 1837. — **G. V. Lerchenfeld**, *Gesch. Bayerns unter König Max.-Jos. I*, Berlin, 1854. — **Flathe**, *Gesch. d. Kurstaates u. Königreichs Sachsen*, Gotha (Coll. Heeren et Ukert), t. III, 1806-1866. — **Siebert**, *Ueber den Streifzug Thielmanns* (général saxon), Vienne, 1895. — **Varnhagen v. Ense**, *Gesch. des Gen. v. Tettenborn* (1813-1814), 1825. — Pour les Etats du Rheinbund, voir, en outre, p. 526, et pour les troupes du Rheinbund, p. 119 et 812.

CHAPITRE XXVI

LA CAMPAGNE DE FRANCE ET LA CHUTE DE L'EMPIRE

1814

I. — L'invasion et les premières batailles.

La déclaration de Francfort. — Au mois d'octobre 1813, un diplomate français, M. de Saint-Aignan, fait prisonnier, se réclama de sa qualité et fut conduit à Francfort, quartier général des souverains. Les ministres alliés le chargèrent de transmettre à l'Empereur les conditions auxquelles ils se disaient prêts à traiter : la France renfermée dans ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes, les Pyrénées ; l'Allemagne, la Hollande et l'Italie indépendantes ; l'Espagne rendue aux Bourbons. Saint-Aignan arriva à Paris le 14 novembre. Le 16, Napoléon fit répondre par Bassano que Caulaincourt était prêt à se rendre à Manheim pour négocier avec les plénipotentiaires aussitôt que Metternich lui aurait fait connaître le jour fixé pour le congrès. Metternich adressa le 25 novembre à Bassano une lettre lui demandant de s'expliquer catégoriquement « sur les bases générales et sommaires ». Dans l'intervalle, Caulaincourt, « l'homme de la paix », avait remplacé Bassano, « l'homme de la guerre », au ministère des relations extérieures. Il répondit le 2 décembre à Metternich :

« J'annonce à Votre Excellence avec une vive satisfaction que Sa Majesté adhère aux bases générales et sommaires. » Mais les alliés étaient déterminés à continuer la guerre. La *Correspondance* de Metternich, la *Correspondance* de Castlereagh, les *Dépêches* de Gentz, prouvent que les propositions de Francfort n'étaient qu'une duperie, imaginée pour abuser et l'Europe et la France. Les coalisés n'attendirent pas la réponse demandée par Metternich au gouvernement français. Dès le 1er décembre, ils publièrent la déclaration de Francfort, où ils dirent implicitement que leurs propositions pacifiques avaient été repoussées. Le manifeste se résumait en ces deux termes : paix à la France, guerre à Napoléon.

La France au commencement de 1814. — Le Blocus continental, les champs en friche, les fabriques fermées, l'arrêt complet des affaires et des travaux publics, la retenue de 25 pour 100 sur tous les traitements et pensions non militaires, l'énorme augmentation des impôts avaient amené la gène chez les riches, la misère chez les pauvres. La rente était tombée de 87 francs à 50 francs 50; les actions de la Banque, cotées jadis 1430 francs, valaient 715 francs; le change sur les billets était de 12 pour 1000 en argent, de 50 pour 1000 en or. Le numéraire était si rare qu'on avait dû suspendre jusqu'au 1er janvier 1815 la loi qui fixait l'intérêt à 5 et 6 pour 100. A Paris, sauf les denrées alimentaires et quelques bonbons, le premier de l'an, rien ne se vendait. En province, les armateurs avaient leurs bâtiments au port, les manufacturiers leurs magasins pleins, les vignerons leurs celliers remplis. Ces derniers possédaient, il est vrai, des créances sur l'Allemagne : quand seraient-ils payés ? En attendant, on portait au Mont-de-Piété son argenterie, ses meubles, son linge. Partout les faillites étaient nombreuses. Des colonnes mobiles fouillaient les bois à la recherche des réfractaires, les garnisaires s'installaient au foyer de la mère de l'insoumis; dans certaines contrées, c'étaient les femmes et les enfants qui labouraient.

Ainsi ruinée et décimée, la population française tout entière n'avait qu'une seule pensée, ne vivait que dans une seule espérance, ne formait qu'un seul vœu : la paix. Des villes, des

campagnes, des états-majors même, cette prière unanime arrivait, résignée et tremblante, au pied du trône impérial. La France était lasse de la guerre. Les désastres de la Bérézina et de Leipzig, la marche de l'ennemi vers les frontières l'avaient fait revenir de ses rêves de gloire, comme quinze ans plus tôt les hécatombes de la Terreur et les désordres du Directoire l'avaient désabusée de ses rêves de liberté. Après vingt-cinq années de révolutions et de guerres, la France voulait du repos. Mais la France, et nous entendons par là l'immense majorité du pays, les quatre cinquièmes de la population, ne désirait point la chute de Napoléon. Elle n'y pensait même pas!

A la vérité, l'ancienne noblesse et la bourgeoisie libérale voyaient les choses d'une autre façon. Les nobles, encore qu'une infinité d'entre eux se fût ralliée à l'Empire, n'avaient jamais désarmé complètement. Douze années de gouvernement absolu et de silence à la tribune et dans la presse n'avaient point, cela va de soi, comquis les libéraux. La prorogation du Corps législatif (31 décembre 1813) et les paroles courroucées de l'Empereur aux députés dans leur audience de congé (1er janvier 1814) augmentèrent le mécontentement de la bourgeoisie éclairée, tandis que la nouvelle du passage du Rhin et les proclamations des Alliés enhardirent les royalistes. Le manifeste de Schwartzenberg, conçu dans le même esprit que la DÉCLARATION de Francfort, portait aussi en substance : paix à la France, guerre à Napoléon. Les mécontents ne tardèrent pas à exploiter la distinction établie par les Alliés entre le pays et le souverain. Ils rapprochaient cette déclaration du fait de l'ajournement du Corps législatif. A les entendre, l'Empereur, en congédiant les représentants de la nation, avait lui-même prononcé son divorce avec la France.

Dans cette ligue tacite entre les libéraux et les royalistes, ceux-là, encore sans dessein arrêté, ne mettaient que leurs rancunes; ceux-ci, parfaitement fixés sur le but à atteindre, apportaient leurs espérances. Pour eux, les Alliés n'étaient pas des ennemis, c'étaient des libérateurs. Ils s'employèrent d'abord à rappeler aux Français le nom oublié des Bourbons. Chaque jour, dans quelque ville, on affichait des placards ou l'on col-

portait des proclamations déclarant que les Alliés combattaient pour les Bourbons et respecteraient les maisons des royalistes, et promettant, avec le retour du roi légitime, la paix, la suppression des droits réunis et l'abolition de la conscription. « Français, lisait-on dans une proclamation de Louis XVIII, n'attendez de votre roi aucun reproche, aucune plainte, aucun souvenir du passé. Il ne veut vous entretenir que de paix, de clémence et de pardon... Tous les Français ont droit aux honneurs et dignités. Le roi ne peut régner qu'avec le concours de la nation et de ses députés... Recevez en amis ces généreux Alliés, ouvrez-leur les portes de vos villes, prévenez les coups qu'une résistance criminelle et inutile ne manquerait pas d'attirer sur vous, et que leur entrée en France soit accueillie avec les accents de la joie. » — « Français, lisait-on dans une proclamation du prince de Condé, Louis XVIII, votre légitime souverain, vient d'être reconnu par les puissances de l'Europe. Leurs armées victorieuses s'avancent vers vos frontières... Vous aurez la paix et le pardon. L'inviolabilité des propriétés sera consacrée, les impôts seront diminués, vos enfants seront rendus à l'agriculture et remis dans vos bras... »

La paix, la suppression des impôts et l'abolition de la conscription, les partisans des Bourbons ne devaient pas se borner à faire valoir ces arguments, les meilleurs qui fussent, selon l'esprit de la population, en faveur du droit divin. Bientôt, comme les Vitrolles, les d'Escars, les Polignac, ils allaient renseigner les états-majors alliés sur l'opinion et les moyens de défense de Paris; comme Lynch, comte de l'Empire, ils allaient livrer Bordeaux aux Anglais; comme le chevalier de Rougeville, « plein de zèle pour les Alliés », et comme le chevalier Brunel, « prêt à mourir pour les Cosaques », ils allaient guider les colonnes ennemies dans leur marche contre l'armée française.

Les Bourbons, de leur côté, ne restaient pas inactifs. Encouragés par les nouvelles qui leur arrivaient de France, par les articles des journaux anglais et allemands qui préconisaient une restauration, par les sympathies avouées du prince régent d'Angleterre, par l'attitude ambiguë des autres souverains

qui, sans rien promettre de certain, étaient loin de détruire leurs espérances, ils se disposaient à seconder personnellement les efforts des royalistes. Le 1er janvier, Louis XVIII écrivait, et signait comme roi de France, la seconde proclamation d'Hartwell. Dans le courant du mois, le duc de Berry arrivait à Jersey, où il se trouvait à proximité de la Bretagne, et le comte d'Artois et le duc d'Angoulême s'embarquaient, le premier pour gagner la Franche-Comté par les Pays-Bas et la Suisse, le second pour rejoindre en deçà des Pyrénées le quartier général de Wellington. L'invasion leur ouvrait la France.

Les appels à la rébellion, l'inertie des fonctionnaires et surtout les nouvelles de la marche de l'ennemi, qui gagnait chaque jour du terrain, achevaient de perdre l'esprit public, créaient partout l'agitation et le désordre. Dans les départements du midi et de l'ouest, les levées de conscrits et de gardes nationaux rencontraient une résistance extrême. Malgré les gendarmes, les garnisaires, les colonnes mobiles, déserteurs, réfractaires, insoumis se multipliaient. Le recouvrement des impôts soulevait les mêmes résistances. Les contributions directes, bien qu'elles eussent été presque doublées, donnèrent, dans le premier trimestre de 1814, 33 743 000 francs au lieu de 75 500 000 francs perçus dans la période correspondante de 1810. A Paris, Chateaubriand commençait d'écrire sa brochure : *Buonaparte et les Bourbons*. Le mécontentement allait croissant, et dans les salons, dans les cafés, à la Bourse, au foyer déserté des théâtres, on ne craignait pas de dire ce que l'on pensait. On répétait vingt fois par jour le mot attribué à Talleyrand : « C'est le commencement de la fin. » On discutait les chances des Bourbons; on affirmait que l'intention des Alliés était de rétablir l'ancienne monarchie, que le roi allait être couronné à Lyon, déjà au pouvoir de l'ennemi. Des caricatures circulaient où un « cosaque » remettait à l'Empereur la carte de visite du tsar. Un matin, on trouva fixé à la base de la colonne de la Grande-Armée un papier portant ces mots : « Passez vite; il va tomber. »

La grande masse du peuple avait pourtant gardé sa foi à Napoléon. Dans les campagnes et dans les faubourgs des

villes, on voulait la paix, mais on n'incriminait pas l'Empereur. On haïssait la guerre, mais l'auteur de tant de guerres n'en devenait point impopulaire. On ne pensait pas a rapprocher la cause de l'effet ni à associer ces deux termes pourtant identiques : la guerre, Napoléon. Les paysans criaient en même temps : « A bas les droits réunis! » et « Vive l'Empereur! » C'est ainsi que de l'automne de 1813 à mars 1814, la France épuisée donna encore à Napoléon 300 000 soldats et 50 000 gardes nationaux mobiles.

Malheureusement, ces divers contingents des nouvelles levées, qui au milieu de janvier ne fournirent pas un effectif total de plus de 175 000 hommes ayant rejoint les armées du Rhin, du Nord et des Pyrénées, ou arrivés dans les dépôts de France et d'Italie, n'étaient point immédiatement utilisables. Avant de mener ces recrues à l'ennemi, il fallait les instruire, les vêtir, les armer. Le temps manquait pour l'instruction. En janvier 1814, les huit dixièmes des hommes incorporés en étaient encore à l'école du soldat. Quant à l'habillement et à l'armement, les magasins et les arsenaux de l'ancienne France n'y suffisaient pas. Depuis 1811, on y avait puisé sans mesure pour remplir ceux des places-frontières d'outre-Rhin où l'on concentrait tout le matériel, et la campagne de Saxe avait achevé de les vider. Il y avait encore des armes à Hambourg, à Stettin, à Mayence, à Wesel, à Magdebourg; il n'y en avait plus à Metz ni à Paris.

En vain l'Empereur multipliait les levées, doublait les impôts, abandonnait son trésor privé (75 000 000 en or économisés pendant dix ans sur sa liste civile) aux différents services de la guerre, hâtait la fabrication des armes, les travaux des forteresses, la confection des munitions, des capotes, des souliers, temps et argent manquaient pour tout.

Brienne et la Rothière. — La marche des Alliés en France ne fut d'abord qu'une promenade militaire. Après avoir franchi le Rhin en douze ou quinze colonnes, depuis Bâle jusqu'à Coblentz, du 21 décembre au 1er janvier, les armées coalisées refoulèrent sans peine les petits corps français espacés sur la frontière. Marmont, Macdonald, Victor, le prince de la Moskova,

comptaient tout au plus 46 000 combattants. Schwartzenberg et Blücher amenaient en première ligne près de 250 000 soldats. Devant de telles masses, qui menaçaient à chaque étape de les déborder, les maréchaux ne purent que se replier, combattant et escarmourchant le plus possible, mais évitant tout engagement sérieux où ils se fussent inutilement compromis.

Sauf Dôle, Châlon, Tournus, Bourg, les villes ouvertes se rendirent à la première sommation. Pour les places fortes, les généraux alliés, instruits à l'école de Napoléon — plus d'un même avait servi sous ses ordres, — ne s'avisèrent pas de s'arrêter à en faire le siège. Ils les tournèrent, les masquant par des détachements, et ils poussèrent droit au cœur de la France. A l'extrême gauche, Bubna s'empara de Genève et s'avança sur Lyon par le Jura et la vallée de la Saône. Au centre, les différentes colonnes de Schwartzenberg, passant par Dôle et Auxonne, par Montbéliard et Vesoul, par Remiremont et Épinal, par Colmar et Saint-Dié, gagnèrent Dijon, Langres, Bar-sur-Aube, que Marmont dut évacuer après un combat très vif (24 janvier). A la droite, les deux corps de Blücher, suivant les routes de Lorraine, débouchèrent sur Vassy, Saint-Dizier et Brienne Le 26 janvier, presque toutes les troupes alliées se trouvaient entre la Marne et les sources de la Seine : leur concentration était pour ainsi dire faite.

L'Empereur partit ce jour-là de Châlons, espérant prévenir cette concentration et attaquer les Prussiens avant qu'ils se fussent réunis aux Austro-Russes. Il réussit à joindre Blücher isolé dans Brienne et à lui infliger une sanglante défaite (31 janvier). Mais Brienne n'est pas loin de Bar-sur-Aube. Le feld-maréchal se replie sur l'armée de Schwartzenberg. Celle-ci ébranle ses masses, se porte en avant, et, le 1er février, s'engage la bataille de la Rothière, où les Français luttent huit heures 136 000 contre 122 000, sans se laisser acculer à l'Aube, et imposent assez à l'ennemi pour opérer le lendemain leur retraite sur Troyes par le seul pont de Lesmont.

La joie fut immense chez les coalisés : 50 canons et 2000 Français prisonniers étaient restés en leurs mains; 4000 morts ou blessés jonchaient la plaine. Mais ce n'étaient pas ces tro-

phées et ces hécatombes qui exaltaient les Alliés (au reste 6000 des leurs n'avaient-ils pas été fauchés par la mitraille?). C'était une bataille gagnée sur Napoléon en plein territoire français. Le charme rompu à Leipzig ne s'était pas reformé. L'Empereur n'était plus invincible : donc, à considérer les forces énormes dont on disposait contre lui, il était vaincu. La tête montée par ce facile triomphe, les Alliés s'imaginèrent que nul obstacle désormais ne pourrait les arrêter et qu'ils n'avaient plus qu'à aller dicter la paix dans Paris. Les officiers alliés se donnaient rendez-vous à huitaine dans le jardin du Palais-Royal, et le tsar disait au général Reynier qui rentrait de captivité en vertu d'un échange : « Nous serons à Paris avant vous. »

Dans un conseil de guerre, tenu le 2 février au château de Brienne, on résolut de marcher incontinent sur Paris, et afin de donner à Blücher, le héros de la Rothière, la satisfaction d'opérer seul, comme aussi pour faire plus facilement vivre ces nombreuses troupes, on décida que l'on marcherait en deux colonnes. L'armée de Silésie, après s'être complétée du côté de Châlons, avec les corps d'York et de Kapzévitch, qui arrivaient du Rhin, descendrait le long de la Marne; l'armée de Bohême se porterait sur Troyes d'où elle s'avancerait vers Paris par les deux rives de la Seine. Telle était la confiance, tel était l'aveuglement des souverains alliés et de leurs conseillers que, indifférents à toute considération stratégique, ils ne s'inquiétaient plus que de l'amour-propre de leurs généraux et de la commodité de leurs gîtes d'étape!

Le vieux Blücher, qui avait toujours dans les veines du sang de colonel de hussards, se mit aussitôt en mouvement. Le 3 février il était à Braux, le 4 à Sommepuis, le 6 à Gondron, poussant les corps d'York et de Sacken sur Château-Thierry, et suivi à deux journées de marche par les corps de Kleist et de Kapzévitch. Pendant ce temps, Schwartzenberg, l'éternel temporisateur, marchait processionnellement sur Troyes. Au lieu de poursuivre avec vigueur l'armée française et de la forcer dans cette ville, il hésite, multiplie les contre-ordres et les contre-marches, se laisse intimider par les reconnaissances

offensives de quelques partis de cavalerie et fait si bien qu'il permet à l'Empereur de donner du repos à ses soldats, de concentrer de nouvelles troupes, de réorganiser son armée, afin de se reconnaître dans ce grand désarroi. Napoléon évacua Troyes seulement le 6 février, et en toute tranquillité. Il se retira sur Nogent. Avec un peu d'audace, en attaquant Troyes à l'est par Laubressel et au sud par la route de Bar-sur-Aube, Schwartzenberg pouvait terminer la guerre d'un seul coup.

L'Empereur était dans la situation la plus critique. Son entrée à Troyes avait été lamentable. Pas une acclamation, pas un vivat; le plus morne silence, personne dans les rues, chacun renfermé dans sa demeure. L'armée se trouvait sans vivres, avec des magasins vides et au milieu d'une population qui ne donnait rien, gardant tout afin de satisfaire aux prochaines réquisitions de l'ennemi. L'entourage de l'Empereur, les états-majors, les troupes étaient dans la stupeur. Les vieux soldats disaient : « Où nous arrêterons-nous? » Seul de tous, dans l'armée et dans le pays, l'Empereur ne désespérait pas.

Champaubert, Montmirail, Vauchamps, Montereau; retraite des coalisés. — Les Alliés regardaient déjà la campagne de France comme terminée; pour Napoléon, elle allait seulement commencer. Tandis que les temporisations de Schwartzenberg laissent à Napoléon la liberté de ses mouvements, Blücher s'engage témérairement dans une marche latérale où il échelonne ses quatre corps d'armée à plus d'une étape les uns des autres. Il prête le flanc à Napoléon. Dans la nuit du 7 au 8 février, lorsque le duc de Bassano entre chez l'Empereur à Nogent, afin de lui faire signer des dépêches pour Châtillon, il le trouve couché à terre sur ses cartes piquées d'épingles. « Ah! vous voilà, lui dit Napoléon, en détournant à peine la tête. Il s'agit maintenant de bien d'autres choses. Je suis en ce moment à battre Blücher de l'œil. » Le lendemain, l'Empereur donne ses ordres. Victor, ayant Oudinot en seconde ligne, restera à Nogent pour disputer aux Austro-Russes le passage de la Seine. Le corps de Marmont, qui a déjà commencé son mouvement, la cavalerie de Grouchy et la garde remonteront par Sézanne pour attaquer l'armée de Silésie en marche sur la route de

Châlons à Paris. Au reste, l'Empereur ne précipite rien. Depuis deux ou trois jours déjà il médite sa belle manœuvre, mais avant de commencer d'agir, il veut que Blücher soit irrémédiablement compromis. C'est le 9 février seulement que Napoléon quitte Nogent de sa personne; il couche à Sézanne, et le 10, ayant rejoint à 9 heures du matin le corps de Marmont devant les défilés de Saint-Gond, il lance ses colonnes à l'attaque. Le corps d'Olsoufief, repoussé de position en position au delà de Champaubert, est presque entièrement anéanti. 12 à 1500 Russes tombent sur le champ de bataille; plus de 2000 prisonniers dont Olsoufief et deux autres généraux, 15 bouches à feu, des équipages. des drapeaux restent aux mains des Français. 1500 hommes à peine échappent au désastre. Les soldats enthousiastes appellent le bois de Champaubert : le Bois enchanté.

Le beau mouvement stratégique de Napoléon a réussi. La colonne allongée de l'armée de Silésie est coupée en deux tronçon. L'Empereur s'interpose entre Blücher, qui arrive de Châlons, et Sacken et York, qui refoulent Macdonald jusque vers Meaux. Ces deux généraux viennent d'être instruits de la marche de l'armée française : ils rebroussent chemin et se replient en hâte sur Montmirail. L'Empereur lès y devance. Comme la veille à Champaubert, la victoire est complète. Perdant 4000 hommes, Russes et Prussiens se retirent ou plutôt s'enfuient par la route de Château-Thierry. Les Français les poursuivent et, le lendemain, 12 février, ils leur infligent une nouvelle défaite, leur tuant ou leur prenant 3000 hommes, les forcent dans Château-Thierry et les rejettent en désordre derrière l'Ourcq.

Blücher cependant, s'imaginant que ses deux lieutenants avaient imposé à l'armée impériale, continuait tranquillement sa marche. Le 12 février, il était à Bergères; le 13, il poussa jusqu'à Champaubert, repliant sans peine vers Fromentière le corps de Marmont, que l'Empereur avait chargé d'observer les mouvements des Prussiens. Averti par un officier du duc de Raguse, Napoléon quitte Château-Thierry dans la nuit du 13 au 14. A huit heures du matin, il arrive à Montmirail et

ordonne à Marmont, qui a repris sa marche rétrograde, de faire demi-tour, et d'attaquer l'ennemi quand celui-ci débouchera de Vauchamps. Vigoureusement chargée et d'ailleurs surprise, l'avant-garde prussienne se replie en confusion. Derrière les troupes de Marmont, Blücher voit s'avancer toute la garde. Le cri redouté de : « Vive l'Empereur! » poussé par dix mille voix arrive jusqu'à lui comme un roulement de tonnerre. Pendant deux heures ses troupes formées en carrés, par échiquier, se retirent en bon ordre, soutenant calmement le feu de l'artillerie de Drouot et les assauts furieux de la cavalerie de la garde. Mais par un magnifique mouvement tournant, Grouchy, avec la cavalerie de la ligne, a devancé l'ennemi en arrière de Fromentière. Il commande la charge. Ses 3500 cavaliers enfoncent et pénètrent cette masse de 20 000 Prussiens, y jettent le désordre et la panique. Ils sabrent presque sans résistance, traçant dans les carrés de sanglants sillons. Culbutés par les fuyards, confondus avec eux, Blücher, le prince Auguste de Prusse, les généraux Kleist et Kapzévitch faillirent dix fois être pris, tués, foulés aux pieds des chevaux. La poursuite dura très avant dans la nuit. Blücher perdit 6000 hommes (14 février).

L'intention de l'Empereur était de poursuivre Blücher jusqu'à Châlons, d'en finir avec les débris de son armée et de se rabattre alors par Vitry sur les derrières de l'armée de Bohême. Mais des dépêches lui apprennent que les Austro-Russes ont prononcé leur mouvement offensif, replié Victor et Oudinot, avancé leurs têtes de colonnes sur Provins, Nangis, Montereau et Fontainebleau. Pour couvrir Paris, l'Empereur doit abandonner la poursuite de Blücher, son premier objectif; mais, d'autre part, l'ordre décousu où se trouve l'armée de Bohême, échelonnée sur une ligne de près de vingt lieues, expose cette armée au sort de l'armée de Silésie.

Le 15 février, l'Empereur atteint Meaux, et le lendemain Guignes, par une marche forcée qu'abrègent pour une partie de l'infanterie des charrettes mises en réquisition. La garde fait sa jonction avec les corps de Victor, d'Oudinot et de Macdonald. Le 17, on débouche de Guignes. Le corps de Victor, qui forme tête de colonne, culbute et extermine à Mormant les huit batail-

lons et les vingt-quatre escadrons du comte Pahlen, Macdonald s'avance sur Braye, Oudinot sur Provins. Le 18, Gérard, avec le 2e corps passé, au milieu de l'action, sous son commandement, par suite de la disgrâce du duc de Bellune, et Pajol avec sa cavalerie délogent les Würtembergeois du plateau de Surville, franchissent à leur suite le pont de Montereau et les rejettent entre la Seine et l'Yonne. Le même jour, Macdonald repousse Wrède sur Braye, Oudinot chasse vers Nogent les avant-postes de Witgenstein, et Allix contraint Bianchi à évacuer Nemours (18 février).

Il en fallait moins pour décider Schwartzenberg à une prompte retraite. Du coup, il envoie les bagages à Bar-sur-Aube et concentre à Troyes toutes ses troupes. Retardée par de faux mouvements de Macdonald et d'Oudinot et par un encombrement aux passages de la Seine qui en fut la conséquence, l'armée française perdit le contact. Ce fut seulement le 22 février, passé midi, que ses têtes de colonnes débouchèrent dans la plaine de Troyes, tandis qu'à la gauche la division Boyer débusquait de Méry l'avant-garde de Blücher, qui, après avoir réuni à Châlons ses troupes dispersées, s'était le 19 mis en marche vers l'Aube, pour opérer sa jonction avec Schwartzenberg.

Devant Troyes, la grande armée était rangée en ligne de bataille, sa droite à la Seine, sa gauche au village de Saint-Germain. Il était trop tard pour que l'Empereur pût engager l'action. Mais la journée du lendemain promettait bien. Le mouvement de Napoléon sur la Seine n'avait qu'à demi réussi, puisque des sept corps de l'armée de Bohême cinq s'étaient dérobés à son épée. Enfin, Schwartzenberg s'arrêtait! L'Empereur allait en finir avec lui d'un seul coup, dans une sanglante et décisive bataille. Les Français, le cœur retrempé au feu des victoires, avaient la confiance et l'ardeur. Si les Austro-Russes étaient, sans doute, en forces bien supérieures, la mauvaise position qu'ils avaient prise, un fleuve à dos, balançait l'avantage du nombre, et quelle était leur démoralisation! Quant à l'armée de Silésie qui menaçait son flanc gauche, l'Empereur ne s'en effrayait pas. Pour franchir la Seine à Méry, où le pont était détruit et où la rive gauche avait une muraille de vieux

soldats d'Espagne, il faudrait à Blücher au moins vingt-quatre heures. Dans vingt-quatre heures, l'Empereur aurait battu Schwartzenberg, et si l'armée de Silésie débouchait alors, elle courrait grand risque d'être battue à son tour et jetée dans la rivière.

Schwartzenberg, par malheur, pensait comme Napoléon. Il voyait les immenses dangers de cette bataille et il « ne se souciait pas, par crainte de l'opinion publique, de sacrifier une magnifique armée à la gloire de la France ». Le lendemain, 23 février, dès quatre heures du matin, les Austro-Russes commençaient leur retraite sur l'Aube, laissant seulement devant Troyes un rideau de troupes. Cent cinquante mille hommes refusaient le combat à soixante-dix mille.

Le tsar, le roi de Prusse, Knesebeck, d'autres encore voulaient qu'on livrât bataille; Schwartzenberg, lord Castlereagh, Nesselrode, Toll, Volkonsky, étaient d'un avis contraire. L'empereur d'Autriche, qui avait peu d'idées à lui, pensait comme Schwartzenberg. En attendant qu'on tombât d'accord, Schwartzenberg, dans la nuit du 22 au 23 février, avait décidé la retraite, de sa propre autorité. Et, il faut rendre justice au général autrichien, cette décision — d'une si excessive prudence qu'elle paraisse au premier abord — était le salut. L'armée n'était pas moralement en situation de recevoir la bataille ce jour-là. A la guerre, comme partout, il faut savoir choisir son heure. C'est avec raison que Thielen a dit : « Le prince de Schwartzenberg a fait, de lui seul, et contre l'avis de tous, deux manœuvres auxquelles on doit le succès de cette campagne : la première en battant en retraite à Troyes, la seconde en attaquant les Français à Arcis-sur-Aube. »

Troyes, où l'Empereur comptait le jour même entrer sans coup férir, était encore occupée par une partie du corps de Wrède. Au moment de l'assaut, ce général envoya un billet à Napoléon, portant qu'il évacuerait la ville le lendemain matin, mais que si l'attaque n'était point suspendue à l'instant, Troyes serait incendiée. L'Empereur n'hésita pas à sacrifier au salut de Troyes la destruction des Bavarois. Il fit cesser le feu et coucha au faubourg des Noues. L'enthousiasme qui éclata à

son entrée dans la ville, le matin du 24 février, fit contraste avec l'accueil glacé et presque méprisant qu'il avait reçu vingt jours auparavant. Les excès des Alliés et ses récentes victoires avaient changé et transporté les esprits. Jamais, aux retours triomphaux d'Austerlitz et d'Iéna, les acclamations n'avaient été plus nombreuses, plus sincères, plus ardentes. Le même jour, Gérard et Oudinot poursuivirent les Bavarois sur la route de Bar-sur-Aube jusqu'à Montiéramey, tandis que Macdonald, marchant vers Bar-sur-Seine, repliait l'arrière-garde autrichienne jusqu'à Saint-Pierre-aux-Vaudes.

Les coalisés étaient donc vivement menés, et il n'était pas douteux qu'à moins de se résoudre à une bataille ils devraient abandonner la ligne de l'Aube, comme l'avant-veille ils avaient abandonné celle de la Seine. A la vérité, Blücher, qui occupait Méry et Anglure, sur le flanc des Français, multipliait ses messages, demandant des ordres et s'offrant à opérer une diversion pour dégager la grande armée. Mais, d'un autre côté, Bubna, refoulé sur l'Ain par les lieutenants d'Augereau et menacé de perdre Genève, réclamait instamment des renforts.

Le 25 février, à huit heures du matin, les trois souverains tinrent à Bar-sur-Aube un nouveau conseil de guerre, où furent convoqués Schwartzenberg, Metternich, lord Castlereagh, Nesselrode, Hardenberg, Radetzky, Diébitch, Volkonsky et Knesebeck. On s'entendit sans peine pour envoyer à Bubna un gros renfort sous le commandement du prince de Hesse-Hombourg. La question de la défense ou de l'abandon de l'Aube entraîna une longue et vive discussion, le tsar tenant toujours pour une action rapide. Il fut néanmoins arrêté que la grande armée se retirerait sur Langres où elle se préparerait soit à recevoir la bataille si l'Empereur continuait sa marche en avant, soit à reprendre l'offensive si l'armée de Silésie attirait sur elle l'effort des Français. Pour Blücher, il serait laissé maître de ses opérations; mais comme son armée était réduite à quarante-huit mille hommes, le conseil, sur la proposition du tsar, décida que le corps de Wintzingerode, qui était aux environs de Reims, et le corps de Bülow, qui arrivait de Belgique, seraient mis sous son commandement. Lord Castlereagh se

chargea d'écrire à Bernadotte pour l'informer que, dans l'intérêt général, le conseil de la coalition avait dû renforcer l'armée de Silésie des corps de Bülow et de Wintzingerode, qui jusque-là appartenaient à l'armée du Nord. En dédommagement, Bernadotte recevrait le commandement supérieur des troupes hanovriennes, anglaises et hollandaises qui opéraient dans les Pays-Bas.

Le lendemain, 26 février, toute l'armée austro-russe avait repassé l'Aube.

Forces et positions des armées le 26 février. — La position générale des armées, le 26 février, était celle-ci : Napoléon, maître de Troyes, avait dans sa main, concentrés entre la Seine et l'Aube, 74 000 hommes et 350 pièces de canon. Devant lui, la grande armée coalisée, réduite à environ 130 000 soldats, se repliait sur Chaumont et Langres. A la gauche, Blücher, avec 48 000 hommes, entreprenait sur Paris, par la route de Coulommiers, une marche de flanc des plus hasardeuses. Le feld-maréchal risquait d'être attaqué sur ses derrières par Napoléon tandis qu'il serait contenu sur son front par les corps de Marmont et de Mortier, que des renforts allaient porter à plus de 16 000 combattants. A la droite de l'Empereur, le général Allix, l'un des officiers les plus énergiques de toute l'armée, défendait la ligne de l'Yonne avec 2000 soldats, ralliant autour de lui les paysans de la levée en masse. De Paris, où la France envoyait chaque jour des cadres et des recrues, partaient chaque jour pour les armées des bataillons, des escadrons, des batteries. Enfin les gardes nationales s'organisaient dans toutes les provinces.

Au Sud, Augereau, qui avait 28 000 hommes à l'armée de Lyon, s'était enfin décidé à prendre l'offensive contre les 20 000 Autrichiens de Bubna et de Lichtenstein. Il avait formé deux colonnes de ses troupes. Celle de gauche, commandée par Pannetier et Musnier, avait rejeté l'ennemi au delà de l'Ain, tandis que celle de droite, commandée par Marchand, se portait sur Genève qu'elle était, le 26 février, au moment d'investir. Augereau avait l'ordre exprès de reprendre cette ville et d'aller s'établir sur la route de Bâle à Langres, afin de couper la ligne d'opérations de l'armée de Schwartzenberg, magnifique mou-

vement conçu par l'Empereur et qu'il ne fallait qu'un peu de résolution et de promptitude pour exécuter à coup sûr.

En Espagne, le maréchal Suchet, avec 15 000 hommes concentrés à Figueras et environ 23 000 hommes occupant Barcelone, Sagonte, Tolède et autres places, tenait en respect les 55 000 Anglo-Espagnols de Lord Bentinck et de Copons. Il n'attendait que la ratification du traité de Valençay par les Cortès pour ramener en France ces troupes d'élite, bronzées au feu de cent combats [1].

De ce côté des Pyrénées, les 4500 soldats de Soult, massés à Bayonne et à Orthez, contenaient derrière l'Adour et les deux gaves la grande armée du duc de Wellington, forte de 72 000 Anglais, Espagnols et Portugais.

Au delà des Alpes, le prince Eugène, à qui l'Empereur venait d'envoyer l'ordre de se maintenir en Italie, occupait la ligne du Mincio. Avec 48 000 combattants, il contraignait les 75 000 Autrichiens du feld-maréchal de Bellegarde à garder la défensive et les Napolitains de Murat à battre en retraite.

Sur les anciennes frontières du Nord, le général Maison et ses 15 000 hommes imposaient aux 30 000 Allemands et Prussiens du prince de Saxe-Weimar et du général Borstell par une habile guerre de chicanes, ne livrant que des combats partiels, toujours en mouvement, reculant un jour, le lendemain reprenant l'offensive. A Maëstricht, à Berg-op-Zoom, à Anvers, que défendait Carnot, dans les forts du Niew-Diep, que défendait l'amiral Verhuell, on répondait à coups de canon aux sommations des Anglais de Graham, des Saxons de Valmöden et des Hollandais du prince d'Orange.

Les places fortes d'au delà et d'en deçà du Rhin, Glogau, Küstrin, Magdebourg, Würtzbourg, Pétersberg, Hambourg [2], Wesel, Mayence, Luxembourg, Strasbourg, Neuf-Brisach, Phalsbourg, Landau, Huningue, Belfort, Metz, Saarlouis, Thionville, Longwy, bien approvisionnées et pourvues de bonnes garnisons, défiaient le blocus et les assauts.

1. Voir ci-dessus, p. 219.
2. Voir ci-dessus, p. 840.

De l'Oder à l'Aube, du Mincio aux Pyrénées, partout les armées ennemies étaient ou contenues ou en retraite.

Exactions et violences des Alliés : prise d'armes des paysans. — Au faubourg Saint-Germain, on avait précisé le jour de l'entrée des Alliés dans Paris. Ce devait être le 11 février, le 12 au plus tard. Le 12 février, ce ne fut pas l'armée ennemie qui arriva, ce fut le bulletin de Champaubert. Un changement subit s'opéra dans l'opinion. Du plus grand abattement on passa à une confiance sans mesure. La rente monta en trois jours de 47 francs 75 à 56 francs 50. On commença à plaisanter ceux qui avaient pris des provisions pour un siège ou caché de l'or dans les caves. Sur les boulevards, au Palais-Royal, qui avait repris son diable-au-corps, dans les salles de spectacles de nouveau remplies, tout le monde parlait de ces victoires et en prédisait de nouvelles.

Tandis que ces batailles gagnées ranimaient Paris, dans les départements envahis, les exactions des Alliés, les forfaits des kosaks et des Prussiens excitaient les colères vengeresses. La France abattue avait d'abord subi l'invasion sans révolte. L'idée métaphysique de la patrie violée l'avait laissée presque indifférente. Pour réveiller le patriotisme, il fallut le fait brutal et matériel de l'occupation étrangère avec son cortège de maux : les réquisitions, le pillage, le viol, le meurtre, l'incendie. Les provinces envahies furent littéralement ruinées par les réquisitions. Troyes, Épernay, Nogent, Château-Thierry, Sens, plus de deux cents villes ou villages furent mis à sac. « Je croyais, dit un jour le général York à ses brigadiers, avoir l'honneur de commander un corps d'armée prussien ; je ne commande qu'une bande de brigands. »

Quand le soir d'une bataille gagnée, le lendemain d'une défaite ou même à la suite d'un mouvement quelconque, kosaks ou Prussiens pénétraient dans une ville, dans un village, dans un château, toutes les épouvantes y entraient avec eux. Ils ne cherchaient pas seulement le butin ; ils voulaient faire la ruine, le deuil, la désolation. Ils étaient gorgés de vin et d'eau-de-vie, leurs poches étaient pleines de bijoux — on trouva cinq montres sur le cadavre d'un kosak, — leurs havresacs et

leurs fontes étaient bondés d'objets de toute sorte, les chariots qui suivaient leurs colonnes étaient chargés de meubles, de bronzes, de livres, de tableaux. Ce n'était pas assez. Comme ils ne pouvaient cependant tout emporter, il fallait que la destruction achevât l'œuvre du pillage. Ils brisaient les portes, les fenêtres, les glaces, hachaient les boiseries, déchiraient les tentures, incendiaient les granges et les meules, brûlaient les charrues et en dispersaient les ferrements, arrachaient les arbres fruitiers et les pieds de vigne, faisaient des feux de joie avec les meubles, cassaient les outils des artisans, jetaient au ruisseau les fioles et les bocaux des pharmaciens, défonçaient les barriques de vin et d'eau-de-vie et en inondaient les caves.

A Soissons, 50 maisons furent entièrement brûlées, à Moulins 60, à Mesnil-Sellières 107, à Nogent 160, à Busancy 75; à Château-Thierry, à Vailly, à Chavignon plus de 100: à Athies, à Mesbrecourt, à Corbény, à Clacy, toutes! Fidèles aux leçons de Rostoptchine, les kosaks commençaient par briser les pompes. La lueur des incendies éclairait des scènes atroces. Les hommes étaient frappés à coups de sabre et de baïonnette. Dépouillés nus et attachés au pied du lit, ils devaient assister aux violences exercées sur leurs femmes et leurs filles; d'autres étaient torturés, fustigés, *chauffés* jusqu'à ce qu'ils révélassent le secret des cachettes. Les curés de Montlandon et de Rolampont (Haute-Marne) furent laissés morts sur place. A Bucy-le-Long, les kosaks grillèrent les jambes d'un domestique nommé Leclerc, laissé à la garde d'un château. Comme il persistait à se taire, ils lui emplirent la bouche de foin et y mirent le feu. A Nogent, Aubert, marchand de drap, tiré aux quatre membres par une dizaine de Prussiens, fut quasi écartelé; une balle bienfaisante termina ses souffrances. A Provins, on jeta un enfant sur des tisons pour faire parler la mère. Ni l'enfance ni la vieillesse ne trouvaient grâce devant la cupidité et la luxure. Une femme de quatre-vingts ans portait un diamant au doigt; la bague était étroite; un coup de sabre trancha le doigt. Des septuagénaires, des filles de douze ans furent violées. Pour le seul canton de Vandeuvre, on évalue à 550 les personnes des deux sexes mortes des suites de violences et

de coups. Une Lucrèce rustique, la femme Ollivier, prenant en horreur son corps souillé par les kosaks, alla se noyer dans la Barse.

En exaspérant la population, ces exploits de *bachi-bouzouks* et de *chauffeurs* ramenaient à Napoléon les plus hostiles et armaient les moins belliqueux. Lorrains, Comtois, Bourguignons, Champenois, Picards saisissaient les fourches, les vieux fusils de chasse échappés aux réquisitions préfectorales comme aux perquisitions des Alliés, ramassaient sur les champs de bataille les fusils des morts et couraient sus à l'ennemi, s'il ne se présentait pas en trop grande force ou s'il battait en retraite. A Montereau, à Troyes, dans la dernière heure du combat, les habitants firent pleuvoir des tuiles, des meubles sur la tête des Autrichiens, les fusillèrent à travers les volets et les soupiraux des caves. A Château-Thierry, des ouvriers amenèrent sous les balles prussiennes des barques aux soldats de la garde. Les riverains de la basse Marne arrêtèrent en quatre jours 250 Russes et Prussiens. Sur la route de Chaumont à Langres, un parti de paysans délivra 400 soldats d'Oudinot pris à la bataille de Bar-sur-Aube. Entre Montmédy et Sézanne, sur une étendue de plus de quarante lieues à vol d'oiseau, les villages étaient complètement désertés par leurs habitants, qui faisaient dans les bois la guerre d'embuscade. En Bourgogne, en Dauphiné, dans les Ardennes qui étaient en pleine insurrection, dans l'Argonne dont 2000 partisans gardaient les défilés, en Nivernais, en Brie, en Champagne, les paysans organisés en compagnies franches ou accourant au son du tocsin, combattaient à côté des troupes régulières. Les bois, les lisières des forêts, les bords des rivières et des étangs, les chemins encaissés devenaient des coupe-gorge. Des bandes de 10, de 20, de 50, de 300 individus armés de fusils de chasse, de fourches, de haches, se tenaient en embuscade, prêts à se jeter sur les détachements, prompts à fuir en se dispersant si passaient des colonnes. Les officiers alliés prisonniers avouaient que leurs soldats étaient terrifiés par la prise d'armes des paysans.

Le congrès de Chatillon. — Il est douteux que les Alliés désirassent la paix à Prague. Il est plus douteux encore qu'ils

s'y fussent résignés à Francfort. Il est certain qu'ils ne la voulaient pas quand ils envoyèrent leurs plénipotentiaires à Chatillon. Dès l'entrée des armées en France, la perte de Napoléon était tacitement résolue. L'Angleterre voulait les Bourbons. La régence de Marie-Louise pouvait convenir à l'empereur François comme père; il la repoussait comme souverain, subissant l'influence de Metternich et de Schwartzenberg. Le roi de Prusse était disposé à prêter la main à une restauration, pourvu toutefois qu'auparavant son armée ivre de vengeance eût mis la France à feu et à sang. Le tsar, sans être en principe absolument hostile aux Bourbons, jugeait encore leur retour impossible. La France les réprouvait, pensait-il. Il n'avait point de projet arrêté. Son esprit subtil et nuageux flottait entre l'empire donné à Bernadotte, la régence de Marie-Louise, la convocation d'une grande assemblée de députés qui eussent eux-mêmes décidé des destinées de la France. La République dût-elle être proclamée, il ne s'en effrayait pas. Le tsar était d'ailleurs dominé par une idée fixe : Napoléon était entré à Moscou, Alexandre voulait entrer à Paris.

Mais depuis trois mois, les ministres de la coalition mettaient en avant leurs sentiments pacifiques. Après avoir à Francfort, le 9 novembre, proposé officieusement de traiter de la paix sur les bases des frontières naturelles de la France; après avoir déclaré officiellement, le 25 novembre, que l'on « était prêt à entrer en négociations »; après avoir proclamé le 1[er] décembre que « le premier usage que les souverains avaient fait de la victoire avait été d'offrir la paix à l'empereur des Français », pouvait-on refuser la réunion d'un congrès sans exaspérer toute la nation française et sans choquer même l'opinion de l'Europe, non moins désireuse de la paix que la France elle-même. De son côté, Napoléon se prêta aux négociations, afin de marquer des dispositions pacifiques, mais sans croire à la possibilité d'un accord.

Les conférences, ouvertes le 4 février et closes le 19 mars, n'aboutirent pas. Il ne pouvait en aller autrement. En réalité, la situation à Chatillon était celle-ci : Napoléon offrait de négocier sur des bases qu'il savait ne devoir pas être acceptées par

les plénipotentiaires des Alliés, et les coalisés consentaient à traiter sur des bases qu'ils savaient devoir être repoussées par le duc de Vicence, plénipotentiaire français. Comédie des deux côtés, uniquement conçue et jouée pour abuser l'opinion.

II. — La fin de la campagne.

Situation critique de Blücher; capitulation de Soissons. — Tandis que l'armée de Schwartzenberg battait en retraite vers l'Aube, celle de Blücher reprenait l'offensive et marchait sur Paris. Le 27 février, Blücher arriva devant Meaux, qu'occupaient avec 16 000 hommes Marmont et Mortier. Son attaque ayant échoué, il se porta dans la direction de l'Ourcq, de façon à prendre les Français à revers. Mais ceux-ci s'établirent derrière la Thérouanne et repoussèrent pendant deux jours toutes les attaques des Russes et des Prussiens. Dans la nuit du 1er au 2 mars, Blücher apprit que Napoléon s'avançait contre lui à grandes journées.

L'Empereur avait quitté Troyes le 27 février avec sa garde et les petits corps de Ney, de Victor et d'Arrighi (en tout 30 000 fusils et sabres), pour tomber sur les derrières ou sur le flanc de l'armée de Silésie. Quant à l'armée de Bohême, les 40 000 hommes de Macdonald, d'Oudinot et de Gérard devaient la contenir derrière l'Aube.

A ces nouvelles, Blücher se mit en retraite sur Oulchy où devaient le rejoindre, après s'être emparés de Soissons, le corps de Wintzingerode (27 000 Russes) et le corps de Bülow (17 000 Prussiens). Mais le 3 mars, à sept heures du matin, il reçut une lettre de Wintzingerode, l'informant que, vu l'énergique résistance de Soissons, lui et Bülow allaient se replier sur la rive droite de l'Aisne. Non seulement les renforts attendus manquaient à Blücher, mais, Soissons restant aux Français, il lui fallait, pour passer l'Aisne, porter à Berry-au-Bac, par une marche de flanc de quinze lieues, son armée exténuée, affamée, démoralisée. Le feld-maréchal se trouvait ainsi dans le plus

grave péril, car il semblait impossible qu'il pût éviter une bataille entre Oulchy et Berry-au-Bac, et cette bataille, livrée à la fois contre Marmont qui le serrait de près et contre Napoléon débouchant sur son flanc, ne pouvait être qu'un désastre.

La faiblesse du général Moreau, commandant de Soissons, — faiblesse qui en ces circonstances était un véritable crime militaire, — sauva l'armée de Blücher. Circonvenu par les flatteries et intimidé par les menaces d'un parlementaire russe, Moreau consentit à évacuer la place pourvu qu'il en sortît « *avec les honneurs de la guerre!* » Averti dès midi, Blücher dirigea aussitôt ses troupes vers Soissons, où elles passèrent l'Aisne sur le pont de cette ville.

Batailles de Craonne et de Laon. — La capitulation de Soissons était un grand malheur; Napoléon ne jugea pas que ce malheur fût irréparable. Il n'avait pu combattre Blücher en deçà de l'Aisne : il l'atteindrait au delà de cette rivière. Dans la journée et la nuit du 5 mars, les Français débouchèrent par le pont de Berry-au-Bac. Blücher posta une partie de son armée sur la montagne de Craonne, forte position d'une altitude de 150 mètres au-dessus du niveau de l'Aisne, défendue par des flancs escarpés et abordable à l'artillerie par un seul point, l'étroit défilé d'Hurtebise. Avec ses autres troupes, il comptait attaquer les Français à revers pendant leurs assauts contre le plateau. L'action s'engagea le 7 mars, à neuf heures du matin. Un peu après midi, les Français avaient traversé le défilé et, maîtres des crêtes orientales, ils se formaient en ligne sur le plateau parallèlement à l'ennemi. Déjà ils avaient virtuellement la victoire, lorsque les généraux russes reçurent de Blücher l'ordre de se replier vers Laon. A cause de l'état des chemins, le mouvement tournant n'avait pu s'opérer. Les Russes battirent en retraite en bon ordre, bien que poursuivis trois lieues durant, de position en position. La journée leur coûta 5000 hommes, les Français eurent à peu près le même nombre de tués et de blessés.

Le coup d'œil militaire de Napoléon lui avait montré qu'une seule fraction de l'armée coalisée avait combattu à Craonne. Il était donc porté à croire que la tenace défense de cette position

dissimulait ou une retraite de Blücher sur Avesnes ou un nouveau mouvement du feld-maréchal vers Paris par Laon, La Fère et la rive droite de l'Oise. Déjà l'abandon sans combat de la ligne de l'Aisne avait fait penser à l'Empereur que Blücher cherchait à se dérober. Dans ces deux hypothèses, — la retraite vers le Nord et le mouvement sur Paris, — Laon, indiqué aux différents corps d'armée comme point de concentration plutôt que comme position de défense, ne serait vraisemblablement occupé que par une arrière-garde. L'Empereur n'espérait plus, comme huit jours auparavant, « exterminer l'armée de Silésie ». Les pertes énormes qu'avait coûtées aux Français la journée de Craonne, où ils avaient combattu contre une partie seulement des troupes alliées, témoignaient trop que l'on n'aurait pas bon marché de cette armée entière, reposée et renforcée. Si pourtant l'Empereur réussissait à s'emparer de Laon, à infliger une nouvelle défaite à l'arrière-garde ennemie et à rejeter Blücher sur sa base d'opération, ce serait un résultat satisfaisant, car on aurait dégagé Paris, mis les Prussiens en retraite, terrorisé les coalisés. Napoléon, alors, manœuvrerait de façon à rallier à lui les garnisons des places du Nord-Est pour se rabattre sur le flanc droit de la grande armée ennemie, tandis qu'Augereau l'attaquerait sur le flanc gauche par Bourg et Vesoul.

Le 9 mars, Napoléon était devant Laon; mais au lieu d'une arrière-garde, c'était l'armée entière de Blücher, portée à plus de 80 000 hommes par l'adjonction des corps de Bülow et de Wintzingerode, qui l'attendait dans cette formidable position. D'ailleurs, le plus grand nombre de ces troupes étant massé au nord et à l'est de la ville, la montagne les cachait à Napoléon. Il persévéra dans ses premières présomptions et fit donner plusieurs assauts qui furent repoussés. L'ennemi, abusé par le petit nombre de Français engagés et craignant d'être attaqué sur un autre point par des forces plus considérables, resta tout le jour sur la défensive. A la nuit, les Prussiens d'York et de Kleist surprirent au bivouac le corps détaché du maréchal Marmont, le mirent dans le plus affreux désordre et le menèrent battant jusqu'au défilé de Festieux. Marmont perdit 3000 hommes et toute son artillerie. Le lendemain, l'Empereur, dont les forces

étaient réduites à moins de 25 000 hommes, sut si bien imposer à l'ennemi qu'il opéra sa retraite sur Soissons sans être inquiété.

Retour offensif de Napoléon : Arcis-sur-Aube. — Partout, les armées françaises étaient refoulées. Oudinot, battu à Bar-sur-Aube par suite de vicieuses dispositions, avait rejoint à Troyes Macdonald et Gérard; de là, on s'était replié à Nogent, puis à Provins. Augereau battait en retraite sur Lyon, Maison rétrogradait sur Lille, Soult découvrait Bordeaux qu'une poignée de conspirateurs royalistes allait livrer aux Anglais. Il fallait être Napoléon pour ne pas se sentir accablé.

Le 11 mars dans l'après-midi, l'Empereur rentre à Soissons; le 12, il réorganise son armée avec des renforts qui lui arrivent des dépôts de Paris; le 13, il marche sur Reims, où il extermine le corps russo-prussien de Saint-Priest.

La prise de Reims, qui était d'ailleurs d'une haute importance stratégique, puisqu'en occupant cette ville l'Empereur s'établissait sur la ligne de communication des deux armées ennemies, eut un très grand effet moral. Les coalisés en furent déconcertés et terrifiés. Blücher, qui s'était enfin décidé à poursuivre Napoléon et à forcer le passage de l'Aisne, rappela ses corps en marche et les concentra sous Laon. Schwartzenberg arrêta son mouvement offensif contre Macdonald. Cette armée de Napoléon, que l'on croyait anéantie, venait avec la rapidité de la foudre écraser le corps de Saint-Priest et menacer le flanc des Austro-Russes. La France enfantait-elle donc sans cesse de nouveaux bataillons, ou ces grenadiers et ces dragons s'étaient-ils par miracle relevés du champ de carnage?

Le plan primitif de l'Empereur, de se porter sur ses places du Nord-Est, redevenait praticable à condition de le modifier un peu. La grande armée austro-russe était trop près de Paris pour qu'il n'y eût point péril à laisser Macdonald aux prises avec ces masses jusqu'au jour où l'on aurait rallié les garnisons des places fortes. Mais ne pouvait-on pas surprendre Schwartzenberg, dans ses opérations, battre séparément un ou deux de ses corps d'armée, et, les Austro-Russes en retraite, se porter sur la Lorraine? Dès la matinée du 14 mars, c'est-à-dire moins de huit heures après son entrée à Reims, l'Empereur s'arrêta

à l'idée d'un mouvement contre Schwartzenberg; mais jusqu'au 17 il resta indécis sur le point où il l'attaquerait. Marcherait-il vers Provins ou vers Meaux de façon à se réunir au corps de Macdonald et à combattre l'ennemi de front, ou se dirigerait-il, par Fère-Champenoise et Arcis-sur-Aube, sur Méry ou sur Troyes, afin de prendre les Austro-Russes de flanc ou à revers? Dans son opinion, le premier projet était « le plus sûr ». Napoléon choisit le second comme étant « le plus hardi ».

Mais la grande armée ennemie ne s'avisa pas de l'attendre. Le 19, comme la colonne française débouchait de Fère-Champenoise sur Boulages, les Austro-Russes commençaient une marche rétrograde vers Troyes et Bar-sur-Aube. Leur retraite encore plus prompte que l'attaque de Napoléon fit ainsi échouer en partie le premier mouvement de la grande opération qu'il avait conçue. Pour cela, l'opération même, en ce qu'elle avait de capital, n'était point compromise. Si la marche vers l'Aube, qui n'était qu'une manœuvre préparatoire, n'avait pas été assez secrète ni assez rapide pour aboutir à une attaque à revers ou de flanc, par cette marche, du moins, Napoléon avait dégagé Paris, rejoint Macdonald, éloigné Schwartzenberg, imposé à Blücher. Le temps qui lui manquait, huit jours auparavant, pour se porter vers ses places et se rabattre sur les derrières de la grande armée, tout semblait indiquer qu'il l'avait désormais. Les alarmes mêmes de Schwartzenberg, encore qu'elles eussent sauvé l'armée austro-russe d'une défaite partielle, étaient de bon augure. Si le généralissime était ému de telle façon à l'approche d'une poignée d'hommes manœuvrant sur son flanc, quelle serait son épouvante quand Napoléon, renforcé par les garnisons des places fortes, rallié par Macdonald et par Oudinot, par Marmont et par Mortier, se jetterait sur ses derrières avec 90 000 soldats et avec la Lorraine, l'Argonne, la Bourgogne insurgées?

L'Empereur prit le parti de ne pas inquiéter la retraite de l'ennemi et se porter directement sur ses places par Vitry, en suivant jusqu'à Arcis les deux rives de l'Aube. Le 20 mars, vers midi, Napoléon était arrivé à Arcis (rive gauche), avec la cavalerie de Sébastiani et les deux petites divisions de Ney,

lorsqu'il fut soudain attaqué par l'avant-garde de l'armée de Bohême.

Las de toujours se dérober, Schwartzenberg s'était de lui seul et contre toute prévision déterminé à arrêter son mouvement rétrograde et à livrer bataille. Refoulés et submergés par les flots de la cavalerie ennemie, les faibles escadrons de Sébastiani subissent une panique et galopent en désordre vers le pont d'Arcis. L'Empereur, l'épée à la main, passe au milieu d'eux comme un boulet, les devance à la tête du pont, et là, se retournant et leur faisant face, il crie d'une voix tonnante : « Qui de vous le passera avant moi? » Les fuyards s'arrêtent et Napoléon les ramène à la charge contre les Austro-Russes. Peu après la vieille garde débouche sur la rive gauche de l'Aube. Les grognards de Friant et les jeunes soldats de Ney soutiennent jusqu'à la nuit close, sans céder un pouce de terrain, tous les assauts des masses ennemies.

Le lendemain, une partie de la petite armée impériale ayant rejoint, les forces de Napoléon se trouvèrent portées à 28 000 fusils et sabres, mais il était dans une position dominée, avec un fleuve à dos, et avait devant lui plus de 100 000 hommes. Schwartzenberg hésitait pourtant à attaquer. Il ne s'y détermina que passé midi, lorsqu'il vit les Français commencer tranquillement leur retraite. A la guerre surtout, le temps perdu ne se répare pas. En vain les Austro-Russes se mirent rapidement en mouvement : quand ils abordèrent Arcis, plus des deux tiers de l'armée française avaient déjà atteint la rive droite de l'Aube. Les 6000 vétérans d'Espagne du général Leval, retranchés dans la ville, couvrirent intrépidement la retraite. Ils n'abandonnèrent leur position qu'aux approches de la nuit et, en se retirant, ils firent sauter le grand pont d'Arcis.

Le 20 mars, Schwartzenberg n'avait pas su écraser l'armée française; le 21, il l'avait laissée franchir la rivière devant ses soldats immobiles et à portée de ses canons muets. Deux fois en trente heures, par ses plans vicieux et son irrésolution, il avait manqué à remporter une victoire décisive. Avec un tel adversaire, si grandes que fussent ses forces, la partie serait-elle jamais perdue sans espoir pour Napoléon?

Marche des Alliés sur Paris : les deux combats de Fère-Champenoise. — Les deux jours qui suivirent la bataille d'Arcis-sur-Aube, les Alliés restèrent dans l'ignorance de la direction prise par Napoléon. Le 23 février seulement, dans l'après-midi, ils apprirent qu'il avait passé la Marne et marchait vers Saint-Dizier et Joinville pour tomber sur les derrières de leur grande armée. A ces nouvelles, Schwartzenberg réunit un conseil de guerre. La proposition qui y fut émise la première prouve que plusieurs généraux alliés avaient perdu l'esprit. « Napoléon, dirent-ils en substance, se trouve déjà sur notre ligne d'opérations; il a sur nous deux jours d'avance, il menace Chaumont. Conséquemment, il nous faut recouvrer nos communications avec la Suisse au moyen d'une marche parallèle, à grandes journées, par Vandeuvre, Bar-sur-Seine et Chatillon. De là, nous nous porterons, soit sur Langres, soit sur Dijon et Vesoul. » Ce mouvement n'était rien moins qu'une retraite, et c'était la retraite la plus funeste au point de vue moral comme la plus dangereuse au point de vue militaire. De l'aveu de tous les historiens allemands, anglais, russes, quelles conséquenses eût entraînées une pareille manœuvre ! La retraite jusqu'au Rhin, — et même au delà, comme dit Diébitch, — les résultats de dix batailles, de deux mois de campagne sacrifiés, perdus, la démoralisation gagnant l'armée de Bohême, l'effroi paralysant l'armée de Silésie laissée seule sur le territoire français, les convois et les magasins pillés, les parcs enlevés, les troupes poursuivies et coupées par les soldats de Napoléon, harcelées par les paysans en armes, la débandade, la déroute, tous les désastres!

Cependant les extrêmes dangers de cette retraite, qui nous frappent si vivement à un demi-siècle de distance, frappèrent de même la majorité du conseil. Un autre plan de campagne, que suggérait l'approche de l'armée de Silésie par Châlons, fut mis en délibération. Il s'agissait d'abandonner résolûment les lignes de communications avec la Suisse et de s'en ouvrir de nouvelles avec les Pays-Bas par Châlons, Reims et Mons. Il ne fallait pour cela que se réunir à l'armée de Blücher. Cette jonction opérée, les deux armées marcheraient de concert

contre Napoléon pour lui livrer bataille entre Vitry et Metz. Après une courte discussion, le conseil décida ce mouvement, qui, s'il valait beaucoup mieux pour les Alliés que celui qu'on avait d'abord proposé, n'en réalisait pas moins les désirs comme les prévisions de Napoléon. Les coalisés se laissaient prendre à sa belle manœuvre. Ils le suivaient sous le canon des places fortes. Comme dans tant de campagnes qu'avaient terminées de si grandes victoires, c'était l'Empereur qui dirigeait la guerre, imposant sa volonté à ses adversaires et dictant pour ainsi dire leurs propres mouvements aux armées ennemies.

Par malheur, un incident fortuit vint éclairer les Alliés. Les Kosaks saisirent sur un courrier venant de Paris un paquet de dépêches adressées à Napoléon. C'étaient des lettres confidentielles de hauts fonctionnaires de l'Empire, toutes également découragées et décourageantes. On y parlait de l'épuisement du trésor, des arsenaux et des magasins, de la ruine publique, des extrêmes inquiétudes et du mécontentement croissant de la population parisienne. Une de ces lettres, signée, dit-on, du duc de Rovigo, portait qu'il se trouvait à Paris nombre de personnages influents ouvertement hostiles à l'Empereur, et dont il y aurait tout à craindre si l'ennemi s'approchait de la capitale. Déjà le tsar avait reçu pareilles informations d'émissaires royalistes, comme le baron de Vitrolles, mais il n'y avait pas cru. Maintenant qu'elles étaient confirmées par des témoignages plus dignes de foi, on pouvait en tenir compte. Le tsar médita toute la nuit un nouveau plan qui consistait à marcher résolument sur Paris sans s'inquiéter de l'armée de Napoléon; puis, le matin du 24 mars, cette détermination bien arrêtée dans son esprit, il l'imposa à Schwartzenberg. Il fut décidé que la grande armée alliée et l'armée de Blücher commenceraient dès le lendemain leur mouvement parallèle vers Paris, tandis que le général Wintzingerode, avec 10 000 cavaliers, du canon et un peu d'infanterie, suivrait Napoléon dans la direction de Saint-Dizier, en s'efforçant de lui faire croire par tous les moyens possibles que l'armée entière des coalisés marchait à sa poursuite.

Le 25 mars dans la matinée, l'avant-garde austro-russe rencontra près de Fère-Champenoise les petits corps de Mar-

mont et de Mortier, qui, conformément aux ordres de Napoléon, s'étaient dirigés de l'Aisne vers la Marne pour opérer leur jonction avec l'armée impériale. Assaillis par les masses ennemies, ces 16 000 hommes furent mis en désordre. Les deux maréchaux purent les rallier en arrière de Fère-Champenoise. Marmont était sans nouvelles de Napoléon. D'accord avec Mortier, il se détermina sagement à se replier sur Paris.

Ce même jour, pendant que l'avant-garde de Schwartzenberg refoulait Marmont, un autre combat s'engageait au nord de Fère-Champenoise entre l'avant-garde de Blücher et les divisions Pacthod et Amey, qui cherchaient à rejoindre l'armée impériale. Composées de 3300 gardes nationaux, 800 conscrits, 200 hommes du 54e de ligne, en tout 4300 fusils, ces deux divisions se formèrent en six carrés et repoussèrent d'abord les charges de la cavalerie ennemie. De nouveaux escadrons venant sans cesse renforcer les assaillants, on se mit en retraite sur Fère-Champenoise au milieu d'un cercle effroyable de chevaux, de sabres et de mitraille. Il ne s'agissait plus seulement de repousser les charges de l'ennemi, il fallait se faire jour à travers ses masses. Les gardes nationaux marchèrent ainsi plus de cinq heures sous les boulets et chargés tous les quarts d'heure par la cavalerie. Arrivés près de Fère-Champenoise, ils se trouvèrent face à face avec les gardes à cheval russes et prussiennes. La retraite sur Fère devenait impossible. Pacthod prit le parti de dégager sa droite par un effort vigoureux et de gagner les marais de Saint-Gond.

Les Français ayant perdu plus d'un tiers de leur effectif et ne formant plus que quatre carrés, — trois des six carrés réduits à un trop petit nombre de baïonnettes s'étaient fondus en un seul, — se mirent stoïquement en marche dans la nouvelle direction. Encore une fois ils percèrent la masse des Russes et Prussiens. On fit six kilomètres dans cette tempête de chevaux. L'ennemi n'arrêtait ses charges que pour permettre aux batteries de mitrailler ces intrépides bataillons. Après chaque bordée, les fantassins serraient les rangs et recevaient les cavaliers russes sur leurs baïonnettes tordues par tant de coups. La charge repoussée, ils reprenaient leur marche. Un seul carré,

démoli par les boulets, fut enfoncé. Les hommes continuèrent à se défendre; ils furent presque tous sabrés. Les trois autres carrés allaient atteindre les marais lorsque le général Depréradovitch, qui les avait facilement devancés vers Bannes, avec un régiment de cuirassiers et une partie des batteries de réserve, les arrêta net par le feu de 48 pièces de canon. Les volées de boulets ouvrirent des brèches dans ces murailles vivantes; la cavalerie y entra, sabrant les soldats désunis qui se défendaient corps à corps et tâchaient de se frayer passage jusqu'aux marais voisins.

De ces 4300 hommes qui avaient fait sept lieues en combattant contre 5000, puis contre 10 000, puis contre 20 000 cavaliers, qu'appuyait une artillerie formidable, 500 avaient pu gagner les marais, 1500, un grand nombre blessés, s'étaient rendus après une résistance désespérée, plus de 2000 étaient tombés sur le champ de bataille. Les guerres de la Révolution et de l'Empire n'ont pas de fait d'armes plus extraordinaire ni d'action plus héroïque. En cette admirable campagne de France, l'intrépidité des soldats égalait le génie du capitaine.

III. — L'abdication.

La régence et la défense de Paris. — Depuis le départ de Napoléon pour l'armée, le gouvernement appartenait nominalement à l'impératrice, investie de la régence par lettres patentes du 23 janvier, effectivement au roi Joseph, nommé lieutenant général de l'Empereur, à l'archichancelier, conseil de Marie-Louise, et aux ministres de l'intérieur, de la guerre et de la police. A la vérité, si occupé et si absorbé qu'il fût par ses pressants devoirs de général en chef, l'Empereur laissait rarement passer un jour sans écrire à Joseph, à Clarke, à Montalivet, à Rovigo sur toutes sortes de questions militaires, administratives et politiques. Mais loin de Paris, imparfaitement renseigné par des rapports quelquefois trop optimistes, plus souvent trop alarmants, il ne pouvait donner que des avis,

des conseils, des instructions, et non des ordres précis et formels. Il en résultait que, sauf pour ce qui regardait les renforts et les munitions à envoyer à l'armée impériale, Napoléon était mal obéi, à peine écouté. On discutait, on différait, on éludait ses instructions. Dans les années de gloire, on se reposait sur le génie ou sur la fortune de l'Empereur, et l'on exécutait aveuglement ses ordres. Les revers avaient affaibli la confiance. On n'obéissait plus, et, comme on était déshabitué de penser et d'agir par soi-même, on ne savait que faire.

C'est ainsi que, le 28 mars, quand l'ennemi survint à deux marches de Paris, les retranchements n'étaient pas commencés, les deux tiers de la garde nationale n'étaient ni armés ni même organisés, la garnison ne comptait que 13 000 hommes des dépôts, l'artillerie manquait de chevaux, la population était terrorisée par les maladroits articles des journaux officieux qui, sous prétexte d'exalter le patriotisme, répandaient l'épouvante; enfin des conspirateurs, peu nombreux mais avisés, se tenaient prêts à agir.

Au conseil de régence, Joseph lut une lettre de l'Empereur, du 16 mars, portant que si Paris était sérieusement menacé, la régente, le roi de Rome, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat et les grands officiers de la couronne devaient se retirer vers la Loire. Ces dispositions avaient de grands dangers; Joseph les rendit plus périlleuses encore en ne les exécutant qu'à demi. Il décida que l'impératrice et le roi de Rome partiraient le lendemain matin, 29 mars, seuls avec Cambacérès. Pour les autres personnages désignés dans la lettre de l'Empereur, ils resteraient à Paris jusqu'au moment où Joseph leur ferait signifier individuellement des ordres de départ. On pouvait cependant prévoir que, dans le désarroi et la confusion d'un assaut, ces ordres parviendraient difficilement et qu'il serait, en tout cas, fort aisé de s'y dérober. En ajournant le départ des grands dignitaires et des officiers du Sénat et particulièrement de Talleyrand, on laissait le champ libre à toutes les intrigues.

Bataille et capitulation de Paris. — Le matin du 30 mars, 110 000 Alliés débouchèrent en deux colonnes princi-

pales par Bondy et le Bourget. Les petits corps de Marmont et de Mortier, arrivés la veille au soir, portèrent les forces de la défense à 42 000 hommes, y compris les gardes nationaux, les canonniers invalides et les élèves des écoles Polytechnique et d'Alfort. Joseph avait cru devoir conserver le commandement tout en laissant une entière initiative aux deux maréchaux quant au choix des positions. Marmont déploya ses troupes en travers du plateau de Romainville, Mortier établit les siennes aux buttes Chaumont, à La Villette et à La Chapelle. La cavalerie de Belliard et d'Ornano couvrait la gauche jusqu'à la Seine. Les buttes Montmartre, où se tenait le roi Joseph, étaient occupées par de la garde nationale. A midi, Marmont, encore seul attaqué sérieusement, se maintenait dans ses positions avec un avantage marqué. La situation ne semblait pas compromise, lorsque Joseph, intimidé par une suprême sommation du tsar, envoya aux deux maréchaux « l'autorisation » d'entrer en pourparlers avec l'empereur de Russie et de se replier sur la Loire. Lui-même gagna aussitôt la route de Rambouillet par la barrière du Roule et le bois de Boulogne.

Marmont croyait pouvoir prolonger la résistance jusqu'à la nuit; il mit le billet de Joseph dans sa poche et continua de combattre avec la plus belle énergie. A quatre heures seulement, ayant dû céder beaucoup de terrain sur son front et débordé sur sa droite et sur sa gauche, il se résigna à envoyer des parlementaires. Pendant ce temps, Mortier, repoussé de position en position, massait ses troupes en avant de la barrière de Saint-Denis, et Moncey défendait vaillamment la barrière de Clichy avec les gardes nationaux et les canonniers invalides. Bientôt le feu cessa en vertu d'un tacite armistice. Les troupes de ligne commencèrent à évacuer Paris par la route de Fontainebleau. La capitulation, dont les clauses avaient été arrêtées à six heures du soir, fut signée à deux heures du matin.

La bataille de Paris, dont les conséquences politiques ont été si grandes, a marqué à peine dans l'histoire militaire. Ce ne fut qu'une suite de combats engagés sans ensemble par les assaillants et soutenus sans direction générale par les défenseurs. Il faut rappeler cependant que par le nombre des troupes en

ligne et les pertes subies des deux côtés — neuf mille hommes tués ou blessés chez les Alliés, neuf mille chez les Français — la bataille de Paris fut la plus importante et la plus meurtrière de toutes celles de la campagne de France. Par malheur Napoléon n'y commandait pas.

Retour de l'Empereur vers Paris. — L'Empereur, manœuvrant au delà de la Marne, avait exterminé à Saint-Dizier le corps de Wintzingerode, mais il avait appris seulement le 27 mars la marche des Alliés vers Paris.

Depuis le début de la campagne, deux idées opposées prédominaient tour à tour dans l'esprit de Napoléon : défendre ou abandonner Paris. Il avait dit : « Si l'ennemi arrive sous Paris, il n'y a plus d'Empire. » Il avait écrit : « Jamais Paris ne sera occupé de mon vivant. » Mais il avait aussi, à plusieurs reprises, donné des ordres précis pour le départ de l'impératrice et du gouvernement, et quand, le 21 mars, il avait continué sa marche vers la Marne, il savait que ce mouvement qui pouvait sauver Paris risquait aussi de le livrer. S'il s'était résigné à sacrifier sa capitale, il conservait l'espoir de n'avoir pas à faire un si dangereux sacrifice. L'heure en avait inopinément sonné. Napoléon se reprit à hésiter. Fallait-il revenir à marches forcées vers Paris? Arriverait-il à temps? Déjà les Alliés qui avaient trois jours d'avance n'en seraient-ils pas maîtres? Fallait-il au contraire ne pas plus s'inquiéter de Paris que le tsar ne s'était inquiété de Moscou, et persister dans le mouvement commencé? De l'Yonne à la Marne, de la Seine à la Meurthe, les Alliés avaient abandonné tout le terrain. Pendant quinze jours on pouvait manœuvrer librement, détruire les colonnes en retraite, saisir les convois, s'emparer des magasins, reprendre les villes occupées, rallier les garnisons des places, proclamer la levée en masse. En Lorraine, en Champagne, en Alsace, en Bourgogne, 30 000 paysans armés de fusils de chasse, de fourches et de faux criaient vengeance et se tenaient prêts pour cette « Vendée impériale », — à mieux dire pour cette Vendée nationale, — qui était la suprême terreur de l'ennemi.

Tout porte à croire que si Napoléon n'eût pris conseil que de lui-même, il fût resté sur la Marne. Il céda aux inquiétudes,

au découragement, au mécontentement qui se manifestaient dans son état-major. Si les soldats et la foule des officiers de troupes étaient encore disposés à tous les sacrifices, les maréchaux et les généraux, à quelques exceptions près, étaient las de combattre. Ils comprenaient que manœuvrer en Lorraine, c'était éterniser la guerre.

Le matin du 28 mars, les troupes se mirent en mouvement vers Paris. Jusqu'à Villeneuve-sur-Yonne, l'Empereur marcha militairement, mais là, dévoré d'impatience, il abandonna sa petite escorte et prit la poste avec Caulaincourt, Drouot, Lefebvre, Flahaut et Gourgaud.

Dans la nuit du 30 au 31 mars, il faisait quelques pas sur la route, tandis qu'on relayait les chevaux à la poste de la Cour-de-France, lorsqu'il croisa une troupe de cavalerie. Son chef, Belliard, venait préparer les cantonnements pour l'armée qui évacuait Paris en vertu de la capitulation. Il conta les événements de la journée. Aveuglé par une furieuse colère, l'Empereur voulait entrer malgré tout à Paris, y rappeler les troupes, armer le peuple, déchirer la capitulation. Il comprit enfin que tout cela n'était qu'un rêve héroïque. Il gagna Fontainebleau après avoir envoyé le duc de Vicence à Paris avec tout pouvoir « pour négocier et conclure la paix ».

Entrée des Alliés à Paris; constitution du gouvernement provisoire. — Le 31 mars, vers neuf heures du matin, le bruit commença à se répandre dans Paris que la capitulation était signée et que la municipalité, très bien accueillie par l'empereur de Russie, avait obtenu de lui toutes les sauvegardes pour les personnes et les propriétés. Le tsar, disait-on, a déclaré qu'il prend Paris sous sa protection. Au milieu des exagérations passionnées des mémoires contemporains, il est aisé de pénétrer les vrais sentiments de la majorité des Parisiens. Ce ne fut ni la joie indécente que laissèrent éclater les royalistes, ni la sourde colère qui mordit le cœur de quelques patriotes. Ce fut une grande détente des esprits et des nerfs. Depuis deux mois, le pillage, le viol, le massacre, l'incendie, tous les forfaits, toutes les épouvantes hantaient et troublaient les esprits. Soudain, en une minute, cette longue angoisse

s'arrêtait. En même temps aussi s'évanouissait l'espoir incertain de la victoire. Mais le retour à la sécurité compensait bien des espérances déçues, bien des amertumes, bien des humiliations. Au reste, on ne raisonnait pas, on respirait.

Quant aux partisans des Bourbons, ils préparaient à l'ennemi vainqueur une entrée triomphale. On leur avait fait savoir qu'un mouvement royaliste était nécessaire pour fixer la détermination des souverains. En conséquence, dès le matin, les plus entreprenants parcoururent les boulevards, parés des couleurs royales, criant : « Vive le roi ! » et offrant des cocardes et des écharpes blanches à tous les passants. De la place de la Concorde à la rue de Richelieu, les manifestants convertirent peu de gens; plus loin, ils furent accueillis par des murmures, des menaces et des coups. Cependant, les Alliés entraient dans Paris. Ils réservaient aux royalistes la meilleure des surprises. Tous portaient le brassard blanc. Le matin de la bataille de la Rothière, le 1er février, un officier anglais ayant, dit-on, été blessé par un kosak, on avait ordonné à tous les officiers et soldats des armées alliées de porter un brassard blanc afin d'éviter une confusion entre tant d'uniformes différents. Ainsi, d'un seul coup, cent mille brassards blancs venaient s'ajouter aux cinq ou six cents cocardes blanches de la première heure.

Le bout de linge eut son influence. Quand la foule, que la curiosité avait portée sur les boulevards, vit déboucher les premiers soldats alliés avec cet insigne au bras, l'opposition aux cocardes blanches, si marquée le matin, faiblit soudain. Beaucoup de gens qui avaient repoussé les emblèmes royalistes s'en parèrent spontanément, les uns les prenant comme une sauvegarde contre les brutalités des kosaks, les autres les portant en signe de paix. Un historien russe remarque que, quoique le brassard blanc des troupes n'eût aucune signification politique, il profita néanmoins au parti des princes parce qu'il créa une double confusion. En voyant ces insignes, les Parisiens furent persuadés que l'Europe s'était armée pour les Bourbons; et en arborant, par crainte ou par esprit de conciliation, des couleurs qui n'étaient point de leur goût, ils per-

suadèrent aux Alliés que les royalistes étaient nombreux. Méprise des deux côtés, nouvelle journée des dupes.

Après la revue des troupes aux Champs-Élysées, pendant que quelques gentilshommes, dont le marquis de Maubreuil, qui avait attaché à la queue de son cheval la croix de la Légion d'honneur, s'occupaient de précipiter du haut de la colonne de la Grande-Armée la statue de Napoléon, souverains et diplomates se réunirent chez Talleyrand. Le roi de Prusse et le prince de Schwartzenberg s'assirent ayant à leur droite Dalberg, Nesselrode, Pozzo di Borgo et Lichtenstein, à leur gauche le prince de Bénévent. Le tsar marchait de long en large. Il s'arrêta et dit qu'il y avait trois partis à prendre : faire la paix avec Napoléon en prenant toutes sûretés contre lui; établir la régence de l'impératrice Marie-Louise; rappeler les Bourbons. Talleyrand persuada sans peine l'assistance, déjà prévenue, que la paix avec Napoléon n'offrirait aucune garantie : « La régence, dit-il, ne serait guère moins dangereuse pour le repos de l'Europe, puisque l'Empereur régnerait sous le nom de Marie-Louise. » Il conclut que tout serait expédient hormis les Bourbons qui « représentaient un principe ». Ce mot heureux ne pouvait que faire impression sur le tsar, qui lui aussi représentait un principe. Alexandre objecta néanmoins qu'il ne voulait pas violenter la France, dont l'opinion ne lui paraissait pas en faveur des Bourbons. Il rappela que, sauf chez quelques anciens émigrés, il avait vu partout en province de l'hostilité à une restauration. La révolution de Bordeaux, les cocardes blanches du boulevard des Italiens, les suppliques que lui avaient remises les belles Parisiennes sur la place de la Concorde, tout s'effaçait dans l'esprit du tsar au souvenir des gardes nationaux de Fère-Champenoise tombés sous la mitraille en criant : Vive l'Empereur! Cette scène héroïque l'avait profondément impressionné. Il la retraça devant le conseil. Talleyrand fit venir du renfort. Pradt et le baron Louis entrèrent dans le salon et, interrogés par le tsar, ils déclarèrent que la France était royaliste, mais que l'incertitude des événements avait jusqu'alors empêché les populations de se déclarer. Alexandre se laissa convaincre.

Le coup d'État était décidé. Il restait à trouver les moyens

de l'exécuter. Talleyrand y avait pourvu. Il exposa aux souverains que le Sénat, où son influence était grande, prononcerait la déchéance de Napoléon, à condition toutefois qu'il fût assuré aux sénateurs que jamais l'Empereur ne remonterait sur le trône. Talleyrand connaissait le courage du Sénat; il savait que sans garanties écrites la Chambre haute ne se compromettrait point. — « Puisqu'il en est ainsi, dit Alexandre, je déclare que je ne traiterai plus avec Napoléon. »

On rédigea aussitôt une Déclaration portant que les souverains alliés ne traiteraient plus avec Napoléon ni avec aucun membre de la famille, et invitant le Sénat à désigner un gouvernement provisoire qui pût préparer une nouvelle constitution. Non seulement cette déclaration, œuvre de Talleyrand, affranchissait le Sénat de toute crainte, mais elle lui dictait sa conduite. C'était une sauvegarde; en même temps, c'était un ordre. Cette assurance que les conditions de la paix seraient favorables si la France avait « un gouvernement sage ». — euphémisme pour « les Bourbons », — engageait les citoyens, même les plus hostiles à « ce gouvernement sage », à l'accepter par abnégation patriotique, comme rançon de la France. Ce mensonge : « Les souverains accueillent le vœu de la nation » ménageait l'amour-propre français. Cette promesse : « Les souverains garantiront la constitution que la nation française se donnera » rassurait les libéraux contre les revanches de l'ancien régime.

Dans la soirée du 31 mars, Talleyrand vit chez lui ou fit voir chez eux les membres les plus influents du Sénat. Avant de convoquer officiellement, en sa qualité de vice-grand électeur et de vice-président du Sénat, la haute assemblée pour le lendemain, il tenait à s'assurer de son entière soumission. Il importait qu'il n'y eût en séance ni hésitation ni discussion, que l'on s'entendît pour ainsi dire sans parler, et que tout fût réglé d'avance. Dans la même soirée, Talleyrand choisit les membres du gouvernement provisoire qu'il se proposait de faire nommer avec lui par le Sénat. Le lendemain le Sénat se réunit. Il comptait 140 membres, dont 90 environ se trouvaient à Paris. — 64, parmi lesquels deux maréchaux d'empire, Sérurier et le

duc de Valmy, se rendirent à la convocation illégale du prince de Bénévent. Talleyrand prononça ou plutôt récita une courte harangue, miracle d'amphigouri et de lieux communs. L'objet même de la délibération y était à peine indiqué, mais il n'était besoin ni d'explications pour renseigner les sénateurs ni d'éloquence pour les persuader. Ils étaient instruits et résolus d'avance. Le Sénat décida, sans discussion, qu'il serait établi un gouvernement provisoire chargé de pourvoir à l'administration et d'élaborer un projet de constitution. Le surlendemain, à l'instigation de Talleyrand, il vota un décret de déchéance. La Chambre ou à mieux dire 79 députés convoqués par le gouvernement provisoire prononcèrent également la déchéance.

L'abdication. — A Paris, il y avait le gouvernement provisoire ; mais à Blois, il y avait la régence ; dans les trois quarts de la France on reconnaissait l'autorité impériale ; et, à Fontainebleau, Napoléon avait 60 000 baïonnettes pour déchirer les décrets du Sénat.

Malgré leur énorme supériorité numérique, les Alliés ne paraissaient pas pressés d'aller forcer le lion en son antre. Le tsar, devenu l'arbitre des destinées de la France, était dans la joie du triomphe. Il avait atteint son but puisqu'il était entré à Paris à la tête de sa garde. Il avait glorieusement terminé la « guerre patriotique ». Désormais, il hésitait, si même il n'y répugnait, à sacrifier ses soldats dans une guerre purement politique et pour une cause qui jusque-là lui avait été indifférente. Nonobstant les efforts du gouvernement provisoire, il donna deux audiences à Caulaincourt. S'il repoussa péremptoirement la proposition de traiter avec Napoléon, il laissa entrevoir la possibilité d'une régence. Il congédia Caulaincourt en lui disant de rapporter l'abdication de Napoléon et que « ensuite on verrait pour la régence ».

Ces paroles n'étaient pas assez précises pour déterminer l'Empereur à abdiquer. Caulaincourt eut beau le supplier, il repoussa durement conseils et prières. Il était résolu à tenter encore une fois la fortune des armes. Sa chaude harangue à l'issue d'une revue passée le 3 avril, dans la cour du Cheval-

Blanc, avait électrisé les soldats, qui, tout à la vengeance, juraient d'aller s'ensevelir sous les ruines de Paris.

Les maréchaux n'avaient point cette intention. Le bruit que l'Empereur refusait d'abdiquer en faveur de son fils avait transpiré dans les états-majors, et y avait provoqué un extrême mécontentement. Le 4 avril, après la parade, Ney, Lefebvre, Macdonald, Moncey, Oudinot suivent l'Empereur et font irruption dans son cabinet où il vient de rentrer avec Berthier, Bassano, Caulaincourt et Bertrand. — Ney, prenant la parole au nom de ses camarades, déclare à l'Empereur qu'il faut abdiquer. Napoléon garde son sang-froid, expose son plan de campagne, s'efforce de convaincre les maréchaux. La discussion se poursuit, de plus en plus vive. Ney s'emporte et dit brutalement que l'armée ne marchera pas sur Paris, qu' « elle n'obéira qu'à ses généraux ». Les grenadiers occupent le palais. Napoléon sait qu'il n'a qu'un ordre à donner à l'officier de garde pour faire arrêter sur-le-champ les maréchaux qui osent le menacer. Mais la conduite de ces compagnons d'armes l'afflige plus encore qu'elle ne le révolte; son cœur déborde d'amertume. Il congédie sèchement les maréchaux, reste seul avec Caulaincourt et écrit un acte d'abdication conditionnelle réservant les droits de Napoléon II et de la régence de Marie-Louise.

Caulaincourt, Ney et Macdonald furent chargés de porter cette pièce au tsar et de faire triompher auprès de lui la cause de la régence. Ils devaient s'adjoindre à Essonnes le duc de Raguse comme quatrième plénipotentiaire. Celui-ci avait fait pis qu'outrager l'Empereur. Gagné par les émissaires royalistes, il venait de s'engager par écrit à conduire son corps d'armée dans les lignes autrichiennes. Les ordres étaient donnés pour ce mouvement qui devait s'opérer nuitamment afin que les malheureux soldats, victimes de cette trahison, ne s'aperçussent de rien avant d'être entourés d'ennemis. Nommé plénipotentiaire de l'Empereur, Marmont partit pour Paris en prescrivant à ses divisionnaires de suspendre le mouvement et de ne pas bouger jusqu'à son retour. Se jugeant d'ailleurs trop compromis pour se présenter devant le tsar, il s'abstint d'accom-

pagner Caulaincourt et les deux maréchaux à leur audience, dans la nuit du 4 au 5 avril.

Ney, Caulaincourt et Macdonald parlèrent chaudement pour la régence. Le tsar était ébranlé. Il ajourna la réponse au lendemain. Le 5 avril, quand les trois plénipotentiaires entrèrent de nouveau dans son cabinet, il leur dit : « Messieurs, vous prétendez vous appuyer pour me demander la régence sur l'inébranlable attachement des troupes au gouvernement impérial. Eh bien! l'avant-garde de Napoléon vient de faire défection. Elle est en ce moment dans nos lignes. » Les généraux du 6e corps, pris de peur à l'idée de posséder un pareil secret, avaient opéré leur mouvement et consommé en son absence la trahison du duc de Raguse. « Je donnerais un bras, dit Marmont, pour que cela ne fût pas arrivé. » — « Un bras! lui répliqua durement Macdonald, dites la tête, ce ne serait pas trop. »

La régence était condamnée. L'Empereur, voulant encore en appeler à l'épée, parlait de se retirer derrière la Loire. Il lutta vingt-quatre heures contre la volonté de son entourage. Enfin, le 6 avril dans la journée, il écrivit l'acte d'abdication : « Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à ses serments, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France. »

Le même jour, le Sénat proclama Louis XVIII. Le duc de Bassano, quelques aides de camp, quelques généraux semblaient seuls savoir que Napoléon était encore vivant. Entre les généraux et les grands de l'Empire s'établit une joute de vitesse, où chacun s'efforçait de devancer les autres, pour donner son approbation publique aux actes du gouvernement provisoire et protester de son dévouement au roi. Napoléon resta presque seul à Fontainebleau dans son palais déserté. La nuit du 12 au 13 avril, il tenta de s'empoisonner, mais le poison qu'il portait sur lui depuis la retraite de Moscou avait perdu de sa vertu toxique. Il se résigna à vivre et ratifia le traité dit de Fontai-

nebleau par lequel la souveraineté de l'île d'Elbe lui était reconnue. On donnait à César l'empire de Sancho Pança!

Le 20 avril à midi, dans la cour du Cheval-Blanc, Napoléon fit ses adieux à sa vieille garde. Les grognards ne criaient plus : « Vive l'Empereur! » mais leur face crispée, leurs yeux où roulaient les larmes, leur morne silence, rompu par des sanglots quand il embrassa l'aigle vaincue, disaient l'amour, la douleur et les colères de l'armée.

L'armistice (23 avril) et le traité de Paris (30 mai 1814). — Pour pouvoir organiser un gouvernement, il fallait, en attendant la paix et la libération du territoire, la cessation des hostilités. Tel fut l'objet de l'armistice du 23 avril; préparé, du côté français, par Talleyrand, accepté par des hommes qui semblaient avoir en mépris les acquisitions de la Révolution et de l'Empire, signé d'un cœur léger par le comte d'Artois, sans qu'une objection s'élevât dans son conseil, il coûta terriblement cher. D'un trait de plume on livrait aux coalisés cinquante-trois places fortes situées hors de l'ancienne France, parmi lesquelles non seulement Dantzig, Hambourg, Berg-op-Zoom, Le Texel, Lérida, Figuières, Saragosse, Magdebourg, Wesel, mais Flessingue, Anvers, Mayence, Luxembourg, etc. C'était poser le principe d'une France réduite à ses limites de 1790; avec ces ports et forteresses, on livrait des milliers de canons, 31 vaisseaux de ligne, 12 frégates, etc., bref un matériel évalué à 260 millions.

Cet armistice, conclu en l'absence du nouveau roi, commandait les conditions de la paix qui fut signée, lui présent, à Paris, le 30 mai. Vainement Alexandre avait promis verbalement un territoire plus étendu que celui de 1790; vainement il avait été question de 500 000 âmes et même d'un million d'âmes qui s'ajouteraient à la France de 1790; vainement Louis XVIII demanda que notre ancienne frontière du nord, de tout temps défectueuse, fût améliorée par la cession d'une ligne de places fortes allant, de l'ouest à l'est, de Nieuport et Tournay, par Mons et Luxembourg à Kaiserslautern et Spire : les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, des deux puissances allemandes, se montrèrent intraitables. A supposer qu'on nous

eût promis une augmentation de 500 000 âmes, on imputa sur ce chiffre Avignon et le Comtat, Montbéliard, Mulhouse; on y ajouta une partie de la Savoie avec Annecy et Chambéry; plus Philippeville, Marienbourg, Sarrelouis et Landau sur la frontière du nord : au total seulement 450 000 âmes. De nos colonies, l'Angleterre s'adjugea l'île de France, Tabago, Sainte-Lucie, les Séchelles; elle gardait Malte; la partie espagnole de Saint-Domingue revenait à l'Espagne; toutefois la Suède renonçait à la Guadeloupe et le Portugal à la Guyane. Quant aux territoires européens arrachés à la France, on ne lui demanda pas son consentement pour préparer la restitution à l'Autriche de la Lombardie et de la Vénétie; la restitution du Piémont et la cession de Gênes au roi de Sardaigne; la réunion de la Belgique et de la Hollande en un seul royaume; le partage des pays rhénans entre la Hollande, la Bavière et la Prusse. Tel fut le traité qu'avec la France signèrent l'Angleterre, la Russie, les deux puissances allemandes, la Suède, le Portugal et auquel, le 20 juillet, adhéra l'Espagne. Quant aux destinées futures des États germaniques du Rheinbund, nos ci-devant alliés, de la Pologne, de l'Italie péninsulaire (y compris le royaume de Murat), les coalisés se réservèrent d'en décider, sans nous consulter davantage, au congrès qui allait se réunir à Vienne

BIBLIOGRAPHIE

Documents manuscrits. — AUX ARCHIVES NATIONALES : Correspondance des préfets, Rapports journaliers de Pasquier, Procès-verbaux du conseil des ministres, Lettres inédites de Napoléon, Rapports d'auditeurs en mission, Bulletins de police, États des levées et des situations des corps, dossiers personnels. — AUX ARCHIVES DE LA GUERRE : Correspondance générale. Registre d'ordres du major général, Journal des divisions, Leval, Boyer de Reberval, Roussel, etc., Rapports, Situations, Dossiers personnels. — AUX ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Lettres de Saint-Aignan, Caulaincourt et d'Hauterive. Mémoires de Langeron. — AUX ARCHIVES DE SOISSONS, LAON, TROYES, LYON : Pièces de réquisition, Arrêtés, Relations d'habitants. AUX ARCHIVES DE SAINT-PÉTERSBOURG : Journal des opérations de Barclay de Tolly, Journal de Langeron, Mémoires de Michel Orlof.

Correspondances, Mémoires, Journaux. — **Napoléon**, *Correspondance*, t. XXVII. — Le roi **Joseph**, *Correspondance*, t. X. — Le roi **Murat**, Lettres à Napoléon et autres personnes en 1813 et 1814, dans *Revue de Paris*, 1898. — **Castlereagh**, *Letters and Despatches*, t. V. — **Wellington**, *Despatches*, t. XI; *Supplément*, t. X. — **Gentz**, *Dépêches*, t. I. — **Talleyrand**, *Lettres inédites*

(*Revue d'hist. diplom.*, 1887). — *Mémoires* de d'**Allonville, Bausset, Belliard, Béranger, Pseudo-Bourrienne, Chateaubriand, Combe, Coignet, Constant. Curély,** générale **Durand. Gain de Montaignac, La Valette, M**[me] **de La Rochejacquelein, Macdonald, Marmont, Meneval, Metternich, Mollien, Müffling** (*Aus meinen Leben*, 1851), **Pasquier, Pelleport, Rovigo, Ségur, Talleyrand, Vitrolles, Hipp. Augier, Rochechouard.** — **Fain,** *Manuscrit de 1814*, 1823. — **C. Fabvier,** *Operations du 6e corps*, 1819. — **Petiet,** *Operations du 5e corps de cavalerie.* — **A. de Pradt.** *Recits des événements qui ont amené la restauration de la Royauté.* — **Rodriguez,** *Relation de qui s'est passé à Paris en 1814.* — [**Anonyme**], *Journal d'un officier anglais prisonnier à Paris* (*Revue Britannique*, 1826). — **Rollac**, *La journee du 12 mars à Bordeaux.* — (**Lynch**), *Correspondance relative aux événements de Bordeaux*, 1814. — **Morin,** *Révélations.* — **Waldbourg-Truchess,** *Itinéraire de Napoléon, de Fontainebleau a l'île d'Elbe.* — **F. Schœll,** *Recueil des pieces officielles destinées a detromper les Français*, 9 vol. in-8, Paris, 1814-16. — *Moniteur, Bulletins des Lois, Journal de l'Empire* (*Journal des Débats*), *Gazette de France, Observateur Allemand, Mercure du Rhin, Gazette de Francfort, Times, Evening Star, Morning Chronicle.*

Histoires générales et particulières. — OUVRAGES FRANÇAIS : **Henry Houssaye,** *1814*, 1888. — **Weill,** *La campagne de 1814* (surtout la cavalerie des alliés), 4 vol., Paris, 1891-95. — **G. Bertin,** même titre, 1897 (extraits de mémoires contemp.) — **Jomini,** *Precis politique et militaire des campagnes de 1812 à 1814* (extrait de ses *Souvenirs*), Lausanne, 1886. — **Koch.** *Mem. pour servir à l'histoire de la campagne de 1814*, 1819. — **A. de Beauchamp.** *Hist. de la camp. de 1814.* 2 vol., 1815. — **Thibaudeau,** *Consulat et Empire.* t. IX. — **Thiers,** *Consulat et Empire*, t. XVII — **Vaudoncourt,** *Hist. des campagnes de 1814 et 1815*, 5 vol. 1826. — **A. Pons de l'Hérault,** *Le Congres de Chatillon*, 1899. — **A. Fournier,** *Der Congress von Chatillon*, Vienne et Prague, 1900. — **Dezobry,** *Défense de Saint-Denis en 1814.* — **Frédéric Masson,** *Le général comte Flahault.* — **P. Rappetti.** *La defense de Marmont*, doc. inédits, 1858. — **Ernouf,** *Maret, duc de Bassano*, 2e édit., 1878. — **E. Fleury,** *Le departement de l'Aisne en 1814.* — **A. Assolant,** *La bataille de Laon*, 1881. — **Pougiat,** *L'invasion dans l'Aube* — **Steenackers.** *L'Invasion dans la Haute-Marne.* — **Brunel,** *Recits des événements de Pont-sur-Seine.* — **Fabry.** *La Régence à Blois.* — **A. Chuquet,** *L'Alsace en 1814*, 1900. — **Dry.** *Reims en 1814.* 1902.

OUVRAGES ÉTRANGERS : **Clausewitz,** *Die Feldzüge von 1812. 1813 und 1814*, 3 vol., trad. fr., 1900. — **Beitzke,** *Geschichte der deutschen Freiheitskriege 1813 und 1814*, tome III, Brême. 1882. — **Damitz,** *Geschichte des Feldzuges in Frankreich*, 3 vol., Berlin, 1842-45. — **Plotho,** *Der Krieg in Deutschland und Frankreich 1813 und 1814*, 4 vol., 1818. — **Schels.** *Die Operationen der verbündeten Heere gegen Paris im Marz 1814*, Vienne, 1841. — **Schülz,** *Geschichte der Kriege in Europa*, t. XII et XIII. Lpz., 1846. — **Thielen,** *Der Feldzug der verbündeten Heere Europas, 1814*, Vienne, 1856. — **Wagner,** *Plane der Schlachten und Treffen 1813, 1814 und 1815.* — **Bernhardi.** *Denkwürdigkeiten des Grafen von Toll*, 4 vol., Lpz., 1re édit., 1856-58 ; 2e édit., 1865-66. — **Droysen,** *Leben des Feldmarschalls York*, 10e édit., 2 vol , Lpz., 1890. — **Varnhagen,** *Biographische Denkmale*, III. — **Delbrück,** *Leben des Feldmarschalls Grafen von Gneisenau*, 2e édit., Berlin, 1894. — **A. Pfister,** *Aus dem Lager Rheinbundes* (1812 et 1813), Stutt. et Lpz., 1897 ; *Aus dem Lager der Verbündeten* (1814 et 1815), id., id. — **Burghersh,** *Operations of the allied Armies in 1813 and 1814*, Londres, 1894. — **Londonderry** (**Castlereagh,** marquis de), *Narrative of the War in 1813 and 1814*, Londres, 1830. —

Napier, *Guerre de la Péninsule et sud de la France*, Londres, 6 vol.; trad. française, 13 vol., 1824-44. — **Wolseley**, *The declin and fall of Napoléon*, Londres, 1894. — **M. Bogdanovitch**, *Geschichte des Krieges 1814;* trad. du russe, Lpz., 1865-66. — **Mikhaïlovski-Danilevski**, St-Pét.; trad. du russe, sous ce titre : *Darstellung des Feldzuges in Frankreich im Jahre 1814*, Riga et Lpz., 1837-38. — La plupart des Mémoires russes cités ci-dessus, p. 810; du général **Maïevski**, dans l'*Antiq. Russe*, t. VIII; du Kosak **Denisof**, *ibid.*, 1874; de **Jirkiévitch**, *ibid.*, t. XI; du soldat moine Pamphile **Nazarof**, *ibid.*, août 1878; de **Khomoutof**, dans *Arch. Russe de 1870;* de **Divof**, *ibid.*, 1878, sur l'entrée des Russes à Paris.

CHAPITRE XXVII

LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE

1814-1815

I. — La rentrée de Louis XVIII.

La déclaration de Saint-Ouen. — Tout en déclarant que seuls les Bourbons représentaient « un principe », Talleyrand se défiait quelque peu des principes des Bourbons. Aussi prit-il des garanties. L'acte qu'il fit voter par le Sénat, le 6 avril, et qui « appelait librement au trône Louis-Stanislas-Xavier de France », contenait toute une constitution, et portait que le roi serait proclamé après avoir juré d'observer et de faire observer cette constitution. Le comte d'Artois, qui s'était nommé de sa propre autorité lieutenant général du royaume, entra à Paris le 12 avril sans être officiellement reconnu pour tel. Le Sénat voulait qu'auparavant ce prince acceptât au nom de son frère la nouvelle constitution. Le comte d'Artois, qui ne reconnaissait que le droit divin, ne l'entendait pas ainsi. Il fallut pour le soumettre des paroles catégoriques de l'empereur de Russie. Le 14 avril, il se résigna à recevoir le Sénat aux Tuileries. « Je n'ai pas reçu du roi, dit-il aux sénateurs, le pouvoir d'accepter la constitution, mais je connais ses sentiments et je ne crains

pas d'être désavoué en assurant, en son nom, qu'il en admettra les bases. »

Le comte d'Artois ne pensait pas un mot de tout cela. Quinze jours plus tard, il envoya le comte de Bruges au-devant du roi, débarqué le 24 avril à Calais, pour lui conseiller de ne pas accepter la constitution. C'était bien l'intention du roi. Les royalistes lui disaient qu'il devait et pouvait tout oser. Malgré les observations et les prières de Talleyrand, à qui, en réalité, il devait la couronne, il se refusait à faire aucune concession. Le tsar dut encore intervenir. Louis XVIII, cédant sur le fond pour sauvegarder les formes, consentit à garantir par un acte public les libertés constitutionnelles, tout en repoussant la constitution que le Sénat prétendait lui imposer. La déclaration du 2 mai indique bien cette restriction. « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, résolu d'adopter une constitution libérale et ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier, nous convoquons pour le 10 du mois de juin, le Sénat et le Corps législatif, nous engageant à mettre sous leurs yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps et à donner pour base à cette constitution le gouvernement représentatif, le vote de l'impôt par les chambres, la liberté de la presse, la liberté des cultes, l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux, le maintien de la Légion d'honneur... »

Cette déclaration, dite déclaration de Saint-Ouen, fut insérée au *Moniteur*. Le lendemain, Louis XVIII fit son entrée dans Paris au son des cloches et du canon. Ainsi s'accomplit la « restauration » des Bourbons, si inattendue dans la dernière année de l'Empire que l'on a pu avec apparence l'appeler miraculeuse.

L'opinion publique. — La royauté fut accueillie avec enthousiasme par un dixième de la population ; trois dixièmes s'y rallièrent par raison ; le reste, c'est-à-dire plus de la moitié des Français, demeura hésitant, défiant, plutôt hostile. Il n'était pas toutefois impossible d'amener à soi l'opinion tout entière. Il y avait beaucoup d'opposants, mais il n'existait point de parti d'opposition. Il ne fallait pas laisser s'en former.

La signature de la paix et la promulgation de la Charte eurent peu d'effet sur l'opinion. Cette paix, tant désirée, existait de fait depuis deux mois. On s'y était habitué : avec raison, on la regardait comme acquise. La publication du traité n'apprit donc rien aux Français, sinon les sacrifices que les vainqueurs leur imposaient. Les principes essentiels de la Charte étant contenus dans la déclaration de Saint-Ouen, il n'y avait point à espérer de frapper une seconde fois les esprits en renouvelant solennellement un contrat vieux déjà de deux mois. Toutes les garanties énoncées dans la constitution, on les attendait. Ce que l'on attendait moins, c'étaient les articles 38 et 40 de la Charte, qui réduisaient à 12 ou 15 000 le nombre des électeurs directs et à 4 ou 5000 le nombre des éligibles, en sorte que plusieurs députés en exercice, nommément le président de la Chambre, Félix Faulcon, perdirent leurs droits à l'éligibilité. Ce que l'on attendait moins, c'étaient les mots de *concession* et d'*octroi* insérés dans la Charte et la formule singulière qui la terminait : *Donné à Paris, l'an de grâce 1814, et de notre règne le dix-neuvième.* Les politiques épiloguèrent avec plus ou moins d'amertume sur ces inoffensives prétentions. La grande masse de la population ne s'inquiétait pas de ces subtilités, mais elle eut bientôt des motifs plus sérieux de crainte et de mécontentement. L'ordonnance de Beugnot sur l'observation rigoureuse des dimanches et fêtes; le maintien des *droits réunis*, dont le comte d'Artois et les agents royalistes avaient formellement promis la suppression; l'insolence des hobereaux, qui affectaient de traiter les campagnes en pays conquis; les anathèmes des prédicateurs contre les acquéreurs des biens d'Église; enfin et surtout les prétentions des émigrés de faire annuler les ventes de biens nationaux, prétentions soutenues par d'imprudents écrits et par les paroles équivoques des princes et de leur entourage.

A cause des nécessités budgétaires, il fallut réduire l'armée : 12 000 officiers de tout grade furent mis en non-activité avec traitement de demi-solde; plus de 10 000 furent mis à la retraite. Désœuvrés comme ils l'étaient, ils passaient leur vie sur les promenades et dans les lieux publics, aux aguets des

on-dit, colportant les mauvaises nouvelles, critiquant les actes du gouvernement, vilipendant les ministres, les princes, le roi, prédisant le retour de l'Empereur, déclamant sur la « paix honteuse », la perte des frontières, l'humiliation de la France, les dépenses de la cour, la misère des soldats, la puissance des prêtres, les menaces des royalistes. Les officiers en retraite et les officiers à la demi-solde furent les plus actifs ennemis de la Restauration.

En même temps qu'on renvoyait les vieux soldats, on organisait à grands frais la Maison militaire avec d'anciens gardes du corps de Louis XVI, des soldats de Condé, des Vendéens, des émigrés ayant servi à l'étranger et de jeunes nobles de quinze ans. La création de ce corps privilégié fut un des principaux griefs de l'armée contre les Bourbons. Elle en avait d'autres : le mépris où l'on affectait de tenir ses victoires, la proscription du drapeau tricolore, le rétablissement de l'ordre de Saint-Louis, l'avilissement de la Légion d'honneur, la solde mal payée, les soldats laissés en haillons. Pendant la Restauration, il ne se passe guère de jour où l'on ne crie : « Vive l'Empereur ! » dans les casernes. Le soldat porte la cocarde blanche, mais au fond du havrésac, il garde comme une relique la vieille cocarde tricolore. Les troupes sont au service de Louis XVIII, mais elles ont le culte de Napoléon et ne doutent pas de revoir « le *Petit Tondu* » avec son petit chapeau et sa redingote grise. Le refrain des étapes et des chambrées, c'est : « Il reviendra ! » Le 15 août, on fête bruyamment la Saint-Napoléon dans plus de quarante casernes.

Les soldats mettent dans l'âme de leurs frères du peuple leurs souvenirs, leurs regrets, leurs espérances. Ils entretiennent et avivent chez les paysans et les ouvriers les sentiments antibourboniens. Il ne faut pas s'exagérer cependant l'influence de l'esprit de l'armée sur celui de la population. Le peuple serait indifférent aux plaintes des soldats et hostile à leurs cris, si ces plaintes et ces cris ne répondaient à son propre mécontentement. L'armée française n'était pas une armée de mercenaires. Elle était sortie des entrailles de la nation, et il y avait communion de sentiments entre elle et la nation. Le peuple et

l'armée avaient fait ensemble la Révolution. Leurs cœurs battaient aux mêmes souvenirs, tressaillaient des mêmes craintes, vibraient des mêmes colères.

La renaissance des partis. — Le peuple et l'armée restaient donc hostiles à la royauté. Et non seulement Louis XVIII n'avait pu gagner, après dix mois de règne, leur respect et leur confiance, mais il n'avait pas réalisé les espérances que la noblesse, la bourgeoisie et le monde de la politique avaient fondées sur son gouvernement. Il avait ainsi perdu beaucoup des sympathies que ces classes presque tout entières s'étaient senties, aux premiers jours, pour sa personne.

Pour les royalistes de la veille, la royauté avec une charte constitutionnelle, deux Chambres et un ministère formé en partie de bonapartistes ralliés et de libéraux impénitents, la royauté avec l'administration et la justice aux mains des fonctionnaires et des magistrats de l'Empire, avec les grands commandements laissés aux lieutenants de Napoléon, avec des révolutionnaires nommés pairs de France et des régicides maintenus à la Cour de cassation, n'était pas la royauté. Louis était-il remonté sur le trône des Bourbons pour adopter les institutions de la République et de l'*usurpateur*, pour couvrir de son manteau fleurdelysé les crimes et les iniquités de vingt-cinq années? La modération du roi confondait toutes les idées des émigrés et décevait toutes leurs espérances. Ils avaient un gouvernement qu'ils qualifiaient « d'anarchie révolutionnaire », tandis qu'ils attendaient « un gouvernement réparateur », c'est-à-dire « une épuration générale », la destitution en masse des fonctionnaires, le licenciement de l'armée et sa reconstitution en régiments provinciaux commandés par les Condéens et les héros de la Vendée, l'abolition de la division en départements, le rétablissement des provinces et de leurs anciennes franchises, la suppression des Chambres, de la liberté de la presse, de la Légion d'honneur, la restauration des parlements, la dénonciation du Concordat, la restitution des biens vendus pendant la Révolution, — avec ou sans indemnité aux acquéreurs, suffisamment indemnisés par vingt années d'usufruit, — la simple tolérance des cultes dissidents sans

salaire à leurs ministres, la réintégration des nobles dans la plupart de leurs privilèges, la réorganisation complète du clergé afin qu'il reprît son rang et son influence dans l'État. En résumé, ce que voulaient les émigrés, c'était la royauté absolue, la contre-révolution, le rétablissement des trois ordres, le retour au régime de 1788.

La bourgeoisie, devenue déjà quelque peu mécontente de ce qui se passait, était surtout inquiète de ce qui pouvait survenir. Le langage des journaux l'irritait, les propos des royalistes l'exaspéraient, leurs prétentions l'alarmaient. « On va maintenant jusqu'à faire un crime de ce qui a fait le plus d'honneur, écrivait Bondy à Suchet : aimer son pays, être bon Français, gémir sur les maux qui l'ont accablé. » « Qu'un noble devienne ministre ou officier, écrivait Barante à Montlosier, on trouve cela tout naturel ; mais ce qui révolte, c'est qu'un gentilhomme de campagne qui a 2 ou 3000 francs de rentes, ne sait pas l'orthographe et n'est capable de rien, traite du haut en bas un propriétaire, un avocat, un médecin, et s'offense qu'on lui demande des impôts. » On aimait le roi, on croyait qu'il voulait sincèrement le maintien de la Charte, mais on doutait de sa fermeté ; on craignait qu'il ne se laissât à la fin dominer par sa famille et son entourage. On disait couramment dans la conversation : « Si les Bourbons maintiennent la Charte... »

Les politiques de profession, libéraux, bonapartistes et anciens révolutionnaires, s'évertuaient naturellement à agiter l'opinion. Comme ils se croyaient les plus menacés, les uns dans leurs principes, les autres dans leur personne, — cinquante-cinq de ces derniers avaient déjà été exclus de la Chambre des pairs, — ils attaquaient pour se défendre. Ils censuraient tous les actes du gouvernement, commentaient les articles imprudents des journaux royalistes, dénonçaient les projets du parti de l'émigration, signalaient l'influence croissante du clergé, montraient la réaction près de triompher, argumentaient avec une subtilité de casuistes sur les infractions à la charte. Durbach, Raynouard, Lambrecht, Bedoch, Dumolard, Flaugergues, Souques, Benjamin Constant, Comte,

La Fayette déclaraient la liberté en péril. Mme de Staël dogmatisait et « faisait rage constitutionnelle » au château de Clichy, où elle recevait à souper trois fois par semaine tout le personnel libéral. Chez la duchesse de Saint-Leu, chez Mme Hamelin, chez Mme de Souza, les bonapartistes criblaient d'épigrammes la famille royale, les ministres, les émigrés, et ne cachaient pas leurs espérances renaissantes. Mais les plus empressés à prédire la chute de Louis XVIII, les plus ardents à exalter les esprits, à provoquer l'agitation, à attiser les haines, par leurs paroles et leurs écrits, c'étaient les anciens terroristes, Carnot, Fouché, Thibaudeau, Réal, Thuriot, Méhée, Pons de Verdun, Merlin, Villetard, Grégoire, Garat, Prieur de la Marne.

L'opposition était montée du fond à la surface. On n'en était plus à ces premiers temps de la Restauration où les classes supérieures et moyennes se félicitaient unanimement du retour des Bourbons, où tous les journaux célébraient la bonté et la raison de Louis XVIII et escomptaient les bienfaits de son gouvernement réparateur, où l'on ne voyait aux devantures des marchands d'estampes que portraits du roi et caricatures de l'Empereur. Maintenant les salons se montraient inquiets et frondeurs. On parlait de coups d'État, d'une loi suspendant la liberté individuelle, d'émeutes, de conspirations militaires. Les passions, les espérances, les animosités des partis se reflétaient dans la presse.

A la Chambre des députés, comme à la Chambre des pairs, l'opposition constitutionnelle comptait plus d'un tiers des voix. Les discussions étaient nombreuses, graves et brûlantes dans le fond, très acerbes dans la forme. Les orateurs royalistes prononçaient des discours véritablement provocateurs. Le ministre d'État Ferrand, chargé de présenter à la Chambre le projet de loi relatif à la restitution des biens d'émigrés restés à l'État, commença par lire un exposé des motifs où il avait accumulé les pires maladresses. Dans la pensée du gouvernement, la loi était un acte de réparation et de pacification. Ferrand lui donna le caractère de la revendication et de la rancune. Non content d'alarmer les acquéreurs par des équivoques et des réticences,

il parut insulter tous les Français en disant que les émigrés « avaient suivi la ligne droite ».

Tout le monde était inquiet et mécontent. A l'unanimité de l'opinion dans les classes élevées avait succédé la confusion des opinions. Les uns pensaient au comte d'Artois, d'autres au duc d'Orléans, d'autres à la République, d'autres à la régence, à Napoléon, au prince Eugène. Mais royalistes, libéraux, jacobins, bonapartistes, tout le monde s'accordait à dire : « Cela ne peut pas durer. »

Le maréchal Soult au ministère de la guerre. Les conspirations. — Au mois de décembre, Soult remplaça le général Dupont comme ministre de la guerre. Il s'était engagé à rétablir promptement la discipline. Un de ses premiers actes fut de déférer Exelmans au conseil de guerre sous la quintuple accusation de correspondance avec l'ennemi, d'espionnage, d'offense au roi, de désobéissance, de violation de serment. En fait, Exelmans avait écrit une lettre sans nulle importance au roi Murat et refusé d'obtempérer à un ordre arbitraire, du ministre de la guerre. Il fut acquitté à l'unanimité par le conseil de guerre, à la grande joie non seulement de toute l'armée, mais de tout le parti libéral, y compris Mme de Staël, La Fayette et Lanjuinais.

Ce malencontreux procès, l'émeute provoquée à Paris par le refus du curé de Saint-Roch de célébrer le service funèbre d'une femme de théâtre, la fameuse Raucourt, l'envoi à Rennes comme commissaire du roi d'un ancien chef de chauffeurs ou réputé tel, les cérémonies expiatoires du 21 janvier, les prédications prononçant l'anathème contre tous les régicides, de vagues rumeurs d'une proscription en masse des citoyens compromis dans la Révolution, le rappel sous les drapeaux de 60 000 hommes, mesure nécessitée par les nouvelles du congrès de Vienne, enfin, dans les campagnes, l'arrogance croissante des hobereaux et l'intolérance du clergé portent au comble le mécontentement et les alarmes. Les paysans sont irrités, le Paris des salons fronde, le Paris des faubourgs gronde.

En février 1815, les mécontents menaçaient de passer des paroles aux actes. Dans les divers partis, les meneurs s'agitaient.

Un ancien auditeur au conseil d'État, Fleury de Chaboulon, partit pour l'île d'Elbe afin d'exposer à l'Empereur l'état troublé du pays. Plusieurs députés constitutionnels étaient revenus à Paris sous l'influence de l'exaltation de la province, déterminés à obtenir ou à conquérir des garanties sérieuses contre l'arbitraire des ministres et les revendications des émigrés. Le parti libéral se préparait à une lutte vigoureuse au cours de la prochaine session, et, s'il le fallait, à un nouveau 14 juillet.

Plus impatients et doutant un peu de l'énergie des constitutionnels, les bonapartistes et les jacobins voulaient au contraire profiter de l'absence des chambres pour un coup de force. Le complot ourdi depuis plus de six mois, et que l'on avait tour à tour ajourné, abandonné, et enfin repris et modifié, se tramait à nouveau. Fouché en était le principal chef. Après avoir tenté, ainsi que plusieurs autres sénateurs évincés, d'entrer à la Chambre des pairs, après avoir offert vingt fois ses services et son dévouement aux Bourbons, après avoir eu des entrevues sans nombre avec Vitrolles, avec Blacas, avec Malouet, avec Beurnonville, avec le duc d'Havré, ce Scapin tragique pensait à renverser le roi puisque le roi tardait à le faire ministre. Il tint plusieurs conférences avec Thibaudeau, Davout, Merlin, Regnaud, Drouet d'Erlon, les frères Lallemand et autres. Fouché aurait voulu enrôler Carnot, dont le *Mémoire au roi* avait raffermi la popularité. Mais l'ancien membre du Comité de salut public avait trop de défiance contre les bonapartistes et de mépris pour le duc d'Otrante. Il se confina dans sa petite maison du Marais. Au dernier moment, Davout déclara qu'il renonçait à prendre part à la conspiration. On se résigna à agir sans lui. Il fut décidé que sur un mot envoyé de Paris, toutes les troupes stationnées dans la 16e division militaire que pourrait entraîner Drouet d'Erlon se mettraient en marche. Elles rallieraient en route les garnisons intermédiaires et pénétreraient dans Paris, où les seconderaient les officiers à la demi-solde et le peuple des faubourgs. On comptait que la garnison de Paris n'engagerait pas un combat pour le roi, et Fouché garantissait au moins la neutralité de la garde nationale. Il n'y aurait donc à vaincre, pensait-on, que la résistance

peu redoutable des gardes du corps et des mousquetaires de service.

Le plus curieux, c'est que l'on avait arrêté ce beau plan avant de se mettre d'accord sur le but même de la conspiration. La régence, qui eût satisfait à peu près tout le monde, devenait impossible puisque François I[er] et ses conseillers ne paraissaient nullement disposés à laisser sortir d'Autriche le petit roi de Rome, et que Napoléon était encore à l'île d'Elbe. Les bonapartistes proposaient donc de proclamer purement et simplement l'Empereur et de l'envoyer chercher sur un aviso de l'État. Les patriotes, au nombre desquels on comptait Fouché, les régicides et plusieurs généraux repoussaient l'idée du rappel de Napoléon. Ils voulaient « forcer » le duc d'Orléans à accepter le pouvoir. Dans la difficulté de s'entendre et dans la nécessité d'agir, on passa outre aux discussions. Une haine commune réunissait ces hommes si profondément divisés. L'important pour eux était de renverser les Bourbons. On verrait après.

Napoléon à l'île d'Elbe. — Débarqué le 4 mai à Porto-Ferrajo, dès le 7, Napoléon avait parcouru à cheval l'île tout entière, visité les mines et les salines, inspecté les ouvrages de défense, et il s'occupait d'organiser ses nouveaux États. Son indicible activité, si péniblement contenue pendant le séjour à Fontainebleau, trouva son emploi à cette œuvre dont au temps de sa puissance il eût chargé un garde champêtre.

Sous la domination française, l'île d'Elbe était une sous-préfecture du *département de la Méditerranée*. Napoléon transforma le sous-préfet Balbi en intendant de l'île, fit Drouot gouverneur et institua son trésorier des voyages, Peyrusse, trésorier général et payeur général. Ainsi Balbi avait l'intérieur, Drouot la guerre, Peyrusse les finances. Avec le grand-maréchal du palais, Bertrand, qui était comme le ministre d'État, ils formaient le conseil de ce royaume lilliputien. Napoléon créa une Cour d'appel, car depuis 1808 le tribunal ressortissait à la Cour de Florence. Il nomma un inspecteur des ponts et chaussées, un directeur des domaines, un inspecteur aux revues, un fournisseur des vivres. Cambronne eut le

commandement de l'armée, formée d'un bataillon de chasseurs corses, d'un bataillon de miliciens elbois, du bataillon de la vieille garde, d'une compagnie de canonniers et marins de la garde, d'un petit escadron de lanciers polonais et de trois brigades de gendarmerie, en tout environ 1600 hommes. Le brick l'*Inconstant*, de 16 canons, cédé par la France en vertu du traité de Fontainebleau, et quelques petits bâtiments constituaient la marine de guerre. L'enseigne de vaisseau Taillade, marié à Porto-Longone et qui fut promu lieutenant, eut le commandement de cette flottille montée par 129 hommes d'équipage.

« Ce sera l'île du Repos », avait dit Napoléon en débarquant. Or, au moins pendant les six premiers mois, il déploya une activité presque fébrile. Obéissant à son génie organisateur qui le poussait à mettre sa marque partout où il passait, il voulut transformer l'île d'Elbe. Il réorganisa la douane, l'octroi, l'enregistrement, leva les droits d'entrée sur les blés, sauf sur ceux à consommer dans Porto-Ferrajo, afferma à nouveau les salines et les madragues. Il établit un lazaret, réunit l'hospice à l'hôpital militaire, fit ouvrir des routes, construisit un théâtre, augmenta les fortifications, répara les casernes, planta de la vigne, s'occupa de l'acclimatation des vers à soie, encouragea les défrichements en distribuant des terres, assainit et embellit la ville qui fut pavée, pourvue d'eau et entourée d'allées de mûriers.

Napoléon ne pense pas à tenir sa promesse de Fontainebleau aux soldats de la vieille garde « d'écrire les grandes choses qu'ils ont faites ensemble ». Cela sera l'œuvre du prisonnier de Sainte-Hélène. Le souverain de l'île d'Elbe est encore trop homme d'action pour écrire autre chose que des ordres. Il commande, il organise, il construit, il inspecte, il monte à cheval, cherchant à s'étourdir et à oublier dans cette agitation incessante qui lui donne l'illusion de l'action.

Infractions au traité de Fontainebleau. — Pendant les premiers mois, il crut à la venue de l'impératrice et de son fils. Il comptait que Marie-Louise habiterait tour à tour Parme et l'île d'Elbe. L'hypothèse d'une séparation n'ayant même pas été énoncée au cours des négociations de Fontainebleau, il

semblait implicitement convenu que l'abdication ne pouvait, sous aucun prétexte, priver l'Empereur de ses droits d'époux et de père. Mais les puissances avaient disposé de Marie-Louise et de son fils. Napoléon était encore trop populaire en France pour qu'on ne voulût pas supprimer sa dynastie. A l'île d'Elbe, le fils de Marie-Louise serait le prince impérial; à Vienne, on ferait de lui, s'il vivait, un duc autrichien ou un évêque.

Par un reste de respect humain, l'empereur d'Autriche, c'est-à-dire Metternich, son tout-puissant conseiller, recula devant le scandale d'une séparation ou d'un divorce imposés. Il préférait amener Marie-Louise à abandonner Napoléon d'elle-même. Afin d'éviter une première révolte de sa part, qui eût traversé ce beau projet, on prit garde de ne point lui signifier tout de suite qu'elle ne reverrait pas son mari. On temporisa, on mit en avant divers prétextes, on usa graduellement le peu de volonté qui pouvait être en cette jeune femme. Puis on mit près d'elle, comme chambellan, le général Neipperg. Il avait la mission secrète de lui faire oublier la France et l'Empereur, « en poussant les choses, dit Meneval, jusqu'où elles pourraient aller ».

A plusieurs reprises, Napoléon se plaignit avec amertume à Campbell de la conduite inhumaine de l'empereur d'Autriche : « Ma femme ne m'écrit plus, dit-il d'une voix tremblante d'émotion qui impressionna le commissaire anglais. Mon fils m'est enlevé comme jadis les enfants des vaincus pour orner le triomphe des vainqueurs; on ne peut citer dans les temps modernes l'exemple d'une pareille barbarie. »

Aux chagrins de l'Empereur, s'ajoutaient des soucis d'un autre ordre. L'article III du traité de Fontainebleau portait qu'il serait donné à Napoléon un revenu annuel de deux millions de francs en rentes sur le grand-livre de France. Le cabinet des Tuileries ne paraissait nullement disposé à tenir cet engagement. Or les revenus de l'île étant insuffisants, Napoléon devait pourvoir à presque toutes les dépenses avec l'argent sauvé des griffes du gouvernement provisoire. Mais ce petit trésor, — reste du fameux trésor des Tuileries économisé sur la liste civile et dont les huit dixièmes avaient été employés, en 1813 et 1814, à des dépenses de guerre, — n'était pas

inépuisable. Des 3 800 000 francs qu'avait l'Empereur à son arrivée dans l'île, le tiers était dépensé au mois de janvier 1815.

De l'ensemble des rapports secrets, envoyés de Porto-Ferrajo à Paris et à Vienne, il ressortait que Napoléon resterait dans son île tant qu'il aurait de l'argent pour y vivre. L'inexécution des engagements pris envers l'Empereur n'était donc pas seulement un manque de foi, c'était une imprudence. A la vérité, le gouvernement français avait toute raison de croire qu'avant que Bonaparte eût épuisé ses dernières ressources, il serait pourvu à son sort d'une manière définitive.

A Vienne, Talleyrand et Castlereagh s'entendaient pour la déportation de Napoléon dans une île de l'Océan. Sans doute l'exécution de cette mesure de salut public était ajournée à la clôture du congrès, et, de plus, le tsar n'y avait pas donné encore son assentiment. Mais au cas où il le refuserait et où l'Angleterre, la France et l'Autriche ne passeraient pas outre à ses représentations, plus d'un moyen resterait pour mettre l'Empereur en lieu sûr. Il était question de l'envoi à Porto-Ferrajo d'une escadre espagnole, d'une descente dans l'île des corsaires d'Alger. Mariotti, consul à Livourne, cherchait à gagner le lieutenant Taillade pour qu'il enlevât Napoléon et le conduisît à l'île Sainte-Marguerite. Enfin, il y avait des projets d'assassinat.

A l'île d'Elbe, Napoléon ne cesse de répéter : « Je veux désormais vivre comme un juge de paix... L'Empereur est mort, je ne suis plus rien... Je ne pense à rien en dehors de ma petite île. Je n'existe plus pour le monde. Rien ne m'intéresse maintenant que ma famille, ma maisonnette, mes vaches et mes mulets. » A supposer que sa résignation soit sincère, son ambition morte, son âme rassérénée, et qu'il prenne au sérieux sa nouvelle devise inscrite dans la salle à manger de San Martino : *Napoleo ubicumque felix*, il faut reconnaître que l'on fait tout pour réveiller en lui le lion endormi. Louis XVIII le laisse sans argent, l'empereur d'Autriche séquestre son fils, Metternich livre sa femme à un rufian de cour, Castlereagh veut le déporter, Talleyrand complote de le jeter dans une oubliette, d'autres songent à l'assassiner.

Est-ce à dire que si l'on avait servi à Napoléon la rente stipulée, qu'on lui eût rendu sa femme et son fils et qu'on eût assuré sa sécurité, il n'aurait pas tenté l'héroïque et fatale aventure qui aboutit à Waterloo? Il est possible, après tout, que dans ces conditions, l'Empereur fût resté dans sa retraite. Mais combien l'hypothèse est invraisemblable! Les diverses violations du traité de Fontainebleau dont il eut à souffrir et celles, plus graves encore, que tout l'engageait à redouter lui servirent de prétexte pour son expédition, mais elles n'en furent que les causes secondaires. La cause déterminante fut l'état de la France sous la Restauration. La cause première, ce fut que le petit souverain de l'île d'Elbe s'appelait Napoléon, et qu'il avait quarante-cinq ans.

II. — Le vol de l'Aigle.

Départ de l'île d'Elbe. — Napoléon n'avait encore pris aucun parti ou du moins ne s'était ouvert à personne de ses projets, lorsque le 13 février un ancien auditeur au Conseil d'État, Fleury de Chaboulon, débarqua à Porto-Ferrajo. Après avoir exposé à l'Empereur l'état de la France, il lui révéla l'existence de la conspiration des jacobins et des généraux. Napoléon arrêta sur l'heure sa résolution. Il renvoya Fleury sans rien lui dire de précis, mais dès que celui-ci eut quitté l'île, il prit ses mesures pour un prochain départ. Le 26 février, tout était prêt. Il s'embarqua à huit heures du soir avec 1100 hommes de la vieille garde et du bataillon corse. La flottille se composait du brick l'*Inconstant* et de six petits bâtiments.

La veille, Napoléon avait rédigé et fait secrètement imprimer deux proclamations au peuple français et à l'armée. Écrites avec l'emphase que l'Empereur, si simple et si précis dans ses lettres et ses admirables commentaires, semblait, pour ses harangues, avoir hérité des orateurs de la Convention, ces proclamations enflammées étaient grossièrement mais superbement éloquentes. Rien de mieux conçu pour frapper les esprits, pour attiser les colères contre les Bourbons, pour réveiller dans

l'âme de la France les souvenirs de l'égalité républicaine et de la gloire impériale. L'Empereur commençait par attribuer ses revers à la trahison. Sans Augereau et sans Marmont, les Alliés auraient trouvé leur tombeau sur le sol français. Il donnait ensuite pour raison de son abdication l'intérêt de la patrie. Mais les Bourbons, imposés par l'étranger, *n'avaient rien appris ni rien oublié*. Ils voulaient substituer le droit féodal au droit populaire. Les biens et la gloire des Français n'avaient point de pires ennemis que ces hommes qui regardaient comme rebelles les vieux soldats de la Révolution et de l'Empire. Bientôt, il faudrait avoir porté les armes contre sa patrie pour prétendre aux récompenses, il faudrait une naissance conforme aux préjugés pour devenir officier. Les patriotes auraient les charges; les émigrés, la fortune et les honneurs. « Français, disait-il au peuple, j'ai entendu dans mon exil vos plaintes et vos vœux : vous réclamiez le gouvernement de votre choix qui est seul légitime. J'ai traversé les mers, j'arrive reprendre mes droits qui sont les vôtres. » — « Soldats, disait-il à l'armée, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef. Son existence ne se compose que de la vôtre; ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres... La victoire marchera au pas de charge. L'aigle, avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. »

La petite flottille passa sans être remarquée au milieu des bâtiments anglais et français en croisière entre la Corse et l'Italie. Le 1er mars, vers midi, on mouilla au golfe Jouan. Quelques heures après, toutes les troupes avaient pris terre et s'établissaient au bivouac dans une olivette située entre la mer et la route de Cannes à Antibes. Pendant ce temps, un capitaine et vingt grenadiers étaient entrés dans la citadelle d'Antibes pour y soulever la garnison. Ils furent faits prisonniers. Des officiers voulaient que l'Empereur prît de vive force la citadelle afin de prévenir le mauvais effet qu'allait produire l'emprisonnement des grenadiers. Il répliqua : « Les moments sont trop précieux. Il faut voler. Le meilleur moyen de remédier au mauvais effet de l'affaire d'Antibes c'est de marcher plus vite que la nouvelle!... »

Les historiens ont représenté Napoléon dans sa halte au golfe Jouan, les yeux sur ses cartes, hésitant entre deux itinéraires et pesant les avantages et les dangers de chacun. Pour se déterminer, l'Empereur n'avait pas attendu l'heure de son débarquement. Il connaissait trop bien la carte politique de la France, il se rappelait avec trop d'amertume les menaces, les insultes, les humiliations subies à Orange, à Avignon, à Orgon, les dangers évités à Saint-Canat et à Aix, pour songer à gagner Lyon par la grande route. Dans les contrées ultra-royalistes de la Provence, il avait à craindre les gardes nationales et les paysans en armes, ameutés au son du tocsin et des tambours de village. Sans doute, de telles bandes ne fussent point aisément venues à bout de 1100 vieux soldats commandés par Napoléon, mais les troupes de Marseille et de Toulon, encadrées au milieu des volontaires royaux, pouvaient être entraînées à combattre. A supposer qu'une première rencontre eût quand même été la victoire, en tout cas c'eût été la bataille, et l'Empereur ne voulait point de bataille. Dans les Alpes, il n'avait pas à en appréhender. L'esprit des montagnards de la Provence orientale et surtout des Dauphinois différait absolument de celui des riverains de la Méditerranée et du Rhône; puis ces populations peu nombreuses, disséminées, communiquant difficilement entre elles à cause des obstacles naturels et du manque de chemins, ne pouvaient guère être averties et rassemblées. Dès l'île d'Elbe, Napoléon s'était décidé à se diriger sur Grenoble par les sentiers escarpés des Alpes.

Vers minuit, la colonne se mit en marche. Elle traversa Cannes et Grasse. Dans ces deux villes, la foule se pressait pour voir l'Empereur, mais elle manifestait moins d'enthousiasme que de curiosité et d'inquiétude. Le soir du 2 mars, on atteignit le village de Cernon à 1373 mètres d'altitude. En vingt heures, la petite troupe avait fait plus de 50 kilomètres par des sentiers couverts de neige où un seul homme pouvait passer de front. Cette marche tenait du prodige. Le 3 mars, Napoléon passa à Castellane et prit gîte à Barrème; le 4, il entra à Digne, d'où le général Loverdo avait emmené la garnison pour éviter le contact. Le 5, il était à Gap. Le 6, il coucha à Corps,

à une étape de Grenoble. Dans la Provence orientale, la population s'était montrée indifférente ou sourdement hostile. Dès les confins du Dauphiné, une autre opinion s'était manifestée. Les paysans acclamaient l'Empereur et lui souhaitaient la victoire.

La nouvelle aux Tuileries. — Masséna, gouverneur de la 8e division militaire (Marseille), ne fut averti du débarquement de Napoléon que dans la nuit du 2 au 3 mars. Il mit aussitôt en route une partie de la garnison de Marseille pour arrêter la colonne impériale au passage de la Durance. Napoléon avait une avance de deux journées; le général Miollis arriva trop tard. En même temps, Masséna envoya une dépêche au ministre de la guerre, qui la reçut seulement le 5 mars. Le conseil des ministres se réunit incontinent. Soult exposa que Talleyrand ayant écrit de Vienne pour demander la formation d'un corps d'observation sur la frontière italienne afin de tenir en respect Murat et les révolutionnaires de la Péninsule, 30000 hommes s'acheminaient vers les Alpes. Le ministre de la guerre se faisait donc fort d'opposer sous peu de jours une véritable armée aux 1100 soldats de Bonaparte. On se félicita de cette heureuse conjoncture, et il fut décidé que le comte d'Artois se rendrait à Lyon pour prendre le commandement des troupes réunies ou à réunir dans le Lyonnais, le Dauphiné et la Franche-Comté.

Le lendemain, 6 mars, à une nouvelle réunion du conseil, on décida la convocation immédiate des Chambres, qui avaient été prorogées jusqu'au 1er mai. En présence de Napoléon qui faisait appel aux principes de la Révolution, le roi, pensait-on, devait donner cette preuve de ses sentiments constitutionnels. Il était certain d'ailleurs de trouver un ferme appui dans les représentants du pays puisqu'il n'y avait pas parmi eux un seul bonapartiste. Dans la même séance, on rédigea une ordonnance royale qui déclarait Bonaparte traître et rebelle et enjoignait à tout militaire, garde national ou simple citoyen, « de lui courir sus ».

Le défilé de Laffray; entrée de Napoléon à Grenoble et à Lyon. — Le général Marchand, qui commandait à Grenoble, était bien déterminé à en finir avec « le brigand

corse ». Il avait trois régiments d'infanterie, le 4e d'artillerie, le 3e du génie et le 4e de hussards. Il pensa d'abord à marcher contre Napoléon pour l'exterminer en rase campagne. Mais les chefs de corps lui ayant fait observer que les dispositions des troupes étaient des plus douteuses, il résolut d'attendre derrière ses remparts la petite colonne impériale. Là, la défection serait en tout cas plus difficile. Marchand, voulant d'ailleurs se donner le temps de terminer les défenses extérieures de la place, envoya à La Mure une compagnie du génie et un bataillon du 5e de ligne pour faire sauter le pont de Ponthaut. A mi-chemin, ce détachement rencontra l'avant-garde impériale que Napoléon vint aussitôt rejoindre. Le commandant Delessart croyait être sûr de son bataillon. Sa position en avant du village de Laffray, dans un défilé où il ne pouvait craindre d'être tourné, était bonne. D'accord avec le capitaine Randon, aide de camp du général Marchand, il résolut d'arrêter là l'Empereur et la poignée d'hommes qui l'accompagnait. Ses soldats déployés en bataille firent d'abord ferme contenance. Ils restèrent insensibles aux paroles des officiers que Napoléon envoya pour les gagner, et refusèrent de prendre les proclamations que leur tendaient les paysans. C'était le moment critique de cette expédition.

L'Empereur ordonna au colonel Mallet de faire mettre à ses hommes l'arme sous le bras gauche. Le colonel ayant objecté qu'il y aurait danger à aborder pour ainsi dire désarmé une troupe dont les dispositions étaient suspectes et dont la première décharge serait meurtrière, l'Empereur reprit : « Mallet, faites ce que je vous dis. » Et seul à la tête de ses vétérans portant l'arme basse, il marcha vers le 5e de ligne. « Le voilà!... Feu ! » s'écria hors de lui le capitaine Randon. Les malheureux soldats étaient livides. Leurs jambes vacillaient, les fusils tremblaient dans leurs mains crispées. A portée de pistolet, Napoléon s'arrêta. « Soldats du 5e, dit-il d'une voix forte et calme, reconnaissez-moi. » Puis avançant encore de deux ou trois pas et entr'ouvrant sa redingote : « S'il est parmi vous un soldat qui veuille tuer son empereur, il peut le faire. Je viens m'offrir à vos coups. » L'épreuve est trop dure pour des

soldats. Un grand cri de : « Vive l'Empereur! » si longtemps comprimé jaillit de toutes les poitrines. Les rangs sont rompus, les cocardes blanches jonchent la route, les shakos sont agités sur les baïonnettes, les soldats se précipitent vers leur empereur, l'entourent, l'acclament, s'agenouillent à ses pieds.

Pendant ce temps, le 7e de ligne, entraîné par son colonel La Bédoyère, quittait Grenoble aux cris de : « Vive l'Empereur! » pour aller rejoindre les soldats de l'île d'Elbe. Marchand, désespérant désormais de défendre Grenoble où la population encourage les soldats à la défection, veut du moins emmener ce qui lui reste de troupes. Il est trop tard. Vers sept heures du soir, plus de 2000 paysans, armés de fourches et de vieux fusils et portant des torches qui flamboient dans la nuit, s'avancent vers la porte de Bonne confondus avec les soldats de Napoléon. Arrêtée par les palanques du chemin couvert, cette foule tumultueuse se masse sur les glacis et dans le vaste terrain de la zone militaire vociférant à pleine gorge : « Vive l'Empereur! Vive l'Empereur! » Des bastions et des courtines, canonniers et fantassins répondent par les mêmes cris. Le peuple de Grenoble, qui se presse dans la rue Militaire, les répète avec fureur. Au delà et en deçà des remparts, toutes les voix se confondent dans une seule clameur, retentissante et continue. Les charrons du faubourg Saint-Joseph enfoncent la porte de la ville avec un énorme madrier. L'Empereur entre dans Grenoble porté en triomphe à travers les rues soudain illuminées. Bientôt un groupe d'ouvriers vient déposer sous le balcon de l'hôtel des Trois-Dauphins, où Napoléon a voulu loger, les débris de la porte de Bonne. « A défaut des clés de ta bonne ville de Grenoble, lui disent-ils, nous t'en apportons la porte. »

A Lyon, le 10 mars, ce sont les mêmes scènes. Le comte d'Artois, ne pouvant douter des sentiments hostiles du peuple et des troupes, s'enfuit dans l'après-midi. Macdonald le suit deux heures plus tard et écrit au ministre de la guerre : « J'ai quitté Lyon, ou plutôt je m'en suis échappé après avoir été témoin de la défection de toute la garnison qui a passé sous les drapeaux de Napoléon aux cris de : « Vive l'Empereur! » cris répétés du faubourg de la Guillotière aux quais de Lyon par la

multitude de peuple qui se pressait sur les deux rives du Rhône. »

Après avoir accompagné Napoléon à l'archevêché, le peuple de Lyon se répandit dans la ville, portant des torches et chantant la *Marseillaise*. Les canuts s'arrêtaient devant les maisons des royalistes pour lancer des pierres aux fenêtres. Place Bellecour, on saccagea le café Bourbon, signalé comme lieu de réunion des émigrés. Toute la nuit, les rues retentirent de vivats enthousiastes et d'imprécations menaçantes. Aux « Vive l'Empereur! » se mêlaient les cris de : « A bas les prêtres! mort aux royalistes! A l'échafaud les Bourbons! » On se serait cru, dit un officier, à la veille d'un second 93.

Le retour de Napoléon commence à agiter toute la France. En deux jours, la rente baisse de cinq francs. Cette baisse soudaine marque bien l'opinion de la bourgeoisie. A Paris comme en province, les classes aisées, mécontentes et frondeuses dans les derniers mois de la Restauration, se rallient sincèrement aux Bourbons. Dans les Chambres, dans la garde nationale parisienne, composée de censitaires, règnent la même indignation, la même animosité contre Bonaparte. Mais dans les trois quarts des départements, la grande masse du peuple, ouvriers des villes et paysans, est pour l'Empereur, en qui elle personnifie les principes de la Révolution. Quant aux soldats, les uns ne dissimulent pas leur joie; ils font sauter leurs paillasses en criant « Vive l'Empereur! » Ils arrachent leurs cocardes blanches et prédisent la prochaine arrivée aux Tuileries du « pere La Violette ». Les autres restent calmes, mais de l'avis des généraux « il ne faudrait pas se risquer à mettre leur fidélité à l'épreuve ». Les maréchaux de France et presque tous les officiers généraux en activité sont exaspérés. Ils en veulent à Napoléon de les mettre dans l'alternative de lui faire tirer des coups de fusil ou de trahir leurs serments au roi. Pour s'exalter eux-mêmes, ils adressent aux troupes des ordres du jour furibonds. Soult dit que Bonaparte n'est qu'un aventurier; Jourdan l'appelle « ennemi public », Rey « brigand insensé », Pacthod « monstre altéré de sang ». Curto déclare qu'il voudrait « le tuer de sa main », Ney promet de le ramener dans une cage de fer.

Les états-majors sont également enflammés pour les Bourbons, mais beaucoup de colonels et la plupart des officiers de troupes partagent les sentiments des soldats.

La conspiration militaire du Nord; la défection du maréchal Ney. — Fouché avait appris le débarquement de Napoléon presque aussitôt que Louis XVIII lui-même. Il en fut extrêmement dépité, mais il n'était pas homme à laisser s'accomplir les événements sans chercher à en tirer parti. Il crut avoir le temps d'agir. En précipitant le mouvement militaire concerté au mois de février, en établissant un gouvernement provisoire, en faisant appel aux gardes nationales et à tout le pays, il espérait pouvoir s'opposer à la rentrée de Napoléon dans Paris. Si au contraire, l'opinion bonapartiste entraînant l'armée et le peuple, le complot tournait en faveur de l'Empereur, Fouché paraîtrait avoir travaillé pour lui. Quoi qu'il arrivât, il serait avec les vainqueurs et profiterait de la situation.

Dans la soirée du 5 mars, Fouché fit donc venir le général Lallemand, et, tout en ne lui révélant rien du retour de l'Empereur, il le persuada que la cour avait des soupçons, et qu'il fallait exécuter le mouvement sur-le-champ afin de prévenir des mesures répressives. Lallemand partit pour Lille, où l'un des principaux conjurés, Drouet d'Erlon, commandait les troupes sous les ordres supérieurs de Mortier, gouverneur de la 16e division militaire. Le 7 mars, d'Erlon, profitant de l'absence de Mortier, expédia aux régiments stationnés dans la région l'ordre de se rendre incontinent à Paris. Ces instructions étaient rédigées de façon à laisser croire aux chefs de corps non affiliés à la conspiration, que le mouvement s'opérait en vertu d'un ordre du ministre de la guerre. C'était seulement pendant les étapes que l'on devait les désabuser. Plusieurs régiments se mirent en marche le 8 et le 9 mars. Le retour soudain de Mortier déconcerta d'Erlon, qui s'empressa, le 8 mars, de révoquer ses ordres de la veille. Les troupes rétrogradèrent, sauf les chasseurs royaux (ex-chasseurs à cheval de la garde); Ceux-ci poussèrent jusqu'à Compiègne, mais, à la suite d'une échauffourée, ils regagnèrent à leur tour leur garnison.

Pendant que ce mouvement avortait, le maréchal Ney arri-

vait à Lons-le-Saunier, chef-lieu de son commandement. Il était toujours très animé contre « l'homme de l'île d'Elbe et sa folle entreprise ». Mais partout autour de lui la défection s'annonçait. Le 14 mars, le 76e de ligne, qui formait la tête de colonne de sa petite armée, alla rejoindre Napoléon. Les autres régiments étaient prêts à suivre cet exemple. Ney céda à l'entraînement, proclama l'Empereur et lui conduisit ses troupes.

La rentrée de Napoléon aux Tuileries. — En vain Louis XVIII remplace Soult par Clarke, en vain il est acclamé par les Chambres dans la séance royale du 16 mai, en vain il convoque les conseils généraux, appelle sous les armes trois millions de gardes nationaux, concentre une armée à Villejuif sous les ordres du duc de Berri et une armée dans le Nord sous les ordres du duc d'Orléans : Napoléon continue sa marche sans avoir, selon sa prédiction, à faire tirer un seul coup de fusil. Son armée s'augmente à chaque étape des régiments envoyés contre lui. Sur la route, il est escorté par la foule des paysans; les habitants de chaque village accompagnent la colonne impériale jusqu'au village suivant où les remplace un nouveau flot de peuple. Le 13 mars, Napoléon quitte Lyon et vient coucher à Mâcon; le 14 il est à Châlons, le 15 à Autun, le 16 à Avallon, le 17 à Auxerre, le 19 à Pont-sur-Yonne. Le 20 au matin, il arrive à Fontainebleau. Le même jour, à neuf heures du soir, il rentre aux Tuileries, abandonnées la veille par Louis XVIII et où depuis midi flotte le drapeau de la Révolution et de l'Empire.

Appréciation de ces événements. — On regarde généralement la restauration de l'Empire comme l'effet d'un mouvement exclusivement militaire, analogue aux tumultes des prétoriens et aux *pronunciamientos* espagnols. C'est une contre-vérité. La révolution de 1815 fut un mouvement populaire secondé par l'armée. La cocarde de 89 entraîna le peuple ulcéré par l'arrogance, les menaces, les revendications des prêtres et des nobles. Les soldats, restés idolâtres de leur empereur, frissonnaient à l'idée de le trouver au bout de leurs fusils et se juraient de ne pas tirer sur lui, mais, ayant perdu la volonté dans la longue accoutumance de la discipline, ils ne se décla-

rèrent que lorsqu'ils s'y sentirent encouragés par l'élan des populations. Partout en France, — du moins dans les quinze premiers jours, et plus tard tout était décidé, — les manifestations des paysans et des ouvriers précédèrent la défection des troupes. Le 1er mars, les soldats du 87e emprisonnent dans la citadelle d'Antibes vingt-cinq grenadiers de la vieille garde; le lendemain, les habitants de Grasse apportent des violettes à l'Empereur. La population de Gap s'oppose à ce que le général Rostollant prenne des mesures de défense; il replie sur Embrun ses troupes, qui le suivent docilement, tandis que dans la ville qu'elles viennent d'évacuer on acclame Napoléon. A Saint-Bonnet, on veut sonner le tocsin pour rassembler un millier de montagnards en armes qui renforceront la petite colonne elboise. Dans le défilé de Laffray, les paysans tendent aux soldats du 5e de ligne, qui n'osent pas les prendre, des proclamations impériales. Contre les troupes du général Marchand, l'Empereur a pour avant-garde 2000 Dauphinois armés de fourches et de vieux fusils. Ce sont les charrons des faubourgs qui enfoncent la porte de Grenoble. Ce sont les canuts de la Guillotière qui démolissent la barricade du pont de Lyon. A Villefranche, il n'y a pas un homme de troupe, mais 60 000 paysans attendent l'Empereur autour des arbres de la liberté. Les ouvriers de Nevers provoquent à la rébellion les régiments qui traversent la ville. Le peuple de Chalon-sur-Saône arrête un convoi d'artillerie destiné à l'armée du comte d'Artois. « En Franche-Comté, dit l'adjudant-commandant de Préchamp, les troupes auraient pu être maintenues si on les avait gardées dans les casernes, mais une fois en contact avec la population, elles étaient perdues. » Le colonel Bugeaud écrit au ministre de la guerre : « Je prends sur moi d'arrêter mon régiment à Avallon. Je craindrais si je m'avançais plus loin que l'esprit des populations ne gâtât celui de mes soldats, qui est resté très bon jusqu'ici. » Le préfet de l'Ain, frappé d'épouvante, dit au maréchal Ney : « Nous assistons à la rechute de la Révolution. »

La haine des paysans contre l'ancien régime et le culte des soldats pour l'Empereur les réunirent dans une action commune. Peuple et armée eurent le même élan et marchèrent,

confiants l'un en l'autre et se sentant les coudes, au-devant de Napoléon. C'est la raison de son succès si facile et si rapide, de la marche foudroyante et triomphale du golfe Jouan à Paris.

A la considérer ainsi, cette aventure épique du retour de l'île d'Elbe, que l'on a appelée « un des plus étonnants exploits qu'aient jamais contés l'histoire et la mythologie », perd un peu de son merveilleux. La fascination de la redingote grise ne fit pas tout. Vu l'opinion régnante dans le peuple et dans l'armée, il semble même que l'entreprise de l'Empereur ne pouvait pas ne point réussir. Une fois sur la terre française, il n'avait à redouter que quelques brigades de gendarmerie, des bandes de Provençaux fanatisés et la Maison militaire. Les 1100 grenadiers suffisaient à le protéger contre les gendarmes. En prenant la route des Alpes, il échappait aux Provençaux. Quant à la Maison du roi, il lui fallait faire douze étapes, de dix lieues chacune, pour gagner Lyon. Avant qu'elle pût entrer en ligne, le bataillon de l'île d'Elbe serait devenu une petite armée.

On a dit cent fois qu'un seul coup de fusil tiré des rangs aurait arrêté la marche de Napoléon. C'est possible et non certain, car la vieille garde n'aurait assurément pas riposté à un seul coup de fusil, et le combat cherché eût été évité. En tout cas, la difficulté était de faire tirer ce coup de fusil providentiel. Dans le défilé de Laffray, le capitaine Randon commanda le feu, mais il ne prit pas l'arme d'un soldat pour s'en servir lui-même. Sur les bastions de Grenoble, près des canons chargés à mitraille, il y avait des officiers royalistes. Aucun n'eut la résolution de mettre le feu à une pièce. Ils savaient « qu'ils seraient hachés par leurs canonniers ». A Lyon, Macdonald ne trouva, ni chez les miliciens, ni parmi les volontaires royaux, ni à prix d'or dans les bas-fonds de la populace, un seul homme déterminé à tirer le premier; et bien que le maréchal se fût promis de le faire lui-même, il faiblit comme les autres quand, entouré de ses régiments en révolte, il se rencontra face à face avec l'avant-garde impériale et entendit dans la ville soulevée la grande voix du peuple qui criait : « Vive l'Empereur! »

BIBLIOGRAPHIE

Documents manuscrits. — AUX ARCHIVES NATIONALES : Procès-verbaux des conseils des ministres, Correspondance des préfets, Rapports généraux sur l'esprit public et sur les griefs de l'armée, Journal des séjours de l'Empereur, Dossiers personnels. — AUX ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES : Lettres décachetées par le Cabinet Noir, Lettres de Jaucourt, d'Hauterive, Talleyrand, Ginguéné, Mémoire attribué à Blacas. Rapport sur l'île d'Elbe du général Duval. — AUX ARCHIVES DE LA GUERRE : Correspondance générale; Relation du général Marchand; Dossiers de Ney, Exelmans, La Bédoyère, Drouet d'Erlon, Cambronne, Drouot, Travot, Marchand, Mouton-Duvernet, et autres officiers généraux condamnés ou poursuivis en 1815. — AUX ARCHIVES DE LA MARINE : Rapports sur l'île d'Elbe.

Correspondances, Mémoires, Journaux. — **Napoléon**, *Correspond.*, t. XXVII à XXXI. — **Talleyrand**, *Corresp. avec Louis XVIII pendant le congrès de Vienne.* — **Pozzo di Borgo**, *Corresp.*, (dans *Soc. imp. hist. Russe*, t. CXII, 1901; CXIX, 1904). — **Wellington**, *Despatches*, et *Supplement*. — **Castlereagh**, *Letters and dispatches*, V. — *Mémoires* de **Barante, Barras, Beugnot, Boulay de la Meurthe**, duc **de Broglie, Chateaubriand, Guizot, Pseudo-Fouché, Grouchy, Hyde de Neuville**, roi **Jérôme**, roi **Murat, La Fayette, Lamarque, La Valette, Macdonald, Marmont, Meneval, Metternich, Pion des Loches, Pasquier, Randon, Rovigo, Ségur, Talleyrand, Fleury de Chaboulon, Villèle, Vitrolles, Carnot, Louis-Philippe.** — *Mémoires sur Carnot par son fils*, 4 vol., 1869. — **Benjamin Constant**, *Lettres sur les Cent-Jours*, 1820-22. — **Villemain**, *Souvenirs d'hist. contemp.* — **Hobhouse**, *Lettres écrites de Paris* (trad. de l'anglais), 1817. — **Fiévée**, *Correspondance politique*, I. — Marquis de **Chabannes**, *Lettres au comte de Blacas*. — **Peyrusse**, *Mémorial et Archives*, 1869. — **Chateaubriand**, *Réflexions sur quelques écrits du jour*. — **Carnot**, *Mémoire au roi*. — **Mehée**, *Dénonciation au roi*. — Colonel **Campbell**, *Napoleon at Elba*, 1869. — **Koller**, *Relation*, utilisée par **A. von Helfert**, *Nap. I Fahrt*... etc., Vienne, 1874. — *Conversations de* **lord Ebrington** (*Revue Britannique*, 1827). — *Sketch of a conversation with Napoleon at Elba*. — **Falconnet**, *Sur la vente des biens nationaux*. — **A de Laborde**, *48 heures de garde aux Tuileries*. — *Mémoires justificatifs* de **Soult, Masséna, Clauzel, Vandamme, E. Laborde.** — *Procès de Ney et autres généraux*.

Histoires générales et particulières. — **Henry Houssaye**. *1815*, t. I. — **Thibaudeau**, *Consulat et Empire*, t. X. — **Thiers**, *Consulat et Empire*, t. XVIII et XIX. — **Vaulabelle**, *Hist. de la Restauration*, t. II. — **Viel-Castel**, *Hist. de la Restauration*, t. III. — **Monier**. *Une année de la vie de Napoléon*, 1815. — **E. Laborde**, *Napoléon et sa garde... à l'île d'Elbe*, 1840. — **Fabry**, *Itinéraire de Bonaparte de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène*. — **Berriat Saint-Prix**, *Napoléon à Grenoble*. — **A. Pichot**, *Napoléon à l'île d'Elbe*, 1873; **Marc. Pellet**, même titre, 1888 — **Larrey**, *Madame Mère*, 1892. — **N. Welschinger**. *Le Roi de Rome*, 1897. — **A. Lumbroso**, *Napoleone II*, 2 vol., Rome, 1904-1905 (le t. II contient une Bibliogr. complète). — **Walter Scott**, *Vie de Napoléon Buonaparte*, t. VIII. — **Foresi**, *Napoleone all'isola d'Elba*, Flor., 1844. — **G. Livi**, même titre, Milan, 1888. — **Madelin**, *Fouché*. 1900.

CHAPITRE XXVIII

LES CENT-JOURS
LA DERNIÈRE LUTTE : WATERLOO

1815

La restauration bonapartiste. — De retour aux Tuileries, Napoléon se hâta de changer le décor. Les dames de la cour impériale, qui lui avaient fait fête dans l'inoubliable soirée du 20 mars, n'avaient eu qu'à arracher les fleurs de lis appliquées sur les tapis pour faire reparaître les abeilles napoléoniennes. L'Empereur rappela ses anciens conseillers. Maret redevint secrétaire d'État, Decrès revint à la marine, Gaudin aux finances, Mollien à la direction du trésor. Cambacérès fut chargé provisoirement de la justice. Clarke avait suivi Louis XVIII; Davout, après quelques hésitations, accepta la guerre. Mais Savary refusa la police. Fouché s'offrait. Il se vanta à Napoléon d'avoir conspiré en sa faveur : on le prônait de tous côtés comme l'homme indispensable. Napoléon, sans être dupe de ses manèges, le garda auprès de lui pour le mieux surveiller. C'était la trahison qu'il installait dans son antichambre. Le loyal Caulaincourt sentait gronder le canon; il eût voulu reprendre les épaulettes de général. Napoléon fit appel à son dévouement; il accepta la direction des affaires étrangères. Carnot devint ministre de l'intérieur : sa présence était un gage donné aux libéraux.

Les résistances locales : prise d'armes en Vendée. — Napoléon n'était guère reconnu encore que dans les départements qu'il avait traversés. Mais la légende de sa course triomphale volait de ville en ville. Partout la cocarde tricolore reparaissait et le drapeau blanc était abattu. Ce fut comme une traînée de poudre; Exelmans poussa l'épée dans les reins vers Lille, où il fut dissous, le corps de la Maison du roi; Mortier, après avoir quelque peu tardé, fit sa soumission à l'Empereur. Suchet le fit acclamer à Strasbourg, Jourdan à Rouen, Augereau à Valence, l'amiral Bouvet à Brest. Les résistances locales furent promptement réduites.

A Bordeaux, la duchesse d'Angoulême, « le seul homme de la famille », parcourut les casernes en essayant vainement de faire crier « Vive le roi! » Elle dut, avec le maire Lynch, reprendre le chemin de l'exil. Clauzel fit proclamer l'Empire. A Toulouse, Vitrolles et le duc d'Angoulême s'efforcèrent de constituer un gouvernement central et de recruter des volontaires royalistes. Quelques nobles et étudiants s'enrôlèrent. Mais dès qu'ils eurent quitté Toulouse, le drapeau tricolore y fut arboré : le général Chartran fit reconnaître Napoléon dans tout le haut Languedoc. La région du Rhône fit une résistance plus longue : Masséna, avec l'aide des généraux Compans et Ernouf, organisa une bande de royalistes qui remonta en deux colonnes les deux rives du Rhône et battit à Loriol une petite troupe de soldats fidèles à l'Empereur. Mais les royalistes n'étaient maîtres que de leur camp. Partout derrière eux des soulèvements éclataient. Grouchy, envoyé à Lyon, prit des mesures énergiques pour réprimer tous les troubles. Les royalistes, repoussés de proche en proche, furent obligés de capituler à la Palud (8 avril). Le duc d'Angoulême, qu'on songea un moment, malgré la capitulation, à retenir comme otage, put s'embarquer à Cette. Masséna fit sa soumission. En Vendée, la résistance menaça de dégénérer en guerre civile. Tout d'abord le duc de Bourbon et le général d'Autichamp rallumèrent les vieilles haines des blancs contre les bleus. Des groupes de chouans se formèrent; on exploitait la répulsion des paysans de ces contrées contre le service militaire. La ferme attitude du général

Foy découragea les royalistes. Le duc de Bourbon s'embarqua pour l'Espagne; en cinq jours la paix sembla rétablie. Mais un peu plus tard, une prise d'armes plus dangereuse causa de vives inquiétudes : d'Autichamp, Suzannet et Sapinaud soulevèrent le pays; la Vendée, la Bretagne, l'Anjou et le Maine furent en feu. Beaucoup de bandits, de gueux, qui aimaient mieux « chercher leur pain que de le gagner », se levèrent sous les étendards du roi. Le jeune marquis de la Rochejacquelein fut envoyé par Louis XVIII pour les commander. Pendant tout le mois d'avril, les colonnes mobiles de soldats, de gendarmes et de douaniers furent impuissantes, les villes furent menacées. On supplia Davout de ne pas faire partir pour l'armée les contingents de l'Ouest, dont la répugnance était connue pour la conscription. Fouché, qui avait promis à l'Empereur d'en finir avec ce soulèvement, chargea le comte de Malartic, ancien chef d'état-major de l'armée du Maine, de persuader aux chefs rebelles que l'insurrection éclatait trop tôt, qu'elle serait plus nuisible qu'utile aux Bourbons; Malartic réussit à obtenir la pacification. La Rochejacquelein seul persista à combattre; il fut tué dans une rencontre avec la colonne du général Travot (mai 1815). Tout le reste de la France semblait rallié à l'Empire.

État de l'opinion. — Le nouveau gouvernement devait éprouver plus de difficulté à se maintenir qu'à se faire reconnaître. Les Bourbons avaient mécontenté tout le monde; Napoléon chercha à ne mécontenter personne; il laissa en place les fonctionnaires nommés par les Bourbons, comptant sur le succès pour se les attacher. D'ailleurs, on peut révolutionner un pays en quelques jours : il faut beaucoup de temps pour constituer un personnel administratif nouveau. Les préfets de Louis XVIII, dont beaucoup d'ailleurs avaient servi déjà Napoléon, restèrent en place et le soutinrent mollement. Les maires étaient presque tous de grands seigneurs hostiles; le clergé était un adversaire déclaré. Napoléon avait pour appui le sentiment populaire et le culte de l'armée ; il eut contre lui l'opinion de ces classes dirigeantes qui lui reprochaient l'invasion et le démembrement de la France, fruits de

son despotisme. La surprise avait réussi; mais la France se reprit à la réflexion. On redoutait les levées indispensables pour la guerre qui allait recommencer. Beaucoup de conscrits ne rejoignaient pas leurs corps; un certain nombre de municipalités refusaient de fournir les hommes requis. Paris était relativement tranquille : la bourgeoisie, hostile, se taisait; les faubourgs, très bien disposés pour Napoléon, espéraient un retour à la politique jacobine. L'Empereur se fit acclamer deux fois à l'Opéra et au Théâtre-Français. Mais en son absence des tumultes accompagnés de quelques rixes se produisirent : certains spectacteurs réclamaient la *Marseillaise* ou le *Ça ira*, d'autres sifflaient. Un décret avait supprimé la censure : mais Fouché, en traitant isolément avec les directeurs des principaux journaux, s'était assuré une presse modérée. Cependant il laissait reproduire les décrets et les attaques des journaux royalistes, sous prétexte qu'il est bon de ne pas laisser ignorer au public les mensonges et les calomnies pour qu'il en fasse bonne justice. Une pluie de libelles, brochures et pamphlets inondait Paris; la plupart émanaient des libéraux; un petit nombre, de républicains ou de bonapartistes intransigeants; très peu, de purs royalistes[1].

Le problème du gouvernement. — La question des réformes à introduire dans le gouvernement fut le grand écueil du nouveau régime. Si Napoléon avait été acclamé en dehors de l'armée, c'est qu'il était le fils de la Révolution : il rendait la confiance aux paysans acquéreurs de biens nationaux, aux petits et aux gros bourgeois, enrichis par la chute de l'ancien

1. M. Henry Houssaye, dans son beau livre de *1815*, le meilleur guide que l'on puisse suivre pour toute cette histoire, en cite un certain nombre; l'on affiche : « Deux millions de récompenses à qui retrouvera la paix perdue le 20 mars. » Ou cet autre placard : « Napoléon, par la grâce du diable et les constitutions de l'enfer, empereur des Français, avons décrété et décrétons ce qui suit : Art. I. Il me sera fourni 300 000 victimes par an. — Art. II. Selon les circonstances je ferai monter ce nombre à 3 000 000. — Art. III. Toutes ces victimes seront conduites en poste à la boucherie. » Quelques-uns sont cruels :

Ah! dis donc, Napoléon!
A n'vient pas la Marie-Louise.

Les dames de la Halle chantaient :

Dieu, rends-nous notre Père de Gand.
(Voir H. Houssaye, *1815*, I, p. 509 et suiv.)

régime, aux roturiers investis des plus hautes fonctions publiques et des plus beaux grades de l'armée. Les souvenirs de 1792 et 1793 étaient évoqués de toutes parts. Des clubs s'ouvraient; des journaux réclamaient une nouvelle *Terreur* pour mettre à la raison royalistes et émigrés et la levée en masse, pour triompher de l'étranger. On rappelait à Napoléon ses origines de parvenu : on lui prêchait la nécessité de prendre en main la dictature jacobine. L'eût-elle sauvé? C'est bien douteux. Il la craignit; il aimait l'ordre. Il ne voulut pas être « le roi de la Jacquerie ». Sa grande ambition avait toujours été d'être considéré comme un souverain *légitime*. Il redevint empereur. Mais il renonça à l'autocratie. Tout le monde autour de lui parlait de liberté; il en parla plus haut que les autres. Il comprit qu'il devait prendre les allures d'un souverain constitutionnel. Dans ses premières proclamations, il avait promis que les collèges électoraux seraient réunis en assemblée extraordinaire ou *Champ de Mai* pour modifier la constitution. Sous quelle forme aurait lieu cette modification? On ne pouvait consulter directement les électeurs sur les différents articles. L'élection d'une Constituante entraînait de trop longs délais et pouvait causer des embarras. Une commission de jurisconsultes et d'hommes d'État semblait plutôt désignée pour opérer cette refonte. Sur la recommandation de son frère Joseph, Napoléon confia à un ami sincère de la liberté, Benjamin Constant, le soin d'amender dans un sens libéral les constitutions de l'Empire.

L'Acte additionnel. — Benjamin Constant, ancien jacobin, grand partisan du régime directorial, puis, dans le Tribunat, chef d'une opposition qui se laissa aisément décapiter par le grand sabre du Premier Consul, avait subi en Allemagne dix années d'exil volontaire. Mystique chez Mme de Krüdener, il s'était peu à peu transformé en légitimiste libéral; et c'est au lendemain d'une attaque violente contre l'empire reconstitué, qu'il fut chargé de rédiger la constitution qui semblait destinée à le faire revivre. L'œuvre était délicate et difficile : Benjamin Constant y travailla avec un amour sincère de la liberté. Il l'eut bientôt mise au point. C'était, selon l'heureuse expression

de Chateaubriand, *la Charte améliorée*. Les articles de la Constitution de l'an XII relatifs à l'hérédité de l'Empire et aux droits de la famille impériale furent respectés. Mais le contrôle du pouvoir législatif sur l'exécutif fut sérieusement établi. La Chambre des pairs de la Restauration fut maintenue, avec l'hérédité de ses membres; la Chambre des députés devait être nommée directement par des électeurs censitaires, mais au nombre d'environ 100 000 au lieu de 15 000 seulement. Les attributions des Chambres furent notablement étendues. Elles eurent le droit de présenter des lois et des amendements, de voter chaque année le chiffre du contingent, de renverser les ministres, devenus responsables. La censure préalable fut supprimée; tous les délits de presse furent déférés au jury; les cours prévôtales abolies; la liberté des cultes rétablie, sans religion d'État; la mise en état de siège réservée aux Chambres. « Des discussions publiques, des élections libres, des ministres responsables, la liberté de la presse, je veux tout cela, avait dit Napoléon. Je suis l'homme du peuple; si le peuple veut la liberté, je la lui dois. » Était-il sincère? On avait de fortes raisons d'en douter. Il insista pour que la *confiscation*, supprimée dans la Charte de 1814, fût rétablie dans le nouvel Acte contitutionnel. « On me pousse dans une route qui n'est pas la mienne, dit-il à cette occasion; on m'affaiblit, on m'enchaîne. La France me cherche et ne me retrouve plus. Elle se demande ce qu'est devenu le vieux bras de l'Empereur, ce bras dont elle a besoin pour dompter l'Europe. La première loi, c'est la nécessité; la première justice, c'est le salut public. »

La *Benjamine* était à ce moment la constitution qui semblait appropriée à l'état des esprits. Le duc de Broglie y trouvait « beaucoup de dispositions efficaces et sincères ». Cependant les jacobins eussent voulu le suffrage universel et la suppression de l'hérédité de la pairie : les vrais bonapartistes réclamaient le rétablissement pur et simple de la dictature impériale; les royalistes protestaient; les libéraux eux-mêmes se demandaient dans quel esprit serait appliqué l'Acte nouveau, qui fut appelé *Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*, ce qui pouvait faire craindre le retour aux traditions de l'ancien régime impé-

rial. En somme, on ne croyait pas à la conversion de Napoléon. Les placards agressifs se multipliaient : « Aujourd'hui grande représentation au théâtre de l'*Ambition*, place du Carrousel, au bénéfice d'une famille indigente de Corse. On donnera : *l'Empereur malgré tout le monde*, farce tragi-comique; *les Princes et princesses sans le savoir*, folie burlesque, et le ballet des *Esclaves*. On terminera par une entrée de Cosaques. » L'enthousiasme pour l'Empereur était tombé avec la certitude d'une guerre implacable, sans issue. Les élections amenèrent au Corps législatif une chambre hostile au régime impérial : les libéraux et les républicains y dominaient, pleins de rancune et de défiance à l'égard de l'Empereur. Beaucoup d'entre eux acceptaient de bonne foi les proclamations des chefs de la coalition, qui prétendaient séparer la France de l'Empereur et rêvaient l'établissement de Napoléon II avec une régence, ou de la monarchie avec le duc d'Orléans. L'Acte additionnel fut présenté à l'acceptation des collèges électoraux : le dépouillement donna 1 532 527 oui contre 4802 non. Les abstentions étaient très nombreuses. Au plébiscite établissant l'Empire en l'an XIII, il y avait eu plus de 3 500 000 adhésions.

Le Champ de Mars. — Le 1er juin eut lieu au Champ de Mars la célèbre cérémonie du *Champ de Mai*. Napoléon devait proclamer l'Acte additionnel, lui prêter serment, passer en revue les électeurs, la garde nationale, l'armée reconstituée et lui distribuer les aigles. La cérémonie fut froide malgré la solennité qu'on chercha à lui donner. L'Empereur était habillé de vieilles défroques romaines; ses frères étaient tout en velours blanc, comme candidats à l'Empire; les uniformes étaient trop chamarrés de dorures, ornés de trop de plumes. La cérémonie fut interminable; le peuple y assista sans rien voir à cause des constructions élevées pour la circonstance par l'architecte Fontaine. La garde nationale défila avec calme; la garde impériale poussa des acclamations frénétiques. On compara naturellement ces vieux braves aux gladiateurs antiques qui saluaient l'Empereur avant d'affronter la mort pour son plaisir. Le discours de Napoléon fut pompeux et théâtral, mais plein de contrainte. Une impression de gêne pénétra les

âmes. Les Chambres se réunirent le 7 juin. Deux candidats se trouvaient en présence pour la présidence du Corps législatif : c'était Lucien Bonaparte, qui n'avait pas voulu des couronnes que lui offrait son frère tout-puissant, mais qui, au moment où sa fortune chancelait, venait l'aider dans sa tentative libérale; l'autre était Lanjuinais, l'un des auteurs de la proposition de déchéance de 1814. Lanjuinais, fut préféré à Lucien. Des discussions malveillantes commencèrent : les députés doutaient de la bonne foi de Napoléon. Il quitta Paris le 12 juin pour la Belgique. C'est là qu'allait se jouer avec sa propre destinée celle de la France.

La France et la septième coalition. — Dès que les souverains réunis à Vienne avaient appris l'arrivée en France de Napoléon, ils s'étaient réconciliés[1] et l'avaient mis hors la loi par la déclaration du 13 mars. Le 25 mars, les quatre grandes puissances signèrent un nouveau traité d'alliance qui avait pour but le maintien de la paix et pour moyen la guerre. Elles avaient bien soin de séparer Napoléon de la France et de déclarer qu'il était le seul obstacle à la paix. Cependant la France était mise en interdit. Tous les Français exerçant des fonctions officielles au nom du nouveau régime furent saisis et traités en prisonniers de guerre. Les vaisseaux français furent capturés par les Anglais. Caulaincourt, pour faire connaître aux cabinets étrangers ses circulaires diplomatiques, dut s'adresser à des agents secrets. Napoléon avait espéré pouvoir regagner l'Autriche; il ne put même pas obtenir que l'impératrice Marie-Louise lui fût renvoyée. Épouse indigne, mère indifférente, elle se laissa circonvenir par Neipperg et déclara préférer le séjour de Vienne à celui de la France. Son fils fut même privé de sa gouvernante française, M[me] de Montesquiou, que l'on remplaça par une Autrichienne. C'était une guerre de sauvages que les souverains s'apprêtaient à faire contre Napoléon. S'ils avaient été isolés, Napoléon aurait eu quelque chance de les diviser. Réunis à Vienne, ils se montrèrent impitoyables.

[1] Voir ci-dessous, t. X, chap. 1[er], l'histoire du Congrès de Vienne.

La dernière armée de l'Empire. — La France va donc lutter seule contre l'Europe entière coalisée. Au 20 mars, Napoléon a trouvé 102 régiments d'infanterie à 2 bataillons et 57 régiments de cavalerie ; avec les troupes d'artillerie, du génie, du train des équipages, c'est un effectif d'environ 150 000 hommes. Avec l'aide active de Davout, il va s'occuper d'augmenter cette armée et de la mettre sur le pied de guerre. Les régiments d'infanterie sont portés de deux à cinq bataillons; les anciens soldats rappelés, les conscrits de l'année enrôlés, la garde nationale mobilisée. Des chevaux de selle et de trait sont achetés partout. A son entrée en campagne, l'Empereur dispose de 275 000 soldats, de 150 000 gardes nationaux mobilisés pour combattre en seconde ligne, de 50 000 matelots et canonniers pour garder les côtes. Des corps francs sont chargés de la défense des Pyrénées, des Alpes et des Vosges. Des fortifications sont commencées autour de Paris. L'armée reste le suprême espoir de Napoléon. Son enthousiasme fait explosion dans les banquets, dans les revues. La garde nationale s'est armée avec entrain : les hommes mariés eux-mêmes marchent sans défaillance. Davout, en quelques semaines, a reconstitué une belle armée et une armée entièrement française, où n'entre aucun élément étranger. Napoléon compte pouvoir disposer à la fin de juin d'un demi-million d'hommes. Il emmène avec lui 180 000 hommes dont 30 000 cavaliers. La coalition va lui opposer plus d'un million d'ennemis : 100 000 Anglais et Hollandais, sous Wellington, sont postés entre la Sambre et la Meuse; 150 000 Prussiens, sous Blücher, gardent la ligne de la Meuse; 350 000 Autrichiens marchent vers le Rhin ou les Alpes; 225 000 Russes partent de Nürenberg pour la France. D'autres troupes s'apprêtent en arrière. La coalition des souverains de l'Europe est décidée à en finir avec Napoléon.

Ligny et les Quatre-Bras. — Deux plans se présentaient : ou bien attendre l'ennemi sous les murs de Paris, mais c'était livrer la France à toutes les horreurs de l'invasion; ou bien prendre hardiment l'offensive. Napoléon adopta ce dernier parti, plus conforme aux habitudes de la Grande Armée et aux inspirations de son propre génie. Il attaqua au point le plus

imprévu. On l'attendait du côté de Dunkerque, où il ordonna quelques démonstrations. Il sut rassembler ses troupes à l'insu de l'ennemi au point le plus important de l'échiquier. Il franchit la Sambre à Charleroi (15 juin) pour séparer les Anglais et les Prussiens. La défection du général Bourmont fut une première cause d'insuccès. Outre que, malgré ses dénégations ultérieures, les Alliés purent connaître par lui quelques-uns des projets de Napoléon, elle amena dans l'armée une défiance à l'égard des chefs. — Le 16 juin, deux batailles furent livrées simultanément : Ney, à la ferme des *Quatre-Bras*, au point de jonction des routes de Charleroi à Bruxelles et de Nivelles à Namur, battit les Anglais, mais sans pouvoir achever sa victoire. Il avait attaqué l'ennemi trop tard, vers deux heures seulement. Il détacha l'un de ses corps, commandé par Drouet d'Erlon, au secours de Napoléon, puis le rappela avant qu'il eût pu arriver jusqu'à l'Empereur. La promenade inutile de Drouet d'Erlon entre Ney et Napoléon fatigua inutilement ses troupes sans qu'il eût pu prêter une aide efficace ni à l'une ni à l'autre des deux armées. — Pendant ce temps, Napoléon atttaquait Blücher et les Prussiens à Ligny, près de Fleurus. Trois corps prussiens se défendirent avec acharnement et perdirent 20 000 hommes. Blücher, renversé de cheval, foulé aux pieds par la cavalerie française, n'échappa que parce qu'il ne fut pas reconnu. Cependant Napoléon, privé du corps de Drouet d'Erlon, fut obligé d'engager toutes ses réserves, et ne put écraser les Prussiens comme il l'espérait. La conception stratégique de Napoléon avait été digne des belles journées d'Austerlitz et de Wagram; mais l'exécution avait été molle. Napoléon n'avait pas eu la force d'aller de l'un à l'autre champ de bataille animer tout de sa présence. Frappé d'une véritable prostration physique, qui se traduisait par de longues somnolences, il n'avait plus l'activité de ses jeunes années. « En voyant ce visage de suif, écrit le général Petiet, nous conçûmes un mauvais augure. »

Grouchy à Wawre. — Grouchy, qui à la tête de la cavalerie de réserve avait pris une grande part à la bataille de Ligny, fut chargé de poursuivre les Prussiens sur la Meuse par Wawre et Liège, tandis que Napoléon s'apprêtait à exterminer

les Anglais isolés dans la direction de Bruxelles. Par malheur, Wellington et Blücher s'étaient rencontrés au moulin de Bry, près de Ligny. Ils s'étaient juré que celui des deux qui serait attaqué par l'Empereur tiendrait à toute extrémité jusqu'à l'arrivée de son allié. En conséquence, au lieu de se retirer vers Liège, Blücher fit la réunion de ses troupes le 17 juin à Wawre, vers le nord-ouest, pour se rapprocher de son allié. Grouchy marcha le 18 sur Wawre, où il trouva Thielmann avec 25 000 Prussiens, tandis que Blücher avec trois corps d'armée s'échappait pour rejoindre Wellington. Quand Grouchy entendit le canon de Waterloo, il ne se doutait pas qu'il avait laissé partir le gros de l'armée prussienne. Malgré les prières de ses trois chefs de corps, Gérard, Exelmans et Vandamme, il se tint à la lettre des instructions que Napoléon lui avait données le 17 juin. Le 18, il ne reçut du quartier général que deux ordres sans précision, le second ne lui arriva qu'au bout de quatre heures. Le grand tort de Grouchy dans cette journée fut de n'avoir pas renouvelé la témérité heureuse de Desaix à Marengo.

Bataille de Waterloo. — La bataille décisive s'engagea le 18 juin. Napoléon, après avoir séparé les Anglais et les Prussiens, voulait maintenant, suivant son invariable tactique, les écraser successivement. Mais, Wellington, dans la fatale journée de Waterloo, tint parole à Blücher et mérita trop bien le surnom de *duc de fer* (*iron duke*) que lui a conservé la postérité. Il s'était retranché dans une bonne position sur le plateau du mont Saint-Jean; sa droite, au château d'Hougoumont; son centre, à la Haie-Sainte; sa gauche, à Smohain et à Papelotte; en arrière était la forêt de Soignies qui lui coupait toute retraite. Vaincu, il eût été perdu. Les Français, massés en avant de Planchenois, étaient séparés par un petit ruisseau des pentes du mont Saint-Jean. Napoléon attaqua d'abord la droite des Anglais, pour envelopper ensuite leur gauche et empêcher leur jonction avec Blücher. Il espérait d'ailleurs que Grouchy tiendrait ce dernier en échec. Napoléon eût dû attaquer de très bonne heure, mais il était malade, le terrain avait été détrempé la veille par un gros orage. La bataille commença à

onze heures seulement. Les Français remportèrent d'abord l'avantage au château d'Hougoumont et à la Haie-Sainte. Alors commencèrent les attaques de Ney contre le mont Saint-Jean. Bientôt à leur droite les Français entendirent une canonnade. On espérait Grouchy. C'étaient les premières masses de l'avant-garde prussienne commandée par Bülow qui venaient sauver les Anglais. Napoléon pouvait battre en retraite. Mais il savait que 600 000 ennemis allaient franchir le Rhin et les Alpes. Il lui fallait une action décisive. Il s'engagea à fond. Il détacha Mouton, comte de Lobau, avec 12 000 hommes, pour contenir les Prussiens, et il donna l'ordre à Ney d'emporter à tout prix les positions anglaises. De trois heures à cinq heures, il garda encore l'avantage. Deux fois la cavalerie, les héroïques cuirassiers de Millaud et de Kellermann, arrivèrent jusqu'aux crêtes du mont Saint-Jean. Deux fois ils plièrent sous les effroyables décharges des Anglais. L'infanterie manquait pour appuyer les charges Murat n'était plus là pour enflammer ses cavaliers. Sans doute Ney dirigeait tout avec sa vaillance habituelle ; mais il ne pouvait rien contre la froide intrépidité des Anglais. Cependant la nouvelle de l'arrivée de Grouchy circule dans les rangs. Grouchy, c'est le salut espéré, c'est la victoire. Or c'était Blücher qui opérait sa jonction avec les Anglais, c'était la mort. Napoléon cherche encore à arrêter les Prussiens avec sa garde. Mais les Anglais, dans un suprême effort, rejettent au pied du mont Saint-Jean, jusqu'à la Belle-Alliance, les troupes de Ney. Ney a son cinquième cheval tué sous lui et échappe par miracle à la mort qu'il cherchait. Désormais tous les corps français sont en déroute. Les derniers carrés, la vieille garde, sous le valeureux Cambronne, protègent seuls la retraite et se retirent fièrement, tandis que la cavalerie prussienne pousse les fuyards jusqu'à la frontière. 32 000 Français, 22 000 Alliés étaient couchés sur le champ de bataille.

Telle fut la funeste bataille qui prit le nom de Waterloo, du quartier général de Wellington, d'où il adressa partout la nouvelle de sa victoire. La trahison de Bourmont, l'insuffisance de Soult comme chef d'état-major général, la mollesse de Ney aux Quatre-Bras, l'incapacité de Grouchy, qui manqua d'ordres

précis et qui craignit de compromettre par son initiative personnelle le sort de la bataille principale, surtout la cruelle maladie dont souffrait Napoléon et la perte de la confiance en sa fortune furent autant de causes de la défaite. Sans toutes ces mauvaises chances réunies la bataille eût pu être gagnée : mais c'eût été une victoire à la Pyrrhus. L'Europe était déterminée à renverser Napoléon. Elle l'eût écrasé sous le nombre. Il eût trouvé partout ailleurs un autre Waterloo.

La seconde abdication : Napoléon à Sainte-Hélène. — La France était de nouveau vaincue. Les débris de l'armée se retirèrent par Charleroi et Avesnes sur Laon. Là, Napoléon quitta une dernière fois son armée pour chercher à prévenir à Paris l'explosion du mécontentement général. Il semblait être le seul obstacle au rétablissement de la paix. Le mot d'abdication était dans toutes les bouches. Les Chambres, sur la proposition de La Fayette, se déclarèrent en permanence et le sommèrent d'abdiquer. Il s'y résigna, proclama Napoléon II et remit le pouvoir à un gouvernement provisoire présidé par le ministre de la police Fouché, qui travaillait à rappeler les Bourbons. L'ennemi approchait de Paris. Davout avait réuni 80 000 hommes pour l'arrêter. On pouvait tenter un suprême effort pour éviter la honte d'une seconde occupation de Paris. Napoléon proposa de prendre le commandement de ces troupes comme simple général de division. Le gouvernement provisoire refusa. Du Rhin, les coalisés, après avoir bloqué le cinquième corps à Strasbourg, s'avancèrent par Nancy, Châlons et Meaux, sans éprouver aucune résistance. Le corps d'observation du Jura sous Lecourbe, après avoir lutté courageusement autour de Belfort, fut également débordé par les hordes des envahisseurs. L'armée des Alpes, sous Suchet, réussit à maintenir ses positions; mais dans la région du Var, le maréchal Brune fut obligé de conclure une convention avec l'ennemi. Ainsi notre malheureux pays était tout entier livré à l'Europe implacable dans ses vengeances. En vain le général Exelmans remporte à Rocquencourt un dernier succès sur la cavalerie prussienne. Il fallait se rendre à merci. Paris fut livré à Blücher et Wellington par une convention militaire en vertu de laquelle

l'armée française, commandée par Davout, dut passer au sud de la Loire (3 juillet 1815). Napoléon, qui s'était d'abord retiré à la Malmaison, gagna Rochefort et se rendit sur le navire anglais le *Bellérophon*. Il écrivit au prince régent d'Angleterre une lettre célèbre pour réclamer l'hospitalité du peuple anglais : « Altesse royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai consommé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir sur le foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de votre Altesse Royale, comme celle du plus puissant, du plus constant, du plus généreux de mes ennemis. » L'Angleterre traita son hôte en prisonnier. Elle le condamna à une étroite captivité au milieu de l'Océan, bien loin des mers de l'Europe, à Sainte-Hélène. Il y mourut six ans plus tard (5 mai 1821).

Louis XVIII et les Alliés. — Louis XVIII revint au trône, ramené pour la seconde fois dans les fourgons de l'étranger. Quoiqu'il eût déclaré fièrement qu'il arrivait pour se placer de nouveau « entre les Français et les armées alliées », il était vraiment le prisonnier de ces dernières. Les princes coalisés, pour assouvir plus complètement leur vengeance, refusèrent de traiter immédiatement. La France fut donc de nouveau livrée aux humiliations et aux tortures de l'invasion ennemie. A Paris, les Anglais campèrent au bois de Boulogne, les Prussiens dans le jardin du Luxembourg. Blücher voulait détruire la colonne Vendôme et le pont d'Iéna, croyant anéantir en même temps le souvenir des grandes victoires de nos armées. L'Allemand Müffling, dans un ordre du jour sans précédent, commandait aux sentinelles prussiennes de faire feu au moindre geste de bravade d'un Français. — 1 150 000 soldats de toute nation s'abattirent sur notre malheureux pays. Dans toute la France les étrangers se livrèrent aux plus sauvages excès. Partout ils exigeaient des sommes énormes, des vivres, des fourrages, des vêtements. Un colonel allemand tint arrêtés tous les maires des environs de Sens jusqu'à ce qu'ils eussent payé rançon. Des préfets furent transportés dans les casemates des forteresses prussiennes pour avoir fait leur devoir en

protégeant des Français. Davout ne sauva les convois des blessés qui descendaient la Loire qu'en menaçant de mitrailler ceux qui oseraient porter la main sur eux. Les forêts se remplissaient de malheureux qui y cherchaient un dernier asile.

La Terreur blanche. — Ces souffrances furent encore aggravées par les excès de la *Terreur blanche.* On appela ainsi la réaction royaliste effrénée et les exécutions faites au nom du roi contre les plus illustres partisans de Napoléon et contre les défenseurs de la Révolution. Dans le Midi, on égorgea en masse les protestants. Des généraux furent frappés à mort en cherchant à les défendre; ainsi le maréchal Brune à Avignon, les généraux Lagarde à Nîmes et Ramel à Toulouse. La réaction prenait dans le Midi les allures d'une guerre de religion.

Les exécutions juridiques furent plus odieuses encore que les massacres populaires, parce qu'elles prétendaient se couvrir d'un prétexte de légalité. Louis XVIII avait dit, à son retour, dans la proclamation de Cambrai (28 juin 1815) : « Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain, de pardonner aux Français tout ce qui s'est passé *depuis mon départ de Lille.* » Cette hypocrite restriction allait permettre toutes les proscriptions que réclamaient les royalistes. Ils voulaient se venger par des exécutions impitoyables de leur peur et de leur déconvenue. Fouché, atteint plus que jamais de la manie du pouvoir, avide de racheter son passé de régicide et de ministre de Napoléon par son zèle exagéré de néophyte royaliste, publia une liste de 57 proscrits. En tête figurait La Bédoyère. « Si les Bourbons reviennent, avait-il dit après Waterloo, mon sort est certain : je serai fusillé le premier. » Il songea à fuir en Amérique, mais fut pris à Paris, où il était venu embrasser sa jeune femme âgée de dix-neuf ans. Il fut passé par les armes, à moins de trente ans. Son procès fut comme un spectacle où assistèrent sans aucune pitié les dames de la plus haute aristocratie. Les deux frères Faucher, l'un maire de La Réole, l'autre député et chef des républicains de Bordeaux, l'honneur même de leur parti, subirent la même peine, sans qu'aucun avocat eût osé les défendre. La Valette, directeur des postes pendant les Cent-

Jours, s'échappa en revêtant les vêtements de sa femme, qui resta en prison à sa place. Drouet d'Erlon, les deux Lallemand, qui avaient songé à renverser Louis XVIII avant même le retour de l'île l'Elbe, ne sauvèrent leur tête qu'en se réfugiant à l'étranger. Drouot, Cambronne, coupables seulement d'avoir accompagné Napoléon à l'île d'Elbe, furent acquittés.

Procès du maréchal Ney. — La plus illustre victime fut le maréchal Ney. Il avait promis à Louis XVIII de ramener Napoléon mort ou vif. Mais, en approchant de son vieux compagnon d'armes, il avait passé de son côté, entraîné par toute son armée. « C'était comme une digue renversée, s'écriait Ney: j'ai cédé aux événements. » Il eût été habile d'ignorer sa retraite; des agents trop zélés l'eurent bientôt découverte. Aucun général ne voulut juger ce grand capitaine. Moncey refusa de présider le conseil de guerre : d'ailleurs Ney en avait décliné la compétence et avait demandé à être renvoyé devant la Chambre des pairs. Celle-ci ne demandait qu'à témoigner son zèle. Elle était excitée par les plus nobles dames, qui se pâmaient à l'idée que Ney pourrait être gracié, et par les représentants étrangers, qui voulaient achever de décapiter l'armée française. « C'est au nom de l'Europe que nous venons vous requérir de juger le maréchal Ney », s'écria le duc de Richelieu, et personne alors ne trouva malséante cette intervention de l'étranger dans nos affaires intérieures. La défense des deux Berryer et de Dupin fut maladroite. Sur 161 pairs, une seule voix se prononça pour la non-culpabilité, celle du jeune duc de Broglie, qui n'avait atteint que depuis neuf jours l'âge nécessaire pour siéger. 139 suffrages votèrent la mort immédiate et sans recours. Ney mourut courageusement, frappé par des balles françaises, près de l'Observatoire, non loin du lieu où se dresse aujourd'hui sa statue (7 déc. 1815).

Le traité de paix. — Depuis quelques semaines, le second traité de Paris (20 nov. 1815) avait définitivement réglé le sort de notre pays. D'importantes positions stratégiques furent enlevées à la France : Philippeville, Marienbourg et Chimay, la principauté de Bouillon, Sarrebrück et Sarrelouis, Landau, Porentruy, c'est-à-dire les trouées de l'Oise, de la Sarre, des

Vosges et du Doubs; maîtres de Sarrelouis et de Landau les Prussiens ont pu en 1870 envahir sans difficultés la Lorraine et l'Alsace et les désastres du premier Empire ont eu pour conséquence immédiate la chute du second. Les places fortes du Nord-Est furent occupées par 150000 ennemis. L'occupation devait durer cinq ans au plus, trois ans au moins. Une indemnité de 700 millions, qui atteignit plus du double à cause des réclamations particulières, fut payée aux Alliés. Pour empêcher « l'ennemi commun » de se relever, des garnisons allemandes occupèrent Luxembourg, Sarrelouis, Landau, Mayence, Rastatt, Ulm, érigés en forteresses fédérales. Pour la surveiller au Nord, le royaume des Pays-Bas fut constitué avec la Belgique et la Hollande réunies. Les provinces rhénanes furent partagées entre la Prusse et la Bavière. La Suisse garda la vallée française de Genève, et la monarchie de Sardaigne celles de la Savoie et du comté de Nice. L'Autriche devint la puissance prépondérante dans la haute Italie. C'était une garde jalouse, une série de grands camps retranchés constitués partout où la France s'était jamais étendue.

BIBLIOGRAPHIE

Sur Waterloo. — DOCUMENTS. — Consulter aux ARCHIVES DE LA GUERRE la correspondance générale par armée et par général, et toutes les pièces relatives à l'année 1815. — AUX ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES la correspondance diplomatique et les *Mémoires et documents* par pays; — aux ARCHIVES NATIONALES, les rapports de police et les procès-verbaux des conseils des ministres. — En outre, la *Correspondance* de **Napoléon**; le *Mémorial de Sainte-Hélène*; les *mémoires* et *souvenirs militaires* déjà cités sur l'Empire; et sur cette période en particulier: les Souvenirs du duc **de Broglie**, les Mémoires du chancelier **Pasquier**, de **Fleury de Chaboulon**, de **Grouchy**, du comte de **Rochechouart**, de **Villemain**, etc. **E. Romberg** et **A. Malet**, *Louis XVIII et les Cent Jours à Gand*, 2 vol., 1898-1902.

PUBLICATIONS DIVERSES: **Müffling**, *Gesch. d. Feldzuges* etc., Stutt, 1817. — **Gourgaud**, *Campagne de 1815*, 1819. — Pr. de **La Tour-d'Auvergne**, *Waterloo*, 1870. — **Clausewitz**, 1835; voir **Damitz**, trad. fr., Paris, 1839-42. — **Jomini**, *Précis politique et militaire de la campagne de 1815*, 1839. — Gén. de **Vaudoncourt**, *Campagne de 1815*, 1826. — Gén. **Berton**, *Précis hist., milit. et critique*, 1818. — **Charras**, *Hist. de la camp. de 1815*, 1857; **Edg. Quinet**, même titre, 1861. — *Campagne de 1815*, sans nom d'auteur, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. IX, 1830 (récit inspiré et peut-être dicté par Napoléon à Sainte-Hélène). — Maréchal **Gérard**, *Quelques documents sur la bataille de Waterloo*, 1829, et *Dernières observations sur la*

bataille de Waterloo, 1830. — Marquis de **Grouchy**, *Le maréchal Grouchy du 16 au 18 juin*, 1864, et *Appel à l'histoire*, etc., et *Sévère justice sur les faits qui du 28 juin au 3 juillet 1815 ont précédé la capitulation de Paris*, 1866. — Duc d'**Elchingen**, *Doc. inéd. sur les camp. de 1815*, 1840. — **Henry Houssaye**, *1815*, 3 vol., nombr. édit., 1904. — Sur le duc de **Richelieu**, voir ci-dessus, p. 658. — Sur **Pozzo di Borgo**, voir ci-dessus, p. 809 et 914. — **Welschinger**, *Le procès du maréchal Ney*, 1893; du même, *Le Roi de Rome*, 1899. — Général **Brialmont**, *Histoire du duc de Wellington*, Bruxelles, 1856, 3 vol. t. III; dernier volume des *Despatches* de **Wellington**. — Colonel **Chesney**, *Waterloo Lectures*, Londres, 2e éd., 1874. — **Gleigh**, *History of the battle of Waterloo*, Londres, 1861. — **S. Garnett Wolseley**, *Quatrebras, Ligny* et *Waterloo* (traduit dans la *Revue de Paris*, 1894). — **Grolmann-Damitz**, *Gesch. des Feldzugs von 1815*, Berlin, 1837-38, 2 vol. — **Seiborne**, *Gesch. des Kriegs im Jahr 1815*, Berlin, 1846, 2 vol. — **Beitzke**, *Gesch. des Jahres 1815*, Berlin 1864-65, 2 vol. — **Kœniger**. *Der Krieg von 1815*, Leipzig, 1865. — **Von Varchmin**, *Die Schlacht bei Belle-Alliance*, Berlin. 1865. — **Von Ollech**, *Gesch. des Feldzugs von 1815 nach archivalischen Quellen*, Berlin, 1876. — **Von Treuenfeld**, *Die Tage von Ligny und Belle-Alliance*. Hanovre, 1881. — **E. v. Colomb**, *Blucher in Briefen*, etc., Stuttgart, 1877. — **G. Zenowicz**, *Waterloo, déposition*, etc., Paris, 1848. — Corresp. de **Semen Vorontsof** et **Rostoptchine**, voir ci-dessus, t. VIII, IX, p. 657.

Baron **A. Ernouf**, *Hist. de la dernière capitul. de Paris*, 1859. — **A. Sorel**, *Le traité de Paris du 20 nov. 1815*, 1873.

Sur Murat. — **A. v. Holfert**, *Murat: seine letzten Kampfe und s. Ende*, Vienne, 1878. — **M. H. Weil**, *Le prince Eugène et Murat* (1813-1814), 1 02. — **Murat**, Lettres à Napoléon, au prince Eugène, etc. (1813-1814) dans *Revue de Paris*, oct. 1898. — **P. Colletta**, *Storia della campagna d'Italia de 1815*, Turin, 1847. — **E. Ricciardi**, *Rel. autentica della fazione operata in Calabria mil 1815 da re Murat* (*Arch. Stor. italiano*, 1876). — **Fr. Guardione**. *Murat in Italia*, Palerme, 1899. — **A. Lumbroso**, *Muratiana*, t. V des *Miscell. Napol.*, Rome, 1898; *La campagne de Murat en 1815*, Paris. 1899; *L'agonia di un Regno; Murat al Pizzo* (1815), Rome, 1904. — **B. Maresca**, *Murat e il congresso di Vienna*, Naples, 1882. — **G. Benaducci**, *La battaglia di Tolentiro, 1815*, Tolentivo, 1890.

Napoléon à Sainte-Hélène. — Rapports ou récits anglais de **G. Cockburn**, 1833; cap. **Maitland**, 1826; **W. Warden**, 1816 (souvent réimprimé); **Hudson Lowe**, 1830; **B.-L. O'Meara**, *Napoleon en exil*, Londres, 1822; Lady **Malcolm**, *A Diary*, Londres, 1899. — Lord **H. R. Holland**, *Foreign reminiscences*, édit. par son fils, 1891; trad. fr. H. de Chonski, 1854. **L.-R. C. Seaton**, *Napoléon and sir Hudson Lowe*, 1898. — Lord **Roseberry**, *Napoléon, the last phase*, 1898. — **Betzy Belcombe**, trad. franc. de L. Grasilier, 1898. — **Las Cases**, *Mémorial de Sainte-Hélène*, 1re éd. 1823, 8 vol. — Marquis **Montholon-Sémonville**, 1re éd., Londres, 1846-48. — Marquis de **Montchenu**, commissaire de Louis XVIII, rapports publiés seulement en 1894. — **De Balmain** (Français, commissaire russe), Rapports officiels dans *Revue Bleue* (18 mai-12 juin 1897). — Général **Gourgaud**, 2 vol. 1897. — Comtesse de **Montholon**, *Souvenirs*, publ. par son petit-fils, 1901. — **Antommarchi**, *Les derniers moments de Napoléon*, 1825; nouv. édit. 1898.

CHAPITRE XXIX

L'AMÉRIQUE
ÉTATS-UNIS — COLONIES EUROPÉENNES

De 1800 à 1815

I. — La présidence de Jefferson (1801-1809).

Les États-Unis en 1800. — Les guerres qui ensanglantaient l'Europe avaient déterminé depuis 1793 un courant continu d'émigration vers l'Amérique. L'établissement d'un gouvernement régulier et toutes les marques d'une prospérité croissante que plus rien ne menaçait, semblaient assurer aux hôtes de ce pays une sécurité qui faisait de plus en plus défaut dans l'Ancien monde. Le premier recensement officiel, opéré en 1790, donna 3 929 000 habitants, celui de 1800 en accusait 5 308 000. L'accroissement pour dix années avait été de 35 pour 100. La population était encore concentrée entre les Alleghanys et la mer. Cependant, la mise en valeur du domaine entre les Alleghanys et le Mississipi était commencée : il y avait déjà plus de 300 000 habitants dans le Kentucky et le Tennessee, et le pays si fertile, limité par l'Ohio et les grands lacs, en comptait 50 000. La partie orientale de cette région fut érigée en *État* (le dix-septième) en 1802, la partie occidentale restant organisée en *Territoire* sous le nom d'Indiana. La

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 827-882.

région limitrophe des Florides, au sud du Tennessee, forma le Territoire du Mississipi.

L'esclavage et le dogme de la souveraineté des États. — La présidence de Jefferson fut inaugurée non plus à Philadelphie (où le Congrès s'était transporté dès la fin de 1790), mais dans la nouvelle capitale fédérale, Washington, édifiée sur un plan grandiose, au centre du district fédéral de Columbia (enclave du Maryland), sur la rive gauche du Potomac. Le total de 5 308 000 habitants du recensement de 1800 comprenait un million de nègres, dont 890 000 en esclavage, presque tous parqués dans les États situés au sud de la Pensylvanie. La nouvelle capitale de l'Union était donc en plein foyer d'esclavage, et le Congrès eut la faiblesse de mettre en vigueur, par une loi fédérale, dans le district de Columbia, le code noir adopté par les colonies du Sud aux temps coloniaux. La question de l'esclavage ne prit à aucun moment, dans cette période de 1800 à 1815, le rang d'une préoccupation nationale. Il n'en est pas moins essentiel de constater que déjà, dans les dernières années du XVIII[e] siècle, une simple pétition de la société anti-esclavagiste de Philadelphie avait soulevé une tempête dans la Chambre des représentants, bien que le seul objet de la pétition fût de demander que le Congrès épuisât, pour contenir les progrès de l'esclavage, tous les droits qu'il tenait de la Constitution. Quelques représentants des États situés sur la rive méridionale du Potomac déclarèrent, à cette occasion, que le Sud avait plus d'intérêt à l'esclavage qu'à l'Union (semblable déclaration avait déjà été faite dans les débats de la Convention de Philadelphie), et cette déclaration devint dès lors le mot d'ordre du parti extrême esclavagiste. Le Nord, indifférent, concéda au Sud ce qu'il voulut et vota une loi fédérale pour l'application des devoirs imposés par la Constitution aux États concernant la reddition des esclaves fugitifs. Les esclavagistes s'habituèrent ainsi à parler des devoirs du Nord dans la question de l'esclavage, tout en oubliant ses droits. Ils s'emparèrent, après 1800, de la formule permanente que les « Résolutions » de la Virginie et du Kentucky venaient de donner à la doctrine de la souveraineté

des États, bien que Jefferson et Madison n'eussent assurément point inventé cette formule en vue d'une extension de l'esclavage. Désormais, toutes les fois que l'intérêt esclavagiste redoutera quelque atteinte du pouvoir fédéral, il lui opposera le dogme de la souveraineté des États et le caractère municipal de la question de l'esclavage, que chaque État peut régler comme il l'entend, sans contrôle extérieur. Mais lorsqu'il aura besoin de recourir aux services des autorités fédérales, il se prévaudra des trois clauses contenues dans la Constitution touchant l'esclavage, pour se poser en intérêt national et revendiquer le même traitement et les mêmes respects que le Congrès devait à tout autre intérêt national.

Jefferson[1] était Virginien, comme avait été Washington, comme furent aussi ses deux successeurs immédiats, Madison et Monroë. La Virginie restait le premier des États pour le chiffre de la population, et le New-York ne devait lui enlever cette prééminence qu'un quart de siècle plus tard. Avec une dynastie de présidents nés en Virginie, maîtres d'esclaves, et la capitale fédérale établie en pays noir, les propriétaires de nègres des cinq États du Sud se sentaient rassurés sur l'avenir. Aussi l'esclavage, ou plutôt l'extension de l'intérêt esclavagiste hors de son domaine primitif, ne devait-il devenir la question la plus importante de l'Union que vers 1820, après la conclusion des longs démêlés avec la France et avec l'Angleterre, qui allaient absorber l'attention des gouvernants des États-Unis pendant tout ce commencement du XIXe siècle.

Programme de la démocratie jeffersonienne : acquisition de la Louisiane. — Jefferson personnifia une doctrine de gouvernement opposée aux visées ambitieuses et aux tendances aristocratiques, antipopulaires, de la politique hamiltonienne. Modestie dans les allures extérieures du pouvoir exécutif, économie rigide, dépenses fédérales réduites au minimum, la constitution ramenée, dans son application, au sens le plus étroit de ses stipulations, tels étaient les principaux traits du programme. Cependant, le premier terme de la

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 871.

présidence de Jefferson fut marqué par une transaction d'une importance considérable, et qui eut les résultats les plus heureux pour l'avenir des États-Unis, mais qu'il jugeait lui-même inconstitutionnelle : l'acquisition (1803), pour une somme de 16 millions de dollars, de la Louisiane, que l'Espagne venait de rendre à la France, et que celle-ci rétrocéda aux États-Unis[1]. D'un trait de plume, la nation américaine entrait en possession de la Nouvelle-Orléans et de son territoire, des deux rives du Mississipi de sa source à son embouchure, et de l'immense désert situé à l'ouest du grand fleuve jusqu'aux frontières mal définies des possessions espagnoles dépendant du Mexique. Jefferson assurait à la république américaine par le « Louisiana purchase » les possibilités matérielles de son extension jusqu'à l'océan Pacifique. Dès l'année suivante, il confiait aux capitaines Lewis et Clarke la mission d'explorer une partie du territoire acquis. Les voyageurs atteignirent, par le Missouri et les montagnes Rocheuses, le bassin du fleuve Columbia et confirmèrent le droit des États-Unis sur cette grande région mystérieuse.

La situation financière de l'Union. — Ces débuts de la présidence de Jefferson furent remarquablement heureux. La situation financière de l'Union était très prospère. La dette nationale, après avoir subi une première diminution de 86 à 77 millions de dollars en deux années, ne se releva pas au-dessus de 86 millions en 1804, malgré l'émission des titres représentant le prix d'acquisition de la Louisiane, et redescendit à 82 millions en 1805, à 75 en 1806, à 69 en 1807. Le parti républicain tenait ses promesses et gouvernait économiquement; la dette allait s'abaisser progressivement jusqu'à 45 millions en 1812. Le revenu fédéral fut de 15 millions de dollars en 1812 (contre 4 millions et demi en 1790), et dans ce total le seul produit des douanes atteignait 12 millions. Le programme politique de Jefferson comprenait l'abolition des taxes directes qui avaient provoqué l'insurrection des hauts comtés de la Pensylvanie (1791-94); l'engagement fut tenu; le rendement de ces taxes,

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 63-64.

qui avait été de 1 600 000 dollars en 1801, tomba, par suite des suppressions effectuées, à 825 000 dollars en 1802; à 300 000 en 1803; à moins de 30 000 en 1808. Par contre, le produit des ventes de terres publiques dans la vallée de l'Ohio s'élevait de 167 000 dollars en 1801 à 765 000 en 1806. Le commerce extérieur était très prospère; une brillante campagne contre les États Barbaresques (1804) et le bombardement de Tripoli délivrèrent la marine marchande américaine du tribut qu'elle payait jusque-là dans la Méditerranée aux pirates du nord de l'Afrique.

Réélection de Jefferson. — La récompense de quatre années d'habile et heureuse administration fut pour Jefferson sa réélection à la présidence (1804), avec George Clinton, du New-York, comme vice-président, par 162 voix sur les 176 du collège électoral. Les candidats fédéralistes, Charles C. Pinckney et Rufus King, étaient réduits aux suffrages du Connecticut et du Delaware; Boston même passait au parti républicain. Les fédéralistes, avant 1800, avaient longtemps répété que si Jefferson était élu président, tout le système de gouvernement serait détruit ou bouleversé. Hamilton avait mieux jugé son rival en déclarant au contraire que, maître du pouvoir, ce radical étonnerait le monde par sa modération. « M. Jefferson, dit une lettre d'Hamilton à Bayard, du 16 janvier 1801, ne fera rien au nom de ses principes qui puisse porter atteinte à sa popularité ou nuire à ses intérêts... Une juste appréciation de son caractère doit, à mon avis, faire attendre de lui de la temporisation bien plutôt que de la violence. » Il arriva ainsi que les républicains, portés au pouvoir avec le prestige que leur donnait aux yeux des populations leur qualité de défenseurs des droits des États, devinrent en peu de temps, une fois en possession du gouvernement, des partisans résolus du pouvoir central, tandis que les fédéralistes, dépités de leur défaite, irrités d'un confinement prolongé dans l'asile chaque jour plus réduit de la Nouvelle-Angleterre, en vinrent peu à peu à élaborer des projets de sécession pour les États du Nord-Est. Les rôles étaient renversés. Le parti républicain profitait des résultats bienfaisants de toutes les mesures établies par les fédéra-

listes (système fiscal, tarif douanier, dette publique), sans participer à l'impopularité qu'elles avaient value à leurs promoteurs. Cette modération intelligente de Jefferson, qui lui fit conserver toutes les créations de ses prédécesseurs, contribua à hâter la décadence du parti fédéraliste.

Les fédéralistes; l'intrigue de Burr. — Hamilton, qui était un véritable homme d'État, n'avait pu, dans l'affaire de la Louisiane, qu'approuver Jefferson. Mais les jeunes du parti fédéraliste se séparèrent de leur chef en cette circonstance et s'engagèrent dans de ténébreuses intrigues, où l'élection de Burr, politicien taré, comme gouverneur de l'État de New-York, se rattachait à un projet de démembrement de l'Union. Hamilton réussit à empêcher l'élection de Burr et paya de sa vie ce dernier service rendu à son pays; Burr le tua en duel le 11 juillet 1804 [1]. Hamilton avait quarante-sept ans; sa fin prématurée acheva de désorganiser le parti fédéraliste qui disparut comme grand parti de gouvernement, pour tomber au rang d'une faction irréconciliable, quelquefois séditieuse. De lourdes fautes des républicains devaient seules rendre de temps à autre au fédéralisme un semblant de vie, une force éphémère.

Les États-Unis entre la France et l'Angleterre. — La seconde présidence de Jefferson fut loin d'être aussi heureuse que la première. Des difficultés extérieures la remplirent. Les tendances divergentes de l'opinion furent de nouveau stimulées par l'acharnement que prenait en Europe la lutte entre la France impériale et l'Angleterre, et par le contre-coup qu'en éprouvaient les intérêts commerciaux des États-Unis. Le traité Jay [2], qui avait valu à Washington un si vif débordement d'invectives de la presse républicaine, expirait en 1804. Jefferson, dont la politique extérieure tendait à laisser tomber les engagements existants sans les renouveler et à réduire la représentation diplomatique en Europe à un établissement consulaire,

1. Aaron Burr, voyant sa situation compromise dans l'État de New-York, discrédité au Sénat fédéral qu'il présidait de droit comme vice-président de l'Union, se retira dans l'Ouest, où il organisa secrètement une expédition militaire qui devait le rendre maître de la Louisiane et des États du Mississipi. Il fut arrêté, mis en jugement et acquitté faute de preuves suffisantes (1806-1807).
2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 867.

ne chercha point à nouer des négociations avec le cabinet de Londres. Les vexations maritimes recommencèrent aussitôt. La France, d'autre part, fut amenée à son tour à exiger des États-Unis beaucoup plus que ceux-ci n'étaient disposés à lui donner.

Les malheurs de l'Ancien monde avaient fait des marins américains les courtiers des mers, et cette situation leur avait assuré d'énormes bénéfices. Ce développement du commerce maritime neutre créait, il est vrai, avec la richesse, des devoirs et des risques. A mesure que s'exaspéra la lutte entre Napoléon et le cabinet britannique, le gouvernement américain fut pressé plus vivement de prendre parti pour l'un ou pour l'autre, et comme il ne manifestait aucune disposition à défendre son commerce par la force, on chercha, des deux côtés, plus à l'intimider qu'à le séduire. Une série d'ordres du Conseil anglais et de décrets impériaux français (Milan, Berlin, blocus du continent, blocus de l'Angleterre), rendirent de plus en plus difficile aux Américains le maintien de leur situation de neutres. Jefferson ne voulait point se laisser entraîner à la guerre; il philosophait sur le rôle des États-Unis entre l'Angleterre de Pitt et la France de Napoléon, et se contentait de demander au Congrès le vote de quelques fonds pour la construction de canonnières qui défendraient au besoin les embouchures des fleuves.

La politique de l' « embargo ». — L'Angleterre devenant de plus en plus arrogante, exerçant le droit de visite sans ménagement, enlevant sur les navires américains (droit de presse) les matelots anglais qu'elle prétendait y trouver, la situation devint bientôt insoutenable. Les fédéralistes voulaient que, par une attitude énergique contre la France, on amenât l'Angleterre à plus d'égards pour les États-Unis. Les républicains prétendaient ne se brouiller ni avec la France ni avec l'Angleterre. En attendant, les navires américains étaient partout saisis dans les mers d'Europe, que ce fût par les Anglais ou par les Français. Dès 1806, le Congrès avait voté une loi interdisant l'importation de certaines marchandises britanniques, souvenir des temps et des procédés de la révolution américaine. En juin 1807, une frégate anglaise, à l'entrée de la baie de Chesapeake, ouvrit le feu

contre une frégate américaine qui n'obéissait pas assez vite à ses ordres. Jefferson, en représailles, proposa et fit adopter par le Congrès (décembre 1807) une proposition d'*embargo*. Il espérait qu'en refusant aux deux belligérants les services de la marine marchande des États-Unis et les profits de leurs transactions avec l'Amérique, il les forcerait à plus de respect. Il n'obtint rien, et les fédéralistes de la Nouvelle-Angleterre eurent beau jeu à dénoncer la politique néfaste qui tuait le commerce pour le mieux défendre. Les républicains s'obstinèrent quelque temps, puis se décidèrent à abandonner l'*embargo* (1[er] mars 1809). Le 4 mars, Jefferson quitta la présidence, découragé, forcé de reconnaître que sa politique de paix à outrance et de philosophie internationale avait échoué et que son pays marchait fatalement à une guerre, qu'il n'avait su lui-même ni conjurer ni préparer, contre l'Angleterre.

II. — La seconde guerre de l'indépendance (1812-1815)

Présidence de Madison (1809-1817). — Madison, qui, depuis huit ans, était secrétaire d'État, fut élu président de l'Union en 1808 par 122 voix contre 47 données à Pinckney. Il garda comme ministre des finances Gallatin, qui occupait ce poste depuis la première présidence de Jefferson. Madison suivit la même ligne de conduite que son prédécesseur, avec moins d'éclat, plus de modération ou de timidité. L'opposition fédéraliste en devint plus hardie, plus acharnée, et prit une attitude si résolument séparatiste que le gouverneur du Canada crut utile d'envoyer un agent secret à Boston, chargé de constater dans quelle mesure l'Angleterre pourrait compter sur les États de l'Est dans le cas où elle ferait la guerre aux États-Unis. Les négociations entre les deux puissances n'aboutissaient pas. L'Angleterre ne voulait rien céder ni sur le droit de visite, ni sur la « presse », ni sur aucun des griefs de l'Amérique. Le dernier pas vers une solution qui semblait

depuis longtemps inévitable fut franchi lorsque Madison vit sa réélection (1812) dépendre de sa soumission aux exigences des « jeunes » du parti républicain, Clay, Calhoun, Lowndes, qui voulaient la guerre. L'Ouest ne rêvait qu'agrandissements, et le Canada semblait une proie aisée à saisir. Les deux Chambres votèrent une déclaration de guerre à l'Angleterre et le président la signa (18 juin 1812).

La guerre de 1812. — La guerre de 1812 a été appelée « la seconde guerre de l'indépendance » des États-Unis. Elle avait pour objet ostensible d'arracher à la Grande-Bretagne, par les armes, ce que de longues négociations n'avaient pu obtenir d'elle, la renonciation à l'exercice de certains droits tyranniques sur mer. Les États-Unis étaient fort mal équipés pour des hostilités actives. Le Trésor était vide, les lois de non-importation et l'embargo ayant tari les sources des recettes; l'armée comptait à peine 10 000 hommes, dont plus de la moitié recrutés à la hâte et non exercés, la marine de guerre 8 frégates, 5 sloops et 3 bricks. Heureusement l'Angleterre, en 1812, était si occupée en Europe, qu'elle ne pouvait distraire qu'une part très limitée de son attention et de ses forces pour lutter contre ses anciennes colonies.

Insurrection indienne. — Une guerre indienne avait préludé aux hostilités. Les tribus du Nord-Ouest, sous la conduite de deux frères nommés Tecumseh, dont l'un se disait prophète, se levèrent en masse contre les établissements américains. William H. Harrison, gouverneur du Territoire de l'Indiana, leur infligea une défaite décisive sur les bords de la rivière Tippecanoe (7 nov. 1811). Les Peaux-Rouges se jetèrent dans l'alliance de l'Angleterre.

Campagnes de 1812 et de 1813. — La campagne de 1812 ne fut pas heureuse pour les Américains. Le général Hull, gouverneur du territoire de Michigan, avait reçu ordre d'envahir la presqu'île du Canada par Détroit. Il n'avait pas assez de forces pour cette entreprise. Assiégé lui-même dans Détroit par le général Brook, il dut lui abandonner le fort et tout le Michigan. Les attaques dirigées d'autres points, et notamment du Niagara, sur le Canada, ne réussirent pas mieux. De bril-

lants succès sur mer vinrent compenser ces mécomptes. D'août à décembre 1812, dans quatre rencontres entre navires de force à peu près égale, les Américains furent victorieux : la frégate *Constitution* (capitaine Hull), le sloop *Wasp* (capitaine Jones), la frégate *États-Unis* (capitaine Decatur), capturèrent la frégate anglaise *Guerrière*, le brick *Frolic* et la frégate *Macedonian*; la *Constitution* encore, sous un nouveau commandant, Bainbridge, captura la frégate *Java*. Ainsi la marine, que l'opinion publique avait tenue jusqu'alors en médiocre estime, donna à la cause américaine une série de beaux triomphes, tandis que l'armée de terre, lancée au hasard contre le Canada, ne rencontrait que des défaites. La marine excita dès lors un engouement extraordinaire; des corsaires sortirent en grand nombre des ports de l'Union et enlevèrent en un an plus de trois cents navires au commerce britannique. L'année 1813 amena quelques succès sur terre et quelques échecs sur mer. Pike occupa York (Toronto) dans la presqu'île canadienne. Brown repoussa une troupe anglaise de Sackett's Harbor. Harrison reprit Détroit, passa sur la rive canadienne et battit les Indiens près de la rivière Thames; leur chef, Tecumseh, resta parmi les morts. Une tentative pour surprendre Montréal échoua par suite de la mésintelligence entre deux généraux. Le plus beau fait d'armes dans cette campagne fut la victoire navale remportée (10 sept. 1813), sur le lac Erié, par le commodore Perry contre une flotte anglaise de six vaisseaux. Les Américains furent désormais les maîtres du lac. Sur mer, les frégates américaines firent encore quelques captures, mais l'une d'elles fut prise à son tour.

Chippewa et Lundy's Lane. — La guerre fut conduite avec plus de vigueur, des deux côtés, en 1814, et de vraies batailles, acharnées et sanglantes, furent livrées sur la frontière, près de Niagara. A Chippewa et à Lundy's Lane se distinguèrent les généraux américains Brown et Winfield Scott. Le gouvernement anglais, la guerre semblant terminée en Europe, envoya au Canada quelques-uns des plus beaux régiments de Wellington. Prevost envahit le New-York par le lac Champlain et mit le siège devant Plattsburg. La flotille américaine ayant, cette fois encore, battu complètement la petite escadre anglaise

qui soutenait l'armée de terre, Prevost ramena ses troupes au Canada.

Prise et incendie de Washington (24 août 1814). — Au mois d'août, 5000 Anglais parurent avec le général Ross dans la baie de Chesapeake et débarquèrent à l'embouchure du Patuxent. Ils marchèrent sur Washington et mirent en déroute un corps de milice à Bladensburg. Le 24 août, ils entrèrent dans la capitale des États-Unis et incendièrent le Capitole, la Maison-Blanche et d'autres monuments. Ils se retirèrent bientôt, mais pour attaquer, le 12 septembre, la ville de Baltimore; ils furent repoussés et Ross périt dans la mêlée. C'est à l'occasion de cette défense de Baltimore que fut composé le célèbre chant américain *The Star-spangled Banner*, par Fr. Key.

La paix de Gand (24 décembre 1814); victoire de Jackson à la Nouvelle-Orléans (8 janvier 1815). — Sur mer, les Américains prirent encore quelques navires de guerre anglais et perdirent eux-mêmes deux de leurs meilleures frégates. De longues négociations engagées en Angleterre depuis 1813, par Clay, J. Quincy Adams, Russel, Bayard et Gallatin, aboutirent à la paix de Gand, signée le 24 décembre 1814, par laquelle les deux puissances se rendaient mutuellement leurs conquêtes et gardaient un silence absolu sur les griefs qui avaient provoqué la guerre. La nouvelle de la signature de la paix arriva à Washington en même temps que celle de la brillante victoire remportée à la Nouvelle-Orléans par le général Jackson [1] sur l'armée anglaise de Packenham (8 janvier 1815).

La convention fédéraliste de Hartford. — Les fédéralistes du Nord-Est n'avaient prêté qu'un faible concours au gouvernement pendant la guerre. Le parti avait relevé la tête sous la direction de Pickering, de Quincy, de Lloyd, d'Otis. Les gouverneurs de plusieurs des États de la Nouvelle-Angleterre

1. Jackson était un officier volontaire du Tennessee, d'une grande influence dans le parti démocrate, et très populaire dans tout l'Ouest. Déjà en 1814 il s'était signalé par un exploit qui le mettait dans l'opinion au-dessus de tous les généraux de la guerre de 1812. Les Creeks, excités par les Anglais, s'étant insurgés en 1813, et ayant massacré 400 personnes réfugiées dans un fort sur l'Alabama, Andrew Jackson, à la tête des volontaires du Tennessee, était venu chercher ces Indiens dans leur pays et les avait écrasés à Horseshoe (mars 1814). Ce coup abattit la puissance de la confédération des Creeks.

étaient fédéralistes ainsi que les majorités des législatures. Ces interprètes autorisés de l'opinion choquèrent, en maintes circonstances, le sentiment national. On les traita bientôt de parti anglais, de traîtres, et ils s'approchèrent, en effet, assez près de la trahison (refus de soumettre la milice locale aux ordres du département de la guerre, opposition faite aux emprunts fédéraux). Ils reprenaient la doctrine de la souveraineté des États et rééditèrent mot pour mot les déclarations faites quinze années auparavant par les hommes actuellement au pouvoir. Une convention se réunit à Hartford (15 déc. 1814) pour la rédaction de vœux et d'amendements constitutionnels représentant la doctrine du parti. Aucune proposition de séparation ne fut formulée; toutefois, la convention de Hartford, à cause de la situation difficile de l'Union au moment où cette réunion était tenue, fut flétrie par les républicains comme une conspiration criminelle contre la nation. En fait, la guerre, loin de relâcher les liens de l'Union, les fortifiait; défaites et victoires enflammèrent également l'esprit national; plus les hostilités se prolongèrent, plus aussi diminua le nombre des adhérents du fédéralisme. La convention de Hartford fut une conférence d'officiers sans troupes. Les commissaires chargés de présenter au Congrès les demandes de la convention étaient encore en route lorsqu'ils apprirent à la fois la signature de la paix et la victoire de la Nouvelle-Orléans. Ils rebroussèrent chemin.

Réorganisation intérieure (1813-1816). — La fin de la guerre fut célébrée en Amérique avec une joie exubérante. Le Congrès abrogea tous les appels de milices et de volontaires et tous les actes de non-importation. L'armée fut réduite à 10 000 hommes. Une escadre fut envoyée sous les ordres de Decatur, dans la Méditerranée, contre les pirates barbaresques qui, à la faveur de la guerre, avaient recommencé leurs déprédations. Le dey d'Alger vint signer sur le pont du vaisseau amiral sa renonciation à tout tribut américain : Alger, Tunis et Tripoli durent payer des indemnités pour les pertes infligées pendant la guerre au commerce américain. Une pacification générale des Indiens du Nord-Ouest fut solennellement effectuée en septembre 1815, par des traités signés avec toutes les tribus

(Delawares, Shawaneses, Wyandots, Ottawas, Chippewas, Osages, Iowas, Kansas, Foxes, Kickapoos, Sioux). De cette époque date l'organisation des *réserves* (*Indian reservations*) ou enclaves pour les Indiens au milieu des terres livrées à la colonisation. En 1813 avait éclaté une crise financière d'une grande intensité qui amena la suspension générale des payements en espèces (sauf par les banques des États du Nord-Est). Dallas, successeur de Gallatin aux finances, proposa, pour remédier à cet état de choses, la création d'une nouvelle Banque nationale des États-Unis (le privilège de la première, qui expirait en 1811, n'avait pas été renouvelé). Son projet fut adopté (1816) et la Banque, constituée au capital de 35 millions de dollars, commença de fonctionner en 1817 (Girard et Astor étaient au nombre de ses directeurs). Les payements en espèces furent repris partout cette même année.

III. — Le Canada [1].

Lutte des partis franco-canadien et anglo-protestant. — La Révolution française amena une immigration de prêtres au Canada. Douze Sulpiciens arrivèrent en une seule fois à Montréal. L'évêque de Québec en envoya quelques-uns dans le Haut-Canada. Il établit d'autres émigrés dans la Nouvelle-Écosse et dans l'île du Cap-Breton. Ces réfugiés maintenaient la religion catholique et la langue française dans plusieurs des anciennes possessions de la France, et retardaient le succès des efforts du gouvernement pour établir dans tout le Canada la prédominance de l'élément anglais.

Le dernier Jésuite canadien étant mort en 1799, les autorités britanniques saisirent, comme succession en déshérence, les biens du collège de Québec et les firent servir à la création de l' « Institution Royale », établissement d'instruction destiné à hâter l'assimilation du pays par le développement de l'ensei-

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 872.

gnement en langue anglaise. Les catholiques résistèrent de leur mieux à l'application d'une loi qui mettait l'enseignement entre les mains du conseil exécutif britannique et des protestants. Ce conflit eut pour résultat de maintenir stationnaire pendant un quart de siècle l'enseignement populaire au Canada.

Un autre désaccord éclata au sujet des impôts. La classe commerciale, presque toute anglaise, préconisait un impôt foncier; les Franco-Canadiens, cultivateurs, demandaient une taxe sur les marchandises, l'agriculture devant être protégée dans un pays où le défrichement du sol était l'intérêt primordial. La métropole donna raison aux Franco-Canadiens, ce qui fit dire au *Mercury Quebec*, organe des Anglais, marchands et protestants : « Cette province est vraiment trop française pour une colonie britannique... Après une possession de quarante-sept ans, il est juste que le Canada devienne enfin anglais. »

Les Franco-Canadiens résolurent alors d'user de la liberté de la presse, inscrite dans la Constitution, pour la défense de leurs institutions, de leur langue et de leurs coutumes, et ils fondèrent (1806) pour cet objet un organe français, *le Canadien*.

Le gouverneur Craig. — Milnes avait succédé comme gouverneur à Prescott. Sir James Craig succéda en 1809 à Milnes, et garda comme secrétaire intime, Ryland, qui sous les deux précédents gouverneurs, avait été l'âme de la politique hostile à l'élément français et au catholicisme. Le nouveau gouverneur ne tarda pas en entrer en conflit avec l'assemblée canadienne, où l'élément français avait la majorité. Craig écrivit à Londres que la démagogie gagnait du terrain dans le parlement de la colonie et il prononça la dissolution de la Chambre. Mais les électeurs renvoyèrent la même majorité en la renforçant, et le gouverneur fut avisé par son gouvernement de se montrer aussi conciliant que possible à l'égard de la nouvelle assemblée.

Les Canadiens profitèrent habilement de la situation pour voter une adresse au Parlement anglais, dans laquelle ils déclaraient que désormais le pays était en état de se charger de toutes les dépenses civiles de la colonie, y compris les émolu-

ments des fonctionnaires, ce qui était un ingénieux procédé pour tenir ceux-ci dans la dépendance de la représentation du pays, et les contraindre à respecter les droits et les libertés des anciens colons. La métropole ne demandait pas mieux que d'accepter cette offre d'une économie substantielle, rendue très précieuse par les frais de la guerre contre Napoléon et par la gêne financière résultant du blocus continental.

Craig vit le danger et recourut aux moyens extrêmes. La Chambre fut dissoute, *le Canadien* saisi, l'imprimeur du journal inculpé de haute trahison. Six députés et plusieurs notables de Montréal furent mis en état d'arrestation. Le gouverneur essaya de justifier auprès du gouvernement britannique ces mesures arbitraires en alléguant la découverte d'un complot contre l'Angleterre : « Le parti démagogique au Canada, écrivait-il, devient d'autant plus audacieux que Bonaparte remporte de grands succès en Europe; il est dans l'intention de relever le drapeau français. Pour lui tenir tête, il faut abolir la Constitution, réunir les deux Canada, prendre les biens du séminaire de Montréal, et mettre les curés à la nomination du roi. Si le roi ne nomme pas les curés, la colonie est perdue [1]. »

Le gouvernement métropolitain n'accorda aucune attention à ces plaintes. La justice ne put trouver trace de complot, les inculpés furent relâchés, et les électeurs renvoyèrent une fois de plus à la Chambre une forte majorité franco-canadienne et catholique. Craig, découragé, quitta le Canada en 1811.

Le gouverneur Prevost; loyalisme des Franco-Canadiens dans la guerre de 1812-1815. — Sir Georges Prevost remplaça Craig, avec la mission de réparer les violences et les maladresses de son trop zélé prédécesseur. Sage et modéré, il sut gagner les sympathies des Canadiens, vécut en bonne intelligence avec la Chambre, et obtint d'elle les fonds nécessaires pour la mise en état de défense de la colonie en prévision d'une rupture entre les États-Unis et l'Angleterre.

1. *Le Canada*, par Jacques de Baudoncourt, p. 408.

Après la déclaration de guerre (18 juin 1812), les Canadiens se déclarèrent résolûment pour la métropole, et ce résultat fut dû en grande partie à l'action du clergé catholique sur les milices. Les Américains, repoussés dans la campagne de 1812, conquirent dans celle de 1813 tout le Haut-Canada, mais ne purent s'y maintenir. L'évêque de Québec avait ordonné des prières publiques pour le succès des armes britanniques; les séminaristes prirent les armes et gardèrent les remparts de la ville. Les milices des campagnes, commandées par un Franco-Canadien, Salaberry, battirent les Américains à Chateaugay et arrêtèrent le mouvement combiné des généraux Wilkinson et Hampton contre Montréal (1813). Le gouvernement anglais fit don à l'évêque, en récompense, d'une pension de mille livres, le nomma membre du Conseil, et lui reconnut le droit de siéger à côté de l'évêque protestant. Celui-ci, s'étant plaint de ces concessions, reçut du ministre des colonies (décembre 1813) la réponse suivante : « Ce n'est pas quand les Canadiens se battent comme ils le font pour l'Angleterre qu'il convient d'agiter de pareilles questions. »

La campagne de 1814, que l'arrivée au Canada de 14 000 hommes des meilleures troupes de Wellington aurait dû rendre décisive en faveur des Anglo-Canadiens, resta indécise. La signature de la paix de Gand fut annoncée en janvier 1815 à l'assemblée canadienne par sir Georges Prevost. Le président de la Chambre, Papineau, répondit au gouverneur : « Les événements de la dernière guerre ont resserré les liens qui unissent la Grande-Bretagne et le Canada... Après toutes les preuves que la métropole et la colonie se sont données, l'une de l'efficacité de sa protection, l'autre de sa fidélité inaltérable, les habitants de ce pays peuvent prétendre avec plus de raison que jamais à la conservation et au libre exercice des avantages que leur assurent leur constitution et leurs lois. »

Sir Georges Prevost quitta bientôt le Canada. Après son départ la lutte allait recommencer sur le terrain parlementaire entre les Franco-Canadiens et le parti anglo-protestant, et se continuer pendant les trente années suivantes.

IV. — L'Amérique du Sud.

Saint-Domingue [1]; **Toussaint-Louverture**. — Toussaint-Louverture, ancien esclave, colonel dans les troupes d'Espagne, avait passé en 1794 au service de la France comme général de brigade. Sonthonax, commissaire français à Saint-Domingue, le nomma général en chef de la colonie (1797). Toussaint laissa voir qu'il était résolu à rejeter toute dépendance et à rester seul maître à Saint-Domingue. Il se débarrassa de Sonthonax, l'embarqua pour la France, obtint des Anglais l'évacuation de Port-au-Prince qu'ils occupaient depuis 1794, renvoya le général Hédouville, que le Directoire avait chargé de rétablir l'autorité de la métropole au Cap (1798), expédia de la même façon le commissaire Roume, venu de Santo-Domingo pour remplacer Hédouville (1799), écrasa une insurrection de mulâtres dirigée par Rigaud, et occupa (1800) la partie espagnole de l'île que l'Espagne nous avait cédée en 1795. Toussaint acheva son œuvre en se faisant nommer, par une ombre d'assemblée, gouverneur à vie avec faculté de désigner son successeur.

Bonaparte, qui rêvait de relever le commerce maritime de la France et de restaurer son ancienne prospérité coloniale, résolut de châtier l'insolence de Toussaint-Louverture, qui osait jouer à l'indépendance. Il envoya le général Leclerc à Saint-Domingue avec 3500 hommes et une flotte de plus de 50 navires de guerre. L'expédition réussit dans sa tâche immédiate [2], qui était de briser la dictature de Toussaint-Louverture (1802), mais le climat fondit en deux années cette magnifique armée. Une insurrection générale éclata (1803) sous les lieutenants de Toussaint. Leclerc mourut, Rochambeau dut abandonner Saint-Domingue et livrer aux Anglais les débris du corps expéditionnaire (20 novembre). Dessalines, qui s'était

1. Voir ci-dessus, p. 63-64.
2. Voir ci-dessus, p. 63.

arrogé le pouvoir suprême sur tous les chefs noirs, entra le 29 du même mois au Cap. Le 4 décembre 1803, le môle Saint-Nicolas, le dernier point occupé par nos troupes dans la partie française de Saint-Domingue, fut évacué.

Dessalines, Petion, Christophe. — Dessalines ne fut pas aussi heureux lorsqu'il s'agit de chasser les Français de la partie espagnole de l'île. Il envahit la région en 1805, mais se heurta à une résistance sur laquelle il ne comptait pas. Des renforts qui arrivaient de France à cette époque furent débarqués à Santo-Domingo; Dessalines dut se retirer, en se vengeant par d'affreux massacres. Malheureusement les événements de Bayonne (1808) eurent leur contre-coup à Saint-Domingue comme dans toute l'Amérique. Les indigènes se soulevèrent; la garnison française qui occupait Santo-Domingo dut capituler.

Après son entrée au Cap, Dessalines avait proclamé, aux Gonaïves, l'indépendance de l'île, sous le nom indigène d'Haïti. Il se contenta d'abord du titre de gouverneur de la nouvelle république. Mais lorsque Bonaparte se fut fait proclamer empereur des Français sous le nom de Napoléon, Dessalines, qui se croyait l'égal du « premier des blancs », se fit proclamer empereur d'Haïti (8 octobre 1804) sous le nom de Jacques Ier.

Un massacre de blancs (25 avril 1805) solennisa ce grand événement. Seuls furent épargnés les prêtres, les médecins et quelques ouvriers d'art. Il fut désormais interdit aux blancs d'acquérir des propriétés dans Haïti. Comme la cruauté du dictateur s'exerçait aussi bien contre les noirs que contre les blancs, une insurrection éclata. Petion en prit la direction et entra à Port-au-Prince. Dessalines fut assassiné (17 octobre 1806).

Petion était le chef des mulâtres, Christophe se mit à la tête des noirs. Le premier constitua l'Ouest et le Sud en une république d'Haïti dont il fut le président. Christophe resta maître du Nord, fixa le siège de son gouvernement au Cap, et s'y fit proclamer roi en 1811 sous le nom de Henri Ier.

La royauté et la république se firent une guerre acharnée, mais sans résultat décisif. Napoléon songea un moment, vers 1810, à reprendre la colonie et envoya même dans ce but à Port-au-Prince Rigaud, l'ancien chef mulâtre. La campagne de

Russie emporta le projet, et la chute de l'Empire délivra de toute crainte les Haïtiens.

Le monde hispano-américain en 1808; anarchie générale. — La population des colonies espagnoles était un amalgame hétérogène d'Espagnols, de créoles, d'Indiens, de nègres, de maîtres, d'affranchis, d'esclaves [1]. L'administration était détestable, l'arbitraire des gouverneurs absolu. Après 1808, l'anarchie régna dans ces immenses pays comme en Espagne, et, tout de suite, les vice-rois, gouverneurs, capitaines généraux se trouvèrent impuissants devant l'action des forces indigènes [2].

La politique de l'Espagne avait toujours été de tenir les populations dans l'ignorance la plus complète et d'écarter toutes les influences étrangères. Les autorités redoutèrent surtout la commotion de la grande crise de 1789 et redoublèrent de despotisme et d'impitoyable rigueur pour empêcher l'agitation de gagner leurs domaines.

« On crut voir, dit Humboldt, le germe de la révolte dans toutes les associations qui avaient pour but de répandre les lumières; on prohiba l'établissement des imprimeries dans des villes de quarante à cinquante mille habitants. On considéra comme suspects d'idées révolutionnaires de paisibles citoyens, qui, retirés à la campagne, lisaient en secret les ouvrages de Montesquieu, de Robertson ou de Rousseau. Lorsque la guerre éclata entre l'Espagne et la France, on traîna dans les cachots de malheureux Français qui étaient établis au Mexique depuis vingt ou trente ans. »

On mit aux fers à Bogota des individus coupables de s'être procuré des journaux français. Il était impossible, même par de tels moyens, de tenir un continent séparé du reste du monde, au point d'empêcher le bruit du mouvement des idées extérieures

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 873.

2. Au moment de l'insurrection, la population était ainsi répartie : Mexique, 6 500 000 hab.; Nouvelle-Grenade, 1 200 000; Vénézuela, 950 000; Pérou, 1 100 000; Chili, 900 000; Provinces de la Plata, 850 000; Banda et Montévidéo, 150 000; Paraguay, 300 000; — Total : 11 850 000; dont un septième espagnol (1 700 000 environ), trois septièmes de créoles et de races mélangées (5 000 000) et les trois autres septièmes d'Indiens. Un tiers de la population fut engagé, dès le début, dans l'insurrection.

d'y pénétrer. Les idées de révolution, de liberté, d'indépendance, s'infiltrèrent au Mexique dans les rangs profonds de la population indienne, pure ou métissée, et commencèrent à se faire une place dans les cœurs à côté de la haine invétérée pour l'Espagnol. Les persécutions auxquelles se livrèrent les vice-rois qui, dans leur inquiétude, voyaient partout les indices de complots contre l'autorité royale, portèrent peu à peu ces sentiments au paroxysme, et il ne fallait plus qu'une étincelle pour faire éclater l'incendie. L'étincelle fut la révolution d'Espagne, qui plaça la couronne métropolitaine sur la tête d'un Bonaparte.

Débuts de la révolution au Mexique. — La nouvelle de cet événement causa un trouble extrême dans tout le Mexique. Des juntes séparées et rivales se constituèrent dans les provinces. Des conjurés forcèrent une nuit le palais du gouvernement et saisirent la personne du vice-roi (1809). Il fut embarqué pour Cadix où siégeaient les Cortès. Venegas, envoyé par cette assemblée pour le remplacer, trouva le Mexique en pleine révolte non plus seulement contre le joug de la métropole, mais contre la présence même des Espagnols au Mexique.

Une première tentative d'insurrection échoua en 1809 à Valladolid dans le Michoacan. Une seconde, en 1810, dans le Guanaxato, eut plus de succès. Les révoltés avaient pour chef le curé Hidalgo, métis âgé de soixante ans, qui réussit à grouper autour de lui une armée composée surtout d'Indiens, avec quelques créoles, ramassis de misérables qui n'apportaient à l'insurrection qu'une furieuse avidité de pillage. Hidalgo s'empara de Guanaxato, où ses troupes commirent d'horribles massacres, et battit un lieutenant de Venegas à Las Cruces. Mais il fut battu à son tour à Atalco (7 nov. 1810) par Calleja, qui, rentrant à Guanaxato, vengea les horreurs du récent massacre par une tuerie au moins aussi effroyable. Hidalgo, battu encore à Guadalaxara, prit la fuite, fut livré à Calleja le 21 mars 1811 et fusilié à Mexico le 27 juillet de la même année.

L'insurrection ne comptait plus que des bandes de pillards et de massacreurs errant dans les provinces. Elle trouva bientôt un nouveau chef dans le curé Morelos, moins féroce qu'Hidalgo

et surtout que l'Espagnol Calleja, dont l'implacable cruauté donnait à cette guerre un caractère d'absolue sauvagerie.

Morelos opéra surtout dans le Sud, entre Mexico et la mer. Voulant constituer un gouvernement régulier, il convoqua un congrès de députés des provinces engagées dans le mouvement révolutionnaire. Cette assemblée ouvrit sa première session le 13 septembre 1813 et proclama l'indépendance du Mexique.

Mais Morelos fut repoussé devant Valladolid et battu (1815) par Iturbide[1], lieutenant du vice-roi et futur empereur du Mexique. Calleja ayant remplacé Venegas comme vice-roi, les chefs insurgés qui tombaient aux mains des troupes royalistes étaient aussitôt fusillés. L'insurrection, vaincue partout, perdait du terrain. Morelos fut traqué, pris et fusillé à San Christoval le 22 décembre 1815. L'unité d'action disparut avec lui, le Congrès qu'il avait inspiré se dispersa. Des renforts arrivaient de l'Espagne; les partisans de la rébellion étaient découragés, faisaient leur soumission ou fuyaient vers le Nord. Tout paraissait terminé lorsque l'Espagnol Xavier Mina, neveu du célèbre chef de partisans qui en Espagne venait d'échouer dans une conspiration contre Ferdinand VII, mit sa haine de la royauté au service de l'insurrection mexicaine contre l'Espagne.

Simon Bolivar. — Une expédition organisée en 1806 par Miranda pour soulever le Vénézuela ne réussit pas; Miranda fut jeté dans un cachot. Mais l'insurrection trouva un autre chef dans le célèbre Simon Bolivar. D'abord battu par le général Morillo, que Ferdinand VII venait d'envoyer avec 12000 hommes (1815), et obligé d'aller chercher un refuge à Saint-Domingue, Bolivar revint deux ans plus tard (1817). Il dispersa l'armée royale et convoqua à Angostura (17 novembre) un congrès des provinces vénézueliennes, où il se fit déclarer chef suprême du gouvernement national. Il disposait de 14000 hommes de toute couleur, mal armés; quelques aventuriers anglais, comme Mac-Gregor, et des corsaires s'étaient attachés à sa fortune. Morillo n'avait guère que 6000 hommes de troupes royales pour tenir les places fortes et les ports; il

1. Don Augustin Iturbide, d'origine basque, né à Valladolid (Michoacan, Mexique), en 1783.

avait, il est vrai, les sympathies de la population riche ou aisée.

Napoléon Ier et la République Argentine. — En mai 1808 Napoléon envoya à Buenos-Aires, en mission secrète, le marquis de Sassenay. Celui-ci devait annoncer au vice-roi de la Plata, Jacques de Liniers, avec lequel l'envoyé secret de Napoléon était lié, l'avènement au trône d'Espagne de Joseph Napoléon. Le marquis de Sassenay devait en outre recueillir auprès du vice-roi des « renseignements sur l'état de l'Amérique espagnole et notamment sur la vice-royauté de Buenos-Aires ». Ce que Napoléon tenait surtout à connaître était l'effet produit sur les autorités argentines par la nouvelle des changements survenus en Espagne.

Jacques de Liniers, né à Niort en 1753, avait, très jeune, couru le monde en quête de la fortune. Il prit du service dans la marine espagnole, devint gouverneur du Paraguay, puis revint à Buenos-Aires y reprendre le commandement de la flottille.

En 1806, le commodore anglais sir Home Popham, qui venait de conquérir la colonie hollandaise du Cap (1805), conçut l'idée de s'emparer du Rio de la Plata. Sans ordre de son gouvernement, mais pensant répondre à ses intentions, il embarqua sur son escadre 1400 soldats commandés par le général Beresford. En juin, les Anglais remontèrent la Plata et, après avoir aisément dispersé les milices, entrèrent dans Buenos-Aires, qui était à peine fortifié et dont le gouverneur, Sobremonte, s'enfuit à leur approche. Jacques de Liniers releva le courage des Espagnols, et, en juillet, partit de Montevideo avec 600 hommes, que renforcèrent 320 marins de sa flottille et 73 corsaires français. Il attaqua vigoureusement Buenos-Aires, tua 300 hommes aux Anglais et obligea Beresford avec les survivants à mettre bas les armes (12 août 1806). Popham obtint de la Grande-Bretagne une nouvelle force d'environ 13 000 soldats, commandés par le général Whitelocke. Le 3 février 1807 les Anglais enlevèrent d'assaut Montevideo. Liniers arma toute la population mâle de la colonie, Espagnols, créoles, nègres, Indiens, métis, subit d'abord quelques échecs en rase campagne, avec ces milices peu aguerries et inférieures en nombre, essaya d'arrêter les Anglais

sous le canon de Buenos-Aires, puis, comme ils avaient enlevé d'assaut les remparts, fit dans les rues une défense à la Saragosse et leur tua près de 4000 hommes. Les Anglais durent évacuer la ville et signer une convention qui leur permît de se rembarquer (7 juillet). Pour la seconde fois, la colonie était sauvée par Liniers. Napoléon comptait sur ce Français, qui devait haïr les Anglais, pour la conservation à son frère des colonies espagnoles d'outre-mer. C'est pourquoi il lui envoyait le marquis de Sassenay.

La mission ne réussit pas. La junte de Séville envoya en Argentine des émissaires qui révolutionnèrent la colonie. Sassenay fut jeté en prison, Liniers révoqué par ordre de la junte de Séville. Il se compromit par un scrupule chevaleresque pour la cause de la dynastie légitime, fut pris en rase campagne, les armes à la main, condamné par Belgrano et Saavedra, chefs insurgés, et fusillé. Sassenay, après dix mois de captivité à Buenos-Aires, fut transféré à Montevideo, et embarqué pour Cadix, d'où il réussit à s'évader en 1810.

Révolte des provinces de Buenos-Aires. — La population des provinces de Buenos-Aires se composait d'éléments très divers, Espagnols attachés à la cause royale, relativement en petit nombre, créoles détestant le joug de la métropole, Indiens et esclaves noirs, redoutés des blancs de toute opinion. En politique il y avait des oligarques et des démocrates, des républicains unitaires et des républicains fédéralistes. Les aventuriers de toutes qualités abondaient. La révolution éclata subitement dans ce milieu en fermentation. Il n'y eut d'abord aucune résistance. Le pouvoir insurrectionnel passa de Saavedra à Puyerredon, à Posadas, à Alvear que chassa Rondeau. Les Espagnols se ressaisissant, les deux partis commencèrent à se heurter. Belgrano, Balcarce, Rondeau furent battus à plusieurs reprises. Cependant le 9 juillet 1816, un Congrès, réuni à Tucuman, proclama l'indépendance des onze provinces de la Plata et nomma Puyerredon directeur suprême de la République Argentine [1].

1. L'histoire de la révolution dans les possessions américaines d'Espagne et au Brésil sera exposée dans le tome X du présent ouvrage.

BIBLIOGRAPHIE

Documents. — *State Papers and Public Documents of the U. S.* from 1789 to 1819, Boston, 1819, 12 vol. — *American State Papers* (de 1789 à 1837), 38 vol. in-fol. — *Annals of Congress* (de 1789 à 1824), par **Gales et Seaton**, 42 vol. in-8. — *Executive Documents; Diplomatic Correspondence*; *Statesman's Manual*, t. I; *State Constitutions*. — **Nile's** *Register*, *Census Tables; U. S. Statutes at Large*. — **J.-Q. Adam's** *Diary*. — Correspondance de **Monroe**. — **Wilkinson's** *Memoirs*. — **Jefferson's** *Works*. — **Hamilton's** *Works*. — **Madison's** *Writings*. — **Clay's** *Writings*. — *Mémoires* de **Barbé-Marbois**.

Histoires. — **Hildreth,** 2e série, 3 volumes jusqu'en 1820. — **Holme's** *Annals* (1492 à 1826). — **G. Tucker**, *History of the U. S. to the 26th Congress* (1840). — **Mc. Master,** *History of the U. S.* (*1789-1850*). — **G. Schouler,** *History of the U. S.* (*1789-1861*), 5 vol. 1894-99. — **C.-C. Coffin,** *Building the Nation*, 1902. — **Th. Roosevelt,** *The Winning of the West*, 4 vol. 1889-96. — **J.-K. Hosmer,** *History of the Louisiana Purchase*, 1902. — **J.-Q. Howard,** *Id.*, 1902. — **J.-R. Spears,** *History of the Valley Mississipi to the end of the foreign domination*, 1903.

Biographies. — Biographies de Jefferson par **Randall**; *id.* par **Parton**; de Gallatin par **Adams**; de Burr par **Parton**; de E. Quincy par **J. Quincy**. — **J. Sparks,** *Library of American Biographies*. — Séries biographiques de **J. Morse**, de **J. Parton**. — **Appleton,** *Cyclopædia of American Biography*.

Monographies. — **Randolph,** *Domestic Life of Jefferson*. — **Th. Fessenden,** *Democracy unveiled*. — **Hurd,** *Freedom and Bondage*. — **Adams,** *New England Federalism*. — **Th. Dwight,** *Hartfort Convention*. — Captain **Lewis's** *Journal*. — **Lyman,** *Diplomacy*. — **Henry Adams,** *The administrations of Th. Jefferson and of James Madison*, 8 vol., New-York, 1891.

Guerre de 1812. — **Lossing,** *Pictorial field-book of the war of 1812*. — **Brackenridge,** *War of 1812*. — **Ingersoll,** *Second war between the U. S. and Great Britain*. — **Cooper,** *Naval History*. — **Th. Roosevelt,** *Naval war of 1812*, 1903. — **E.-S. Maclay,** *History of the United States Navy, from 1775 to 1901*, 3 vol. 1901.

Amérique anglaise. — Canada, voir ci-dessus, t. VII, p. 566. — Sir **J.-G. Bourinot,** *Canada under the British rule* (1760-1900), 1900.

Amérique française. — Sur la révolution à Saint-Domingue, Archives des affaires étrangères, de la marine et des colonies. Ci-dessus, p. 118. — **Barbé-Marbois,** *Hist. de la Louisiane*, 1829.

Amérique espagnole. — Voir t. VIII, p. 882. — Le marquis de **Sassenay,** *Napoléon Ier et la fondation de la République Argentine* (Liniers et Sassenay), Paris, 1892. — **T.-C. Dawson,** *The South American republics*, 1re partie, 1903.

CHAPITRE XXX

L'ASIE
L'INDOUSTAN, LA PERSE, L'AFGHANISTAN

De 1800 à 1813[1].

De 1800 à 1813, non seulement les Anglais poursuivent la conquête de l'Indoustan; mais l'Indoustan devient le pivot de toute leur politique asiatique. C'est lui surtout qui leur fournit les armées et l'argent nécessaire pour lutter partout contre l'influence française dans les colonies européennes des mers d'Orient, en Égypte, en Afghanistan, en Perse. De sorte qu'en même temps nous avons à montrer comment la domination anglaise continue à s'étendre dans l'Indoustan, mais comment l'empire anglo-indien intervient, comme un facteur important et parfois autonome, dans la politique des vastes régions qui s'étendent de l'île de France à Java, du Caucase à l'Égypte et à la Chine. C'est comme une Angleterre asiatique qui reproduit, dans les mers indiennes, la lutte que l'Angleterre européenne soutient contre la France napoléonienne.

Dans une première période, correspondant aux dernières années du gouvernement de lord Richard Wellesley (1800-1805), c'est surtout de l'Indoustan qu'il s'agira; dans une seconde, correspondant au gouvernement de lord Minto (1807-1813), c'est la politique générale de l'Asie qui est en jeu.

1. Voir ci-dessus, t. VII, p. 322; t. VIII, p. 883-934.

I. — Gouvernement de lord Wellesley (suite).

Les derniers corps d'aventuriers français. — La guerre entreprise par lord Wellesley contre Tippou-Sahib avait été, dans la pensée du gouverneur général, une guerre contre la France de la Révolution. La chute de Seringapatam (4 mai 1799) coïncide avec l'invasion de Bonaparte en Syrie et avec l'entrée des Russes dans la Haute-Italie. Elle fut comme un épisode asiatique des guerres de la Deuxième coalition. D'ailleurs une des causes de la lutte contre Tippou avait été l'ouverture d'un club de Jacobins français à Seringapatam et, dans l'armée du Maïssour, la présence d'auxiliaires français combattant sous le drapeau tricolore et portant, gravé sur leurs boutons d'uniforme, le bonnet de liberté. C'était un autre succès que Wellesley estimait avoir remporté sur la République française lorsqu'il avait exigé la dissolution du « corps français » au service du Nizam (1798). Dans toutes ses guerres ultérieures, dans tous les coups qu'il frappa sur les princes indépendants de l'Inde, presque tous ayant à leur service des aventuriers français, c'était la grande rivale d'Europe que Wellesley entendait frapper. Dans l'Inde, il continue contre la France du Consulat ou de l'Empire la lutte qui lui avait si bien réussi contre la France du Directoire.

A un certain moment les corps organisés à l'européenne et commandés par des officiers français furent assez nombreux dans l'Indoustan. On peut évaluer à plusieurs milliers d'hommes celui de la Begum Sombre autour de Sirdannah, à 10 000 celui du sultan Tippou, à 14 000 celui de Raymond au service du Nizam, à 30 000 celui de Benoît de Boigne au service du Sindhia, à quelques milliers celui de Du Drénec au service du Holkar, etc. Un moment cela forma un total de 60 000 réguliers, auquel il faut joindre 150 000 Indous qui avaient plus ou moins profité de leur exemple. Si toutes ces petites armées avaient pu se réunir pour soutenir la même cause, elles eussent été plus que suffisantes pour expulser les Anglais de la Pénin-

sule; mais il n'y avait pas d'accord entre les princes asiatiques au service desquels militaient ces « corps français »; il n'y en avait pas davantage entre leurs chefs européens. Les plus éminents de ceux-ci étaient des Français (si nous voulons y comprendre le Savoisien de Boigne); mais une partie des officiers subalternes appartenaient à d'autres nationalités, y compris la britannique. D'ailleurs les chefs français eux-mêmes avaient des origines et professaient des opinions différentes : De Boigne, Lally, Raymond, Du Drénec, étaient plutôt hostiles à la Révolution; tandis que les Français de Tippou étaient des « jacobins ». Beaucoup n'avaient pas d'idée politique et ne voyaient que la solde, à la différence de Lally et Madec qui eurent des vues si nettes sur le rôle de ces petites armées. Ils n'avaient même pas tous le sentiment anti-anglais (témoin Benoît de Boigne). C'est pour cela qu'au lieu de tendre à réunir contre l'ennemi commun les princes qui les employaient, ils se laissèrent entraîner dans leurs absurdes querelles : c'est ainsi que l'armée de Raymond est employée en 1792 contre celle de Lally, dans la guerre du Nizam contre le Maïssour; que celle de Du Drénec, sous le Holkar, s'entre-tuait avec celle de Boigne, sous le Sindhia, à la bataille de Lakhaïri (1792), puis à Beder (1795) avec celle de Raymond. Mais quelle que fût, à ce point de vue, le peu de valeur morale de ces armées, elles n'en excitèrent pas moins l'animosité de Wellesley. Toutes ses guerres, tous ses traités avec les princes indigènes eurent pour principal objectif de dissoudre les « corps français » et de fermer au commerce français les États indous.

L'armée anglo-indoue en Égypte (1801)[1]. — Avant d'achever cette tâche, il importait de détruire la situation menaçante pour l'Inde qu'assurait à la France son occupation de l'Égypte. Dans la reconquête de ce pays en 1801, une armée partie de l'Inde devait coopérer aux efforts de l'armée anglaise directement envoyée de la Grande-Bretagne. Elle se composait de plusieurs régiments européens et de 6000 cipayes. Pour ménager les préjugés religieux de ceux-ci, qui ne pou-

1. Voir ci-dessus, p. 59.

vaient faire leur cuisine que « sur terre », on dut embarquer des sacs de terre indoue. Le départ de Calcutta eut lieu en décembre 1800. Le secret de la destination de ce corps avait été soigneusement gardé : tout le monde croyait qu'il cinglerait sur Batavia. A la hauteur de Trinquemalé, le colonel Arthur Wellesley (Wellington), arrivé de Madras, prit le commandement de l'expédition. Puis la flotte se dirigea sur Bombay, où le colonel Wellesley, à son grand dépit, fut remplacé par le général Baird et où l'on embarqua de nouveaux renforts. Le 7 avril 1801, l'armée quitta le port de Bombay. Tous savaient maintenant que le but de l'expédition était l'Égypte. Au port de Djeddah, le 17 mai, elle reçut le contingent du Cap, et l'on apprit la défaite des Français à Canope. Le 16 juin elle débarquait à Kosseïr, qu'avait fortifié le général français Belliard, mais qui fut aisément occupé. Partagée en quatre brigades (Beresford, Ramsay, Barlow, Harmess), du 18 juin au 7 juillet, sous un soleil torride, elle traversa le désert. Quand elle eut atteint le Nil, elle le descendit, partie sur des bateaux, partie le long de la rive. Le 3 août, au Vieux-Caire, elle faisait jonction avec les troupes venues d'Angleterre. En réalité, l'armée de l'Inde, sans prendre part à aucune opération, avait fait une simple promenade. Ce n'en était pas moins la révélation d'une nouvelle puissance militaire : au courant du XIXe siècle, à plusieurs reprises, son action devait être efficace (campagnes de Chine, d'Abyssinie, d'Égypte en 1882).

Le « grand projet » de Bonaparte et Paul Ier contre l'Inde anglaise. — Tandis que l'Inde anglaise assumait un rôle offensif, dans le nord de l'Europe Paul Ier et Bonaparte, tout nouvellement réconciliés, se concertaient pour porter la guerre chez elle[1]. C'est le tsar qui prit l'initiative du « grand projet », auquel devait coopérer une armée française et une armée russe. La seconde, forte de 25 000 réguliers et 10 000 kosaks, se réunirait à Astrakhan; la première, 35 000 hommes détachés de

1. Voir ci-dessus, p. 56. On trouvera l'analyse de ce projet dans Dubois de Jancigny, *Inde*, p. 106 et suiv. — *Mémoires* de l'ataman Denissof dans la *Rousskaïa Starina* de 1873, t. XII; — Lettres de Paul Ier au général de cavalerie Orlof Ier, *Ibid.*, 1873, t. VIII; Plan et Projet d'expédition, *ibid.* et *Ibid.*, 1876, t. XV. — Voir aussi *Mémoires posthumes* de Steding, Paris, 1845, t. II.

l'armée du Rhin, sous Masséna, descendrait le Danube jusqu'à son embouchure, naviguerait sur la mer Noire et la mer d'Azof jusqu'à Taganrog, et ensuite ferait route sur Astrakhan. Là, Masséna, le vainqueur de Zürich, spécialement désigné par le chevaleresque tsar, prendrait le commandement des forces combinées Franchissant la Caspienne, débarquant à Astérabad, traversant la Perse et l'Afghanistan, distribuant aux shahs, aux mirzas, aux khans les produits les plus élégants de l'industrie française, accompagnée d'un corps choisi de savants et d'artistes, une sorte d'Institut de l'Inde, munie d'aérostatiers et d'artificiers, annonçant partout que son seul but était de chasser de l'Inde les Anglais, comment cette armée pourrait-elle ne pas atteindre les rives de l'Indus? Formée « des deux nations les plus puissantes de l'univers », pourrait-elle donc ne pas renouveler les récents exploits d'un Nadir-Shah? Le projet du tsar paraît avoir été sérieusement étudié par Bonaparte, car on a les objections formulées par lui et les réponses de Paul Ier. Du côté des Russes, il y eut un commencement d'exécution. Dans les lettres de Paul Ier au général de cavalerie Orlof, on voit que le tsar, qui lui envoyait des cartes, estimait à trois mois la durée de la marche entre Orenbourg et l'Indus (dans le *Grand Projet*, à 45 jours, d'Astérabad à l'Indus). Paul Ier entendait ouvrir des voies au commerce russe et « porter à son ennemie un coup mortel ». Toutes les richesses de l'Inde seraient la récompense des kosaks (février 1801). Le général Orlof avait assemblé 11 *polks* de kosaks; leur avant-garde, sous l'ataman Denissof, avait déjà franchi le Volga sur la glace (mars 1801) quand la nouvelle de la mort du tsar vint tout arrêter.

La paix d'Amiens dans l'Indoustan. — La paix d'Amiens entraîna la cession de Ceylan, colonie hollandaise, à l'Angleterre, mais lui imposa la restitution des cinq villes françaises. Bonaparte se proposait d'envoyer à Pondichéry 7 généraux, un nombre proportionné d'officiers, 1600 hommes de troupes : ce grand nombre d'officiers révélait assez son intention d'encadrer une masse de soldats indous. Wellesley manifesta une vive inquiétude. Il refusa d'exécuter le traité. La rupture de la

paix d'Amiens vint le tirer d'embarras. Il continua à occuper nos cinq villes [1].

Affaires d'Afghanistan et de Perse. — Wellesley n'eut plus dès lors à s'occuper que de périls purement asiatiques. Zémaun-Shah, petit-fils d'Ahmed le Dourani et souverain de Kaboul depuis 1792, était parvenu à reconstituer un grand empire afghan. Celui-ci comprenait Kaboul, Kandahar, Hérat, Ghazna, et, en dehors du territoire afghan, le Sedjistan avec Djellahabad, le Khorassan, le Kashmir, enfin Péïchavar, qui commande l'Indus. En 1796, la marche de Zémaun-Shah sur Lahore, capitale du Pendjab, jeta la terreur parmi les Mahrattes, qui se souvenaient du désastre de Panipat, et inquiéta le gouvernement de Calcutta. On prêtait à ce prince l'intention de restaurer l'empire mongol et de faire triompher dans l'Inde « la vraie foi ». A la vérité, les Sikhs du Pendjab pouvaient arrêter sa marche, mais ils semblaient plutôt gagnés à sa cause. La cour impériale de Dehli lui était favorable. Quant aux Mahrattes, s'ils étaient vaincus, quel danger pour l'Inde anglaise qu'une invasion afghane, et, s'ils étaient victorieux, quel danger ils devenaient eux-mêmes! Wellesley, à tout hasard, concentra des troupes anglaises dans les camps de Cawnpour et Fattigarh. En 1797, Zémaun-Shah, rappelé chez lui par une révolte de son frère Mahmoud, évacua Lahore; mais en 1798, de nouveau, il parut sur le point d'envahir l'Indoustan. Wellesley invita le nabab-vizir de l'Aoude à augmenter son contingent. Il tenta de conclure une alliance défensive avec le Sindhia (Daoulat-Rao), qui, fièrement, refusa.

Une heureuse diversion se produisit. Le shah de Perse avait épousé la cause du prétendant Mahmoud et attaqué le Khorassan. Lord Wellesley se hâta d'envoyer en Perse sir John Malcolm, chargé de conclure un traité avec le shah. Ce fut celui de Téhéran (1800). Il peut se résumer ainsi : 1° si Zémaun menace l'Indoustan, le shah attaquera de nouveau le Khorassan; 2° il ne fera la paix que de concert avec les Anglais; 3° si les Français tentent de s'établir sur les rivages ou dans les îles du

1. Voir ci-dessus, p. 59.

golfe Persique, il joindra ses efforts à ceux de l'Angleterre pour les en chasser; 4° interdiction aux Français de résider en Perse; 5° engagement des Anglais, si le shah est attaqué par les Afghans ou les Français, de lui envoyer des officiers, des canons, des munitions; 6° stipulations commerciales que John Malcolm apprécie ainsi : « En excluant absolument de Perse les Français, elles assurent aux Anglais tous les bénéfices de l'alliance. »

L'année 1800 s'écoula, pour les Anglais, en préparatifs de guerre et en négociations avec les deux shahs, celui d'Afghanistan et celui de Perse. En 1801, Mahmoud ayant battu et fait prisonnier son frère Zémaun, le péril afghan sembla écarté. Wellesley recouvra toute liberté de régler, à sa façon, les comptes de la Compagnie avec les dynasties de l'Indoustan.

La dynastie de Tandjaore détrônée (1799). — Touldjadji, radja de Tandjaore, était mort en 1787. Sa succession était disputée entre son frère Amir-Singh, et son fils adoptif, Serfodji. Les Anglais écartèrent le second et firent proclamer le premier. Amir-Singh, dans la guerre maïssourienne de 1792, leur donna de tels griefs que Cornwallis, si modéré, le suspendit de ses pouvoirs et pensait à le détrôner. Amir-Singh obtint cependant sa restauration par le traité du 12 juillet 1793. Survint lord Wellesley : il découvrit, après dix ans de règne d'Amir-Singh, qu'il n'était pas légitime et que Serfodji avait tous les droits. Avec celui-ci fut signé le traité du 25 octobre 1799 : il était reconnu radja; mais il abandonnait tous ses droits à la Compagnie en échange d'une pension. Amir-Singh étant mort en avril 1802, l'annexion du Tandjaore fut consommée.

L'État du Nizam démembré (1800). — On a vu que le traité du 1er septembre 1798, en remplaçant le « corps français » de Raymond par une « force subsidiaire » britannique, tendait à placer le Nizam sous le protectorat effectif de l'Angleterre. En 1799, il avait accepté une large part dans les dépouilles de Tippou-Sahib. Toutefois, en lui attribuant certains districts, comme ceux de Gouti, Chittledroug, Nandidroug, etc., les Anglais avaient eu soin d'en garder les forteresses. Bientôt ils prétextèrent le mauvais gouvernement du Nizam, l'appauvrissement de son pays, leur crainte que les fonds nécessaires à

l'entretien de la « force subsidiaire » ne fussent point payés exactement. Wellesley exigea, au lieu du subside mensuel, l'aliénation d'un territoire. Voici les clauses du traité imposé au Nizam (12 oct. 1800) : 1° la « force subsidiaire » était augmentée de deux bataillons de cipayes et d'un régiment de cavalerie indigène; 2° les Anglais s'engageaient à défendre *contre toute agression* le territoire du Nizam; 3° celui-ci leur cédait tout ce qu'il avait reçu des territoires de Tippou soit en 1792, soit en 1799; 4° il s'engageait à ne négocier et à ne faire la guerre que de leur consentement; 5° dans toutes leurs guerres, il mettrait à leur disposition, outre la « force subsidiaire », 6000 de ses cavaliers et 9000 de ses fantassins, ne réservant que deux bataillons anglais pour la garde de sa personne; 6° il resterait chez lui souverain absolu, et les Anglais ne s'immisceraient pas dans son gouvernement; 7° si le Péshva ou le Sindhia demandaient à entrer dans l'alliance, ils y seraient reçus. — Par ce traité les Anglais acquéraient la presque totalité de l'empire du Maïssour et imposaient leur protectorat au souverain de 40 millions d'hommes. Toutefois le traité prêtait à la critique sur trois points au moins : 1° la Compagnie avait formellement interdit toute acquisition de territoires; 2° pour s'assurer l'acquisition d'un territoire médiocre, on s'engageait à en défendre un très vaste, que menaçaient de redoutables ennemis (les Mahrattes); 3° les Anglais devenaient responsables (puisqu'ils le protégeaient) du gouvernement nizamien; or eux-mêmes le jugeaient oppressif et mauvais.

L'Aoude démembré (1801). — Le nouveau nabab-vizir; Saadet-Ali, devait son trône uniquement aux Anglais; car Vizir-Ali, fils du dernier souverain, un moment intronisé, avait été, par eux, détrôné comme illégitime, et remplacé par Saadet (21 janvier 1798). En reconnaissance Saadet leur livra la place d'Allahabad, leur paya 1 200 000 roupies, leur promit un subside annuel de 7 600 000 roupies pour une « force subsidiaire » de 10 000 hommes. L'effectif de cette force pourrait être augmentée ou diminuée (article 7); en ce cas le subside annuel serait accru ou réduit. Saadet s'engageait à n'entretenir de relations extérieures, à ne prendre d'étrangers à son service, à n'en

admettre sur son territoire, que du consentement de la Compagnie. D'ailleurs il conserverait pleine autorité sur ses affaires domestiques, ses domaines héréditaires, ses sujets (article 17). Tel fut le traité de Lucknow (janvier 1788).

D'abord la situation fut tolérable dans l'Aoude, car le pays était riche et le gouvernement de Saadet n'était pas trop mauvais. Mais, dès octobre 1798, Wellesley annonçait à Londres son intention d'exiger de Saadet qu'il hâtât la *réforme* et que, pour garantie du subside annuel, il cédât quelque territoire, par exemple le Doab. Ce que Wellesley entendait par la *réforme*, c'était que Saadet licenciât son armée indigène et n'en eût pas d'autre que celle que lui louerait la compagnie. Saadet ignorait encore ces projets. Un incident imprévu allait le forcer de se livrer aux Anglais : ce fut, en 1799, l'évasion de son compétiteur Vizir-Ali, que les Anglais gardaient prisonnier à Bénarès et qui réussit à se fortifier dans les forêts de Bhotwal, où il eut bientôt jusqu'à 7000 hommes. Saadet, effrayé, sollicita et obtint l'envoi du bataillon anglais qui tenait garnison à Cawnpour. Le commandant britannique battit Vizir-Ali et l'envoya prisonnier à Calcutta. Dans cette crise, l'armée de Saadet n'avait rendu aucun service. Elle n'était bonne ni contre l'ennemi domestique ni contre l'ennemi du dehors. Or Wellesley entendait que l'Aoude fût assez fortement constitué pour opposer une digue aux invasions afghanes. Il fit donc sommer Saadet d'avoir à exécuter la *réforme*. Vainement le jeune prince invoqua l'article 17 du traité de Lucknow; on lui répondit par l'article 7, qui autorisait l'accroissement « de la force subsidiaire ». Sans même attendre son adhésion, les troupes anglaises destinées à remplacer les troupes indigènes se mirent en marche, et Saadet fut sommé de payer l'augmentation du subside (nov. 1799). Alors il déclara vouloir abdiquer; Wellesley répondit que l'abdication serait acceptée. Le prince entendait du moins désigner son successeur; on lui signifia que « son dessein d'abdiquer était inconciliable avec la nomination d'un successeur ». Il retira son offre d'abdication, mais s'efforça encore de décliner la *réforme*. Il ne s'y résigna que lorsque les troupes anglaises furent entrées dans ses États. Peu s'en fallut qu'il ne s'en-

suivît une tuerie, car l'armée licenciée était nombreuse et les soldats exaspérés de perdre leur seul moyen d'existence. Les Anglais montrèrent de l'habileté, payant à tous la solde arriérée, évitant d'employer la violence, n'usant pas de trop de rigueur, même contre des résistances à main armée. En novembre 1800, la *réforme* était partout accomplie. Une nouvelle division britannique entrait dans l'Aoude. Du même coup s'imposait une nouvelle augmentation du subside. Le jeune prince accablait de ses récriminations les agents britanniques et le gouverneur général. En manière d'ultimatum, on lui proposa cette alternative : ou céder à la Compagnie toute l'administration civile et militaire, avec une *sortable provision* pour lui-même et pour sa famille; ou céder un territoire suffisant pour l'entretien de la force subsidiaire. Cette cession comprenait à peu près la moitié de ses États; dans l'autre moitié, il ne conserverait « ni un pouvoir indépendant ni une force militaire considérable ». Pour dompter la résistance du prince, Wellesley dut se transporter à Lucknow (septembre 1801). Saadet finit par céder, mais sous la condition qu'il lui serait permis d'aller en pèlerinage à La Mecque, car, en ce moment, il lui serait « hautement déplaisant de laisser voir sa face à son peuple ». Voici les clauses du traité du 11 novembre 1801 : 1° cession territoriale (elle comprenait plus de la moitié de l'Aoude en territoire et en revenus); à l'ouest, le Doab, avec Bareilly et Kanoudje; au sud, les provinces de Bundelkhand, Allahabad, Kallinger; à l'est, le Gorrakpour; en sorte que l'Aoude, resserré au pied de l'Himalaya, était enclavé des trois autres côtés par les possessions anglaises; 2° le reste de ses États était garanti à Saadet; 3° il s'engageait à y établir un bon système d'administration, agissant « en conformité avec les conseils des officiers de la Compagnie ».

Ainsi l'Aoude subissait à la fois le démembrement et le protectorat. Et Saadet gardait ses dettes! Que l'on compare à cette politique de Wellesley ces affaires de Bénarès tant reprochées à Warren Hastings. « Si ces faits s'étaient passés en Europe, si quelque Napoléon, par exemple, avait traité l'Espagne comme Wellesley a traité l'Aoude, l'histoire eût condamné une telle

façon d'agir; mais les historiens appliquent un code de moralité à l'Inde, et un autre à l'Europe (Spencer Walpole). »

Les vassaux du nabab-vizir, petits nababs ou *zemindars*, qui tentèrent de résister, furent encore plus mal traités que leur suzerain. La nababie de Farrakábad fut annexée (1802); le radja de Sasni et Bidjegerh, celui de Totteah et le zémindar de Kouchoura totalement dépouillés (1803).

Les nababs de Surate (1800) et du Carnatic (1801) détrônés. — La nababie de Surate avait accepté, par le traité de 1759, le protectorat britannique. Le nabab qui y régnait en 1800 encourut la disgrâce de Wellesley. D'autres avaient été frappés parce qu'on les jugeait trop puissants; celui-ci fut frappé parce qu'on le jugea trop faible, « incapable de faire des réformes » (mars 1800). C'est à cette occasion que Wellesley proclama un principe, souvent repris en notre siècle par ses successeurs, justifié peut-être par les précédents historiques de l'Indoustan mongol : c'est que la nababie n'est qu'un office, et que la puissance suzeraine a le droit d'en disposer. Le nabab de Surate protesta, attestant la honte qui rejaillirait sur lui dans tout le monde islamique « s'il consentait à livrer la porte de La Mecque entre les mains d'un peuple étranger à sa religion ». On lui ferma la bouche avec une pension.

Le nabab du Carnatic (Arcote), Mohammed-Ali, le vieil et souvent incommode allié des Anglais, était mort en 1795 et avait eu pour successeur son fils Omdat-el-Omra. En avril 1800, Wellesley informa le gouverneur de Madras qu'on avait trouvé à Seringapatam, dans les archives de Tippou, des papiers compromettants pour Mohammed-Ali et pour son fils, alors prince héritier. Ces papiers prouvaient qu'en 1792 le premier avait reçu des envoyés de Tippou, que lui-même et son fils entretenaient avec lui une correspondance chiffrée, où le sultan était désigné sous le surnom « pilier de la Foi » et les Anglais sous celui de « nouveaux venus ». D'autre part, Wellesley incriminait le mauvais gouvernement du Carnatic, l'oppression des sujets, le non-paiement des dettes contractées par Mohammed-Ali. Enfin il entendait mettre fin dans le Carnatic, comme on y avait mis fin dans le Bengale, au « dualisme » de pouvoir. Le

28 mai 1801, il signifiait au gouverneur de Madras son intention d'assumer entièrement l'administration civile et militaire de la nababie. Quelques semaines après (15 juillet) mourait Omdat-el-Omra. Par testament, il avait attribué la succession à son fils aîné, Ali-Housseïn, sous la régence de trois khans. Les Anglais n'en imposèrent pas moins au jeune nabab cette alternative : ou céder toute l'administration en conservant son titre et une liste civile, ou être dépouillé de tout. Comme il regimbait contre ce dilemme, on lui signifia qu'il n'était plus « qu'un particulier, hostile aux intérêts britanniques, dépendant des bontés de la Compagnie ». On le traita même de fils *réputé* du précédent nabab, mettant sa légitimité en question. Il mourut le 6 août 1802, et son successeur, Azim-ed-Daoula, ne fut plus qu'un pensionné de la Compagnie.

État de la confédération mahratte. — Sur la carte de l'Inde les territoires appartenant aux Mahrattes, qu'ils fussent leur pays primitif ou des conquêtes récentes, occupaient un immense espace. Au nord, ils continaient au pays des Sikhs et au Sind, enveloppant Dehli et le Doab, le Bundelkhand, le Radjpoutana; ils contournaient les possessions anglaises du Gange inférieur, les séparaient du Nizam et de la Présidence de Madras; ils cernaient de toutes parts le territoire, alors assez restreint, de la Présidence de Bombay; ils tenaient toute la largeur de la Péninsule, de la mer d'Oman (par le Gouzerati, Baroda, le Konkan) à la mer de Bengale (par le territoire de Kattak). L'empire anglais restait partagé en trois tronçons, et c'étaient les territoires mahrattes qui empêchaient de les réunir.

Parmi les six dynasties mahrattes[1], deux semblaient les plus fortement armées pour résister aux envahissements britanniques : celle des Sindhia et celle des Holkar.

Nous connaissons déjà Daoulat-Rao, petit-neveu et successeur du grand Sindhia. Dans le commandement de son « corps français », Boigne avait eu pour successeur, en 1798[2], Perron,

1. La branche royale issue de Sivadji, et régnant à Sattara et Kohlapour; celle du Péshva, à Pouna; celles du Sindhia, à Oudjein (près Gwalior); du Holkar, à Indor; du Bhonsla, à Nagpour; du Guikovar, à Baroda. — Voir ci-dessus, t. VII, p. 263.

2. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 903.

qui, arrivé dans l'Inde à l'époque de la guerre d'Amérique, avait quitté le service du radja de Gohad pour celui du Sindhia et devint chef d'une de ses trois brigades à l'européenne. Perron, après Boigne, occupait dans l'État du Sindhia une situation militaire presque autonome, la situation d'un grand feudataire. Drugeon écrivait à Boigne (30 août 1802) : « M. Perron est ici pour le pouvoir comme un roi de Prusse, et comme un Crésus du côté de l'argent... Vous avez fait la soupe pour les autres, et ils n'ont que la peine de la manger aujourd'hui. » Au reste, Perron maintint sur un bon pied toutes les créations de son prédécesseur. Le général anglais Lake lui rend, ainsi qu'au jeune Sindhia, ce témoignage : « L'armée des Mahrattes est sur un meilleur pied que la nôtre (entendons l'armée *native*). Ils ne regardent pas à la dépense; ils ont trois fois plus de servants que nous pour chaque pièce d'artillerie. Leurs bœufs d'attelage, beaucoup plus nombreux que les nôtres, sont des bêtes de premier choix. Les sacs des soldats et les bagages sont portés à dos de chameau, ce qui leur permet de doubler les étapes. » Wellington qualifie Perron d'officier « distingué, actif, exact, qui n'avait d'autre délassement que les rudes labeurs de son métier ». Smith, un des officiers et des ennemis de Perron, nous révèle cependant les vices de cette organisation : la basse origine, la mauvaise éducation, l'instruction nulle de beaucoup d'officiers européens, leurs jalousies entre eux et contre le chef. C'est par là que devait périr ce « corps français ». Boigne connaissait bien les côtés faibles de sa création. Aussi, avait-il marqué à Daoulat-Rao la limite de ce qu'il pouvait en attendre. Quand il lui fit ses adieux en septembre 1796 [1], il lui avait dit : « Évitez que la Compagnie n'en prenne ombrage... Détruisez ce magnifique instrument de combat plutôt que de faire la guerre aux Anglais. » Perron était moins politique que Boigne. En outre, il avait les sentiments français, que le Savoisien ne pouvait éprouver. On croit qu'il reçut des agents de Bonaparte. Il eût accepté de grand cœur la lutte contre les Anglais, pour peu qu'il eût été soutenu; mais ni son corps d'officiers ni la cour du jeune

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 903.

Sindhia ne lui paraissaient assez sûrs. Il fut très affecté par la dissolution du corps de Raymond et par la chute de Tippou. Il se sentait affaibli par les intrigues de la cour du Holkar, par les menées des agents anglais, surtout de John Malcolm à Pouna, à Indore, chez les Radjpoutes. Par suite de ces excitations, il eut à soutenir des campagnes très pénibles contre les Radjpoutes insurgés et soutenus par les Sikhs. L'aventurier George Thomas, qui s'était taillé une petite principauté chez les Sikhs (1796-1800), était hostile à Perron, de même que Dyce, un des lieutenants de la Begum Sombre à Sirdannah.

Dans la maison de Holkar, Toukadji, mort en 1797, avait eu pour successeur (l'un de ses fils légitimes étant imbécile, et l'autre s'étant fait tuer dans les guerres civiles) le fils d'une concubine, Jasvant-Rao. Celui-ci tomba sous le joug de Toulsi-Bai, une femme débauchée, impérieuse, cruelle, qu'il avait enlevée à son premier mari et qui, par ses intrigues, fut un des artisans de la ruine mahratte. Elle finit par rendre fou ce second mari (1808) et alors s'empara de la régence (1808-1817).

Enfin Badji-Rao (1795-1818), le septième Péshva, avait renoncé à maintenir un peu de concorde dans la confédération mahratte. Il craignait également le Holkar et le Sindhia, Tippou-Sahib et les Anglais. Il avait décliné, en 1798, une alliance que lui offrait lord Wellesley, sur des bases trop semblables à celles du traité accepté par le Nizam. S'il aida les Anglais contre Tippou, ce ne fut ni très activement, ni très sincèrement. Il refusa sa part dans les dépouilles du sultan.

Traité de Basseïn avec le Péshva (1802). — De nouveau, en 1800, en 1801, Badji-Rao repoussa l'offre renouvelée par Wellesley d'une « force subsidiaire », sachant trop bien ce qui en résultait pour les princes de l'Inde; il refusa de prendre l'engagement de fermer son territoire aux Français comme de recourir à l'arbitrage de l'Angleterre pour ses divers litiges. En 1802, il est provoqué par le Holkar, qui menace Pouna avec une grosse armée, où il y a de l'artillerie servie par les Anglais, et qui veut se faire livrer les forteresses commandant les fleuves Tapti et Nerbadda. Le Péshva négocie tour à tour avec le Holkar et avec l'envoyé anglais, le colonel Barry

Close, auquel il déclare (11 octobre) consentir à recevoir la « force subsidaire » et à céder un district pour son entretien. Mais déjà il s'était allié avec le Sindhia. Tous deux sont battus sous Pouna (25 oct. 1802) et contraints à la fuite. Le Péshva, en quittant Pouna, avait laissé à son ministre un projet de traité, acceptant six bataillons britanniques avec de l'artillerie à proportion, et cédant un territoire de 2 500 000 roupies de revenu. Le Holkar vainqueur fit son entrée à Pouna. Furieux de n'avoir pu mettre la main sur le Péshva, il déclarait considérer sa fuite comme une abdication et intronisa Amrat-Rao, un fils adoptif du fameux Raghóba. Pendant ce temps le Péshva, terrifié, après avoir pensé un moment à se réfugier sur un navire anglais, s'établit à Basseïn. C'est là qu'il signe avec la Compagnie le traité définitif (31 décembre 1802) : tout son État, peuplé de 10 millions d'âmes, avec tout le littoral de Surate à Goa, passait sous le protectorat britannique.

La deuxième [1] guerre mahratte (1802-1805). — Que pouvaient penser d'un tel traité les autres dynastes des Mahrattes, le Sindhia, le Holkar, même le Bhonsla et le Guikovar? Ainsi leur suzerain à tous, ce Péshva source de toute légitimité dans la confédération mahratte, devenait le vassal des Anglais, presque leur prisonnier, et l'instrument de leurs ambitions. Le traité de Basseïn fut la cause immédiate de la guerre mahratte : les chefs des grandes dynasties sentaient qu'il y allait de leur honneur comme de leur intérêt de relever un tel défi.

Wellesley osa faire proposer au Sindhia un traité analogue à celui que venait d'accepter le Péshva; Daoulat-Rao n'avait-il pas été, comme Badji-Rao, vaincu par le Holkar? Le Sindhia refusa, trop fier et se croyant sûr de sa puissance. Il n'y avait eu de battue que son armée du Sud; celle du Nord était intacte sous Perron. Celui-ci avait attaqué, dans le Rohilkhand, son ennemi George Thomas et l'avait forcé de se rendre à discrétion. Toutefois il était inquiet de ce qui se passait dans le Sud, inquiet du Holkar se relevant de la défaite de Lakhaïri, battant

1. On dénomme *première guerre mahratte* (quoiqu'elle soit venue après d'autres, moins importantes) celle qui eut lieu sous Warren Hastings (1779-1781) et qui se termina par la paix de Salbaï (1782) : voir ci-dessus, t. VIII, p. 893. — La *troisième guerre mahratte* (1817-1818) sous lord Hastings.

le Sindhia et le Péshva, entrant dans Pouna, inquiet surtout des Anglais devenus maîtres du suzerain de son maître. Il avait désobéi aux ordres du Sindhia lui réclamant ses trois brigades régulières, parce qu'il craignait de dégarnir le Doab, de livrer aux Anglais Dehli et la personne d'Alam II, ses propres magasins, arsenaux et fonderies. Appelé par le Sindhia dans Oudjeïn, il ne déjoua un complot formé contre sa vie qu'en se présentant au *durbar* à la tête de 330 officiers. A la fin de l'audience, il déposa devant le Sindhia cette épée qui avait « vieilli à son service » et déclara ne pouvoir désormais résister à l'insolence de ses calomniateurs. Le Sindhia s'excusa et l'embrassa.

Le Sindhia et le Holkar, comprenant que leurs absurdes querelles livraient le pays aux Anglais, se rapprochèrent. Wellesley avait à craindre que le Bhonsla ne se joignît à eux. Le Péshva s'obstinant dans l'alliance anglaise, un général du Holkar menaça de brûler Pouna. La ville fut sauvée par une marche hardie d'Arthur Wellesley, qui, parcourant 120 kilomètres en trente-deux heures, en chassa l'ennemi, puis y réinstalla le Péshva. Le colonel Collins, agent du gouverneur général, essaya vainement de gagner le Sindhia. Le 4 février 1803, celui-ci franchit la Nerbadda, parvint en vue de Bourhampour, sur la route de Pouna. De son côté lord Wellesley avait (décembre 1802) donné l'ordre à l'armée du Carnatic de se concentrer sur la frontière du Maïssour, à l'armée de Bombay, sous Stuart, à l'armée « subsidiaire » du Nizam ainsi qu'à son armée indigène, sous Stevenson, de se mettre en mouvement. Il avait hâte de dégager son frère Arthur, un peu aventuré entre Pouna et Ahmednagar, une ville du Sindhia. Celui-ci avait alors 15 000 hommes. Il fut rejoint par le Bhonsla. Toutefois ce n'est point de ce côté que s'ouvrirent d'abord les hostilités.

Opération de Lake : désorganisation de l'armée de Perron. — Avec les troupes de Calcutta et du Carnatic, le général Lake reçut l'ordre de pousser tout droit sur l'armée de Perron et sur la ville de Dehli. Le but était double : désorganiser l'armée, occuper la capitale, afin de prendre « possession de l'autorité nominale du Mogol ». Lake devait faire alliance avec les petits États du Bundelkhand et du Radj-

poutana, fatigués, comme le Grand-Mogol lui-même, du joug du Sindhia. Lake disposait de 10 500 hommes[1]. Perron avait 16 à 17 000 hommes d'infanterie régulière, 15 à 20 000 cavaliers indigènes et une bonne artillerie. Lord Wellesley avait commencé à disloquer les brigades de Perron par l'ordre donné à tous les sujets britanniques d'avoir, sous peine de forfaiture, à s'en retirer. Beaucoup d'officiers prirent ainsi leur congé : James Skinner, un métis indou-écossais, fils d'une Radjpoute, aurait voulu rester. Perron le contraignit à partir, répétant qu'il n'avait « pas confiance ». Lake eut ordre de tâter aussi Perron, pour voir s'il ne consentirait pas à livrer Dehli. Le Français résista et, le 29 août 1802, on se rencontra non loin d'Aligarh. Les Franco-Indous, que Lake essayait de tourner, déclinèrent la bataille. Affaiblis par de nombreuses désertions, ils firent retraite, abandonnant Coïl, l'ancien quartier général de Boigne, et Aligarh, résidence de Perron, qui fut enlevée d'assaut (4 septembre), et où les Anglais « se gorgèrent de roupies » (James Skinner). Le lendemain, Perron fit informer Lake qu'il avait abandonné le service du Sindhia, que « la perfidie et l'ingratitude des officiers européens l'avaient convaincu de l'inutilité de la résistance, et qu'il demandait à traverser le territoire britannique avec sa famille, ses effets et sa suite d'officiers afin d'aller s'embarquer pour l'Europe[2]. Après son départ, Louis Bourquien prit le commandement, résolu à combattre, et franchit la Djamna.

Batailles de Dehli : « délivrance » de l'empereur. — Le 11 septembre la bataille s'engageait à 6 milles de Dehli. Les Franco-Indous comptaient encore 19 000 hommes; les Anglais 4500. Bourquien, grâce à sa position dominante, repoussa d'abord les Anglais. Puis il quitta imprudemment les hauteurs, fut mis en déroute, poursuivi jusqu'à la Djamna, perdant 68 canons, le trésor de l'armée et près de 3000 sol-

1. Savoir : 200 artilleurs européens; 1 régiment d'infanterie européenne; 3 régiments de cavalerie européenne; 11 bataillons indigènes et 5 régiments de cavalerie indigène. — Plus 3500 hommes pour l'invasion du Bundelkhand et 2 000 à Mirzapour destinés à Bénarès.

2. Perron revint en Europe avec une grosse fortune. Il fut mal reçu par Napoléon. Retiré à Vendôme, il y mourut en 1834.

dats. Les Anglais n'auraient eu que 500 hommes hors de combat.

Le 12, les vainqueurs reçurent un message d'Alam II, travaillé depuis plusieurs semaines par leurs émissaires et qui demandait à se placer sous la protection britannique. Le 14, on passa la Djamna; Bourquien se rendit avec quatre de ses officiers. Le 16, Lake fit sa visite au vieil empereur aveugle, le félicitant sur « son affranchissement de cette faction française qui l'a si longtemps humilié et opprimé ». Les courtisans allèrent jusqu'à proclamer que « Sa Majesté avait recouvré la vue par l'excès de sa joie ».

Bataille de Lasvari. — Laissant une garnison dans Dehli, Lake reprit la marche sur Agra, y arriva le 4 octobre, somma la garnison de la ville, puis, le 10, l'attaqua et la fit prisonnière. Le 17, la citadelle capitula.

Tout cela fut exécuté en présence d'une armée forte de 17 bataillons et 4000 cavaliers, qui ne fit rien pour sauver Agra. Le 1er novembre, Lake lui livra bataille auprès de Lasvari. D'abord il attaqua follement le village avec sa cavalerie, qui fut repoussée. Son infanterie, dont le 76e britannique formait le noyau, fut longtemps arrêtée par un feu violent d'artillerie. Enfin le 76e emporta le village. Les Franco-Indous firent retraite en désordre, abandonnant 72 canons et nombre d'éléphants. Il n'y avait plus de « corps français », plus même d'armée du Sindhia dans le Nord. Ce « magnifique instrument de combat », était brisé. Le résultat des efforts de Boigne, de Perron, des deux Sindhia pendant vingt années avait été détruit en trois mois.

Opérations d'Arthur Wellesley : batailles d'Assaye et d'Argáon. — En août 1803, Arthur Wellesley prit Ahmednagar, une des plus puissantes forteresses de l'Inde, qui commandait la ville de Pouna. Le 23 septembre, il rencontra, près d'Assaye, les troupes du Sindhia et du Bhonsla. Au lieu d'attaquer la droite ennemie, toute en cavalerie, il crut obtenir des résultats plus décisifs en se portant sur la gauche, formée d'infanterie et d'artillerie. Laissant les Maïssouriens et les Mahrattes du Péshva en face de la droite ennemie, il forma

deux lignes de sa propre infanterie, avec la cavalerie en arrière, et mena lui-même l'attaque contre la gauche. Les Anglais furent accueillis par un tel feu d'artillerie que leurs lignes flottèrent; leurs canons furent tous démontés, et le 74me Highlanders presque anéanti. A force de fermeté, Arthur Wellesley rétablit le combat, eut pour trophées de sa victoire 98 canons; mais les pertes des Anglais (près de 1700 tués ou blessés sur un effectif total de 4500), égalant les pertes de l'adversaire, témoignaient d'une défense énergique. Arthur Wellesley avait eu un cheval tué sous lui.

Le lendemain il était rejoint par les deux corps de Stevenson. Celui-ci prit Bourhampour et Assergarh (octobre). Un essai de négociations tenté par le Sindhia échoua devant la méfiance d'Arthur Wellesley. Le 29 novembre, nouvelle bataille. La droite des Mahrattes était formée surtout par les troupes du Sindhia; la gauche par celle du Bhonsla; en arrière, le village d'Argáon; en avant, plusieurs cours d'eau. L'armée du Bhonsla se composant surtout d'infanterie et d'artillerie, c'est à celle-là, comme à la plus solide, que Wellesley, suivant sa tactique, résolut de s'attaquer. Quelques charges de la cavalerie du Sindhia n'arrêtèrent même pas la marche de l'infanterie des Anglais, dont le noyau était formé de trois régiments européens. Rien que cette marche terrifia l'ennemi. Le Bhonsla prit la fuite, abandonnant 38 canons.

Pendant ce temps, Lake avait fait occuper le Bundelkhand; un corps du Bengale avait occupé Balassore, Midnapore, Kattak; l'armée de Bombay opérait la conquête du Gouzerati avec Barotch. Toutes les forces anglaises étaient maintenant disponibles pour porter les derniers coups au Bhonsla et au Sindhia.

Traités avec le Bhonsla et le Sindhia (1803). — Arthur Wellesley se préparait à marcher sur leurs capitales quand le premier consentit à traiter aux conditions suivantes : on lui rendrait tous ses forts de montagnes; il céderait au Nizam quelques districts; aux Anglais, le Kattak et le Balassore, ce qui leur livrait le seul littoral que possédassent les Mahrattes sur la mer du Bengale; il s'engageait à ne recevoir

dans ses États ni Européens (autres que les Anglais) ni Américains, à se détacher de la confédération mahratte, à subir la présence d'un résident britannique (traité du 17 décembre 1803).

Le Sindhia, resté seul, n'avait plus qu'à se soumettre. C'est ce qu'il fit douze jours après : 1° il abandonnait toutes ses possessions dans la région du Gange, renonçant à intervenir dans les affaires du Grand-Mogol, désormais le protégé de la Compagnie; 2° il cédait aux Anglais Gwalior, le Gouzerati avec le port de Barotch ; au Péshva, la place et le district d'Ahmednagar ; au Nizam, tous ses districts sur le Godavéry ; 3° il renonçait à toutes revendications contre les alliés de la Compagnie, Péshva, Guikovar, Nizam ; 4° il rendait à leur indépendance les États radjpoutes, Bhartpour, Djodeypour, Djeypour, Macherry, Boundy, Gohad, etc., et restituait tout ce qu'il leur avait enlevé ; 5° il s'engageait à ne recevoir ni Européens (en guerre avec les Anglais) ni Américains, à recevoir une « force subsidiaire », mais à la condition de ne pas payer de subsides ni céder de nouveaux territoires ; 6° il prendrait toujours, dans les relations extérieures, l'avis de la Compagnie (traité du 29 décembre 1803).

Guerre et traité avec le Holkar (1804-1805). — Le Holkar Jasvant-Rao n'était pas le maître de tout un empire comme l'avait été le Sindhia; il ne possédait qu'un très petit État et ne pouvait subsister que par le pillage ou la levée du *chaout*. Comme il n'avait point pris part à la dernière guerre, Wellesley était résolu à le ménager, pourvu qu'il restât en paix. Mais c'était le Holkar qui élevait des revendications, prétendant continuer à lever le *chaout* sur ses voisins, réclamant plusieurs districts, etc. Les Anglais refusèrent. Alors il se prit à intriguer avec les Radjpoutes, esquissa un nouveau rapprochement avec le Sindhia. Lord Wellesley résolut d'en finir avec lui : après quoi on partagerait ses États entre le Péshva et le Sindhia. La guerre que Lake eut à soutenir contre le Holkar ne fut pas une guerre de batailles, mais d'escarmouches, de surprises mutuelles, de poursuites à travers les solitudes. Le 24 août 1804, les Anglais prirent Indore, sa capitale. En octobre, il apparut brusquement devant Dehli, l'assiégea pendant neuf jours et, à l'approche d'Arthur Wellesley, décampa. Le

3 novembre, il osa, près du fort de Dig, risquer la bataille, et y perdit toute son artillerie, 87 canons, plus cette forteresse. Dans sa détresse il fut sauvé par la défection du radja de Bhartpour, qui recueillit dans l'enceinte de sa ville les débris du Holkar. Les Anglais occupèrent aisément la ville, mais la citadelle, bâtie sur une hauteur, passait pour imprenable. Ils échouèrent dans un premier assaut (9 janvier 1805), puis dans un second (20 février). Bientôt, manquant de vivres et de munitions, encombrés de malades et de blessés, ils durent lever le siège. Ce fut un gros échec, qui affaiblit l'éclat des victoires précédentes et qui ne devait être réparé qu'en 1827. Le Holkar s'établit à demeure dans le pays de Bhartpour. En avril 1805, les Anglais y reparurent. Au lieu de recommencer le siège, ils traitèrent avec le Holkar : celui-ci restitua les territoires enlevés au Sindhia, paya deux millions de roupies, recouvra Indore, mais non pas Dig, qui ne devait être rendu qu'après qu'on aurait fait l'épreuve de sa fidélité (traité du 10 avril 1805).

Nouvelles opérations et négociations. — De nouveaux litiges s'élevèrent entre les Anglais et le Sindhia. Celui-ci n'avait opéré la restitution ni de Gwalior (à la Compagnie) ni de Gohad (au radja). Il se plaignait que certains de ses anciens tributaires, comme le radjpoute de Djodpour, eussent été contraints d'entrer dans l'alliance anglaise. C'était, en effet, un système adopté par lord Wellesley que de conclure des traités de protectorat avec les petits princes du Radjpoutana et du Nord-Ouest afin d'en faire une barrière contre l'ambition des princes plus puissants. Enfin le Sindhia s'indignait que les Anglais, malgré le traité de 1803, n'eussent point protégé ses États contre les ravages du Holkar. A son tour, il se mit à ravager les territoires voisins. Il eut bientôt une armée de 8 à 10 000 cavaliers, 20 000 *pindaris* (brigands), 10 bataillons d'infanterie, 140 canons. Le Holkar (malgré son traité du 10 avril) avait fait jonction avec lui. La guerre mahratte menaçait de s'éterniser. A Londres, on avait plusieurs fois blâmé la politique de lord Wellesley, son système, sans cesse étendu, d'États « subsidiaires », ses paix d'où renaissaient de nouvelles guerres, son imprudence à s'engager, sous prétexte de protectorats,

dans le guêpier des États radjpoutes. La Compagnie était effrayée par l'accroissement des dépenses et de la dette, par la diminution des dividendes. Déjà lord Wellesley, en 1803, avait offert sa démission. On l'accepta en 1805. Quand il quitta le pays, il avait réalisé des conquêtes plus vastes que celles de Napoléon, fermé l'Inde aux Français, détruit l'empire musulman du Maïssour, détrôné les dynasties de Surate, du Carnatic, de Tandjaore, démembré les États de l'Aoude, du Nizam, du Péshva, du Bhonsla, du Sindhia, du Holkar, doublé le territoire de la Compagnie, donné aux Présidences de Bombay et de Madras une vaste extension, prolongé celle de Calcutta jusqu'au delà de Dehli, placé sous sa main le Grand-Mogol, mis en pratique la théorie d'une Angleterre suzeraine et des princes indous ses vassaux[1].

Retour à une politique pacifique : Cornwallis[2] (1805) et Barlow (1805-1807). — Pour présider à une politique plus modérée, lord Cornwallis reprit le gouvernement de l'Inde (1805). Il résolut de conclure la paix avec le Holkar et le Sindhia; d'affranchir la Compagnie des obligations excessives que lui imposaient les traités avec le Péshva, les radjas de Gohad et Gwalior, ceux du Radjpoutana, même le Bhonsla et le Nizam; enfin de réduire les troupes indigènes de la Compagnie, si lourdes à ses finances, qu'elles « seraient certainement moins redoutables si on avait à les combattre en rase campagne » Pour conclure la paix avec le Sindhia et le Holkar, il fallait renoncer à la plupart des traités signés avec les petits princes, naguère leurs vassaux. Lake, très partisan

1. En 1808, nous retrouverons lord Wellesley chargé d'une mission en Espagne pour la soulever contre Napoleon; de 1809 a 1812, ministre des Affaires étrangeres et armant contre lui l'Autriche, la Russie, la Suede; de 1821 a 1822 lord lieutenant d'Irlande. Il mourut en 1842.

Son frere, Arthur Wellesley, quitta l'Inde en même temps qui lui. Nous connaissons sa carriere militaire, en Europe : Copenhague (1807); la guerre de Portugal et d'Espagne (1808-1813), où il fut fait duc de Wellington apres la bataille de Talavera (1809 ; la campagne de France (1814); Waterloo (1815). Nous etudierons son rôle politique en Angleterre, de 1829 jusqu'à sa mort (1852): voir ci-dessous, les tomes X et XI.

2. Apres son premier gouvernement de l'Inde (1786-1793) (voir ci-dessus, t. VIII, p. 913 et suiv.), Cornwalis avait été gouverneur de l'Irlande, où il réprima l'insurrection de 1798 et repoussa la tentative d'Humbert (*Ibid.*, p. 413 et suiv.; 664, 691 et suiv.). En 1802, il vint a Paris négocier la paix d'Amiens (voir ci-dessus, p. 61 et suiv.).

de la politique pour laquelle il avait combattu, était désespéré de cette réaction contre l'œuvre de lord Wellesley. Même dans les traités conclus avec de petits princes, il estimait l'honneur britannique engagé. Ses récriminations ne cessèrent que par la mort de Cornwallis à Bénarès (5 octobre 1805), à soixante-sept ans, presque aussitôt après son arrivée dans l'Inde.

George Barlow, un *civilian*, membre du Conseil de Calcutta, succédait à Cornwallis. Il adopta toutes ses vues. Lake fut contraint de céder. S'il continuait à donner la chasse au Holkar, il signait avec le Sindhia un traité, non d'alliance « subsidiaire », mais simplement de paix : on lui laissait Gwalior et Gohad; le Tchambul, ferait désormais la limite entre ses États et ceux de la Compagnie: celle-ci se dégageait à son égard de tous engagements pécuniaires, moyennant une pension de 700 000 roupies; elle renonçait à ses traités avec le Radjpoutana, fermait les yeux sur les conquêtes opérées par le Sindhia aux dépens du Holkar (traité du 23 novembre 1805).

Celui-ci avait été chaudement poursuivi jusque dans le Pendjab. Ce fut sur les bords de l'Hyphase que Lake, bien à contre-cœur, offrit à ce prince un traité qui fut pour lui une joyeuse surprise. Moyennant l'abandon de tout ce qu'il avait possédé au nord du Tchambul, de toutes ses prétentions sur Pouna et le Bundelkhand, moyennant qu'il ne prît à son service aucun Européen sans le consentement de la Compagnie, on lui rendait tous ses États (24 décembre 1805). Par la suite, Barlow modifia ce traité dans un sens plus libéral encore : on laissait au Holkar même les pays au nord du Tchambul.

Quant aux princes radpoutes, à l'exception de Bhartpour et Macherry, pour lesquels Lake eut gain de cause, quelques-uns reçurent des indemnités en argent ou en territoire, mais la Compagnie, très résolûment, les abandonnait à leurs destinées.

II. — Gouvernement de lord Minto.

Lord Minto (1807-1813). — George Elliot, devenu lord Minto, pratiqua, dans ses rapports avec les princes de l'Inde, la même politique de modération. Elle lui était prescrite

à la fois par le ministère britannique et par la Compagnie. A peine si l'on peut relever deux petites expéditions, dont l'une contre la forteresse de Kallingerh (1812). En revanche, l'attention du nouveau gouverneur général fut vivement attirée sur les confins nord-ouest de l'Indoustan. Là, d'ailleurs, qu'il s'agît des Sikhs, des Afghans, du Sind, ou même de la Perse, ce fut toujours la même préoccupation qui s'imposait à lord Minto : après qu'on avait fermé l'Inde aux Français, leur en fermer les abords. C'était toujours la guerre contre Napoléon.

Les Sikhs : débuts de Randjit-Singh[1]. — Les Sikhs commençaient à devenir redoutables depuis qu'ils s'étaient réunis sous la puissance d'un roi, Randjit-Singh. Par deux fois, en 1806 et 1807, ce prince franchit la Sattledje, sous prétexte d'imposer sa médiation dans les querelles entre les princes de la rive gauche, qui étaient Sikhs d'origine. A Calcutta, on s'inquiéta de ces excursions. Randjit fit savoir qu'il considérait tout le pays entre Sattledje et Djamna comme lui appartenant, à l'exception des districts déjà occupés par les Anglais. Lord Minto était résolu de résister à ses empiétements ; en même temps, il était désireux d'obtenir son alliance contre Napoléon. Pour atteindre ce double but, il lui dépêcha, en août 1808, un habile négociateur, Charles Metcalfe. L'astucieux roi accueillit bien l'envoyé, mais ne chercha qu'à légitimer, par la présence même de celui-ci dans son camp, de nouveaux empiétements sur les radjas. Quant à la prétention des Anglais, d'être les suzerains dans les pays entre Djamna et Sattledje, il la repoussait péremptoirement. Pour appuyer les représentations de Metcalfe, lord Minto chargea le colonel Ochterbury de passer la Djamna et de prendre position à Loudiana (janvier 1809). Pendant ce temps Metcalfe était à Amritsar, la ville sainte des Sikhs, avec une escorte de 16 Anglais et 2 compagnies de cipayes. Pendant les fêtes du *Moharram*, des fanatiques assaillirent son quartier. L'escorte britannique résista, subit des pertes sérieuses, mais tua un bien plus grand nombre d'assaillants. Randjit fut émerveillé de cette solidité. Qu'était donc la puissance britan-

1. Né en 1780 ; régna de 1791 a 1839. On trouvera des détails plus complets sur les Sikhs et sur Randjit-Singh au t. X du présent ouvrage.

nique, si une poignée de ses soldats suffisait à dompter une multitude fanatisée? Jusqu'alors il avait incliné plutôt vers la France; après l'affaire d'Amritsar, il n'hésita plus. Dans cette même ville fut signé le traité du 25 août 1809, qui peut se résumer ainsi : amitié perpétuelle entre les deux puissances; respect mutuel des limites fixées. Dès lors, Randjit laissa l'Inde en paix et ne chercha plus son agrandissement qu'au nord et à l'ouest du Pendjab.

Négociations avec les Afghans. — Le « shah » Zémaun avait été renversé par son frère Mahmoud, qui fut, à son tour, détrôné par son frère Shoudja. Celui-ci s'agrandit du Kashmir. Lord Minto résolut d'entrer en relation avec le nouveau maître de l'Afghanistan. Le 5 mars 1809, entrait à Péïchavar son envoyé Elphinstone, que Shoudja y reçut avec courtoisie. L'Anglais exposa l'objet de sa mission : alliance pour résister aux Persans et aux Français. Shoudja fit observer que les Français étaient bien éloignés de lui, que d'ailleurs il serait bon d'écouter aussi quelque envoyé de France, que dans l'alliance proposée il distinguait bien l'intérêt britannique, mais qu'il n'y découvrait pas le sien. Peu de jours après, il apprit la défaite de son armée dans le Kashmir et l'évasion de son frère Mahmoud, devenu le maître de Kandahar et l'allié de la Perse. Ce fut au tour de Shoudja de solliciter l'alliance des Anglais. Mais à ce moment (1809) ceux-ci croyaient n'avoir plus rien à craindre de Napoléon. Par grâce, ils signèrent à Calcutta, avec l'envoyé de Shoudja, le traité du 17 juin 1809 : Shoudja s'opposerait à toute marche des Français ou des Persans à travers l'Afghanistan; il s'engageait à exclure tout Français de ses États; en revanche, il recevrait de l'argent, des armes, etc. Quand le traité revint à Péïchavar pour recevoir la ratification de Shoudja, celui-ci, battu par son frère Mahmoud (29 juin), avait dû s'enfuir. Il se réfugia d'abord à Lahore, puis à Loudiana, chez les Anglais, où nous le retrouverons vingt-trois ans plus tard.

Traité avec le Sind. — On appelle *Sind* le delta de l'Indus. Il formait un État qui avait pour capitale Haïderabad. Il était gouverné par trois frères co-régents : il y avait en outre deux parents apanagés, plus un prétendant qui venait d'être

expulsé. Lord Minto s'imagina qu'il y avait dans le Sind une puissance. D'abord ses avances furent reçues avec froideur; un agent commercial qu'il fit accepter dans le port de Tatta y fut même pillé, sans que les co-régents voulussent entendre parler d'indemnité. Puis les circonstances devinrent plus favorables. Un moment, Shoudja, le shah d'Afghanistan, inquiéta les trois co-régents en soutenant le prétendant expulsé; mais il se trouva occupé ailleurs, et le prétendant mourut. Les co-régents avaient invoqué les secours du shah de Perse : or c'était celui-ci qui maintenant les inquiétait. Ils repensèrent aux Anglais et envoyèrent proposer à Bombay la reprise des relations commerciales. La Présidence de Bombay dépêcha le capitaine Seton, qui conclut un traité d'alliance défensive et offensive. Lord Minto trouva qu'il y avait excès de zèle. Par son propre envoyé, Hankey-Smith, il fit modifier le traité (23 août 1809). Celui-ci ne comportait plus que : « éternelle amitié » et commerce; échange d'envoyés permanents; exclusion des Français. Ceux-ci n'étant alors plus à craindre, le traité n'eut pas de suite.

Projets de Napoléon contre l'Inde anglaise. — Napoléon, dans les rares moments de liberté que lui laissait la guerre d'Europe, pensait encore à l'Inde. De 1803 à 1810, il maintint comme gouverneur dans nos îles africaines le général Decaen [1], un des héros de Hohenlinden, qui s'y révéla comme un émule de La Bourdonnais. Dans une lettre du 16 janvier 1805 au vice-amiral Decrès, Napoléon développe un nouveau projet d'attaque; on réunirait 28 vaisseaux et 13 frégates de France, 5 vaisseaux et 2 ou 3 frégates d'Espagne, plus une vingtaine de bricks et de flûtes; on y embarquerait 20 000 Français de la métropole, 13 000 Français des îles africaines, 3000 Espagnols, et, trompant l'Angleterre sur le but de cet armement, soi-disant destiné à une expédition en Irlande, on les ferait cingler sur l'Indoustan. On verra plus loin ses plans de 1807, qui impliquaient l'alliance avec la Perse. Plus tard, il conçut un plan vraiment désespéré : sur les plus mauvais vaisseaux (sur le retour des-

[1] Voir ci-dessus, p. 65-69.

quels on ne comptait même pas) on embarquerait 20 000 hommes pour l'Indoustan. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet.

Saisie des colonies françaises, portugaises et hollandaises. — Les Français n'étaient plus maîtres dans les mers indiennes. Notre pavillon s'y révéla surtout par des combats d'escadres, par de hardis exploits de corsaires. En 1800, Surcouf pénétra dans le Hougly et y enleva un navire marchand. Entre 1793 et 1810, la Compagnie britannique perdit ainsi 30 vaisseaux, dont les cargaisons valaient autant de millions. En 1804, la croisière de l'amiral Linois livra des combats dans le détroit de Malacca, puis en vue de Visagapatam. En mars 1806, non loin de l'île Madère, il tomba sur une escadre commandée par Warren et fut totalement détruit. Les exploits de nos capitaines et de nos corsaires prirent fin quand des armements partis de Bombay conquirent nos îles africaines : l'île Rodrigue en 1809, les îles Bourbon et de France en 1810. Le général Decaen, qui fit dans l'Ile de France une belle défense, obtint du moins les honneurs de la guerre et le transport en France. Mais nous avions perdu toutes nos places d'armes dans les mers indiennes.

Après la fuite de la dynastie de Bragance au Brésil (1808), les Anglais occupèrent les établissements portugais de l'Indoustan, Goa et Diu, laissant aux autorités portugaises l'administration civile. Leur tentative pour occuper Macao, autorisée par le vice-roi portugais de Goa, rencontra une vive opposition du vice-roi de Canton. Les troupes chinoises s'étant rassemblées et ayant ouvert le feu sur les canots anglais, l'amiral Drury estima que le conflit n'était point prévu par ses instructions et réembarqua ses hommes (décembre 1809).

Une proie plus riche, c'étaient les colonies de la Hollande, alors inféodée au système français. Après la cession de Ceylan à l'Angleterre par la paix d'Amiens, après la conquête du Cap par Popham (1805), il restait encore à la Hollande, malgré quelques tentatives infructueuses des Anglais, les îles Moluques, Java, une partie de Sumatra, etc. Les nombreux détroits de ces archipels servaient de refuge aux corsaires français. Lord Minto et l'amiral Drury résolurent d'opérer la

conquête des colonies bataves. Elles avaient reçu des renforts français, mais les colons hollandais étaient très divisés (en orangistes, républicains, bonapartistes). L'expédition britannique partit de Madras le 9 octobre 1809. Dans l'île d'Amboine, on prit le fort Victoria, dont la garnison, de 1300 Européens, resta prisonnière ; dans l'île de Banda, les forts Belgique et Nassau ; puis l'île de Ternate (25 août 1810). Il fallut de plus grands efforts contre Java : le général Jansens, gouverneur de l'île, disposait de 17 000 hommes (Européens ou natifs) dont 13 000 occupaient les « lignes de Cornélis ». Les troupes anglaises de débarquement, comprenant 12 000 Européens, commandées par sir Samuel Auchmuty, encouragées par lord Minto en personne, débarquèrent le 5 août 1811, et, après un combat, le 7, occupèrent Batavia. Les 24 et 25 août, elles canonnèrent les lignes de Cornélis ; le 26, elles les enlevèrent d'assaut, faisant 6000 prisonniers, dont un régiment de voltigeurs récemment arrivé de France. Jansens se retira dans l'est de la grande île : le 16 septembre, nouvelle bataille, peu disputée ; puis armistice et capitulation. Les conditions furent : reddition de Java et de ses dépendances ; les troupes prisonnières de guerre. Alors commença l'administration anglaise de Raffles, qui, reprenant la suite des affaires hollandaises, guerroya contre les chefs indigènes, le sultan de Yodhyakarta, celui de Palembang, etc., et fit d'importantes réformes. Ces colonies furent restituées à la Hollande lors de la paix générale.

III. — La Perse, l'Afghanistan, le Caucase.

Mohammed-Khan (1794-1797) et Feth-Ali-Khan (1798-1834). — Sous le shah de Perse Mohammed-Khan (1794-1797), second fondateur de la dynastie actuellement régnante à Téhéran[1], avait commencé le conflit avec la Russie à propos de la Géorgie. Par le traité de 1783, Héraclius, « tsar » de Géorgie, s'était placé sous le protectorat de Catherine II.

1. Sur les origines de cette dynastie, voir ci-dessus, t. VII, p. 115.

Celle-ci favorisa la formation d'un établissement russe à Aschraf (Mazandéran) et envoya en Géorgie un corps de troupes qui y resta quatre années, puis se retira. En avril 1795, le shah de Perse, Mohammed-Khan, envahit la Géorgie avec 6000 cavaliers et marcha tout droit sur Tiflis. Héraclius, avec des forces très inférieures en nombre, vint lui présenter la bataille à 16 milles de sa capitale, et fut vaincu. Tiflis fut prise et horriblement saccagée, toutes les églises détruites, 16 000 habitants emmenés en esclavage. Pendant que le shah était occupé à la conquête du Khorassan, Catherine II, au printemps de 1796, chargea Valérius Zoubof, à la tête de 43 000 hommes, d'entrer en campagne [1]. Il enleva d'abord les forts de Koubou, Bakou-Talish, Chamaki, Gaunja, jeta un corps de troupes en Géorgie, puis, franchissant l'Araxe, commença la conquête de l'Azerbaïdjan et menaça Téhéran. La mort de Catherine II arrêta ses progrès, et Paul Ier rappela l'armée russe. Héraclius, mort à la suite de sa défaite, avait eu pour successeur son fils Gourghen. Celui-ci, menacé par le retour offensif des Persans, prit à son service un corps de 16 000 Lesghiens. Au cours de la campagne, Mohammed-Khan fut assassiné par deux de ses serviteurs (1797). Il eut pour successeur son neveu Feth-Ali-Khan.

Sous le tsar Alexandre Ier, la guerre recommença pour la Géorgie (1803). Le général Titsianof avait fait transporter à Pétersbourg la princesse mère de Géorgie, qui contestait la cession du royaume faite par son fils aîné à Paul Ier. Il conquit le Chirvan et fut assassiné dans un guet-apens sous Bakou par le khan Housseïn-Kouli (20 juin 1806). En attendant l'arrivée de son successeur, le général Glazénof prit le commandement. Le prince royal de Perse, Abbas-Mirza, ayant passé l'Araxe avec 20 000 hommes, fut battu auprès d'Askéran (25 juin 1806), Bakou enlevé, le Daghestan conquis. Sous le comte Goudovitch, nommé commandant en chef, un armistice intervint (1807) et permit à ce général d'envoyer des renforts aux troupes qui opéraient, en Asie, contre les Turcs. Ceux-ci, battus à Arpatchaï, se renfermèrent dans Kars et se laissèrent prendre Anapa.

1. Voir ci-dessus, t. VIII, p. 369.

Négociations de Feth-Ali-Khan avec la France et avec l'Angleterre. — Feth-Ali-Khan avait réclamé le secours des Anglais. Lord Minto lui avait d'abord envoyé John Malcolm; mais celui-ci demanda la cession de l'île de Karek et des ports du golfe Persique (1801). Le shah trouva ces conditions trop onéreuses. Il se contenta d'autoriser les relations commerciales et la résidence d'un agent britannique à sa cour (1801). Déjà il avait entendu parler, mais très vaguement, de Bonaparte et de la puissance française. En 1804, il écrivit à Napoléon; la lettre, envoyée par Constantinople, parvint à Paris en janvier 1805. Napoléon chargea l'interprète Jaubert, que suivit de près le commandant Romieu, de se rendre à Constantinople, puis, de là, très secrètement, à la cour de Perse. En chemin, Jaubert fut retenu prisonnier par le pacha turc de Bayézid, et n'obtint qu'au bout de quatre mois l'autorisation de se rendre à Téhéran, tandis que Romieu, qui avait pris par le Sud, était retenu quarante jours par le pacha d'Alep, Romieu n'atteignit Téhéran qu'en octobre 1805 et mourut peu de temps après. Jaubert n'y arriva qu'en juin 1806. Feth-Ali-Khan espérait que ces deux envoyés lui apportaient l'alliance désirée. Ils lui remirent seulement deux lettres de Napoléon (du 16 février et du 30 mars 1805), qui ne parlaient que d'amitié à établir et aussi de la puissance que la Perse pourrait acquérir en dotant ses troupes des armes européennes. Au fond les agents français n'étaient chargés que de se renseigner. Jaubert étant malade des fatigues de son voyage, le shah, craignant de le voir mourir comme Romieu, se hâta de le congédier en le faisant accompagner par un de ses médecins et par un eunuque chargé de tuer le médecin s'il laissait mourir Jaubert. Celui-ci put arriver à Paris et rendre compte de sa mission. De 1805 à 1807, se succèdent, sans plus de résultat, les missions de Bontems, Jouannin, de Lablanche, Rouman, Pontécoulant.

Traité de Finkenstein et mission du général Gardane (1807). —Après Eylau, Napoléon crut devoir annoncer au roi de Perse ses victoires sur les Prussiens et les Russes, le relèvement de la Pologne. Il exhortait le shah à envahir la Géorgie (Varsovie, 17 janvier 1807). Feth-Ali-Khan répondit

par l'envoi du mirza Méhémet-Riza. C'est avec celui-ci que Napoléon fit signer par Maret le fameux traité de Finkenstein (4 mai 1807). En voici les principales clauses : 1° amitié et alliance; échange d'ambassades permanentes; 2° Napoléon reconnaissait au shah la possession de la Géorgie et promettait de contraindre les Russes à évacuer ce pays ainsi que les provinces persanes; 3° il fournirait au shah des fusils, de l'artillerie de campagne, des officiers de toutes armes pour réorganiser son armée et ses forteresses; 4° le shah s'engageait à rompre avec la Grande-Bretagne, à lui déclarer la guerre, à rappeler sa légation de Bombay, à expulser les consuls et négociants anglais, à saisir les marchandises de ceux-ci; 5° il agirait sur les Afghans, pour les « déterminer à s'unir avec lui contre l'Angleterre, et, de concert avec eux, à envoyer une armée dans l'Inde »; 6° il recevrait l'escadre française dans ses ports; 7° il accueillerait toute armée française que Napoléon enverrait, par voie de terre, contre l'Inde anglaise; 8° l'alliance était dirigée à la fois contre la Russie et contre l'Angleterre.

Le 22 avril 1807, dans une lettre à Decrès, Napoléon détermine l'effectif du secours qu'il veut expédier en Perse : 4000 fantassins, 10 000 fusils, 50 canons. En attendant il charge d'une mission le général de cavalerie Gardane; il l'annonce au roi de Perse par lettre du 20 avril. Gardane était accompagné de 12 personnes civiles : son frère, Rousseau, le secrétaire Lajard, l'orientaliste Jouannin, l'interprète Escalon, un médecin, quatre ecclésiastiques, — et de 15 militaires : le lieutenant (et futur maréchal) Trézel, le capitaine Lamy, les lieutenants Fabvier (le futur philhellène) et Bontems, déjà attaché à l'armée persane, deux ingénieurs géographes, trois capitaines du génie, deux officiers d'infanterie. — Les instructions données à Gardane sont du 10 mai : il devait entretenir l'hostilité des Persans contre la Russie et contre l'Angleterre, obtenir d'eux une diversion en Géorgie, réorganiser leur armée et les assister de ses conseils, enfin étudier un plan d'invasion dans l'Inde, avec 40 ou 50 000 Français, autant de Persans, les contingents des Afghans, des Sikhs, du Holkar, etc.

La mission fit son entrée à Téhéran, le 24 décembre 1807,

parmi l'enthousiasme du peuple et de la cour. Le traité de Finkenstein fut ratifié, avec cette addition que l'île de Karek serait cédée aux Français, avec le droit d'établir des factoreries à Gombroun et Bushir. Gardane écrivait : « L'expédition de l'Inde est dans toutes les têtes. » Mais d'abord il fallait reprendre aux Russes la Géorgie. Pour atteindre ce but, Gardane travaillait activement à réorganiser l'armée persane. Fabvier improvisait une artillerie de campagne, créait un arsenal à Téhéran; Verdier formait un corps d'élite de 4000 hommes. Gardane envoyait son secrétaire Rousseau aux co-régents du Sind, projetait d'envoyer des officiers aux Sikhs, etc.

Le revirement après Tilsit. — Feth-Ali-Khan avait des griefs autrement sérieux contre les Russes que contre l'Angleterre. C'est contre eux surtout qu'il avait réclamé le concours de la France. Or, en juillet 1807, Napoléon avait signé les traités de Tilsit, et dans ces traités il n'était même pas question de la Perse. Les Russes, ayant les mains libres contre celle-ci, rentraient en campagne. Le feld-maréchal Goudovitch lui adressait un ultimatum. Gardane essaya d'interposer sa médiation. Elle fut déclinée par les Russes. Ceux-ci battirent Abbas-Mirza auprès de Nakhitchévan (9 nov. 1808) et s'emparèrent de cette place.

Du coup, le prestige de notre alliance et de notre mission s'évanouissait en Perse. Les Anglais étaient aux aguets. D'abord très inquiets de la mission Gardane, ils s'étaient repris à négocier avec le shah. Ils y mirent un tel empressement que Feth-Ali-Khan reçut presque en même temps deux négociateurs britanniques : de Bombay, lord Minto lui envoyait John Malcolm, l'auteur du traité anglo-persan de 1800; de Londres, la Cour des Directeurs lui dépêchait sir Harford Jones, longtemps résident de la Compagnie à Bagdad. Malcolm arriva le premier à Chiraz, dépêcha un courrier à Téhéran. Les Anglais avaient un fort parti à la cour, prodiguaient l'argent aux entours du shah, offrant à celui-ci un présent de 10 millions, lui offrant des canons et des fusils pour rien (tandis que Napoléon entendait les lui vendre). Ils s'offraient, étant les *vrais* amis des Russes, à procurer l'évacuation de la Géorgie. En échange, ils ne demandaient rien, ou presque rien : simplement l'expulsion des Fran-

çais. La cour de Perse s'efforçait d'obtenir de Gardane qu'il l'autorisât à recevoir Malcolm dans Téhéran. Gardane répondait que, si l'Anglais venait, il partirait. Au reste, sa situation était devenue très difficile. Le peuple comme la cour étaient retournés contre lui, en haine de la « trahison » de Tilsit. Le premier ministre lui disait : « Sachez, général, que dans Téhéran, tous, excepté le roi et moi, sont altérés de sang français. » Gardane essayait de faire valoir une nouvelle lettre envoyée par Napoléon (du 18 janvier 1808), et assurait que, dès que l'Empereur apprendrait la conduite des Russes, « semblable à la foudre, il tomberait sur les ennemis et les anéantirait ». Le shah répondait : « Pourquoi ce foudre n'a-t-il pas frappé depuis dix mois? » Avec beaucoup de raison il refusait de croire que la Russie fût une véritable alliée de la France : sa conduite en Géorgie suffisait a montrer le mépris qu'elle faisait de Napoléon (audience royale du 23 novembre 1808). Chaque nouveau progrès des Russes fournissait un argument de plus aux Anglais. Le 12 février 1809, comme la cour s'était résolue à recevoir les envoyés britanniques, Gardane prenait son audience de congé. Le 16, il quitta la capitale. Ainsi Napoléon, à Tilsit, avait sacrifié la Perse, comme la Turquie, comme la Suède. Et en 1812, il devait regretter aussi l'abandon de la Perse.

Le traité anglo-persan (1808). — John Malcolm, qui négociait à Chiraz, avait accru ses exigences à l'égard de la Perse : en outre des conditions déjà formulées, il demandait l'île de Karek et cinq comptoirs fortifiés sur le golfe Persique. Rencontrant une obstinée résistance, il revint dans l'Inde. La Présidence de Bombay résolut d'employer la force : avec 18 vaisseaux, on occuperait Karek et l'on bloquerait les ports du golfe; un ancien prétendant au trône de Perse, Kérim-Khan, alors à Bombay, pouvait être aussi utilisé. Lord Minto désapprouva cette précipitation. Il envoya ses pleins pouvoirs à l'envoyé de Londres, sir Harford Jones. Celui-ci débarquait à Bushir le 14 octobre 1808. Le 14 février 1809, deux jours après l'audience de congé donnée à Gardane, il entrait à Téhéran. Dans l'intervalle, lord Minto, ignorant le revirement qui s'était opéré à la cour de Perse et croyant qu'il n'y avait rien à y faire,

avait retiré ses pouvoirs à Jones. Celui-ci passa outre, négocia comme plénipotentiaire du roi George et obtint un traité « préliminaire ». Il y eut à ce moment beaucoup de décousu dans les négociations britanniques : Jones recevait de Calcutta l'ordre de revenir et de Londres l'ordre de rester. Il resta jusqu'à juin 1810 et fut remplacé par Malcolm, qui partit à son tour, parce qu'arrivait un ambassadeur du roi George, Ouseley. Les Persans étaient ahuris de ces péripéties diplomatiques. Ce fut le traité préliminaire de Jones qui subsista (car Ouseley n'y apporta que quelques modifications), mais il ne fut ratifié qu'en 1814. En voici les principales clauses : 1° le shah renonçait à ses traités avec toute autre puissance européenne, s'opposerait à la marche de toute armée européenne vers l'Inde, interviendrait si celle-ci était attaquée par les Afghans; 2° en revanche, si la Perse était attaquée par une puissance européenne, les Anglais la secourraient ou d'une armée, ou d'argent et de munitions; 3° en cas de guerre entre la Perse et l'Afghanistan, l'Angleterre serait simplement médiatrice. Lors de la dernière rédaction de cet acte, la Russie avait déjà pris la place de la France dans les préoccupations anglo-indoues; aussi est-elle expressément désignée dans le traité.

Expédition anglaise dans le golfe Persique (1809). — Pendant ces négociations avec le shah, et en attendant qu'ils devinssent les maîtres dans le golfe Persique, les Anglais avaient commencé à dégager les abords de celui-ci, infestés par les pirates de l'Oman. En 1808, ces pirates avaient enlevé le *Sylphe*, qui fut repris par une frégate anglaise, puis le brick la *Minerve*, dont l'équipage fut massacré. Sur la « côte des pirates », comme on appelait alors l'Oman, l'Angleterre résolut d'anéantir les forts qui leur servaient de repaire. Un puissant armement dispersa leur flottille et enleva les forts de Ras-al-Khaïma (13 novembre 1809), de Shinas, de Laft. Ils furent livrés à l'imam de Mascate, qui avait loyalement aidé l'Angleterre.

La guerre russo-persane : traité de Gulistan (1813). — L'alliance anglaise ne fut pas plus efficace que l'alliance napoléonienne pour protéger la Perse contre les progrès des Russes, encore que ceux-ci, presque dans les mêmes parages,

eussent à guerroyer contre les Ottomans. La mission française avait eu à peine le temps d'ébaucher des réformes dans l'armée persane. Celle-ci comptait 140 000 cavaliers et 60 000 fantassins, mais mal payés, mal équipés, mal armés, mal encadrés, mal commandés; les canons étaient de tous les calibres; les Persans ignoraient les éléments de la tactique : seuls les 500 hommes de la garde royale savaient un peu manœuvrer. Le général Tormassof, successeur du feld-maréchal Goudovitch, continuait à battre les Ottomans, les montagnards du Caucase et les Persans. Ceux-ci furent encore battus le 29 août 1809 près de Nakhitchévan. Salomon, le tsar d'Iréméthie, qui avait embrassé leur cause, fut vaincu et pris en avril 1810. En juin 1810, l'inexpugnable place de Migri était prise. Dans le même temps, les Turcs se voyaient enlever Soukhoum-Kalé.

En août 1810 fut conclue l'alliance entre les Persans et les Ottomans. Ils n'y gagnèrent, au lieu d'être battus séparément, que d'être battus ensemble. Le 17 septembre, sous Akhalkalaki, le général major Paulucci dispersa une armée de 10 000 cavaliers, prit leur camp, 4 drapeaux, et, peu après, cette forteresse succomba. La paix conclue par les Ottomans à Bucarest laissa peser sur les Persans tout le poids de la guerre. Le 20 octobre 1812, près d'Aslandouz, sur l'Araxe, le prince royal Abbas-Mirza, qui n'en était pas à son premier échec, fut surpris par le général Kotliarevski : celui-ci n'avait que 1 500 réguliers et 500 kosaks. Il n'hésita pas à tomber sur une armée de 10 000 Persans, et les mit en déroute. Puis Arkévan et Lenkoran furent pris d'assaut.

La Perse fut contrainte à signer la paix du Gulistan (24 octobre 1813); 1° le shah reconnaissait aux Russes la possession de la Géorgie, du Daghestan, du Chirvan, de la Mingrélie, de l'Iméréthie, de l'Abkhasie, de la Gourie; 2° alliance défensive et offensive; 3° libre navigation de la Caspienne. La clause relative a l'alliance perdit de son importance lorsque fut ratifié en 1814 le traité Harford Jones. Désormais la Perse allait être tiraillée entre deux influences, deux attractions, deux menaces, tour à tour recherchée et dépouillée par l'Angleterre ou la Russie, jusqu'au moment où celle-ci deviendra prépondérante.

BIBLIOGRAPHIE

Histoires générales de l'Indoustan. — **Dubois de Jancigny**, *Inde* (coll. de *l'Univers pittoresque*), Paris, 1845. — **W. Hunter**, t. VI de son *Imperial Gazetteer of India : The Indian Empire*, 2e édit., Londres, 1866. — **Barchou de Penhoen**, *Hist. de la conq. de l'Inde par l'Angleterre*, t. IV et V, Paris, 1844. — **Mill**, *History of British India*, édit. **Wilson**, t. IV et V, Londres, 1858. — Le colonel **Malleson**, *Final French Struggles*, 1884. — **H.-G. Keene**, *Fall of the Moghul empire*, 3e édit., 1884. — **W. Franklin**, *The history of the reign of Shah-Alam* (Alam II), Londres, 1798.

Principaux États et peuples de l'Indoustan. — Sur les Mahrattes, voir ci-dessus, t. VIII, p. 933 : **Tone, J. Grant Duff, Th. Pavie**. — **H. G. Keene**, *Sindhia*, Oxford, 1895 (coll. W. W. Hunter). — **H.-G. Briggs**, *The Nizam*, Londres, 1861, 2 vol. — **J. Malcolm**, *Memoirs of the Central India*, Londres, 1820, 2 vol. — Sir **Lepel Griffin**, *The Rajas of the Punjab*, 2e édit., Londres, 1873. — Du même, *Randjit-Singh*, Oxford, 1890. — **H.-T. Prinsep**, *Origines et progrès de la puissance des Sikhs et Histoire de Randjit-Singh*, trad. fr. de X. Raymond, Paris, 1836. — **W.-G. Osborn**, *The court and camp of Runjeet-Singh*, Londres, 1840.

Gouverneurs anglais de l'Indoustan. — Voir ci-dessus, t. VIII, p. 933, sur les ouvrages et papiers relatifs à lord **Richard Wellesley**, Sir **Arthur Wellesley** (lord **Wellington**), Lord **Cornwallis**. — Le général **A. Brialmont**, *Histoire de Wellington*, t. I, Bruxelles, 1858.

Dans la collection que publie à Oxford **W.-W. Hunter**, *The Rulers of India*, voir les biographies de lord Wellesley, par **W.-H. Hutson**; de lord Cornwallis, par **W.-S. Seton-Karr**; de lord Hastings, par le major **Rossof Bladensburg**, etc.

Les aventuriers français dans l'Inde. — Voir ci dessus, t. VIII, p. 933-934, les ouvrages de **L.-F. Smith, E. Barré, Monchoisy, V. de Saint-Genis**; Mémoires de **George Thomas, James Skinner, B. de Boigne**. — Le comte **de Noë** (émigré fr. au service anglo-indou, plus tard pair de France), *Mémoires relatifs à l'expédition anglaise partie du Bengale en 1800 pour combattre en Égypte*, Paris, 1826.

Les projets français et russes contre l'Inde britannique. — Papiers de **Bonaparte, Paul Ier**, l'ataman **Denissof**; voir ci-dessus, p. 960. — **H. Sutherland Edwards**, *Russian projects against India*, Londres, 1885. — Ouvr. de **J. Tessier, H. Prentout, Jurien de la Gravière, Batorski**, voir ci-dessus, p. 118-119 et 157.

Perse, Afghanistan, Arménie, Caucase. — Le comte **A. de Gardane**, *Mission du général Gardane en Perse*, Paris, 1865. — **P. Gaffarel**, même sujet, dans *Revue Bleue*, 16 fév. 1878. — **A. Debidour**, le gén. **Fabvier** (pour la mission en Perse), 1904. — **P. Amédée Jaubert**, *Voyage en Arménie et en Perse* (1805-1806), Paris, 1821. — Sir **John Malcolm** (ministre plénip. à Téhéran), *Hist. de la Perse*, trad. fr., t. III et IV, Paris, 1821. — [**John Malcolm**], *Sketches of Persia, from the journal of a traveller*, Londres, 1827, 2 vol. — **Ch. Picault**, *Hist des révolutions de la Perse*, Paris, 1810, 2 vol. — **C.-D. Raffenel**, *Résumé de l'histoire de la Perse depuis l'origine...*, Paris, 1825. — **S.-B. Malleson**, *Hist. of Afghanistan*, Londres, 1878. — **Bodenstedt**, *Die Völker des Kaukasus und ihre Freiheitskämpfe gegen die Russen*, Berlin, 1848. — Sur la guerre du Caucase, **Bogdanovitch**, *Hist. du règne d'Alexandre Ier* (en russe), S.-Pét., 1869, t. I à V. Voir aussi *Antiq Russe*, 1881, et *passim*.

ONT COLLABORÉ A CE VOLUME :

MM. **ARNAUNÉ** (Auguste), directeur de l'Administration des monnaies et médailles, professeur à l'École libre des sciences politiques.

AULARD (F.), professeur à la Sorbonne.

CHÉNON (Émile), professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

DE CRUE (Francis), docteur ès lettres, professeur à l'Université de Genève.

DENIS (Ernest), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux, chargé de cours à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

DESDEVISES DU DÉZERT, docteur ès lettres et en droit, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Clermont.

FAGUET (Émile), de l'Académie française, professeur à la Sorbonne.

HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française.

LAVOIX (Henri), administrateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

LEGER (Louis), docteur ès lettres, professeur au Collège de France et à l'École libre des sciences politiques.

MALET (Albert), agrégé d'histoire et géographie, professeur au lycée Voltaire.

MICHEL (André), conservateur des Musées nationaux, professeur à l'École du Louvre.

MOIREAU (Auguste), agrégé des lettres.

PINGAUD (Albert), agrégé d'histoire et géographie.

RAMBAUD (Alfred), Membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris.

SAYOUS (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Besançon.

SCHEFER (Christian), chargé de cours à l'École libre des sciences politiques.

TANNERY (Paul), ingénieur des manufactures de l'État.

VANDAL (Cte Albert), de l'Académie française, professeur à l'École libre des sciences politiques.

VAST (Henri), docteur ès lettres, examinateur d'admission à Saint-Cyr.

WADDINGTON (Albert), professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LE CONSULAT
HISTOIRE INTÉRIEURE
1799-1804.

Par F.-A. Aulard.

CHAPITRE II

LE CONSULAT
LA DIPLOMATIE ET LES GUERRES
De 1799 à 1804.

Par M. H. Vast.

CHAPITRE III

L'EMPIRE
TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITIONS
1804-1807.

Par M. H. Vast.

III. — La quatrième coalition : Prusse et Russie (1806-1807).

CHAPITRE IV

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

De Tilsit à la cinquième coalition

1807-1809.

Par M. le comte Albert Vandal.

CHAPITRE V

CINQUIÈME COALITION
GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

1809.

Par M. H. Vast.

CHAPITRE VI

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL

De 1800 à 1814.

Par M. Desdevises du Dézert.

I. — La France et les États ibériques de 1800 à 1808.

II. — Histoire intérieure des États ibériques de 1800 à 1808.

III. — La guerre de l'Indépendance.

CHAPITRE VII

LES INSTITUTIONS CIVILES DE L'EMPIRE

1804-1814.

Par M. E. Chénon.

I. — Institutions politiques et administratives.

II. — Institutions judiciaires.

CHAPITRE VIII

L'ÉGLISE ET LES CULTES NON CATHOLIQUES SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

1800-1814.

Par M. E. Chénon.

CHAPITRE IX

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

De 1799 à 1814.

Par M. E. Faguet.

CHAPITRE X

L'ART EN EUROPE

Jusqu'en 1814.

Par MM. A. Michel et H. Lavoix.

I. — L'Art en France.

II. — L'Art hors de France (1789-1814).

III. — La Musique.

CHAPITRE XI

LES SCIENCES EN EUROPE

De 1789 à 1814.

Par M. P. Tannery.

CHAPITRE XII

LA FRANCE ÉCONOMIQUE

De 1800 à 1814.

Par M. A. Arnauné.

I. — L'agriculture.

II. — L'industrie.

III. — Le commerce intérieur.

IV. — Le commerce extérieur.

V. — Les Finances.

CHAPITRE XIII

L'ITALIE

De 1800 à 1814.

Par M. A. Pingaud.

I. — Établissement de la domination napoléonienne.

II. — Apogée de la domination napoléonienne.

CHAPITRE XIV

LA SUISSE

De 1799 à 1814.

Par M. Fr. De Crue.

I. — La République helvétique (1798-1802).

II. — Le régime de l'Acte de médiation (1803-1813).

III. — Concours militaire donné à Napoléon.

IV. — La Suisse de 1813 et 1814.

CHAPITRE XV

LA HOLLANDE

De 1789 à 1814.

Par M. A. Waddington.

CHAPITRE XVI

L'ALLEMAGNE NAPOLÉONIENNE
LA CONFÉDÉRATION DU RHIN

De 1800 à 1813.

Par M. E. Denis.

CHAPITRE XVII

LA POLOGNE
ET LE GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE

1796-1813.

Par M. L. Leger.

CHAPITRE XVIII

L'ANGLETERRE

De 1800 à 1813.

Par M. E. Sayous.

CHAPITRE XXI

LA RUSSIE

De 1801 à 1812.

Par M. A. Rambaud.

CHAPITRE XXII

L'EUROPE DU SUD-EST
LA TURQUIE ET LES PEUPLES CHRÉTIENS

1792-1815.

Par M. A. Rambaud.

I. — L'empire turc.

II. — Les Slaves.

CHAPITRE XXIII

LES ÉTATS SCANDINAVES

De 1789 à 1815.

Par M. Chr. Schefer.

CHAPITRE XXIV

LA CAMPAGNE DE RUSSIE
DESTRUCTION DE LA GRANDE ARMÉE
1812.

Par M. A. Rambaud.

CHAPITRE XXV

LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE
FIN DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN
1813.

Par M. H. Vast.

CHAPITRE XXVI

LA CAMPAGNE DE FRANCE ET LA CHUTE DE L'EMPIRE

1814.

Par M. Henry Houssaye.

CHAPITRE XXVII

LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE

1814-1815.

Par M. Henry Houssaye.

CHAPITRE XXVIII

LES CENT-JOURS. LA DERNIÈRE LUTTE : WATERLOO

1815.

Par M. H. Vast.

CHAPITRE XXIX

L'AMÉRIQUE ÉTATS-UNIS. — COLONIES EUROPÉENNES

De 1800 à 1815.

Par M. A. Moireau.

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD